





THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY





# BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE.

---

TOME SEIZIÈME.

NUGENUS - PEPYN.



BRUXELLES,

BRUYLANT-CHRISTOPHE & C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,

SUCESSEUR

ÉMILE BRUYLANT,

RUE DE LA RÉGENCE. 67.

1901.



**BIOGRAPHIE NATIONALE.**





# BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE.

---

TOME SEIZIÈME.

NUCENUS - PEPYN.



BRUXELLES,

BRUYLANT-CHRISTOPHE & C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,

SUCESSEUR

ÉMILE BRUYLANT,

RUE DE LA RÉGENCE, 67.

1901.

REF.

CT

1163

B61

# STUDY OF THE ...

THE ...

...

...

...

## LISTE DES MEMBRES

DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE CHARGÉE DE LA PUBLICATION  
DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(DÉCEMBRE 1901).

- MM. G. Dewalque**, délégué de la classe des sciences, *président*.  
**H. Hymans**, délégué de la classe des beaux-arts, *vice-président*.  
**Ferd. Vander Haeghen**, délégué de la classe des lettres, *secrétaire*.  
**Fr. Crépin**, délégué de la classe des sciences.  
**C. Le Paige**, délégué de la classe des sciences.  
**Edm. Marchal**, délégué de la classe des sciences.  
**G. Vander Mensbrugge**, délégué de la classe des sciences.  
**St. Bormans**, délégué de la classe des lettres.  
**E. Gossart**, délégué de la classe des lettres.  
**H. Pirenne**, délégué de la classe des lettres.  
**J. Stecher**, délégué de la classe des lettres.  
**F.-A. Gevaert**, délégué de la classe des beaux-arts.  
**J. Robie**, délégué de la classe des beaux-arts.  
**M. Rooses**, délégué de la classe des beaux-arts.  
**Fl. van Duyse**, délégué de la classe des beaux-arts.

---

*Secrétaire adjoint* : **Paul Bergmans**, docteur en philosophie et lettres.

---

## LISTE DES COLLABORATEURS

DU SEIZIÈME VOLUME DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des collaborateurs décédés.)

**Alvin (Frédéric)**, conservateur-adjoint à la Bibliothèque royale, à Bruxelles.

Nymmegen (J. van). — Oosterwijck (d'). — Oprode (van ou ab). — Oresmieux (d'). — Paludanus (A.). — Partoes (H.-L.-F.). — Peeters (Charles).

**Arenbergh (Émile Van)**, juge de paix, à Anderlecht.

Nutius (Ph.), théologien. — Parys (Jean van). — Pauwels (Jean-E.).

**Auger (A.)**, président du Séminaire de Bonne-Espérance.

Odon de Cambrai.

**Beeckman (Ed.)**, avocat, à Bruxelles.

Oeyenburch (van). — Oliverius. — Ooms (J.-B.). — Oonsel (van). — Ophemert. — Ophovens (van). — Opstal (Ant. van). — Otten. — Overloop (E.-J.-I. van). — Overloop (G.-M.-A. van). — Overloop (P.-F. van). — Pauwens.

**Bergmans (Charles)**, professeur honoraire, à Gand.

Paque.

**Bergmans (Paul)**, second sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Université, à Gand.

Nuceus. — Nys (J.). — Odon. — Oeyenbrugghen (van). — Olieschlager. — Onderet (B.-C.-J.). — Onghena (J.). — Ongoyts (d'). — Ooghe. — Opberghem (van). — Ophem (M. van). — Opiter (de). — Orsaeghen (van). — Os (van). — Otfride. — Otho (Jean). — Otho (Jeanne). — Ots. — Ottonis (G.). — Ottonis (J.). — Oudaert. — Outers (E. van). — Overstraeten (R. van). — Oyen<sup>x</sup> (F. van). — Paludanus (L.). — Paradis (J.). — Parival. — Pasquier d'Orange. — Pauli-Stravius (G.). — Pauli-Stravius (Richard). — Pauwels (Jeanne-C.). — Pauwels (Joseph). — Pauwels (Noé). — Peetermans (N.-J.).

**Bernaert (général Frédéric)**, à Bruxelles.

Nypels (D.-H.). — Nypels (L.-E.). — Orban. — Ory. — Osten (J.-O.). — Osten (P.-J.). — Otreppe de Bouvette (F.-G. d'). — Outies. — Palmaert. — Paumen. — Peissant (J. de).

## LISTE DES COLLABORATEURS

**Béthune** (baron **Jean**), membre de la Députation permanente, à Bruges.

Pape (F.-C.-F.-J. de).

**Béthune** (baron **Joseph**), juge, à Courtrai.

Patin (vicomte de).

**Bigwood** (**Georges**), avocat, à Bruxelles.

Paridaens (A.-J.).

**Borchgrave** (baron **Émile de**), membre de l'Académie royale, à Vienne.

Oexmelin. — O'Sullivan de Grass (A.-A.-H. comte). — O'Sullivan de Grass (J.-P.). — Oultremont (comte d'). — Pamele (G. de). — Pépin le Vieux. — Pépin le Gros. — Pépin le Bref.

**Borman** (chevalier **C. de**), à Schalkhoven.

Pas (Humbert de).

**Brants** (**V.**), membre de l'Académie royale, à Louvain.

Paillot. — Peck (Pierre), jurisconsulte. — Peck (Pierre), homme politique. — Pedro de Tolède (don).

**Brassinne** (**J.**), docteur en philosophie et lettres, à Liège.

Otreppe de Bouvette (A. d').

**Caloen de Basseghem** (**P. Vincent-M. van**), dominicain, à Bruxelles.

Parmentier (T.). — Pelichy (J.-M.-F.-T.-G. baron de).

**Chauvin** (**Victor**), professeur à l'Université, à Liège.

Paquet (Jean-N.).

**Chestret de Haneffe** (baron **J. de**), membre de l'Académie royale, à Liège.

Ophoven. — Oreye (d'). — Paix (de). — Patras. — Pauli (T.). — Peecks (J.). — Pélerin (A.-L.).

**Closson** (**Ernest**), conservateur-adjoint au Conservatoire royal de musique, à Bruxelles.

Parent (E.-C.-L.-M.). — Parent (P. J.-J.).

**Coppieters Stochove** (**Hubert**), docteur en philosophie et lettres, à Gand.

Ongghena (C.).

**Crépin** (**François**), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Nyst (H.-J.-P.), naturaliste. — Olbrechts. — Parmentier (André-J.-G.). — Parmentier (J.-J.-G.).

**Crombrugge** (**Albéric de**), juge au tribunal, à Gand.

Olimaert.

**Deffernez** (d<sup>r</sup> **Edmond**), membre correspondant de l'Académie royale de médecine, à Charleroi.

Palfyn. — Peeters Laurent).

REPRINTED FROM THE

PROCEEDINGS OF THE

AMERICAN

PHYSICAL CHEMISTRY SOCIETY

1958-1959

## LISTE DES MEMBRES

DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE CHARGÉE DE LA PUBLICATION  
DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(DÉCEMBRE 1901).

- MM. G. Dewalque**, délégué de la classe des sciences, *président*.  
**H. Hymans**, délégué de la classe des beaux-arts, *vice-président*.  
**Ferd. Vander Haeghen**, délégué de la classe des lettres, *secrétaire*.  
**Fr. Crépin**, délégué de la classe des sciences.  
**C. Le Paige**, délégué de la classe des sciences.  
**Edm. Marchal**, délégué de la classe des sciences.  
**G. Vander Mensbrughe**, délégué de la classe des sciences.  
**St. Bormans**, délégué de la classe des lettres.  
**E. Gossart**, délégué de la classe des lettres.  
**H. Pirenne**, délégué de la classe des lettres.  
**J. Stecher**, délégué de la classe des lettres.  
**F.-A. Gevaert**, délégué de la classe des beaux-arts.  
**J. Robie**, délégué de la classe des beaux-arts.  
**M. Rooses**, délégué de la classe des beaux-arts.  
**Fl. van Duyse**, délégué de la classe des beaux-arts.

*Secrétaire adjoint* : **Paul Bergmans**, docteur en philosophie et lettres.

## LISTE DES COLLABORATEURS

DU SEIZIÈME VOLUME DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des collaborateurs décédés.)

**Alvin (Frédéric)**, conservateur-adjoint à la Bibliothèque royale, à Bruxelles.

Nymmegen (J. van). — Oosterwijck (d'). — Oprode (van ou ab). — Oresmieux (d'). — Paludanus (A.). — Partoes (H.-L.-F.). — Peeters (Charles).

**Arenbergh (Émile Van)**, juge de paix, à Anderlecht.

Nutius (Ph.), théologien. — Parys (Jean van). — Pauwels (Jean-E.).

**Auger (A.)**, président du Séminaire de Bonne-Espérance.

Odon de Cambrai.

**Beeckman (Ed.)**, avocat, à Bruxelles.

Oeyenburch (van). — Oliverius. — Ooms (J.-B.). — Oonsel (van). — Ophemert. — Ophovens (van). — Opstal (Ant. van). — Otten. — Overloop (E.-J.-I. van). — Overloop (G.-M.-A. van). — Overloop (P.-F. van). — Pauwens.

**Bergmans (Charles)**, professeur honoraire, à Gand.

Paque.

**Bergmans (Paul)**, second sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Université, à Gand.

Nuceus. — Nys (J.). — Odon. — Oeyenbrugghen (van). — Olieschlager. — Onderet (B.-C.-J.). — Onghena (J.). — Ongoy (d'). — Ooghe. — Opberghem (van). — Ophem (M. van). — Opiter (de). — Orsaeghen (van). — Os (van). — Otfride. — Otho (Jean). — Otho (Jeanne). — Ots. — Ottonis (G.). — Ottonis (J.). — Oudaert. — Outers (E. van). — Overstraeten (R. van). — Oyen<sup>z</sup> (F. van). — Paludanus (L.). — Paradis (J.). — Parival. — Pasquier d'Orange. — Pauli-Stravius (G.). — Pauli-Stravius (Richard). — Pauwels (Jeanne-C.). — Pauwels (Joseph). — Pauwels (Noé). — Peetermans (N.-J.).

**Bernaert (général Frédéric)**, à Bruxelles.

Nypels (D.-H.). — Nypels (L.-E.). — Orban. — Ory. — Osten (J.-O.). — Osten (P.-J.). — Otreppe de Bouvette (F.-G. d'). — Outies. — Palmaert. — Paumen. — Peissant (J. de).



## LISTE DES COLLABORATEURS

- Béthune** (baron **Jean**), membre de la Députation permanente, à Bruges.  
Pape (F.-C.-F.-J. de).
- Béthune** (baron **Joseph**), juge, à Courtrai.  
Patin (vicomte de).
- Bigwood** (**Georges**), avocat, à Bruxelles.  
Paridaens (A.-J.).
- Borchgrave** (baron **Émile de**), membre de l'Académie royale, à Vienne.  
Oexmelin. — O'Sullivan de Grass (A.-A.-H. comte). — O'Sullivan de Grass (J.-P.). — Oultremont (comte d'). — Pamele (G. de). — Pépin le Vieux. — Pépin le Gros. — Pépin le Bref.
- Borman** (chevalier **C. de**), à Schalkhoven.  
Pas (Humbert de).
- Brants** (**V.**), membre de l'Académie royale, à Louvain.  
Paillot. — Peck (Pierre), jurisconsulte. — Peck (Pierre), homme politique. — Pedro de Tolède (don).
- Brassinne** (**J.**), docteur en philosophie et lettres, à Liège.  
Otreppe de Bouvette (A. d').
- Caloen de Basseghem** (**P. Vincent-M. van**), dominicain, à Bruxelles.  
Parmentier (T.). — Pelichy (J.-M.-F.-T.-G. baron de).
- Chauvin** (**Victor**), professeur à l'Université, à Liège.  
Paquot (Jean-N.).
- Chestret de Haneffe** (baron **J. de**), membre de l'Académie royale, à Liège.  
Ophoven. — Oreye (d'). — Paix (de). — Patras. — Pauli (T.). — Peecks (J.). — Pélerin (A.-L.).
- Closson** (**Ernest**), conservateur-adjoint au Conservatoire royal de musique, à Bruxelles.  
Parent (E.-C.-L.-M.). — Parent (P. J.-J.).
- Coppieters Stochove** (**Hubert**), docteur en philosophie et lettres, à Gand.  
Onghena (C.).
- Crépin** (**François**), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.  
Nyst (H.-J.-P.), naturaliste. — Olbrechts. — Parmentier (André-J.-G.). — Parmentier (J.-J.-G.).
- Crombrugge** (**Albéric de**), juge au tribunal, à Gand.  
Olimaert.
- Deffernez** (d<sup>r</sup> **Edmond**), membre correspondant de l'Académie royale de médecine, à Charleroi.  
Palfyn. — Peeters Laurent).

## LISTE DES COLLABORATEURS

**Defrecheux (Joseph)**, aide-bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Université, à Liège.

Peclers (F.-J.-A.). — Peclers (H.-L.-J.).

**Delehaye (Hipp.)**, bollandiste, à Bruxelles.

Papebrochius.

**Delescluse (A.)**, chargé de cours à l'Université, à Liège.

Ode (Sainte). — Odile. — Odulphe.

**Destrée (Joseph)**, conservateur aux Musées royaux, à Bruxelles.

Pannemaker (F. et A. de). — Pannemaker (G. de), hautelisseur. — Pannemaker (P. de).

**Devilleers (Léopold)**, archiviste honoraire de l'État, à Mons.

Obert. — Ode (La bienheureuse). — O'Dwyer. — Offignies (J. d'). — Offignies (T. d'). — Olivier (E.-A.-A.). — Olivier (T.-E.). — Onulphe. — Ordin. — Ouvertus. — Oye (J. d'). — Paquié. — Parent (N.). — Paridaens (F.-C.-H.-J.). — Parmentier (Ph.), écrivain. — Parmentier (Ph.), sculpteur. — Patoul-Fieuru (de). — Patralie (Sainte). — Paulet. — Payen (N.). — Payez. — Peinnequin.

**Dewalque (Gustave)**, membre de l'Académie royale, à Liège.

Nyssen (J.-J.). — Nyst (H.-J.-P.), paléontologue. — Nysten (P.-H.). — Palude (A. ex). — Parent (G.).

**Diegerick (Alphonse)**, conservateur des archives de l'État, à Gand.

Peereboom (A. vanden).

**Donnet (Fernand)**, administrateur de l'Académie des beaux-arts, à Anvers.

Oliva (Ph.). — Oortelmans (A.). — Oortelmans (D.). — Oost (F. van). — Oosten (van). — Ort. — Paesschen (J. van). — Paesschen (T. van). — Palerme (van). — Parys (G. van). — Parys (ve G. van). — Parys (Jacques-I. van). — Parys (Jean-B. van), chanoine. — Parys (S. van). — Pauwels (Jean-A.-F.). — Pauwels (L.). — Pennemaker.

**Doyen** (chanoine **F.-D.**), curé-doyen, à Wellin.

Olivier (J.-E.). — Paradis (C.). — Paradis (G. de). — Parizel.

**Duchesne (Eugène)**, professeur à l'Athénée royal, à Liège.

Ongnies (comte de Mérode et d').

**Duyse (Florimond van)**, membre de l'Académie royale, à Gand.

Ockeghem (van). — Orto (de). — Peellaert (A. baron de).

**Even (Édouard van)**, membre de l'Académie royale, à Louvain.

O'Hearn. — Pauwels (E.).

\***Frederichs (Jules)**,

Oucle (van).

**Fris (Victor)**, professeur à l'Athénée royal, à Ostende.

Onredene (D.). — Onredene (R.). — Outre (d'). — Pehaert.

## LISTE DES COLLABORATEURS

**Goemans (Léon)**, professeur à l'Athénée royal, à Louvain.

Nys (C.-A.-H.). — Oevelen (van). — Olinger. — Onderet (C.). — Oostenrijk (van). — Opstal (Aug. van). — Orinus. — Ostaeyen (van). — Outerman. — Oye (F. van). — Paeps. — Paeuw (B. de). — Paeuw (F.-C.-B. de). — Palmers. — Paludanus (F.). — Paludanus (H.), écrivain. — Paludanus (J.), théologien. — Paludorpius. — Pape (Jean-B. de). — Papens. — Parfondry (de). — Parisot. — Pauli (P.). — Pauw (F.-F. de). — Pauwels (Nicolas). — Pecqueux. — Peemans (H.-L.). — Peemans (J.-J.-C.).

**Gossart (Ernest)**, membre de l'Académie royale, à La Hulpe.

Payen (P.).

**Guequier (J.)**, préparateur à l'Université, à Gand.

Omalus d'Halloy (d').

**Haeghen (Victor Vander)**, archiviste de la ville, à Gand.

Olischlaegher (J. d'). — Olischlaegher (J. II d'). — Parmentier (C.). — Pauwels (P.).

**Heins (Maurice)**, docteur en droit, à Gand.

Paelinck.

**Helbig (Jules)**, archéologue, à Liège.

Obée. — Panhay de Rendeux. — Patenier (J.). — Pépin (Jean), sculpteur.

**Hulin (Georges)**, professeur à l'Université, à Gand.

Pauli (C.-F.-H.). — Pauwels (Joseph), peintre.

**Hymans (Henri)**, membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Nuyts (D.). — Nuyts (G.). — O'Connell (M<sup>me</sup>). — Odevaere. — Ofhuys (J.). — Olivier de Gand. — Onghers (J.). — Onghers (O.). — Oorloft. — Oost (D.-J.). — Oost (G. van). — Oost (J. van), dit le Vieux. — Oost (J. van), dit le Jeune. — Opdebeeck. — Ordonie (van). — Otteren (van). — Overschee (van). — Paludanus (B.). — Paludanus (C.). — Paludanus (H.), peintre. — Panderen (van). — Pas (Henri van). — Paul. — Pauwels (André). — Pauwels (Jean-B.). — Payen (Antoine-A.-J.). — Pée (E. van). — Pée (J. van). — Peeters (Catherine). — Peeters (Clara). — Peeters (Fr.-L.). — Peeters (Jacq.). — Peeters (M.). — Peeters (Ph.-J.). — Pelichy (G.-C.-M. de).

**Iseghem (Charles van)**, à Ostende.

Ocket.

**Jacques (d<sup>r</sup> Victor)**, à Bruxelles.

Onsenoort (van). — O'Sullivan (J.). — Pape (G. de). — Pasquier (A.-V.-J.). — Pasquier (C.-I.). — Peeters (Léon).

**La Vallée Poussin (C. de)**, membre de l'Académie royale, à Louvain.

Oyen (Jean-H. van).

**Linden (Hermann Vander)**, professeur à l'Athénée royal d'Anvers, à Louvain.

Odwin. — Oostende (vanden). — Ophem (M. van), frère mineur. — Orp (d'). — Oudegherst. — Oudenburg (d'). — Pasquini. — Pelckmans.

## LISTE DES COLLABORATEURS

**Lonchay (Henri)**, professeur à l'Université, à Bruxelles.

Oliva (don Rodrigue Calderon, comte de La). — Pastur.

\***Loomans (Ch.)**.

Nypels (J.-S.-G.).

**Lyon (Clément)**, homme de lettres, à Charleroi.

Parmentier (Antoine).

**Maeterlinck (Louis)**, conservateur du Musée de peinture, à Gand,

Papeleu.

**Mansion (Paul)**, membre de l'Académie royale, à Gand.

Pagani.

**Marchal** (chevalier **Edmond**), secrétaire perpétuel de l'Académie royale, à Bruxelles.

Nys (E.-A. de). — Nys (P.-A.-F.). — Nys (Jacq.). — Olivier (P.-J.-A.). — Ondermaerck. — Ophem (C.-A. van). — Opstal (Gér. van). — Oudenaerde (van). — Overstraeten (H.-D.-L. van). — Overstraeten (P.-I. van). — Paludanus (G.). — Paludanus (R.). — Pans. — Papenhoven (A. van). — Papenhoven (G. van). — Parant. — Parez (A.). — Pastenaicken (C.). — Pastorana. — Pauli (Rombaut). — Pauw (Jean-B. de). — Pede (van). — Peene (Henri van). — Peeters (Jean), architecte. — Pennekyn. — Pepers.

**Masoin (E.)**, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de médecine, à Louvain.

Parigot.

**Matthieu (Ernest)**, avocat, à Enghien.

Oedins. — Olivier (B.). — Overdatz. — Page (J.). — Page (M.). — Parez (F.-E.). — Paris. — Parmentier (Adèle-M.-A.-J.-G.). — Parmentier (N.). — Paternotte. — Pépin (Jean-Ant.-Jos.).

**Mesdach de ter Kiele (Ch.-J.)**, membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Orts (A.). — Orts (P.). — Orts (L.-J.). — Pardon.

**Monchamp** (Mgr **Georges**), membre de l'Académie royale, à Liège.

Opstraet.

**Neuss (Henri van)**, archiviste de l'État, à Hasselt.

Nypels (L.-P.-A.-A.-V.). — Paesmans (B.). — Paesmans (G.). — Palude (J. de). — Panhausen (van). — Pauli (M.). — Pelt.

**Nève (Joseph)**, directeur honoraire de beaux-arts, à Bruxelles.

Patenier (H.).

**Ortrov (F. van)**, chargé de cours à l'Université, à Gand.

Oterschaden. — Peeters (Gustave-Adolphe). — Peeters (J.). — Pelsaert.

\***Piot (Charles)**.

Oignies (d'). — Ooge. — Osy (de). — Outrepont (C.-L.). — Outrepont (C.-T.-F. d').

## LISTE DES COLLABORATEURS

**Pirene (Henri)**, membre de l'Académie royale, à Gand.

Olbert de Gembloux. — Olivier le Dain. — Olivier de Dixmude. — Otbert. — Othelbold.

**Piters (Armand)**, professeur à l'Athénée royal, à Gand.

Oppelt. — Pasquet.

**Rahlenbeek (Charles)**, homme de lettres, à Bruxelles.

Olivier (A.). — Orley (Ph. d'). — Ortzen. — Pallant (de). — Panneel. — Pardieu (de).

**Renier (J.-S.)**, homme de lettres, à Verviers.

Odilon. — Oger. — Olivier (L.-J.). — Ortmans-Hauzeur.

**Renterghem (A. van)**, docteur en philosophie et lettres, à Hal.

Pauw (Jean de). — Pauwels (Adrien).

**Ridder (A. de)**, chef de bureau au ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles.

Odrade. — Outers (F. van). — Overloope (d'). — Pattey.

**Roersch (Alphonse)**, chargé de cours à l'Université, à Gand.

Ogier (S.). — Pallantia. — Paludanus (J.), professeur. — Paludanus (J.), maître d'école. — Pantin (G.). — Pantin (P.). — Papa. — Papeus. — Pelgrom.

**Rooses (Max)**, membre de l'Académie royale, à Anvers.

Nutius (M.). — Nutius (Ph.), imprimeur. — Nutius (M. II). — Nutius (M. III). — Ogier (B.). — Ogier (G.). — Ommeganck. — Opstal (Gasp.-J. van). — Overlaet. — Panneels. — Peeters (Bonaventure). — Peeters (Bonaventure II). — Peeters (Gilles). — Peeters (Jean), peintre. — Pepyn.

**Schrevel (chanoine A.-C. de)**, secrétaire de l'Évêché, à Bruges.

Pachtère (de). — Pamele (J. de Joigny de). — Pauw (P.-J. de). — Peeters (Barthélemi). — Pelsers.

**Soil (E.-J.)**, juge, à Tournai.

Ofhuys (G.). — Pallavicini. — Payen (Antoine-M.-J.). — Payen (Auguste), né à Tournai. — Payen (Auguste), né à Bruxelles. — Peeters-Wilbaux (Charles). — Pels.

**Spilbeeck (R. P. Fr. Waltman van)**, prémontré, à Tongerlo.

Peeters (Jean-Fr.-Ch.).

**Tandel (Émile)**, commissaire d'arrondissement, à Arlon.

Ozeray.

**Tierenteyn (Louis)**, docteur en droit, à Gand.

O'Kelly d'Agrim. — Orlent. — Orssaghen (van). — Oudart. — Page (F.-J.-G. baron de). — Panne. — Paquet. — Paquot (Jul.-Nic.). — Paradan. — Parent (J.-J.-F.). — Parez (F.-C.). — Partoes (G.-J.). — Pauw (N.-L.-B. de). — Pauwels de Vis (Jean). — Peeters (Ad.-B.). — Peeters (H.). — Peeters (P.-E.). — Pellens (J.).

\***Varenbergh (Émile)**.

Ottevaere (A.-F.). — Ottevaere (F.).

## LISTE DES COLLABORATEURS

**Vlietinck (Ed.)**, homme de lettres, à Ostende.

Oliviers.

**Vreese (Willem de)**, chargé de cours à l'Université, à Gand.

Numan. — Onraet. — Penninc.

**Wauters (A.-J.)**, homme de lettres, à Bruxelles.

Orley (B. van). — Orley (J. van). — Orley (Pierre van). — Orley (R. van). — Orley (V. van).

**Wauwermans** (lieutenant-général), à Bruxelles.

Ortelius. — Oyen (S. van). — Oyen (Jacq. van). — Pauwels (F.-G.-C.).

**Willems (Léonard)**, avocat, à Gand.

Oesbroeck (van). — Omazur. — Ooms (C.). — Paepe (de). — Paludanus (M.). — Panne-  
maker (G. de), poète. — Pape (Josse de). — Parys (Jean-B. van), jésuite. — Pauli (S.).  
Paultus. — Pauly. — Pauw (M. de). — Peene (Hipp.-J. van). — Peene (Jacq.-H. van). —  
Peene (Jean-B. van). — Peene (M. van). — Peeters (Arm.). — Penneman (Franç.), pré-  
dicateur. — Penneman (Franç.), religieux.

**Wilmotte (Maurice)**, membre de l'Académie royale, à Liège.

Partaus. — Pausace.



## N (suite)

**NUCENUS** (*Sébastien-Auguste*). Voir NEUSEN (*Sébastien-Auguste DE*).

**NUCEUS** (*Alard*), ou DU GAUCQUIER, compositeur de musique, né à Lille, florissait dans la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle. Il fut attaché à la chapelle de l'archiduc Mathias d'Autriche, à Prague, en qualité de ténor, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1564. Le 1<sup>er</sup> juin, il fut en même temps chargé des fonctions de deuxième maître de chapelle et suppléa ainsi l'illustre Philippe de Monte. Nuceus occupa ces deux places jusqu'en 1576. On possède de lui un recueil de quatre messes, à cinq, six et huit voix, dont la Bibliothèque royale à Bruxelles possède un exemplaire dans la collection Fétis (n<sup>o</sup> 1664) : *Quatuor missæ quinque, sex et octo vocum, auctore Alardo Nuceo, vulgo Du Gauquier, Insulano, sereniss. Principis Matthiæ Austrii musicorum præfecto, jam primum in lucem editæ*. Anvers, Ch. Plantin, 1581; in-fol. Les messes sont précédées d'un motet à six voix *in aspersione aquæ benedictæ*.

Paul Bergmans.

F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2<sup>e</sup> éd., t. VI (Paris, 1864), p. 340-341. — Edm. Vander Straeten, *la Musique aux Pays-Bas*, t. V (Bruxelles, 1880), p. 403-404.

**NUMAN** (*Philippe*), poète flamand et écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles,

vraisemblablement vers le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, mort le 20 février 1617. Peut-être était-il de la famille de ce Gérard Numan qui fut audencier-secrétaire du duc Philippe le Bel. Dans tous les cas, il doit avoir appartenu à une famille patricienne ou de « clergie », puisque, après la capitulation de Bruxelles, en 1583, il fut nommé, par Alexandre Farnèse, secrétaire de sa ville natale. On a dit que Numan devint d'abord greffier et plus tard secrétaire, mais autrefois ces deux mots étaient souvent employés indifféremment pour désigner les mêmes fonctions. Maximilien de Vriendt, qui lui a dédié quelques distiques dans ses *Epiagrammata* parus en 1603, l'appelle *Senatui Bruxellensi a secretis*; Costerus, dans la préface de sa *Verantwoorde* (1605), l'appelle *secretaris deser stadt Brussel*; lui-même s'intitule sur le titre de ses ouvrages *greffier*, en 1606 et 1607; en 1613, une fois *greffier* et une fois *secrétaire*; en 1614, *secrétaire*; en 1617, de nouveau *greffier* et *secrétaire*. En cette qualité, Numan prit une part très active à l'organisation des fêtes qui eurent lieu à l'entrée du prince Ernest à Bruxelles, en 1594, et à celle des archiducs Albert et Isabelle, en 1599; de ce chef, il reçut du magistrat chaque fois 600 florins. Il rédigea une relation de la première de ces céré-

monies en latin, et chanta la seconde dans son *Panegyricus in adventum serenissimorum principum, Alberti et Isabel-læ, archiducum Austriæ, Ducum Brabantia. In civitatem Bruzellensem* (Bruxelles, J. Mommaert, 1599), dont les vers dénotent une connaissance réelle de la langue latine.

Philippe Numan débuta, en 1583, par *Den Spiegel der Menschen, Innehoudende den generalen staet van t' mensche-lijck gheslachte. Nu onlanx gemaect door Hippophilus Neander van Bruessele* (Anvers, Jean Coesmans, réédité à Dordrecht, chez Gaspard Troyen, 1595), écrit en couplets de quinze vers, dont le dernier résume le couplet. Le titre indique suffisamment ce dont il est question : l'auteur tâche de montrer l'inanité des choses de ce monde ; tout ce que l'homme désire et recherche avec tant d'ardeur, n'a aucune valeur, puisqu'il faut tout abandonner au moment de la mort. Il vaut donc bien mieux ne s'occuper en cette vie que de ce qui peut servir pour l'autre. En 1590 parut un second ouvrage du même genre : *Den Striit des Gemoets inden wech der duechden* (Bruxelles, Jan Mommaert). Dans sa dédicace au magistrat de Bruxelles, Numan dit qu'il l'avait composé déjà six ou sept ans auparavant, lorsqu'il s'exerçait à la poésie, afin de mieux supporter les misères et les difficultés journalières causées par la guerre civile continue ; son but était de montrer *die cortheit ende vergankelijckheit van des werelts sondige ydelheit, ende die weerde ende prijslijckheit vande deucht : Mitsgaders de cracht ende t' geweld datmen moet ghebruycken om die te vercrigen : Dwelck de hoogste aenschouwinghe ende volmueste oeffeninghe es, daer hem den mensch in dit katijckich leen mede mach becommen : want willen wy, oft niet, wy moeten eens commen daermen niet dan van deucht vraghen en zal.*

Ces deux poèmes n'ont pas procuré à leur auteur une place bien importante dans l'histoire de la littérature néerlandaise ; si l'on ne peut lui contester le mérite d'être bon versificateur, il faut constater qu'il manque absolument d'élé-

vation et d'originalité. A l'encontre de l'esprit nationaliste de l'époque, sa langue fourmille de mots français néerlandisés : Numan ne sympathisait pas du tout avec les puristes de son temps ; il croyait au contraire enrichir sa langue de cette façon. Il dit notamment, dans la dédicace du *Striit des Gemoets*, qu'il a suivi en écrivant la manière et l'usage du temps présent, sans s'en tenir avec un soin vain aux limites de l'ancienne langue néerlandaise, et qu'il n'a fait en cela que suivre l'exemple d'auteurs d'autres pays. Il semble que Numan ait eu quelque connaissance de l'ancienne langue et de la littérature flamande du moyen âge, ce qui n'est pas commun à cette époque. Ainsi, s'adressant à ceux qui pourraient s'étonner qu'il osât traiter en langue vulgaire un sujet aussi élevé que le bonheur éternel, il leur rappelle que d'autres ont fait de même plusieurs siècles avant lui. Notons enfin encore cet argument typique de Numan en faveur de sa façon d'écrire : puisque les mots sont faits pour s'entendre, il n'y a pas de raisons pour préférer un mot à un autre, pourvu qu'on emploie ceux qui sont d'un usage courant chez nous, et puisqu'il est notoire que le néerlandais d'il y a trois et quatre siècles différait de celui d'il y a un siècle, et que dans un siècle il différera de celui d'aujourd'hui, tout dans le monde changeant continuellement, il n'est ni inutile ni insensé de se servir de la langue telle qu'elle existe. Et il est bon de dire cela, ajoute-t-il, puisqu'il y en a tant qui font grand bruit des particularités et de l'ancienneté de la langue, et dédaignent tout ce qui a été emprunté à d'autres idiomes. Il faut reconnaître que ce point de vue ne laisse pas de présenter quelque originalité, voire de l'indépendance vis-à-vis des idées reçues alors. Numan paraît avoir voulu suivre l'exemple de Ronsard ; mais comme il n'avait nullement le génie poétique de son modèle, il n'est pas étonnant qu'il ait fait naufrage. Mais il ne faudrait pas voir chez Numan un manque d'affection pour sa langue, un défaut de patriotisme. C'est en termes éloquents



qu'il fait l'éloge de sa langue maternelle dans une pièce de vers adressée à Richard Versteganus, en tête des *Neder-Duytsche Epigrammen* de celui-ci (1617) :

*Wy achten seere de uytheemsche spraken,  
En prijsen, al wat comt van vremder handt :  
Wy verachten, als niet nut tot ghene saken,  
Ons eyghen tale : maer met groot misverstant.  
Out is die sprake van het Belgisch lant,  
Meer schier als eenighe daerof men mach lesen :  
Rijkwoordich, manlijck en crachtich aen elc-  
[ken kant,*

*Met het woort uytdruckende der dinghen wesen :  
Int segghen seer eyghen, ende tot desen  
Sterck van bintsel met levende cirae.  
Van dit misachten waer sy ghenesen,  
Worde sy ghebruyct tot geestighe daet...*

Notons cependant qu'en employant le mot *rijkwoordich*, Numan aura surtout pensé aux mots qu'il tâchait d'introduire.

Mais le *Spiegel der Menschen* et le *Striit des Gemoets* ne sont pas les ouvrages qui caractérisent le mieux Numan. Celui-ci a été surtout un catholique fervent, apologiste enthousiaste de sa religion, croyant encore à la possibilité de faire rentrer les protestants au sein de la vraie Eglise. Si nous ne pouvions le présumer par le fait qu'il fut du magistrat imposé à Bruxelles par Alexandre Farnèse, nous pourrions le voir clairement dans ses autres écrits. En 1588, il publia la traduction d'un traité ascétique du père Louis de Grenade, intitulée : *Den Leydtsman der Sondaeren. Waer in gheleert wordt alle t' gene dat een Kersten mensch schuldich is te doen... Ghemaecht door den Eer. Vader B. Louys van Grenaden... Ende nu cortelinghe in Duytscher talen overgheset... Door Philips Numan van Bruessel. T' Antwerpen... by Christoffel Plantijn... M.D.LXXXVIII* (la dédicace est datée du 2 janvier de cette année). L'avis au lecteur est de la plus grande importance pour la connaissance des sentiments de Numan sur les événements de son temps. Il commence par déclarer que, ayant appris à connaître la traduction française de l'ouvrage par un certain Paul du Mont, de Douai, parue environ douze ans auparavant, il y trouva tant de qualités, qu'il se sentit encouragé à communiquer ces trésors à ses compatriotes; il avait déjà achevé une bonne partie de sa traduction lors-

que surgirent dans notre patrie les tristes et sanglantes discordes qui rendirent impossible toute espèce d'études. Puis il continue : *Dan also God den heere belieft heeft ons verdruct vaderlant eensdeels, ende namentlijck dese stadt van Bruessel te verlossen van de slaeffelijcke ende tyrannige oppressie der wederspannigher heretijcken, ende wederom te laten schijnen dat licht des waerachtighen Cathol. Apostol. Roomschen gheloofs : heb ghedacht mijn eerste propost ende voornemen te vervolyhen, ... te meer door dien t' selve boecaken nu onlanghs in Latijn wtgecomen zijnde, my deerde dat de ghene die Latijn, Spaensch noch Walsch en connen, dese vrucht langher souden blijven dervende...* Numan s'évertue ensuite à démontrer que le petit livre de Louis de Grenade est éminemment propre à nous aider à atteindre ce but. Là où il y a beaucoup d'aveugles et où le chemin est étroit et dangereux, on ne peut se passer de guide; à plus forte raison, il en faut un dans les temps difficiles que nous traversons : *Ende waer sachen oyt meer blinde inde werelt (blinde segghe ick, die hun eyghen welvaert ende salicheyt versuymen ende veronachtsamen waer te nemen) dan daer tegenwoordich en zijn? Was oyt de liefde Godts ende des naesten meer verflaut? wasser oyt inde werelt meer boos-heydts, meer ongherechtheyts, meer valscheyts, meer bedrochs, meer woekerije, meer etinghe, meer hooverdije, meer onkvyscheyts, wellusticheyts ende andere ongoddelijcheyt, als daer heden s' daeghs is? Nochtans wy welen wel dat wy sterven moeten, eide eens van hier gaen voor den Rechterstoel van dien strengen Rechter, die niet alleen van boose wercken, maer oock van een ydel woordt sal rekeninghe heysschen. Maer overdencken wy dat? ghelooven wy dat? Certeyn het is dwoort Godts, dwoort der eewigher waerheit, daer en is geen oorsaecke om aen te twijfelen.* En lisant cette préface en entier, on sent que le *Spiegel der Menschen* et le *Striit des Gemoets* ont été pour Numan plus que de simples ouvrages de rhétorique, qu'il n'a pas été poète, mais moraliste avant tout; aussi sa prose est-elle bien supérieure à ses vers.

Numan doit avoir eu conscience de la position difficile où se trouvait la religion catholique dans les Pays-Bas vers la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, et, en chrétien sincère et convaincu, il estimait devoir faire ce qu'il pouvait pour y remédier. Dès lors il n'est pas étonnant qu'il ait cru utile de décrire les miracles qui avaient lieu à Montaigu, en Brabant : *Historie van de Miraculen die onlancx in grooten getale ghebeurt zyn, door die intercessie ende voorbidden van die H. Maegt Maria. Op een plaetse ghenoomt Scherpenhevel by de Stadt van Sichen in Brabant.* Bruxelles, R. Velpius, 1604. Une deuxième édition parut l'année suivante à Louvain, chez J.-B. Zangre, quoiqu'il y ait des exemplaires qui portent le millésime 1604, mais tous portent à la dernière page l'indication : *Tot Brussel, in de druckerye van Rutgeert Velpius. Anno M.D.C.V.* Une troisième, augmentée d'un supplément, parut en 1606, Bruxelles, R. Velpius ; des suppléments en 1614 et 1617 ; des traductions françaises, faites par Numan lui-même, en 1605 et 1613 ; une traduction du dernier supplément, par P. Varroy, en 1618 ; une traduction espagnole en 1606.

Il lui était tombé entre les mains, nous dit Numan dans sa préface, un petit livre fait par un méchant calviniste hollandais contre le culte voué à la Sainte-Vierge à Montaigu et où les ecclésiastiques catholiques étaient calomniés, les princes Albert et Isabelle insultés, les serviteurs de la Vierge raillés. Pour le réfuter, Numan entreprend de relater des miracles qu'il considérait comme indiscutables. Quelle que fût sa bonne foi, il faut reconnaître que sa naïveté et sa crédulité furent excessives pour son époque. Il l'a d'ailleurs senti lui-même : aux catholiques qui pourraient douter, soit par esprit de contradiction, soit par incrédulité, il conseille d'aller interroger les personnes qui ont été guéries à Montaigu ; il s'en trouve presque partout dans les Pays-Bas. Quant à ceux qui, par hasard, pourraient s'étonner de la nouveauté et du caractère extraordinaire des miracles, ou craindre qu'on pourrait profiter

de la simplicité des gens pour leur faire accroire des faussetés, Numan appelle leur attention sur le fait qu'il a fait procéder à des recherches au sujet de tous les miracles qui lui étaient rapportés, afin de connaître exactement toutes les circonstances ; l'état des malades avant et après le miracle ; les témoignages des autorités publiques, rapportés sous serment, de sorte qu'il n'a noté que ce qui, après enquête, a été reconnu authentique. Ceux qui demeureraient incrédules sont invités à aller voir les documents originaux confiés à la garde de l'archevêque de Malines. Enfin, Numan supplie tous ceux qui ont joui des bienfaits de la Vierge à Montaigu d'en faire communication à l'autorité ecclésiastique, qui la transmettra à l'archevêque. Cet appel semble avoir été écouté : la deuxième édition, qui suivit de près la première, était déjà notablement augmentée. La même année parut la première édition française, et en 1606 un premier supplément, dans les deux langues, réimprimé plus tard, et suivi de trois autres. Mais dans celui de 1614, Numan se plaint amèrement de la négligence de ceux qui ont bénéficié des grâces de la Vierge de Montaigu, et qui oublient d'en faire part, soit au curé de Montaigu ou à l'archevêque de Malines, soit à lui-même, de sorte que beaucoup de gens ont cru que les miracles avaient cessé.

L'ouvrage de Numan sur Montaigu a été utilisé dans l'opuscule anonyme, intitulé : *Abrégé des miracles, des grâces et merveilles avenues à l'intercession de la glorieuse vierge Marie honorée à Montaigu* (Bruxelles, Foppens, 1664), traduit en flamand et plusieurs fois réimprimé.

En décrivant les miracles de Montaigu, Numan n'avait pas seulement pour but de glorifier la religion catholique et d'affermir dans leur foi ceux qui y étaient restés fidèles ; il visait plus loin et espérait que des livres de ce genre étaient propres à ramener les hérétiques. A la fin, il s'adresse à ceux qui, « sous prétexte de suivre une religion réformée, ont quitté les chemins de leurs ancêtres, et cette route royale,

« par où tant de martyrs, de confesseurs, d'évêques, etc., ont passé ». Il les adjure de considérer la resplendissante clarté de l'Eglise catholique, de la comparer aux ténèbres où ils se trouvent et de se demander s'ils se trouvent bien dans la maison de Dieu. Il oppose l'ancienneté du catholicisme à la nouveauté du protestantisme et leur demande si ce qui a existé pendant tant de siècles peut être moins bon que des nouveautés. Dans l'Eglise catholique, les miracles sont les témoignages irrécusables de son authenticité; dans nulle autre religion Dieu n'en a accordé de pareils.

Un ton plus violent anime la publication suivante. En 1604, Juste Lipse avait publié sa *Diva Virgo Hallensis*, et l'on sait quelle sensation cet ouvrage de l'ancien professeur de Leyde, écrit dans un esprit franchement catholique, produisit à son apparition. Albert van Oosterwijck en publia une traduction néerlandaise : *I. Lipsii heylige maghet van Halle* (Delft, 1605), où il s'attacha à ridiculiser l'œuvre de Lipse. Numan en fut plus indigné que personne; il se mit au travail et publia une autre traduction, plus fidèle que celle de Van Oosterwijck : *Die Heylighen Maghet van Halle. Door Justus Lipsius Hare weldaden ende Mirakelen oordentlijck ende ghetrouwelijck beschreven. Ende nu onlanck wyl den Latyne int Nederlantsche overghesedt, door Philippus Numan, greffier der stadt van Bruessele* (Bruxelles, R. Velpius, 1607). Elle est précédée d'une ample préface, qui est une réfutation en règle de la préface du traducteur protestant; celui-ci n'est pas traité de « frère chrétien » cette fois, et Numan se montre ici nettement polémiste. Sa réfutation n'aura certainement pas persuadé son adversaire, quoiqu'il fit preuve des connaissances théologiques nécessaires, chose rare chez un laïque. Il faut même reconnaître qu'il a su trouver quelques phrases éloquentes, qui sortent de la banalité ordinaire, pour défendre l'honneur de la Vierge et de sa croyance. Une fois de plus, il tâche d'exposer l'importance qu'il faut accorder aux

miracles en fait de religion. Numan était tellement persuadé de ce dernier point, qu'en 1613 il publia une traduction française d'un traité d'Andreas de Soto : *Deux Dialogues traitans de la doctrine & matiere des miracles : ausquelz sont expliquez et esclaircyz doctement plusieurs doubtes et curieuses demandes sur ce subject. Par Reverend Pere en Dieu Fr. Andreas de Soto... Et n'agueres translatez d'Espagnol en François par Philippe Numan* (Bruxelles, R. Velpius et H. Antoine, 1613), suivie, l'année d'après, d'une traduction néerlandaise : *Twee T'samensprekingen behandelende de leeringe ende materie vanden mirakelen : in de welke worden wtgeleegt seer gheleerdelijck verscheyden twyffelen, ende curieuse vragen op dit stuck. Door den Eerweerdighen Vader in Gode Broeder Andreas de Soto... Ende onlanck overgheset wyter Spaensche tale int Franchois, ende daer naer int Nederlants, door Philips Numan* (Bruxelles, R. Velpius et H. Antoon, 1614). Il fit encore paraître une version flamande de la vie de sainte Catherine : *Het Leven vande seer heylighe Maghet Catherina van Senen. Nu onlanck overgheset wt den Latijne (van Raimond de Vineis...) in onse nederlantsche tale : Door Philips Numan van Bruessele* (Bruxelles, 1594; 2<sup>e</sup> édition, Bruxelles, J. Thimon, 1599; 3<sup>e</sup> édition, Anvers, 1638), et une traduction d'un petit livre de Bernardin de Balbano : *Theyligh Mysterie van die Gheesseinghe ons Heeren Jesu Christi. Ghestelt in seven Meditotien... Door den Eerw. Vadere B. Bernardin de Balbano... Overghestelt wtet Franchois in Nederduytsch, door Philips Numan* (Louvain, J. Maes, 1607; nouvelle édition, *ibid.*, 1611), auquel fait suite : *Een devoot Memoriael, van die heylighe Mysterien vander doot ende Passie ons Salichmakers ende verlossers Jesu Christi. Ghetrocken vuyt die gheestelijcke wercken vanden Eerweerdigen Vadere Fulvius Androtius vander Societeyt Jesu. Uuytt Franchois int Nederlants gestelt door Philips Numan greffier der stadt van Bruessele* (sans adresse). Son avis au lecteur est une exhortation à méditer les souffrances du Christ, et une plainte du peu de fer-

veur des chrétiens de son époque, qui se contentent d'approcher une fois l'an de la table du Seigneur. On y voit que Numan connaissait fort bien le langage et la terminologie du mysticisme catholique, vers lequel il penchait indubitablement. En somme, on peut dire que s'il n'a pas brillé au premier rang, il a tenu une place honorable au second; si on l'a traité d'homme médiocre, c'est parce qu'on n'a vu en lui que le poète, ce qu'il n'était pas et ce qu'il n'avait pas la prétention d'être. Défenseur du régime espagnol et de l'ancienne religion contre les rebelles et les protestants, sa place est marquée dans l'histoire de la littérature néerlandaise à côté de Jean David, de François Costerus et de Richard Verstegen.

Willem de Vreese.

Les ouvrages de Numan. — Fr. Sweertius, *Athenæ belgicae*, p. 646. — *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 4<sup>e</sup> série, t. XI, p. 706 et 709. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, t. II, p. 3, 42, 48. — W. Rogghé, dans le *Nederlandsch museum*, 1888, t. I, p. 65 et s. — *Bibliotheca belgica*, 4<sup>e</sup> série, v<sup>o</sup> Numan. — G. Kalff, *Geschiedenis der nederlandsche letterkunde in de 16<sup>e</sup> eeuw*, t. II, p. 16 et 22.

**NUNNEZ** (*Alvares*). Voir **NONNIUS**.

**NUTIUS** (*Martin*), imprimeur, né à Meere, village de la province actuelle d'Anvers, près de Hoogstraten, en 1515, d'après ce qu'affirme Frédéric Verachter. Il vint jeune encore à Anvers et se fit agréer comme maître imprimeur dans la corporation de Saint-Luc en 1540, sous le nom de Martin Vermeeren. Le 31 décembre 1544, il fut reçu bourgeois d'Anvers sous le nom de Martin Nuyts, fils de Jean. Il épousa Marie Borrewater et mourut en 1558. Son nom de famille était donc Nuyts, qu'il latinisa en Nutius; le nom de Vermeeren et celui de Meranus, dont il se servit également, sont dérivés du nom de son village natal. Il publia son premier livre en 1540, sous le nom de Martinus Meranus; en 1541, il imprime sous le nom de Martin Vermeere; en 1544, sous celui de Martino Nucio ou de Martinus Nutius, que, depuis lors, il employa exclusivement. Il imprima un certain nombre de livres d'usage cou-

rant et sans grande importance, et se fit surtout remarquer par la quantité de livres espagnols qui sortirent de ses presses. En 1541, il habitait au Poids-de-fer, à l'enseigne de Saint-Jacques (*In Sint Jacob, naest die Gulden panne, op die pleyne van de Iseren waghe*); en 1543, il a changé de domicile et d'enseigne et habite hors la Camerpoorte, à la Licorne d'or (*buyten die Camerpoorte in den Gulden Eenhoren*); en 1544, il loge à l'enseigne du Renard; en 1546, il transfère son officine à la Corte Camerstræet, aux deux Cigognes (*in de twee Oeycaerts*). Ce sont ces deux oiseaux qui, à partir de 1546, figurent dans sa marque typographique et dans celle de ses successeurs. D'abord, ils sont représentés volant en l'air, le mâle apportant un poisson à la femelle; à compter de 1550, la marque figure le mâle apportant le poisson à la femelle, couchant sur le nid; à partir de 1552, une anguille remplace le poisson qu'on y voyait antérieurement. La devise qui entoure cet emblème est : *Pietas homini tutissima virtus*.

**PHILIPPE NUTIUS**. Après la mort de Martin Nutius, en 1558, sa veuve continue les affaires et imprime sous son nom (Vidua Martini Nutii — Biuda de Martin Nucio) jusqu'en 1564, époque à laquelle son fils Philippe entra dans les affaires. Philippe naquit en 1543; il épousa Claire Manteaux; il prit la direction de l'officine paternelle en 1564 et signa les publications; mais pendant plusieurs années, sa mère reste intéressée dans les affaires. Le 28 juillet 1570, Jean Verwithaghen, remplaçant Christophe Plantin, lui délivre le certificat exigé pour exercer son art. Il constate que Philippe Nutius, fils de feu Martin Nuyts, avait exhibé ses lettres d'admission au métier, datées du 15 septembre 1564, ainsi que ses lettres d'attestation de bonne renommée et de vie catholique. Philippe Nutius déclare n'avoir jamais appris le métier, mais gouverner ses compagnons par l'usage qu'il en avait du vivant de son père; il connaissait le latin, le fran-

çais, l'espagnol, le flamand, l'italien et quelque peu l'allemand. Le premier livre imprimé par lui que nous connaissons date de 1566; il fut reçu maître dans la corporation de Saint-Luc en 1574; il mourut en 1586 et fut enterré le 27 mars de cette année. Philippe Nutius étendit les affaires de son père et entreprit des publications beaucoup plus importantes. Il fut continuellement en relation avec Plantin, dont il acquit à diverses reprises de grandes quantités de livres liturgiques. En 1573, il s'associa avec lui et avec les héritiers de Jean Steelsius pour publier le droit canon en trois volumes in-folio, édition qui porte sur le titre une superbe marque, où les emblèmes des trois imprimeurs sont réunis dans un même écusson. En 1575, il imprime, en six volumes in-folio, les *Pandectes du droit civil*, dont il céda une partie à Plantin, lequel mit son adresse sur les volumes ainsi obtenus.

MARTIN NUTIUS II. En 1579, Philippe Nutius, tout en continuant à signer seul les publications de l'officine, s'associa son frère Martin; ils dirigèrent ensemble l'officine jusqu'à la mort du premier. Après ce décès, Martin, deuxième du nom, géra seul les affaires. Il était né en 1553, fut reçu maître libraire dans la corporation de Saint-Luc en 1587, épousa, le 23 avril 1589, Anna Templaers, et mourut le 18 mars 1608. Trois jours après, Balthasar Moretus écrivit au père Antoine Bergaigne : « Aujourd'hui est enterré mon cousin et confrère Martin Nutius, un homme plein de santé, comme Votre Révérence le sait; il fut enlevé par un catarrhe au bout de deux jours ». Martin II fut un éditeur très fertile en publications de diverses sortes, mais la plupart sans importance exceptionnelle. Comme son père, il imprima plusieurs livres espagnols; une de ses éditions les plus remarquables et les plus belles sont les *Evangelicæ Historia* de Hieronymus Natalis. Après la mort de Martin Nutius II, l'imprimerie fut continuée pour compte de ses enfants :

Martin, né en 1594; Marie, née en 1601; Michel, né en 1603, et Jean-Baptiste, né en 1606. Ils imprimèrent d'abord sous l'adresse « les Héritiers de Martin Nutius »; de 1614 à 1618, Jean Meursius les assista, et leurs livres portent la mention « de l'officine de « Martin Nutius et de Jean Meursius », ou bien « Chez les héritiers de Martin Nutius et Jean van Meurs ». De 1618 à 1623, ils impriment sous les adresses : « Héritiers de Martin Nutius », « Fils de Martin Nutius », « Martin Nutius et frères ».

MARTIN NUTIUS III, l'aîné des fils de Martin II, épousa, le 24 novembre 1618, Catherine Galle, fille du graveur Théodore et de Catherine Moerentorf, puis, le 29 avril 1635, Catherine Galle, fille de Michel. Il fut reçu maître dans la corporation de Saint-Luc en 1613; à partir de 1623, il imprima sous son nom seul. Il mourut en 1638. Ses héritiers firent encore paraître un livre en 1639 : *Commentarius in quatuor Evangelia*, par Corneille a Lapide. C'était l'avant-dernier volume du vaste ouvrage, les Commentaires de Corneille a Lapide sur les Saintes Ecritures, dont Martin Nutius avec ses frères avait publié, en 1621 et en 1622, les deux premiers volumes. Il continua seul à éditer l'ouvrage à partir de 1623; ses héritiers publièrent le dixième volume en 1639, et le onzième et dernier parut chez Jean van Meurs en 1643. Avec Martin III, l'officine des Nutius cessa d'exister, elle avait duré exactement cent ans; à sa tête, trois générations s'étaient succédées.

Jusqu'à la fin de son existence, l'officine des Nutius occupa un rang fort honorable parmi celles des imprimeurs-éditeurs d'Anvers. Son dernier représentant ne fut pas moins actif que ses prédécesseurs; il publia beaucoup de livres scolaires et de livres de dévotion; le grand ouvrage de Corneille a Lapide, que nous venons de mentionner, fut le travail le plus important qu'il entreprit.

Balthasar Moretus, en annonçant, le 15 novembre 1638, la mort de son cousin Martin Nutius à Balthasar Bellere,

libraire à Douai, l'avertit que, du consentement des tuteurs des enfants mineurs du premier et du second lit, les livres appartenant à la mortuaire seront publiquement vendus le 1<sup>er</sup> décembre suivant, à l'exception des livres scolaires, que Jean van Meurs avait repris en bloc. Il le pria de prendre chez lui Martin, le fils aîné du défunt, pour lui apprendre le français et le commerce de la librairie. Le 23 novembre suivant, Balthasar Bellere, tout en regrettant que par la mort de Martin Nutius une des plus anciennes officines d'Anvers s'éteignît, et en prévoyant que bientôt aucune des célèbres maisons de cette ville n'existerait plus, répondit par un refus, et le jeune homme qu'on lui avait recommandé quitta la carrière de ses ancêtres.

Max Rooses.

Archives du musée Plantin-Moretus. — Ibid. Notes manuscrites de Frédéric Veracher. — Chev. G. van Havre, *les Marques des imprimeurs et libraires anversoises*. — Ph. Rombouts, *Certificats délivrés aux imprimeurs des Pays-Bas par Christophe Plantin*.

**NUTIUS** (*Philippe*), ou NUYTS, théologien, fils de Martin Nuyts et d'Anne Templaers, né à Anvers, le 8 mars 1597, mort à Malines, le 17 avril 1661. Il entra dans la Compagnie de Jésus le 12 février 1613. Après avoir enseigné les mathématiques à Prague et à Madrid, il revint en Belgique, où il professa la théologie et l'écriture sainte. Il se livra ensuite au ministère de la chaire. Il fut choisi comme aumônier par le comte de Feria, général des troupes espagnoles et commandant de la citadelle d'Anvers. Les fatigues de son apostolat au milieu des camps pendant plusieurs années lui causèrent de graves infirmités. En 1652, il s'était rendu à la cour de Stockholm pour tenter de convertir la reine Christine de Suède à la religion catholique. On a de lui : 1. *Voor-bode afghesonden met een deel leughenen ende vervalschte Schrifturen, by ghebrocht pag. 38 en 39 in het ghebouw des Pausdoms van Jacobus Triglandius Bedienaer des Woordts, etc., inde ghemeynte tot Amsterdam. Ende aen-gheteckent door eenen lief-hebber der*

*Waerheydt A. B.* Anvers, J. Cnobbaert, 1634; in-8°, 48 p. C'est l'ouvrage désigné par le P. Sotwel, sous le titre de *Demonstratio errorum Triglandii de Pontificatu*. — 2. *Refutatio errorum ejusdem*. Anvers, J. Cnobbaert, 1635 (en flamand). — 3. *Triglandius in sacco Antverpiæ*. Anvers, J. Cnobbaert, 1635 (id.). — 4. *Wederlegginghe van het kort ende slecht Bescheydt, daer Jacobus Triglandius ghewesen Predikant tot Amsterdam, ende nu Leeraer van de Ghereformeerde Godheyt tot Leyden, den Antwerpischen voorbode mede mynt te paeyen. Waer inne de vervalschte schrifturen, ende onryme argumenten Triglandio overtuyght worden; den texte van de Vulgata Gen. 3, v. 15, verdedight : ende Triglandii ontrouwe verkeertheyt, ende der Catholycken oprechticheyt klaerlyck bewesen door een Liefhebber der Waerheydt A. B.* Anvers, J. Cnobbaert, 1635; in-8°, 168 p. — 5. *Lettre au P. Goswin Nickel, général de la compagnie*, datée d'Anvers, 20 juin 1652 (Nutius y donne la relation de son voyage en<sup>5</sup> Suède). *Billet à la reine Christine*. Ces deux pièces sont insérées dans l'opuscule : *Philippe Nutius à la cour de Suède, par C. J. N.* Bruxelles, Vandereydt, 1856; in-8°, 36 p.

Émile van Arenbergh.

Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. V, col. 1881. — *Philippe Nutius à la cour de Suède, par C.-J. N.* (Bruxelles, Vandereydt, 1856; in-8°). — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*.

**NUTZENUS** (*Sébastien-Auguste*). Voir NEUSEN (*Sébastien-Auguste DE*).

**NUYSEN** (*Robert-Colin VAN*), peintre. Voir NOLE (*DE*).

**NUYTS** (*David*), né à Anvers en 1568, mort à La Haye, le 24 septembre 1631. Le souvenir de ce grand philanthrope survit dans un remarquable portrait gravé par Jonas Suyderhoef, sur la commande des aumôniers de la ville de Leyde, en 1645. Les sources anversoises ne nous livrent sur Nuyts aucun renseignement. Peut-être sa famille avait-elle émigré bientôt après sa nais-

sance. M<sup>r</sup> Frédéric Muller le dit administrateur de la Compagnie des Indes. Par testament en date du 13 avril 1631, David Nuyts lègue une somme de 176,300 florins aux indigents de Dordrecht, Haarlem, Delft, Leyde, Gouda, Gorinchem, Schoonhoven, Schiedam, La Brielle, Alkmaar, Hoorn, Purmerend, Middelbourg, La Haye. La ville de Leyde ayant été très favorisée par le legs, on s'explique l'initiative qu'elle prit de faire graver le portrait, au bas duquel le grand poète Jacques Cats inscrivit les vers suivants :

*Op het afbeeld van Sr David Nuyts.*

Dit beelt wordt hier vertoon niet om syn deflich  
 Oock niet vermits de man veel boucken heeft ge-  
 Maer om een hooger deucht, dat is syn milde gunst  
 Die by Godt beter is als oock de beste kunst :  
 En gunst met daet verselt, die aen den naeckten  
 Oock gansche landen deur, de leden kan verwer-  
 Want vont men over al veel lieden syns gelyck  
 Al wie nu schamel is, die waer in hasten ryck.

Pour des motifs que nous ignorons, ces vers disparurent à un tirage subséquent, pour faire place à ces autres, sans doute plus propres, dans la pensée des administrateurs, à provoquer de nouvelles largesses :

Hier ziet gy David Nuyts gedaen als nae het leven  
 Int copen wel gesneen en nae de konst geschreven  
 Oodat dees schildery een spiegel soude syn  
 Aen ryckdoms overvloed, om tegen commers pyn  
 Mildadigh haer behulp aen armen te bewysen  
 En d'hongerighe maech te voeden en te spysen  
 Dan hield de clachten op, dan waer het suchten aff,  
 Dat ons den hemel noch so veele Nuytsen gaff.

Le portrait de David Nuyts, et surtout celui de sa femme Marguerite, également de Suyderhoef, sont de la plus haute rareté.

Henri Hymans.

J. Wussin, *Jonas Suyderhoef*, édition française, annotée par H. Hymans (Bruxelles, 1862).

**NUYTS** (*Gilles*), peintre anversois, inscrit à la gilde de Saint-Luc parmi les maîtres en l'année 1551 et, comme tel, recevant des élèves. Doyen en 1564 et 1565, il semble avoir été encore en vie en 1579.

Henri Hymans.

Rombouts et Van Lerius, *les Liggersen et autres archives historiques de la gilde anversoise de Saint-Luc*.

**NUYTS** (*Martin*). Voir NUTIUS.

**NUYTS** (*Philippe*). Voir NUTIUS.

**NUZENUS** (*Sébastien-Auguste*). Voir NEUSEN (*Sébastien-Auguste DE*).

\***NYMMEGEN** (*Jean VAN*), alias JEAN VAN VLIERDEN, orfèvre, graveur de sceaux et de monnaies, naquit, selon toute apparence, à Nimègue vers 1450. On ignore le lieu et la date de sa mort. Il était établi à Anvers, lorsque son talent le fit remarquer et choisir pour tailleur des coins de la monnaie de Malines d'abord, des monnaies d'Anvers et de Malines ensuite (1488). Cette place lui fut successivement confirmée par Philippe le Beau, le 13 août 1496 et par l'empereur Maximilien, au nom de son petit-fils l'archiduc Charles, le 8 février 1508. Il exécuta, en 1490, les matrices de différentes monnaies pour les ateliers de Brabant, de Gueldre et de Hollande, travail qui lui fut payé la somme de 12 livres de gros. Le 30 avril 1497, des lettres patentes adjoignaient aux charges qu'il avait déjà celle de tailleur des coins de la monnaie de Namur, qu'il résigna quelques mois plus tard en faveur d'un certain Corneille Plum. En 1500, il grava un grand nombre de coins pour la monnaie de Maestricht, et il fit, en 1512, 1515, 1520 et 1524, des livraisons de vaisselle d'or et d'argent à la cour. De ces ouvrages de pure orfèvrerie, il ne nous est rien resté; mais nous avons des empreintes de sceaux gravés par lui qui témoignent de sa grande habileté. Plusieurs des nouveaux sceaux qui remplacèrent, lors de la majorité de Philippe le Beau, ceux aux armes et à la figure de Maximilien son père, furent gravés de la main de Van Nymmegen. Il fit un signet ou petit sceau d'or pour le conseil des finances, en 1495, un cachet d'argent armorié pour la chambre des comptes de Brabant, un grand sceau et son contre-sceau pour la chancellerie du même duché, en 1499. Cette dernière pièce est un vrai chef-d'œuvre, qui fut payé à son auteur 317 livres 11 sous 6 deniers. Il est vrai de dire que dans

la somme payée étaient compris la façon, le métal (de l'argent) et la boîte servant à enfermer les cachets. Ce sceau, que donne Vredius dans son ouvrage *Sigilla comitum Flandriæ*, p. 135, nous représente Philippe le Beau armé de toutes pièces, monté sur son cheval de bataille, et tenant l'épée de la main droite. Son destrier est couvert d'une housse magnifique, dont la bordure porte la devise *Qui vouldra*, et le terrain sur lequel chevauche l'archiduc est parsemé de fleurs, parmi lesquelles courent deux lévriers. Un écusson, couronné à cinq alérions, occupe le champ du sceau, autour duquel se lit la légende énumérant les divers titres du prince : *S. Phi. dei. gra. archiducis Austr. ducis Burgundie. Lothar. Brab. Stirie. Carithie. Carniole*, etc. Le contre-sceau, de beaucoup moindre importance, ne se compose que d'un écusson couronné et écartelé de Lothier, de Brabant, de Limbourg et du Saint-Empire, portant en cœur un petit écu à l'aigle impériale. La légende circulaire : *Contr (a) sigillum in Bra (bant) ia*, est inscrite sur une banderole. En 1506, lorsque Philippe hérita des royaumes de Castille, de Léon, etc., Van Nymmegen grava deux matrices en argent, aux armes de Castille et d'Autriche, un moule de laiton, dans lequel se devaient couler des sceaux de plomb à employer en Castille, et un grand sceau d'argent, du poids de dix onces, aux armes du duché de Gueldre. Il fabriqua ensuite un sceau provisoire, aux armes de son prince, pour le grand conseil de Malines, et deux autres cachets pour l'archiduc Charles (plus tard Charles-Quint), l'un à l'usage de la grande chancellerie, l'autre de la chancellerie de Brabant. Les coins de diverses monnaies sorties des ateliers de Malines et d'Anvers sont également dus à son burin. Il faut citer d'abord : le demi-noble d'or et les pièces de trois et de six sols d'argent forgés à Malines ; puis, pour ce qui concerne l'atelier anversoïis, le double et le simple florin au saint André, en or, le double gros et les subdivisions en argent, les pièces de quatre et de deux mites de Flandre en billon, frappés pendant la

minorité de Philippe le Beau ; le florin Philippus et la toison d'or, la toison, le double et le simple sol d'argent, frappés sous le règne de Philippe seul jusqu'à son avènement au trône de Castille ; le florin Philippus et la toison d'or, la toison, le réal, le double, le simple et le demi-sol, la pièce de six mites en argent, la pièce de deux mites de Flandre en billon, frappés après son couronnement. Pendant la minorité de Charles-Quint, Van Nymmegen grava encore les coins du florin Philippus et de la toison d'or, de la toison, du double, du simple, du demi-sou et de la pièce de six mites d'argent, des pièces de six, de quatre et de deux mites de Brabant. Après l'élévation du même prince au trône de Castille, il fit les carrés de la toison et du florin Philippus d'or, de la toison, du double sol, du sol et de la pièce de six mites d'argent. Enfin, quand Charles-Quint parvint à l'empire, il grava les fers dont on se servit pour frapper la toison et le florin Philippus d'or, le demi-sou et la pièce de six mites d'argent. Les dessins de la plupart de ces monnaies, Van Nymmegen les imagina et les exécuta lui-même. Pour clore la liste de ses œuvres, il faut mentionner deux jetons pour le conseil des finances, que l'on frappa à Anvers en 1510 et 1513. Cité dans les documents jusqu'en 1520, notre artiste est présumé n'avoir plus été en charge après cette année.

Fréd. Alvin.

Pinchart, *Recherches sur la vie et les travaux des graveurs de médailles.*

**NYPELS** (*Dominique-Hubert*), homme de guerre, frère de Lambert (voir col. 28), né à Maestricht, le 25 septembre 1790, mort à Paris, le 22 décembre 1873. Il commença sa carrière militaire en France, le 1<sup>er</sup> mars 1813, comme garde d'honneur au 2<sup>e</sup> régiment. Après avoir occupé successivement tous les grades inférieurs, il fut nommé sous-lieutenant le 20 octobre de la même année. Promu capitaine de cavalerie le 1<sup>er</sup> juillet 1814, il passa le même jour fourrier à la 2<sup>e</sup> compagnie de mousquetaires ; devint chef d'escadron (major) au 8<sup>e</sup> régiment de



dragons, le 17 novembre suivant, et désigné pour rester à ce corps; lieutenant-colonel au 2<sup>e</sup> régiment de cuirassiers de la garde royale le 3 juin 1828, il fut mis en disponibilité, par suite du licenciement des corps de la garde, le 1<sup>er</sup> octobre suivant. Nypels, qui prit part à la campagne de Saxe et à celle de 1814 en Allemagne, avait eu l'honneur d'être mis à l'ordre du jour de la grande armée pour sa vaillance et sa bravoure aux batailles de Leipzig et de Hanau, ainsi que dans les différentes sorties de la garnison de Mayence. La croix de chevalier de la Légion d'honneur fut la récompense de sa valeureuse conduite.

Lorsqu'en 1830 éclata la Révolution belge, Nypels fut admis dans l'armée nationale comme volontaire, à l'état-major du commandant en chef des troupes. Promu colonel d'état-major, le 31 janvier 1831, il fut successivement nommé chef de la division du personnel au commissariat de la guerre, le 8 février 1831; commandant d'une brigade de gardes civiques mobilisées, le 6 août suivant; commandant de la 2<sup>e</sup> brigade de la 3<sup>e</sup> division d'infanterie, le 20 du même mois; général-major commandant la 2<sup>e</sup> brigade de la 1<sup>re</sup> division d'infanterie, le 16 octobre de la même année; directeur du personnel au ministère de la guerre, le 7 octobre 1832; inspecteur général des régiments de réserve et aide-de-camp du roi, le 16 août 1836. Déchargé de ces dernières fonctions, il fut mis en non-activité, le 19 juin 1842, puis en disponibilité, le 5 mai 1844. Placé à la section de réserve et appelé au commandement de la province de Hainaut, le 20 juillet, il fut admis à la pension de retraite avec le grade de lieutenant général honoraire, le 6 octobre 1848.

Dominique-Hubert Nypels était officier de l'ordre de Léopold, décoré de la Croix commémorative, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre de Saint-François d'Avise et décoré de la médaille de Sainte-Hélène.

Général Frédéric Bernaert.

*Annuaire militaire.* — Veldekens, le *Livre d'or.* — De La Royère, le *Pantheon militaire.*

**NYPELS** (*Jean-Servais-Guillaume*), criminaliste, né à Maestricht, le 3 juillet 1804, mort à Liège, le 5 mars 1886. Il fit à Louvain de bonnes et solides études juridiques, surtout en droit romain et en droit criminel, soutint sa thèse, le 26 juillet 1828 (*Dissertatio historico-juridica de delictis recidivis*) et fut proclamé docteur *summa cum laude*. Le 16 octobre 1830, il fut nommé, par le gouvernement provisoire, substitut du procureur du roi à Mons. Le 24 février 1831, il fut attaché, en qualité de juge, au tribunal de Tongres, et, le 29 juin 1833, il rentra dans la magistrature debout comme substitut du procureur du roi à Namur.

Par ses goûts, par son éducation, par ses tendances littéraires et scientifiques, Nypels se sentait appelé à la carrière du professorat, et, dès 1833, il sollicita une place dans l'enseignement supérieur. Un arrêté royal, en date du 31 décembre 1835, le nomma professeur extraordinaire à la Faculté de droit de l'université de Liège. En 1849, il fut autorisé à donner un cours de droit criminel, et, lors de la retraite du professeur Destriveaux, titulaire de ce cours, il fut appelé à la chaire de droit pénal et d'instruction criminelle, qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il avait été nommé recteur pour les années académiques 1852-1853 à 1854-1855, et c'est en qualité de recteur de l'université qu'il prononça ses discours sur *le Système répressif du code pénal belge* et sur *les Ordonnances criminelles de Philippe II*.

Esprit juste et mesuré, il avait su discerner de bonne heure sa voie et choisir la tâche qui convenait le mieux à son talent et à ses aptitudes. Sa dissertation inaugurale *De delictis recidivis*, écrite en 1828, est son premier essai dans la carrière de criminaliste. Ses leçons à l'université de Liège, continuées pendant plus d'un demi-siècle, eurent pour objet principal le droit pénal et l'instruction criminelle. Ses travaux d'exégèse, d'histoire du droit et de législation comparée nous le montrent toujours fidèle à sa science de prédilection. Et lorsqu'il fut appelé à apporter à la

réforme du droit pénal et de l'instruction criminelle le tribut de sa science et de son expérience, non seulement il prit une part importante à l'élaboration du droit nouveau, mais il voua sa verte jeunesse à l'interprétation législative et doctrinale du code de 1867. Les travaux de Nypels comme professeur, comme publiciste, comme légiste, ont été consacrés presque tous à la science et à la législation criminelles, et sa carrière présente cette unité de dessein, cette constance d'efforts, cette patience persévérante, qui assurent le succès. Nypels s'occupait peu, dans ses leçons, des théories philosophiques sur le droit de punir, qui touchent par leur nature aux questions les plus élevées et les plus ardues de la morale et du droit naturel, et ne peuvent être approfondies dans un cours élémentaire de droit pénal. Il s'attachait surtout à l'interprétation du droit pénal existant, en l'éclairant des lumières de la doctrine, de la jurisprudence et de l'histoire, et il apportait à l'accomplissement de cette tâche les qualités précieuses qui distinguent ses écrits, un jugement sûr et un sens pratique exquis, servis par une vaste érudition et par un langage juridique d'une justesse irréprochable; et puis une bienveillance, une franchise, une familiarité digne et cordiale, qui le faisaient aimer de ses élèves.

Son enseignement, comme ses écrits, s'inspirait d'ailleurs des sentiments généreux d'humanité et de commisération pour les coupables, sentiments qui font honneur à notre temps, et qu'il trouvait au fond de son cœur. Sans méconnaître les exigences de la justice, il voulait un système pénal qui favorisât le retour au bien, l'amendement des condamnés, et s'il lui est arrivé peut-être dans la conciliation de ces principes de dépasser quelque peu les limites du vrai, c'était, à coup sûr, par excès d'indulgence et non pas par excès de sévérité.

Il rejetait avec raison le système d'intimidation à outrance du code de 1810, qui voit avant tout dans le délinquant un homme *dangereux*, à détourner du crime par la terreur, et non pas un *cou-*

*pable*, à punir suivant qu'il le mérite, subordonnant ainsi la justice à l'utilité publique, au lieu de subordonner l'utilité publique à la justice.

Dans la controverse retentissante sur la peine de mort, il s'abstenait de l'exagération et du ton déclamatoire, pour lesquels il a toujours montré une vive et franche antipathie. A l'exemple de Rossi, il avait soin de distinguer la question de justice et la question politique, et sans contester en principe le droit de l'autorité souveraine d'infliger la peine capitale en certains cas, sans prétendre jamais que l'application de la peine de mort fût un *assassinat juridique*, il se prononçait pour l'abolition de cette peine en Belgique, ne la croyant ni nécessaire ni utile dans notre état social; il appelait en outre de ses vœux le jour où, grâce au progrès des mœurs, la peine de mort disparaîtrait de la législation de tous les peuples, pour être remplacée par l'emprisonnement, « cette peine par excellence des peuples civilisés », comme l'appelle Rossi.

Trois œuvres considérables, parmi beaucoup d'autres moins importantes, furent le fruit de ses laborieuses recherches: la *Théorie du code pénal d'Ad. Chauveau et F. Hélie*, annotée et augmentée par Nypels; sa *Législation criminelle de la Belgique* et son *Code pénal belge interprété*. Son édition de Chauveau et Hélie est une œuvre d'érudition patiente et infatigable; non seulement elle rend compte de la doctrine et de la jurisprudence en France et en Belgique, en y ajoutant de nombreuses annotations originales, mais elle renvoie en outre aux ouvrages des meilleurs criminalistes néerlandais, allemands et italiens.

Nypels y joint une histoire de la législation pénale française, depuis le premier code de 1791 jusqu'à celui de 1810, et il rend compte des dérogations et modifications faites à l'œuvre impériale en France, en Néerlande et en Belgique.

Abordant ensuite le terrain de la législation comparée, il fait la traduction française du nouveau code pénal de la Prusse et de celui de l'Italie. Enfin, dans une très savante bibliographie

générale du droit criminel, il donne des renseignements précieux sur ce que les Allemands appellent la *littérature* de la science, et sur la biographie des grands criminalistes.

Au surplus, deux éditions belges, une édition néerlandaise, une traduction en italien, témoignent du succès obtenu par cette utile publication.

Ainsi préparé par l'étude approfondie de l'histoire du droit et de la législation comparée, Nypels fut appelé à prendre part à une œuvre des plus importantes : la réforme de la législation criminelle de son pays. Dès 1841, le gouvernement le chargea de se rendre en Allemagne « avec mission d'y étudier tout ce qui a rapport à la question de revision de la législation pénale ». En 1848, il fut nommé membre de la commission instituée pour rédiger un projet de revision du code pénal de 1810. Le besoin d'une réforme du code pénal de 1810 s'était fait sentir depuis longtemps dans les divers pays soumis à son empire. Des publicistes et des criminalistes éminents avaient signalé depuis longtemps les erreurs de principe qu'il contient et l'excessive sévérité qui le caractérise.

Nypels, lui-même, s'exprime ainsi sur l'esprit du code nouveau à l'élaboration duquel il a pris part. « Un principe nouveau, l'amendement des condamnés, préside désormais à la confection des lois pénales chez tous les peuples civilisés. La société ne punit plus comme autrefois pour se venger ou pour intimider par l'appareil des supplices. Une mission plus noble et plus difficile lui est imposée, elle doit chercher à réformer. Les peines qu'elle édicte doivent servir, non seulement à l'expiation, mais aussi à l'amélioration morale du condamné. L'application de cette doctrine nouvelle constitue la réforme fondamentale réalisée par le nouveau code. Elle exigeait une modification radicale du système pénal du code de 1810, notamment la suppression de toutes les peines incompatibles avec le régime pénitentiaire, la flétrissure, le carcan, la dégradation

« civique, etc., en un mot toutes les peines dites *infamantes* ».

Ces peines écartées, il n'en reste que trois : la mort, l'emprisonnement dans le sens étendu, et l'amende, qui, appliquée avec mesure et discernement, réunit toutes les qualités désirables dans les peines. Ces trois peines constituent tout le système du code pénal belge de 1867. Le but essentiel de la justice pénale, but qu'elle atteint toujours, ce n'est pas l'amendement, ce n'est pas l'exemple, mais c'est le maintien de l'autorité de la loi et de ses prescriptions sur les volontés qui lui sont soumises et qui ne peuvent prévaloir contre elle. Outre ce but essentiel toujours atteint, la peine produit des résultats accidentels. Elle peut amender le coupable, elle peut devenir un exemple salutaire pour tous.

Le code pénal de 1810 avait trop souvent méconnu ces principes et il fallait les faire pénétrer dans le nouveau code ; à cet effet, réformer surtout le système général des peines, les dispositions concernant la tentative, la complicité, la récidive et le système des causes de justification, des excuses et des circonstances atténuantes ; œuvre difficile et laborieuse qui, commencée en 1848, ne fut terminée qu'en 1867. Elle donna naissance à des travaux préparatoires, que Mittermaier a appelés *magnifiques*, et à des discussions législatives souvent renouvelées et presque toujours intéressantes et instructives.

Nypels en prit occasion pour composer ses quatre volumes de *Législation criminelle de la Belgique*, sorte de genèse du code pénal de 1867 : texte du projet primitif du gouvernement, amendements proposés par la commission de la Chambre des représentants, Exposés des motifs du professeur Haus, rapports faits au nom de la commission de la Chambre, texte adopté par la Chambre avec les amendements proposés par la commission du Sénat, discussions du Sénat, rapports faits à la Chambre sur les amendements du Sénat, discussions à la Chambre sur ces amendements, rapports faits au Sénat sur les amendements introduits par la Chambre, discussions au

Sénat de ces amendements; tous ces documents, appartenant à une période de dix-neuf ans et éparpillés dans la collection des *Annales parlementaires*, furent réunis et mis en ordre par Nypels de manière à pouvoir être consultés sans peine et avec fruit par tous ceux qui s'occupent du droit pénal belge. L'ouvrage de Nypels est le commentaire législatif du nouveau code et des lois pénales spéciales qui en forment le complément, en même temps qu'un « monument de la « législation pénale parlementaire telle « qu'elle s'est faite vers le milieu de notre « siècle. L'Allemagne envie à la Bel- « gique un pareil ouvrage », disait Von Holtzendorff dans une lettre à Nypels.

La *Législation criminelle de la Belgique* fut suivie bientôt d'un ouvrage plus important encore : *le Code pénal belge interprété*. Nypels, avec cette modestie vraie et cet oubli de lui-même, qui sont des traits de son noble caractère, a dit dans l'avant-propos de ce livre : « Ceci n'est pas un commentaire « approfondi du code. Ce sont de simples « notes explicatives du texte, écrites « principalement au point de vue de la « pratique ».

Nypels n'a pas seulement pris part à l'élaboration du code pénal de 1867. Un arrêté royal du 5 mars 1850 le nomma membre de la commission chargée de rédiger un projet de revision du code d'instruction criminelle. Il y eut pour collègues Stas et De Cuyper, de la cour de cassation; de Bavay, procureur général; Kaieman, conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, et Haus, professeur à l'université de Gand. La commission chargea spécialement Nypels de préparer les avant-projets et de faire les Exposés des motifs sur les parties adoptées. C'est à ce titre qu'il rédigea l'avant-projet et le rapport de la commission de revision qui ont préparé la loi du 20 avril 1874, relative à la détention préventive, loi si conforme à nos vieilles traditions nationales en matière de liberté individuelle, méconnues, comme on sait, par la Révolution et par l'Empire. L'honneur de cette réforme revient en grande partie à Ny-

els. « Je répare ici, » a dit M<sup>r</sup> De Landtsheere, ministre de la justice, « et « je répare bien volontiers un oubli que « j'ai commis dans l'Exposé des motifs. « Le projet, dans le plus grand nombre « de ses dispositions, n'est pas mon « œuvre. Il est l'œuvre de la commis- « sion instituée pour la revision du code « d'instruction criminelle. Le savant « professeur Nypels a bien voulu me « communiquer par anticipation les « rapports qu'il a préparés à l'appui du « texte qui a déjà été publié. C'est sur « ces travaux préparatoires que j'ai moi- « même rédigé le projet qui est en ce « moment soumis à la Chambre (1) ».

Sans trop chercher les honneurs, les distinctions scientifiques et les éloges, Nypels les trouva par surcroît. Il fut nommé chevalier de l'ordre de Léopold en 1851, officier en 1865, commandeur en 1875 et grand officier en 1885. Il était chevalier de l'ordre du Lion néerlandais (1875) et commandeur de l'ordre de la Couronne de chêne des Pays-Bas (1872). Il fut élu correspondant de la classe des lettres de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique en 1869, membre titulaire en 1872, directeur en 1880. Il était affilié en outre à d'autres sociétés savantes : à l'Académie de législation de Toulouse (1852), au Provinciaal Utrechtsche Genootschap (1856), à l'Oudheidkundig Genootschap van het hertogdom Limburg (1864), à la Société belge de géographie (1879), à la Société de législation comparée de Paris (1878), à l'Associazione dei benemeriti italiani (1884), à la Société des lettres et des arts du Hainaut, etc.

Ch. Loomans.

*Annuaire de l'Académie royale, 1888, p. 349.*

**NYPELS** (*Lambert-Pierre-Antoine-André-Servais*), homme de guerre, né à Maestricht, le 24 juin 1783, mort à Bruxelles, le 22 août 1851. Il entra dans l'armée française à l'âge de dix-huit ans comme sergent de la légion franche, fit ses premières armes en Italie et obtint le brevet de sous-lieutenant, le 24 mai

(1) Ch. des représ., 17 mars 1874.

1801. Il s'embarqua, en 1804, sur la flottille que Napoléon avait organisée pour porter une armée en Angleterre. Ce projet d'invasion abandonné, Nypels fut dirigé sur l'Allemagne et, au cours des campagnes de 1805 à 1814, il se fit remarquer sur tous les champs de bataille par sa belle conduite et son intelligence militaire. C'était une nature chevaleresque. En face de l'ennemi, il aimait à combattre au premier rang, poussant le courage jusqu'à la témérité. Son énergie et sa force de résistance sont un vrai sujet d'étonnement : on le voit braver tous les dangers, résister aux blessures comme aux fatigues et rester debout, pendant dix ans, toujours également vaillant, jusque dans les combats désespérés qui précèdent Fontainebleau. Dans cette carrière de soldat, il convient de marquer les étapes. Le 8 et le 9 octobre 1805, Nypels assiste aux combats de Wertingen et de Gultzburg, le 14 octobre, à l'attaque d'Elchingen et le 2 décembre, à la bataille d'Austerlitz. L'année suivante, il est frappé d'une balle à Iéna, et, en récompense de sa brillante conduite, il est promu, deux jours après la bataille, au grade de lieutenant. Le 7 et le 8 février 1807, il combat à Eylau et, le 14 juin, à Friedland. Une blessure qu'il reçoit en 1809 à Raab ne lui fait pas déposer les armes. Le 2 juillet 1809, il se distingue parmi les six cents braves qui s'emparèrent de l'île du Moulin ; le 4 juillet au soir, il franchit le Danube avec les premières colonnes de Masséna et poursuit les Autrichiens sur Sussenbrunn. A Wagram, il fait partie des colonnes d'assaut lancées contre les hauteurs d'Alderklaa et tombe, pendant la dernière phase de la bataille, les deux cuisses labourées par un boulet de canon. Cette affreuse blessure l'oblige de rentrer en France, mais ne brise pas sa carrière, car le 17 novembre 1809, il est nommé capitaine, et il reparait bientôt après à l'armée d'Espagne, faisant toute la campagne de la péninsule. Rappelé à la Grande Armée, il reçoit une blessure grave à Malo-Jeroslavetz, passe la Bérésina et assiste à toutes les péripéties de

la retraite de Russie. Le 3 décembre 1812, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur. En 1813, il est blessé d'un éclat d'obus en Italie, sous les murs de Mantoue, obtient sa nomination de chef de bataillon et retourne dans le nord pour faire la campagne de Saxe. Pendant la campagne de France, il est promu au grade d'officier de la Légion d'honneur, le 15 mars 1814, après avoir pris part aux combats de Brienne, de la Rothière, de Champaubert et de Montereau.

Sur sa demande, Nypels reçut sa démission dans l'armée française, le 14 mars 1815, et, le 4 avril suivant, il entra au service des Pays-Bas, avec le grade de lieutenant-colonel commandant le 21<sup>e</sup> bataillon de milice. Le 1<sup>er</sup> janvier 1816, il prit le commandement du dépôt de la 1<sup>re</sup> division d'infanterie ; le 20 décembre 1826, il fut promu au grade de colonel commandant la 3<sup>e</sup> division d'infanterie.

Le 26 septembre 1830, le gouvernement provisoire fit appel aux officiers belges qui étaient au service des Pays-Bas. La position de Nypels dans l'armée hollandaise était belle. Elle lui offrait des avantages assurés et un avenir certain. La cause de la Révolution belge, au contraire, était pleine de hasards et son succès très douteux. Nypels pourtant n'hésita pas. Il fut un des premiers à mettre son épée et sa longue expérience militaire au service de l'indépendance nationale. Il reçut du gouvernement provisoire le grade de général-major, et, le 3 octobre, il prit le commandement des forces mobiles. Sa première tâche fut de donner aux bandes irrégulières de volontaires une organisation aussi solide et aussi stable que le comportaient les circonstances. On lit dans un rapport du commissaire général de la guerre, du 11 décembre 1830, que « ces corps étaient aussi changeants » dans leurs positions que dans leur « organisation et leur effectif ; que leur « propre intérêt exigeait qu'ils fussent « surveillés et régularisés autant que « possible par le général en chef des « forces actives, et que c'est à la pru-

« dence distinguée et au dévouement patriotique de cet officier général » qu'on en confia l'entière direction ». Nypels s'acquitta de cette délicate mission avec tant de tact et d'intelligence qu'il obtint des résultats aussi heureux qu'inattendus. On peut voir, dans son rapport du 7 décembre 1830, comment il parvint à organiser rapidement les volontaires en trois brigades administrées comme les troupes de ligne. Il signa ce rapport avec le grade de général commandant provisoirement en chef les troupes belges. Le 28 décembre, il fut nommé au grade de lieutenant général. Au mois de mars 1831, il commandait la 2<sup>e</sup> division à Anvers lorsqu'on découvrit dans cette ville des traces d'une contre-révolution en faveur du prince d'Orange. Nypels, impliqué sur des bruits dans ce mouvement, demanda que sa conduite fût examinée publiquement par la haute cour militaire. Il se constitua volontairement prisonnier et un arrêt de non-lieu le renvoya de toute poursuite. Deux ans plus tard, le 20 novembre 1832, Léopold I<sup>er</sup> l'attacha à son quartier général. Il fut nommé chevalier de l'ordre de Léopold, le 15 décembre 1833, et officier de cet ordre, le 14 décembre 1837. Lorsqu'il obtint sa retraite, le 18 juillet 1842, le gouvernement ne se décida pas à renoncer aux services que le vieux général pouvait encore rendre au pays; il le nomma commandant supérieur des gardes civiques de Bruxelles. Nypels conserva ces honorables fonctions jusqu'en 1849. Il mourut à Bruxelles, le 22 août 1851 et fut enterré le surlendemain dans le cimetière de Saint-Josseten-Noode.

Henri von Neuss.

Etat des services du lieutenant général Nypels, tenu au département de la guerre. — *Pantheon militaire* ou *Mémorial des généraux belges, décédés depuis 1830*, par Louis de La Royere. — Vignerot, *la Belgique militaire*. — Huytens, *Discussions du Congrès de Belgique*, t. IV, p. 370 et 371. — *Histoire des événements militaires et des conspirations orangistes de la Révolution en Belgique*, d'après les mémoires du général Niellon. — J.-J. Thonissen, *la Belgique sous Léopold I<sup>er</sup>*. — *Journaux de 1830 et 1831*. — A. Eenens, *les Conspirations militaires de 1831*. — *Livre d'or de l'ordre de Léopold*. — *Moniteur belge*, 26 et 24 août 1831.

**NYPELS** (*Luc-Eugène*), homme de guerre, fils du précédent, né à Louvain, le 9 avril 1817, mort à Schaerbeek (Bruxelles), le 1<sup>er</sup> mars 1876. Après avoir fait de bonnes études, il entra à l'École militaire, le 8 octobre 1832, en qualité d'aspirant d'artillerie. Sorti de cet établissement, le 29 juillet 1836, comme sous-lieutenant de cavalerie, il fut successivement promu dans cette arme : lieutenant, le 20 juillet 1846; capitaine en second, le 24 juin 1853; capitaine commandant, le 23 juillet 1856; major, le 31 décembre 1862; lieutenant-colonel, le 1<sup>er</sup> janvier 1868. Désigné, le 16 août 1869, pour commander le 4<sup>e</sup> régiment de lanciers, il reçut le brevet de colonel, le 25 juin 1870, et fut élevé au rang de général-major, le 26 décembre 1874, prenant le commandement d'abord de la 1<sup>re</sup>, puis de la 2<sup>e</sup> brigade de la 1<sup>re</sup> division de cavalerie, fonction dans laquelle il mourut à Schaerbeek, le 1<sup>er</sup> mars 1876.

Le 25 mars 1840, Luc-Eugène Nypels — qui était alors sous-lieutenant — obtint l'autorisation de suivre les opérations de l'armée française en Afrique, où sa brillante conduite en Algérie mérita, le 27 mai suivant, une mention à l'ordre du jour émané du général commandant en chef le corps expéditionnaire. Cette citation lui valut, dès le 30 juin de la même année, la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Chevalier de l'ordre de Léopold, du 21 juillet 1860, Nypels avait été promu officier dans l'ordre, le 6 décembre 1873.

Général Frédéric Bernaert.

*Annuaire militaire*. — Veldekens, *le Livre d'or*. — De La Royere, *le Pantheon militaire*.

**NYS** (*Charles-Alexandre-Henri*), publiciste, né à Anvers, le 15 janvier 1825, et y décédé, le 17 mai 1881. Il fit ses études à l'athénée royal d'Anvers, fut pendant quatre ans employé dans une maison de commerce et entra, en 1845, en qualité de commis dans un bureau d'ingénieur. Depuis ce moment, il consacra ses loisirs au journalisme. Il publia des articles dans le *Journal du commerce*, où il fit paraître, entre autres,

sa *Lettre au baron de Reiffenberg*, en réponse à la notice de ce dernier sur J.-Fr. Willems. Cette lettre fut publiée à part en 1846, avec une notice sur la vie et les œuvres de Willems. D'autres articles plus importants furent publiés par lui, à cette époque, dans les revues flamandes : *De Vlaemsche Letterbode*, *Het Taelverbond*, etc. Nous donnons plus loin les titres de ses principaux articles. C'est lui qui fut chargé de la chronique artistique dans le *Taelverbond*, aussi longtemps que Verspreuwen fut à la tête de cette publication. D'ailleurs, il s'occupait beaucoup d'histoire, et les études qu'il fournit dans ce domaine ne sont pas sans présenter de l'intérêt. La politique aussi l'a toujours passionné. Après un séjour à Paris, en 1848, il revint en Belgique, où il collabora aux journaux *La Nation*, *Le Débat social* et *Le Drapeau*. C'est vers cette époque, en 1851, qu'il publia son fameux pamphlet contre Conscience, sous le titre de : *Eene episode der geschiedenis van Hendrik Draeyer, alias Kruisduit...* Les passions du moment, qui étaient extrêmes il est vrai, ne sauraient pourtant pas excuser ces pages calomnieuses et cruelles.

En 1852, Nys entra dans la rédaction du quotidien anversois *De Schelde*; en 1853, il passa à celle de l'*Avenir*, et en mai 1858, il devint rédacteur en chef du journal maritime *Le Lloyd anversois*. En 1857, il était devenu correspondant anversois du *Journal de Huy*. Membre de la chambre de rhétorique *De Olijftak* d'Anvers, il fut longtemps le bibliothécaire de ce cercle.

La Société de littérature néerlandaise de Leyde l'avait nommé membre correspondant.

Voici la liste de ses œuvres : 1. *De Antwerpsche Smid (Vlaemsche letterbode, 1845)*. — 2. *Levensschets van Abraham Ortelius (Taelverbond, 1846)*. — 3. *Lettre à Monsieur le baron de Reiffenberg, conservateur de la Bibliothèque royale, à propos de sa notice biographique sur J. F. Willems, suivie d'une notice...* Anvers, E. de Brue, 1846; in-8°, 16 p. — 4. *Gillebert van Schoonbeke (Almanak van alles wat, 1847)*. — 5. *Verhael van den aenslag*

*gedaen door Johan Jauregui op Prins Willem van Oranje (ibid., 1848)*. Cette étude fut publiée à part sous le titre de *Verhael...*, etc., door K. Nys, *boekbe-waerder der Antwerpsche rederijkkamer "De Olijftak"*. Anvers, Louis Schotmans, 1854. — 6. *De l'organisation du travail. Liberté, égalité, fraternité*. Anvers, Decort, 1848; in-8°, 24 p. Anonyme. — 7. *Eene episode der geschiedenis van Hendrik Draeyer, alias Kruisduit, doorgewallen kandidaat van den gemeenteraad, disponibelen kandidaat voor de Kamer, sprekend lid van Tael en Kunst, ridder van den pruisischen Uil, van den beyerschen Roetanne, enz., enz., hoofd der Vlaemsche Verkweezeling, enz., door N. K. Anvers, Clinckers, 1851; in-8°, 16 p. et 1 pl.* — 8. *Geschiedenis van den vrede van Münster (30 Januari 1648)*. Anvers, veuve van Ishoven, 1852; in-8°, 65 p. (en collaboration avec J. Altmeyer, professeur à l'Université libre de Bruxelles). — 9. *Les Archives d'Anvers et l'inventaire de ce dépôt*. Anvers, Aug. Jans-Goddaert, 1852; in-8°, 43-xxvi p. — 10. *Vergrouting van Antwerpen. De Commissie der vyfde wyk van Antwerpen aen hare medeburgers der stad en der voorgeborgten*. Anvers, 1858. — 11. *Inventaire des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Anvers. Première livraison*. Anvers, H. Manceaux, 1858, III-64 p. (seule livraison parue).

L. Goemans.

Frederiks et Van den Branden, *Biographisch woordenboek der Nederl. en Zuid-Nederl. letterkunde*. — Ida von Düringsfeld, *Von der Schelde bis zur Maas, das geistige Leben der Vlamingen*, t. III, p. 327. — Fr. De Potter, *Vlaamsche bibliographie*. — *Bibliographie nationale*.

**NYS (Egide-Adrien DE)**, sculpteur, né à Tamise en 1683, et mort le 12 avril 1771. Il fut apprenti en 1691-1692, à Anvers, chez le sculpteur Adrien Vandenberg, selon les *Liggeren* de la gilde de Saint-Luc. Il travailla, dit-on, chez le sculpteur Henri-François Verbruggen, qui vécut à Anvers entre les années 1655 à 1724, ce qui est admissible, Verbruggen n'étant mort qu'en 1724. Au surplus, il y avait vingt-huit années de différence d'âge entre ces deux ar-

tistes. On ne connaît pas d'œuvre d'Adrien de Nys à Anvers. Pour l'église de Tamise, il sculpta quelques ouvrages importants, entre autres le jubé, les douze apôtres de la nef, et la chaire, sur laquelle il figura sainte Amalberge entourée des quatre évangélistes. A Saint-Nicolas (Waes), on lui attribue la chaire de l'ancienne église des Frères Mineurs Récollets; il y entreprit, en 1753 et 1756, avec le frère Roch Balsaert, de Bruges, d'autres importants travaux de sculpture, notamment le banc de communion.

Un apprenti sculpteur, du nom de Jean-Baptiste de Nys, apprenait son métier en 1696-1697, chez le doyen Thomas Maes, selon les *Liggeren* précités. Il devint franc-maître en 1716-1717. A quel titre est-il parent d'Adrien? Nous l'ignorons. Le même Jean-Baptiste de Nys figure encore dans le compte, justification et reliquat, que rend et présente Léonard-Constantin Gerardi en 1719-1720, en sa qualité de ci-devant doyen de la gilde de Saint-Luc, et ce, sur ses recettes et dépenses.

Il en est de même d'un sculpteur du nom de Jean Pierre, Peterus ou Petrus Nyst, qui était apprenti en 1717-1718, " by Monsieur (Peeter Pauwel) Verhelst ", disent les mêmes *Liggeren*.

On cite comme étant fils d'Adrien de Nys ou Nys :

1° NYS (*Philippe-Alexandre-François*), né à Tamise, le 27 mai 1724, année de la mort de Henry-François Verbruggen, chez qui Adrien travaillait à Anvers, ce qui ferait supposer que celui-ci alla s'installer alors dans sa ville natale. Philippe-Alexandre-François fut tenu sur les fonts baptismaux par Philippe-Alexandre de Bonneville, seigneur de Tamise, et par la princesse de Steenhuyse, tante du prince Charles de Lorraine. On vante ses christs comme ceux de Jérôme Du Quesnoy fils. Il fut honoré par Charles-Alexandre de Lorraine d'une médaille d'or, pour un buste qu'il avait sculpté de ce prince. Il mourut le 24 mars 1805.

2° NYS (*Jacques*), qui a produit un plus grand nombre d'œuvres d'art que

son frère Philippe-Alexandre-François, notamment le grand confessionnal et les médaillons du baptistère, datant de 1719, de l'église Saint-Laurent, à Lokeren. Les comptes de la reconstruction de cet édifice et de son ornementation nouvelle en 1719, après l'incendie qui avait détruit l'ancienne église de fond en comble, ne parlent pas de ce confessionnal; mais, si on le compare à l'un des confessionnaux de la cathédrale Notre-Dame, à Anvers, et à un confessionnal de l'église de Zele, sur lequel le nom de Jacques Nys figure avec la date de 1768, il y a tout lieu de supposer, d'après le plan, les figures et le caractère du travail, que celui de Lokeren est aussi de cet excellent artiste.

Les *Liggeren* citent encore, à la date de 1749-1750, un sculpteur du nom de Corneille Nys, qui fut admis comme maître.

Edmond Marchal.

*Les Liggeren de la gilde de Saint-Luc, à Anvers, par Rombouts et Van Lerijs. — E. Marchal, la Sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belge.*

**NYS (François DE)**. Voir DENYS (*François*).

**NYS (Jacques DE)**, peintre. Voir DENYS (*Jacques*).

**NYS (Jean)**, écrivain ecclésiastique, né à Anvers, mort à Cologne, le 13 octobre 1622. Il prit l'habit de saint Dominique au couvent des Frères Prêcheurs de sa ville natale, et donna l'enseignement religieux à Anvers, puis à Cologne, où il fut également commissaire général de l'inquisiteur Cosme Morelles. Selon les bibliographes de son ordre, il prit part à la publication de la belle suite d'Otto Vænius sur la vie de saint Thomas d'Aquin (*Vita D. Thomæ Aquinatis Othonis Væni ingenio et manu delineata*. Anvers, O. Vænius, 1610; in-fol.), ce qu'il faut sans doute entendre dans ce sens qu'il fournit le texte explicatif qui figure au bas de chaque estampe. Il écrivit aussi une série de quatrains latins pour la suite de planches sur la vie de saint Dominique, gravées par Th. Galle, d'après P. de Jode (*Vita et*



*miracula S Patris Dominici Prædicatorii ordinis primi institutoris figuris æncis XXXIII expressa*. Anvers, Th. Galle, 1611; in-8°, ainsi qu'une courte explication des sujets, en français et en flamand. La même année, le P. Nys surveilla la réimpression, faite à l'officine plantinienne, à Anvers, de l'*Opus de reformatione religiosorum* de Jean Nyder. En 1616, il publia, à l'usage des novices de son ordre, un ouvrage comprenant des extraits de l'épître de saint Humbert *De tribus votis religionis essentialibus*, du *De vita spirituali* de saint Vincent Ferrier et du dialogue de sainte Catherine de Sienne, *De acquirenda vera perfectione*, sous le titre de : *Speculum parvum religiosorum*. Anvers, Corn. Verschueren [?], 1616; in-12°. Nouvelle édition augmentée. Cologne, P. Henningus, 1619; in-12°. A la fin, se trouve un *Quotidianum novitorum exercitium*, du P. Nys.

Paul Bergmans.

J. Quéatif et J. Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum recensiti* (Paris, 1719-1721), t. II, p. 427.

**NYSSSEN** (*Jean-Joseph*), littérateur, écrivain ecclésiastique, né le 19 juillet 1811, à Lontzen, aujourd'hui cercle d'Eupen (Prusse), alors arrondissement de Malmedy, département de l'Ourthe (1), décédé à Stavelot, le 20 septembre 1886. Il entra au grand séminaire de Liège, le 29 mars 1830, et fut ordonné prêtre en 1833, après avoir été professeur au petit séminaire de Rolduc, où il continua à enseigner jusqu'en 1843, époque à laquelle, à la suite du traité de paix de 1839, le petit séminaire fut transféré à Saint-Trond. Il y était chargé de la classe de rhétorique inférieure; il était considéré comme un des professeurs les plus distingués de cet établissement, qui s'était placé au premier rang. En 1849, il fut nommé coadjuteur à Mont-

zen, où il devint curé en 1851; en 1856, il fut nommé curé-doyen à Stavelot; il resta dans cette situation jusqu'en 1885, date à laquelle il fut obligé de prendre sa retraite par suite d'une maladie grave, qui l'emporta l'année suivante. A Stavelot, il se distingua par son zèle. Le 5 janvier 1862, il ouvrit l'école moyenne de Saint-Remacle; cinq ans plus tard, il y joignit un pensionnat, et l'établissement fut transformé en collège épiscopal, qui prit le nom d'Institut Saint-Remacle. On lui doit aussi l'établissement d'une école de filles, dont la direction fut confiée aux Filles de la Croix.

L'œuvre principale de Nyssen est son *Essai de poétique*, qui parut à Liège, chez P. Kersten, en 1842; in-8°, XII-324 p. Bientôt parut une 2<sup>e</sup> édition, revue, corrigée et augmentée d'une troisième partie, traitant du style : Saint-Trond, Vanwest-Pluyers, 1845; in-8°, XVI-492 p. — 3<sup>e</sup> éd., revue, corrigée et augmentée de plus de cent notices biographiques littéraires, ainsi que de nombreux extraits des ouvrages cités. Liège, J. Meyers, 1860; in-8°, VIII-583 p. — 4<sup>e</sup> éd., revue et publiée (ainsi que la suivante), par le chanoine A. Meyers, de Liège, qui avait été le collègue de l'auteur à Saint-Trond, où il était professeur de poésie. Louvain, Ch. Fonteyn, 1866; in-8°. — 5<sup>e</sup> éd. Louvain, Ch. Fonteyn, 1882; in-8°, VII-508 p. Cet ouvrage, qui atteste beaucoup d'érudition et de travail, contient des notions très variées sur les diverses littératures et offre beaucoup d'intérêt pour les jeunes gens auxquels il s'adresse. L'auteur paraît plutôt philologue que littérateur, et tels préceptes littéraires prêtent à la critique, comme certaines assertions, par exemple, sur le roman de chevalerie, sont manifestement erronées; en outre, il a été entraîné, à son insu, par ses sentiments religieux, à montrer beaucoup d'indulgence pour certains auteurs, tandis qu'il en traite d'autres avec sévérité.

Le soin de la jeunesse confiée à ses soins amena Nyssen à entreprendre l'*Examen critique et littéraire de la Tu-*

(4) Avant la Révolution française, Lontzen faisait partie du duché de Limbourg, chef-ban de Baelen. Après la conquête des Français, le canton d'Eupen avec Lontzen, fut incorporé dans le département de l'Ourthe, arrondissement de Malmedy. En 1814, il fut attribué aux Pays-Bas; Guillaume I<sup>er</sup> le céda à la Prusse, le 26 juin 1816, avec les cantons de Malmedy, de Schleyden, de Saint-Vith, de Cronenburg et de Mederocruchten.

*nisiade de Jean-Ladislav Pyrker*, archevêque d'Erlau, Hongrie. Ce travail fut lu à la *Société littéraire de Louvain* (dont l'auteur était membre honoraire), en février et mai 1844; il fut imprimé la même année à Saint-Trond, chez Van-west-Pluymers, in-8° (s. d.), 95 p. Il fut bientôt suivi de l'*Examen critique et littéraire de la Rodolphiade de Jean-Ladislav Pyrker*. Saint-Trond, 1847; in-8°, 174 p.; auquel est ajoutée la *Muse chrétienne, Dithyrambe à Monseigneur J. L. Pyrker, patriarche-archevêque d'Erlau*, par A. Meyers, p. 175 à 184. L'auteur fait preuve de goût dans ses remarques : nous n'oserions pas dire qu'il ne surfait pas ces deux épopées; en tout cas, c'est un genre qui a beaucoup baissé dans l'estime des lettrés.

Le ministère paroissial entraîna notre personnage dans une autre direction. Nous connaissons de lui : 1. *La vie de la bienheureuse Vierge et mère de Dieu Marie, proposée comme modèle aux filles, aux épouses et mères chrétiennes*, par J. B. Hirscher, traduite de l'allemand et enrichie d'annotations, par J.-J. Nyssen. Bruxelles, Goemaere, 1859; in-8°, 382 p. *Id.*, 2<sup>e</sup> éd. Bruxelles, G. Lebrocqy, 1876; in-8°, VIII-370 p. — 2. *Deux instructions sur la lecture des mauvais journaux, faites dans l'église paroissiale de Stavelot...* Bruxelles, Goemaere (1871); in-8°, 32 p. — 3. *Vie de Saint-Remacle, évêque de Tongres et de Maestricht, abbé de Stavelot et de Malmédy, fondateur et patron de la ville de Stavelot*. Liège, Spée, 1873; in-8°, 32 p. — 4. *Le livre des mères et des bonnes d'enfants, par Alban Stolz*, traduit de l'allemand par J.-J. Nyssen. Bruxelles, G. Lebrocqy, 1875; in-32, 64 p. — 5. *Un mot sur la danse. Aux pères et mères de famille et à leurs enfants*, 1<sup>re</sup> éd...; 2<sup>e</sup> éd. Bruxelles, Closson et Cie, 1875; in-18, VIII-84 p.; 3<sup>e</sup> éd. *Ibid.*, 1875; in-12, 96 p.; 4<sup>e</sup> éd. Paris, Vaton, 1867. Cet opuscule fut traduit en allemand : *Der Tanz; ein Wort...*, von J.-J. Nyssen, Deckant in Stavelot. Luxembourg, s. d. La préface (allemande) est datée de Stavelot, 1879; l'imprimatur, de Luxembourg, 26 juillet 1879.

*Id.*, II. *verbesserte Aufl.* Luxembourg, P. Brück, 1883; petit in-8° de 167 p. — *Gelegenheits Gedichte*. Luxembourg, P. Brück, 1873; in-8°, 73 p., recueil de poésies de circonstance, adressées le plus souvent à un confrère. Elles n'ajouteront rien à sa réputation. Il a encore publié l'oraison funèbre de l'abbé Steffen, premier directeur de l'institut Saint-Remacle; celle de Nicolay-Massange, conseiller provincial, et un discours pour une bénédiction de cloches à Roanne; il m'a été impossible de les trouver.

G. Dewalque.

Comte de Theux, *Bibliographie liégeoise*. — *Bibliographie nationale*, t. III. — Renseignements particuliers.

**NYST** (*Henri-Joseph-Pierre*), naturaliste, né à Maestricht, le 18 janvier 1780, mort à Bruxelles, le 1<sup>er</sup> mai 1846. A l'âge de dix-neuf ans, il entra dans l'administration comme essayeur au bureau de la garantie des matières d'or et d'argent de sa ville natale. Il avait déjà, à cette époque, la passion des collections de plantes et d'insectes. Ses fonctions lui laissant beaucoup de loisirs, il put ainsi suivre son goût de collectionneur.

Quand de Candolle, chargé d'une mission aux Pays-Bas par le gouvernement français, passa par Maestricht, il eut l'occasion de faire la connaissance de Nyst. Cette connaissance fut heureuse pour celui-ci, car, à la recommandation du célèbre botaniste, il fut promu, en 1811, au grade de contrôleur principal à Middelbourg. De cette ville, Nyst passa, avec le même grade, au bureau d'Arnhem. C'est dans cette ville que son fils Henri, devenu plus tard membre de l'Académie de Belgique, est né en 1813. En 1814, la résidence de Nyst fut transférée à Mons. En 1822, il fut appelé à Bruxelles comme contrôleur en chef et devint, en 1832, inspecteur général.

Arrivé à Bruxelles, il ne tarda pas à se lier avec des amateurs de sciences naturelles de la capitale, qui bientôt constituèrent entre eux un cercle ayant pour titre : *Société linnéenne*. Les membres de celle-ci, au nombre d'une dou-

zaine environ, se réunissaient chaque lundi, en hiver, au Musée d'histoire naturelle, qui, à cette époque, était un établissement communal.

A la mort de Dekin, directeur de l'ancien Jardin botanique, l'administration communale confia la direction scientifique de cet établissement à Nyst, bien connu par ses connaissances botaniques. Le nouveau directeur, imitant ce qui se faisait à l'étranger, publia, en 1826, le *Catalogue des plantes cultivées dans le Jardin botanique de Bruxelles* (in-8°, VI-91 p., Bols-Wittouck). En considérant l'exiguïté du jardin, il est vraisemblable que les 4,500 espèces énumérées dans ce catalogue n'étaient pas toutes réellement cultivées et qu'un certain nombre d'espèces y avaient été inscrites pour marquer en quelque sorte des desiderata. Ce catalogue, rangé par ordre alphabétique et dépourvu de remarques scientifiques, est la seule publication de Nyst qui nous soit connue. L'herbier délaissé par ce botaniste passait pour être perdu, quand il fut retrouvé par hasard chez une personne qui n'en connaissait pas la provenance. Aujourd'hui, cette collection a été intercalée dans celles du Jardin botanique de l'Etat.

Quoique Nyst n'ait à peu près rien publié, on peut néanmoins dire de lui qu'il a rendu de véritables services à la botanique, en propageant le goût de cette science.

Fr. Crépin.

F. Crépin, *Guide du botaniste en Belgique*, (1877), p. 238 et 239. — Ed. Dupont, *Notice sur la vie et les travaux de Pierre-Henri Nyst* (*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1882).

**NYST** (*Henri-Joseph-Pierre*), paléontologue, né à Arnhem (Néerlande), le 16 mai 1813, décédé à Molenbeek-Saint-Jean lez-Bruxelles, le 6 avril 1880. Il était fils de Pierre-Henri-Joseph Nyst, dont la notice précède, et de Pétronille Rasch. Son père, attaché à la garantie des matières d'or et d'argent, fut obligé à de fréquents déplacements; c'est ainsi que son fils naquit à Arnhem; il opta plus tard pour la Belgique. Son éducation souffrit de ces

conditions; il termina ses humanités à dix-huit ans et ne dut qu'à lui-même ses connaissances en histoire naturelle. Son père l'introduisit dans un cercle de naturalistes, la *Société linnéenne de Bruxelles*, et il s'occupa d'abord de recueillir des plantes et des insectes; son biographe raconte que, ayant excité la jalousie de son père, il abandonna la botanique et l'entomologie pour se livrer exclusivement à l'étude des coquilles. Survint la révolution de 1830. Il accompagna Gérard, de la *Société linnéenne*, pour visiter Anvers après le bombardement, et il rapporta des barriques de nombreux exemplaires de *Cyprina tumida*, qui le remplirent de joie; après la prise de la citadelle par l'armée française, il retourna dans cette ville avec son père, et en un seul jour recueillit dans les terrassements non moins de septante-cinq espèces; on n'en connaissait qu'une trentaine; il revint enthousiasmé et acquis à la paléontologie.

A l'exemple de son père, il entra, en 1832, à la garantie des matières d'or et d'argent, en qualité d'aide-essayeur volontaire; trois ans après, il fut nommé sous-contrôleur. En 1836, il fut nommé contrôleur de troisième classe à Louvain, au traitement de 1,800 francs; il y resta quinze ans, pendant lesquels il fut promu à la deuxième, puis à la première classe, avec un traitement de 3,500 francs. Mais son bureau ne lui prenait que quelques heures par semaine, et il sut mettre à profit ses loisirs.

Déjà en 1835, il avait publié ses *Recherches sur les coquilles fossiles de la province d'Anvers*, dans lesquelles il décrivait et figurait cinquante-six espèces. L'année suivante, il publiait ses *Recherches sur les coquilles fossiles* (au nombre de 105) *de Hoesselt et de Kleyn-Spauwen* (*Messenger des arts et des sciences* de Gand), et une notice sur une nouvelle espèce de moule trouvée à Anvers (*Mytilus cochleatus*, Kickx, aujourd'hui *Dreissensia*), puis quelques autres espèces vivantes, du pays ou de l'Amérique. Il fut nommé correspondant de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de

Bruxelles, le 15 décembre 1842, et non en 1839, comme l'a écrit son biographe; il en devint membre cinq ans plus tard et directeur de la classe des sciences en 1869.

Vers le même temps, en réponse à une question de concours, il présenta à l'Académie sa *Description des coquilles et des polypiers fossiles des terrains tertiaires de Belgique*. Ce grand travail, qui est resté la base de notre paléontologie du groupe tertiaire, fut couronné le 9 mai 1843; il donne, en 675 pages in-4<sup>o</sup>, la description de cinq cent trente espèces de coquilles et de vingt-quatre espèces d'oursins et de polypiers, avec leur répartition dans les divers étages que A. Dumont distinguait alors dans notre tertiaire. Ce travail parut dans les *Mém. cour. et Mém. des savants étrangers de l'Acad. royale de Bruxelles*, t. XVII (et non, comme on l'a écrit, dans les *Nouv. Mém. de l'Acad. roy. de Belg.*). Il y est accompagné de quinze planches, représentant les espèces nouvelles; mais les exemplaires tirés à part pour l'auteur contiennent quarante-neuf planches, sur lesquelles toutes les espèces sont figurées.

Plus tard, Nyst fut transféré à Anvers; malheureusement, presque tout son temps y fut réclamé par ses fonctions. Il prit part à la fondation de la *Société paléontologique de Belgique*, dont il fut vice-président jusqu'à son transfert à Bruxelles, et où il fit de nombreuses communications. Il put explorer longuement les travaux de creusement des bassins et ceux de la nouvelle enceinte des fortifications et il y recueillit une immense quantité de fossiles. Il explora en même temps une vaste briqueterie établie à Edeghem pour le service des fortifications, et, grâce aux ouvriers, il y recueillit cent cinquante-deux espèces fossiles, dont il établit les rapports avec les dépôts miocènes du midi de l'Europe, dans une note importante pour la géologie de notre pays. En 1863, il fut appelé au bureau de Bruxelles et s'adonna à l'exploration des environs de la capitale. Comme fruit de ses longues recherches, il était parvenu à réunir quatorze cents espèces de notre tertiaire. Malheu-

reusement, la détermination en fut contrariée par le manque de collections types et de grands ouvrages modernes; il parvint cependant à se faire, par voie d'échanges, une collection et une bibliothèque personnelles assez étendues. Il s'attacha à noter la répartition de ces fossiles dans les divers étages admis par les géologues, et il en fournit des listes à J.-J. d'Omalius, comme à notre *Prodrome d'une description géologique de la Belgique*. Ses recherches de synonymie l'amènèrent à dépouiller tous les ouvrages qui s'occupent des coquilles actuelles ou fossiles, en vue de dresser le catalogue général des espèces et de signaler les doubles emplois; les cinquante mille fiches qu'il avait réunies sont aujourd'hui au musée royal de Bruxelles. Dès 1847, il en avait tiré le *Tableau synoptique et synonymique des espèces vivantes et fossiles de la famille des Arcacés*; celui du genre *Scalaria* est de 1871.

En 1879, un grand changement survint dans sa situation: le bureau de la garantie fut supprimé. Il allait être nommé receveur des contributions, mais le gouvernement réorganisa le musée, et Nyst accepta, avec empressement, l'offre du nouveau directeur, Mr Ed. Dupont, et fut nommé conservateur des collections malacologiques du musée. Dès 1875, il avait déterminé et classé l'importante collection des coquilles actuelles. Il s'occupa ensuite du classement des fossiles belges, entreprit la révision de notre faune pliocène et en décrivit deux cent soixante espèces, en dirigeant l'exécution de l'atlas volumineux qui les représente; il s'en occupait encore lorsqu'il fut emporté au mois d'avril 1880. Ce travail parut après son décès.

H. Nyst avait été nommé chevalier de l'ordre de Léopold en 1870; il avait reçu, en 1874, de la Société géologique de Londres, dont il était membre étranger depuis 1871, le fonds Wollaston. Il était membre de la Société d'histoire naturelle du duché de Nassau et de celle des sciences naturelles, anti-quités et beaux-arts de Douai. Il avait épousé Alceste-Julienne de Madre, qui

le précéda dans la tombe; il eut d'elle trois filles et un fils, Arthur, aujourd'hui contrôleur à la Monnaie, à Bruxelles.

C'était un excellent homme, bienveillant et affable, mais faible et d'une timidité et d'une modestie extrêmes. Il comptera parmi les savants qui ont le plus contribué aux progrès de la paléontologie belge.

La liste de ses publications est trop longue pour prendre place ici. Elle a été donnée par M<sup>r</sup> Ed. Dupont dans sa notice biographique, mais cette liste demande des additions et des rectifications. Plusieurs notes sont accompagnées de planches, qui n'ont pas été indiquées. La *Notice sur une nouvelle espèce de moule* et celle *sur le genre Trigonocalia* se trouvent dans le *Bull. de l'Acad.*, t. II, 1835 et non 1836. Cette dernière est suivie de l'énumération des espèces vivantes et fossiles du nouveau genre et d'un supplément. Elle est de Nyst et Galeotti, de même que la *Description de quelques fossiles de Tehuacan*. Les *Nouvelles Recherches sur les coquilles fossiles de la province d'Anvers*, avec 3 planches, sont de Nyst et Westendorp. La *Notice sur deux coquilles nouvelles du genre Crassatella* est suivie d'un *Tableau des espèces vivantes et fossiles de ce genre*. Associé à M Mourlon, Nyst a publié une *Note sur le gîte fossilifère d'Aeltre*. Bruxelles, 1872; in-8° (*Ann. Soc. malac. de Belg.*, t. VI, 1871). Le *Bulletin de la Société paléontologique de Belgique*, qui a paru à Anvers jusqu'en 1864, mais dont le titre du vol. I (et unique) porte seulement la date 1858, renferme de nombreux articles dont nous citerons : 1. *Tableau explicatif des différents terrains rencontrés dans le creusement du puits artésien que l'on exécute à Ostende*, par MM. Nyst et de Wael, suivi d'une *Notice sur une coquille du genre Cyrène...*, par M. H. Nyst, p. 25-30, fig., 25 juillet 1858. — 2. *Notice sur le genre Neæra, Gray, et description d'une espèce fossile nouvelle pour la faune belge, suivie de la nomenclature des espèces que renferme ce genre, qui fait partie de la famille des Corbulidæ*, p. 49-62, pl. double, 12 dé-

cembre 1858. — 3. *Liste des fossiles d'Autreppes et de Tournay marnes grises ou bleuâtres, étage Turonien d'Orb.*, 8 juillet 1860. — 4. *Notice sur deux espèces encore peu connues et inédites de radiaires du genre Spataugus, provenant du terrain tertiaire (système bruxellois) des environs de Bruxelles et de Louvain*; 24 février 1861. — 5. Communication sur un *Spirialis*, probablement *Heterofunus nostratis* Egd. de Heuk, des sablonnaires du fort Hérenthals, et revue des espèces récentes et fossiles de ce genre; 14 avril 1861. — 6. *Liste de coquilles et polyptères fossiles observés en 1862 au fort de Wyneghem dans le crag rouge*, p. 189-192, juin 1861. — 7. *Liste des foraminifères du crag noir*, d'après le mémoire d'A. E. Reuss, p. 203-206; liste complémentaire, p. 229-235, 30 mars 1862. — 8. *Tableau synoptique général des foraminifères du crag d'Anvers, décrits par A. E. Reuss*, 236-238, 31 mai 1863.

G. Dewalque.

Les ouvrages de Nyst. — Ed. Dupont, *Notice sur la vie et les travaux de Pierre-Henri Nyst* (*Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 1882, p. 307-322). — Nous tenons du bureau de l'état civil de Molenbeek-Saint-Jean les prénoms de notre personnage.

**NYSTEN** (*Pierre-Hubert*), médecin, né à Liège, le 30 octobre 1771, décédé à Paris, le 3 mars 1818. Il était fils de Jacques Nysten, charron, originaire de Beck (Limbourg néerlandais), et de Marie-Joseph Debuissin, née à Fisenne. Grâce à l'appui d'un oncle, chanoine à Liège, il s'adonna aux sciences physiques et médicales, qu'il étudia d'abord dans sa ville natale, puis à Strasbourg, où il se lia avec Schwilgué; tous deux se rendirent ensuite à Paris (1794), où Nysten se livra avec ardeur à l'étude de la physique, de la chimie et de la physiologie. Il perdit bientôt l'oncle qui était son protecteur. Son activité et la rectitude de son jugement le firent distinguer; au concours de 1798, il fut nommé prosecteur à l'École de médecine, et il obtint le diplôme de docteur en 1802. Il fut aussitôt adjoint à la commission médicale envoyée en Espagne pour étudier la fièvre jaune. C'est sans doute comme

thèse, dédiée à Hallé, qu'il publia, en 1803, ses *Nouvelles Expériences galvaniques faites sur les organes musculaires de l'homme et des animaux à sang rouge, dans lesquelles, en classant les divers organes sous le rapport de la durée de leur irritabilité galvanique, on prouve que le cœur est celui qui conserve le plus longtemps cette propriété*. Paris, Levrault, brumaire an XI; in-8°. Les données relatives à l'homme résultaient de ses recherches sur les corps de suppliciés. Il devint ensuite aide au laboratoire de chimie de l'école et fut amené à l'étude de la matière médicale, ce qui lui permit de l'enseigner avec succès. Dès 1806, la Faculté lui avait permis de faire son cours dans l'amphithéâtre de son hospice de perfectionnement, et la foule des élèves s'y porta constamment. Sur la fin de 1806 et en 1807, il fut envoyé dans le département de la Drôme, sur la recommandation de Tessier et de Vauquelin, pour y étudier la *muscardine* et les *morts-flats*, qui détruisaient les vers à soie; ses recherches, précises et méthodiques, lui permirent de rédiger une instruction, qui fut accueillie avec grande faveur, sur les précautions à prendre pour se préserver de ces deux fléaux. Son rapport, *Recherches sur les maladies des vers à soie et les moyens de les prévenir, suivies d'une instruction sur l'éducation de ces insectes* (Paris, Impr. impér., 1808; in-8°), fut publié par ordre du ministre de l'intérieur. En 1819, il fut envoyé à Joigny (Yonne) pour diriger le traitement d'une épidémie dont on avait méconnu la nature et qui faisait les plus grands ravages: il en reconnut le caractère inflammatoire et en triompha par la saignée. Deux autres fois, il fit partie de commissions nommées à l'occasion d'épidémies alarmantes.

Le *Traité de matière médicale* de Schwilgué ayant été rapidement épuisé, Nysten fut chargé, après la mort de son ami, de revoir la seconde édition (Paris, 1809; 2 vol. in-8°); il y fit peu de changements. Bientôt, il publia ses *Recherches de physique et de chimie pathologiques, pour faire suite à celles de Bichat sur la vie et la mort* (Paris, 1811;

in-8°), dédiées à G. Cuvier. On y remarqua des expériences sur l'effet de l'introduction de divers gaz dans les voies circulatoires et des recherches curieuses sur la rigidité cadavérique après divers genres de mort; elles furent accueillies très favorablement. Il publia ensuite un précis: *Manuel médical* (Paris, 1814; in-8°; — 2<sup>e</sup> éd., 1816; in-8°), qui eut une grande vogue, et la troisième édition du *Dictionnaire de médecine, chirurgie, chimie, botanique, art vétérinaire, etc.* (Paris, 1814; in-8°). La première édition était de Capuron; mais on lui reprochait d'être trop riche en termes de mathématiques, d'astronomie, etc., qu'on ne va pas chercher dans un livre de médecine. Nysten travailla à la deuxième édition, puis entreprit la troisième avec Savary. Les deux auteurs étaient arrivés à la fin de la lettre C, lorsque Savary mourut. Ce dictionnaire, remarquable par la précision des définitions, eut le plus grand succès. La quatrième édition, revue par Bricheleau, est de 1824; la onzième, revue par Littré et Robin, est de 1858. Depuis lors, croyons-nous, le nom de Nysten a disparu du titre; la dix-huitième édition, sous le nom de Littré, est de 1898. On a reproché à ses continuateurs d'avoir inutilement donné à certains articles un caractère matérialiste qu'ils n'avaient pas.

Nysten reprit ensuite le *Traité de matière médicale* de Schwilgué et en donna une troisième édition (Paris, 1818; 2 vol. in-8°), revue et augmentée de formules du nouveau codex pharmaceutique. Les progrès de la chimie et les changements apportés à la nosographie par Pinel, Corvisart et Cullerier avaient nécessité une refonte complète de ce traité. Nysten venait de rendre ce nouvel hommage à la mémoire de son ami, lorsqu'il fut emporté par une apoplexie foudroyante, laissant une veuve et deux enfants en bas âge, et regretté des nombreux amis que l'aménité de son caractère lui avait valus.

On doit encore à notre compatriote des articles insérés dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, dont quelques-

uns écrits en collaboration avec Hallé.

Dans les épidémies de fièvre typhoïde qui effrayèrent Paris après 1815, Nysten fut chargé presque seul du service de Bicêtre : son zèle ne connut ni borne ni obstacle. Attaché au service des pauvres secourus par la Société philanthropique, il remplit cette tâche avec le même dévouement et sans viser à aucune récompense personnelle. Enfin, Hallé le fit nommer médecin de l'Hospice des enfants malades, grâce à la protection de Monsieur, frère du roi. Il était membre de la Société de la Faculté de médecine, de l'Athénée de médecine, de l'Institut de médecine et de la Société philomathique de Paris, correspondant de diverses académies et de la Société libre des sciences physiques

et médicales de Liège. En 1821, la Société libre d'émulation de Liège inscrivit son nom parmi ceux des illustrations liégeoises que l'on voit dans sa salle, et, en 1863, l'administration communale de cette ville donna son nom à une des rues nouvelles du quartier du Jardin botanique.

G. Dewalque.

\*\*\* (Hallé ?) dans Schwilgué, *Traité de matière médicale*, 3<sup>e</sup> éd., p. X à XV, 1818. — Comhaire, *Notice historique sur le Dr Nysten*, dans le procès-verbal de la séance publique du 25 avril 1821 de la Société libre d'émulation (Liège, 1824; in-8<sup>o</sup>). — Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas*. Liège, 1829, in-8<sup>o</sup>. — E. Regnard, dans la *Nouvelle Biographie générale*, publiée par MM. Firmin Didot frères, sous la direction de M. le dr Hoefer (Paris, 1864; in-8<sup>o</sup>).

**NYTS** (Gilles). Voir NEYTS.

**OBÉE** (*Martin*), peintre, né à Liège en 1729, décédé à Paris en 1806.

Bien que le baron de Villenfagne, contemporain de l'artiste, donne son nom avec cette orthographe, la signature du peintre, que nous avons relevée sur plusieurs de ses tableaux, est invariablement *Aubée* ou plutôt *Avbée*. Cependant, l'orthographe des noms propres étant à cette époque encore peu fixe, il se peut que, lors de ses débuts, le peintre ait écrit son nom comme l'a fait le baron de Villenfagne.

Le père de Martin s'appelait Jean Aubée et sa mère Marguerite Lambotte; leur fils ayant, dès l'enfance, montré du goût et des dispositions pour le dessin, ils se décidèrent à le mettre en apprentissage chez J.-B. Coclers, peintre et conseiller de Georges-Louis de Berghes, prince-évêque de Liège, et fort en faveur à sa cour. Au bout de quelques années cependant, cet enseignement ne paraissant pas répondre aux aptitudes de l'élève, Martin Aubée fut envoyé à Paris, où il s'appliqua à la peinture d'histoire dans l'atelier de Berthon, membre de l'ancienne académie de Saint-Luc. Berthon, pas plus que Coclers, ne réussit à faire de Martin un peintre de grande envergure. Aubée se mit donc à peindre à Paris des pastorales et des petites scènes de genre dans lesquelles il

cherchait à mettre de l'esprit, mais où généralement il n'aboutissait qu'à être trivial. Il revint à Liège, où il s'adonna indifféremment à tous les genres, cherchant surtout à vivre de son travail. A cette époque, la peinture était l'un des éléments les plus en vogue du décor des hôtels patriciens et même des bonnes maisons bourgeoises. On décorait par des sujets peints les dessus de portes, les cheminées et parfois des salons entiers : des toiles, marouflées aux murs, formaient une tapisserie historiée, où se reflétaient souvent les mœurs du temps; leur valeur était naturellement en raison de l'habileté de l'artiste. Aubée s'appliqua à ce genre de peinture avec quelque succès; il réussit assez bien à peindre les animaux, notamment les chiens.

Il peignit aussi bon nombre de tableaux meublants; à son retour à Liège, il avait exposé à la Société d'émulation quelques peintures représentant des forges qui furent bien accueillies par les amateurs liégeois; mais dans aucun de ses tableaux on ne trouve une pensée, une situation remarquable ou des caractères offrant de l'intérêt. Lorsque Aubée fut en possession d'une certaine clientèle, une assez violente rivalité se produisit entre lui et le peintre Léonard Defrance, plus jeune de quelques années et beau-



coup mieux doué qu'Aubée. Tous deux cultivèrent le même genre; ils étaient animés du même esprit et cherchaient à vivre au moyen des mêmes ressources. Aussi, le baron de Villenfagne ayant, dans un écrit, fait mention des peintures exposées par les deux artistes, en émettant sur leur compte une appréciation par laquelle le talent d'Aubée n'était pas mis à un degré d'infériorité suffisant comparé à celui de Defrance, ce dernier prit violemment à partie le critique liégeois. Il était, au surplus, dans la destinée des deux rivaux d'être aussi éloignés l'un de l'autre par les sentiments que rapprochés par le sort : lors de l'institution d'une académie de dessin, fondée en 1778 par le prince Velbruck, Aubée fut nommé professeur de cette académie en même temps que Defrance. Plus tard, il arriva que, pour donner une plus-value à des tableaux d'Aubée qui offraient une certaine analogie avec la manière de Defrance, on effaça le nom d'Aubée pour y substituer celui de son rival : ce fait s'est produit notamment pour deux pendants, représentant des « Botteresses et porte-hottes » se rafraîchissant au cabaret » et des « Botteresses faisant des hochets ». L'une de ces peintures, d'assez bonne couleur, porte aujourd'hui la signature *Defrance fecit*. Elle a été substituée il y a une quarantaine d'années à celle d'Aubée, qu'on lisait autrefois sur la plaque du tombeau qui se trouve dans le tableau des botteresses pétrissant la houille pour en faire des hochets.

On pourrait citer un assez grand nombre de tableaux d'Aubée, mais il serait difficile d'en noter qui missent son talent en relief particulier. La postérité a ratifié le jugement que les contemporains ont porté sur ses travaux, et lorsque les panneaux d'Aubée paraissent dans les ventes publiques, ils n'atteignent pas un prix élevé. Dans la vente des tableaux qui s'est faite au château de Colonster, le 20 avril 1894, se trouvaient quatre tableaux d'Aubée. Deux pendants, représentant un « bal champêtre », signé : *Inventé et peint par M. Aubée, l'an 1755*, et l'autre des

« Baigneuses », peints avec une certaine facilité et d'une couleur agréable, ont été vendus 120 francs. Deux autres pendants du même peintre, deux pastorales où des jeunes filles couronnent de fleurs un berger et enguirlandent un agneau, n'ont pas atteint des prix plus élevés. Ils étaient signés : *M. Abbée inv. et pinxit 1757*.

Lorsque le pays de Liège fut agité par les troubles de la Révolution, en 1789, les artistes et les artisans qui vivaient des classes élevées de la société, émigrèrent, cherchant leur subsistance ailleurs. Aubée, qui avait conservé quelques relations à Paris, alla s'y fixer avec sa femme et ses enfants; il continua à y peindre des tableaux de cheval, et se fit de la restauration des tableaux, dans laquelle il était habile, une industrie lucrative. Il mourut à Paris en 1806.

J. Helbig.

*Mélanges historiques et littéraires*, par M. de Villenfagne. — *Histoire de la peinture au pays de Liège*, par J. Helbig. — Catalogues des ventes de tableaux Lhoest van Weddingen, 1892, et au château de Colonster, 1894.

**OBEL** (*Mathias DE L'*). Voir DE L'OBEL.

**OBERT**, évêque de Liège. Voir OBERT.

**OBERT** (*Antoine*), médecin, né en Artois, s'établit à Saint-Omer, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. La date de sa naissance et celle de sa mort sont inconnues.

Antoine Obert s'occupa spécialement des questions qui partageaient les médecins de son temps au sujet de la saignée dans la pleurésie. Il a publié : 1. *De venæsectione in pleuritide eudoxa, contra paradoxam Fuschii, Fernelii et aliorum sententiam*. Saint-Omer. 1629; in-4<sup>o</sup>. — 2. *Anastichiosis apologetica pro Parænesi contra D. L. du Gardin decretum, quo oppositam in pleuritide revulsionem condemnat, quam Parænesis approbat*. Saint-Omer, 1631; in-8<sup>o</sup>. — 3. *De venæsectione in pleuritide Parænesis secunda. Accessit de venæsectione in variolis admi-*

*nistranda contra popularem errorem asseritio*. Saint-Omer, 1635; in-8°.

Léop. Devillers.

Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine*, t. III, p. 410.

**OBODE** (Saint). Voir **AUTBODE**.

**OCHAIN** (*Charles-Joseph-Benoît*, comte de Mercy-Argenteau **D'**). Voir **MERCY-ARGENTEAU**.

**OCHAIN** (*François-Joseph - Charles-Marié*, comte de Mercy-Argenteau **D'**). Voir **MERCY-ARGENTEAU**.

**OCKEGHEM** (*Jean VAN*), compositeur de musique, florissait dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle. On ne connaît pas exactement la date ni le lieu de sa naissance. De ce que Jean Lemaire de Belges, en ses *Illustrations de Gaule*, dans son épître à Maistre François Lerouge, datée de Blois 1512, appelle Van Ockeghem « mon voisin et de nostre nation », Fétis avait d'abord conclu que ce dernier, aussi bien que Lemaire lui-même, était né à Bavay. Mais les découvertes faites dans la suite par le chevalier Léon de Burbure aux archives de la cathédrale d'Anvers et aux archives générales du royaume, convinquirent Fétis que Van Ockeghem était né en Flandre. Les archives de la collégiale de Notre-Dame d'Anvers fournissent la preuve que, du 24 juin 1443 au 24 juin de l'année suivante, Van Ockeghem figurait parmi les chantres du côté gauche du chœur. Le nom de l'illustre musicien n'étant mentionné que pour cette seule année, De Burbure en inféra, et avec raison semble-t-il, que Van Ockeghem cessa de faire partie du chœur à l'époque de la mue de la voix, vers l'âge de treize ou de quatorze ans, et qu'en conséquence il vit le jour aux environs de l'année 1430. De Burbure fut ainsi amené à considérer comme étant le berceau de la famille de notre musicien le village d'Ockeghem, sur la Dendre, à une lieue de Ninove. De fréquents rapports avaient existé depuis le xi<sup>e</sup> siècle entre ces deux dernières villes. Aux archives générales, De Burbure put se con-

vaincre qu'un boulanger du nom de Guillaume van Ockeghem avait fourni, à deux reprises, en 1381, du pain à l'armée de Philippe le Hardi, campée devant Termonde. Charles van Ockeghem figure aux comptes de 1398 comme ayant payé un droit d'entrée à raison de tonneaux de bière venus de Hollande; d'autre part, en 1395, Catherine van Ockeghem, fille de Jean, reçoit les intérêts d'une rente viagère à charge de la ville de Termonde. Cette rente s'éteint en 1430 par le décès de la bénéficiaire. Fétis et De Burbure inclinent à croire que notre musicien est né à Termonde et qu'il est le petit-fils ou le neveu de Jean. Il est cependant resté un doute dans l'esprit de Fétis, résultant de ce qu'aucun des contemporains du maître ne le nomme *Van Ockeghem*. Mais l'incertitude disparaît lorsqu'on considère que Van Ockeghem a passé en France la plus grande partie de sa vie, et que des documents de l'époque mentionnent son nom précédé de la particule *de*, traduction de la particule flamande. De nos jours encore, cette particule est supprimée pour les noms les plus illustres. C'est ainsi que la particule *van*, qui témoigne de l'origine flamande de Beethoven, est généralement omise. L'orthographe « de Ockeghem », adoptée par Michel Brenet dans sa belle étude sur le maître, est celle de la propre signature de ce dernier, telle qu'on peut la voir reproduite en fac-similé dans l'ouvrage de M<sup>r</sup> Giraudet *Les Artistes tourangeaux*, p. 312. M<sup>r</sup> Michel Brenet n'a pas rencontré moins de vingt-sept versions différentes du nom de notre musicien : Hokeghem, Hokeghen, Hokegan, Hobreghan, Obghuen, Obreghem, Ocheghen, Ochgen, Ockeghem, etc. Ces variations dans l'orthographe des noms propres étaient autrefois générales. Le chartrier de l'abbaye de Ninove (*Recueil des chroniques de Flandre*, publié sous la direction de la Commission royale d'histoire, par J.-J. de Smet, II, 1841), que M<sup>r</sup> Frans de Potter, l'historien de nos communes flamandes, a bien voulu signaler à notre attention, fournit la preuve qu'à partir du xii<sup>e</sup> siècle

le nom qui nous occupe a été orthographié de différentes manières. Une charte de 1188 indique, comme témoin à l'acte, le nom de Wilhelmus de *Okenghem*; deux autres chartes de 1197 mentionnent comme témoins Gozwinus de *Okengem* et Walter de *Okenghem*. Une charte de 1200 porte le nom de Gozwinus de *Hockengem* (p. 799, 812, 813, 818). Le chartrier dont il s'agit, désigne le plus souvent la commune sous le nom de Okeghem, et quoique ce soit là actuellement l'orthographe officielle, il n'en est pas moins vrai que de nos jours encore, d'après la prononciation flamande, la consonne qui suit la voyelle initiale de ce nom est généralement redoublée.

On ignore également le nom du maître qui fut chargé de l'éducation musicale de Van Ockeghem. Fétis conclut d'un passage de Tinctor, *Liber de arte contrapuncti*, écrit en 1476 (publié par Edm. de Coussemaker, *Scriptorum de musica mediæ ævi*, t. IV, p. 77), que trois artistes seulement, Dufay, Dunstable et Binchois étaient capables de diriger les études de notre musicien. L'auteur de la *Biographie* conclut en faveur de Binchois, par le motif que ce dernier était maître de chapelle de Philippe le Hardi. En 1444, ce prince tenait sa cour à Bruges, et Binchois résidait également en cette ville. D'autre part, Dufay mourut en 1435, tandis que Dunstable, Anglais de naissance, paraît avoir constamment vécu dans son pays. Il est établi aujourd'hui que Dufay a vécu jusqu'au 27 novembre 1474; qu'en 1440 il habitait Cambrai; qu'il s'y fixa en 1450 et qu'il fit également un séjour à Paris. Van Ockeghem a donc pu connaître Dufay, soit à Cambrai, soit à Paris, et a pu aussi bien se placer sous la tutelle musicale de ce dernier que sous celle de Binchois. Telle est l'opinion de M<sup>r</sup> Michel Brenet, qui ajoute qu'à ne pas s'en tenir à la lettre du texte de Tinctor, on doit admettre que Van Ockeghem a pu trouver à la cathédrale même d'Anvers, alors au rang des meilleures maîtrises des Flandres, un maître capable de donner

un enseignement de musique sérieux.

C'est grâce à l'étude de M<sup>r</sup> Brenet, dûment appuyée de documents d'une incontestable authenticité, que la lacune existant dans la biographie de Van Ockeghem, de l'année 1444 à l'année 1461, se trouve aujourd'hui comblée. Il résulte des comptes royaux produits par l'éminent musicologue français, que, durant plus de quarante années, le maître fit partie de la chapelle des rois de France. Son nom et celui de tous les autres musiciens sommeliers de la chapelle figurent aux comptes des années 1452 à 1496. Dès l'année 1454, Van Ockeghem est mentionné comme compositeur : « A Johan-  
« nes Hoquegan, premier chappellain  
« du sgr. (le roi), lequel a donné au roy  
« notred. sgr., pour don à lui fait par  
« icelui sgr. en XXXII escus pour  
« IIII aulnes d'escarlate, valent XLIII  
« l. t., à luy paiez par mandement du  
« roy (du 7 janvier 1454). » De 1454 à  
1459, Van Ockeghem est porté aux comptes en qualité de premier chapelain. En 1461, il figure parmi les « offici-  
« ciers de la maison du roy Charles VII,  
« qui ont eu robes et chaperons faits de  
« drap noir pour les obsèques et funé-  
« railles du corps du feu roy ». Peu  
d'années avant sa mort, Charles VII avait récompensé les talents de son premier chapelain par le don d'une des plus hautes dignités que le roi eût à sa disposition dans les églises de son royaume : la trésorerie de Saint-Martin de Tours. Ce bénéfice était accompagné de nombreux privilèges, qui en faisaient un des offices les plus lucratifs des églises de la France. Si l'on admet, avec Fétis et De Burbure, que Van Ockeghem naquit vers l'année 1430, ce dernier aurait été revêtu d'éminentes fonctions avant même d'avoir atteint l'âge de trente ans. Par un indult donné l'année même de sa mort (18 avril 1461), le roi dispensa Van Ockeghem du devoir de résidence. Sous Louis XI, de 1461 à 1464, notre musicien continue à figurer aux comptes en qualité de premier chapelain. Le compte de 1465 lui attribue le titre de « trésorier de l'église mon-

« seigneur Saint-Martin de Tours et  
 « maître de la chappelle de chant du  
 « roy nostre Sire », et lui alloue de ce  
 chef « la somme de LXXVII livres  
 « tournois ». Le compte de 1466-1467  
 le mentionne simplement comme « pre-  
 « mier chapelain ». Il en est de même  
 pour les années 1469-1470, 1472-1474.  
 Les comptes de 1468-1469 et de 1470-  
 1471 font défaut. Des documents plus  
 explicites, datés de 1477 et 1481, ajoutent  
 au titre de « premier chappellain et  
 « maistre de la chapelle du roy nostre  
 « sire » le titre de « trésorier de l'église  
 « monsieur Saint Martin de Tours ». Le  
 compte de 1469-1470 porte : « A  
 « M. Jehan de Okeghen, tresorier, etc...  
 « pour un voyage au royaume d'Espa-  
 « gne en janvier 1469 (v. st.), 275 l. »  
 En 1484, le maître entreprit un voyage  
 en Flandre. Il visita successivement  
 Damme et Bruges. Un document tiré des  
 comptes de la première de ces villes  
 porte : « Den vijen dach vander zelve  
 « maendt (oust), ghepresenteert mijnen  
 « heere de provost van Tours, eerste  
 « capellaen vanden coninc van Vran-  
 « kerijcke, hier commende met zijnen  
 « gheselscepe, iijj kannen wijns van vj  
 « groots den stoop; comt ij liv. vij s.  
 « paris. » Un extrait des comptes de  
 l'église Saint-Donat, de Bruges, en date  
 du 15 du même mois, se rapporte à la  
 visite faite en cette dernière ville :  
*Sex cannae vini, pro subsidio sociorum de  
 musica, in caena facta Domino thesaurico  
 Turonensi, Domino Joanni Okeghem,  
 primo capellano Regis Franciæ, musico  
 excellentissimo, cum suis.* Le document de  
 Damme, d'ailleurs rectifié par celui de  
 Bruges, parle par erreur du prévôt de  
 Tours. La qualité de prévôt, dit M<sup>r</sup> Bre-  
 net, était celle d'un sous-ordre dans la  
 hiérarchie de Saint-Martin. Cet auteur  
 n'est pas éloigné de croire que le musi-  
 cien, qui avait été autrefois subsidié  
 « pour un voyage de Tours au royaume  
 « d'Espagne », se rendait en Flandre  
*met sijnen gheselscepe, cum suis*, avec ses  
 compagnons, chargé de quelque mission  
 ou accompagnant une des ambassades  
 envoyées par Charles VIII pour prépa-  
 rer la paix signée le 25 octobre 1484.

Les séjours de Louis XI à Plessis lez-  
 Tours permirent à Van Ockeghem de  
 concilier plus étroitement les devoirs de  
 sa charge de trésorier avec ses fonctions  
 musicales. De 1459 à 1494, le nom du  
 musicien se retrouve, à peu près chaque  
 année, dans ce que l'on possède encore  
 des registres de Saint-Martin. Sous la  
 date du 9 février 1496 (v. st.), figure  
 auxdits registres la présentation, faite  
 par Charles VIII au chapitre de Saint-  
 Martin, de la personne d'Ernard de la  
 Chapelle, « *officiarum nostrum domesti-  
 « cum*, pour remplir la trezorerie de  
 « Saint-Martin vacante par le deceds de  
 « Mr De Okenghem ». La date de ce  
 décès se trouve ainsi fixée entre les an-  
 nées 1494 et 1496. Elle concorde avec  
 la date indiquée par Guillaume Cretin,  
 en sa *Déploration sur le trepas de Jean  
 Okeghem*, poème de plus de quatre cents  
 vers, consacré à la gloire du musicien :

Par quarante ans et plus il a servy  
 Sans quelque ennuy en sa charge et office;  
 De trois Roys a tant l'amour desservy  
 Que aux biens le vis appeler au convy,  
 Mais assouvy estoit d'un bénéfice.

Depuis son entrée à la chapelle de  
 France (1452) jusqu'à la date de sa mort,  
 Van Ockeghem avait effectivement passé  
 plus de quarante années au service des rois  
 Charles VII, Louis XI et Charles VIII.  
 Il reçut, le premier, le surnom de prince  
 de la musique. Ce titre lui fut donné  
 dans la *Déploration* musicale de Johannes  
 Lupi, intitulée : *Nænia in Joannem  
 Okegi Musicorum principem*. Josquin  
 Deprés, sinon l'élève de Van Ockeghem,  
 du moins le continuateur de son école,  
 écrivit en son honneur une lamentation  
 à cinq voix, sur des paroles françaises.  
 Un musicien, que Burney appelle Guil-  
 laume, mit en musique un couplet du  
 poème de Cretin. Avec Ernest Thoinan,  
 qui donna une édition nouvelle de la  
*Déploration* de Cretin (Paris, 1864),  
 M<sup>r</sup> Brenet croit ici à une erreur de  
 nom de la part de Burney. A Tours,  
 un monument, détruit depuis, fut élevé  
 à la mémoire de Van Ockeghem. C'est  
 du moins ce qui résulte d'un couplet  
 de Cretin. Si M<sup>r</sup> Brenet a rectifié en  
 plusieurs points et a complété en beau-

coup d'autres la notice consacrée à Van Ockeghem par Fétis, du moins l'éminent musicologue français se trouve-t-il d'accord avec l'auteur de la *Biographie universelle des musiciens*, lorsque celui-ci appelle le maître flamand « un des musiciens les plus illustres du quinzième siècle, proclamé par ses contemporains comme par les écrivains des siècles postérieurs, la lumière de l'art ». L'appréciation du grand historien musical allemand Ambros, également rapportée par M<sup>r</sup> Brenet, s'accorde entièrement avec les paroles de Fétis. « Ce qui élève Ockeghem au-dessus de ses prédécesseurs, » dit Ambros, « ce ne sont pas les artifices canoniques et autres que nous remarquons chez lui. La vigueur de son esprit fait passer dans sa musique une âme qui chante, il lui donne un corps harmonieux, il le revêt d'un tissu délicat de développements thématiques ingénieux, d'imitations plus ou moins serrées. Dans les voix intermédiaires, les œuvres de Van Ockeghem présentent fréquemment des périodes entières merveilleusement mélodiques, d'une douceur, d'une pénétration de sentiment « extraordinaire ».

L'étude de M<sup>r</sup> Michel Brenet se termine par la liste des œuvres de Van Ockeghem connues jusqu'à ce jour, avec l'indication des sources, liste à laquelle nous renvoyons le lecteur. L'énumération comprend environ vingt messes, huit motets, dix-neuf chansons françaises et quelques morceaux ou fragments divers. Aucune des œuvres connues de Van Ockeghem n'est écrite sur texte flamand. Il n'y a là rien de surprenant lorsque l'on considère que le maître a passé en France la presque totalité de son existence artistique. A propos de la messe *Cujusve toni*, M<sup>r</sup> Brenet se demande dans combien de maîtrises ou de conservatoires on trouverait aujourd'hui des chanteurs capables de résoudre le problème de solfège que soulève cette œuvre. Il est certain que bien des compositions de moindre envergure de nos anciens maîtres ne sont pas exemptes de réelles difficultés.

Je n'en veux d'autre preuve que la simple chanson *L'auter dantant*, de Van Ockeghem, publiée par Ambros (*loc. cit.*, V, p. 12), dans laquelle les ligatures se traduisent par des syncopes dont l'exécution, de nos jours, exigerait des chanteurs exercés. Le placement des paroles sous la musique, laissé autrefois pour la plus grande partie, sinon pour la totalité, aux bons soins de l'interprète, n'est pas non plus sans présenter de sérieuses difficultés pour l'exécutant moderne.

La chanson *Je nay deuïl*, de Van Ockeghem, publiée sans texte par Ambros (*loc. cit.*, V, p. 10), citée par M<sup>r</sup> Brenet comme figurant dans le ms. Basevi de Florence, et dans le recueil de Petrucci, *Canti cento cinquanta* (Venise, 1503), se trouve également, cette fois avec le texte, dans l'un des recueils de musique conservés à la Bibliothèque royale de Bruxelles et ayant appartenu à Marguerite d'Autriche.

Fl. van Duyse.

R.-G. Kiesewetter, *Die verdienste der Niederländer* (Amst., 1829), *Musikalische Beilagen*, p. 22. — F. Fétis, *Mémoire* (Amst., 1829), p. 15. — Ern. Thoinan, *Deploration de Guillaume Cretin sur le trepas de Jean Ockegem, remise au jour, précédée d'une introduction biographique et critique, et annotée* (Paris, 1864). — F. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2<sup>e</sup> édit., t. VI (1875), p. 357. — Ed. Van der Straeten, *la Musique aux Pays-Bas*, t. I (1867), t. IV (1878), et t. V (1880). — W. Ambros, *Geschichte der Musik*, 2<sup>e</sup> éd., t. III (1884), p. 472-203; t. V (1882), p. 4-49. — Michel Brenet, *Jean de Ockeghem, maître de la chapelle des rois Charles VII et Louis XI. Etude bio-bibliographique d'après des documents inédits*, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France* (Paris, 1893), t. XX, p. 1-32.

**OCKET** (André-François), chef-pilote, né à Ostende, le 30 septembre 1805, décédé à Anvers, le 18 juin 1862. Il fut le créateur du pilotage belge dans les bouches de l'Escaut.

Avant la conclusion du traité de paix entre la Belgique et la Hollande, le pilotage hollandais avait seul le droit de passer des pilotes de mer et de l'Escaut à bord des navires en destination d'Anvers. Cette administration isolée, n'ayant à redouter la concurrence de personne, était loin d'offrir au commerce toutes les garanties désirables. Elle laissait, au

contraire, beaucoup à désirer sous tous les rapports. Les bouches de l'Escaut, jonchées d'écueils, manquaient souvent de bateaux-pilotes, qui avaient, à cette époque, leurs stations à Blankenberghe pour l'Ouest, et à la hauteur de Westcapelle pour l'Est. Les capitaines de navire étaient continuellement soumis aux caprices des pilotes, qui, étrangers au port d'Anvers, n'avaient aucun intérêt ni aucun stimulant pour faire leur parcours avec célérité. Il en résultait naturellement de grands retards, aggravés par ce fait que tous les bâtiments étaient forcés de jeter l'ancre en rade de Flessingue et perdaient ainsi une ou deux marées, selon l'humeur et les caprices des pilotes.

Heureusement, le traité de 1839 vint mettre fin à cet état de choses qui faisait cruellement souffrir le commerce d'Anvers. L'article 9 autorise le gouvernement belge à établir un pilotage dans tout le cours de l'Escaut et à son embouchure.

Aussitôt furent jetés les premiers jalons d'une administration jusqu'alors inconnue en Belgique. Cinq navires destinés à servir de bateaux-pilotes furent achevés en 1840. Pour donner l'instruction aux pilotes, on choisit André Ocket, homme très expérimenté et très dévoué, pilote à la station d'Ostende, et un certain nombre de pêcheurs appartenant à ce port formèrent le premier noyau d'élèves-pilotes. Le premier bateau, ayant à son bord dix-huit élèves, quitta Ostende, le 1<sup>er</sup> février 1841, pour une croisière dans la mer du Nord et les bouches de l'Escaut, qui, sous l'habile direction d'André Ocket, furent sondées dans tous les sens. Le bateau-école forma successivement des élèves capables, qui furent placés sur d'autres bateaux, et la flottille, composée de cinq navires, ne cessa de parcourir la mer du Nord et les bouches de l'Escaut et d'y faire des sondages.

Les pilotes hollandais, qui rencontraient à chaque instant nos bateaux-pilotes en mer, ne pouvaient se figurer que leurs opérations fussent sérieuses, tant ils étaient convaincus des difficultés

de l'entreprise. Mais grand fut leur étonnement quand, le 15 août 1842, la flottille belge entra dans le port de Flessingue, pour y revendiquer, au nom du gouvernement belge, le droit que nous accorde l'article 9 du traité de 1839.

Devant cette concurrence redoutable, ils eurent recours à la violence et, aidés par les habitants, dont la haine contre les Belges était à cette époque mal éteinte, ils essayèrent de chasser de leur port les nouveaux débarqués. Une rixe, qui manqua de devenir sanglante, s'engagea entre les pilotes hollandais et belges, et il ne fallut rien moins que l'intervention d'un bataillon de soldats pour protéger la vie et la propriété des Belges. D'autre part, le gouvernement hollandais, s'appuyant sur le traité de 1839, contesta au gouvernement belge le droit d'établir une station à terre à Flessingue. Si le principe avancé par le gouvernement hollandais avait prévalu, l'administration, avec le personnel et le matériel, aurait été forcée de se tenir constamment en rade de Flessingue, et les sacrifices faits jusqu'alors auraient été perdus. Heureusement, l'administration belge triompha de tous les obstacles.

Les élèves, ayant passé l'examen requis de pilote de mer, commencèrent, à la date du 15 août 1842, leurs opérations en face de leurs concurrents, sur lesquels ils ne tardèrent pas à prendre l'avantage. Mais nos pilotes de mer, ayant joui jusqu'alors comme pêcheurs d'une entière liberté, se pliaient difficilement à la discipline nécessaire dans tout corps constitué. Ne pouvant se faire aux mœurs de la région où ils étaient obligés de vivre, ils murmurèrent hautement et manifestèrent l'intention de retourner chez eux. Il fallut tout l'ascendant de leur chef, Ocket, en qui ils avaient placé leur confiance, pour les retenir à leur poste.

C'est à Ocket que la Belgique doit de posséder des pilotes de mer et de rivière capables, expérimentés et bien disciplinés, et, à ce titre, son nom méritait de figurer ici.

Ch. van Iseghem.

\***O'CONNELL** (M<sup>me</sup> *Frédérique-Emilie MIETHE*), peintre et graveur, née à Potsdam, le 22 mars 1823, morte à Paris en 1885. Arrivée en Belgique à la suite de débuts remarquables en Allemagne, où elle fut élève de Herbig et de Ch. Begas, la jeune artiste reçut à Bruxelles, à dater de 1842, les conseils de Gallait. Devenue M<sup>me</sup> Auguste Connell (O'Connell), on la vit bientôt se produire avec distinction dans les rangs de l'école belge. Ses figures de nymphes, d'un coloris superbe, d'une ampleur de formes où se traduisait l'influence des maîtres flamands, ses portraits brossés en pleine pâte se distinguant par un éclat et une franchise d'allure où s'accusait peu le sexe de l'auteur, lui créèrent une vogue réelle. Remarquée au salon de Bruxelles de 1848, davantage au salon de 1851, où figurèrent, sous sa signature, divers portraits, dont le sien, elle fut du nombre des artistes qui, à l'issue de l'exposition, vinrent recevoir, des mains du roi Léopold Ier, la médaille d'or dans une cérémonie solennelle. Ses figures de *Pierre le Grand* et de *Catherine II* avaient été acquises par le prince Demidoff, le célèbre collectionneur de San Donato.

Des succès plus grands encore l'attendaient sur la scène parisienne. Elle y fut, sous l'Empire, une personnalité en vue. Un portrait de Rachel, la grande tragédienne, mit le sceau à sa réputation. A l'Exposition universelle de 1855, elle figura dans les rangs de l'école française, s'étant, à ce qu'il semble, donnée comme originaire du département du Bas-Rhin. Bien posée dans l'entourage impérial, elle vit défiler par son atelier les notabilités du jour. Le duc de Morny, Mgr Sibour, Arsène Houssaye, le Dr Cabanis, Edm. Texier, Théophile Gautier furent au nombre de ses modèles. La *Gazette des Beaux-Arts* lui consacra une étude, due à la plume autorisée de Ph. Burty; en un mot, elle était en passe de devenir célèbre quand les événements de 1870 lui ravirent ses espérances avec la raison. Frappée de démence au cours de 1871, elle finit ses jours dans un asile d'aliénés, au mois d'octobre 1885.

Les peintures de Frédérique O'Connell, assez rarement rencontrées, portent l'empreinte d'une incontestable maîtrise. Un portrait de femme la représente au musée de Berlin; une figure en pied de Rembrandt, vigoureusement charpentée, décore les salons du Cercle artistique et littéraire, à Bruxelles. Les eaux-fortes au bas desquelles figure la signature de l'artiste sont au nombre de neuf; on en trouve la description dans le travail de Ph. Burty. Le portrait du philosophe Wronski, que le critique français déclare n'avoir pu rencontrer, fait partie des collections de la Bibliothèque royale. Les diverses estampes de M<sup>me</sup> O'Connell se distinguent par des qualités remarquables d'effet, de style et de facture.

Henri Hymans.

*Gazette des Beaux-Arts*, Paris, 1860, p. 349. — *Chronique des Beaux-Arts*, éd. 1883, p. 262. — Comptes rendus d'expositions.

**ODE** (Sainte), fondatrice de l'église d'Amay, vivait au VII<sup>e</sup> siècle. Elle n'eut pas, comme d'autres, la bonne fortune de trouver un biographe parmi ses contemporains; sa vie, œuvre anonyme assez modeste, a été écrite beaucoup plus tard, au X<sup>e</sup> siècle selon les Bollandistes, à la fin du XIII<sup>e</sup> d'après M<sup>r</sup> le chanoine Daris. Ces deux conjectures sont également possibles, mais la première semble plus probable et la vie anonyme pourrait avoir été la source où ont puisé les historiens liégeois du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècle, plutôt que la paraphrase des maigres renseignements que ceux-ci donnent comme par hasard. S'il fallait croire son biographe, Ode serait fille de Childebert et aurait épousé Boggis, duc d'Aquitaine. Mère de saint Arnoul de Metz, elle serait tante de saint Hubert. Ces parentés sont fantaisistes, le livre de Rabanis sur les Mérovingiens d'Aquitaine le montre. Notre sainte ne peut en tout cas pas les posséder toutes; femme de Boggis, elle ne pourrait être mère d'Arnoul. Les Bollandistes ont conjecturé qu'elle était fille de Childebert III, mais c'est une simple hypothèse.

Dans son testament de 633, Adalgi-

sel, chanoine de la cathédrale de Verdun, mentionne l'église Saint-Georges à Amay, où repose sa tante. Si cette femme est sainte Ode, la fondatrice de l'église, comme tout semble l'indiquer, celle-ci ne serait ni la fille de Childebert III ni la femme de Boggis. Devenue veuve, Ode vint s'établir à Amay. De sa vie, un seul souvenir est resté; elle se consacra tout entière aux pauvres, les visitant malgré les dangers des routes, les vêtissant et les nourrissant de ses mains. Riche, elle fonda et dota plusieurs églises, celle de Saint-Georges d'Amay lui doit son existence. Les Bollandistes avaient placé sa mort vers 722, mais le testament d'Adalgisel nous force à faire remonter cette date jusqu'au premier quart du VII<sup>e</sup> siècle.

A. Delescluse.

*Acta sanctorum* des Bollandistes, 23 octobre. — Migne, *Patrologie latine*, t. LXXXVII. — Daris, *Notices sur les églises du diocèse de Liège*, t. XIV.

**ODE** (la Bienheureuse), ou ODA, née au château d'Alleu (dépendance d'Andlerlues), au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, de Wibert et de Thescelina. Ses parents, nobles et pieux, lui donnèrent une éducation très soignée. Bien jeune encore, ses vertus et sa beauté la faisaient remarquer parmi les jeunes filles qu'elle avait choisies comme compagnes. Un gentilhomme, nommé Simon, voulut l'épouser, avec l'assentiment des parents d'Ode. Mais plus il laissait voir l'ardeur de ses sentiments, plus Ode le fuyait, plus elle voulait se détacher entièrement du monde et offrir sa virginité à Jésus-Christ. En vain l'amena-t-on au pied des autels pour consacrer l'union tant désirée par Simon : la jeune vierge déclara qu'elle était vouée à Dieu seul. Ses parents ayant voulu la contraindre, elle eut recours à un moyen extrême, en s'efforçant de détruire sa beauté, afin d'éloigner son prétendant. Peu de temps après, Odon, abbé de Bonne-Espérance, de l'ordre de Prémontré, la bénit et la conduisit au monastère de Riveroëlle, qu'il avait fondé en 1140 pour des religieuses du même ordre. Ode passa dans cette sainte maison une vie austère.

Une maladie cruelle, semblable à la lèpre, vint l'éprouver, mais elle sortit de sa cellule parfaitement guérie et rentra dans la communauté. Ses sœurs l'ayant élue prieure, elle gouverna la maison avec zèle et dévouement. Elle se considérait comme étant la servante des servantes du Seigneur. Panser leurs plaies, adoucir leurs douleurs, les entourer de soins affectueux, laisser tomber dans leurs cœurs de douces paroles, c'était sa joie, son bonheur. Elle se privait du nécessaire pour donner du pain et des vêtements aux pauvres. La sainteté qui brillait sur son visage, la perfection de ses actions, la sagesse de ses conseils, la pureté de sa conscience, son inépuisable charité révélaient une perfection éminente : tel est l'éloge que fait d'Ode un contemporain, Philippe, qui fut le deuxième abbé de Bonne-Espérance.

Durant dix-huit mois, Ode supporta avec résignation une maladie cruelle. Entourée de toutes ses consœurs, elle reçut les derniers sacrements et s'éteignit le 20 avril 1158. Ses funérailles furent célébrées par les abbés de Bonne-Espérance et d'Alne, au milieu d'une nombreuse assistance. Son corps fut inhumé dans le chœur de l'église de Bonne-Espérance.

Léopold Devillers.

*D. Philippi abbatis Bonæ Spei Opera omnia* (Douai, 1620, 2<sup>e</sup> éd., 1624), p. 779-787. — *Acta sanctorum, Aprilis*, t. II, p. 770-778 : *Vita venerabilis Odeæ*. — Brasseur, *Origines omnium Hanoniae cenobiorum*, p. 181. — Maghe, *Chronicon ecclesie beatæ Mariæ virginis Bonæ Spei*, p. 70. — Delewarde, *Histoire générale du Hainaut*, t. II, p. 432. — C.-L. Declèves, *Notre-Dame de Bonne-Espérance*, p. 47.

**ODEVAERE** (*Joseph-Désiré*), peintre et dessinateur, né à Bruges, non le 2 octobre 1776, comme on le lit sous son portrait, ni en 1778, comme l'assure Immerzeel, mais le 2 décembre 1775, d'Anselme, conseiller-pensionnaire et greffier criminel du Franc, et de Marie-Anne de Brouwer, — mort à Bruxelles en 1830. Peintre du roi, membre de l'Institut des Pays-Bas, de l'Académie de Saint-Luc, à Rome, il occupa une place considérable sur la scène artistique, sans que son œuvre ait laissé une



trace bien profonde. Il fit ses humanités au collège des Augustins et fréquenta l'académie de sa ville natale. Lauréat, en 1796, du cours de dessin d'après le modèle vivant, il s'en alla chercher un complément d'instruction à Paris, chez son concitoyen Suvée, lequel, appelé à prendre la direction de l'école française à Rome, lui procura l'accès de l'atelier de David. Ce fut comme élève de ce dernier qu'il participa au grand concours de peinture, d'abord en 1802, ensuite en 1804, et remporta la palme en cette année avec la *Mort de Phocion*, « tableau sagement composé, « d'un dessin correct, d'une couleur « vigoureuse et faisant concevoir les « meilleures espérances du talent de « l'artiste ». Ainsi s'exprime Landon, dans les *Annales du Musée*; ce qui n'empêche pas la composition d'être d'une extrême froideur et de rappeler beaucoup trop la *Mort de Socrate*, de David. Venu à Bruges pour embrasser ses parents, Odevaere y fut accueilli en triomphateur. Il fit hommage à la ville de l'esquisse de sa toile de concours, peignit le portrait de M. Chauvelin, préfet de l'Empire (1805), et tint à commémorer ses attaches avec l'académie par un portrait collectif de MM. Wynckelman et Vander Donckt, président et directeur, qu'il représenta délibérant sur la manifestation préparée en son honneur. Ces diverses créations appartiennent au musée de Bruges. Les années qu'il passa en Italie, s'inspirant aux sources où s'était abreuvé son maître, ne firent que l'imprégner davantage des principes puisés à l'enseignement de celui-ci. Odevaere pourtant fait preuve de quelque initiative dans le choix de ses sujets, souvent heureusement choisis. Au salon de Paris, en 1810, il exposa une vaste toile, le *Couronnement de Charlemagne*, œuvre bien ordonnée qu'on dit avoir plu à Napoléon. En effet, le peintre avait choisi le moment où le souverain-pontife fléchit le genou devant l'empereur. La mort presque simultanée de ses parents prolongea le séjour d'Odevaere en Italie. Il participait régulièrement aux salons, et après avoir figuré à celui de 1812

avec un ensemble dont faisaient partie le *Christ sur les genoux de la Vierge*, *Iphigénie en Aulide*, le *Roi de Rome au Capitole*, il reçut la médaille d'or. Une *Romaine au bain*, œuvre gravée par De Vlaminck et datant de la même époque, atteste un sens médiocre de la grâce féminine.

La chute de l'Empire le ramena en Belgique. Bruges lui fit grand accueil et les travaux lui vinrent en abondance. Sa grande toile de Saint-Sauveur, le *Christ expirant sur la croix*, est d'assez mince portée, considérée au point de vue du style religieux.

Présenté au roi, Odevaere soumit au souverain l'esquisse de l'*Union d'Utrecht*, qu'il fut ensuite chargé d'exécuter en de vastes proportions pour le palais de Bruxelles. Lui-même nous en a laissé une gravure au trait. Honoré, au lendemain même de Waterloo, du titre de peintre du roi (25 juin 1815), il se vit confier la tâche de retracer par son pinceau l'épisode de la bataille où le prince d'Orange est blessé à l'épaule. Bien que de conception médiocre, cette toile valut à son auteur une continuité de succès. A la suite du salon de Gand, où avait paru la *Bataille de Waterloo* (1817), la Société des beaux-arts fit frapper en l'honneur d'Odevaere une médaille d'or, et la gravure répandit sa composition jusque dans les villages. Des toiles de moindre importance : le *Martyre de saint Laurent*, *Raphaël présenté au pape Jules II par Bramante* furent accueillies avec faveur. Un des commissaires délégués à Paris pour recouvrir les œuvres d'art enlevées à la Belgique, Odevaere s'acquitta de sa mission avec un plein succès; il reçut en récompense la croix du Lion belge, tandis que plusieurs villes lui décernaient des médailles commémoratives. C'est de Paris, 1816, qu'il date son grand portrait lithographié, sorti des presses d'Engelmann, travail de mérite et récemment encore jugé digne d'être reproduit pour illustrer un article de M. Henri Bouchot sur la lithographie française, inséré dans les *Graphischen Künste*, de Vienne.

Le roi, pour donner un pendant à la

*Bataille de Waterloo* comme décoration de son palais, fit une fois de plus appel au pinceau d'Odevaere, lui confiant la mission de faire revivre en peinture la *Bataille de Nieuport*. La toile, exposée en 1820, avait les défauts inhérents à l'époque et, force est de l'ajouter, montre l'auteur passablement dépaycé dans ce genre d'épisodes. Un portrait en pied du prince d'Orange, dans l'uniforme des hussards, peint en 1817, fit l'objet d'une très grande planche de Lignon. L'original périt peu après dans l'incendie qui consuma le palais du prince héréditaire (29 décembre 1820). En 1821 parut à Bruxelles le *Faubourg de l'Allégresse à Florence*, plus justement le *Triomphe de Cimabué*, suivi de près d'une nouvelle commande royale, la *Fondation de la maison d'Orange*, tableau de 24 pieds sur 16, dont il existe une notice explicative en lithographie (Bruxelles, Stapleaux, 1824). De 1823 datent *Phèdre et Narcisse*, toiles reproduites en gravure par De Vlaminck, rangées parmi les meilleures du peintre et ses derniers succès. Les vastes compositions : *Dévouement de Thémistocle et des Athéniens à la liberté de la Grèce* et *Les derniers défenseurs de Missolonghi*, exposées en 1826 à Gand, se signalèrent surtout par leurs dimensions. Elles appartiennent à l'Etat, mais ne figurent point au musée. Missolonghi reparut à Bruxelles l'année suivante, avec plusieurs autres peintures dont une *Galathée*, que le public accueillit avec froideur. Les journaux de 1829 annoncèrent l'exhibition par Odevaere, dans le local des Messageries, rue de la Madeleine, à Bruxelles, d'un « Monorama » de l'inauguration du roi Guillaume, peinture appartenant également au musée de l'Etat, mais non exposée. On jugea ce genre d'exploitation peu compatible avec la dignité de l'artiste. Odevaere avait la plume facile et incisive, il se défendit dans une brochure où il invoqua le précédent de David, exposant à son profit les *Sabines*, dans un local du boulevard parisien. Les relations les plus cordiales n'avaient cessé d'exister entre le maître et l'élève; Odevaere nous a laissé un

grand portrait en pied du peintre des *Horaces*, représenté dans son atelier, à Bruxelles, création reproduite en gravure par Jazet et fort intéressante. « Je voyais David le plus souvent que je pouvais, » écrit-il, « et quand j'avais passé quelques heures avec lui, je rapportais chaque fois de ses entretiens de nouvelles lumières et plusieurs anecdotes qu'on retrouvera dans mon ouvrage et qui ont été pour ainsi dire dictées par lui-même. » L'ouvrage en question, *De la splendeur des beaux-arts en Italie, etc.*, est resté manuscrit; il appartient à la Bibliothèque royale. Odevaere, à la mort de David (29 décembre 1825) et à la suite du refus de la France d'accueillir ses cendres, prit l'initiative d'une souscription qui devait aboutir à l'érection d'un monument existant encore au cimetière de Bruxelles. L'appel qu'il fit au public était remarquable tant par la forme littéraire que par l'élévation de la pensée. « A la suite des discordes civiles, » y lisons-nous, « le Dante expira banni de sa patrie, et le siècle qui l'avait vu mourir n'était point écoulé que Florence réclama, mais en vain, ses dépouilles dont Ravenne, son dernier asile, s'enorgueillit encore aujourd'hui. Que Bruxelles aussi s'honore de conserver celles de David. David est mort au milieu de nous, artistes mes camarades, et vous tous, amis des arts, qui pleurez sa perte ! Que le ministère en France lui accorde ou non un peu de terre refusée à Molière, à Voltaire, à tant d'autres grands hommes; c'est parmi nous que ces cendres précieuses doivent être honorées, doivent rester à jamais ! C'est nous qui lui devons, après de nobles funérailles, un mausolée, dépositaire de nos regrets et de notre reconnaissance. C'est ainsi que nous prouverons à l'Europe que si la Belgique était heureuse de posséder ce grand homme, elle était digne de cet honneur. Et si un jour un autre Médicis vient redemander ses restes chéris, on lui répondra comme le Sénat de Spolète le fit à Laurent le Magnifique, qui réclamait l'honneur d'élever

« un monument à Lippi dans Florence :  
 « Nous sommes fiers de montrer la tombe  
 « de David, qui passa au milieu de nous  
 « ses dernières années et guida nos ar-  
 « tistes dans la carrière des talents ! »

Parmi les manuscrits d'Odevaere, déposés à la Bibliothèque royale, il y a un lien de citer une traduction annotée de la *Vie de Raphaël*, d'Angelo Comolli, publiée à Rome en 1790; des notes à l'*Histoire de l'art dans l'antiquité*, de Winckelmann; de très copieuses notes marginales à un exemplaire du *Discours sur les progrès des sciences, lettres et arts depuis 1789 jusqu'à 1808*, rapport présenté à l'empereur par l'Institut de France. L'artiste y juge, avec une grande sévérité, l'école française. Chose bizarre, le système académique, à ce moment de sa carrière, compte en lui un adversaire décidé. Au chapitre XXXVI de l'étude sur la *Splendeur des beaux-arts en Italie*, nous relevons ce passage : « Il faut le dire, « les systèmes académiques ont ruiné « les arts et il a fallu de grands efforts « pour les en affranchir, même à ceux « qui en ont subi l'absurdité, tant l'ha- « bitude de de pouvoir sur les hommes ». De même, dans un portefeuille de compositions assez médiocres conçues dans le goût antique, appartenant, elles aussi, au dépôt de l'État, on relève cette note : « J'ai gardé ces composi- « tions pour faire voir à mes élèves à « quelle raideur mène la mauvaise ha- « bitude de faire des traits, qu'on « cherche à faire le plus purement « possible, quand de mauvais conseils « enseignent cette méthode vicieuse « qui ne peut qu'engendrer un dessin « raide, sans vie et sans souplesse ». Odevaere mourut à Bruxelles, le 9 février 1830, âgé de 55 ans à peine. Une commission se forma pour élever un monument à sa mémoire; elle eut recours à une loterie. Le sculpteur Van Geel fut chargé de l'exécution d'un buste, que M<sup>me</sup> Odevaere, né Silvie Delarue, dans une lettre à Navez, déclara rendre parfaitement les traits de son mari. Nous ignorons où se trouve cette sculpture. A diverses reprises, le portrait de l'artiste a été gravé et lithographié. Outre

celui qu'il dessina lui-même sur pierre en 1816, le principal est dû à la collaboration de ses élèves, le peintre Diez et le graveur De Vlaminck.

Odevaere a laissé quelques planches lithographiées : un portrait de Quetelet, exécuté d'après nature en 1822, et une composition *Alcibiade chez Aspasia*, datée de 1825.

Henri Hymans.

W.-H.-J. Weale, *Catalogue du musée de Bruges* (1864). — Nagler, *Allgemeines Künstler-Lexikon*. — Vanden Eynde et Vander Willigen, *Geschiedenis der vaderlandsche schilder-kunst* (1842); t. III, p. 195. — Immerzeel, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders*, etc. (Amsterdam, 1842).

**ODILE**, pieuse Liégeoise, morte en 1220. Sa vie où, selon l'expression d'un historien moderne, on reconnaît le bavardage d'une vieille femme, a été écrite par un chanoine de Saint-Lambert, ami intime de son fils, et en quelque sorte sous sa dictée. Les Bollandistes en ont publié les deux premiers livres dans leurs *Analecta*, et Heller le troisième dans les *Monumenta Germaniae historica*. Mariée contre son gré, Odile eut au moins deux fils. Encore jeune, elle devint veuve et passa toute sa vie pieuse, mais mouvementée, aux côtés de son fils Jean, qui devint prêtre à la cathédrale. Ensemble ils visitaient les églises de Liège, notamment Saint-Lambert, Saint-Denis et Saint-Gangulphe. Ils étaient en relations avec une recluse de Saint-Denis et avec un certain nombre de prêtres et de personnes religieuses; ils jugeaient sévèrement le clergé de leur temps, se prétendaient honorés de visions et doués d'esprit prophétique. Ils s'intéressaient aux événements politiques et les appréciaient à leur manière.

Leurs contemporains ne semblent pas leur avoir accordé la même attention que leur bienveillant biographe. Odile et son fils Jean, s'ils ne furent pas réellement persécutés, peuvent au moins être rangés dans la catégorie des incompris.

A. Delescluse.

*Analecta Bollandiana*, t. XIII. — *Monumenta Germaniae historica*, t. XXV. — Daris, *Examen critique de la vie d'Odile et de Jean son fils* (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XI).

**ODILON** (Saint), XXXII<sup>e</sup> abbé de Stavelot et Malmédy, mort en 954. Il était prieur de l'abbaye de Stavelot, lorsqu'en 945 il en occupa le siège, grâce à l'empereur Othon I<sup>er</sup>, dit le Grand. En 950, celui-ci confirma, pour cette principauté, les limites tracées par la charte du roi Chilpéric, et le diplôme de Louis le Débonnaire, daté du 1<sup>er</sup> octobre 814. Il y accorda aussi, en cas de vacance du siège, de lui choisir un abbé selon les prescriptions de la règle de Saint-Benoît.

Odilon contribua beaucoup à l'édification de son église, rétablit les écoles, raviva les études très affaiblies à cause des incursions de divers peuples qu'Othon combattait, parmi lesquels les Hongrois. Ceux-ci, en 953, vinrent brûler Malmédy avec son monastère. Odilon mourut le 13 octobre de l'année suivante.

J.-S. Renier.

\* **ODON DE CAMBRAI** (Le bienheureux), né à Orléans, mort à Anchin, le 19 juin 1113. Dès sa plus tendre jeunesse, il s'adonna à l'étude des arts libéraux; il y fit de si grands progrès qu'il fut bientôt appelé aux fonctions d'écolâtre, d'abord à Toul, ensuite à la cathédrale de Tournai. Ici, il s'acquît une grande célébrité, principalement dans l'enseignement de la philosophie. Il avait embrassé la théorie des réalistes, et il la défendait avec succès contre l'enseignement nominaliste de Rainbert de Lille. Or, un jour qu'il donnait sa leçon, il en vint à expliquer un passage de Boèce sur le libre arbitre, au IV<sup>e</sup> livre de *De Consolatione philosophiæ*. Il se fit apporter le livre que saint Augustin a composé sur ce sujet, le lut avec délices et fit part à ses élèves des richesses qu'il y avait trouvées; mais, quand il fut parvenu au passage où saint Augustin compare l'âme pécheresse à un esclave condamné pour ses crimes à faire les ouvrages les plus vils destinés à l'ornementation de la maison de Dieu, il fondit en larmes, courut à l'église, et résolut de renoncer à jamais au siècle.

Odon embrassa la vie religieuse, devint chanoine régulier et fonda bientôt une abbaye qui adopta la règle de Cluny : l'abbaye de Saint-Martin, à Tournai.

En 1105, le mérite et les vertus de l'abbé de Saint-Martin le firent élever au siège épiscopal de Cambrai. Elu le 29 juin par les suffrages des clercs orthodoxes, Odon fut consacré trois jours plus tard, et se rendit immédiatement dans la ville épiscopale. Il y trouva un rival, Gaucher, autour duquel s'était rangé le parti schismatique. Il dut se retirer devant lui, regagna Tournai et continua à vivre au milieu de ses religieux, tout en exerçant sa juridiction sur le diocèse de Cambrai.

L'année suivante, Gaucher se rendit à Liège pour implorer l'appui de l'empereur Henri IV. L'empereur ne répondit pas à ses instances. Bien plus, voulant obtenir le concours de Robert II, comte de Flandre, dans la lutte qu'il avait à soutenir contre son fils rebelle, il céda à Robert la seigneurie de Cambrai et quelques autres fiefs du diocèse : Robert en profita pour installer Odon dans la ville épiscopale.

Après la mort de Henri IV, le prélat schismatique continua ses démarches; il se rendit à la cour de Henri V pour se plaindre des empiètements du comte de Flandre et de l'installation d'Odon. Il fit si bien qu'il le décida à marcher contre Robert. L'expédition aboutit à un traité de paix, aux termes duquel le comte pouvait conserver les fiefs cédés jusqu'à ce que le roi eût établi à Cambrai un évêque de son choix. Henri se rendit alors à Cambrai; à son approche, l'évêque Odon, la majeure partie du clergé et du peuple s'enfuirent. Après son départ, Odon voulut rentrer dans la ville, mais les Cambrais s'y opposèrent. Le pieux évêque alla s'établir alors au monastère d'Anchin, d'où il semble avoir continué à gouverner son diocèse; Gaucher avait renoncé à ses revendications.

Odon mourut à Anchin, le 19 juin 1113. Il y fut inhumé dans l'église, devant le crucifix, sous une tombe de

marbre blanc, où l'on fit graver ses traits avec cette inscription :

HIC TEGITUR PRÆSUL ODO,  
QUI PERSPECTUS OMNI MUNDO,  
FUIT EXUL, DEO FIDUS :  
FULGET COELO QUASI SIDUS.

Dans sa jeunesse, Odon doit avoir écrit un poème sur la guerre de Troie, qu'un de ses amis, Godefroid de Reims, vante dans un autre poème : *Somnium de Odone Aurelianensi*. C'est à l'époque de son professorat à Tournai qu'il faut probablement attribuer la composition de trois écrits, dont le titre nous est donné par son biographe Hériman : *Sophista. Liber complexiorum. De re et ente*.

Les ouvrages qui nous sont conservés ont été publiés au tome CLX de la *Patrologie latine*, de Migne, dans l'ordre suivant : 1. *Expositio in canonem Missæ* (c. 1053), avec un prologue à Odon, moine d'Afflighem. C'est une explication claire et détaillée des prières liturgiques du canon et du symbolisme qu'elles renferment. Beaucoup d'éditions ont été faites de cet ouvrage. — 2. *De Peccato originali libri tres* (c. 1071). C'est la production la plus importante du génie littéraire d'Odon. C'est là que nous trouvons ses opinions réalistes le plus nettement formulées. — 3. *Disputatio contra Judæum Leonem nomine, de adventu Christi Filii Dei* (c. 1103). Odon, dans un dialogue, expose au juif les différentes raisons de l'avènement du Christ; il a recours aux raisonnements philosophiques plutôt qu'aux preuves d'autorité. — 4. *De Blasphemia in Spiritum Sanctum* (c. 1111), écrit à Anchin. L'ouvrage explique les antilogies apparentes qui se trouvent dans les différents évangiles, à propos du blasphème contre le Saint-Esprit. — 5. *De Canonibus Evangeliorum* (c. 1117), écrit probablement à Anchin, où il s'occupait surtout des saintes Écritures. — C'est sur des sujets tirés de la Bible que roulent aussi les *homélies*, les *conférences* et les *paraboles* qu'on lui attribue. On cite de lui des homélies sur la Chananéenne et la passion du Sauveur. La *Patrologie* reproduit : 6. *Homilia de Villico iniquitatis* (c. 1121). — 7. *Liber sive homilia*

*de villico iniquitatis* (c. 1131). De l'avis de Martène, la seconde est l'œuvre d'Odon, la première est douteuse.

A. Auger.

Hérimannus, *Liber de Restauratione S. Martini Tornacensis*, dans d'Achery, *Spicilegium*, t. XII, v. II, éd. 1723, et éd. Waitz, dans Pertz, ss. XIV (Hanovre, 1883). Une traduction de cet ouvrage a été faite par Dom Le Roy, prieur de Saint-Martin au xve siècle. — Amandus de Castello, *De Odonis episcopi Cameracensis vita vel moribus*, dans *Acta sanct.*, 19 junii, et éd. Holder-Egger, dans Pertz, ss. XV (Hanovre, 1888). — *Gesta pontificum Cameracensium*, éd. De Smedt (Paris, 1880). — Leglay, *Cameracum christianum*; Mahillon, *Annales O. S. B.*, t. V; D. Rivet, dans *l'Histoire littéraire de la France*, t. IX, notices reproduites au t. CLX de la *Patrologie latine* de Migne. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas...*, éd. 1728, t. II. — Labis, *le bienheureux Odon, évêque de Cambrai*, dans la *Revue catholique*, 1856, t. XIV. — Cauchie, *la Querelle des investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai* (Louvain, 1891, 2e part.). — Auger, *Etude sur les Mystiques des Pays-Bas au moyen âge*, dans les *Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie royale de Belgique*, in-8°, 1892.

**ODON DE GAND** (Le bienheureux), vivait vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Ce fut, dit Choquet, un célèbre professeur de droit qui devint ensuite Dominicain et se distingua, au témoignage de Thomas de Cantimpré, son contemporain, par l'austérité de sa vie. Le moment de sa mort lui fut, paraît-il, révélé lors de son entrée dans l'ordre; il le fit connaître à ses frères et mourut en effet à la date indiquée, mais celle-ci ne nous est pas connue.

Paul Bergmans.

Thomas de Cantimpré, *Bonum universale de proprietatibus apum* (Cologne, J. Koelhoff, vers 1480), fo d 2. — H. Choquet, *Sancti Belgii ordinis prædicatorum* (Douai, 1618), p. 70-72, avec portrait de fantaisie.

**ODON**, abbé de Stavelot. Voir ANDON.

**ODRADE** (Sainte), née vraisemblablement à la fin du X<sup>e</sup> siècle ou au commencement du XII<sup>e</sup> siècle à Scheps, hameau de la paroisse de Baelen, située près de Moll. Elle appartenait à une famille riche et noble. Elevée chrétiennement, elle manifesta, dès sa plus tendre jeunesse, des sentiments d'une piété très vive. Parvenue à l'adolescence et remarquable par sa beauté ainsi que par ses grandes qualités, Odrade fut l'objet de nombreuses demandes en mariage,

mais elle les repoussa toutes, voulant consacrer son existence à Dieu. Sa mère mourut, son père se remaria. Sa belle-mère, qui se montra pour elle une marâtre, la maltraitait et, par ses insinuations, amena son père à lui infliger aussi de mauvais traitements. Un jour que la famille entière devait se rendre à la fête annuelle de l'église de Milleghem, Odrade demanda instamment qu'on mît un cheval à sa disposition pour qu'elle pût prendre part au voyage. Son père lui ordonna d'aller en chercher et en seller un parmi les étalons qu'on élevait dans une prairie voisine. Odrade entra intrépidement dans l'enclos. A sa vue, les chevaux devinrent tout à coup d'une remarquable douceur et se rapprochèrent de la vierge comme pour s'offrir à la porter. Ayant choisi et harnaché l'un des plus beaux, elle rejoignit bientôt son père qui se trouvait déjà à une grande distance de Scheps. Frappé de ce prodige et rentrant en lui-même, il descendit immédiatement de sa monture; prosterné aux pieds de sa fille, il lui demanda pardon de son attitude passée, promettant qu'à l'avenir il la défendrait contre toute injure. On raconte que le même jour, grâce à l'intercession de la jeune vierge, fut opéré un autre miracle : à sa prière, d'une plaine sablonneuse jaillit une fontaine dont les eaux avaient la vertu de guérir les maladies. Peu après, Odrade devint malade, elle reçut les derniers sacrements et mourut pieusement.

A sa demande, on plaça son corps sur un chariot attelé de deux génisses qui devaient le conduire où il plairait à Dieu qu'il fût enterré. Les animaux menèrent directement la dépouille mortelle d'Odrade à Haelen, où un seigneur, que le biographe de la sainte appelle le comte Othon, la reçut respectueusement et la fit ensevelir. Il fit également élever, à l'endroit où se trouvait le sépulchre, une église, et y établit un clergé destiné à la desservir. Le transport du corps d'Odrade, de l'endroit où elle avait expiré au lieu de sa sépulture, fut accompagné de prodiges : le tronc d'un chêne desséché depuis longtemps

ayant été brisé par une roue du char funèbre, reverdit tout à coup et reprit une vie nouvelle. De multiples guérisons miraculeuses obtenues sur la tombe d'Odrade la firent ranger au nombre des saintes. Ses reliques reposèrent à Haelen jusqu'au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle. A la suite des troubles religieux, l'évêque de Bois-le-Duc les fit transférer, d'abord chez les chartreux de cette ville, puis chez les religieux du même ordre établis à Anvers. Plus tard, on en restitua une partie à Haelen. D'autres fragments confiés, dès le début du xvii<sup>e</sup> siècle, à l'église de Hoogemier, furent remis en 1651, également à la suite de troubles, à l'abbé d'Averbode qui, trois ans après, les transporta à l'église de Baelen. D'autres localités possèdent encore aujourd'hui des ossements de la vierge.

On ne peut déterminer exactement l'époque à laquelle commença le culte dont sainte Odrade est l'objet. Mais ce culte est assez ancien. Il paraît avoir existé déjà au xiv<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, il est admis officiellement dans le diocèse de Bois-le-Duc, où la fête de la sainte se célèbre le 3 novembre, et dans le diocèse de Malines, où elle se trouve fixée au 5 novembre. Ce culte est très vivace dans plusieurs localités, mais les endroits où il est le plus en honneur sont le village de Baelen, dont Scheps faisait partie, et celui de Milleghem, qui, chaque année, sont le théâtre de populeux pèlerinages. On invoque surtout sainte Odrade pour les maladies des yeux, les morsures des chiens enragés, les maladies des animaux, principalement des chevaux, et pour obtenir que la pluie tombe ou s'arrête.

Alfred de Ridder.

*Acta sanctorum.*

**ODULPHE** (Saint) vivait au temps de Louis le Pieux. Né d'un Franc nommé Ludgis, il fut confié à une école canoniale; devenu prêtre, il se décida, sur les instances de ses parents, à accepter la cure d'Oirschot. Plus tard, il entra dans le chapitre cathédral d'Utrecht, qui avait à sa tête l'évêque saint Frédéric et se fit remarquer par sa piété, sa

charité et son zèle. Chargé par saint Frédéric de combattre l'hérésie en Frise, il s'acquitta avec succès de cette mission; il fonda, dit-on, le chapitre de Staveren et revint passer ses dernières années à Utrecht, où il reprit sa place dans le chapitre, jouit d'une influence considérable sur ses confrères, collabora à l'élection du successeur de saint Frédéric et mourut vers le milieu du 1<sup>er</sup> siècle. Il fut enterré dans l'église Saint-Sauveur à Utrecht. Au 17<sup>ème</sup> siècle, on conservait encore en cette ville son crâne, son calice de bois et sa croix pastorale en or. Sa vie, dont l'auteur n'est pas connu, semble avoir été écrite au 10<sup>ème</sup> siècle, quelque temps après la mort de l'évêque Radbod, survenue en 917.

A. Delescluse.

*Acta sanctorum* des Bollandistes, 42 juin. — *Histoire littéraire de France*, t. VI et X. — Van der Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*.

**ODWIN**, abbé de Saint-Bavon de 982 à 998, s'occupa de la reconstitution des anciens domaines de son abbaye. Il se rendit à cet effet auprès de l'empereur Otton II, le suzerain des seigneurs qui avaient accaparé précédemment une partie des biens du monastère. C'est ce que nous apprend l'un des successeurs d'Odwin, l'abbé Othelbold, dans une lettre adressée (1019-1030) à la comtesse de Flandre Otgive, femme de Baudouin IV. En 985, l'année où le moine Erembold — qui devait succéder à Odwin dans la dignité abbatiale — rapporta de Rome les reliques de saint Pancrace et de sainte Barbe, on commença la construction du chœur de l'église abbatiale, dont les plans avaient été dressés, probablement par Odwin, sur le modèle des basiliques romanes adoptés par les Bénédictins. On éleva trois nefs, séparées par deux rangs de colonnes, une tour à l'occident, une autre à l'intersection des nefs et du transept et deux tourelles flanquant le chœur. Odwin put voir, paraît-il, l'achèvement de l'œuvre qu'il avait commencée. Il mourut le 19 juin 998.

Herman Vander Linden.

Van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, p. 494. — *Messenger des sciences histo-*

*riques*, 1848, p. 4. — Miræus, *Opera diplomatica*, t. I, p. 348. — *Annales Gandenses (= Sancti Bavonis)*, *Mon. Germ. hist.*, SS. t. II, p. 488.

\* **O'DWYER** (*Jean*), médecin, né à Cassel, ville d'Irlande au comté de Tipperary, vers 1620. Appartenant à une famille noble et très attachée à la religion catholique, Jean O'Dwyer se rendit dans les Pays-Bas pour suivre les cours de la Faculté de médecine à l'université de Louvain. A sa sortie de l'université, il s'établit à Mons où son savoir ne tarda pas à être apprécié. Le prince de Rache ayant eu connaissance des services qu'il rendait au public, le fit entrer, en qualité de médecin, dans les armées du roi d'Espagne. Mais O'Dwyer, après avoir quitté le service militaire, revint dans sa ville adoptive, et le magistrat lui conféra la place de médecin pensionnaire de la ville de Mons. Cet homme distingué voyait avec peine les abus qui se répandaient de plus en plus dans l'art de guérir. Il publia un traité qui eut du retentissement : *Querela medica, seu plantæ medicinæ modernæ status*. Mons, Gilles V. Havart, 1686; in-8°, de 20 ff. limin. et de 312 p. En tête de l'ouvrage se trouvent une épître de l'auteur au magistrat de Mons, une préface, deux pièces de vers, une lettre du médecin pensionnaire d'Anvers, Edmond Trohy, et l'approbation donnée par l'archiprêtre Zacharie Maes, curé de Sainte-Elisabeth. O'Dwyer signale les erreurs en matière de médecine qui étaient accréditées de son temps, et les dangers auxquels donnait lieu l'exercice illégal de l'art de guérir. Son livre, empreint de sentiments religieux d'un ordre très élevé, fut favorablement accueilli par le public savant. Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur la mort de Jean O'Dwyer.

Léopold Devillers.

Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine*, t. III, p. 444. — De Boussu, *Histoire de Mons*, p. 432. — Mathieu, *Biographie montoise*, p. 309. — Hip. Rousselle, *Bibliographie montoise*, p. 318.

**OEDINS** (*Jean*), tapissier hautelisseur, né à Enghien en 1615, mort à Tournai en 1677, était fils de Nicolas et d'Anne de Hantchuttere. Il appartenait au métier des tapissiers de sa ville

natale à une époque où cette industrie, autrefois florissante, était en décadence. Néanmoins, Jean Oedins était un maître habile et expérimenté dans cet art; ses capacités amenèrent les consaux de Tournai à l'attirer dans leur ville, « à dessein d'y établir le mestier de tapisserie ». Par résolution du 18 mars 1671, ils lui offrirent une pension annuelle de 240 florins pendant six ans, outre 50 florins pour ses frais de déménagement, à la condition d'amener avec lui huit ouvriers hautelisseurs. Oedins accepta ces propositions et quitta Enghien avec sa famille. Il ouvrit un atelier à Tournai. Pendant l'année 1671-1672, il exécuta, avec les subventions de la ville, trois chambres de tapisserie; en 1675, il confectionna la tapisserie que le magistrat offrit au gouverneur de la ville, M. de Saint-Sandoux; en 1676-1677, il vendit à la ville une chambre de tapisserie pour le prix de 940 florins; en 1677, il exécuta les tentures destinées à la salle d'audience des mayeur et échevins; elles devaient être semblables à celles de la halle des prévôt et jurés et « parsemées de fleurs de lys »; elles furent payées 7 florins l'aune. A l'expiration des six ans, la ville cessa le paiement de la pension, mais elle dispensa l'artiste du logement des gens de guerre, de guet et de garde. La fabrique n'était guère prospère; Oedins se plaignait de la rareté des commandes; les jurés à leur tour lui reprochaient son peu d'activité. Vers 1645, Jean Oedins avait épousé Gertrude Robyns; il en eut, entre autres enfants, un fils, Etienne, qui reprit les affaires au décès de son père.

Ernest Matthieu.

Etat civil d'Enghien, aux archives communales de cette ville. — Registre des consaux et comptes de la ville aux archives de Tournai. — E. Matthieu, *les Tapissiers hautelisseurs d'Enghien à l'étranger (Annales du Cercle arch. d'Enghien, t. IV)*. — E. Soil, *les Tapisseries de Tournai, les tapissiers et les hautelisseurs de cette ville (Tournai, 1891)*.

**OESBROECK (Daniel VAN)**, poète flamand du xv<sup>e</sup> siècle. Il fut bourgmestre de Merchtem et écrivit un poème intitulé : *Antiquiteyten der vrijheid ende*

*prochie van Merchten beschreven indichte. (Antiquités de l'immunité et de la paroisse de Merchtem)*, décrites en vers. Cette œuvre est divisée en strophes de treize vers et comporte trois mille quatre cent quarante-cinq vers, sans compter la préface et une ajoute de trois cent vingt-cinq vers qui date du mois de décembre 1565; elle est encore en grande partie inédite. Wauters en a publié cinquante vers dans l'*Histoire des environs de la ville de Bruxelles*, t. II, p. 84, d'après un ms. appartenant à M<sup>r</sup> Brambella, de Lierre; Stallaert en a publié un millier de vers dans le *Klauwaert*, 1856, 2, p. 31 et suiv., d'après un ms. lui appartenant. Le poème, commencé en 1563, fut achevé le 23 juin 1565. D'après le titre, on pourrait croire que Van Oesbroeck a fait des recherches consciencieuses sur les antiquités de sa paroisse dans les archives communales ou paroissiales et dans les vieux historiens. Il n'en est rien. Le poète ne connaît guère l'histoire de son village; toutefois, son poème est précieux pour l'historien, en ce qu'il fournit des détails précis et circonstanciés sur de petits faits contemporains.

Léonard Willems.

A. Wauters, *Environs de Bruxelles*, t. II, passim (v. t. III, table, voce Oesbroeck).

**OEVELEN (Mathieu-Edouard VAN)**, littérateur flamand, naquit à Anvers, le 12 septembre 1834, et mourut à Angleur, près de Liège, le 25 novembre 1888. A l'âge de seize ans, il devint commis dans une maison de commerce de sa ville natale. Il consacra ses heures de loisir à la littérature et, en 1856, il fonda, avec quelques amis, le *Volksblad*. C'est alors qu'il devint collaborateur du quotidien *De Schelde*, qu'il quitta bientôt cependant pour entrer, en qualité de chef comptable, dans la Société des charbonnages et hauts fourneaux d'Ougrée. Outre les nombreux articles que sa plume facile écrivit dans les journaux cités plus haut, nous avons de lui deux nouvelles qu'il signa du pseudonyme de *Frederik Varas* : *Het Ongelukskind* (Anvers, L. De la Montagne,



1854), et *Zaterdagavond* (ibid., id., 1854; in-12).

L. Goemans.

Fredriks en Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der noord- en zuid-nederlandsche letterkunde*. — Frans de Potter, *Vlaamsche bibliographie*. — *Bibliographie nationale*, t. IV, p. 204.

**OEXMELIN** (*Alexandre-Olivier*), EXQUEMELIN ou ESQUEMELING, voyageur, que l'on croit flamand. Il naquit vers 1645 et mourut en 1707. Tandis qu'il était au service de la Compagnie des Indes orientales, il fut fait prisonnier par les boucaniers, conduit à l'île de la Tortue et vendu trente-écus à un habitant de l'île (1666). Au bout de trois ans, il s'échappa et s'enrôla parmi les fibustiers. Après avoir vécu de leur vie et fait la course avec eux jusqu'en 1674, il revint en Europe sur un vaisseau hollandais. Toutefois, il fit encore trois voyages en Amérique, tant avec les Espagnols qu'avec les Hollandais, et assista à la prise de Carthagène en 1697. On lui doit une histoire des fibustiers : *De americaensche zee-roovers* (Amsterdam, J. ten Hoorn, 1678; in-4<sup>o</sup>), qui fut traduite successivement en espagnol, en anglais et en français. Cette dernière traduction, due à M. de Frontignières, est intitulée : *Histoire des aventuriers* (sic) *qui se sont signalés dans les Indes, contenant ce qu'ils ont fait de plus remarquable depuis vingt années. Avec la vie, les mœurs, les coutumes des habitans de Saint-Domingue et de la Tortue, et une description exacte de ces lieux : où l'on voit l'établissement d'une Chambre des comptes dans les Indes, et un état tiré de cette Chambre, des offices tant ecclésiastiques que séculiers où le roy d'Espagne pourvoit, les revenus qu'il tire de l'Amérique et ce que les plus grands princes de l'Europe y possèdent. Le tout enrichi de cartes géographiques et de figures en taille-douce*. Paris, Jacques Le Febvre, 1686; in-12, 2 vol.; il en existe plusieurs éditions, dont la dernière est celle de Tre-voux, 1775; in-12, 4 vol.

Baron Émile de Borchgrave.

Brunet, *Manuel du libraire*, t. II, col. 4440-4441. — Van der Aa, *Biogr. woordenboek*, t. XIV, p. 47.

**OYEYBRUGGHEN** (*Jean-Georges VAN*), écrivain ecclésiastique, né à Louvain, le 24 mars 1667, mort dans cette ville, le 21 décembre 1735. Il entra dans l'abbaye de Parc, de l'ordre des Prémontrés, et devint bachelier en théologie. Il fut successivement curé de Winghe-Saint-Georges, proviseur de son abbaye et curé de Rhode-Saint-Pierre. Il prononça, en 1702, l'oraison funèbre de l'abbé de Parc, Van Tuycum, qui fut imprimée à Louvain.

Paul Bergmans.

C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschryving der mannen en vrouwen van België*, supplément.

**OYEYBURCH** (*Henri VAN*), prédicateur et écrivain ecclésiastique, mort à Bruxelles, le 30 avril 1715. D'après Echard et Quétif (*Scriptores ordinis dominicatorum*, t. II, p. 784), citant De Jonghe (*Belg. domin.*, p. 448), il serait né à Bruxelles. Mais Paquot (*Mém.*, t. VIII, p. 17) fait observer que De Jonghe ne dit rien de pareil. On en est donc réduit à des conjectures sur le lieu de naissance de Van Oeyenburgh, qui faisait partie de l'ordre des dominicains et mourut avec le titre de prédicateur général. Il a laissé un ouvrage, imprimé à Bruxelles en 1708, sous ce titre : *Manuale concionatorum evangelicum dogmaticum, sive conciones morales et doctrinales in omnes anni Dominicas*. L'ouvrage est inachevé : Van Oeyenburgh y travaillait quand la mort vint le surprendre.

Ed. Beeckman.

**OFFIGNIES** (*Jean D'*), homme d'Etat, né à Mons dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, de Jean d'Offignies, écuyer, et de Jeanne Fisseau. En 1535, il était homme de fief du comté de Hainaut et se servait d'un sceau armorié. Nommé échevin de Mons en 1564 et en 1565, on le voit ensuite figurer aux assemblées des états de Hainaut, en qualité de député du conseil de cette ville. Il assista à l'assemblée des états généraux, qui fut tenue à Bruxelles les 21 et 22 mars 1569, et dans laquelle le duc d'Albe proposa la levée du centième denier de

tous les biens meubles et immeubles, du dixième sur la vente des biens meubles et du vingtième sur celle des immeubles. On sait le mécontentement que cette proposition souleva dans toutes les provinces.

Durant l'occupation de Mons par le comte Louis de Nassau, Jean d'Offignies s'éloigna de cette ville. A son retour, il fit partie du magistrat établi par de Noircarmes, le 26 septembre 1572. Il était premier échevin en 1578. Sa signature se trouve au bas de l'acte d'accession des états de Hainaut (26 avril 1578) au traité d'union des états généraux, du 9 juillet 1577. Il prit une part active, comme député des états de Hainaut, aux conférences tenues à Mons pour l'éclaircissement du traité conclu à Arras, le 17 mai 1579, portant réconciliation des provinces d'Artois, de Hainaut et des villes de Lille, Douai et Orchies. Mais la maladie l'éloigna de ces réunions, dont il ne devait pas voir la fin. Il mourut à Mons, le 21 avril 1580, et fut inhumé en l'église collégiale de Sainte-Waudru.

Jean d'Offignies avait épousé Catherine des Champs, dame de Callenelle. Il était seigneur de Marcq. Ses armoiries étaient : *d'azur à la fleur de lys d'argent accompagnée de deux trèfles de même en chef*. Son fils Gui fut seigneur de Callenelle.

Léopold Devillers.

De Boussu, *Histoire de Mons*, p. 392, 393 et 394. — Ch. Piot, *Histoire des troubles des Pays-Bas, par messire Renon de France*, t. II, p. 363. — Archives de l'Etat et de la ville, à Mons. — *Généalogies bourgeoises*, ms. de la bibliothèque publique de Mons, t. III, p. 60.

**OFFIGNIES** (*Thierry D'*), homme d'Etat, jurisconsulte, né à Mons vers 1555, de Gui d'Offignies, seigneur de Callenelle, et de Marguerite-Yolande de Fourneau. Après avoir fait de brillantes études, il prêta serment en qualité d'avocat à la cour souveraine de Hainaut. Dès 1577, il était député aux états de Hainaut par le conseil de sa ville natale. Nommé greffier des états, il assista aux assemblées des états généraux qui se tinrent à Bruxelles et à Anvers, en 1577 et 1578. Le 8 mai de

cette dernière année, il écrivit au comte de Lalaing, remplissant les fonctions de grand bailli de Hainaut, pour lui faire connaître ce qui s'était passé à Anvers et lui donner des nouvelles du prince d'Orange, etc. Le 16 octobre suivant, il rendit compte à ses commettants du résultat de la communication qu'il avait faite de leurs lettres à l'archiduc Mathias et aux états généraux. Le 20 du même mois, il fit part au comte de Lalaing de la situation des affaires tant à Anvers qu'en Flandre, et des négociations des états généraux pour pacifier les Gantois et éviter la désunion des provinces. Sa lettre, fort longue, contient des particularités curieuses sur les délibérations des états généraux.

Thierry d'Offignies prit part aux réunions qui furent tenues à Arras, en 1579, dans le but de parvenir à une réconciliation avec le roi, par l'intermédiaire du prince de Parme. En 1597 et 1598, il était premier échevin de la ville de Mons. Il fit partie de la députation qui se rendit aux états généraux, à Bruxelles, en août 1598, avec charge de recevoir le serment à prêter par l'archiduc Albert, au nom de l'infante Isabelle, et de le faire réciproquement au nom des états de Hainaut. Mais bientôt après, il abandonna les fonctions échevinales pour remplir celles de conseiller-avocat fiscal. En 1602, il était premier clerc du grand bailliage de Hainaut. Lors de la réunion de l'ancienne cour souveraine et du conseil ordinaire, sous le nom de « noble et souveraine cour de Hainaut », il fut appelé à y siéger, en qualité de conseiller de robe longue, par lettres des archiducs, du 24 janvier 1612. Il prêta serment le 21 mai suivant. Le conseil ayant été séparé de la cour, en 1617, il fut nommé premier conseiller de celle-ci et demeura en fonctions jusqu'à sa mort.

Thierry d'Offignies a laissé un ouvrage, savamment écrit, d'après de Boussu, mais qui n'a pas vu le jour. Cet ouvrage a pour titre : *Observations sur les loix et coutumes de Hainaut*. Il en existait des copies dans les bibliothèques des anciens jurisconsultes.

Thierry d'Offignies mourut à Mons, le 23 avril 1632, et fut inhumé en l'église de Sainte-Waudru. De son mariage avec Jeanne de Campen, il eut une fille, Catherine, qui hérita de la terre de Callenelle et fut mariée à Jean de Marotte, seigneur d'Acoz.

Léopold Devillers.

De Boussu, *Histoire de Mons*, p. 251, 352, 353, 397 et 435. A cette dernière page, on a imprimé *Théodore*, au lieu de *Thierry*. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. II, p. 475. — Pinchart, *Histoire du conseil souverain de Hainaut*, p. 36, 149. — Ad. Mathieu, *Biographie montoise*, p. 237, a, par erreur, appliqué à d'Offignies les prénoms de *Théodore-Thiry*. — Gachard, *Actes des états généraux, de 1576-1585*, t. I, p. 366. — *Généalogies bourgeoises*, ms. de la bibliothèque de Mons, t. III, p. 60. — Stanislas Bormans, *Les siefs du comté de Namur*, XVII<sup>e</sup> siècle, p. 403, 406. — Archives de Mons.

**OFHUYS** (*Gaspard*), ou OPHUYS, écrivain ecclésiastique, religieux de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, né à Tournai en 1456, mort dans cette ville le 1<sup>er</sup> novembre 1523. Il se livra d'abord au commerce, puis, sur les conseils de sa sœur, qui fut prieure du couvent de Sainte-Elisabeth à Bruxelles, il embrassa la vie religieuse chez les chanoines réguliers de Saint-Augustin, au monastère de Rouge-Cloître, près de Bruxelles, dans la forêt de Soignes. C'était en 1475. Il compléta dans ce couvent son instruction, y apprit les langues latine, française et flamande, et exerça la charge d'infirmier. Après avoir été *socius*, pendant quatre ans, à Tirlemont, il fut nommé prieur et recteur des religieux chanoines de Lens-Saint-Remy, où on le trouve en 1490. Rappelé à Rouge-Cloître, il reçut la charge de procureur; puis il fut envoyé à Bois-Seigneur-Isaac en qualité de prieur, et en 1499, à la demande de la duchesse Marguerite d'York, élu prieur du monastère d'Oignies, en vue d'y restaurer la discipline. Il réussit dans le principe, mais plus tard s'étant permis d'aliéner les biens sans le consentement du chapitre, il fut forcé d'abdiquer et revint à Rouge-Cloître. C'est alors qu'il commença à écrire la chronique de ce monastère. Plus tard, il fut donné comme *socius* au P. Serveels, recteur des religieuses de Sainte-Agnès, à Gand, où il

demeura trois ans. Après quoi, il fut transféré en la même qualité à l'abbaye des Prés porcins (chanoines de Saint-Augustin, à Tournai). Il acheva dans ce couvent la chronique de Rouge-Cloître et composa d'autres ouvrages, notamment l'histoire de la fondation de l'abbaye des Prés, dont le manuscrit est à la bibliothèque royale (ms 13762, f<sup>o</sup> 158-160).

Voici la liste des ouvrages de Ofhuys :

1. *Originale sive de origine cœnobii Rubæ vallis*. —
2. *Catalogus fratrum coralium ejusdem cœnobii* (édité par les bollandistes dans les *Anecdota* de Jean Gielemans). —
3. *Histoire de la fondation du monastère des Prés porcins*. —
4. *Sermones de tempore et sanctis*. —
5. *Sermones particulares B. M. Virginis*.

E.-J. Soli.

D. Berlière, *Monasticon belge*, t. I, p. 437. — Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences*, t. I. — Archives de Tournai, ms. Waucquier, t. XII, p. 162.

**OFHUYS** (*Jean*), peintre verrier de Bruxelles, vivait au XVII<sup>e</sup> siècle. Il est renseigné à plus d'une reprise comme ayant exécuté pour Marguerite d'Autriche des travaux de sa profession. C'est ainsi que, par ordonnance du 24 décembre 1520, la tante de Charles-Quint, sur une supplique des Récollets de Bruxelles, leur attribue 40 livres à l'effet de parer leur chapelle d'une verrière d'Ofhuys, représentant le *Christ au tombeau*. Rouge-Cloître eut sa part des largesses de la gouvernante. Ofhuys, à la date du 28 mars 1524, était appelé par elle à placer dans ce prieuré, de construction récente, « une belle et grande verrière » du *Crucifiement*, aux armes de Marguerite d'Autriche, pour faire suite à une autre aux armes de l'empereur.

Le nom d'Ofhuys, fréquemment rencontré dans les archives de Bruxelles, compta des représentants nombreux dans la gilde des tapissiers de haute-lice et lui donna plus d'un doyen. Les vitraux mentionnés ci-dessus comme œuvres de Jean Ofhuys ont dès longtemps cessé d'exister. L'église des Récollets périt dans l'incendie allumé par le bombardement de 1695; Rouge-Cloître, supprimé

par Joseph II, fut dévasté par la Révolution française.

Henri Hymans.

Alex. Pinchart, *Archives des arts, sciences et lettres*, t. I (Gand, 1860). — Alex. Henne, *les Arts en Belgique, sous Charles-Quint* (*Revue universelle des arts*, t. I, p. 30), où l'artiste est désigné sous le nom d'*Ofreins*.

**OGER DES VIVIERS.** Voir VIVARIIS (Oger DES VIVIERS ou DE).

**OGER** (J.-J.), imprimeur, mort à Verviers en 1795. Après avoir été établi à Dinant, il vint se fixer, en 1788, à Verviers, dont il fut le second imprimeur. Sa veuve, née Leroux, puis sa fille Thérèse y continuèrent cet art jusqu'au milieu de notre siècle. Après la mort d'Oger, son beau-frère, Loxhay-Leroux, ouvrit une autre imprimerie, qui prit fin peu après la première. Les portraits de Thérèse, de sa mère et des époux Loxhay, sont au musée de Verviers.

J.-S. Renier.

*Le Bibliophile belge*, t. II (Bruxelles, 1866), p. 358-364.

**OGIER** (*Barbe*), poète dramatique, fille de Guillaume (voir l'article suivant), baptisée à Anvers le 17 février 1648. Elle épousa, le 10 septembre 1680, le sculpteur Guillaume Kerrickx. Barbe Ogier marcha sur les traces de son père et fut comme lui, pendant de longues années, le fournisseur en titre des œuvres dramatiques représentées par la chambre de rhétorique l'*Olyftak*, et des pièces en vers récitées en l'honneur des hôtes illustres que recevait la gilde des peintres anversoises. Elle avait pris pour devise *Deught voeght yder*. Les registres de l'*Olyftak* nous ont conservé les titres de plusieurs de ses œuvres. Le 18 octobre 1677, la chambre représente la tragédie *De Getrouwe Panthera*; à la même date de l'année 1680, la tragédie *De Dood van Achilles*. A l'occasion de la réception de l'électeur Maximilien de Bavière, gouverneur de nos provinces, Barbe Ogier avait composé une bienvenue, qui fut récitée le 21 février 1693, et qui fut publiée sous le titre de *Verwellecominghe op de Saele van Pictura aen den Keurvorst Maximiliaen hertog*

*van Beyeren*. Le 18 octobre de la même année, la chambre représenta d'elle la pièce *Philemon en Baucis*, et la farce *Het verwert Paradys*; le 26 août 1694, *De dolende Poesis*; le 21 novembre de la même année, la poésie scénique *Zeghenpraelende Academie in de openinghe van haeren nieuwen bouw opghedraghen aen den Raedt van Antwerpen*; le 25 mars 1699, *Overwonne Mars door den langh ghewenschten Vrede, opgedraghen in de Verwellecominghe van den Edelen Heer Jonkheer Joannes Carolus van Hove, Oudt-Borgermeester, Dienende Schepen, deser Stadt Antwerpen, Hooftman van Sint-Lucas-Gulde op de Camer der vereenighde Consten*; le 19 décembre 1700, une tragédie sur la mort de Clytus, *Den betwisten dootslag in het schuldig gemoet van den grooten Alexander*. De toutes ces pièces, il n'a été imprimé que le *Verwellecominghe aen den Keurvorst Maximiliaen Hertog van Beyeren* (Anvers, Dieu-donné Verhulst, 1693; in-4<sup>o</sup>). Pour les tragédies *De Getrouwe Panthera* et *De Dood van Achilles*, Barbe Ogier avait écrit des préfaces, qui furent transcrites dans les registres de l'*Olyftak* et publiées dans l'histoire des *Violieren*, par J.-B. Vander Straelen. C'est tout ce qui nous est parvenu de notre auteur. Les vers conservés donnent une médiocre idée de son talent.

Le fils de Barbe, Guillaume-Ignace Kerrickx, sculpteur, peintre et architecte, fut également poète. En 1700, il fut nommé facteur de l'*Olyftak*, et à partir de cette année jusqu'en 1705, il fournit plusieurs pièces à la chambre. Il écrivit sous la devise *Konst wint Jonst*. Les registres de l'*Olyftak* mentionnent plusieurs de ses œuvres dramatiques, représentées par les amateurs de la corporation de Saint-Luc. En 1700, la tragédie *Het ongestadig wankelrad of den onderdrukten weer herstelden Cambysus koning van Persiën*, et la farce *Don Quicot de la Manche*; en 1702, la farce *De beschaemden Minnaer of verliefden Droguist*; en 1703, les deux farces *De Klucht van den heerschen den Vasten-Avond of ontwekten Kryghslust uyt den Slag van Beekeren*, ainsi que la tragédie *De volbrachte straf in Jerusa-*

lems onderganch; en 1704, la farce *Berouwden Krygslust nyt den Slag van Eeckeren*; en 1705, la farce *Suffenden min en stinkenden Cupido*.

Max Rooses.

Registres des chambres de rhétorique de *Violieren* et de *Olyftak*, aux archives de l'Académie royale d'Anvers. — J.-B. Vander Straelen, *Geschiedenis der rederykamer de Violieren* (Taalverbond, t. VIII). — Frederiks et F.-Jos. Vanden Branden, *Biographisch woordenboek*. — Jan-Frans Willems, *Verhandeling over de nederduitse taal- en letterkunde*. — H.-J. Piron, *Algemeene levensbeschryving*.

**OGIER** (*Guillaume*), poète dramatique du XVII<sup>e</sup> siècle, né à Anvers, où il fut baptisé dans la cathédrale, le 17 juillet 1618, mort le 20 février 1689. Son père était François Ogier, sa mère Anne de Potter. Le 4 janvier 1648, il épousa dans la même église Marie Schoenmaeckers. Lui-même habitait dans la paroisse de Saint-Georges; sa fille aînée, Barbe (voir ci-dessus), fut baptisée dans l'église de ce nom, le 17 février 1648. Ses autres enfants sont : Anne, baptisée le 14 février 1650; Jean-François, né le 8 mai 1652, et Guillaume-Jean, le 24 janvier 1655. Ogier mourut le 20 février 1689, et fut enterré dans le pourtour de l'abbaye Saint-Michel, dans le caveau de l'imprimeur Godgaf Verhulst.

De son métier, notre poète était maître d'école. En 1644, son nom figure pour la première fois dans les registres de la corporation de Saint-Ambroise et de Saint-Cassien, la confrérie des magistres anversoises. Il s'était fait une réputation comme calligraphe, et les comptes de la gilde de Saint-Luc mentionnent à diverses dates des sommes qui lui furent payées pour la copie d'éloges en vers. Il était facteur, c'est-à-dire poète d'office, de l'*Olyftak*. Cette chambre de rhétorique se fusionna en 1661, avec celle des *Violieren* qui, avant cette année, réunit en son sein les acteurs amateurs de Saint-Luc. Les deux sociétés dramatiques réunies portèrent le nom *De Olyftak*. Les *Violieren* jouèrent pour la première fois quatre des pièces d'Ogier; l'*Olyftak* les autres. Les représentations eurent lieu dans la salle de la corporation de Saint-Luc qui, jusqu'en 1664, était

celle de l'Ancienne Arbalète, à la Grand'Place. Après cette date, la gilde des peintres eut son local propre à l'étage de la Bourse.

Ogier raconte, dans la préface de sa comédie *De Gulsigheydt*, qu'il commença à écrire cette pièce à l'âge de dix-sept ans, donc en 1635, lorsqu'il n'avait encore aucune expérience des règles de son art, ni des préceptes de la poésie. Deux ou trois années s'écoulèrent avant qu'il se décidât à communiquer sa comédie à qui que ce fût. Au bout de ce temps, il s'aventura à la lire devant les amateurs de l'*Olyftak*. Elle y fut fort mal accueillie. L'auteur rentra chez lui tout découragé; mais, parmi ses auditeurs, il s'en trouva deux qui défendirent l'œuvre du poète inexpérimenté et découvrirent, sous les formes imparfaites, un fond d'une valeur peu commune. Ils firent admettre la comédie; elle fut jouée par l'*Olyftak* en 1639 et remporta un brillant succès : « la ville ne put se rassasier de la voir et de l'entendre ».

En 1644, les *Violieren* montèrent sa seconde comédie de *Hooveerdigheydt*; à la fête de Saint-Luc, le 18 octobre de chacune des trois années suivantes, ils jouèrent de lui successivement de *Gramschap*, de *Onkuyshedydt*, de *Haedt ende Nydt*. Ogier avait pris pour sujet de ces comédies cinq des péchés capitaux. Trente années s'écoulèrent avant qu'il reprit la plume pour terminer la série; enfin il s'y décida : en 1677 fut représenté *de Traegheydt*, en 1678 *de Gierigheydt*. L'auteur ne nous fait pas connaître le motif de cette longue interruption de son travail. Dans la préface de *de Traegheydt*, il nous apprend seulement que dans l'intervalle, il s'était occupé de travaux plus élevés et que ce fut sur les instances d'amis impatientes de lui voir compléter son œuvre principale qu'il s'y remit : « L'amour de l'art, » dit-il, « lui revint pour complaire aux amis de l'art ». On peut conclure de cette confession que, si pendant une partie de cette longue période d'inactivité Ogier ne produisit rien, pendant une autre partie il composa des œuvres plus sérieuses que ses comédies. Ce qu'étaient

ces poésies plus élevées, nous n'en savons pas grand'chose. Une annotation aux registres des *Violieren* nous apprend seulement qu'en 1661, lorsque l'*Olyftak* se fusionna avec les *Violieren*, on joua, au cours des fêtes organisées pour célébrer cet événement, une histoire turque de *Mahomet ende Erene*, composée par Guillaume Ogier. Le registre appelle cette pièce une comédie, mais il est probable que, sous ce terme d'un emploi général, il faut entendre une œuvre dramatique d'un caractère plus sérieux. Il est à supposer que notre poète en composa encore d'autres du même genre; mais celles-ci, pas plus que *Mahomet ende Erene*, n'ont été conservées.

Après avoir terminé le cycle des péchés capitaux, Ogier écrit encore au moins une comédie, notamment *Belachelycck Misverstant ofte Boere Gek*, représentée par l'*Olyftak* en 1680. Il signa toutes ces pièces de son nom et de sa devise : *Liefde doet sorgem*.

Dans l'édition du théâtre d'Ogier, parue à Anvers en 1715, on trouve, à la suite des huit comédies, une farce représentée en 1714 par l'*Olyftak* et intitulée : *Don Ferdinand oft Spaenschen Sterrekyker*. L'admission dans ce recueil ferait assez naturellement attribuer cette pièce à l'auteur des *Sept Péchés capitaux*. Il n'en est rien cependant; elle n'est pas de lui, pas plus que de sa fille Barbe, à qui on en a voulu faire honneur. Toutes les œuvres de notre poète furent jouées aussitôt après leur composition; il n'y a donc nulle probabilité que celle-ci, qui ne porte d'ailleurs pas son nom, soit restée si longtemps avant d'avoir été montée; de Barbe Ogier, nous ne connaissons que des œuvres dans le genre sérieux; il n'est pas plus admissible qu'elle ait dérogé à ses habitudes pour écrire cette pièce d'un tout autre caractère. Si le *Spaensche Sterrekyker* doit être attribué à un membre de la famille Ogier, c'est à Guillaume-Ignace Kerrickx, le fils de Barbe Ogier, qu'il faudrait songer.

Le théâtre d'Ogier jouit d'une vogue exceptionnelle. De son vivant, ses pièces

furent représentées un grand nombre de fois à la salle des peintres. L'année après sa mort, les *Sept Péchés capitaux* y furent encore joués, et, comme le constatent les registres de l'*Olyftak*, « l'énorme affluence à cette représentation témoigna suffisamment l'honneur qu'ils méritaient ». Jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et plus tard encore, ils restèrent sur le répertoire de nos chambres de rhétorique anversoises. En 1740, les amateurs de l'Académie royale les représentèrent au carnaval sur sept chars richement construits qui parcoururent les rues d'Anvers. Dans les autres villes, leur succès ne fut pas moindre; l'une des comédies, *De Gramschap ofte Moedwillige bootsgezel*, dont le héros est un matelot, fut représentée à Amsterdam jusque vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le théâtre d'Ogier fut publié pour la première fois à Anvers en 1682, sous le titre : *De Seven Hooft-sonden Speelsghewys vermakelyck ende leersaem voorgestelt door G. Ogier van Antwerpen. T<sup>e</sup> Antwerpen bij Henderick van Dunwalt Boeckvercooper op de Melck Marcht in de dry Monicken*, 1682; in-8°. L'ouvrage parut simultanément à Amsterdam avec l'adresse : *T<sup>e</sup> Amsterdam voor Michiel de Groot, boeckvercooper op den Nieuwen Dyck A<sup>o</sup> 1682*. Dans une partie des exemplaires de cette édition se trouve, à la suite des *Seven Hooft-sonden*, le *Belachelycck Misverstant ofte Boere Gek*, avec l'adresse *Tot Amsterdam by Michiel de Groot*. Une seconde édition parut à Anvers en 1715, chez la veuve Huysens. Elle comprend les *Seven Hooft-sonden, de Boere gek* et le *Don Ferdinand oft Spaenschen Sterrekyker*, sous l'adresse *Men vintse te coop, t<sup>e</sup> Antwerpen by Joannes Paulus Robyns*. Ces deux éditions sont ornées d'un frontispice et de sept planches dessinées et gravées sur cuivre, par Gaspard Bouttats, ainsi que d'un portrait d'Ogier peint par Pierre Thys en 1660, et gravé à l'eau-forte par Gaspard Bouttats en 1682.

De nos jours, on a remis en honneur la mémoire de notre poète. En 1889, à l'occasion du second centenaire de son décès, une nouvelle édition de son œu-

vre capitale de *Seven Hooft-sonden* et du *Boere Geck* fut publiée à Anvers par Lodewyk Janssens. Une de ces comédies, *Den Haedt ende Nydt*, fut représentée le 11 août de la même année, au Théâtre flamand communal, à Anvers, par la troupe ordinaire. Son buste en bronze fut inauguré, le 14 septembre 1890, sur une place qui fut baptisée de son nom et à laquelle aboutit la rue des Orfèvres, habitée par Ogier. Le même jour, le *Boere Geck* fut représenté à la Grand'-Place, sur un théâtre dressé en plein air, par la société de *Jonge Vlamingen*. Cette même société joua la comédie susdite, le 27 décembre 1891, au local de la Bourse, à Anvers.

Ogier est sans conteste le premier de nos anciens auteurs dramatiques flamands. Avant lui, on avait vu sur notre scène, les *Spelen van Sinnen*, moralisations allégoriques, où les rôles étaient tenus non par des personnages d'une individualité distincte, mais par des êtres abstraits, sans vie propre. Au XVII<sup>e</sup> siècle et au commencement du XVIII<sup>e</sup>, on avait vu succéder à ces inventions pédantes et ennuyeuses les tragédies à prétentions classiques, aux personnages de caractères outrés, d'actions violentes, de langage boursoufflé. Antérieur à ces deux sortes d'œuvres scéniques et persistant à côté d'elles était le théâtre réellement populaire, où la grosse farce régnait sans partage, où l'intrigue était simple, le langage sans recherche et dont le but était d'amuser et non de procurer une jouissance artistique. Ogier fit succéder à ces naïves productions des œuvres d'une valeur bien supérieure. Il écrit de véritables comédies de mœurs; ses personnages ne se détachent pas toujours suffisamment de l'idée abstraite qu'ils doivent incarner, mais ils réalisent des types fortement accusés et nettement tracés. Son intrigue est peu compliquée et ne s'enchaîne pas toujours bien logiquement, mais l'action se déroule rapidement et le dialogue est plein de vivacité. La verve comique est plus riche que raffinée, mais, somme toute, de bon aloi. Les vers coulent de source, ils ont l'allure aisée, la rime abondante. La

langue surtout est remarquable, très vivante et haute en couleur, puisée au parler du terroir et lui empruntant heureusement les locutions imagées et les expressions savoureuses. Il y a dans tout cela de bien gros mots, comme il y a dans l'action des détails risqués; mais, si la rudesse et la violence de certains traits offusquent notre délicatesse, il ne faut pas trop en vouloir à l'auteur. Son siècle ne s'effarouchait pas aussi facilement que le nôtre; le milieu dans lequel se produisirent ses pièces aimait en peinture un art de forme robuste et de couleur éclatante, comme le sien l'était en littérature; il ne s'alarmait pas trop si, dans l'une ou l'autre de ces deux expressions, la réalité triviale se montrait sans voile. Une différence se remarque entre les pièces de la première et de la seconde période d'activité littéraire d'Ogier. Les deux œuvres de sa jeunesse, *de Traegheydt* et *de Gierigheydt*, ont plus de prétention à la correction de la forme et sont écrites dans une langue plus sentencieuse, mais la joyeuse et exubérante fantaisie des comédies de sa jeunesse s'est refroidie, l'invention est devenue plus pauvre, le parti pris de développer une thèse trop marqué. On voit que l'auteur s'était imposé une tâche à fournir et qu'il s'est battu les flancs pour y réussir.

Max Rooses.

Max Rooses, *Willem Ogier* (dans le *Nieuw Schetsenboek*).

**OGIER** (*Simon*), poète latin, né à Saint-Omer, le 3 mai 1549, décédé en 1602 ou 1603. Il vint au monde dans la maison du Blanc-Ram (bélier blanc), située en la Tenne-Rue, actuellement rue de Dunkerque. Cette maison existe encore et porte, depuis le 3 mai 1849, une inscription commémorative placée par les soins de la Société des antiquaires de la Morinie. La famille d'Ogier — une des premières de la cité — prétendait descendre du fameux Ogier le Danois. Son père, Allard Ogier, homme très riche et très influent, fut argentier de Saint-Omer et soutint, dans des circonstances difficiles, le trésor public

de ses propres deniers. Il fut l'un des défenseurs les plus ardents de la foi catholique et de la cause espagnole en Artois, et sauva, à différentes reprises, sa ville natale des tentatives dirigées contre elle par la faction française et protestante des *Patriots* ou *Sinogquets*.

Simon nous a fait lui-même, dans une de ses œuvres, le gracieux tableau de son enfance. Dès l'âge de sept ans, alors qu'il annonçait les plus heureuses dispositions, il fut placé à Saint-Omer, à l'école de maître Balinghem ; il y apprit le latin et le grec, et y conçut pour la poésie latine un amour qui devait être la seule passion de son existence. Les premiers vers des *Silvae*, qu'il composa tout jeune encore, révèlent un réel talent et une grande facilité. Il continua ses études à Anvers, à Louvain, à Arras, à Douai, où il reçut le diplôme de docteur en droit et s'exerça à la pratique du barreau. En 1569, il occupait dans sa patrie la charge de sergent à verge de l'échevinage, mais nous ne savons s'il avait déjà terminé ses études à cette époque ou s'il les interrompit pour un temps. La nature et la fortune lui avaient largement départi leurs dons et la vie s'ouvrait à lui riche des plus belles espérances, quand un événement terrible vint, en 1570, à jamais empoisonner ses jours.

Cette année-là, dans le courant de l'été, Allard et Simon Ogier mirent volontairement à mort leur gendre et beau-frère, Pierre des Fossez. Dans quelles circonstances et à la suite de quelle querelle de famille tuèrent-ils un homme qui leur tenait de si près ? Nous l'ignorons, mais nous possédons quelques détails sur le procès qui suivit. D'après la coutume locale, les proches parents de la victime devaient prendre l'initiative de la poursuite. Deux beaux-frères de Pierre des Fossez, Jean Pommart et Eugène le Caucheteur, assignèrent les meurtriers devant le tribunal des échevins. Simon s'enfuit pour échapper aux poursuites de ses justiciers ; mais Allard, fort des services rendus et des obligations qu'on lui avait, refusa de se rendre à la sommation qui lui fut

faite et se réfugia dans le couvent des Dominicains de Saint-Omer, qui jouissait du droit d'asile. Du reste, ses juges se soucièrent fort peu de l'atteindre, et pendant les mois qui suivirent le crime, ils allèrent quotidiennement converser, manger et boire avec lui. Pommart et le Caucheteur, devant l'attitude partielle des magistrats, en appelèrent à la justice du roi, et force fut à l'accusé de se constituer prisonnier, sur un mandat impératif venu d'Anvers et signé par le président de la Torre. Enquête fut ordonnée au sujet des faits invoqués par les plaignants, et l'affaire fut jugée, l'année suivante, devant un tribunal moins suspect. L'issue de ce procès sensationnel ne nous est pas connue. Les deux coupables furent sans doute condamnés au bannissement, suivant l'usage, et ne purent rentrer dans leurs foyers qu'après avoir fait *zoene*, c'est-à-dire après avoir, d'après la coutume audomaroise, payé une indemnité fixée par le magistrat et les parties, et fait solennellement réparation de leur crime dans une des églises de la ville. En tout cas, Allard se retira à jamais, depuis lors, de la vie publique et ne joua plus le moindre rôle dans la cité. Quant à Simon, il quitta le pays pour de longues années, et quand il y revint il ne fut jamais qu'un déclassé.

On retrouve dans les écrits d'Ogier la trace de ces préoccupations, sans qu'il en donne exactement la cause ; car il les met sur le compte des guerres, *bella horrida bella*, qui sévissaient alors en Flandre et en Artois et lui en auraient rendu le séjour insupportable. « Il ira, » s'il le faut, en Amérique, aux Indes » et jusqu'au bout du monde plutôt que » de rester dans ces provinces désolées, » et il a déjà habité tant de lieux que » l'énumération en serait fastidieuse ». Pour son bonheur, il n'alla pas aussi loin qu'il l'aurait voulu : à l'âge de vingt-cinq ans, il partit pour l'Italie, à la suite de Camille Caetan, légat du pape dans les Pays-Bas. Sur la recommandation de l'évêque de Saint-Omer, Gérard d'Haméricourt, ce personnage l'emmena à Rome pour en faire le précepteur de ses neveux, les deux fils d'Honoré Caetan, duc de



Sermonetta. Ce que fut, dans cette terre classique des sciences, des lettres et des arts, l'existence du poète audomarois, admis à la fréquentation des grands, nouant des relations avec les célébrités littéraires et autres qui habitaient alors la péninsule, on le devine aisément. Le calme rentra dans son esprit agité. Ce fut, dit-il dans *Nicolaus*, la période la plus heureuse de sa vie, période pendant laquelle il écrivit beaucoup de prose et de vers. Ses premiers vers parurent en effet en Italie : six livres des *Silvae*, imprimés à Vérone et dédiés à Jean-Jacques Toniali. Ils furent réimprimés dans la suite dans le recueil complet des *Silvae* (12 livres dédiés au même) qui vit le jour à Douai en 1588, chez J. Bogard. On y trouve des pièces, fort bien venues et d'une facture classique, en l'honneur de Grégoire XIII, du cardinal Guill. Sirllet, de M.-A. Muret, de Ronsard et de Vincent de Gonzague, beau-frère de Marie de Médicis.

Quant à sa prose, on peut en juger d'après un discours de circonstance, *Nicolaus*, qu'il écrivit pour le jeune Alexandre Janutius et que cet enfant lut le 6 décembre 1577 devant les élèves du collège de Legnagno. Il parut à la suite des *Symbola* (Douai, J. Bogard, 1602, et Anvers, M. Nutius, 1603).

Mais Simon dut bientôt dire adieu à ce monde de lettrés fins et délicats. Il fut rappelé à Saint-Omer en 1584, où ses parents vieux et malades désiraient ardemment son retour. Il revint au foyer après un voyage des plus fertiles en incidents, tout au bonheur de revoir sa patrie et de retrouver les siens. Mais les premiers moments de joie passés, Simon retomba dans ses idées noires (*Silvae*, VIII, 2-5, 7-10; *Odae*, II, 9, 10, 12, 13, 15, 16, 17). Tout, à Saint-Omer, lui rappelait le drame qui avait ensanglanté sa famille. Il résolut de s'expatrier une seconde fois, mais il ne dépassa pas Douai, où il se vit arrêté pendant trois mois par des pluies persistantes. Il en profita pour composer un recueil de vers, qu'il intitula : « Pluies d'été » (*Ombrotherinon libri tres*), et le dédia à Guillaume de Pamele. L'auteur, qui

avait hérité des idées politiques de son père et qui était un ardent catholique, y donne à Henri Caetan des nouvelles des exploits d'Alexandre l'arnèse dans les Pays-Bas. Quelque temps après, quand survint, le 17 avril 1585, la chute d'Anvers, il écrivit son poème à la « Paix » (*Irene*), « véritable manifeste » du parti espagnol. Il y fait le plus grand éloge du duc de Parme et y prêche la soumission. Cet ouvrage parut à Douai en 1585, chez la veuve J. Bogard, et il eut un tel succès que Simon en écrivit immédiatement un autre du même genre : « Arès ». On y retrouve les mêmes idées et des flatteries à l'adresse de tous les chefs espagnols.

En 1587, la formation de l'*Invincible Armada* lui mit de nouveau la plume en main. Mais il n'écrivait que tourné vers le soleil. Il partit pour Bruges où se trouvaient réunis les officiers de Philippe II et il y fut reçu par Antoine Rex de Berlaymont. Il nous a laissé le piquant récit de ce voyage en un joli morceau de cent quatre-vingt-huit vers : *Brugae ubi Autoris Iter Audomaropoli Brugae, et reditus inde domum describitur* (Douai, J. Bogard, 1597, à la suite de *Epitaphiorum liber I*). Les vers de ce poème riment entre eux : c'est là une invention malheureuse d'Ogier. Il l'appliqua par plusieurs de ses ouvrages qui perdirent à là toute leur saveur; il lui sembla néanmoins qu'elle le mettait en progrès sur Virgile et les meilleurs poètes classiques. Les contemporains admirèrent fort cet artifice et s'empressèrent de l'imiter. Deux hommes qui ne manquaient ni de science, ni de goût, l'évêque Torrentius et Victor Giselin, en firent les plus pompeux éloges quand parut, en 1592, chez Bogard, à Douai, le livre suivant, écrit d'après le même procédé : *Cantilenarum piarum, ac pudicarum enneades duae ad Ill. V. Ludov. Barlaemonium, Camer. Archiep. Item Peristera : Ad Alectryonas Coronidis fidem, ac amicitiam sequentes* (96 p. in-8°).

*Lutetia*, que J. Bogard imprima en 1590 (47 p. in-8°), est consacrée aux malheurs de Paris affamé par Henri IV

en 1588 et à la défense de la Sainte-Ligue. Ogier, on le voit, s'était donné le rôle de chantre officieux du parti espagnol, et il le prenait au sérieux. Il voulait être le Virgile des nouveaux Césars. Cela lui valut sans doute plus que des paroles d'encouragement et de félicitation, et il en profita pour mettre au jour, l'année même du siège de Paris : 1. *Melon lib. III*, Douai, veuve J. Boscard; in-8°, 68 ff. — 2. Un recueil de 447 p. in-8°. Douai, J. Bogard, contenant : *Irene et Ares*, trois livres d'odes (57 pièces), les *Pluies d'été*, trois livres de prières (*Euchon libri III*, 46 pièces) et douze livres de *Silvae*. Ce volume mit le sceau à sa réputation et renferme d'ailleurs ce qu'il écrivit de mieux. Les œuvres d'Ogier — on ne peut le méconnaître — se font remarquer par de grandes qualités de style, beaucoup de clarté, de facilité et une certaine élégance. On sent en les lisant qu'il était un homme d'esprit et un érudit, et l'on s'explique la faveur et presque la gloire qu'elles lui valurent à son époque. Souvent prolixes et monotones, ses vers sont déparés toutefois par un manque frappant d'imagination et une réelle pauvreté d'idées.

Pendant le vide s'était fait autour de lui; il perdit son père le 28 octobre 1586, et sa mère le 8 juin 1590; entre ses frères et lui, peu ou point d'entente. Il épousa, le 12 mai 1592, une demoiselle de compagnie de dame Léonore de Noyelle, Marie d'Ausque, fille d'Antoine, appartenant à une vieille famille bourgeoise de Saint-Omer. Il avait quarante-trois ans. Certes, ce choix était heureux, mais il ne semble pas que cet établissement mit un terme aux agitations et aux déplacements incessants du poète. L'aîné des fils issus de cette union, Jacques, naquit à Saint-Omer, le 22 avril 1593; le second, François, à Aire, le 1er juillet 1595; le troisième, Antoine, à Douai, le 28 novembre 1597; le quatrième, Pierre, à Saint-Omer, le 24 janvier 1600. On le voit, durant les années qui suivirent leur mariage, les époux ne se fixèrent nulle part. Simon nous fait part, dans un de ses livres, des

dangers qu'il courut à Douai avec sa jeune famille pendant la peste de 1597, et nous raconte sa fuite de cette ville au milieu des plus tragiques événements. La fatalité me persécute, écrit-il encore en 1601. Il semble que vers la fin de son existence il ne connut le repos et le calme que dans deux endroits chéris des Muses, où il séjourna parfois : Cuincy et Colfontaine. A Cuincy, aux portes de Douai, Antoine, baron de Blondel, possédait une charmante maison de campagne, où il avait érigé solennellement, le 20 septembre 1593, « le banc des » Muses », académie de fins lettrés et de beaux esprits. Ogier en fut l'un des assidus et y écrivit notamment ses *Parænesees*, sonnets religieux et moraux. Arras, G. de la Rivière, 1596; in-4°, 27 p.

Colfontaine, au Bois-l'Evêque, à une lieue et demie de Mons, était aussi le rendez-vous des littérateurs de la contrée. Simon lui consacra tout un livre : *Nicolecrene (poemation haud illepidum, ubi fons ille gelidissimus in nemore Episcopali mille et quingentos passus à Montibus Hannoniae distant argentæas fundens aquas celebratur) ad doctiss. et humaniss. Petrum Nisartium* (Douai, J. Bogard, 1597; in-8°, 8 ff.).

Ogier ne fut jamais, quoi qu'on en ait dit, professeur à l'université de Douai : il se borna à faire de fréquents séjours en cette ville et à dater plusieurs de ses préfaces « de la florissante académie » douaisienne ». Il passa dans sa ville natale les dernières années de son existence. Ses trois derniers nés y virent le jour : Pierre en 1600; Marie, baptisée le 13 juin 1602, et Simon en 1603. Ce dernier, enfant posthume, fut baptisé le 4 juin 1603, ce qui laisse à penser que le poète mourut à la fin de 1602 ou au commencement de 1603. Sa veuve lui survécut longtemps; elle ne mourut qu'en 1655.

Les fils de Simon réhabilitèrent sa race, ils firent souche de nombreux personnages qui portèrent avec honneur le nom des Ogier. Au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, sa descendance se divisait en deux branches également considé-

rées : celle des seigneurs du Bray et celle des seigneurs du Braudrel. Son arrière-petit-fils, Philippe-Joachim, échevin de Douai, fit enregistrer en 1699, au grand armorial, les armes suivantes : *d'azur à un cygne d'argent, becqué de sable, s'essorant et sans pieds, surmonté de trois étoiles d'or à six rais rangées en chef*. Elles appartenaient sans doute depuis longtemps à la famille. Simon Ogier s'était donné comme devise : *Solor Olor*, je suis un cygne qui se console par son chant. Il inscrivit au bas de chacun de ses ouvrages, comme une signature, ces deux mots qui sonnaient bien, rappelaient les initiales de son nom et le blason des siens et résumaient d'une façon si frappante les occupations et préoccupations de son existence. C'était une heureuse trouvaille et il en fut fier : *Solor Olor*, toute sa vie tient en ces neuf lettres.

Il nous reste à donner quelques indications sur celles de ses œuvres dont nous n'avons pas encore parlé : 1594 : *Elegiarum christianarum lib. I*. Arras, Guil. Riverius, 37 p. in-4°. Vers rimés dédiés à l'abbé Vaast de Grenet. — 1595 : *Galatea*, id., ib., 30 p. in-4°. — 1595 : *Threnodion, lib. I*. Id., ibid., 50 p. in-4°. — 1595 : *Calliopesackea*, id., ibid., 27 p. in-4°. — 1595 : *Elegiar. christianar. (quibus Deus Opt. Max. et sanctissimi caelites, atque integerrimi homines cum pietate ac pudicitia ac omni honestate Tibulliano carmine celebrantur)*, lib. II, id., ibid., 24 p. in-4°. — 1596 : *Elegiar. christian. lib. III*, id., ibid., 29 p. in-4°. — 1596 : *Eeldora*, id., ibid., vœux pour le succès des armées espagnoles dans le Cambrésis. — 1596 : *Caletum*, Douai, Balth. Bellère, 8 p. in-4°. Poème dédié à l'archiduc Albert, lequel avait pris Calais dans le courant de l'année. — 1597 : *Artesia ubi Provincia Tibulliano versus queritur de calamitate sibi a Gallis nuper illata; accedit Tibullus, ubi ostenditur quisnam principatum teneat in Elegia tam apud Graecos quam Latinos*. Douai, J. Bogard, 1597. Le second écrit est une dissertation en prose sans valeur historique.

Vers la fin de sa vie, Simon Ogier, quémendeur infatigable, « sentant peut-

« être décroître en lui la verve poétique, « s'avisa d'un genre d'ouvrages qui « n'exigeait pas grand talent et offrait « en même temps l'avantage de renfermer les louanges d'une foule de personnes » sonnages. » (E. Robineau). Au nombre de ceux-ci, la plupart des écrits suivants : 1597 : *Epitaphiorum liber I*. Douai, J. Bogard, 39 p. Vingt-six épitaphes en prose suivies du poème *Brugae*. — 1597 : Douai, J. Bogard, un recueil de 24 pages renfermant : *Cameracum*, ou éloge du nouvel archevêque Sarrazin ; *Alpes*, épître de quarante-cinq vers hexamètres adressée à Valer. Duflos, chanoine de Cambrai, sur son voyage en Italie ; *Ad Petr. Nysardum*, quatorze vers ; *Ad Valencenas*, quatorze vers. — 1597 : *Encomiorum (quibus homines laude et honore digni, dignis honestantur laudibus) liber I. Accessit Symmicton liber I*. Douai, J. Bogard ; 46 p. in-8°. — 1598 : A Douai, chez le même, un recueil de 17 pages contenant : *Vervinum*, poème de trois cent cinq vers dédiés à Georges d'Autriche célébrant la paix conclue à Vervins, le 2 mai 1598 ; *Charmæ*, soixante-six vers pour les noces d'Albert et Isabelle ; *In auream pacem, epigramma Petrarchicum*. — 1600 : *Charisteria quibus Deo Opt. Max. carmine pio gratiae aguntur*. Douai, J. Bogard, 40 p. in-8°. Quatorze actions de grâces ayant trait aux événements survenus en Artois pendant la vie de l'auteur ou à des faits qui lui sont personnels. — 1600 : *Albertus et Isabella, Panegyricus carmine expressus. Accessit Encomiorum liber II*, dédié à Ph. Cavrelius, abbé de Saint-Vaast, id., ibid., 38 p. in-8°. — 1601 : A Douai, chez le même, un recueil de 172 pages renfermant : *Symbola*, explication de cent trois sentences et devises dédiée au président Richardot ; *Encomiorum liber III; Etymologiae*, vingt-cinq étymologies de noms de personnes et de lieux ; *Dorica castra, ubi Virgilius et Cicero, et optimi quique scriptores a Cacophonia et ineptissima Grammatistarum calumnia defenduntur*. — 1602 : *Symbola*, livre second avec l'explication de cent quarante et une devises ou attributs de personnages des

temps anciens et modernes, suivi de *Momi*, dix-sept satires dirigées contre des contemporains, et de *Nicolaus, sive oratio...* (voir ci-dessus). Douai, J. Bogard; 130 p. in-8°. Édition réimprimée en 1603 à Anvers, par M. Nutius. — 1602 : *Francisci Ogerii, Simonis filii, Franciscasmata ad Franciscum Moschum poetam*. Douai, J. Bogard, 38 p. in-8°. L'auteur attribue ces vers, qui étaient son œuvre, à son fils François, filleul du grand philologue Modius. L'enfant n'avait pas sept ans et ne fut certes pour rien dans ce mélange d'épigrammes et de flatteries à l'adresse des ennemis ou des protecteurs de son père.

Simon parle souvent dans ses écrits d'un grand poème épique en préparation destiné à célébrer l'alliance des maisons d'Autriche et de Bourgogne. Cette œuvre, qui devait s'appeler *Florias*, ne vit jamais le jour, mais le poète en donna des fragments dans plusieurs des ouvrages que nous venons de citer.

Alphonse Roersch.

Les biographes belges. — Duthilloeu, *Bibl. douais.*, t. I, p. 37. — *Biogr. poétique de S. Ogier*, par A. Courtois, *Mém. Soc. antiqu. Morinie*, t. X, p. 141-197 (renferme une bonne bibliographie et la traduction en vers français de nombreuses pièces). — E.-M.-D. Robineau, *Simon Ogier*, dans *Mémorial artésien* (Saint-Omer, 1879). — Abbé Bled, *Un dernier mot sur Simon Ogier*, *Bull. Soc. antiqu. Morinie*, t. VII, p. 437-433. — H. Poitez, *Qualis floret apud Duacenses res poetica...* (Douai, 1897), p. 25 et suiv.

\* **O'HEARN** (François), professeur, poète latin et flamand, né à Lismore (Irlande) en 1753, mort à Waterford, le 22 octobre 1801. Son frère Thomas, prêtre, fonda la cathédrale actuelle de Waterford. Dès sa plus tendre enfance, François montra une vive intelligence et un grand désir d'apprendre. Ce fut son oncle maternel W. Brondu, curé de Cleshnore, qui lui enseigna les premiers éléments de la grammaire. A cette époque, la mission catholique d'Irlande possédait à l'université de Louvain un collège destiné aux jeunes Irlandais se destinant à l'état ecclésiastique. Le curé Brondu plaça son neveu à cet établissement, ce qui lui permit de continuer ses humanités au collège de la Sainte-Trinité de l'université de Louvain. Dans

cet établissement, il ne tarda pas à se montrer un élève du plus brillant avenir. En 1771, il fut *primus perpetuus* de la classe de rhétorique. La même année, il entra à l'université comme élève en philosophie, lettres et arts. Au concours général entre les élèves des quatre pédagogies de l'*Alma Mater*, il se distingua d'une manière brillante. L'étudiant commença ensuite ses études en théologie, afin de pouvoir entrer dans le clergé de son pays. En 1776, la chaire de syntaxe au collège de la Sainte-Trinité était devenue vacante. Un homme influent, qui avait appris à connaître le jeune Irlandais, le signala, pour occuper cette place, au comte de Neny, commissaire royal de l'université. Ce fonctionnaire ne tarda pas à le signaler, à son tour, aux curateurs du collège, et O'Hearn fut nommé professeur de syntaxe, le 2 octobre 1776. Le 5 du même mois, il obtint le titre de docteur et devint membre du conseil de la Faculté des arts de l'université. On ne s'était pas trompé sur la valeur du jeune Irlandais. L'enseignement était sa vocation. C'était un professeur d'élite par l'étendue et la variété de son savoir; il l'était davantage encore par l'intérêt et l'amour qu'il portait à ses élèves. Il savait pénétrer dans leur âme et semer autour de lui l'enthousiasme dont il était lui-même animé. Arrivé jeune en Belgique, il s'était attaché à nos mœurs, nos usages, nos traditions, et surtout à notre langue, qu'il parlait comme un véritable Flamand. A cette époque, l'enseignement de la langue maternelle était très négligé. On se bornait à expliquer quelques éléments de la grammaire, mais de littérature, il n'en était pas question. Au collège de la Sainte-Trinité, O'Hearn commençait à expliquer aux élèves des morceaux de nos anciens poètes, notamment de Cats, son auteur favori, et cet enseignement eut du succès. Cet étranger, mieux avisé que la plupart de ses collègues flamands, prétendait qu'on avait l'obligation d'enseigner la langue flamande, non seulement parce que c'est une langue forte et virile, mais surtout parce que c'est la langue du pays. Non

seulement il avait appris à connaître à fond notre langue littéraire, mais aussi nos dictons et nos proverbes, dont il ne négligea pas de faire usage dans ses poésies.

O'Hearn avait la passion de la poésie et la cultivait avec succès. A cette époque, il était le chantre de toutes les fêtes. A l'occasion des solennités académiques, il écrivit un nombre considérable de pièces latines, et à propos de l'inauguration de curés ou de la prise d'habit de religieux ou de nonnettes, il composa un plus grand nombre encore de pièces flamandes. Ces pièces ont été imprimées en brochures ou sur feuilles volantes, le plus souvent sans nom d'auteur. Ses pièces flamandes sont pleines d'esprit et d'humour, ses pièces latines prouvent sa familiarité avec les chefs-d'œuvre d'Athènes et de Rome.

Il publia, *in gratiam studiosorum humanitatis*, les panégyriques des saints Patrice et Bonaventure qu'il avait prononcés, en 1784, à l'église des Récollets irlandais, à Louvain. O'Hearn était également un polyglotte distingué, un précurseur de Mezzofanti. Il parlait l'irlandais, l'anglais, le flamand, l'italien, l'espagnol, l'allemand, l'arabe, le turc, le russe, etc. C'était en outre un voyageur passionné, consacrant ses vacances à parcourir l'Europe, de Madrid à Moscou, du Bosphore à la Baltique. Il faisait ces voyages à pied comme un pèlerin, le bâton à la main et le sac sur le dos. Un jour, il s'attira la colère du grand Turc, qui l'envisageait comme un révolutionnaire. Afin d'éviter d'être arrêté, il se réfugia en Russie. De là il gagna la Sibérie et parvint à revenir en Belgique en traversant la Norvège.

Le 23 avril 1781, O'Hearn fut appelé à la chaire de rhétorique au collège de la Sainte-Trinité, qu'il occupa avec le plus brillant succès jusqu'en 1793.

Dans notre jeunesse, nous avons connu à Louvain un médecin, ancien élève du professeur. Il nous parla avec vénération de son maître, vantant sa haute érudition, sa bonté, son zèle, sa grande charité (au commencement

de 1798, O'Hearn faisait partie de l'administration du bureau de bienfaisance de Louvain).

Au collège de la Sainte-Trinité, le professeur compta pendant quelque temps au nombre de ses élèves le célèbre agitateur Daniël O'Connell. C'est O'Hearn qui inspira à son jeune concitoyen cet ardent amour du sol natal et de la langue maternelle, dont il ne cessa de donner des preuves pendant toute sa carrière.

Les mesures vexatoires décrétées par Joseph II contre l'université de Louvain irritaient vivement O'Hearn, dévoué corps et âme à l'*Alma Mater*. On comprend qu'il applaudit au mouvement national qui aboutit à la révolution brabançonne. Non seulement il approuva l'insurrection, mais y prit une part active. Il suivit d'abord la politique de Vonck. Mais ayant constaté que les principes de ce dernier étaient trop radicaux, il se rallia à la politique de Henri Vander Noot, dont il devint l'ami et le confident. Après le succès de l'armée patriotique à Turnhout, le *leader* résolut d'invoquer l'intervention de l'Angleterre, de la Prusse et de la Hollande pour assurer l'indépendance de la Belgique. Notre O'Hearn remplit la charge d'ambassadeur des états de Brabant à la cour du stadhouder, à La Haye. On connaît l'insuccès de cette insurrection.

En 1790, l'université appela O'Hearn à la chaire d'éloquence sacrée. A cette époque, il était le savant le plus littéraire et le plus éloquent de l'*Alma Mater*. Au commencement de 1793, la place de président du collège d'Irlande, à Louvain, était devenue vacante par le décès de Pierre Macvé. A l'université, tout le monde désignait O'Hearn pour remplacer le défunt. Mais le pays se trouvait de nouveau sous la domination de la maison d'Autriche et la collation de la place dépendait un peu du nonce apostolique. Sans doute pour être agréable à la cour, le prélat s'opposa énergiquement à la nomination d'O'Hearn, qu'il traitait de révolutionnaire. Dans une lettre au prince de Metternich, alors ambassadeur d'Autriche, le nonce disait

« qu'il fut un des plus grands boute-feu de l'insurrection de 1789 et ne méritait certainement aucune faveur du gouvernement ». Le prince de Metternich ne se montra pas si rigoureux que le nonce : O'Hearn obtint la présidence du collège d'Irlande, ainsi qu'une prébende à la cathédrale de Bruges.

Pendant la première occupation française en Belgique, en 1792, O'Hearn a fait partie de l'autorité communale de Louvain.

Après la seconde invasion de l'armée française en Belgique, Fr. O'Hearn quitta le pays et séjourna pendant peu de temps en Allemagne. Alors son collège fut converti en magasin de fourrages de l'armée. De retour à Louvain, il demanda d'être rétabli dans la possession de son établissement. Le représentant du peuple Lefèvre, de Nantes, lui octroya l'usage temporaire d'une partie seulement. L'autre partie continuait à servir de magasin de fourrages et de demeure du préposé en chef de l'agence des subsistances générales. A un moment donné, les bâtiments étaient tellement surchargés de grains que, le 14 septembre 1796, se produisit un effondrement partiel.

L'université de Louvain fut supprimée le 25 octobre 1797. Les présidents des divers collèges durent évacuer leurs établissements à bref délai. O'Hearn sollicita la faveur de pouvoir continuer pendant quelque temps encore à habiter son collège. Dans sa requête, qui se trouve aux archives de Louvain, il disait : « Très éloigné de sa terre natale, fort peu favorisé de la fortune, privé de tous les fruits de ses longs services envers ces contrées, à l'exception de cette seule présidence, il espère que vous voudrez bien l'y continuer provisoirement ». La municipalité de Louvain lui accorda le délai demandé.

Quelque temps après, O'Hearn éprouva la douleur de devoir quitter sa chère ville de Louvain, où il avait passé vingt-six années de sa vie et où il ne comptait que des amis. Rentré dans son pays, il trouva un protecteur dans

le docteur Hussey, l'évêque de Waterford, qui lui confia la charge de cure de l'église de Saint-Patrice, de la même ville. La première signature apposée par lui sur les registres de cette paroisse est du mois de mai 1799. Les grands revers qu'il éprouva en Belgique avaient miné sa santé et le conduisirent avant l'âge au tombeau. Il mourut à la cure de Waterford, le 22 octobre 1801 et fut inhumé près de son frère devant l'entrée de la sacristie de la cathédrale. Une plaque placée dans le mur y rappelle sa mémoire. On y lit :

*Hic jacet Reverendus FRANCISCUS O'HEARN doctrina erga pauperes charitate, omnique virtutum genere conspicuus, parochiam Sancti Patricii pastoralis zelo gubernabat : obiit 22 oct. a. d. 1801, ætatis 54.*

Ed. van Even.

Archives de l'ancienne université de Louvain. — Archives de la ville de Louvain. — Ed. van Even, *De Ierlander Francis o'Hearn*, dans les *Verslagen en mededeelingen der koninklijke vlaamsche Academie*, de 1889. — M. Hogan, *Journal of the Waterford and South East of Ireland archaeological Society*.

**OIGNIES** (*Gilbert d'*) ou D'ONGNIES, fils de Jean et de Marguerite de Lannir, évêque de Tournai, naquit en cette ville ou à Lille vers l'an 1520, et mourut à Courtrai, le 25 août 1574. Elevé dans des sentiments très pieux, il embrassa l'état ecclésiastique, fut nommé chanoine de la cathédrale de Tournai, ensuite vicaire général de Charles de Croy, évêque de ce diocèse, qui lui confia toute la direction de son siège. C'est à ces circonstances que le vicaire général dut, au moment du décès de ce prélat, mort le 11 décembre 1564, de le remplacer. Il fut sacré, le 21 octobre 1565, dans l'église abbatiale de Saint-Amand, et reçu à Tournai le 11 novembre suivant. Sa devise était : *Quæ sursum sunt*. Dès son entrée en fonctions, il manifesta beaucoup d'ardeur pour la réforme de son clergé. Sévère à l'égard de lui-même, il voulait l'être envers tout le monde, spécialement lorsqu'il s'agissait d'ecclésiastiques et du peuple. Bientôt il fut désillusionné complètement à propos du peuple. A

peine installé, des troubles sérieux, excités par les partisans de la religion réformée, commencèrent à Tournai et aux environs de cette ville. Le pillage des églises ayant été organisé partout, la cathédrale de Tournai ne fut pas épargnée, à la grande douleur du nouvel évêque. Un Tournaisien protestant très exalté, nommé Ambroise Wille, s'était mis à la tête d'une bande d'iconoclastes, qui dévastèrent toutes les églises du Tournaisien et des environs. Il fut accusé « d'avoir, comme « ministre, séduit et ému le peuple à « sédition et rébellion contre S. M., « fait brûler et jeter au feu les livres, « cartulaires, lettrages, privilèges et « autres papiers en l'église de Notre-Dame, d'avoir chargé la populace « d'aller par le plat pays ravager et « briser les images et autres objets « dédiés au saint service de Dieu, d'avoir « mis la main sur les armeries « de la dite église de Notre-Dame et « les régir et gouverner sous sa direction, même de s'être transporté dans « l'église et abbaye de Saint-Martin en « cette ville, en faisant ouvrir la porte « à plusieurs saccageurs et donnant « ordre à ceux-ci de briser la pierre du « grand autel, avec ordre à l'abbé de « composer moyennant mil florins ». La situation des affaires religieuses était si mauvaise à Tournai que les chanoines abandonnèrent leur église; l'évêque fut obligé de se réfugier à Lille. Il continua de résider en cette ville, malgré les sollicitations souvent renouvelées de revenir dans sa cathédrale. Il n'y rentra qu'au mois de janvier 1567, lorsque, par suite de l'arrivée d'une garnison et de la réaction chez le peuple, la tranquillité fut rétablie grâce à l'intervention du seigneur de Noircarmes, envoyé sur place par Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas. A partir de ce moment, l'évêque résida constamment à Tournai, sauf pendant les inspections qu'il était obligé de faire dans les abbayes et églises de son diocèse et des environs. Durant une de ces inspections et au moment de revenir de Mariembourg, il fit une chute qui

faillit lui coûter la vie; mais il échappa au danger. Dévoué à son souverain légitime, l'évêque se consacra à son service. Néanmoins, à l'exemple de plusieurs ecclésiastiques, il n'était nullement bien disposé à l'égard du gouverneur général, le duc d'Albe. En 1566, il fut prêt à lui faire de l'opposition à propos des placards en matière d'impôts, sans pousser l'opposition au point de rompre toute relation. Sous ce rapport, il s'entendait fort bien avec le cardinal de Granvelle, qui, de son côté, lui montra toujours la plus grande bienveillance. D'Oignies ne continuait pas moins à se donner beaucoup de peine pour combattre l'hérésie dans son diocèse et mettre à exécution les décisions du concile de Trente. Il fit entrer dans son chapitre des ecclésiastiques instruits et capables. Dans ce but, dit Paquot, il unit un canonicat de cette église à la charge du théologal, après avoir obtenu à cet effet le consentement de son chapitre, et y érigea un nouveau archidiaconat. De cette manière, il divisa l'évêché en deux parties, l'une française, l'autre flamande. A la première, il assigna, en 1572, les trois doyennés de Tournai, Lille et Seclin, à la seconde, Courtrai et Helchin. Il publia aussi la bulle de Sixte-Quint, décidant que, pour être admis au chapitre, il fallait appartenir à la noblesse du côté paternel et maternel, ou être gradué dans une université. Il tint aussi un synode. Enfin, il se rendit à Courtrai et mourut de la peste en cette ville. Son corps fut transporté à Tournai, où l'archevêque de Cambrai, Louis de Berlaymont, lui fit faire un service funèbre très solennel, auquel le peuple accourut avec d'autant plus d'empressement qu'aucun évêque n'avait plus été enterré dans la cathédrale depuis plus d'un siècle. Une plaque gravée portant l'inscription suivante fut placée sur sa tombe :

*Quis jacet hic? Ego Guilbertus cognomine Don-  
Quæ tibi conditio? Præsul in urbe fui. (gnyes.  
Quod pietatis opus? Christo iudice clarum est.  
Æquid opum? Templum, pauper et hospes habent.  
Quid fuit in voto? Sanctæ perfectio vitæ.  
Luge, et, quæ sursum sunt, bone pastor, habe.*

Le corps fut placé dans un superbe mausolée en marbre, sur lequel l'évêque

était représenté les mains jointes. Cousin en donne la description détaillée, d'après les renseignements communiqués par Jean Scohier, chapelain du prélat.

En vertu de son testament, il légua à sa cathédrale divers objets précieux, entre autres une magnifique tapisserie représentant l'histoire de Dina, fille de Jacob et de Lia.

Les actes de son synode ont été imprimés sous le titre de : *Decreta et statuta synodii diocesis tornacensis, per reverendissimum in Christo patrem D. Guilbertum d'Ongnyes, episcopum tornacensem*. Douai, 1574, et Louvain, 1589. Paquot en donne un résumé.

Ch. Piot.

Gazet, *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*. — *Gallia christiana*, t. III. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, t. XI. — *Mémoires de Pasquier de la Barre*. — Chotin, *Histoire de Tournai*. — Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur l'histoire et l'architecture de l'église cathédrale de Tournai*. — Cousin, *Histoire de Tournai*. — Extraits des consaux de Tournai, dans les *Bulletins de la Commission d'histoire*, 1<sup>re</sup> série, t. II. — Strada, *Supplément*, t. II. — Le t. II de la *Correspondance de Granvelle*, publié par Pouillet. — Renon de France, *Histoire des troubles des Pays-Bas*, publié par Piot.

**OIGNIES** (Frère **Hugo D'**). Voir HUGO D'OIGNIES.

**OIGNIES** (Marie **D'**). Voir MARIE D'OIGNIES.

**OIRSCHOT** (**Henri D'**) ou D'OOR-SCHOT, historien du x<sup>ve</sup> siècle. Voir HENRI DE MERICA.

**OISY** (**Hugues D'**). Voir HUGUES D'OISY.

**OKEGHEM** (**Jean**), compositeur de musique. Voir OCKEGHEM (**Jean van**).

**O'KELLY D'AGRIM** (**Jean-Prosper-Désiré**, comte), historien et hérauldique, né à Bruxelles, le 5 mai 1807, mort dans cette ville, le 20 janvier 1843. En 1823, il fut attaché au conseil suprême de noblesse des Pays-Bas et se voua dès lors entièrement à l'étude de l'art hérauldique. Après la révolution belge, il abandonna ces fonctions lucra-

tives et préféra rester dans sa patrie. En 1838, le gouvernement le chargea des recherches hérauldiques auprès du ministère des affaires étrangères. Il se lia d'amitié avec les plus hauts personnages de l'époque, notamment avec le comte de Mérode, le baron de Reiffenberg et le chevalier de Sauvage. Dans le but de rassembler les souvenirs de l'ancienne noblesse belge, il fonda la Société hérauldique et équestre du royaume de Belgique, dont il devint le secrétaire, et qui fut le berceau du collège hérauldique officiel. En 1842, il commença un travail de longue haleine, intitulé : *Nobiliaire général des Pays-Bas et de Belgique depuis le x<sup>ve</sup> siècle jusqu'à nos jours*, ouvrage que la mort ne lui permit pas d'achever. La noblesse de la famille O'Kelly, originaire d'Irlande, a été reconnue par diplôme du roi Guillaume, donné à La Haye, le 10 février 1826. Elle porte : *de gueules à la tour donjonnée d'argent, soutenue par deux lions d'or*. Sa devise est : *Turris est fortis mihi Deus*.

O'Kelly d'Agrim a publié les ouvrages suivants : 1. *Annales de la maison d'Hy-Mancy, issue des anciens rois d'Irlande et connue depuis le x<sup>ie</sup> siècle sous le nom de O'Kelly... précédées d'un essai historique sur l'Irlande*. La Haye, M. de Lyon, 1830; in-4°. — 2. *Armorial général du royaume des Pays-Bas, tiré des archives*. En collaboration avec Van Weleweid. L'ouvrage comprend 204 planches in-folio et un supplément de 13 planches. — 3. *Essai historique sur l'Irlande, contenant l'origine de toutes les familles nobles de ce pays*. Bruxelles, D. Wiart, 1837; in-8°.

L. Tierenteyn.

Piron, *Algemeene levensbeschryving*. — *Messenger des sciences historiques*, 1843. — Papiers de famille communiqués par M<sup>r</sup> André O'Kelly de Galway. — *Bibliographie nationale*, t. III. — *Moniteur* du 19 octobre 1882. — *Armorial de Belgique*, pl. 115, 4.

**OLBERT DE GENBLOUX**, écrivain ecclésiastique, né à Leernes (Hainaut), mort en 1048. Il appartient à cette brillante lignée de clercs érudits qui jetèrent au x<sup>ie</sup> siècle un si vif éclat sur les écoles de Liège, et contribuèrent tant



à cette époque, au maintien des relations littéraires et scientifiques entre la France et l'Empire. Né à Lederna, aujourd'hui Leernes, il entra tout d'abord au monastère de Lobbes, où il étudia avec Wazon sous la direction de Hériger, puis il alla compléter son instruction en France, où on le trouve successivement à Saint-Germain de Paris, à Troyes et à Chartres où enseignait alors le célèbre Fulbert. Peu après son retour dans le diocèse de Liège, il fut désigné par l'évêque Baldéric II à Burchard de Worms, qui cherchait un maître instruit à mettre à la tête de ses écoles. Il séjourna probablement aux bords du Rhin de 1008 à 1012, et prit une part considérable à la rédaction de la collection de canons qui a rendu fameux le nom de Burchard. Il venait de rentrer à Lobbes lorsque, l'abbé Erluin de Gembloux étant mort, Baldéric l'appela à la direction du célèbre monastère (1012). Tout y était alors dans le plus triste état : les domaines étaient amoindris, la discipline relâchée, les études en pleine décadence. Bien que fort mal accueilli par des moines dégénérés, Olbert entreprit courageusement la lutte contre le désordre et les abus. En peu de temps, d'importantes propriétés furent acquises, les bâtiments furent réparés. Une nouvelle église fut consacrée en 1022. De vastes viviers furent creusés et l'abbé lui-même, se conformant strictement aux prescriptions de la règle bénédictine sur le travail manuel, mit la main à la pioche. Bref, comme son ami le futur évêque Wazon, et comme d'ailleurs tant d'autres ecclésiastiques de cette époque où l'Eglise exerça une si profonde action sur la société et sur l'Etat, Olbert se révéla aussi bon administrateur qu'il était savant homme.

Les succès qu'il avait remportés à Gembloux engagèrent sans doute l'évêque Wolbodon, successeur de Baldéric, à l'appeler, en 1020, à la tête du monastère de Saint-Jacques, récemment fondé à Liège. Depuis lors jusqu'à sa mort, arrivée en 1048, Olbert gouverna les deux abbayes. Les résultats de sa

gestion à Saint-Jacques ne furent pas moins remarquables que ceux qu'il avait obtenus à Gembloux. En 1030, il fit consacrer l'église du monastère, où il avait appelé des moines de Saint-Vannes, formés par le célèbre réformateur Richard de Verdun.

Si lourde qu'elle ait été, l'administration de ses deux abbayes fut pourtant bien loin d'absorber tout entière l'activité d'Olbert. Il consacra le meilleur de ses forces à développer autour de lui la culture littéraire qui faisait alors la gloire du clergé liégeois. Il enrichit la bibliothèque de Gembloux de cent manuscrits d'auteurs ecclésiastiques et de cinquante d'auteurs profanes. Sous sa direction, l'école monastique devint un des foyers les plus actifs de la vie scientifique de l'époque. Les étudiants y affluaient, et il semble même que de jeunes laïques, élevés à la cour impériale (*curiales*), aient été confiés aux soins du savant abbé. Parmi ses élèves les plus marquants, il faut citer les deux frères Missac et Folcuin dont le premier lui succéda comme abbé de Gembloux, tandis que l'autre, après avoir été appelé comme professeur à Stavelot par Poppon, mourut abbé de Saint-Vincent de Metz, puis Liétard et Guérin, qui jouirent de leur temps d'une grande réputation, mais surtout le fameux Sigebert qui, dans ses *Gesta abbatum Gemblacensium* et dans son *De scriptoribus ecclesiasticis*, n'a pas ménagé à son vieux maître les témoignages de sa reconnaissance et de son admiration.

Olbert ne se contenta pas de former des élèves : il se distingua aussi comme écrivain. Nous savons qu'outre des hymnes et des répons, il composa une histoire de l'ancien et du nouveau Testament, ainsi que plusieurs œuvres hagiographiques. De tout cela, il ne s'est conservé qu'une *Historia sancti Veroni*, écrite à la demande du comte de Hainaut, Régnier IV.

H. Pirenne.

Sigebert de Gembloux, *Gesta abbatum Gemblacensium, Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. VIII, p. 335 et suiv., et *Liber de rectoribus ecclesiasticis*, dans Migne, *Patrologia latina*, t. CLX. — S. Hirsch, *Jahrbücher des deut-*

*schen Reichs unter Heinrich II*, t. II, p. 194 et suiv. — A. Bittner, *Wazo und die Schulen von Lüttich* (Breslau, 1879). — Dute, *Die Schulen im Bisthum Lüttich im XI Jahrhundert* (Marburg, 1882). — W. Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, 6<sup>e</sup> éd., t. II. — *L'Historia s. Veroni d'Olbert* a été publiée à Mons par G. Galopin en 1636, in-12; puis par Henschen dans les *Acta Sanctorum*, mars III, p. 845 et suiv., et enfin partiellement par Holder-Egger dans les *Mon. Germ. hist., Script.*, t. XV, p. 750-753.

**OLBRECHTS** (*Pierre-Joseph*), administrateur et agronome, né à Nederhembeek (Brabant), le 7 août 1744, et mort en 1815. Il vint s'établir à Bruxelles comme négociant. Durant le régime français, il fut élu par ses concitoyens membre, puis président du conseil municipal de la ville. Les services qu'il rendit comme administrateur lui valurent d'être envoyé par trois fois à Paris comme membre du Corps législatif. Vers la fin de sa vie, il se retira à la campagne pour s'occuper d'agriculture. Nous ne connaissons de lui qu'une brochure officielle, datée du 14 fructidor an VI, dans laquelle il se défend contre la plainte d'un artiste du théâtre de Bruxelles (collection Steven de la Bibliothèque royale). Il paraît n'avoir rien écrit sur l'agronomie.

François Crépin.

Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas*.

**OLIESCHLAGER** (*Jean*), en latin *Olivarius*, poète latin et philologue, né à Gand vers 1545, mort à Cambrai avant 1624. Valère André nous apprend qu'Olieschlager se rendit fort jeune à Paris et qu'il y suivit les cours d'Adrien Turnèbe et de Pierre La Ramée; il fit de tels progrès que, dès l'âge de dix-sept ou de dix-huit ans, il donnait des leçons de grec et expliquait les auteurs les plus difficiles: Callimaque, Pindare, etc. Après avoir voyagé ensuite en Allemagne, Olieschlager rentra dans sa ville natale, où il ouvrit une école. D'après Sanderus, il aurait déjà été sous-maître, *hypodidasculus*, dans l'école de Jean Otho, à Gand, avant de se rendre en Allemagne. Ce voyage avait-il exercé une influence sur ses convictions religieuses? Il est permis de le croire, puis-

que Paquot nous rapporte qu'à la suite des troubles de 1566, notre philologue se retira à Duisbourg, dans le duché de Clèves, où il continua d'enseigner le grec et le latin sous Jean Otho. Quoiqu'il en soit, vers 1575, son concitoyen et parent, Liévin Pontanus, l'attira à l'université de Douai et lui céda sa chaire de grec et d'éloquence. Tout en s'acquérant une grande réputation par ses leçons, Olieschlager entama l'étude du droit et conquit le grade de licencié à un âge déjà avancé. Il fut alors appelé à Cambrai pour y devenir syndic ou conseiller pensionnaire de cette ville, où il mourut probablement avant 1624. Dans ses *Parœ*, parues en cette dernière année, Josse Rycquius lui consacre le sixain suivant :

*Quem toties Graecæ ramis præcinxit olivæ  
Pallas, Athenæi præses et ingenii;  
Quem toties Latios spatium duxit in hortos  
Incola Thespiaci turba novena jugi;  
Cernis Olivari bustum : venerare, Viator,  
Non etenim arcana religione caret.*

Nous connaissons d'Olieschlager une édition des œuvres de saint Prosper d'Aquitaine : *Divi Prosperi Aquitanici episcopi Rhegiensis opera, accurata veterum exemplarium collatione a mendis pene innumeris repurgata*. Douai, Jean Bogard, 1577; in-8°. Le nom de l'éditeur ne figure pas sur le titre, mais il a signé l'épître dédicatoire au prieur de Saint-Vaast, d'Arras, Jean Sarracenus, qui lui avait fourni des notes nombreuses pour son travail. Sanderus lui attribue encore deux tragédies sacrées; d'un style très châtié, qu'Olieschlager fit représenter à Gand, avec le plus grand succès, par les élèves de son école: *Michæas* et *Nabuchodonosor*, ainsi que de très nombreux vers de tout genre : *infinitos omnis generis versus politissimos*, que Sweertius désigne sous le nom de *Pœmata varia in gratiam amicorum*.

Nous n'avons rencontré que deux spécimens de la poésie latine de Jean Olieschlager. Le premier est une pièce composée de douze distiques, en tête du *Liber proverbiorum Salomonis* mis en vers par le poète berlinois Joachim Tydichius, professeur à Douai (Gand, Gislain Manilius, 1573); elle est signée

Joannes OLARIUS, *Duacensis Academiæ Professor*, et chante les louanges des poètes originaires de l'Allemagne. La seconde pièce, de dix distiques, se trouve dans les liminaires du *De viris illustribus urbis Romæ*, publié à Douai, en 1577, par André Schott; cette édition avait été entreprise par Schott, sur les conseils d'Olieschlager. Ce maigre bagage ne permet guère d'émettre une appréciation sur la valeur littéraire de notre personnage, qui paraît cependant avoir joui d'une grande réputation parmi ses contemporains. Les anciens biographes lui prodiguent en effet leurs éloges, notamment Sweertius qui le qualifie de : *Vir utriusque linguæ peritus, poeta elegantis, orator gravis, philosophus non vulgaris, in historiis omnibus versatissimus*. Mais il ne faut pas oublier que ces épithètes se rencontrent fréquemment accolées au nom d'auteurs d'ordre tout à fait secondaire, et qu'il serait dangereux de les prendre à la lettre.

Il importe de ne pas confondre notre Jean Olieschlager ou Olivarius, avec deux homonymes qui ont vécu au xvii<sup>e</sup> siècle : le poète latin Jean Olivarius, ou Olivier, évêque d'Angers, et le philologue Pierre-Jean Olivarius, auteur de notes sur Pomponius Mela.

Paul Bergmans.

Valère André, *Bibliotheca belgica* (Louvain, 1623), p. 548; 2<sup>e</sup> éd. (1643), p. 545. — A. Sanderus, *de Gandavensibus eruditionis fama claris* (Anvers, 1624), p. 75. — Fr. Sweertius, *Athene belgica* (Anvers, 1628), p. 457 et 468. — J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), p. 706 et 793. — J.-Fr. Paquet, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. XI (Louvain, 1768), p. 145-120. — A.-J. Vander Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, t. XIV (Haarlem, 1867), p. 82-83.

**OLIESLAGHER** (Jean D'), tapissier. Voir OLISLAEGHER (Jean D').

**OLIMAERT** (Jacques), nommé en religion JACQUES DE SAINT-ANTOINE, écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles, le 15 avril 1632, décédé à Anvers en 1703. Aussitôt ses études terminées, il entra dans l'ordre des carmes de l'ancienne observance et fit sa profession, le 7 novembre 1652, à l'âge de vingt ans. Quatre ans plus tard, le 10 juin 1656,

il fut ordonné prêtre, et ses supérieurs le chargèrent d'enseigner d'abord la philosophie et ensuite la théologie et l'écriture sainte au couvent de Louvain. Depuis lors, le père Jacques de Saint-Antoine fut élevé successivement aux premières places de la province : prieur du couvent de Bruxelles en 1677 et de celui de Malines en 1689, il fut nommé définiteur, puis assistant du provincial et enfin provincial lui-même. Il fut revêtu jusqu'à trois fois de cette dernière dignité. Le père Jacques de Saint-Antoine se rendit à Rome, sous le pontificat d'Innocent XI, et reçut de ce pape des marques nombreuses de la plus haute bienveillance. Il mourut à Anvers, le 17 août 1703, âgé de soixante et onze ans. Ce n'est pas seulement à l'étude de la théologie que s'était appliqué le père Jacques de Saint-Antoine, mais il était également très versé en droit canon et possédait surtout la partie de ce droit qui concerne les Réguliers, comme l'attestent les nombreux ouvrages sortis de sa plume : 1. *Liber pro cultu Deiparæ Virginis apologeticus, peculiariter ex R. Petri Canisii operibus concinnatus*. Bruxelles, 1675; in-12. — 2. *Consultationes canonicae pro regularium, praesertim ordinum mendicantium, a jurisdictione illustrissimorum ordinariorum post concilium Tridentinum exemptione; ubi etiam agitur de dotibus regularium contra D. Antonium Godefroy, doctorem parisiensem*. Lyon, Hort. Boissat, 1680; in-12. — 3. *Amussis eupistina, ad quam revocatur Joannis Fred. Karg-Bambergensis Franconis Feclialis pacis religiosæ vindicatæ*. Cologne, Arnold Metternich, 1684; in-12. — 4. *Appendix consultatoria in qua deducitur in primis quantam fidem ac observantiam universi catholici debeant bullis, brevibus, constitutionibus, decretis summorum pontificum nec non declarationibus D.D.S.R.E. cardinalium*. Cologne, 1682; in-4<sup>o</sup>. — 5. *Resolutio, an mutæ conventiones circa dotem puellarum ingredientium monasterium sint simoniacæ. Et quædam alia*. Cologne, 1684; in-12. — 6. *Dissertatio regularis...* (encore sur la même matière). Cologne, 1684; in-12. — 7. *Repagulum*

*canonicum repagulo canonico clarissimi D. Zegeri Bernardi van Espen. J. U. D. & S. S. canonum profess. adversus nimiam (ut belle præterit) exemptionum a jurisdictione episcoporum extensionem objectum.* Cologne, J. W. Friessem, 1689; in-12. — 8. *Idée originale, essentielle et morale du tiers ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel* (en flamand). Anvers, Michel Cnobbaert, 1691; in-12. — 9. *Exercices spirituels pour la retraite annuelle de dix jours, qui est propre aux religieux* (en flamand). Anvers, Michel Cnobbaert, 1695; in-12. — 10. *Breviarium ad usum F. F. ordinis B. M. V. de Monte Carmelo.* Anvers, Franç. Muller, 1696; 2 vol. in-8°. — 11. *Diurnum F. F. ordinis B. M. V. de Monte Carmelo.* Ibid., id., 1696.

Outre ces différents ouvrages, le père Jacques de Saint-Antoine laissa plusieurs manuscrits : *Compendium theologicum.* ms. au couvent de Malines; in-4°. — *Theologia moralis.* ms. au couvent d'Anvers; in-8°. — *Prolegomena in S. scripturam,* ms. — *De Deo trino et uno,* ms.

Albéric de Crombrughe.

Paquet, *Mémoires*, t. III, p. 474-478.

**OLINGER** (*Philippe*), lexicographe, né à Bettborn (grand-duché de Luxembourg), le 25 novembre 1794, mourut à Bruxelles, le 4 juin 1873. Il fit une partie de ses études au lycée de Metz, où il obtint, en 1812, le diplôme de bachelier ès lettres. J'ignore où il fit ses études ecclésiastiques. Entré en 1815 au collège d'Ath, l'abbé Olinger y remplit successivement les fonctions de professeur, de sous-principal et de principal. En 1823, le gouvernement lui confia la direction de l'athénée de Luxembourg; l'année suivante, il fut nommé principal à l'athénée royal de Bruxelles, qu'il dirigea jusqu'au mois d'octobre 1830, époque où le gouvernement provisoire supprima sa place. On suppose que ce fut alors qu'il s'établit comme directeur de pension à Bruxelles. Sa disgrâce dura jusqu'en 1838 : il fut appelé cette année, en qualité d'aumônier et de professeur de flamand à l'École centrale

de commerce et d'industrie et, le 15 septembre 1851, il fut nommé à la chaire de langue flamande à l'athénée royal de Bruxelles. L'abbé Olinger faisait partie de plusieurs sociétés savantes, telles que la Société de littérature hollandaise de Leyde, etc. Le gouvernement hollandais avait reconnu les services rendus par lui à l'instruction publique en lui donnant la croix de chevalier de l'ordre de la Couronne de Chêne, et le roi Léopold Ier le fit également chevalier de son ordre. Il a d'ailleurs porté le titre de « professeur » de L. A. R. le duc de Brabant et le « comte de Flandre », et l'on peut voir qu'aucun encouragement, aucune récompense n'a manqué à sa longue et heureuse carrière.

Depuis l'âge de vingt-quatre ans jusqu'à sa mort, il n'a cessé d'écrire et de publier des livres d'enseignement. C'est à un moment heureux qu'il a commencé ses publications en langue néerlandaise. Le gouvernement hollandais avait rendu nécessaire la connaissance de cette langue pour un grand nombre de Belges qui jusqu'alors n'avaient pratiqué que la langue française ou qui, du moins, ne connaissaient que très imparfaitement le néerlandais. Dès 1818, Olinger publie à Bruxelles un manuel comprenant les racines de la langue hollandaise et une grammaire simplifiée, et, bientôt après, il fait paraître une partie du *Télémaque*, avec traduction néerlandaise littérale et interlinéaire. Il appliquait, comme on voit, à l'enseignement d'une langue vivante une méthode employée alors uniquement pour le latin et le grec. Ses manuels eurent du succès et la publication d'un nouveau dictionnaire néerlandais-français et français-néerlandais fut décidée. Jusque-là, on s'était surtout servi en Belgique du dictionnaire flamand de Des Roches, qui n'était pas trop mauvais pour l'époque. Mais le besoin se faisait sentir d'un ouvrage plus développé et écrit dans une orthographe plus conforme à celle des Hollandais. L'abbé Olinger entreprit de le rédiger et, en 1822, parut la première édition de la partie hollan-

daise-française, en 1825-1826 celle de la partie française-hollandaise du nouveau lexique. Depuis, exploitant cette riche mine, l'auteur ne cessa de rééditer son premier travail, de le remanier, de le corriger, d'en augmenter ou d'en restreindre le volume et de le présenter au public sous les formes constamment renouvelées de Dictionnaire classique, Dictionnaire pour les commençants, Dictionnaire de poche, Dictionnaire à l'usage des athénées, collèges, etc. C'est assez dire que l'entreprise réussit, malgré les attaques violentes et quelquefois méritées dont elle fut l'objet dans les écrits de lexicographes concurrents. La part d'originalité que l'abbé Olinger mit dans la rédaction de ses dictionnaires n'est pas considérable. Il doit à peu près toute la matière de son œuvre à ses devanciers, à Des Roches surtout, et il a toujours montré, dans l'usage qu'il a fait de cette matière, plus de laborieuse patience et d'habileté que de critique et de science solide. On lui donna un jour le nom de fabricant de dictionnaires : le mot est dur, mais non tout à fait injuste. Il semble que rien ne l'ait inquiété hors la réussite de son entreprise. Dans la question si longtemps et si vivement débattue de l'orthographe néerlandaise, jamais notre lexicographe n'a su prendre parti par lui-même (il l'avoue du reste avec humilité), et tour à tour il a adopté l'orthographe de Siegenbeek, l'orthographe mixte, celle de la Commission (*Taalcommissie*) et celle de De Vries et Te Winkel. L'opinion du jour fut son guide. Il s'est même laissé aller à écrire ces mots dans la préface de son grand dictionnaire (édit. 1834) : « Ce » serait injustement qu'on voudrait me » reprocher d'avoir hollandisé la langue » flamande; cet ouvrage diffère essen- » tiellement de mon ouvrage hollandais- » français ». On était en pleine réaction contre la Hollande, et l'attitude que le lexicographe prenait là n'était pas celle que lui dictait ni sa connaissance de la langue néerlandaise, ni non plus sa dignité : il devait savoir en effet que le hollandais et le flamand n'ont jamais été deux langues *essentiellement* différentes.

Le souci d'imposer son œuvre l'a poussé à lui chercher de puissants appuis, ce qui est légitime; mais il peut nous paraître étrange de voir l'édition 1828-1830 de son dictionnaire dédiée au ministre Van Maanen, celle de 1834 à S. M. le Roi Léopold Ier! L'activité d'Olinger ne se borna pas à la lexicographie; il a fourni beaucoup de manuels pour l'étude des langues néerlandaise, latine et même anglaise qui ne sont ni meilleurs, ni pires que ceux de la même époque. Il se mit également à la tête d'une publication mensuelle, *Nederduytsch Magazyn*, qui avait pour but principal de recueillir les légendes populaires; mais le folklore lui réussit moins et la revue tomba au bout de trois années d'existence (1835-1837). Si l'œuvre d'Olinger ne porte pas la marque d'un esprit scientifique, elle n'en a pas moins rendu des services à l'enseignement belge en un temps où les bons livres classiques étaient beaucoup plus rares qu'aujourd'hui.

On trouvera dans la *Bibliographie nationale* la longue énumération des ouvrages de l'abbé Olinger et de leurs diverses éditions.

Léon Goemans.

Frederiks en Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der noord- en zuid-nederlandsche letterkunde*. — Frans de Potter, *Vlaamse bibliographie*. — *Bibliographie nationale*, t. III. — Slecckx et Vande Velde, *l'Abbé Olinger ou le fabricant de dictionnaires aux abois* (Bruxelles, Greuse, 1846; in-8°). — Notice manuscrite sur l'abbé Olinger à la bibliothèque de l'université de Gand. — Préfaces des dictionnaires d'Olinger. — Renseignements fournis par M<sup>r</sup> H. Dessain, éditeur des derniers ouvrages de l'auteur.

**OLISLAEGHER** (*Jean D'*), **DOLIESLAGHER**, **D'HOLIESLAEGHER**, fils de Gilles et d'Elisabeth de Moor, tapissier haute-lisseur et marchand de tapisseries, né à Audenarde, le 4 janvier 1621, mort à Gand, le 2 juin 1685 (1). Après avoir exercé pendant quelque temps l'industrie dans sa ville natale, il alla, en 1655, s'établir à Gand avec ses ouvriers, en même temps que son beau-

(1) Registre de la paroisse de Saint-Bavon. Ce doit être la date de l'enterrement. Le fils, dans une lettre du 4 juin 1683, dit que son père mourut le « dernier du mois de may ».

père, François de Moor, l'un des plus importants fabricants d'Audenarde, et Daniel van Coppenolle, autre tapissier audenardais. Par contrat du 31 juillet de cette année, le magistrat de Gand avait accordé aux dits maîtres tapissiers divers avantages au point de vue des charges et impositions, ainsi qu'un subside annuel. Ceux-ci s'engageaient, de leur côté, à tenir en activité dans la ville chacun au moins douze métiers. Les tapissiers d'Audenarde ne tardèrent pas à chercher querelle à leurs confrères de Gand et s'unirent, eux vingt-cinq, pour les ruiner par des procès. Sous prétexte que des ouvriers assermentés à la confrérie de Sainte-Barbe, à Audenarde, ne pouvaient travailler pour des maîtres étrangers, ils firent saisir et défaire dans les ateliers des pièces destinées aux maîtres de Gand. Par arrêt du 16 juillet 1664, la cour de Flandre ordonna à Jean Blommaert, doyen des tapissiers d'Audenarde, de laisser partir des tapisseries appartenant à Jean d'Olislaeher. C'était en effet surtout à ce dernier qu'on s'en était pris. Sa qualité de maître ayant été contestée, il prouva qu'il avait fait son apprentissage chez Antoine van Rockeghem, fils de Gilles, qu'il avait été reçu à la gilde de Sainte-Barbe et avait payé la redevance de rigueur.

Cependant Jean d'Olislaeher, assisté par le magistrat de Gand, qui l'avait admis à la bourgeoisie, le 18 décembre 1662, parvint à surmonter toutes les difficultés. Son industrie et son commerce prospérèrent rapidement. Il continua avec des marchands de Paris les affaires de tapisseries commencées antérieurement à Audenarde par son beau-père, notamment avec Claude Révérend, Simon du Ruble et la veuve de ce dernier. A Valenciennes, ses correspondants étaient Pierre Leducq et le flamand Antoine van Reysschoot (1). Il fit des envois à Tournai, Malines, Maestricht, Lille, Dunkerque, Cambrai, Reims; il expédie aussi à Cologne, à Dantzic, en Hollande, en Espagne. En

1669, il vend des tapis à Jean Sinteler, à Stockholm; en 1693, le fils d'Olislaeher cède une « chambre » à un habitant de Copenhague. Les rapports avec Anvers, où la famille d'Olislaeher avait des parents, sont fréquents; c'est de là que le teinturier David du Gardin expédie la soie. A Bruxelles, le principal intermédiaire était Jean-François des Gronsiliers, négociant connu dans l'histoire de la tapisserie flamande. La maison de Gand finit même par faire des envois aux anciens rivaux d'Audenarde.

Mais pendant plusieurs années, le principal commerce de d'Olislaeher était avec l'Angleterre, où son fils, appelé Jean comme lui, se rendit plusieurs fois pour s'occuper des affaires de tapisserie. Parmi les flamands établis à Londres qui eurent en dépôt des marchandises de d'Olislaeher, on rencontre Gérard et Antoine van Heythuysen, Laurent van Hamme, Pierre et Guillaume Vanden Berghé, Hubert Moens, Antoine Verspeet, Liévin de Dorperé. Gabriel de la Porte, marchand de Londres, vend des tapisseries pour compte de d'Olislaeher dès 1670. Parmi les autres négociants de Londres qui ont des rapports avec la maison gantoise, il y a aussi beaucoup d'Anglais (1): Samuel Spicer, John Belcher, John Ridges, Chrysostome Crowy, John Waitson, Briant Rives, Thomas Points, Edward Edmonds, Nathaniel Carpenter, John Smith, Samuel Forley. Le 1<sup>er</sup> octobre 1675, Josua Feake, de Londres, accuse la réception d'une facture de trente-six « chambres de tasppestries » qui lui ont été adressées par d'Olislaeher; en 1689, il y avait chez John Loyd quatre-vingt-douze pièces de tapisseries (2) qui restaient invendues; en 1694, soixante et une pièces de la maison d'Olislaeher, déposées dans la capitale anglaise, sont cédées pour 1,193 livres sterling 4 s. 6 d. à Jean Vander Meulen de Gand. Des tapisseries se faisaient aussi à Gand sur com-

(1) Plusieurs de ces maisons anglaises avaient des employés qui correspondaient en néerlandais.

(2) Cléopâtre, Diane, Pomone, Isaac, Rebecca, Jacob, des paysages, etc.

(1) De 1677 à 1683 Ant. van Reysschoot; ensuite la veuve de celui-ci.

mande pour des anglais : Guillaume Fington (1682), Guillaume Humpheris (1683), Milady Lanxdon (1692), M. de Beauvoir (1693), etc. Dans une lettre de 1692, il est question de tapisseries dont aurait besoin la princesse Anne. Les ostende vers l'Angleterre se faisaient via Ostende, en passant par Bruges où étaient établis des négociants anglais, entre autres John Waldegrave et John Hudson, qui avaient également des dépôts de d'Olislaegher.

Les métiers ou ateliers tenus en activité à Gand, conformément au contrat de 1655, ne pouvaient produire assez pour alimenter un commerce de cette importance. Aussi travaillait-on pour la maison gantoise dans plusieurs communes du pays d'Alost, aux environs d'Audenarde et de Renaix : à Mater, Hoorbeke-Sainte-Marie, Hoorbeke-Saint-Corneille, Boucle-Saint-Denis, Oprakel, Volkeghem, Schoorisse (1). Actif et intelligent, d'Olislaegher s'occupait lui-même du détail de la fabrication, et il fournissait à ses aides la laine de diverses couleurs, les bordures, la soie, le fil, ainsi que les patrons. Pour la commodité de ses rapports avec la campagne, il avait établi un dépôt de marchandises à Hermelghem sur l'Escaut, en aval d'Audenarde. De là, entre notre maître tapissier et les échevins de Gand, de fréquents débats au sujet des stipulations du contrat de 1655. Ces difficultés, qui n'étaient pas aplanies à la mort de d'Olislaegher, nous ont valu plusieurs enquêtes, des listes d'ouvriers et un bon nombre de renseignements sur l'industrie de la tapisserie à Gand pendant le dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle.

Les sujets de beaucoup de tapisseries de d'Olislaegher sont connus par des comptes ou des descriptions d'inventaires, ainsi qu'on le verra à l'article suivant. Mais dans l'état actuel des recherches, nous ne pouvons citer comme spécimens encore existants du genre que les quatre pièces livrées en 1656 par son

(1) Par ex. : un tapissier de Schoorisse, Etienne Schot, s'engage par contrat du 9 décembre 1639, à faire pour d'Olislaegher deux mille aunes de tapisseries, ou bien à travailler pour lui exclusivement pendant six ans.

beau-père, François de Moor, à l'abbaye de Baudeloo à Gand, et qui se trouvent toujours dans le même local, devenu l'habitation du préfet de l'athénée.

Jean d'Olislaegher laissa de sa femme Jeanne de Moor, décédée le 3 août 1671, cinq enfants, dont un fils, que nous allons retrouver comme chef de la maison.

Victor Vander Haeghen.

J. Guiffrey, E. Muntz et A. Pinchart, *Histoire générale de la tapisserie*, 3<sup>e</sup> partie. — J. Van de Velde, *Histoire des manufactures de tapisseries de la ville d'Audenarde* (dans la revue *La Flandre*, Bruges, 1884, p. 332). — F. de Potter, Gand, t. VII. — Archives d'Audenarde et de Gand. — Ch. Gillemann, *Tapisseries de l'ancienne abbaye de Baudeloo*, dans *l'Inventaire archéologique de Gand*, fasc. XIII. — Papiers de la famille d'Olislaegher, à l'hôtel de ville de Gand.

**OLISLAEGHER** (*Jean II D'*), fils du précédent et de Jeanne de Moor, naquit en 1657 et fut enterré à Gand, le 19 octobre 1712, dans le caveau de sa famille à la cathédrale de Saint-Bavon. Il s'occupait déjà depuis plusieurs années du commerce des tapisseries quand, après la mort de son père, en 1685, il prit la direction de la maison gantoise. Nous le trouvons à Londres en août 1677, en juillet, août et septembre 1679, de novembre 1690 à juillet 1691. On voit par sa correspondance que le négoce est souvent contrarié par les divers événements politiques dont l'Angleterre fut le théâtre depuis les dernières années du règne de Charles II jusque sous Guillaume III. Mais ce qui faisait le plus de tort à l'industrie de nos tapissiers, c'était un changement dans le goût des Anglais, spécialement la mode adoptée dans les constructions nouvelles de remplacer les tapis par des panneaux en bois. D'autre part, les droits établis par Colbert (1) avaient rendu difficile le commerce d'exportation en France. Dans les Pays-Bas, les campagnes de Louis XIV sont néfastes. Un dépôt de marchandises de d'Olislaegher est détruit en 1695 par le bombardement de Bruxelles. Heureusement que la maison vendait aussi d'autres

(1) Ces droits s'élevaient à deux patacons par pièce. Les tapis de Bruxelles et d'Anvers payaient double (lettre du 17 août 1684).

tissus, notamment les « *legatures »*; elle trouvait également des ressources dans la location des tapis pour fêtes et cérémonies. Vers la fin du siècle, les embarras financiers sont de plus en plus fréquents. Le 20 octobre 1691, d'Olislaegher offre de mettre en garantie à Londres de belles tapisseries valant 4,000 livres sterling, si l'on veut lui prêter pour un an seulement 5 ou 600 livres. Il cherche à emprunter de l'argent à des correspondants dans diverses villes. Le mont-de-piété lui est aussi d'un grand secours; le cahier des nombreuses marchandises qu'il y dépose de 1695 à 1701 est curieux à plus d'un titre. Ainsi un lot du « *plus fin Bacchus »* engagé le 10 octobre 1696 pour 100 florins, est dégagé à l'effet d'être vendu à M. Wyckersloot, à Copenhague. Le 5 décembre 1696, le mont-de-piété prête 60 florins sur un paysage avec figures, mesurant 4 aunes et demie, destiné à être envoyé plus tard en Angleterre; ce dernier engagement est renouvelé le 28 janvier 1698, etc.

Atteinte par des faillites de correspondants étrangers, la maison était aussi engagée dans un nombre considérable de procès. En 1708, d'Olislaegher demanda au souverain de tenir en surseance des procès en Flandre, afin qu'il pût vaquer pendant quelque temps à ses affaires en Angleterre (1). L'avoir de d'Olislaegher était en outre grevé de rentes viagères au profit de ses sœurs qui s'étaient retirées dans des couvents. Tout cela ne l'avait pourtant pas empêché d'acquérir des biens fonciers. Propriétaire de l'importante seigneurie de Tollieu (ou *Tolbeke*), près de Poperingue (2), et d'un grand nombre de fiefs, il acheta encore en 1695 la seigneurie de Darupt, à Afsné lez-Gand. Obligé à la suite des ravages commis par les armées d'occupation de cultiver parfois lui-même ses terres, il finit par abandonner la maison paternelle, située au *Brabandam*, près du couvent des

capucins, et, vers la fin de sa vie, ne conservant à Gand qu'un appartement, il vécut en gentilhomme campagnard. Bien qu'il continuât à s'occuper toujours des affaires, sa place dans le négoce de tapisserie est peu à peu prise par plusieurs autres tapissiers d'Audenarde, Alexandre et Jean Baert, Louis Blommaert, François Vander Stichelen, Macaire Gimbercy, à la fois tapissier et peintre de patrons, Catherine Vande Kerchove, veuve de Pierre van Coppenolle, qui tous s'installent à Gand entre les années 1684 et 1699.

Jean d'Olislaegher (II), qui avait conservé dans ses archives des minutes de lettres — en français et en flamand, vers et prose, voire avec des citations latines — relatives à ses divers projets de mariage manqués, mourut célibataire à l'âge de 55 ans. Quelques jours après son décès, par acte du 25 octobre 1712, un curateur fut désigné pour liquider la succession, qui était très embrouillée, et tous les papiers de la famille furent consignés à l'hôtel de ville (1).

Les registres et papiers d'affaire des d'Olislaegher, père et fils, qui s'étenaient sur plus d'un demi-siècle, renseignent des milliers de pièces de tapisseries, presque toujours citées par « *chambres »* de quatre à six pièces, auxquelles viennent parfois s'ajouter des « *entre-deux »*, des soubassements, des « *entre-fenestres »*. Les dimensions sont indiquées en aunes. Dans l'état des biens de la femme de Jean d'Olislaegher I, dressé en 1671, on expertise environ cent trente lots de tapisseries comprenant presque tous des chambres complètes. Voici quelques sujets qui reparaissent fréquemment et que nous avons classés par genres :

Histoire biblique : *Histoire d'Isaac, fils d'Abraham, et de Rebecca, fille de Bathuel. — Rebecca avec l'ange. — Histoire de Jacob. — Moïse. — Samson. — David. — Holopherne.*

Histoire ancienne : *Achille. — Le*

(1) En 1715, il y avait encore à Londres un dépôt de tapis de la maison d'Olislaegher, dont on fit alors l'inventaire.

(2) Il signait : Jean d'Olislaegher Tollieu.

(4) Quarante-cinq ans plus tard, en 1757, sur la proposition du fils du curateur, on attribua aux pauvres de la ville une somme de 2 livres 6 esc. 5 gr. 6 den., revenant à des créanciers qui n'avaient pas été retrouvés.



roi Cyrus. — Alexandre et Darius (en six pièces). — Romulus. — Decius. — Tapisserie romaine. — Les Sabines. — Marc-Antoine et Cléopâtre.

Mythologie : Bacchantes, — Naisance de Bacchus. — Pomone. — Flore. — Vénus et Adonis. — Nymphes et satyres. — Diane à la chasse (en six pièces). — Céphale et Procris.

Sujets divers : Armide et Renald. — Médor et Angelica. — La conversation française. — La conversation d'Italie. — La chasse royale. — Léopard et serpent. — Cerfs, lièvres, chiens, paons, oiseaux, etc. — Combat d'une jument contre un sanglier. — Verdures, feuillages, fleurs, arbustes, paysages, avec ou sans personnages. — Danses. — Scènes villageoises. — Allégories. — Châteaux. — Batailles.

Les documents relatifs aux artistes qui peignirent les patrons ne sont certes pas les moins intéressants. Jean d'Olislaeher I travailla d'abord beaucoup d'après les patrons de son beau-père F. de Moor et d'autres vieux modèles rapportés d'Audenarde. Dès 1655, il est question de « patrons anversoises », et successivement des dessins nouveaux sont commandés à des peintres de la cité de Rubens. Parmi ceux qui peignirent le plus souvent pour la maison gantoise figurent deux De Witte : des paysages sont peints par Pierre de Witte en 1668 ; Gaspard de Witte écrit d'Anvers, le 29 mai 1670, qu'il vient d'achever un patron de six aunes. Nous rencontrons Pierre Spiering depuis 1676 ; en 1677, il est chargé d'exécuter (1) l'Histoire de Don Quichotte de la Manche (en six pièces), sujet qu'on avait signalé d'Angleterre comme « agréable » et plaisant », et dont les esquisses avaient été envoyées de Londres. Spiering est encore en correspondance avec d'Olislaeher pour d'autres patrons, en

1679-1680 (1) ; on cite plusieurs fois ses œuvres en 1695. Des dessins d'un « De Clef » sont cités dans les lettres anversoises de 1682. Viennent ensuite deux Vander Cruyssen, également d'Anvers : Jean-Charles Vander Cruyssen peint de nombreux patrons depuis 1684, entre autres une Chasse aux cerfs et Narcisse se regardant dans l'eau (1691). — Jacques Vander Cruyssen livre à d'Olislaeher, en 1695, un Combat de coqs, des renards, des taureaux, des bordures avec anges et festons. Pour ce qui concerne les patrons du peintre bruxellois Achtschellinck, ils se rapportent à des tapisseries faites à Bruxelles pour compte de d'Olislaeher (2). A Gand, François de Dryver fait des dessins de bordure en 1679 ; Adolphe de Grief, divers patrons en 1685 ; Antoine Beirisfort, des chiens et des poules en 1689. Une quittance pour peinture de patrons est signée J. de Coxie, 17 décembre 1679. Divers travaux sont exécutés en 1658 par un peintre de Hulst, Olivier Vanden Driessche. Jean de Vroye, de Schorisse, qui est payé en 1686 pour avoir peint six patrons, était en même temps tapissier. On peut en dire autant de Georges Guys, dont les peintures sont signalées dans les comptes de la maison depuis 1656.

Victor Vander Haeghen.

Archives de la ville de Gand. — Registres d'affaires et papiers de la famille d'Olislaeher, consignés à l'hôtel de ville de Gand.

**OLIVA** (Philippe) naquit en Zélande, à Middelbourg, mais vint fort jeune s'établir à Anvers pour s'y adonner à la peinture. Il fut reçu franc-maître de la gilde Saint-Luc pendant l'exercice 1622-1623. Quelques années plus tard, il sollicita son entrée dans la bourgeoisie d'Anvers, et les registres scabinaux

(1) Pendant l'occupation française, un laisser-passer est délivré le 13 septembre 1678, au nom du roi de France pour un patron de tapissier vaillable seize florins, venant d'Anvers et destiné à la maison d'Olislaeher.

(2) Parmi ces tapisseries bruxelloises citons : Une chambre représentant les douze mois de l'année, ainsi que les quatre parties du monde, savoir : l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Europe, ensemble dix pièces, le tout haut de six aunes, très richement travaillé avec or et argent.

(4) Dans une lettre de Londres, 26 février 1677 (n. st.), il est question de confier l'exécution des personnages à un « bon maître » de La Haye qui séjourne en Angleterre, tandis que les paysages seraient peints par Spiering. — Une autre lettre de Londres, 4 juin 1677, proteste contre l'idée de supprimer la scène des moulins, qui est l'une des plus plaisantes de l'histoire.

prouvent qu'il y fut admis le 4 juillet 1642. L'année suivante, il accepta dans son atelier, en qualité d'élève, un de ses parents, Thomas Oliva. Il mourut, en 1655.

OLIVA (*Philippe II*), fils du précédent, fut également peintre. Il entra à la gilde Saint-Luc en qualité de maître en 1655.

OLIVA (*Philippe III*), fils du précédent, fut peintre enlumineur. C'est dans l'atelier de François van Wesenbeeck qu'il s'initia aux secrets de son art; il y entra en 1663 et fut reçu, la même année, à la gilde Saint-Luc en qualité d'apprenti, fils de maître; en 1668, il fut admis à la maîtrise. Il avait épousé Jeanne Denys et mourut en 1713. Il délaissa plusieurs enfants, parmi lesquels il y en eut deux au moins qui adoptèrent la carrière artistique; ce furent : *Joseph Oliva*, qui fit son apprentissage, à partir de l'année 1693, chez François van Aken, et épousa plus tard Françoise de Smeth, et *François Oliva*. Celui-ci fit, comme ses prédécesseurs, partie de la gilde Saint-Luc; il y entra, en 1671, comme apprenti et passa maître en 1681. Il eut pour professeur Jean Vermeeren. De sa femme, Anna Muninx, il n'eut qu'une fille, Suzanne Oliva.

A la même famille appartiennent encore :

OLIVA (*Michel*), second fils de Philippe II, reçu maître de la gilde Saint-Luc en 1667 et mort en 1712. Sa femme, Christine de Grande, l'avait précédé dans la tombe depuis 1704. Il habitait à Anvers, une maison située au rempart du Lombard et qui portait pour enseigne : *de Gulde hant*.

OLIVA (*André*), fils de Philippe I Oliva, peintre comme son père et son frère; il obtint, en 1648-1649, le titre de maître dans la gilde Saint-Luc d'Anvers. Il épousa Sara Muninx.

Plusieurs autres artistes anversois portant le nom d'Oliva et appartenant

à la même famille se trouvent encore inscrits sur les registres de la gilde Saint-Luc; mais ils n'ont joué qu'un rôle artistique tout à fait effacé.

Fernand Donnet.

Rombouts et van Lerijs, de *Liggeren van Sint-Lucas gilde*. — Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Mols, *Artistes flamands peintres* (manuscrit). — Archives communales d'Anvers : *vierschaeerboeken*, *schepenbrieven*, *minutes des notaires Buytas et Hullegarde*. — *Registres de l'état civil*. — Ed. Fétis, *les Artistes belges à l'étranger*.

OLIVA (Don RODRIGUE CALDERON, comte de La), naquit à Anvers d'un capitaine espagnol, Francisco Calderon, qui avait pris une grande part au sac du *Pand* des tapissiers, lors de la Furie espagnole, et d'une Flamande, Marie de Aranda, née Sandelyn. Vers 1598, ce Calderon entra au service du duc de Lerne, favori de Philippe III, et devint successivement comte de La Oliva, chevalier de Saint-Jacques, commandeur d'Ocaña, et, plus tard, en 1614, marquis des Sept Églises. Il fut, pendant plusieurs années, tout puissant à la cour de Madrid; mais, après la mort de son protecteur, il fut accusé de nombreux crimes, notamment d'avoir empoisonné la reine Elisabeth, jeté en prison et appliqué à la torture. On ne put le convaincre que de la mort d'un gentilhomme, et il eût, sans doute, obtenu son pardon, sans la mort du roi. Le nouveau souverain, Philippe IV, et son premier ministre, Olivarez, écoutèrent les ennemis de l'ancien favori comme de tous ceux qui convoitaient ses immenses richesses, et firent recommencer la procédure. Malgré les supplications de sa femme et de ses enfants, Calderon fut exécuté, le 21 octobre 1621. Le courage avec lequel il subit le dernier supplice frappa l'imagination populaire, et, dans la suite, il fut de mode de dire de quelqu'un qui prenait des airs de grandeur : « Il marche plus fièrement » que don Rodrigue au gibet » ; *anda mas honrado que don Rodrigo en la horca*.

L'histoire de cet aventurier appartient à l'Espagne. Nous n'avons à rappeler ici que le voyage qu'il fit aux Pays-Bas en 1612. La cour de Madrid l'envoyait dans notre pays pour annon-

cer aux archiducs le double mariage projeté par les cours d'Espagne et de France. Calderon passa par Fontainebleau, où il fut reçu avec de grands honneurs, et Anvers, sa ville natale, lui fit cadeau d'un tableau de grand prix, une *Adoration des Mages*, que Rubens avait peinte pour orner la salle des états de l'Hôtel-de-ville. Le pensionnaire de la ville, de Weert, l'ayant complimenté à son arrivée et à son départ, le favori répondit chaque fois par quelques phrases empreintes de la plus franche cordialité et qui nous ont été conservées, avec l'allocution du pensionnaire, dans les archives communales. La remise du tableau avait été l'objet d'une délibération spéciale au conseil de la cité. Le crédit du fils fit oublier les rapines du père; les Anversois voulaient s'attacher un si puissant personnage, et ils espéraient, par son influence, obtenir le monopole du commerce des épices. Il n'y eut d'opposition que de la part des doyens des merciers. Après la mort de Calderon, cette *Adoration des Mages* fut achetée par Philippe IV; elle appartient aujourd'hui au musée de Madrid.

H. Lonchay.

Quevedo, *Grandes anales de quinze dias*. — Cabrera de Cordoba, *Relaciones de la Corte de España*. — La Fuente, *Historial general de España*, t. XV et XVI. — Genard, *Bulletin des archives d'Anvers*, t. VI, p. 330 et s. — Fernand Donnet, *les Tapisseries de Bruxelles, d'Enghien et d'Audenarde pendant la Furie espagnole*, dans les *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, 1894. — Max Rooses, *l'Œuvre de Rubens*, t. I, *passim*.

**OLIVERIUS** (*Arnold*), prédicateur et écrivain ecclésiastique, mort à Maestricht, le 14 avril 1600. Il appartenait à l'ordre des Augustins et remplit les fonctions de prieur au couvent d'Utrecht, d'après Burman (*Trajectum eruditum*, p. 253), à celui de Haarlem, d'après Foppens (*Biblioth. belgica*, t. I<sup>er</sup>, p. 100). Il occupa ensuite le poste de définiteur de province ou provincial de l'ordre, à Maestricht. Oliverius est l'auteur de deux ouvrages, non publiés, dont les manuscrits furent conservés au couvent de Maestricht. Ce sont : 1<sup>o</sup> *Exegesis in Psalmum XLIV*; 2<sup>o</sup> *Commentarius in Canticum Canticorum*.

Ed. Beekman.

**OLIVERIUS** (*Jean-Englebert*). Voir OLIVIER (*Jean-Englebert*).

**OLIVIER LE DAIN** (et non *le Daim*), naquit, suivant des traditions postérieures au x<sup>ve</sup> siècle, à Thielt, dans la châtellenie de Courtrai. On ne connaît ni la date de sa naissance, ni sa famille, ni l'époque à laquelle il entra au service de Louis XI, ni les circonstances qui, après l'avoir amené à la cour de France, en firent un des confidents du roi. Le mépris avec lequel Philippe de Commines parle de lui suffit à attester qu'il était de très basse extraction, mais on sait que Louis XI aimait à s'entourer de gens d'humble origine, qui, lui devant tout, se dévouaient tout entiers à ses intérêts et ne se laissaient arrêter par aucun scrupule pour conserver les complaisances de leur maître. Si Olivier le Dain dut bien certainement la faveur royale à son intelligence et à la souplesse de son esprit, il est pourtant très probable que son origine flamande contribua aussi à sa fortune. Louis XI fit toujours bon accueil aux sujets de Charles le Téméraire, dans lesquels il voyait avec raison d'utiles instruments à employer au besoin contre leur ancien maître. Il agit, en somme, à l'égard de l'humble Olivier de la même manière qu'à l'égard du noble Philippe de Commines. Il n'avait pas de préjugés.

Les textes du x<sup>ve</sup> siècle ne donnent pas à Olivier le nom de « De Necker », que lui ont attribué, sans raisons connues, certains historiens de notre temps. Une lettre de Louis XI, du mois d'octobre 1474, nous apprend qu'il s'appelait « Le Mauvais », — nom dans lequel il ne faut voir très probablement que la traduction d'un patronymique flamand, tel que « De Kwaade ». Le même texte nous fait connaître également qu'Olivier devait avoir pris ses grades dans quelque université, puisqu'il le qualifie de « Maistre ». Il fut donc l'un de ces clercs ès lois qui ont tant contribué à favoriser les progrès de l'absolutisme à la fin du moyen âge et c'est par une étrange méprise qu'on a conclu de cette épithète de « Maistre » que notre per-

sonnage avait appartenu, dans sa patrie, à un corps de métier.

A l'époque où fut expédiée la lettre d'octobre 1474, Olivier se trouvait depuis quelque temps déjà au service du roi. Elle se réfère, en effet, à un acte antérieur par lequel Louis XI avait anobli son « cher et bien aimé varlet de » chambre, maistre Olivier le Mauvais, « et sa postérité née et à naistre en loyal » mariage ».

Mais, dans cet acte d'anoblissement, il avait oublié de donner des armes à Olivier, « ce qui luy est nécessaire » d'avoir pour porter un signe et démons- » trance dudit estat de noblesse perpé- » tuel à luy et aux siens descendants ». La lettre de 1474 a pour but de réparer cet oubli. Elle confère au favori des armoiries héréditaires (1) et comme son nom « Le Mauvais » siérait mal à un aussi noble personnage, elle y substitue celui de « Le Dain », et fait défense de se servir désormais de l'appellation roturière qu'elle supprime. Ce ne furent point là, de beaucoup, les seules faveurs dont Olivier fut redevable à son maître. Il en obtint, au mois de novembre 1474, la terre de Meulan, et, en octobre 1482, la forêt de Sénart. De plus, il était, au plus tard depuis 1480, capitaine du pont de Meulan et grenetier de Paris, titres que lui donne un acte officiel de cette époque, et il remplit également les fonctions de garde de la garenne de Rouvray (bois de Boulogne).

Il y a loin, on le voit, de ce docteur en droit, de ce conseiller du roi, richement doté, à l'humble barbier de la légende. Cette charge de barbier, pourtant, Olivier l'exerça, mais sûrement à titre honorifique, et de la même manière que tant de grands seigneurs de l'époque s'acquittaient de leurs fonctions d'écuyer, ou de valet de chambre.

(1) La description de ces armoiries est omise dans l'édition de cette lettre (Commines, éd. Lenglet-Dufresnoy, t. III, p. 344). Mais nous savons qu'au xv<sup>e</sup> siècle le blason d'Olivier figurait encore sur la porte du corps de garde du château de Meulan. « Il était d'un chevron accompagné « en pointe d'un daim passant, l'écusson au côté « droit, et d'un rameau d'olive et au gauche une « corne de daim ; l'écusson couronné d'une cou- « ronne comtale. » (*Ibid.*, t. I, p. 304.)

Les bienfaits dont Olivier fut comblé par son maître prouvent éloquemment qu'il dut lui rendre d'éminents services. Mais le poste de conseiller intime se dérobe presque toujours à l'historien. Plus une mission est confidentielle, moins il en reste de traces et nous ne connaissons sans doute jamais les secrets du roi et de son barbier. Une seule fois Olivier paraît au grand jour sur la scène. Philippe de Commines nous a conservé, en effet, le récit de l'ambassade dont celui-ci fut chargé par Louis XI, après la mort de Charles le Téméraire, auprès de Marie de Bourgogne et des Gantois. Le célèbre historien, manifestement envieux de l'honneur échu à son compatriote et de la preuve éclatante de confiance que lui donnait le roi, n'a pas eu la générosité d'imposer silence à sa rancune. Son récit trahit manifestement le dépit et la mauvaise humeur. Olivier y apparaît comme un sot et grotesque personnage, aussi outrecuidant et vaniteux que mal avisé. Après s'être vu refuser une entrevue confidentielle avec la princesse, après avoir échoué dans sa tentative pour soulever les Gantois, notre héros, couvert de ridicule, fut, suivant Commines, obligé de fuir la grande ville, « car il fut adverty que, s'il ne l'eust » fait, qu'il estoit en péril d'être gecté » en la rivière ». Il n'était pas si décontenancé pourtant qu'il n'ait réussi, au retour, à rendre un service signalé à son maître en introduisant subtilement, contre le gré des bourgeois, une garnison française à Tournai, et, quoi qu'il en ait, Commines est bien forcé de reconnaître « qu'un bien plus saige et » plus grant personnage que luy (ne » serait-ce pas à lui-même qu'il songe ?) » eust bien failly à conduire cest » œuvre ».

Si un esprit supérieur tel que Commines ne peut dissimuler son antipathie pour le parvenu qu'était Olivier, on comprend facilement quelles devaient être, à l'égard de celui-ci, les dispositions de la masse de la noblesse. Sûr de la protection de son maître, le favori ne s'en émouvait guère et ne ménageait personne. Il ne craignit pas de

s'attirer l'inimitié du duc de Bretagne, et de violer la juridiction de l'archevêque de Paris. En vrai juriste qu'il était, il maniait d'ailleurs volontiers une arme redoutable et il fit poursuivre pour crime de lèse-majesté plus d'un malheureux, dont il s'appropriait ensuite les biens sans vergogne. A ce compte, sa fortune s'accrut rapidement. En 1480, il venait d'acheter la terre de Vayres et se proposait d'y faire construire une « belle maison ». Autour de lui vivaient une foule d'individus passablement suspects, parmi lesquels quelques bannis de Flandre, tel que ce Daniel Baert, qui semble avoir été l'exécuteur de ses volontés. Ajoutons à cela qu'Olivier paraît avoir été vulgaire et vaniteux, amoureux de faire briller son luxe récent et d'éclipser la noblesse par la richesse de ses habits et la somptuosité de son train de vie.

Pourtant, il a mieux valu que sa réputation. De bonne heure, une légende sinistre s'est formée sur son compte et nous ne possédons guère sur lui que le témoignage de ses ennemis. Les pièces de son procès, récemment mises au jour, le réhabilitent en partie. Elles ne permettent plus d'ajouter foi à ces histoires sanguinaires et malpropres qui ont eu cours pendant si longtemps à propos du célèbre barbier. Elles prouvent « qu'il commit « moins de crimes que de vols, de rapines oppressives et d'abus de pouvoirs ». Mais les haines qu'il avait soulevées se donnèrent libre carrière à la mort de Louis XI. Bien que sur son lit de mort, le roi, s'il faut croire la *Chronique scandaleuse*, ait recommandé spécialement Olivier à la bienveillance du dauphin, le sort du favori n'était pas douteux. Dès les premiers jours du nouveau règne, il fut jeté en prison. Le 12 mai 1484, il fut pendu, et ses biens confisqués passèrent au duc d'Orléans.

H. Pirenne.

Ph. de Commines, éd. Lenglet-Du Fresnoy (Paris, 1747; 4 vol. in-4<sup>o</sup>), et éd. Dupont (Paris, 1840-1847; 3 vol. in-8<sup>o</sup>). — *Chronique scandaleuse*, dans l'édition de Commines, éd. Lenglet, t. III. — Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. V, p. 232. — G. Picot, *Le procès criminel d'Olivier le Dain* (Comptes rendus de l'Académie des

sciences morales et politiques, 1877). — H. Stein, *Olivier le Dain, seigneur de Vayres* (Annales de la Société historique du Gâtinais, 1899-1900).

**OLIVIER DE DIXMUDE.** En 1835, J. J. Lambin, archiviste de la ville d'Ypres, publia, sous le titre de *Merkwaardige gebeurtenissen vooral in Vlaenderen en Brabant van 1377 tot 1443*, une chronique dont il attribua la rédaction à un patricien d'Ypres nommé Olivier de Dixmude. Cette attribution, il est vrai, ne repose que sur une hypothèse. Lambin avait remarqué qu'à deux reprises, aux années 1423 et 1438, son auteur dit qu'il faisait partie du magistrat de la ville, et, comme le nom d'Olivier de Dixmude figure précisément dans les listes scabinales de ces deux années, sa conjecture ne manque pas de vraisemblance. On ne peut l'admettre, toutefois, qu'avec les plus expresses réserves. Olivier n'est pas, en effet, le seul échevin qui ait été en fonctions en 1423 et en 1438. Joris de Rijcke se trouve dans le même cas (1), et cela suffit, sinon pour enlever à Olivier de Dixmude la paternité des *Merkwaardige gebeurtenissen*, au moins pour la rendre infiniment douteuse. On pourrait faire observer de plus, que tandis que l'auteur de la chronique parle de lui-même à la première personne aux endroits indiqués plus haut, il lui arrive, à l'année 1419, de citer Olivier de Dixmude, qui prit alors part à un tournoi organisé par la ville. Pourquoi, s'il s'agit de lui-même dans ce dernier cas, a-t-il employé la troisième personne comme s'il était question d'un étranger?

Quoi qu'il en soit, il est certain que la chronique publiée par Lambin est l'œuvre d'un magistrat d'Ypres. C'est un monument de cette historiographie urbaine dont les *Staedtechroniken* d'Allemagne nous offrent de si nombreux spécimens, mais qui, dans les Pays-Bas, où les villes ne sont pas arrivées, comme dans l'empire, à se constituer en républiques indépendantes, est beaucoup moins bien partagée. La chronique nous a été

(1) Renseignement fourni par M<sup>r</sup> G. Des Marez.

conservée dans un manuscrit en papier écrit au xv<sup>e</sup> siècle, et appartenant aujourd'hui à la bibliothèque de la ville d'Ypres. Le titre de *Merkwaerdige gebeurtenissen* lui a été donné par Lambin. Le manuscrit porte seulement comme entête: *Dit es een boucxkin van den ghenen die t' Ypre in de wet ghezijn hebben sijdert dat men screef 't jaer M.CCC.LXVI*. Dans son état actuel, la chronique s'étend de l'année 1377 à l'année 1443. Elle présente des lacunes pour les années 1386 à 1391, 1393-1404 et 1415 à 1419. Lambin semble ne pas l'avoir publiée intégralement, car à la page 112, en note, il dit avoir passé quelques détails qui lui ont semblé superflus, et rien ne nous garantit qu'il n'ait pas, ailleurs encore, pris de semblables libertés avec le texte. Celui-ci ne constitue pas à proprement parler une chronique urbaine, mais plutôt une chronique de Flandre entremêlée de particularités relatives à Ypres. Il n'est pas sûr qu'il soit tout entier l'œuvre d'un même auteur. A partir de l'année 1403, le style, en effet, se modifie et le récit devient beaucoup plus détaillé. L'auteur n'a pas écrit d'un seul jet. Il est visible qu'il a plus d'une fois laissé et repris son travail. Il ne faut lui demander ni art ni réflexions profondes. Mais, étant donné le petit nombre de chroniques flamandes que nous avons conservées de l'époque bourguignonne, son travail, rédigé avec une évidente bonne foi, est précieux pour nous comme représentant l'opinion de la haute bourgeoisie à l'époque de Jean sans Peur et de Philippe le Bon.

H. Pirenne.

**OLIVIER DE GAND**, sculpteur, travaillait en Portugal, à Evora, en 1508. Outre l'encadrement du maître-autel, il sculpta, dans l'église de Saint-François, les stalles du chœur et composa les lutrins et les grilles du cloître.

Henri Hymans.

N. Reyntiens, de *l'Art en Portugal et de l'influence de l'École flamande dans ce pays* (Bruxelles, 1854), p. 29.

**OLIVIER DE SAINT-ANASTASE.**

Voir DE CROCK.

**OLIVIER** (Antoine), dit DE BOUZY, peintre et conspirateur, né à Mons en Hainaut, mort en Hollande, les armes à la main le 7 mai 1573. Où sont ses œuvres? On l'ignore absolument. Ce ne sera donc pas de l'artiste, mais du patriote que nous parlerons ici, son intervention dans les troubles des Pays-Bas au xvi<sup>e</sup> siècle ayant appelé sur lui l'attention de ses contemporains. Le général espagnol Bernardino de Mendoza le cite à plusieurs reprises dans ses *Commentaires*; il lui donne même la qualification de « roi d'armes de Sa Majesté », qu'il ne prit jamais et qui eût fait de lui un personnage. Il est certain toutefois, qu'Antoine Olivier était un bon cosmographe. La preuve en est qu'ayant offert au duc d'Albe quelques cartes routières de nos contrées dressées par lui, il trouva moyen de s'insinuer dans ses bonnes grâces. Comme les despotes et leurs supôts sont naturellement portés à croire à la bassesse et à la lâcheté humaines, le duc d'Albe chargea, en 1572, Olivier de se rendre à la cour de France pour y surveiller les agissements du comte Louis de Nassau et des seigneurs belges qui l'accompagnaient. Or, Olivier et les siens avaient embrassé de bonne heure la Réforme et entendaient lui rester fidèles dans la mauvaise comme dans la bonne fortune; on le savait dans le camp orangiste; il fut, en conséquence, bien accueilli par le frère du Taciturne, et mis par lui en rapport avec l'amiral Coligny et d'autres chefs huguenots.

La surprise de la ville de Mons, préparée par lui de longue main, fut alors décidée afin d'aider au soulèvement des provinces belges, très irritées par les cruautés, les injustices et les exactions du duc d'Albe et de ses agents. Quand, après cela, on apprit en France que les Gueux venaient de s'emparer de la ville de La Brielle, on pressa l'expédition de Mons, afin d'appuyer ce coup d'audace d'un autre plus étonnant encore. Olivier était l'âme de cette entreprise, et, s'il se remuait beaucoup, il n'oubliait pas d'adresser au duc d'Albe des rapports où un subtil mélange de vrai et de faux

contribuait à endormir ses soupçons. Enfin, l'heure de l'action vint à sonner. Le 23 mai 1572, le jour même où les gueux s'emparèrent de Valenciennes, Olivier fit entrer dans Mons trois chariots chargés d'armes et de munitions de guerre et s'assura de la porte de Bertaimont, par laquelle, le lendemain, dès le point du jour, le comte Louis de Nassau put faire son entrée. Aussitôt les cris de : « Ville gagnée, liberté au peuple, mort aux Espagnols », appuyés de quelques coups de pistolet tirés en l'air, réveillèrent les bourgeois. Ceux-ci témoignent tout d'abord plus de surprise que de joie. Le comte Louis, déconcerté, se demandait s'il ne ferait pas mieux d'abandonner la partie, quand les chefs huguenots de Genlis et La Noue vinrent le rejoindre avec mille à douze cents soldats. On a rapporté ces faits de façons diverses. Ce qui paraît certain, quoi qu'en dise Boussu en son *Histoire de la ville de Mons*, c'est qu'il n'y eut ni résistance, ni désordre, ni violences. Le comte de Nassau présenta Olivier à ses officiers comme étant son conseiller principal et le fit assister, en cette qualité, à ses entrevues avec les magistrats de la cité. Au bout de quelques jours, cependant, il jugea à propos de l'envoyer en mission en France. Olivier fit ce voyage en compagnie du comte de Montgomery et se rendit ensuite avec ce dernier en Angleterre. Le massacre de la Saint-Barthélemy, qui rompit les mesures prises et les intrigues déjà nouées, l'obligea d'y demeurer. On le constitua prisonnier, en janvier 1573, pour complaire à l'ambassadeur d'Espagne, avec lequel on négociait un accord en vertu duquel tous les sujets des Pays-Bas qui auraient conspiré ou porté les armes contre leur souverain légitime devaient être expulsés pour le moins; mais on ne tarda pas à le rendre à la liberté. Comme à ce moment-là les nouvelles venues de Hollande étaient mauvaises, Olivier prit la résolution d'intervenir en Zélande, les armes à la main, afin de modifier l'aspect des choses si faire se pouvait. Son ami, le comte de Montgomery, l'approuva et

mit à sa disposition quelques-uns des bateaux qu'il l'avait aidé à trouver et à faire armer pour aller au secours de La Rochelle. Olivier s'embarqua avec le capitaine Ewout Worst, de Dordrecht, et bon nombre de bannis, tant flamands que wallons. L'expédition était à peine arrivée à bon port, que ses deux chefs furent reconnus et signalés au duc d'Albe, qui s'empressa, par un placard du 17 mars 1573, de promettre quatre mille carolus d'or à quiconque livrerait l'un d'eux vivant et la moitié de cette somme à celui qui les tuerait. Le capitaine Worst mourut de maladie. Quant au pauvre Olivier, il tomba, les armes à la main, le 7 mai 1573, ayant été jusque-là plus heureux sur mer que sur terre. Le comte de Noircarmes constata l'identité du défunt pour l'avoir autrefois « beaucoup vu et fort bien connu ». Le soldat d'Amsterdam qui l'avait tué, reçut alors la prime de deux mille carolus, et les Espagnols s'emparèrent du corps d'Olivier, le coupèrent en morceaux et détachèrent la tête pour aller la jeter aux bourgeois de Harlem, voulant dire sans doute par ce raffinement de barbarie que l'héroïque peintre montois étant mort, ils n'avaient plus qu'à se rendre.

Nous avons cru devoir insister sur l'intelligence, le dévouement et la rare énergie de notre personnage pour prouver à quel point se sont trompés ceux qui n'ont voulu voir en lui qu'un vil espion ou, comme s'exprime le duc d'Albe, « un homme très pernicieux et » pestifère ». Il avait été, d'ailleurs, en si bons termes avec bon nombre de grands personnages que la princesse Sabine de Bavière, la noble veuve du comte d'Egmont, lui écrivait, le 25 mai 1572, de Braine-le-Château, qu'elle avait invité sa femme à venir partager sa retraite pendant son absence, et qu'une fille d'Egmont correspondait, de son côté, avec lui, l'appelant son compère. Sa femme et ses enfants l'avaient très probablement rejoint en Angleterre, puisque nous rencontrons le nom d'Olivier souvent mentionné, au XVII<sup>e</sup> siècle, dans les registres de l'église wallonne

de Southampton, ville d'où partirent, en mars 1573, pour la Zélande, les vaisseaux montés par Olivier et Worst.

Charles Rahlenbeek.

J.-J. Altmeyer, *Une Succursale du tribunal de sang* (Bruxelles, 1893), p. 144. — C. Piot, *Correspondance du cardinal de Granvelle*, t. VI, p. 639-645. — Guillaume, *Commentaires de Bernardino de Mendoza* (Bruxelles, 1860-1863), t. I, p. 279; t. II, p. 51. — Gachard, *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 259, 260, 356, 358. — *Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique*, 1<sup>re</sup> série, t. XVI, p. 407. — Boussu, *Histoire de la ville de Mons* (Mons, 1725), p. 201. — Dr Nagler, *Neues allgem. Künstlerlexikon*, t. X, p. 340. — *Navorscher*, t. III, p. 130-131. — J.-B. Blaes, *Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas* (Bruxelles, 1839), t. I, p. 108-110. — H. Maréchal Godfray, *le Registre de l'église wallonne de Southampton* (Lymington, 1890), p. 14 et 92.

**OLIVIER** (*Bernard*), prédicateur, né à Antoing, en 1523, mort à Tournai, de la peste, le 4 septembre 1556. Envoyé à l'Université de Louvain, il avait obtenu la treizième place à la promotion de la faculté des arts, le 15 mars 1543. A son retour dans son bourg natal après sa philosophie, il y menait une vie fort dissipée, et, pour échapper aux reproches de ses parents, il partit avec six jeunes gens de son âge pour Rome, où arrivé, le jeune Olivier trouva un emploi chez un homme d'affaires. Un procès, qu'il fit gagner aux Franciscains contre un cardinal, lui acquit une grande réputation d'habileté. Tout lui souriait, lorsqu'une maladie longue et douloureuse mit ses jours en danger; dans la situation désespérée où il se voyait, Olivier fit vœu d'entrer dans la Compagnie de Jésus, s'il obtenait sa guérison. Sa demande fut exaucée et le jeune homme obtint, en 1549, de saint Ignace de Loyola, d'être admis dans la Congrégation nouvellement fondée. Ses aptitudes le font bientôt désigner, après son élévation à la prêtrise, pour diriger le collège romain; peu après, il est envoyé en Sicile pour y commencer un collège à Monreale. L'état de sa santé obligea, en 1553, saint Ignace à le renvoyer se rétablir au pays natal. Le P. Olivier quitta Rome en automne avec Thomas de Marche et arriva à Louvain le 1<sup>er</sup> décembre; de là, il gagna Antoing et séjourna quelques semaines dans la maison paternelle. Dès qu'il eut repris

des forces, le jeune jésuite, sur l'invitation du curé d'Antoing, commença à prêcher dans l'église paroissiale; son talent pour la prédication, bientôt connu, lui valut de nombreuses demandes de sermons. Le protestantisme faisait alors nombre d'adeptes à Tournai et dans les localités voisines. Pour en combattre les progrès, le P. Olivier et le clergé catholique jugèrent qu'il importait avant tout de répandre dans la population l'instruction religieuse. A Antoing même, le jésuite trouva en une pieuse demoiselle, Quinte Monnier (voir ce nom), un auxiliaire précieux. Il fait part, dans une lettre à saint Ignace, du 31 janvier 1554, de la situation; « en « vérité, je ne crois pas avoir vu un « pays qui ait plus besoin de bons pré- « dicateurs. A présent, fatigués des « luthériens, dont la contrée est rem- « plie, les chanoines de Tournai dési- « rent tellement le retour de maître « Quentin Charlart, que je ne saurais « comment vous l'exprimer. Jamais je « n'eusse pu me figurer jusqu'à quel « point on le vénère ici ».

Le P. Olivier ne tarda pas à suivre à Tournai Q. Charlart et il s'adonna avec un zèle et un succès exceptionnels à la prédication. Il prêcha non seulement dans les églises de Tournai, mais se rendit à Lille, à Tourcoing, où son éloquence obtint des résultats considérables. Le P. Gautran, dans une *Histoire manuscrite de Tournai*, écrit : « Le père « Bernard, qui étoit fort éloquent, pré- « choit en apôtre avec un zèle admi- « rable; les peuples des environs, ac- « courant de quatre lieues loin pour « l'ouïr, tellement qu'il lui falloit sou- « vent monter sur le jubé de l'église « pour être mieux entendu ». Avec Quentin Charlart, chanoine et écolâtre de la cathédrale de Tournai, le P. Olivier fut le fondateur de la maison de la Compagnie de Jésus à Tournai; c'étoit lui qui avait rédigé la requête au roi Philippe II en vue d'autoriser l'établissement des jésuites aux Pays-Bas. Il en fut le premier supérieur et fut nommé, en 1556, provincial de l'ordre pour la Germanie inférieure. Ce ne fut pas pour



longtemps. Le P. Charlat avait été atteint de la peste; le P. Olivier n'hésita pas à lui prodiguer ses soins; il fut frappé à son tour et mourut peu de semaines après son compagnon.

Aucun des sermons de Bernard Olivier n'a été conservé. On a publié de lui une dizaine de lettres en latin et en italien, la plupart adressées à saint Ignace de Loyola, des années 1553 à 1556. Ces lettres forment une suite de rapports sur les œuvres entreprises par les premiers jésuites spécialement en Belgique; elles sont imprimées dans les *Monumenta historica Societatis Jesu* (Madrid, 1897 et ss.), aux t. III et IV des *Litteræ quadrimestres*, et, en partie, dans les *Cartas de san Ignacio*, t. VI, et les *Précis historiques*, années 1886 et 1887.

Ernest Matthieu.

George de Bissy, *Notice sur la vie du P. Bernard Olivier* (S. l. n. d.; in-12). — Pruvost, *Notices biographiques sur plusieurs personnes remarquables par leur piété, originaires de Tourcoing*, p. 37-54. — L. Delplace, *Le protestantisme et la Compagnie de Jésus au Tournai au XVI<sup>e</sup> siècle* (Bruxelles, 1891; extrait des *Précis historiques*). — Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*. — Th. Leuridan, *Essai sur l'histoire religieuse de la Flandre wallonne* (Roubaix, 1877), p. 273-275.

**OLIVIER** (*Edmond-Alexandre-Alexis*), littérateur, né à Tournai, le 7 mars 1821, décédé à Schaerbeek, le 21 mai 1886. Entré de bonne heure dans l'administration, il fit longtemps partie du ministère des travaux publics et parvint au grade de chef de division au département des chemins de fer, postes et télégraphes. C'était un homme de bien et un fonctionnaire capable, intelligent.

Consacrant ses loisirs à la littérature, Edmond Olivier professait une sincère admiration pour Henri Conscience. Il a publié la traduction française des ouvrages suivants : *Ce qu'une mère peut souffrir, histoire véritable, par Henri Conscience* (Tournai, V. Quin, 1852; in-12); *Françoise Van Roosemael, histoire véritable d'une jeune fille, traduit du flamand de Henri Conscience* (Tournai, V. Quin, 1852; in-18); *Argent et amour, par Désiré Delcroix, traduit du flamand* (Tournai, A. Delmée, 1856;

in-8°; — 2<sup>e</sup> édition: Bruxelles, Verbruggen, 1858; in-12).

Edmond Olivier était le frère de Théodore (voir plus loin).

Léop. Devillers.

*Bibliographie nationale*, t. III, p. 66.

**OLIVIER** (*Jean-Englebert*) ou OLIVERIUS, écrivain ecclésiastique, né, en 1588, à Bastogne. Il entra, en 1612, chez les jésuites de la province d'Allemagne, et prêcha dans ce pays plusieurs années. Il était supérieur de la résidence de Creuznach lorsqu'il mourut le 8 octobre 1631. J.-D. Candela, jésuite sicilien, avait publié, en 1599, en italien, l'ouvrage suivant : *Del bene della Virginita, discorsi XIV*. Palerme, J.-B. Maringo, 1599; in-4°. Cet ouvrage, le P. Vivien, de la même compagnie, l'avait traduit en français et avait publié sa traduction à Douai, chez Bellère, en 1609. Or, avant son entrée dans la compagnie, Olivier avait, dit Sotwel, traduit en latin le même ouvrage. Ayant confronté son travail avec la traduction française, il le fit paraître, en 1613, sous le titre : *Joannis Dominici Candela e Societate Jesu de Bono status virginialis et continentia libri tres Juxta fidem gallicæ versionis cum italico collata latine redditi a M. Engelberto Oliverio Bastoniensi*. Mayence, pour P. Henning, à Cologne, 1613; in-12 de 710 pages.

F.-D. Doyen.

Sotwel, Continuation de la *Bibliothèque des écrivains de la Société de Jésus*. Rome, 1676; in-fol. — C. Sommervogel, *Bibl. des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. V, col. 4897. — Dom Calmet, *Bibl. lorraine*. — Neumann, *les Auteurs luxembourgeois*, p. 26. — Neyen, *Biographie luxembourgeoise*, t. II, p. 27.

**OLIVIER** (*Laurent-Joseph*), peintre, né à Andrimont lez-Verviers, en 1812, mort à Verviers, le 21 juillet 1857. Il remporta des succès à l'Académie d'Anvers, vers 1830; en cette ville, il exécuta, entre autres œuvres, *Saint Michel terrassant le démon*, pour l'église de Dunquerque. Olivier fit surtout de beaux portraits, dont quelques-uns se voient au musée communal de Verviers; il dédia, notamment, à cette ville ceux de Papin et de Watt.

J.-S. Renier.

\***OLIVIER** (*Philippe-Jean-Augustin*), ou **OLLIVIER**, est cité dans la liste des sculpteurs et tailleurs de pierre qui accompagnait la réponse du magistrat de Bruxelles, en date du 27 septembre 1771, au conseil souverain du Brabant, lequel avait demandé l'avis des villes de Bruxelles, d'Anvers et de Louvain sur le projet d'émancipation des arts des corps de métier dont le peintre André Lens avait été le promoteur et qui fut proclamé par un édit de Marie-Thérèse du 20 mars 1773. Olivier figurait parmi les signataires bruxellois, mais l'était-il de naissance? cela nous semble douteux, car, dans le pourtour du grand bassin du Parc de Bruxelles, figure une *Vénus aux colombes*, en marbre, portant comme signature : Ollivier de Marseille, 1774. L'œuvre originale, actuellement au Musée royal de Bruxelles, a été récemment remplacée par une réplique faite par le sculpteur Desenfans.

Par contrat, signé à Bruxelles, le 18 avril 1771, Olivier s'engagea à sculpter, pour la somme de trois mille huit cents florins courant, l'ornementation du maître hôtel et du tabernacle de l'église de l'abbaye de Haut-Heylissem. Le travail devait être terminé endéans les deux ans. Les matériaux, marbre et bronze doré devaient être fournis par le monastère. Un bas-relief en marbre, sur le devant de l'autel, représentait la chute de la manne dans le désert; aux côtés figuraient deux anges adorateurs.

Olivier travailla aussi avec le sculpteur bruxellois François-Joseph Janssens (1744-1816), aux quatres figures, en pierre de Bentheim, ornant le portail principal de l'église de Haut-Heylissem. Il reçut, pour sa part dans ce travail, neuf cent quarante-cinq florins et Janssens trois cent vingt-cinq florins, sans le coût des pierres.

A en juger par sa *Vénus aux colombes*, du Parc de Bruxelles, Olivier était doué d'un très gracieux talent; son nom mérite donc une place dans la *Biographie nationale*.

A la suite du *Discours préliminaire sur l'Académie de peinture et de sculpture de Marseille*, publié par Etienne Parro-

cel (dans la IX<sup>e</sup> session (1885), de la *Réunion des Sociétés des beaux-arts des Départements à la Sorbonne*, p. 133), figure, à la date de 1781, dans la liste des associés académiciens et agrégés ou correspondants de cette institution artistique, le nom d'Olivier (*sic*), de Marseille, comme premier sculpteur de la cour de Bruxelles, et comme pensionnaire de l'empereur d'Autriche, alors Joseph II. D'autre part, dans les annexes à la communication faite par Mr Charles Ginoux, sous le titre de : *De la décoration navale au port de Toulon aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* (publiée dans la VIII<sup>e</sup> session (1884) du recueil précité), figure, dans un compte de 1698, un Louis Ollivier (*sic*), sculpteur, qui travailla sous les ordres du célèbre Pierre Puget. Philippe-Jean-Augustin Olivier ou Ollivier, de Marseille, serait-il un descendant direct de Louis Ollivier? Rien n'empêche d'admettre cette supposition.

Edm Marchal.

**OLIVIER** (*Théodore-Edmond*), médecin, publiciste, né à Ath, le 27 octobre 1817, décédé à Rumes (Hainaut), le 13 juin 1867. Après avoir fait de bonnes études dans son pays, il alla les compléter à Paris. Sa thèse pour le doctorat fut présentée et soutenue à la faculté de médecine, en 1840 (Paris, Rignoux; in-4<sup>o</sup>, 34 p.). Représenté en Belgique, il s'établit à Tournai, où il fut nommé membre de la commission médicale. Ses aptitudes le portèrent à s'occuper spécialement des matières qui se rattachent à l'enseignement public. Il fut nommé inspecteur cantonal des écoles primaires. Avec le professeur Louis Casterman, de Tournai, il publia, de 1848 à 1850, plusieurs écrits importants sur la réorganisation de l'enseignement moyen. Il mit ensuite successivement au jour des œuvres de mérite, parmi lesquelles nous citerons : *Sur l'avenir de la littérature et de la librairie dans les Pays-Bas* (Tournai, 1851; in-8<sup>o</sup>). — *De la littérature française en Belgique* (Tournai, 1852; in-18). — *La royauté belge et les libertés modernes* (Tournai, 1854; in-12). — *De la guerre des paysans (de Boeren-*

*krijg*), de Heuri Conscience, et de la portée des écrits nationaux (Gand, 1854; in-8°). — *L'économie politique et les études moyennes* (Bruxelles, 1855; in-8°). — *Principes de l'économie politique* (Tournai, 1855; in-12). — *Bienfaits de l'indépendance nationale*, poésie. *L'armurier et son fils*. Imité du néerlandais de Van Nonhuis (Tournai, 1855; in-18). — *Histoire de Raoul, sire de Créquy*, imité du même (Tournai, 1856; in-18). — *Bienfaits du règne de Léopold 1er*, poésie, (Tournai, 1856; in-18). — *Encyclopédie de l'enfance. Simples notions sur la nature, l'industrie et la société* (Tournai, 1857; in-12). — *Grammaire française* (Tournai, 1860; in-12). — *Exercices grammaticaux* (Tournai, 1860; in-12). — *Traité de chimie élémentaire* (Tournai, 1862; in-18). — *Traité de botanique élémentaire* (Tournai, 1863; in-18). — *Traité d'astronomie élémentaire* (Tournai, 1863; in-18). Ces trois traités ont été réimprimés plusieurs fois. — *De l'affaiblissement du sens moral dans la littérature* (Bruxelles, 1864; in-8°). — *Le neveu de l'ingénieur. Causeries sur les principales inventions et découvertes* (Tournai, 1864; 2<sup>e</sup> édition, 1878; 3<sup>e</sup>, 1885). — *Le médecin de la maison* (Paris, 1864; 2<sup>e</sup> édition, Tournai, 1866; in-8°). — *Traité de zoologie élémentaire à l'usage des établissements d'instruction* (Tournai, 1865; in-18). La quatrième édition de cet ouvrage a paru en 1884. — *Le questionnaire de la jeunesse, ou l'année scientifique et amusante* (Tournai, 1865; 2<sup>e</sup> édition, 1870; 3<sup>e</sup>, 1872). — *Les arts et les métiers* (Tournai, 1874; in-8°). Ce volume, accompagné de nombreuses gravures, a été souvent réimprimé. A cette nomenclature, il faut ajouter des recueils de chants nationaux, des cahiers contenant des notions élémentaires de dessin, des opuscules, des traductions. Ces publications ont généralement reçu l'approbation des hommes compétents, et l'on peut dire que leur auteur a puissamment contribué au développement de l'enseignement élémentaire.

Léop. Devillers.

*Bibliographie nationale*, t. III, p. 65. — *Mémoires de la Société historique de Tournai*, t. XIX,

p. 413. — Renseignements fournis par M<sup>r</sup> Hocquet, archiviste de Tournai.

**OLIVIERS** (*Jacques*), fils de Corneille Oliviers, chirurgien, naquit à Ostende, le 6 mai 1524. Il épousa, le 15 juillet 1550, à Blankenberghe, Marie Baetens, dont il eut treize enfants. Le 1<sup>er</sup> décembre 1558, il succéda à Nicaise Le Roy, en qualité de Pensionnaire de la ville, et exerça ces fonctions pendant vingt-trois ans. La ville d'Ostende lui doit le document le plus précieux de ses archives communales : le cartulaire ou recueil des copies de toutes les chartes dont la ville était en possession à cette époque. Ce recueil fut commencé en 1562 et contient la copie, enrichie parfois de notes marginales, de quatre-vingt-cinq chartes, y compris deux d'insertion postérieure. Les archives de Londres contiennent un document fort intéressant concernant les pirateries anglaises de l'année 1577. C'est la traduction française, faite par Jacques Oliviers, d'un rapport envoyé par les échevins d'Ostende au gouvernement anglais, contenant les déclarations de l'équipage d'un navire ostendais capturé par des pirates d'Angleterre. Le pensionnaire Jacques Oliviers fut chargé par le magistrat de sa ville natale d'importantes missions et représenta celle-ci en maintes occasions, tant aux assemblées des échevins des trois villes maritimes de la Flandre (Ostende, Nieuport et Dunkerque) qu'à celles des députés des villes maritimes du Nord et du Sud.

En 1571, il fut chargé de faire des démarches pour obtenir du duc d'Albe, sinon l'exemption, du moins la réduction de la garnison destinée à la ville d'Ostende. Deux années plus tard, il demanda et obtint le remplacement de la garnison wallonne par une garnison flamande. C'est lui aussi qui alla remettre au duc de Medina-Coeli, à son arrivée à l'Écluse, au mois de juin 1572, les lettres du duc d'Albe.

J. Oliviers fit partie de la députation qui se rendit à Bruxelles, le 2 janvier 1570, auprès du duc d'Albe et obtint

de celui-ci le rappel de la défense faite aux navires flamands de se rendre dans la Manche. Cette mesure était, en effet, très préjudiciable aux intérêts des négociants de poisson et de hareng des ports de Flandre, qui expédiaient en France la majeure partie du produit de leur pêche. A la fin de l'année suivante, J. Oliviers, au nom de la ville d'Ostende, appuya la requête des pêcheurs de Blankenberghe et de Heyst, tendant à obtenir un secours financier de la part des échevins de Bruges et du Franc de Bruges, pour l'équipement d'un yacht destiné à les protéger contre les pirates. Quelque temps après il représenta les villes maritimes de Flandre à Gand, dans une réunion des députés de ces villes et des métiers (*ambachten*) de Bourbourg, de Bergues-Saint-Winnoc et de Furnes, convoqués, à la demande des trois villes, sur l'ordre du gouverneur général. Il s'agissait de l'intervention pécuniaire de ces métiers dans l'équipement des vaisseaux de guerre destinés à protéger la pêche et la côte flamandes. Cette réunion resta sans résultat. Le duc d'Albe déclara aux députés des trois villes que les soucis de son administration et surtout la rébellion de Zélande ne lui permettaient pas de s'occuper de cette question pour le moment.

Sous le régime du gouvernement des Provinces-Unies, les droits sur le poisson donnèrent lieu à de fréquentes réunions des trois villes maritimes. En effet, en Hollande et en Zélande, ces droits étaient moins élevés qu'en Flandre et ne s'y prélevaient pas, comme en cette dernière province, dans les ports d'importation, mais au lieu de consommation. Ce « tarif de faveur » provoqua de vives protestations. L'assemblée des députés des trois villes — Ostende y était représentée par J. Oliviers et l'échevin Adrien Velters — tenue à Nieuport, le 9 février 1579, chargea le Pensionnaire d'Ostende de prendre des informations au sujet des droits sur la consommation du hareng importé de Zélande par le Sas-de-Gand. Le pensionnaire obtint des Quatre-Membres une modération des dits droits, qui

furent encore réduits en 1580, à la suite des démarches d'Oliviers. Celui-ci s'intéressait à la pêche du hareng, alors florissante. En 1560, il est renseigné au nombre des *weerden* ou armateurs de la ville, équipant un bateau de pêche, en participation avec son frère Jérôme.

Le dernier document signé par J. Oliviers que nous connaissons est un acte passé devant le magistrat d'Ostende, le 28 septembre 1581. J. Oliviers décéda en cette ville, le 30 août 1590. Sa veuve mourut le 8 septembre 1603. Deux frères du Pensionnaire, Adrien et Jérôme, furent compromis dans les troubles et se virent condamner, par contumace, à l'exil, par une sentence du Conseil des Troubles, du 18 septembre 1568. Ils moururent tous les deux à Harlingen, en Frise. Imitant l'exemple de la plupart de leurs concitoyens à cette époque, deux des fils de Jacques Oliviers, Jérôme et Omer, émigrèrent en Zélande, pendant l'occupation de la ville d'Ostende par les troupes des Provinces-Unies et d'Elisabeth. Ils se firent recevoir bourgeois de Veere, le premier le 9 mars 1590 (à Flessingue, en 1625), le second le 30 septembre 1594. Celui-ci devint doyen des chirurgiens de cette ville. Sa fille, Marie Oliviers, épousa, en 1632, Egbert van Visvliet. L'ancien archiviste provincial de Zélande, Jacques-Philippe van Visvliet († en 1888), était un descendant de ce dernier.

Ed. Vlietinck.

Comptes de la ville d'Ostende. — Registre généalogique de la famille Oliviers. — Comptes de la ville de Veere. — Archives du conseil des troubles, aux archives générales du royaume. — Archives de la ville d'Ostende (cartulaire, actes passés devant le magistrat, etc.) — Ed. Vlietinck, *Het oude Oostende en zijne driejarige belegering* (1601-1604).

**OLLIVIER** (*Philippe-Jean-Auguste*), sculpteur. Voir OLIVIER (*Philippe-Jean-Auguste*).

**OLMEN** (*Eugène D'*), baron de Poederlé, botaniste. Voir POEDERLÉ (*Eugène D'OLMEN*, baron de).

**OMALIUS** (*Jean FABER D'*), jurisconsulte. Voir FABER (*Jean*).

**OMALIUS D'HALLOY** (*Jean-Baptiste-Julien D'*), fondateur de la science géologique en Belgique, et l'un des géologues les plus célèbres du commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, né à Liège, le 16 février 1783, mort en cette ville, le 15 janvier 1875. Il était fils unique de Jean-Bernard d'Omalius d'Halloy et de Sophie de Thier de Skeuvre, et descendait d'une ancienne famille originaire d'Omal, près de Waremme, dont divers membres s'étaient illustrés jadis par des travaux historiques et juridiques. Ses parents, qui possédaient une fortune assez importante, habitaient Liège durant l'hiver et passaient l'été dans leur maison de campagne à Halloy, près de Ciney. Ils voulurent donner à leur fils une éducation brillante et soignée, et pour la compléter, ils l'envoyèrent à Paris, en 1801, afin de développer en lui par la fréquentation du monde, des cours de littérature, des théâtres, les goûts artistiques et les connaissances littéraires qu'ils croyaient indispensables à son avenir. Mais les études littéraires et la fréquentation du monde, d'abord essayées par le jeune homme pour obéir à ses parents, furent bientôt abandonnées, et il se voua d'une manière complète à l'étude des sciences naturelles vers laquelle il se sentait irrésistiblement entraîné. Lors d'un second séjour qu'il fit à Paris, en 1803, cette tendance devint tout à fait prédominante, malgré les efforts de ses parents. Il suivit à cette époque les cours de Lacépède, de Fourcroy, de Cuvier qui l'enthousiasmèrent; et comme les cours d'Haüy n'étaient pas repris à ce moment, il entreprit d'étudier seul la minéralogie dans les galeries du Museum.

En 1804, d'Omalius fit en Ardenne et en Lorraine son premier voyage géologique; il constata dès l'abord un fait capital pour la géologie de la Belgique, c'est que toutes les roches qui constituent le Condroz et l'Ardenne sont disposées en couches inclinées, tandis que celles de la Thierrache et de la Lorraine qui affluent à partir des environs de Mézières et de Sedan apparaissent comme horizontales. A partir de cette

époque commence cette longue série de voyages qu'il fit seul, et toujours à pied, à travers l'Europe, et dans lesquels nous pouvons le suivre presque pas à pas, grâce à l'habitude dont il ne se départit jamais de conserver avec soin les notes dans lesquelles il consignait ses observations scientifiques, en indiquant les localités qu'il traversait, et ses étapes quotidiennes. En 1805, il se rend d'Halloy à Paris et remarque, le premier, le contraste des plaines crétacées avec les collines tertiaires des environs de cette ville. Un voyage qu'il fit la même année en Normandie lui permit de jeter les bases de son grand travail sur la constitution du bassin de Paris; au retour il constata un fait géologique d'une haute importance: l'identité des couches houillères qui existent sous la craie à Auberchicourt près de Douai, avec celles du bassin de Liège; il en conclut que ces premières roches forment le prolongement souterrain du bassin houiller belge. Deux ans plus tard, en 1807, il raccorda par des considérations analogues le bassin de Herve à celui de Westphalie.

Deux longs voyages qu'il fit en 1806 dans les provinces rhénanes et dans la plus grande partie de la Belgique, l'amènèrent à découvrir, entre autres faits, l'identité des roches qui affluent au fond des vallées du Brabant, et des roches de l'Ardenne; mais ces explorations eurent pour l'étude du sol belge un résultat bien plus important encore, car en coordonnant les observations recueillies pendant ses trois derniers voyages, d'Omalius arriva à définir la configuration du massif constitué en Belgique par l'ensemble des terrains primaires; c'était un résultat considérable, étant données surtout la complication de ces terrains et l'absence de documents ou de travaux antérieurs sur lesquels le jeune géologue put se guider dans ses recherches. A cette époque, en effet, la géologie était à créer en Belgique; rien ou presque rien n'avait encore été tenté pour l'étude du sol de notre pays, et un grand nombre de nos roches primaires n'étaient pas même dénom-

mées dans la nomenclature d'Haüy. Ce grand travail géologique venait donc d'être accompli par un jeune homme de vingt-trois ans livré complètement à ses propres forces.

L'étude des terrains jurassiques de Lorraine et du grès des Vosges l'amènent, en 1807, à poser en principe que, *dans un même bassin les couches inclinées sont toujours plus anciennes que les couches horizontales*. Ce fait avait déjà été formulé pour les montagnes par de Saussure, mais il appartient à d'Omalius de l'avoir généralisé.

C'est en 1808, à l'âge de vingt-cinq ans, que d'Omalius publia son grand mémoire, resté célèbre sous le titre d'*Essai sur la géologie du nord de la France*. Cette œuvre jetait, peut-on dire, les bases de la science géologique belge; elle consacra la réputation de son auteur. Embrassant d'un coup d'œil large et pénétrant l'ensemble des faits géologiques que lui avait révélés l'étude du sol belge, il avait formulé dans ses grandes lignes la classification stratigraphique de tous nos principaux terrains, et avait assimilé plusieurs d'entre eux, le terrain jurassique par exemple, aux dépôts analogues des autres pays. Aussi, malgré les travaux si importants et si nombreux dont notre sol a été le sujet depuis cette époque, les bases de la classification établie par d'Omalius sont-elles encore admises aujourd'hui. D'Omalius était un observateur hors ligne; il excellait à reconnaître les faits; tel est le cas, par exemple, pour la constitution du Condroz où il a discerné avec beaucoup de sagacité l'existence de collines longitudinales formées de psammites, séparées par des vallées à pentes douces, dont le fond est constitué par du calcaire carbonifère, et que des vallées à versants escarpés viennent recouper transversalement. L'interprétation de ces faits fut donnée plus tard par Dumont.

Encouragé par le succès de cette œuvre, le jeune savant entreprit, en 1809, la description géologique de l'empire français tout entier; et dans ce but, il fit, toujours à pied, un voyage d'envi-

ron sept cents lieues. Quand on envisage la vaste étendue des contrées qui constituaient l'empire de Napoléon, et les difficultés dont cette œuvre était semée, non seulement au point de vue scientifique mais encore au point de vue purement matériel, par suite du manque de routes dans certaines parties de la France, et même des dangers qu'à cette époque un voyageur isolé pouvait courir pour sa sûreté, on se demande comment un seul homme a pu accomplir une tâche aussi écrasante, quelque incomplète que paraisse aujourd'hui l'œuvre de d'Omalius.

Peu après son retour, et avant même qu'il eût eu le temps de coordonner ses notes de voyage, sa carrière scientifique, si brillamment commencée, faillit être brisée par un décret de Napoléon appelant sous les drapeaux, comme officiers, tous les jeunes gens qui avaient pu se soustraire jusqu'alors au service militaire. L'intervention de Coquebert de Montbret, alors directeur au ministère de l'intérieur, et avec lequel il s'était lié à Paris, le sauva de ce danger. de Montbret, qui s'occupait d'une description physique de l'empire français, obtint pour son jeune protégé la mission de lever une carte minéralogique de cette partie de l'Europe. D'Omalius se mit à l'œuvre sur le champ, et, complétant les vues de Coquebert de Montbret, il résolut de donner à son travail une portée plus étendue, et de dresser une véritable carte géologique de l'empire. A cet effet il entreprit, en 1811, un voyage pédestre de plus de quatre mille kilomètres, au cours duquel il parcourut la France, l'Italie jusqu'à Naples, l'Illyrie, le Tyrol et une partie de l'Allemagne, fournissant presque chaque jour l'énorme étape de quarante-cinq kilomètres.

En 1813, il présente à l'Institut son *Mémoire sur l'étendue géographique du terrain des environs de Paris*, une des œuvres les plus importantes qui aient été publiées sur la constitution de ce bassin devenu classique, et dont plusieurs parties sont demeurées acquises à la science. Un des principaux mérites de

ce mémoire est l'explication si judicieuse que l'auteur donne de la disposition des terrains tertiaires dans le nord de la France, qui avait échappé à tous ses devanciers. Une carte géologique et une coupe stratigraphique tracée d'Hirson à Guéret, en d'autres termes de l'Ardenne au Plateau Central, étaient jointes à ce mémoire et peuvent être considérées comme les premiers essais de ce genre tentés sur une grande échelle. Il termina alors ses explorations par un voyage en Bretagne qui lui permit d'achever sa carte géologique de l'empire ; mais les événements politiques qui bouleversaient l'Europe retardèrent la publication de ce travail ; en outre, d'Omalius retenu quelque temps à Halloy par ses fonctions de maire de la commune de Braibant, que les circonstances rendaient fort complexes, dut renoncer momentanément à ses travaux scientifiques.

Pendant l'invasion, il refusa de prêter le serment que les alliés exigeaient des maires, avant d'avoir été délié de celui qu'il avait prêté à l'empire ; mais il offrit ses services au nouveau gouvernement après l'abdication de Napoléon. Son père, du reste, s'opposait formellement à ce qu'il continuât ses voyages dont il redoutait les dangers, et voulait qu'il recherchât des fonctions dans la nouvelle administration. Il fut nommé successivement surintendant de Dinant, directeur du cercle, secrétaire général du gouverneur de Liège, et enfin gouverneur de la province de Namur. Ces fonctions d'une haute importance réclamaient toute son activité ; il leur fit le sacrifice de ses études préférées, dont il cessa de s'occuper pendant plusieurs années. Apportant à l'accomplissement de sa nouvelle tâche la même activité qu'à ses études scientifiques, il fit paraître en 1827 un travail qu'on ne s'attendrait pas à voir sortir de la plume d'un naturaliste : le *Code administratif de la province de Namur*. Cet ouvrage, auquel il consacra plusieurs années, a servi de modèle aux publications analogues qui ont paru depuis cette époque ; il obtint un succès aussi vif que mérité.

En récompense des services que ce livre rendait aux administrations publiques, son auteur fut nommé conseiller d'Etat.

D'Omalius essaya de reprendre alors ses études favorites, mais il dut faire le sacrifice des travaux qu'il avait voulu publier d'après ses notes de voyage ; ils n'étaient plus en harmonie avec les progrès que la géologie avait réalisés depuis l'époque déjà lointaine où il avait dû interrompre ses recherches scientifiques. En outre, les dissensions politiques qui amenèrent la révolution de 1830 commençaient à agiter la Belgique, et les soucis de l'administration détournaient constamment le gouverneur de Namur des travaux géologiques. Pourtant, une réduction de sa carte géologique parut enfin en 1822, et obtint un très grand succès ; mais la carte détaillée, à grande échelle, n'a malheureusement jamais été publiée, par suite, dit-on, d'un différend avec le propriétaire des cuivres de la carte géographique qui devait lui servir de canevas. D'Omalius avait créé pour cette carte divers termes, entre autres celui de *terrain crétacé*, dont l'usage est devenu universel. Mentionnons aussi la découverte due à d'Omalius de la disposition en forme de 8 que les terrains secondaires affectent sur le sol de la France, et qu'il a figurée sur sa carte. Dans une seconde édition, publiée en 1828, il compléta son travail de manière à faire ressortir les rapports qui unissent les bassins de Belgique et de Paris à celui de Londres. Malgré les lacunes et les erreurs inévitables dans tout travail relatif à une science naissante, cette carte peut être envisagée comme l'un des travaux géologiques les plus importants du commencement du XIX<sup>e</sup> siècle ; elle a rendu aux successeurs scientifiques de son auteur des services signalés, comme l'atteste une lettre adressée à d'Omalius par Dufrenoy, au moment où Elie de Beaumont et lui venaient d'achever leur grande carte géologique de France.

Quand éclata la révolution, d'Omalius rentra dans la vie privée, sans que cet événement qui brisait sa carrière, parût troubler la sénérité paisible qui fut

l'un des traits les plus saillants de son caractère. Le bonheur dont il jouissait à son foyer compensait largement pour lui la haute situation à laquelle il avait dû renoncer. Il avait épousé en 1816 la vicomtesse Desmanet de Biesme, et en eut trois filles, dont l'une épousa le général Drolenvaux, et une autre le baron de Selys-Longchamps, naturaliste distingué, l'un des membres les plus respectés de l'Académie royale de Belgique, et qui fut longtemps président du Sénat.

Délibéré de ses soucis administratifs, d'Omalius reprit ses études, mais il comprit qu'il fallait leur donner une nouvelle orientation, les progrès rapides de la science ayant compromis, comme nous l'avons dit, la valeur des travaux datant de si longtemps, et qu'il n'avait pu encore publier. Il s'occupa surtout, depuis cette époque, de travaux théoriques, tout en faisant encore chaque année un voyage scientifique dans divers pays de l'Europe, ainsi qu'un séjour à Paris où il prenait une part des plus actives aux débats de la société géologique. Il fut appelé à la présidence de cette société savante qui n'accorde que bien rarement pareil honneur à des géologues étrangers. Il appartenait à la plupart des corps savants de l'Europe, et fut élu quatre fois président de l'académie de Belgique dont il était membre depuis 1816. D'Omalius exerçait une grande influence dans le monde scientifique, et ses collègues éprouvaient autant d'estime pour son caractère que d'admiration pour son savoir. Lié avec la plupart des savants de l'Europe, il entretenait avec eux une correspondance active. Alex. Brongniart et Elie de Beaumont le consultaient fréquemment et lui soumettaient, avant de les publier, un grand nombre de leurs travaux. Prodiguant aux jeunes ses conseils et son dévouement, il s'efforçait de faciliter leurs premiers pas, et favorisa tout spécialement les débuts d'André Dumont, avec un désintéressement scientifique d'autant plus méritoire, que le mémoire où le jeune géologue de Liège expliquait si magistralement la constitution du Condroz, semblait lui annoncer un rival,

qui, marchant sur ses brisées, allait couronner avec éclat les travaux dont il avait jeté les bases, et lui ravir ainsi une partie de leur mérite; mais l'élévation de son caractère le mettait au-dessus des rivalités mesquines, et il s'efforça toujours de favoriser son jeune émule de tout son pouvoir; c'est même en grande partie par l'influence de d'Omalius que Dumont fut appelé à la chaire de minéralogie de l'université de Liège, et fut chargé de lever la carte géologique de Belgique qui a illustré son nom.

En 1831, d'Omalius publie son traité de géologie; cet ouvrage qui eut huit éditions successives, et qui est devenu classique, fut, lors de son apparition, considéré à juste titre comme un travail de grand mérite, et valut à son auteur les félicitations des géologues les plus éminents. Il offre encore aujourd'hui un haut intérêt historique. Sous divers titres, d'Omalius fit paraître plusieurs éditions successives de son mémoire de 1808, qu'il s'efforçait constamment de mettre en harmonie avec les progrès de la science. Ne bornant pas son activité à la géologie, il tourna ses investigations en même temps vers l'ethnographie et la classification des connaissances humaines, qui firent longtemps l'objet de ses études. On lui doit plusieurs travaux sur ces branches, ainsi qu'un traité d'ethnographie remarquable pour l'époque. Il s'occupa aussi d'une classification zoologique restée inédite.

Au commencement de sa carrière d'Omalius appartenait au parti des *avancés* en science; il fut l'un des premiers défenseurs du transformisme et resta toujours partisan convaincu de cette doctrine. Le rapide coup d'œil que nous venons de jeter sur l'ensemble de la carrière de d'Omalius, nous le montre observateur d'une rare sagacité, travailleur infatigable, dont les premières œuvres donnèrent une impulsion puissante aux progrès de la géologie qui venait de naître. Depuis cette époque, une foule de géologues auxquels il avait ouvert la voie ont complété ses recherches. Ainsi qu'il arrive fatalement pour toute science à ses débuts, les disciples



dépassèrent le maître ; et la ténacité d'esprit, l'un des traits du caractère de d'Omalius, jointe à la défiance que lui inspirèrent toujours les théories géologiques, l'empêchèrent parfois de partager les idées des *jeunes*, de sorte que sur plusieurs points il se trouva, vers la fin de sa carrière, en opposition avec les géologues des nouvelles écoles. Quoi qu'il en soit, le nom de d'Omalius reste attaché aux premières découvertes qui ont ouvert la voie à l'étude de la géologie, et c'est à juste titre qu'il est rangé parmi les fondateurs de cette science. Mais outre sa valeur scientifique, il importe de faire ressortir que la noblesse de son caractère égalait son savoir. Ce fut un homme de bien dans toute la force du terme, et qui mérita à tous égards l'estime et la considération dont il était entouré.

Malgré son amour de la retraite, d'Omalius céda aux instances de ses anciens administrés, et accepta en 1848 le mandat de sénateur pour Dinant, qu'il conserva jusqu'à sa mort ; ses collègues le choisirent chaque année, de 1851 à 1870, pour leur premier vice-président. D'Omalius était conservateur en politique, catholique pratiquant et convaincu en religion ; mais il se montrait d'une grande tolérance et ne prenait jamais part aux discussions religieuses.

Il mourut le 15 janvier 1875, victime de son amour pour la science, des suites d'un refroidissement qu'il avait pris l'année précédente, en faisant seul, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, une excursion géologique en plein hiver.

Un buste de d'Omalius, que ceux qui ont connu le célèbre géologue disent fort ressemblant, se trouve au palais de la nation à Bruxelles, et la ville de Namur, reconnaissante envers son ancien gouverneur, a donné le nom de d'Omalius à celui de ses boulevards où s'élève la statue du père de la géologie belge, érigée sur l'initiative de la Société géologique de Belgique.

La liste suivante donne, par ordre chronologique, le titre des principales publications de d'Omalius.

1. *Essai sur la géologie du nord de la France*. Paris, 1808. — 2. *Mémoire sur*

*l'étendue géographique du terrain des environs de Paris* (lu à l'Institut le 16 août 1813), publié en 1816. — 3. *Observation sur un essai de carte géologique de la France, des Pays-Bas et des contrées voisines*; notice accompagnant l'*Essai d'une carte géologique de la France, des Pays-Bas et de quelques contrées voisines*. Paris, 1822. — 4. *Code administratif de la province de Namur*. Namur, 1827. — 5. *Mémoire pour servir à la description géologique des Pays-Bas, de la France et de quelques contrées voisines*. Namur, 1828. — 6. *Éléments de géologie*. Paris, 1831; 2<sup>e</sup> éd., 1835; 3<sup>e</sup> éd., 1837; 4<sup>e</sup> éd., 1839; 5<sup>e</sup> éd., sous le titre de *Précis élémentaire de géologie*, 1843; 6<sup>e</sup> éd., sous le titre d'*Abrégé de géologie*, 1853; 7<sup>e</sup> éd., 1862; 8<sup>e</sup> éd., sous le titre de *Précis élémentaire de géologie*, 1868. — 7. *Introduction à la géologie*. Paris, 1833; 2<sup>e</sup> éd., 1838. — 8. *De la classification des connaissances humaines*. Bruxelles, 1834. — 9. *Division de la terre en régions géographiques*. Paris, 1839. — 10. *Note sur la classification des races humaines*. Bruxelles, 1839; 2<sup>e</sup> éd. sous le titre de *Notions élémentaires de statistique*. Bruxelles, 1840; 3<sup>e</sup> éd. sous le titre de *Des races humaines, ou éléments d'ethnographie*, 1845; 4<sup>e</sup> éd., 1850; 5<sup>e</sup> éd., 1869. — 11. *Des roches considérées minéralogiquement*. Paris, 1841. — 12. *Coup d'œil sur la géologie de la Belgique*. Bruxelles, 1842. — 13. *Géologie de la Belgique*. Bruxelles, 1853. — 14. *Minéralogie*. Bruxelles, 1853.

D'Omalius a en outre collaboré aux *Mémoires*, aux *Bulletins* et à l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, au *Journal des mines de Paris*, au *Journal de physique, de chimie et d'histoire naturelle*, aux *Bulletins de la Société géologique de France* et au *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*. On trouvera d'ailleurs, dans la *Bibliographie académique*, la liste détaillée de tout ce que d'Omalius a écrit.

J. Guequier.

Dupont, *Notice sur la vie et les travaux de J.-B.-J. d'Omalius d'Halloy*, dans l'*Annuaire de l'Académie royale*, 1876; nouvelle édition en 1899. — D'Archiac, *Introduction à l'étude de la Paléontologie stratigraphique*.

**OMAZUR** (*Nicolas*), poète flamand, né à Anvers, le 23 septembre 1609. La date de sa mort est inconnue. Il se maria, le 16 avril 1629, dans sa ville natale, où il exerçait la profession de marchand de soie. Son nom apparaît pour la première fois en 1661, dans un ouvrage du notaire Corn. de Bie, intitulé *Het gulden cabinet van de edele vry schilderconst*; à la page 10 se lisent quatre vers de N. Omasurinus: *Op de spreuk des autheurs*, sur la devise de Corn. de Bie. La devise de Omasur lui-même est *Omnia in Deo*. Quelques vers d'Omasur se trouvent encore page 16 : *Tot den lofweerdighen autheur op sijn afbeeldsel (sic)*.

En 1662 paraît à Anvers, chez Verhulst, un petit livre intitulé : *De glorieuse gedachtenisse van den H. Joseph met de wonderen mirakuleusen bystandt, dewelcke hy bethoont in sijne capelle genaemt Facons binnen Antwerpen, bijeen vergadert door N. Omasurinum*. L'année suivante, en 1663, paraît chez Mesens à Anvers un chansonnier flamand dû également à Omasur. Il est intitulé : *N. O. (mazur) Labyrinthus Cupidinis dat is den Doolhof der liefde, verciert met roose tuynen van rymen, minne liedekens*. L'exemplaire de Serrure, probablement unique, vendu en 1872, se trouve actuellement au British Museum. Il se compose, outre le titre, faux titre et six feuillets liminaires, de 127 pages numérotées, contenant texte et musique. Après 1663, nous n'entendons plus parler d'Omasur.

Léonard Willems.

**OMER DE SAINT-BERTIN**. Voir DESMET (t. V, col. 749-750).

**OMMA** (*Gilles*), poète latin. Voir PERIANDER.

**OMMEGANCK** (*Balthasar - Paul*), peintre de paysages et d'animaux du XVIII-XIX<sup>e</sup> siècle, naquit à Anvers le 26 décembre 1755. Le 17 septembre 1767, il fut inscrit dans les registres de la confrérie de Saint-Luc comme apprenti de Henri-Joseph Antonissen, peintre paysagiste ; le 26 juin 1781, il

épousa Pétronille-Isabelle-Marie-Jacqueline Parrin. En 1773, après les démêlés qu'André Lens eut avec ses confrères de la corporation de Saint-Luc, les artistes furent affranchis de l'obligation de faire partie de la gilde. Une scission se produisit à cette époque entre les peintres : les amis de Lens continuèrent à donner l'enseignement dans l'ancienne académie, ses adversaires fondèrent une nouvelle société sous le titre de *Konstmaetschappij*. Celle-ci organisa des expositions artistiques dont la première fut ouverte en 1789. Omme-ganck était un des fondateurs et un des membres les plus actifs du nouveau cercle qui, dans la suite, donna naissance à la Société royale pour l'encouragement des Beaux-Arts, existant encore à Anvers et continuant à y diriger les expositions périodiques. Dans la suite, l'ancienne académie ayant été fermée, il fut à la tête de ceux qui intercédèrent auprès du gouvernement afin d'obtenir un nouvel établissement d'enseignement artistique. Leurs efforts furent couronnés de succès et, en 1796, une "Ecole " spéciale de peinture, sculpture et " architecture " fut ouverte. Omme-ganck fut du nombre des premiers professeurs nommés à cette institution. Lorsqu'en 1804 l'école spéciale fut réorganisée et devint l'Académie d'Anvers, Omme-ganck fut nommé membre du conseil d'administration, titre qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie.

Dans une autre circonstance mémorable, il rendit encore un service signalé à sa patrie et à sa ville natale. En 1815, les alliés étant entrés à Paris décidèrent de rendre aux différents pays les œuvres d'art enlevées par les commissaires de la République française et de l'Empire. Omme-ganck fut envoyé à Paris comme délégué spécial de la ville d'Anvers et second délégué du roi Guillaume, afin de surveiller le renvoi des tableaux dont nos provinces avaient été dépouillées. Avec les quatre autres commissaires désignés à cet effet, il ramena, aux acclamations de ses concitoyens, les trésors artistiques restitués.

De bonne heure le talent d'Omme-

ganck fut apprécié, son succès alla toujours grandissant; en 1799, il obtint à l'exposition de Paris le premier prix pour le paysage; en 1809, un de ses tableaux envoyés au Salon fut acquis par le gouvernement français et l'auteur fut nommé membre correspondant de l'Institut. D'autres pays, la Hollande, l'Autriche, la Bavière lui accordèrent des titres semblables. Sa vie durant il fut l'artiste le plus recherché du pays, et sa vogue persista de longues années après sa mort, qui survint le 18 janvier 1826. Un quart de siècle plus tard, ses concitoyens l'honorèrent en donnant son nom à une des principales nouvelles rues de la ville d'Anvers.

Les tableaux d'Ommeganck se rencontrent dans un grand nombre de collections publiques et privées. Presque sans exception il peignait des paysages accidentés, étoffés d'animaux et des personnages qui les conduisent; il se fit une spécialité de reproduire les moutons: on les rencontre dans la plupart de ses tableaux. Il choisit de préférence ses sites sur les bords accidentés de la Meuse et de ses affluents, au pays de Liège, de Namur et du Luxembourg belge.

C'était un artiste heureusement doué et consciencieux. Il dessinait admirablement et reproduisait d'un pinceau délicat et minutieux la nature et les troupeaux. Il abandonna la manière de ses prédécesseurs, qui avaient substitué au paysage réel les vues les plus accidentées et les plus invraisemblables. Il recherchait lui aussi le paysage charmant et pittoresque; l'ayant rencontré, il le retraçait tel qu'il l'avait vu. Dans son désir de plaire, il enjolivait ses effets de lumière et de couleur et avait volontiers recours aux chaudes lueurs du lever ou du coucher du soleil; mais en ceci encore il fut bien supérieur à ses devanciers immédiats dont les tableaux étaient déplorablement froids et sombres de tonalité. Il avait une manière léchée de faire ses moutons qui ne plaît plus aujourd'hui, mais il pouvait se prévaloir de l'exemple des plus renommés entre les petits maîtres hollandais dont le pinceau, quoique plus délicat et plus

vif, n'était pas moins précieux que le sien.

La vogue dont il jouit longtemps s'est détournée de lui; ce qui n'est plus goûté du curieux de nos jours, c'est la recherche des tons charmants dans ses paysages et leur aspect de porcelaine, le faire méticuleux quoique un peu mou de ses animaux. Tout en avouant ces côtés faibles, on serait injuste envers Ommeganck si on ne lui reconnaissait pas le mérite d'avoir notablement relevé le niveau de son art; travailleur scrupuleux, il fut digne de la réputation dont il a joui.

Balthasar Ommeganck eut une sœur, MARIE-JACQUELINE, née à Anvers, baptisée le 14 août 1760, morte le 16 décembre 1849, qui épousa le peintre Henri-Arnold Myin (voir ce nom), et cultiva le même genre de peinture que son frère. Le catalogue de l'exposition de 1789 mentionne entre quatre tableaux de son mari et cinq de son frère, trois pièces de sa main: une prairie avec des paysans, des bœufs et des moutons, une prairie avec des vaches au coucher du soleil, une prairie avec des vaches. Le musée Boymans à Rotterdam, possède d'elle un paysage avec quatre brebis.

Une des filles d'Ommeganck, Marie, qui épousa Gabriel Baesten, peignit également des paysages étoffés de bétail.

Max Rooses.

Th. van Lerius, *Catalogue du Musée d'Anvers* (1874). — F.-Jos. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche Schilderschool*. — Max Rooses, *Geschiedenis der Antwerpsche Schilderschool*.

**OMREUX** (*Eustache D'*), poète latin. Voir POMREUX DU SART (*Vustache*.)

**ONDEREET** (*Benoît-Charles-Joseph*), homme de loi, né à Knesselare (Flandre orientale), le 8 octobre 1742, mort à Gand, le 1<sup>er</sup> avril 1800. Il est l'auteur d'une instruction sur les prises de mortuaires, intitulée: *Klaere instructie voor de pryzers en costumiers, ten platten lande ende elders*. Gand, J. Begyn, 1791; in-8<sup>o</sup>.

Paul Bergmans.

F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. IV (Gand, 1862), p. 90, n<sup>o</sup> 5540. — Etat civil de Knesselare et de Gand.

**ONDEREET** (*Charles*), écrivain dramatique flamand, naquit à Gand, le 5 juillet 1804 et mourut dans cette ville le 16 août 1868. Forcé de prendre un métier, il choisit celui de relieur. Son goût pour la littérature et ses dispositions naturellement heureuses le poussèrent bientôt vers l'art de la déclamation. Il y fit des progrès si rapides et marqués qu'il fut couronné tout jeune dans plusieurs de ces concours, que les sociétés flamandes de littérature ouvrent encore aujourd'hui, et où l'élite des déclamateurs se disputent la palme. Après la révolution de 1830, les sociétés de rhétorique étaient tombées dans le marasme, et jusqu'en 1840, on entendit peu parler de représentations flamandes. Mais la renaissance était proche et Onderereet allait y contribuer doublement. C'est sur la scène de la société gantoise *De Fonteinsten* qu'il avait débuté comme acteur. En 1840, il fonda lui-même un cercle dramatique, *Broedermin en Taelyver*. Stimulée par les triomphes qu'obtint sa jeune rivale, la société *De Fonteinsten* reprit ses travaux avec une nouvelle ardeur, et il y eut bientôt dans tout le pays flamand comme un renouvellement de l'art théâtral. Ce subit réveil, Onderereet y eut sa part comme acteur. Il avait en effet un talent très remarquable, était reconnu pour le meilleur « amateur » de Gand, et lorsqu'on résolut d'ouvrir au conservatoire de cette ville un cours de déclamation flamande, c'est lui qui fut choisi, en 1860, pour remplir les importantes fonctions de professeur. Il les occupa jusqu'à sa mort et forma nombre de bons élèves. Ses succès retentissants d'acteur aidèrent à rendre leur faveur aux représentations flamandes non seulement à Gand, mais à Anvers, Bruges, Bruxelles et Louvain. Ils firent plus en l'encourageant à essayer ses forces comme auteur dramatique. Dès 1841, il fit imprimer une comédie intitulée *De Gallomanie* dont le titre indique assez la tendance. Cette pièce fut suivie d'un grand nombre d'autres de tout genre : Drame bourgeois, drames historiques, comédies, vaudevilles, dont quelques-uns se retrouvent encore

au répertoire de la scène flamande. Avec d'autres écrivains de talent, mais surtout Hippolyte Van Peene et Emmanuel Rosseels, il défraya pendant de longues années la plupart des spectacles de nos théâtres. Sa comédie de mœurs *De Vlaemsche Lionne* (une satire contre l'engouement de nos grandes familles flamandes pour les mœurs parisiennes) obtint en 1848, le prix au concours littéraire de la société *De Fonteinsten*. Il obtint également en 1859, une mention honorable au concours triennal de littérature flamande. Son activité littéraire ne se borna pas au théâtre; il collabora à la rédaction de journaux et de revues, entre autres du *Nederduitsch jaerboekje*, et composa beaucoup de chansons mises pour la plupart en musique. Cette fécondité était d'autant plus extraordinaire qu'il ne quitta pas son métier. Il est fâcheux seulement qu'Onderereet n'ait pas pu joindre à cette fécondité les qualités littéraires qui font les œuvres durables. Son théâtre, où les pages patriotiques abondent, et où il s'en trouve de touchantes et fortes, a les défauts du théâtre flamand de son époque: souvent la peinture des caractères y est superficielle, la science de la scène y laisse à désirer, la langue n'y est pas toujours soignée, et rarement elle y a la souplesse et la vivacité si nécessaires au théâtre. Malgré ces défauts qui déparent son œuvre, le rôle joué par Onderereet compte dans l'histoire de la littérature flamande, et c'est un de ces honnêtes ouvriers de la première heure, dont il convient de garder le souvenir.

1. *De gallomanie of de verfranschte Belg, Oorspronkelyk vaudeville in één bedrijf, voor de eerste maal te Gent vertoond op den schouwburg der maetschappy Broedermin en Taelyver, den 11 July 1841.* Gand, H. Hoste, 1841; in-8°, 51 p.
- 2. *De Kapitein van Waterloo, drama in drie bedrijven, voor de eerste maal te Gent vertoond ten voordeele der behoeftigen dier stad, op den 23 January 1842.* Gand, H. Hoste, 1842; in-8°, 71 p.
- 3. Réédition du précédent dans la collection *Tooneelbibliotheek*, ve jaar,

n<sup>o</sup> 57. Gard, I.-S. Van Doosselaere, 1860; in-16. — 4. *Lodewyk van Nevers, drama in drie bedryven, vertoond te Gent op den 7 October 1844.* Gand, H. Hoste, 1844; in-16, 93 p. — 5. *De Gentsche kermis van het jaer 1844. Historisch volkstafereel met zang, in één bedryf.* Gand, H. Hoste, 1844; in-18, 40 p. — 6. *De dood van Hugonet en Himbercourt, treurspel in drie bedryven en in verzen, bekroond met den 2<sup>e</sup> prys in den letterkundigen pryskamp door de koninglyke maatschappij de Fonteïnisten nitgeschreven.* Gand, H. Hoste, 1848; in-16, 64 p. — 7. *De Vlaemsche Lionne, blyspel in drie bedryven, bekroond in den letterkundigen kampstryd der koninglyke maatschappij van rhetorika de Fonteïnisten te Gent, in het jaer 1848.* Gand, H. Hoste, 1849; in-16, 64 p. Réédité dans la collection, *Tooneelbibliotheek, VIII<sup>e</sup> jaer, n<sup>o</sup> 78.* Gand, I.-S. Van Doosselaere, 1862; in-16, 48 p. — 8. *De familie Dykmans, drama in drie bedryven en vier tafereelen.* Gand, Hoste, 1850; in-18, 77 p. — 9. *Alexius onder den trap, blyspel met zang, in een bedryf.* Bruxelles, J.-H. Dehou, 1853; in-18, 48 p. Paru dans la collection *Vlaemsche Tooneelbibliotheek, n<sup>o</sup> 16.* — 10. *De Gevolgen der vooroordeelen, drama in twee bedryven en drie tafereelen met een voorspel.* Gand, H. Hoste, 1853; in-18, 62 p. — 11. *Nog een Speler, drama in drie bedryven en vier tafereelen.* Gand, F.-L. Dullé-Plus, 1854; in-12, 73 p. — 12. *Een tweegeecht onder Boudewyn Hapkin, lyrisch drama in vier bedryven.* Gand, I.S. Van Doosselaere, 1855; in-18, 64 p. (En collaboration avec Destanberg). Réédité dans la collection *Bibliotheek van oorspronkelijke tooneelstukken, III<sup>e</sup> jaer, n<sup>o</sup> 8.* Anvers, W. Marchand et Cie, 1867; in-16, 76 p. — 13. *Lieven Bauwens, of de oorsprong der katoen-spinnery in België, tooneelspel met zang in drie bedryven.* Gand, F.-L. Dullé-Plus, 1857; in-12, 64 p. — 14. *Plechtige uitreiking van kleedingen aen de kinderen der stedelyke bewaerscholen van Gent, door den kring "De Zonder Naem, niet zonder hert", den 13 July 1857, in de voorzaal der Hoo-*

*geschool. Herinnering aan het feest. Suivi de Jan en Piet, eene ware gebeurtenis.* Gand, I.-S. Van Doosselaere, 1857; in-8<sup>o</sup>, 8 p. — 15. *De vierde Maert 1848, tooneelspel in één bedryf, vertoond op den 1 Augustus 1856 door de koninglyke maatschappij de Fonteïnisten, op het Minard's schouwburg ter gelegenheid van den 25<sup>ten</sup> verjaerdag van Koning Leopold's troonbeklimming, gevolgd door twee alleenspraeken (ce sont les monologues De onterde Moeder et De Uitwykeling).* Gand, I.-S. Van Doosselaere, 1858; in-16, 45 p. Paru dans la collection *Tooneelbibliotheek, I<sup>ve</sup> jaer, n<sup>o</sup> 44.* — 16. *De Bultnaer, drama in vyf bedryven, muziek van K. Miry.* Gand, F.-L. Dullé-Plus, 1860; in-18, 75 p. — 17. *De Boerenkermis, zangspel in één bedryf, muziek van Hemelesoet.* Gand, F.-L. Dullé-Plus, 1861; in-18, 21 p. — 18. *Keus uit de tooneelwerken.* Eerste deel. 1. *De kapitein van Waterloo.* 2. *De vlaemsche Lionne.* 3. *Nog een Speler.* 4. *De Gentsche kermis.* Gand, I.-S. Van Doosselaere, 1860; in-18, 258 p. Tweede deel. 1. *Hugonet en Himbercourt.* 2. *De vierde Maert 1848.* 3. *Lodewyk van Nevers.* 4. *Alexius onder den trap.* 5. *De gevolgen der vooroordeelen.* 6. *Lieven Bauwens.* Gand, I.-S. Van Doosselaere, 1861; in-18, 264 p. — 19. *De Krankzinnige van Leiden, drama in drie bedryven en vier tafereelen met een voorspel.* Gand, I.-S. Van Doosselaere, 1862; in-18, 90 p. Paru dans la collection *Tooneelbibliotheek, VII<sup>e</sup> jaer, n<sup>o</sup> 73.* — 20. *Julia van Schoonhoven, drama in vier bedryven.* Anvers, L. de la Montagne, 1864; in-12, 68 p. — 21. *Suzette, Vaudeville in één bedryf.* Gand, I.-S. Van Doosselaere, 1864; in-8<sup>o</sup>. — 22. *Jaloerscheid, blyspel in één bedryf.* Anvers, L. de la Montagne, 1865; in-18. — 23. *Juffer Wantje, blyspel in één bedryf.* Gand, F.-L. Dullé-Plus, 1865; in-16, 32 p. — 24. *Suzette of het dubbel Huwelyk, blyspel in één bedryf.* Anvers, 1866. — 25. *De schat van den Vrek, tooneelspel in twee bedryven.* Anvers, J. W. Marchand et Cie, 1867; in-12, 48 p., paru dans la collection

*Bibliotheek van oorspronkelyke tooneelstukken.* — 26. *Naaisters Mestdag, blijspel met zang in één bedrijf.* Anvers, L. Legros et J. de Deken, 1867; in-4<sup>o</sup>, 8 p., paru dans la collection *Vlaamsch tooneelrepertorium, n<sup>r</sup> 4.* — 27. *De dood eens Spelers, drama in één bedrijf.* Anvers, J.-W. Marchand, 1868; in-18, 28 p., paru dans la collection *Bibliotheek van oorspronkelijke tooneelstukken.*

L. Goemaes.

Frederiks et Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der Noord- en Zuidnederlandsche Letterkunde.* — Jonckbloet, *Geschiedenis der Nederlandsche letterkunde, herzien door Honigh, 4<sup>e</sup> éd., t. VI, p. 326, 331.* — *Patria Belgica, t. III, p. 552.* — Ida von Düringsfeld, *Das geistige Leben der Flämingen, t. III, p. 328.* — *Journal de Gand du 17 et 19 août 1868.* — *Bibliographie nationale.* — Les œuvres d'Onderdrecht.

**ONDERMAERCK (Jacques)**, compte parmi les sculpteurs gantois auxquels il fut fait appel pour travailler aux préparatifs de la Joyeuse-Entrée des archiducs Albert et Isabelle à Gand, les 28 et 29 janvier 1600; il y fut occupé du 2 décembre 1599 au 2 février 1600. Il modela, entre autres, avec un confrère du nom de Jacques Vander Hoechstraete ou Haustrate, les statues allégoriques des quatre rivières qui traversent la ville: l'Escaut, la Lys, la Liève et la Moere; chacune de ces statues fut payée onze livres de gros. Il modela aussi, avec le même Vander Hoechstraete, une statue de la Fortune, pour la même ornementation, ainsi que les armoiries de Philippe III, roi d'Espagne, faites en collaboration avec un sculpteur brugeois du nom de Mathieu Vander Haeghen.

Ondermaerck avait orné en 1591, l'église Saint-Michel, à Gand, d'un tabernacle pour le Saint-Sacrement. Cette œuvre, divisée en cinq étages, était surmontée des statues de l'archange Saint-Michel et du Christ. De grandes proportions, elle était reliée à une clôture architecturale ornée de colonnes, de pilastres, d'arcades, de vases et d'autres sujets.

Edmond Marchal.

Kervyn de Volkaersbeke, *les Eglises de Gand, t. II.*

**ONGHENA (Charles)**, graveur et orfèvre, fils de François et d'Isabelle Dierens, naquit à Gand le 6 juin 1806, et y mourut le 16 décembre 1886. Dès son enfance, Onghena manifesta des dispositions spéciales pour la gravure. A peine âgé de douze ans, il se livra à un premier essai. Cet essai fut suivi de plusieurs autres et d'études de différents genres. En 1822, il fit un médaillon représentant la tête de Cérès, d'après un dessin de F. Braemt; puis un buste de buveur, d'après un tableau de Teniers; puis une jeune Transtévérine filant sa quenouille d'après P. Van Hanselaere; enfin Eucharis et Télémaque, d'après L. David. Deux années plus tard, il débuta dans le portrait par la tête de Napoléon I<sup>er</sup> et un buste de béguine.

En 1824, la rédaction du *Messenger des sciences et des arts* lui confia à titre d'encouragement, trois planches au trait. Le jeune artiste répondit si bien à l'attente que, dorénavant, on lui confia la reproduction des tableaux, dessins et objets d'art destinés à figurer dans la revue. Charles Onghena resta jusque vers la fin de sa vie le collaborateur assidu de celle-ci, et lui fournit près de trois cent cinquante planches.

En 1832, ayant pris part à l'exposition triennale des beaux-arts, qui eut lieu à Gand, le jury lui décerna à l'unanimité les premiers prix pour la gravure au trait et sur bois. Mais, à en juger d'après les rares occasions où nous voyons son nom figurer parmi les exposants, nous pouvons conclure qu'Onghena ne recherchait pas ce moyen de s'illustrer. Il préférât le travail d'atelier dans l'oubli et la solitude.

Son œuvre est immense: elle comprend au delà de mille planches de différents genres, mais surtout des reproductions de tableaux et objets d'art, médailles et monnaies; nous avons de lui également des fac-similés de chartes, de lettres, des cartes et des plans cadastraux, des plans d'églises, et, dans un genre de dimension plus restreinte, des ex-libris, des formules, des factures, des quittances et même des cartes de visite.

Charles Onghena collabora par ses gravures à un grand nombre d'ouvrages, dont voici les principaux : 1. *Het distrikt van Sint-Nikolaes voorheen land van Waes, door A. J. L. Vanden Bogaerde*. Saint-Nicolas, 1825; in-8° (10 planches représentant entre autres la carte du pays de Waes, une copie d'un tableau conservé à l'Hôtel de ville de Saint-Nicolas, une vue de l'église de Lokeren, des antiquités.) — 2. *De Lumbrici terrestris historia naturali nec non anatomia tractatus*, par Ch. Morren. Gand, 1826; in-4° (32 planch. d'histoire naturelle). — 3. *Zeldzaamheden verzameld en uitgegeven door Joan d' Huypetter*, Gand, 1829; in-4° (32 planches, cruches-aiguières, verres de Venise, etc.). — 4. *Verzameling van fraaie schriften*, door F. Odeyn. Gand, 1829 (12 modèles d'écriture). — 5. *Annales de l'école flamande*, par A. Voisin. Gand, 1835; in-8° (15 planches, copies de tableaux). — 6. *Le livre de Baudouin comte de Flandre*, par C. P. Serrure et A. Voisin. Gand, 1836; in-4° (19 planch. sur bois). — 7. *Le livre du très chevalereux comte d'Artois et de sa femme, fille au comte de Boulogne*. Paris, 1837; in-4° (28 planches encadrées d'arabesques). — 8. *Esquisses biographiques extraites des tablettes généalogiques de la maison de Goethals*, par l'Evêque de la Basse Moëturie. Paris, 1837; in-8° (Fac-simile de chartes, pierres tombales, etc.). — 9. *La Châsse de Sainte-Ursule*, d'après J. Memling, par O. Delepierre et A. Voisin. Bruxelles, 1841 (panneaux et médaillons de la châsse). — 10. *Notice sur le cabinet monétaire de S. A. le prince de Ligne*, par C. P. Serrure. Gand, 1847; in-8° (Le titre et trois planches de monnaies). — 11. Les seize volumes in-8° des ouvrages historiques de M. J. Wolters, publiés de 1846 à 1855. — 12. *Lisseweghe, son église et son abbaye*, par Léopold Van Hollebeke. Bruges, 1865; in-4° (vue de l'église). — 13. *Revueil descriptif des antiquités et curiosités du XIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, formant la collection Minard. Gand, 1866; in-4° (42 planches au burin et un supplément sur bois), un des chefs-d'œuvre d'On-

ghena. — 14. *Les médailles historiques de Belgique*, publiées sous les auspices de la Société royale de numismatique, Bruxelles, 1869-90; in-8° (48 planches de médailles).

Charles Onghena était non moins habile dessinateur que graveur. En 1826, il sortit premier d'un concours de dessin d'après la figure antique. Ses dessins aussi bien que ses gravures se distinguent par la sûreté du trait, l'élégance et surtout la fidélité de reproduction que nous ne trouvons chez aucun contemporain. En 1828, il s'essaya dans un autre genre, la gravure à l'eau-forte. Il produisit cinq planches de grand format: *La révolte à Madrid*, d'après un dessin de J. Madou, une *Vue de Charing Cross* à Londres, le *Palais du lord-maire*, l'*Eglise N.-D. de Paris*, et la *Cathédrale de Milan*; mais ces essais n'ayant pas eu le succès attendu, il renonça à l'eau-forte.

Grand amateur d'antiquités, Charles Onghena sut encore, à une époque où le goût de l'ancien était presque nul, réunir une collection de chefs-d'œuvre, qui excitait l'admiration des connaisseurs. Les objets les plus précieux de son cabinet furent, peu de temps avant sa mort, achetés, par l'entremise de marchands d'antiquités, pour quelques riches amateurs parisiens. Le reste de cette collection fut vendu du 19 au 22 octobre 1885. C'est ainsi que le Musée de la ville de Gand s'est enrichi de plusieurs pièces intéressantes et que la bibliothèque de l'université est entrée en possession de ses dessins originaux et d'une collection complète de ses gravures.

Onghena était membre de la commission directrice du Musée d'antiquités de l'Etat.

Hubert Coppieters.

Cf. *Messenger des sciences historiques*, 1878, p. 333-372, article de M<sup>r</sup> F. Vander Haeghen (sur la 1<sup>re</sup> partie de la vie d'Onghena). — Collection de ses œuvres, à la bibliothèque de Gand.

**ONGHENA** (*Jean*), poète flamand, chef de gueux, mort à Gand, le 2 août 1568. Nous n'avons guère de renseignements sur lui avant la période des trou-

bles des iconoclastes. Nous savons qu'il habitait à Gand près de la *Turrepoorte*, ou porte de la Tour, et qu'après avoir, pendant quelque temps, tenu une école, il s'adonna exclusivement à la poésie. Suivant le témoignage des chroniqueurs contemporains, il était le « fou » en titre d'une chambre de rhétorique gantoise, et il accompagnait également la confrérie de Saint-Sébastien quand les tireurs à l'arc faisaient quelque sortie. Nous avons relevé le nom de Jean Onghena dans la liste des membres de la chambre de *Marien theere*, établie à l'église Saint-Jacques à Gand. Doué d'une bonne voix, il avait beaucoup de succès comme chanteur populaire. Mais il frondait volontiers l'Espagne et l'Eglise. Aussi eut-il plus d'une fois maille à partir avec les échevins. C'est ainsi, que le 16 novembre 1564, on lui interdit de composer aucune chanson, ou de réciter aucune chanson composée par un autre qui fût de nature à causer du scandale. Ayant, malgré cet avertissement, rimé une satire sur les couvents de Gand, où il mariait irrévérentieusement les religieux et les religieuses, et où le doyen de Renaix, le célèbre inquisiteur Pierre Titelmans, était mis en scène, il fut arrêté sur l'ordre de Titelmans et condamné; mais il obtint la remise de sa peine, grâce à l'intervention de quelques seigneurs qui aimaient ses chants et sa verve.

Son frère, Liévin, après avoir guerroyé en Allemagne et dans le Levant, était revenu à Gand, où il était corroyeur de son état.

Dès les premières prédications protestantes à Gand, on voit Liévin et Jean Onghena à la tête des gueux. Ils vont à Deinze et en rentrant en ville, par la porte de Bruges, ils chantent et crient: *Vive les gueux!* Le 1<sup>er</sup> août 1566, les deux frères se rendent, avec deux pasteurs réformés et l'un des fils du comte de Batenburg, chez le président du Conseil de Flandre, Jacques Martins, afin de lui demander un temple pour l'exercice du culte protestant.

Lors du pillage des églises de Gand, le 22 août 1566, Jean Onghena est aux

côtés de Liévin, qui dirige la bande des iconoclastes, et le nom des deux frères est attaché au souvenir de cette terrible journée où tant d'œuvres d'art furent détruites. Il paraît cependant que Jean tenta de s'opposer à la destruction des orgues des Augustins et au sac du cellier des Dominicains. En vain: le peuple, excité, n'écoute pas sa voix. Après l'émeute, Liévin et Jean Onghena prennent la fuite et cherchent un refuge à Anvers. Dès le 30 août, le magistrat de Gand écrit au margrave d'Anvers pour lui demander de faire arrêter les deux frères; mais le margrave refuse de les livrer, de crainte de surexciter davantage les esprits et de causer des désordres. A partir de ce moment, on perd les traces de Liévin Onghena.

Après l'entrée de la duchesse de Parme à Anvers, Jean Onghena y fut arrêté le samedi 24 mai 1567. Pour échapper aux poursuites, il s'était déguisé en matelot, mais il fut reconnu par un échevin gantois, Jean Damman. Etant en prison, Jean Onghena n'oublia pas la poésie et il rima notamment un *refereyn*, ou chanson, dont le texte parvint le 21 juin à Vaernewyck. Le consciencieux et pittoresque annaliste des troubles gantois l'analyse en détail: le poète y déplorait la diversité des croyances religieuses, et terminait en rappelant ses malheurs et en demandant à Dieu de veiller à son salut. La chanson était signée d'une devise, où le poète jouait sur la signification de son nom (*ongenade* veut dire en flamand *défaveur*): *Liefde verwint onghena* (l'amour triomphe de la défaveur).

Ce n'est que plus d'une année après que Jean Onghena fut transféré à Gand; il y entra le 31 juillet 1568 et fut conduit à la prison du Châtelet. Le jour suivant, il fut mené devant la chambre criminelle de la Keure, qui le condamna à mort. Par un raffinement barbare, le greffier des échevins ne lui notifia l'arrêt que le soir, après avoir soupé joyeusement avec le condamné et quelques autres personnes. Ragaillardisé par le vin, Onghena s'était mis à chanter, quand le greffier, Prysquier, le tirant



brusquement à l'écart, lui annonça qu'il serait pendu le lendemain. Onghena pâlit, et revenant près des convives : « Assez bu », leur dit-il, « je dois mourir demain. » Vaernewyck, qui nous a conservé cette anecdote, ajoute qu'on blâma fort la cruauté du greffier. Le 2 août 1568, le malheureux poète expia son égarement ; il fut pendu au Marché-aux-Grains, vis-à-vis de sa prison. Il paraît avoir regretté sa conduite et avoir abjuré avant de mourir. Philippe van Campene assure qu'il mourut en bon catholique. Le fait est vraisemblable ; car, après le supplice, son corps fut mis en bière et porté au couvent des Carmes, où il fut inhumé dans le caveau de ses parents.

Il est regrettable qu'aucune œuvre d'Onghena ne nous ait été conservée. Nous connaissons par Vaernewyck les trois pièces suivantes : 1. La chanson sur les couvents de Gand : *Een refereyn van alle de cloosters deser stede, voughende by maniere van huwelicke de monijcken metten nonnen ofte religieusen.* — 2. Une poésie, en forme de songe, dirigée contre les gens d'église : *Een rhetorijckelicke droom, ludende schimpich ofte spottich jegen die geestelicheynt ende dierghelijcke.* Pour l'avoir récitée dans des tavernes, Liévin Vander Venne, « facteur » de la chambre de rhétorique *Marien theere*, à Gand, fut arrêté le 6 mars 1567. — 3. Le *refereyn* composé en prison à Anvers. Mais les productions du chansonnier populaire ont dû être bien plus nombreuses, et leur découverte serait des plus intéressantes pour l'histoire de la littérature néerlandaise du XVII<sup>e</sup> siècle.

Paul Bergmans.

Les chroniqueurs gantois, notamment : B. de Jonghe, *Gendsche geschiedenissen* (Gand, s. d.), t. I. — *Vlaemsche kronyk door Ph. de Kempenaere, overgezet door J.-P. van Male, uitgegeven door Ph. E. [Blommaert]* (Gand, 1839). — J.-Fr. Willems, *Belgisch Museum*, t. X (Gand, 1846), p. 420. — *Verslag van 't Magistraet van Gent* (publ. des Bibliophiles flamands, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 11; Gand [1850]), p. 41, 143, 147-148. — Ph. Blommaert, *De nederduitsche schryvers van Gent* (Gand, 1864), p. 108-109. — *Annales de la Société d'émulation*, t. XXI (Bruges, 1869), p. 399. — *Daagboek van Cornelis en Philip van Campene*, uitg. door Fr. de Potter (Gand, 1870). — M. van Vaernewyck, *Van die beroertelike tijden in die Nederlanden*, uitg. door F. Vander Haeghen (publ.

des Bibliophiles flamand ; Gand, 1872-1881), *passim.* — *Messenger des sciences historiques*, 1890, p. 340-342 (notica de Pr. Claeys). — *Verlagen en mededeelingen der koninklijke vlaamsche Academie*, 1891, p. 94. — Registre des confrères de la Chambre de rhétorique *Marien theere*; manuscrit du XVII<sup>e</sup> siècle, aux archives de l'église Saint-Jacques, à Gand, f<sup>o</sup> 16.

**ONGHERS** (*Jean*) et non OUGERS, comme orthographe Parthey (*Deutscher-Bildersaal*), peintre d'origine flamande, né en 1651, mort en 1730, à Prague, où il s'était fixé en 1691. Nous n'avons pu découvrir s'il y a quelque lien de parenté entre Jean et Oswald Onghers (voir ci-après), lequel travailla à Wurzburg et à Bamberg. La concordance des noms et des circonstances tolère la supposition. D'où venait Onghers en arrivant à Prague? On l'ignore, mais il s'y acclimata au point d'être, en 1714, élu doyen de la corporation des peintres. Ses pages religieuses se rencontrent dans quantité d'églises de la Bohême; elles accusent une préférence marquée pour les fonds d'architecture, extrêmement bien rendus. Coloriste médiocre, Onghers abuse des tons roux. La cathédrale de Saint-Vit, à Prague, eut de lui, en 1719, un tableau d'autel, *La glorification de Saint-Jean-Népomucène*, toile commandée par l'évêque. M. Parthey renseigne de notre peintre deux tableaux appartenant à la galerie Müller von Nordegg, à Prague même, sujets de genre peu développés. Le musée de la Bohême ne possède aucune production de son pinceau. Onghers mourut âgé de septante-neuf ans. Son souvenir s'est totalement perdu dans son pays d'origine.

Henri Hymans.

Dlabacz, *Allgemeines historisches Künstler Lexikon für Böhmen* (1815), t. I, p. 409-410. — Parthey, *Deutscher Bildersaal*.

**ONGHERS** (*Oswald*), peintre, né à Malines en 1628, mort à Wurzburg (Allemagne), le 27 décembre 1706. On relève ses traces en Bavière dès l'année 1653, date sous laquelle Jacques Sandrart grava d'après lui un portrait de l'Electeur de Mayence, Jean-Philippe de Schönborn, également évêque de Wurzburg. Onghers se fixa dans cette

dernière ville en 1660, selon les historiens locaux, obtint le titre de peintre de la cour épiscopale et le droit de bourgeoisie en 1667. Maniant le pinceau avec une facilité extrême, il amassa de grands biens et vécut dans l'opulence. Wurzbourg conserve de lui un nombre considérable de productions, entre lesquelles on cite particulièrement l'*Assomption de la Vierge*, décorant le maître-autel de l'église du chapitre de Haug, toile qui lui fut payée trois mille trois cent vingt-neuf florins, et quatre scènes de la Passion, dans le chœur de la même église. Dans la cathédrale, l'*Assomption* et la *Purification*; le *Christ au Jardin des Olives*; le *Christ dans le Prétoire*; la *Pentecôte*; le *Martyre de Saint-Kilian*. A Bamberg, il peignit le portrait de l'évêque Philippe Valentin, reproduit en gravure par Sandrart, et nombre de toiles pour les églises. Ongnies est également représenté dans la galerie de Schleissheim. Ses œuvres se ressentent de l'influence de Rubens. Entraîné par sa grande facilité, il fut inégal; mais les auteurs sont d'accord pour lui assigner une place très honorable parmi les artistes du temps.

Henri Hymans.

C. Becker, *Deutsches Kunstblatt*, 1851, p. 414. — Niedermeyer, *Kunstgeschichte der Stadt Würzburg* (1860), p. 361. — *Allgemeine deutsche Biographie*, t. XXIV (1887), notice de W. Schmidt.

**ONGNIES** (*Anne-François*, comte de MERODE et d'), écrivain, né à Douai vers 1610, mort après 1665. La date certaine de sa naissance ne nous est pas connue, pas plus que l'année et le lieu où il mourut. Il appartenait à la branche de Merode-Frentzen. Richard de Merode, baron de Frentzen, qui eut une querelle célèbre avec don Rodrigue de Bénavidès était son grand-père (voir la notice Richard de Merode, dans le tome XIV). Son père s'appelait Richard également; sa mère, Hélène de Montmorency.

Il est connu par des mémoires datés de 1665 et intitulés: *Mémoires du comte d'Ongnies*, opuscule d'une centaine de pages, devenu très rare, que le baron de Reiffenberg a réédité en 1840 dans le

n° 9 des publications de la Société des Bibliophiles de Mons. On les confond souvent avec les *Mémoires du comte de Merode*, qui leur sont postérieurs de quelques années (1674-1732), et qui ont été publiés à Bruxelles, en 1840 également, par les soins du comte Henri de Merode (voir la biographie du feld-maréchal Eugène de Merode, dans le tome XIV).

Ces mémoires furent écrits à Ongnies, en Artois, « dans le séjour des champs, » pour se désennuyer d'une profonde « mélancolie », et dédiés au marquis de Castel-Rodrigo, qui fut ministre des Pays-Bas pour le roi d'Espagne, Charles II, de 1664 à 1668. L'auteur, qui les signe « comte de Merode et d'Ongnies », les présente comme une sorte de mémoire justificatif où il expose les contrariétés, comme il dit, qu'il a essayées en voulant servir le roi, sous les yeux de ses ministres, dans les emplois qu'il a occupés.

C'est la relation, assez terne et assez banale, de la vie et des menus faits d'un homme qui ne fut mêlé que de très loin, et dans un rôle fort modeste, aux événements de son temps, n'ayant pas eu « assez de fortune et de bonheur pour y « être employé », ainsi qu'il s'en excuse lui-même. La forme ne brille ni par la correction, ni par l'élégance; le récit est très relâché et coupé à tout instant de réflexions ou de propos en mauvais espagnol ou en mauvais italien. L'œuvre enfin paraît conçue sans plan méthodique et écrite au hasard des souvenirs ou de l'inspiration.

Quant au fond, à l'exception des détails de famille, il ne révèle guère que deux faits généraux, qui méritent de fixer l'attention des historiens: la déplorable ineptie du gouvernement et des gouverneurs de l'époque, et l'état permanent de suspicion, pour ne pas dire d'ostracisme, dans lequel l'administration espagnole tenait les Belges, qu'elle écartait systématiquement des emplois pour les réserver aux étrangers. Le comte d'Ongnies écrit quelque part que son père fut par intérim gouverneur de Cambrai et du Cambrésis, « chose nou-

« velle pour un Flamand, et jamais  
 « accordée à un du pays qu'à lui seul » .  
 De même, on lit dans l'avertissement  
 qui sert de préambule aux Mémoires :  
 « Il nous manque généralement à tous  
 « de ce pays de l'emploi, pour être la  
 « plupart d'icelui destiné, dévolu et  
 « conféré aux étrangers. Aussi ne pou-  
 « vant savoir que par moi-même, ni ré-  
 « pondre que de ce qu'il m'est arrivé,  
 « et à quoi j'ai été employé (qui n'a été  
 « presque rien), il n'est donc point  
 « étrange que ces Mémoires ne grossis-  
 « sent et ne contiennent que mes fortu-  
 « nes particulières » . Et plus loin, dans  
 l'avant-propos, on relève ce tableau de  
 la cour de Bruxelles au XVII<sup>e</sup> siècle, bien  
 digne de faire pitié, même si l'on fait la  
 part de la mauvaïse humeur, bien légitime,  
 qui a inspiré l'écrivain. « J'en  
 « connais qui n'ont su ou voulu garan-  
 « tir leur père, mère, frère, tante et  
 « sœur, d'aucune oppression ou d'acci-  
 « dents qui leur sont arrivés. D'autres,  
 « qui se détruisant volontairement eux-  
 « mêmes, ont profité généreusement de  
 « tous ces désordres. D'autres, qui ne  
 « sachant ce qu'ils font, ce qu'ils sont,  
 « ni de quoi ils se trouvent capables,  
 « s'ingèrent néanmoins en toutes choses  
 « dont ils font particulière profession.  
 « Il en est de ceux qui, à peine gentils-  
 « hommes, ne se contentant point d'être  
 « faits princes, comtes et marquis, y  
 « voudraient encore ajouter des gouver-  
 « nements de province, des clefs dorées  
 « et des Toisons d'or. Bref, c'est la  
 « vraie cour du roi Pétaut que la nôtre,  
 « où chacun veut être le maître » .

Au demeurant, le comte d'Ongnies  
 n'en avait pas moins un tour d'esprit et  
 des façons cavalières qui sentaient son  
 gentilhomme. Témoin ce passage où,  
 ayant l'occasion de citer Molière et d'in-  
 voquer son exemple, il se hâte de faire  
 aussitôt observer qu'il n'y a nulle com-  
 paraison entre un homme comme lui et  
 « ce comédien » .

Laissons-le au surplus se mettre en  
 scène. Il commence par s'étendre lon-  
 guement et à plaisir sur « l'origine,  
 l'antiquité et la noblesse » de sa maison,  
 qu'il fait remonter à une de ces familles

patriciennes venues, au temps de l'em-  
 pereur Trajan, de Rome à Cologne,  
 « comme en fait foi », dit-il, « la chroni-  
 « que de la dite ville » . Lui-même naquit  
 à Douai « le jour et l'année », écrit-il,  
 « qu'il plaira à ma bonne cousine d'Isin-  
 « ghen de vouloir nommer, pour me  
 « charger de quelques années de plus » .  
 Son père, que « deux vies en Espagne »  
 avaient fait nommer chevalier et com-  
 mandeur de Calatrava, le fit, à peine sorti  
 de l'enfance, admettre dans cet ordre.  
 Le jeune comte se trouvait à Courtrai,  
 pour apprendre le flamand, quand son  
 père mourut, tué en 1622 devant Bergen-  
 op-Zoom. Il vint alors à Bruxelles, avec  
 son frère, pour servir de minime ou  
 d'enfant d'honneur à l'infante Isabelle  
 et acheva ses études au collège des Jé-  
 suites. Il reçut l'épée des mains du duc  
 de Neubourg, au nom de l'infante.  
 Après avoir terminé sa philosophie à  
 Pont-à-Mousson, il se mit à voyager  
 sous la conduite d'un gouverneur fran-  
 çais nommé Bienville, qui avait fait éga-  
 lement l'éducation des jeunes ducs de  
 La Rochefoucault. Il traversa Paris,  
 Lyon, Grenoble et le Mont Cenis pour  
 se rendre en Italie, à Turin, Milan,  
 Parme, Florence et Rome, d'où il revint,  
 après une excursion à Naples, par An-  
 cône, Padoue, Venise, Vérone, Trente,  
 le Tyrol, la Suisse, l'Alsace et la Lor-  
 raine, accueilli partout avec distinction,  
 grâce aux lettres de recommandation  
 de l'archiduchesse Isabelle dont il était  
 porteur.

Son oncle et tuteur, le seigneur d'Es-  
 taives, depuis prince de Robecque, vou-  
 lut qu'il achevât ses études à Paris à  
 l'académie de Poitrincour, où il eut une  
 querelle, se battit et « fut fouetté d'im-  
 portance, comme je le méritais », écrit-  
 il. Malgré les marques récentes des  
 étrivières, il fut alors question de  
 la marier; en conséquence, il fut rappelé  
 à Bruxelles. Mais le projet n'ayant pas  
 eu de suite, il obtint, en 1629, d'entrer  
 à l'armée et fit ses premières armes  
 devant Bois-le-Duc. On le « mit de cama-  
 « rade », comme on disait alors, avec le  
 prince de Barbançon, c'est-à-dire dans  
 son régiment.

Il continua de servir sous les gouvernements successifs du marquis d'Aytona, du cardinal-infant, de Francisco de Mello, du marquis de Castel-Rodrigo, de l'archiduc Léopold et de don Juan. Aucun de ces gouverneurs ne lui accorda de fonctions importantes. A l'issue d'une campagne, son oncle, le prince de Robecque, ayant été envoyé en ambassade à Madrid, il le suivit en Espagne. Quand il en revint, il eut à soutenir contre sa cousine d'Isinghien un procès concernant la succession du vicomte d'Esclay, leur cousin germain à tous deux, qui leur avait laissé la terre de Frentzen. Ce procès se plaïda d'abord à Dusseldorf, durant plus d'une année; puis il fut porté en appel devant la cour aulique à Vienne, où le comte fut obligé d'aller le soutenir. Il s'y lia avec l'ambassadeur espagnol Castaneda qui, dit il, « ne laissa de recommander mon procès, que je gagnai ».

A son retour, en 1640, il reçut du cardinal-infant, au siège d'Arras, une compagnie de quarante hommes d'armes. Le comte de Mello, qui gouverna ensuite, le fit capitaine de trois cents hommes pour garder « la rivière » que l'on faisait depuis Douai jusqu'à Pont-à-Vendin. Les Français, conduits par le maréchal de Guébriant, ayant franchi le Rhin à Wesel, il fut dépêché en mission auprès des princes allemands du Rhin, le duc de Neubourg, l'électeur de Cologne et le duc de Bavière, pour les déterminer à se joindre à l'Espagne contre la France. Il échoua complètement, les trois princes ayant déclaré vouloir persister dans leur neutralité.

A Francisco de Mello succéda le marquis de Castel-Rodrigo, père de celui à qui le comte d'Ongnies dédie ses mémoires. Castel-Rodrigo le fit maître de camp d'un « terce » wallon, c'est-à-dire d'un régiment, puis le réforma.

L'archiduc Léopold fut ensuite appelé au gouvernement. Ce fut, au jugement du comte d'Ongnies, le plus nul des gouverneurs des Pays-Bas, incapable de commander ni de se faire obéir, « n'étant bon que pour le cloître ou pour le col-lège ». Quoique protégé par ses oncles,

jésuites très influents, « dont l'archiduc aurait pu être le préfet ou le gouverneur, sans lui faire tort », le comte ne put réussir à se faire nommer gentilhomme de la chambre de Léopold. Les gens en crédit, insinue malicieusement d'Ongnies, faisaient fort les précieux à propos du choix des personnes destinées à donner à boire à son Altesse et à lui trancher sa viande; ils auraient fait moins de façon s'il eût été question de la garde d'une de ces forteresses d'importance, pour lesquelles on sollicitait l'agrément du roi.

Econduit de ce côté, il demanda le gouvernement de Lille ou un régiment avec le grade de sergent de bataille. L'archiduc lui promit cette dernière charge et le renvoya au comte de Fuensaldaña, alors ministre. Mais Fuensaldaña le paya d'excuses frivoles et l'excéda par de continuelles remises. Ce fut le commencement d'une brouille entre les deux hommes. Poussé à bout, le comte d'Ongnies tint un langage qui fut jugé trop hardi et, pour s'en venger, le ministre chargea outre mesure les terres de son adversaire et l'écrasa de logements militaires.

D'Ongnies s'emporta et adressa à l'archiduc une remontrance où il « lui » disait les siennes et celles du dit comte « de Fuensaldaña ». Cela fut pris pour crime d'Etat. Notre personnage fut appelé à Bruxelles, arrêté, conduit à Vilvorde et interné à Anvers; et une sentence, que lui-même qualifie d'irrégulière, le bannit du pays en 1654 comme auteur d'un libelle diffamatoire.

Il fut rappelé par le successeur de l'archiduc, don Juan. Le gouvernement fut dirigé par le ministre Caracena, avec lequel d'Ongnies ne fut ni bien ni mal, malgré l'appui du prince de Condé. Sa compagnie d'hommes d'armes lui fut pourtant rendue.

En 1664, le fils du marquis de Castel-Rodrigo ayant succédé à Caracena, d'Ongnies conçut l'espoir d'obtenir justice. Il écrivit ses mémoires et les adressa au nouveau ministre. En les terminant, il donne à entendre que si l'on s'obstine à le tenir à l'écart, il ira siéger

aux états d'Artois où le roi de France l'avait convoqué.

Il est peu probable que cette menace ait eu l'effet qu'en attendait son auteur. Elle trahit à elle seule l'esprit qui caractérise ses Mémoires et qui, joint à un langage plein d'une franchise maladroite, eût suffi à provoquer la nouvelle disgrâce d'un homme moins mal en cour que ne l'était le comte de Merode d'Ongnies.

Eug. Duchesne.

De Reiffenberg, *Mémoires du comte de Merode d'Oignies*, avec une introduction et des notes.

**ONGNIÉS (Gilbert D')**. Voir OIGNIES (Gilbert D').

**ONGOYS (Jean D')**, imprimeur et écrivain, florissait dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle. Il était fils de Charles d'Ongoys, payeur de la compagnie de Villeroy, et de Jeanne Lambert. Le lieu de sa naissance est incertain : lui-même se qualifiait de *Morinien* ; sur le titre de l'édition de 1589 de son *Promptuaire*, son nom est suivi de la mention : « de Théroüane » ; d'autre part, Ferry de Loere, suivi par Paquot, le dit natif du village de Busnes, près de Béthune. En 1573, il épousa à Paris Marie Gervais, veuve de l'imprimeur Mahiet Leroux, qui avait imprimé, l'année précédente, un pamphlet de d'Ongoys, la *Recepte médicinale*. Jeand'Ongoys fut imprimeur à Paris depuis 1573 jusqu'en 1579. Suivant M<sup>r</sup> Ph. Renouard, il fut successivement établi : en 1573, rue des Carmes, au Mont Saint-Hilaire ; en 1574, rue du Paon, près la porte Saint-Victor ; en 1579, rue du Bon-Puits, près la même porte. A partir de cette date, son atelier paraît avoir cessé de fonctionner ; mais d'Ongoys resta à Paris, car c'est de cette ville qu'il date, le 20 juin 1589, la troisième édition de son *Promptuaire*.

Le *Promptuaire* est un recueil d'éphémérides empruntées à l'histoire universelle ; l'auteur a fait une large part aux événements contemporains ; et il n'est pas inutile, au point de vue du problème de son lieu de naissance, de faire remarquer qu'il consacra une longue

note à la destruction de Théroüanne par Charles-Quint, le 20 juin 1553. A chaque jour est consacrée une page, dont les blancs étaient destinés à « écrire, de « jour en jour, ce qui viendra à nostre « connoissance digne de remarquer, « tant des affaires publiques, que des « nostres particulières ». La première édition fut publiée par Jean d'Ongoys lui-même, en 1575, sous le titre de : *Promptuaire de tout ce qui est advenu plus digne de memoire, depuis la création du monde jusques à présent*. Paris, Jean d'Ongoys, 1575 ; in-16, avec vignettes sur bois au commencement de chaque mois ; celle d'octobre est signée *J. L. B.*, c'est-à-dire Jean Le Bé. Deuxième édition augmentée. Paris, Jean Bourdeaux, 1579 ; in-16. Troisième édition, sous le titre de : *Memoire certain des choses plus notables passées depuis la création du monde ; auquel elles sont remarquées précisément par an, mois et jour*. Paris, Jean Benard, 1589 ; in-16. On cite une édition du même imprimeur de 1590, qui pourrait être celle de 1589, avec un titre renouvelé.

Jean d'Ongoys est encore l'auteur des trois pièces historiques suivantes, de la plus grande rareté : 1. *Recepte médicinale fort souveraine de l'huile espagnole, appelée huile magistrale, et la manière de l'appliquer particulièrement selon les plaies ou maladies, où est déclaré qui était Aparice, inventeur d'icelle, et comme en grande difficulté la catholique Majesté en a eu la connoissance*. Paris, v<sup>e</sup> Mahier Le Roux, 1572 ; in-8<sup>o</sup>. Selon La Monnoye, la *Recepte* est une allégorie satirique sur la Saint-Barthélemi. — 2. *Les responces de bonne ou mauvaïse fortune, contre l'heur ou malheur des amans, et autres solutions*. Lyon, Ben. Rigaud, 1586 ; petit in-12. Réimprimé à Anvers, en 1591, par Joachim Trognésius. — 3. *Advertissement aux favoris des princes, et doctrine des courtisans*. Paris, Didier Millot, 1588 ; in-12. (La Monnoye.)

Paul Bergmans.

Ferry de Loere, *Chronicon belgicum* (Arras, 1616), p. 689. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. XIII (Louvain, 1768), p. 368. — La Croix du Maine et Duverdier, *Bibliothèques françaises*, nouv. éd., par Rigoley

de Juvigny, t. I (Paris, 1772), p. 487 et t. IV (1773), p. 404 — A. Le Roy et A. Dinaux, *Archives historiques et littéraires*, 2<sup>e</sup> série, t. I (1837), p. 34; t. V (1844), p. 100-104; 3<sup>e</sup> série, t. III (1832), p. 123. — Hoefler, *Nouvelle biographie générale*, t. XIV (Paris, 1838), p. 551. — J.-Ch. Brunet, *Manuel du libraire*, 5<sup>e</sup> éd., t. IV (Paris, 1863), col. 187-188. — Ph. Renouard, *Imprimeurs parisiens* (Paris, 1898), p. 100.

**ONRAET** (*Jean-Baptiste*), écrivain ecclésiastique, né à Courtrai le 23 septembre 1679. Le 29 septembre 1698, il entra au noviciat des jésuites. Il souffrit pendant plusieurs années de maladies douloureuses, surtout d'hémorrhagies, dont il attribua la guérison miraculeuse à l'intercession de saint François-Xavier. En mémoire de ce fait extraordinaire, le portrait de Onraet fut suspendu dans l'église des jésuites à Malines. Ayant achevé ses études, le nouveau père fut envoyé à Courtrai pour y enseigner les humanités. En 1726, il fut nommé chef de la mission de Hollande; trois ans plus tard, il devint directeur spirituel de la noble dame d'Ankereen, à Amsterdam. C'est chez elle que le père Onraet mourut le 19 avril 1743; son corps fut transféré à Anvers, et inhumé dans la maison professe de cette ville.

On a de lui : *De werking der genuchten van Jesus met de kinderen der menschen* (1711). Suivant M<sup>r</sup> Fr. de Potter, Onraet serait l'auteur de l'écrit anonyme intitulé : *Leven van de seer Edele en deugd-ryke jufferrouw jufferrouw Francisca Taffin, vrouw van Hocquet, enz. Wonderbaer soo in den maegdelyken, houwelyken als weduwelyken staet. Naemaels instelster en eerste eerweirdige moeder der religieusen penitenten gezeid Capucineressen*. Gand, P. de Goesin, 1717 et 1721. Cet ouvrage, le seul que nous ayons vu, est d'un style lourd et enchevêtré. Mais nous devons ajouter que M<sup>r</sup> Ferdinand Vander Haeghen (*Bibliographie gantoise*, t. III, p. 157) en attribue la paternité à Jean-Baptiste Ooms (voir plus loin).

Willem de Vreese.

Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, i. v. Onraet. — De Potter, *Geschiedenis der stad Kortrijk*, t. IV, p. 316. — Fredericks et Vanden Branden, *Biographisch woordenboek*, p. 572. — *Mirakel geschied tot Mechelen den 27 maj 1702 door het aenroepen van den H. Franciscus-Xaverius* (Anvers, 1702; in-42). — *Vera*

*Historia de horrendo sanguinis fluxu ex oculis naribus auribus et ore, reverendi patris Joannis Baptistæ Onraet, Societatis Jesu, et de miraculosa ejusdem sanatione per intercessionem S. Francisci Xaverii ... cum annotationibus, brevique discursu de essentia miraculi & de cultu SS. auctore Philippo Verheyen...* (Louvain, M. Zantrium, 1708; édité aussi en flamand, en français et en italien).

**ONREDENE** (*Daniel*), né à Gand vers le milieu du x<sup>ve</sup> siècle, était probablement le fils de Race (voir l'article suivant). Il fut nommé échevin de la keure en 1478-79 et en 1481-82; c'est en cette qualité qu'il fit partie de l'ambassade envoyée par les trois Membres de Flandre à Louis XI, le 18 juin 1482, pour conclure la paix avec la France, malgré l'opposition de Maximilien, à qui les états venaient de refuser la mambournie du pays et la tutelle de son fils. Les députés rentrés en juillet exposèrent aux états à Ypres, puis à Alost, le résultat de leur mission, et, gagnés par le roi de France, ils proposèrent le mariage de Marguerite, fille de Marie de Bourgogne et de Maximilien avec le dauphin, le futur Charles VIII. Le jeune Philippe avait été inauguré à Gand comme comte de Flandre en janvier 1483; ses conseillers firent désigner Onredene comme un des électeurs scabinaux du prince, en août 1483, par les commissaires proposés au renouvellement de la loi; c'est assez dire qu'il était du parti hostile aux prétentions de l'archiduc. On sait comment après la mort de Louis XI, le soutien des Gantois qui dirigeaient tout ce mouvement en Flandre, Maximilien voulut révoquer tous les pouvoirs précédemment accordés relativement au gouvernement du comté. Il provoqua une violente protestation des conseillers de son fils, dans un manifeste où ceux-ci lui déniaient tout droit de mambournie et le chargeaient des plus graves accusations. Dans sa réponse, datée de Boisle-Duc, le 23 octobre, Maximilien leur contesta le droit de parler au nom du pays, et affirme « que ce procède de aulcuns de petite autorité, gens legiers » et arrogans, nos malveillans en bien « petit nombre, qui plus désirent leur profit particulier » que le bien de son fils et du pays; et parmi ceux-ci nous

voions Daniel Onredene avec ses collaborateurs le chevalier Adrien Vilain, sire de Rasseghem, capitaine de Gand et les deux pensionnaires de Gand, Guillaume Rijm et Jean van Coppenholle, les adversaires décidés de l'archiduc. Dès le 8 novembre 1483, les conseillers répondent que ces Gantois accusés par Maximilien ne sont pour rien dans les mesures prises, et que, d'ailleurs, ils sont « de aussi grande auctorité et estoient « devant leurs services », et point rapaces comme les Allemands et les Bourguignons qu'il a amenés dans le pays. Rien ne put amener une entente, pas même l'intervention de Charles VIII ; en mai 1484, celui-ci envoya Antoine, le grand bâtard de Bourgogne, au parti des États, et déjà, grâce à l'intervention du chapitre de la Toison d'or, réuni en juin à Termonde, l'on regardait comme conclu l'accord entre Maximilien et les Flamands, quand « par les travers de ceux « de Gand, mesmement de Guillaume « Rijm et Daniel Onredene, le tout fut « rompu ».

En août, Onredene fut nommé premier échevin de la ville ; c'est alors qu'il fit construire à Calloo un « blochuis », pour empêcher les Hollandais et Zélandais de fréquenter la foire d'Anvers afin de les forcer à s'allier aux Flamands. Le comte de Romont, Jacques de Savoie, capitaine général de la Flandre, tente une expédition inutile jusqu'à Assche en Brabant ; Maximilien déclare la guerre aux Gantois, entre avec une grande armée en Flandre, prend Termonde, Audenarde, Grammont et Ninove. En vertu de l'alliance conclue le 25 février 1485 par les trois Membres avec Charles VIII, le roi de France envoya Philippe de Crèvecœur, seigneur d'Esquerdes et de Cordes, capitaine général l'Artois au secours de ses alliés avec une grande armée ; celui-ci perd quinze ours à Deynze, et ce ne fut qu'au moment où Gand menacée par Maximilien y jeta avec ses troupes le 24 mai. Mais ses Français, au lieu de combattre les troupes de l'Archiduc, maltraitent les bourgeois qu'ils devaient défendre. Une

émeute éclate à Gand au commencement de juin ; les échevins sont forcés, pour apaiser le peuple, de libérer quelques-uns de ceux qui avaient protesté contre la taxe prélevée pour payer la solde des Français. Comme les capitaines de ceux-ci demandaient qu'on leur permit d'occuper Alost, les échevins députent Rijm et Coppenholle dans cette ville pour induire les habitants à recevoir une garnison française. Profitant de l'absence de l'armée de Crèvecœur qui s'était retiré d'Everghem à Deynze, Roeland de Wedergrate, dont Onredene et ses collègues avaient fait décapiter le père, envahit avec ses adhérents l'hôtel où le jeune duc Philippe est tenu sous la tutelle d'Adolphe de Ravenstein, lui arrache le consentement de renouveler la loi et fait arrêter le grand doyen Eustache Schiettecatte, le premier échevin Daniel Onredene et plusieurs membres de l'échevinat (7 juin) ; les métiers, de leur côté, sous la conduite de l'ancien doyen des bateliers, Mathieu Pehaert, organisent une *vapeninghe* au marché du Vendredi, arrêtent les principaux adversaires du prince et renouvellent le lendemain le magistrat. Accusé avec Rijm d'avoir rompu les négociations de paix de Termonde et d'avoir voulu vendre les bijoux du duc Philippe pour soulager la dette publique, Onredene fut de plus convaincu d'avoir envoyé à l'insu des Membres de la ville de l'artillerie au « blochuis » devant Anvers ; tous deux furent décapités le 14 juin 1485 devant le peuple en armes au marché du Vendredi. La vue de leur sang provoqua une émeute en faveur des autres prisonniers que les nouveaux échevins durent relâcher ; si Onredene et Rijm eussent pu vivre encore un jour, ils auraient été sauvés comme les autres ; leur mort marqua la chute du parti bourguignon et permit la conclusion de la paix avec Maximilien.

V. Fris.

*Chronique d'Adrien de But* (publiée par Kervyn dans les *Chroniques relatives aux ducs de Bourgogne*, p. 630-632. — *Histoire des Pays-Bas de 1477 à 1492* (publiée par De Smet, *Corpus chronicorum Flandriae*, t. III, p. 699-707. — *Antiquités de Flandre*, de Philippe Wielant (dans le même *Corpus*, t. IV), p. 329. — *Chroniques de*

Jean Molinet (éd. Buchon, 1828), t. II, p. 440-443. — *Mémoires d'Olivier de la Marche* (éd. Beaune et d'Arbaumont pour *Soc. hist. de France*), t. I, p. 170; t. III, p. 260-275. — *Dagboek der gentsche Collatie*, p. 493-494. — Despars, *Chronijcke van Vlaenderen*, t. IV, p. 242-259. — Pontus Heuterus, *Rerum Belgicarum* (Anvers, 1598), p. 412-420. — *Memorieboek der stad Ghent*, t. I, p. 307 à 340. — Van Duyse, *Inventaire des chartes de Gand*, p. 255-256, nos 735-736. — Gilliodts, *Inventaire des archives de Bruges*, t. VI, p. 241-242, nos 1201-1202. — *Comptes communaux de Gand pour 1484-1485*, fo 386 ro à 432 ro. — Kervyn, *Histoire de Flandre*, t. V, p. 532 et sq. — J.-J. de Smet, *Mémoire historique sur la guerre de Maximilien contre la Flandre* (dans *Nouv. Mém. Acad. roy. Belg.*, t. XXXV, 1865), p. 15.

**ONREDENE** (*Race*), d'une famille gantoise qui, au siècle précédent, avait fourni un échevin et un électeur comtal à la commune, vécut à Gand dans la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle. C'est au milieu des troubles qui désolèrent la Flandre à la suite de la levée désastreuse du siège de Calais et l'attentat de Bruges (22 mai 1437) contre Philippe le Bon, que son nom nous apparaît pour la première fois. La crise commerciale et industrielle qui suivit ces événements provoqua la prise d'armes du métier des forgerons, puis celle de toute la ville de Gand, le 19 octobre 1437, afin d'organiser en Flandre une expédition militaire pour rétablir la paix, et faire conclure par toutes les villes et villages une alliance avec les Gantois. Les forgerons décidèrent les autres métiers à quitter la ville pour Mariakerke sur la route de Bruges. Dans le camp qui y fut établi on élit un capitaine, Race Onredene, membre du patriciat et âgé d'environ trente-six ans. On lui adjoignit, sur sa demande, douze conseillers, quatre de chacun des membres de la ville, mais il n'accepta qu'à la condition que sa nomination serait approuvée par le duc. Il partit donc pour Lille, d'où il adressa à Philippe le Bon, se trouvant alors à Hesdin, une lettre qui lui exposait les événements; le prince lui envoya sa commission de capitaine de Gand avec des instructions secrètes, et Onredene jura le serment de fidélité au duc entre les mains des membres du conseil à Lille. La conduite postérieure du capitaine nous permet de soupçonner que Philippe lui avait enjoint de tourner

contre Bruges la levée d'armes des Gantois. Pendant son absence du camp de Mariakerke, la disposition des esprits y avait notablement changé; d'abord, tous les bourgeois forains, qu'on avait forcé de se joindre à l'expédition, étaient rentrés dans leurs foyers au bout de trois jours, et il fallut les menacer de la perte de leur droit de bourgeoisie pour les faire rentrer sous les armes (27 octobre); de plus, entre les grands et petits métiers avait surgi une querelle qui aurait dégénéré en une lutte sanglante, si Onredene avait tardé un jour de plus. Revenu au camp le 4 novembre, le capitaine renouvela avec ses conseillers son serment entre les mains du bailli et du magistrat en présence de toute l'armée; deux ou trois jours après, il fut forcé par le cri populaire de retourner à Gand accompagné de la Loi, et d'y arrêter plusieurs anciens échevins accusés de concussion, ainsi que l'avocat Gilles De Clerc, partisan du prince. Onredene dut même organiser une enquête sur la gestion des magistrats antérieurs; la fermentation de la foule devint si grande que l'armée voulut retourner à Gand pour y massacrer les prisonniers au château des Comtes; seules les exhortations du capitaine, qui leur promit une instruction générale contre les prévaricateurs après la guerre, empêchèrent les Gantois de mettre leur projet à exécution. Craignant alors que la prise d'armes ne dégénérât en une véritable révolte contre l'autorité ducale, le capitaine voulut licencier les trois quarts de ses troupes, mais les Gantois décidèrent de rester fraternellement unis.

Les Brugeois rebelles, voyant les Gantois depuis dix-sept jours campés en dehors des murs de leur ville, crurent que la commune s'était également révoltée contre le duc et envoyèrent une députation au capitaine et aux échevins pour leur proposer l'alliance. Ce n'était guère là l'intention d'Onredene et du magistrat gantois; au contraire, ils voulaient aller s'établir entre Bruges et l'Écluse, pour obliger Bruges à reconnaître le Franc comme quatrième membre de Flandre, à accepter la médiation



des trois autres membres pour leur révolte contre le prince et aller briser les entraves apportées à la navigation du Zwiijn; en cas de refus de la ville rebelle, ils la remettraient en la sujétion du duc. A peine les envoyés de Bruges étaient-ils arrivés à Mariakerke, que Onredene, d'accord avec les échevins et les chef-doyens, leva le camp et partit pour Eecloo (7 novembre), où les députés brugeois, deux jours après, exposèrent leurs plaintes contre Philippe et sollicitèrent l'appui des Gantois. Ceux-ci, par contre, exigèrent d'eux la consécration de la sentence ducale concernant le Franc (11 février 1437); c'était l'inverse du but de la délégation. Ils gardèrent seize des députés en otage et renvoyèrent les autres avec seize députés gantois pour obtenir de la commune de Bruges une adhésion complète à la volonté du duc. Le premier mouvement de la foule assemblée devant la halle fut d'accorder son consentement (9 novembre; mais excités par un bannigantois, les membres de quelques métiers s'ameutèrent, de sorte que la ville refusa de sceller le projet d'acte de soumission que les envoyés gantois avaient présenté. A cette nouvelle, Onredene se dirige sur Aardenburg (13 novembre), conclut une alliance avec Ypres, entre en pourparlers avec l'Écluse, ennemie de Bruges, fait renouveler le 23 novembre la prohibition de ravitailler les Brugeois édictée par le duc, et ordonne de faire sonner le tocsin en cas de sortie de leur part. Durant les quinze jours qu'il resta à Aardenburg, il fit démolir la résidence d'été du fameux Bladelin, le futur fondateur de Middelbourg, et piller les biens des bourgeois forains de Bruges. Entretiens une réunion avait eu lieu au camp pour examiner comment on pourrait amener l'Écluse et Bruges à conclure la paix. Des députés furent envoyés à Gand et dans la châtellenie, pour savoir s'il fallait marcher contre Bruges; en ce cas, on devait doubler le nombre des troupes à Aardenburg. L'hostilité de la population contre l'expédition, la répugnance du magistrat à payer plus longtemps les soldes qui

montaient de plus en plus par suite de l'hiver précoce et rigoureux, fit que la réponse unanime des échevins fut de licencier l'armée. Le 27 novembre, le capitaine retourna à Eecloo, où le mécontentement des gens de la châtellenie éclata en une bataille rangée contre les Gantois; le dévouement du premier échevin de Gand put heureusement arrêter l'effusion de sang, mais il ne put empêcher les gens de la châtellenie de quitter Eecloo le lendemain avec armes et bagages. Le 29 novembre, Onredene ramena donc l'armée dans les murs de Gand, après cette vaine démonstration militaire de quarante et un jours qui n'avait pas coûté moins de cinq cents livres de gros à la ville. Gilles De Clerc et les six anciens échevins, arrêtés au départ de l'expédition, furent délivrés, et Race Onredene fut démis de son commandement par des lettres du prince adressées à Gand, à sa châtellenie et à Ypres. Une réaction se produisit bientôt dans la cité gantoise contre les derniers événements, et, vers la fin de décembre, Race Onredene fut banni de la ville avec douze de ses partisans. Put-il profiter des lettres de pardon accordées le 16 juillet 1440 par Philippe le Bon aux Gantois? L'histoire reste muette sur son compte et son nom n'apparaît plus dès lors dans aucun acte public.

#### V. Fris.

Olivier van Dixmude, *Merkwaardige gebeurtenissen*, p. 157 et s. — Monstrelet, *Chroniques* (éd. L. Douet d'Arcq), t. V, p. 321 et s. — *Memoireboek der stad Ghent*, t. I, p. 205. — *Laetste deel der Kronijk van Jan van Dixmude* (éd. De Smet, *Corpus chronicorum Flandriae*, t. III), p. 84 et s. — *Comptes communaux de Gand pour 1437-1438*, fo 151-156. — Le récit de Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. IV, p. 315-318, fourmille d'erreurs.

\* **ONSENOORT** (*Antoine-Gérard van*), médecin, né à Utrecht, le 27 octobre 1782, et mort dans la même ville, le 23 décembre 1841. Son père, qui exerçait la chirurgie, mourut alors qu'il était à peine âgé de neuf ans, et il fut élevé avec un frère et une sœur à l'hospice des orphelins protestants, où il apprit le métier de menuisier tout en s'adonnant assidûment à la lecture et à

l'étude de la langue française. Plus tard, il sollicita l'autorisation d'apprendre la chirurgie et il fut placé en apprentissage chez un homme de grand mérite, le docteur J.-A. Vande Water. Au bout d'un an, à dix-sept ans, il subit déjà avec distinction un premier examen sur l'anatomie. Deux ans après il obtint la permission de se rendre à Amsterdam pour y suivre les cours de l'École de chirurgie, et à vingt-deux ans il fut admis dans l'armée en qualité de sous-aide chirurgien et désigné pour l'hôpital de La Haye. Au mois de mai de l'année suivante, il fut nommé chirurgien aide-major et presque immédiatement après chirurgien de première classe. Le 17 janvier 1806, le roi Louis-Bonaparte lui avait conféré le titre de chirurgien principal, et lui avait donné l'ordre de se rendre auprès de Van Grasveld et Daendels, nommés gouverneurs des possessions hollandaises aux Indes orientales. Il s'embarqua donc avec ce dernier pour rejoindre son poste à Java ; mais le vaisseau fut pris par les Anglais, après avoir essuyé une tempête sur les côtes de Norvège. Une nouvelle tentative sur la frégate *Gelderland*, qui partit pour la côte de Guinée le 5 mars 1808, ne fut pas plus heureuse. Le 19 mai, le *Gelderland* était capturé par la *Virginia* et Van Onsenoort retombait aux mains des Anglais. Heureusement il n'était inscrit que comme simple passager. Ce fut grâce à cette circonstance qu'il fut interné à Moreton Hampstead (Devonshire) au lieu d'être envoyé à bord d'un ponton. Il s'était d'ailleurs mis à la disposition du vainqueur pour aider les chirurgiens anglais dans les soins à donner aux blessés ; aussi fut-il renvoyé en Hollande dès le commencement de l'année suivante. En février 1809, il reprit service dans l'armée et il assista au combat de l'île de Walcheren.

La Hollande ayant été incorporée à l'empire français, Van Onsenoort fut nommé chirurgien major à l'armée d'Espagne. Il passa en Portugal en janvier 1811 et assista à de nombreux combats ; à Salamanque ce fut lui qui pensa le maréchal Marmont, dangereusement

blessé. En 1814, il rentra en France et il fut attaché à l'armée du Sud ; il servit ensuite au premier régiment de ligne, depuis l'abdication de Napoléon jusqu'au 31 août. Il donna alors sa démission pour rentrer dans son pays qui cessait de faire partie de la France. En attendant une nouvelle nomination, il se rendit à Paris pour suivre les leçons des grands chirurgiens.

En 1815, après Waterloo, il se vit confier la direction d'un hôpital à Louvain, où, secondé par le baron Larrey fait prisonnier, il soigna de douze à quinze mille soldats prussiens, du 18 juin au 6 août. Ce fut à cette occasion que de Graefe, qui était médecin en chef de l'armée prussienne, lui fit obtenir la croix de chevalier de l'Aigle rouge. En 1817, le roi Guillaume avait décidé la création à Leide et à Louvain de deux hôpitaux d'instruction pour les médecins militaires. En 1818, Van Onsenoort, nommé directeur de l'hôpital de Louvain, fut chargé de donner les cours de chirurgie théorique et pratique et d'ophtalmologie : ce dernier cours fut donné en commun aux élèves militaires et aux étudiants en médecine de l'université. Afin de régulariser sa position vis-à-vis de l'université, il prit la même année le grade de docteur en médecine et en chirurgie. En 1822, les deux hôpitaux d'instruction ayant été réunis en un seul à Utrecht, le roi Guillaume appela Van Onsenoort aux fonctions de premier officier de santé directeur de cette école. A la suite de basses accusations, il tomba en disgrâce et fut envoyé à Nimègue en qualité de premier officier de santé de la garnison, sous prétexte de lui donner les loisirs nécessaires pour continuer la publication d'un traité de médecine opératoire qu'il avait entreprise. Se voyant refuser tout délai pour se rendre à son nouveau poste, il donna sa démission. Ses élèves organisèrent à l'occasion de son départ une manifestation de sympathie et de regrets, et lui offrirent une trousse d'honneur en argent. A dater de ce moment, Van Onsenoort se livra principalement à la pratique civile, employant ses loisirs à rédiger de nom-

breux travaux dont nous donnons la liste ci-après. En 1841 seulement, il parvint à faire liquider la pension de retraite à laquelle il avait droit pour ses bons et loyaux services. Mais il n'en jouit pas longtemps : une affection rhumatismale, contractée à l'époque des guerres d'Espagne, qui le faisait beaucoup souffrir depuis quelques années, s'aggrava brusquement et l'emporta le 23 décembre de la même année.

Voici la liste des ouvrages qu'il a laissés : 1. *Verhandeling over de graauwe staar, met betrekking tot de verschillende kunstbewerkingen, welke tegenwoordig tot derzelver genezing in gebruik zijn, alsmede iets voor den kunstigen oogappel en de belangrijkste, sedert Cheselden tot op heden aangevende en nog bestaande methoden, door welke dezelve kan gevormd worden.* Amsterdam, Sulpke, 1818; grand in-8°. C'est la traduction hollandaise de sa thèse de doctorat *De Cataracta*, qui ne fut pas imprimée. — 2. *Operatieve heilkunde, stelselmatig voorgedragen, in drie deelen.* Amsterdam, Sulpke, 1822-1824; in-8°. Les deux premières parties ont seules été publiées. — 3. *Geneeskundige heilkunde, stelselmatig behandeld, ten leiddraad bij zijne lessen, en in verband gebracht met zijne operative heilkunde.* Amsterdam, Sulpke, 1825. — 4. Ces deux traités ont été refondus en un seul sous le titre de : *De operative heilkunde, stelselmatig voorgedragen. 2de verbeterde en zeer vermeerde druk.* Amsterdam, Sulpke, 1835-1837; 3 t. en 4 vol., avec planches. — 5. *Beschrijving van den heilkundigen veldtoestel (apparatus chirurgico-castrensis) door Dr van Onsenoort, uitgevonden en verzameld, en onder zijn opzigt vervaardigt door F. Bonneels.* Gorinchem, J. Noorduijn, 1828; in-8°, avec planches. C'est la description de la trousse-giberne qui a été, depuis, adoptée par les médecins militaires de tous les pays. Bonneels, le constructeur bruxellois, faisait paraître en même temps en français : *Description de l'appareil chirurgical de campagne composé par G. A. van Onsenoort et confectionné sous sa surveillance par F. Bonneels.* Bruxelles, in-8°, avec figure. — 6. Il avait fait

connaître en 1822 une méthode de déplacement de la pupille (*Annales de la médecine physiologique de Broussais*, 1822, tome II, page 97, et *Practisch tijdschrift voor den geheelen omvang van geneeskunde*, 1823), qu'il décrit de nouveau en 1829 sous le titre : *Bijdragen tot de geschiedenis der vorming van eenen kunstigen oogappel in het algemeen en tot die voor Nederland in het bijzonder, inzonderheid om deze kunstbewerking volgens geheel nieuwe methoden en daertoe uitgedachte, zeer eenvoudige instrumenten te verrigten.* Gestaafd door practische gevallen. Utrecht, N. Vander Monde, 1829; grand in-8°, avec planches. — 7. *De militaire chirurgie geschiedkundig beschouwd en met betrekking tot derzelver uitoefening, zoo bij de land- en zeemagt als in de koloniale dienst onderling vergeleken, benevens de pligten die een officier van gezondheid, zoo in vrede als in oorlogstijd, doch inzonderheid op het slagveld te vervullen heeft; geschetst in eene redevoering bij gelegenheid van den aanvang der lessen in den jare 1822 in het groot rijks hospitaal te Utrecht.* Utrecht, N. Vander Monde, 1829; grand in-8°, avec portrait de l'auteur. — 8. *De kunst om de oogen wel te verplegen en voor ziekten te bewaaren; een handboek ten dienste van alle standen, geslachten en ouderdom, volgens eene rijpe ondervinding te zamengesteld, met afbeeldingen.* Utrecht, N. Vander Monde, 1829; grand in-8°. C'était le premier traité d'hygiène de la vue publié en hollandais. — 9. *Geschiedenis der oogheilkunde als inleiding tot het onderwijs derzelve betracht. Eene redevoering gehouden bij den aanvang der lessen te Leuven in 1818, benevens een overzicht der litteratuur betreffende dit onderwerp, sedert dien tijd tot op heden.* Utrecht, N. Vander Monde, 1838, grand in-8°. Ce discours a été traduit en allemand sous le titre de : *Geschichte der Augenheilkunde als Einleitung in das Studium derselben, von A.-G. von Onsenoort; mit einem Vorworte von Ritter Dr Wützer, königl. preuss. Geh. Medicinalrathe u. Prof. in Bonn*, et a servi d'introduction au grand traité d'ophtalmologie publié par Van Onsenoort sous

le titre de : *Genees- en heelkundig handboek over de oorzaken en gebreken, in derzelve geheelen omvang*. Amsterdam, C. G. Sulpe, 1839-1840; in-8°, 2 vol. avec planches.

Van Onsenoort avait aussi fondé en 1838 la revue : *Nederlandsch Lancet, tijdschrift aan de practische chirurgie en oogheekunde gewijd*. Il était membre correspondant des Sociétés des sciences médicales et naturelles de Bruxelles et de Malines, des Sociétés de médecine d'Anvers, Bruges, Gand, Louvain, du Cercle médico-chirurgical de Bruxelles, de la Société scientifique et littéraire du Hainaut et du Cercle médical de Montpellier.

D<sup>r</sup> Victor Jacques.

*Nederlandsch Lancet*, 1838. — Vander Aa. — Fl. Cunier, *Notice sur A.-G. van Onsenoort*, dans les *Annales d'oculistique*, juillet 1842.

**ONULPHE** ou ONULFE, hagiographe, fut moine à l'abbaye de Stavelot sous l'abbé saint Poppon, qui mourut en 1048, et sous ses successeurs Pierre et Thiéri. A la prière d'Everhelme ou Everhelin (voir t. VI, col. 766), il entreprit d'écrire la vie de saint Poppon, mais ne termina pas cet ouvrage qui fut complété par Everhelme. Celui-ci fut abbé d'Haumont, après la mort de saint Poppon, son oncle, puis (en 1059) de Saint-Pierre au Mont-Blandin, à Gand. La vie qu'il composa a été publiée par les bollandistes; elle est précédée de la préface écrite par Onulphe. Suivant Wattenbach, la *Vie de saint Poppon* serait entièrement l'œuvre d'Everhelme, qui se serait, dans le prologue, servi du nom d'Onulphe comme d'un pseudonyme.

Léopold Devillers.

*Acta sanctorum*, t. III (1863), p. 251. — *Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 598. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. I, p. 607. — *Monumenta Germaniæ historica, scriptores*, t. XI, p. 294.

**OOGHE** (*Jean*), architecte brabançon du xvi<sup>e</sup> siècle, dont on ignore la date de la naissance, et décédé en 1527. Son existence est révélée par la convention conclue, le 28 avril 1517, entre les maîtres de l'église collégiale d'Ander-

lecht, près de Bruxelles, d'une part, et Mathieu Keldermans, architecte de la ville de Louvain, Jean Looman et Ooge, d'autre part, au sujet de l'achèvement de la tour de ce temple. Malgré cette convention, dont le texte est reproduit au complet dans l'*Histoire des environs de Bruxelles* par Wauters, cette tour n'a été achevée que de nos jours par M<sup>r</sup> Van Ysendyck, d'après son propre plan.

C'est tout ce que nous avons pu recueillir concernant Ooge.

Ch. Piot.

Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. I.

**OOGHE** (*Jean*), écrivain ecclésiastique, mort à Aspelare (Flandre orientale), le 13 juin 1647. Bachelier en théologie, Jean Ooghe fut, depuis 1617 jusqu'à sa mort, curé d'Aspelare. L'église de ce village est dédiée à saint Amand, et l'apôtre des Flandres y fut toujours l'objet d'un culte spécial; les fidèles l'invoquent surtout contre les fièvres. C'est ce qui amena Ooghe à rédiger en flamand une vie de saint Amand, tirée des écrits de Milon de Saint-Amand, de Philippe de l'Aumône, de Jean Molanus, etc., et publiée en 1642 : *Het leven ende mirakelen van den heylighen Amandus, apostel van Vlaenderen, bisschop van Maestricht*. Gand, G. Graet, 1642; petit in-8°. Cet opuscule, devenu fort rare, fut plusieurs fois réimprimé, notamment à Bruxelles, en 1718, et de nos jours à Sottegem, en 1861.

Paul Bergmans.

F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. II (Gand, 1860), p. 436, n° 4169. — A.-J. Vander Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, t. XIV (Haarlem, 1867), p. 425. — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise*, 2<sup>e</sup> éd. (Bruges, [1883]), col. 432. — Fr. de Potter et J. Broeckart, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, 5<sup>e</sup> série, t. I (Gand, 1894), *Aspelare*, p. 21-23.

**OOMS** (*Corneille*), licencié ès lois, né à Gand en 1599, mort dans cette ville le 20 septembre 1654. Il était fils de Roger Ooms et de Marie Brielman. Corneille Ooms fut le bras droit de l'évêque de Gand, Antoine Triest, et fut mêlé à

deux causes célèbres en sa qualité d'official. En 1626, il obtint une prébende de Saint-Bavon, devint official quelques années plus tard, puis chanoine gradué de Saint-Bavon en 1636, archiprêtre en 1639, archidiacre en 1641, enfin doyen de la cathédrale de Saint-Bavon et installé comme tel le 31 décembre 1641.

La première des grandes causes dans laquelle il eut à intervenir, fut l'affaire des Brigittines de Termonde. De longue date, des pères Brigittins s'étaient établis à côté du couvent des Brigittines à Termonde, et leur servaient de directeurs spirituels. Vers 1634, cet état de choses donna lieu à des abus flagrants auxquels l'évêque Antoine Triest voulut remédier. Ce fut le point de départ de toute une procédure, qui se termina à Rome, à la suite d'un appel des Brigittines. Ce fut sans doute pour éclairer les juges romains que Corneille Ooms, l'official, écrivit ses *Vindiciæ pro perillustri et Rev. Domino Antonio Triest episcopo Gandavensi adversus calumnias aliquot externorum Patrum et monialium monasterii Teneramundani ordinis S. Brigittæ* (Gand, 1640). Il y retraça de main de maître, et dans un latin très remarquable, tous les démêlés qu'il avait eus avec le couvent de Sainte-Brigitte. De Meulemeester, curé de Saint-Pierre à Renaix, qui s'était fait le défenseur des Brigittines, se chargea de lui répondre. En 1641 parut à Anvers (probablement chez Verdussen), son *Præcludia apologiæ Teneramundanorum Brigittanorum... auctore Egidio Molarcha, Theologo et Ecclesiæ parochialis S. Petri municipii Rothnæncensis rectore* (in-4°). Le tribunal de la Rote, à Rome, rendit son jugement le 29 avril 1641: les Brigittines obtenaient gain de cause, en ce sens qu'il fut reconnu qu'elles étaient exemptes de la juridiction de l'évêque de Gand et qu'en conséquence tous les actes de l'évêque et sa procédure à leur égard furent déclarés nuls et non-avenus.

La seconde cause célèbre dans laquelle intervint Ooms se rapporte à l'enseignement du catéchisme. Au mois d'octobre 1643, trois curés de Gand se

rendirent au collège des jésuites de leur ville, protestèrent contre l'enseignement du catéchisme donné par les jésuites dans les écoles de Gand, et soutinrent que c'était à eux que revenait cet enseignement. Les jésuites adressèrent aussitôt aux échevins de la ville une requête dans laquelle ils soutinrent que c'était au pouvoir laïc à choisir ceux auxquels il lui semblait bon de confier l'enseignement même religieux. Une ordonnance fut rendue par les échevins le 29 octobre 1643, prescrivant aux maîtres d'école de la ville de conduire leurs écoliers chez les jésuites, pour apprendre le catéchisme. Mais l'évêque Triest n'entendit point de cette oreille: il fit fermer les portes de la chapelle Sainte-Pharaïlde où l'enseignement des jésuites se donnait. Aussitôt les échevins adressèrent une requête au conseil privé de Sa Majesté pour faire respecter les droits de l'autorité civile. Une sentence interlocutoire fut rendue le 18 mars 1644, ordonnant aux parties de produire leurs preuves et donnant provisoirement gain de cause à l'évêque. Ooms se chargea d'écrire un mémoire sur la question afin d'éclairer le conseil privé. La première rédaction, de la main même de l'official, existe encore aux archives de la ville de Gand. L'évêque Triest en fit la revision et l'on peut constater qu'il corsa encore les attaques assez violentes de Ooms contre les jésuites. La seconde rédaction, revue et corrigée, parut à Gand en 1644 sous le titre d'*Advertissement ou remarques pour la juste défense du reverendissime Evêque et des pasteurs de la ville de Gand* (131 pages). Les jésuites répondirent par deux mémoires intitulés, l'un: *Anacaphaleosis sive breviarium eorum quæ aguntur in causa magistratus et scholastici Gandavensis adversus Rev. Episcopum pro scholis catechismis et scholastica*; l'autre: *Ad regem in suo sanctiore concilio responsum pro admodum R. D. scholastico, magistratu et societate Jesus Gandavi, adversus justificationes reverendissimi Episcopi et parochorum*. Copie des deux mémoires se trouve aux archives de la ville de Gand. La thèse des jésuites était que le pouvoir civil était

compétent pour choisir les religieux qui devaient enseigner le catéchisme dans les écoles et que l'évêque ne pouvait dans cette question imposer sa volonté. Nous ignorons qu'elle fut la sentence finale du conseil privé; mais il semble bien qu'elle fut favorable à l'évêque et à l'official Ooms, parce que les comptes de la ville ne mentionnent plus d'allocation aux jésuites pour l'enseignement. Toutefois, après la mort de l'évêque Triest, les jésuites reprirent l'enseignement du catéchisme, d'accord avec les échevins de la ville.

Corneille Ooms mourut le 20 septembre 1654. Il fut enterré à Saint-Bavon. Ses papiers de famille, correspondances et autres, sont conservés aux archives communales.

Léonard Willems.

Hellin, *Hist. chron. des évêques de St-Bavon à Gand* (1772). — Sur l'affaire des Brigittines, Ad. Du Bois, art. dans la *Flandre libérale*, 1869, reproduit dans la *Belgique judiciaire*, t. XXVII (1869), col. 1317. Sur l'affaire du catéchisme, Ad. Du Bois, *Echo du Parlement*, 27 septembre, 2-4 octobre 1869, reproduit dans la *Belgique judiciaire*, t. XXVII, col. 1335 et s.). — Ferd. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*. — Victor Vander Haeghen, *Invent. des archives de Gand*.

**OOMS** (*Jean-Baptiste*), écrivain ecclésiastique, né à Gheel (Campine) vers 1656, décédé dans la même localité, le 24 juillet 1710. En 1674, il était élève au collège du Faucon à Louvain et y suivait le cours de philosophie; il étudia la théologie à l'université de cette ville et fut bientôt désigné pour enseigner cette branche au séminaire épiscopal de Gand. Son titre de licencié en théologie, qu'il acquit peu après, le fit nommer chanoine gradué de l'église Saint-Bavon; et, lorsque la cure ou le plébanat de cette église devint vacant, Ooms se chargea de ce laborieux emploi et devint archiprêtre du doyenné (18 juin 1694). Il était en outre, directeur spirituel des religieuses capucines de Gand. Ooms alla mourir à Gheel, chez un de ses frères, et fut enterré dans l'église paroissiale de Sainte-Dymphne.

On a de lui quatre ouvrages en langue flamande, dont le premier a eu de nombreuses éditions. C'est une Vie de la Vierge, écrite d'après des sources apo-

cryphes et dans laquelle l'auteur rapporte les moindres détails, les plus minimes circonstances de l'existence de Marie. Beaucoup de ces faits, ainsi que le remarque Paquot, sont plutôt du domaine de la légende que de celui de l'histoire, et, par le fait, ils laissent du doute au lecteur doué de quelque esprit de critique. Au surplus, l'ouvrage n'est pas fait sans talent; il porte comme titre : *Verclaeringhe van het leven ende mysterien van den alderheylighste Maghet ende Moeder Gods Maria, midtsqaders van den andere principaelste feest-daghen van de Heylgyhe Kercke ende tyden van devotie, dienstigh om die wel te vieren*. Gand, 1705, 1706, 1707, 1710, 1711, 1715, et 1744. Cette dernière édition, publiée chez Michel de Goesin, a été notablement augmentée et améliorée. Le deuxième ouvrage écrit par Ooms est un manuel de la dévotion au Sacré-Cœur : *Verklaeringhe van de devotie tot het alderheylighste Herte ons Heeren Jesu-Christi*. Gand, 1701. En 1708, Ooms commença la publication d'une théologie, à la fois scholastique et doctrinale, la seule peut-être composée en flamand par un catholique orthodoxe, ainsi que le remarque Paquot, qui reproche en même temps à cet ouvrage de manquer d'autorité, parce que son auteur n'a pas suffisamment tenu compte des textes de l'écriture. Le titre de cette théologie est : *Godvruchtighe ecclesiastike theologie van de deughden, ghetrocken uyt de Heylige Schrifture ende Heylighe Vaders, principelijck uyt de twee honighvloeyende leeraers S. Augustinus ende S. Bernardus*. Gand, 1708-1712; in-4°, 3 vol. Enfin Ooms a relaté la vie de la fondatrice de l'ordre des religieuses pénitentes dites « capucines », dans un opuscule intitulé : *Leven van de seer edele... jufvrouw Francisca Taffin... wonderbaer soo in den maeghdelyken, houwelyken als weduwelyken staet, naemaels instelster en eerste Eerweirdige Moeder der Religieusen Penitenten gezeid Capucineressen*. Gand, 1717, 1721.

Ed. Beeckman.

Paquot, *Mémoires*, t. XII, p. 327. — Blommaert, *Nederhuytsche schryvers van Gent*, p. 317. — F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, passim.

**OONSEL** (*Guillaume VAN*), dit aussi **OONSELIUS**, prédicateur et écrivain ecclésiastique, né à Anvers, le 9 août 1571, mort à Gand, le 3 septembre 1630. Parti tout jeune pour l'Espagne afin d'étudier la philosophie, Van Oonsel, de retour dans son pays natal, entra dans l'ordre des dominicains et prononça ses vœux au couvent de Gand, le 29 mars 1593. De là il se rendit au couvent de Louvain et y suivit les cours de théologie, science que bientôt lui-même enseigna à Anvers, jusqu'en 1613, avec le titre de bachelier. Promu licencié, puis docteur, il remplit successivement la charge de sous-prieur au couvent de Maestricht et celle de prieur aux couvents de Gand et de Bruges (1617), pour devenir enfin définitiveur de province. En cette dernière qualité, on signale sa présence à Termonde en 1630. De retour à Gand, il y mourut subitement au moment où il s'agenouillait devant le prieur du couvent pour obtenir la bénédiction. Les diverses charges que remplit Van Oonsel ne l'empêchèrent pas de s'adonner, avec autant de zèle que de talent et de succès, au ministère de la prédication qu'il exerça pendant une longue suite d'années. Il écrivit en outre de nombreux ouvrages dont nous donnons la nomenclature d'après Paquot.

1. *Clavis cellarii divinæ et humanæ sapientiæ, ad conciones formandas per totum annum. Auctore Rmo P. F. Michaelæ Francisci, Insulensi, ordinis prædicatorum, episcopo Salubriensi. A R. P. F. Guil. Oonselio, ab infinitis mendis restituta et tribus indicibus adornata.* Anvers, 1613, in-12. Dédié à Ophoven ou Ophovius, alors provincial des dominicains et plus tard archevêque de Bois-le-Duc, cet ouvrage fut réimprimé à Gand, en 1627, sous le titre : *Aureum mortis cellarium sive de arte moriendi adventuale et quadragesimale.* C'est à tort que Van Oonsel attribue ce guide de morale à Michel Franchois ou François.
2. *Paradisus concionum, olim sermones sensati dictus, complectens omnem doctrinam prædicabilem super Epistolam et Evangelia totius anni.* Anvers, 1613; in-12. — 3. *Consolatorium animæ hinc*

*migrantis, id est, brevis ac succincta methodus visitandi ac consolandi ægrotos, maxime circa horam mortis, qua agonizantes disponuntur ad pie fideliterque moriendum.* Gand, C. Vander Meerem, 1617; in-12. — 4. *Pratum floridissimum concionum de tempore, editum olim a præstantissimo Theologo, Hugone de Prato florido, Ordinis F. F. Prædicatorum: ab innumeris mendis et tædiosis abbreviationibus restitutum, adjunctis ad singulas conciones summaris quibus unico intuitu concionis materia coram exhibetur.* Anvers, 1617; in-12. C'est l'édition la plus complète et la plus commode des sermons du dominicain toscan Hugues de Prato. — 5. *Enchiridion concionatorum ex Roseto aureo F. Silvestri Prierias, Ord. Prædic. Anvers, G. van Wolschaten, 1619; in-12.* — 6. *Tuba Dei, sive summæ veritatis vox monitoria.* Gand, J. Dooms, 1629; in-8°. — 7. *Syntaxis instructissima, ad expeditam verbi Dei tractationem, ex variis conceptibus sacre scripturæ ordine alphabetico concinnata.* Anvers, 1622, 1624 et 1627. Une quatrième édition fut publiée à Paris en 1665; le même ouvrage fut encore réimprimé à Paris en 1682. — 8. *Officina sacra Biblica locupletissima, in duas partes divisa; in qua significata Litteralia, Etymologica, Doctrinaria, Moralia, Mystica et Allegorica præcipuarum dictionum totius sacre Scripturæ, ordine alphabetico digesta, una cum Exemplis historicis, explicantur.* Douai, B. Bellère, 1624; in-12. — 9. *Perspectiva christianæ nobilitatis, qua vera Imago virtutis ac probitatis et umbella vanitatis gloriæ mundanæ, in propria forma et ad vivum perspicitur.* Anvers, Jér. Verdussen, 1626; in-8°. Texte latin, français, flamand et espagnol. — 10. *Hieroglyphica sacra, id est, rerum sacrarum et divinæ sapientiæ arcanorum sacre notæ.* Anvers, Guill. de Tongres, 1627; in-12. — 11. *Concionum moralium breve et succinctum compendium, in quo sensus moralis et litteralis Evangeliorum Dominicarum totius anni et feriatum Quadragesimæ explicantur. Accedunt meditationes XI in Evangelia quatuor anni temporum.* Anvers, 1630; in-12. —

12. *Victorie ende triumphe van de Bruydt Christi, d'apostolische catholijcke roomsche Kercke*. Gand, J. Vanden Kerchove, 1625; in-12. — 13. *Petit livre de prières, tiré des soliloques intérieurs avec Dieu, qui se trouvent dans l'Écriture Sainte* (en flamand). Gand, J. Vanden Kerchove, 1626; in-12. Van Oonsel a encore écrit un grand nombre de sermons dont le recueil manuscrit est conservé au couvent des dominicains à Gand. Il avait également préparé une nouvelle édition du traité du dominicain Jean de Tambaco ou de Dambach, intitulé : *De Consolatione Theologie*.

Ed. Beeckman.

Paquot, *Mémoires*, t. X, p. 492. — Quétif et Echard, *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. II, p. 465. — Piron, *Levensbeschryving van België*, p. 284.

**OORLOFT** (*Joseph-Philippe*), peintre miniaturiste, né à Bruxelles, le 12 février 1793, mort dans la même ville, le 3 février 1861. Élève de l'Académie des beaux-arts de sa ville natale, il adopta comme genre la miniature, alors très en vogue, et qui lui permit de se signaler avec quelque succès. Ses portraits se rencontrent assez fréquemment dans les familles; ils se distinguent par leur précision et passent pour avoir été d'une parfaite ressemblance. Oorloft prit part à presque tous les salons de Bruxelles, à dater de 1824, toujours comme miniaturiste, indiquant rarement les noms de ses modèles. En 1845, il exposa le portrait du fameux nain Stratton, mieux connu sous le nom de « général Tom Pouce ». En 1860, il essaya d'un procédé nouveau, la peinture sur papier-ivoire, que la mort ne lui permit pas d'exploiter.

Henri Hymans.

Livrets des salons belges. — Archives de l'état civil de Bruxelles.

**OORSCHOT** (*Henri D'*), ou D'ORISCHOT, historien du x<sup>v</sup>e siècle. Voir HENRI DE MERICA.

**OORT** (Les **VAN**), peintres. Voir NOORT (VAN).

**OORTELMANS** (*Adrien*) ou WORTELMANS, fils du suivant, s'adonna à la peinture. C'est à ce titre qu'on le trouve déjà renseigné en 1585 sur les listes de membres de la gilde Saint-Luc. Quelques années plus tard, en 1594, il recevait dans son atelier un jeune élève, nommé Godefroid Vermeulen. Adrien Wortelmans avait également une boutique dans laquelle il vendait tous les accessoires nécessaires aux peintres, car, dans son testament, il lègue à un de ses fils, *de geriettschappe dienende totten schilders winckle by hem testateur achttertelaten*.

Il avait épousé Catherine Vermeeren, avec laquelle il habitait une maison appelée *de Croone* et située en face de l'église Saint-André à Anvers, au coin de la rue du même nom. Il testa avec sa femme, le 7 mars 1623, ajoutant un codicille à ses volontés dernières, le 26 septembre 1624. Il mourut en 1626. Il avait eu huit enfants. Roch qui le précéda dans la tombe, Philippe, Guillaume né en 1602, Anne, femme de Mathieu Willenhout, Marie qui épousa Gaspard Verschulden, Catherine, épouse de Charles Couchet, Elisabeth et Françoise.

Son fils aîné avait eu de Madeleine Janssens, sa femme, trois enfants : Henri, Jean-Baptiste et Anna Wortelmans. En procédant en 1626 au règlement des comptes de tutelle de ces orphelins qui avaient eu pour tuteur leur grand-père, on procéda à la vente de leurs biens meubles, et entr'autres d'un petit tableau peint sur cuivre par Paul Bril pendant son séjour à Rome et représentant un paysage. Sans doute l'artiste, au cours de son voyage, avait envoyé cette œuvre d'art à son professeur, Damien Wortelmans et c'est ainsi qu'elle était devenue la propriété de ses arrière-petits-enfants. Le tableau que l'inventaire décrit : *Een cleyn stuccken schilderye van Pauwels Bril tot Roomen, wesende een lantschapken op copere plaet*, fut vendu pour vingt-quatre florins et quinze sous.

Fernand Donnet.



**OORTELMANS** (*Damien*) ou **WORTELMANS**, père d'Adrien Oortelmans, peintre, et de Cornélie Huybrechts, petit fils de Gauthier Oortelmans et de Agathe Vermeeren, naquit à Anvers dans la paroisse Saint-André, au Rivage, dans une maison qui portait pour enseigne *Zeelant*. Jeune encore, il voulut mettre en pratique les exemples artistiques qu'il avait reçus au foyer paternel, et, en 1534, il se fit inscrire dans la gilde Saint-Luc comme apprenti du peintre Jean Zielens. Quelques années plus tard, en 1545, il fut reçu franc maître de la même corporation. Cet artiste s'occupait spécialement de la peinture des couvercles de clavecins. On sait qu'Anvers était le siège à cette époque d'une importante industrie artistique et que plusieurs luthiers célèbres fabriquaient des clavecins dont la renommée était grande. Ces instruments de musique étaient ornés de peintures exécutées par des artistes en renom et constituaient ainsi des œuvres d'art fort luxueuses.

Wortelmans travailla surtout pour les Ruckers, et ce sont ces relations qui lui valurent le privilège d'être le parrain d'André Ruckers, fils de Jean Ruckers le Vieux, facteur de clavecins de grande réputation.

Damien Wortelmans eut plusieurs élèves, notamment Quentin Jansen qu'il reçut en 1577, et surtout Paul Bril, qui fit son apprentissage dans l'atelier du maître en peignant des couvercles de clavecins. Les auteurs lui donnent aussi pour élève le peintre Guillaume van Herp, mais nous croyons que c'est une erreur, le jeune artiste n'ayant été reçu comme apprenti dans la gilde Saint-Luc qu'en 1625. Or, à cette date Damien Wortelmans devait évidemment être mort et nous supposons que c'est plutôt dans l'atelier d'Adrien Wortelmans que Van Herp s'initia aux principes de la peinture.

Damien Wortelmaus épousa en 1551 dans la paroisse Sainte-Walburge à Anvers, Elisabeth Verryen ou Verryt, fille d'Adrien Verryen.

Fernand Donnet.

Rombouts et Van Lerijs, *De Liggeren der Sint Lucas gilde*. — Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. — Max Rooses, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. — Mols, *Artistes flamands peintres* (manuscrit). — Archives communales d'Anvers : *Schepenbrieven*, *weeskamers*, minutes du notaire De Witte. — Registres de l'état civil, etc.

**OOST** (*Dominique-Joseph*), peintre, fils de Jacques le Jeune (voir ce nom) et de Marie Bourgeois, né à Lille le 8 août 1677, décédé dans la même ville le 30 septembre 1738. Le musée de sa ville natale possède de lui un portrait du jurisconsulte Paton, signé *D. J. Van Oost*; c'est une peinture médiocre. Certaines églises de Lille possèdent de ses pages religieuses. Marié deux fois, il eut de nombreux enfants qui perpétuèrent son nom dans le chef-lieu de la Flandre française, mais ne suivirent point la profession paternelle.

Henri Hymans.

L. Quarré Reybourbon, *Les peintres Van Oost à Lille* (Paris, 1898; in-8°).

**OOST** (*François VAN*), fils d'Isaac van Oost et frère du peintre du même nom, naquit à Anvers. Il s'adonna à la peinture, s'appliquant spécialement à reproduire des paysages qu'il aimait de petites figures dans le genre de celles qu'exécutait Brueghel de Velours. Son talent dut être fort apprécié par ses contemporains, car un grand nombre d'élèves se firent inscrire dans son atelier pour y apprendre les éléments artistiques. Ce furent notamment Jean Cavel et Jean-Baptiste Wans, que les registres de la gilde Saint-Luc renseignent pendant l'exercice 1640-1641, et François La Roy en 1654-1655. Il mourut en 1679 ou 1680. Il ne faut pas que cet artiste soit confondu avec François van Oost, qui s'adonna également à la peinture et fit son apprentissage à Anvers, en 1694-1695 dans l'atelier d'Alexandre van Bredael.

Fernand Donnet.

*Liggeren der Sint Lucas gilde*. — Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*, etc.

**OOST** (*Guillaume VAN*), peintre, fils de Jacques le Vieux, sixième des enfants issus de son mariage avec Marie de Tollenaere, né à Bruges, le 8 mars 1651,

mort dans la même ville, le 31 août 1686. Guillaume van Oost entra comme frère-lai aux Dominicains, à Bruges, y prit l'habit le 16 novembre 1671 et fit sa profession l'année suivante, le 21 novembre.

L'unique peinture qu'on puisse apprécier de lui est au musée de Bruges. Exécutée en collaboration avec Luc Achtschellinck, elle représente une forêt, peinte par ce dernier. A l'avant-plan, Guillaume van Oost a introduit une figure de Saint-Dominique, un livre à la main; des anges planent au dessus de sa tête. L'œuvre est d'exécution facile et agréable. Elle mesure deux mètres quarante cinq centimètres de hauteur, sur un mètre nonante-six de large. Elle provient de l'église des Dominicains où le peintre fut inhumé auprès de plusieurs des siens.

Henri Hymans.

W.-H.-J. Weale, *Bruges et ses environs* (1875), p. 81. — Id., *Catalogue du musée de l'Académie de Bruges* (1861), p. 85.

**OOST** (*Jacques VAN*), dit le Vieux, peintre, né à Bruges, vers 1600, mort dans la même ville, en 1671. Il fut inscrit à la gilde brugeoise des peintres, en 1619, comme élève de son frère François, mort en 1625 et reçu franc-maître en 1621. Les biographes assurent qu'il se forma principalement par la copie des œuvres de Rubens et de Van Dyck, surtout du dernier. Il eut peut-être l'occasion de connaître Van Dyck en Italie où, durant un long séjour, il se livra d'une manière persistante à l'étude des productions d'Annibal Carrache. De retour à Bruges, il y fut, à diverses reprises, choisi par ses confrères pour exercer les fonctions de doyen ou de gouverneur de la gilde de Saint-Luc. On a peu de renseignements sur sa vie. J.-B. Descamps consacre des pages élogieuses à l'énumération de ses peintures, mais ne nous procure sur les faits de son existence que de très sommaires données. Les églises, les hospices, les couvents et les musées de Bruges sont peuplés de créations de son pinceau; on ne peut les apprécier que favorablement. Dans le portrait, sans aller jusqu'à le comparer à Van Dyck, on ne saurait disconvenir

que, dans ses images féminines, particulièrement celles des filles dévotes, lesquelles formèrent une partie considérable de sa clientèle, tant par le style que par le coloris, il évoque le souvenir de l'illustre maître anversois. Bien que certaines galeries importantes : le Louvre, la Galerie impériale de Vienne, celle de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg, la Galerie Nationale, à Londres, les musées de Bruxelles, de Lille et de Nancy, livrent à notre étude un certain nombre de pages de Van Oost, c'est à Bruges qu'il faut le juger. Chabert lui donne une place dans sa *Galerie des peintres*, et observe combien sa réputation mériterait d'être plus étendue. « Admirable pour le « clair-obscur, des draperies bien jetées, « des attitudes nobles, des accessoires « ingénieux et simples, voilà », dit cet auteur, « ce qui distingue en général les « productions de Van Oost ». Le couvent de Saint-Trond, à Bruges, où une des filles du peintre avait fait profession, et où lui-même reçut la sépulture, fut de sa part l'objet d'une décoration remarquable, décrite par Descamps et dans laquelle l'influence de l'école italienne se faisait particulièrement sentir : « un beau « portique, à l'entrée d'un temple qui « commence depuis le bas jusqu'en haut; « l'entablement est soutenu par quatre « colonnes de marbre blanc, le reste de « l'architecture est de marbre blanc et « noir, avec des ornements d'or; les pro- « fils et les formes de cette architecture « sont admirables. L'entrée du temple « est masquée par un rideau noir qu'un « jeune homme ouvre (ce jeune homme « est le fils de Van Oost). Ce rideau « entr'ouvert fait voir le dedans de ce « bel édifice, dans lequel est représenté « le St-Esprit qui descend sur la Vierge « et sur les apôtres. La grande lumière « que produisent les rayons du ciel, « soutenus par les oppositions des mar- « bres du portique, en rend les effets « surprenants. Au bas se trouvent cinq « marches pour monter, sur lesquelles « on voit quatre apôtres qui sont surpris « de ce qui se passe en dedans : un « d'eux monte les marches avec précipi- « tation et se soutient à la première co-

bonne. Sur les marches le peintre a cherché à interrompre les formes froides et régulières; ici c'est un livre entr'ouvert, là sont des papiers ou manuscrits. Ce morceau trompe tous les jours les artistes mêmes. Van Oost s'est peint sous la forme d'un des apôtres qui sont sur le pas de l'entrée; la perspective y est aussi bien observée que l'harmonie de la couleur; il peignit ce grand tableau l'année que sa fille fit profession en 1658. Le même auteur cite parmi les œuvres principales de Van Oost, une assemblée des magistrats de France, jugeant un criminel. Cette page était datée de 1659; nous ignorons ce qu'elle est devenue.

Edelinck a gravé d'après J. Van Oost le portrait de Remy du Laury, seigneur de Wanfercée; Corn. Van Caukercken, un *Saint-Augustin recevant le feu sacré*; Hollar, le portrait du célèbre voyageur Vincent de Stochove (1650); P. de Bruyne, une intéressante image de Jack Hall, fameux danseur de corde. Lui-même a gravé à l'eau-forte une tête de Saint-Jean, reproduisant les traits de Hans Memling, à en juger par une inscription qu'on croit de sa main, sur l'unique épreuve connue de ce morceau, appartenant à la collection impériale de Vienne. Marié deux fois, Jacques van Oost eut de sa seconde union quatre filles et deux fils, Jacques et Guillaume, peintres l'un et l'autre.

Henri Hymans.

Jean-Baptiste Descamps, *la Vie des peintres flamands et hollandais*, t. II, p. 51. — W.-H.-J. Weale, *Catalogue du musée de l'Académie de Bruges*. — Id., *Bruges et ses environs*.

**OOST (Jacques VAN)**, dit le Jeune, peintre, troisième des enfants issus du mariage de Jacques (voir ci-dessus) avec Marie de Tollenaere, né à Bruges le 11 février 1639, mort dans la même ville en 1713. Élève de son père, il poursuivit ses études à Paris et à Rome. Revenu à Bruges il y exécuta diverses peintures pour les églises. N.-D. de la Poterie conserve de son pinceau une *Élévation de la Croix* (1666); l'église de Notre-Dame une *Sainte Marguerite* (1667); la cathédrale de Saint-Sauveur

*Saint-Hubert recevant l'étoile des mains de la Vierge* (1638); le musée des hospices le *Portrait d'Antoine Danneels* daté de 1669. C'est peu après que l'artiste prit la résolution de s'expatrier. On assure que se trouvant isolé à Bruges, il aurait songé à se fixer à Paris. Le motif plus probable de sa résolution a été cherché dans la difficulté de se produire à côté de son père, dans un même ordre de travaux. Quoiqu'il en soit, le jeune artiste prit le chemin de la France, s'arrêta à Lille, y trouva faveur et s'y maria le 9 janvier 1670, prenant pour épouse une Lilloise, Marie Bourgeois. Sa vogue y fut constante, à la fois comme portraitiste et comme peintre de sujets religieux. La plupart des églises de Lille eurent de ses toiles; plusieurs ont passé au musée. Sur deux de ces dernières nous relevons les dates de 1688 et 1693. Sur un portrait d'homme au musée de Bruges le millésime 1697. Atteint de nostalgie après vingt-sept ans de séjour à Lille, sa femme étant décédée (19 janvier 1697), Jacques van Oost reprit le chemin du lieu natal. Il y mourut le 29 septembre 1713. Sa dépouille repose aux Dominicains. Le musée possède de lui un portrait d'homme.

« La manière de Van Oost le Jeune » approche de celle de son père », dit Descamps. « Il est cependant plus pâteux » et sa touche est plus franche; il drapait » de grande manière; ses compositions » ne sont pas abondantes, mais réfléchies; ses figures sont correctes et expressives; son trait de dessin tient de » la grande école; sa couleur est bonne » et produit de beaux effets ». Jacques van Oost eut un fils, peintre de peu de valeur.

Henri Hymans.

Mêmes sources que pour Jacques van Oost le vieux. — L. Quarré Reybourbon, *Les peintres Van Oost à Lille* (Paris, 1898).

**OOSTEN (Jean VAN)**, peintre, né à Anvers, mort en 1634. Fils d'Hector van Oosten, marchand de tableaux, il s'adonna à la peinture et fit partie de la gilde Saint-Luc où il fut reçu dès l'année 1614, en qualité de fils de maître. En 1617, il recevait comme élève,

dans son atelier, le peintre Jean Descamps. Il mourut en 1634.

Fernand Donnet.

Rombouts et Van Lerius, *De Liggeren der Sint Lucas gilde*. — Siret, *Dictionnaire des peintres*.

**OOSTENDE** (*Jean VANDEN*) ou VAN OISTEYNDE, prédicateur luthérien, né à Audenarde, exécuté à Anvers vers le 16 octobre 1551. Il portait le surnom de « Tromken », et était tisserand de tapis avant de s'occuper activement de questions religieuses. Après avoir résidé sans doute assez longtemps à Audenarde, il fut, à un moment donné, emmené à Gand avec d'autres hérétiques; il réussit à fuir et se rendit à Anvers, où l'inquisition ne fonctionnait pas d'une manière aussi rigoureuse qu'ailleurs. Au mois de mai 1551, il fut cependant arrêté dans cette ville et, le 22 de ce mois, comparut devant le tribunal des échevins. On lui fit subir de longs interrogatoires, dont il a rédigé lui-même quelques fragments; il demanda d'être renvoyé devant les échevins d'Audenaerde, — ce qui lui fut refusé —, mais il ne chercha nullement à cacher ses opinions luthériennes. Pendant sa captivité, Vanden Oostende écrivit quelques lettres aux ministres des communautés protestantes néerlandaises à Londres, entre autres à Martin Micron. Il fut condamné à mort le vendredi 16 octobre 1551.

Herman Vander Linden.

Haemstede, *De gheschiedenisse ende den doot der vromer martelaren, die om het ghetuyghenisse des Evangeliums haer bloed ghestort hebben* (éd. de 1556, p. 242-243; éd. de 1559, p. 216-218). — *Antwepisch Archievenblad*, t. VIII, p. 395, 396, 404, 405, 414. — Uijtenhooven, *Geschiedenis der Hervormde Kerk te Antwerpen*, p. 92, 93. — Kist en Roijjaards, *Kerkelijk Archief*, 1<sup>re</sup> série, t. VI, p. 49, 50. — F. Vander Haeghen, *Bibliotheca belgica*, martyrologes protestants.

**OOSTENRIJK** (*Louis VAN*), lexicographe, humaniste, né à Heyst-op-den-Berg, en 1728, et mort à Hulsthout, le 16 février 1820. Après avoir commencé ses études de théologie au séminaire d'Anvers et y être devenu prêtre, il alla les achever à l'université de Douai où il fit sa licence en théologie. Puis il revint dans le pays et fut nommé vicaire à Beersel, près de Heyst-op-den-Berg. Il

occupa ensuite les mêmes fonctions à l'église de l'Hôpital à Anvers. Le savant Diercxsens y était alors curé et s'occupait en ce temps-là d'écrire son remarquable ouvrage *Antverpia Christo nascens et crescens* (Anvers, 1773; 7 vol. in-8°). Van Oostenrijk paraît avoir collaboré à ce travail par certaines recherches faites sous la direction de l'auteur. Cependant il ne resta pas longtemps à Anvers; sa vocation l'appela ailleurs et il se fit désigner comme recteur de l'école latine de Westerloo, puis de celle d'Herenthals. Là encore son séjour fut de courte durée. Il devint bientôt professeur à Hulsthout, où ses excellentes leçons attirèrent un grand nombre d'élèves de Hollande, des Flandres et du Brabant: il y forma beaucoup d'hommes distingués. Van Oostenrijk a professé jusqu'au moment où le gouvernement hollandais le força de suspendre ses leçons. Depuis lors il vécut retiré et occupa ses loisirs à la rédaction d'un dictionnaire latin qu'il avait l'intention de publier; mais la mort l'empêcha de réaliser son dessein.

Léon Goemans.

Willems, *Belgisch Museum*, 1844, p. 172. — Piron, *Algemeene levensbeschryving der mannen en vrouwen van België*.

**OOSTERLYNC** (*Liévin*). Voir AUSTRICUS.

**OOSTERWIJCK** (*Jean D'*), l'un des dix-neuf martyrs de Gorcum, dont on ignore le nom de famille, naquit à Oosterwijck, à trois lieues de Bois-le-Duc (ancien Brabant), dans les premières années du XVII<sup>e</sup> siècle. Dès qu'il fut en âge d'entrer en religion, il prit l'habit de chanoine régulier de Saint-Augustin, au monastère de Ten Rugge, près de La Brielle, fit sa profession et reçut l'ordre de prêtrise. Ses supérieurs lui ayant confié, plus tard, la direction spirituelle du couvent des religieuses de Gorcum, il s'efforça de maintenir l'austère piété qui n'avait cessé de régner dans leur maison malgré la maladie cruelle dont il était atteint. Il était déjà parvenu à la vieillesse, quand Guillaume de La Marck, comte de Lumey, amiral

au service du prince d'Orange, aborda par hasard dans l'île de Voorn, s'empara de La Brielle et de Gorcum, fit dévaster par ses gens les monastères de ces deux villes et emprisonner la plupart des moines qui s'y trouvaient. Arrêté avec dix-huit autres religieux, il fut forcé de comparaître devant un tribunal de docteurs calvinistes, condamné à mort et exécuté, après avoir enduré les tourments les plus barbares, le 9 juillet 1572, dans les ruines du couvent de Sainte-Elisabeth, hors des portes de Gorcum.

Jean d'Oosterwijk, dont le cabinet des estampes de la Bibliothèque royale possède un portrait gravé, probablement identique à celui que Paquot, dans ses *Mémoires*, attribue à Lommelin, fut, ainsi que ses compagnons de supplice, béatifié par Clément X en 1875, et canonisé par Pie IX, le 29 juin 1867.

Il passe pour avoir composé un ouvrage fort étendu, intitulé *Manuale religiosorum*, demeuré manuscrit, et que conservaient naguère les chanoines réguliers de Tongres. Estius, son biographe, affirme, en outre, avoir eu entre les mains un *Recueil de sermons* qu'il aurait prêchés chez les religieuses de Gorcum. Ces sermons étaient, paraît-il, écrits dans un style très simple, mais néanmoins remplis d'excellentes instructions.

Fréd. Alvin.

*Acta sanctorum Bolland.*, 9 juillet. — G. Estius, *Historia martyrum Gorcom.*, ch. 36. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. IV, p. 337.

**OPBERGHEM** (*Norbert VAN*), écrivain ecclésiastique, vivait dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Il était dominicain et avait fait sa profession au couvent de Saint-Vincent à Bruxelles. Il est l'auteur de l'ouvrage suivant : *Demonstratio canonica pro libertate parochianorum in frequentandis ecclesiis, et sepulchris eligendis*. Cologne, Guillaume Friessem, 1683; in-8°.

Paul Bergmans.

J. Quéatif et J. Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum recensiti* (Paris, 1724), t. II, col. 700 (notice reproduite dans Jöcher et Vander Aa).

**OPDEBEECK** (*Antoine*), graveur, né à Malines, en 1709, mort dans la même

ville, en 1759. Il s'est fait, par quelques estampes d'intérêt local une réputation suffisante pour sauver son nom de l'oubli. Protégé par Azevedo, il exécuta pour ce chanoine un ensemble d'images au trait de Malinois notables, destinées à illustrer sa *Chronique*. Ces planches, gravées avec netteté, sont presque toutes anonymes. Les dates tardives qui accompagnent la signature d'Opdebeeck au bas de ses principales estampes, s'expliquent par le fait qu'il ne put suivre son inclination pour la gravure qu'aux dernières années de sa vie, ayant été d'abord domestique. L'administration malinoise fit appel à son burin pour la gravure des armoiries de ses passeports; celle de Louvain le chargea, en 1750, de décorer une pelle d'argent remise à Charles de Lorraine pour entamer le canal. Opdebeeck fit de cet objet le motif d'une grande estampe, intéressante à titre de document. Il est également l'auteur d'une rare élévation de Notre-Dame au-delà de la Dyle, gravée d'après un dessin de J.-B. Joffroy, daté de 1753. On rencontre, sous sa signature, une série étendue d'*ex libris* de bibliophiles notables.

Henri Hymans.

Emm. Neefs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*, t. I, p. 468 et suiv.

**OPHEM** (*Charles-André VAN*), sculpteur, né à Gand le 12 novembre 1777, décédé dans la même ville, le 30 octobre 1848. Il était fils de Gaspard-Joseph et de Jeanne Domin. Il ne paraît pas avoir eu de descendant mâle, quoique certains biographes assurent qu'il ait eu un fils portant les mêmes prénoms que lui et exerçant aussi la profession de sculpteur. D'après Immerzeel, Van Ophem aurait été l'élève du sculpteur anversoïse Joseph Camberlain(?). Piron et Vander Aa sont dans l'erreur en donnant le 26 août 1826 comme date de son décès.

Ces trois auteurs ne citent de cet artiste que quatre colossales statues au château Vilain XIII à Wetteren; les aigles dont il surmonta l'ancienne porte de Courtrai à Gand, élevée en 1803 pour l'entrée de Napoléon I<sup>er</sup> (ces aigles sont actuellement à St Denis-Westrem, à l'en-

trée du château de M<sup>r</sup> Herry), et des statues et ornements pour l'entrepôt (*op de Warf*) d'Anvers. Les livrets des salons de Gand et de Bruxelles nous apprennent que Van Ophem y exposa : 1<sup>o</sup> un dessin représentant Hercule terrassant l'hydre de Lerne, d'après un groupe du sculpteur hollandais Adrien de Vries (Gand, 1806); 2<sup>o</sup> une étude d'une académie, modèle en terre glaise (*ibid.*, 1810); 3<sup>o</sup> Portrait en buste de M., grandeur naturelle, exécuté en plâtre. — « Modèle du fronton exécuté en pierres d'Avesnes, » à la maison de plaisance de M<sup>r</sup> Heyndrickx, à Destelberghen, aux environs de Gand, représentant Apollon dans son char accompagné des Muses (*ibid.*, 1820); 4<sup>o</sup> un buste en plâtre (Bruxelles, 1821); 5<sup>o</sup> un buste en plâtre; un cadre sculpté, un *idem.*, un *idem.* (*ibid.*, 1830); 6<sup>o</sup> portrait en plâtre du professeur Kluyskens à l'âge de cinquante ans, « ovale en forme de médaillon avec ornements et figures » (*ibid.*, 1844). Enfin l'*Inventaire archéologique de Gand* (fasc. XI, fiche 108) signale, comme l'œuvre de Van Ophem, l'aigle surmontant la pompe qui se trouve sur la place du Sablon, dans cette ville (1810).

Toutes ces productions ont peut-être constitué des travaux estimables pour leur temps mais non, à notre avis, d'un mérite supérieur.

Edmond Marchal.

**OPHEM** (*Michel van*), médecin, professeur, né à Louvain, vivait dans la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle. Il fit ses études à l'université de sa ville natale, où il reçut en 1618, le bonnet de docteur en médecine. Il y devint professeur d'anatomie et de chirurgie, puis succéda, en 1631, à Thomas de Fiennes, comme professeur ordinaire de médecine théorique. En 1624, il fut recteur de l'université. Il appartenait à une famille noble du Brabant, dont un autre membre, Jean van Ophem, fut un médecin distingué de la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, également à Louvain.

Paul Bergmans.

Valère André, *Fasti academici* (Louvain, 1650), p. 47 et 231. — *Annales de l'académie d'archéologie de Belgique*, t. I (Anvers, 1863), p. 70-71.

**OPHEM** (*Michel van*), frère-mineur, vivait à Bruxelles dans la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, et appartenait probablement à la famille de son homonyme, dont la notice précède. Il a laissé deux manuels de dévotion dont voici les titres : 1. *Manuale devotionis ad S. Antonium de Padua in quatuor partes distributum; addita methodo actiones diurnae pie in Deum referendi, ac testamento vespertino... per fratrem minorem Recollectum Conventus Bruxellensis*. Bruxelles, P. Vande Velde, 1687; in-24, av. grav. — 2. *Manuale seu viaticum Franciscanum ad se die noctuque in pietate exercendum: non tantum religiosi Franciscano, verum etiam cuilibet ecclesiastico viro, spiritualement profectum desideranti utilissimum, ex variis approbatis auctoribus collectum per aliquem sacerdotem ordinis Fratrum minorum Recollectorum Conventus Bruxellensis*. Bruxelles, P. Vande Velde, 1696; in-18, av. grav.

Herman Vander Linden.

Dirks, *Histoire littéraire et bibliographie des Frères mineurs de l'observance de Saint-François en Belgique et dans les Pays-Bas*. Anvers (1885), p. 346.

**OPHEMERT** (*Guillaume*), peintre de l'école flamande, du milieu du xvii<sup>e</sup> siècle. D'après Siret (*Dict. des peintres*, t. II, p. 112), qui s'en rapporte au témoignage de Kramm (*Hollandsche en vlaamsche kunstenaars*, t. V. p. 1224), cet artiste est l'auteur d'une nature morte, *Vanitas*, qui n'est pas sans valeur. Siret dit aussi quelques mots de deux autres peintres qui portèrent le nom d'Ophemert : *Jean Thiery*, qui faisait partie de la confrérie des peintres d'Haarlem et signa en 1641, la pétition adressée par elle aux autorités publiques, pour obtenir défense de vendre les tableaux des maîtres encore vivants; *Martin* qui, en 1666, fut inscrit à Haarlem, comme maître peintre.

Ed. Beecman.

**OPHOVEN** (*Jean-Christian*), généalogiste, baptisé à Saint-Jean-Baptiste, à Aix-la-Chapelle, le 29 novembre 1727, marié à Liège, le 15 avril 1749, avec Marie-Joseph Barnabé, mort en cette

ville, le 23 juillet 1795, et enterré à Saint-Thomas.

Le *Recueil héraldique des bourguemestres de la noble cité de Liège*, un des livres les plus répandus et les plus recherchés dans la ville de saint Lambert, s'arrêta à l'année 1720. Afin de perpétuer le souvenir des magistratures subséquentes, le conseil de la cité fit reproduire sur des feuillets de parchemin les armes de tous les nouveaux bourguemestres. Pendant cet album, quelque beau qu'il fût, ne pouvait tenir lieu d'un livre imprimé. C'est ce que comprit le procureur général et syndic aux statuts de la cité, Ophoven, qui, en 1779, forma le projet de continuer le *Recueil héraldique*, en ajoutant au précieux album des généalogies et la relation de quelques événements contemporains. Cet ouvrage fut mené à bonne fin en 1783, avec la collaboration de son fils Henri, le dernier héraut d'armes du pays de Liège, et à l'aide des subsides accordés par la ville. Imprimé à cinq cents exemplaires au moins, chez la veuve Bourguignon, belle-sœur de l'auteur, il parut sous ce titre : *Continuation du recueil héraldique des seigneurs bourguemestres de la noble cité de Liège... enrichi de leurs armes et blasons en taille douce*. Des additions ou *Ajoutes*, comprenant les magistratures suivantes jusque 1787 inclus, furent distribuées en feuilles, puis devinrent tellement rares que le bibliophile X. de Theux les fit réimprimer en 1862. Dans la riche bibliothèque laissée par cet amateur, se trouve un autre ouvrage d'Ophoven; c'est un manuscrit intitulé : *Recueil historique et généalogique des régents ou mambours du pays de Liège*, qu'il dédia au prince de Rohan, élu mambour de la principauté le 13 septembre 1790.

Baron de Chestret de Hanefte.

*Le Bibliophile belge*, t. XII, p. 1. — De Theux, *Bibliographie liégeoise* (1883), col. 681. — Renseignements particuliers.

**OPHOVENS** (*Michel VAN*), appelé aussi OPHOVIUS, archevêque de Bois-le-Duc (Brabant septentrional), né en cette ville en 1571, mort à Lierre, le 4 novembre 1637. A l'âge de quinze ans il

se rendit à Anvers et s'y engagea dans l'ordre des frères prêcheurs de Saint-Dominique. Son esprit et son savoir le firent bientôt remarquer par ses supérieurs qui l'envoyèrent au couvent de Louvain pour y enseigner l'éloquence. De là, il se rendit en Italie, et fut professeur de théologie à l'université de Bologne. Revenu à Louvain en 1601, Ophovens y conquist successivement les grades de licencié et de docteur en théologie, pendant qu'il s'élevait aux plus hautes dignités de son ordre. Prieur, d'abord à Louvain, puis quatre fois de suite au couvent d'Anvers, il contribua puissamment à la restauration de cet établissement qu'avaient fort détérioré les déprédations des iconoclastes. En 1611, il devint provéditeur du Brabant et le demeura jusqu'en 1615. Comme tel, il prit part au chapitre général de son ordre tenu à Paris en 1611, et provoqua la réunion d'un chapitre provincial à Bois-le-Duc. C'est à la suite d'une décision prise dans cette dernière assemblée, que les dominicains organisèrent et mirent en action, avec l'agrément des évêques des Pays-Bas, une mission à la tête de laquelle la Propagande romaine plaça Van Ophovens qui s'en occupa très activement. En 1623, celui-ci se trouvait à Heusden où il s'était rendu, muni d'un sauf-conduit, pour régler ses affaires de famille. Il profita de son séjour pour entamer des négociations avec Guillaume-Adrien de Hornes, gouverneur militaire de cette ville, en vue de faire livrer celle-ci à l'archiduchesse Isabelle, gouvernante des Pays-Bas espagnols. C'était cette princesse elle-même qui avait confié pareille mission à Van Ophovens et cela sur l'assurance que lui avait donnée un neveu de de Hornes qu'Heusden ne demandait qu'à passer sous son pouvoir. Malheureusement pour le dominicain négociateur, il n'en était rien et aux premières ouvertures qu'il fit au gouverneur, celui-ci le fit arrêter et conduire à Bois-le-Duc; on l'y garda pendant huit mois, au bout desquels on l'échangea contre quelques prisonniers, que les Espagnols retenaient à Dunkerque. Au paravant et à titre de représailles, l'ar-

trée du château de M<sup>r</sup> Herry), et des statues et ornements pour l'entrepôt (*op de Warf*) d'Anvers. Les livres des salons de Gand et de Bruxelles nous apprennent que Van Ophem y exposa : 1<sup>o</sup> un dessin représentant Hercule terrassant l'hydre de Lerne, d'après un groupe du sculpteur hollandais Adrien de Vries (Gand, 1806); 2<sup>o</sup> une étude d'une académie, modèle en terre glaise (ibid., 1810); 3<sup>o</sup> Portrait en buste de M., grandeur naturelle, exécuté en plâtre. — « Modèle du fronton exécuté en pierres d'Avesnes, » à la maison de plaisance de M<sup>r</sup> Heyndrickx, à Destelberghen, aux environs de Gand, représentant Apollon dans son char accompagné des Muses (ibid., 1820); 4<sup>o</sup> un buste en plâtre (Bruxelles, 1821); 5<sup>o</sup> un buste en plâtre; un cadre sculpté, un idem., un idem. (ibid., 1830); 6<sup>o</sup> portrait en plâtre du professeur Kluyskens à l'âge de cinquante ans, « ovale en forme de médaillon avec ornements et figures » (ibid., 1844). Enfin l'*Inventaire archéologique de Gand* (fasc. XI, fiche 108) signale, comme l'œuvre de Van Ophem, l'aigle surmontant la pompe qui se trouve sur la place du Sablon, dans cette ville (1810).

Toutes ces productions ont peut-être constitué des travaux estimables pour leur temps mais non, à notre avis, d'un mérite supérieur.

Edmond Marchal.

**OPHEM** (*Michel VAN*), médecin, professeur, né à Louvain, vivait dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Il fit ses études à l'université de sa ville natale, où il reçut en 1618, le bonnet de docteur en médecine. Il y devint professeur d'anatomie et de chirurgie, puis succéda, en 1631, à Thomas de Fiennes, comme professeur ordinaire de médecine théorique. En 1624, il fut recteur de l'université. Il appartenait à une famille noble du Brabant, dont un autre membre, Jean van Ophem, fut un médecin distingué de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, également à Louvain.

Paul Bergmans.

Valère André, *Fasti academici* (Louvain, 1650), p. 47 et 231. — *Annales de l'académie d'archéologie de Belgique*, t. I (Anvers, 1863), p. 70-71.

**OPHEM** (*Michel VAN*), frère-mineur, vivait à Bruxelles dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, et appartenait probablement à la famille de son homonyme, dont la notice précède. Il a laissé deux manuels de dévotion dont voici les titres : 1. *Manuale devotionis ad S. Antonium de Padua in quatuor partes distributum; addita methodo actiones diurnas pie in Deum referendi, ac testamento vespertino... per fratrem minorem Recollectum Conventus Bruxellensis*. Bruxelles, P. Vande Velde, 1687; in-24, av. grav. — 2. *Manuale seu viaticum Franciscanum ad se die noctuque in pietate exercendum: non tantum religioso Franciscano, verum etiam cuilibet ecclesiastico viro, spiritualem profectum desideranti utilissimum, ex variis approbatis auctoribus collectum per aliquem sacerdotem ordinis Fratrum minorum Recollectorum Conventus Bruxellensis*. Bruxelles, P. Vande Velde, 1696; in-18, av. grav.

Herman Vander Linden.

Dirks, *Histoire littéraire et bibliographie des Frères mineurs de l'observance de Saint-François en Belgique et dans les Pays-Bas*. Anvers (1885), p. 346.

**OPHEMERT** (*Guillaume*), peintre de l'école flamande, du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. D'après Siret (*Dict. des peintres*, t. II, p. 112), qui s'en rapporte au témoignage de Kramm (*Hollandsche en vlaamsche kunstenaars*, t. V. p. 1224), cet artiste est l'auteur d'une nature morte, *Vanitas*, qui n'est pas sans valeur. Siret dit aussi quelques mots de deux autres peintres qui portèrent le nom d'Ophemert : *Jean Thiery*, qui faisait partie de la confrérie des peintres d'Haarlem et signa en 1641, la pétition adressée par elle aux autorités publiques, pour obtenir défense de vendre les tableaux des maîtres encore vivants; *Martin* qui, en 1666, fut inscrit à Haarlem, comme maître peintre.

Ed. Beeckman.

**OPHOVEN** (*Jean-Christian*), généalogiste, baptisé à Saint-Jean-Baptiste, à Aix-la-Chapelle, le 29 novembre 1727, marié à Liège, le 15 avril 1749, avec Marie-Joseph Barnabé, mort en cette



ville, le 23 juillet 1795, et enterré à Saint-Thomas.

Le *Recueil héraldique des bourguemestres de la noble cité de Liège*, un des livres les plus répandus et les plus recherchés dans la ville de saint Lambert, s'arrêtait à l'année 1720. Afin de perpétuer le souvenir des magistratures subséquentes, le conseil de la cité fit reproduire sur des feuillets de parchemin les armes de tous les nouveaux bourgmestres. Pendant cet album, quelque beau qu'il fût, ne pouvait tenir lieu d'un livre imprimé. C'est ce que comprit le procureur général et syndic aux statuts de la cité, Ophoven, qui, en 1779, forma le projet de continuer le *Recueil héraldique*, en ajoutant au précieux album des généalogies et la relation de quelques événements contemporains. Cet ouvrage fut mené à bonne fin en 1783, avec la collaboration de son fils Henri, le dernier héraut d'armes du pays de Liège, et à l'aide des subsides accordés par la ville. Imprimé à cinq cents exemplaires au moins, chez la veuve Bourguignon, belle-sœur de l'auteur, il parut sous ce titre : *Continuation du recueil héraldique des seigneurs bourgmestres de la noble cité de Liège... enrichi de leurs armes et blasons en taille douce*. Des additions ou *Ajoutes*, comprenant les magistratures suivantes jusque 1787 inclus, furent distribuées en feuilles, puis devinrent tellement rares que le bibliophile X. de Theux les fit réimprimer en 1862. Dans la riche bibliothèque laissée par cet amateur, se trouve un autre ouvrage d'Ophoven ; c'est un manuscrit intitulé : *Recueil historique et généalogique des régents ou mambours du pays de Liège*, qu'il dédia au prince de Rohan, élu mambour de la principauté le 13 septembre 1790.

Baron de Chestret de Hanefte.

Le *Bibliophile belge*, t. XII, p. 1. — De Theux, *Bibliographie liégeoise* (1885), col. 681. — Renseignements particuliers.

**OPHOVENS** (*Michel VAN*), appelé aussi OPHOVIUS, archevêque de Bois-le-Duc (Brabant septentrional), né en cette ville en 1571, mort à Lierre, le 4 novembre 1637. A l'âge de quinze ans il

se rendit à Anvers et s'y engagea dans l'ordre des frères prêcheurs de Saint-Dominique. Son esprit et son savoir le firent bientôt remarquer par ses supérieurs qui l'envoyèrent au couvent de Louvain pour y enseigner l'éloquence. De là, il se rendit en Italie, et fut professeur de théologie à l'université de Bologne. Revenu à Louvain en 1601, Ophovens y conquit successivement les grades de licencié et de docteur en théologie, pendant qu'il s'élevait aux plus hautes dignités de son ordre. Prieur, d'abord à Louvain, puis quatre fois de suite au couvent d'Anvers, il contribua puissamment à la restauration de cet établissement qu'avaient fort détérioré les déprédations des iconoclastes. En 1611, il devint provéditeur du Brabant et le demeura jusqu'en 1615. Comme tel, il prit part au chapitre général de son ordre tenu à Paris en 1611, et provoqua la réunion d'un chapitre provincial à Bois-le-Duc. C'est à la suite d'une décision prise dans cette dernière assemblée, que les dominicains organisèrent et mirent en action, avec l'agrément des évêques des Pays-Bas, une mission à la tête de laquelle la Propagande romaine plaça Van Ophovens qui s'en occupa très activement. En 1623, celui-ci se trouvait à Heusden où il s'était rendu, muni d'un sauf-conduit, pour régler ses affaires de famille. Il profita de son séjour pour entamer des négociations avec Guillaume-Adrien de Hornes, gouverneur militaire de cette ville, en vue de faire livrer celle-ci à l'archiduchesse Isabelle, gouvernante des Pays-Bas espagnols. C'était cette princesse elle-même qui avait confié pareille mission à Van Ophovens et cela sur l'assurance que lui avait donnée un neveu de de Hornes qu'Heusden ne demandait qu'à passer sous son pouvoir. Malheureusement pour le dominicain négociateur, il n'en était rien et aux premières ouvertures qu'il fit au gouverneur, celui-ci le fit arrêter et conduire à Bois-le-Duc ; on l'y garda pendant huit mois, au bout desquels on l'échangea contre quelques prisonniers, que les Espagnols retenaient à Dunkerque. Au paravant et à titre de représailles, l'ar-

chiduchesse Isabelle avait fait arrêter et emprisonner à Vilvorde l'auteur de la fausse nouvelle, cause de la déconvenue d'Ophovens. Isabelle ne fut d'ailleurs pas ingrate pour son émissaire. Sur ses instances et celles du roi d'Espagne, Philippe IV, le dominicain fut nommé archevêque de Bois-le-Duc, par le pape Adrien IV; la bulle papale est du 2 juillet 1625, et la bénédiction du nouvel archevêque eut lieu dans la cathédrale d'Anvers, le 17 septembre de cette même année; elle lui fut donnée par l'archevêque de Malines, Jacques Boonen, assisté de l'évêque d'Anvers, Jean Van Malderen et de l'évêque de Gand, Antoine Triest. Ophovens fit son entrée solennelle dans sa ville archiépiscopale le 30 octobre. Cette cérémonie se fit avec beaucoup de pompe parce que les gens de Bois-le-Duc étaient fiers de voir confier la haute direction du diocèse à l'un de leurs concitoyens. Ophovens s'acquitta d'ailleurs de cette tâche avec un tact et une fermeté qui lui acquirent l'estime même des ennemis de la religion orthodoxe. Les devoirs de sa charge ne l'empêchèrent pas, du reste, de se rendre à la réunion des évêques qui se tint à Anvers en 1628, et de continuer à s'occuper activement de la mission que lui avait confiée la Propagande romaine. Il essaya même de faire porter la bonne parole jusq'en Suède et en Norvège où pénétrèrent quelques dominicains. L'archevêque aurait voulu fonder un séminaire pour y former des missionnaires spécialement destinés à ces contrées. Il s'ouvrit de son dessein au nonce du pape, qu'il avait rencontré à Bruxelles, le 18 avril 1629, et, avec l'agrément du Saint-Siège, il se préparait à réaliser son projet. Mais à ce moment, Bois-le-Duc, assiégé par l'armée protestante, sous les ordres de Frédéric-Henri, prince d'Orange, dut capituler et son archevêque se trouva absorbé par d'autres soins. Pendant les deux mois qu'il demeura en quelque sorte prisonnier, dans son palais archiépiscopal, il s'occupa d'assurer à Bois-le-Duc le libre exercice du culte catholique. A cette fin, il avait de fréquentes entrevues avec Frédéric-

Henri et la princesse, sa femme. Au moment de quitter la ville, ainsi qu'il le rapporte lui-même, l'archevêque recommanda spécialement à celle-ci les religieuses qui demeurèrent à Bois-le-Duc, pour exercer leurs œuvres de charité. Pendant que Ophovens s'y trouvait encore lui aussi, il fut informé que le pape, à la sollicitation du gouvernement espagnol, voulait le nommer à l'évêché de Bruges, alors vacant. Mais il refusa cette faveur (16 septembre 1629), ne voulant pas abandonner ses ouailles au moment où, plus que jamais, elles avaient besoin d'un pasteur.

Parti de Bois-le-Duc le 12 novembre 1629, Ophovens se rendit au château de Nieuw-Herlaar, appelé plus tard Holder. Il y demeura quelques jours, puis se mit à parcourir son diocèse, prêchant et remplissant partout les devoirs sacerdotaux. Le 23 mars 1630, il alla se fixer au château de Geldrop, dans le doyenné d'Eindhoven et assista, au mois d'août des années 1630 et 1631, aux réunions des évêques des Pays-Bas qui se tinrent à Bruxelles. A la fin de 1634, nous le retrouvons encore dans le diocèse de Bois-le-Duc, et le 23 décembre il se rend à Bockel, dans le grand vicariat de Ravenstein et de Migen, pour y procéder à la bénédiction d'une chapelle. Mais au début de l'année suivante, Ophovens, chassé de son diocèse, arrive à l'abbaye de Postel, qui en était proche. C'est ce qui résulte d'une lettre que lui-même écrivait le 30 septembre 1636 au prélat des dominicains à Floreffe et dans laquelle il lui mandait que, quelque temps auparavant, il était allé de Postel à Liège pour assister au sacre du prélat Van Boesdonck. Durant cette même année, Ophovens abandonna Postel pour le couvent des dominicains de Lierre que lui-même avait fondé. Il y mourut le 4 novembre 1637, et fut enterré à gauche du grand autel, dans l'église des dominicains à Anvers, laquelle plus tard devint l'église paroissiale de Saint-Paul. La tombe qu'on lui érigea était d'une grande richesse, ornée du buste du défunt et d'une inscription en lettres d'or. Le dessin en avait été fait, Ophovens encore vivant, par Ru-

bens, dont le prélat avait été le directeur spirituel. Le célèbre peintre peignit d'ailleurs plusieurs fois son confesseur; on trouvera des renseignements à cet égard dans *L'œuvre de P. P. Rubens*, par M<sup>r</sup> M. Rooses (t. IV, p. 226). Le 15 janvier 1638, le dominicain Hyacinthe Choquet prononça l'oraison funèbre d'Ophovens.

Ophovens tenait pour son usage personnel, un *diarium* ou journal, dont on fit quelques copies après sa mort; l'original fut conservé au séminaire de Bois-le-Duc: ce journal commence en 1629; on y trouve la relation des principaux événements de cette époque agitée, spécialement ceux qui concernent le Brabant et l'archevêché de Bois-le-Duc. On a encore d'Ophovens un autre opuscule contenant la règle d'une confrérie fondée par lui en l'honneur du très saint Nom de Dieu, pour résister aux progrès de l'hérésie protestante. Cet opuscule a été imprimé à Anvers en 1608, sous le titre: *Regulae confraternitatis nominis Jesu in blasphemis erectæ, privilegia, indulgentiæ*, etc.

L'archevêque écrivit encore, peu après son départ de Bois-le-Duc, une vie de sainte Catherine de Sienne ainsi qu'une apologie de la religion catholique en réponse aux attaques des prédicateurs réformés. C'est du moins ce qu'il affirme lui-même dans son journal.

Au séminaire de Bois-le-Duc on conserve un joli portrait d'Ophovens.

Ed. Beeckman.

Échard et Quétil, *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. II, p. 496. — Coppens, *Het Bisdom van 's Hertogenbosch*, t. I, p. 232 et s. — Foppens, *Historia episcopatus sylvæduccensis*, p. 404 et s.

**OPHUYS** (*Gaspard*). Voir OPHUYS.

**OPITER** (*Chrétien DE*), écrivain ecclésiastique, vivait dans la seconde moitié du x<sup>v</sup>e siècle. Paquot croit, mais sans apporter aucune preuve à l'appui de sa conjecture, que son véritable nom était d'*Oplinter*, et qu'il était originaire du village brabançon de ce nom. Les seuls renseignements que nous possédons sur ce personnage sont ceux que nous fournissent Quétil et Echard. Chrétien de Opiter, d'après eux, était entré

dans l'ordre des Frères prêcheurs, au couvent de Maestricht, où il passa son existence, et où on conservait de lui quelques petits manuscrits que Quétil vit, reliés en un volume, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, et qu'il décrit de la manière suivante: 1. *Expositio ceremoniarum missæ spiritualis et mystica* (13 p.). — 2. *Tractatus de materia ecclesiastici interdicti*. Daté à la fin: 1451 (19 p.). — 3. *Tractatus de materia eucharistiæ* (16 p.). — 4. *Historia seu miraculum Guidonis de Corvo in civitate Alostensi, quæ Buiona jam dicitur*. Daté à la fin: 1452. Dans la souscription, l'auteur se nomme Chrétien de Oputer (28 p.). Peut-être les œuvres de Chrétien de Opiter pourront-elles se retrouver un jour; en tout cas, les recherches faites sur ce personnage n'ont abouti à aucun résultat.

Paul Bergmans.

J. Quétil et J. Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum recensiti* (Paris, 1749-1724), t. I, col. 810. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* (Louvain, 1763-1770), t. X, p. 111-113. — A.-J. Vander Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, t. XIII (Haarlem, 1868), p. 482.

**OPPELT** (*Gustave-Louis*), littérateur, né à Bruxelles, le 15 avril 1817, décédé en la même ville, le 15 novembre 1888. Il débuta comme employé dans une maison de commerce; il travailla ensuite dans l'atelier du peintre Lauters. Entré en 1836, en qualité d'expéditionnaire, au ministère des finances, il y gravit les divers degrés de la hiérarchie administrative jusqu'au grade de sous-directeur, bibliothécaire. Il occupait en même temps les fonctions d'archiviste du synode et du consistoire évangélique et celles d'historiographe de la cour de Saxe-Cobourg-Gotha. Il était décoré de la croix du mérite de la branche Ernestine de Saxe, de l'ordre du Medjidié, de la croix civique de première classe de Belgique, chevalier de l'ordre de Léopold et de la Légion d'honneur.

Tout jeune, Oppelt aime les lettres et leur donna ses loisirs. Le théâtre l'attirait surtout. Il a laissé un très grand nombre de pièces: *L'Accordéon*, comédie-vaudeville en deux actes, musique de

Fauconnier (1838); *La Muette d'Antibes*, drame en deux actes, d'après un roman de Guénot (1839); *Le Barigel*, opéra-comique en un acte, en collaboration avec A. De Peellaert, musique de ce dernier, imité des *Brigands sans le savoir*, de Scribe (Théâtre de la Monnaie, 1842); *Les Joyaux de la reine*, drame en cinq actes, tiré d'un roman de Gonzalès et Moléri (Théâtre du Parc et Théâtre de la Monnaie, 1849); *Le docteur Wespe*, comédie en cinq actes, traduite de l'allemand, en collaboration avec Lavry (Théâtre des Galeries, 1851). Cette pièce a été publiée, dans le bulletin de la Société des gens de lettres belges sous le titre de *Dieu le veut*; *Une bague*, comédie; *A course de plume*, comédie en un acte, imitée de l'allemand (Théâtre du Parc, 1877); *Trois magots*, comédie en un acte; *Mademoiselle d'Albe*, trois actes; *Marie de Hongrie*, un acte; *La marquise de Villette*, comédie; *Le Scamandre*, un acte, en collaboration avec Jouy; *Casilda la bohémienne*, grand opéra en quatre actes, traduit de l'allemand, musique du duc Ernest de Saxe-Cobourg-Gotha (Théâtre de la Monnaie, 1852); *Diane de Solanjes*, musique du même; *Sainte-Claire*, grand opéra en trois actes, traduit de l'allemand, musique du même (Opéra de Paris, 1855); *Stradella*, grand opéra en trois actes, traduit de l'allemand en collaboration avec Royer, musique de Flotow (Théâtre de la Monnaie, 1859); *Martha, Indra et le meunier de Meran*, musique du même; *Henriette d'Entragues*, grand opéra en cinq actes, poème adapté à la partition italienne d'*Il giuramento* de Mercadante (Théâtre de la Monnaie, 1847); *Les Normands à Paris*, grand opéra en cinq actes, traduit de l'italien, musique du même; *Les Capulets et les Montaigus*, grand opéra en quatre actes, traduit de l'italien, musique de Bellini (Théâtre royal de Gand, 1845); *Beatrice di Tendu et La Straniera*, musique du même; *Le Furieux de l'île Saint-Domingue*, grand opéra en trois actes, traduit de l'italien, musique de Donizetti (Théâtre de la Monnaie, 1844); *Gemma di Vergy*, *Don Sébastien* et *Le*

*Tasse*, musique du même; *Les Lombards* et *Nabuchodonosor*, traduits de l'italien, musique de Verdi; *Le Moine*, opéra de genre, en un acte, musique de Willent-Bordogni (Théâtre de la Monnaie, 1844); *L'Abîme de la Maladetta*, opéra en trois actes, musique de Deprez (Théâtre de la Monnaie, 1851), représenté au théâtre lyrique de Paris en 1852, sous le nom de *Joanita*; *Emilia Galotti*, grand opéra en quatre actes, en collaboration avec Hugelmann, musique de Chiaromonte (1862). Il a aussi adapté des paroles françaises aux *Stabat mater* de Pergolèse, d'Haydn et de Rossini, au *Tantum ergo* de ce dernier, au *Miserere* de Donizetti et à *Faust*, ode symphonique de Litolff.

Le principal mérite d'Oppelt est la fécondité. De ses nombreux ouvrages écrits pour la scène, il en est bien peu d'ailleurs dont le fond lui appartienne et, loin de chercher à se défendre de l'esprit d'imitation, il le confesse ingénument dans plusieurs de ses préfaces. Il ne revendique d'autre part dans la composition de ses pièces que celle du plan et de l'invention d'incidents, que l'action réclame comme éléments essentiels.

A la liste, bien fournie déjà, de ses comédies et de ses opéras, il faut ajouter celle de ses œuvres historiques et scientifiques: *Annales historiques du moyen âge*; *Cours d'histoire générale du moyen âge*; *Histoire générale et chronologique de la Belgique de 1830 à 1860*; *Relation historique des solennités nationales qui ont eu lieu en Belgique de 1853 à 1856*; *Galerie historique, généalogique et biographique des souverains européens ou originaires de l'Europe, actuellement régnants (1860-1865)*, ouvrage dans lequel l'éloge nous paraît trop souvent décerné au détriment de la justice; *Le duc de Gotha et son peuple*, traduit de l'allemand; *Léopold II, chef de l'Etat indépendant du Congo*; *Notre siècle*, revue biographique internationale; *Album monumental, historique et descriptif des palais, châteaux et abbayes de Belgique*; *Musée industriel et commercial*; *Traité général de comptabilité commerciale*, *His-*

toire de la banque nationale de Belgique de 1850 à 1865.

A. Piters.

*Bibliographie nationale.* — Faber, *Histoire du théâtre français en Belgique.* — Potvin, *Du théâtre en Belgique.* — Dupont, *Répertoire dramatique belge.* — Archives du ministère des finances.

**OPRODE** (*Joachim VAN* ou **AB**) écrivain ecclésiastique, né, selon toute vraisemblance, à Anvers, vers 1515, mort à Utrecht, le 2 juillet 1576. Il fit sa philosophie à l'université de Louvain, et fut admis à faire partie de son conseil, le 28 mars 1542. Appelé, dix ans plus tard, à desservir la cure de Saint-André à Anvers, il alla s'établir en cette ville, où il remplit, jusqu'en 1559, les fonctions sacerdotales qu'on lui avait confiées. Il passa ensuite à Utrecht, pour y prendre la direction spirituelle de la paroisse de Notre-Dame-la-Petite; quittant son nouveau poste en 1563, il fut sacré évêque d'Hébron et devint suffragant de Frédéric Schenck de Tautenburg, lui-même évêque puis archevêque d'Utrecht. Ce prélat, qui le tenait en très haute estime, lui conféra une prébende de sa métropole, l'engagea à se faire recevoir docteur en théologie à l'université de Louvain, ce qui arriva le 25 juin 1571, et en fit son vicaire général, le 7 septembre de la même année.

Joachim van Oprode se distingua autant par sa vertu que par son zèle pour la religion catholique. Il fut inhumé dans l'église métropolitaine de Saint-Martin d'Utrecht, où son tombeau se voit encore aujourd'hui.

Il nous a laissé sous le titre de : *Catechismus oft die somme der christelijcker onderwijsinghe int corte met vraghen ende antwoorden*, une traduction flamande du livre de Pierre Canisius, intitulé *Summa doctrinae christianae per quaestiones tradita et in usum pueritiae edita*, traduction qu'il fit à la demande du roi Philippe II d'Espagne, et dans laquelle il a inséré un certain nombre d'explications ou de petits suppléments de sa façon. Il paraît d'après l'édit de Philippe II, portant la date du 16 décembre 1557, que l'on trouve au commencement de cet ouvrage

imprimé pour la première fois en 1558, à Louvain, chez Martin Verhasselt, qu'avant la publication, aux Pays-Bas, des catéchismes réformés, on n'y avait encore mis entre les mains des enfants, aucun catéchisme ou abrégé de la religion catholique, et que la traduction de celui du Père Canisius, est le premier dont on s'y soit servi.

Outre le premier catéchisme flamand, Van Oprode aurait encore écrit plusieurs petits traités de piété demeurés manuscrits.

Fréd. Alvin.

Valère André, *Fasti*, p. 422. — Foppens, *Bibl. belgica*, t. I, p. 538. — Paquot, *Mémoires*, t. XVI, p. 471. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*.

**OPSTAL** (*Antoine VAN*), peintre de l'école flamande, qui vécut au XVII<sup>e</sup> siècle. D'après Kramm, cet artiste n'est connu que par l'inscription : *Anthonius Van Opstal Bruxellensis, pictor iconum*, que l'on trouve sur un portrait de lui gravé, d'après Antoine van Dyck, par Nicolas de Helt-Stokade. Siret confirme cette assertion tout en attribuant la gravure à Jean Meysens, qui avait été l'élève de Van Opstal. Suivant le même auteur, Van Opstal se rendit en Allemagne, où il fut pendant trois ans au service de Charles, archiduc d'Autriche, évêque de Breslau, résidant à Neuss. En 1626, sur la recommandation de l'archiduc-archevêque, il fut agréé comme peintre de l'archiduchesse Isabelle, gouvernante des Pays-Bas et séjourna en cette qualité à Bruxelles. Quant aux œuvres qui portent la signature de Van Opstal, sans addition de prénom, il est assez malaisé de dire si l'on peut les attribuer à Antoine ou à Gaspard-Jacques (le vieux et le jeune) ou à Gérard.

Ed. Beekman.

Kramm, *Hollandsche en vlaamsche kunstenaars*, t. V, p. 1224. — Siret, *Dictionnaire des peintres*, t. II, p. 412.

**OPSTAL** (*Augustin VAN*), écrivain flamand, fut prieur de l'abbaye d'Affligem et édita l'ouvrage : *Historie ende mirakelen van Onse L.-V. van Water*. Bruxelles, 1665; in-8°. Piron cite en outre comme étant de lui : *De Arcke des Verbonds van het Nieuw Testament of*

*Triumph-wagen van de Kasse van Nederwaver.*

L. Goemans.

Vander Aa, *Biographisch woordenboek*. — Piron, *Algemeene levensbeschryving der mannen en vrouwen van België*.

**OPSTAL** (*Gaspard-Jacques VAN*), peintre de portraits et d'histoire du XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle, naquit à Anvers et fut baptisé à l'église Saint-Georges, le 2 juillet 1654. Il était le fils naturel de Jeanne Robatto et de Gaspard-Jacques van Opstal, peintre dont les *Liggeren* de la corporation de Saint-Luc nous apprennent qu'il fut reçu comme apprenti chez Simon de Vos en 1632-1633 et comme maître en 1644-1645, mais dont nous ne savons rien de plus, si ce n'est que, le 23 juin 1661, il épousa la mère de son fils et légitima celui-ci.

Gaspard-Jacques le jeune étudia fort probablement son art dans l'atelier de son père, et fut reçu maître-peintre en 1676-1677. Il eut une grande réputation comme professeur et, de l'année 1681 à 1717, les *Liggeren* de Saint-Luc mentionnent les noms de trente-cinq élèves qui se placèrent sous sa direction.

En 1698-1699, il se racheta de la charge de doyen de la corporation de Saint-Luc et paya de ce chef trois cents florins; ce qui dénote une situation de fortune florissante. Il s'engagea en outre à peindre gratuitement le portrait du chef-homme de la corporation Charles-Nicolas van Hove. Le 27 février 1681, il épousa Anne-Marie Hofmans, dont il n'eut pas d'enfants. Il mourut au commencement de 1717 et fut enterré le 12 janvier de cette année.

Van Opstal peignit le portrait et les tableaux religieux. Le musée d'Anvers possède de lui le portrait du secrétaire de la ville André-Eugène van Valckenisse, daté de 1699; celui de Jean-Charles-Nicolas van Hove, et celui de Mme Verbiest. Dans l'église Saint-Charles Borromée de la même ville se trouve de lui une *Sainte Famille* entourée d'anges, signée et datée de 1693. Dans l'église Notre-Dame de Termonde, *Saint-Michel terrassant le Démon*; au musée de Darmstadt, une *Sainte Famille* avec Saint-Jean

et l'enfant Jésus auquel des anges amènent un agneau, daté de 1692; le catalogue du musée de Marseille lui attribue sans motifs sérieux une généalogie du prince d'Orange.

J.-B. Descamps mentionne de lui un grand tableau représentant les *Quatre Pères de l'Eglise* et ornant la cathédrale de Saint-Omer. Le même auteur rapporte qu'en 1704, notre peintre fut chargé, par le Maréchal de Villeroy, de faire une copie de la *Descente de Croix*, de Rubens, qui se trouve dans la cathédrale d'Anvers.

Le tableau de Darmstadt est l'œuvre la plus remarquable que nous connaissons de lui. C'est une espèce de tableau de genre, aux figures gracieuses, aux couleurs chaudes et claires. Les personnages principaux ressortent bien sur un fond de paysage d'un gris sombre. Il y a une recherche évidente des effets de clair-obscur; l'influence des grands maîtres de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle se fait encore sentir, mais elle est mitigée par le désir de plaire, par une certaine coquetterie dans les figures, leurs poses et leurs couleurs.

Le tableau qui se trouve dans la chapelle de la Vierge à l'église Saint-Charles Borromée à Anvers, se distingue par les mêmes qualités.

Le Saint-Michel de Termonde est une composition aux poses hardies, aux lumières vives, contrastant avec des ombres fortes.

Le portrait de Van Valckenisse, au musée d'Anvers, est d'une tonalité brune roussâtre, d'où émergent de rares taches claires; l'expression de la figure est fort rébarbative, l'ensemble absolument déplaisant. Le portrait de Mme Verbiest du même musée appartient aux hospices civils d'Anvers; il est d'une tonalité lumineuse et fort supérieure au précédent. Celui de Van Hove est éloigné des salles d'exposition et relégué au magasin.

Van Opstal dessina trois planches pour le *Pindus Charitatis* de F.-D. de Sevin (Anvers, 1675-1700); une vignette en tête du livre II, gravée par P. Bouttats; une planche en tête du livre XI, représentant *Joseph Iécrasant les monstres* et gravée

par Harrewyn; une autre au livre XIII, gravée par le même et représentant *la Belgique pleurant la mort de Marie-Antoinette d'Autriche, duchesse de Bavière*.

Max Rooses.

*Liggeren* de la corporation de St-Luc. — Théod. van Lerius, *Catalogue du Musée d'Anvers*. — F.-Jos. Vanden Branden, *Geschiedenis der antwerpsche schilderschool*.

**OPSTAL (Gérard VAN)**, certainement l'un des plus remarquables ivoiriers belges du XVIII<sup>e</sup> siècle, et qui, d'après l'ouvrage : *Les noms des peintres les plus célèbres*, (1679, Bibl. nationale à Paris, p. 390 A) « ... estoit.. particulièrement estimé pour les bas reliefs ». Était-il Anversois ou Bruxellois, c'est ce qui n'a pu encore être déterminé.

Le billet suivant de faire part de l'annonce de son décès à Paris, le dit né en 1597 : « Vous estes prié d'assister au convoi, service et enterrement de defunt Monsieur Van Opstal, vivant sculpteur ordinaire du Roy et l'un des quatre Recteurs en son Académie Royale de peinture et de sculpture; décédé en sa maison, rue de la Chaize, proche les Petites-Maisons, qui se fera jeudy, deuxième jour d'aoust 1668, à dix heures précises du matin en l'église de Saint-Sulpice, sa Paroisse, où il sera inhumé; auquel les Dames se trouveront s'il leur plaist. — Un *De Profondis*. — De la part de l'Académie. — Mort le 1<sup>er</sup> août 1668, âgé de 77 ans ! » Tandis que, selon A. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* (Paris, 1867), il aurait été âgé d'environ 64 ans lors de son décès !

D'après les *Liggeren* de la gilde de Saint-Luc à Anvers, Van Opstal y fut admis en qualité de franc-maitre en 1635-1636. Il fut élève à Anvers de Jean van Mildert dont il épousa la fille, Elisabeth. En outre, Antony ou Antoine Leffen, sculpteur, figure comme son apprenti dans le « Compte et justification tant des recettes que des dépenses faites par Jacques Spaëngaerts », comme doyen de la gilde de Saint-Luc et de la *Violiere* (Giroflée), commençant le 18 septembre 1641 et finissant le 18 septembre 1642.

D'autre part, Gérard van Opstal, qualifié de *bourgeois*, avait été reçu en qualité d'apprenti chez Nicolas Diodone le 30 novembre 1621 selon le registre d'admission du métier des Quatre couronnés à Bruxelles, qui se trouve aux archives générales du Royaume. Cette antériorité de date déciderait peut-être en faveur de Bruxelles comme son lieu de naissance (1), opinion qu'admettent déjà deux auteurs anciens qui ont longuement parlé de cet artiste : Florent Le Comte dans son *Cabinet des singularités d'architecture*, etc., et Félibien, dans ses *Entretiens sur la vie des peintres*, etc. Baert, seul, s'appuyant sur Guérin : *Description de l'Académie des arts de peinture* (Paris, 1715), le fait naître à Anvers.

Le 5 juin 1645, sa femme lui donnait un fils qui fut baptisé à l'église Saint-Roch. Il habitait donc déjà à Paris, où l'avait appelé le cardinal de Richelieu, lequel le recommanda à François Sublet de Noyers, trésorier général de France, et général des finances à Rouen.

On assure que Van Opstal travailla d'abord au Louvre et aux Tuileries d'après des modèles de Sarrazin. Il exécuta ensuite de nombreuses compositions dessinées par lui-même, à l'hôtel Carnavalet, bâti par Androuet du Cerceau, dans l'ancienne rue Culture Sainte-Catherine au Marais, actuellement Musée municipal; chez le fermier général Jacques Berdier au château de Raincy, ainsi qu'à son hôtel qui se trouvait place Royale; à la Salpêtrière, au Jardin des Plantes, à la Grotte du château de Versailles, au Palais Royal, au couvent des religieuses de l'Assomption de la rue Saint-Honoré, au château de Maisons,

(1) Dans les *Liggeren* de la gilde de St-Luc, à Anvers, figurent aussi : Abraham van Opstal, sans qualification de métier : Recette des dettes mortuaires des comptes et justifications faites par Pierre van Breekevelt, doyen : 1670-1671.

Barthélemy van Opstal, admis comme apprenti sculpteur en 1641-1642.

Gaspard-Jacques van Opstal (I), peintre, franc-maitre en 1644-1645.

Gaspard-Jacques van Opstal (II), aussi peintre, né à Anvers, où il fut baptisé le 2 juillet 1634, et enterré en janvier 1717. Il avait été admis franc-maitre en 1676-1677. Son atelier dut jouir d'une certaine notoriété, car plus de trente de ses apprentis furent reçus dans la gilde, de 1681 à 1717 (voir plus haut).

à l'église des Incurables, dans l'hôtel Lambert (toute la sculpture décorative, dit Jal) à diverses maisons de l'île Notre-Dame (île Saint-Louis), à la porte Saint-Antoine en 1660, etc., etc. Guillet de Saint-Georges, dans ses *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture* (t. 1<sup>er</sup>, p. 180), a donné une longue énumération de ses travaux. A cette lecture, dit M<sup>r</sup> Courajod (*Le cabinet historique*, xxe année, p. 10), on se prend à regretter de ne pas voir recueilli par le Louvre un seul spécimen du talent d'un artiste qui a tant travaillé pour Paris!

Guillet de Saint-Georges ajoute : Ce n'est pas seulement dans les cabinets particuliers qu'on voit de sa main des ouvrages digne d'estime; on en trouve aussi, d'une distinction particulière au cabinet du Roi, dans l'ancien hôtel de Grammont. On y voit... dix-sept bas-reliefs en marbre, de différentes grandeurs, sur divers sujets, entre lesquels il y en a un qui représente les trois Grâces couronnées par de petits amours. La plus grande partie des autres représentent des enlèvements de Nymphes par des Tritons ou par des Centaures. On y voit aussi quatre bas-reliefs d'ivoire appliqués chacun sur un fond de velours noir, représentant différents sujets, et neuf groupes de figures d'ivoire; quelques uns de ces groupes sont isolés et les autres en bas-reliefs, tout cela sur divers sujets. On a tiré de ce cabinet deux bas-reliefs en marbre qu'on a portés à Versailles et posés sur des devants de cheminée de l'appartement de la Reine. — « Que peuvent bien être devenus », se demande M. Courajod, « les marbres du cabinet de dessin du Roi que Guillet de Saint-Georges et Caylus ont vus et maniés? »

Le catalogue des objets appartenant à la Nation et qui existaient dans la galerie des dessins du Louvre, inventoriés le 26 septembre 1792, renferme de Van Opstal, la mention des objets suivants :

Deuxième armoire basse du côté du quai : — Bas-relief : La Sainte-Fa-

mille, n<sup>o</sup> 4. — Autre Sainte Famille, n<sup>o</sup> 5. — Centaures enlevant des nymphes, n<sup>o</sup> 6. — Triton enlevant des naïades, n<sup>o</sup> 7. — Même sujet, n<sup>o</sup> 8. — Troisième armoire basse du côté du quai : — Triton enlevant des naïades, n<sup>o</sup> 9. — Un triton, une nymphe et un amour, n<sup>o</sup> 10. — Les trois Grâces liées par des amours, n<sup>o</sup> 11. — Les trois Grâces couronnées par des amours, n<sup>o</sup> 12. — Un satyre et trois enfants tenant une chèvre, n<sup>o</sup> 13. — Petits amours conduisant un chien (il y a une cassure de huit pouces de long à l'angle supérieur), n<sup>o</sup> 14. — Deux enfants tenant, l'un une palme et l'autre un arc, n<sup>o</sup> 15. — Une femme qui traite une chèvre, n<sup>o</sup> 16. — Petits amours dont l'un tient une couronne, n<sup>o</sup> 17. — Deux enfants qui luttent et deux qui se baissent, n<sup>o</sup> 18. — Quatre enfants qui s'arrachent un arc, n<sup>o</sup> 19. — La Vierge et l'Enfant Jésus, n<sup>o</sup> 20. — Quatrième armoire basse : — Terres cuites. — Quatrième armoire du premier : — Ivoires et bas-reliefs : Les deux premières tablettes. — Une femme liée par des satyres, n<sup>o</sup> 1. — Un petit faune et trois enfants enlacés de pampre et une chèvre, n<sup>o</sup> 2. — Deux Centaures dont l'un enlève une nymphe, n<sup>o</sup> 3. — Un Triton et une naïade accompagnés de deux dauphins, n<sup>o</sup> 4. — Groupes en demi bosse : Groupe d'enfants sur velours noir, n<sup>o</sup> 5. — Idem., n<sup>o</sup> 6. — Idem., n<sup>o</sup> 7. — Un homme et une femme qui s'embrassent accompagnés d'amours ronde bosse, n<sup>o</sup> 8. — Satyre portant Sylène, accompagnés de Bacchantes, bas-relief, ivoire, n<sup>o</sup> 9. — Enlèvement de femmes accompagnées d'amours, ivoire, n<sup>o</sup> 10. — Plusieurs enfants se tenant par les mains, ivoire, n<sup>o</sup> 11. — Des enfants se tenant par les mains, idem, n<sup>o</sup> 12. — Idem, n<sup>o</sup> 13. — Des enfants se tenant par les mains, bas-relief, ivoire, n<sup>o</sup> 14. — Enfants, l'un monté sur une chèvre et l'autre sur un aigle, idem, n<sup>o</sup> 15. — Enfant jouant avec un dauphin, idem, n<sup>o</sup> 16. — Quatrième armoire supérieure, troisième tablette : — Un crucifix sur une croix d'ébène, n<sup>o</sup> 1. — Bas-relief, un enfant conduisant une chèvre, n<sup>o</sup> 2. — Bacchus



posé sur un tonneau, soutenu par deux enfants, n° 3. — Semblable bas-relief, n° 4. — Deux amours qui luttent et deux qui se baissent, n° 5. — Deux amours qui se battent, une chèvre groupée avec eux, n° 6 ; lesquels objets sont provisoirement restés sous la garde du sieur Vincent, etc., etc. Tous ces objets ont été mis depuis au Louvre. « Que sont-ils devenus », comme le disait plus haut M<sup>r</sup> Courajod ? D'après Jal précité, le Louvre garde cinq petits ouvrages en ivoire, d'un assez haut relief, d'un style qui rappelle celui de Rubens, et d'une exécution tout à la fois ferme, large et délicate. Ils semblent ajoute-t-il, qu'ils aient été faits par Van Opstal pour une cassette revêtue d'un velours sur lequel ces morceaux très jolis auraient pu être appliqués. Jal écrivait ceci en 1867.

Quant aux autres œuvres de Van Opstal, nous connaissons de lui quatre bas-reliefs en marbre, exécutés sur des dessins de Rubens et qui furent gravés par Van Kessel ; ils représentent le Triomphe de Galathée, une Sirène entre les bras d'un Triton, une Nymphe accompagnée d'un Dieu marin et un Faune assis au bord d'un rocher, ayant à ses côtés deux enfants qui tiennent un bélier par le cou ; pour le président Thorigny, dont l'hôtel fut acquis en 1842 par le prince Czartoryski : un bas-relief représentant Hercule étouffant le lion de Numidie, vainqueur de l'hydre de Lerne, apportant vivant le sanglier d'Erymanthe à Euristhée, arrêtant la biche aux cornes d'or du Mont Ménacle, domptant le taureau qui désolait la Crète, punissant Diomède qui nourrissait ses chevaux de chair humaine, tuant le dragon qui gardait les pommes d'or du jardin des Hespérides, enchaînant le chien Cerbère, et, enfin, se reposant de ses travaux. La porte Saint-Antoine à Paris, démolie en 1778, avait été ornée par Van Opstal en 1666, d'un grand buste de Louis XIV, placé sur la console servant de clef de voûte au grand portique, et de deux figures à demi-couchées au-dessus du fronton représentant la France et l'Espagne se donnant la

main en signe d'amitié et d'alliance (Traité des Pyrénées de 1659). L'Hymen, placé au milieu de l'attique, semblait approuver et confirmer cette union qu'il avait fait naître ; d'une main il tenait un flambeau allumé et de l'autre un voile.

Les « Comptes des bâtiments du Roi, sous le règne de Louis XIV », publiés par Jules Guiffrey, donnent le détail des sommes considérables payées à Gérard van Opstal, de 1666 à 1669, pour travaux faits à la Grotte de Versailles, à Vincennes et à Fontainebleau ; les derniers comptes portent : « 1669, 11 février pour plusieurs pièces de sculpture de bas-reliefs de marbre blanc, d'ivoire et de bronze, 18,502 livres, 18 sous, 4 deniers ; 1669, 4 mars, aux héritiers de defunt Gérard van Opstal, sculpteur, pour payement de quarante quatre pièces de sculpture, tans bas-reliefs que figures en marbre, bronze et d'ivoire, 18,350 livres ; 1670, Vincennes, à Van Opstal, pour son parfait payement des ouvrages de sculpture, 350 livres ».

On attribue à Van Opstal le bas-relief ayant appartenu à M<sup>r</sup> le baron de Zérézo de Tejada, qui a figuré à l'exposition d'art ancien, à Bruxelles, en 1880. Il existe des productions de cet artiste dans le palais Rondi, à Brescia.

Gérard van Opstal partagea l'honneur, avec le sculpteur Gérard-Léonard Errard ou Hérard de Liège (1637-1675), de faire partie, dès sa création, de l'ancienne Académie royale de peinture et de sculpture de Paris. Ils formèrent avec Le Brun, Sébastien Bourdon, de la Hire, Sarrazin, Corneille Perrier, Henri de Beaubrun, Eustache Le Sueur et Juste d'Egmont, le groupe portant le nom d'*Anciens*, lesquels avaient été choisis au mois d'avril 1648, par cette académie pour diriger et conduire l'école qu'elle venait de fonder. Van Opstal y remplit les fonctions de recteur depuis 1650 jusqu'à sa mort. Lorsque Colbert proposa à l'Académie de donner des conférences sur la peinture et sur la sculpture, Van Opstal lut un discours sur le Laocoon dans lequel il fit valoir ses profondes connaissances anatomiques. Félibien a

inséré ce discours à la suite de ses *Entretiens sur la vie des peintres*.

L'éloge de Van Opstal, confié à Guillet de Saint-Georges fut lu le 2 août 1692, en séance de l'Académie précitée de peinture et de sculpture.

Le troisième de ses fils, Louis, fut aussi sculpteur.

Edmond Marchal.

**OPSTRAET** (*Jean*), théologien, né à Beeringen, au diocèse de Liège, le 3 octobre 1651, mort à Louvain, le 29 novembre 1720. Il acheva ses humanités à Louvain au collège de la Trinité, et fit son cours biennal de philosophie (1669-71) à la Pédagogie du Parc. Au concours général entre les quatre pédagogies, il obtint la dixième place sur 170 concurrents. Après quatre années d'études théologiques à l'université de Louvain, on le nomma, en 1675, professeur de troisième, en 1676, professeur de poésie au collège de la Trinité. Pendant les dix années qu'il séjourna dans cet établissement, il s'acquît une grande réputation comme poète latin : on l'appelait communément *la plume d'or*. Cependant il poursuivait ses études ecclésiastiques : Ordonné prêtre en 1680, il obtint en 1681, le grade de licencié en théologie. Au mois de mai de l'année 1685, Gommaire Huygens, écrivain jansénisant bien connu, lui confia la vice-présidence du collège du Pape. L'année suivante, l'archevêque de Malines, Alphonse de Bergues, lui conféra une chaire dans son grand séminaire. Il n'y professa que quatre ans : en 1690, le nouvel archevêque, Humbert de Précipien, le renvoya au collège du Pape pour le remplacer par le docteur en théologie Martin. De 1694 à 1701, il fit au collège de Viglius l'interim du président Henebel retenu à Rome pour les affaires du parti rigoriste. Dans l'entretemps (1698), il se disposa à soutenir les thèses du doctorat en théologie, mais un arrêté royal lui en interdit la soutenance : on le savait incliné aux erreurs jansénistes. Ses opinions lui valurent même en 1704 une lettre de cachet le bannissant de tous les territoires soumis à Philippe V.

À l'avènement du roi Charles, après la bataille de Ramillies (1706), il rentra pour la troisième fois au collège du Pape, et finit par être nommé président de la Pédagogie du Faucon en 1709. Il y termina ses jours le 29 novembre 1720, à l'âge de 79 ans, administré des Sacrements de l'Eglise. Il fut enterré à l'église Saint-Michel.

Opstraet est sans contredit un homme remarquable. Amis et adversaires reconnaissent ses talents d'administrateur et même d'écrivain, son austérité de vie et son incroyable ardeur au travail. D'autre part, il faut avouer que la plupart de ses nombreuses publications sont consacrées à la défense des doctrines rigoristes, jansénistes et gallicanes, et l'on ne peut s'empêcher de regretter que tant d'esprit et de travail ait été dépensé au profit d'opinions maintenant à tout jamais discréditées, non seulement au tribunal de la foi, mais encore à celui de la droite raison.

Nous ne pouvons songer ici à reproduire la longue série des titres de ses ouvrages. Le meilleur travail bibliographique sur l'œuvre d'Opstraet est celui du chanoine Reusens, paru au tome 21 des *Analectes*. Il comprend quatre parties : les ouvrages publiés avec le nom de l'auteur (nos 1 à 24) ; les ouvrages anonymes (nos 23 à 76) ; les ouvrages attribués à Opstraet par l'un ou l'autre de ses biographes (nos 77 à 79) ; les ouvrages restés en manuscrit (4 numéros). On devra compléter ces renseignements par ceux que donne le P. Hurter dans son *Nomenclator litterarius* et surtout Goethals dans son *Histoire des lettres, des sciences et des arts en Belgique*. La seule inspection des titres de ses livres donne une idée fort nette de ses prédilections doctrinales et fait connaître quels furent ses compagnons d'armes et ses adversaires. Elle montre aussi combien grande fut la notoriété d'Opstraet non seulement aux Pays-Bas catholiques et dans la principauté de Liège, mais même en France, en Allemagne et en Italie. Rome s'émut plusieurs fois des nouveautés dogmatiques et morales du professeur louvaniste et condamna plusieurs de ses

propositions et de ses livres. En Belgique, il soutint des polémiques ardentes contre le carme Alexandre de Sainte-Thérèse, le jésuite Liévin de Meyer, l'augustin Bernard Désirant, le docteur Antoine Parmentier et surtout l'illustre Martin Steyaert. Il refusa aussi de signer la bulle *Unigenitus*.

Ces quelques lignes suffisent pour faire voir qu'Opstraet constitue une des personnalités les plus importantes du monde théologique de notre pays dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Georges Monchamp.

Moreri, *le Grand Dictionnaire historique, in voce.* — Goethals, *Histoire des lettres, des sciences et des arts en Belgique*, t. III (Bruxelles, 1842), p. 196-217. — Daris, *Notices sur les églises du diocèse de Liège*, t. III (Liège, 1872), p. 23. — Hurter, *Nomenclator literarius*, t. II (Innsbruck, 1876), p. 677-678. — Reusens et Barbier, *Analectes pour servir à l'hist. ecclésiast. de Belgique*, t. XXI (Louvain, 1888), p. 95-96, 309-324.

**ORANGE-NASSAU** (*Guillaume D'*).  
Voir GUILLAUME I.

**ORANUS** (*Jean*). Voir HEUR (*Jean D'*),

**ORANUS** (*Nicolas*), Voir HEUR (*Nicolas D'*).

**ORBAN** (*Frédéric-Joseph*), militaire, explorateur, fils de Jean-Baptiste et de Marie-Anne-Joseph Masson, né le 3 mars 1857, à Emptinne (Namur), mort à Vivi (Congo), le 22 décembre 1883. Après avoir fait de très bonnes études et âgé de seize ans à peine, il s'enrôla volontairement, le 1<sup>er</sup> avril 1873, au 2<sup>me</sup> régiment de chasseurs à pied, dans lequel il devint caporal le 6 mai suivant. Nommé sous-officier le 6 mai 1874, il fut admis à l'école militaire le 19 octobre 1875, et en sortit sous-lieutenant d'artillerie, le 17 janvier 1880.

Nature active, intelligente et entreprenante, le jeune Orban sollicita et obtint d'être détaché à l'institut cartographique militaire; il y entra le 3 février 1881 afin de pouvoir se destiner à de lointaines entreprises vers lesquelles le poussait un tempérament énergique, autant que robuste et hardi.

Fier de s'associer à l'œuvre africaine

dont le roi Léopold II est l'âme et l'initiateur, Orban s'embarqua à Liverpool le 19 février 1881, à bord du steamer *Benguela*, pour aller au Congo rejoindre l'expédition dirigée par M<sup>r</sup> Stanley. Après avoir séjourné pendant quelques temps à Vivi, il fut chargé de transport jusqu'à Manyanga des pièces du steamer *l'Association internationale africaine*. Il se distingua dans cette mission difficile par un zèle constant et une intrépidité exemplaire. Le rapport qu'il présenta à l'administration centrale de l'Etat indépendant, sur les péripéties du transport de ce navire, et sur la reconnaissance des routes parcourues fut des plus intéressants. En octobre 1882, il fut placé sous les ordres du capitaine Hanssens, qui lui confia le commandement de la station de Bolobo dont, avec tact, il jeta les bases. En mars 1883, il quitta Léopoldville pour descendre à Vivi où il rendit de nouveaux et précieux services. C'est dans cette station qu'Orban tomba malade, et mourut le 22 décembre 1883.

Général Frédéric Bernaert.

*L'Annuaire militaire.* — Renseignements officiels.

**ORDIN.** Ce nom a été appliqué par méprise à un écrivain ecclésiastique auquel une notice a été consacrée, sous le nom de Martin (Mathieu), dans le tome XIII, col. 898. On l'appelait, en effet, Mathieu Martin. Outre l'ouvrage, *Les apanages d'un cavalier chrétien*, dont il a été rendu compte, Martin a publié un livre ayant pour titre: *Le triomphe de la vérité*, qui est mentionné par Philippe Brasseur, p. 82, et par de Bousso (*Histoire de Mons*, p. 433), mais que l'on ne trouve plus. C'est par erreur que de Bousso a donné à Mathieu Martin le nom de Ordin.

Phil. Brasseur, *Sydera illustrium Hannoniæ scriptorum*, a dédié à Mathieu Martin des vers latins dont voici l'intitulé :

MATTHEUS MARTIN ordin.  
*Minimorum corrector, secundus juxta  
ac facundus divini verbi prædicator.*

Léopold Devillers.

**ORDONIE** (*Edouard VAN*), graveur, né à Anvers, le 4 juillet 1638, mort dans la même ville en 1695. Son apprentissage se fit sous Gaspard Huberti, à dater de 1658. Franc-maître de la gilde de Saint-Luc huit ans plus tard, il forma, à son tour, quelques élèves obscurs. En 1675, Ordonie créa une planche intéressante, le frontispice du *Theatrum fungorum* de François van Sterrebeeck, accompagné du portrait de ce prêtre, âgé de 43 ans. A proprement parler, cette gravure, dont le dessin est d'Arnold van Westerhout, représente un marché où nombre de personnages des deux sexes s'approvisionnent de champignons. Une image exécutée par Van Ordonie pour la confrérie de la Sainte-Trinité, fondée à Anvers en 1642, pour la délivrance des esclaves, n'est pas dépourvue de mérite. Il est bon de faire observer que cette planche au burin est une copie réduite de la gravure sur bois de Jean Jegher, d'après une jolie composition d'Antoine Sallaert, ce que notre graveur omet d'indiquer. Ordonie a surtout travaillé pour les libraires anversoïis.

Henri Hymans.

Verachter et Terbruggen, *Histoire de la gravure d'Anvers*.

**ORESMEUX** (*François D'*), écrivain ecclésiastique, né à Arras, dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, et mort le 29 octobre 1639. D'abord prévôt de l'ordre des chanoines réguliers du Mont-Saint-Eloi, près d'Arras, il en fut nommé le trente-cinquième abbé, par l'Infante Isabelle, le 6 août 1625, reçut la bénédiction abbatiale le 21 octobre suivant, et jouit jusqu'à sa mort de la dignité qui lui avait été conférée. Il nous a laissé une vie de saint Vindicien, évêque de Cambrai, ainsi qu'une chronique détaillée des abbés et des hommes illustres du monastère qu'il fut appelé à gouverner. Voici les titres de ces ouvrages : 1<sup>o</sup> *Vita S. Vindiciani Episcopi cameracensis et atrebatensis*. Dans les *Acta sanctorum* des bollandistes, t. II, Martii 11, p. 76-84 ; 2<sup>o</sup> *Chronicon abbatum et virorum illustrium monasterii S. Eligii, et annexorum prioratum*. Dans les bol-

landistes, *ubi supra*, p. 75, 76, et dans la *Gallia Christiana*, t. III, p. 432.

Fréd. Alvin.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, t. I, p. 305. — Chalmot, *Catal. primor. univers. Lovani.*, p. 24. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*, t. XIV, p. 197.

**OREYE** (*Arnould D'*), chevalier banneret, seigneur de Rummen et de Quabeek, prétendant au comté de Looz, mort en 1373. Hemricourt, l'historien des nobles de la Hesbaye, rapporte que la dame de Quabeek, fille du comte Arnould de Looz, s'étant éprise de son écuyer, Guillaume d'Oreye (1), du lignage de Monférant, l'épousa contre la volonté de ses amis. Jeanne de Looz — c'était le nom de la dame — avait épousé en premières nocces Arnould de Wesemael, seigneur de Berg-op-Zoom et de Quabeek. Du second mariage elle eut Arnould d'Oreye et Marie, qui devint la femme de Jean, sire de Hamal. Le 21 mai 1331, son frère Louis, comte de Looz et de Chiny, lui fit don, à elle et à son fils Arnould, du village de Rummen et de ses dépendances, à condition qu'ils les tiendraient en fief des comtes de Looz.

Le comte Louis n'ayant pas d'enfants, désigna pour son héritier Thierry de Heinsberg, fils de sa sœur aînée. Celui-ci, afin de prévenir des contestations possibles, abandonna les cours de Vogelsanck et de Stapel, ainsi que la seigneurie de Zolder, à sa tante Jeanne, à Guillaume d'Oreye et à leur fils, qui, en retour, promirent de les relever du comté de Looz et renoncèrent pour toujours et d'une manière absolue audit comté et à celui de Chiny. L'acte est daté de Hasselt, le 25 novembre 1335. L'année suivante, Thierry, devenu comte de Looz et de Chiny, ajouta le village de Houthalen à cette donation.

Arnould d'Oreye se trouvait donc dans une situation de fortune déjà fort enviable, quand il épousa Elisabeth de Lierde, dame de Somergem, sœur naturelle de Louis de Crécy, comte de Flandre. Elle était veuve depuis 1346

(1) En flamand, *Urle* ou *Hurle*.

d'un richissime chevalier, Simon de Mirabello (voir ce nom), dit Van Halen, qui, d'usurier lombard, s'était élevé à la dignité de ruward de Flandre. Ce Mirabello, pendant qu'il était en fonctions, avait perçu d'importants revenus. Des contestations surgirent à ce sujet entre sa veuve et le nouveau comte de Flandre, Louis de Male. Celui-ci, usant de son autorité, y mit fin le 6 mai 1353, en reprenant à Elisabeth différentes seigneuries, ne lui laissant que celle de Smergem. Aussi le sire de Rummen se rangea-t-il du côté de Jeanne et Wenceslas, duc et duchesse de Brabant, lors de leurs démêlés avec le comte de Flandre. Louis de Male ayant pénétré en vainqueur dans le Brabant, Arnould refusa de venir lui rendre hommage, et comme il ne répondait pas à la sommation qui lui fut adressée de Bruges, le 27 août 1356, ordre fut donné au maître de Louvain, le 4 octobre suivant, de mettre ses propriétés sous séquestre. Dès que Wenceslas fut rentré dans ses domaines, Arnould devint drossart ou sénéchal de Brabant, c'est-à-dire premier officier de justice, et resta du conseil ducal jusqu'en 1363.

Cette haute position se trouvant en rapport avec ses revenus et les biens que sa femme avait un peu partout, il tenait un grand état de maison. A Rummen, où il n'avait qu'un vieux manoir, il commença, vers 1353, à bâtir un château qui, après neuf ans, devint tel que « c'étoit merveille de le voir ». Quoique peu ménager de ses deniers, il accabla de corvées non seulement les habitants de son domaine, mais les paysans du Brabant, les forçant à amener à leurs frais les pierres, la chaux et les autres matériaux de construction. Aussitôt achevée, cette forteresse fut munie de tout ce qui était nécessaire à sa défense. Dans quel but? c'est ce que la suite va nous apprendre.

A peine Arnould avait-il jeté les fondements du château de Rummen, que, par acte du 24 avril 1354, il le releva de l'évêque de Liège Engelbert de la Marck, de même que le « vies cour » et les autres biens sis en territoire liégeois,

qu'il tenait de ses ancêtres. De plus, il promit, ou plutôt on lui fit promettre, que de sa forteresse il n'advient aucun dommage à l'église de Liège. Cette précaution semble indiquer que dès lors on entrevoyait les projets ambitieux du sire de Rummen. Et en effet, le 26 janvier 1361, huit jours après le décès de Thierry de Heinsberg, mort sans postérité, il relevait de Wenceslas, comme duc de Luxembourg, le comté de Chiny et se posait en compétiteur au comté de Looz. C'était déchirer impudemment le pacte solennel de 1335, qui l'excluait de la succession de Thierry. D'ailleurs, l'héritier testamentaire de ce dernier était son neveu Godefroid de Heinsberg, seigneur de Dalenbroeck ; mais pour le comté de Looz, il y avait un troisième prétendant, l'église de Liège, qui, déjà après la mort du comte Louis, avait revendiqué ce pays comme étant un grand fief masculin, c'est-à-dire uniquement transmissible aux héritiers mâles de parenté proche. Elle se basait en outre sur une ancienne sentence de Henri, roi des Romains, portant qu'un fief tenu d'une église lui fait retour lorsque le vassal meurt sans postérité. Ce privilège étant applicable à l'espèce, l'évêque de Liège Engelbert de la Marck déclara, le 5 avril 1361, réunir le comté de Looz à son église. Arnould et Godefroid, auxquels il en avait refusé l'investiture, auraient voulu porter le débat devant les pairs de Saint-Lambert et la cour féodale de Liège, où ils comptaient beaucoup d'amis ; mais cette question n'étant pas de leur compétence, Engelbert demanda justice à l'empereur, qui, par acte du 13 avril, commit l'archevêque de Cologne pour instruire et décider la cause. En attendant, l'évêque envahit le comté de Looz, qui avait reconnu l'autorité de Godefroid. Il ne trouva de résistance qu'à Stockhem, de sorte que cette campagne se termina rapidement par la conquête de tout le pays. Godefroid, obligé de céder à la force, renonça en faveur de son cousin, le seigneur de Rummen, à tous ses droits sur les comtés de Looz et de Chiny, moyennant 80.000 moutons d'or. Cet

acte, passé à Heinsberg le 25 janvier 1362, éliminait bien un des compétiteurs, mais la question principale n'en restait pas moins entière. L'empereur Charles IV se trouvant à Aix-la-Chapelle le 23 décembre, ajourna l'évêque de Liège à comparaître devant lui dans les six semaines et trois jours de la notification, pour se justifier de l'usurpation dont était venu se plaindre le seigneur de Rummen. La citation fut déposée sur le grand autel de la cathédrale de Saint-Lambert le 19 février 1363. Ce nonobstant, l'évêque fit défaut, soit qu'il fût malade, soit qu'il feignît de l'être. Arnould, au contraire, se fit représenter par son neveu Guillaume de Hamal, et obtint de la cour impériale une sentence qui lui adjugeait le comté de Looz et condamnait le chapitre de Saint-Lambert à lui payer 10.000 marcs d'or, en dédommagement des frais qu'il avait dû faire. Par ordre de l'empereur, Arnould de Rummen reçut, le 13 août, l'investiture du comté des mains de deux chevaliers que Godefroid de Heinsberg avait chargés de le relever de son serment. Engelbert eut beau se faire excuser de son absence; le jugement porté contre lui fut confirmé le 11 octobre, et Charles IV en confia l'exécution aux archevêques de Cologne, de Mayence, de Trèves et aux autres vassaux de l'empire. Toutefois un nouveau délai fut accordé à l'évêque pour venir se justifier en personne. Le 16 décembre, il comparut à Pisek, en Bohême, où Arnould renouvela son accusation contre lui. Mais les trois juges qui composaient le tribunal, comme s'ils avaient voulu se faire un jeu de traîner les choses en longueur, déclarèrent que, dans une cause concernant un prince de l'empire, ils devaient être au nombre de sept, si bien que Charles IV décida d'ajourner la décision du litige à l'époque où il viendrait en Allemagne.

Pendant que la question lossaine était ainsi débattue, d'autres difficultés s'élevèrent au sujet du comté de Chiny. Ce pays se trouvait alors entre les mains du comte de Salm (dans les Vosges), époux

de Philippine de Fauquemont, dont c'était le douaire depuis la mort de son premier mari Godefroid de Heinsberg, frère cadet du comte Thierry. Après quelques contestations, Arnould racheta les droits du comte de Salm, le 18 novembre 1363, pour 20.000 petits florins d'or payables avant le jour de Pâques 1365. Mais bientôt pressé d'argent, il prit le parti de se débarrasser du comté de Chiny, et trouva un acheteur dans le duc Wenceslas de Luxembourg. Le 16 juin 1364, il lui vendit, « pour certaine somme de florins bien payée, » tout ce qu'il tenait de Thierry de Heinsberg et de Godefroid de Dalenbroeck. Deux mois après, il reçut encore de Wenceslas 16.000 petits florins, « pour la cause du comté de Chiny ». Le 25 février 1365, étant à Bruxelles, il requit ses vassaux de reconnaître le duc. Enfin, le 22 mars, il paya, des deniers de Wenceslas, les 20.000 florins qu'il devait au comte de Salm et à sa femme, laquelle renonça à son usufruit le surlendemain. A partir de ce jour, le comté de Chiny se trouva réuni sans réserve au duché de Luxembourg.

Sur ces entrefaites, l'évêque Engelbert de la Marck avait quitté le pays de Liège, pour aller prendre possession de l'archevêché de Cologne. Profitant de l'occasion, Arnould d'Oreye résolut de tenter un coup de main. Il réunit un corps de troupes, arbora la bannière de Looz et s'empara facilement de la petite ville de Herck, le 9 mai 1364. Ce léger succès n'eut pour lui que de fâcheuses conséquences : dès qu'il eut quitté la ville, elle reconnut l'autorité épiscopale, et les Liégeois, accourus en force sous la conduite du mambour Jean de Rochefort, brûlèrent le village de Rummen et le château de Hamal (16 et 17 mai).

Un échec plus sensible attendait Arnould dans son action en revendication du comté de Looz. Sur les instances du nouvel évêque de Liège, Jean d'Arkel, et du pape Urbain V, Charles IV ordonna à l'archevêque de Mayence de surseoir à l'exécution de la sentence portée par la cour impériale, et défendit

au seigneur de Rummen de rien entreprendre contre l'évêque, avant une décision ultérieure (14 et 15 janvier 1365). Cette défense avait-elle été précédée ou fut-elle suivie d'une seconde entreprise à main armée du prétendant? Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'avec l'aide du sire de Hamal, il essaya sans succès de s'emparer de Beeringen. Une autre fois, il arriva qu'un bourgeois de Saint-Trond fut tué près de Rummen par un chevalier qu'on vit rentrer dans le château. Aussitôt les Saintronnaires de courir aux armes et de marcher à l'attaque de la forteresse. Traversant les fossés pleins d'eau, ils se ruent sur les ouvrages extérieurs et y allument l'incendie, malgré les traits d'arbalète et le feu des assiégés. On prétend même, qu'avec un peu plus de persistance ils auraient emporté la place, dont presque toute la garnison était à une noce dans le voisinage. En revenant, les soldats trouvèrent cinq jeunes gens de Saint-Trond cueillant des cerises et les massacrèrent. Ces nouvelles étant arrivées à Liège au moment où les états se trouvaient assemblés, on se prépara immédiatement à la guerre. L'armée, conduite par Jean d'Arckel et précédée de l'étendard de Saint-Lambert, investit le château de Rummen le 11 août 1365. Tandis que les assiégeants comblaient les fossés, Arnould et son protecteur, le duc Wenceslas, eurent avec l'évêque, entre Herck et Halen, des conférences qui n'aboutirent point. Alors les Liégeois poussèrent le siège avec vigueur et, à l'aide de puissantes machines, ils ébranlèrent si violemment deux des tours, qu'elles s'écroulèrent. Les assiégés se réfugièrent au sommet du donjon, et de là firent pleuvoir, entre autres projectiles, des pots de poudre et des tisons ardents sur les engins des assaillants. Enfin, après une résistance de neuf semaines, la garnison, composée de cent vingt-quatre hommes, se rendit à condition d'avoir la vie sauve, et fut conduite au fort de Moha (14 octobre). Quant au château, il fut livré aux flammes et démoli de fond en comble.

La dame de Rummen, qui avait révé

une couronne comtale, fut tellement accablée de ce désastre, qu'elle se retira en Flandre. Elle y mourut de chagrin le 27 mars 1366, et fut ensevelie auprès de son premier mari dans la collégiale de Sainte-Pharaïlde, à Gand. Sa fortune avait été engloutie dans la lutte inégale soutenue par le prétendant. Celui-ci, réduit à accepter les conditions du vainqueur, fit la paix avec l'évêque le 8 octobre 1366. Par ce traité, Arnould d'Oreye, Jean de Hamal et son fils renoncèrent, en faveur de l'église de Liège, à toutes leurs prétentions sur le comté de Looz; ils sont admis à rentrer en possession de leurs seigneuries, mais ne pourront jamais reconstruire une forteresse à Rummen; Arnould obtient une pension viagère de 1.000 petits florins d'or, successivement réversible sur son beau-frère de Hamal et sur son neveu. En conséquence, il releva, le 29 novembre, tous les biens qu'il possédait au pays de Looz du temps du comte Thierry. Mais ces biens, de même que ceux qu'il avait en Brabant, étaient tellement grevés d'hypothèques, qu'il n'en retirait plus aucun revenu. Pour faire face à ses dépenses, il avait assigné au comte de Namur diverses rentes sur sa terre de Quabeek, qui resta finalement la propriété de son créancier. Son hôtel de Bruxelles, rue des Chevaliers, fut saisi pour dettes, en 1371. Vogelsanck, Zolder et Zonhoven passèrent, de son vivant, dans les mains de Jean de Hamal. Le domaine de Rummen fut en grande partie aliéné. Enfin, pour se procurer de l'argent, Arnould d'Oreye eut recours à une opération d'autant plus lucrative qu'elle est faite avec moins de loyauté: il battit monnaie à Rummen, en or, en argent et en billon, non pas, comme on pourrait le croire, à titre de comte de Looz, mais indûment, comme seigneur particulier. Ses dernières années se passèrent à Liège dans l'obscurité. Il y mourut sans laisser d'enfants légitimes, avant le 5 mai 1373, jour où l'évêque approuva son testament. Suivant la volonté qu'il avait exprimée, son corps fut enseveli dans l'abbaye d'Oriente (Rummen), où, sur sa pierre tombale, on le voyait repré-

senté tenant un écu écartelé d'Oreye et de Looz.

Baron de Chestret de Hanefé.

J. de Hemricourt, *Miroir des nobles*, p. 223 et 262. — Wolters, *Notice historique sur la commune de Rummen*. — Wolters, *Codex diplomaticus lossensis*. — Willems, *Codex diplomaticus*, dans *Brabantische Yeesten*, t. II. — Bormans et Schoolmeesters, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert*, t. IV. — De Borman, *Le Livre des fiefs du comté de Looz sous Jean d'Arckel*. — *Chronique de l'abbaye de Saint-Trond*, éd. de Borman, t. II. — Mathias de Lewis, *Chronique*, p. 423. — Radulphe de Rivo, *Chronique*, dans Chapeauville, t. III. — Zantfliet, dans *l'Amplissima collectio*, t. V. — Mantelius, *Historia lossensis*. — Daris, *Notices sur les églises du diocèse de Liège*, t. VI, p. 461 et 462. — Alphonse Wauters, *Géographie et histoire des communes belges*, canton de Léau. — *Biographie nationale*, art. Mirabello.

**ORIDRYUS** (*Arnould*), poète latin. Voir ARNOULD DE BERGHEYCK.

**ORINUS** (*Thomas*), poète flamand, vivait à Bruges, dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Il est connu par la traduction suivante: *Artenycke, ofte fterecyn van Lucianus, in vlaemsche rymen overghetell*, dont une deuxième édition parut à Bruges, chez la veuve de Jean Clouwet, en 1667.

L. Goemans.

Frederiks et Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der noord- en zuidnederlandsche letterkunde*.

**ORLÉANS** (*Louise-Marie D'*). Voir LOUISE-MARIE D'ORLÉANS.

**ORLENT** (*Jean-Adolphe*), avocat, jurisconsulte, né à Termonde, le 10 avril 1804, mort à Bruxelles, le 28 mai 1841. Après avoir fait de bonnes études moyennes, il fut attaché au gouvernement provincial de la Flandre orientale. Doué d'une rare énergie, il suivit en même temps les cours de l'université de Gand et fut reçu docteur en droit. En 1830, il se fit admettre comme avocat à la cour d'appel de cette ville, où il figura au tableau de l'ordre jusqu'en 1839. Le jeune avocat, d'une santé assez délicate, ne se sentit guère attiré vers les lutes âpres du palais, quoique, dans les affaires qu'il traita, il se distinguât toujours par un talent d'exposition et une science juridique peu communes. Sa vocation l'appela dans une autre direction. Il se consacra avec une ardeur étonnante à l'étude des

questions juridiques, administratives et historiques. Il produisit notamment des travaux de longue haleine sur la législation en matière de milice, œuvre éminemment utile qu'il dédia au Roi et qui eut un succès retentissant. Ce travail est d'autant plus remarquable, que Orlent fut le premier en Belgique qui osât entreprendre d'expliquer et de coordonner tant de matériaux disparates, empruntés à diverses législations. Grâce à sa compétence spéciale, il attira sur lui l'attention de la haute cour militaire de Bruxelles qui le choisit comme conseil. Il appartenait depuis deux ans à peine au barreau de cette ville, quand la mort vint briser cette carrière pleine d'avenir. Orlent mourut âgé de 36 ans. Il faisait partie de plusieurs sociétés savantes, et était notamment membre correspondant de la première classe de l'Institut historique de France, depuis l'année 1839.

Il laisse les ouvrages suivants: 1. *Code de milice ou recueil complet des lois sur la matière*, avec des notes présentant tous les arrêtés et toutes les décisions, interprétations et instructions ministérielles, émanées depuis 1817 jusqu'en 1834, ainsi qu'avec les modèles des registres, des états et des certificats, et le règlement relatif à l'examen de l'aptitude ou de l'incapacité des hommes sous le rapport du service militaire, dédié à Sa Majesté Léopold I<sup>er</sup>, etc. Gand, Vanderhaeghe-Maya, 1835; in-8°, 230 p. En collaboration avec P.-J. Cornille, chef de division à Gand. — 2. *Complément du code de milice*. Gand, Vanderhaeghe-Maya, 1843; in-8° II-101 p. — 3. *Loi sur le domicile de secours*, avec des notes présentant la solution des différentes questions auxquelles elle peut donner lieu, et le mode de procéder à la preuve en cette matière. Gand, Vanderhaeghe-Maya, 1836; in-8°, 70 p. — 4. *Des exemptions du service de la milice nationale*, d'après toutes les lois, les arrêtés et les instructions données depuis 1817 jusqu'en 1839, avec les modèles des certificats requis pour en obtenir l'exemption. Bruxelles, Demat, 1840; in-8°, 108 p. Le texte flamand se trouve en regard du



texte français. Une première édition a paru en 1839, en flamand et en français sous le titre de : *Traité des questions concernant l'appel et les exemptions du service dans la milice nationale*. Bruxelles, Slingeneyer, 1839; in-8°, 160 p. — 5. *Manuel des gardes-champêtres, comprenant les devoirs, les droits et les obligations de ces gardes* d'après les lois, arrêtés, instructions et la jurisprudence qui existent sur la matière, avec les modèles de leurs procès-verbaux et rapports. Bruxelles, Ad. Sèves, 1840; in-8°, 93 p. — *Idem*. Nouvelle édition, augmentée des lois, arrêtés et règlements généraux qui ont été produits depuis 1840, et enrichie d'une préface. Bruxelles, J. A. Slingeneyer aîné, 1861; in-8°, 101 p. L'ouvrage a été également publié en flamand. (*Ibid.*)

L. Tierenteyn.

Archives communales de Gand : registres de population, 1830, 1<sup>re</sup> sect., fol. 21. — Tableau de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Gand. — *Bibliographie nationale*, t. III, p. 75, 76. — *Bibliographie générale du droit belge*, par E. Picard et Larcier, p. 378.

**ORLEY** (*Bernard VAN*), le plus célèbre des peintres bruxellois, au xv<sup>e</sup> siècle, fils légitime de Valentin, ainsi que le dit un acte du 25 mai 1532. Le nom de sa mère n'est pas indiqué, mais il est certain que c'est Catherine van Pynbroeck, que Valentin épousa, à Bruxelles, le 13 mai 1490. Bernard n'est pas l'aîné de la famille, attendu qu'il est établi par un autre document que son frère Everard naquit en 1491, c'est-à-dire un an après le mariage de ses parents. L'année de la naissance de Bernard doit donc être reculée au moins jusqu'à 1492. Cette date cadre avec l'âge connu de son père, qui avait vingt-six ans au moment de son mariage, ainsi qu'avec l'âge d'environ trente ans que donne à Bernard un portrait du musée de Dresde, peint par Albert Durer, en 1521.

On ignore chez qui il apprit son art, les registres aux inscriptions de la Gilde bruxelloise relatifs à cette époque n'existant plus; on peut supposer que son père fut son premier maître. La plupart de ses peintures dénotant l'in-

fluence des artistes italiens, il faut admettre que Bernard visita l'Italie, ce qui, du reste, est confirmé par un rapport du magistrat de Bruxelles, de 1602, où il est dit, à propos de Jérôme van Orley, qu'il était fils de Bernard qui avait été deux fois à Rome, et apprit la peinture chez Raphaël d'Urbain. Ce document est le seul où il soit fait mention de la présence de Van Orley dans l'atelier de Raphaël : ni Van Mander ni Vasari n'en parlent. Goethals fixe la date de son départ pour l'Italie à 1508 et Alph. Wauters entre 1509 et 1514. Ce ne sauraient être là que des probabilités déduites des dates connues de sa biographie, mais non des faits acquis. Les monographistes du peintre ont aussi admis assez facilement l'opinion que Raphaël chargea Van Orley de surveiller l'exécution, à Bruxelles, de la série de tapisseries connue sous le nom de : *les Actes des Apôtres*, dont Léon X avait commandé les cartons au maître d'Urbain. Grâce aux travaux de Mr Muntz, on sait que ce magnifique travail fut payé à Raphaël, en 1515 et 1516, et exécuté les années suivantes, à Bruxelles, dans les ateliers de Pierre van Alst, tapissier de Charles-Quint. Les ateliers de Bruxelles qui, en ce moment, étaient seuls à même, en Europe, de mener rapidement à bonne fin une œuvre aussi gigantesque, achevèrent en deux ou trois ans les dix tentures, qui furent placées au Vatican en 1519. Aucun document ne dit que van Orley fût mêlé à l'affaire. Au xviii<sup>e</sup> siècle, Félibien, le premier, émit la supposition que *peut-être* Bernard conduisit les travaux. Il n'est pas impossible, en effet, que le Pape ait prié la cour de Bruxelles de faire surveiller le travail chez Van Alst et que Van Orley, qui précisément à cette époque venait d'être nommé peintre en titre de la gouvernante, ait été chargé par elle de cette mission. Il y aurait de sérieuses présomptions en faveur de cette supposition, répétée depuis l'époque de Félibien par tous les monographistes, si, comme l'assure Goethals, les cartons de Raphaël se trouvaient encore, un siècle

plus tard, chez les héritiers de Van Orley; seulement l'auteur ne dit pas sur quel document il appuie son renseignement. Ce qui est certain, c'est qu'à l'exception de trois d'entre eux qui sont perdus, ces cartons demeurèrent longtemps à Bruxelles, où, en 1630, Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, en fit l'acquisition.

En réalité, l'histoire documentée de Van Orley commence en 1515. En cette année, l'artiste est établi à Bruxelles et il ne tarde pas à partager, aux Pays-Bas, avec Jean Gossart, l'honneur de peindre le prince Charles et les autres enfants de Philippe le Beau. Il résulte, en effet, d'un document publié par Altmeyer, qu'en 1515 et 1516 Bernard exécuta les portraits de Charles et de Ferdinand, ceux de leurs sœurs Éléonore, Marie, Catherine et Isabelle et de Christian II de Danemark, mari d'Isabelle. Ces portraits historiques si intéressants n'ont pu être retrouvés jusqu'ici, sauf celui du futur Charles-Quint, alors âgé de quinze ans, que nous avons reconnu parmi les récentes acquisitions du musée du Louvre. Ce serait, dès lors, la peinture la plus ancienne que l'on connaisse de Van Orley.

En cette même année 1515, l'artiste reçut la commande d'un triptyque de la confrérie de la Sainte-Croix, qui avait son autel dans l'église Sainte-Walburge, à Furnes, construite au IX<sup>e</sup> siècle, par Baudouin à la Hache, comte de Flandre. Il fut payé six cent quatre livres parisis, ainsi qu'il résulte de documents publiés par MM. Carton et Vande Putte. Le triptyque disparut de Furnes avant l'époque de la domination française et longtemps on le crut perdu. Nous en avons retrouvé le panneau central à la pinacothèque de Turin. Il représente divers épisodes relatifs aux reliques célèbres conservées dans l'église de Furnes: la *Remise de la châsse de sainte Walburge à Charles le Chauve et Baudouin Bras-de-fer*; l'*Arrivée processionnelle de la châsse à Furnes*; l'*autel de la confrérie de la Sainte-Croix* et le fragment du bois sacré rapporté de la Terre

Sainte, par le comte Robert de Furnes; enfin la *Dévotion des infirmes et des malades aux reliques de l'église*. Les volets sur lesquels sont peints le *Portement de la Croix*, le *Crucifiement* et la *Descente de Croix*, n'ont pas été retrouvés jusqu'ici. A la même époque des débuts de la carrière du maître, paraît appartenir un second triptyque, exécuté pour la corporation des charpentiers de Bruxelles. Ouvert, il montre sur les trois panneaux décorés de riches pavillons, quatre sujets (il y en a deux sur le panneau central); ceux de droite sont consacrés à saint Thomas et représentent son *Incrédulité* et sa *Mort*; ceux de gauche, à saint Mathieu et représentent son *Election le jour de la Pentecôte*, et sa *Décollation*. Dans le fond, on voit divers épisodes de la vie de chacun des deux saints, dont les figures, en grisaille, sont peintes au revers des volets. Cet ouvrage vient de l'église du Sablon; actuellement, ses panneaux sont séparés: celui du centre, signé, est au musée de Vienne; les volets, d'une exécution très inférieure, sont au musée de Bruxelles.

Tandis que l'artiste travaillait à ces deux peintures, Marguerite d'Autriche, que le roi Charles, au moment de son départ pour l'Espagne, en 1517, avait chargée du gouvernement des Pays-Bas, nomma Bernard van Orley son peintre, par lettres patentes du 23 mai 1518. Celui-ci jouissait, à ce titre, de modestes émoluments, s'élevant à un sou par jour. Il habitait une propriété située au bord de la Senne, près de l'église Saint-Géry, avec sa femme Agnès Zeghers. Deux documents le renseignent comme faisant partie, dans cette même église, de la Confrérie des Sept-Douleurs et de celle de Saint-Sébastien.

En 1519, en même temps qu'il signait le joli petit portrait de son voisin, le docteur Georges Zelle, médecin de la ville, il recevait une importante commande d'Anvers. Une pièce des archives de l'hôpital Sainte-Elisabeth, mise à jour par M<sup>r</sup> Geudens, nous apprend que les aumôniers ou maîtres des pauvres de cette ville, lui demandèrent, en cette année, un triptyque pour l'autel de leur

chapelle, à Notre-Dame; l'œuvre est actuellement au musée d'Anvers. Ses trois panneaux intérieurs montrent, dans leur partie inférieure, les *Aumôniers pratiquant les sept œuvres de miséricorde*; dans leur partie supérieure, le *Jugement dernier*. Au revers des volets, sont représentés *sainte Elisabeth*, les *saints Etienne, Lambert et Marc faisant la charité*. Le triptyque, qui compte parmi les plus développés que Van Orley ait exécutés, lui fut payé la somme de six cents florins, couverte par des cotisations annuelles que, pendant six ans, s'imposèrent les aumôniers.

Tandis que le jeune maître — il n'avait pas trente ans — était ainsi fort occupé par les commandes qu'il recevait des corporations laïques et religieuses, il ne cessait de travailler, pour la gouvernante, à des ouvrages divers dont les registres de Jean de Marnix, trésorier de Marguerite et secrétaire de son conseil privé, fournissent de nombreuses mentions. En 1521, notamment on trouve qu'elle lui fait payer un acompte pour « un beau tableau où il est peint et figurée la *Remembrance de Marie morte*, lequel la dicte dame a envoyé au couvent des Sept Douleurs Notre-Dame, à Bruges »; puis, dix pièces d'or pour une peinture destinée à l'Empereur; dix autres pour un Saint-Suaire, peint sur taffetas blanc et « dix, » écrit Jean de Marnix, « desquels ma dicte dame a fait don à mon dit maître Bernard, outre et par dessus les dits achats d'icelles peintures et marché fait avec luy et ce, en faveur d'aucuns services qu'il a faits à icelle dame, dont elle ne veut point qu'il soit fait ici mention ».

Le couvent des Sept Douleurs Notre Dame, dont il est fait mention dans ces notes, fut une des fondations de prédilection de Marguerite; il était desservi par des religieuses de l'ordre des Annonciades. Institué en vertu d'une bulle du pape Léon X, datée du 14 juin 1516, il fut inauguré l'année suivante. Il est probable que, dès cette époque, la gouvernante songea à décorer la chapelle ou le réfectoire des sœurs d'une œuvre

qu'elle demanda à son peintre, et celui-ci peignit le tableau représentant la *Mort de la Vierge Marie*. Contrairement à ce que l'on a cru jusqu'ici, le tableau n'est pas perdu. En effet, Bruges conserve deux représentations de la *Mort de la Vierge*, données jadis à Jean van Scorel, attribuées plus tard par James Weale à un maître anonyme de l'école du Brabant et, en réalité, peintes toutes les deux par Van Orley. La mieux conservée est à l'église Saint-Sauveur; l'autre, provenant de l'abbaye des Dunes, est au musée communal. Aux érudits brugeois de déterminer quel est celui de ces deux exemplaires, absolument identiques, qui décora le couvent des Annonciades. Il faut croire que le sujet de la *Remembrance de Marie morte* valut à notre artiste un certain succès, car il se plut à le reproduire; nous en possédons de sa main, une troisième variante, complétée par des volets. C'est le rétable exposé dans la salle des délibérations du Conseil des Hospices de Bruxelles, à l'hôpital Saint-Jean. Le panneau central montre la *Mort de Marie*. Au *Christ s'appréant à recevoir sa Mère* qui, à Bruges, occupe la partie supérieure du panneau, est substituée ici l'*Assomption et la Sainte Trinité*. Sur les volets sont figurés divers épisodes de la vie de la Vierge: la *Visitation*, la *Présentation au temple*, l'*Annonciation*, la *Nativité*, l'*Adoration des Mages*, la *Présentation de l'Enfant Jésus au temple*. A l'extérieur, les volets du milieu montrent la *Messe de saint Grégoire*, les volets extrêmes, deux religieuses agenouillées — sans doute les donatrices du polyptyque — recommandées par leurs patronnes, sainte Catherine et sainte Gertrude. Sur le cadre est peinte une inscription flamande, en lettres gothiques: *Cela a été fait le 11 août 1520*. Le costume spécial que portent les deux religieuses, nous révèle la destination primitive du rétable: il fut commandé à l'artiste par les sœurs hospitalières de St-Jean-Baptiste du Marais, congrégation qui, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, dessert l'hôpital Saint-Jean, une des fondations les plus anciennes et les plus riches de la ville; le d<sup>r</sup> Zelle,

l'ami et le voisin de Van Orley, en était le médecin. De même qu'elle traversèrent, sans en ressentir les atteintes, les troubles religieux du xvi<sup>e</sup> siècle, les sœurs de Saint-Jean survécurent à l'abandon des couvents, ordonnée par le directeur. En 1810, Napoléon leur donna un brevet d'institution. L'œuvre que Van Orley peignit pour elles, après être demeurée pendant trois siècles dans la chapelle ou dans le réfectoire de l'ancien local, passa, avec l'administration des hospices, dans le nouvel hôpital Saint-Jean, érigé, en 1843, au boulevard du Jardin botanique.

Quinze jours après avoir daté la *Remembrance de Marie morte* pour les hospitalières de Saint-Jean, alors que l'œuvre était vraisemblablement encore dans son atelier, Van Orley reçut la visite du prince des peintres allemands, Albert Dürer, de Nuremberg, qui passa à Bruxelles une semaine entière, du 27 août au 2 septembre 1520. Bernard lui offrit un banquet auquel assistèrent plusieurs hauts fonctionnaires de la cour et de la commune, notamment Jean Metteneye, grand maître de la maison de l'Empereur; Jean de Marnix, seigneur de Toulouse, trésorier de Marguerite d'Autriche; Jean Busleyden, échevin et receveur de la ville. Voici en quels termes Dürer relate, dans son journal de voyage, ses rapports avec son confrère bruxellois: « Le repas fut si magnifique que je doute que maître Bernard en ait été quitte pour dix florins. A ce repas assistèrent plusieurs personnages que Bernard avait invités pour me tenir compagnie, entre autres le trésorier de madame Marguerite, dont j'ai fait le portrait, le grand maître du palais et le trésorier de la ville... ».

Dürer revint aux Pays-Bas l'année suivante et fit alors un second séjour à Bruxelles, au mois de juillet. C'est lors de cette visite qu'il peignit le portrait de Van Orley, que Mr Ephrussi croit avoir retrouvé au musée de Dresde; MM. Hymans et Woermann ont admis cette identification. Dans sa main gauche, le modèle tient une lettre portant

l'inscription: *Dem pernh... zw...*, ce que l'on a traduit par *Dem Bernh (ard) zû (Brussel)*; dans le haut du panneau se trouve le monogramme de Dürer et la date 1521. La physionomie rappelle assez bien les traits que donne à Van Orley le portrait gravé par Wierix et publié par Jérôme de Cock, dans le volume de Lampsonius (1572).

A l'époque de la seconde visite du maître allemand, le peintre travaillait à un triptyque représentant, sur ses trois panneaux intérieurs, divers épisodes de la vie de Job: au centre, le *Festin des enfants de Job*; à droite, *Job et ses amis*; à gauche, *l'Enlèvement des troupeaux de Job par les Sabéens*. Sur les revers des volets, sont interprétés deux épisodes de la parabole du pauvre Lazare et du mauvais riche; à gauche, *Lazare à la porte du mauvais riche*; à droite, *la Mort et les tortures du mauvais riche*. Van Orley semble avoir été particulièrement satisfait de cette œuvre, car tandis que, d'ordinaire, il se montrait peu prodigue de sa signature, il signa cette peinture en diverses places et dans trois formes différentes. Il y introduisit même son propre portrait et celui de sa femme, que l'on croit reconnaître dans les deux personnages assis à la table du mauvais riche. Le triptyque est daté du 4 mai 1521. Alph. Wauters l'a identifié avec « un grand tableau exquis sur la *Vertu de patience* » que Marguerite d'Autriche commanda à son peintre pour être offert par elle à son ministre favori, le comte Antoine de Lalaing, et que le trésorier Jean de Marnix paya en 1531-1532. Job est, en effet, la personification la plus célèbre de la patience; cependant il est difficile d'expliquer que cette commande, datée de 1521, n'aurait pas été payée du vivant de la princesse et n'aurait été acquittée que dix ans après sa livraison. En 1843, l'œuvre faisait partie de la collection du roi des Pays-Bas Guillaume III; elle appartient maintenant au musée de Bruxelles.

Un petit portrait historique intéressant, celui de Jean Carondelet, évêque de Palerme, président du Conseil privé, dont Jean de Marnix, l'ami de Van Or-

ley, était le secrétaire, prend place ici chronologiquement. Il est à la pinacothèque de Munich où, après avoir été catalogué sous le nom de Holbein, il figure maintenant sous celui de Quentin Metsys. On connaît le rôle politique considérable joué par Carondelet, le fidèle conseiller de la gouvernante. Après la bataille de Pavie et la captivité de François I<sup>er</sup>, celle-ci le désigna, avec Antoine de Lalaing et le comte de Berg, comme plénipotentiaire à la conférence qui se réunit, en 1525, à Bréda, dans le château du comte Henri de Nassau, stadhoudier de Hollande, commandant des armées de Charles-Quint aux Pays-Bas. C'est là que fut signé l'armistice qui préluda à la paix de Madrid. Van Orley qui, à cette époque, avait déjà peint le triptyque de *Job* pour de Lalaing, exécuta vers 1525 le portrait de Carondelet, âgé alors de cinquante-six ans. Et nous allons le voir commencer, pour le comte de Nassau, un important travail de décoration, destiné au susdit château de Bréda.

Tandis qu'il peindrait ainsi les personnalités les plus en vue de la cour, il ne cessait de reproduire les traits de la gouvernante qui, à certaines occasions, offrit son portrait à quelques-uns de ses familiers. C'est ainsi qu'on sait par les comptes de Jean de Marnix que, dans les dernières années de sa vie, Marguerite lui en commanda huit exemplaires destinés à Claude de Poligny, archidiacre d'Arras, membre du Conseil privé; à la comtesse de Hornes; à la femme de Jean de Marnix; à maître Jean Ruffault, trésorier de l'Empereur; au bailli de Termonde; à madame de Praet, retirée au couvent de Galilée, près Bruges; à un gentilhomme lorrain inconnu, également à Bruges. Que sont devenus ces portraits? Il est vraiment curieux que les effigies de Marguerite d'Autriche, qui admit tant de peintres à sa cour, soient devenues si rares. Celles que le musée d'Anvers attribue à Gossaert, et dont il y a une répétition au château d'Hampton-Court, pourrait bien être une de ces nombreuses répliques exécutées par Van Orley. C'est, au surplus,

tant au point de vue physionomique qu'au point de vue artistique, une image d'assez médiocre intérêt. En 1524, disent les vieux comptes, Marguerite fit donner à son peintre cinquante-cinq livres « pour plusieurs belles peintures et tableaux qu'il luy a fait »; en 1526, elle lui en alloua quarante « en récompense de certaines peintures qu'il a naguère faictes et livrées à icelle dame ». Comme spécimen de cette période de sa carrière, on connaît un tableau signé et daté 1526, une *Sainte Famille* avec le petit saint Jean, que conserve le musée de Stockholm et qui offre une certaine analogie, au point de vue de la composition et du style, avec une seconde *Sainte Famille*, au musée de Bruxelles.

Après avoir, en 1525, à Cambrai, avantageusement terminé les affaires diplomatiques de l'Empereur avec la France, par la conclusion de la célèbre *Paix des Dames*, Marguerite d'Autriche se consacra de nouveau à la lourde tâche d'arrêter les progrès du luthéranisme qui, malgré les édits les plus sanglants, ne cessait de se propager dans les Pays-Bas. En 1527, presque toute la Hollande fut accusée de calvinisme à la Cour de Bruxelles; des édits très sévères furent portés et des poursuites ordonnées contre ceux qui propageaient ou seulement accordaient leur attention aux idées nouvelles. C'est ainsi que la famille Van Orley, qui paraît n'être pas restée insensible au mouvement réformiste, fut impliquée tout entière dans une accusation de complicité d'hérésie qui, le 4 mai 1527, l'amena, à Louvain, devant l'inquisiteur Nicolas à Montibus. Bernard était accusé d'avoir accueilli un certain prédicateur réformé, nommé Van der Elst, introduit chez lui par un envoyé du roi de Danemark, et d'avoir toléré que ce pasteur fit, en sa demeure, à quatre reprises différentes, des prêches clandestins, auxquels le peintre, sa famille et de nombreux confrères et amis avaient assisté. Suivant des renseignements fournis par Pinchard, Valentin van Orley et sa femme, Bernard et sa femme, Everard et Gommaire van Orley,

les peintres Jean van Coninxloo, Jean et Henri Tons, l'orfèvre Van Onkele, le verrier Rombauts, les tapissiers De Pannemaker, Baes, Dermoyen, Vanden Bossche, Van Lennicke, Leemans, Van Ophem furent compromis dans l'affaire. Ils en furent heureusement quittes à assez bon marché; on les condamna à aller faire amende honorable à Sainte-Gudule et à payer chacun deux cents florins carolus.

Marguerite tint-elle rigueur à son peintre pour cette question de religion? Il semble qu'on doive répondre négativement à cette question, bien qu'on ne trouve trace d'aucune nouvelle commande de la cour à Van Orley, jusqu'au moment du décès de la Gouvernante, qui se produisit le 1<sup>er</sup> décembre 1530.

Par testament, Marguerite ordonna l'inhumation de son corps dans la somptueuse église de Brou en Bresse, qu'elle avait fait élever à la mémoire de son époux Philibert de Savoie, et le dépôt de son cœur au couvent des Annonciades, à Bruges. Elle fut remplacée, le 7 octobre 1531, dans le gouvernement des Pays-Bas, par une de ses nièces, Marie, veuve depuis cinq ans de Louis II, roi de Hongrie. Une lettre recueillie par Al. Pinchart dans les archives du royaume, nous apprend que Van Orley sollicita de la nouvelle Gouvernante les mêmes fonctions que celles qu'il occupait près de Marguerite. Nous reproduisons *in extenso* cette pièce curieuse, demeurée jusqu'ici inédite et qui est la seule lettre de Van Orley qui nous ait été conservée: « A la royne, remonstre  
 « votre très humble serviteur Maistre  
 « Bernard d'Orley, de Bruxelles, painc-  
 « tre, comme feue Madame vostre bonne  
 « tante (que Dieu ait) en l'an xv<sup>e</sup> xvij,  
 « estant advertie et certiorée de ses sens,  
 « suffisance, preud'homme, liaulté et  
 « bonne diligence et mesmes de son ex-  
 « perience audict art le retint d'eslors  
 « en l'office de son peintre aux gaiges  
 « d'ung patart par jour compté pour ses  
 « escroz et aux aultres droiz, préhé-  
 « minences et franchises y appartenans,  
 « comme peult apparoir par les lettres  
 « patentes de madicte feue dame cy-

« attachées duquel office il a tousiours  
 « bien et duement servy en tout ce que  
 « luy a esté mis en mains, ordonné et  
 « commandé, et pour ce, Madame, qu'il  
 « désireroit bien vous servir comme il a  
 « fait madicte feue dame pour les mes-  
 « mes gaiges d'un patart par jour,  
 « qu'est bien petite chose, il supplie  
 « Vostre Excellence le vouloir retenir  
 « en vostre service dudict mestier de  
 « vostre painctre, et il espère bien vous  
 « y faire à vostre contantement, et en ce,  
 « Madame, le préférer a tous qui n'ont  
 « servy comme lhy et vous feréz œuvre  
 « très-vertueuse. » Pinchart a publié  
 dans le deuxième volume de ses *Archives  
 des arts* le fac-simile de la signature de  
 l'artiste.

La faveur sollicitée lui fut accordée par lettres patentes, datées du château de Binche, le 13 octobre 1532, et un document des archives de Lille, publié par Mr Houdoy, nous montre le peintre en relation avec la nouvelle Gouvernante, dès les débuts de son administration, à propos du legs fait à l'église de Brou par la défunte Gouvernante, d'une partie de sa galerie de tableaux. Marie, non moins amateur d'œuvres d'art que sa tante, essaya de retenir ces tableaux au palais de Bruxelles, et, par ordonnance, nomma « Estienne Lullier, garde  
 « de la librairie et des cabinets de Ma-  
 « lines, et M<sup>e</sup> Bernard Dorlet, peintre  
 « résidant à Bruxelles » pour faire l'estimation des peintures afin « que s'il  
 « plairoit à la royne retenir les dits  
 « tableaux, faire le pourroit ».

Le bibliothécaire et le peintre durent remplir leur mission selon le secret désir de leur souveraine, car Marie garda les tableaux à Bruxelles. Seulement, comme elle n'entendait pas porter un trop grand préjudice à Brou, le 12 janvier 1534 les exécuteurs testamentaires de Marguerite, le comte Antoine de Lalaing et J. Ruffault, passèrent à Van Orley la commande  
 « d'un beau, exquis et puissant tableau  
 « de bois de Danemark pour servir sur  
 « le grand autel de l'église du couvent  
 « de Brou lez-Bourg en Bresse ». Un second document, publié par MM. Carton et Vande Putte, nous révèle d'abord

que huit ans plus tard, en 1542, lorsque le peintre mourut, l'œuvre n'était pas encore terminée et, ensuite, qu'en 1550, lorsque l'on s'occupa du transfert des restes de Charles le Téméraire de Nancy à Bruges, et à cette occasion, de la décoration de l'église Notre-Dame, le chapitre de celle-ci songea au tableau inachevé commandé pour Brou, et l'acquit des enfants de Van Orley, pour la somme de 286 livres tournois. C'est un immense triptyque, l'ouvrage le plus vaste que Van Orley ait entrepris; il représente sur son panneau central, le *Christ en Croix*; chaque volet montre deux sujets superposés: à droite, le *Couronnement d'épines* et le *Portement de la Croix*; à gauche, la *Descente aux limbes* et la *Déposition*. Les trois lourds panneaux du « puissant tableau en bois » de Danemark furent transportés à Bruges, disent les vieux comptes, sur trois chariots; au lieu d'aller orner la tombe de Marguerite à Brou, ils furent placés sur l'autel au pied duquel se trouvaient alors les superbes mausolées de sa mère et de son aïeul. Par contrat en date du 16 juillet 1561, et pour la somme de 228 livres tournois, le peintre brugeois, Marc Geerhaerds, s'engagea à les terminer et, au haut de chaque volet, il peignit un ange tenant un losange aux armes d'Isabeau de Bourbon, femme du Téméraire, d'une part, et de Marie, sa fille, d'autre part. L'extérieur fut décoré d'écussons aux armes de Bourgogne, de Bourbon, d'Allemagne et de Portugal. Comme, vingt-huit années plus tard, l'œuvre était déjà fort détériorée, le panneau central fut repeint et les volets furent restaurés par François Pourbus le jeune. Ces restaurations expliquent pourquoi il est aujourd'hui assez malaisé de reconnaître dans le triptyque de Notre-Dame de Bruges « l'exquis tableau » commandé, en 1534, par Marie de Hongrie, pour l'église de Brou.

D'autres documents, conservés à Lille et publiés par L. Gachard, nous font connaître toute une série de portraits que l'artiste exécuta, à la demande de la même princesse, de 1533 à 1535. Ce sont six portraits de la gouvernante;

dix autres de l'Empereur, de Ferdinand, roi des Romains et d'Anne de Bohême, sa femme; du roi Louis de Hongrie, l'époux décédé de Marie; d'Antoine de Croy; plus un portrait en pied du roi Louis, et un autre, également en pied, de Christine de Danemark, fille de Christian et d'Isabelle; soit en tout seize portraits, pour lesquels il toucha 240 livres. Les petits lui étaient payés 13 livres, ceux de grandeur nature, de 26 à 30. Que sont devenues toutes ces effigies? Marie de Hongrie a eu, sous ce rapport, moins de chance encore que Marguerite d'Autriche. Nulle part on n'en signale une seule. Elles ne doivent cependant pas avoir péri toutes; c'est à peine si M<sup>r</sup> Hymans croit en avoir retrouvé deux: une à l'académie de Venise, sous la fausse attribution d'Holbein et qui pourrait, d'après lui, être le portrait de Christine; une seconde, parmi les anonymes de la galerie Borgèse, à Rome, qui serait celui d'un des princes.

Après la mention, en 1535, du paiement de ces seize portraits, ni les archives, ni les musées ne nous fournissent plus aucune indication relative aux peintures du maître. Il est probable, cependant, qu'il continua à peindre, mais il semble qu'il ait été sollicité surtout, pendant la dernière partie de sa carrière, par l'activité manifestée aux Pays-Bas par deux industries d'art, à cette époque fort en honneur à Bruxelles, et dont les somptueux produits valurent aux ateliers de cette ville une renommée européenne: celle des tapisseries de haute-lisse et celle des verrières peintes. Dès les débuts du siècle, la capitale du Brabant avait, en effet, conquis le monopole de la fabrication des tentures d'apparat; toutes les grandes suites célèbres sortirent de ses ateliers que dirigeaient alors les plus célèbres des hauts lisseurs flamands: Pierre van Aelst, Geubels, Pierre de Pannemaeker, Antoine Leyniers, qui fut le neveu par alliance de Van Orley, ayant épousé Josine, la fille de son frère Gommaire. Félibien a défini en ces termes, évidemment exagérés, le

rôle capital que le maître bruxellois semble avoir joué dans l'histoire de ces deux industries somptuaires : « C'est lui, dit-il, qui a fait exécuter toutes les tapisseries que les papes, les empereurs et les rois firent faire en Flandre, d'après les dessins d'Italie... C'est lui qui prenait le soin de tous les ouvrages de peintures et d'étoffes que l'empereur Charles-Quint faisait faire et même des vitraux qui sont dans les églises de Bruxelles. »

La plus lointaine indication de la participation de Van Orley aux travaux des hauts lisseurs nous est fournie par un contrat passé, en 1520, avec le tapissier Pierre de Pannemaeker, pour livraison de tentures à la gouvernante, à la signature duquel le peintre fut présent. Quatre années plus tard, celui-ci data et apposa son monogramme sur quatre dessins conservés au musée de Munich et exécutés pour des tentures représentant l'*Histoire de Romulus et de Remus*, non identifiées jusqu'ici. Si la magnifique suite de la *Bataille de Pavie* (1525) a été tissée sur ses cartons — comme c'est probable — ceux-ci ont été exécutés peu de temps après, car les tentures furent offertes à Charles-Quint, en 1531; en cette année, l'empereur étant à Bruxelles et ayant convoqué une assemblée des États-généraux, ceux-ci saisirent cette circonstance pour lui remettre un cadeau lui rappelant la grande victoire que venaient de remporter ses armes, et ils lui présentèrent une chambre de tapisseries tissées en soie, laine et or. Elles ornèrent longtemps le palais de Bruxelles, puis passèrent en la possession de la famille Pescaire, qui les conserva, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en son palais de Naples. Elles sont actuellement au musée de cette ville. Sur l'une d'elles, on voit la prise de François I<sup>er</sup>; le Louvre en possède six dessins. Les tentures ne portent ni marque ni initiales.

Les tapisseries dites des *Grandes Chasses* datent de quelques années plus tard, car elles portent, elles, la marque (l'écu entre deux B) des ateliers de Bruxelles, laquelle fut imposée à partir

de 1528. Il est probable que la commande en fut faite par Marie de Hongrie, qui était une chasseresse passionnée. Van Mander, le premier, signale Van Orley comme étant l'auteur des cartons : « Pour Madame Marguerite, pour l'empereur et pour d'autres, dit-il, il dessina et peignit de superbes cartons de tapisseries, travaux dans lesquels il fit preuve d'une fermeté et d'une ampleur de procédés bien rares. On les lui paya largement. Pour l'Empereur, il fit diverses chasses ayant pour fond des bois et des sites des environs de Bruxelles, où se faisaient les chasses impériales, œuvres dans lesquelles l'empereur et plusieurs princes et princesses étaient peints d'après nature, et que l'on reproduisit très remarquablement en tapisseries ». Onze des croquis que fit Van Orley pour ces chasses sont au musée du Louvre. Quant aux tentures, exécutées à Bruxelles chez un tapissier qui les signa des initiales W. G. (Willem Geubels?), elles nous sont parvenues intactes. Du palais de Bruxelles, elles passèrent, vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, en la possession d'Evrard de la Marck, évêque de Liège, avec lequel Marie était en relation d'amitié, et appartenrent ensuite à la maison de Guyse, ce qui les fit longtemps désigner sous le titre de *Les belles chasses de Guyse*. Elles font partie maintenant du Garde-Meuble, à Paris, et quelques-unes sont exposées au Louvre. Il y a douze pièces représentant des épisodes de chasse dans les environs de Bruxelles : Le *Départ*, la *Poursuite*, l'*Hallali*, l'*Attaque du sanglier*, la *Curée*, la *Flambée*, le *Repas dans la forêt*, le *Retour*, etc. Au point de vue historique, les deux plus intéressantes sont celles qui montrent dans leur fond le palais et le parc de Bruxelles.

On est généralement d'accord pour considérer comme ayant également été tissées d'après des cartons de Bernard, les dix tentures représentant l'*Histoire d'Abraham*, qui sont exposées dans la chapelle du château d'Hampton-Court. Une d'elles porte la marque de Bru-



xelles. On suppose qu'elles furent achevées par Henri VIII et offertes par le roi au cardinal Wolsey; elles figurent déjà dans l'inventaire dressé après la mort du cardinal qui arriva en 1530. Elles ont donc été tissées entre 1528 et 1530. Il existe une réplique de l'une d'elles au musée Maximilien, à Munich.

La même ville conserve quatre cartons de tapisseries dessinés par Van Orley et représentant des seigneurs et des dames à cheval dans un paysage. Ce sont les cartons de tapisseries dont parle Van Mander et qui furent exécutés, à la demande de Henri de Nassau, pour le château de Breda. Il y en avait huit; les quatre autres sont perdus et l'on ne sait pas davantage ce que sont devenues les tentures. Citons encore comme ayant été exécutées d'après ces cartons : dix tentures représentant l'*Histoire de Jacob* provenant de la famille Malvezzi de Bologne et appartenant au comte Tiele-Winckler (Haute Silésie) et une magnifique représentation de la *Cène*, appartenant à la couronne d'Espagne. Il n'est pas douteux que l'étude comparée des nombreuses tapisseries flamandes dispersées en Europe, révélerait encore maints ouvrages fabriqués d'après ses modèles.

C'est également à la dernière période de sa carrière qu'appartiennent les belles verrières qui décorent l'église Sainte-Gudule, et sur lesquels Henne et Wauters ont fourni les premières données précises. Celle du transept de gauche, représente Charles-Quint et sa femme Isabelle de Portugal, accompagnés de leurs patrons; elle fut placée au mois de décembre 1537; celle du transept de droite, qui montre Louis de Hongrie et sa femme, Marie d'Autriche, également accompagnés de leurs patrons, date de l'année suivante. L'une et l'autre furent faites, dit une chronique du temps, par « maître Bernard van Orley, peintre et bourgeois de Bruxelles ». Le musée du Cinquantenaire, à Bruxelles, possède le carton original de la première de ces verrières.

A la même époque, on construisit à

Sainte-Gudule, à la gauche du chœur principal, la chapelle érigée en l'honneur du Saint-Sacrement de Miracle. Van Orley reçut également pour cette chapelle la commande de cartons pour quatre verrières, offertes à l'église par les enfants et beaux-enfants de Philippe-le-Beau : la première, par Jean de Portugal et Catherine, sa femme; la deuxième, par Marie de Hongrie; la troisième, par François Ier, roi de France, et Eléonore, sa femme; la quatrième, par Ferdinand, roi des Romains, et Anne de Hongrie, sa femme. Les donateurs y sont représentés à genoux avec leurs saints patrons, dans de vastes et riches décors d'architecture. Le vitrail donné par les souverains français fut achevé sous la direction du maître, en 1540; les autres furent exécutés après sa mort, en 1546 et 1547, sous la direction de Michel Coxie, son élève. Une inscription que l'on rencontre dans les listes des artistes de Harlem, publiées par Mr Van Willingen et où l'on trouve, en 1537, le nom de « Baernaerto van Oerlen, peintre de sa Majesté, demeurant à Bruxelles », démontre les relations de la fabrique de l'église de Harlem, avec l'artiste bruxellois qui exécuta, en effet, en 1541, pour St-Bavon, un vitrail, malheureusement détruit, représentant la *Sainte Trinité adorée par l'évêque d'Edgmond*. On sait également qu'il dessina un autre vitrail pour l'église Saint-Rombaut, à Malines, représentant l'*entrée de Jésus à Jérusalem*, don probable de Marguerite d'Autriche et de Philibert de Savoie, qui y étaient représentés.

Tandis qu'il se livrait à ces divers travaux, Van Orley perdit sa femme, Agnès Zeghers, le 13 septembre 1539; mais déjà deux mois après, le 25 novembre, il contractait une nouvelle union avec Catherine Hellinck. Il était à peine remarié de deux ans, qu'il mourut, à Bruxelles, le 6 janvier 1542; il n'avait que cinquante ans. Il fut enseveli dans l'église St-Géry. Sa tombe fut ornée d'une de ses peintures, représentant une *Nativité* qui, ainsi que le constate Ch. Piot, fut enlevée par les com-

missaires français, en 1795, et envoyée à Paris. Mr H. Hymans pense que le tableau demeura en France et croit l'avoir retrouvé dans une petite composition conservée au musée de Lille (n° 577). Il se pourrait aussi que la *Nativité* de St-Géry fût revenue à Bruxelles, en 1815, avec la plupart des autres ouvrages enlevés aux églises, et serait une *Nativité*, peinte par Van Orley, provenant des anciens dépôts et conservée parmi les anonymes du musée de Bruxelles, sous le n° 336. Un épitaphier copié en 1763 et appartenant aux archives communales de Bruxelles, renferme, au folio 181, une reproduction de la pierre sépulcrale qui fut placée sur la tombe de l'artiste, probablement au siècle suivant, par quelque arrière-petit-fils, fier de la renommée artistique de son aïeul et désireux de rappeler que le nom qu'il portait était d'origine aristocratique, car il y fit graver l'écusson armorié de la famille d'Orley : *d'argent aux deux pals de gueules, au heaume chargé d'une croix rouge, cantonnée de quatre point rouges se détachant sur un fond d'argent et aux angles quatre écussons*. Le descendant glorieux négligea d'y ajouter la barre de bâtardise.

Sa première femme donna à Van Orley sept enfants : 1° Jeanne, femme de Thierrri de Roovere; — 2° Anne, femme de Joss Coppens; — 3° Michel, qui fut peintre et épousa Elisabeth Tons, probablement une parente des paysagistes de ce nom; — 4° Jean, qui épousa Agnès van Ryppe monde, puis Claire Carron; — 5° Barbe, femme de Jean Spinoy, huissier au conseil de Brabant, à Tubize; — 6° Bernard, qui épousa Catherine Stevens; — et 7° Jérôme, marié à Elisabeth de Donckere et doyen du métier des peintres, en 1602. Il eut deux enfants de sa seconde femme : Laurence et Gilles, qui fut peintre. Les noms de ces neuf enfants sont tous mentionnés dans un acte de la chambre des tonlieux de Bruxelles, daté de 1566 et que signale Pinchart. Van Orley laissa à sa famille quelque bien : outre son habitation à Bruxelles, il possédait à Wemmel une ferme, ache-

tée en 1531, des terres à Wolverthem et à Leeuw-Saint-Pierre.

Les renseignements bien rares fournis par les anciens chroniqueurs et les quelques faits nouveaux révélés au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, à la suite des patientes investigations de MM. Altmeier, Pinchart, Alphonse Wauters, Geudens et Houdoy, dans les archives de Bruxelles, Anvers et Lille, n'éclaircit encore que bien faiblement les événements de la vie de Van Orley. Quant à son œuvre, tableaux, tapisseries et vitraux, elle n'a fait l'objet, jusqu'ici, que d'insuffisantes recherches et de commentaires sommaires, les monographistes s'étant bornés, le plus souvent, à se répéter les uns les autres.

Félibien assure que « d'abord sa manière était gothique, mais qu'à force de voir des ouvrages de Raphaël et de Jules Romain, il la changea ». Passavant complète cet avis en disant « qu'il avait fait déjà des œuvres remarquables avant d'aller en Italie, où il adopta un style nouveau; sa couleur, de brillante et transparente qu'elle était auparavant, devint, dans les chaires surtout, sèche et métallique ». Cela est assurément intéressant; seulement les deux auteurs, dont le second ne semble avoir fait que démarquer le premier, négligent complètement de nous dire sur quels documents ils basent leur opinion, ce qui, en somme, enlève toute valeur à celle-ci.

Le maître, suivant l'exemple de ses prédécesseurs, ne signa guère ses ouvrages. Nous n'avons relevé que quatre exceptions : le *Job* et le portrait du docteur Zelle sont signés *Bernardus Orley*; le panneau central du triptyque des menuisiers, à Vienne, est signé *Bernardus van Orley*, et la *Sainte Famille* de Stockholm : *B. v. Orley*. On rencontre ensuite deux spécimens de son monogramme, composé de trois initiales enlacées : *B V* (renversé) et *O*, un sur le tableau de *Job* et un sur les dessins de tapisseries, à Munich.

Tels sont les seuls guides que la critique moderne ait eus à sa disposition pour retrouver les autres œuvres du

maître et lui reconstituer un catalogue. De cette insuffisance de prototype, doublement regrettable lorsqu'il s'agit d'un artiste appartenant à une époque d'évolution et de transition, il est résulté une foule de restitutions hasardées, qui, finalement, ont eu pour résultat l'attribution à Van Orley d'une série d'œuvres aussi disparates sous le rapport du dessin et de la facture que sous celui du coloris et du style. De même qu'il fut un temps où toutes les peintures gothiques flamandes, hollandaises et même françaises étaient des Van Eyck ou des Memling, de même la plupart des tableaux anonymes flamands du premier quart du *xvii*<sup>e</sup> siècle furent, à la même époque, baptisées Van Orley : Mensaert lui attribue le triptyque de la famille Haneton, représentant une *Pieta*, sur fond d'or, au Musée de Bruxelles; Passavant, le triptyque du *Jugement dernier*, à l'église Saint-Jacques, à Anvers; Waagen, ceux de l'*Adoration de la Sainte Trinité*, à l'église Notre-Dame, à Lubeck; du *Mariage de la Vierge*, à l'église Saint-Gommaire, à Lierre, et de la *Descente de Croix*, du Musée de l'Ermitage, à Saint-Petersbourg; Van Lérius, l'*Adoration des mages*, du musée d'Anvers; Fétis, les *Scènes de la Vie de la Vierge*, au musée de Bruxelles; le dr Schlie, les volets des rétables en bois sculpté des églises de Güstrow et de Lubeck; Alphonse Wauters, le portrait de Charles-Quint, du musée de Pesth. Nous pensons qu'aucune de ces œuvres n'est de lui, et nous nous refusons également à considérer comme sortis de son pinceau la *Sainte Famille*, du musée de Dresde; le *Saint Norbert*, de la pinacothèque de Munich; la *Madeleine*, de la National Gallery, le *Portrait de Guillaume Norman*, du musée de Bruxelles, ainsi que deux séries de fresques qui sont à l'hôtel Busleyden, à Malines, et dans un hôtel particulier, à Sienne, et que quelques auteurs lui attribuent. Il n'y a aucune analogie entre ces différents ouvrages et les peintures authentiques de Van Orley; il n'y en a même pas entre elles, et elles appartiennent certainement à six ou sept peintres différents.

Les œuvres les plus importantes de Van Orley ont été mentionnées au cours de cette notice; quelques autres peintures, d'un intérêt moindre, lui sont encore attribuées avec plus ou moins de raison: on en trouvera l'énumération dans les commentaires du *Van Mander* de M<sup>r</sup> Hymans (t. I, p. 129), ainsi que dans l'annexe de la dernière étude consacrée au maître par Alph. Wanters (p. 107). C'est à Bruxelles que l'on peut le mieux se rendre compte du talent de l'artiste. En dehors de la Belgique, ce sont les musées de Turin et de Vienne qui contiennent ses ouvrages les plus intéressants.

Dans l'histoire de la peinture flamande, Van Orley, entre Gossart et Josse van Clève, est établi au confluent de deux âges: le gothique qui disparaît, et la renaissance qui commence. En 1492, lorsqu'il naquit, Memling vivait encore à Bruges, où venait d'arriver Gérard David; Quentin Metsys avait quitté Louvain pour s'établir à Anvers, dont il allait fonder la renommée artistique. Tandis que Bernard étudiait à Bruxelles, sous la direction probable de son père Valentin, les formules gothiques étaient encore la loi. Mais voici que l'exode vers l'Italie commence: Gossaert, Van Orley et Van Clève partent les premiers; ils y furent vraisemblablement à la même époque. Au moment où tous trois rentrent au pays, vers 1510-1512, Metsys vient de clôturer la série des grands chefs-d'œuvre gothiques.

Des trois pèlerins flamands, ce fut Van Orley qui semble avoir résisté le plus longtemps aux séductions de l'art italien, car le rétable de Sainte-Walburge, achevé en 1520, demeure, en somme, fidèle aux formules du *xv*<sup>e</sup> siècle, de même que la *Remembrance de Marie morte*, exécutée en la même année. Mais voici le triptyque des menuisiers, celui des aumôniers et surtout celui des *Epreuves de Job*, et immédiatement les architectures renaissance, en même temps que les attitudes et le sentiment des personnages, marquent l'abandon des traditions nationales, l'évolution accomplie. De même que Gossart et

un peintre contemporain anonyme, que nous avons appelé le « Maître de la Légende de Marie-Madeleine », Van Orley apporte, dès lors, dans la conception et l'agencement de ses architectures, l'imagination la vive qui, dans certaines tapisseries et dans les verrières, atteint parfois à la beauté. Par contre, la composition de ses tableaux est généralement insignifiante, sans originalité. Ses personnages, le plus souvent, gesticulent follement, croyant rappeler, par leurs attitudes extravagantes, leurs mouvements généralement désordonnés, leurs gestes presque toujours déséquilibrés, le caractère dramatique et le style grandiose des maîtres de la renaissance italienne. Il faut reconnaître, néanmoins, que si, dans ses tableaux, l'influence de Rome l'a peu servi, il en a, par contre, retiré quelque profit lorsqu'il s'est agi pour lui de mettre son talent au service des tapisseries, dont les ouvrages sont comme les fresques des Pays-Bas. Il y a fait preuve de réelles qualités d'inventeur et de metteur en pages, non seulement dans l'interprétation des sujets et le caractère qu'il a su donner aux figures, mais également dans l'agencement des riches bordures de fleurs et de plantes, animées de figures et d'animaux, dont il les a encadrés.

Parmi ses portraits connus, celui du docteur Zelle est incontestablement le meilleur. Van Orley s'y montre, à la fois, physionomiste intéressant, coloriste raffiné, exécutant savant et personnel. Le musée de Bruxelles conserve également la peinture considérée, à juste titre, comme l'œuvre capitale du maître, la *Patience et les Épreuves de Job*; il y manifeste, mieux qu'ailleurs, ses talents divers d'architecturiste, de paysagiste et d'animalier; le panneau représentant le banquet du mauvais riche nous le montre, en outre, peintre de genre, et, dans celui de l'Enfer, il continue la lignée des peintres fantastiques, dont Jérôme Bosch est la souche et que le vieux Breugel et Teniers vont clôturer; enfin, dans son ensemble, le triptyque affirme la maîtrise de Van Orley sous le rapport de l'exécution et du coloris :

en dépit des influences troublantes de Rome et de Florence, le maître bruxellois y affirme le tempérament flamand, tant par la puissante harmonie de certaines gammes de couleurs personnelles, que par l'habileté à manier le pinceau et à appliquer sur le bois de belles pâtes transparentes.

Les anciens auteurs citent les noms de plusieurs peintres de renom qui apprirent leur art dans son atelier et qui furent, par la suite, ses collaborateurs. D'après Van Mander, Michel Coxie, né à Malines en 1497, fut son élève. Nous avons dit qu'après la mort de Van Orley, ce fut celui-ci qui acheva les cartons des vitraux qu'il avait commencés pour l'église Sainte-Gudule. D'après Félibien, « Van Orley avait eu sous lui un nommé « Tons, grand paysagiste, qui travailla « aux chasses de l'empereur Maximilien, « et un autre de ses élèves, Pierre Coecke, « natif d'Alost, fort bon peintre et architecte »; si le premier l'aida dans l'exécution de ses fonds de paysage, il est probable que l'autre le seconda surtout dans la composition et l'exécution des riches décors d'architecture qui abondent dans son œuvre. Contrairement à l'opinion de quelques historiens, nous ne pensons pas que Van Orley ait jamais eu pour collaborateur le paysagiste Joachim Patenier, qui habita Anvers, où il se fit inscrire à la gilde, en 1515, et où il décéda dès 1524.

L'influence que Van Orley a exercée, en Brabant, sur ses contemporains semble avoir été considérable, non seulement comme peintre, mais comme dessinateur de cartons pour tapisseries et verriers. Coecke, Coxie, Vermeyen, Campana dérivent de lui, ainsi que le « Maître de Marie-Madeleine » et le « Maître de Gustrow », deux artistes dont les noms demeurent inconnus jusqu'ici et dont les œuvres lui ont été attribuées par plusieurs auteurs.

Si comme peintre ses monographistes ont quelque peu exagéré ses mérites, il ne nous semble pas qu'en général on lui ait suffisamment rendu justice comme chef d'école, car il n'est pas douteux qu'il joue le rôle le plus considérable à

Bruxelles, au moment où cette ville, résidence de Charles-Quint, fut un centre artistique, actif et renommé.

A.-J. Wauters.

*Albrecht Dürers Tagebuch der Reise in die Niederlande* (1520-21), par le dr Leitschuh (Leipzig, 1884), p. 57. — K. van Mander, *Het Schilderboeck* (Harlem, 1604). — Félibien, *Invretniens sur les vies et sur les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes*. Nouvelle édition (Paris, 1725), t. II, p. 323. — Dr Passavant, *Kunstreise durch England und Belgien* (Frankfort, 1833). — Id., *Raphael* (Frankfort, 1839). — Altmeyer, *Marguerite d'Autriche* (Liège, 1840). — Gachard, *Rapport à Monsieur le Ministre de l'Intérieur sur différentes séries de documents qui sont conservés à Lille* (Bruxelles, 1841). — Goethals, *Histoire des lettres, des sciences et des arts en Belgique* (Bruxelles, 1842), t. III, p. 43-55. — Henne et Wauters, *Histoire de la ville de Bruxelles* (Bruxelles, 1845), t. III, p. 262 et suiv. — Carton et Vande Putte, *Collégiale de Sainte Walburge* (*Annales de la société d'Emulation*, Bruges, 1850, t. VIII, 2<sup>e</sup> série, p. 191-216; 1862-1863, t. XII, 2<sup>e</sup> série, p. 61-152). — A. Pinchart, *Tableaux et sculptures de Marie de Hongrie* (*Revue universelle des arts*, t. III, p. 143). — Id., *Les historiens de la peinture flamande aux xv<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles*; notes à l'ouvrage de Crowe et Cavalcaselle : *Les anciens peintres flamands* (Bruxelles, 1863), t. II, p. CCLXXXVI. — Alph. Wauters, *Bernard van Orley*, dans Ch. Blanc : *les Peintres de toutes les écoles. Ecole flamande* (Paris, 1864). — Id., *les Tapisseries bruxelloises* (Bruxelles, 1878). — A. Pinchart, *Archives des arts*, t. II, p. 8; t. III, 1881, p. 197 (Bruxelles, 1863). — Id., *Notes manuscrites*. — Darcel, *les Tapisseries du Garde-Meuble* (Paris, 1878). — Muntz, *Histoire de la tapisserie. Ecole italienne* (Paris, 1878-84), p. 49. — Woermann, *Geschichte der Malerei* (Leipzig, 1882), t. II, p. 515. — Dr F. Schlie, *Das Altarwerk der beider Brüsseler Meister Jan Borman und Bernaert van Orley, in der Pfarrkirche zu Güstrow* (Güstrow, 1883). — Weale, *Bruges et ses environs*, 4<sup>e</sup> édition. — Génard, *les sept œuvres de miséricorde et le jugement dernier de Bernard van Orley*, à Lierre, dans Taurel, *l'Art chrétien en Hollande et en Flandre* (Amsterdam, 1881), t. II, p. 43. — Alph. Wauters, *Bernard van Orley, sa famille et ses œuvres*, dans le *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique*, 3<sup>e</sup> série, t. I (Bruxelles, 1881), p. 369-444. — Ephrussi, *Albert Dürer et ses dessins* (Paris, 1882), p. 275-278. — H. Hymans, *le Livre des peintres de Carl van Mander*, traduction, notes et commentaires (Paris, 1884), t. I, p. 126-135. — Alph. Wauters, *Bernard van Orley* (Paris, 1893). — Ed. Geudens, *le Jugement dernier et les Sept Sacrements de miséricorde*, par Van Orley, dans le *Bull. de l'Acad. d'archéol. de Belgique*, 4<sup>e</sup> série des Ann., 2<sup>e</sup> partie, t. V, p. 126-134 (1889). — L. Beltrami, *La Battaglia di Pavia* (Milan, 1896). — A.-J. Wauters, *le Retable de Sainte-Walburge* commandé en 1515 à Bernard van Orley, pour la Confrérie de la Sainte-Croix de Furnes (Bruxelles, 1899). — Id., *le Musée de Bruxelles. Tableaux anciens. Catalogue* (Bruxelles, 1900).

**ORLEY** (*Jean Van*), peintre, fils de Pierre et de Josine Crix, né à Bruxelles, le 4 janvier 1665, y décédé le 22 février 1735. Il commença par dessiner

et par peindre des miniatures et se fit, dans ce genre, une certaine réputation. On connaît de lui une suite de 28 sujets empruntés à l'*Histoire du Nouveau Testament*, habilement composés et que grava son frère Richard. D'autres dessins sont signés *J. V. O.* Plus tard seulement, il s'adonna à la composition historique, allégorique et religieuse; c'est ce qui explique sans doute son inscription tardive comme maître dans la corporation des peintres, le 24 juin 1710. Quelques années après le bombardement de Bruxelles par les Français (1695), et lors de la reconstruction des édifices détruits, le magistrat, les métiers, les couvents et les fabriques d'églises firent appel au peintre, et Mensaert qui, en 1762, fit un inventaire des richesses artistiques contenues dans les principaux édifices de Bruxelles, cite environ trente de ses peintures, exposées dans les églises, chapelles et abbayes de Bruxelles et des environs, ou décorant les locaux des Serments et Métiers; au dire de cet auteur, ses œuvres principales étaient: une *Adoration des mages* qu'il fit pour la salle capitulaire de l'abbaye d'Afflighem, et un *Crucifiement*, qui ornait le maître-autel de la chapelle des Sœurs Noires, à Bruxelles. Presque tous ces tableaux ont disparu; on en trouve encore deux à l'église de Saint-Nicolas, un autre à l'église d'Assche.

Il fit aussi de nombreux modèles pour les tapisseries bruxelloises, qui l'employèrent beaucoup. On en connaît encore huit qui lui furent commandés, en 1731, par Mgr Van Susteren, évêque de Bruges, pour le chœur de l'église Saint-Donatien; ils décorent actuellement les transepts de l'église Saint-Sauveur. Bruxelles et Bruges conservent également quelques tapisseries faites d'après ses cartons; il y en a six chez Mr le duc d'Arenberg, représentant les *Amours de Vénus et d'Adonis*, tissées par Josse de Vos, et une chez Mr le comte de Spoelberg, représentant la *Triomphe de Neptune et d'Amphitrite*, tissée par Vander Borgh. C'est à ce tapisserie qu'on doit également les huit pièces de la *Vie du Christ*, conservées à Saint-Sauveur de Bruges,

où on les expose dans le chœur, les jours de fête. On sait, en outre, par un mémoire du temps, que le tapissier Pierre Vanden Hecke tissa pour Marie-Thérèse une chambre de sept tapisseries représentant l'*Histoire de Psyché*, « d'après les patrons du fameux sieur « Jan van Orlai ». L'exécution rapide de tous ces modèles influa fâcheusement sur le talent de l'artiste qui, au début, dit Mensaert, était assez délicat, mais qui tomba par la suite dans le goût des couleurs burlesques. En effet, les grandes compositions qu'il développait d'habitude dans des perspectives d'architecture et de paysage sont d'une mise en page banale et d'un coloris insipide. Par contre, lorsque, quittant le domaine de la fantaisie décorative, il se plaçait sur le terrain de la réalité, en d'autres termes, lorsqu'il peignait des portraits pour les hôtels de ville et pour les locaux des corporations, il ressaisissait parfois les traditions de la grande école nationale ; les portraits équestres du roi Charles II à l'hôtel de ville de Bruxelles, celui de l'empereur Charles VI, et surtout celui du roi Philippe V, ces deux derniers à l'hôtel de ville de Malines, ne sont pas des œuvres sans mérite.

Jean mourut célibataire et fut enterré à Saint-Géry, dans la chapelle Saint-Maur, où reposaient déjà son célèbre ancêtre Bernard, son père Pierre et son frère Richard. Sa sœur Marie-Anne, née à Bruxelles en 1667, avait épousé un nommé De Haese, dont le fils Maximilien, reçu maître-peintre, en 1726-1727, et nommé, plus tard, peintre de Marie-Thérèse, fut l'héritier de ses oncles Jean et Richard van Orley. Maximilien de Haese, qui mourut en 1787, fut le dernier descendant artiste d'une famille dont Valentin van Orley, le père de Bernard, avait été la souche, plus de trois siècles auparavant.

A.-J. Wauters.

Mensaert, *Le Peintre amateur et curieux*, t. 1, p. 30. — A. Wauters, *Les Tapissiers bruxellois*, p. 272. — Pinchart, *Notes manuscrites*.

**ORLEY (Philippe D')**, homme de loi et homme de guerre, né vers 1490 et décédé en 1558, fut seigneur de Seneffe,

de Tubize et de la Follie. Sa mère était une de Withem et sa femme une margravine de Bade. Son père, Bernard, exerçait la charge de pannetier en titre de l'empereur Maximilien I<sup>er</sup>, qu'il accompagnait dans ses campagnes et ses voyages. Notre personnage fut d'abord écuyer de ce même souverain, puis, très jeune encore, nommé en 1509 bailli de Nivelles et du Brabant wallon. Ayant été autorisé en 1513 à aller servir le roi d'Angleterre contre ses ennemis, c'est-à-dire le roi de France, il demanda et obtint d'être remplacé dans sa charge de bailli par Gaspard Scamp. Son absence dura deux ans. A son retour au pays, Charles-Quint, qui venait d'être émancipé, lui fit bon accueil, le nomma son échanson, sans doute en récompense de sa belle conduite à la bataille de Guinegatte. Mais Philippe d'Orley tenait à reprendre ses fonctions de bailli de Nivelles ; il s'entendit avec son successeur et Charles-Quint, par lettres patentes du 30 avril 1515, consentit à le rétablir dans ses anciennes fonctions. Il prête le serment d'usage le 25 juin suivant, et, à partir de ce moment jusqu'à la fin de sa vie, à la cour et à l'armée, il sera pour tous le bailli de Nivelles, bien qu'il soit en même temps colonel des bandes allemandes. C'est ainsi qu'il est envoyé en 1521 à Ivoix. Il y reste deux ans, surveillant avec zèle notre frontière du côté de la Lorraine et de la Champagne. En 1528 il fait la campagne de Gueldre et est blessé assez grièvement au siège de Hattem. Nous le retrouvons en 1537 au siège de Saint-Pol sur Ternoise, et cinq ans plus tard au Luxembourg où son beau-frère, le marquis de Bade, a laissé les plus tristes souvenirs. Sa correspondance avec la reine Marie de Hongrie est très intéressante. Il ne cache rien à la reine de ce qu'il voit et de ce qu'il apprend. Loin de pouvoir attaquer, dit-il, on n'est pas en état de se défendre ; tout manque à la fois : les hommes, l'argent, les vivres et les munitions. Ses fréquentes incursions sur le territoire français dissimulent tant bien que mal ce triste état de choses, et il est fort probable que le roi Henri II se soit sou-

venu de lui, quand en 1552 il ordonne que l'abbaye de Gorze soit brûlée et rasée de fond en comble. Le frère de notre personnage, Guillaume d'Orley, qui était à la tête de cette communauté, avait invoqué en vain le traité de Crépy qui lui assurait tous les bénéfices de la neutralité. Il mourut bientôt après à Luxembourg où il s'était réfugié. Le bailli de Nivelles ne tarde point à le suivre dans la tombe.

Il a été en 1554 gouverneur intérimaire du Luxembourg et il a pu, en cette qualité, rendre de bons services; cela suffit à sa gloire. Son gendre, Charles de Rubempré, seigneur de Bièvre, lui succéda comme bailli de Nivelles et du roman pays de Brabant, mais déjà au bout d'un an il céda sa place à Louis de Stradio, seigneur de Malonne. Philippe d'Orley n'avait eu qu'une fille de sa femme, la margravine de Bade.

Charles Rahlenbeek.

Ch. Rahlenbeek, *Metz et Thionville sous Charles-Quint* (Bruxelles, 1880), p. 48. — Le Blon, *Œuvres général.*, ms., t. VII, p. 108. — Archives général. de Belgique. Chambre des comptes. Reg. nos 12813 et 12814. — Liasses de l'Audience de 1544 à 1552. — A. Neyen, *Biographie luxembourgeoise*, t. II, p. 27.

**ORLEY** (*Pierre VAN*), paysagiste, fils de François, dont on n'a pas établi jusqu'ici la parenté avec Bernard, et de Barbe Caulaert, né à Bruxelles le 7 mai 1628. Il fut reçu maître le 13 février 1661 et épousa Josine Cricx. Doyen de la corporation de Saint-Luc en 1678 et 1688, il fit partie du Magistrat de la ville en qualité de conseiller; receveur en 1698 et 1699, et décédé après 1708, il laissa quatre enfants, dont deux, Richard et Jean, s'adonnèrent à la peinture. Le musée de Bâle possède de lui deux miniatures sur parchemin, signées et datées 1702. Il eut un frère nommé Jérôme, religieux récollet, qui se livra également à la peinture et qui, d'après Mensaert, fut le maître de ses neveux, Richard et Jean.

A.-J. Wauters.

**ORLEY** (*Richard VAN*), peintre et graveur, fils de Pierre et de Josine Cricx, né à Bruxelles, le 16 juillet 1663, y décédé le 20 juin 1732.

Il paraît avoir séjourné en Italie. C'est surtout comme miniaturiste, dessinateur et graveur que cet artiste s'est fait connaître. Mensaert énumère quelques-uns de ses travaux : l'*Histoire de Télémaque*, en 86 planches, à l'encre de Chine; l'*Histoire des accroissements de Rome*, en 68 planches; l'*Histoire du Pontificat romain*, l'*Histoire du juif Joseph*, gravées par Berthram. La bibliothèque de Gand conserve de lui un recueil de 16 dessins, représentant des *Scènes de la vie de Charles-Quint*.

Comme peintre, on sait qu'il fut employé par l'abbaye des Prémontrés de Tongerlo, pour laquelle il exécuta une série de panneaux relatifs à l'histoire de saint Norbert; un d'eux, représentant la rentrée du pape Innocent II à Rome, figure au musée d'Anvers. On voit aussi de lui deux petits sujets mythologiques, les *Piérides* et *Junon et Argus*, au musée de Gand.

Il a beaucoup gravé. On connaît de lui, notamment, une suite de douze charmantes pastorales, d'après ses propres compositions; un recueil de douze planches, d'après des dessins d'Augustin Coppens, intitulé *Perspectives des ruines de la ville de Bruxelles désignées au naturel*, souvenir très intéressant du triste spectacle que présentait le centre de la ville, après le bombardement de 1695; une suite de 28 sujets empruntés à l'*Histoire du nouveau Testament*, d'après des dessins de son frère Jean. Toutes ces petites gravures sont exécutées d'une pointe fine et spirituelle. Il était beaucoup moins heureux lorsqu'il abordait des formats plus grands. Certaines de ses planches sont signés du monogramme *R. V. O.* Descamps a publié son portrait.

Richard van Orley mourut célibataire et fut enterré dans l'église Saint-Géry. Descamps dit qu'il fut contrôleur de la ville.

A.-J. Wauters.

Descamps, *La Vie des peintres*, 1760, t. III, p. 300. — Mensaert, *Le Peintre amateur et curieux*, t. I, p. 39. — Nagler, *Künstler-Lexikon*. — A. Wauters, *Les Tapissiers bruxellois*, p. 274.

**ORLEY** (*Valentin VAN*), peintre, issu de la famille luxembourgeoise des

seigneurs d'Ourle ou d'Orley, nom qui, par le fait de l'élection de domicile du titulaire dans une ville flamande, est devenu bientôt van Orley; Valentin et ses fils signaient indifféremment d'Orley ou van Orley.

Vers 1425, un nommé Everard d'Orley prit pour femme une patricienne bruxelloise, Barbe Taye; leur fils Jean, reçu bourgeois de Bruxelles en 1464, est cité, en 1482, parmi les membres du lignage patricien de Sleuw. Jean eut lui-même deux fils, Everard, enfant légitime, qui hérita de ses titres et biens, et Valentin, enfant naturel, né en 1468, qui fut la souche des peintres de la célèbre famille des van Orley, laquelle se perpétua à Bruxelles jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le 13 mai 1490, Valentin épousa, à Sainte-Gudule, Marguerite Van Pynbroeck et, après le décès de celle-ci, Barbe Van Cappenborgh, le 26 avril 1502. Vers cette époque, on trouve son nom dans la liste des membres de la confrérie des Sept Douleurs, à l'église Saint-Géry. Plus tard, il alla s'établir à Anvers, où il fut reçu maître dans la gilde de Saint-Luc, en 1512. Il reçut des apprentis, en cette même année, ainsi qu'en 1516 et 1517. En 1527, il était de nouveau fixé à Bruxelles, où il mourut en 1531 ou 1532. On ne connaît aucune peinture de sa main. Il eut de ses deux unions six enfants, dont quatre fils, qui furent peintres comme leur père: 1<sup>o</sup> Everard, qui naquit en 1491 et qui épousa, d'abord, Elisabeth Schreyers, ensuite, Barbe Geerts; 2<sup>o</sup> Bernard, qui naquit en 1492 et auquel une notice spéciale est consacrée plus haut; 3<sup>o</sup> Philippe, qui épousa Marguerite Mertens et fut, en 1532-1534, proviseur de la confrérie de Saint-Eloi, formée de peintres, à Bruxelles; il vivait encore en 1556; 4<sup>o</sup> Gommaire, qui épousa, en 1533, Elisabeth van Conninxloo, sœur du peintre Jean, et qui eut pour gendre le célèbre tapissier Antoine Leyniers.

A.-J. Wauters.

Alex. Pinchart, *Archives des Arts*, t. II (1863), et *Notes manuscrites*. — A. Wauters, *Bernard van Orley*.

**ORP** (*Gilles DE LIÈGE* ou **D'**), frère prêcheur, vivait dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Il naquit probablement à Orp, commune située au Sud-Est du Brabant dans l'arrondissement de Nivelles. S'il est nommé parfois *Gilles de Liège* (*Egidius a Leodio*), c'est qu'il est entré sans doute au couvent des Frères-Prêcheurs à Liège. Neuf de ses sermons sont parvenus jusqu'à nous; ils ont tous été prononcés en diverses églises de Paris au cours des années 1272 et 1273 et quelques-uns d'entre eux ont dû avoir assez de succès, à en juger par ce fait que Pierre de Limoges a reproduit, dans son recueil intitulé *Distinctiones*, le sermon prononcé le jour de la fête de saint Luc à la chapelle des Béguines. Cependant le style de toutes ses œuvres manque de distinction: les comparaisons sont vulgaires et parfois même plus que triviales. Il est vrai qu'il faut tenir compte, pour les apprécier à leur juste valeur, de l'époque et du public auquel l'orateur s'adresserait.

Herman Vander Linden.

Ms. n<sup>o</sup> 16481 (sermons 4, 26, 34, 62, 66, 102, 141, 141 bis, 203), fonds latin, Bibliothèque nationale, à Paris. — Quétif et Echart, *Scriptores ordinis predicatorum*, t. I, p. 266. — J. Echart, *Summa S. Thomæ suo auctori vindicata* (Paris, 1708). — *Histoire littéraire de la France*, t. XXVI, p. 413, 416.

**ORSAEGHEN** (*François VAN*), écrivain ecclésiastique, né à Malines en 1645, mort à Anvers, le 18 décembre 1690. Il fit sa profession dans l'ordre des Carmes déchaussés, à Louvain, le 11 mars 1663, et prit en religion le nom de Marc de Saint-François, *Marcus a S. Francisco*, sous lequel il est connu des bibliographes. Il fut lecteur en théologie et définitive de son ordre. On lui doit les ouvrages suivants: 1. *Sumario de la vida, virtudes y milagros del B. Padre Fr. Juan de la Cruz*. Louvain, Adr. de Witte, 1675; petit in-12. La même année parut, chez le même éditeur, une édition flamande de cet opuscule sur les vertus et les miracles du bienheureux Jean de la Croix. — 2. Une petite chronique carmélite, en flamand, publiée à Anvers, en 1685. — 3. *Aurifodina, in qua delegitur magnus animarum profec-*



*tus ex crebra frequentatione confessionis et communionis.* Anvers, 1685 ; in-12. Cet ouvrage fut, paraît-il, traduit en flamand et en français ; Gilles De Witte, le célèbre janséniste gantois, l'ayant attaqué violemment dans son petit livre : *De goude myne ondergraven en in de locht gespronghen* (1688), le P. Marc de Saint-François répondit par un *Libellus supplex* adressé au recteur de l'université de Louvain, auquel De Witte répliqua par une *Refutatio libelli R. P. Marci a S. Francisco*. Le Père porta alors plainte au Grand Conseil, qui commença à procéder contre De Witte. Mais celui-ci refusa de comparaître, ne reconnaissant pas la compétence du Grand Conseil dans une affaire où il s'agissait d'un débat purement théologique ; c'est la thèse qu'il soutint dans un *Factum* imprimé à cette occasion, et dans sa *Deductio pro immunitate ecclesiastica*. On réimprima alors des extraits de la *Goude myne ondergraven* pour montrer les innovations de De Witte en matière de foi et de morale ; le janséniste riposta en 1689 par une *Responsio ad summarium exceptorum*... Enfin, les PP. Carmes ayant fait afficher un placard injurieux pour le doyen malinois, celui-ci publia encore une réponse, imprimée en flamand. Mais la polémique fut clôturée définitivement par la mise à l'index le 27 novembre 1689, de la *Goude myne ondergraven*.

On doit encore au P. Marc de Saint-François une traduction flamande de la *Consolatio pusillanimum* de Louis de Blois, abbé de Liessies.

Paul Bergmans.

C. de Villiers, *Bibliotheca carmelitana* (Orléans, 1732), t. II, p. 310, et additions manuscrites de Jacq. Goyers sur cet ouvrage (bibl. univ. Gand), fo 20. — [P. Le Clerc], *Idée de la vie et des écrits de M. G. de Witte* (Rome [Amsterdam], 1756), p. 15-21. — F.-V. Goethals, *Histoire des lettres*, etc., t. I (Bruxelles, 1840), p. 268-269 et p. 279. — *Le Bibliophile belge*, t. IV (Bruxelles, 1847), p. 309.

**ORSSAGHEN** (*Jean VAN*), rhétoricien du milieu du xvii<sup>e</sup> siècle. En 1552, il était doyen de la gilde Saint-Jean de *Peoene* à Malines. Il fut chargé en cette année par le magistrat de la ville de représenter le mystère de Tobie et reçut,

comme rémunération, une somme de vingt florins.

L. Tierenteyn.

Vander Aa, *Biographisch woordenboek*. — Melckebeeke, *Geschied. aanteecken. betreffende de St-Jans gilde*, p. 35.

\* **ORT** (*Arnould*) ou ORTKENS, peintre verrier, natif de Nimègue, vint s'établir à Anvers au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle. Il y acquit bientôt une brillante réputation, et Guicciardin qui, à cette époque, visitait cette ville, le cite parmi les principaux artistes qui y florissaient, ajoutant que, dans son dessin, ce peintre verrier imitait trop servilement les maîtres italiens, tandis que, d'autre part, il avait réussi à découvrir un nouveau procédé, permettant dans la cuisson des vitraux, de dissoudre et d'assimiler des couleurs diverses.

On ne sait pas exactement quand il s'établit à Anvers. Dès les premières années du xvii<sup>e</sup> siècle, on retrouve dans cette ville un peintre verrier qui n'est désigné que sous le nom de *Aerdt de gelaesmakere*. Albrecht Durer en fait mention dans son voyage aux Pays-Bas. D'autre part, le même artiste reçut dans son atelier, en 1506, un élève qui avait nom Thysken Mathys. Plus tard, d'accord avec Thierry Jacobsson, il dessina le modèle de divers sceaux d'Etat qui furent exécutés en argent par Jean Van Vlierden, alias Van Nimeghen. S'agit-il ici d'Arnould Ort? C'est possible, mais jusqu'à présent les preuves certaines permettant de l'affirmer manquent encore.

Quoiqu'il en soit, on sait positivement qu'Arnould Ort ou Ortkens fut reçu comme franc-maître dans la gilde Saint-Luc en 1513. La réputation dont il jouissait lui attira un grand nombre d'élèves ; malheureusement plusieurs d'entre eux ne sont connus que sous un surnom qui leur était attribué d'après l'enseigne de la demeure leur servant de logis. Parmi ces jeunes artistes nous relevons les noms de Hennen Paresys en 1516 ; Wautier Rocx en 1521 ; Hennen in 't Sterre et Tonen in 't Beerken en 1523 ; Frans in 't Vosken en 1527 ; un autre François en 1518 ; Hanneken in

de Voetboge en 1531 et Thomas de Keyser en 1531. En 1533, un violent incendie avait détruit en grande partie l'église Notre-Dame. Peu après, on se mit à l'œuvre pour réparer les dégâts que le feu avait commis, et il fallut notamment placer de nouveaux vitraux dans la plupart des fenêtres. Un grand nombre de peintres verriers furent chargés de cette besogne artistique. Arnould Ort en reçut sa part, et les comptes de l'église renseignent qu'en 1536, il obtint la commande d'un vitrail, à placer dans la chapelle de la Vierge, et qu'on lui paya à valoir sur ce travail une somme de 41 livres 13 escalins et 4 deniers. En 1538, le travail était terminé, et la fabrique d'église lui payait le solde lui revenant soit 25 livres.

Fernand Donnet.

Rombouts et van Leries, *De Liggeren van Sinte Lukas gulde*. — Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Cl. van Cauwenberghs, *Notice historique sur les peintres verriers d'Anvers*. — L. de Burbure, *Toestand der beeldende kunsten in Antwerpen omtrent 1454*. — Lud. Guicciardinus, *Omnia Belgii sive inferioris Germaniae regionum descriptio*. — Comptes de l'église Notre-Dame.

**ORTELIUS** (*Abraham* ORTELS ou WORTELS, dit), géographe et antiquaire, né à Anvers, le 14 avril 1527 et décédé en cette ville, le 4 juillet 1598. Il appartenait à une classe modeste de la bourgeoisie, instruite et intelligente, mais quelque peu frondeuse et jalouse, en des temps troublés, de soustraire les secrets du foyer à la surveillance d'un gouvernement intolérant. On sait peu de chose de la jeunesse d'Ortelius ; jusque dans ces dernières années, bien des erreurs s'étaient accréditées sur les débuts du grand géographe. François Sweerts ou Sweertius son ami, qui le connut seulement dans un âge avancé, comblé des avantages de la fortune, écrivit son panégyrique et nous le représente « menant une vie dissipée, dépensant « follement sa grande fortune dans des « voyages à l'étranger et ne commençant à se livrer à des études sérieuses « qu'à l'âge de trente ans ». Cette version a été acceptée par la plupart des biographes d'Ortelius sur la foi de son cousin Emmanuel van Meteren, le

compagnon de ses jeunes années, qui exilé par les persécutions religieuses, accepta sans examen, les dires d'un témoin oculaire de sa vie. Cependant Ortelianus, son neveu, qui fut son héritier et presque son fils adoptif, mieux informé par les traditions de famille, conçut quelque doute sur cette fable et ayant retrouvé un ancien ami de son oncle, Jean Rademacker, il l'interrogea sur cette prétendue dissipation d'Ortelius. La réponse à cette enquête, restée inédite jusqu'à nos jours, nous représente le grand géographe sous un jour très différent, qui ajoute beaucoup à sa gloire. Loin d'être un privilégié de la fortune, il préparait laborieusement l'éclosion de son génie, qui lui valut plus tard l'honneur de figurer avec Mercator (voir ce nom) parmi les réformateurs de la géographie, et comme l'un des fondateurs de la science moderne. La correspondance d'Ortelius, heureusement retrouvée dans les archives de la petite *Église Batave* de Londres d'Austin-Friars, aujourd'hui déposée dans la bibliothèque de l'université de Cambridge et publiée par M<sup>r</sup> J.-H. Hessels, ainsi que les patientes recherches de P. Génard dans les archives d'Anvers, nous permettent d'écrire l'histoire de la vie du grand géographe avec beaucoup plus de chance de vérité.

La famille Ortels (ou Wortels) était originaire d'Augsbourg. Les archives d'Anvers signalent un Mathieu Wortels, mort en 1564, agent des riches banquiers Fugger à Anvers, qui acquit de la fortune. Il habitait une grande propriété place de Meir (désignée sous le nom de *Geley huis*), et institua diverses fondations religieuses. De là naquit sans doute la légende de la fortune héréditaire attribuée à Ortelius. — La parenté très probable d'Ortelius avec Mathieu Wortels n'a jamais été bien établie. L'aïeul du géographe, Guillaume Ortels, était pharmacien rue Kipdorp, de condition moins fortunée, mais ayant cependant de l'aisance. Guillaume eut plusieurs enfants parmi lesquels nous citerons Imbert (ou Hubert) qui, suivant la coutume de l'époque hérita de l'officine pa-

ternelle. — Odile (ou Godelle) qui épousa en premières noces Nicolas Vander Voorden, mercier à Bruxelles, et en secondes noces Jacques van Meteren, de Bréda, un chaud partisan de la réforme, — et Léonard (né en 1500) père d'Ortelius. La profession de Léonard Ortels n'est pas bien connue ; Sweerts en parle comme d'un homme ayant reçu une éducation distinguée, possédant un grand savoir, connaissant le latin et le grec. Il concourut avec son beau-frère Jacques van Meteren, dont il partageait les opinions religieuses, à la traduction de la célèbre bible anglaise de Miles Coverdale. En 1535, l'un et l'autre furent l'objet de poursuites ordonnées par Charles-Quint, comme possesseurs de livres suspects d'hérésie. Grâce au sangfroid d'Odile, épouse de Van Meteren, les livres renfermés dans un coffre échappèrent aux perquisitions et l'affaire n'eut aucune suite. Tout porte à supposer que Léonard Ortels faisait le commerce d'antiquités, très lucratif alors à cause de la mode adoptée par les riches marchands d'Anvers, d'orner leurs habitations d'objets rares et précieux. Léonard mourut jeune en 1539, laissant à sa femme, Anne Herreweyer, trois enfants : Abraham qui fut le grand géographe, Anne qui resta célibataire et la fidèle compagne de son frère, Elisabeth qui épousa le négociant Jacob Cools (le vieux). A son lit de mort, Léonard légua à son beau-frère et ami Jacques van Meteren le soin de protéger sa jeune famille.

Abraham Ortels fit ses premières études dans les écoles de la ville, dont plusieurs étaient dirigées par des maîtres devenus célèbres, et sous la surveillance de son père qui, d'après quelques historiens, lui enseigna les rudiments du latin, du grec et des mathématiques. Suivant la coutume de l'époque, il fit en même temps, l'apprentissage de la profession paternelle. Abraham n'avait pas douze ans quand il perdit son père ; la direction de ses études passa alors toute entière à son oncle Van Meteren. Une tendre amitié unissait les familles des deux beaux-frères, avivée

probablement par la conformité des croyances religieuses et aussi par le souvenir des périls communs courus en 1535. Des liens tout fraternels s'établirent entre Abraham Ortels et son jeune cousin Emmanuel van Meteren, le futur historien plus jeune de dix ans. Dans leur correspondance, qui se poursuit pendant toute leur carrière, apparaît déjà leur surnom scientifique : Emmanuel prend celui de *Metri* et signe *Emmanuel Demetrius*. Abraham adopte pour signature *Bartolus Aramacus* anagramme de *Abrahamus Ortelius*. Tandis qu'Emmanuel continuait ses études d'humanité, à Tournai et à Duffel et entrainé en 1550 en apprentissage à Londres, chez un marchand d'Anvers nommé Dankaert, Abraham commençait sa carrière dans un atelier de graveur de cartes, et dès 1547 était inscrit dans la gilde Saint-Luc en qualité d'enlumineur de cartes (*afsetter van karten*). A cette époque il reprit pour le compte de sa famille, la direction de l'industrie paternelle, tout en augmentant son importance par la création d'un petit atelier de cartographie et d'enluminure avec le concours de ses deux sœurs, qui étaient et restèrent ses meilleures collaboratrices. Son commerce l'obligeait à de fréquents voyages, souvent richement rétribués pour les missions dont le chargeaient certains marchands opulents d'Anvers ; le but en restait mystérieux pour le public, qui, mal informé les attribuait à des goûts de plaisir et de dissipation. Chaque année Ortelius se rendait à la foire de Francfort, l'un des plus grands marchés de cette époque ; il y trouvait les meilleures cartes gravées dans toutes les contrées de l'Europe, qu'il rapportait dans son atelier d'Anvers pour les enluminer et les revendre ensuite à haut prix. Ces années, loin d'être vouées à la dissipation, ainsi que le supposait Sweertius, furent des années très laborieuses. Au témoignage de son ami Rademacker, tous les loisirs que lui laissait son travail matériel, étaient consacrés à l'étude de l'histoire et de la géographie qui le passionnait, à se perfectionner dans les langues, pour les-

quelles il avait une aptitude extraordinaire. Il parlait et écrivait couramment le flamand, le français, l'allemand, l'espagnol, le latin et peut-être même le grec.

En 1550 un événement douloureux, la mort de Jacques van Meteren, vint tout à coup frapper cruellement la famille Ortels, et priver Abraham de l'ami et du conseil de sa jeunesse. A peine âgé de vingt-trois ans, il se trouva ainsi chef de famille et le soutien de sa mère et de ses deux jeunes sœurs. Son courage et son énergie ne faillirent point à cette tâche.

François Sweertius nous a laissé un portrait d'Ortelius, qu'il nous représente d'un commerce très sûr, très affable, très aimable et fort sociable: « Ortelius, » dit-il, « était d'une haute taille et avait « les manières faciles et gracieuses; ses « yeux étaient bleus, sa barbe blonde, « ainsi que sa chevelure de même teinte, « que relevait la blancheur de sa peau « et la beauté de son front. D'un abord « agréable, il avait aussi une conversa- « tion variée et affable. Grave sans pé- « dantisme, sa conduite se ressentait « continuellement de son éducation « éminemment chrétienne ».

Cette manière d'être valut à Ortelius de nombreux amis, non seulement parmi les marchands, mais aussi parmi les artistes de la gilde de Saint-Luc, dont l'association formait la célèbre Chambre de Rhétorique des *Violieren*, société à la fois très remuante et très intelligente.

Elevé dans une famille essentiellement protestante, il savait se soustraire aux exagérations théologiques qui avaient conduit ses cousins à l'exil, comme il réprouvait les erreurs du fanatisme cruel des catholiques et trouvait la satisfaction d'une conscience honnête et pacifique dans son amour du travail, en dehors de la fureur des partis, au point qu'aujourd'hui encore il serait très difficile de décider s'il fut protestant ou s'il resta catholique. Modeste, il n'avait pas la prétention, et ne se sentait pas la force de réformer l'humanité; sa sagesse lui valait des amis dans les camps les plus opposés et contribua au progrès de sa fortune.

Jusqu'à cette époque Abraham Ortels avait été en quelque sorte l'enfant de ses œuvres. Mais l'extension de ses affaires, les voyages auxquels ses affaires mêmes l'obligeaient, le mirent en contact avec des hommes distingués de l'étranger, dont il était parfaitement accueilli pour son aimable caractère et sa générosité, et contribuèrent ainsi à développer son savoir et son instruction. Parmi ses nouveaux amis, il faut citer Hubert Goltzius, élève du célèbre peintre liégeois Lambert Lombard, qui aida puissamment Ortelius à acquérir les connaissances d'antiquaire. Lombard s'était épris d'art et d'antiquité dans ses grands voyages en Europe; il avait recueilli des objets anciens et avait formé une riche collection; précurseur des archéologues modernes, il s'efforçait d'en tirer des enseignements destinés à contrôler l'histoire. Formé à son école, Goltzius était venu s'établir à Anvers où il avait fondé un commerce très lucratif d'antiquités, qu'il récoltait dans tous les pays pour les revendre aux marchands d'Anvers, tels que les frères Schetz de Grobbendonck. La similitude du commerce et des goûts établit tout naturellement des relations d'amitié entre Ortelius et Goltzius; fréquemment, ils firent des voyages de recherches en commun, voyages que le secret commercial imposait de garder mystérieux. Dans leurs entretiens, les deux compagnons s'occupaient d'histoire, leur étude de prédilection, et Goltzius, plus instruit, transmettait à Ortelius les enseignements puisés chez Lombard. Il en fut ainsi de la numismatique qui bientôt devint une passion chez le jeune Ortelius. Quelques années après, Goltzius, attaché au service des frères Laurin de Watervliet, à Bruges, quitta Anvers pour se rendre dans cette dernière ville, laissant à Ortelius sa riche clientèle anversoise, qui fut une source de fortune pour notre antiquaire. Ortelius trouvait parmi les jeunes artistes, qui chaque année se répandaient dans tous les pays de l'Europe et principalement en Italie (d'où leur vint le surnom de *romanistes*), des agents pour le renseigner ou pour acquérir des ob-

jets d'antiquité, en même temps que les cartes géographiques nouvelles qui paraissaient, et intéressaient son industrie d'enlumineur de cartes. L'antiquaire évitait ainsi des voyages coûteux et les jeunes artistes voyageurs, dont la bourse était souvent fort légère, en bénéficiaient. Emmanuel van Meteren, apprenti chez Dankaert établi à Londres, revint en 1552 avec son patron à Anvers, où il séjourna, tout en faisant de temps à autre des voyages à Londres pour les affaires de son maître, notamment en 1556 et 1558. Emmanuel devint ainsi l'agent de son cousin en Angleterre, et lui procura entre autres la direction de la vente de la riche bibliothèque délaissée par sir John Roger, père de sir Daniel Roger, ambassadeur de la reine Elisabeth près de l'empereur Maximilien II, vente qui eut lieu à Francfort et mit Ortelius en relation avec les savants les plus distingués de la Grande Bretagne.

Bien plus encore que Goltzius, Gérard Mercator, dont Ortelius fit la connaissance à la foire de Francfort en 1554, exerça une influence heureuse sur son développement intellectuel et lui ouvrit la carrière de gloire dans laquelle tous deux devaient s'illustrer. Mercator, plus âgé qu'Ortelius, était alors dans tout l'épanouissement de son talent ; il venait de publier sa belle carte de l'Europe dont l'apparition fut un événement dans le monde scientifique et commercial. Il vivait déjà à cette époque retiré à Duisbourg, résigné à l'exil pour se soustraire aux persécutions religieuses. Mercator saisit avec empressement l'occasion d'étendre ses relations avec la Belgique et surtout avec Anvers devenu le meilleur marché des cartes. Ortelius lui offrit son concours pour l'enluminure et la vente, et lui ouvrit le marché de l'Angleterre ; enfin, il mit Mercator en rapport avec le célèbre imprimeur-éditeur Christophe Plantin avec lequel il était entré lui-même en relation vers 1558. Le nom d'Ortelius, dit M. M. Rooses, est inscrit à cette date dans le journal de Plantin, avec la mention de *peintre de cartes*. « Les achats faits à diverses re-

« tipes, ce qui indique un but commer-  
« cial, tantôt en exemplaire simple, ce  
« qui suppose une collection person-  
« nelle. »

De ce commerce d'affaires naquit une véritable amitié entre Mercator et Ortelius. Ils étaient doués, l'un et l'autre, d'un cœur généreux, aux aspirations élevées et indépendantes, que l'esprit de jalousie ne pouvait atteindre. Mercator entretenait son ami de ses espérances d'avenir pour le progrès de la géographie, qu'il prétendait transformer en une science rigoureuse, basée sur les principes de la géométrie des projections. Ortelius concourait à ces études par la communication des cartes nouvelles qui, chaque jour, lui fournissaient des détails inédits sur les belles découvertes de cette époque en Amérique et aux Indes. Eclairé par les conseils de son ami, Ortelius, qui, jusqu'alors, s'était borné à l'enluminure d'œuvres d'autres géographes, comprit les avantages qu'il pourrait retirer du tracé des cartes nouvelles, au courant des découvertes du jour ; ne possédant pas l'instruction scientifique que Mercator avait acquise à l'université, il s'appliqua, suivant le témoignage de Rademacker, à y suppléer par l'étude de la géométrie.

La correspondance d'Ortelius nous fournit quelques renseignements sur ses nombreux voyages. Dans une lettre datée de Francfort, le 8 avril 1566 et adressée à son cousin Van Meteren à Londres, il raconte qu'il a assisté au couronnement de l'empereur Ferdinand, frère de Charles-Quint, puis il donne des renseignements sur son commerce de cartes géographiques : « Votre dernière  
« lettre me demande *deux Europes*, que je  
« pense que mes sœurs vous enverront (di-  
« rectement d'Anvers) ; . L'Anglais peut  
« dire ce qu'il lui plaît ; il m'a acheté  
« les dernières au prix de 70 sous ;  
« voyez le dernier compte anglais que  
« vous avez reçu. Je mets le tout à votre  
« disposition, comme si vous étiez mon  
« facteur à Londres. Je vous adresserai  
« d'ici un *Dijon (Dion)* à 28 sous, un  
« *Rome*, à 16 sous et quelques autres  
« pour 42 sous... Je vous joins aussi,

« mon cher cousin, *une nouvelle France* » pour 13 sous ». *La carte d'Europe* était celle publiée par Mercator en 1554, et il en était probablement de même pour la *Nouvelle France*, que l'on retrouve dans l'atlas de Mercator de 1585. Celles de *Dijon* et de *Rome* paraissent avoir été achetées à la foire et sont de provenance inconnue.

Dans une lettre datée d'Anvers, 25 octobre 1557, Ortelius s'occupe plus spécialement de numismatique et expédie plusieurs médailles de Jules-César, d'Othon, de Vitellius, de Pertinax, d'Héliogabale, etc. ; il constate que les médailles de femmes, Faustine, Lucille, sont rares ; Antonine, Agrippine, Domitille, se trouvent plus fréquemment.

Le 8 juillet 1559 (d'Anvers), il raconte qu'il revient de Paris où il a assisté à l'arrivée du duc d'Albe, du comte d'Égmont, du prince d'Orange et d'autres seigneurs belges, envoyés comme otages par Philippe II près de Henri II, en garantie de la paix de Câteau-Cambresis. Il parle du mariage contracté par le duc d'Albe, comme représentant de Philippe II, avec Elisabeth de France âgée de treize à quatorze ans, de la médaille frappée à l'occasion du mariage du prince de Piémont, Emmanuel Philibert, avec la princesse Marguerite, et de quelques autres sujets tels que l'autodafé de Valadolid « pour célébrer la fête de la « Trinité », etc.

Ortelius poussa ses voyages jusqu'en Italie, et c'est entre les années 1550 et 1558, qu'il faut placer les deux ou trois voyages mentionnés par Sweerts, qui trouvent difficilement place à une autre époque de sa carrière. Ce que l'on en sait, c'est qu'il les fit aux frais de Hooftman, et dans l'intérêt des affaires de celui-ci. Gilles Hooftman, seigneur de Cleydael et Aertselaer, arrivé à Anvers pauvre, y avait acquis une grande fortune. Lui aussi mettait son orgueil à orner sa maison de curiosités et d'objets d'art, et ne reculait devant aucune dépense. Il possédait, dit-on, plus de cent navires sur mer et ardent réformé, après la prise de la Brielle en 1572 et la révolte de Flessin-

gue, il voulut faire de cette ville une La Rochelle des Pays-Bas et y envoyer, à cet effet, des vaisseaux, des armes, des munitions et des vivres en abondance.

Ortelius avait à un haut degré l'esprit de famille ; au retour de ses voyages, il se montrait heureux de retrouver à son foyer sa mère et ses deux sœurs, dans sa maison du *Lys*, rue du Lombard, à Anvers, puis plus tard au *Cœur d'or* près de Saint-André. Généreux et hospitalier, il se plaisait à réunir fréquemment aux siens, ses amis habitant Anvers : Christophe Plantin et sa femme Jeanne Rivière, Philippe Galle, qui devinrent les intimes de la maison, en même temps qu'il faisait accueil à ceux de l'étranger à leur passage à Anvers, tels Mercator, Goltzius, Hogenberg, les frères Sadeler, etc. Chose remarquable, quoique beaucoup d'entre eux comme Ortelius lui-même, eussent des attaches avec le parti des réformés, il ne paraît pas que ces réunions aient porté ombrage à la politique des Espagnols. On en trouve la preuve dans un *laisser passer* conservé aux archives d'Anvers, autorisant Ortelius à se rendre librement à l'étranger ; la pièce a été délivrée en un temps où le duc d'Albe, pour arrêter l'émigration qui menaçait de dépeupler les provinces, n'accordait les permis qu'exceptionnellement. On y lit : « Abraham Ortelius, *oppidanus*, *jura-vit* qu'il lui est indispensable de se « rendre à Cologne et à Francfort, et « dans d'autres endroits pour affaires, « et qu'il n'entreprend ce voyage pour « porter préjudice aux *placards* de sa « Majesté, publiés il y a peu de temps « et qui concernent l'expatriation des « Pays-Bas. Il déclare qu'il n'a nullement l'intention de changer de domicile ou de résidence, mais qu'au contraire, aussitôt ses affaires terminées, « il reviendra immédiatement dans cette « ville pour y tenir sa résidence habituelle, sans fraude ni dissimulation ».

C'était la prudence et non le désintéressement des malheurs de la patrie, ainsi qu'on pourrait le croire, qui inspirait cette sage conduite à ces hommes de cœur. On sait que Plantin sur le cer-

tificat délivré par Aryas Montanus, qui avait vécu longtemps dans sa famille, avait inspiré tant de confiance à Philippe II, que ce prince n'hésita pas à lui confier les fonctions d'architypographe, c'est-à-dire de *censeur* de tous les livres publiés dans les Pays-Bas. Et cependant, en fouillant les archives secrètes de la maison Plantin, M<sup>r</sup> Max Rooses y a découvert la preuve que le célèbre imprimeur était affilié à une petite secte de réformés dont la doctrine se rapprochait de celle des anabaptistes; elle avait pris le nom de *Famille de charité* (*Huys ter liefde, Schola charitatis*). Il y a de sérieuses raisons de croire qu'Ortelius et beaucoup de ses amis y furent également affiliés. Le but de cette secte, qui adoptait pour thème et expression de ses croyances la doctrine réformée la plus réprouvée par les catholiques, n'a jamais été nettement établi. Il faut y voir, croyons-nous, une de ces sociétés secrètes destinées à créer des moyens de protection éventuels entre ses affiliés et à protéger les malheureux contre les entreprises d'un pouvoir despotique, comme il en surgit dans tous les temps troublés de l'histoire. Plusieurs faits tendent à prouver qu'une pareille association de philanthropie secrète, à laquelle appartenait Ortelius, existait à Anvers. Mentionnons celui d'une jeune fille appartenant à une honnête famille d'Anvers, Marie Loobroek: arrêtée pour avoir assisté à un prêche à Hoboken, et accusée d'hérésie; elle attendait en prison le jugement qui devait la livrer au bûcher, lorsque des inconnus parvinrent à percer les murs de sa cellule et lui fournirent les moyens de s'évader et de fuir en Angleterre, où elle épousa à l'âge de vingt-deux ans le cousin d'Ortelius, Emmanuel van Meteren. Quelques années plus tard, Emmanuel lui-même fut sauvé d'une manière semblable par Ortelius. Etant venu en 1575 passer quelques jours chez son cousin à Anvers, il fut arrêté le 2 mai comme il se rendait à la Bourse, par ordre du Grand Commandeur Requesens, et emprisonné à la tour des Boulangers (*Bakkers-toren*) tandis qu'on opérait chez Ortelius

des perquisitions dans ses bagages. Dans l'interrogatoire qu'il subit, il apprit qu'il était accusé de trahison et d'hérésie. Il redoutait d'être livré à la torture et réclamait en vain sa qualité de sujet anglais. Ortelius, malgré le danger personnel qu'il courait dans cette affaire, lui fit parvenir secrètement des encouragements dans le cabanon en bois où il était enfermé avec trois compagnons, ne respirant l'air que par trois ouvertures " grandes comme le poing ". Assisté de ses amis Gilles Hooftman, Georges Hoefnaegel, Jean Rademacker, Martin Della Faille, Ortelius fit parvenir une pétition au gouverneur et obtint la mise en liberté de son cousin, le 20 mai. Van Meteren retourna aussitôt à Londres, renonçant aux affaires qui motivaient ses fréquents voyages à Anvers. Nous ne multiplierons pas les exemples de ce genre qui par leur caractère mystérieux restent toujours discutables. Disons seulement que la maison d'Ortelius fut ouverte à toutes les victimes des persécutions religieuses, qu'il accueillait et secourait de sa bourse de la manière la plus large, au risque de se compromettre personnellement. Ainsi agit-il avec le littérateur Pierre Heinsius, le prédicateur Arnold Mylius ou van der Mylen, et Jean Portant, cosmographe et poète distingué, réduit à la misère après avoir publié des vers burlesques contre le gouvernement. Ortelius accueillit ce dernier dans son atelier, où il fut arrêté après de nouvelles imprudences, à l'âge de soixante ans, puis livré au bourreau sous prétexte de sorcellerie.

Une fois qu'Ortelius fut parvenu à l'aisance, ses voyages n'eurent pas toujours un but commercial et devinrent quelquefois des excursions d'agrément et de plaisir. En 1560, en compagnie de Mercator, de Hogenberg, de Philippe Galle et de Jean Sadeler, il visita Trèves et la Lorraine; ses compagnons et lui allèrent jusqu'à Poitiers où ils visitèrent la célèbre *Pierre levée*, monument druidique sur lequel ils inscrivirent leur nom; ce voyage marque l'origine de la carrière de géographe d'Ortelius et devint un

événement historique ; pendant plusieurs années, les principaux graveurs et cartographes anversoïses se font un honneur d'aller, comme en pèlerinage, inscrire leur nom sur la *Pierre levée* à la suite des deux grands maîtres de leur art. Dans les conversations du voyage, Mercator trouvant Ortelius mieux préparé par l'étude de la géométrie, décide la vocation de son jeune ami en lui rendant compte de ses propres travaux, et peu après son retour à Anvers, Ortelius publie en effet les premières cartes dessinées par lui qu'il a le droit de signer de son nom. En 1561 déjà, il adressait à Scipio Fabius, de Bologne, l'ébauche d'une mappemonde pour laquelle il avait adopté la disposition proposée en 1521 par Benedetto Bordone. Trois années plus tard, en 1564, il adressait au même savant l'épreuve achevée de sa mappemonde. Ce fut, au témoignage de son ami Rademacker, la première carte dont l'exécution appartient en propre à Ortelius. Cette mappemonde figura plus tard dans son atlas sous le titre de *Typus Terrarum Orbis*. Géographe descriptif plutôt que géomètre, Ortelius préfère, comme la plupart de ses prédécesseurs, le planisphère monosphérique, retour d'idées vers lesquelles penchait en ce moment Mercator, après avoir condamné ce système lors de l'exécution de son planisphère bishémisphérique de 1538. Ce ne fut sans doute pas le seul emprunt qu'Ortelius fit aux enseignements recueillis dans ses entretiens avec son ami. Comme Mercator l'avait déjà fait dans sa carte d'Europe, il réduisit la longueur de la Méditerranée à 52°, mais on constate qu'il reste fidèle à la forme Ptoléméenne, condamné par Mercator, dans le tracé de la côte occidentale de l'Afrique voisine de Gibraltar. On voit aussi apparaître dans la mappemonde d'Ortelius le premier méridien du Cap Vert, dont Mercator fait emploi dans sa carte de 1569. Malgré ces similitudes dans l'œuvre des deux maîtres, il serait téméraire d'affirmer que l'un ait influencé l'autre : elles ne furent peut-être qu'une rencontre du hasard. D'après le témoignage du même

Rademacker, les cartes isolées publiées par Ortelius avant l'apparition de son célèbre atlas, désigné sous le nom de *Theatrum* et dont nous parlerons plus loin, furent : une *carte d'Égypte*, qu'il adressa à Scipio Fabius, de Bologne, en 1565, — puis une carte assez médiocre, dressée sur la projection cordiforme, représentant l'*Asie*, qu'il adressa à Guillaume Postel et que Rademacker prétend avoir été exécutée par Castaldus ; — enfin un dessin du *château de Britenburg* (*arx Britannia*) ancien château romain submergé, découvert en 1552 sur la côte de Hollande et dont Ortelius envoya un dessin à Rademacker en 1568.

Il semble d'après le témoignage de Waltherius Ghymmius, bourgmestre de Duisbourg, ami et biographe de Mercator, que dans leur voyage de Poitiers, Mercator signala à Ortelius l'utilité de publier une collection de cartes, un *Tableau général de l'univers*, analogue aux *Tables de Ptolémée*, soigneusement tenu au courant des découvertes du jour et d'un format assez réduit pour être aisément maniable ; collection assez semblable aux *Chartriers de portulans* que l'on possédait déjà pour le service de la marine, et que nous désignons aujourd'hui sous le nom d'*Atlas*, donné par Mercator. Il est probable que les deux interlocuteurs furent d'accord sur l'utilité de cette publication, et à ce sujet une légende assez curieuse s'est produite qu'il importe de reproduire d'une manière complète.

« Longtemps avant qu'Abraham Ortelius eut eu l'idée de publier ces tables, dit Ghymmius, Mercator avait conçu le projet, et s'était occupé de la publication d'un *Atlas* de cartes réduites, générales et particulières, du monde entier. Déjà il avait dessiné à la plume un grand nombre de ces cartes et mesuré les distances relatives des lieux, de sorte qu'il ne restait plus qu'à les graver sur cuivre. L'amitié qui le liait à Ortelius lui fit prendre la résolution de retarder son travail commencé, et de ne publier ses cartes qu'après qu'Ortelius eût vendu un grand nombre d'exemplaires



« de son *Theatrum*, et réalisé ainsi de  
 « gros bénéfices ». — « Quoique son  
 « Atlas fut presque achevé, » dit à son  
 tour le Dr Van Raemdonck, « Mercator  
 « abandonna en faveur de son ami, dont  
 « la fortune avait été ébréchée par les  
 « voyages, les collections et les gravures,  
 « non seulement le profit, mais encore  
 « l'honneur et la priorité. Il fit plus ;  
 « pour en assurer le débit, il fit le plus  
 « grand éloge de l'œuvre de son rival  
 « dans une lettre qu'il lui permit de  
 « rendre publique. Le *Theatrum* parut  
 « en 1570, et recommandé par Mercator  
 « eut un plein succès. Celui-ci in-  
 « soucieux de son propre intérêt, laissa  
 « s'en épuiser trois éditions, avant de  
 « commencer la publication de son  
 « Atlas, et fournit ainsi à son cher  
 « Abraham, l'occasion de restaurer sa  
 « fortune ». — « Quoi de plus tou-  
 « chant », ajoute à son tour Félix van  
 Hulst, « mais quoi de plus rare en  
 « même temps, que cette émulation sans  
 « jalousie des deux grands géographes  
 « de leur époque, se rendant mutuelle-  
 « ment justice sans affectation, et se  
 « donnant jusqu'au bout les preuves de  
 « l'amitié la plus vraie, comme de l'es-  
 « time la mieux sentie ». — Cette his-  
 toire nous représente très exactement et  
 en termes touchants, les rapports pleins  
 de délicatesse, de générosité et de désin-  
 téressement qui existaient entre les  
 deux grands géographes, mais elle n'est  
 en réalité qu'un roman ou une fable.  
 On sait en effet que l'*Atlas* de Mercator  
 loin d'être achevé en 1564, était tout  
 au plus ébauché et ne fut pas terminé  
 pendant sa longue carrière de travail :  
 il fut continué après sa mort par son  
 fils Rumold, qui lui-même le laissa in-  
 complet, et il ne fut achevé qu'au com-  
 mencement du XVII<sup>e</sup> siècle par Hondius  
 (voir l'article Mercator). Si la fortune  
 d'Ortelius n'était pas suffisante pour  
 mener à bonne fin l'entreprise considé-  
 rable de la publication de l'*Atlas*, loin  
 d'être ébréchée par ses dissipations, elle  
 était en voie de grande prospérité par  
 d'heureuses spéculations et beaucoup  
 plus importante que celle de Mercator,  
 assez médiocre commerçant qui mourut

pauvre. La correspondance d'Ortelius,  
 publiée de nos jours par Mr Hessels,  
 nous permet de retracer, en termes plus  
 exacts et moins romantiques, l'origine  
 de l'*Atlas* ou plutôt du *Théâtre du monde*  
 (*Theatrum orbis terrarum*) d'Ortelius.

Les marchands du XVI<sup>e</sup> siècle qui  
 préparaient une expédition étaient obli-  
 gés, à défaut de bonnes cartes, de joindre  
 aux instructions écrites qu'ils donnaient  
 au chef de leurs caravanes, ou *charte*  
*partie*, un itinéraire détaillé de la route  
 à suivre, soit par terre soit par mer. A  
 défaut d'instruction suffisante, ils s'adres-  
 saient, pour la rédaction de cet itinéraire,  
 à un géographe de profession. Dans les  
 grandes maisons de commerce il n'était  
 pas rare de trouver un employé ou le  
 chef lui-même, capable de dresser cette  
 pièce avec une plus grande compétence  
 des affaires, ce qui constituait une éco-  
 nomie sur les frais à payer au géogra-  
 phe, et avait en outre l'avantage consi-  
 dérable d'assurer le secret sur le but de  
 l'expédition. Telle fut en effet la méthode  
 pratiquée dans les bureaux du riche  
 marchand et armateur d'Anvers Gilles  
 Hooftman, dont nous avons déjà constaté  
 les rapports avec Ortelius au sujet  
 des achats et ventes d'objets d'antiquité.  
 C'est ce que nous confirme d'ailleurs  
 une lettre adressée par Jean Rademack-  
 er, ancien employé de Hooftman, le  
 25 juillet 1603 à Ortelianus, neveu de  
 Ortelius, en réponse à une demande de  
 renseignement que lui adressait celui-ci,  
 sur l'origine du *Theatrum* de son oncle.  
 « Mon maître (Hooftman) », dit Rade-  
 macker, « quoique n'étant pas homme  
 « de lettres lui-même, avait en grande  
 « estime la littérature, les savants, les  
 « artistes et surtout ceux dont les  
 « travaux pouvaient avoir un résultat  
 « pour ses entreprises personnelles.  
 « En expérience nautique il dépassait  
 « tous les marchands d'Anvers de son  
 « temps, et se montrait même leur con-  
 « seiller bienveillant en toutes les cir-  
 « constances. Il s'efforçait d'acquérir  
 « pour ses études les meilleurs instru-  
 « ments et spécialement les cartes mari-  
 « nes, les compas et instruments de  
 « relèvement (*boussoles ou compas de*

« route) afin de pouvoir apprécier les  
 « changements de direction des vents,  
 « prévoir les dangers de pertes de na-  
 « vires, les changements de routes sui-  
 « vies et par ces études réalisait des  
 « bénéfices importants sur les assurances.  
 « A cet effet, il recueillait toutes les  
 « cartes marines qu'il parvenait à se  
 « procurer, dans le but de calculer les  
 « distances à parcourir et en déduire le  
 « frêt des marchandises, en même temps  
 « que de supputer les dangers auxquels  
 « elles étaient exposées dans leur trans-  
 « port, en tenant compte également des  
 « périls que pouvaient provoquer les  
 « guerres européennes. On ne disposait  
 « pour préparer ces *chartes-parties* que  
 « de très grandes cartes, préparées en  
 « rouleaux (ou affichées sur les murs  
 « des bureaux des armateurs), et pour  
 « faciliter ce travail je lui suggérai  
 « l'idée de réunir toutes les petites car-  
 « tes qu'on pourrait se procurer et de  
 « les relier en petits volumes de manière  
 « à rendre ces collections très maniables.  
 « A cet effet il me chargea de lui pro-  
 « curer par l'intermédiaire d'Ortelius,  
 « toutes les cartes de France et d'Italie,  
 « qu'il pourrait trouver ne dépassant  
 « pas le format d'une feuille de papier  
 « et rassembla ainsi un volume com-  
 « posé d'environ 30 cartes, qui se trouve  
 « encore en possession des héritiers  
 « d'Hooftman... » — Le 14 août de la  
 même année il ajoutait : « J'ai des  
 « doutes sur... et sur le nombre de  
 « cartes du premier exemplaire du *Thea-  
 « trum*... Pour ce qui concerne l'arran-  
 « gement et la forme du volume origi-  
 « nal que nous avons rassemblé, j'espère  
 « le revoir prochainement et vous in-  
 « formerai s'il s'y trouve quelque chose  
 « qui puisse vous intéresser... Je me  
 « rappelle seulement que la première  
 « carte était une mappemonde, puis  
 « venait l'Europe, puis enfin les con-  
 « trées ou provinces... »

Les recherches que Rademacker fit au  
 sujet de ce prototype du *Theatrum* abouti-  
 rent, car le 7-17 janvier 1604 il écrivait  
 à Ortelianus : « J'ai reçu le volume de  
 « Hooftman qui a servi de modèle au  
 « *Theatrum* d'Ortelius ; il est fort dété-

« rioré par un long usage. Il consiste en  
 « 38 cartes, principalement imprimées  
 « à Rome par Michel Tramezini, mais  
 « huit ou neuf ont été imprimées en  
 « Belgique. Je n'ai pas le temps de vous  
 « transcrire les titres des cartes, mais je  
 « vous les enverrai si vous le désirez.  
 « Toutes représentent des contrées  
 « d'Europe, excepté celle d'Asie, d'Afri-  
 « que, de Tartarie et d'Egypte... »

Ce précieux volume, si intéressant  
 pour l'histoire de la géographie, paraît  
 irremédiablement perdu ; du moins son  
 existence n'est plus signalée nulle part.

L'utilité de cet atlas composé de  
 cartes hétérogènes, de format, de prove-  
 nance et d'auteurs très divers, étant bien  
 établie par la pratique du commerce,  
 l'idée vint naturellement à Ortelius,  
 d'en faire une nouvelle édition com-  
 plète, d'un tirage considérable. Il fal-  
 lait l'améliorer en ramenant les cartes  
 à un format et à une unité de projec-  
 tion, pour rendre les formes, représen-  
 tées sur ces diverses cartes, plus facile-  
 ment comparables. Il fallait corriger  
 les tracés de manière à représenter sur  
 les nouvelles cartes les dernières décou-  
 vertes, et, en même temps, songer aux  
 nécessités de l'avenir en préparant le  
 remplacement successif de certaines  
 cartes par d'autres, lorsque des décou-  
 vertes viendraient nécessiter des modifi-  
 cations, de manière à ce que l'œuvre  
 restât constamment au courant des con-  
 naissances du jour. Il fallait créer un  
 vaste atelier pour la reproduction de cet  
 atlas dans un temps relativement court,  
 afin de n'être pas exposé à produire des  
 cartes corrigées très disparates. Il fallait  
 enfin se procurer les capitaux impor-  
 tants qu'exigeait l'entreprise. Ortelius  
 s'appliqua à cette affaire avec ardeur en  
 prenant conseil des hommes les plus ca-  
 pables de le guider dans les opérations  
 diverses qu'elle comportait, d'ordre à la  
 fois scientifique, artistique, industriel  
 et commercial. Il consulta Mercator,  
 surtout au sujet du système de projection  
 géométrique qu'il convenait d'adopter  
 pour les cartes de l'atlas. Celui-ci lui  
 recommanda la *projection cordiforme*,  
 alors généralement en faveur, et autorisa

généreusement son ami à reproduire ses cartes d'Europe et de Flandre, dont il possédait seul le privilège de reproduction; ces deux cartes parurent en effet dans le *Theatrum* sous une forme réduite et la carte de Flandre, avec quelques modifications indiquées par Marc Laurin pour la topographie des environs de Biervliet. Le peintre Martin de Vos, alors occupé à décorer l'hôtel d'Hooftman, fut consulté au sujet de l'ornementation artistique des cartes qui avait une grande importance dans toutes les productions de l'école flamande. Ortelius, quoique enlumineur de profession, était d'avis « qu'une carte dépourvue de couleur est meilleure qu'une carte chargée d'enluminure ». Sans contredire à cet avis, De Vos conseilla, pour une publication qui devait devenir populaire, de ne pas s'écarter de la mode en usage et de recourir à l'enluminure pour l'ornementation des cartes. Gilles Coppens de Diest, imprimeur éditeur établi à Anvers, accepta la charge du service d'impression et de vente. Enfin, il est vraisemblable que Gilles Hooftman prit la responsabilité du service financier d'une entreprise dont il se glorifiait d'avoir été l'un des promoteurs.

Tout étant soigneusement préparé, on se mit vaillamment à l'œuvre. Un important atelier de géographes, de dessinateurs, de graveurs, la plupart empruntés aux ateliers de Plantin, entreprit sous la direction spéciale d'Ortelius, l'exécution et la correction des cartes pour l'édition nouvelle. Lui-même se chargea de l'exécution des cartes d'Europe, d'Asie et d'Afrique. Parmi ses collaborateurs, il faut citer François Hogenberg et ses deux aides habituels, les frères Ferdinand et Ambroise Arsenius (les petits-fils de Gemma Frisius) qui se chargèrent de reproduire la *Mappemonde* d'Ortelius; Jean Surhon, de Mons, reproduisit sa carte du Vermandois qu'il avait déjà éditée chez Plantin; Chrétien Sgroot exécuta sa carte de Gueldre; Deventer, les cartes du Brabant, de Zélande, de Hollande et de Frise; Egide Bulonius, une carte de Savoie. A côté de l'atelier de graveurs se trou-

vait un atelier d'enlumineurs dans lequel travaillaient Abraham Verhoeven et Mynken Liefrinck, qui acquirent une certaine réputation dans cette branche de l'art. Les travaux furent poussés avec tant d'activité que le *Theatrum orbis terrarum* parut le 20 mai 1570, imprimé aux frais d'Ortelius, chez Gilles Coppens de Diest à Anvers. Il était dédié au roi Philippe II, avec une préface d'Ortelius, un catalogue des auteurs consultés (87 noms), un index des cartes au nombre de 53 avec texte, deux notices : *De Mona Druuidum insula*, par Humphred Lhuyd et *Antiqua regionum, insularum, ... nomina* par Arnold Mylius. L'auteur mit en tête de son livre une épigraphe, empruntée à Cicéron, qui indique déjà les tendances philosophiques de la géographie moderne :

Le cheval naît pour trainer et transporter les far-  
[deux,  
 Le bœuf pour labourer avec la charrue et le joug  
 Le chien pour chasser et garder le logis  
 Mais l'homme naît pour étudier avec son intelli-  
[gence  
 L'ensemble de l'Univers et méditer sur sa Création.

L'ouvrage répondait évidemment à un besoin public, car il eut dès son apparition un succès prodigieux. L'édition fut si rapidement épuisée que la même année il en parut une 2<sup>e</sup> édition latine. L'année suivante, 1571, parut une 3<sup>e</sup> édition latine entièrement semblable et une édition flamande, exécutée avec le concours de Pierre Heyns, puis vinrent, en 1572, une édition allemande et une édition française.

Le *Theatrum* n'était en réalité qu'une compilation, mais une compilation faite par un esprit judicieux, d'une délicatesse et d'une loyauté parfaites. « Il met à contribution les géographes de tous les pays, » dit Lelewel, « copiant leurs productions à son module. » Quand l'auteur de la carte est nommé ou connu, il n'y touche point.... « Quand la carte était d'un auteur inconnu ou anonyme, il était quelque peu plus audacieux, ajoutait ou changeait ce qu'il pensait nécessaire ». Il n'indique pas seulement les auteurs qu'il copie, sa loyauté s'impose de faire connaître tous ceux qu'il a consultés

dans le *catalogue des auteurs* qu'il donne en *Index*, et ces indications nous restent comme un des documents les plus précieux pour l'histoire de la géographie. Il résulta de ce mode de publication, comme le constate Lelewel, qu'elle resta incomplète et d'un choix de matériaux assez inégal, mais d'une exécution supérieure à beaucoup d'originaux ; qu'elle profita à Ortelius et lui gagna une haute célébrité. Les cartographes ambitionnaient de voir figurer leurs noms dans son recueil et s'empres- saient de lui communiquer leurs communications. Ortelius ne cessait de perfectionner son œuvre dont la vente allait toujours croissant. Mercator disait d'Ortelius, « qu'il était la candeur et l'honnêteté mêmes ». Ortelius s'empressa d'envoyer un exemplaire du *Theatrum* à Mercator, qui le remercia par une lettre du 22 novembre 1570 : « J'ai examiné votre *Théâtre*, » lui écrit-il, « et je dois vous faire compliment sur le soin et l'élégance avec laquelle vous avez embelli les travaux des auteurs, tout en respectant leurs productions personnelles, sans vous écarter de la règle de la vérité, si négligée dans un grand nombre de cartes. Les cartes italiennes sont spécialement mauvaises sous ce rapport. Vous avez beaucoup de mérite d'avoir choisi les meilleures descriptions de chaque région et de les avoir rassemblées dans un seul recueil, peu coûteux, peu volumineux, et facilement transportable... » Ortelius, très heureux des encouragements d'un savant dont il estimait très haut le mérite, lui répondit aussitôt : « Si on attaque désormais la réputation que vous m'avez faite, songez que ce sera à vous de la défendre et non à moi, qui ne puis être juge en ma propre cause... ».

Quoique rivaux de gloire, la plus sincère amitié continuait à régner entre eux. « Mercator et Ortelius avaient le même dessein », dit Lelewel, « de former l'ensemble de la géographie. La question de priorité ne les tourmentait guère. Chacun avait sa tâche

« spéciale. Ortelius assemblait, amas-  
« sait et formait un recueil ; Mercator  
« élaborait, organisait... Ortelius se ha-  
« tait comme un entrepreneur qui avait  
« du succès et des moyens ; Mercator au  
« sein de sa famille, ne pouvait dans son  
« cabinet élaborer des produits aussi  
« vite... Mercator puisait dans la col-  
« lection des cartes acquises par son  
« ami, ce qui pouvait servir à ses lentes  
« et laborieuses études et lui en témoi-  
« gnait sa touchante reconnaissance.  
« Ortelius avait ses conseils et ses pro-  
« duits s'il lui plaisait de les reproduire,  
« comme il a reproduit sa carte de  
« Flandre. » Presque toujours Ortelius  
se rendait aux conseils éclairés et désintéressés de Mercator, comme il le fit par exemple, lorsque celui-ci lui recommanda la carte de Hongrie de Wolfrang Lazius.

Malgré sa « candeur », Ortelius n'était pas absolument exempt de jalousie ; on trouve une trace, inexplicable d'ailleurs, de ce sentiment dans ses relations avec le graveur De Jode d'Anvers, qui se posait comme son rival, notamment au sujet de la *carte de Scandinavie*, que celui-ci avait fait graver pour Liévin Algoet (*Goethals*). Il feint d'ignorer l'existence de De Jode quoique celui-ci habitât Anvers et qu'il employât même un de ses graveurs, Jean Deutecom, à partir de 1573. « Il est singulier », dit Lelewel, « qu'Ortelius ignorât l'existence de cet auteur... Ortelius se fâchait-il de l'activité de De Jode...? »

Les améliorations qu'Ortelius apportait à son œuvre étaient telles, qu'en 1573 déjà il commença à publier sous le titre d'*Additions au Théâtre de l'Univers* (*Additamentum Theatro orbis terrarum*), des cahiers renfermant des cartes nouvelles ou des cartes rectifiées, pour remplacer les anciennes. L'*Additamentum* de 1573, publié en latin, flamand, allemand et français, contenait 17 cartes. L'adjonction et la substitution de ces cartes nouvelles dans les diverses éditions du *Theatrum* qui nous sont parvenues, jettent assez de doute sur leur composition exacte. Ceci démontre une fois de plus, la nécessité de dater

toutes les compositions géographiques, comme celles de l'histoire.

L'œuvre d'Ortelius n'eut pas seulement pour résultat de populariser l'étude de la géographie, elle provoqua les levés d'une foule de cartes nouvelles. Et ce n'était pas toujours chose facile dans les Pays-Bas troublés par la guerre religieuse, où le gouvernement espagnol craignait de favoriser les séditions, en fournissant des informations précieuses aux rebelles. La publication de la carte du Hainaut de Jean Surhon nous en fournit un curieux exemple : Ortelius ayant adressé une requête au Conseil Privé pour être autorisé à reproduire cette carte qui avait déjà été publiée et vendue, sa requête fut envoyée pour avis au Grand Bailli du Hainaut, Philippe de Sainte-Aldegonde. Celui-ci répondit à la requête d'Ortelius, qu'il qualifie de *tailleur de figures*, du camp devant Harlem en 1572 : « Il me semble, à correction de mon humble avis, que l'impression de la carte du dit pays ne se peut permettre pour les raisons que Vos Excellence savent. Ceci n'a aucune utilité pour le pays ; au contraire, il importé que le Conseil impose au suppliant de lui livrer toutes les formes, patrons et autres choses apprêtées pour cette impression, vu qu'il est requis pour le service de S. M. le bien du pays, que la susdite carte ne soit pas mise en lumière... ». Heureusement, le Conseil passa outre.

Le *Theatrum* eut une vogue qu'aucun livre de son époque n'a dépassée : vingt-cinq éditions se succédèrent du vivant d'Ortelius et le succès se continua après sa mort jusqu'en 1612. L'ouvrage était pourtant d'un prix élevé : en 1598 Plantin vendait l'édition latine 30 florins. « L'Atlas d'Ortelius était le volume le plus cher du xvii<sup>e</sup> siècle », dit M<sup>r</sup> Max Rooses ; « celui de Mercator ne coûtait guère, en 1598, que la moitié, soit 15 florins... En faisant l'addition des exemplaires du *Theatrum* placés par Plantin et Jean Moretus, (c'est-à-dire dans une seule librairie d'Anvers), du vivant d'Ortelius, nous trouvons pour les différentes éditions, un total

« de 1712 exemplaires, répartis sur vingt-huit ans, ce qui donne un peu plus de 62 exemplaires par an ». Tel était le débit de l'ouvrage que les éditions succédaient aux éditions.

Arias Montanus envoyé à Anvers par Philippe II, pour y surveiller l'impression de la *Bible polyglotte* confiée à la maison Plantin, y vécut dans l'intimité de la famille de l'imprimeur et de son ami Abraham. Témoin du succès extraordinaire qu'obtenait le *Theatrum*, il le signala à la Cour d'Espagne en 1573, se portant fort pour l'orthodoxie d'Ortelius, quoiqu'elle fut bien douteuse ; ensuite de cette communication Ortelius fut nommé *Géographe du Roi*. Le duc d'Albe lui en remit lui-même le brevet avant de quitter la Belgique. Hommage bien extraordinaire, rendu à son talent, à une époque où les têtes les plus hautes tombaient au moindre soupçon d'alliance avec la Réforme.

Après plusieurs années consacrées sans relâche au travail dans l'atelier, dont les enlumineurs suffisaient à peine aux nombreuses demandes de cartes coloriées à la main, suivant la manière de l'époque, Ortelius chercha quelque repos dans les études d'antiquaire et les voyages qui avaient charmé sa jeunesse. En 1573, il publia une description de deux pièces rares de sa collection de médailles. Elle a pour titre : *Deorum Dearumque capita ex vetustis numismatibus effigiata et odita. Ex Museo Ortelii*. L'ouvrage est illustré de dessins exécutés par son ami Philippe Galle. François Sweerts en a donné en 1602 une seconde édition, après la mort d'Ortelius.

En automne 1575, Ortelius fit un voyage dans le Brabant, le pays de Liège, Tongres, Maestricht, Trèves, Mayence, en compagnie de Jean Vivian de Valenciennes et de Jean Scoliers d'Anvers ; il nous a laissé le récit de cette excursion sous le titre de : *Itinerarium per nonnullas Galliae Belgicae partes Abrahami Ortelii et Joannes Vivianii* ; dédié à son ami Mercator ; il fut imprimé en 1584 chez Plantin. En 1577, il visita l'Angleterre et l'Irlande avec son cousin Van Meteren, « s'arrêtant partout où

« il trouvait des inscriptions pour re-  
 « connaître les anciens noms des lieux  
 « et fixer les rapports de l'ancienne géo-  
 « graphie avec la moderne, sans négli-  
 « ger de faire en même temps provision  
 « de médailles, de vases artistiques, de  
 « statuettes et de tout ce qu'il pouvait  
 « se procurer en ce genre ». En 1578,  
 accompagné cette fois de son ami Hoef-  
 nagels, Ortelius fit un voyage en Italie,  
 en passant par Augsbourg, où Fugger  
 lui fit le meilleur accueil et lui montra  
 ses précieuses collections.

Revenu à Anvers, Ortelius reprenait  
 aussitôt sa vie laborieuse et complétait  
 un grand travail d'érudition qui fut pu-  
 blié sous le titre de : *Synonymia geogra-  
 phica sive populorum, regionum, urbium...  
 appellationes et nomina...*, travail dans  
 lequel il fut secondé par Arnold Mylius,  
 et qui fut imprimé en 1578 dans l'offi-  
 cine de Plantin. C'était un catalogue  
 alphabétique de tous les lieux dont  
 ont parlé les anciens auteurs, mis en  
 regard des noms modernes aux diver-  
 ses époques. En 1493, Zacharie Lelio  
 avait déjà publié l'esquisse d'un travail  
 du même genre à Florence; ce fut surtout  
 dans ce traité nouveau, beaucoup plus  
 complet, qu'Ortelius se montra géogra-  
 phe savant. Il publia, en 1596, une  
 seconde édition du même ouvrage revu  
 et complété sous le titre de : *Thesaurus  
 geographicus*. « Depuis Lelio, » dit Mr de  
 Macedo, « personne n'avait traité cette  
 « matière avec semblable autorité... Or-  
 « telius traça la route que devaient  
 « suivre ceux qui voudraient entrer dans  
 « la carrière qu'il avait parcourue avec  
 « tant de succès ». « C'est un vrai tré-  
 « sor », lui écrivit Juste Lipse, en lui  
 accusant réception de son ouvrage. En  
 1584, Ortelius y ajouta la *nomenclature  
 Ptoléméenne : Nomenclator Ptolemaicus*.

Grâce au succès du *Theatrum*, l'ai-  
 sance reparaisait dans la famille Ortels,  
 dont la fortune avait été un instant com-  
 promise par l'entreprise hasardeuse du  
 géographe. Au retour de ses voyages il  
 retrouvait à son foyer sa mère, qui vé-  
 cut jusqu'à un âge très avancé; dans  
 une lettre adressée à son neveu en 1586,  
 il l'informe que « sa mère souffre de

« son grand âge ». Sa sœur Anne,  
 pleine d'admiration pour les talents de  
 son illustre frère, dirigeait son ménage  
 et semblait avoir renoncé au mariage;  
 elle fut la fidèle compagne de toute  
 sa vie. Sa sœur Elisabeth avait épousé  
 en 1562, un négociant nommé Jacques  
 Cools, qui alla s'établir à Londres, lais-  
 sant à Anvers sous la garde de sa grand'  
 mère et de son oncle, leur jeune enfant  
 Jacques Cools (voir ce nom), né à An-  
 vers, le 31 décembre 1563, qui fut pour  
 Ortelius et sa sœur Anne (qu'il nommait  
 familièrement *t'Anneken*), comme un  
 fils d'adoption, dont il se séparèrent à  
 regret vers 1571, lorsqu'il fut rappelé à  
 Londres par ses parents.

L'intimité avec la famille Plantin  
 s'était resserrée depuis qu'Ortelius avait  
 accepté de tenir sur les fonds baptis-  
 maux, la fille de Martine Plantin et de  
 Jean Moerentorf, et plus tard encore par le  
 mariage de la filleule d'Ortelius avec le  
 fils de son ami Philippe Galle. La paix  
 de cette petite association amicale faillit  
 cependant être troublée au moment du  
 retour d'Ortelius d'Angleterre, par un  
 malentendu qui se produisit entre lui,  
 Plantin et Galle, qu'il est bon de rap-  
 peler, parce qu'il peint le noble caractère  
 de ces hommes généreux et éminents.

Pierre Heyns, le maître d'école qui  
 avait collaboré à la publication du *Thea-  
 trum*, compromis par sa fougue protes-  
 tante et ses propos inconsidérés sous le  
 gouvernement du duc d'Albe, avait dû  
 fuir à l'étranger pour échapper à des  
 poursuites inévitables et n'avait pu ren-  
 trer dans son pays qu'à la suite de l'am-  
 nistie accordée lors de la proclamation  
 de l'*Edict perpétuel*. Arrivé à Anvers dé-  
 nué de toute ressource et mourant de  
 faim, il avait le projet de recourir une  
 fois de plus à la générosité d'Ortelius,  
 lorsqu'il apprit son absence avec déses-  
 poir. Il eut alors recours à ses amis  
 Plantin et Galle. Il avait eu l'idée  
 d'écrire, suivant une méthode scolaire  
 très usitée de son temps, une description  
 abrégée du monde, en vers flamands,  
 à laquelle il avait ajouté quelques cartes  
 assez défectueuses. Plantin et Galle,  
 afin de lui procurer des ressources,

eurent la générosité d'éditer cet ouvrage à leurs frais ; il parut en 1577 sous le titre suivant : *Spiegel der Werelt, ghesteld in ryme*. L'opinion se répandit à Anvers, les rapports entre Heyns et Ortelius étant bien connus, qu'il fallait y voir un abrégé, ou comme l'on disait dans le langage classique de l'époque, un *Epitome du Theatrum* du Maître. La vente en fut si productive que des éditions en français, en italien et en latin se succédèrent en 1579 et 1588.

Au retour d'Ortelius, ses deux amis, mus sans doute par un sentiment de délicatesse, évitèrent de lui parler de l'acte de générosité qu'ils avaient posé et auquel Ortelius se fut certainement associé s'il avait été avec eux. Soit qu'il ait ignoré cette publication, ce qui paraît peu probable, soit qu'il fût froissé d'un silence qui semblait cacher une atteinte à ses droits d'auteur, Ortelius ne s'en ouvrit pas davantage. Cependant en 1579, Ortelius reçut une lettre de Breslau en Silésie, de Jacques Monaw (*Monavius*), au sujet de cet ouvrage que Heyns lui avait envoyé : « J'ai vu l'*Építome* de votre *Theatrum* », écrivait Monaw, « qui a pour titre *Miroir du Monde*, dont les cartes sont assez mal gravées, mais dont le plan est bon. Je souhaiterais que vous le fassiez exécuter vous-même par un bon graveur, se guidant sur vos travaux ». L'attribution qui lui était faite, d'un ouvrage en somme assez médiocre, froissa sa dignité d'auteur et causa un vif mécontentement à Ortelius. Une franche explication eut lieu alors avec ses amis. Non seulement Ortelius leur pardonna cette petite indélicatesse commise dans l'intérêt d'un ami commun, mais se rapprochant ses idées de défiance, il offrit généreusement à Galle de l'aider à produire un travail meilleur et plus à l'abri des critiques. Telle fut l'origine de l'édition de l'*Epitome* de 1588, très différente de celle de 1577 et qui reçut le nouveau titre : *Epitome du théâtre du monde, d'Abraham Ortelius, auquel se représente, tant par figure que par caractères, la vraie situation, nature et propriété de la terre universelle*. Dans cette

édition, Galle fait une allusion discrète à ce différend et à l'autorisation cordiale que lui donna Ortelius de publier une réduction populaire de son œuvre, lorsqu'il dit « aux lecteurs et spectateurs benins » : « Ayant, passé quelques années, mis en lumière ce présent livret de cartes en divers langages et entendant qu'il était agréable à plusieurs, je m'avisai de le faire réimprimer, principalement parce que mon bon ami et Seigneur Abraham Ortelius avait depuis... augmenté son grand... Théâtre... Pourquoi je déli- bérerai aussi d'amplifier le mien des cartes nouvelles ajoutées au dit Théâtre. Mais comme je ne devais, ni voulais le faire sans le congé exprès de l'auteur, j'eus la hardiesse de l'en requérir, lui remontrant que celui-ci ne porterait aucun dommage à la distribution du sien, mais plutôt le recommanderait. Ce fut pourquoi il octroya incontinent ma dite requête, non sans sourire estimant comme je pense, que son œuvre n'avait à faire de semblable recommandation ». Heyns moins discret, continua à exploiter son *Miroir du Monde*, et après avoir rempli les fonctions de capitaine de quartier pendant le siège du prince de Parme, reprit le chemin de l'exil où il mourut misérablement.

En 1581, Ortelius fit l'acquisition d'une vaste habitation rue de l'Hôpital, dite *Het vlasbloem (la fleur de lin)*, où il installa ses collections de curiosités, considérablement accrues pendant son voyage en Italie. Son musée fut, dès lors, visité par tous les étrangers de passage à Anvers.

Suivant une coutume très fréquente de ce temps, Ortelius avait institué chez lui en 1574, un *Livre des amis (Album amicorum)* où tous ses visiteurs étaient invités à inscrire un autographe ; Ortelius y ajoutait le portrait lorsqu'il pouvait se le procurer. Parfois même il envoyait son album à l'étranger pour recevoir l'autographe d'un homme célèbre. Ce livre précieux nous a été heureusement conservé, ainsi que nous le dirons plus loin.

Dans leur riche retraite, le frère et la sœur ne cessaient de regretter le départ du jeune Jacques Cools, dans lequel Ortelius voyait un continuateur de son œuvre. Il s'informait de ses progrès et entretenait avec lui une active correspondance, lui prodiguant les conseils à la portée de son âge et le questionnant avec une sollicitude toute paternelle sur ses études. Il est curieux de constater que, tandis que le flamand reste la langue usuelle de la famille, même pour les exilés en Angleterre, comme le prouvent les lettres d'Ortelius à son beau-frère Cools, en 1575, il se sert déjà du latin dans celles qu'il envoie à son neveu. Les lettres d'Abraham Ortelius sont adressées à *Jacob Colius* (Junior), à *Jacob Colius Carbo*, à *Jacob Antracite* (allusion au nom flamand *Cool, charbon*), et plus tard encore *Jacob Colius Ortelianus* que le neveu adopte lui-même en signant simplement *Ortelianus*.

Dans une lettre du 15 mai 1589, nous trouvons la trace d'une curieuse discussion engagée entre l'oncle et le neveu, alors âgé de dix-sept ans, au sujet de *coquilles fossiles* que Bernard de Palissy affirme avoir trouvées dans la roche et être les restes d'êtres vivants que la mer y avait déposés, tandis qu'elles se trouvaient à des hauteurs où la mer n'avait jamais pu atteindre ; d'autres les considéraient comme des formes produites par le hasard et le jeu de la nature et des éléments. « Votre discussion avec Hakluit, » écrit Ortelius à son neveu, « au sujet des fossiles, m'a beaucoup intéressé. Je n'ai aucune idée précise sur ce sujet, mais si les coquilles ont toutes été vivantes, pourquoi les trouve-t-on plutôt sur les montagnes que dans les vallées ? Comment se fait-il que l'animal ne se retrouve pas pétrifié dans l'écaille ? Car vous dites que toutes les coquilles sont pleines de terre, ou dans la roche d'une masse de pierre ? Comment expliquer que dans ces circonstances la coquille ne soit pas devenue pierre également ? Le sable reste toujours sable, mais peut devenir pierre à sable ; sans doute par la longueur du

« temps depuis le déluge, la même chose  
« a pu se produire dans la roche, je  
« l'admets avec vous ; mais je crois aussi  
« que ces formes ont pu aussi bien être  
« produites par un caprice de la nature,  
« au commencement des temps par diverses transformations... J'ai vu retirer du sol à Anvers des coquilles enveloppées de gangues terreuses, qui étaient plus larges que les plus grandes coquilles que je possède dans mes collections et dont le diamètre était de plus d'un pied humain... Dans ces objets je suis disposé à ne voir qu'une métamorphose de la nature, car rien ne peut me persuader qu'un aussi grand coquillage ait pu être vivant. Voudriez-vous par hasard faire revivre l'idée de géants habitant la terre ? On m'a raconté avoir trouvé des coquilles vivantes dans la roche, et quel qu'un m'a même assuré avoir mangé l'animal sortant vivant d'une telle coquille retrouvée chez lui ; il ajoutait qu'aussitôt après il eut besoin de beaucoup de vin pour digérer et prévenir les accidents qui pouvaient en résulter... ».

Ortelius conservait une ardeur infatigable au travail. En 1584, il compléta son *Theatrum*, par un atlas historique, sous le titre de *Parergon in quo veteris geographiae aliquot tabulae*, sorte d'*additamentum* qui embrasse toute la géographie ancienne sacrée ou profane, mais dans lequel on peut lui reprocher l'introduction de planches toutes d'imagination, telles que *la vallée de Tempé*, *Daphné* ou *le faubourg d'Antioche*, etc. Dans les éditions qui suivirent, ces planches furent introduites dans le *Theatrum*.

En 1584-85, Ortelius assiste au siège d'Anvers, par le prince de Parme, mais n'y prend aucune part ; cependant sa correspondance nous donne quelques aperçus assez curieux sur la difficulté des communications des assiégés avec le dehors. « Votre lettre du 4 décembre, » écrit-il à son neveu, le 9 janvier 1585, « que je reçois par Middelbourg, a été ouverte et lue par le Markgrave, parce qu'elle venait d'un pays avec lequel



« nous sommes en hostilités. Il est heu-  
 « reux qu'elle ne contenait rien qui put  
 « offenser notre peuple. Je suppose que  
 « deux des lettres que je vous adressais,  
 « ont été interceptées de cette manière.  
 « Ces choses doivent se produire dans  
 « nos temps troublés... ».

En 1591, Ortelius apprit la mort de Mercator par Mylius. La perte de ce vieil amidévoué, qui l'avait initié en quelque sorte à l'art et la science devenus la gloire de sa vie, fut un grand chagrin pour lui.

En 1592, nous voyons Ortelius changer de nouveau de logis. Il acquiert la maison du *Lion Rouge* (*den rooden Leeuw*), rue du Couvent, ainsi qu'une habitation voisine, qu'il nomma le *Laurier* (*Lauwerboom*), probablement parce qu'elle était le fruit de ses travaux. Elle devint un musée public. « Ortelius « avait rassemblé dans sa maison », dit Sweerts, « des statues, des médailles « grecques et romaines, en or, en ar- « gent, en plomb, en cuivre, des co- « quilles des Indes et des antipodes, des « écailles de grandeur si prodigieuse « que dix hommes assis en cercle pou- « vaient y prendre leur repas, d'autres « si petites qu'elles égalaient à peine la « tête d'une aiguille. Sa bibliothèque « contenait des ouvrages importants de « tous genres, et l'on pouvait dire que « sa maison était une officine de belles- « lettres où l'on se rendait comme à un « lycée péripatéticien ou à l'académie de « Platon. » Tous les étrangers deman- daient l'autorisation de visiter cette somptueuse demeure. En 1594, elle reçut la visite de l'archiduc Ernest, gouverneur des Pays-Bas et en 1595, celle de l'archiduc Albert. Ortelius y exerçait l'hospitalité de la manière la plus large vis-à-vis des étrangers, des artistes et des savants. L'année suivante, la ville d'Anvers lui offrait un témoi- gnage officiel de l'admiration et de l'af- fection de ses concitoyens. Ortelius avait fait hommage à la régence d'un exem- plaire de son *Theatrum*, qu'il considé- rait probablement comme définitive- ment achevé par l'adjonction de son dernier *Additamentum*. Le Magistrat,

alors dirigé par les bourgmestre Edou- ard Vander Dylft et Charles Malinaers, lui fit don, en signe de reconnaissance, d'une magnifique coupe en vermeil semblable à celle qui fut offerte quel- ques années plus tard au grand peintre Pierre-Paul Rubens.

Dans sa retraite, Ortelius semble dé- sormais se complaire à la classification et à la description de ses collections. Nous le voyons aussi publier une édition de Jules César : *C.-J. Caesaris omnia quæ extant, jampridem opera et judicio viri docti emendata et edita* (Leyde, Raphe- lingen, 1593), et *Auræi sæculi imago, sive Germanorum veterum vita*, avec gra- vures de P. Vander Borcht, Philippe Galle, 1596.

En 1597, il entreprend encore une œuvre considérable que lui seul, avec son savoir de géographe et d'antiquaire, semblait capable de mener à bon terme. Au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, un vieux manuscrit avait été vendu à Worms; il portait pour titre *Monarchi Colmariensis Mappa mundi* et devint la propriété du poète Conrad Celtès, hu- maniste distingué, qui le légua à son ami Conrad Peutinger, patricien de Nu- remberg, mort en 1547. Celui-ci ayant reconnu dans ce manuscrit un itinéraire d'Antonin, se proposait de le faire pu- blier, mais ce projet n'eut aucune suite. Quelques années plus tard Marc Welser, de la riche maison de commerce qui avait fait fortune à Anvers, en retrouva des fragments dans sa bibliothèque; il les fit reproduire chez les Aldes à Venise en 1591, avec un court commentaire. Après de nouvelles recherches, Welser retrouva les autres fragments qu'il croyait définitivement perdus et adressa le manuscrit complet à Ortelius à An- vers, jugeant que mieux que tout autre il était capable d'en tirer parti. Ortelius confia le soin de le reproduire par la gra- vure à son ami Jean Moretus; lui-même projetait d'y joindre une notice explica- tive, lorsque la mort l'empêcha d'ache- ver ce travail. Il fut publié à Anvers en 1598 par Welser, utilisant peut-être les notes préparées par Ortelius, sous le titre de *Tabula itineraria ex illustri Peu-*

*tingerorum Bibliotheca quæ Augustæ Vindelicorum beneficio Marsi Velseri septemviri Augustani in lucem edita.*

Ortelius mourut à Anvers, le 4 juillet 1598. Sa parfaite orthodoxie ne fut pas mise en doute et il fut enterré dans l'église de l'abbaye de Saint-Michel voisine de sa demeure. Sa mort fut un deuil public et ses funérailles furent célébrées avec la plus grande solennité. De toutes parts venaient des témoignages d'admiration et de regret ; on pleurait non seulement le savant illustre, mais aussi l'homme de bien. L'historien de Thou disait : « On ne se borne pas à » citer Ortelius comme un savant qui a » les titres les plus incontestables aux » éloges, mais on en parle comme d'un » ami qu'on affectionne et dont on » apprécie le caractère à l'égal de la » science. » Sur l'ordre de sa sœur Anne, célibataire comme lui, le corps fut provisoirement recouvert d'une dalle portant cette inscription singulière :

FRATRI CARISSIMO  
ANNA ORTELIA  
COELES COELIBI.

A la demande d'Anne Ortels, Philippe Galle informa à Londres son cousin Emmanuel van Meteren de la mort de son frère, ainsi que des pompeuses funérailles que lui avait faites la population d'Anvers, avec prière d'en faire part avec précaution à son neveu Ortelianus, ne doutant pas que cette nouvelle l'affligerait profondément. Les communications d'Anvers avec Londres étaient très difficiles à cette époque à cause de la guerre entre les Pays-Bas et l'Angleterre et le voyage ne pouvait être effectué que par la France. Malgré son désir d'embrasser son neveu, Anne le dissuada d'entreprendre ce voyage dont elle redoutait les dangers. On conservait dans la famille le souvenir des mésaventures d'Emmanuel van Meteren à Anvers en 1575, et Anne appréhendait avec d'autant plus de raison la présence d'Ortelianus qu'il était signalé comme un des plus fervents réformés et le soutien de l'église batave de Londres. En l'absence forcée de son neveu, Anne Ortels pria son ami Philippe Galle de la

seconder dans les devoirs immédiats que la mort de son frère imposait à ses héritiers. Elle fit ériger dans l'église de Saint-Michel, contre le mur au-dessus de sa tombe, un monument composé d'une grande plaque en marbre blanc, dont Juste Lipse se chargea de rédiger l'inscription, et entourée d'un encadrement de style corinthien, surmonté d'un médaillon représentant le profil d'Ortelius, au-dessus duquel se trouvait la statue du Rédempteur. A droite un laboureur appuyé sur sa bêche représentait le *Travail* ; à gauche une femme mesurant au compas une sphère terrestre posée sur un piedestal symbolisait la *Géographie*. Sous le cadre, un médaillon représentait le globe entouré de la devise d'Ortelius :

CONTEMNO ET ORNO  
MENTE MANU.

(*Je la dédaigne et l'orne, de l'esprit et de la main*), expression d'une âme croyante qui au milieu des erreurs des hommes, cherche sa voie vers l'éternité ; devise encore complétée par le monogramme du Christ entre A et Ω. Ce monument a subsisté dans l'église de l'abbaye jusqu'au 16 décembre 1796, époque où le fougueux maître de danse Dargonne, devenu commissaire du pouvoir exécutif de la municipalité d'Anvers, prit possession de l'abbaye et y fit détruire tous les objets d'un caractère religieux. Les deux médaillons recueillis et restaurés par le peintre Guillaume Herreyns en 1798, ont été conservés par lui, successivement à l'*Ecole centrale* du département des deux Nèthes, à l'*Ecole spéciale de peinture, de sculpture et d'architecture*, puis à l'*Académie des Beaux-arts*. Ils sont encore aujourd'hui au musée d'Anvers. La dalle tombale resta dans le pavement de l'église de l'abbaye jusqu'au moment où, en 1803, le Premier Consul résolut d'y installer l'arsenal de construction maritime. M. d'Harbouville, préfet, la fit transporter alors à l'église de Notre-Dame sur l'ordre exprès de Napoléon, rendant hommage à la mémoire de l'illustre géographe ; elle servit à compléter le pavement en restauration. Elle s'y trouve encore en face

de la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus, et y est journellement foulée par les pieds des fidèles ignorant sa valeur.

François Sweerts ou Sweertius, ami du défunt, se chargea d'écrire sa biographie, à laquelle un grand nombre d'amis se firent honneur d'ajouter quelques lignes ou quelques vers. Ce panégyrique fut publié en 1601, sous le titre de : *Insignium huius ævi poetarum lacrymæ, in obitum Cl. V. Abrahami Ortelii, Antverpiani.*

Enfin, la ville d'Anvers consacra à la mémoire de son illustre citoyen, une médaille dont les inscriptions sont attribuées à Juste Lipse; elle porte d'un côté la tête de l'illustre géographe avec l'inscription : ABRAHAMUS ORTELIUS ANTVERP*(iensis)*, et sur le revers un serpent se redressant dans un tas de livres et transperçant un globe avec la devise en grec :

ΜΟΡΙΑ ΠΑΡ ΤΩ ΘΕΩ

« Cette inscription signifie », dit Gérard van Loon, « que, quoique cet homme illustre, figuré par le serpent, eut cherché avec attention la sagesse humaine dans un grand nombre de livres, et qu'il eut entièrement pénétré dans la connaissance de la terre, son érudition si étendue n'était, au témoignage de l'apôtre, que FOLIE APRES DIEU. » Cette médaille excessivement rare ne nous est plus connue que par le dessin qu'en reproduit Van Loon. Il existe divers portraits d'Ortelius, dont un, très rare, par Henri Goltzius.

Les circonstances politiques rendaient impossible le rêve longtemps caressé par Abraham Ortelius, de voir un jour son cher neveu lui succéder dans sa somptueuse demeure et ses affaires commerciales. Pleine de sollicitude pour ses héritiers, Anne Ortels prévoyant sa fin prochaine, eut soin dans son testament, rédigé au mois de janvier 1599, de nommer administrateur de ses biens un de ses cousins, Pierre de Lichte, petit-neveu de sa mère dans la branche maternelle et ses amis Philippe Galle et Henri van Lemmens, afin de leur éviter l'obli-

gation de venir à Anvers terminer eux-mêmes les affaires de sa succession.

A la mort d'Anne Ortels en 1600, toutes les propriétés mobilières d'Abraham et d'Anne Ortels furent vendues ou partagées par les administrateurs, afin d'aider les héritiers à sortir d'indivision. Il est utile d'indiquer ce que devint dans ce partage le *Theatrum*, l'œuvre principale d'Ortelius. A la mort de celui-ci, l'exploitation et la publication du *Theatrum* était encore une affaire en plein rapport. Du vivant d'Ortelius, de 1570 à 1575, il en avait été publié 25 éditions successives savoir : 12 en latin, 6 en français, 1 en allemand, 1 en flamand, 1 en italien, 1 en espagnol. L'impression avait continué à s'en faire aux frais d'Ortelius chez Gilles Coppens de Diest jusqu'en 1579; mais après cette époque elle avait été confiée à la maison Plantin. Il semble qu'après la mort d'Ortelius, sa sœur Anne, d'accord avec ses cohéritiers, ait tout d'abord formé le projet de continuer cette publication avec le concours des artistes et des ouvriers qu'Ortelius lui-même y employait. La disgrâce du prince de Parme et sa mort dans l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras en 1592, suivie du gouvernement temporaire du comte de Mansfeld, puis de l'archiduc Ernest d'Autriche, laissait l'état politique des Pays-Bas très troublé, et l'on conservait le secret espoir de voir naître une situation politique meilleure qui permettrait à Ortelianus de rentrer à Anvers selon le vœu de son oncle, pour y continuer la maison. En attendant les événements, Anne Ortels et François Sweerts, auteur du panégyrique d'Abraham, entreprirent de publier une nouvelle édition du *Theatrum*, en tête de laquelle Sweerts plaça la biographie d'Ortelius. Comme il avait été fait pour les éditions précédentes, Sweerts ajouta quelques perfectionnements, notamment une carte empruntée au *Speculum* de Gérard de Jode. Cette édition parut aux frais des héritiers en 1601.

La cession des Pays-Bas par Philippe II à l'archiduc Albert et à Isabelle sa fille, en date du 6 mai 1598, con-

firmée par Philippe III en 1599, sous la condition expresse de ne permettre dans leur Etat que l'exercice de la religion catholique romaine, enlevait aux exilés réformés toute possibilité de rentrer dans leur patrie. Dès lors, les héritiers d'Ortelius durent se résigner à la liquidation définitive de l'exploitation du *Theatrum*, qui fut vendu en toute propriété à l'éditeur Jean-Baptiste Vrients dit *Vrintius*. Un traité fut conclu à cet effet, à la fin de 1601, entre les exécuteurs testamentaires d'Anne Ortels (Pierre de Lichte, Philippe Galle et Henri van Lemmens), agissant au nom de ses héritiers, qui mettait Jean-Baptiste Vrients en possession du fond de l'atelier délaissé par Abraham Ortelius, avec faculté de l'exploiter; c'est à dire les planches du *Theatrum*, du *Parergon*, de l'*Építome* de Galle, et de diverses autres de ses publications. Vrients eut hâte de constater son droit de propriété que semblait menacer la publication d'un faux *Építome de Galle*, faite à Amsterdam par Zacharie Heyns, fils de Pierre Heyns, l'ancien ami d'Ortelius, en 1598. Vrients prépara aussitôt et annonça une nouvelle édition de ce dernier ouvrage, rapidement complété. En habile négociant il ne manqua pas de faire valoir tous ses titres personnels à succéder à Ortelius, dont il se disait l'*émule*. L'ouvrage parut en 1601 ou 1602, avec une dédicace adressée aux archiducs Albert et Isabelle, dans laquelle ses tendances prétentieuses s'affirmèrent clairement : « Abraham Ortelius, cet excellent géographe de notre temps et celui de la catholique Majesté le roi Philippe II votre père, lui dédia vivant son *Théâtre du Monde*, en faveur de la nation espagnole. Christophe Plantin, imprimeur de Sa Royale Majesté, le fit traduire en Espagnol et le dédia à Philippe son fils, lors enfant et à présent heureux Roi des Espagnes. Incontinent après, en faveur de ceux qui voyageaient (et qui ne peuvent se charger d'un grand volume plus propre à tenir la chambre ou l'étude que d'être en malle), il s'avisa d'en faire un abrégé... Or

« ayant acquis des héritiers d'Ortelius  
 « tous ses travaux et veilles, pour les  
 « divulguer de mon impression, c'est à  
 « Vos Altesses que j'ai voué ce livre. »

Loin de protester contre l'emploi de son nom dans cet *Építome* de Vrients et d'en revendiquer la propriété, Philippe Galle semble y souscrire et reconnaître ce droit à Vrients; on voit même son fils Théodore signer une des cartes de l'*Építome* de l'édition de 1606. Jean-Baptiste Vrients qui vécut jusqu'en 1612, publia dix éditions du *Theatrum* d'Ortelius, avec le plein assentiment des héritiers d'Ortelius, et ce qui le prouve surabondamment c'est la dédicace faite par Vrients à Colius Ortelianus de la *carte du lac Lemman* de l'édition de 1607. L'impression de ces cartes se faisait chez Plantin pour le compte de Vrients. Vrients laissa à sa mort des affaires très embarrassées, car sa veuve après avoir publié encore une 37<sup>e</sup> édition, (18<sup>e</sup> édition latine) du *Theatrum*, en vendit la propriété aux frères Balthazar et Jean Moretus qui, dès lors, la conservèrent définitivement. Les planches du *Theatrum*, ainsi que le constate M<sup>r</sup> Rooses, restent inscrites avec celles du *Parergon* et de l'*Építome* dans l'inventaire de leur maison jusqu'en 1704.

Les Moretus, après l'acquisition des planches du *Theatrum* n'en firent plus qu'une seule édition, la 39<sup>e</sup> (19<sup>e</sup> latine), en 1624, signalée par Lelewel; toutefois la publication de cette dernière édition reste douteuse. Ce fut la dernière phase de l'œuvre d'Ortelius. Disons cependant que, quelques années plus tard, Pierre Kerius ou Vanden Keere, successeur des éditeurs belges établis en Hollande, les Hondius père et fils qui avaient acquis la propriété des œuvres de Mercator, Kerius, disons-nous, ayant retrouvé une planche égarée ou défectueuse d'Ortelius, la fit imprimer dans l'atlas, afin de revendiquer la succession à la fois de Mercator et d'Ortelius, les deux illustres chefs de l'école flamande. La supercherie fut d'ailleurs découverte.

On sait aujourd'hui que parmi les objets mobiliers laissés par Ortelius, les papiers du grand géographe et les objets

les plus précieux de ses collections furent envoyés en Angleterre par les exécuteurs testamentaires d'Anne Ortels, à son neveu Ortelianus, et à ses frère et sœur Pierre et Elisabeth Cools (cette dernière épousa Jean Vanden Bosch ou Bussche). Les plus volumineux ou plus pondéreux, dont le déplacement était difficile, furent vendus à Anvers; certains mêmes furent offerts comme souvenir d'Ortelius à ses amis. C'est ainsi que d'après P. Génard, une partie des médailles passa dans la collection de Pierre-Paul Rubens et se retrouve aujourd'hui, on ne sait comment, à la bibliothèque nationale de Paris. Dans la bibliothèque du Musée Plantin sont conservés un certain nombre de livres qui avaient appartenu à Ortelius, et que celui-ci avait probablement donnés à son ami, soit de son vivant, soit après sa mort.

Une grande intimité s'était établie entre Ortelianus et son cousin Emmanuel van Meteren, tous deux exilés à Londres, et tous deux en parfaite conformité d'idées religieuses et de goûts littéraires. Le panégyrique d'Ortelius, envoyé à Ortelianus par François Sweerts en 1605, fut entre eux l'objet d'entretiens fréquents. Emmanuel, qui avait vécu plus longtemps dans l'intimité de l'illustre géographe, signala à son jeune parent plusieurs erreurs commises par Sweerts, et lui suggéra l'idée de composer lui-même une biographie plus exacte de son oncle, que devait faciliter la possession de ses papiers et de sa correspondance. Une enquête fut ouverte pour élucider les points douteux. Le hasard leur fit découvrir à Middelbourg un ancien employé de Hooftman, Jean Rademacker (1) (né à Aix-la-Chapelle en 1528), qui avait connu Ortelius dans sa jeunesse et avait été reçu dans son intimité à Anvers de 1545 jusqu'à l'époque du siège de Parme (1585). Une correspondance fut engagée avec Rademacker par Ortelianus à partir de 1603. Elle contribua à rectifier bien des erreurs de Sweerts. Rademacker était un vieillard

prétentieux, docteur en théologie, ayant une certaine instruction des sciences et des lettres; il se comparait volontiers à Ortelius et prenait le nom scientifique de *Rotarius*, mais en somme un très honnête homme, incapable de faillir à la vérité comme le prouvent des lettres qui souvent rectifient, après réflexion, des renseignements inexacts que ses vieux souvenirs l'avaient amené à émettre dans une lettre précédente. C'était donc une source d'informations sûre dans laquelle nous avons puisé plusieurs des faits qui précèdent. La correspondance d'Ortelius, conservée par Ortelianus et à laquelle il a ajouté des détails excellents, tels que les lettres de Rademacker, soigneusement expurgée des détails inutiles et classée avec ordre, semble bien indiquer un projet de publication. Ce travail n'eut cependant aucune suite, probablement à cause de la mort d'Emmanuel van Meteren survenue en 1612.

Jacques Cools Ortelianus mourut dans l'exil à Londres, le 14 mars 1628. Il légua par testament l'usufruit de toute sa fortune à sa femme Louisa de Lobel, tandis qu'il en réservait le fond aux descendants de la famille Ortels, n'en détachant que quelques legs particuliers à titre de souvenir personnel. C'est ainsi qu'il fit don à son frère Pierre Cools de la belle coupe en vermeil offerte par la ville d'Anvers à Abraham Ortelius. Parmi les legs particuliers attribués à ses parents, à ses serviteurs, à ses ouvriers, on remarque le souvenir pieux de l'exilé à la patrie absente, le don de " 100 livres aux pauvres de la ville " d'Anvers, d'où venait la plus grande " partie de sa fortune et qui devaient " être délivrées au bourgmestre Rockox " et à deux anciens de cette ville. "

Par diverses dispositions particulières Ortelianus avait confié à son neveu Abraham Vanden Bussche (fils aîné de sa sœur Elisabeth), qu'il avait choisi comme exécuteur testamentaire, le soin de disposer des collections recueillies dans la succession de son oncle et complétées par lui-même. Une clause de son testament lègue en effet à ce-

(1) Ou *Rademacher*; on sait que son *Album amicorum* est conservé à la bibliothèque de Gand.

lui-ci : " ses livres, peintures, coquillages, médailles, antiquités et raretés, " à charge de liquider ses affaires de " commerce dans le délai d'un an ". C'est aux soins intelligents avec lesquels Abraham Vanden Bussche exécuta sa mission et disposa des collections d'Ortelius, que nous devons la conservation des précieux restes retrouvés, en ces derniers temps, dans les archives de l'église batave d'Austin Friars, dont Ortelianus était un des anciens. La correspondance d'Ortelius, y avait été déposée probablement après la mort de son neveu. Elle comprend 375 autographes de personnages divers de haute importance, parfaitement classés. En 1884, cette collection a été transportée à la bibliothèque de l'université de Cambridge, et, en 1887, à la demande de Mr Moens de Tweed, l'un des descendants de la famille flamande, cette correspondance a fait l'objet de la magnifique publication de Mr J.-H. Hessels. On a retrouvé également dans la bibliothèque de Cambridge (bibliothèque de Pembroke) l'*Album amicorum* d'Ortelius en bon état de conservation, quoique un peu altéré dans la restauration qu'il a subie dans ces dernières années par la rognure des marges. On ignore comment il y est parvenu. Il se composait en 1596, de 123 feuillets auxquels Ortelianus avait ajouté un index alphabétique, renfermant encore quelques pages blanches. C'est le plus précieux recueilli d'autographes du xvi<sup>e</sup> siècle qu'on puisse imaginer. A côté des amis d'Ortelius de la première heure, Jean Vivian, Goltzius, les Sadeler, Hoefnaghels, Hogenberg, etc., se trouvent des étrangers, tels que Louis Guicciardini, Aryas Montanus et une foule d'autres. Les noms de Mercator, de Marnix de Sainte-Aldegonde, de Lambert Lombard figurent en compagnie des hommes les plus célèbres de cette époque : Rembert Dodoens, Juste Lipse, Otto Venius, le maître de Rubens, Charles de l'Ecluse, etc. Enfin on a retrouvé, dans les collections de la même université de Cambridge, une grande partie de la bibliothèque d'Abraham Ortelius (bibliothèque de l'évêque

Moore) qui paraît avoir également passé par les mains de son neveu.

Il se produit donc cette curieuse coïncidence, ainsi que le remarque Mr Hessels, que par des voies diverses, les papiers et les collections du grand géographe sont en ce moment rassemblés à l'université de Cambridge.

Il est impossible d'imaginer une source plus féconde pour rétablir l'histoire d'un grand homme, tronquée et faussée depuis près de trois siècles.

En 1890, la ville de Bruxelles a honoré la mémoire d'Ortelius, en plaçant sa statue, œuvre du sculpteur Joseph Lambeaux, à côté de celle de son ami Mercator, dans le panthéon de nos gloires nationales, place du Petit-Sablon.

Lieutenant-général Wanwermans.

Ouvres diverses d'Ortelius. — J.-H. Hessels, *Abrahami Ortelii epistolæ* (Cambridge, 1887). — Génard, *Généalogie d'Ortelius*, dans le *Bulletin de la Société royale de géographie d'Anvers*, 1880, 1881. — Max Ruoses, *Ortelius et Plantin*, 1880. — Félix van Hulst, *Ortelius*, dans les *Belges illustres*, 3<sup>e</sup> partie. — Ad. Quetelet, *Histoire des sciences mathématiques et physiques chez les Belges* (Bruxelles, 1864). — Emm. van Meteren, *Historia belgica* (Amsterdam, 1670). — Lelewel, *Géographie du moyen-âge* (Bruxelles, 1851). — Vivien de St-Martin, *Histoire de la géographie* (Paris, 1872). — Wanwermans, *Histoire de l'École cartographique belge et anversoise* (Anvers, 1895). — F. Vander Haeghen, *Bibliotheca belgica*.

**ORTKENS** (*Arnould*). Voir **ORT** (*Arnould*).

**ORTMANS-HAUZEUR** (*Jean-François*), bourgmestre de Verviers, né à Verviers, le 5 août 1806, mort le 4 février 1885. Il voulut d'abord s'appliquer à la peinture, à Anvers, d'où il fut bientôt rappelé pour se livrer à l'industrie de son père, qui possédait le plus grand établissement de teinturerie de la ville. Dès lors, l'étude de la chimie fut le but de ses soins. En 1855, il fut installé bourgmestre, et, pendant trente années, il accomplit cette charge sans voir diminuer sa popularité. L'instruction publique fut un objet auquel il voua des soins particuliers. Sous son administration la ville prit un développement inattendu, et de belles améliorations s'y produisirent. En 1874, Ortmans-Hauzeur fut élu membre de la Chambre

des représentants; il eut le bonheur de contribuer pour une bonne part à l'établissement du barrage de la Gileppe, si indispensable à la cité industrielle. Ortman-Hauzeur fut décoré de plusieurs ordres.

La ville lui a dédié l'une de ses rues et élevé, à côté de la demeure qu'il habita, un superbe monument allégorique de la Gileppe, avec sculptures en pierres blanches et buste en bronze, exécuté par Clément Vivroux, de Verviers.

J.-S. Renier.

**ORTO** ou **HORTO** (*Giovanni DE*), fut un remarquable contrapuntiste des <sup>xv<sup>e</sup></sup> et <sup>xvii<sup>e</sup></sup> siècles. Fétis le croit originaire des Pays-Bas, parce que de nos jours encore il existe en Belgique plusieurs familles du nom de Dujardin. Mais l'auteur de la *Biographie des musiciens* s'empresse d'ajouter que ce nom est également fort connu en France. Vander Straeten fait remarquer que le nom de Van den Hove est non moins répandu en Belgique. La forme de *Orto* pourrait être tout aussi bien la traduction italienne du nom flamand. Les listes des chantes de la chapelle sixtine mentionnent, pour les années 1483, 1486, 1491, le nom de Marbriano de Orto. D'un autre côté, ce nom figure, à partir de l'année 1505, parmi les noms des musiciens formant la chapelle de Philippe le Beau et on le retrouve en 1514 parmi les musiciens au service de Charles V. Il semble donc que Marbriano de Orto ait quitté la chapelle sixtine pour rentrer au pays natal. Aussi Fr. Haberl est-il d'avis que le prénom de Jean donné par Fétis à de Orto, doit faire place à celui de Marbriano. Cette opinion est partagée par Riemann, qui parle de Giovanni de Orto, « connu aussi sous le nom de Marbriano ». On connaît de G. de Orto un *Ave Maria* à quatre voix; cinq messes imprimées par Petrucci (1505); onze chansons françaises contenues dans l'*Odhecaton* du même imprimeur (1501-1503); une lamentation de la collection *Lamentationum Jeremiae prophetae*, l (1506); des messes manuscrites conservées à la bibliothèque de la

chapelle pontificale à Rome; la messe *Mi mi* et quelques morceaux figurant à la bibliothèque de la Cour de Vienne.

Fl. van Duyse.

Fétis, *Bibliogr. univers. des music.*, 2<sup>e</sup> édit. (1875), p. 832. — Ambros, *Gesch. der Musik*, 2<sup>e</sup> édit., t. III (1884), p. 258. — Fr. Haberl, *Die römische « Schola cantorum » und die päpstlichen Kapellsänger bis zur Mitte des 16. Jahrhunderts*, Vierteljahrsschrift für Musikwissenschaft, t. III (1887), p. 189 et suiv. — Le même, *Bibliographischer und thematischer Musikatalog des päpstlichen Kapellarchives im Vatikan zu Rom* (Beilage zu den Monatsheften für Mus.-Gesch., 1888), p. 137. — Vander Straeten, *La musique aux Pays-Bas*, t. VI, p. 292; t. VII, p. 273, 299. — R. Eitner, *Monatshefte für Mus.-Gesch.*, t. XXIV (1892), p. 32; t. XXVII (1895), p. 73. — H. Riemann, *Dict. de mus.*, traduct. G. Humbert, (1899), p. 584.

**ORTS** (*Auguste*), avocat, historien et homme politique, né à Bruxelles, le 7 avril 1814, y décédé le 3 novembre 1880. Il appartenait à une famille patricienne de la capitale, dont la notoriété, qui remonte aux premières années du <sup>xviii<sup>e</sup></sup> siècle, doit son origine à l'exercice de hautes charges de juridiction desservies avec honneur, telles que de conseiller ordinaire au conseil souverain du Brabant.

PIERRE ORTS, son bisaïeul, licencié ès-lois à Louvain, le 5 avril 1720, en fut investi par lettres patentes du 20 mai 1735; quelques années plus tard, et, par résolution du 12 avril 1749, nommé commissaire des charges publiques du Quartier d'Anvers. Son souvenir fut religieusement conservé à l'église de Sainte-Gudule, par une pierre funéraire scellée dans la grande nef, en face de la chaire de vérité, ornée d'un écusson *d'argent à la fasce onlée de sinople, accompagnée de trois coquilles* (bibl. de Bourgogne, manuscrit n° 9937, Foppens, p. 379), avec l'inscription suivante, sous l'écusson : *D. O. M. Monumentum prae nobilis ac amplissimi Dni Orts supremo Brabantiae concilio, dum viveret, consilarii, defuncti 9 martii 1768, et Isabellae Vander Waeren, uxoris ejus defunctae, eorum que posterorum*. Semblable pierre tombale était, anciennement, enchâssée dans le seuil de l'église paroissiale de Saint-Josse-ten-Node, aujourd'hui démolie; toutes deux ont malheureusement disparu.

ENGLEBERT-PIERRE ORTS fils du précédent, n'apporta pas moins de distinction dans l'exercice des différentes charges qu'il desservit. Avocat près de l'ancien conseil, conseiller-asseesseur de l'office criminel du prévôt général de Brabant et du Drossart, par patentes du 15 mars 1781, conseiller-maître de la Chambre des comptes, le 12 janvier 1788 et, l'année suivante, conseiller-maître ordinaire au dit conseil souverain, par patentes du 19 juin 1789, il épousa en premières noces Elisabeth Maeck, fille de Jacques.

LOUIS-JOSEPH ORTS, continua cette tradition pleine d'honneur. Né à Bruxelles, le 8 mars 1786, il émigra avec son père lors de la révolution française et commença à Prague, ses humanités, qu'il acheva au lycée impérial de Bruxelles. Son diplôme de licencié en droit, signé de la main de l'empereur, le 5 avril 1809, lui ouvrit l'accès au barreau près la cour impériale. Il n'y demeura que le temps d'accomplir son stage, ses préférences l'attirant vers la magistrature, où il débuta, le 1<sup>er</sup> octobre 1814, avec l'avènement du prince-souverain, dans les fonctions de substitut du procureur général près la cour supérieure de justice à Bruxelles. Le 20 août 1821, il devint conseiller au même siège jusqu'à la révolution de 1830, qui le détermina à rentrer au barreau, Il n'eut qu'à s'en applaudir; quoi d'étonnant qu'il s'y éleva au premier rang, non moins par son grand sens juridique et la droiture de son caractère que par les souvenirs retenus par lui de son séjour au sein de la magistrature. Appelé au conseil communal, le 30 octobre 1840, promu, le 29 juillet 1841, à l'échevinat, il y acheva sa carrière publique (1856) en même temps qu'il siégeait, depuis le 6 décembre à la Chambre des représentants.

Trois générations s'écoulèrent, sans incident notable, dans la pratique ininterrompue de toutes les vertus civiles, préparant à leur descendance un héritage plein d'honneur et de considération. Nul ne se montra plus digne de

le recueillir que le patriote dévoué dont nous avons charge d'esquisser rapidement l'existence. La nature l'y prédestina à merveille et l'on conçoit aisément de quel secours il dut être, dès son début, à un père qui n'eut rien de plus à cœur que de diriger ses premiers pas dans la pratique du devoir.

Si, à raison de son jeune âge, il ne fut pas appelé à l'honneur de concourir à la fondation de l'Université libre (1835), il ne tarda pas à témoigner, par son zèle à ressaisir le passé, de quel secours il eût été à l'édification de cet établissement scientifique, si décrié à son origine, et que nous voyons aujourd'hui rayonner d'un incomparable éclat, ne recrutant son personnel que parmi les plus hautes illustrations.

Dès 1838, à un âge où tant d'autres se complaisent à s'attarder sur les bancs de l'école, docteur encore bien novice, nous le voyons rentrer à l'université, non plus pour y étendre ses connaissances, mais pour enseigner à ses condisciples de la veille une science qui ne faisait que de naître, et dont la possession importe tant au développement de la prospérité des nations.

Que de fois, dans la suite de sa carrière, n'a-t-il pas témoigné, par de lumineuses éclaircies, combien elle lui était familière et que d'écarts regrettables sont épargnés à ceux qui en possèdent les vrais principes. A commencer par le conseil communal, dont il fut une des plus solides colonnes, soit qu'il s'agit de supprimer le tantième des indigents sur la recette des spectacles (14 novembre 1863), soit de procurer à la capitale des ressources nouvelles, en remplacement des octrois (21 novembre 1863). Nous allons passer sous silence celui de tous les mandats politiques qui lui était le plus à cœur : la place éminente qu'il occupa dans ce conseil démocratique, dès 1856, et treize années plus tard, en 1869, en qualité d'échevin du contentieux.

Encore n'était-ce là pour lui qu'un jeu facile et comme un délassement parmi de nombreux travaux, autrement ardu, tant il y apportait d'aisance et de



joyeuse humeur. Ce sont ces derniers qui occupent, dans son existence, la place la plus considérable ; à eux seuls, ils l'eussent remplie tout entière, à raison de leur portée sociale et de leur valeur juridique. Ses collègues au conseil ne l'ignoraient pas et, par un vote unanime, ils lui votèrent des remerciements pour le talent qu'il avait déployé dans la défense des intérêts de sa chère cité, engagés dans divers démêlés judiciaires (3 avril 1865).

Adversaire convaincu de la main-morte avec tous les abus qu'elle entraîne à sa suite, l'immutabilité inflexible de son patrimoine et l'immobilisation des biens, retirés de la circulation, il estima, non sans raison, que pour qu'une association, quel que soit le but de son institution, soit capable de recevoir une libéralité, il faut qu'elle ait une existence légale, reconnue, avouée par la puissance publique. De bonne heure, il comprit que c'est là plus qu'une loi, mais un principe social, éternel, indépendant des lois positives. Admis en France, sous la royauté de droit divin, comme par toute la législation ultérieure, il a passé dans le droit commun de l'Europe entière. — Mais aujourd'hui, il ne suffit pas de reconstituer les ordres monastiques, à la faveur du droit d'association, il faut aussi leur assurer un patrimoine durable, au grand dam de la fortune privée, comme de l'activité sociale et de la richesse nationale, en créant des corps vivants au cœur de l'État ; accaparer sans cesse, sans jamais restituer. Il faut rebrousser en arrière et revenir à un régime condamné à toujours.

La forme du fidéicommiss tacite est devenue ainsi la grande ressource des établissements incapables, de manière que les biens ne puissent faire retour à la famille. L'occasion de percer à jour cette fraude colossale se présenta à la sagacité de cet esprit éclairé, par suite d'une interposition de personne tendant à gratifier d'une libéralité un établissement religieux non reconnu. Cette affaire eut un retentissement immense et est demeurée célèbre dans nos annales judiciaires. Un ci-devant pré-

montré s'était proposé de léguer à la Compagnie de Jésus, dans la personne de trois profès, les Rév. PP. Gilliodts, Boone et de Frankeville, un château dont il lui avait déjà consenti, de son vivant, la jouissance depuis plusieurs années. Quoi d'étonnant que cette entreprise, pleine d'audace, fut imprégnée de nullité ; par contre, rien ne fut négligé pour lui faire obtenir, de la justice, sa consécration suprême, sous l'invocation de la liberté du droit d'association, jointe à elle la capacité individuelle des bénéficiaires, etc., etc. Mais tous ces efforts vinrent échouer devant l'inexorable dialectique du docte jurisconsulte, demeuré maître du terrain (*Belg. jud.*, 1853, p. 1335). Ce fut un de ses beaux triomphes à la barre de la justice, et qui ne manqua pas de produire une impression profonde sur cette grande âme, qui n'abhorrait rien tant que la fraude, et qui avait fait de l'observance de la loi le culte de toute sa vie. Ni dupe, ni complice d'une comédie, dont la probité publique était appelée à faire tous les frais, son argumentation s'est montrée implacable, et demeurera comme un monument indestructible d'élévation juridique.

Malgré la loi, malgré les tribunaux, la main-morte, supprimée par la révolution, se reconstituait sournoisement à nos côtés, à l'ombre de la justice, avec son cortège hideux de pièges, de dissimulations et d'entorses données à tous les principes du droit. Ce n'était donc pas assez, pour en avoir raison, d'une victoire gagnée en passant, parmi tant d'autres, au cours d'une longue et belle carrière judiciaire, Orts comprit le danger et, de crainte de quelque retour offensif, il lui opposa une de ces barrières qu'aucune puissance au monde ne parviendrait à détruire. Sans autre arme qu'une logique irréductible, secondée par une rare vigueur d'argumentation, treize ans plus tard, après y avoir bien réfléchi, il entreprit d'écrire sous le titre de : *Traité de l'incapacité civile des congrégations religieuses non autorisées* (1867), une des œuvres les plus considérables de notre bibliographie juridique

contemporaine, mais dont la connaissance n'est pas suffisamment répandue, eu égard aux enseignements précieux dont elle fourmille; on ne saurait y recourir trop souvent et nous n'hésitons pas à attribuer à leur ascendant le nombre relativement restreint des tentatives faites depuis lors, en vue de déjouer la sagesse de nos ordonnances.

Avec une incomparable netteté de style et un art merveilleux, l'auteur excelle à mettre en relief les infinies cauteles mises en œuvre à cette fin. A ses yeux, la loi, si elle est juste, peut tout ce qu'elle veut, par le motif que, tant qu'elle existe, elle est la *viva vox* de la conscience publique, l'expression quintessenciée de la souveraineté du peuple, la seule que reconnaisse la société moderne, si bien que tout ce qui va à l'encontre est nul de droit et non existant. Voilà son principe dirigeant, sur lequel il n'admet aucune transaction.

Adeptes fervent d'un libéralisme sage et modéré, à l'exemple de Théodore Verhaegen, dont il partageait étroitement le programme politique, il porta à la réaction et à l'intolérance religieuse les plus rudes assauts, tout en repoussant avec lui l'enseignement obligatoire, comme une atteinte à la liberté individuelle (20 janvier 1859).

Son patriotisme, qui ne l'abandonna jamais, se manifesta, non sans éclat, à l'occasion d'accusations injustes et téméraires, dirigées au Congrès de Paris (avril 1856) contre la Belgique et la presse belge. L'un des premiers au Parlement il en conçut ombrage à l'endroit des réformes dans notre Constitution attribuées à l'étranger; et comme de crainte que nos pouvoirs publics n'y apportassent une résistance quelque peu insuffisante, il ne put se dispenser d'adresser au Cabinet une interpellation sur ses dispositions éventuelles. La réponse ne se fit pas attendre, et par un de ces fiers apophtegmes dont la Belgique retient, avec orgueil, le souvenir, l'honorable comte Vilain XIII donna à la Nation toute assurance qu'il ne serait apporté à son intégrité aucune atteinte (7 mai 1856).

Cet attachement aux institutions du pays et à son indépendance, fut une de ses grandes préoccupations; nul ne s'en montra plus jaloux; tous les actes de sa vie en témoignent avec éclat. C'est sous l'empire de cette inspiration généreuse qu'il se laissa entraîner à écrire une des créations les plus vibrantes de notre histoire nationale : *La Guerre des paysans*. Que de pages éloquentes n'a-t-il pas tracées avec une indignation superbe, au souvenir de l'invasion de notre territoire par un peuple voisin! La Constitution de 1791 n'avait-elle pas donné l'assurance formelle « de n'entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes et de n'employer jamais de forces contre la liberté d'aucun peuple? » (20 avril 1792. Déclaration de guerre contre le roi de Hongrie et de Bohême). Et Dumouriez lui-même, foulant aux pieds notre sol (8 novembre 1792), n'avait-il pas déclaré aux Belges : « Nous sommes vos frères, vos amis et vos soutiens; nous respecterons vos propriétés et vos lois ». Et bientôt le recrutement de l'armée par voie de réquisitions, si hostile à nos mœurs, donna à la Belgique la mesure des regrets qu'elle devait au gouvernement de l'archiduchesse Marie-Christine. Dans un élan d'émotion dont un noble cœur est seul capable, nous redirons, avec Auguste Orts, « qu'un coin de terre natale baigné du sang de nos pères est chose deux fois sacrée et qu'il faut doublement défendre » (p. 393). Epigraphe touchante d'un récit qui fait à la Belgique le plus grand honneur.

C'est avec un sentiment patriotique non moins profond, qu'il célèbre la résistance héroïque de notre campagne de Flandre et de Brabant contre l'oppression étrangère et dont le seul tort fut de revendiquer fièrement le maintien de leurs antiques privilèges. Avec quelle indignation, il nous retrace les grandes lignes de cette injure jetée, par la Convention, au front de la patrie, lorsque, dans une ironie sanglante, elle déclare accueillir le vœu des belges, tout en confisquant leur nationalité.

Curieux de fouiller, au plus profond,

les sources de notre vieux droit public flamand, il ne pouvait demeurer indifférent à ce plagiat effronté, l'opprobre de notre ancienne bibliographie juridique, dont fut, passé quelques siècles, victime, bien à son insu, une de nos illustrations judiciaires, le docte Wielant, conseiller au Grand Conseil de Malines dès l'époque de sa fondation, dont certains travaux, jusque-là peu répandus, furent mis au pillage, sans pudeur ni vergogne, par une légion d'imitateurs peu scrupuleux, qui lui empruntèrent tout, hormis son nom. (*Belg. jud.*, 1867, p. 1393 et 1873, p. 209). La grande supercherie littéraire du trop fameux conseiller Damhouder est demeurée légendaire. Magistrat, historien, diplomate, lui aussi, défenseur résolu des prérogatives du pouvoir civil contre la puissance ultramontaine, Wielant a laissé des écrits d'une incontestable valeur, dont le dernier, *la Pratique civile*, publié en 1558, a tardé si longtemps à lui être attribué, qu'un contemporain de bonne foi en a publié une traduction française, comme formant une œuvre originale. En quelques traits adroitement esquissés, l'habile critique n'a pas seulement réintégré la victime en son entier, mais redressé, en passant, de colossales erreurs échappées à deux savants académiciens habitués à plus d'exactitude, MM. Haus et Thonissen. Cette étude, comme toutes celles de la même plume, porte l'empreinte de la méthode rigoureuse de son auteur et de la sage ordonnance de ses déductions. *La Belgique judiciaire*, dont il eut à cœur de demeurer, jusqu'au bout, l'un des collaborateurs les plus assidus, après avoir puissamment concouru à la fonder (1843) avec trois autres jurisconsultes de marque, eut la bonne fortune de recevoir la confiance de ces épanchements pleins de savoir. — Recueil inestimable, dont le souvenir bienfaisant s'éloigne de nous et qui pour nous, comme pour nos jeunes confrères, a guidé nos premiers pas dans la science du droit et la carrière du barreau. Que n'a-t-il conservé ce souffle puissant de dialectique judiciaire qui firent sa renommée?

Au barreau, comme à la tribune parlementaire, Auguste Orts parcourut avec aisance tous les degrés, avant que d'être porté à la plus haute dignité du pays (1856). Nul mieux que lui ne posséda la connaissance de ses précédents, indispensable à la bonne direction des débats; personne, non plus, n'apporta à l'exercice de cette charge éminente un plus haut degré d'impartialité.

Ministre d'Etat, grand officier de l'Ordre de Léopold, aucun honneur ne lui a manqué, et son nom demeurera gravé dans les annales de l'histoire, au nombre de ceux dont la Belgique est la plus justement fière.

Voici la liste de ses écrits : 1. *La Guerre des Paysans (1798-1799)*. Episode de l'histoire belge, 1863. — 2. *De l'incapacité civile des congrégations religieuses non autorisées*. Office de publicité, Bruxelles, 1867. — 3. *Practijke criminele van Philips Wielant*. Gand, Annot-Braeckman, 1872. Publication de la Maatschappij der Vlaamsche bibliophilen. — 4. *Concours quinquennal des sciences morales et politiques*. Période de 1871 à 1875. Rapport du jury à M. le Ministre de l'Intérieur (*Moniteur belge*, 11 mai 1876).

Aug. Orts a collaboré à *L'Observateur belge*, journal quotidien (imp. Coché-Vermeiren, 1835-1842); à *La Belgique judiciaire*, gazette des tribunaux belges et étrangers (depuis son origine, 1843; Bruxelles, imp. de Raes, rue de la Fourche), recueil bi-hebdomadaire, et à *La libre recherche*, revue trimestrielle.

Mesdach de ter Kiele.

*Bibliographie nationale. Dictionnaire des écrivains belges, 1830-1880, t. III.*

**ORTZEN** (*Iman*) ou ORCENIUS, ou bien encore SCLANDUS EGRINUS, suivant le caprice de ses doctes correspondants, était un théologien né à Oude Tonge, dans la Flandre zélandaise, en 1505, et décédé à Wesel, dans le duché de Clèves, en 1571. Les registres de l'église réformée de Wesel donnent sur son compte les renseignements suivants : *Dominus Imanus, natione Zelandus filius legitimus*

*et primogenitus Petri Ortzeni, civis Tongensis, minister ecclesie Christi Vesatiensis* a<sup>o</sup> 1536-1548.

Avant d'appartenir au clergé protestant de Wesel où le nombre toujours croissant de compatriotes avait nécessité sa présence, Ortzen avait passagèrement desservi les églises clandestines de Middelbourg, de La Haye, de Deventer et de Cologne. Il avait, dans sa prime jeunesse, porté l'habit de saint Augustin, sous lequel il avait étudié aux universités de Padoue et de Salamanque; il parlait cinq à six langues modernes, possédait à fond ses auteurs classiques, et avait poussé fort loin ses études théologiques. Le chancelier du duc de Clèves, le savant Olieschlager, l'avait recueilli à Duisbourg, dans sa maison; c'est là que de Wesel on vint le chercher pour faire de lui le ministre des réfugiés flamands.

Il se montra dès le premier jour et resta toute sa vie un disciple fervent de Zwingli. Cette attitude, plus conforme à nos traditions nationales que la réforme luthérienne ou calviniste, lui valut chez nous de chaudes amitiés. Une lettre que lui adressa de Londres, le 30 avril 1551, Jean à Lasco, et que Gerdès a publiée, montre aussi le cas qu'on faisait de lui à l'étranger. Nous n'avons rien retrouvé de ce qu'il a publié. Ses sermons de Wesel en langue flamande sont restés célèbres. Ce sont eux qui, dans cette ville, firent tomber en désuétude les pèlerinages à l'honneur de saint Antoine et permirent au magistrat de supprimer les processions dominicales sans soulever la moindre opposition. Vers 1548, l'empereur Charles-Quint, ayant eu connaissance de ces faits, ordonna à Ortzen de sortir de Wesel. Son œuvre était si solidement établie qu'elle résista aux effets de son absence et qu'après des années il la retrouva florissante. C'est à Wesel que Ortzen s'éteignit à l'âge de soixante-six ans.

Ch. Rahlenbeek

Sardemann, *Geschichte der Reformation der Stadt Wesel*, 1840, p. 32-36. — Gerdes, *Hist. reform.*, t. III, p. 119. — Le même, *Scrinium antiquarium*, t. II, pars II, p. 672-74. — Archives de la ville de Wesel.

**ORVAL** (Gilles D'). Voir GILLES D'ORVAL.

**ORVAL** (Guillaume D'). Voir GUILLAUME D'ORVAL.

**ORY** (François-Joseph), homme de guerre, né à Liège, le 1<sup>er</sup> avril 1782, s'engagea au service de la France le 15 avril 1794, au 1<sup>er</sup> régiment de husards et, après avoir valeureusement conquis les grades inférieurs, obtint la sous-lieutenance le 12 février 1813 et fut promu lieutenant le 1<sup>er</sup> avril 1814. Pendant cette partie de sa carrière militaire, il assista, non sans gloire, aux batailles d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland et reçut plusieurs blessures. Faisant partie de l'avant-garde, il entra seul dans la ville d'Osterode (Pologne), où il prit et ramena l'ambulance russe qui était escortée par un détachement de grenadiers qu'il mit en fuite. La juste récompense due à sa valeur ne lui parvint que le 23 mars 1833 par sa nomination de chevalier de la Légion d'honneur, témoignant des courageuses et héroïques actions rappelées ci-dessus.

Licencié le 10 novembre 1814, Ory passa le 13 avril 1815 au service des Pays-Bas, comme lieutenant au régiment de carabiniers de milice, et fut promu capitaine en second au régiment de cuirassiers n<sup>o</sup> 9, le 17 mai 1828. Le 26 octobre 1830, une chute de cheval le mit hors d'activité pendant plusieurs mois et ce ne fut que le 31 janvier suivant qu'il obtint, sur sa demande, la démission de son grade dans l'armée néerlandaise.

Dès le 13 avril 1831, Ory était admis au service de la Belgique comme capitaine commandant la compagnie des guides de la Meuse qui, sous ses ordres, livra d'admirables charges à Kermpt, abordant par trois fois la ligne hollandaise pour finir par la mettre dans une déroute si complète qu'elle abandonna 36 voitures après avoir coupé les traits des chevaux. Promu major le 2 septembre 1831, Ory resta à la tête de sa courageuse compagnie, devenue escadron des guides le 28 août précédent, jusqu'au 11 juillet 1835, date de sa mise à la

retraite. Nommé chevalier de l'Ordre de Léopold le 17 décembre 1833, « pour s'être particulièrement distingué, avoir reçu des blessures graves, dans les combats du mois d'août 1831, et en récompense de sa bravoure, de son dévouement et des services rendus », le major Ory, surnommé *le sabreur*, par ses compagnons d'armes, mourut à Oreye (Liège), le 17 novembre 1862.

Général Frédéric Bernaert.

La matricule. — Les journaux de 1831-1835. — *L'Annuaire militaire*. — *Le Moniteur belge* de 1862. — Ulysse Capitaine, *Nécrologe liégeois* de 1868. — Charpiny, *Les Combattants de 1830 devant l'histoire*. (Bruxelles, 1880).

**ORYDRYUS** (*Arnould*). Voir ARNOULD DE BERGHEYCK.

**OS**, ou VAN OS, famille d'imprimeurs néerlandais de la fin du xve et du commencement du xvi<sup>e</sup> siècle. Leur nom est celui d'une commune du Brabant septentrional, mais c'est de Bréda, dans la même province, que sont originaires les typographes que nous allons mentionner; cette origine est du moins certaine pour deux d'entre eux (1).

Os (*Pierre*), DE OS, ou VAN OS, de Bréda, imprima à Zwolle, dans l'Overysse, de 1480 à 1510. Campbell mentionne de lui soixante-quatorze impressions, dont quarante-sept signées. Elles comprennent, d'une part, des livres à usage d'école : grammaires, vocabulaires, éditions d'auteurs classiques; — de l'autre, des recueils de sermons et des ouvrages de piété; la plupart de ces derniers sont écrits ou traduits en néerlandais, tandis que tous les autres sont écrits en latin. Comme l'a fait remarquer Steiff, seul Gérard Leeu a dépassé Pierre van Os au point de vue du nombre des impressions en langue vulgaire. Pierre van Os a employé diverses variétés de caractères gothiques, dont on trouvera des spécimens dans le recueil de Holtrop. Ce

dernier reproduit également quelques lettrines, et notamment des initiales xylographiques, d'une forme très particulière, tirées du *Sterfboeck* de 1488, et qui se rencontrent encore dans d'autres productions de Pierre van Os, — ainsi que des vignettes, parmi lesquelles nous signalerons celle qui représente *Jésus sous le pressoir mystique*. Les marques typographiques de notre imprimeur sont au nombre de deux : la première porte, suspendus à deux branches d'arbre entrecroisées, deux écussons, l'un avec la croix de Zwolle, l'autre avec cinq tampons à encre (que Steiff considère à tort comme des maillets), armoiries parlantes du typographe. La seconde marque, plus grande et réservée aux éditions in-folio, figure un ange dans une arcade, tenant devant lui l'écu de Zwolle; au-dessus, deux petits écussons avec les armes de Van Os et celles de Zwolle.

C'est à tort, comme l'a démontré Holtrop, que l'on a parfois identifié Pierre van Os avec l'imprimeur inconnu de Hasselt (Overysse), qui signait *P. B.* (*Petrus Bredensis?*)

Os (*Godefroid DE ou VAN*), dont on connaît dix impressions exécutées à Gouda de 1486 à 1489, paraît pouvoir être considéré comme le frère de Pierre. Sa marque représente, entre les initiales G. et D., un éléphant portant une tour avec des hommes d'armes, au haut de laquelle flottent deux bannières, aux armes, l'une, de l'archiduc Maximilien, l'autre de Gouda. Ses impressions sont d'une très haute importance pour l'histoire de la gravure sur bois. Il faut particulièrement noter, sous ce rapport, la *Scoenre historie hertoghe Godevaerts van Boloen* et surtout *Le chevalier délibéré* d'Olivier de La Marche. Les bois de ce dernier sont spécialement exécutés pour l'ouvrage, et sont tout à fait conformes aux indications de l'auteur; ils sont d'un mérite artistique incontestable et révèlent la main d'un graveur maître de son burin : chaque vignette forme un petit tableau, bien ordonné et groupé; les figures sont expressives et n'ont rien de conventionnel; les costumes sont

(1) C'est ce qui a sans doute déterminé Nordhoff à apparenter aux Van Os Jacques de Breda, imprimeur des plus importants, qui travailla à Deventer de 1483 à 1519; l'hypothèse est plausible, mais aucun document précis n'est venu la confirmer jusqu'à présent.

drapés avec talent; la perspective est remarquable si on la compare avec d'autres productions de cette époque. On retrouve ces bois dans des éditions postérieures du *Chevalier délibéré*, puis dans d'autres ouvrages, notamment dans la *Cronycke van Hollandt, Zeelandt ende Vrieslant* (Leiden, Jean Seversoen, 1517), où ils sont tous sciés en plusieurs morceaux. La marque à l'éléphant se voit également, mais avec des cassures, et avec les armes de Leiden remplaçant celles de Gouda, dans *Die seven sacramenten*, publiés en 1511 par Jean Seversoen, qui semble donc s'être rendu acquiescent de tout le matériel de Godefroid van Os.

Pour Holtrop, Godefroid van Ghemen, qui imprima à Gouda en 1486-1490, à Leiden en 1490, puis à Copenhague de 1490 (?) à 1510, serait le même personnage que Godefroid van Os, mais cette identification a été rejetée par Campbell.

Os (*Tyman*), fils de Pierre, né à Bréda (*Tymanus Petri Os de Breda*), imprima d'abord à Zwolle, puis à Zutphen, à quelques lieues de Zwolle. Ses impressions connues sont au nombre de quatorze; cinq seulement sont signées, et deux datées: ce sont le *Secundæ Parthenices opus* de Baptiste de Mantoue (Zwolle, 1497), et un traité de Robert de Cologne, *Die costelicken scat der geestelicker rijckdom* (Zutphen, 1518). Les caractères sont les mêmes que ceux employés par son père, et sa marque à Zwolle est analogue à la première des vignettes de celui-ci; seulement l'écusson aux cinq tampons est remplacé par un autre, assez difficile à décrire exactement: H. Helbig, qui a nié à tort la parenté de Tyman avec Pierre, y a vu deux glaives entrecroisés, séparés par un bâton, mais ces détails pourraient également être la représentation d'un monogramme ou de tout autre chose. Le *Costelicken scat* porte la marque employée à Zutphen; elle représente au milieu les armes du duché de Gueldre; en haut, à gauche, celles de Zutphen, et à droite un écu parti, où se voient à gauche les cinq tampons de

Pierre van Os, et à droite une fleur de lys.

Os (*Grégoire*), de Bréda, imprima à Munster, en Westphalie, au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle. On ne connaît de lui qu'un ouvrage, l'*Isagogicus libellus in eloquentiæ præcepta* d'Augustin Datus, suivi d'un *Adnotamentorum libellus* de J. Murmellius, qui semble pouvoir être placé en 1507. D'après Nordhoff, Grégoire Os aurait travaillé jusqu'en 1515.

Paul Bergmans.

*Messenger des sciences*, 1860, p. 83-84 (article de H. Helbig). — J.-W. Holtrop, *Monuments typographiques des Pays-Bas au xv<sup>e</sup> siècle* (La Haye, 1868), *passim*. — M.-F.-A.-G. Campbell, *Annales de la typographie neerlandaise au xv<sup>e</sup> siècle* (La Haye, 1874), *passim*, et les quatre suppléments de cet ouvrage. — *Allgemeine deutsche Biographie*, t. XXIV (Leipzig, 1887), p. 455-458 (notice de Steiff).

**OSSANEUS** (*Jean-Richard*), jurisconsulte. Voir RICHARDS (*Jean*).

**OSTAEYEN** (*Antoine VAN*), instituteur et littérateur flamand, naquit à Wuestwezel, dans la province d'Anvers, le 12 juillet 1807 et mourut à Anvers, le 15 mai 1864. A l'âge de deux ans, il perdit son père et, tout jeune encore, il fut livré à lui-même. A peine adolescent, il voulut chercher carrière à l'étranger, parcourut une partie de la France et séjourna pendant trois ans à Paris. Il revint dans le pays en 1830, après la révolution, et fut nommé instituteur dans une école française des environs d'Anvers. Après avoir rempli pendant six ans ces fonctions, il fonda lui-même une école à Anvers. Ce fut à cette époque qu'il se maria. Sa femme mourut jeune, vers l'année 1855, et Van Ostaeyen resta veuf avec cinq enfants. Établi à Anvers, il ne fut pas indifférent au mouvement intense qui se produisit dans cette ville, quelque temps après la révolution, en vue d'une renaissance littéraire et artistique flamande. Déjà en 1839 il collabora à un recueil de vers et de prose paru à Louvain sous le titre de : *Dicht- en Prozastukken*. En 1852, il publia sous son nom, chez l'éditeur Aug. Jans, à Anvers, un recueil de contes en vers et

de chansons, intitulé : *Luim en Ernst, mengel-dichten* (108 p. et 1 p. de table, avec 4 figures par David Col).

Il rédigea aussi, en collaboration avec J. Mees et Ed. van Rijswijk, la revue bi-mensuelle *Het Klaverblad*, qui parut à Anvers dans les années 1859-1860. Quelques-unes de ses chansons furent mises en musique.

Les vers de Van Ostaeÿen ne sont pas sans esprit ni humour; l'art y fait trop souvent défaut et il ne manque pas de l'avouer lui-même (1), mais ils ont du naturel et, gais ou touchants, ils disent quelque chose. Van Ostaeÿen est de l'école de Théodore van Rijswijk et on peut dire que ce n'est pas un de ses moins bons élèves. Conteur et chansonnier populaire, le peuple a goûté longtemps ses récits naïfs et ses refrains.

L. Goemans.

Frederiks et Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der noord- en zuidnederlandsche letterkunde*. — Ida von Düringsfeld, *Das geistige Leben der Vlamingen*.

**OSTEN** (*Jacques-Octave*), homme de guerre, fils de Pierre-Jacques, naquit à Middelbourg le 27 janvier 1798. Il entra le 28 août 1813 comme soldat au 105<sup>e</sup> régiment d'infanterie et, après avoir été successivement nommé caporal et sergent, fut promu sous-lieutenant le 1<sup>er</sup> décembre de la même année. Après avoir été mis à l'ordre du jour de son régiment pour sa belle conduite à la prise et à la reprise du village d'Insbüttel, près Hambourg, le 16 janvier 1814, il fut cité de nouveau à l'ordre du jour du 13<sup>e</sup> corps, pour la valeur qu'il déploya dans la journée du 9 février 1814. Dès le 16 mars suivant, il devint aide-de-camp du prince d'Eckmühl. Resté dans les rangs de l'armée française jusqu'au 6 novembre 1816, Osten passa à cette date au service des Pays-Bas et fut pensionné le 23 avril 1827. Retiré à Gand, nous le retrouvons capitaine adjudant-major de la garde communale, en 1830, se mettant à la tête de quelques paysans, et s'emparant du *Capitalendam*, dont les

écluses étaient menacées de destruction. Admis dans l'armée belge, le 29 octobre 1830, comme major commandant la place de Termonde, il fut nommé major d'infanterie le 4 février 1831, et, en avril suivant, chef d'état-major du corps d'observation sur la ligne de Zélande. Redevenu commandant de place le 5 septembre de la même année et major d'infanterie le 22 mars 1832, il fut mis à la tête du bataillon de l'Escaut le 28 avril 1836. Promu lieutenant-colonel le 26 mai 1837, il commanda le 2<sup>e</sup> régiment de chasseurs à pied jusqu'au 14 octobre 1840. Mis en non-activité pour infirmité, il fut pensionné le 16 janvier 1841. Chevalier de l'Ordre de Léopold le 15 décembre 1833, décoré de la Croix de fer, Osten reçut la croix de la Légion d'honneur le 22 juillet 1836 et fut élevé au rang d'officier dans l'Ordre de Léopold le 20 juillet 1862. Il est mort à Chaudfontaine le 9 juillet 1863.

Général Frédéric Bernaert.

Matricule des officiers. — *Annuaire militaire*. — Veldekens, *le Livre d'or*.

**OSTEN** (*Pierre-Jacques*), homme de guerre, né à Menin, le 4 avril 1759, était entré au service, en 1789, en qualité de sous-lieutenant dans le régiment de Namur et avait obtenu le grade de capitaine en 1790. De même que Dumonceau, Lahure, Prevost, il passa au service de la France et devint chef d'un bataillon de chasseurs composé de Belges. Il se distingua aux sièges d'Anvers et de Valenciennes, et fut nommé, le 1<sup>er</sup> janvier 1793, par les représentants du peuple français, colonel commandant en chef les troupes de la Flandre. Le grade de général lui fut accordé peu de temps après (17 novembre 1793). A partir de cette époque, Osten fut presque toujours employé en Hollande. Sa conduite à Flessingue, en 1809, lors du débarquement des Anglais dans l'île de Walcheren, lui fit beaucoup d'honneur. Passé à l'armée d'Illyrie en 1810, puis dans la 17<sup>e</sup> division militaire en 1811, il fut de la grande armée en 1812 et du corps d'observation du Bas-Rhin en 1813. Nommé général de division, le 23 juin de cette

(1) *Verschoont toch, bid ik U, Apollo's gunste-Myn kunsteloozen toon...* (lingen)  
Cf. *Luim en Ernst. Voorwoord: Aan de Dichters.*

dernière année, il fut chargé de la défense de Willembourg, point le plus important du blocus de Hambourg où, le 17 février 1814, après avoir eu deux chevaux tués sous lui, il reçut une blessure mortelle à laquelle il succomba le 14 mars 1814. Lors de ses funérailles, le prince d'Eckmühl lui rendit ce précieux hommage : « La France a perdu » un de ses plus fidèles et plus braves » guerriers ; sa bonne renommée et ses » nobles et glorieuses actions honoreront » sa mémoire qui sera toujours chère à » la France ». Osten, qui avait été créé membre de la Légion d'honneur le 19 frimaire an XII (11 décembre 1803), devint commandant dans l'ordre le 25 prairial suivant (14 juin 1804).

Général Frédéric Bernaert.

*Le Journal de l'armée belge.* — Les fastes de la Légion d'honneur. — Les hommes remarquables de la Flandre occidentale. — Guillaume, *Histoire des régiments nationaux belges.* — Fieffé, *Histoire des troupes étrangères au service de la France.*

**OSTENDANUS** (*Honorius*). Voir DE MULDER (*Jacques*).

**O'SULLIVAN DE GRASS** (*Alphonse-Albert-Henri*, comte), baron de Séovaud, diplomate et négociateur, né à Bruxelles, le 18 brumaire an VII (8 novembre 1798). Il était fils de Jean-Patrice (voir l'article ci-après) et de Charlotte-Marie-Thérèse-Joséphine de Grass. Il entra de bonne heure dans la carrière administrative. Il fut attaché, à dix-neuf ans, comme sur-numéraire, au ministère de l'intérieur. Le 31 décembre 1818, il devenait commis d'Etat, au conseil d'Etat, délégué au département de l'intérieur. Il fut transféré aux affaires étrangères le 24 septembre 1825. C'était son début dans la carrière diplomatique. Il fut envoyé, en qualité de secrétaire de légation à Berlin, le 12 mai 1826, et passa en la même qualité à Saint-Petersbourg, le 14 mars 1828. Lorsque la séparation de la Belgique et de la Hollande lui parut un fait définitif, il demanda et obtint la démission honorable de ses fonctions.

Toutefois, le gouvernement du roi Léopold ne tarda pas à faire appel à son patriotisme et le nomma chargé d'affaires

à Vienne, le 26 décembre 1833. Il eut ainsi l'honneur d'inaugurer les relations diplomatiques entre la Belgique et l'Autriche. Grand, beau, intelligent, élégant, il était fait pour plaire. Après un séjour de moins d'un an dans la capitale autrichienne, il épousait, le 30 octobre 1834, M<sup>lle</sup> Françoise-Séverine-Barbe-Joséphine Schwartz de Mohrenstern, fille de Jean-Jacques, de Mulhouse, et de Joséphine, vicomtesse Goupy de Quabeck, de Bruxelles.

Le 31 mars 1836, il était nommé ministre résident, et le 17 juillet 1837 promu au grade d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. Quelques mois après (4 avril 1838), il fut chargé d'une mission spéciale à Constantinople. Il y négocia et signa le premier traité de commerce et d'établissement entre la Belgique et la Sublime Porte Ottomane.

Vers la fin de la même année, il fut créé baron avec autorisation de joindre à son nom celui de Séovaud (lettres-patentes du 10 novembre 1838). Son oncle, le général-major de Séovaud de la Bastide, frère de sa mère, élevé au titre de baron par l'empereur d'Autriche (3 mai 1817), avait exprimé le vœu que ce titre fût reporté sur son neveu, et le roi Léopold I<sup>er</sup> déférait gracieusement à ce désir. Par lettres-patentes du 15 octobre 1847, le baron O'Sullivan fut créé comte.

En vertu d'instructions du 15 juillet 1839, il eut à remplir une mission spéciale près les cours de Munich, Stuttgart et Carlsruhe. Il devait sonder la cour de Bavière quant à l'établissement de relations officielles avec la Belgique. Le 20 août 1845, il représenta le gouvernement du roi à l'inauguration du chemin de fer d'Olmütz à Prague. Il signa à Vienne, le 16 juillet 1853, le traité d'extradition conclu entre la Belgique et l'Autriche.

Il fut chargé, la même année, de négocier le mariage de S. A. R. le duc de Brabant avec S. A. I. et R. Madame l'archiduchesse Marie-Henriette-Anne. L'accord étant établi entre les deux Hautes Parties, le baron O'Sullivan fut nommé *ad hoc* ambassadeur extraor-



dinaire de S. M. le roi des Belges et il fut reçu, en cette qualité, le 6 août, pour la remise de ses lettres de créance, par S. M. I. et R. A. Chargé, en outre, de représenter son souverain et S. A. R. le duc de Brabant aux négociations ayant trait aux préliminaires du mariage, il prit part à la cérémonie de la renonciation au Trône. Il signa, le 8 août, les conventions matrimoniales, en commun avec le prince Charles de Liechtenstein, plénipotentiaire de l'empereur, et il assista au mariage, célébré à Schönbrunn par procurateur, le 10 août 1853. O'Sullivan avait, de plus, été nommé, par le roi, commissaire pour recevoir l'archiduchesse Marie-Henriette-Anne, et la remettre, à Verviers, au plénipotentiaire belge, dans la salle préparée à cet effet et déclarée neutre pour la durée de la cérémonie. En souvenir de ces services, l'empereur, par décret du 10 août 1853, conféra la grand'croix de son ordre de Léopold au comte O'Sullivan, qui reçut en même temps du roi les insignes de grand-officier de notre Ordre national. Il fut promu grand cordon lors de la naissance du comte de Hainaut (21 juin 1859).

O'Sullivan fut également chargé de négocier le mariage de l'archiduc Ferdinand-Maximilien avec S. A. R. la princesse Charlotte de Belgique. L'empereur le distingua, en août 1857, par le don d'une tabatière, ornée du portrait de S. M. A l'avènement au trône de Léopold II, O'Sullivan fut réaccrédité auprès de la cour de Vienne, en la qualité d'Envoyé (29 décembre 1865).

Il mourut quelques jours après, le 11 janvier 1866. Il avait représenté son pays à Vienne pendant plus de trente ans. Il était le doyen du corps diplomatique. Ses obsèques eurent lieu en grande pompe, le 14 janvier, à l'église des Ecossais, avec le concours de trente-deux ecclésiastiques. On remarquait dans l'assistance, outre la famille, un aide-de-camp de l'empereur, le duc d'Ursel, le duc de Gramont, lord Bloomfield, le comte Stackelberg, les autres représentants des missions étrangères et de nombreuses personnes de l'aristocratie.

De son mariage avec M<sup>lle</sup> de Schwartz, le comte O'Sullivan eut cinq fils : Lionel, Alphonse, Charles, Arthur, Alexandre. Trois d'entre eux moururent en bas-âge. Arthur succomba, à Venise, à une maladie de langueur. Charles-Jean-Jacques, secrétaire de légation, épousa, en 1867, Charlotte Wolter, la tragédienne bien connue, et n'en eut pas d'enfants. Elle lui survécut pendant près de quinze ans.

L'intelligence du comte O'Sullivan et l'influence qu'il exerça dans son milieu ont été appréciées, au lendemain de sa mort, par un grand journal viennois auquel nous ne pouvons que nous référer : « Le comte O'Sullivan, disait la *Neue freie Presse* (13 janvier 1866, n° 492, édition du matin), avait l'honneur de connaître de près le premier roi du peuple belge et il professait pour lui un culte enthousiaste. Il avait reçu une éducation toute française, ayant été élevé en France; et comme sa famille devait mainte faveur au premier Napoléon, il ne faisait pas mystère de ses sympathies pour la cour napoléonienne. En ce qui concerne son rôle en Autriche, il importe de faire ressortir ce rapprochement curieux que lui, aussi bien que le ministre des Pays-Bas, baron de Heeckeren, exercèrent notoirement une très grande influence sur le comte Buol, ministre des affaires étrangères, influence telle que des personnes bien informées lui attribuaient l'attitude que le cabinet de Vienne adopta tout à coup en faveur de la France. Personnalité aimable, homme de salon agréable, aussi amusant que « gourmet », conteur incomparable, plein d'esprit et bourré d'expérience, le comte O'Sullivan s'était fait une place éminente dans la haute société viennoise. » Il avait suivi d'un regard attentif les événements qui s'étaient déroulés sous ses yeux. Se fiant à son coup d'œil, il disait, en 1848, au comte Szécsen, qui fut depuis grand chambellan de la cour : « Mon rôle est des plus simples; j'annonce aujourd'hui ce qui se passera demain... ». Il a écrit plusieurs comédies et des saynètes représentées par des amateurs au palais Cobourg et qui n'ont

pas été publiées. Son portrait peint par Canon, dans les dernières années de sa vie, fit partie de la succession de Mme Wolter.

Baron Émile de Borchgrave.

Stein et Poplimont. — Renseignements fournis par les Ministères des Affaires Étrangères de Bruxelles et de Vienne et par la famille.

**O'SULLIVAN DE GRASS** (*Jean-Patrice*), administrateur. Il naquit à Bruxelles et fut baptisé à Sainte-Gudule le 31 janvier 1776. Sa famille était d'origine irlandaise et attachée aux Stuart. Après la prise de Limerick, perdue par Jacques II, quelques-uns de ses membres se réfugièrent aux Pays-Bas; on les trouve à Ostende à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. Le père de Jean-Patrice, Denis, né à Kilgarvan, en Irlande, le 16 août 1731, mort à Prague, en 1801, épousa à Saint-Bavon à Gand, au mois de juillet 1766, Elisabeth Cantillon, et fut avocat au conseil souverain de Brabant. Jean-Patrice, nommé conseiller d'Etat sous Guillaume Ier, devint membre de l'Ordre Equestre pour la Flandre orientale, par arrêté royal du 20 novembre 1816. Il épousa à Bruxelles, le 21 nivôse an v (10 janvier 1797), Charlotte-Marie-Thérèse-Joséphine de Grass, née à Mons le 10 novembre 1776, fille de Charles-François-Louis et de Marie-Thérèse-Joséphine de Séqvaud. Il fut autorisé à joindre à son nom patronymique celui de Grass. Il mourut à Bruxelles le 19 décembre 1846.

Baron Émile de Borchgrave.

Baron de Stein, *Annuaire de la Noblesse de Belgique*, t. XLI, année 1887. — Poplimont, *La Belgique héraldique*, t. VIII.

\* **O'SULLIVAN** (*Jérémie*), médecin, naquit à Kerry, province de Munster (Irlande), en 1697, et mourut à Bruges, le 17 novembre 1769. Il étudia la médecine à l'université de Louvain et y prit le grade de licencié le 23 novembre 1724. Il alla s'établir d'abord à Ostende, puis à Bruges, où, en 1742, il fut nommé médecin de l'hôpital Saint-Jean. En 1746, il fut appelé à la présidence de la Société médicale de Saint-Luc et il conserva ces fonctions jusqu'en 1765. De son mariage avec dame Marie Hauwyck,

il eut quatre enfants, dont il existe encore plusieurs descendants aujourd'hui. Il fut enterré à Bruges dans l'église Saint-Sauveur.

D<sup>r</sup> Victor Jacques.

Demeyer, *Analectes médicaux*, t. II, p. 217.

**OSY** (*Jean DE*), architecte, né probablement en Brabant, pendant la première moitié du xiv<sup>e</sup> siècle; la date de sa mort est ignorée. Il fut un des auteurs de la belle église de Notre-Dame du Lac à Tirlemont, édifice auquel il travailla pendant l'année 1360. Au mois de septembre de cette année, les chanoines de l'église précitée se réunirent et s'entendirent avec l'architecte au sujet de ce qui lui était dû du chef des travaux qu'il avait exécutés pendant les années précédentes. Ces comptes constatent que les honoraires dus à Jean de Osy consistaient en une robe d'apparat et une somme de dix oboles d'or, soit 56 livres 16 sous. Logé aux frais des chanoines, il touchait en outre une indemnité pour ses voyages faits à Bruxelles, en Hainaut et à Malines, où il présidait probablement à des travaux, sur lesquels l'histoire garde le silence le plus absolu.

Ch. Piot.

Bets, *Histoire de Tirlemont*, t. II.

**OTBERT**, OTBERTUS, ODBERTUS, AUBERTUS, évêque de Liège de 1091 à 1119, a partagé le sort de tous ceux qui, ayant vécu dans une époque de troubles politiques et religieux, ont eu la franchise de leurs convictions et pris énergiquement parti. Honni par les uns comme un mauvais prêtre, comme un prélat brutal, avide et fourbe, il a été exalté par les autres pour le dévouement et le courage qu'il a mis au service d'une cause perdue. Mais les témoignages de ses ennemis nous sont parvenus en bien plus grand nombre que ceux de ses partisans: il ne faut pas l'oublier, si l'on veut reproduire avec quelque vérité les traits de cette figure en tout cas pleine de vigueur et d'audace.

Nous ne savons presque rien sur la jeunesse d'Otbert. A la différence de tant d'autres évêques de Liège au

xie siècle, cet homme qui manifesta une fidélité si passionnée à l'empereur Henri IV, n'était pas d'origine allemande. Sa naissance doit être cherchée sans doute dans quelqu'une des familles nobles de la Hesbaye, car suivant l'excellente chronique de l'abbé Rodolphe de Saint-Trond, il était parent (*consanguineus*) d'un certain Henri, vassal du monastère et probablement allié au comte de Duras. Otbert dut entrer de bonne heure, peut-être pendant l'épiscopat de Théoduin (1048 à 1075), à l'école cathédrale de Saint-Lambert, qui ne se faisait pas moins remarquer à cette époque par la science de ses maîtres que par la profondeur et la loyauté de ses sentiments impérialistes. La suite de sa carrière prouve, en effet, qu'il dut recevoir dès l'enfance l'empreinte indélébile de ces sentiments, ou, tout au moins, que ses idées se formèrent dans un milieu réfractaire aux tendances clunisiennes qui s'introduisirent, au cours du xie siècle, dans les abbayes du diocèse de Liège. Quoi qu'il en soit, sous l'épiscopat de Henri de Verdun (1075 à 1091), nous trouvons Otbert revêtu de la double dignité de chanoine de Saint-Lambert et de prévôt de la collégiale de Sainte-Croix. Nous savons aussi qu'il éclata entre lui et son évêque, à une époque qu'il n'est pas impossible de préciser, de graves dissentiments. On peut supposer, sans trop de hardiesse, que ce conflit eut pour cause le changement d'attitude d'Henri qui, après avoir reçu l'évêché des mains de l'empereur et avoir participé au synode de Worms à la condamnation de Grégoire VII par l'église impériale, se rapprocha peu après du pape (1076). Pendant longtemps il n'est plus question d'Otbert, puis, en 1090-1091, nous le voyons dans l'entourage de l'empereur Henri IV, occupé à cette époque à combattre le pape Urbain II en Italie. C'est là que la cour apprit la mort de l'évêque Henri de Verdun, décédé à Liège le 31 mai 1091. Otbert n'hésita pas à solliciter de l'empereur la crosse et l'anneau et il les obtint sans difficulté. L'ardeur de ses convictions impérialistes

n'explique pas toute seule son succès. Henri exigea de sa créature la somme énorme de 300 mares d'or. Ils furent payés, semble-t-il, par Wolbodon, abbé intrus de Saint-Laurent de Liège, moyennant la promesse d'Otbert de le réintégrer dans son monastère dès qu'il aurait pris possession du diocèse.

La promotion d'Otbert au siège de Liège s'accomplit, on le voit, en opposition avec tous les principes du droit ecclésiastique. Non seulement il n'avait pas hésité, comme si l'on eût vécu encore au temps d'Henri III, à recevoir les fonctions épiscopales de la main du souverain temporel, mais il s'était rendu coupable de simonie, et il avait contracté, à l'égard d'un abbé déposé, des obligations qui allaient, dès les premiers jours, le mettre en conflit avec tout ce que son diocèse comptait d'hommes gagnés aux idées clunisiennes et grégoriennes. Néanmoins, tel était encore l'attachement du clergé séculier de Liège à l'empereur, que la nomination du nouvel évêque fut admise sans protestation. Après sa consécration, au commencement de 1092, par le métropolitain de Cologne, Otbert fit dans sa capitale une entrée solennelle et pleine d'éclat. Mais il y arrivait irrémédiablement compromis aux yeux des partisans d'Urbain II, comme complice d'un empereur excommunié et de l'antipape Clément. Rien d'étonnant, dès lors, si, presque aussitôt, les chefs du parti réformiste, Bérenger, abbé de Saint-Laurent, et Thierry II, abbé de Saint-Hubert, adoptèrent à son égard une attitude nettement hostile. Otbert ne dut pas s'en étonner. Il s'attendait certainement à la lutte. D'un tempérament énergique et même brutal, il ne craignait pas ses adversaires. D'ailleurs, il comptait sur l'empereur, sur la noblesse laïque, sur tout le clergé séculier et même sur cette partie des moines qui partageaient encore les idées impérialistes, et dont Sigebert de Gembloux était à ce moment le plus brillant et le plus célèbre interprète.

A peine inauguré, il eut recours sans scrupules aux moyens qui lui parurent les plus propres à vaincre la résistance

qu'il sentait se former contre lui, autour de Bérenger et de Thierry. Il expulsa le premier de Saint-Laurent où, suivant ses engagements, il réinstalla Wolbodon. Il chercha à terroriser par la violence les moines de Saint-Hubert. Il vendit à des hommes sûrs les abbayes de Brogne et de Florennes. Ces mesures restèrent sans effet. Bérenger, retiré à Saint-Hubert qui formait le centre le plus actif de l'opposition au nouvel évêque, ne céda pas. Thierry II, réfugié de son côté au prieuré d'Evernicourt, resta inébranlable. Informé par eux des événements qui se déroulaient dans le diocèse, Urbain II lança l'excommunication contre Otbert et engagea les Liégeois à l'expulser. Dans ces conditions, il fallut bien se prêter à quelques ménagements. Une partie des vassaux du diocèse et le duc de Lotharingie lui-même, Godefroid de Bouillon, blâmaient la conduite de l'évêque, si bien que celui-ci se résigna enfin, en 1095, à déposer Wolbodon et à réinstaller Bérenger à Saint-Laurent. Quant à Saint-Hubert, Thierry II en abandonna la direction en 1096, et quoiqu'il ait persisté depuis lors dans son opposition à Otbert, il ne se trouva plus en mesure de lui porter des coups bien dangereux. Bref, à partir de 1097, la position de l'évêque était plus solide qu'elle ne l'avait jamais été, et il pouvait envisager l'avenir avec confiance. Son dévouement à l'empereur s'était encore affermi pendant ces années de lutte, et les diplômes d'Henri IV attestent la faveur dont il jouissait à la cour. Il apparaît alors comme le représentant par excellence de la politique allemande en Lotharingie. En 1101, il prend part, avec Henri IV, à une expédition contre le comte Henri de Limbourg et, la même année, il conduit à Cambrai 300 chevaliers au service de l'évêque impérialiste Gaucher. Cette intervention le mit en conflit avec le comte de Flandre Robert II qui, par dévouement au Saint-Siège autant que dans l'espoir de s'emparer du Cambésis, soutenait depuis longtemps contre Gaucher, l'évêque grégorien Manassès. Il parut même un instant, en 1103, que la guerre allait éclater entre

le pays de Liège et la Flandre. Le 21 janvier de cette année, en effet, le pape Pascal II ordonnait à Robert de tourner ses armes contre le clergé excommunié de Liège. Quelle que fût la puissance du comte, ni Otbert ni son église ne se laissèrent effrayer par le péril. La menace du pape eut même pour effet de renforcer leur dévouement à Henri IV. Pourtant, à la veille d'une lutte que chacun s'attendait à voir éclater, les Liégeois voulurent se concilier l'opinion publique et justifier leur attitude. C'est à ces circonstances que nous devons le plus vigoureux et le plus pathétique des pamphlets de Sigebert de Gembloux.

Au moment où Sigebert adressait « à tous les hommes de bonne volonté » les véhémentes protestations de « l'église de Liège inébranlablement attachée à la vraie foi et à l'unité catholique », la cause défendue par Otbert avec tant de constance, allait définitivement être tranchée. A la fin de 1104, Henri V se révoltait contre son père qui, abandonné par ses partisans, traqué de toutes parts en Allemagne, venait chercher sur les bords de la Meuse son dernier asile et son suprême refuge (mars 1105). L'évêque se montra digne de la confiance que le vieux et malheureux prince avait mise en lui. Il ne craignit pas de braver les forces de l'empire; il sut inspirer son dévouement au duc Henri de Limbourg, à ses vassaux, à la population de Liège. Lorsque Henri V marcha contre la ville pour en enlever son père, il rencontra, au pont de Visé, des troupes décidées à la résistance. Ses chevaliers furent repoussés, et il s'éloigna sans chercher à renouveler ses attaques (22 mars 1106).

Peu de temps après (7 août 1106), Henri IV mourait dans la cité romane qui lui conserva jusqu'au dernier jour une fidélité et un attachement que l'Allemagne lui refusait. Des scènes touchantes se passèrent autour de son cercueil : une foule immense assista aux funérailles solennelles qu'Otbert fit célébrer le 14 août, dans la cathédrale. Mais la mort de son maître lui enlevait le

seul motif qu'il pouvait alléguer encore pour justifier sa rébellion à Henri V et à la papauté. La fidélité inébranlable et, quoi qu'on en ait dit, héroïque, qu'il avait témoignée à Henri IV, devenait sans objet; la cause de l'empire était perdue; celui qui l'incarnait venait de disparaître: il n'y avait plus qu'à se soumettre et à obtenir le pardon. Sur l'ordre du légat du Saint-Siège, Otbert fit, dès le lendemain des obsèques, exhumer le cadavre d'Henri, qui fut porté — en attendant son transfert à Spire — dans une chapelle non bénite, située hors de la ville, sur le mont Cornillon. Il envoya, peu après, une députation au pape qui accepta sa soumission. Le 10 novembre, l'archevêque de Trèves le releva de l'excommunication, ainsi que son clergé et son peuple, à condition qu'il signât une formule d'obéissance à Pascal II et à ses successeurs. L'engagement pris alors fut religieusement tenu. Jusqu'à la fin de son épiscopat, qui dura encore treize ans, Otbert ne donna plus à la papauté aucun sujet de mécontentement.

Si l'administration spirituelle d'Otbert fut, pour le diocèse de Liège, une époque de conflits et de luttes passionnées, son administration temporelle eut incontestablement d'heureux résultats, et c'est peut-être par elle que s'explique le courage avec lequel les Liégeois soutinrent leur prince pendant les années les plus tragiques de la guerre des investitures. L'énergie et la rudesse qui faisaient le fond du caractère de l'évêque, sa fermeté devant le péril, sa constance dans ses desseins, son sens de la réalité, lui firent remporter de remarquables succès. C'est sous son règne que la principauté de Liège acquit l'étendue territoriale qu'elle conserva presque sans changements jusqu'au *xiv<sup>e</sup>* siècle, et c'est certainement à lui qu'elle dut, plus heureuse que celle de Cambrai, d'avoir pu résister au *xiii<sup>e</sup>* siècle aux attaques répétées des maisons de Brabant, de Namur et de Limbourg. Il suffira de rappeler ici qu'Otbert enleva, en 1095, le comté de Brunengerunz au comte de Louvain, et que, peu de temps

après, il acquit de Godefroid de Bouillon partant pour la croisade et de Baudouin II de Hainaut, les châteaux de Bouillon et de Couvin (1096). Ajoutons qu'il fit réparer, en 1097, malgré les protestations des moines de Saint-Hubert, la forteresse de Mirwart et que, dès la fin de 1095, il s'était rendu maître de celle de Clermont-sur-Meuse. Ainsi, les frontières de l'évêché furent solidement garanties au sud et à l'ouest.

Il semble de plus qu'Otbert favorisa de tout son pouvoir les aspirations de la bourgeoisie et s'employa activement à protéger son commerce naissant. Nous savons qu'il assiégea Clermont pour mettre fin aux exactions que la garnison de ce château exerçait sur les bateliers de la haute Meuse. Plus tard, en 1103, nous le voyons obtenir, de l'archevêque de Cologne, une réglementation plus équitable des droits que les marchands de Liège et de Huy avaient à acquitter dans cette ville.

La culture littéraire, si active à Liège jusque dans le cours du *xiii<sup>e</sup>* siècle, attira aussi la sollicitude de l'évêque. S'il faut renoncer à voir en lui, comme l'ont démontré de récents travaux, l'auteur de la *Vie d'Henri IV*, on doit en revanche lui faire honneur d'avoir appelé aux fonctions d'écolâtre de Saint-Lambert, cet Alger qui jeta tant d'éclat sur la cité par ses travaux littéraires et scientifiques et que cherchèrent vainement à lui disputer de nombreux évêques allemands.

La biographie d'Otbert, à partir de 1106, devient fort obscure. Le seul épisode de quelque importance qu'elle présente est une querelle avec l'archevêque Rodolphe de Reims (1108-1116), qui l'accusait d'usurper l'autorité spirituelle dans une partie de son diocèse, mais sur laquelle nous n'avons pas de détails.

Otbert mourut, non en 1117 ni en 1118, comme le prétendent quelques-uns, mais en 1119, probablement le 31 janvier.

H. Pirenne.

Rupert, *Chronicon Sancti Laurentii Leodiensis*, *Mon. Germ. Hist. Script.*, t. VIII. — *Chronicon S. Huberti Andaginensis* (*Cantatorium S. Hu-*

berti), *Ibid.*, t. VIII. — Rodolphe, *Gesta abbatum Trudonensium. Ibid.*, t. X et éd. C. de Borman, t. I (Liège, 1872). — *Triumphus S. Lamberti de castro Bullonio, Mon. Germ. Hist. Script.*, t. XX. — *Canonici Leodiensis chronicon rhythmicum, Ibid.*, t. XII. — Gilles d'Orval, *Gesta episcoporum Leodiensium, Ibid.* t. XXV. — *Vita Henrici IV imperatoris, Ibid.*, t. XII. — P. Krollick, *Die Klosterchronik von St. Hubert und der Investiturstreit im Bisthum Lüttich* (Berlin, 1884). — A. Cauchie, *la Querelle des Investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai*, t. II (Louvain, 1891). — W. Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter* (6<sup>e</sup> édit.), t. II (Berlin, 1894). — H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. I (Bruxelles, 1900).

**OTERSCHADEN** (*Jean*). Il est l'auteur de deux globes en fuseaux, l'un terrestre, l'autre céleste. Ils portent l'inscription : *Nova et integra vniuersi Orbis descriptio*, et cette dédicace : *Reuerendiss. et illustriss. // D<sup>o</sup> D<sup>o</sup> Urbano Sangelasio // Episcopo Comingiensi Joanes // Oterschaden Belga humillime. // D.D.* // Sans date ni lieu d'impression; mais la dédicace permet de placer la pièce entre les années 1580 et 1613. Il est impossible également de déterminer si Oterschaden est graveur, libraire, imprimeur ou cartographe; aucune biographie ne renseigne le personnage. La carte est une bonne gravure sur cuivre; elle ne constitue pas un document de premier ordre : les grandes découvertes géographiques, qui ont marqué les xv<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles, n'y sont portées que partiellement. Deux exemplaires seulement en sont connus : l'un à Paris (Bibl. nat., section des cartes et coll. géogr.); l'autre à Munich (à la librairie ancienne Ludwig Rosenthal; ce dernier exemplaire est coté 500 marcs).

F. van Ortroij.

**OTFRIDE**, parfois appelé ODFRIDE ou OLFRIDE, savant religieux, mort près de Gand, le 22 novembre 1085. Originaire du diocèse de Tournai, il embrassa la carrière ecclésiastique et fut ordonné prêtre. Après avoir visité plusieurs monastères, il se retira à Watten, dans le diocèse de Térouanne, où il fonda, en 1072, une communauté de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. Il obtint des donations importantes du comte de Flandre, Robert le Frison, et de divers seigneurs; il parvint aussi, en

1076, à affranchir Watten de sa dépendance vis-à-vis de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc. Pendant huit années, Otrfride gouverna le monastère en qualité de prévôt; on lui a parfois donné aussi les titres de prieur ou d'abbé. Ayant rencontré des difficultés dans la direction intérieure du couvent, ets'étant brouillé avec l'évêque de Térouanne Hubert, qui l'excommunia pour avoir encouragé les moines de Bergues-Saint-Winoc dans leur résistance contre l'évêque, — Otrfride abdiqua en 1080. Il consacra le reste de ses jours à la prédication en divers endroits. Au cours d'un de ses voyages, il mourut près de Gand, le 22 novembre 1085, et fut inhumé dans l'abbaye de Saint-Pierre au mont Blandin, sur le territoire actuel de cette ville.

Otrfride avait acquis un grand savoir, qu'il employa surtout à revoir et à corriger les ouvrages composant la bibliothèque du monastère de Watten. D'après les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, sa tâche aurait surtout consisté à enrichir les manuscrits de notes interlinéaires et marginales, et à y établir une ponctuation régulière, afin d'en faciliter la lecture.

Paul Bergmans.

*Histoire littéraire de la France*, t. VIII (Paris, 1747, p. 143-145), et les sources y indiquées. — *Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie*, t. IV (Saint-Omer, 1839), p. 68-74. — A. Leroy et A. Dinaux, *Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, 2<sup>e</sup> série, t. VI (Valenciennes, 1847), p. 268-269.

**OTHELBOLD**, abbé de Saint-Bavon, à Gand, de 1019 à 1034 (5 décembre), n'est connu que par une lettre qu'il adressa à Otgiva, femme du comte de Flandre Baudouin IV, pour lui communiquer, sur sa demande, les noms des saints dont les reliques étaient conservées au monastère. Il expose rapidement, à ce propos, l'histoire de l'abbaye, en insistant surtout sur les malheurs qui l'ont accablée depuis l'invasion des Normands, sur la sécularisation d'une grande partie de ses biens par le comte Arnulf I<sup>er</sup>, et sur une foule d'usurpations qu'il indique en détail et qui, en dépit de restitutions postérieures, n'avaient

laissé au couvent que 200 manges de terre. Cette lettre, d'un intérêt historique considérable, semble ne pas être sans rapport avec la querelle séculaire que le monastère de Saint-Bavon soutint contre le monastère voisin de Saint-Pierre au mont Blandin.

La lettre d'Othelbold a été publiée plusieurs fois, entre autres dans Miraeus, *Opera diplomatica*, éd. Foppens, t. I, p. 348; dans le cartulaire inachevé de Saint-Bavon, par Serrure, p. 16, et plus récemment dans le *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. VIII, p. 370, où l'on en trouvera le texte le plus pur.

H. Pirenne.

**OTHO** (*Jean*), philologue, maître d'école, né à Bruges dans la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle, mort à Duisbourg le 6 juin 1581. La forme flamande de son nom paraît être *Oste* ou *Hoste*. Il ouvrit, vers 1545, à Gand, une école où il enseignait les langues anciennes. Le 3 mars de cette année (1546, n. st.), il achète une maison *Calle Bontinx steen*, située dans la *Talboomstraet* (rue des Ursulines actuelle), près du Sablon, qui était alors le quartier de prédilection des maîtres d'écoles gantois. Dès l'année suivante, Otho publiait son premier ouvrage, les *Partes orationis latinæ vernaculo sermone digestæ*, dont nous n'avons pu rencontrer d'exemplaire. Cette grammaire latine, rédigée en flamand, était sans doute destinée à ses élèves, de même que sa traduction flamande de passages choisis de l'*Andrienne* de Térence. Il serait du plus haut intérêt de retrouver ces deux ouvrages dont l'importance, dans l'histoire de la littérature néerlandaise, pourrait être considérable. Dix ans plus tard, en 1555-1556, il fit imprimer des traductions latines des quatre opuscules de Plutarque sur l'éducation des enfants, sur le grand nombre d'amis, sur l'usage de manger de la viande et sur la superstition. Elles sont respectivement dédiées à trois conseillers de la ville de Gand, Adolphe de Bourgogne, Josse de Grysperre et Daniel Polynchove, à son ancien élève Louis

de Blasere, à l'abbé de Baudeloo, Jacques Draerius, et à François de Hellefont, prélat de l'abbaye Saint-Pierre. Professeur érudit et à la clientèle riche, Jean Otho compta notamment, parmi ses élèves, le poète Charles Utenhove. Il eut comme sous-maître, *hypodidascalus*, Jean Olivarius ou Olieschlager (voir ce nom).

Ce fut à Otho que le magistrat de Gand confia l'organisation matérielle de l'entrée dans cette ville, en 1549, du prince Philippe, fils de Charles-Quint : il régla l'ordonnance des arcs de triomphe, théâtres, etc., exécutés par l'architecte François Vande Velde, et composa les inscriptions qui les ornèrent. Celles-ci étaient rédigées en hébreu, en grec, en latin, en français, en flamand et jusque en vieil allemand, comme on peut le voir dans la relation de l'entrée, imprimée la même année par Corneille Manilius. Afin de recueillir dans les bibliothèques les données nécessaires à son travail, Otho fit, nous disant les comptes communaux, des voyages à Cologne et ailleurs.

Les comptes de la ville, compulsés par M<sup>r</sup> A. van Werveke, nous apprennent aussi qu'en 1550-1551 Otho avait dressé une carte de Gand, accompagnée d'une légende, et qu'une copie de ce plan fut communiquée à « l'imprimeur » qui préparait alors une cosmographie générale des Pays-Bas. Les comptes de 1551-1552 parlent d'une grande carte panoramique peinte, avec l'indication des rivières et la représentation des édifices. qu'il dédia à Charles-Quint, comme souvenir de la naissance de l'empereur dans les murs de Gand, ainsi qu'au magistrat de la ville. On y trouve ensuite le paiement d'une somme destinée à couvrir les frais de la gravure de la carte. Cette gravure fut exécutée, car nous voyons, dans les comptes de 1552-1553, les échevins donner une nouvelle indemnité à Otho pour ce travail, dont il leur avait présenté une des premières épreuves. La fréquence des mentions et l'importance des sommes payées, qui s'élevait à plus de soixante-deux livres de gros, indiquent que l'œuvre d'Otho

fut considérable. On ignore le sort du grand tableau peint pour Charles-Quint, caché peut-être dans quelque musée d'Espagne, et dont la découverte enrichirait la topographie gantoise d'un pendant de la vue panoramique de 1534, qu'une récente reproduction a fait connaître. Quant à la gravure, un exemplaire en serait conservé, suivant Dejardin, dans la collection Goetghebuer, actuellement à la bibliothèque de la ville et de l'université de Gand. Mais la pièce en question, gravée sur bois, ne contient aucune inscription qui permette de l'identifier avec certitude. Il convient cependant de faire remarquer qu'elle paraît être très étroitement apparentée avec le plan de Gand figurant dans la *Description des Pays-Bas* de Guicciardini. La première édition de cet ouvrage date de 1567; mais, suivant M<sup>r</sup> Van Even, il était terminé en 1559, après avoir coûté à l'auteur de nombreuses années de voyages et de recherches. Est-il permis dès lors de supposer que la cosmographie pour laquelle Otho fit, en 1550-1551, une copie de sa carte, était celle de Guicciardini? Tel est le problème qui se pose.

En 1557, Jean Otho quitta brusquement la ville de Gand, avec sa femme, ses enfants et quelques élèves et alla s'établir avec eux à Duisbourg, dans le duché de Clèves. Cette cité était alors un des principaux asiles de la foi nouvelle, et le fait que le célèbre doyen de Renaix, l'inquisiteur Titelmans, le somma de comparaître devant lui, semble indiquer que le motif du départ d'Otho doit être cherché dans les affaires religieuses. Le magistrat de Duisbourg envoya bien à celui de Gand des certificats émanant d'églises et de couvents, attestant qu'Otho est bon catholique et que c'est à la suite de ses sollicitations que le professeur est venu s'établir à Duisbourg; mais la correspondance des réformés néerlandais réfugiés à Londres, publiée par M<sup>r</sup> Hessels, paraît prouver qu'Otho adhéra, au moins secrètement, à la Réforme. Voici, notamment, ce qu'Arnold Piscator écrivait, le 2 juin 1558, à Jean Utenhove : *Audio Dominum Marchemium*

*cum Magistro Joanne Ottone rursus citatos Gandavum a Decano Rotnacensi. Quis futuris sit finis nescio. Hoc video, et hic et alibi ita adversus Ecclesiam ejusque membra furere Satanam, ut nunquam antea... M<sup>r</sup> A. van Werveke a, d'ailleurs, trouvé aux archives de Gand, la preuve matérielle qu'Otho fut convaincu d'hérésie : ses biens furent, en effet, confisqués et sa maison de la *Talboomstraat* vendue au profit du Roi, en janvier 1560 (1561, n. st.), au maître d'école Pierre van Dickele.*

Otho ne quitta pas Duisbourg, où les anciens biographes le représentent comme le successeur de Georges Cassander, et il continua jusqu'à sa mort à y tenir une école fréquentée par des jeunes gens de très bonne famille. Il ne paraît pas avoir été attaché au *Gymnasium novum* fondé en 1559, mais nous voyons, le 28 janvier 1565, le bourgmestre de Duisbourg conférer avec lui et Mercator sur la situation de l'école, dont les débuts étaient difficiles. Après la pacification de Gand seulement, Otho fit un voyage à Gaud, et c'est de là qu'il adressa, le 2 avril 1577, une lettre à Hubert Goltzius au sujet du *Thesaurus rei antiquariae*, qui fut imprimée dans ce volume (1579).

En 1565, Hubert Goltzius édita à Bruges l'*Introductio in historiam romanam* d'Otho, suivie du *Breviarium* de Sextus Rufus; il résulte du titre et de l'introduction qu'une édition de cet ouvrage avait déjà paru auparavant; et, en effet, c'est des nones de septembre 1562 qu'est datée la dédicace d'Otho à Guillaume Kettler, évêque élu de Munster. Du 1<sup>er</sup> décembre 1568 sont datées les sentences des sept sages de la Grèce, avec traduction latine en regard, imprimées à Anvers par Christophe Plantin en 1570. En 1571 parut encore de lui un choix de sentences extraites de la Bible, qui semble indiquer qu'Otho réserva dans son enseignement une part à l'histoire des idées religieuses; ce recueil est imprimé à Cologne où parut aussi une grammaire latine d'Otho, mais nous n'avons pu voir ces deux ouvrages. Vers 1575, il aurait publié à Bruges, le pre-



mier, la célèbre prophétie de Lubert Hautschilt, abbé d'Eeckhoutte, mort en 1417, et connue, sous le nom d'*Imago Flandriæ*, par la gravure de Jacques van Oost le jeune. Six ans après, Jean Otho mourut le 6 juin 1581. Il avait plusieurs enfants parmi lesquels une fille, Jeanne, qui cultiva la poésie latine, et consacra à la mémoire de son père l'épithaphe suivante :

HUMANÆ FLOREM VITÆ MORS HORRIDA TOLLIT  
E VITA, ET CORPUS MITTIT IN EXILIUM.  
O MORS DURA! PIOS CUR TOLLIS AD ÆTHERA CELSA?  
NONNE FUIT MELIUS VIVERE PERPETUO?  
MORTE SUO REPETUNT ORTUS, MENS ASTRA REVISIT,  
UNDI SIBI VITÆ HÆC FLUXIT ORIGO PRIUS.  
AT TENERUM VILI CONCRETUM EX PULVERE CORPUS,  
HAUD LONGO RURSUM TEMPORE PULVIS ERIT.  
SCILICET IN COELI TERRAQVE MARISQUE RUINA,  
RURSUM ERIT IN SICCO HOC PULVERE VITA TIBI.  
ÆTERNÆ MORTIS, MORS SIC EST CORPORIS EXPERS,  
UT VEHAT AD VITAM QUOD FUIT ANTE CINIS.  
VIVE ITAQVE OTHONIS VIVI MODO FUNERE, LECTOR  
ADMONITUS, VIVAT SIC QUOQUE VITA TIBI.

Voici la liste des œuvres de Jean Otho, dont nous avons pu rencontrer un exemplaire : 1. *Brevis descriptio eor. quae a S. P. Q. Gand. Philippo Austri. Caro. V. Cæsar. Princip. Flandriar. filio et hæredi et futuro principi Flandriar. exhibita fuere Gandavi. tertio Idus Iul. An. M. D. XXXXVIIIIJ.* Gand, Corn. Manilius, 1549; pet. in-4°. — 2. *De puerorum institutione Plutarchi Chæronei liber, quem omnes scholarum gubernatores patresque familias studiose percolant et observent dignus, e Græco tra[n]slatus.* Gand, Corn. Manilius, 1555; pet. in-4°. — *Idem, æditio secunda.* Ibid., 1556; pet. in-4°. — 3. *Plutarchi Chæronei de complurium amicitia liber ... annotationibus illustratus.* Gand, Henri Chærius ou Van den Keere, juillet 1556; pet. in-4°. — 4. *Plutarchi Chæronei de esu carniæ commentarii duo, e Græco in Latinum conversi.* Gand, Henri Chærius ou Van den Keere, août 1556; pet. in-4°. — 5. *Plutarchi Chæronei de superstitione commentarius latine e Græco interpretatur.* Gand, Henri Chærius ou Van den Keere, août 1556; pet. in-4°. La bibliothèque de Gand possède les nos 1-5. — 6. *Introductio in historiam romanam. Post primam editionem innumeris locis ex fide marmorum, numismatum, et veterum historiarum restituta.* Bruges, Hubert Goltzius, 1565;

pet. in-8°. La première édition paraît perdue. Cet ouvrage, qui a dû être tiré à un nombre considérable d'exemplaires, se trouve dans presque toutes les bibliothèques publiques importantes. — 7. *Τῶν ἐπτὰ σοφῶν καὶ τῶν σὺν αὐτοῖς καταριθμουμένων ἀποφ θέγματα, συμβολαὶ καὶ ὑποθῆκαι. Σωσιάδου τῶν ἐπτὰ σοφῶν ὑποθῆκαι. Septem sapientum et eorum qui iis connumerantur, apophthegmata, consilia et præcepta. Sosiada septem sapientum præcepta ... latio donata.* Anvers, Chr. Plantin, 1570; pet. in-8° (Bruxelles, bibl. royale).

Nous ne connaissons que par les anciens bibliographes les œuvres suivantes : 8. *Partes orationis latinæ vernaculo sermone digestæ.* Gand, J. Lambrecht, 1546; in-8° (Maittaire). — 9. *Terentii Andriæ flores vernaculo idiomate ad communem puerorum usum traducti.* Gand (Id.). — 10. *Topographia ac chorographia urbis Gandensis.* Vers 1552. — 11. *Grammatica linguæ latinæ.* Cologne (Valère André). — 12. *Sententiæ insigniores et apophthegmata illustriora e S. Scriptura.* Cologne, 1571 (Valère André). — 13. *Luberti Hautschilt prognosticon de statu reipublicæ in regio comitatu Flandriæ.* Bruges, vers 1575. Première édition perdue de la célèbre prophétie, *Imago Flandriæ*, de Lubert Hautschilt, abbé d'Eeckhoutte, mort en 1417.

Paul Bergmans

Valère André, *Bibliotheca belgica* (Louvain, 1623), p. 549 et 2e éd. (Louvain, 1643), p. 546. — Fr. Sweertius, *Athenæ belgica* (Anvers, 1628), p. 468. C'est d'après ces auteurs que sont rédigées les notices consacrées à Otho dans les compilations de Foppens (*Bibl. belgica*, p. 707). Moreri (*Grand dictionnaire historique*, 8e éd., t. VI, p. 92), Jöcher (*Allgemeiner Gelehrten-Lexicon*, t. III, col. 1144), la *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale* (t. II, p. 36-37), Piron (*Algemeene levensbeschryving*, p. 288) et Vander Aa (*Biogr. woordenboek*, t. XIV, p. 238-239). — A. Dejardin, *Cartes de la Flandre* (Gand, 1867), p. 124-125. — J. van Raendonck, *Gérard Mercator* (Saint-Nicolas, 1869), p. 85-86. — Archives de la ville de Gand, *Rekeningen*; registres E et T, etc. (notes communiquées par M<sup>r</sup> A. van Werveke). — Les ouvrages d'Otho.

**OTHO** (Jeanne), poète latin, fille du précédent, née à Gand vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, morte dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle épousa Guillaume

Mayaert, avocat au Conseil de Flandre, qui mourut avant 1577 et dont elle conserva pieusement la mémoire. Elle quitta Gand avec son père vers 1557, parce qu'elle était vraisemblablement convertie comme lui aux idées nouvelles et alla vivre avec lui à Duisbourg. Elle fit, avec son père, un court séjour dans sa ville natale en 1577; Jacques Yetswerts lui dédia, en guise de bienvenue, une pièce de vers latins, où, louant les beautés de son corps et les grâces de son esprit, il la nomme la quatrième grâce et la dixième muse :

*Quarta Charis, musisque novem decima addita*  
[Musa.]

Mais Jeanne Otho lui répondit avec beaucoup d'à-propos en invoquant un vieux dicton :

*Omnia qui numerat, numero Deus impare gaudet,  
Quarta nec est Charitum, nec decima Æonidum.*

Jeanne fit un voyage à Paris, car nous connaissons une lettre de recommandation que Charles Utenhove lui donna pour le célèbre professeur Jean Morel. Elle paraît avoir vécu plus tard à Strasbourg. C'est là que parut le recueil de ses poésies intitulé : *Carminum diversorum libri duo* (Strasbourg, Ant. Bertramus, 1616; in-4°), qu'elle dédia au duc Frédéric de Wurtemberg, et dont le seul exemplaire connu est conservé à la bibliothèque de l'université de Leyde. Les pièces qui le composent sont adressées à de hauts seigneurs allemands, à des professeurs de l'université de Strasbourg, à son concitoyen Charles Utenhove, etc. On y rencontre peu d'allusions aux convictions religieuses de Jeanne, et les sujets sont plutôt empruntés aux événements historiques de son époque : la misère dans les Pays-Bas, l'avènement de Jacques Ier d'Angleterre, la mort d'Henri IV, les hauts faits du prince Maurice, le mariage du comte palatin Frédéric avec Elisabeth d'Angleterre. On y lit aussi la pièce signalée plus haut de Jacques Yetswerts et des poésies non moins élogieuses pour Jeanne Otho, de Guillaume de Malde et Charles Boisot.

L'année suivante parut un autre recueil, intitulé : *Poemata sive lusus extem-*

*poranei*, imprimé à Anvers, chez Guillaume van Tongeren; pet. in-8° (bibl. de l'université de Gand), où nous trouvons, à côté de quelques pièces extraites du recueil strasbourgeois, des poésies adressées à divers personnages anversois.

Paul Bergmans.

Les sources citées pour Jean Otho. — N.-C. Kist et W. Moll, *Kerkhistorisch archief*, t. II (Amsterdam, 1859), p. 419-424.

**OTHONIS** (*Gérard*). Voir OTTONIS.

**OTREPPE DE BOUVETTE** (*Albert D'*), publiciste, archéologue, né à Namur, le 16 novembre 1787, mort à Liège, le 13 novembre 1875. Il fit son droit à Paris et fut nommé, en 1811, auditeur à la Cour d'Amiens. Il alla plus tard diriger le Parquet d'Abbeville, puis retourna à Amiens comme conseiller donna sa démission pour revenir en Belgique. Il fut d'abord investi des fonctions d'auditeur militaire à Liège; peu de temps après, il devint substitut honoraire du procureur général avec fonctions actives. Il fut admis, en 1832, à faire valoir ses droits à la retraite, en conservant le titre de conseiller honoraire à la Cour de Liège. Plus tard, d'Otreppe entra au conseil royal des mines, comme membre honoraire.

L'ancien magistrat consacra ses loisirs à l'archéologie et à la littérature. Il contribua beaucoup à la fondation, en 1850, de l'Institut archéologique dont il fut le premier président, et du Musée d'antiquités auquel il fit de nombreuses donations. A partir de 1852, il commença la publication des *Tablettes liégeoises*, qui parurent en forme de brochures jusqu'à la mort de d'Otreppe. Suivant le titre d'une de ses *Tablettes*, il écrivit : " ... beaucoup sur rien ", et, en effet, la lecture de ces brochures laisse l'impression d'un recueil de futilités et de lieux-communs, trahissant à la fois le vide de la pensée et la vanité de l'auteur, toujours occupé de se mettre en scène.

La liste des travaux de d'Otreppe a été placée à la suite de la *Petite galerie*

*morale ou choix de pensées extraites des œuvres de M. Albert d'Otreppe de Bouvette*, par Philippe De Bruyne. Liège, 1875, pp. 185 à 192, et dans la *Bibliographie nationale*, t. I, pp. 591-592.

J. Brassinne.

Renseignements particuliers. — Dr Alexandre, *Biographie, suite aux Tablettes liégeoises par Alb. d'Otreppe de Bouvette, fragments des diverses biographies recueillies et mis en ordre par son collègue et ami le dr Alexandre* (Liège, Vaillant-Carmanne, 1875).

**OTREPPE DE BOUVETTE** (*Frédéric-Gustave D'*), homme de guerre, frère du précédent, né à Namur, le 30 mai 1785, décédé à Liège, le 4 octobre 1868. Il entra au service de la France en 1803, au moment de la création à Bruxelles, par le colonel Jean-Baptiste-Joseph L'Olivier, de l'héroïque 112<sup>e</sup> régiment de ligne, et y parcourut la plus grande partie de sa carrière militaire. Nommé sergent, puis sergent-major après moins d'un an de service, d'Otreppe reçut le brevet de sous-lieutenant en 1805 et devint lieutenant le 26 mai 1807 : c'est dans ce grade qu'il assista à la bataille de Raab, 14 juin 1809, et fut blessé d'un coup de feu à l'avant-bras gauche, dans une action méritoire qu'il lui valut — de la main même de l'empereur, sur le champ de bataille de Wagram le 17 juillet 1809 — la croix de chevalier de la Légion d'honneur, alors que, déjà huit jours avant, il avait été promu capitaine. Vers la fin de 1811, d'Otreppe manifesta l'intention de quitter la carrière militaire, mais son ancien colonel, baron de Penne, alors général de brigade, l'en dissuada. Notre compatriote participa, toujours dans les rangs du 112<sup>e</sup>, aux campagnes de 1812 et de 1813, et le 10 octobre de cette dernière année, il fut promu à la dignité d'officier de la Légion d'honneur, récompense très rarement octroyée à des officiers subalternes. Cette distinction, il la justifia d'ailleurs encore en se faisant remarquer par sa bravoure accoutumée, le 18 octobre 1813, à la bataille de Leipzig, où il fut blessé de nouveau d'un coup de feu qui lui fractura l'avant-bras droit.

D'Otreppe qui appartint pendant près

de onze années à l'inoubliable 112<sup>e</sup> de ligne et qui y était devenu capitaine de grenadiers, passa le 10 septembre 1814 au 7<sup>e</sup> régiment de la même arme; il fut nommé chef de bataillon le 3 avril 1815, et obtint sa démission honorable le 15 janvier 1816, époque à laquelle il revint au pays natal, après avoir toutefois coopéré aux campagnes de 1814 et de 1815 en France. Admis au service des Pays-Bas avec la demi-solde, il fut désigné, le 16 août 1817, pour passer, avec le grade de capitaine, au 3<sup>e</sup> bataillon d'infanterie nationale; il fut pensionné le 5 décembre 1820.

Le 19 octobre 1814, d'Otreppe avait reçu la décoration de la Fleur de lis, et au moment de sa mort il était porteur de la médaille de Sainte-Hélène.

Général Frédéric Bernaert.

Etats de services de France et de Hollande. — Cruyplants, *Histoire de la cavalerie belge*. — de Stein, *Annuaire de la noblesse*, t. XL, p. 200. — Renseignements dus à l'obligeance de Mr le baron d'Otreppe de Bouvette, petit-fils du capitaine Frédéric-Gustave.

**OTS** (*Charles*), compositeur de musique, né à Bruxelles, le 13 mai 1776, mort, suivant Fétis, dans cette ville en 1845. Il s'établit à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à Gand, où il se livra à l'enseignement de la musique. Une annonce du *Journal du commerce*, du 28 avril 1809, nous apprend qu'il donnait des leçons de chant, de piano, de violon, de guitare, d'accompagnement et de composition musicale. Son nom n'apparaît cependant qu'à partir de 1813 dans le *Wegwyzer* ou livre d'adresses de Gand. Il n'avait pas vingt ans quand il fit représenter sur le théâtre de cette ville, le 2 janvier 1796, *la Ruse villageoise*, opéra en un acte. Vingt ans après, il donna sur la même scène, le 18 décembre 1816, *Jean Second ou Charles-Quint dans les murs de Gand*, opéra en un acte, sur des paroles de Dandelin et Quetelet, le futur directeur de l'Observatoire; ce fut un grand succès, s'il faut en croire le *Journal de Gand*: « La musique de M. Ots a » rempli et surpassé toutes les espérances; elle est pleine de charme et » de ce sentiment sans lequel la musique » chantée perd tout son charme. Il a été

« facile de remarquer que l'imagination  
 « de cet agréable compositeur est remplie  
 « du plus parfait modèle qu'il soit possible de se proposer pour la musique  
 « instrumentale. Chacun de ces morceaux  
 « a une empreinte originale. Sa romance  
 « a toutes les beautés du genre qui rejette  
 « les tours de force et le luxe musical.  
 « Une simplicité douce et vraie en forme  
 « le caractère.... ». Le théâtre de Gand  
 joua encore de lui, le 28 octobre 1818, un opéra comique en un acte, *David Teniers*. A cette époque, Ots était chef d'orchestre du théâtre; il fut remplacé en 1820 par Charles Hanssens. Citons encore la cantate de Ots, intitulée : *la Rose enlevée*, pour basse-taille avec accompagnement d'orchestre, qu'il signa, comme plusieurs de ses œuvres, de l'anagramme *Chorasselti*, ainsi que celle qui fut exécutée dans la séance de la Société des Arts, le 10 juin 1811, à l'occasion de la naissance du roi de Rome. Ots composa de nombreuses romances, dont quelques-unes lui valurent une certaine renommée en son temps, telles que *Henri quatre*; *Je l'aimerai*; *les Beaux-Arts*, etc. Un recueil de six mélodies fut gravé à Paris au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, sous ce titre : *Six romances nouvelles, avec accompagnement de fortépiano ou harpe, paroles de Demoutier et Laharpe, dédiées à M. William de Nayer*. 1<sup>er</sup> Recueil de Romances. Paris, Brun, s. d.; in-fol., 16 ff. Suivant Fétis, on conserve, dans les maîtrises des églises gantoises, des compositions religieuses de Ots, écrites dans le style italien concerté du XVIII<sup>e</sup> siècle; ce musicologue cite notamment un *Dixit Dominus*, un *Laudate pueri*, des *Tantum ergo* et *O salutaris*, avec orchestre. Fr. Fétis dit qu'Ots, dans sa vieillesse, retourna dans sa ville natale et y mourut en 1845; mais les registres de l'état civil de Bruxelles ne renseignent aucun acte de décès de Charles Ots de 1796 à 1860. En tout cas, son nom ne figure plus, à partir de 1823, dans le *Wegwyzer* de Gand.

La fille de cet artiste, Emilie Ots, née à Gand, le 24 avril 1808, fut élève de son père et se voua au théâtre. Après avoir fait ses débuts à Gand, à l'âge de

quatorze ans, elle chanta sur les scènes d'Amiens, de Rouen, du Havre, etc.; elle appartint, en 1827, à l'Opéra-comique de Paris.

Paul Bergmans.

État civil de Bruxelles. — F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2<sup>e</sup> éd., t. VI (Paris, 1864), p. 383-386 et supplément par A. Pougin, t. II (Paris, 1880), p. 290. — Ed. Grégoir, *les Artistes-musiciens belges au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle* (Bruxelles, 1885), p. 324. — Pr. Claeys, *Histoire du théâtre à Gand*, t. II (Gand, 1892), *passim*. — Renseignements personnels.

**OTTEN** (Thomas), prédicateur réformé, d'origine belge, mort vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, à Sittard, petite ville du duché de Juliers. Il est l'auteur d'un opuscule qui fut imprimé à Utrecht, en 1693, sous ce titre : *Een gezigt van de toekomstige dingen, tot aen de einde van de wereld, van de Heere vertoond aen een van zijne onweerdigste dienaers in 't jaer des Heeren 1688. Nu tot opwekking van Gods kerk uitgegeven en met aenmerkingen, zoo wegens 't gezigt als in zijn H. Woord gedane belofte en derzelver tyd*.

Dans cet ouvrage, dit Paquot (*Mém.*, t. IV, p. 50), Otten fait part au public des choses qui lui furent révélées en songe pendant la nuit du 26 au 27 septembre 1688 : une femme lui apparut en habits de deuil, avec une épée dont la garde était penchée sur sa joue gauche; en même temps, le visionnaire apercevait des charbons ardents, des vaisseaux sans voiles et nombre d'autres choses qu'il décrit en détail. A son réveil, il se rappela parfaitement son rêve et conclut de là que celui-ci était prophétique. Il se confirma dans cette idée parce que, à ce moment même, des luthériens de Lunebourg avaient eu des visions semblables, et que Simon de Vries, dans son *Traité des monstres, des spectres*, y avait attaché une certaine importance. C'est en s'appuyant sur son autorité qu'Otten interpréta sa vision et en appliqua une partie à la révolution d'Angleterre de 1689 et le reste à l'établissement de la nouvelle Jérusalem, au règne de l'Antechrist et à d'autres événements futurs.

Ed. Beeckman.

**OTTEREN** (Hubert VAN), graveur liégeois, travaillait au XVII<sup>e</sup> siècle. Plusieurs

planches gravées par lui figurent dans le célèbre herbier de Robert Morison, publié à Oxford en 1672. Remarquables par leur précision, elles sont indistinctement signées *Hub. van Otteren Leodiensis sculp.* Guil. Sonmans en fut le dessinateur. Le nom même de Van Otteren suffit à dire que celui qui le portait n'était point de souche liégeoise. Un Laurent van Otteren séjourna à Amsterdam en 1642, et il ne saurait être douteux que la manière de graver de notre artiste le rattache plutôt à l'école hollandaise. Vécut-il en Angleterre? Nous n'oserions l'affirmer, attendu que le burin de divers graveurs néerlandais fut mis en réquisition avec le sien par Rob. Morison. En revanche, il travailla sûrement en Italie, comme l'indiquent plusieurs de ses planches datées de Bologne, et, selon Nagler, il concourut à l'illustration des *Memorie degli academici gelati*, de V. Zani. Le Blanc renseigne encore de lui un portrait de *Hieronymus de Prætis*. A Venise, travaillait, à la même époque, un Léonard Henri van Otteren, également graveur, dont nous connaissons un certain nombre de portraits, d'ailleurs médiocres.

Henri Hymans.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexikon*. — Id., *die Monogrammmisten*. — Zani, *Encyclopedica metodica ragionata delle belle Arti*. — Le Blanc, *Manuel de l'Amateur d'estampes*.

**OTTEVAERE** (*Auguste-Ferdinand*), peintre animalier, naquit à Paris en 1810. Il accusa de bonne heure des dispositions artistiques, et devint l'élève d'Eugène Verboeckhoven, à l'école duquel il se perfectionna comme peintre animalier. Il prit part à un grand nombre d'expositions du pays et de l'étranger, et obtint une médaille d'or à une des grandes expositions de Paris. Auguste Ottevaere habitait alternativement Paris et les deux résidences paternelles de Gand et d'Evergem; il mourut à Gand, le 3 août 1856, à l'âge de 46 ans, des suites d'une congestion cérébrale dont il fut frappé au bain. Ce peintre amateur avait du talent; ses œuvres, en général, respirent la fougue de son caractère. Ses tableaux sont fort dispersés; il n'y en a ni au musée de Bruxelles, ni

à celui de Gand, ni à celui d'Anvers; il en figura un à l'Exposition provinciale de Gand en 1899, appartenant au sénateur Soupard; il en existe un petit chez un autre amateur gantois, M<sup>r</sup> Janson; un certain nombre se trouvent dans quelques maisons du village d'Evergem; nous nous rappelons aussi un *Saint-Georges terrassant le Dragon*, toile d'assez grandes dimensions appartenant jadis au greffier de la cour d'appel, M<sup>r</sup> Farazyn.

Émile Varenbergh.

*Messaqer de Gand*, 1856. — Vander Aa. — Immerzeel. — Kramm.

**OTTEVAERE** (*Ferdinand*), né à Petegem lez-Deynze en 1766, décédé à Gand le 24 novembre 1863. Il était fils de Josse, fournisseur des armées de la république française, et fut père du peintre Aug. Ottevaere. Il a laissé, outre une publication intitulée : *Kort bondig verhael der laetste neerlandische beroerte met een inleyding vercierd*, plusieurs mémoires relatifs à des questions d'intérêt privé, tels qu'une réclamation contre le bourgmestre de Meerdonck au sujet de certaines mesures prises par celui-ci, et attentatoires aux intérêts d'Ottevaere à Meerdonck et Wachtebeke. Les propriétés qu'il possédait dans ces deux communes, ainsi que le château d'Evergem, avaient été acquises après la confiscation des biens de l'évêché de Gand. Ce factum d'Ottevaere est intitulé *Aux nobles et très honorables seigneurs les Etats députés de la Flandre Orientale. Evergem*, 10 septembre 1810. Nous connaissons encore un mémoire adressé, en 1811, à l'Empereur, au sujet de deux polders dans l'arrondissement de Cadzant; deux autres, datés de 1821, relatifs à la voirie vicinale et au commerce des grains; des observations sur un projet d'écluse à Daknam (1852), etc.

Émile Varenbergh.

*Bibliographie nationale*, t. III.

**OTTO** (*Jean*). Voir OTHO.

**OTTO VENIUS**, peintre. Voir VEEN (*Otto van*).

**OTTONIS** (*Gérard*) ou OTHONIS, écrivain ecclésiastique, né à Maren, près de Bois-le-Duc, le 25 mars 1592, mort à Anvers, le 7 décembre 1675. Le P. de Backer dit que son vrai nom est *Gérard*, mais le P. Sommervogel fait remarquer qu'il est inscrit sous celui d'*Othonis* dans le catalogue des *admissi* de la province belge de la compagnie de Jésus, et sous celui d'*Otonnis*, dans le nécrologe de la même province; cette dernière forme est celle que nous trouvons sur les titres de ses publications; elle correspondrait à la forme flamande *Othens*, ou plutôt *Ottens*. Otonnis fut admis au noviciat au couvent des jésuites à Malines, le 15 janvier 1619, et fut envoyé comme missionnaire en Hollande. Il y fut arrêté par les protestants. Après sa captivité, il se retira à Anvers.

Gérard Othonis est l'auteur de nombreux ouvrages de dévotion, qui sont probablement tous écrits en flamand, quoique de certains d'entre eux il ne nous soit parvenu que les titres latinisés des anciens biographes. En voici la liste sommaire : 1. *De fine hominis et regno Dei*. Louvain, Bouvet, 1646; in-16. — 2. *Claves cæli de amore Dei et contritione*. Louvain, Coppens, 1647; in-16. — 3. *Spreucken van alderhande passien, sonden, ende deughden, seer dienstich voor die van dese wat goets willen lesen oft mediteren*. Anvers, C. Woons, 1648; in-12. — 4. *Cælum extra cælum de attributis Dei*. Louvain, 1648; in-16. — 5. *Deliberatio de statu vitæ deligendo*. Louvain, Vriembergh, 1648; in-16. — 6. *Dies diurnus seu praxis omnia opera diurna bene peragendi*. Louvain, Vriembergh, 1648; in-16. — 7. *Den geestelijcken onderwijser der devote zielen, door den salighen Franciscus de Sales... nyt de françoise tael in 't nederduytisch overgheselt*. Anvers, C. Woons, 1648; in-12. Nouvelles éditions en 16.. (2<sup>e</sup> éd. sans date), 1662, 1668 et 1676. — 8. *De amatoribus crucis*. Louvain, Coppens, 1649; in-16. — 9. *Excitator languidorum*. Louvain, Coppens, 1651; in-16. — 10. *Hemelen buyten hemel met sekere en oprechte middelen om in den oprechte hemel voor alle eeuwicheyt te*

*gaen*. Louvain, Wickman, 1652; in-16. Nouvelle édition en 1671. Est-ce le n<sup>o</sup> 4? — 11. *Schole van 't verschil des gheloofs*. Louvain, v<sup>e</sup> J. Coppens, 1655; in-12. — 12. *Praxis utendi exercitiis S. P. N. Ignatii*. Louvain, 1655; in-12. — 13. *Regula virginum sacrarum*. Anvers, 1655; in-16. — 14. *Horror peccatorum*. Louvain, Sassenus, 1658; in-16. — 15. *Cælum venale*. Anvers, Cnobbaert, 1665; in-16. — 16. *Deus bonus æque ac suavis*. Anvers, 1666; in-16. — 17. *Thesaurus ad ditescendum cito in cælestibus*. Anvers, Cnobbaert, 1669; in-16. — 18. *Geuse-valle oft on-weder-leggelycke vastigheyt der Roomsche kerke in 't Gheloof*. Anvers, G. Verhulst, 1670; in-12. — 19. *Vita S. Genovevæ, ex gallico belgice reddita*. Peut-être traduit du P. Cérésiers.

Paul Bergmans.

A.-J. Vander Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, t. XIV (Haarlem, 1867), p. 239-241. — C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* (Bruxelles, 1895), col. 14-16.

\***OTTONIS** (*Jean*), pédagogue, né à Cologne, vivait dans les Pays-Bas au xviii<sup>e</sup> siècle. Après avoir été longtemps précepteur des pages du gouverneur des Pays-Bas, l'archiduc Léopold-Guillaume, il obtint, grâce à celui-ci, un canonicat à la cathédrale de Saint-Bavon, à Gand. Il fut mis en possession de cette prébende le 15 novembre 1652, et la résigna en 1668 en faveur de Jean de Bejar Lerma. Il a publié : *L'éducation héroïque, dédiée à Son Altesse Sérénissime. Recueillie d'un manuscrit, et mise en lumière par J. Ottonis*. Bruxelles, Fr. Foppens, 1655; petit in-12. C'est une suite de considérations sur l'éducation de la jeunesse, qui ne sont pas l'œuvre d'Otonnis, comme il l'indique sur le titre même; la préface nous apprend qu'il n'a fait que mettre en ordre et revoir le style d'un manuscrit anonyme qu'une dame d'illustre maison lui a communiqué. Otonnis n'était pas à Bruxelles quand le livre y fut imprimé, car un petit avis, placé après l'approbation, dit : « Les fautes survenues à (*sic*) mon absence seront corrigées à la nouvelle édition ». Mais le succès de l'opuscule ne fut sans doute

pas considérable, car la « nouvelle édition » ne vit jamais le jour. Pourtant l'*Education héroïque* contient des choses fort sensées, exprimées dans une forme agréable et parfois même pittoresque; elle est devenue très rare aujourd'hui.

Paul Bergmans.

L'œuvre de J. Ottonis (Bibl. de l'univ. de Gand). — J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), t. II, p. 708; notice reproduite dans Vander Aa et Piron. — (E.-A. Hellin), *Histoire chronologique des évêques et du chapitre de l'église cathédrale de S. Bavon* (Gand, 1772), p. 263.

**OUCLE** (*Dominique van*), mort à Anvers le 14 septembre 1544. Il habitait probablement cette ville au moment où Eloi Pruystinck (*Loy de Schaliendecker*), le chef de la secte libertine des Loïstes, y répandait ses doctrines. Pruystinck était un illettré, mais il fit rédiger par Dominique van Oucle ses livres de propagande. Dans une lettre de Pierre Dufief, procureur général du Conseil de Brabant, adressée à Louis de Schore, président du Conseil, il est appelé : *escripvain de tuis les livres*. Ces livres s'imprimaient en Allemagne, surtout dans les villes du Nord. Ils nous sont restés totalement inconnus jusqu'ici.

Dominique fut arrêté à Rozendaal, entre le 15 juillet et le 14 septembre 1544. A la nouvelle de l'arrestation de Pruystinck et de quelques-uns de ses adhérents, il aura sans doute voulu s'enfuir vers la Hollande. Il fut ramené à Anvers pour être mis à la disposition du magistrat ou du Conseil de Brabant. Le 14 septembre, il s'étrangla dans sa prison. Nous savons, en effet, que ce jour-là l'écouteète d'Anvers vint trouver Dufief à Alseberg, près de Beersel, pour lui apporter des nouvelles de quatre Loïstes arrêtés à Anvers, entre autres de Dominique, dont il ignorait la mort. Dufief ne l'apprit que deux heures plus tard de la bouche du fermier des prisons d'Anvers, qui était venu également à Alseberg pour voir Dufief et l'écouteète. Celui-ci fut fort embarrassé à la nouvelle de ce suicide, ne sachant que faire du corps de Dominique. Dufief l'engagea à le pendre à une « estacique » et à faire un petit feu dessous, pour combattre la puanteur du cadavre et en même temps

« démontrer son delict et ses erreurs ». L'écouteète n'avait qu'une crainte, c'était de voir le seigneur de Bréda réclamer le corps, ce qui doit nous faire supposer que Dominique était sujet de ce seigneur. Mais Dufief le rassura, disant que, vu le crime, il était aisé de s'opposer à cette prétention.

J. Frederichs.

Julius Frederichs, *De Secte der Loïsten of Antwerpsche Libertijnen* (1525-1545). *Eligius Pruystinck (Loy de Schaliendecker) en zijne aanhangers* (Gand et La Haye, 1891); voyez l'annexe n° XXX : texte de la lettre mentionnée dans la notice et extrait des Archives du royaume à Bruxelles, *Papiers d'Etat et de l'Audience*, liasse n° 22.

**OUDAERT** (*Nicolas*), poète latin, né à Bruxelles, mort à Malines, le 1<sup>er</sup> juillet 1608. Docteur en droit civil et canon, il devint chanoine gradué et official de Saint-Rombaut, à Malines. Il fut secrétaire des archevêques Jean Hauchin et Mathieu Hovius, et vicaire capitulaire après la mort d'Hauchin. Nicolas Oudaert fut enterré dans l'église métropolitaine Saint-Rombaut, où on lui éleva, ainsi qu'à son frère Christophe, un monument. Celui-ci se composait d'une pierre sépulcrale ornée à sa partie supérieure d'un ange tenant les armoiries d'Oudaert, avec, au-dessous, une épitaphe gravée sur une plaque de laiton, ainsi que de deux pierres blanches portant des vers latins dus à Christophe Oudaert; ces deux dernières ont disparu lors de l'invasion française, époque à laquelle on martela probablement les armoiries de la pierre qui subsiste encore dans l'église Saint-Rombaut, à l'entrée de la grande nef. Voici le texte exact de l'épitaphe, que M<sup>r</sup> le chanoine G. van Caster a bien voulu me communiquer :

D. O. M. SACRAM

ET MEMORIE R. D. NICOLAI OUDART I. V. DOCTORIS,  
OFFICIALIS ET CANONICI METROPOLITANI MECHLIN.  
ET REVERENDI DD. ARCHIEPISCOPI JOANIS (ILL<sup>mis</sup>)  
HAUCHINO PRIVI, DEIN MATTHIE HOVIO A  
CONSILII, NEC NON SEDE INTER DVOS ILLOS  
VACANTE, EIVS BONORVM ADMINISTRATORIS  
ET CHRISTOPHORI OUDART, IPSIVS FRATRIS  
QVOS VNIVM HIC SEPVLCRVM NVNC HABET. QUID MIRI?  
ANIMVM QVANDIV VIXERVNT VNVM HABERVNT:  
ALTER DESIT KAL. IVLII CIO. ID [C] VII,  
ALTER 26 AVGVSTI 1617.  
VT AMBO COELVM TANDEM COHABITENT  
PREGARE QVI VIS POSTHVMA TIBI PECCAS.

On doit à Nicolas Oudaert un petit ouvrage intitulé : *Ephemerides ecclesiasticae, seu fastorum sacrorum compendium* (Anvers, Jean Moretus, 1601 ; in-12) ; dans la dédicace à Gisbert Maes, évêque de Bois-le-Duc, se rencontrent des renseignements intéressants sur Oudaert et sa famille. Les *Ephemerides* comprennent un calendrier ecclésiastique, une méthode pour trouver le jour de Pâques et les fêtes mobiles, une série de poésies latines sur les jours de fête, etc.

En relations suivies avec la plupart des littérateurs de son temps, Oudaert enrichit de ses poésies les œuvres de Juste Lipse, Jean Bernartius, Ant. Sanderus, J. Verepæus, Er. Puteanus, Henri Sedulius, etc. ; on trouvera également des pièces qui lui sont adressées dans Jean Bochius, Maximilien de Vriendt, Juste Lipse, etc. Oudaert était particulièrement lié avec Juste Lipse, dont il fut l'exécuteur testamentaire ; il consacra à la mémoire de son ami de nombreuses pièces insérées dans la *Justi Lipsii fama posthuma* (Anvers, J. Moretus, 1601 ; in-4° ; 2<sup>e</sup> éd., 1613 ; 3<sup>e</sup> éd., 1629). Les poésies de Nicolas Oudaert n'ont pas été recueillies en volume, mais on en trouvera un choix dans les *Delitiæ poetarum belgicorum* de Gruterus (t. III). Il avait pris pour devise poétique l'anagramme de son nom : *Jus laude coronat*.

Paul Bergmans.

J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), t. II, p. 97 (reproduisant Valère André et Sweertius) — P. Hofmann Peerlkamp, *De vita ac doctrina omnium Belgarum qui latine carmina composuerunt* (Bruxelles, 1822), p. 201. — J.-J. Vander Aa, *Biographisch woordenboek*, t. XIV (Haarlem, 1867), p. 262-263. — Renseignements communiqués par M<sup>r</sup> le chanoine G. van Caster, à Malines.

**OUDART** (*Charles-Victor*), écrivain, philanthrope, directeur général au ministère de la justice, inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles des aliénés, né à Bruxelles, le 2 février 1815, mort à Schaerbeek, le 6 août 1886. Fils de ses œuvres, les débuts de Oudart dans la carrière administrative eurent lieu dans des circonstances fort particulières. C'était lors de la révolution belge, en 1830. Le gouvernement provisoire ayant fait appel au dévouement

des patriotes pour l'expédition des dépêches et des proclamations urgentes, Oudart, âgé de quinze ans à peine, se présenta et s'acquitta de ses fonctions avec une telle activité et une telle intelligence que Lesbroussart, alors administrateur de l'instruction publique, le fit entrer au ministère de l'intérieur, d'où il passa, en 1840, au département de la justice. Dans ce dernier département, il fut attaché à Ducpétiaux, inspecteur général des prisons et des établissements de bienfaisance. A partir de ce moment, la vocation de Oudart se fit jour. Il devint l'aide éclairé de deux hommes qui ont laissé dans toutes les matières touchant à la bienfaisance et à l'aliénation mentale des noms impérissables : Guislain et Ducpétiaux. Nommé, le 17 mars 1853, secrétaire de la commission permanente d'inspection et de surveillance des établissements d'aliénés, il sut s'assimiler rapidement les principes de l'illustre médecin et coopéra, comme fonctionnaire du gouvernement, à leur réalisation. Il devint, le 27 décembre 1868, inspecteur des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés. Dès lors, il incarna en lui ce service et le dirigea, pendant une période de près de vingt années, avec un talent auquel tous les ministres qui se succédèrent au département de la justice, se plurent à rendre hommage. Les rapports qu'il adressa pendant cette période au gouvernement peuvent être considérés comme des modèles au point de vue de la clarté du style et de la justesse des opinions émises. L'amélioration du régime des aliénés en Belgique fut l'objet des préoccupations constantes de Oudart. Il a attaché son nom à deux œuvres auxquelles il voua toutes ses forces et toute son intelligence : la création de l'asile de Tournai, et cette œuvre plus importante et plus essentiellement nationale : la colonisation des aliénés. Grâce à ses efforts persistants, il parvint, avec le concours de l'administration provinciale de Liège, à créer, à Lierneux, un établissement semblable à celui de Gheel. La mort l'empêcha d'installer une troisième colonie dans une autre province,



Les fonctions de Oudart ne se bornaient point à l'inspection des établissements des aliénés; elles comprenaient aussi celle des dépôts de mendicité de Bruges et de Reckheim, et des importants établissements de bienfaisance de Hoogstraeten-Merxplas et de Ruysselede-Beernem. La part qu'il prit à l'œuvre de centralisation de ces dépôts fut des plus larges; il donna à nos colonies et à nos écoles agricoles la réputation qu'elles ont acquise tant en Belgique qu'à l'étranger. Sa participation aux travaux des différents congrès des sourds-muets et d'aveugles, sa présence dans le sein du comité de l'œuvre de l'hospitalité de nuit, la mission de président du bureau de bienfaisance de Schaerbeek, qu'il remplit pendant de longues années, prouvent que cet homme de cœur n'était indifférent à aucune œuvre de vraie philanthropie. Nommé inspecteur général, le 23 août 1875, Oudart fut promu à la place de directeur général, le 28 décembre 1879. Le roi reconnut les services éminents de ce haut fonctionnaire en lui conférant successivement le grade de chevalier et d'officier de son Ordre; il était, en outre, porteur de plusieurs autres décorations. On trouvera dans la *Bibliographie nationale* la liste des ouvrages de Victor Oudart.

Louis Tierenteyn.

*Moniteur belge*, 1886, 3<sup>e</sup> trim., p. 3072, 3094 et suiv. — *Journal de Bruxelles*, 11 août 1886. — *Bibliographie nationale*, t. III, p. 77 et 78. — E. Picard et Larcier, *Bibliographie générale du droit belge*, p. 582.

**OUDEGHERST** (*Jean*), historien et juriste, mort le 21 avril 1559. Il est l'auteur des *Annales de Flandre*, publiées en 1571 par son fils Pierre et sous le nom de celui-ci (voir *Biographie nationale*, art. Pierre d'Oudegherst). Il appartenait probablement à une famille de magistrats; il était fils d'un certain Bauduin Oudegherst, au sujet duquel on n'a pas de détails, mais lui-même occupa plusieurs fonctions élevées dans la magistrature. Licencié ès lois, il remplit, en 1550 et 1551, la charge de lieutenant-général du bailli de Tournai et du Tournais; il devint ensuite pensionnaire du Franc de

Bruges (oct. 1551) et obtint, en 1558, la place de conseiller et procureur général du Grand Conseil de Malines. Peut être avait-il eu précédemment un emploi à la Chambre des Comptes à Lille, comme il résulte des notes publiées par Pinchart (*Messenger des sciences historiques*, 1858, p. 397). Jean Oudegherst s'occupa activement de travaux juridiques. On a conservé (Bibliothèque royale, n° 6498) sa *Briefve instruction pour ceux qui se veulent façonner de la pratique judiciaire, observée en matière civil ès cours de Flandre, d'Artois et autres de l'obéissance de l'empereur; extraite des notes de Jean Oudegherst, lieutenant-général ès bailliages de Tournay et Tournésis, l'an 1550, trouvées jointe aux costumes desdits bailliages écrites de sa main*. Il consacra ses loisirs à la confection de son grand ouvrage, les *Annales de Flandre*, qu'il rédigea en français, mais en prenant pour modèles les historiens de l'antiquité latine: son récit manque d'exactitude et de clarté et il est entrecoupé de discours moraux et politiques qu'il place dans la bouche des personnages historiques.

Herman Vander Linden.

P. Oudegherst, *Annales de Flandre* (Anvers, Chr. Plantin, 1574; 2<sup>e</sup> édition, par Lesbroussart, Gand, 1789, 2 vol.). — *Messenger des sciences historiques*, 1858, p. 397; 1860, p. 439. — Butkens, *Trophées du Brabant*, t. IV, p. 345. — F. Vinchant, *Annales du Hainaut*, publ. par la Société des Bibliophiles de Mons, t. VI, p. 304.

**OUDEGHERST** (*Pierre D'*). Voir D'OUDEGHERST (*Pierre*).

**OUDEJANS** (*Hubert*). Voir AUDEJANS.

**OUDENAERDE** (*Jean van*), architecte (maître des œuvres, selon les uns, maçon, selon les autres), de la chapelle du Saint-Sang à Bruges, où son caveau polychromé fut retrouvé dans la chapelle inférieure consacrée à la gilde des maçons, mourut vers l'an 1412. La pierre qui recouvrait la sépulture de Jean van Oudenaerde fut détruite en 1877, année où ce caveau a été ouvert pour la première fois. M<sup>r</sup> le chanoine Duclos a donné, dans la revue aujourd'hui disparue: *Rond den heerd*, une reproduction exacte de ce caractéristique caveau, con-

servé aujourd'hui au musée archéologique de Bruges; il en a même reproduit l'ange qui figure sur les parois intérieures. Jean van Oudenaerde se maria deux fois : la première fois à Marie Calcken qui mourut le 3 janvier 1402 et la seconde fois à Goedricx, dont la date du décès est restée inconnue; tous les deux étaient d'origine noble.

Edmond Marchal.

Weale, *Guide de Bruges*, p. 143. — *Rond den heerd*, revue publ. par le chanoine Duclos, t. X, p. 409. — Colens, *Caveaux avec peintures murales découverts au cimetière de l'église Notre-Dame à Bruges*. — G. Vanden Gheyn, *Les caveaux polychromés de la chapelle du Saint-Sang à Bruges*, dans les *Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, 4<sup>e</sup> série, t. X, p. 293 (1897).

**OUDENBORCH** (*Adrien D'*). Voir ADRIANUS DE VETERI BUSCO.

**OUDENBURG** (*Jean D'*) ou JOHANNES ALDENBURGIUS, théologien, carme, né probablement à Oudenburg, vivait au XIII<sup>e</sup> siècle. La date de sa mort a été fixée approximativement à 1296. Il professa, croit-on, à l'université de Paris et écrivit des ouvrages de philosophie, de théologie et de mathématiques; voici ceux dont les titres nous ont été conservés : *De sufficientia syllogismorum liber 1*; *De sensu et sensato libri duo*; *De formalitatibus liber 1*.

Herman Vander Linden.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, p. 562.

**OULTREMONT** (*Charles - Nicolas - Alexandre*, comte *D'*), prince-évêque de Liège. Né au château de Warfusée, le 26 juin 1716, il y mourut le 22 octobre 1771. Il était le huitième enfant de Jean-François-Paul-Emile, comte d'Oultremont et du Saint-Empire, baron de Han-sur-Lesse, seigneur de Chevetogne, pair du duché de Luxembourg, grand bailli de Moha, etc., et de Marie-Isabelle de Bavière, dite de Schagen, baronne de la ville et terre de Schagen, qualifiée comtesse de Warfusée et de Druynen. Il fit ses études aux collèges de Reims et Louis-le-Grand à Paris. Le pape le nomma chanoine de la cathédrale de Liège en 1733, suivant Daris; selon

d'autres en 1737. Il fut ordonné diacre le 22 avril 1764 et prêtre le 24 du même mois.

Jean-Théodore de Bavière venait de décéder (27 janvier 1763). Le prince Clément de Saxe, fils de Frédéric-Auguste, roi de Pologne, se mit sur les rangs pour lui succéder; mais il ne réunissait pas les conditions requises par les lois ecclésiastiques. Il n'avait que vingt-quatre ans, n'était pas encore dans les ordres sacrés et ne faisait pas partie du chapitre de la cathédrale. Il présenta requête au pape, le priant de lever ce triple obstacle par une dispense. Clément XIII lui accorda un bref d'éligibilité; mais il écrivit en même temps au chapitre de n'avoir en vue, dans l'élection, que « la gloire de Dieu et le salut des âmes et de choisir le plus digne ».

La candidature du prince Clément de Saxe fut appuyée par les ministres d'Autriche et de France et par le commissaire impérial à Liège. Mais la plupart des tréfonciers préféraient un candidat indigène et leurs vœux se portèrent sur Charles d'Oultremont. Celui-ci fut élu, le 20 avril 1763, par trente-et-un suffrages contre dix-neuf.

Il y eut des protestations. Le prince Clément, appuyé par quelques chanoines, en appela au pape et l'empereur intervint en faveur de son protégé; toutefois le Saint-Père ne se rangea pas à l'avis de la minorité et, le 8 avril 1764, Charles d'Oultremont prit possession de son siège épiscopal. Une bulle papale du 30 mai valida son élection et permit le sacre solennel, à Saint-Lambert, du nouveau prince-évêque, le 10 juin suivant. Le lendemain eut lieu la grande fête de l'inauguration, au cours de laquelle le souverain jura la même capitulation que son prédécesseur. Néanmoins, le chapitre y inséra des clauses qui avaient été refusées par Jean-Théodore de Bavière, à savoir qu'il aurait l'administration de la principauté en l'absence du prince et qu'il serait consulté dans toutes les affaires importantes, entre autres quand il s'agirait de donner un suffrage aux diètes de l'empire et à celles du cercle

de Westphalie, dont la principauté faisait partie. Le prince s'engageait, en outre, à défendre l'autorité et l'indépendance du territoire contre les usurpations du gouvernement des Pays-Bas, contre les prétentions de l'abbé de Saint-Trond et de l'abbesse-princesse de Munsterbilsen.

Le règne de Charles d'Oultremont eut, dans son ensemble, une couleur plus ecclésiastique que politique. Evêque, il lutta contre le jansénisme et le fébronianisme et contre la propagation d'ouvrages contraires à la foi et aux bonnes mœurs dont la France inondait la principauté. Il assura le service régulier des paroisses, prescrivit de nouvelles formules en vue d'améliorer la tenue de l'état civil, protégea les collèges et les écoles, favorisa l'érection de nouveaux établissements d'instruction et de charité, et travailla particulièrement à rehausser le niveau des études théologiques. Il institua plusieurs confréries pieuses, entre autres celle de « l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement » dans l'église de Saint-Martin à Liège.

Prince séculier, il eut de fréquents démêlés avec le gouvernement des Pays-Bas, au sujet de la juridiction de l'abbaye de Saint-Hubert. Il envoya à Vienne le comte de Hoensbroech, chancelier de la principauté, mais sans résultat. La France l'engagea à s'entendre avec la cour de Bruxelles, mais ce n'est qu'après sa mort que le conflit fut aplani (14 mars 1772).

Il défendit les prérogatives de la principauté contre les empiètements des souverains voisins : deux cent cinquante paroisses étaient situées dans les Pays-Bas autrichiens, un certain nombre au duché de Juliers, d'autres dans des territoires dépendant du roi de Prusse, d'autres encore étaient sous la domination des Provinces-Unies.

De concert avec les trois Etats, il fit exécuter d'importants travaux destinés à favoriser le commerce, l'industrie et l'agriculture. Il continua le pavage des chaussées vers la France, l'Allemagne et la Hollande ; mais fut peu secondé par les administrations de Bruxelles et de La Haye. L'industrie métallurgique fut l'objet d'une étude spéciale de sa part.

Il chargea le dr J. Ph. de Limbourg (voir ce nom) de chercher à remplacer le charbon de bois pour la fonte et la préparation du fer par la houille ; mais les essais n'eurent pas le succès désiré.

Peu bienveillant à l'égard d'un prince qui avait été élu malgré l'empereur, le gouvernement de Bruxelles se maintint en possession de la terre de Saint-Hubert et de Nassogne, s'empara de La Rochette et de La Vaux-Sainte-Anne et éleva, en outre, des prétentions sur plusieurs autres localités de la principauté. Nous avons vu que les protestations du prince demeurèrent sans résultat. Les intérêts commerciaux du pays ne furent pas mieux ménagés. La fabrication des clous était des plus florissantes. Le prince désirait terminer par un traité les nombreux conflits que la question des tarifs avait fait naître entre Liège et Bruxelles. Le vice-chancelier Van der Heyden en informa le comte Cobenzl ; Hoensbroech fut de nouveau envoyé à Vienne, mais n'obtint aucune satisfaction. Grâce à ses nouvelles instances, on concéda au prince que des conférences s'ouvriraient à Bruxelles entre les délégués des deux pays en vue d'aplanir toutes les difficultés pendantes. Les négociations furent rompues en 1768. Elles n'eurent d'autre effet que la conclusion d'une convention pour dessécher les terrains inondés par le Démer et pour régulariser le cours de cette rivière.

Le gouvernement des Pays-Bas se montra plus conciliant envers la France, grande puissance, qu'envers la petite principauté. La France lui avait cédé, en vérité, par le traité du 16 mai 1769, toutes ses prétentions sur les terres de Saint-Hubert, Nassogne, Montigny-sur-Meuse, Cugnon, Bertrix, Memeau, Blamont, territoires princiers ; mais ce fut en échange d'avantages pour son commerce. Elle stipula notamment que la principauté de Liège pouvait établir une chaussée de Givet à Dinant par Blamont et Palmignoul. Le ministre résident du prince-évêque à Paris, de Heusy, négocia aussi un traité avec la France, afin de régler les intérêts commerciaux et les contestations territo-

riales. Le prince protesta à Vienne, pour la forme, contre les préjudices que le traité entre les Pays-Bas et la France causait à la principauté.

Le gouvernement de Liège fut en conflit avec l'Ordre Teutonique, dont les membres, possessionnés dans la principauté, prétendaient être exempts, en vertu de leurs privilèges, des impositions publiques. Une transaction intervint le 5 mars 1768.

Il continua le procès contre l'abbé de Saint-Trond qui réclamait, devant le conseil aulique, à Vienne, la cosouveraineté de la ville de ce nom. L'affaire n'était pas terminée à la mort du prince. L'abbesse de Munsterbilsen, en sa qualité de princesse de l'empire, poursuivit encore, devant le conseil aulique, la contestation que son chapitre avait avec la cour de Liège. Elle prétendait au droit de porter des règlements d'administration dans quatre villages, conformément au diplôme impérial de 1734 et soutenait que ses ordonnances en cette matière ne pouvaient être annulées par le prince-évêque. Malgré la décision affirmative du conseil aulique, le prince maintint sa souveraineté absolue sur les quatre villages et annula tous les actes de l'abbesse qui y portaient atteinte. Il en fit de même concernant Saint-Trond et les populations lui donnaient raison. Ces litiges dataient de loin. Déjà Jean-Théodore de Bavière avait dû jurer, à son avènement, qu'il défendrait les droits de la principauté contre l'abbé de Saint-Trond et l'abbesse de Munsterbilsen.

Sous le règne de Charles d'Oultremont, l'état noble se réduisit à une quinzaine de familles. Cédant aux suggestions de son frère, le prince porta de huit à seize le nombre des quartiers nécessaires pour être admis à l'état noble, et peu de familles étaient en mesure de fournir ces preuves. Celles qui le pouvaient formaient une sorte de coalition qui empêcha parfois des mesures utiles. L'empereur confirma le décret princier le 6 mars 1766. Les douze villes flamandes suivirent jusqu'à un certain point l'exemple du prince pour l'élection de leurs magistrats.

Pendant les trois dernières années de sa vie, une disette désola la principauté et eut comme conséquence le renchérissement des vivres. Le prince adoucit la misère publique par d'abondantes aumônes et son clergé l'imita.

Peu de temps avant sa mort, il reçut la visite du stadhouder de Hollande, accompagné des princes de Brunswick et de Hesse.

Charles d'Oultremont mourut subitement, le 22 octobre 1771, au château de Warfusée où il aimait particulièrement à résider et où son appartement est soigneusement conservé dans son état primitif. On raconte que le frère aîné du prince, bien jeune encore, songeait à une transformation, qu'il accomplit plus tard par l'adjonction, au castel primitif, d'un grand corps de logis conçu dans le style Louis XV le plus pur et le plus riche. Un jour que le futur évêque visitait son frère, étonné de la splendeur des nouvelles constructions, il lui dit :  
 « Pourquoi ne pas vous montrer satisfait de l'habitation de nos pères ?  
 » — Ce sera votre palais, répondit son frère, quand vous serez prince-évêque de Liège ». Charles d'Oultremont fut inhumé, le 26 octobre, au chœur de la cathédrale. Ses funérailles eurent lieu le 10 novembre ; son oraison funèbre fut prononcée par le jésuite Hennuy. Il fut un prélat de mœurs exemplaires, dévoué au bien de tous, charitable et son administration fut paternelle ; mais Becdelièvre opine qu'il manquait d'énergie. Ses héritiers lui érigèrent un mausolée en marbre blanc, dû au ciseau du sculpteur Evrard. Ce monument, après la démolition de l'ancienne cathédrale de Saint-Lambert, fut transformé et réédifié dans la chapelle d'Oultremont, au domaine de Warnant.

Baron de Borchgrave.

Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège* (1868), t. I, p. 205-259 ; t. II, p. 40. — Becdelièvre, *Biographie liégeoise*. — Stein d'Altenstein, *Annuaire de la Noblesse de Belgique*. — Poppiomont, *la Belgique héraldique*, t. VIII, p. 205, 237.

**OUTERMAN** (*Jacques*), ou aussi VAN RENINGHEN, selon Van der Aa (*Biog. woord.*), théologien mennonite, ministre

des mennonites flamands de Harlem et martyrologiste, était flamand de naissance. Le lieu exact et la date de sa naissance, ainsi que la date de sa mort, ne nous sont pas connus; nous savons seulement qu'il florissait à la fin du XVII<sup>e</sup> et dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et qu'il prit une part très active aux luttes théologiques des mennonites néerlandais. On sait que, déjà du vivant de Menno, des schismes s'étaient produits dans ses doctrines. A l'époque d'Outerman, disciple de Menno, les divergences des Baptistes se formulèrent en Hollande dans l'opposition des *Fins*, c'est-à-dire des Flamands (et des West-Frisons) et des *Grossiers*, c'est-à-dire des *Waterlanders* ou Ost-Frisons.

Les premiers considéraient comme nécessaire la submersion complète lors du baptême de l'adulte, tandis que les autres se permettaient divers adoucissements à cette doctrine. Outerman était à la tête des Flamands et, en 1609, il publia un opuscule concernant la question en litige : *Verklaaringe met bewijs uit den droevigen handel van Friezen en Flamingers*, etc., avec un *Appendix dienende tot conclusie van de verklaaringe*. En ce même temps, il commença à s'occuper de la rédaction d'un martyrologe mennonite. En effet, les persécutions religieuses ayant pris fin, les mennonites voulurent suivre l'exemple des calvinistes qui, déjà à cette époque, étaient en possession d'un martyrologe assez complet. Quelques réformateurs allemands, partisans du baptême à l'âge de raison, avaient publié, il est vrai, dès l'année 1562, un petit recueil destiné à faire connaître les supplices et la mort endurés par certains de leurs coreligionnaires et on l'avait appelé l'*Offer des Heeren*. Mais cet ouvrage parut insuffisant et quelques ministres, secondés par leurs ouailles, s'empresèrent de recueillir les relations, testaments, lettres, etc., des martyrs téléobaptistes qui n'avaient pas trouvé place dans l'*Offer des Heeren*. Outerman se mit à la tête du mouvement. Assisté de ses collègues et des nombreux flamands exilés à Harlem, il rassembla tout ce qui avait rapport aux martyrs flamands.

Josse Govertsz, ministre à Amsterdam, se chargea de ceux du Brabant, et quelques ministres de la West-Frise s'occupèrent plus spécialement des autres provinces des Pays-Bas, de l'Allemagne et de l'Autriche. Les auteurs réunirent un grand nombre de notices et remanièrent, en les augmentant, les récits anciens de l'*Offer*. Cependant les dissensions qui existaient à cette époque entre les mennonites néerlandais empêchèrent, selon toute apparence, les principaux auteurs de ce martyrologe (lesquels appartenaient à la nuance des *Fins* ou Flamands) d'en soigner l'impression; ce furent les ministres des *Waterlanders*, ayant à leur tête Jean de Ries, qui se chargèrent de cette mission. L'ouvrage parut en 1615, sous le titre de : *Historie der Martelaren ofte waerachtige Getuygen Jesu Christi die d'Evangelische waerheit in veelderley tormenten betuygt ende met haer bloet bevesticht hebben sint het jaer 1524, tot desen tyt toe waer by oock gevoecht syn haer bekentenissen, disputation ende schriften uyt druckende hoerl. levende hope crachtli (sic) gelove ende brandende liefde tot Godt ende syne heylige waerheit*. Harlem, Jacq. Pauwelsz. Hauwaert pour Daniel Keyser, 1615; in-4<sup>o</sup>. C'est le martyrologe mennonite connu sous le nom de : *Haarlemsch martelaarsboek*; il est divisé en trois parties avec une préface et poursuit l'histoire des martyrs jusqu'en l'année 1614. Les principaux rédacteurs en furent Outerman, Josse Govertsz et Jean de Ries. La deuxième édition de l'ouvrage fut faite à Hoorn et imprimée chez Jean Joachimsz. Byvanck pour Zacharie Cornelisz., en 1617. Ce martyrologe, vulgairement appelé *Hoornsche martelaarsboek*, est en réalité, d'après M<sup>r</sup> F. vander Haeghen (dans sa *Bibliotheca belgica*, à laquelle j'ai emprunté pour le fond et la forme, les détails concernant le martyrologe) une contre-façon du *Haarlemsch martelaarsboek*. Les différences se bornent en résumé aux points suivants : préface et épilogue modifiés et plus développés; suppression de la division en trois parties; addition d'une confession de foi, d'une petite table supplémentaire et d'un certain nombre de notices nouvelles. La troisième

édition de l'ouvrage fut publiée également à Hoorn en 1626. Au fond, c'est une réimpression de celui de 1617. Ces deux éditions auraient pour auteurs principaux Outerman, Govertsz, P. J. Twisck et S. Pietersz. Enfin, en 1631, le martyrologe fut réédité à Harlem, chez Jean Passchiersz van Wesbusch, sous le titre de : *Martelaers Spiegel Der Werelose Christenen t'zedert A° 1524*. Cette édition, qui contient le *Haarlemsch* et le *Hoornsch Martelaarsboek* fusionnés, doit être considérée comme le premier martyrologe général des mennonites, et comme la base de celui publié, en 1660, par T. Jansz. van Braght. Elle eut pour principaux auteurs Outerman, Govertsz, de Ries, Twisck et Pietersz.

L'apostolat d'Outerman ne fut pas sans tribulations. Il fut, entre autres choses, accusé par le prédicateur Accronius, de Harlem, de s'être servi de termes insolites en parlant de la divinité et de l'incarnation du Christ. Cette accusation avait sans doute pour cause son ouvrage : *Eene waerdighe christelyke verantwoordinghe* (fait et titre cités par Van der Aa), condamné en 1626 par la faculté de Leyde comme hérétique et sacrilège, ou encore son martyrologe même qui déplaisait à un grand nombre de réformés. Les Etats-généraux lui envoyèrent des commissaires pour s'entretenir avec lui sur certains articles contenus dans la confession de foi qu'il avait remise aux Etats en 1626, signée par 19 autres ministres flamands. L'entrevue eut pour effet de donner plein apaisement aux Etats qui ne l'inquiétèrent pas davantage, ni lui, ni ses coreligionnaires. Ce fut cette confession de foi qui procura la liberté de conscience aux mennonites des Pays-Bas. En effet, elle cimentait l'union désirée depuis longtemps par les deux partis, flamands et waterlanders, et mettait fin à toutes les disputes dangereuses pour l'ordre public. Le rôle joué par Outerman dans toute cette question religieuse est aussi intéressant que considérable, et on doit regretter de n'avoir pas plus de renseignements biographiques sur son compte. A la liste de ses œuvres, il convient

d'ajouter, d'après Vander Aa, une chanson insérée dans un recueil de chansons des baptistes, par P. Gryspeer.

Léon Goemans.

F. Vander Haeghen, *Bibliotheca belgica*. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*. — *Dictionnaire de la Théologie catholique* (vo *Memo* et *Memnonites*).

**OUTERS** (*Emmanuel VAN*), écrivain ecclésiastique et poète latin, né à Bruxelles, le 24 décembre 1654, mort dans cette ville, le 21 juillet 1693. Il entra dans la société de Jésus, à Malines, le 30 septembre 1672, et professa l'écriture sainte à Louvain. Il est l'auteur de deux thèses : *Theses sacræ in epistolam S. Jacobi* et *Isagoge compendiosa ad S. Scripturæ adyta penetranda*, soutenues par ses élèves en 1691 et en 1692. A la même époque, il eut une polémique avec le professeur J.-Fr. de Ladersons, à propos de thèses du P. Alexandre Maes ; à cette occasion, il fit imprimer deux lettres, dont l'une est adressée à son frère Charles, chanoine régulier de Rouge-Cloître. Comme poète latin, on connaît de lui quelques pièces insérées dans les *Acta sanctorum*, et énumérées par le P. C. Sommervogel, ainsi qu'une élégie adressée au P. Liévin de Meyer.

Paul Bergmans.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VI (Bruxelles, 1893), col 30-31.

**OUTERS** (*François VAN*), né à Bruxelles, le 15 avril 1639, dans la paroisse de Saint-Nicolas. Il était fils de Adrien van Outers et de Jeanne Gilemans, neveu de Christophe van Outers qui fut abbé du monastère norbertin de Grimberghes. On cite aussi parmi ses parents Charles-François van Outers, prieur de Rouge-Cloître dans la forêt de Soignes, mort le 15 août 1728, à l'âge de 68 ans. Orphelin de bonne heure, il grandit sous la tutelle d'un frère aîné qui l'envoya faire ses études à l'université de Louvain, d'abord dans la pédagogie du Lys, puis au collège du Château, où il étudia la philosophie. C'est là que, le 12 novembre 1658, il obtint la septième place dans la promotion générale de la faculté des arts. Il est probable qu'après avoir terminé

ses cours de philosophie à Louvain, il y étudia le droit pendant trois ou quatre ans. Son jeune âge ne lui permit pas de conquérir le grade de docteur et s'il posséda ce dernier, comme l'affirme un de ses biographes, il dut l'obtenir plus tard, au cours de ses pérégrinations à travers les écoles de la France et du nord de l'Italie. Dans le but de perfectionner son instruction, il entreprit, en effet, de longs voyages, et se rendit successivement à Orléans et à Lyon; pénétrant ensuite en Italie, il visita notamment Turin, Milan et Rome, où il séjourna pendant seize mois; c'est là qu'il résolut d'embrasser l'état ecclésiastique. La lecture de la vie menée par les pères du désert, lui inspira le désir de se faire ermite. Après avoir fait un pèlerinage à Lorette, il se présenta au couvent des ermites de Monte-Luco, aux environs de Spolète, où il fut admis après avoir obtenu les dispenses d'âge nécessaires, car il n'avait que vingt-quatre ans. Dès le moment de son entrée à Monte-Luco, François van Outers s'imposa une existence de constantes mortifications et, refusant tout secours de sa famille, il fit dépendre son entretien uniquement de la charité publique. Trois années après son entrée à Monte-Luco, il fut promu au sacerdoce par l'évêque de Spolète et, deux ans plus tard, envoyé à l'abbaye de Ferentillo pour y exercer le saint ministère. François van Outers resta dans ce monastère pendant quelque temps, puis revint à Monte-Luco. La vie que menait dans cette retraite l'ermite bruxellois était toute de prière et de contemplation. Un jour, il se trouva atteint d'une affection que l'on craignit de voir dégénérer en phtisie. Ses supérieurs lui conseillèrent d'entreprendre un pèlerinage. François van Outers donna comme but à son voyage deux sanctuaires illustrés par Saint-François, Assise et le Mont Alverne. Chemin faisant, il s'arrêta à Pérouse, où il fut mis en rapport avec le P. Charles de Lodi, ermite établi dans cette ville, qui désira l'avoir pour compagnon. En ayant obtenu l'autorisation du cardinal Facchinetti, évêque de Spolète, François

van Outers vécut pendant sept ans sous la direction de Charles de Lodi et, lorsque ce dernier mourut, il lui succéda dans ses fonctions spirituelles et charitables. La prière, la méditation, le soin des âmes, qu'il pratiquait à un degré extrême, occupaient tous ses instants. En 1716, il se distingua tout particulièrement par son dévouement pendant une épidémie qui, durant six mois entiers, décima Pérouse. Le renom de sainteté qu'il acquit bientôt lui donna sur la population de cette ville une influence considérable : il fut le conseil des humbles et des grands, des gens du peuple comme des évêques. François van Outers devint malade le 19 octobre 1729, et mourut le 23 du même mois. Il fut enseveli à Pérouse, au pied du maître autel, dans la petite église de Notre-Dame de la Paix et de Saint-Sébastien, attenante à l'ermitage, sous un marbre qui portait l'inscription suivante :

P. FRANCISCUS  
VAN OUTERS  
H. S. E.  
A. D. MDCCXXXIX.

Son biographe raconte que, peu après la mort de François van Outers, divers miracles furent obtenus par des personnes qui invoquaient son intercession. Déjà, de son vivant, on lui attribuait des prodiges. On prétend qu'il possédait le don de prophétie; que, plusieurs fois, il se trouva ravi en extase et soulevé de terre. Aussi sa mémoire fut-elle l'objet d'une vénération qui s'est perpétuée à Pérouse jusqu'en ce siècle. En 1852, l'ermitage et l'église qui avaient été témoins de sa vie existaient encore; on y montrait divers souvenirs de l'ermite, notamment son buste en plâtre exécuté d'après le masque pris au moment de sa mort, ainsi qu'un portrait à l'huile, portant, dans sa partie supérieure, l'inscription suivante: *Fr. Franciscus ex nobili familia van Outers de Bruxella, eremita S. Sebastiani, Bibliothecam augustam selectis codibus ex legato relictis locupletavit. Obiit A. D. MDCCXXXIX. Die XXIII octobris non sine magna pie satis fama. Etatis sue LXXXI, mens. VI dies XII.* Le biographe de l'ermite affirme qu'au

XVIII<sup>e</sup> siècle déjà on commença un procès de canonisation en sa faveur et que le pape Léon XIII, alors qu'il était archevêque de Pérouse, fit reprendre l'instance. Cependant des recherches faites au Vatican et à la chancellerie des rites n'ont pas permis de retrouver des traces de ce procès. Il est certain en tout cas qu'il n'aboutit point.

A. De Ridder.

Lucquet, *Notice biographique sur le vénérable serviteur de Dieu François van Outers, de Bruxelles*, dans la *Revue catholique* de 1852. — Manuscrits conservés à la bibliothèque de l'université de Louvain. — Foppens, *Vitæ sanctorum Belgii*, manuscrit de la bibliothèque royale de Bruxelles. — Renseignements donnés au Vatican. — Archives de l'état civil de Bruxelles.

**OUTIES** (*Antoine-Joseph-Julien*), ingénieur géographe et militaire, né à Mons, le 29 avril 1796, mort à Saint-Josse-ten-Noode, le 27 octobre 1871. Après avoir fait de brillantes études moyennes, il fut, dès l'âge de seize ans, employé au corps des ponts et chaussées, comme élève, à différents levés, projets de routes, etc. C'est à cette époque qu'il se lia d'amitié avec le peintre Madou, également employé au même travail, ce qui ne l'empêchait pas, tout en tirant des plans, de dessiner des *mennekes*, jetés au panier après avoir été froissés ou déchirés par leur auteur. Outies, collectionneur par tempérament, redressait les papiers froissés ou en collait les débris, se faisant ainsi une collection de dessins primesautiers de son ami, œuvres qui doivent avoir acquis grande valeur aujourd'hui, puisqu'elles marquent les débuts du talent de notre grand artiste national (1).

Après 1815, Outies, placé sous les ordres du colonel néerlandais Van Gorkum, fut employé, comme ingénieur géographe, au levé de la carte de la délimitation entre la France et les Pays-Bas, travail terminé en 1823 et pour lequel il recevait le traitement de capitaine. Dès cette année, on vit Outies attaché à l'état-major général y restant

en fonctions jusqu'au 30 septembre 1830. Le lendemain, entré au service de la Belgique, comme employé au ministère de la guerre, nommé capitaine d'état-major par arrêté du gouvernement provisoire en date du 27 janvier 1831, il fut successivement attaché à l'état-major général, le 27 octobre suivant; à l'état-major du corps expéditionnaire du Luxembourg, le 20 décembre 1837. Mis à la disposition du général baron Prisse le 26 juin 1838, on le détacha au corps d'observation du Luxembourg, le 13 décembre de la même année. Placé sous les ordres du général Jolly, le 27 juin 1839, pour les travaux topographiques de la délimitation de la Belgique d'avec la Hollande, il entra au dépôt de la guerre le 15 février 1844.

Outies, qui fut promu major, le 18 juin 1845, et lieutenant-colonel, le 21 février 1850, obtint sa retraite le 11 septembre 1855; il reçut le brevet de colonel honoraire le 21 janvier 1868. Il avait, des premiers, été nommé chevalier de l'Ordre de Léopold, le 5 février 1833, pour le récompenser de ses services, notamment pendant le siège de la citadelle d'Anvers; ses mérites hors pair furent reconnus, le 24 avril 1855, par son élévation au rang d'officier dans l'Ordre de Léopold.

Notons ici que, concurremment avec ses fonctions d'officier d'état-major, Outies avait été chargé de la rédaction des plans du cadastre et qu'un arrêté royal du 21 février 1850 le maintint dans cette mission spéciale.

Artiste dans l'âme, Outies fit un peu de tout dans le cours de sa longue et laborieuse carrière; aimant tout ce qui était beau, il s'occupa, non sans succès, de peinture, de musique, de galvanoplastie, de daguerréotypie. Déjà avant 1820, il avait monté, à Gand, un atelier de lithographie pour la reproduction des cartes; feu le lieutenant-général Mabile en possédait des spécimens — véritables chefs-d'œuvre d'exécution — ainsi que de petits portraits en miniature, merveilles de fini. Outies publia quelques travaux remarquables, entre autres une description de la grotte de

(1) Ces dessins devinrent la propriété du lieutenant-général retraité Mabile, dont les études furent dirigées par Outies; la mère de celui-ci était la marraine du général précité.



Remouchamps, et un avant-projet de chemin de fer de Bruxelles à Louvain.

Général Frédéric Bernart.

Matricule des officiers. — *Annuaire militaire*. — *Bibliographie nationale*. — Renseignements dus à feu le lieutenant-général Mabilbe.

**OUTRE** (*Gilbert D'*), prêtre, curé de Oultre, près de Ninove, vivait vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Nous avons de lui quarante vers latins sur les débuts de la guerre entre Philippe le Bel et Gui de Dampierre, écrits vers 1297, et publiés par Holder-Egger, à la suite de la Chronique de Baudouin de Ninove.

V. Fris.

*Monumenta Germaniæ historica*, t. XXV, p. 319 et 347.

**OUTREMAN** (*Antoine D'*). Voir d'OUTREMAN (*Antoiné*).

**OUTREMAN** (*Henri D'*). Voir d'OUTREMAN (*Henri*).

**OUTREMAN** (*Philippe D'*). Voir d'OUTREMAN (*Philippe*).

**OUTREMAN** (*Pierre D'*). Voir d'OUTREMAN (*Pierre*).

**OUTRE-MEUSE** (*Jean D'*). Voir DESPREZ (*Jean*).

**OUTREPONT** (*Charles-Lambert D'*), jurisconsulte, né à Herve, le 16 septembre 1746, fils de Thomas et de Marie-Françoise Debeur, mort à Paris le 4 mars 1809. Après avoir terminé ses études à l'université de Louvain, où il entra au collège du Lys, le 22 janvier 1765, à l'âge de dix-neuf ans, et prit le grade de licencié en droit, il prêta serment, le 18 décembre 1771, en qualité d'avocat admis au conseil souverain de Brabant. Constamment il résida à Bruxelles s'occupant d'une manière très active de son état. Imbu des idées nouvelles, qui se firent jour dans notre pays pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle, il publia, en 1780, un écrit intitulé : *Essai historique sur l'origine des dîmes*, question dont le clergé et la magistrature s'occupaient beaucoup à cette époque. Cet *Essai*, qui fut traduit

en allemand et en anglais, eut un grand retentissement dans le monde catholique aux Pays-Bas. Des luttes, des animosités, des questions de droit furent soulevées à ce sujet de part et d'autre par les partisans de l'abolition de ces redevances et par leurs adversaires. L'*Essai historique*, imprimé en 1780, fut attaqué par l'abbé Ghesquière, un des ecclésiastiques belges les plus instruits du XVIII<sup>e</sup> siècle. Son travail intitulé : *Observations historiques et scientifiques sur la brochure ayant pour titre : Examen de la question si les décimateurs ont l'intention fondée en droit à la perception de la dîme des fruits insolites en Flandre* (Bruxelles, 1780), combattit vigoureusement les opinions de d'Outrepont. Celui-ci ne se tint pas pour vaincu; il répliqua par un travail intitulé : *Défense de l'Essai historique sur l'origine des dîmes*, à M. l'abbé Ghesquière (sans nom d'auteur). La lutte prit un caractère si sérieux que Massez, conseiller du conseil de Flandre, crut devoir intervenir, en 1780, sous le voile de l'anonyme, par la publication d'un livre intitulé : *Examen de la question si les décimateurs ont l'intention fondée en droit à la perception des fruits insolites en Flandre* (Gand, 1780). Néanmoins, la guerre de plume continua. Ghesquière publia : *La vraie notion des dîmes établie sur les principes de la jurisprudence canonique et civile, sur la doctrine constante de l'antiquité, sur l'usage non interrompu des juifs et des chrétiens. Réponse à deux brochures de M. d'Outrepont, avocat, par M. l'abbé Ghesquière, historiographe* (Liège, 1782). Ghesquière fit suivre cette publication de *Lettres historiques et critiques, pour servir de réponse à l'Essai historique sur l'origine des dîmes* (Utrecht, 1784). D'autres brochures furent publiées sur cette question.

Cette polémique n'empêcha pas d'Outrepont de s'occuper, en 1783, de la solution d'une question posée par l'académie de Bruxelles, conçue comme suit :  
 « Depuis quand le droit romain est-il  
 « connu dans les provinces des Pays-Bas  
 « autrichiens, et depuis quand a-t-il  
 « force de loi? » De Berg, amman de Bruxelles, remporta le prix. Heylen,

Hetteema, d'Outrepoint et Verhoeven obtinrent une mention honorable. Grand admirateur des réformes de Joseph II, d'Outrepoint prit la défense de ce souverain à propos de l'édit du 26 septembre 1784, concernant les empêchements dirimants en matière de mariage. Il rencontra à ce sujet un contradicteur très décidé dans la personne de Duvivier, secrétaire de l'archevêque de Malines, qui, dans un écrit intitulé : *Apologie du mariage chrétien ou mémoire critique, canonique et politique contre l'édit de Joseph II du 28 septembre 1784* (Strasbourg, 1784), attaqua la manière de voir de l'empereur et de d'Outrepoint. Notre jurisconsulte n'en persista pas moins dans sa manière de voir. Lorsque la révolution, dite brabançonne, éclata en Belgique, il ne se contenta pas de prendre la défense des principes de Joseph II; embrassant le parti des vonckistes, il écrivit plusieurs brochures, et entre autres un mémoire intitulé : *Qu'allons-nous devenir? ou avis essentiel d'un belge à ses concitoyens*. L'irritation du clergé et du peuple fut grande, et l'auteur devint l'objet de la haine publique à Bruxelles. Pendant le mois de mars 1790, au moment où les volontaires allaient monter la garde, un attroupeement considérable de bourgeois et de peuple eut lieu près de l'église des Jésuites supprimés. Tandis qu'amené par la curiosité, d'Outrepoint se rendait sur la place, il fut signalé à la vindicte publique par un personnage du nom de Van Hamme ou par un prêtre, selon le récit des vonckistes. La populace l'attaqua violemment, à tel point qu'il fut obligé de se réfugier dans une maison de la rue de l'Empereur, où il parvint à échapper aux investigations des assaillants. Cette mésaventure le rendit plus prudent, sans le décider à renoncer à ses opinions en fait de politique. Lors de la restauration autrichienne, il reprit sa profession d'avocat jusqu'au moment de l'invasion des troupes françaises dans notre pays, en 1792. A cette époque, il fut élu un des quatre-vingts représentants du peuple belge, et envoyé, en compagnie de Walkiers et de Balza, à

Paris, dans le but d'y faire des représentations à la Convention nationale en faveur de la souveraineté du peuple belge. Démarches inutiles! La réunion de la Belgique à la France était décidée. Devenu Français, d'Outrepoint dut à ce revirement d'être nommé membre de l'administration centrale de la Belgique (1794), commissaire du Directoire exécutif près le tribunal de la Dyle (1795), professeur de législation à l'école centrale de Bruxelles (1797), député au Conseil des cinq-cents (1798), enfin juge au tribunal de cassation (1800). Lorsqu'il entra au Conseil des cinq-cents, il fit adopter (an VII), l'ordre du jour sur un référé du tribunal criminel de la Somme, prit part à la discussion d'une polémique élevée contre Sherlock, relativement au cumul des qualités de général et de député; il présenta des vœux nouvelles sur la question de la liberté de la presse, s'occupa de l'abus du pouvoir remis au Directoire et proposa de faire consacrer les pouvoirs législatif et exécutif à la répression des délits. Son discours, prononcé le 1<sup>er</sup> fructidor de l'an VII contre le principe du droit de successibilité entière et absolue accordé aux enfants illégitimes, mis sur le même pied que les enfants légitimes en vertu des lois des 4 juin 1793 et 12 brumaire an II, produisit un grand effet sur ses collègues. Au moment de sa mort, le premier président de la cour de cassation prononça son oraison funèbre.

Ch. Piot.

Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas*. — *Dictionnaire universel et classique d'histoire et de géographie*, publié par Parent. — Piron, *Levensbeschryving*. — De Becdelièvre, *Biographie liégeoise*. — Britz, *Mémoire sur l'ancien droit belge*. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*. — *Moniteur français*. — Matricules de l'université de Louvain, conservées à la Bibliothèque royale à Bruxelles. — Archives du conseil-souverain de Brabant, aux Archives du royaume à Bruxelles.

**OUTREPONT** (*Charles-Thomas-François D'*), homme de lettres, né à Bruxelles, le 26 juin 1777, fils de Charles-Lambert et de Barbe-Monique-Joseph Thimus, mort à Paris, le 4 avril 1840. Par suite du séjour de son père à Paris à partir de

l'an IV de la République, il reçut une éducation toute française. Il entra d'abord dans l'administration des droits réunis, où il devint sous-chef. Ayant abandonné cette position, il se jeta ensuite dans des spéculations de bourse, qui le ruinèrent complètement; à bout de ressources, il s'occupa de littérature.

Il a publié : 1. *Artus et Nicolès aux enfers*, Paris, 1821; in-8°, 32 p. — 2. *Dialogues des morts, suivis d'une lettre de J.-J. Rousseau, écrite des Champs Elysées à M. Castil-Blaze* (œuvre dans laquelle il démontre que cet auteur a pris les deux tiers de son travail au *Dictionnaire musical* de Jean-Jacques Rousseau), Paris, 1825. — 3. *La mort de Henri III ou les liqueurs*, drame en plusieurs scènes et en prose. Paris, 1826. — 4. *La mort de Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre*, drame en 42 scènes. Paris, 1827. — 5. *Nouveaux dialogues des morts*, Paris, 1828. — 6. *Promenades d'un solitaire*. Paris, 1829. — 7. *Christiern et d'Alembert dans l'autre monde*. Paris, 1829. — 8. *Huasoar ou les frères ennemis*, drame en 5 actes et en prose. Paris, 1829. — 9. *La Saint-Barthélemy*, drame en plusieurs scènes et en prose. Paris, 1829. — 10. *Mélanges ou suite des promenades d'un solitaire*. Paris, 1830. — 11. *La métémpycose ou dialogue des bêtes par un pythagoricien*. Paris, 1830. — 12. *Discours sur les rois de Rome*. Paris, 1833. — 13. *Cains Caligula*, drame en 5 actes et en prose. Paris, 1833. C'est son dernier travail imprimé. Il a laissé en manuscrit un drame intitulé : *Jules César*, et un écrit intitulé : *Morale et philosophie*.

Son frère *Théodore Gustave*, né comme lui à Bruxelles, en 1779, mort à Paris le 17 avril 1832, suivit aussi son père en France, et y obtint le grade de capitaine de cavalerie; sous la Restauration il fut mis à la retraite. Celui-ci fut auteur d'un *Almanach des guerriers français* (Paris, 1819) et d'*Observations critiques et raisonnées sur l'ordonnance provisoire des services et des manœuvres de la cavalerie du 1<sup>er</sup> vendémiaire an XIII*, imprimées en 1824. Suivant Fétis, il cultivait le violon avec succès et publia, à

Paris, quelques morceaux pour cet instrument.

Ch. Piot.

*Dictionnaire des hommes de lettres et des artistes*, p. 443. — *Nouvelle biographie générale*, par Firmin Didot, t. XXXVIII. — Bourquelot et Maury, *la Littérature française contemporaine*, t. V, p. 568.

**OUVERTUS** (*Charles-François-Marie*), architecte et géomètre, né à Mons, le 1<sup>er</sup> août 1759, y décédé le 9 avril 1820. Ouvertus avait montré, dès sa plus tendre jeunesse, un goût prononcé pour l'architecture. De 1775 à 1780, il fit trois projets de porche extérieur pour la façade septentrionale du transept de l'église collégiale de Sainte-Waudru. Deux de ces plans sont conservés à la bibliothèque publique de Mons (n<sup>os</sup> 4180 et 4181 du catalogue), et le troisième appartient aux archives de l'Etat, en la même ville. A la même époque, des pierres s'étant détachées des pyramides qui surmontaient les quatre tourelles angulaires de la croisée, les chanoinesses, au lieu de les faire restaurer, en ordonnèrent la démolition en 1782. Mais avant que cet acte de vandalisme fût accompli, Ouvertus fit un plan d'élévation de ces aiguilles de pierre. On lit, en effet, dans le compte de la fabrique de Sainte-Waudru, de 1781-1782 : « A l'architecte Ouvertus, » pour la levée du plan et élévation des » pyramides démolies, païé selon son état » et quittance du 15 novembre 1782, » 39 livres 12 sous ». Tout porte à croire que l'intention du chapitre était de faire replacer ultérieurement ces pyramides ajourées; mais ce ne fut que de 1881 à 1883 que cette restauration a eu lieu, sous la direction et d'après les dessins de M<sup>r</sup> Joseph Hubert, architecte de la ville de Mons.

Les travaux d'Ouvertus avaient attiré l'attention des connaisseurs, ce qui lui valut la protection des états de Hainaut. Dans leurs séances des 28 novembre et 8 décembre 1787, ils lui accordèrent un subside de vingt louis pour se perfectionner dans son art à Paris. A son retour, l'artiste fit divers travaux pour les particuliers. En 1791, il présenta aux états un plan pour le théâtre des-

tiné à l'inauguration de l'empereur Léopold II, à Mons. Ce dessin, fort important, appartient à la bibliothèque de Mons (n° 4182). Mais les événements politiques de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle donnèrent un coup mortel à la culture des beaux-arts, et, depuis cette époque, Ouvertus ne paraît s'être généralement occupé que de travaux de géométrie. Nous mentionnerons notamment deux recueils de plans de propriétés de la famille de Bagenrieux qu'il forma de 1803 à 1806, et les plans de toutes les terres de François Tahon de la Motte Dirix qu'il leva en 1819.

Léop. Devillers.

L. Devillers, *Mémoire histor. et descript. sur l'église de Sainte-Waudru, à Mons. — Le passé artistique de Mons. — Catalogue de la bibliothèque publique de Mons* (Bruxelles, 1852), p. 326. — *Inventaire des cartes et plans conservés au dépôt des archives de l'Etat, à Mons*, p. 99. *Supplément*, p. 41 et 52. — Archives des états de Hainaut et du chapitre de Sainte-Waudru, à Mons.

**OVERDATZ** (*Louis*), docteur en médecine, fils de Pierre et de Jeanne de Clercq, naquit à Enghien, le 1<sup>er</sup> mai 1618 (1) et non vers 1630, ainsi que ses biographes l'ont fautivement répété; il décéda à Bruxelles après 1682. Il appartenait à une famille influente, qui compta plusieurs représentants dans la magistrature communale de sa ville natale. Après avoir terminé ses humanités au collège des Augustins à Enghien, il fut immatriculé, le 11 décembre 1636, parmi les étudiants de l'université de Louvain comme élève de la pédagogie du Faucon. Il y fut promu à la licence en médecine le 30 août 1640. Malgré son jeune âge, Overdatz se fixa sans hésitation à Bruxelles, où il parvint à gagner la confiance des habitants et à se créer une belle clientèle. A cette époque, l'art de guérir y était professé sans contrôle sérieux; plusieurs empiriques et alchimistes s'étaient installés dans la capitale du Brabant et y prati-

quaient ouvertement la médecine. Pour obvier à de tels abus, Overdatz, d'accord avec ses confrères, finit, non sans démarches et sans peine, par obtenir du magistrat bruxellois, en novembre 1648, la création d'un collège de médecins. Ses collègues l'appelèrent aux fonctions de syndic dès 1649 et de vice-président ou vicaire en 1655. Non content de travailler à sauvegarder la dignité professionnelle et de la défendre contre les intrusions des charlatans, il sut s'élever, par ses études et ses observations, au-dessus des praticiens ordinaires; il fut un partisan zélé de Paracelse. Ses succès lui valurent une réputation méritée, et don François de Moura-Cortereal, marquis de Castelrodrigo, gouverneur des Pays-Bas de 1664 à 1668, se l'attacha comme médecin, de préférence aux docteurs espagnols fixés à Bruxelles. Il fut en outre médecin de l'artillerie du roi des Pays-Bas. Ses mérites et les services qu'il rendit dans la pratique de son art lui méritèrent l'octroi, par Charles II, le 20 juillet 1677, de lettres patentes d'anoblissement et le droit de porter pour armes : *écartelé au 1 et 4 d'argent à trois papillons de gueules; au 2 et 3 de gueules à une hache d'armes d'argent emmanché d'or, posée en bande.*

Une épidémie pestilentielle avait décimé la population bruxelloise pendant les années 1667 et 1668. Louis Overdatz se dévoua, nuit et jour, à donner des soins aux malades, à étudier les caractères de ce fléau et à s'efforcer d'en diminuer les ravages. Il prit la peine d'annoter ses observations, afin de conserver, pour le cas où le mal reparaîtrait, les résultats d'une triste expérience. Le magistrat de Bruxelles, informé du travail rédigé par notre médecin et jugeant que nul mieux que lui n'était capable d'écrire un manuel utile sur cette matière, n'hésita pas à solliciter de lui, le 6 septembre 1668, la publication du résultat de ses études et de ses remarques. Cette demande flatteuse répondait trop aux besoins des habitants pour qu'Overdatz ne s'empressa d'y satisfaire. Il traduisit en flamand le traité qu'il avait d'abord composé en latin et le publi-

(1) Comme une date fautive a été d'ordinaire donnée, nous croyons devoir transcrire ici le texte de son acte de naissance, « 1618, 4 may « Ludovicus Overdaet f. Petri et Joane que s. « Ludovicq de Clercq et Catherina Overdaet. » Registre de l'état civil, n° 3, fo 79, aux archives communales d'Enghien.

sous le titre : *Kort verhael van de peste met haer geneesmiddelen dienstig voor alle arme verlaten menschen*, Bruxelles, J. Mommaert, 1668; in-8°, 87 pages. C'est un manuel populaire propre à calmer l'inquiétude d'une population alarmée, en lui indiquant les moyens pratiques pour se préserver du fléau.

Overdatz habitait à Bruxelles la *Nieuwstrate* (rue Neuve), près du Finistère; il était marié et laissa, outre deux enfants, morts en 1652, deux autres descendants, un fils et une fille. Il mourut après 1682 : une lacune des registres de décès de la paroisse de Sainte-Gudule, du 10 avril 1683 au 28 décembre 1694, ne permet pas de déterminer l'année de sa mort.

Ernest Mathieu.

Paquet, *Mémoires*, t. III, p. 366. — Eloi, *Dictionnaire historique de la médecine* (Mons, 1778), t. III, p. 441. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 835. — C. Broeckx, *Notice sur Louis Overdatz* (Anvers, 1854), dans les *Annales de la Société de médecine d'Anvers*. — C. Broeckx, *Histoire du collegium medicum Bruzellense* (Anvers, 1862). — E. Mathieu, *Histoire d'Engghien*, p. 728. — *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* sous la direction de A. Dechambre (Paris, 1882), t. XIX. — Etat civil d'Engghien.

**OVERLAET** (*Antoine*), dessinateur et graveur du XVIII<sup>e</sup> siècle, naquit à Anvers. Il fut baptisé le 31 décembre 1720; le 15 septembre 1761, il fut reçu dans la corporation de Saint-Luc, comme maître graveur; il mourut le 17 décembre 1774. Dans le catalogue Terbruggen, Frédéric Verachter donne comme jour de sa naissance le 31 décembre 1720, comme jour de son décès le 17 décembre 1775; c'est grâce aux données fournies par l'archiviste actuel, M<sup>r</sup> F.-Jos. Vanden Branden, que nous avons pu rectifier ces dates.

Overlaet est fort connu dans sa ville natale comme dessinateur à la plume. Le nombre de ses œuvres est fabuleux; nous en avons rencontré environ deux cents chez un seul amateur, M<sup>r</sup> Henri Schuermans d'Anvers. Il reproduisait de préférence des gravures d'après Teniers, Brouwer, Breughel de Velours, Saftleven, Paul Bril et d'autres petits maîtres hollandais et flamands; il dessinait quelques figures d'après les grandes

planches de l'école de Rubens, et s'appliqua avec une prédilection marquée et avec un talent remarquable à copier les eaux-fortes de Rembrandt, spécialement celles de petite dimension. On rencontre encore dans son œuvre des dessins d'après des médailles, quelques tours de force dans le goût de son temps, représentant une tête du Christ, de la Vierge ou d'un autre personnage et exécutés en un seul trait circulaire concentrique, quelques vues de ville et un petit nombre de sujets dessinés d'après nature. Parmi ces derniers, il convient de citer en première ligne une grande et superbe reproduction du maître autel de l'église Saint-Jacques, à Anvers, faite en 1756 pour le jubilé de la confrérie de *Veertiendaagsche Berechting* (collection Schuermans).

Il existait et il existe encore à Anvers, dans chaque paroisse, un certain nombre de ces pieuses associations. En général, chaque année elles changent de préfet et le nouveau venu est tenu de faire exécuter, dans le registre de la confrérie, une feuille où se trouve mentionnée sa nomination et celle de ses collègues dans la direction. Au jour de la fête patronale, le registre est exposé à l'admiration des fidèles sur une table placée dans l'église paroissiale. Beaucoup de ces volumes ont été conservés; les plus anciens remontent jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les dignitaires des confréries mettaient un louable zèle à faire faire de ces feuilles qui rappelaient leur pouvoir éphémère de véritables œuvres d'art. Il naquit ainsi une école de dessinateurs à la plume, qui périt dans la tourmente de la Révolution française, mais qui eut ses célébrités et son époque de grande vogue.

Il nous a paru intéressant, en rédigeant la notice du plus célèbre de ces artistes, du seul dont le nom a été sauvé de l'oubli, de tracer un court aperçu de cet art très spécial et de rappeler en peu de mots ceux qui s'y sont distingués. Dans les premiers temps, on s'était contenté de faire exécuter les inscriptions dans les livres des confréries par un calligraphe en belle écriture, sans orne-

mentation d'aucune sorte. Dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, les grandes pages se décorent de lettrines, d'encadrements tracés à la plume, à l'encre noire ou en couleur, par des maîtres de calligraphie. Dans les dernières années de ce siècle et dans les premières du XVIII<sup>e</sup>, ces ornements de fantaisie se compliquent et sont parfois entremêlés de vignettes représentant des sujets de sainteté, exécutés également en traits de plume continus, à la manière des modèles d'écriture qui faisaient l'orgueil des maîtres d'école. Un excellent exemple de ces différents styles est fourni par le registre de la confrérie de Notre-Dame de Bon Succès, qui avait son siège dans l'ancienne église de Sainte-Walburge. On peut suivre la transition qui s'opère dans la manière de ces illustrations calligraphiques en examinant les plus anciennes feuilles de ce volume. Elles sont datées de 1657 à 1741 et sont signées par François-Herman Moreus, calligraphe de la ville d'Anvers; par Wynants, par M.-N. van Thielen, par Charles van Thielen, par C. van Schendel, par J.-B. Janssens et par J. Borrée.

En 1712, une nouvelle manière d'ornementer les registres des associations se produit. Le maître d'école Dominique Verpoorten, le vieux, exécute, dans le livre de la confrérie de la *Veertiendaagsche Berechting* de la paroisse de Notre-Dame nord, une feuille où, pour la première fois, des figures se mêlent aux rinceaux de l'encadrement; il continue jusqu'en 1727 à orner de cette manière, ou de simples lettrines les pages qu'il exécute dans différents volumes de l'espèce.

En 1722 se révèle un maître dans l'art du dessin à la plume, Henri Casteels, qui, dans le registre de la confrérie de *Veertiendaagsche Berechting* de la paroisse de Notre-Dame sud, insère une planche ornée de superbes vignettes et de lettrines. Casteels avait la spécialité des majuscules formées de figurines de saints; il en a répandu des centaines dans les infolios des pieuses congrégations d'Anvers. Parfois des figures profanes ou allégoriques remplacent les personnages cé-

lestes : dans une de ses compositions figurent les douze Césars; dans plusieurs autres, des personnifications des vertus. Il n'était pas seulement un calligraphe hors ligne, exécutant une variété infinie de caractères ornés, il était encore un artiste de réelle valeur. Nous voyons dans maint registre de grandes planches dessinées à la plume et composées par lui; parfois, il reproduit les portraits des dignitaires de la confrérie ou de l'église. Casteels était un vrai miniaturiste : son travail est d'une délicatesse charmante, sans effet de clair-obscur, mais riche d'invention et élégant de forme. On ne connaît guère la vie de cet artiste; les *Liggeren* de Saint-Luc mentionnent son nom une seule fois, à la date de 1732, quand il fut reçu maître sous la désignation d'enlumineur (*verlichter*). Les travaux que nous venons de mentionner datent de 1722 à 1757; nous n'en avons pas rencontré d'autres que ceux qu'il fournit aux registres des confréries.

Il fut le digne précurseur d'Overlaet. Comme lui, ce dernier exécuta beaucoup de dessins pour les annales des associations pieuses.

Nous en avons trouvé dans le registre de la confrérie de la *Veertiendaagsche Berechting* de Notre-Dame, quartier sud, aux années 1757, 1758, 1762, 1764, 1765; dans ceux de la même confrérie de Notre-Dame, nord, en 1761 et 1762; de Sainte-Walburge, de 1757 à 1773 sans interruption; de Saint-Jacques, en 1751; dans les registres de la confrérie de l'*Annonciation de la Vierge*, de l'église des Augustins, aux années 1761 et 1762; dans celui du *Saint-Sacrement* de l'église de Sainte-Walburge, en 1752 et 1753; dans celui de la *Doctrine chrétienne* de la même paroisse, en 1753; dans celui de l'*Agonie bienheureuse* (*Gelukzalige Doodstryd*) de la paroisse Saint-Jacques, en 1758; dans celui de *Notre-Dame de Lorette*, à l'hospice de Saint-Julien, en 1756, 1758, 1760, 1761, 1762, 1763, 1769 et 1773.

Les sujets traités par Overlaet dans ces grandes feuilles sont empruntés à l'histoire sainte et en partie de son in-

vention; un bon nombre sont copiés l'après les gravures religieuses exécutées par les grands burinistes de l'école de Rubens; quelques compositions décoratives se trouvent dans le nombre.

Overlaet exécutait des travaux semblables pour d'autres associations. Nous avons rencontré le livre des statuts et des comptes de la Société de musique « Sainte-Cécile » (collection Paul Vanden Bossche, à Anvers), dans lequel, en 1760, il dessina le titre. Les 23 articles du règlement de cette société sont écrits en 23 caractères différents, les uns plus fantaisistes et plus baroques que les autres, mais toujours admirablement exécutés et composés avec goût. Nous n'oserions affirmer qu'elles sont de la main d'Overlaet: moins Henri Casteels, il cherchait à briller par ses lettres excentriques ou ornées de figurines; d'habitude, son écriture est sobre, mais belle.

Les dates que nous venons de mentionner prouvent qu'Overlaet exécuta ses grandes et belles illustrations pour les confréries de 1752 à 1773. Il avait l'habitude de dater également ses feuilles détachées; les plus anciennes sont de 1750; les plus récentes de 1773. Il est assez probable que certaines pièces sans millésime et de facture plus lâchée furent exécutées avant 1750.

Overlaet ne fut pas le plus ancien artiste de la plume au XVIII<sup>e</sup> siècle; nous venons de nommer deux de ses prédécesseurs: Dominique Verpoorten et Henri Casteels; nous pouvons y ajouter l'artiste fort remarquable F.-F.-A. van Bonn (travaux datés de 1741-1769); Joseph Driessens, père et fils, maîtres d'école (1719-1755). Les dessinateurs contemporains sont plus nombreux encore. Parmi eux se distinguent P. van Ryn (1757-1792); J.-B. Pompe, le fils du sculpteur (1763-1797); J.-J. Vanden Bergh, le graveur (1768-1782); J.-A. de Wilde (1767-1768). Ils cultivent le même genre, mais Overlaet les dépasse tous. Ses copies d'après les grands burins de Rubens, d'après les eaux-fortes de Rembrandt et d'après d'autres gravures, ne sont, il est vrai, que des tours

de force d'exactitude et de finesse dans la reproduction du style et des procédés des divers artistes; mais lorsqu'il exécute ses compositions originales ou qu'il reproduit des œuvres d'architecture et de sculpture, son faire est admirable de moelleux et d'une grande richesse de nuances. D'habitude, il dessine au bistre et obtient ainsi des effets plus fondus, plus doux à l'œil que les illustrations de ses rivaux. Plus rarement il emploie l'encre de Chine et se fait remarquer alors par le brillant de son exécution. Il distingue lui-même différents genres dans ses travaux; il en est qu'il appelle « à la plume noble », traitant soigneusement des sujets importants, une grande kermesse de Teniers, par exemple; d'autres qu'il appelle « à la plume hardie », où il se laisse aller davantage à sa fantaisie.

Nous connaissons un petit nombre de portraits dessinés par lui à la plume d'après nature: celui du chanoine Pierre-André-Joseph Knyff, fait en 1760 pour la confrérie de Notre-Dame de Lorette signé: *Door d'hand en pen van Overlaet* (hospice de Saint-Julien); celui de Jean-François-Joseph Vinck, seigneur de Wustwezel, fait en 1765 pour la confrérie de la *Veertiendaagsche Berechting* de la paroisse Sainte-Walburge (église Saint-Paul, à Anvers) et le sien propre signé *Antonius Overlaet ad vivum delineavit. Ant.* 1756 (collection Schuermans).

Overlaet, qui paraissait posséder toutes les qualités requises pour devenir un excellent graveur, a peu gravé lui-même. Son œuvre connu se compose de trois eaux-fortes: « Ungueux et une gueuse » d'après l'eau-forte de Rembrandt datée de 1760; un paysage où l'on voit à gauche une chaumière dans laquelle un homme et une femme sont assis auprès d'un feu aux vives lueurs, avec l'inscription, au second état: *Gravé d'après le dessin original de Rembrandt, par Overlaet d'Anvers, 1761*; un autre paysage où l'on voit, à droite, un château et un pont-levis jeté sur un canal; à gauche, un groupe d'arbres autour d'une ferme, avec l'inscription au second état: *Gravé par Overlaet d'après le dessin original de*

*Rembrandt, de même grandeur, sous la direction de Martenasie d'Anvers, 1761.* Cette dernière inscription permet de conclure qu'au moment d'obtenir la maîtrise comme graveur, Overlaet avait pris ou prenait encore des leçons de gravure de Pierre-François Martenasie, qui obtint la maîtrise le même jour que lui.

De la dernière de ces trois pièces, le cabinet des estampes de la ville d'Anvers possède, en même temps que l'eau-forte, un dessin à la plume qui l'emporte de beaucoup sur la gravure, par la délicatesse de l'exécution et par la manière admirable de rendre le caractère du dessin du grand maître hollandais. La même collection possède aussi deux petites figures en buste, un homme et une femme, dans le genre de Callot, imprimées sur vélin et attribuées à Overlaet, mais ne portant pas son nom.

Dans le registre de la confrérie de la *Veertiendaagsche Berechting* de la paroisse de Saint-Jacques, à Anvers, se trouve une fort belle planche au lavis signée *Judocus Overlaet ft, 1778.*

L'auteur de cette feuille était probablement un descendant d'Antoine; il fut reçu dans la corporation de Saint-Luc le 12 mai 1791, comme élève de Joseph Bonneroy, peintre décorateur (*huys-schilder*).

Max Rooses.

**OVERLOOP** (*Eugène - Jean - Isidore VAN*), homme politique, né à Vilvorde, le 12 septembre 1814, décédé à Schaerbeek lez-Bruxelles, le 25 novembre 1878.

Après avoir suivi les cours de l'université de Gand, Isidore van Overloop vint terminer son droit à Bruxelles; il fut proclamé docteur en droit, le 8 septembre 1837, et inscrit au tableau des avocats exerçant près la cour d'appel de Bruxelles, le 4 novembre 1841. Il ne tarda pas à s'y faire remarquer tant par la profondeur de ses connaissances que par sa parole facile, et, en 1846, le gouvernement l'appela au poste d'avocat du département des affaires étrangères.

La carrière politique de Van Overloop commença en 1849 : il fit partie d'abord

du conseil provincial du Brabant, où il fut envoyé par le canton de Vilvorde et au sein duquel son activité se manifesta surtout dans l'examen des questions administratives; trois ans plus tard, en 1852, l'arrondissement de Saint-Nicolas lui confia le mandat de membre de la Chambre des représentants et le lui continua sans interruption jusqu'en 1874, époque à laquelle ses électeurs l'envoyèrent au Sénat, dont il fut partie jusqu'à sa mort. Dans l'une et l'autre assemblée législative, le député de Saint-Nicolas, qui appartenait à l'opinion catholique conservatrice, se fit une certaine place : ardent militariste, il soutint avec ardeur et vota toutes les mesures favorables à l'armée; il prit également une part active à l'élaboration de la loi de 1854 sur les brevets d'invention et fut pendant plusieurs années président de la commission permanente des naturalisations. A la Chambre, Van Overloop prit part à la discussion de presque toutes les questions importantes, et spécialement à celle que souleva le projet de loi sur la réorganisation des établissements de bienfaisance, connu sous le nom de « loi des couvents ». En 1870, lors de l'avènement au pouvoir du parti catholique, un portefeuille fut offert au représentant de Saint-Nicolas; il déclina cet honneur, se contentant de l'influence que sa situation lui donnait dans la marche des affaires publiques. Nommé chevalier de l'Ordre Léopold en 1856, Van Overloop fut promu, en 1874, au grade d'officier.

Isidore van Overloop a publié divers ouvrages et brochures sur des questions d'ordre différent : 1. *Examen de la question de savoir si les anciens cimetières appartiennent aux communes ou s'ils sont la propriété des fabriques d'église.* — 2. *Mémoire pour M. P.-I. Hanicq, imprimeur à Malines, et La Gauche, imprimeur à Namur, contre M. Wesmael-Legros, imprimeur de l'évêché de Namur.* Cet opuscule traite la question de la contrefaçon littéraire. — 3. *Notices historiques sur les institutions de bienfaisance et spécialement sur les hôpitaux en Belgique.* — 4. *Examen critique du projet*



de loi sur l'enseignement moyen. — 5. *Exposé des motifs de la Constitution belge par un docteur en droit.* — 6. *Afschaffing der militaire plaatsvervanging. Een woord aen het volk.* — 7. *Coup d'œil sur les polders, spécialement dans le pays de Waes.*

Ed. Beeckman.

**OVERLOOP** (*Guillaume-Marie-Auguste VAN*), écrivain ecclésiastique, né à Vilvorde, le 26 juillet 1816, y décédé le 16 décembre 1855.

Après avoir fait ses humanités aux collèges épiscopaux de Malines et de Saint-Nicolas, il suivit le cours de philosophie à l'université de Louvain, puis celui de théologie au séminaire de Malines; il fut sacré prêtre en 1841. Nommé professeur au collège de Basse-Wavre, il y enseigna la poésie latine jusqu'en 1844. A cette époque, le gouvernement le nomma aumônier de la maison de détention de Vilvorde: il remplit cette fonction avec beaucoup de zèle et de dévouement. Il se dévoua également pendant l'année 1849, lors du choléra qui sévit aux environs de Vilvorde et spécialement dans la commune de Grimberghe. En novembre 1854, Van Overloop se rendit à Rome et assista aux fêtes et cérémonies qui accompagnèrent la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception (8 décembre 1854); quelques semaines après son retour à Vilvorde, il mourut âgé de moins de quarante ans. Une pierre tombale, érigée dans le cimetière de Vilvorde, perpétue sa mémoire.

On doit à Auguste van Overloop les ouvrages dont la nomenclature suit : 1. *Essai sur une réforme de l'enseignement moyen* (Brux., 1843). La *Revue historique et littéraire*, du 1<sup>er</sup> novembre 1843, fait de cet ouvrage un compte rendu élogieux. — 2. *Philosophie des prisonniers, par C. Leuillies*, publiée avec des notes et additions, par A. van Overloop, aumônier de la maison de détention de Vilvorde. Bruxelles, 1856. — 3. *Mélanges d'histoire et de philosophie*. C'est une suite d'études manuscrites qui sont conservées par la famille Van Overloop.

Ed. Beeckman.

**OVERLOOP** (*Pierre-François VAN*), médecin, né à Assche (Brabant), le 5 décembre 1785, mort à Vilvorde, le 11 novembre 1818. Il fit de brillantes études à l'école de médecine de Bruxelles et, en 1805, fut proclamé lauréat du concours qui eut lieu entre les étudiants de dernière année. L'année suivante, le jeune médecin vint s'établir à Vilvorde et y fut nommé successivement médecin de l'hospice civil, de la maison centrale de détention et du refuge des pauvres invalides : il occupa ses diverses fonctions jusqu'à la fin de ses jours. En 1808, profitant d'un congé de quelques mois, Van Overloop se rendit à l'université de Strasbourg pour y compléter ses études. Le 7 décembre de la même année, il soutint une thèse publique et fut proclamé docteur en médecine. Revenu à Vilvorde, il continua, comme par le passé, à s'y faire remarquer par sa charité et son dévouement. Il en donna des preuves spéciales en 1817 et 1818, lors de l'épidémie de typhus et de dysenterie qui décima les communes de Dieghem et Melsbroeck et les paroisses environnantes. Ce fut à Dieghem en soignant ses malades que lui-même contracta le germe du typhus qui devait bientôt l'emporter.

Van Overloop a laissé divers opuscules relatifs à la médecine et à la botanique; les suivants ont été publiés : 1. *Dissertatio de feбри intermittente*. Bruxelles, 1808. — 2. *Mémoire sur la dysenterie*, 1816. — 3. *Un coup d'œil sur la fièvre typhoïde*, 1817.

Ed. Beeckman.

Piron, *Levensbeschryving van België*, p. 289.

**OVERLOOPE** (*Pierre D'*), seigneur d'Overloope, de Hamme et de Sainte-Anne, né pendant la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, mort à Bruxelles, sans postérité, le 25 décembre 1600. Il appartenait à une famille d'origine gantoise, dont un membre fut échevin de la keure en 1467. Il épousa en 1559 Marie ou Antoinette van der Eycken, fille du seigneur de Rivieren, Saint-Georges, Jette et Ganshoren. En 1552, Pierre d'Overloope prit rang parmi les secrétaires du

conseil privé et fut promu, le 5 février 1554, à la charge de premier secrétaire et d'audiencier. Le 1<sup>er</sup> juillet 1578, il passa au conseil des finances en qualité de conseiller. Il devint, le 24 mars 1584, trésorier et garde des chartes et lettrages. Albert et Isabelle lui confièrent à nouveau, le 30 septembre 1600, la charge de conseiller et commis ordinaire des domaines et finances. Les services que, pendant près de soixante années, il rendit au gouvernement des Pays-Bas dans ces diverses fonctions, lui valurent le titre de chevalier.

A. De Ridder.

Butkens, *Supplément aux Trophées*. — Ph. de l'Espinoy, *Recherches des antiquités et noblesse de Flandres*. — P. Alexandre, *Histoire du conseil privé*. — Archives générales du royaume. — Archives de l'État, à Gand. — Archives héraldiques du Ministère des Affaires étrangères.

**OVERSCHEE** (*Pierre VAN*), OVERSCHIE (?), peintre, sans doute anversoïse, dont un excellent tableau de la galerie Lichtenstein, à Vienne, est désigné comme appartenant à l'école hollandaise. En l'année 1640, notre artiste est reçu en qualité de fils de maître, *wynmeester*, à la gilde de Saint-Luc, à Anvers, où, probablement, son père se trouve inscrit vingt années plus tôt, comme « Blaise van Oversee, marchand de tableaux ». Pierre van Overschee peignit avec un talent remarquable les sujets dits de « nature morte », si l'on peut ainsi désigner l'unique production que nous ayons vue de son pinceau, un déjeuner : fruits, pâté, verres de vin, etc., le tout disposé sur une table. Cette fort jolie œuvrette, signée au long : *Pieter van Overschee*, appartient, comme nous l'avons dit, à la collection du prince de Lichtenstein.

Henri Hymans.

**OVERSTRAETEN** (*Henri-Désiré-Louis VAN*), architecte, né à Louvain, le 23 mai 1818, était incontestablement destiné à parcourir une brillante carrière si la terrible épidémie de choléra, qui ravagea la Belgique en 1849, n'était venue interrompre brusquement son existence. Louis van Overstraeten, qui habitait alors Gand, s'était dévoué à l'orga-

nisation du cortège historique qui eut lieu en 1849 à l'occasion des fêtes communales, et avait fait, notamment, le plan du beau char de la Pucelle de Gand; il mourut presque subitement dans la nuit du 24 au 25 juillet qui suivit la dernière sortie.

L'édifice auquel le nom de Van Overstraeten restera attaché, comme celui de Poelaert au palais de justice, ainsi que celui de Balat au palais des beaux-arts, rue de la Régence, à Bruxelles, est l'église Sainte-Marie, bâtie au point de raccordement de la rue des Palais et de la rue Royale, à Bruxelles. Un concours, auquel avaient été conviés tous les architectes du pays, avait été ouvert à cet effet; les plans de Van Overstraeten furent choisis à l'unanimité, non seulement à cause de leur nouveauté de style, mais aussi en raison de leur conception tout à la fois grandiose et harmonieuse. Les conditions imposées, par suite de la disposition du terrain, offraient des difficultés presque insurmontables, surtout en ce qui concernait la forme du vaisseau de l'édifice; c'est ce qui avait engagé Van Overstraeten à choisir le style byzantin comme pouvant le mieux répondre sous le rapport du plan terrier, non seulement à l'emplacement arrêté, mais aussi par sa nouveauté en Belgique, ainsi que par l'obligation esthétique de faire pendant à l'église Saint-Jacques sur Caudenberg, placée à l'autre extrémité de la rue Royale. D'autre part, ses plans complétaient la trilogie des styles qui se sont alors succédé: Dumont venait de donner un exemple du style gothique par son église Saint-Boniface, à Ixelles, et Tilman-François Suys un exemple du style classique par son église Saint-Joseph, au quartier Léopold.

L'innovation architectonique de Van Overstraeten ne fut pas sans soulever des critiques auxquelles il répondit, avec le plus heureux à propos, que c'est dans ce type qu'il a cherché à puiser des réformes applicables au climat du pays et à ses industries sous le rapport des matériaux à employer; et il en considérait les éléments comme les plus favorables des styles pour amener l'art de l'archi-

teature à une originalité progressive, idée qui alors n'était pas sans hardiesse, mais aussi d'une haute vérité par ses résultats. En effet, Cluysenaar s'en inspira en élevant bientôt son marché de la Madeleine, ainsi que dans les deux bâtiments des bas-fonds de la rue Royale en contre-bas de la colonne du Congrès.

La comparaison des graphiques d'élévation de son église Sainte-Marie, et de son clocher, dont Louis van Overstraeten avait dessiné toutes les épreuves et qui figurent pages 186 et 191 de son *Architectonographie des temples chrétiens*, avec ces parties mêmes de l'édifice telles qu'elles viennent seulement d'être terminées, prouve que d'assez grandes modifications ont été apportées dans l'œuvre primitive par l'architecte Hansotte, à qui l'archèvement avait été confié par le conseil de fabrique. Ces changements sont profondément regrettables, car ils ont dénaturé le caractère même de l'édifice tel qu'il avait été dessiné par l'auteur.

Elles sont, également, d'autant plus étranges qu'un artiste de la valeur de Van Overstraeten ne se serait jamais permis d'introduire, dans un temple romano-byzantin, des gargouilles nettement gothiques sur le pavillon *style vénitien!* qui remplace le campanile du plan primitif. Les seuls emprunts que Van Overstraeten a faits au style ogival de la belle époque, et c'est Schayes qui le proclame dans son *Histoire de l'architecture en Belgique*, t. II, p. 467, sont les grands arcs-boutants qui soutiennent le tambour central ainsi que les vastes fenêtres à nombreux compartiments, fenêtres qui offrent de superbes surfaces pour la peinture sur verre. Van Overstraeten fit aussi quelques emprunts à la période de transition du style romano-byzantin au style gothique; mais il en est résulté, comme le dit encore Schayes, une œuvre toute exceptionnelle et dont on trouverait vainement ailleurs l'analogie.

Lorsque le gouvernement et la ville de Bruxelles s'entendirent pour combler les bas-fonds de la rue Royale en vue d'y élever la colonne du Congrès et de la Constitution, un concours fut ouvert

pour l'appropriation de la partie du terrain qui restait en contre-bas de la colonne même. Louis van Overstraeten, dont le projet de concours portait le n° 43 sur soixante-dix concurrents, eut l'honneur de se voir couronner à la suite d'un rapport très motivé de l'échevin Blaes, de la section des travaux publics. Van Overstraeten avait donné un caractère de grande simplicité à la partie usuelle de ce bâtiment que l'on destinait à des marchés couverts. Son plan ne fut pas exécuté, par la raison qu'on lui fit un grief de l'emploi qu'il avait fait du fer pour disposer et couvrir les grandes ailes des deux corps d'édifices.

Van Overstraeten ne fut pas seulement un architecte de réel talent, c'était encore un érudit. Il avait réuni les matériaux d'une *Architectonographie des temples chrétiens, ou Etude comparative des différents systèmes d'architecture applicables à la construction des églises, spécialement en Belgique*.

Comme le disait Louis Roelandt — dont Van Overstraeten fut l'élève préféré — dans l'Avis du 1<sup>er</sup> décembre 1850, qui termine cette première partie de l'*Architectonographie*: « Un mort rapide » et cruelle a frappé le jeune auteur de « ce livre au moment où il venait de « réaliser la moitié de son plan tel, « exactement, que nous le livrons au « public. Cette mort, dont l'art, la patrie et le culte ont porté le deuil, nous « lègue la triste tâche d'achever, autant « qu'il est en nous, les deux dernières « parties de cet ouvrage. En invoquant « d'avance l'indulgence des juges compétents, nous espérons remplir ce « difficile devoir dans un temps plus ou « moins rapproché. C'est la seule couronne que nous puissions désormais « déposer sur une tombe où sont hélas! « englouties tant d'espérances et tant « de joies. » Ce volume, constituant la première partie, parut à Malines, en 1850, chez Van Velsen-Vander Elst (VIII-96-369 pages). Roelandt avait alors soixante-cinq ans. On comprend pourquoi, à cet âge, il n'a pu réaliser son précieux désir d'en achever les deux dernières parties.

Ce même volume renferme, comme Introduction, une magistrale *Étude sur l'architecture religieuse de l'antiquité* (96 pag.), signée *Isidore van Overstraeten*, attaché (alors) de légation de Sa Majesté le roi des Belges (mai 1849), digne association du talent et de l'érudition de deux frères aussi éminents par les qualités du cœur que par l'intelligence.

Louis van Overstraeten durant sa si courte existence — il mourut avant d'atteindre sa trente-unième année —, fit montre de son haut savoir architectural dans un projet, couronné à Anvers, de restauration du château du comte de Flandre. Il dressa les plans et surveilla la construction des églises de Lokeren, de Saint-Nicolas (Waes), de Middelkerke, de Baerle, etc. Il avait aussi dessiné les plans d'une gare centrale à Gand et d'un grand campo santo ou cimetière près de son église Sainte-Marie, à Schaerbeek; ces plans ne furent pas exécutés.

Toutes ses conceptions étaient on ne peut plus heureuses de dessin, solidement raisonnées et déduites de sa profonde connaissance des grands styles qui constituent l'histoire de l'architecture. Elles étaient marquées aussi au point de vue d'une inspiration neuve et féconde ainsi que du goût le plus pur. Toutes ces qualités étaient le résultat de sa solide instruction. Après avoir fait ses humanités et sa philosophie, il avait suivi les cours de l'Académie royale des beaux-arts de Gand, dirigée alors par son vénérable maître Louis Roelandt, dont il épousa la fille Mathilde.

Louis van Overstraeten fut aussi un musicien ainsi qu'un peintre d'un réel mérite. Il avait été l'élève d'Edouard De Vigne. Son nom figure dans les livrets des expositions triennales de Bruxelles de 1842 et de 1845, par deux tableaux : Paysages et ruines; au Salon de Gand de 1842, il avait également exposé un paysage.

Edm. Marchal.

**OVERSTRAETEN** (*Pierre-Isidore VAN*), diplomate, publiciste, naquit à Louvain, le 24 avril 1817, et mourut le

21 février 1878, à Pise, où il s'était retiré vers 1855, lorsqu'il dut abandonner, par suite de paralysie et de cécité, ses fonctions de ministre de Belgique près du Saint-Siège. Il appartenait, comme son frère Louis précité, à la bourgeoisie aisée de sa ville natale par son père Martin van Overstraeten et par sa mère Thérèse Carlier, tous les deux d'excellentes familles louvanistes. Les aptitudes d'Isidore aux études lui valurent de bonne heure d'heureux succès. Il compléta son éducation en faisant ses humanités au collège des Jésuites à Alost. Attiré par ses goûts vers la carrière diplomatique, il fut attaché à la légation belge auprès du Saint-Siège et du roi de Naples, dès le 15 avril 1846. Pie IX le créa baron et le nomma commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand; François II le décora de son ordre de Saint-Janvier. Il remplit ensuite les fonctions de ministre de Belgique à Rome. Il fut atteint à deux reprises de la fièvre des marais pontins. Sur le conseil de ses médecins, il demanda à pouvoir résider à Turin, puis à Naples, afin de changer de climat. Les progrès du mal lui firent abandonner la carrière qu'il avait si ardemment recherchée et, durant vingt-trois ans, le supplice de la cécité et de la paralysie vint frapper cette organisation d'élite. C'est alors qu'il alla s'installer définitivement à Pise, qui devint pour lui un lieu de retraite laborieuse, comme le prouvent ses nombreux écrits, à peine connus en Belgique, et qu'il dicta, puis publia depuis 1855. Parmi ses meilleurs amis, dont les entretiens journaliers venaient faire trêve à ses douleurs et à ses labeurs quotidiens, figurait le cardinal-archevêque de Pise. Van Overstraeten mourut le 21 février 1878 et repose dans le préau des cloîtres du Campo santo.

L'œuvre de Pierre-Isidore van Overstraeten est considérable : elle touche tour à tour à l'art, à la haute littérature, à l'apologétique, à la politique générale, à la mystique chrétienne. Presque tous ses livres ont été édités en Italie. La série des publications faites en Belgique, devenues depuis longtemps introuvables,

commence par une *Etude sur l'architecture religieuse de l'antiquité*, publiée à Malines, chez Van Velsen, en 1849; elle a servi, en quelque sorte, de prototype à son frère Louis (voir ci-dessus), plus jeune que lui d'une année, pour son célèbre livre intitulé : *Architectonographie des temples chrétiens*. La même année, il rendait un *Hommage funèbre public à la mémoire de ce frère chéri*, à qui le pays doit, entre autres, la belle église romano-byzantine de Sainte-Marie, à Schaerbeek. Une autre étude a pour titre : *Les orateurs attiques et les Saints Pères, ou Etude sur l'éloquence grecque*; elle parut en 1852, chez Van Velsen, à Malines. Déjà, en 1846, il avait publié un ouvrage portant pour titre : *Fleurs à Marie cueillies dans le champ des Ecritures*.

On considère son parallèle des orateurs attiques et des pères chrétiens, dans son *Etude sur l'éloquence grecque* (1850), comme un « monument » de beau langage, de critique philosophique et de solide érudition.

Deux brochures virent le jour à cette époque : *Electeurs, élections, élus* (1850), et *Souveraineté temporelle du Pape* (1852).

La première a pour but de combattre les électeurs indifférents, poltrons ou incédis, et de mettre en relief les devoirs civiques. La seconde est un plaidoyer en faveur du pouvoir temporel. En 1857, il fit paraître sa remarquable traduction des *Quatre livres du gouvernement des souverains de Saint-Thomas d'Aquin*, qu'il publia avec un *Avant-propos sur les caractères et l'influence de l'église chrétienne* (Malines, Steenackers). C'est dans cet avant-propos qu'il appelle, à bon droit, dit-il, l'église chrétienne « la grande école de la civilisation ».

C'est en mai 1853 qu'il écrivit, à Frascati, son *Coup d'œil littéraire sur « CHARLEMAGNE »*, l'épopée de Lucien Bonaparte, prince de Canino; mais cette brochure ne fut imprimée à Turin, chez Louis Ferrando, qu'en 1858. C'est un traité complet de l'épopée suscitée par l'œuvre du prince de Canino qui, par son « CHARLEMAGNE », unissait le génie de la France à celui de l'Italie. L'œuvre

de Lucien Bonaparte fut imprimée en 1814 et en 1815 à Rome, à Londres et à Paris, aux applaudissements de Pie VII et du monde lettré. Lucien, estime-t-on, a trouvé en Isidore van Overstraeten un juge sympathique et l'étude de celui-ci sur l'épopée est un morceau de rare éloquence.

Douze années après, en 1870, parut un *Essai poétique, philosophique et religieux sur l'immortalité de l'âme*. Ce poème en quinze chants avait été dicté par Van Overstraeten dont la cécité était alors devenue complète. Une immense érudition a présidé à l'élaboration de cette œuvre.

Désormais Van Overstraeten ne s'occupait plus que de travaux d'apologétique et de piété. C'est alors, en effet, que commence sa série d'ouvrages écrits dans cette langue italienne qui lui était devenue si familière depuis son établissement à Pise. Ces travaux ont pour titre : 1. *Studio di critica letteraria sull' eloquenza greca, profana e sacra*, 1873. — 2. *Lettere su diversi soggetti di religione, di filosofia e di politica indirizzate ad una Principessa Romana* (la princesse Andrea Corsini). Pise, Ungher, 1875. — 3. *Sulla questione Italiana, ossia l'Italia dell' passato, del presente, dell' avvenire*. Pise, Mariotti e Cie, 1877. — 4. *Esame razionale delle religioni, filosofie e politiche antichristiane*, per un libero credente. Ibid., 1877. — 5. *Il sovrano Pontefice Pio IX, apprezzato nell' ordine religioso, politico e filosofico*, da un cattolico Belga. — 6. *Filosofia del christianesimo*. Pise, Mariotti et Cie, 1877.

Ses lettres, au nombre de trente-deux, à la princesse Corsini, ont pour objet la religion, la philosophie, la politique. A cet objet se rattache sa brochure sur la question italienne : *Italia del passato ...*, qui renferme en abrégé toute l'histoire de l'Italie depuis l'antiquité. Les mérites, les vertus, la grandeur de Pie IX, sous le rapport religieux, forment l'objet de sa brochure : *Il sovrano Pontefice Pio IX*. Dans l'examen comparé des systèmes antichrétiens de politique et de philosophie, il réfute à sa manière les religions autres que le christianisme au

point de vue religieux, au point de vue philosophique, le rationalisme, le matérialisme, le panthéisme, et, au point de vue politique, le faux libéralisme, le faux socialisme et le césarisme. A ce groupe se rattache sa *Philosophie du christianisme*, laquelle est une histoire de l'art chrétien dans ses diverses expressions. Il y passe en revue les chefs-d'œuvre de l'architecture, de la sculpture et de la peinture. Ce fut sa dernière œuvre, considérée comme une éloquente défense de la papauté, lorsque la mort vint lui ouvrir les portes de l'éternité.

Nous tenons à déclarer que c'est grâce à la brochure portant pour titre : *Un publiciste belge, Etude sur les œuvres du baron Van Overstraeten* (Bruxelles, imprimerie Polleunis, Ceuterick et Lefebure, 1887), que nous avons pu retracer, aidé de nos souvenirs personnels, la vie et les travaux de l'éminent diplomate belge. L'auteur déclare s'être principalement servi pour sa brochure de la notice consacré à Van Overstraeten, par M<sup>r</sup> le chevalier Milani de Pise, dans la *Croce Pisana*.

Voici la liste complète des ouvrages de Pierre-Isidore van Overstraeten :

1. *Fleurs à Marie cueillies dans le champ des écritures, ou paraphrase des litanies de la Sainte Vierge*. Gand, Vanryckegem-Lepère. 1846, in-12 (anonyme). — 2. *Etude sur l'architecture religieuse de l'antiquité*. Malines, Van Velsen-Vander Elst, 1849. In-8°. — 3. *Hommage funèbre à la mémoire de Henri-Désiré-Louis van Overstraeten*, auteur de la coupole Sainte-Marie, à Schaerbeek, né à Louvain, le 23 mai 1818, mort à Gand, le 24 juillet 1849. Brux., Ch.-J.-A. Greuse, 1849; in-8°. — 4. *Petit discours sur la souveraineté temporelle du pape*, par Criton. Louvain, C.-J. Fonteyn, 1849; in-18. — *Ibid.*, 2<sup>e</sup> édit., 1852. — 5. *Les orateurs attiques et les Saints Pères ou Etude d'histoire littéraire sur l'éloquence grecque*. Malines, Van Velsen-Vander Elst, 1850; in-8°. — *Idem*, 2<sup>e</sup> édition, 1852; in-8°, 144 p. — 6. *Studio di storia e di critica letteraria sull' eloquenza greca, profana e sacra, ossia la vita e la opere degli oratori*

*attici e dei padri della chiesa*, analizzate da un academico Romano. Pise, L. Ungher, 1873; in-8° (anonyme). — 7. *Electeurs, élections, élus*, 1850. Malines, Van Velsen-Vander Elst; in-8°. — 8. *Quatre livres du gouvernement des souverains*, traduit de saint Thomas d'Aquin. Malines, Steenackers-Klerx, 1858; in-8°. — 9. *Coup d'aile littéraire sur Charlemagne, épopée de Lucien Bonaparte, prince de Canino*, écrit à Frascati, en 1853, par un membre de l'Académie des Arcades, à Rome. Turin, Louis Ferrando, 1858; in-8° (anonyme). — 10. *Essai poétique, philosophique et religieux sur l'immortalité de l'âme*, par l'aveugle des Cévennes. Poème didactique en XV chants et en vers français. Pise, Léonard Ungher, 1870; in-8°. — 11. *L'antiosofista, ossia Lettere su diversi soggetti di religione, di filosofia e di politica, indirizzate ad una principessa Romana, da un già diplomatico Belga*. Pise, L. Ungher, 1875; in-8°. — 13. *Sulla questione italiana, ossia l'Italia del passato, del presente, dell' avvenire, alcuni cenni storici, morali e giuridici, d'un amico della verità*. Pise, Ungher, 1876; in-8° (anonyme). — 13. *Esame razionale della religione, filosofie e politiche antichristiane*, per un libero credente. Pise, F. Mariotti, 1877; in-16. — 14. *Il sovrano Pontefice Pio IX, apprezzato nell' ordine religioso, politico e filosofico, da un cattolico Belga*. Pise, Mariotti, 1877; in-16. — 15. *Filosofia dell' christianismo*. Pise, Mariotti, 1877: suite de 22 longs articles publiés dans le journal *la Croce Pisana*, du 28 juillet au 22 décembre 1877; n'a pas été terminé. Van Overstraeten collabora aussi à *l' Harmonica*, de Florence.

E. Marchal.

**OVERSTRAETEN** (Roland), traducteur, né à Bruxelles, le 14 février 1568, mort dans cette ville, le 27 novembre 1634. Il entra au noviciat de la compagnie de Jésus le 11 octobre 1585, et fit sa théologie à Alcalá. Revenu en Belgique, en mai 1599, il enseigna les humanités et la philosophie à Douai, et mourut à Bruxelles en soignant les pes-

tiférés. Il a traduit de l'espagnol en flamand l'ouvrage de Sainte-Thérèse de Jésus, la célèbre réformatrice des carmélites : *El camino del perfeccion* (1563). D'après Sotwel, la première édition serait de Bruxelles, Velpius, 1619. Le P. Sommervogel n'a vu qu'une édition postérieure, intitulée : *Den Wech der volmaetheyt, beschreven door de H. Moeder Teresa van Jesus... overghestelt uyt het Spaensch in onse nederduytsche taele... Ende nu voor de tweede reyse herdruckt*. Anvers, H. Aerissens, 1634; in-8°.

Paul Bergmans.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VI (Bruxelles, 1895), col. 44.

**OVERYSSCHE (Arnould D')**. Voir ARNOULD D'ISQUE.

**OYE (Félicien VAN)**, écrivain flamand, naquit en 1644 et mourut à Gand en 1713. Il prit la robe des carmes à Audenarde et devint plus tard directeur du couvent des carmélites à Vilvorde où il était connu sous le nom de *Felicianus a Walburgi*. Nous n'avons de lui qu'un ouvrage intitulé : *Historie en Mirakelen van O.-L.-V. ten Troost, geëert te Vilvoorden by de religieusen van den Berg Carmeli*. Bruges, 1683; in-12.

L. Goemaës.

Fredericks et Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der Noord- en Zuidnederlandsche letterkunde*. — Piron, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen uit België*.

**OYE (Jean D')**, écrivain ecclésiastique, vivait dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Il entra de bonne heure dans l'ordre des Dominicains et fit profession au couvent de Saint-Paul, à Valenciennes, dont il devint prieur en 1637. Ce religieux mourut le 10 janvier 1643. On a de lui : 1. *La vie du très saint père pape Pie V, de l'ordre des ff. prescheurs; traduite de l'italien du R. P. f. Archange Caraccia de Ripalta, du mesme ordre*. Valenciennes, Jean Vervliet, 1627; in-12. — 2. *Histoire véritable de la vie et miracles du bienheureux Père f. Louis Bertrand de l'ordre de Saint-Dominique, et de sa béatification faite par nostre Saint-Père le pape Paul cinquiésme*. Composée

en la langue Espagnolle par le R. P. f. Balthazar-Jean Roca, du mesme ordre, traduite en nostre langue vulgaire, pour la consolation des âmes dévotes, par un sien affectionné, du mesme ordre, du couvent de Saint-Paul en Valenciennes. Tournai, Adr. Quinqué, 1628. Petit in-8°, 8 ff., titre et limin., 536 p. et 2 ff. de table. — 3. *Recueil des miracles faits par l'intercession de saint Dominique, fondateur de l'ordre des ff. prescheurs, et à la vénération d'une sienne image apportée du ciel par la Mère de Dieu au bourg de Soriano en Calabre, descrites et divisez en deux parties... Avec une addition tant de quelques autres miracles du mesme saint advenus ès Pays-Bas, que d'autres faits en la cité de Palerme en vertu de ses saintes reliques, et à son invocation*. Première partie. Valenciennes, Jean Vervliet, 1637; in-4° de 306 p. Tout porte à croire que la seconde partie de cet ouvrage n'a point paru.

Léopold Devillers.

Paquet, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*. t. I, p. 648. — E. Desmazières, *Bibliographie tournaisienne*, dans les *Bulletins de la Société hist. et litt. de Tournai*. t. XVIII, p. 481.

\* **OYEN (Florent VAN)**, écrivain ecclésiastique, né à Leyde, mort à Malines en 1595. Il entra dans l'ordre des frères mineurs de Saint-François et fut, en 1570, élu provincial de la Basse-Germanie. Son triennat achevé, il devint gardien du couvent de Malines; en 1580, il fut nommé commissaire général. On lui doit une histoire du martyre de quelques franciscains des Pays-Bas, massacrés par les Gueux au XVII<sup>e</sup> siècle, écrite d'après les récits de témoins oculaires. La première édition, très incorrecte, fut imprimée à Naples, probablement en 1581, et est introuvable aujourd'hui. Elle a été réimprimée en 1582, sous ce titre : *Historia passionis novorum in Germaniæ inferioris provincia constantissimorum martyrum ordinis sancti Francisci ex Observantia*. Ingolstadt, W. Eder, 1582; pet. in-12. Suivant le P. Dirks, Florent van Oyen a encore laissé un opuscule inédit sur les diverses voies qui

conduisent au ciel : *Wegen die ons leyen in t' Hemels Hierusalem.*

Paul Bergmans.

S. Dirks, *Histoire littéraire et bibliographique des Frères mineurs de l'observance de St-François en Belgique et dans les Pays-Bas* (Anvers, [1886]), p. 418-419.

**OYEN** (*Jean-Henri VAN*), né à Helden (Limbourg hollandais), le 8 septembre 1816, mort dans la même localité, le 25 octobre 1858; professeur à l'université de Louvain. Fils d'un père médecin qui contribua à développer de bonne heure en lui le goût de l'observation, il étudia successivement les humanités et la philosophie à Weert et à Rolduc, en donnant une telle opinion de ses aptitudes dans ce dernier établissement qu'il y fut désigné comme professeur n'ayant encore que dix-neuf ans. Peu d'années après, on l'y chargeait du cours de physique après la retraite du professeur Erens. Cette précocité dans la carrière de l'enseignement répondait, chez Van Oyen, à une intelligence éminemment assimilatrice. Esprit actif et des plus ouverts, il s'intéressait également à des branches très variées de la science, comme les mathématiques, la météorologie, la physique et la chimie, la botanique, la zoologie et la géologie. Le *Traité des 24 Articles* ayant imposé la séparation de la Belgique et d'une portion du Limbourg, Van Oyen conserva la qualité de Belge; il fut installé l'un des premiers, par l'évêque de Liège Van Bommel, comme professeur au nouveau séminaire de Saint-Trond, établissement diocésain jouissant, comme l'on sait, d'une réputation méritée. Van Oyen y enseigna les mathématiques aux classes supérieures, en même temps que les notions de physique et d'histoire naturelle. Bien que déjà professeur, il avait fréquenté quelque temps, en simple étudiant, les cours de l'université de Louvain pour s'exercer aux manipulations chimiques et se familiariser avec la construction des instruments de physique. Il avait fait marcher de front l'étude de la théologie avec ces occupations si variées, et avait été ordonné prêtre à Liège le 6 mars 1841. En 1854, on

l'appela à la chaire de minéralogie et de géologie de l'université de Louvain, chaire devenue vacante par la mort de l'abbé Waterkeyn; et un peu plus tard, il fut nommé professeur ordinaire de physique et d'astronomie en remplacement du physicien Crahay. A Louvain, comme à Saint-Trond, et déjà à Rolduc, Van Oyen manifesta les qualités d'un esprit didactique, l'habileté d'un expérimentateur et le goût de la recherche scientifique. Ceux de ses collègues que j'ai connus, comme Van Beneden et Gilbert, étaient unanimes à cet égard. A lui, comme à quelques autres, il a manqué une carrière plus longue. Bien que robuste en apparence, sa santé s'altéra subitement après quatre années d'enseignement universitaire, et il mourut en octobre 1858, à Helden, où il était allé chercher, au milieu des siens et dans l'air natal, un repos qu'il ne devait plus trouver ici-bas.

Les renseignements consignés dans l'*Annuaire de l'université de Louvain* (XXIII<sup>e</sup> année), établissent incontestablement que Van Oyen était un esprit plein de ressources et d'une capacité scientifique très remarquable. Témoin, par exemple, le programme détaillé de ses leçons, à Saint-Trond, faites en 1851, 1852, sur la chimie et la physique, l'astronomie et la météorologie, la botanique, la zoologie et la géologie. On ne lit pas sans surprise ce large et judicieux plan d'enseignement, appliqué dans un petit séminaire à une époque déjà bien éloignée de nous. A Saint-Trond, Van Oyen avait organisé un petit cabinet de chimie, un cabinet d'histoire naturelle et un petit jardin botanique. Mais la physique était sa science de prédilection. Il avait adjoint au cabinet de physique un atelier où il confectionnait, avec l'aide d'un horloger, les appareils que les ressources de l'établissement ne permettaient pas d'acquérir. Rien de plus précieux pour dresser au maniement des instruments et inspirer de nouveaux procédés d'expérience. Van Oyen était devenu un expérimentateur de premier ordre et, dans une certaine mesure, un inventeur. Il imagina et construisit des



appareils pour manifester aux yeux les vibrations des molécules d'air dans la propagation des cordes sonores, et des dispositions ingénieuses et simples pour produire le phénomène des réseaux lumineux. « Il avait acquis, » dit Gilbert dans une note remise au recteur de Ram, « une habileté incroyable pour reproduire les phénomènes de diffraction et d'interférences, phénomènes délicats que peu de physiciens parviennent à observer convenablement, surtout dans les leçons publiques. A la fin de sa vie, il travaillait particulièrement la théorie des ondes lumineuses, et il avait conçu le plan d'une expérience au moyen de laquelle il espérait manifester l'existence des vibrations de l'éther et le mouvement de translation de la terre; mais la mort ne lui permit pas de réaliser son idée ». Nous savons aujourd'hui que ce résultat, en ce qui regarde les distances variables entre deux astres, est obtenu grâce aux progrès de l'analyse spectrale.

En fait de travaux publiés par Van Oyen, on ne possède que ces observations, relevées à Saint-Trond, concernant l'atmosphère et les phénomènes périodiques, pendant les années 1848 à 1853. (*Mémoires de l'Académie* pour 1849, 50, 51, 52, 53, 54 et 55). Il fut un des premiers physiciens qui concourût au système d'observations inauguré en Belgique par Quetelet, le directeur de l'Observatoire royal. Tous les jours de l'année, pendant six ans, il fut fidèle à enregistrer, à quatre reprises chaque jour, la pression atmosphérique et la température, en déduisant de l'ensemble, par le calcul, la température et la pression moyennes, par jour, par mois, par année. Il y ajoutait, avec la même ponctualité, des observations sur l'état du ciel, la direction et l'intensité du vent. Quetelet manifesta les regrets que lui inspirait la perte d'un collaborateur aussi précieux. Prise dans l'ensemble, cette existence de travailleur décèle, avec une intelligence des plus actives, une véritable vocation de savant; et l'on n'est pas surpris que dans le discours prononcé à la cérémonie funèbre, Van Beneden,

dont il était l'ami, l'appelle un homme supérieur.

C. de la Vallée Poussin.

*Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, XXIII<sup>e</sup> année, 1859, p. 209-222. — *Discours prononcé à la salle des Promotions le 5 novembre 1858*, par X. de Ram, recteur de l'université. — *Discours prononcé le même jour*, par P. van Beneden. — Note du professeur Gilbert.

\* **OYEN** (*Sébastien VAN*), architecte et ingénieur militaire, né à Utrecht en 1493 et mort à Bruxelles le 15 juin 1557. Son nom a été orthographié de manières très diverses : Van Noye, Van Noyen, Van Oye; les Espagnols le désignent sous le nom espagnolisé de *Bastien d'Oya*. La biographie de cet artiste, que Vasari place parmi les plus célèbres sculpteurs et architectes flamands, est demeurée très obscure. Il dut probablement sa première éducation à Perrenot de Granvelle, à la famille duquel il demeura fidèlement attaché pendant toute sa vie. On suppose que ses protecteurs l'envoyèrent terminer ses études artistiques à Rome. A peine âgé de vingt-deux ans, on le trouve déjà dans la Franche-Comté, pays originaire des Granvelle, sous le titre d'*architecte général et Ingénieur de l'Empereur*. En 1523, il fait partie de l'armée impériale en Italie et se distingue comme ingénieur sur le champ de bataille de Biagras et au siège de Pavie où, pour sa belle conduite, il obtient des lettres d'anoblissement, octroyées par l'empereur, avec *écu d'azur aux trois fleurs de lys d'or*. En 1527, il accompagne l'empereur à Rome. Durant ses divers séjours en Italie, Sébastien van Oyen poursuivit les études d'architecture commencées dans sa jeunesse et y dessina de nombreux monuments anciens; on a conservé quelques-uns de ces dessins, parmi lesquels on peut citer les *Thermes de Dioclétien*, gravés par Jérôme Cock, en 1558, aux frais du cardinal de Granvelle. Van Oyen rapporta d'Italie les projets du palais que le chancelier Nicolas Perrenot le chargea de construire à Besançon en 1534; ce millésime se lit encore sur un fronton du rez-de-chaussée: « La bâtisse », dit A. Castan, archiviste à Besançon,

« se poursuivit six années sous la direction de dame Nicole Bonvalot, *sa digne épouse* ». Ce palais où le cardinal Antoine de Granvelle aimait à séjourner, fut achevé et embellie en 1540 par Jacques van Oyen, fils de Sébastien, dont le monogramme I. O. A. se trouve sur le chapiteau d'un des pilastres de l'étage. La qualification d'épouse de Sébastien, donnée à la dame Bonvalot par M<sup>r</sup> Castan, paraît contestable; tout au plus pourrait-on supposer une union illégitime. Divers documents recueillis en Belgique semblent démontrer que Sébastien van Oyen, pendant un court séjour qu'il fit dans les Pays-Bas, épousa Anne Van der Linden, appartenant à une famille noble de notre pays, qui fut la mère de Jacques van Oyen, né en 1523, le continuateur de l'œuvre de son père. Vers 1540, Sébastien van Oyen fut appelé à Bruxelles par le cardinal Granvelle, pour y ériger un palais sur le *Coperbeke* (rue de l'Impératrice, entre la rue de la Cuillière et la rue des Sols), tandis que son fils achevait le palais de Besançon.

Pendant le séjour de Van Oyen à Bruxelles, son rôle grandit avec sa réputation. Il n'est plus seulement un architecte domestique au service de Granvelle; il commence à être employé au service de l'Etat, en qualité d'*ingénieur de l'empereur*, c'est-à-dire à tracer des projets de fortification dont l'exécution est ensuite confiée à des architectes locaux. Il paraît même être le premier Néerlandais qui, grâce à la protection de Granvelle, ait triomphé de la méfiance des Espagnols, très empressés d'envoyer nos ingénieurs nationaux en Espagne et en Italie, dans la crainte de les voir appliquer leur talent aux visées révolutionnaires de leurs compatriotes. D'après A. Schoy, Van Oyen serait l'auteur de la porte impériale d'Anvers, érigée en l'honneur de l'entrée de l'empereur Charles-Quint en 1545; mais ce fait est au moins douteux et très contestable. Ce fut à la suite de la rupture du traité de Crespy que le rôle militaire de Sébastien van Oyen prit de l'importance. En 1551, il accompagna l'empereur au siège de Metz où, après avoir

fait la reconnaissance de la place, il en traça le plan. En 1552, il fut chargé de restaurer les fortifications de Luxembourg, d'Arlon et des principales places des Ardennes. En 1553, il exécuta des travaux semblables dans l'Artois, à Renty, Bapaume, Cambrai. En 1554, il donna les plans de la nouvelle forteresse de Hesdinfert (Nouvel Hesdin, dont le nom fut complété au moyen des initiales des quatre mots formant l'ancienne devise de la maison de Savoie : *Fortitudo Ejus Rhodum Tenuit*, en souvenir du duc Philibert Emmanuel) et en 1555 ceux de Philippeville.

Sébastien van Oyen mourut à Bruxelles en 1557 et fut inhumé dans la cathédrale de Sainte-Gudule; un riche monument fut élevé à sa mémoire dans la chapelle de la Sainte-Croix.

Sébastien van Oyen occupe une place distinguée parmi les architectes flamands de la Renaissance; il avait l'intuition de la réforme qui allait ouvrir, en Italie, les voies à l'art moderne. « Il ne se contentait pas d'imiter les œuvres des maîtres italiens », dit A. Schoy; « il cherchait à surprendre les secrets de l'art antique, en relevant minutieusement les dessins des monuments les plus célèbres. Un recueil de ses dessins a été vendu, en 1776, à un prix très élevé. » Comme ingénieur militaire, son rôle fut plus secondaire. Les dessins des places nouvelles qu'il construisit, Hesdinfert et Philippeville, rappellent les tracés appliqués par Michel San Micheli à Vérone et imités à Anvers en 1541; déjà même les courtines brisées et rentrantes de Philippeville indiquent une certaine tendance à adopter les tracés tenaillés d'Alghisi de Carpi, à moins que leur forme peu prononcée laisse supposer que cette modification soit un hasard de construction ou de la forme naturelle du terrain. Mais ce qui étonne, c'est qu'il paraisse ignorer les idées recommandées à Anvers en 1541, par Peter Frans, un compatriote et un contemporain, idées qui plus tard, sous l'influence de Castriotto, donnèrent naissance en Italie à la fortification bastionnée à défense réciproque,

type fondamental de l'art moderne ; les premières applications des idées de Castriotto, dit *le Castriot*, furent faites à Malte en 1565, à la citadelle d'Anvers en 1567, et peut-être à Turin.

JACQUES VAN OYEN fut, comme son père, sculpteur, architecte et ingénieur militaire. Le lieu et la date de sa naissance et de sa mort restent fort incertains. On croit qu'il naquit en 1523. Il fut l'élève de son père et lui succéda, en 1540, dans la direction des travaux du palais de Granvelle, à Besançon. Plus tard, à la mort de Sébastien, il fut appelé à le remplacer comme ingénieur militaire dans les Pays-Bas, par lettres patentes de Philippe II, en date du 23 mai 1561 : il y est qualifié de « maître ingénieur des ouvrages et fortifications des villes frontières des pays de par deça ». Comme son père, il paraît avoir joui de la protection du cardinal Granvelle et de Philippe II qui, en 1564, lui conféra le titre de *chevalier*. On ignore l'importance des travaux qui lui valurent cet honneur. Mais ce titre même paraît confirmer la légitimité de sa naissance souvent mise en doute. Jusqu'en 1600, le paiement de ses gages figure régulièrement dans les comptes de l'État ; après cette époque, il n'en est plus fait mention.

Lieutenant-général Wauwermans.

Henne, *Histoire de Charles-Quint en Belgique*. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*. — Vasari, *Vies des peintres*. — Schoy, *Influence de l'architecture italienne sur l'architecture des Pays-Bas*. — Pinchart, *Archives des Arts*.

\***OZERAY** (*Michel-Jean-François*), homme de lettres, né le 24 novembre 1764, à Chartres (département d'Eure-et-Loire, France), décédé à Bouillon, le 4 août 1859. Du 17 au 26 janvier 1854, alors qu'il avait atteint sa quatre-vingt-dixième année, il rédigea sous le titre de *Mémoires de Michel-Jean-François Ozeray, homme de lettres*, une note manuscrite de quarante-cinq pages donnant la liste de ses écrits et quelques détails intéressants sur sa personne et sa vie. « ... Ces mémoires », dit-il, « ne concernent point les événements politiques sur lesquels l'auteur n'a eu

« aucune influence. Ils n'ont eu sur lui « qu'une action passive. Ils ne concernent « donc que sa personne et ses études « depuis 1800. — Sa vie s'est passée « tout entière dans la retraite. Cette vie « singulière n'a pas été le résultat d'une « triste misanthropie, mais d'un goût « prononcé pour l'étude qui fit et fait « encore tous ses délices. S'il n'avait « pas toujours vécu avec lui-même, il « n'aurait pas pensé à écrire ces mé- « moires. Il laisse ces souvenirs à sa « famille et à ses amis ». Jusque vers 1813, il partagea sa vie entre Chartres, sa ville natale, et Paris, ou, pour mieux dire, les bibliothèques publiques de Paris, où il passait ses journées à étudier et à rassembler des matériaux sur l'histoire de France qui était principalement l'objet de ses recherches. C'est alors que, par suite de relations de famille, il vint se fixer à Bouillon où il continua, dans ce qu'il appelle son heureuse médiocrité, sa vie de travail et d'études, et passa ses années « à mettre en ordre les immenses « matériaux qu'il avait recueillis, à en « rassembler d'autres, à ouvrir des relations avec des savants et des personnes « instruites du pays ».

Ses publications furent nombreuses ; la *Bibliographie nationale* de 1830 à 1880 énumère comme suit les principales :

1. *Recherches sur Buddow ou Bouddou, instituteur religieux de l'Asie orientale*. Paris, Brunot-Labbe, 1817 ; in-8. —
2. *Histoire du pays, château et ville de Bouillon, depuis l'origine du duché jusqu'à la révolution de 1789*. Luxembourg, J. Lamort, 1827 ; in-8° (publiée par les soins de son fils). — Idem, deuxième édition. Brux., G.-A. van Trigst ; Bouillon, M. Libar, 1864. 2 vol. in-8. —
3. *Histoire générale, civile et religieuse de la Cité des Carnutes et du pays Chartrain, vulgairement appelé la Beauce, depuis la première migration des Gaulois jusqu'à l'année de Jésus-Christ 1697, époque de la dernière scission de notre territoire par l'établissement du diocèse de Blois*. Chartres, Garnier fils, 1834-1836 ; in-8°. 2 vol. —
4. *Défense de l'histoire générale civile et religieuse de la Cité des Carnutes et du pays Chartrain*.

Sedan, Laroche-Jacob, 1846 ; in-8. — 5. *Coup d'œil sur les archives de l'ancien chapitre de la cathédrale de Chartres, et sur le livre intitulé : Trésor de Notre-Dame de Chartres*. Sedan, Laroche-Jacob, 1842 ; in-8. — 6. *Du duché de Bouillon, de son origine et de son importance première, et inventaire des manuscrits et de tous les documents conservés à l'hôtel-de-ville de Bouillon*. Liège, 1842 ; in-8°. — 7. *Lettre à Messieurs de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*. Sedan, Laroche-Jacob, 1843 ; in-8°. — 8. *Histoire des doctrines religieuses, ou recherches philosophiques et morales sur la théologie naturelle*. Paris, Hivert, 1843 ; in-8°. — 9. *De l'origine et des progrès du christianisme orthodoxe, depuis la prédication de Jésus-Christ jusqu'à la mort de Théodose-le-Grand*. Brux., Wahlen, 1846 ; in-18. — 10. *Relevé chronologique et sommaire des statuts de police et des lois générales d'administration civile et judiciaire sous l'ancien duché de Bouillon*, 1847 ; in-8°. (Extrait des *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*.)

Dans ses mémoires, Ozeray donne la liste de ses manuscrits, conservés actuellement par son arrière petit-fils, M<sup>r</sup> Camille Ozeray ; elle ne comprend pas moins de quatre-vingt-trois numéros, dont il n'est pas possible de reproduire ici l'énumération. L'auteur y touche à tous les sujets et effleure toutes les matières historiques, philosophiques, économiques, administratives, artistiques. En donner ici une analyse serait sortir du cadre de la *Eiographie nationale* ; aussi nous bornerons-nous à examiner celui des ouvrages d'Ozeray qui nous intéresse le plus particulièrement : l'*Histoire de la ville et du duché de Bouillon*.

Si l'on se reporte à l'époque où elle a été composée (1827), époque où les sources vraies gisaient encore oubliées dans les archives ; si l'on songe que l'auteur écrivait d'une petite ville de province alors perdue dans les Ardennes, on doit reconnaître à l'œuvre un mérite réel, rehaussé encore par des qualités littéraires incontestables.

Mais, ainsi que l'auteur nous en

prévient dans sa préface (p. VI), quand il a trouvé des vides, des lacunes, des obscurités, il a recouru à l'histoire générale et il a malheureusement abusé de ce procédé. C'est surtout pour l'histoire antérieure aux xv<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles que le travail de M. Ozeray est le moins complet, le moins bien et sûrement documenté. On en jugera par la liste de ses sources. Les noms de Voltaire, du P. Barre, de Wassebourg, de Bertels, de Bertholet, de Bouille, de de Waha, de Dewez se rencontrent trop souvent au bas des pages qui traitent des premiers siècles de l'histoire de Bouillon. L'auteur, cependant, quand il le pouvait et par l'effet d'une sorte d'instinct, recourait aux anciennes sources, et c'est ainsi que le *Cantatorium* de Saint-Hubert lui a fourni ce qu'il a donné de plus intéressant sur l'histoire propre de Bouillon aux xi<sup>e</sup> et xii<sup>e</sup> siècles. Nul doute que s'il avait eu les facilités que nous avons aujourd'hui pour consulter les grands fonds d'archives du pays, il n'eût fait une œuvre beaucoup plus complète. Où l'intérêt du livre est plus considérable encore, c'est dans les chapitres concernant les xvii<sup>e</sup>, xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles, surtout les deux premiers ; pour la période de la révolution principalement, M<sup>r</sup> Ozeray n'avait qu'à consulter les souvenirs des vieux Bouillonnais et les siens propres et il en a fait un usage judicieux. Une dernière remarque encore : après avoir exposé l'histoire des grandes périodes, l'auteur nous donne, après chaque époque, des détails qui ne manquent pas d'intérêt sur l'administration, la constitution, les coutumes, la religion, les mœurs, la topographie, les monuments, l'agriculture. C'est là une excellente méthode et qui dénote la préoccupation plutôt moderne à mettre en relief le côté économique et social de l'histoire. C'est une tendance en somme nouvelle qui venait faire une heureuse diversion aux histoires de guerre, de traités d'alliance et de paix et autres événements militaires. C'est ainsi que son chapitre « Statistique du duché de Bouillon en 1789 » est peut-être le plus intéressant de tout

l'ouvrage. En revanche, les pièces justificatives qui terminent l'ouvrage, une soixantaine de pages, n'ont pour la plupart qu'une valeur relative.

L'autre grand ouvrage historique d'Ozeray, l'*Histoire de la Cité des Carnutes et du pays Chartrain*, n'a pas pour nous l'intérêt particulier que présente l'*Histoire de Bouillon*. C'est pourtant sa meilleure œuvre. L'ouvrage est fort documenté et devait avoir une grande valeur à l'époque de sa publication (1834-1836). Comme il l'indique dans sa conclusion (t. II, p. 247 et suiv.), il a fait la part large à l'histoire générale, à la constitution et à la législation, à l'influence de la religion, aux mœurs. Ce qui donne à cette histoire plus de valeur qu'à celle de Bouillon, c'est que l'auteur y a travaillé beaucoup plus, a davantage puisé dans les manuscrits et dans les archives. Quoi d'étonnant d'ailleurs qu'il ait donné beaucoup plus de soins à l'histoire de sa ville natale qu'à celle de Bouillon. En résumé, comme historien et, je le répète, étant données l'époque où il vivait, la difficulté de remonter aux sources originales aujourd'hui si facilement accessibles à tous, Ozeray a été un écrivain de valeur.

Pour ce qui est de ses deux principaux ouvrages philosophiques, je me bornerai à reproduire quelques lignes que j'y rencontre et qui donneront une idée du but de l'auteur. Dans ses recherches sur *Bouddou, instituteur religieux de l'Asie*

*orientale*, il dit : « C'est un coup d'œil  
 « sur les principales aberrations reli-  
 « gieuses du polythéisme par rapport  
 « au bouddhisme ou religion de Bouddou,  
 « le plus remarquable de tous ces  
 « cultes ». Dans son *Histoire des doctrines religieuses*, l'avis au lecteur suffit pour montrer l'esprit dans lequel il est conçu : « Il ne faut pas », dit Ozeray, « assigner des causes aux lois primordiales de la nature. L'homme est né avec le sentiment religieux étranger à tout le reste de l'être vivant. Ce sentiment triomphe de tout intérêt, s'attache à tous nos besoins comme à tous nos désirs. Il est universel. Il nous porte à adorer la Divinité, à reconnaître la sagesse de la Providence dans le gouvernement du monde..... L'erreur n'a que trop égaré les mortels ; vous en trouverez des preuves évidentes et palpables dans l'ouvrage que je vous présente. Mais le christianisme l'a vaincu, a fait un peuple de frères se fondant sur l'amour d'un auteur de la nature et des hommes créés à son image. Il a triomphé de la puissance, des habitudes, de l'entraînement des doctrines, de l'empire des systèmes, son existence est la plus grande des merveilles. Il demande un examen dirigé par la raison : *rationabi'e obsequium* ».

Émile Tandel.

*Bibliographie nationale*, t. III. — Renseignements fournis par Mr Camille Ozeray, ancien représentant de l'arrondissement d'Arion. — Les ouvrages de l'auteur.

**PABOLIN** (Saint) ou PABULINUS. Voir BABOLIN.

**PACHTERE** (*Félix-François DE*), maître d'école et imprimeur, né à Bruges, le 6 décembre 1783, y décédé le 12 juin 1849. Il était fils de Thomas-François et d'Isabelle-Marie van Moortel, bourgeois de condition modeste. Admis, au commencement d'octobre 1793, comme *réfectional* par les chanoines de Saint-Donatien, il remplit les fonctions d'acolyte à la cathédrale et suivit les cours latins de l'école chapitrale, jusqu'en septembre 1797, époque de la cessation du culte public. Après avoir passé quelque temps à Louvain, malgré la suppression de l'université, il rentra à Bruges, où il devint professeur de l'école *Bogaerde*, le 7 juin 1805. Il y enseignait les langues flamande et française, l'arithmétique et l'écriture. Par arrêté préfectoral du 25 août 1810, De Pachtere fut en outre chargé des répétitions de latin. Il occupa cette position jusqu'au 26 janvier 1824, date à laquelle il s'établit comme imprimeur-libraire. Depuis 1832, il fut l'imprimeur de l'évêché; il l'était également de l'école de chirurgie de Bruges. De Pachtere était un observateur et un érudit doué d'une activité extraordinaire. Témoin oculaire de graves événements, en relation avec des hommes qui jouèrent un rôle considérable, il nous a laissé sur les personnes et les choses

de son temps des détails curieux, qu'on chercherait vainement ailleurs. Le *Spectateur belge* le comptait au nombre de ses plus zélés collaborateurs. En 1817, après la condamnation du rédacteur en chef de cette revue, M<sup>r</sup> l'abbé de Foere, la commission des Hospices civils de Bruges notifia à De Pachtere qu'il devait abandonner la rédaction du *Spectateur* ou renoncer au professorat. Il préféra garder son poste à l'école *Bogaerde*. Voici la liste des ouvrages qu'il a publiés : 1. *Naem-lyst der heeren seminaristen en tot het seminarie aengenomene studenten van het bisdom van Gend, die door besluyt van de prefecten der Schelde en der Leye in daeten 27 en 30 Julius 1813 tot den krygs-dienst veroordeeld zyn, naer uyt het seminarie verdreven te zyn, voor zig niet onderworpen t'hebben aen de capitulaire-verkiezing van den 22 Julius 1813. Uytgegeven met d'erstellung van het voorzeyd seminarie, den 7 Maerte 1814.* Bruges, (1814). — 2. *Opvoeding. Uyt het fransch vertaald.* Bruges, 1816. — 3. *De ydelheid der weerd, of de pomperyen des duyvels pleytiglyk afgezworen en verzaekt in het H. Doopsel. Door Mynheer ... Nagezien en met toestemming van den auteur in verscheydene plaetsen veranderd door G.-J. Vanden Baviere, priester. Vierden druk, vermeerderd met eene levenschets van den eerv. heer Vanden Baviere, door F. D. P. Bruges, 1816.* — 4. *Notice sur M. l'abbé Léon de Foere.* Bruges,

817. — 5. *Dictionnaire historique, par abbé F.-X. de Feller*, t. IX et X, contenant les extraits de ceux de ses ouvrages auxquels il est renvoyé dans les huit premiers volumes, précédés d'une notice sur sa vie. Bruges, 1817 et 1818. — 6. *Korte beschryving van het dierbaer bloed van onzen Zuligmaker Jesus-Christus, aengebragt te Brugge, den 7<sup>en</sup> April 1150, en daer op nieuw verheven den 3<sup>en</sup> Meye 1819*. Bruges, 1819. — 7. *Leven van den H. Arnulphus, bisschop van Soissons, stigter der abdij van den H. Petrus l'Oudenburg, waer hy overleden is, en zyne H. reliquien rusten*. Bruges, 1821. — 8. *Verhandeling van het betrouwen op de bermhertigheid Gods ... vermeerderd met eene verhandeling van het valsche geluk van de menschen der aerde, en van het waeragtig geluk van het christelyk leven. Uyt het fransch van J. J. Lanquet, vertaald door P.-A. Lefebvre...* Op den tweeden vlaemschen druk van 1756, merkelyk veranderd en verbeterd. Bruges, 1824. — 9. *Kleyne geschiedkundige geloofsonderwyzing door Fleury. Op nieuws uyt het fransch vertaald*. Bruges, 1824. — 10. *Spraek der religie. Vertaald uyt het fransch van den markgraef de Caraccioli. Op den antwerpschen druk van 1777 merklyk verbeterd, en van wezenlyke misslagen gezuiverd*. Bruges, 1825. — 11. *Initium, incrementum et destructio abbatiae sancti Bartholomæi Brugis, de Eeckhoutse vulgo nuncupata. Edidit Felix De Pachtere*. Bruges, 1826. — 12. *Leven van Carolus den Goeden, veertiensten graef van Vlaenderen*. Bruges, 1827. Cet ouvrage, publié à l'occasion du 700<sup>e</sup> anniversaire de la mort du comte, célébré à Bruges le 23 avril 1827, contient d'intéressants détails locaux sur la révolution française. — 13. *Godrugtige oefeningen in allerley lyden, gebreken, krankheden, enz. Uyt het hooyduytsch van den prins van Hohenlohe. Eerste vlaemsche uytgaef*. Bruges, 182?. — 14. *Samenspraeken over de godslastering. Uyt het fransch vertaald*. Bruges, 1828. — 15. *Onderzigtigen in de christelyke leering, of sufragien van Antwerpen; in styl en spelling verbeterd*. Bruges, 1828; 4 vol. in-8°.

La préface, pleine d'érudition, comprend une notice biographique sur Mgr Réginald Cools, évêque d'Anvers. — 16. *Gronden van het geestelyk leven, getrokken uyt de navolging van Christus, door P. Joannes Surin... Uyt het fransch vertaald door L.-A. Caytan, kanonik, vicaris generael van Brugge, enz. Nieuwen druk in styl en spelling verbeterd*. Bruges, 1831. Cette publication est précédée d'une biographie très curieuse du chanoine Caytan. — 17. *Geestelyke oefeningen voor de Novitien of beginnende kloosterlingen, die van God geroepen zyn tot de religie van de eerweerde Paters Capucynen, door Fr. Antoninus Van Thienen. Nieuwen druk verbeterd*. Bruges, 1832. — 18. *Leven van den H. Job, propheet en koning, voorbeeld van allergrootste verduldigheid...* Bruges, 1832. — 19. *Ballingschop van den eerweerden heer Joannes-Balduinus De Bay, naer de fransche Guyane in Zuyd-America, ten jaere 1798*. Bruges, 1837. Le récit de l'exil est rédigé par l'exilé lui-même. De Pachtere, en possession du manuscrit de son ami, ancien régent de l'école Bogaerde, le publia et le fit précéder d'une notice biographique sur De Bay et d'une introduction sur les causes de la déportation. — 20. *Leven van den H. Arnulphus... Tweede uytgaef, door den opsteller vermeerderd en verbeterd*. Bruges, 1838.

Outre ces ouvrages dont De Pachtere est l'auteur, ou le traducteur, ou le correcteur, il en existe encore d'autres qui sont incomplets et n'ont jamais été dans le commerce. Ainsi, nous avons de lui : *Bruga episcopis suis, cancellariis Flandriæ, illustrata. Majoris operis inediti prodromus. Utrumque rededit Felix De Pachtere, episcopi Brugensis typographus* (Brugis, litteris Pachterianis, 1834). Nous n'en connaissons que les 20 premières pages, comprenant une dédicace à Mgr Bousset et l'abrégé de la vie de Pierre de Corte et Remi Drieux. L'*Opus majus ineditum* avait pour titre : *Bruga episcopis illustrata. Collegit et prælo suo dedit Felix De Pachtere Brugis, scholæ medicæ typographus*. (Brugis, typis Felicis De Pachtere, 1829.) Les bonnes

feuilles s'arrêtent à la page 176, au milieu de la notice de Jean-Robert Caïmo, 16<sup>e</sup> évêque de Bruges; les épreuves vont jusqu'au vicariat capitulaire, après le décès de Félix-Guillaume Brenart, dernier évêque de l'ancien diocèse de Bruges. L'abbé F. van de Putte préparait à cette époque son *Histoire du diocèse de Bruges*, in-folio. Ce fut le motif pour lequel De Pachtere n'acheva pas son travail. La chose est d'autant plus regrettable que la *Bruga episcopis illustrata*, au point de vue historique, surpasse de beaucoup l'*Histoire du diocèse de Bruges*. De Pachtere commença également, sans les terminer, les *Acta illustrissimi et reverendissimi Domini Francisci-Renati Boussen, episcopi Ptolemaïdensis, administratoris futuræ diocesis Brugensis*. Parmi les manuscrits qu'il a laissés, on trouve, entre autres : 1. *Cantilena, poemata, chronica*. Beaucoup de poésies sont signées : F. De Pachtere ; — 2. *Notice biographique et bibliographique de M. Louis-Albert Caytan, l'un des vicaires généraux du diocèse de Bruges pendant la vacance du siège, etc.*, 1823-30 ; — 3. *Brugge. Beschryving van deszelfs wyken, met de namen der straeten, de aenwyzing der kerken, kloosters, kapellen, openbaere gestichten, enz., bijeen verzameld en opgesteld door F. De Pachtere*, 1830 ; — 4. *Fruit de mes lectures, ou mélanges d'histoire, de littérature, d'art, de sciences, d'inventions, de découvertes, de biographie et d'anecdotes, extraits d'un grand nombre d'ouvrages...* Il en existe encore trois volumes ; — 5. *Librorum notitia tradens librorum quam plurimorum titulum, paginarum numerum, typi qualitatem, librorum valorem, varias operum editiones, earumdemque differentias; critique hinc inde adjecta*. L'ardent travailleur doit avoir réuni au moins sept volumes, puisque nous avons retrouvé le titre imprimé du tome III, Julius 1805. — Aprilis 1809, et du tome VII, inchoatus anno 1837. Rien d'étonnant qu'avec des connaissances bibliographiques aussi vastes, il ait pu rédiger d'une manière remarquable le *Catalogue de la vente de la bibliothèque de Messire Jean-Philippe baron de Pélichy, seigneur de Turksuaert, bourgmestre et échevin du Franc*

*de Bruges* († 9 janvier 1793). Bruges, 1829.

A.-C. De Schrevel.

Ouvrages cités de F. De Pachtere; manuscrits provenant de la mortuaire de De Pachtere.

**PAELINCK** (*Joseph*), peintre, né à Oostakker, le 20 mars 1781, mort à Ixelles-Bruxelles, le 19 juin 1839. Il brille au premier rang des artistes flamands qui, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, gravitèrent dans l'orbite du célèbre peintre français David et suivirent son école au point de ne plus offrir aucun caractère rappelant leur origine.

Né de pauvres cultivateurs, à Oostakker, commune à six kilomètres de Gand, Paelinck, dès son jeune âge, montra de telles dispositions pour l'art, que ses ébauches enfantines attirèrent sur lui l'attention d'un châtelain voisin. Celui-ci entreprit de favoriser le talent naissant du jeune homme en l'amenant à Gand, afin de lui permettre de suivre les cours de l'académie de dessin de cette ville. Mais les troubles qui surgirent à la suite de l'annexion de la Belgique à la République française ayant privé Paelinck de son premier protecteur, il se fût vu fermer la carrière artistique, si un professeur de l'Académie, P.-Fr. de Goezin (voir *Biographie nationale*, t. VIII), n'avait obtenu pour lui qu'il pût continuer à suivre les cours de cette institution. En même temps, Paelinck s'appliquait à perfectionner son éducation littéraire, parce qu'il rêvait d'aller à Paris et à Rome, afin de s'y inspirer des chefs-d'œuvre des maîtres de l'art. Ses progrès furent tels que, après avoir remporté le prix de l'Académie en 1802, il reçut de ses protecteurs un subside qui lui permit de se rendre à Paris. Il obtint une place dans l'atelier de David et fut, désormais, entièrement entraîné par l'engouement, alors universel, pour cette école du fini à outrance et du théâtral dénué d'expression.

L'Académie de Gand ouvrit un concours de peinture en 1804; le sujet imposé était le *Jugement de Paris*. Paelinck y prit part et envoya de France un tableau qui reçut le prix et figure actuellement au musée communal de Gand.



Cette œuvre, où les figures nues sont d'une belle ligne et sont restées d'une grande fraîcheur de coloris, commença la réputation de l'artiste, qui fut considéré pendant le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce fut à la même époque qu'il peignit le tableau de la *Fondation d'un couvent par sainte Colette*, qui se trouve sur l'autel d'une chapelle latérale de l'église cathédrale de Saint-Bavon, à Gand. C'est un contraste frappant avec le *Jugement de Paris* et qui montre bien avec quelle difficulté les artistes, imbus de l'enseignement de David et de son classicisme, traitaient les épisodes plus modernes.

Revenu dans la ville où il avait commencé ses études, Paelinck fut, grâce à l'influence de ses protecteurs, nommé professeur à l'Académie. Mais, comme il n'avait pas la vocation du professorat, qu'il manquait de l'assiduité nécessaire, il dut être immédiatement remplacé. L'administration municipale lui alloua alors, par une délibération solennelle du 24 décembre 1806, une pension de trois années qui lui permit d'entreprendre son autre rêve de jeunesse, le voyage d'Italie. Il se rencontra à Rome avec un autre peintre flamand, Odevaere (voir *Biographie nationale*, t. XVI), et ils se trouvèrent ensemble au Quirinal, où Paelinck a laissé un tableau représentant les *Embellissements de Rome par Auguste*. Ce fut aussi pendant son séjour en Italie, en 1811, que Paelinck peignit son chef-d'œuvre, conservé en l'église de Saint-Michel, à Gand, où ce tableau, de grande dimension, fait pendant à une maîtresse peinture de Van Dyck. C'est l'*Invention de la Sainte-Croix*, qui lui avait été commandé et fut payé avec le produit d'une souscription. Cette œuvre a mérité les honneurs d'une reproduction en lithographie par Billoin, commandée par le gouvernement. « Le peintre a saisi, dans cette composition, le moment où saint Macaire, afin de reconnaître la vraie croix de celles qui avaient été trouvées à Jérusalem par l'impératrice Hélène, les présente à une mourante qui se ranime au contact de la véritable ». Paelinck, inspiré par la splendeur des chefs-d'œuvre

de l'école flamande, a visiblement voulu faire un effort de rénovation. Par la couleur, l'heureux arrangement des personnages et l'allure générale de la scène, on peut songer à Van Dyck ou à Rubens, tandis que la facture et quelques détails des physionomies nous ramènent à l'école de David. Cet effort n'eut pas de lendemain : David reprit son ascendant.

Le *Christ en croix*, qui est à l'église d'Oostakker, est un don que Paelinck fit, vers cette époque, à son village natal. Il prit part aux expositions de Gand de 1808 et de 1812 ; et sa réputation lui procura, dès lors, une position prépondérante dans le monde artistique. Les événements politiques, c'est-à-dire la création des Pays-Bas après la chute de la domination française en Belgique, augmentèrent cette considération. Le gouvernement nouveau s'attachait naturellement à honorer plus particulièrement les peintres nés dans le pays. Et Paelinck, qui, après avoir peint les portraits du roi et de la reine, avait été nommé peintre de la cour, fut bientôt comblé de commandes officielles. Les grands personnages, les administrations publiques et les fabriques d'église se disputaient ses œuvres. Il devint aussi membre de l'Institut des lettres, sciences et arts d'Amsterdam et alla résider à Bruxelles. C'est là qu'il fit la connaissance d'une demoiselle de famille noble, Barbe-Joséphine Maelcamp, qu'il épousa après quelque opposition de la part des parents.

Au salon de Gand de 1817, Paelinck obtint une des quatre médailles pour son tableau : *Le Calvaire*, conservé au maître autel de Sleydinghe, et, en 1819, il exposa : *Les Disciples d'Emmaüs*, qui se trouve dans l'église d'Everghem. L'Académie de Gand ouvrit, en 1820, un nouveau concours ayant pour sujet : *La belle Anthia marchant à la tête de ses compagnes au temple d'Ephèse*. Paelinck y prit part, — il se retrouvait dans l'élément antique —, et son œuvre, conservée au musée de Gand, remporta le prix par 10 voix contre 2. Ces triomphes continus lui valurent sa nomination de chevalier

de l'Ordre du Lion Belgique. En 1823, il remporta encore, au Salon de Gand, une des médailles d'honneur pour *La Toilette de Psyché*, acquise par le roi des Pays-Bas et actuellement au musée de Le Haye.

Mais une nouvelle école de peinture apparaissait à l'horizon de l'art belge. C'en était fait de l'engouement pour le genre classique; on voulait plus de vie, plus de mouvement, plus de réalisme, avec, s'il le fallait, moins de fini dans l'exécution. Paelinck fut incapable de changer de manière. On commença à le délaisser et bientôt, avec la vivacité des opinions qui est la caractéristique de l'époque, on se mit à le couvrir de sarcasmes. Notre peintre en conçut un tel chagrin que sa vie fut ruinée. En 1832, l'Académie de Gand lui décerna encore une des deux médailles d'honneur qu'elle avait destinées aux maîtres dont les élèves avaient remporté le plus de prix aux concours de peinture qu'elle avait organisés. Mais, quand Paelinck présenta au public son tableau : *l'Abdication de Charles-Quint*, où il s'était efforcé de satisfaire au goût nouveau pour les sujets historiques modernes, il fut si vivement attaqué par la critique, qu'il se retira complètement du mouvement artistique et qu'il s'abandonna à sa passion de collectionneur d'estampes. Il eut même l'envie de quitter la Belgique qui ne lui rendait plus les honneurs auxquels il était habitué, et d'aller à Paris faire le commerce d'estampes; mais sa femme l'empêcha de s'expatrier.

Le délaissement dont Paelinck était victime finit, cependant, par impressionner des personnages influents. Et, le 26 avril 1839, le gouvernement le nomma chevalier de l'Ordre de Léopold. L'arrêté royal lui rendit justice en ces termes : « Considérant que le sieur Paelinck est un des artistes qui ont, les premiers, contribué à relever l'art de la peinture en Belgique, qu'il a produit divers ouvrages justement estimés et qu'il a rendu de longs services dans l'enseignement des beaux-arts.... ». Disons, en effet, que Paelinck avait été nommé professeur à

l'Académie de peinture de Bruxelles quand celle-ci fut créée et qu'il conserva ces fonctions jusqu'à sa mort. Notre maître était frappé au cœur; il ne pouvait survivre à son école et mourut à Ixelles, le 19 juin 1839, à l'âge de cinquante-huit ans.

Voici le jugement que Aug. van Lokeren, dans le *Messenger des sciences historiques*, a porté sur l'œuvre de Paelinck, jugement que nous pouvons ratifier : « Les productions de ce peintre se distinguent par la correction et le grand style des draperies. Pour la vérité des mouvements des figures, la fraîcheur du coloris, il peut rivaliser avec les premiers peintres modernes. Mais, en général, ses productions sont très répréhensibles par la froideur et la nullité des caractères des têtes ». Parmi les œuvres intéressantes de Paelinck que l'on peut encore citer, nous trouvons une *Sainte Dorothee marchant au supplice*, qui fut acquise par la Société de botanique de Gand, une *Sainte Famille*, une *Madone*, un *Vieillard romain*, une *Suzanne au bain* qui est à Londres, un portrait de l'impératrice Joséphine qui est au Palais de Justice de Gand, etc., etc. La collection d'estampes qu'il avait recueillie était remarquable. Elle fut vendue publiquement en 1860 et produisit 60,000 francs. Elle comptait notamment cent soixante-dix-huit planches d'Albert Dürer et, de plus, un assez grand nombre d'ouvrages anciens de prix, avec figures. Une plaque commémorative a été fixée, en 1899, sur la demeure de Paelinck, à Oostakker.

Maurice Heins.

*Messenger des sciences historiques*, 1839, 1848, 1860. — *Histoire des lettres, sciences et arts*, par F.-V. Goethals. — *Bibliographie gantoise*, par F. Vander Haeghen. — *Geschiedenis der gemeenten van Oost-Vlaanderen*, door F. de Potter en J. Broeckaert: Gemeente Oostakker. — *Annales de la Société des beaux-arts de Gand*, t. I. — *Annales belgiques*, t. IV, p. 20.

**PAEPE (Henri DE)**, de l'ordre des frères Mineurs, vécut au XVII<sup>e</sup> siècle. Nous n'avons point de détails sur sa vie. Il est l'auteur d'un petit traité flamand : *Leven en mirakelen van den H. Petrus van Alcantara* (La vie et les miracles de

saint Pierre d'Alcantara). Anvers, Cnobbaert, 1669.

Léonard Willems.

Dirks, *Histoire des Frères mineurs*.

**PAEPS** (*Jean-Baptiste*), prêtre, écrivain ecclésiastique, né à Neerijssche, le 29 mars 1801, et mort à Saventhem, le 20 avril 1874. Il fit ses études au séminaire de Malines et fut ordonné prêtre le 28 mai 1825. Mais son assiduité aux études ayant ébranlé sa santé, il ne fut chargé d'aucune fonction sacerdotale et reçut de ses supérieurs la permission de se retirer dans sa famille. Après un séjour de quelques années parmi les siens, se voyant toujours incapable de supporter les travaux de son ministère, il se retira à Nosseghem, auprès de son frère qui exerçait dans ce village les fonctions de curé. Il resta pendant dix ans dans cette solitude, partageant son temps entre l'étude et l'instruction de la jeunesse. Il organisa dans cette paroisse de bonnes classes, où les enfants pauvres purent acquérir une instruction solide. Le 12 décembre 1839, il fut nommé directeur des Religieuses Ursulines, à Saventhem, où il fit jusqu'à sa mort, et sans se ménager, tout le bien qu'il trouvait à faire. Il fut enterré dans le cimetière de la commune, où une pierre tumulaire, enchâssée dans le mur de l'église, perpétue sa mémoire. Son œuvre assez considérable, et pour la plus grande partie écrite en flamand, consiste surtout en livres de piété et d'enseignement, parmi lesquels plusieurs traductions du français, de l'italien et du latin.

Voici les titres de ses ouvrages dont nous avons trouvé mention : 1. *Hendrik van Doornyk, of samenspraek over de christelyke zedeleer*. Roulers, Van Hee, 1834; in-18. — 2. *De pensee-bloem, of den braven soldaet, baenstrooper geworden. Uit het fransch vertaald*. Louvain, Van Linthout et Vanden Zande, 1836; in-18. — 3. *Geduerigen eerdienst tot het H. Hert van Jesus, door Bartholomeus Guidetti. Uit het italiaensch vertaald*. Ibid., id., 1837. — 4. *Culte perpétuel du sacré Cœur de Jésus, par Barthélemi*

*Guidetti, curé de la cathédrale de Liourne, examinateur prosynodal, etc. Traduit de l'italien*. Ibid., id., 1839. — 5. *Zedelyke en stigtende verhaelen, bekwaem om den mensch tot de deugd en het onderhouden zyner pligten op te wekken*. Roulers, Van Hee, 1838; in-18. — 6. *Overwegingen op de byzonderste mysterien van het lyden van O. H. Jesus-Christus, door Pater Maximianus de Bernezai. Vertaald*. Ibid., id., 1838; in-18. — 7. *Nieuw spelboekken op eene zeer gemakelyke wyze opgesteld door eenen priester*. Louvain, Van Linthout et Vanden Zande, 1838. — 8. *Idem.*, 2<sup>e</sup> partie, Saint-Trond, Claes, 1843. — 9. *De Bybel der christene kindsheid, vermakelyke lezingen op het Oud en Nieuw Testament. Uit het fransch van de Noirlieu*. Louvain, Van Linthout. — 10. *Bybel voor de kinderen, of de verkorte historie van het Oud en Nieuw Testament, verteld aen de kinderen van acht tot twaalf jaeren, door den abt Martinus de Noirlieu. Vertaald*. 2<sup>e</sup> édition. Louvain, Van Linthout et Vanden Zande, 1839. — 11. *De bloedige kruisbaen van Jesus, of XXVIII meditatiën op de mysteriën van den H. Kruisweg*. Ibid., id., 1839; in-12. — 12. *Den boetveerdigen zondaer, of onderrigting om het heilig sacrement der biegt met de vereyschte gesteltenissen te ontvangen*. Ibid., id., 1840; in-16. Le même édité à Malines. — 13. *Verzameling van nuttige verhaelen, zeer diensly voor alle geloovigen*. Roulers, Van Hee, 1840; in-18. — 14. *Leven van den gelukzaligen Franciscus de Hyeronimo, priester der sociëteyt Jesus. Vertaald*. Ibid., id., 1840. — 15. *Handboekken van het Broederschap van den H. Scapulier, opgericht den 23 November 1663 in de parochiaele kerk van den H. Pancratius te Sterrebeek*. Louvain, Van Linthout et Vanden Zande, 1841. — 16. *Den grooten geestelyken roozelaer, of negentig meditatiën op de XV mysteriën van den H. Roozenkrans*, 2<sup>e</sup> édition corrigée. Ibid., id., 1843; in-18. — 17. *Den deugdzaemen Anselmus, voorgesteld tot voorbeeld aen de jongheid*. Roulers, Van Hee, 1844; in-18. — 18. *Oefenboekje by de letterkas ten gebruyke der onderwy-*

zers. Tirlemont, Merckx, 1848. — 19. *Het Paradys der geloovigen...*, met veel zorg uit verscheide schryvers verzameld en meest uit het franck vertaeld. Louvain, Van Linthout, in-18. — Le même, 2<sup>e</sup> édition, Saint-Trond, Claes, 1852; in-24. — Le même, 3<sup>e</sup> édition, Bruxelles, Vandereydt, 1864; in-18. (Publié aussi sous le titre de *Het voorplein des Hemels*, *ibid.*) — 20. *Den weg der zaligheid, door den heyligen Alp.-M. de Liguorio. Vertaeld.* Saint-Trond, 1853. — 21. *Den leydsman der jeugd, volgens Arceisenet.* Saint-Trond, J. Claes, 1853; in-32. — Le même, 2<sup>e</sup> édition corrigée, Saint-Trond, Van West-Pluyers, 1864; in-18. — 22. *De noodigste grondregelen der Nederduitsche spraek-kunst, met toegepaste oefeningen, voor eerstbeginnenden. Eerste deel.* 2<sup>e</sup> édition. Saint-Trond, J. Claes, 1854. — Le même, *Tweede deel.* — 23. *Overwegingen op de gewigtigste waerheden van onzen heiligen Godsdienst.* Saint-Trond, Claes, 1855. — 24. *Levenschets van Ludovica-Maria, eerste koninyin der Belgen. Gevolgd van twee andere: Leven van jousfrouw Maria-Ludovica, en stichtende dood van den Dolfsjn.* Vertaeld. Roulers, Van Hee, 1855; in-18. — 25. *Het zalig gepeis der dood.* Louvain, Fonteyn, 1856; in-16. — Le même, Bruxelles, 1859. — 26. *Eeuwige waerheden.* Saint-Trond, 1856; in-24. — 27. *De maend van Maria der Congreganisten, 2<sup>e</sup> uitgaef vermeerderd.* Saint-Trond, Van West-Pluyers, 1862; in-18. (Première édition en 1857 à Malines.) — 28. *De meïmaend aen Maria, het voorbeeld aller deugden, toegewyd.* Saint-Trond, *id.*, 1857; in-24. — 29. *Marie, modèle des vertus, ou le mois de mai consacré à la mère du Sauveur.* Tournai, H. Casterman, 1864; in-32. — Le même, nouvelle édition, *ibid.*, *id.*, 1872; in-32. — Le même, nouvelle édition, *ibid.*, *id.*, 1885. — 30. *Het wetboek der geloovigen.* Bruxelles, 1860. — 31. *De vriend der kinderen.* Saint-Trond, Van West-Pluyers, 1858; in-32. — 32. *De maend mei, geheiligd door de scholieren.* Bruxelles, Vandereydt, 1858; in-18. — 33. *De plyingten der jongheid.* Bruxelles,

Vandereydt, 1859; in-18. — 34. *De pligten der kinderen jegens hunne ouders.* Bruxelles, Vandereydt, 1859; in-18. — 35. *Eenvoudige verhandeling over de heilige sacramenten, volgens den Mechelschen catechismus.* Bruxelles, Vandereydt, 1859; 2 vol. in-18. — 36. *Pligten van verschillende levenstaten.* Bruxelles, Vandereydt, 1859; in-18. — 37. *Nieuw oefenboekje voor de maend Meert, toegewyd aen den H. Joseph.* Malines, Die-rickx-Beke, 1859; in-32. — Le même, 2<sup>e</sup> édition, Saint-Trond, Van West-Pluyers, in-32. — Le même, nouvelle édition. *Ibid.*, *id.*, 1867; in-24. — Le même, nouvelle édition. *Ibid.*, *id.*, 1883. — 38. *Nieuwe maend van Mei, dienstig voor alle slach van gelcovicen.* Bruxelles, Vandereydt, 1859; in-18. — 39. *Het bitter lyden van Jesus-Christus overwogen en toegepast.* Bruxelles, Vandereydt, 1860; in-18. — 40. *Keus van godsdienstige zangen voor de maend Mei, en andere gelegenheden.* *Ibid.*, *id.*, 1861; in-18. — 41. *Zielwekker tydens de missiën, jubileën en in andere gelegenheden.* *Ibid.*, *id.*, 1861; in-18. — 42. *Het gebed van P. Zucchi of gebed: O myne vorstin, door eenen Pater van het Gezelschap van Jesus. Uit het fransch vertaeld.* Bruxelles, Goemaere, 1861; in-32. — 43. *De maend der heilige kindsheid, gevolgd van de deugd der kinderen, voor iederen dag der maend.* Saint-Trond, Van West-Pluymer, 1861; in-18. — 44. *Le mois de la Sainte Fnfance, suivi de considérations pieuses pour chaque jour du mois sur la vertu des enfants.* Tournai, Casterman, 1864; in-32. — 45. *Verhandeling over de kleine deugden, door Pater Roberti. Vertaeld.* Saint-Trond, Van West-Pluyers, 1862; in-32. — 46. *Het geestelyk zondagsbrood, of godsdienstige lezingen over iederen zondag van het jaar.* Bruxelles, Vandereydt, 1864; in-18. — 47. *De maend der zielen, of de maend November, toegewyd aen de zielen des vagevuers.* Saint-Trond, Van West-Pluyers, 1865; in-24. — Nouvelle édition. *Ibid.*, *id.*, 1883. — 48. *Le mois des âmes, sanctifié au moyen de pieuses méditations, d'exemples, de pratiques et de prières. Traduit du flamand.* Saint-Trond, Van West-

Pluymers, 1862; in-18. — 49. *Geestelyke lotery, tot lafenis der geloovige zielen des vageruers, geheel nieuwe uitgaef*. Saint-Trond, Van West-Pluymers. — 50. *De maend van het H. Hert van Jesus*. Ibid., id., 1863; in-24. — 51. *Levenschets van den H. Franciscus Xaverius van het genootschap der Xaverianen*. Malines, E. et J. Van Moer, 1866; in-16. — 52. *De voornaemste feestdagen van het jaar*. Bruxelles, Goemaere, 1866; in-12. — 53. *De leidsman des hemels, door kardinael Bona. Uit het latyn vertaald*. Bruges, Tremmery-Van Becelaere, 1866; in-16. — 54. *Maria's maend voor iedereen*. Saint-Trond, Van West-Pluymers, 1866; in-32. — Troisième édition. Ibid., id., 1883. — 55. *Vier grondregelen der kristene wysheid, door Pater Manni. Vertaald*. Bruxelles, Goemaere, 1867; in-12.

Léon Goemans.

*Bibliographie nationale*, t. III. — Renseignements particuliers.

**PAESMANS** (*Barthélemi*) ou PASMANS, docteur en théologie, professeur et écrivain ecclésiastique, né à Maestricht, le 29 novembre 1641, mort à Louvain, le 25 août 1690. Après avoir étudié la philosophie et la théologie à Louvain, enseigné la grammaire au collège de la Sainte-Trinité, et la philosophie au collège du Faucon, il fut nommé lecteur en théologie au collège du pape Adrien VI. En 1681, il obtint la place de président du collège d'Arras et, en 1682, il reçut le bonnet de docteur en théologie. L'archevêque de Malines, Alphonse de Bergues, lui confia la censure des livres de son diocèse. Ce docteur a publié : 1° *Testimonia a quibusdam Recentioribus collecta, quibus doctrina S. Caroli Borromæi de remittendis et retinendis peccatis a singularitatis nota vindicatur*. Malines, Glsb. Lintsius, 1675; in-12. 2° Plusieurs thèses, réimprimées en 1703, à Louvain, dans les *Opuscula Doctorum Lovanien-sium*.

Henri van Neuss.

Paquot, *Mémoires*, t. XV, p. 266. — Beede-lievre, *Biogr. liégeoise*, t. II, p. 308. — *De Maas-gouw*, *Organ van Limburgsche geschiedenis*, 1890.

**PAESMANS** (*Gilles*), NOBENUS, musicien et écrivain ecclésiastique, né à Hasselt, le 15 août 1541, décédé vers 1623. Pendant sa jeunesse, il s'appliqua à la musique, parcourut la plupart des pays de l'Europe et eut l'occasion, dit-on, de se faire entendre devant Charles-Quint. Rentré en Belgique, il étudia la théologie à Louvain, remplit les fonctions de curé dans plusieurs localités et entra finalement comme religieux dans l'ordre de Saint-François. On a de lui quelques ouvrages en latin, notamment : *Tractatus de VII sacramentis*; *Conciones XV de Passione dominica*, et un écrit, en flamand, contre l'hérésie, publié à Bruxelles en 1622, dont nous n'avons pu retrouver d'exemplaire.

Henri van Neuss.

Valère André, *Bibl. belg.* — Jöcher et Adelung, *Lexikon*. — Vander Aa, *Biogr. woordenboek*. — Mantelius, *Hasselium*.

**PAESSCHEN** (*Jean van*), également connu sous le nom de Joannes Paschasius, Pascha ou Pasqua, ou même, d'après une indication erronée qui le fait naître à Malines, désigné parfois sous le surnom de Joannes a Malinis, vit le jour à Bruxelles au milieu du xvesiècle. Il était fils de Arnold van Paesschen et de Marie Picquot. Jeune encore et poussé par la vocation religieuse, il prit l'habit dans le couvent des Carmes, à Malines. C'est dans cette institution qu'il entreprit ses études théologiques et fut reçu prêtre. Pendant les longues années qu'il résida à Malines, il fut plusieurs fois chargé de remplir les fonctions de prier de son couvent. Plus tard, il poursuivit l'étude de la théologie et réussit à se faire proclamer docteur à Louvain, le 6 février 1504. Il résida alors pendant quelque temps dans cette dernière ville et y fut même élevé à la charge de régent des études du couvent des Carmes. Mais c'est surtout à la prédication qu'il s'adonna; il prêcha avec un grand succès dans diverses localités des Pays-Bas, et notamment à Malines et à Anvers. Il fit preuve, dans l'accomplissement de cette mission, d'une ardeur infatigable, s'appliquant surtout à combattre les doctrines luthériennes qui alors, pour la première fois,

tentaient de s'implanter dans les Pays-Bas. Il s'opposa notamment avec énergie à la propagande protestante que dirigeaient, à Anvers, quelques religieux du couvent des Augustins saxons.

Plusieurs auteurs prétendent que Jean van Paesschen fut, vers l'année 1520, nommé inquisiteur par l'empereur Charles-Quint. Nous croyons qu'ils sont dans l'erreur et que le prieur des Carmes n'occupa jamais semblable fonction. En effet, le premier inquisiteur apostolique qui fut nommé dans nos provinces, François Vander Hulst, ne fut désigné pour remplir cette charge qu'au mois d'août de l'année 1523. Et parmi ses successeurs ne se rencontre pas davantage le nom de Jean van Paesschen. Mais celui-ci ayant pris une part active aux controverses religieuses qui naquirent à la suite de la propagande entreprise en faveur des idées nouvelles par les Augustins d'Anvers, fut naturellement désigné pour faire partie du collège de théologiens adjoint à l'inquisiteur Vander Hulst, lors du procès de ces religieux. C'est ce que confirme une lettre dont le texte a été conservé, et dans laquelle l'inquisiteur annonce à Van Paesschen que deux des religieux condamnés à périr sur le bûcher avaient, avant de mourir, rétracté les erreurs luthériennes. Cette missive est adressée à : *Eximio domino, religioso patri, magistro nostro, M. Pascha, S. Theologiæ professori spectatissimo. conv. carmelitarum Mechliniensum prior*. Jean van Paesschen, à la fin de cette lettre, a ajouté de sa main une note constatant quelle était la composition du tribunal qui interrogea les Augustins : *Acta sunt haec per M. Franciscum de Hulst, principalem inquisitorem hereticæ pravitatis, presentibus doctoribus in theologia quorum haec sunt nomina : magistri nostri..... Joannes de Pascha, prior carmelitarum in Mechlinia.....* La procédure était donc encore une fois ici dirigée par l'inquisiteur qui était laïque, et celui-ci était aidé par une commission de théologiens dépourvus de titres officiels.

C'est en 1532 qu'on trouve pour la dernière fois trace du nom de Jean van

Paesschen dans les registres du couvent des Carmes, à Malines. Il dut décéder peu après.

Van Paesschen laissa plusieurs ouvrages théologiques ou historiques. Les principaux sont : 1. *Sermones quadragesimales, liber I.* — 2. *Sermones dominicales, liber I.* — 3. *Sermones per adventum, liber I.* — 4. *Sermones de Sanctis, liber I.* — 5. *Speculum historiale ordinis carmelitarum, libri X.* — 6. *Een devote maniere om gheestelyck pelgrimage te trecken tot den heylighen lande, als te Jherusalem, Bethleem, ter Jordanen, etc., met die rechte gheleghentheit der heyligher plaetsen, so beschielyck beschreven, al ofte mense voor ooghen saghe.* Ce dernier ouvrage qui, plus d'une fois, a erronément été considéré comme la relation d'un voyage fait en Terre Sainte par l'auteur, et qui n'est que le résumé d'ouvrages antérieurs d'autres écrivains, mais augmenté de considérations religieuses, a été à différentes reprises réimprimé, notamment à Louvain en 1563 et 1576 et à Gand en 1612. Il existait encore dans le couvent de Malines un manuscrit qui était attribué à Jean van Paesschen et qui portait pour titre : *Liber memorabilium, quæ contingerunt in conventu Mechliniensi ab anno 1508 ad annum 1530.*

Fernand Donnet.

*Claere beschryvinghe der aenkomste. voortganck, verwoestinghen van de orden der H. Maegt Maria der Berges Carmeli in Europa.* — Alex. Henne. *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique.* — Ch. Claessens, *L'inquisition et le régime pénal pour la répression de l'hérésie dans les Pays-Bas du passé.* — Joannes Foppens, *Bibliotheca belgica.* — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas.* — Alph. de Decker, *Les Augustins d'Anvers et la Réforme.* — Diercxsens, *Antverpia Christo nascens et crescens.*

\* **PAESSCHEN (Thierry VAN)**, fils de Roger van Paesschen, vit le jour dans la petite ville de Calcar, au duché de Juliers. Jeune encore, et désirant sans doute s'adonner à la carrière commerciale, il vint s'établir à Anvers où il se fit recevoir bourgeois pendant l'exercice 1502-1503. Il songea peu après à mettre à exécution un projet qui ne manquait pas de hardiesse et qui avait pour but de créer un service de transport

pour voyageurs vers l'Orient. Des pèlerins en assez grand nombre visitaient régulièrement la Terre Sainte; d'autres fois, des criminels étaient condamnés, en expiation de fautes graves, à visiter la Palestine; c'est à ces voyageurs et à tous ses concitoyens que Van Paesschen s'adressa, en répandant dans le public un grand nombre d'invitations rédigées en français, en allemand et en latin, dans lesquelles, après avoir annoncé qu'il était prêt à transporter en Terre Sainte tous ceux qui seraient tentés d'accomplir ce périlleux voyage, il énumérait les prix et conditions auxquels il consentait à organiser cette lointaine expédition.

Thierry van Paesschen, que les écrits de l'époque nomment *een pilot van Antwerpen*, arma un vaisseau de fort tonnage dont on peut trouver la représentation dans des gravures de l'époque. La proue et la poupe étaient considérablement relevées en forme de château; des peintures, des sculptures ornaient le pont; de nombreux pavillons et d'énormes bannières aux armes d'Espagne, de l'Empire, de Jérusalem, etc., flottaient aux trois-mâts ou étaient fixés aux bastingages. Une puissante artillerie meublait les sabords; elle avait été prêtée à l'armateur par la ville d'Anvers et consistait en deux serpentines en fer fondu tirant des boulets de 3 pouces; une serpentine sur affût, lançant des boulets de plomb de 4 livres, un corbeau pour boulets de 5 pouces et un second pour boulets de 6; huit serpentines munies de boulets de 2 livres, plus vingt-quatre arquebuses en fer.

De nombreux passagers appartenant à toutes les classes de la société répondirent à l'appel de Van Paesschen et s'inscrivirent pour faire le voyage sous sa direction. C'étaient notamment: Adrien Vander Noot et Adrien van Berchem, le chevalier Colibrant, Jean Cant, Jean Vander Gracht, Thierry Vanden Bare, etc. Le prix du voyage avait été fixé à 80 ducats de Hongrie; toutefois, ce taux ne fut pas invariablement observé. C'est ainsi qu'un chirurgien malinois, Antoine Robyns, obtint le passage moyennant 50 florins de Hongrie, en échange

desquels on lui garantissait *denselven vry te houden van schiphuere, montcoste ende hootgelde*. Ce prix était payable au retour à Anvers et réductible de moitié en cas de décès. Cette condition de crédit devait provoquer des difficultés dans le genre de celles que suscita l'un des passagers, Henri van Outmeer. Celui-ci avait obtenu de faire le voyage en payant 40 ducats, mais lors du retour, au lieu de s'exécuter, il réclama une réduction, et il fallut que le magistrat intervint et le forçât par jugement à s'acquitter de sa dette endéans la quinzaine. Le navire devait faire escale en Espagne, à Saint-Jacques de Compostelle, puis à Rome, pour débarquer les voyageurs à Jaffa, d'où le voyage se continuerait par voie de terre.

On ignore la date exacte du départ du navire anversois. Quoi qu'il en soit, le voyage, à part le décès de trois passagers, s'accomplit dans les meilleures conditions et la caravane reparaisait dans l'Escaut le 24 mars 1512. Les chroniqueurs rapportent que dès que l'approche du navire de Van Paesschen fût connue, le magistrat et bon nombre de bourgeois s'avancèrent à sa rencontre jusqu'à Calloo où on salua les voyageurs par des cris de joie et des salves de mousqueterie. Une foule immense les attendait sur les quais d'Anvers et ils furent conduits solennellement à l'église Notre-Dame où des prières furent dites pour remercier le ciel de l'heureux résultat du voyage.

Le succès de sa première tentative engagea Van Paesschen à la renouveler. Il fit un nouveau voyage tout aussi heureux. Une troisième fois, il prit la mer en 1516, mais son navire échoua sur un banc de sable en vue de la côte anglaise et périt, après toutefois que les passagers eurent pu gagner sains et saufs la terre ferme. Ce malheur ne découragea pas Van Paesschen; il équipa en 1518 un nouveau vaisseau de fort grandes dimensions: *d' meeste dat oyt in Antwerpen geweest hadde*. Le voyage s'accomplit sans encombre. Mais débarqués à Jaffa, les pèlerins furent tous faits prisonniers par les Turcs et ne purent recouvrer leur liberté qu'en payant de fortes rançons.

Ce fut la dernière fois que Van Paeschén conduisit des pèlerins en Terre Sainte; il continua néanmoins à naviguer. En 1521, il s'engagea avec son vaisseau dans la flotte que l'amiral Adolphe de Bourgogne réunissait pour protéger contre les Français les pêcheurs de harengs. Mais à peine la flotte eut-elle pris la mer qu'elle fut dispersée par une violente tempête. Le bateau de Van Paeschén fut jeté à la côte anglaise, près d'Yarmouth, et il fut complètement détruit.

Thierry van Paesschen avait épousé, en 1510, Martine Vanden Bare, qui l'accompagna lors de son premier voyage en Terre Sainte et mourut en 1512. Il se maria plus tard avec Marguerite Daems, veuve de Martin Claus. Van Paesschen habita d'abord à Anvers, dans la rue aux Laines, une maison qu'il acquit en 1510 et qui portait pour enseigne : *den Wynqaert*. Plus tard, il déménagea, achetant en 1513 une autre maison, rue Pisterne. Ses expéditions maritimes ne semblent pas lui avoir apporté la fortune, et on le voit peu après aliéner ses propriétés pour se créer des ressources en vue de ses armements. Il mourut à Anvers, le 15 mai 1526, et fut enterré dans l'église du couvent des Falçontines, sous une pierre tombale portant les armes de Jérusalem.

Sa femme lui survécut pendant plusieurs années. Il eut plusieurs enfants, entre autres un fils, Gérard van Paeschén, qui fut organiste de l'église Notre-Dame, et un second fils, nommé Guillaume, qui habita Merxem.

Il est incontestable que par son esprit entreprenant, par l'initiative hardie dont il fit preuve, Thierry van Paesschen rendit de signalés services au commerce anversoïis. Son exemple courageux provoqua d'autres expéditions et créa un mouvement puissant en faveur de l'extension des armements maritimes, qui bientôt se développèrent grandement et contribuèrent notablement à la prospérité de la ville d'Anvers.

Fernand Donnet.

Aug. Thys, *Le navigateur Dierick Paeschén en 1511*. — Mertens et Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen*. — Reygersbergh, *Chronyke van Zee-*

*lant*. — Bertryn, *Chronyck der stad Antwerpen*. — Archives communales d'Anvers : Poorters boeken, Vonnis boeken, Schepen brieven. — Archives de l'église Notre-Dame : comptes.

**PAEUW (Benoit DE)**, écrivain ecclésiastique, né à Bergues-Saint-Winoc, le 25 avril 1733, et mort à Ypres, le 20 mars 1810. Il fut admis au noviciat des Jésuites, à Malines, le 5 décembre 1753; il enseigna les humanités à Ypres et la philosophie à Anvers (1769-1773). Il devint ensuite professeur de théologie au séminaire d'Ypres et remplit ces fonctions jusqu'à sa mort. Nous avons conservé de lui les ouvrages dont le titre suit :

1. *Illustrissimo ac reverendissimo domino D. Felici Josepho Huberto de Wavrans decimo septimo Iprensium episcopo in solenni ad cathedram suam adventu gratulatur et applaudit cum sua gymnasio societatis Jesu.... Iprio MDCCLXII*. Ypres, J.-F. Moerman, 1762; in-4<sup>o</sup> de 27 p. avec emblèmes. — 2. *Lessen van den Mechelschen Catechismus op verscheijde aengenaeme liedekens gesteld en byzonderlyk ten voordeele der Christelyke jongheid uitgegeven door eenen priester van 't Bisdóm van Ipre*. Ypres, J.-F. Moerman, in-12<sup>o</sup>, 98 p. (édité vers 1790). — Le même, 2<sup>e</sup> édition, in-8<sup>o</sup>, 98 p. — Le même, 3<sup>e</sup> édition, in-8<sup>o</sup>, 83 p. avec titre gravé par Barbier, à Saint-Omer (cet opuscule contient la musique pour quelques pièces). — 3. *Leven van den eerweerdigen heer Joannes Bartholomeus van Roo, kanonik Gradueel en Aertspriester der katedraelekerke tot Yper*. Ypres, Walwein, 1797 (d'après Sommervogel), in-8<sup>o</sup>, 225 p. avec portrait.

Léon Goemans.

C. Sommervogel, *Bibl. de la Compagnie de Jésus*. — A. Diegerick, *Bibl. yproïse*.

**PAEUW (François-Charles-Benoit DE)**, ou DE PAUW, pédagogue et écrivain, né à Rozendaël (Pays-Bas), le 12 juin 1808, et mort à Bar-le-Duc, le 29 avril 1883. Il fut successivement instituteur communal et chef d'institution dans cette dernière localité. Au début de sa carrière, il s'occupa surtout de l'enseignement des mathématiques et fit plusieurs



publications sur cette matière. Il avait également étudié les langues allemande, anglaise et française, et il publia des anthologies ou des grammaires pour simplifier et faciliter leur enseignement. Nous avons aussi de lui une grammaire de la langue néerlandaise. Dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie, il ne fut pas non plus sans rendre des services, entre autres en traduisant en néerlandais le manuel d'histoire universelle de Jean Møller. En 1872, il fonda à Bar-le-Duc une revue pédagogique intitulée : *De Nieuwe School- en Letterbode, Tijdschrift aan opvoeding en onderwijs gewijd*, et qui subsista jusqu'en 1880. Il collabora à la rédaction d'un grand nombre de périodiques, par exemple : de 1827 à 1840, au *Tijdschrift voor de Rekenkunde*; en 1840, à l'*Abeille de la Cambrine*; de 1847 à 1848, au *Tijdschrift voor Onderwijzers*; de 1862 à 1864, au *Progrès*, etc.

Pendant plus de quarante ans, De Paeuw ne cessa d'être à la peine et de travailler à l'essor de l'enseignement du degré inférieur. Malgré les multiples soucis de ses fonctions absorbantes, il trouva le moyen de fournir une carrière d'écrivain pédagogique très honorable et de produire des travaux aussi intéressants que nombreux sur à peu près toutes les matières du programme de l'école primaire. On trouvera dans la *Bibliographie nationale* la longue liste de ses œuvres.

Léon Goemans.

Frederiks et Vanden Branden, *Biographisch woordenboek*. — *Bibliographie nationale*.

**PAGANI** (*Gaspard - Michel - Marie*), mathématicien, né le 12 février 1796, à Saint-Georgio, division de Mortara, province de Lomellina, dans les Etats du roi de Sardaigne, mort à Woubrechtgem, près d'Alost, le 10 mai 1855. A l'âge de quinze mois, il perdit son père. Il fut élevé avec grand soin par sa mère et un grand-oncle maternel. Après de solides études moyennes au collège de Valence, il suivit pendant quelque temps les cours de l'université de Turin. Mais il les abandonna bientôt pour s'engager dans la garde d'honneur de Napoléon,

afin d'exonérer son frère aîné du service militaire. Bien qu'il fût âgé seulement de dix-sept ans, il fut chargé de faire des leçons à l'école militaire d'Alexandrie. Il ne resta guère au service et reprit bientôt ses études universitaires sous Plana et Bidone; il conquit le grade d'ingénieur civil à la suite de brillants examens sur l'analyse (12 août 1816), la mécanique rationnelle (9 janvier 1817) et l'hydraulique (23 juin 1817). Il fut nommé provisoirement aux fonctions de conseiller-maître de la monnaie à Turin; mais, ayant pris quelque part aux agitations politiques de cette époque, il crut prudent de s'éloigner de son pays.

Il séjourna deux ans en Suisse, puis, à la fin de 1822, vint à Bruxelles où il fut très bien accueilli par Quetelet, Nieuport, Dotrengé, etc. Dès lors, la Belgique devint pour lui une seconde patrie; il s'associa de tout cœur aux efforts qui se faisaient autour de lui pour développer l'esprit scientifique dans la nation. Coup sur coup, il envoya à l'Académie de Bruxelles, en 1824 et 1825, de savants mémoires, dont deux, en réponse à des questions de concours, furent couronnés par la savante Compagnie. Le 28 mars 1825, il fut élu membre à l'unanimité. Moins d'un an après, le 17 janvier 1826, Pagani fut nommé professeur extraordinaire à l'Université de Louvain, en même temps qu'il obtenait la petite naturalisation. Le 19 avril suivant, il épousa Melle de Waepenaert de Termidél Eupen d'Alost. En 1831, le gouvernement provisoire de Belgique supprima la faculté des sciences de Louvain; la chaire de mathématiques fut transportée à Liège où Pagani s'établit le 17 septembre 1832. Il n'y resta que trois ans : il accepta une chaire à l'université de Louvain. Sa nomination, signée de tous les évêques de Belgique, est du 28 novembre 1835. Moins de deux ans plus tard, le 17 février 1837, il fut élu, sur la proposition de Bidone, correspondant de l'Académie de Turin. Jusqu'en 1839, Pagani ne cessa d'enrichir de ses travaux les recueils de l'Académie et d'autres publications savantes. Mais à partir de cette époque, l'état

précaire de sa santé eut une influence déprimante sur sa productivité scientifique. En 1853, il dut renoncer à son enseignement à l'Université de Louvain pour prendre un repos bien mérité. Il mourut dans sa maison de campagne de Woubrechtgem, près d'Alost, le 10 mai 1855.

Pagani fut à la fois un mathématicien distingué, un professeur éminent, un homme d'un caractère élevé et original, un chrétien convaincu. « Les qualités qui brillent dans les écrits du géomètre, on les retrouvait dans les leçons du professeur : la clarté, la précision, l'élégance dans les transformations analytiques, un art particulier pour se rendre maître des perfectionnements apportés chaque jour à l'exposition de la science et les faire passer dans ses leçons avec un cachet de simplicité qui lui était propre. » Il cherchait à imprimer à tout ce qu'il faisait un caractère systématique. Tel était le géomètre, tel était l'homme : en toutes choses poursuivant l'unité et la rigueur des déductions, il aimait, soit en philosophie, soit dans les matières scientifiques, à se construire des systèmes d'un enchaînement remarquable et d'une forte ordonnance. Pagani possédait, en outre, une grande rapidité de conception; il ajoutait encore à tout cela des connaissances étendues sur les sujets les plus variés, car il avait beaucoup lu et bien lu; son patriotisme lui avait rendu la littérature italienne particulièrement familière. Il était sincèrement et profondément religieux, d'une austère sévérité pour lui-même, d'une impartialité et d'une délicatesse extrêmes vis-à-vis de tout le monde. » (Ph. Gilbert).

On doit à Pagani un ouvrage élémentaire sur la géométrie et la mécanique appliquées et une cinquantaine de notes ou mémoires qui ont été publiés dans les recueils de l'Académie de Belgique, dans la *Correspondance mathématique et physique* de Quetelet, dans le *Bulletin de Ferrusac* (Sciences mathématiques, 1826, t. V, p. 4-12), dans les *Mémoires* de l'Académie de Turin (1829, I, p. 355-372) et enfin dans le *Journal de Crelle*

(1834, XI, p. 351-352, 384-387, 388-393; XII, p. 342-345, 350-352; 1835, XIII, p. 270-273; 1836, XV, p. 84-99; 1837, XVII, p. 243-247; 1839, XIX, p. 185-200, 201-204; fac-simile du commencement de la page 243 du t. XVII, 1855, LI). Quetelet, dans sa notice sur Pagani, n'a donné une liste détaillée que des écrits publiés dans des recueils belges.

Voici une indication sommaire des sujets traités par Pagani dans ses principaux mémoires : *Analyse des lignes spiriques* (Mém. cour de Brux., t. V). Dans ce travail, couronné par l'Académie en 1824, l'auteur étudie, par la géométrie analytique, les sections planes du tore et en donne une classification naturelle en trois familles. — *Sur le mouvement du fil flexible* (*ibid.*). *Sur l'équilibre des systèmes flexibles* (Mém. de Brux., t. IV). *Sur l'équilibre d'un système dont une partie est supposée inflexible et l'autre partie est flexible et extensible* (*id.*, t. VIII). *Equilibre d'un corps solide suspendu à un fil flexible* (*id.*, t. X). Ces divers mémoires, dont le premier fut couronné par l'Académie en 1825, contiennent les recherches les plus originales de Pagani. Grâce à l'emploi des méthodes analytiques nouvelles de Fourier, il parvient à corriger, compléter, étendre ou éclaircir les résultats obtenus avant lui par Lagrange et Poisson. Pagani a publié deux mémoires étendus sur les méthodes mêmes de Fourier, pour le *développement des fonctions arbitraires en série* (Mém. de Brux., t. V) et pour *l'intégration des équations du mouvement de la chaleur* (*ib.*, t. VIII). Plusieurs des écrits de Pagani sont consacrés aux principes mêmes de la mécanique analytique. Dans son *Mémoire sur le principe des vitesses virtuelles* (Mém. de Brux., t. III), il démontre ce principe et celui de d'Alembert, en prenant pour point de départ le moins de postulats possible. Le travail sur *la théorie des projections algébriques* contient un algorithme pour simplifier les équations où se présentent des permutations tournantes et l'application de cet algorithme au problème de la rotation des corps. Dans le *Mémoire sur quelques*

*transformations générales de la formule fondamentale de la mécanique* (Mém. de Brux., t. XII), Pagani a introduit le premier, croyons-nous, la considération du trièdre fondamental formé par la tangente, la normale principale et la binormale. En 1852, il s'est occupé du mouvement relatif et du pendule de Foucault dans un petit *Mémoire sur le mouvement d'un point matériel rapporté à trois axes fixes dans un corps mobile autour d'un point* (Bull. de Brux., t. XIX). Bien que Pagani se soit intéressé toute sa vie aux questions de mécanique appliquée et industrielle et à la physique, il n'a publié qu'un seul travail qui y ait rapport. C'est son *Mémoire sur l'équilibre des colonnes*, où il prouve *a priori* que la somme des carrés des pressions supportées par les colonnes est un minimum parmi tous les systèmes de forces qui, appliqués aux mêmes points, feraient équilibre aux mêmes poids. On doit aussi à Pagani des recherches diverses sur l'équation exponentielle, la théorie algébrique des logarithmes et celle des logarithmes : il y généralise d'une manière naturelle des résultats d'Euler et de Cauchy ; mais cette généralisation n'a pas été adoptée par les géomètres, parce qu'elle est trop compliquée : les cas particuliers connus avant Pagani suffisent aux besoins de l'analyse.

En résumé, Pagani occupe une place distinguée dans l'histoire de la science, d'abord à cause de ses recherches sur le principe fondamental de la mécanique analytique où il se montre le digne continuateur de son illustre compatriote Lagrange, ensuite à cause aussi des applications ingénieuses qu'il a faites des méthodes de Fourier, perfectionnées par lui-même, à l'étude des systèmes déformables.

P. Mansion.

*Bibliographie académique*, 1854 (Bruxelles, Hayez, 1855), p. 9-11 (moins complet que le suivant). — Quetelet, *Notice sur G.-M. Pagani* (*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1856, 22<sup>e</sup> année, p. 91-116). — P. Gilbert, *Notice sur la vie et les travaux de M. le professeur Michel Pagani*. Mai, 1855 (*Annales des universités de Belgique*, 1855, 3<sup>e</sup> partie, p. 5-31). — A. Leroy, *Liber memorialis. L'université de Liège depuis sa fondation* (Liège, Carmanne, 1869), col. 496-508 (résumé de la notice de Quetelet). — *Catalogue*

*of Scientific Papers compiled and published by the Royal Society of London*, t. IV, 1870, p. 734-735. (Pour avoir la liste complète des travaux de Pagani, on doit combiner la liste de Quetelet avec celle de ce catalogue.)

**PAGE** (*Ferdinand-Joseph-Ghislain* baron DE), magistrat et jurisconsulte, né à Bruxelles le 28 mars 1794, mort dans cette ville le 3 février 1874. Après avoir fait de brillantes études juridiques et s'être distingué au barreau par son talent oratoire pendant plus de treize années, il fut, lors de la chute du gouvernement hollandais en 1830, attaché à la cour d'appel de Bruxelles, successivement en qualité d'avocat général et de conseiller. Le 14 août 1836, il fut choisi par ses pairs comme président de chambre et six ans après, le 8 août 1842, la première présidence lui fut conférée. De Page — dit M<sup>r</sup> le procureur général Faider dans son discours d'adieu — se montra toujours vrai magistrat et occupa ces fonctions si importantes avec une supériorité reconnue. Comme organe d'une cour souveraine, il fut digne de cette magistrature forte et indépendante. Homme du monde et de haute culture, il joignait la finesse à la science, la grâce à la dignité, sachant avec tact et prudence prévenir les difficultés et adoucir les froissements. Appelé à introduire dans la magistrature les jeunes membres du barreau, il s'étudiait, par des appréciations réfléchies et en se plaçant au-dessus des influences de parti, à discerner le mérite pour le signaler et le conquérir. Il ne quitta jamais les voies de la modération : ses opinions fermes et constantes étaient celles d'un vrai patriote. Aussi les électeurs de sa ville natale l'appellèrent-ils, durant vingt-deux années consécutives, au conseil communal, où il exerça toujours une légitime influence. Il prit également part aux travaux de plusieurs commissions législatives et de jurys universitaires.

Les distinctions honorifiques l'accompagnèrent : depuis 1840, il parcourut tous les degrés de l'Ordre de Léopold jusqu'au grade de grand officier. En 1867, il fut un des premiers fonctionnaires qui durent abandonner leur siège à la suite de la nouvelle loi sur l'éméritat

de la magistrature. Il avait occupé, avec un talent incontesté, pendant un quart de siècle, une des plus hautes et des plus difficiles positions judiciaires du pays. En sa qualité de premier président, il prit part à la confection de tous les arrêts rendus en matière civile par la cour d'appel de Bruxelles. Plus d'une décision citée comme modèle dans les recueils de jurisprudence de l'époque, est due à la plume à la fois élégante et logique de De Page. Lorsque ce haut magistrat fut admis à l'éméritat, le roi, voulant couronner cette vie toute de dévouement à la chose publique, le créa baron.

Louis Tierenteyn.

*Moniteur belge*, 1<sup>er</sup> trim., 1874, p. 425 et 567. — *Belgique judiciaire*, 1874, col. 239 et 240. — Discours prononcé par Mr le procureur général De Le Court, à l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel de Bruxelles, le 15 octobre 1874. — *Moniteur belge*, 8 août 1867, p. 4474.

**PAGE** (*Jacques*), poète, né à Enghien, le 8 décembre 1708, y décédé le 4 janvier 1785, était le frère de Martin (dont la notice suit). A l'âge de vingt-deux ans, il entra dans l'ordre des Augustins et fut ordonné prêtre en 1732. Il obtint, le 13 août 1742, le grade de licencié en théologie, et professa la philosophie et la théologie à l'abbaye de Saint-Trond et au couvent de son ordre, à Louvain. Ce religieux cultiva les lettres et laissa un recueil de poésies politiques, intitulé : *Lessus gallicus*, dont plusieurs éditions parurent au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ernest Matthieu.

*Analectes pour servir à l'hist. ecclés. de la Belgique*, t. XX, p. 268. — Etat civil d'Enghien. — B. de Houta, *Histoire du couvent des Augustins d'Enghien*, t. II, p. 48 (ms. conservé à la bibliothèque du collège d'Enghien).

**PAGE** (*Martin*), professeur, né à Enghien, le 21 juin 1705, décédé à Louvain le 14 août 1761. Il était fils de Charles et de Marie-Anne de Lau. Il commença ses humanités au collège des Augustins de sa ville natale et les termina à Mons au collège de Houdain. Le 13 novembre 1725, il fut proclamé *primus* de la faculté des arts de l'université de Louvain; ce succès lui valut une entrée solennelle à Enghien, puis à Mons. Après sa promo-

tion à la licence en théologie, au mois de février 1731, il fut chargé, cette même année, du cours de grammaire au collège de la Très Sainte Trinité, et en décembre 1734, il devint professeur à la pédagogie du Porc. Ses connaissances étendues en firent bientôt un maître distingué; mais modeste dans ses goûts et d'un esprit jovial, il ne songea guère à écrire. Il donna ses soins en 1737 à une édition du traité de P.-L. Danis : *De peccato originali, legibus et gratia*, et y ajouta des annotations. Un canonicat à la cathédrale d'Anvers lui fut conféré, mais Page n'alla pas résider en cette ville.

Ernest Matthieu.

*Catalogus omnium primorum Lovanii*. — Reusens, *Notice sur le nouveau collège de la T. S. Trinité à Louvain* (Gand, 1874), p. 54. — Archives communales d'Enghien. — De Bousse, *Histoire de Mons*, supplément publié par Hoyois, p. 2. — E. Matthieu, *Histoire de la ville d'Enghien*, p. 728-732.

\* **PAILLOT** (*P.-Hippolyte-L.*), né à Condé, le 21 mars 1759, y décédé le 23 avril 1815. Ce personnage appartient à la *Biographie nationale* comme auteur d'un écrit d'émigration, qui nous donne quelques curieux détails sur les incidents de la vie sociale sous le Directoire en Belgique. Hippolyte Paillot était fils de Louis, fils lui-même d'Etienne. Celui-ci était né à Lessines, où sa famille apparaissait à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, et y fut échevin.

Hippolyte habitait Condé où il dirigeait une tannerie. Pendant la guerre qui amena la conquête française, l'administration autrichienne le fit échevin de Condé. Il dut fuir devant le vainqueur. De 1794 à 1800, par suite de diverses infortunes, il dut rester en exil; il traversa les provinces belges, séjourna en plusieurs villes où il avait des amis ou parents, notamment à Lessines et à Péruwelz où habitait son beau-père Dubuisson, seigneur de Fontenelle, fief situé à Roucourt, près de Péruwelz. Son récit est simple mais pittoresque et appartient à cette collection de mémoires intimes toujours attachants. Le manuscrit a été publié en 1878 par M<sup>r</sup> Leroy, petit-fils de l'a-

teur, sous ce titre : *Récits d'un grand-père. Livre de famille*, in-8°. Valenciennes, Giard et Seulin.

Le fils d'Hippolyte Paillot, Hippolyte-Louis, né le 7 septembre 1796, à Condé, naturalisé en 1820, appartenait en 1830 au barreau de Tournai et fut élu membre du Congrès national; mais n'ayant pas les conditions d'indigénat requises alors, il fut invalidé (1) et se retira dans la terre de Fontenelle. Il mourut à Roucourt, le 14 janvier 1854.

PAILLOT (*Pierre-Claude*), né à Lessines le 15 octobre 1742, neveu d'Etienne susnommé, avait été avocat à Mons, et fut nommé secrétaire ordinaire du prince Charles de Lorraine par lettres patentes du 10 août 1776, reproduites dans les *Récits* cités plus haut.

V. Brants.

**PAIRE** (*Guillaume DE*). Voir **DE PAIRE**.

**PAIX** (*Hubert-Joseph DE*), publiciste et poète, né à Liège, où il fut baptisé à Saint-Adalbert, le 8 octobre 1743, mort à Dorsten (Westphalie), le 25 mai 1799. Il était fils de Gilles-Joseph de Paix, chevalier du Saint-Empire (2), membre du conseil ordinaire, et de Marie-Anne-Catherine-Ida de Groutars. Neveu d'Hyacinthe-Barthélemi baron de Haxhe de Hamal, tréfoncier de Saint-Lambert et prévôt du chapitre de Saint-Pierre, il fut admis, dès 1758, au nombre des chanoines de cette collégiale. Nommé ensuite coadjuteur de son oncle dans le chapitre cathédral, le 6 avril 1770, il lui succéda, comme chanoine gradué, le 18 mai 1781. Dans la liste des dignitaires de la principauté, en 1786, il est inscrit comme conseiller privé et membre de la chambre des finances. Son nom figure parmi ceux des francs-maçons qui assistèrent, le 12 octobre 1775, à l'inauguration de la loge de la *Parfaite Intelligence*, à Liège. Cette association, alors sans caractère révolutionnaire, avait été autorisée par le prince-évêque de Velbruck, prélat éclairé, qui favorisa aussi,

en 1779, la création de la Société d'Emulation, dont notre chanoine fut un des fondateurs.

Lorsque la question des jeux de Spa, soulevée en 1785, divisa la nation liégeoise en deux grands partis, celui du prince de Hoensbroech et celui des *Patriotes*, de Paix fut naturellement entraîné dans la mêlée. Du château de Hamal, où son oncle le baron Ferdinand-Conrad de Haxhe, prévôt de Saint-Lambert, s'était retiré, il prit en mains la défense des principes conservateurs, tout en inclinant à transiger sur les points où la chose était possible. Au rapport d'un historien qu'on ne suspectera pas ici de partialité (Ad. Borgnet), « de Paix comptait parmi les hommes » les plus intelligents du chapitre cathédral, quoiqu'il eût plus d'esprit que de jugement. Maniant la plume avec facilité, il devint l'écrivain du corps auquel il appartenait, le principal polémiste de son parti, et le directeur d'une véritable fabrique d'écrits contre-révolutionnaires. Disposé, par la nature de ses goûts, à s'exagérer la puissance du pamphlet, il fut, malheureusement pour lui, entraîné dans des rapports avec de misérables intrigants. Hâtons-nous d'ajouter que sa correspondance atteste souvent le dégoût que lui inspiraient ses odieux acolytes, et sa réputation à autoriser les publications calomnieuses dont la caisse du chapitre faisait les frais; maintes fois sa conscience se révolta à la lecture des épreuves où étaient entraînés dans la boue des hommes dont il avait jadis été l'ami, et qu'il ne pouvait s'empêcher d'estimer, quoique les dissentiments politiques l'eussent séparé d'eux ». Le 13 avril 1790, à la nouvelle des désordres dont la ville de Liège avait été le théâtre, de Paix alla rejoindre les tréfonciers qui s'étaient enfuis à Aix-la-Chapelle. Il revint à Liège le 19 janvier 1791, après la restauration de l'ancien gouvernement; puis il émigra en Allemagne avec l'évêque de Méan, le 27 novembre 1792, à l'arrivée des Français. Rentré dans sa patrie en mars 1793, il reprit le chemin de l'exil au mois de juillet de l'année sui-

(1) Huytens, *Discussions du Congrès national*, t. 1, p. 406 et 407 (séances des 10 et 11 novembre 1830).

(2) Les armoiries de la famille de Paix étaient : *d'argent semé de fleurs de lis de gueules*.

vante, lors de la seconde invasion française, et mourut à Dorsten, en Westphalie, le 23 mai 1799.

De Paix a laissé plusieurs opuscules dont voici la liste : 1. *Eloge de la franche-maçonnerie*, petit poème d'une versification facile, qui fut tiré à peu d'exemplaires et distribué aux loges. Il a été réimprimé dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. I, p. 433. — 2. *Stances sur l'inauguration du buste de François Charles des comtes de Velbruck, prince évêque de Liège, faite le 18 juillet 1779, à la salle de la Société d'Emulation*; in-4°. — 3. *Essai sur un projet d'études et d'occupations pour la Société d'Emulation de Liège*, publié dans les *Mémoires lus à la séance publique de la Société*, le 25 février 1782; in-8°. « Si l'on eût pu réaliser ce plan, dit Villenfagne, peu de compagnies littéraires en Europe l'eussent emporté sur la nôtre ». Malheureusement ce projet, trop largement conçu, embrassait l'histoire politique, littéraire, commerciale, industrielle et agricole du pays de Liège. Pour l'exécuter, il eût fallu au moins une dizaine d'hommes de talent, et la Société ne les possédait pas. De Paix eût surtout désiré voir publier une histoire politique de Liège. Dans l'*Almanach de la Société* pour 1787, pages 44-49, il propose de diviser ce travail en onze parties qu'on eût mises successivement au concours. Ce plan échoua comme le premier; il offrait d'ailleurs l'inconvénient de toute œuvre historique rédigée par plusieurs écrivains qui n'ont ni les mêmes capacités, ni les mêmes principes. — 4. *Eloge de Jean-Baptiste-Théodore baron de Tschoudy*, conseiller intime et envoyé du prince-évêque en France, dont on trouve des extraits dans l'*Almanach de la Société d'Emulation* de 1786. Celui de 1789 renferme une pièce de vers adressée par de Paix à la comtesse de Loos-Corswarem. — 5. Quelques pièces anonymes en vers et en prose, insérées dans l'*Esprit des journaux*, qui s'imprimait à Liège. — 6. *Le voyage de Chaudfontaine*, composé vers 1779 et publié par X. de Theux. Chaudfontaine, de l'imprimerie des francs-maçons (Bruxelles, Gobbaerts),

1775; pet. in-12, tiré à 60 exemplaires. Nous ne pouvons que répéter avec l'éditeur de cette blquette, « que la vieille gaieté des Liégeois, jointe à la causticité ecclésiastique et à l'élégance d'un homme de bonne compagnie, y est relevée par le style coulant d'un écrivain vain exercé à manier la plume. » — 7. Quelques poésies légères, recueillies par l'auteur de cette notice dans les *Glanes poétiques liégeoises*. Liège (Cormaux), 1884; pet. in-12, tiré à 60 exemplaires. — 8. *De la souveraineté des princes-évêques de Liège et du pouvoir de ses états*, 1787; in-4°. Mémoire signé J. J. Piret et publié à l'occasion de la querelle des jeux de Spa. Nicolas Bassenge y répondit par les *Lettres à Monsieur l'abbé de P...*, chanoine de la cathédrale de Liège. — 9. *Projet d'une lettre que S. A. C. le prince-évêque de Liège pourrait écrire, ou parodie de la lettre que les états de Liège ont adressée à S. M. le roi de Prusse, en date du 30 août 1790*; in-8°.

Un portrait de l'abbé de Paix, aux yeux bleus, aux lèvres minces, fait aujourd'hui partie des collections de l'*Institut archéologique liégeois*. L'ensemble n'est pas beau : on y reconnaît le

Faible avorton en butte à la migraine,  
Au corps débile et qui végète à peine,

dont parle notre poète lorsqu'il se représente gravissant les rochers de Chaudfontaine.

Baron de Chestret de Hanefte.

Ad. Borgnet, *Histoire de la révolution liégeoise*. — Ul. Capitaine, *Aperçu historique sur la franc-maçonnerie à Liège*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. I. — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise*. — (X. de Theux). Introduction au *Voyage de Chaudfontaine*. — Archives provinciales, à Liège.

**PALANDA** (*Anna*). Voir PALLANTIA.

**PALERME** (*Antoine van*), peintre, fils d'Antoine et de Digne Scheelkens, naquit à Malines, suivant certains actes en 1503, et, suivant d'autres, en 1513. Il vint ensuite s'établir à Anvers où il fut reçu bourgeois le 2 septembre 1547. Les registres scabinaux portent, en effet, à cette date mention de l'inscription de : *Anthonis Palerme, Anthoniss van Mechelen, Schilder*. Deux ans plus tôt,

en 1545, il avait obtenu son entrée à la gilde Saint-Luc. Il devint pour la première fois doyen de cette corporation artistique en 1555, et c'est pendant qu'il occupait cette dignité, conjointement avec Adrien van Hellemont, que fut célébrée à Anvers l'entrée solennelle du roi Philippe II. Les registres de la gilde ont conservé le récit de cet événement important, et cette pièce débute en citant le nom des doyens en charge :

*Als men schreef vyftien hondert vyf en vyftich is dat al geschiet, doen dekens waeren (y)saeren Anthoni van Palerme en Adriaen van Hellemont 'T waer onreden, dat tot gheen memorie en stont.*

Antoine de Palerme fut plusieurs fois encore appelé à présider aux destinées de la gilde, notamment en 1561 et 1570, quand il remplit les fonctions de sous-doyen, et en 1562 et 1571 celles de premier doyen.

Il obtint en mainte occasion des commandes du magistrat d'Anvers. C'est ainsi qu'il fut chargé, en 1549, de dessiner le modèle des costumes des bourgeois qui, tant à pied qu'à cheval, devaient prendre part au cortège organisé à l'occasion de l'entrée de l'infant Philippe. Ce travail lui fut payé 19 livres 14 1/2 escalins et 6 deniers. Les comptes de la ville renferment, en effet, pour l'exercice 1548-1549, mention de cette dépense : 19 *july. Anthony de Palerme schilder, van sekere patroonen die hy deur bevel vanden heeren gemaect heeft, te wetene vanden voetvolcke ende peerde volck die den prinche jegens gaen ende ryden zullen XIX <sup>sc</sup> XIII 1/2 s. VI d.* Il fit à cette occasion encore diverses dépenses qu'il oublia alors de réclamer et dont il n'obtint la restitution que pendant l'exercice 1549-1550, comme en font foi les comptes communaux : *Anthonis de Palerme en Jeromino Cocx Schilders voor hunne verschoten penninghen ten tyde vander blyde incompst de welke zy vergeten hadden in rekenninghe te stellen. XXIII sc. VI d.* Il reçut en 1555, comme élève dans son atelier, son gendre, le peintre Pierre Goetkint, le vieux.

Antoine van Palerme produisit des œuvres de divers genres; il peignit des tableaux religieux, des scènes histori-

ques, des compositions symboliques et même des cartes de géographie.

En juillet 1577, un marchand d'Anvers, Diego Fernando de Mirando, expédiait par chariots à Rouen, à son correspondant Christophe de Mendiola, toute une série d'objets de nature fort disparate, tels que des tapisseries, des vases, des tapis, des chapeaux, du satin et enfin une collection de tableaux peints sur toile ou sur panneaux par Antoine van Palerme. Ces nombreuses œuvres d'art représentaient : *douze pieches peintures des victoires de l'empereur Charles-Quint*; — *quatre pieches des quatre temps de l'année*; — *deux pieches des quatre éléments*; — *deux pieches de la conversion de saint Paul*; — *deux cartes de l'universel monde*; — *tout peinct sur toile avec vingt molures ou listes dorées servans aux dictes peintures*; — *ung tableau à portes de l'Anunciation*; — *Notre-Dame peinct sur ais*. Ces quantités inusitées d'œuvres dues au pinceau de Palerme et exportées en même temps, rappellent le souvenir de circonstances qui paraissent légendaires et que Van Mander a consignées dans la biographie de Jacques de Backer. Ce peintre anversois serait entré au service d'Antoine van Palerme, qui le faisait travailler outre mesure, vendant facilement et avec bénéfice ses œuvres, tout en cachant à son élève l'heureux résultat de ces transactions. De Backer se serait tellement surmené à cette besogne ingrate qu'il aurait succombé à la tâche, à peine âgé de trente ans. Cette tradition semble ne pas avoir la moindre apparence de vérité. D'abord les listes de la gilde Saint-Luc ne renseignent pas le peintre De Backer en qualité d'élève de Palerme. Il y a de plus lieu de se souvenir, lors de la mort de Catherine van Palerme, fille d'Antoine, en 1621, son tombeau en marbre, élevé dans l'église des Grands Carmes, fut orné d'une peinture de De Backer, représentant le jugement dernier. Il n'est pas à supposer que ce tableau eût été placé sur la tombe de la fille d'Antoine van Palerme, si, quelques soixante années plus tôt, les difficultés dont parle Van Mander s'étaient élevées entre le peintre et son élève.

Antoine van Palerme, suivant toutes probabilités, devait habiter à Anvers, place de Meir. Il avait en effet acheté, le 6 novembre 1546, une propriété avec jardin *in de Meere*. Seize ans plus tard, en 1562, il devint encore propriétaire, en compte à demi, avec Chrétien Queeckborne, de deux maisons situées à proximité de la Bourse. En 1583, Antoine van Palerme avait vendu pour 300 florins un tableau à Guillaume Coxcie; c'est le frère de ce dernier, Raphaël Coxcie, qui en acquitta le prix. Du reste, les relations de la famille Coxcie étaient fort intimes avec Palerme et l'on peut plus tard voir le père de ceux dont nous venons de parler, le peintre malinois Michel Coxcie, comparaître devant le magistrat d'Anvers pour certifier l'honorabilité de l'origine d'Antoine van Palerme. D'un autre certificat daté du 23 septembre 1583, il résulte que Palerme fut également, pendant plusieurs années, pour élève le peintre Gilles Coignet.

Antoine van Palerme épousa en premières noces, à Malines, le 16 juillet 1540, Catherine Wolborn, fille d'Herman. Lors de la signature du contrat, le futur comparut accompagné de ses deux oncles Remi et Antoine Scheelkens, tandis que la future avait pour témoin son parent Antoine van Dortmund. Catherine Wolborn mourut le 23 mai 1548 et fut enterrée dans l'église du couvent des Grands Carmes, à Anvers. Son mari se remarria peu après avec Marguerite Goetkint, qui décéda avant 1606. Antoine van Palerme succomba à son tour en 1589. Il eut du premier lit deux filles : Catherine et Marie. La première mourut le 19 avril 1621 et fut enterrée sous un monument en marbre orné du tableau de Jacques De Backer et placé dans l'église du couvent des Grands Carmes. Elle s'était mariée deux fois; la première avec le peintre Pierre Goetkint, qui mourut le 15 juillet 1583, et la seconde fois, en 1588, avec Bartholomeo Pamphi. Elle eut de son premier mari quatre enfants, dont une fille, Sara Goetkint, qui en 1602 épousa le peintre Abraham Janssens. De son second mariage, Antoine van Palerme avait eu

quatre enfants. L'aîné était un fils qui reçut le même prénom que lui. Celui-ci épousa Marguerite Luens; dans divers actes, il prend la qualification de marchand, *coopman*; dans d'autres, il est qualifié de peintre. Cependant il s'occupait surtout du commerce de tableaux et devait avoir sous ce rapport une certaine importance, car en 1582 il acheta de Pierre van Cantelbeke, pour 200 florins, tout un lot de toiles, dont il dut garantir le paiement en engageant sa maison appelée *het hamerken*, et située *inde strate loepen van den Eemere naer Goidshuys van Sente Michiels toe jegens over de munte aldaer*.

Le second fils d'Antoine van Palerme et de Marguerite Goetkint, Scipion van Palerme, naquit en 1562; il s'occupa du commerce de tableaux et voyagea beaucoup à l'étranger. En 1584, son père demanda pour lui au magistrat un passeport lui permettant de sortir du pays pour se rendre à la foire de Francfort. Plus tard, il s'établit à Paris et s'installa pendant la foire de Saint-Germain-des-Prés dans trois loges que son père avait antérieurement achetées à Pierre Bonenfant (Goetkint) le jeune.

Fernand Donnet.

Archives communales d'Anvers : Schepenbrieven, 1586, 1585, 1583, 1540, 1575, 1582, 1584, 1565, 1576; Comptes communaux, 1548-1549 et 1549-1550; Vierschaerboek, 1547; Requestboek, 1584; Collectanea, 1530 1549; Minutes du notaire Nicolai, 1598. — Rombouts et Van Lerius. *De Liggeren der antwerpsche Sint-Lucasgilde*. — Karel van Mander, *Het leven der schilders*. — *Le Livre des peintres de Carel van Mander*, traduction, notes et commentaires par H. Hymans. — Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Fernand Donnet, *Les tapisseries de Bruxelles, Enghien et Audenarde, pendant la furie espagnole*. — *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*. — Vanden Branden, *Geschiedenis der antwerpsche schilderschool*, etc.

**PALERMO** (*Jacques DE BACKER*, dit). Voir *DE BACKER* (*Jacques*).

**PALFYN** (*Jean*), médecin, chirurgien, anatomiste, professeur, inventeur du forceps, fils de Gilles Palfyn et de Marguerite de Roe, né à Courtrai le 28 novembre 1650, mort à Gand, le 21 avril 1730.

Le siècle qui donna le jour à Palfyn marque une étape importante dans l'his-



toire de la médecine. Harvey venait de découvrir la circulation du sang, et Plempius, qui avait été son détracteur, déclarait solennellement qu'il croyait enfin au mouvement du sang. Sa mémorable conversion, à la suite de vivisections dans le but de prouver la circulation sanguine, avait exercé la plus grande influence sur les praticiens de son temps. Sur ces entrefaites, un autre astre s'était levé à l'horizon des sciences médicales : Van Helmont, dont la doctrine fit le plus grand bruit. Avec lui s'annonce une ère nouvelle et féconde pour la saine observation et l'étude des faits positifs. Il met à jour l'inanité des nombreux systèmes médicaux de ses prédécesseurs, basés sur l'empirisme et l'occultisme; il se montre le plus fougueux adversaire de l'humorisme de Galien, alors le plus accrédité, « et sans s'affranchir des idées » superstitieuses qui dominaient alors « la médecine et les autres sciences », il devient en quelque sorte le précurseur de la médecine vitaliste et physiologique, que continuèrent plus près de nous, Bichat, Barthéz et l'école de Montpellier.

C'est en plein de cette période de luttes et de tâtonnements, presque en même temps que le célèbre anatomiste Verheyen, que naquit, à Courtrai, Jean Palfyn, un autre anatomiste et chirurgien distingué. Combien incomplètes et futiles furent les premières notions de l'art de la chirurgie données par le père — un chirurgien-barbier — à celui qui devait devenir un jour une des gloires de son pays! C'est que Palfyn avait au front la flamme du génie, et que brûlant d'arriver à son but, c'est-à-dire à l'étude anatomique du cadavre, qui lui procurerait les connaissances requises « pour exercer » la chirurgie avec sûreté et sécurité », il avait décidé de ne connaître aucun obstacle, afin d'arriver à sonder la merveilleuse organisation du corps humain.

Doué d'une intelligence très souple et d'une grande facilité d'assimilation, qui secondait admirablement son esprit inventif et chercheur, tenant pour peu de chose le mince bagage scientifique que lui léguait l'auteur de ses jours,

seul, sans maître, sans guide, il se mit à l'étude des langues; il parvint rapidement à connaître le français et le latin qui étaient alors les clefs nécessaires pour mener à bonne fin son entreprise.

Il faut se reporter à cette époque du xvii<sup>e</sup> siècle pour juger de la puissance et de la multiplicité des obstacles que dut rencontrer le jeune étudiant, après avoir épuisé les quelques ouvrages que son père pouvait mettre à sa disposition, n'ayant pas de quoi s'en procurer d'autres, abandonné pour ainsi dire à lui-même, dans une petite ville sans ressource, sans Mécène généreux, sans école où il pût recevoir l'instruction dont son âme avait soif, privé des moyens de communication qui lui auraient facilité de nos jours son étude favorite, obligé de lutter contre les goûts du siècle, les impatients ou les aventureux de l'occultisme, devant enfin suppléer à tout par un courage indomptable, une constance inlassée et une activité intellectuelle qui ne se démentit jamais, jusqu'à ce qu'il possédât les notions élémentaires de son art — et cela, en vue d'arriver à une réforme complète de la chirurgie et de son enseignement.

Lui, qui regardait déjà la médecine en vogue comme une science trompeuse, il n'avait guère appris que des mots, et, à l'instar de Van Helmont, « il voulait » arriver aux choses ». Il alla donc jusqu'à violer les cimetières. La police, qui avait eu vent de ses intentions, le surprit une nuit au moment où il déterrait un corps récemment enterré. C'était en 1666, à l'époque de la peste qui ravageait alors les Flandres. Palfyn fut reconnu et l'on juge du scandale qui éclata, à la suite de cet acte blessant les nombreux préjugés qui régnaient encore à cette époque. Dénoncé aux magistrats, il comprit la réprobation générale qui l'attendait et le châtement qui allait l'atteindre, et, pour se soustraire à la vengeance des lois, « il » quitta furtivement et à la hâte sa « ville natale » et se réfugia à Gand, où l'un des professeurs de l'école de chirurgie l'accueillit généreusement chez lui, et l'employa comme élève. On croit

généralement que son bienfaiteur, reconnaissant son mérite et ses aptitudes, en fit son aide, favorisant ainsi son avide désir de dissection. Rien alors n'entrava sa marche. Il est à supposer qu'il exerça la médecine à Gand, et parvint ainsi à se mettre à l'abri des difficultés de la vie, et même à se créer quelques ressources, car au bout d'un laps de temps assez court, nous le retrouvons à Paris, après avoir fait le voyage à pied dans les plus modestes conditions; Paris, alors le centre des lumières, le seul foyer des sciences, des arts et de la civilisation. Le grand roi y avait réorganisé l'école de chirurgie, qu'illustraient les sommités scientifiques du royaume. Palfyn redoubla de zèle et d'activité, devint sans doute interne à l'Hôtel-Dieu, et fit avec rapidité de prodigieux progrès, consacrant son esprit et ses facultés entièrement à l'œuvre de réforme qu'il ambitionnait.

A son retour de Paris, en 1675, il vint se fixer à Courtrai. Seulement — et la chose est à noter, puisqu'il semblait rapporter avec lui une certaine notoriété et les éléments nécessaires à la réputation naissante d'un débutant — il fut loin d'obtenir, en tant que praticien, tous les succès qu'on était en droit d'attendre de lui. Il fut déçu dans ses espérances. Palfyn doit avoir eu, d'autre part, des démêlés avec le Collège royal des médecins de Courtrai, soit au sujet de la violation de sépulture dont il a été question plus haut, soit concernant la possession non autorisée d'un squelette humain qui servait à ses études. En effet, il est invité, à quatre reprises différentes, à se présenter devant ces messieurs, en 1683 et en 1684. Palfyn refusa, à chacune des sommations. Il fut alors condamné — d'après un extrait du Collège royal de médecine de Courtrai, institué par le roi d'Espagne en 1683 — à une amende de six florins; et dans le libellé du jugement, il est établi que c'est pour son « inobédience de s'expliquer au sujet du squelette ». On peut se demander ce que signifie cette affaire du squelette, et elle vient, nous semble-t-il, corroborer les assertions de ceux qui

prétendent que Palfyn a été surpris violant des cadavres, et qu'il a dû quitter la ville devant la réprobation publique et la menace des lois.

Un squelette à domicile lui était cependant nécessaire, en vue de la publication de son ostéologie. Cette ossature, provenant ou non d'une profanation, avait probablement excité le fanatisme étroit qui régnait à cette époque, et Palfyn, qu'une seule idée enfiévrât, préféra s'expatrier que d'abandonner son projet de réforme et sa publication. Découragé, sans ressource, Palfyn quitta la ville de Courtrai, où il s'était marié, en 1676, avec Marguerite Wallaert, pour une ville de second ordre. Il alla tenter la fortune à Ypres, où il semble végéter de nouveau pendant une assez longue période d'années. Pour obtenir le droit d'exercer à Ypres l'art de la chirurgie, il devait avoir le droit de bourgeoisie, car les communes flamandes étaient encore sous la puissance des corporations qui, jalouses de leurs privilèges, possédaient toujours le monopole des professions et des métiers. Palfyn devra donc passer son examen de chirurgien-barbier et, en 1686, il était déclaré maître dans cette corporation. En 1690, il obtint la qualité de bourgeois.

Il traîna la chaîne pendant des années, vivant très médiocrement dans la petite ville d'Ypres, peu apprécié sans doute, peu couru vraisemblablement; et c'est de là que sont parties, plus tard, les premières flèches lancées contre son droit à l'invention du forceps. Nous le retrouvons à Paris, l'élève, l'ami et même l'égal des professeurs et des célébrités de l'école de chirurgie; nous citons, entre autres, les liens d'amitié durable et d'estime réciproque qui l'unissaient à Devaux. On le signale encore à Paris, à l'hôpital de la Charité, suivant avec le zèle d'un élève les opérations de Mareschal, les cours de Duverney, de Winslow, de Miri, de Petit, de Morand. Il est honoré de l'amitié de Saviard, de Verduc et de François Volet. Les maîtres de l'université de Louvain l'accueillent avec la plus grande sympathie et s'honnorent à leur tour de sa visite et de ses

conseils. Il correspond à Londres avec les sommités médicales les plus en vue. Il obtient en Allemagne l'amitié de Heister, de Haller; en Hollande, celle de Ruysch, de Boerhaave et d'Albinus qui voulaient l'attacher à l'université de Leyde.

Mais, avant d'avoir conquis cette place au soleil, que de déboires dans cette existence, labourée par les difficultés et les obstacles qu'il rencontra pour mettre son projet à exécution! Toutes ces causes, croisons-nous, jointes à des embarras d'argent, le décidèrent à quitter les gens d'Ypres, et à aller de nouveau, ainsi que nous venons de le voir, se perfectionner à Paris où il resta probablement trois ans, de 1694 à 1697.

Après ce second stage, il remit le cap sur la bonne ville de Gand, qui l'accueillit cette fois avec tous les égards dus à son mérite et à ses talents. Est-ce le repos? Non, il avait pris pour devise celle de Marnix. Est-ce le salut, l'aisance, avec la renommée? Il restait bien des obstacles encore à surmonter; mais c'était le chemin de la gloire et de la célébrité. Le destin plus clément paraît devoir lui sourire. Le gouvernement s'émeut de son exode; de concert avec les magistrats gantois, il lui confère le droit de bourgeoisie; c'était une véritable exception, car, pour prétendre à cet honneur, il fallait avoir habité la ville pendant une année au moins. Comme, d'un autre côté, il est tenu par les coutumes locales à suivre, pendant trois ans, les leçons d'un maître dans l'art de la chirurgie, il adresse au roi une requête demandant en grâce à être dispensé de cette condition. Quand on pense que Palfyn approchait alors de la cinquantaine, qu'il avait donc exercé la médecine pendant plus de vingt ans, et qu'il en était réduit à cette extrémité!

En 1698, il fut admis à l'examen, et le roi, après cette formalité remplie, lui conféra le titre de chirurgien. Aujourd'hui que la presse est répandue partout, que l'impression d'un manuscrit n'est plus qu'une question d'heures, et que le prix en devient beaucoup plus accessible, on semble oublier par quelles dif-

ficultés de tout genre on passait jadis pour voir son œuvre au jour de la publicité. Aussi Palfyn ne se décida-t-il qu'après bien des hésitations; il consulte des amis, il s'en rapporte à l'avis de Devaux qui l'encourage ouvertement et va trouver son collègue Verheyen, célèbre professeur de l'université de Louvain, à qui il expose ses idées et lui confie même son traité manuscrit: *Nouvelle ostéologie*.

La dédicace de ce livre « qui portait « presque atteinte à sa réputation d'écrivain vain de mérite et de talent », jetai d'abord pour le monde scientifique une note défavorable. Ce n'est pas un brevet d'incapacité, mais cette dédicace exaltée a dû influencer les auteurs qui, cédant aux tendances de l'époque, ont commenté et critiqué son premier ouvrage, sans se placer au-dessus de l'esprit de leur temps. Portal, qui ne conteste cependant pas le mérite de ses découvertes, le juge avec sévérité. Il l'accuse tout simplement d'avoir pillé les écrits de Rau et de Vésale, à bon droit regardé comme le créateur de l'anatomie humaine. Il y a une exagération évidente dans la critique de Portal, qui jugeait avec l'intolérance et l'exclusivisme de la philosophie régnante, l'antagoniste d'un scepticisme qui, de par l'autorité de Voltaire, envahissait alors la France et les classes les plus élevées de la société. Velpeau fut aussi un des détracteurs de Palfyn, mais il finit par lui rendre justice. La *Nouvelle ostéologie*, qui arriva après le *De humani corporis fabrica libri septem*, de Vésale, est un copieux exposé très méthodique des notions courantes sur la nature, les conformations et les maladies des os. Regnard dit que c'est l'ouvrage le plus complet et le plus exact qui ait été publié sur la matière. Il est agrémenté de planches très curieuses. Il ne faut pas seulement chercher la nouveauté dans ce précis, Vésale ayant déjà relevé nombre d'erreurs de Gallien; il y a des aperçus neufs sur les sutures du crâne, les sinus de la face, les mouvements de la mâchoire, mais il n'y a rien de bien saillant comme documents inédits.

Palfyn s'y révèle comme anatomiste, et cette publication qui se fit à Gand en

1701, à Leyde en 1702 et à Paris plus tard, en 1731 (traduction française de l'auteur), le mit en relief, facilita son avancement et augmenta ses chances à la dignité de professeur à l'école de chirurgie de Gand. Il est patent que la notoriété de Palfyn prend dès lors une extension beaucoup plus grande, sous la protection ostensible des magistrats de la ville.

Ce n'est que dans les ouvrages postérieurs à la *Nouvelle ostéologie* qu'apparaît le grand chirurgien. La spécialité de son talent s'y dessine, et c'est là que s'affirme de plus en plus sa tendance à montrer et à faire ressortir les liens étroits qui rattachent l'anatomie à la chirurgie. C'est assurément le côté le plus intéressant des observations diverses et des publications qui furent traduites en hollandais et éditées à Leyde. L'histoire impartiale dira qu'il a rendu un signalé service aux sciences médicales, à la suite de ses travaux de dissection. Au nombre de ses publications, on compte la relation de deux enfants monstrueux qui naquirent à Gand en 1703.

Il existe aussi une autre histoire, non moins importante — vu la rareté du cas — et fort détaillée du même auteur, au sujet d'un monstre étudié et disséqué par lui, et qui présentait une imperforation de l'anus et du vagin avec une double matrice. Palfyn fut ensuite amené à donner une nouvelle édition du traité de Fortunio Liceti, concernant la tératologie, en même temps qu'il annonçait un mémoire sur la circulation du sang chez le fœtus.

Mis en lumière par ces productions successives, auxquelles il faut encore ajouter une *Description anatomique des parties de la femme qui servent à la génération*, imprimée à Leyde en 1708, définitivement apprécié en Belgique comme à l'étranger, recevant les hommages les plus flatteurs de ses contemporains qui reconnaissaient sa hauteur de vue, son érudition et son talent, Palfyn fut cette année-là attaché à l'école de médecine de Gand, avec les honneurs dus à son rang de professeur. Il avait alors presque soixante ans. C'est l'âge où d'habitude on

aspire à l'éméritat. Or, cette promotion ne fit encore qu'exciter son zèle, son ardeur au travail, son incessant désir de colliger dans un important recueil toutes les données scientifiques de l'art chirurgical de ce temps-là, ses observations personnelles, ses vues et ses réductions, l'analyse et la synthèse de la réforme qu'il voulait instaurer. Palfyn amplifia l'œuvre de ce grand génie, Vésale, qui en voulant s'assurer de l'exactitude des descriptions du médecin de Pergame, qui n'avait disséqué que des singes, était devenu le créateur et le révélateur de l'anatomie humaine. Comme lui, le chirurgien gantois ne se borna pas à étudier l'anatomie normale, mais il fit de l'anatomie morbide ou pathologique, alors absolument négligée et à laquelle il attribua une importance plus grande que ses prédécesseurs, dans l'étude et le traitement des maladies chirurgicales.

Professeur, Palfyn donna des leçons remarquables par leur clarté; il y joignait, en même temps, une clinique essentiellement pratique, et, à l'exemple de Van Biesen, il institua un cours de pathologie générale.

Son *Anatomie chirurgicale* eut un immense succès pendant plus d'un demi-siècle, considérée qu'elle était, par les savants de l'époque, comme le recueil le plus complet de ce genre. Au nombre de ceux-ci, on peut citer Geoffroy, Duverney, J.-L. Petit, Boerhaave, Albinus, Verheyen, etc., contemporains de Palfyn, sommités scientifiques bien en situation pour juger son œuvre. J.-L. Petit dit de son « excellent traité », qu'il y a trouvé des vérités concernant l'anatomie et la chirurgie, jointes aux découvertes de l'auteur. L'Académie de médecine de Paris, qui n'accordait pas facilement son approbation, comparait volontiers Palfyn au célèbre Riolan. Duverney, reconnaît aussi que ce livre sera « le moyen de faire naître aux jeunes gens le désir de savoir à fond la structure des parties dont la connaissance est si nécessaire pour opérer avec certitude et discernement. » Presque tous font remarquer, après lecture, que l'impression de ce bon ouvrage sera utile à tous

ceux qui veulent apprendre l'anatomie. Il y a lieu de noter surtout l'appréciation d'Herman Boerhaave, dont la géniale puissance jetait tant d'éclat sur l'école hollandaise, et dont l'immense réputation remplissait l'Europe entière. Quant à l'université de Louvain, un des corps enseignants les plus en vue de l'époque, elle ne tarit pas d'éloges sur cet ouvrage, « sur l'élégante explication des maladies chirurgicales, qui n'a été traitée par aucun auteur, avec autant de méthode et de précision. »

De toutes ces appréciations, il ressort que l'anatomiste gantois, qui avait saisi avec tant d'intelligence et expliqué si nettement les relations de l'anatomie avec la chirurgie, s'appliquait aussi avec une supériorité remarquable à faire valoir les avantages que la pratique était appelée à retirer de la connaissance de ces rapports. Dans ce but, il rédigea son cours public de chirurgie, et le fit imprimer à Leyde en 1710, plus tard à Amsterdam, à Leipzig et à Francfort, sous le titre de : *Traité des principales opérations chirurgicales*. Il s'attache à y mettre en valeur les améliorations et les perfectionnements qu'il préconisait dans son cours de chirurgie, et ses conseils étaient suivis par les chirurgiens les plus habiles de son temps, les Heister, les Ledran et les Samuel Cooper. On y trouve une description intéressante et détaillée des diverses hernies étranglées. Il donne même la figure et l'explication d'un instrument nouveau qui paraît être de son invention : c'est une sonde boutonnée, incurvée, avec un bistouri concave, caché dans les cannelures, mû par un ressort placé dans le manche. Dans la paracentèse, il détermine avec beaucoup de clarté le lieu d'élection de la ponction, qu'il pratique, non pas avec les lancettes habituelles, mais avec le trocart, au milieu d'une ligne qui va de l'ombilic à l'épine iliaque antérieure. C'est encore le procédé suivi actuellement.

On accordera une mention spéciale à la partie de ce livre réservée à la description des sutures, et surtout des sutures de l'intestin. Il donne d'excel-

lentes raisons pour proscrire la suture du *pellelier*, dont ses prédécesseurs se seraient abstenus, dit-il, « s'ils avaient mieux examiné la manière dont la réunion de ces plaies s'opère. En effet, il est incontestable que les lèvres de la plaie des intestins ne se réunissent jamais entre elles, mais qu'elles se soudent au péritoine, ou aux bords de la plaie du ventre, ou à une autre partie voisine. » Il s'élève justement contre la perforation alors en usage, dans le cas de tuméfaction ou de météorisme de l'intestin, fait un véritable précis particulier du sarcocele, de l'hydrocele, de la pierre, des fistules, de l'extraction des polypes et traite avec beaucoup de compétence les chapitres des amputations, des luxations et des fractures. Il s'étend aussi sur l'empyème; il indique les différentes sources de collections liquides, pus, sang, sérosité, et détermine le lieu d'élection pour l'ouverture « à la partie inférieure et postérieure de la poitrine, entre la seconde et la troisième fausse côte, à partir d'en bas, et à environ quatre ou cinq travers de doigt des apophyses épineuses de la colonne vertébrale. » Il détaille encore la façon d'arrêter les hémorragies et d'extraire les corps étrangers; il donne son opinion sur le traitement du cancer du sein, en déconseille l'extirpation lorsqu'il est invétéré, adhèrent aux muscles et se prolongeant jusque dans l'aisselle. Enfin, il regarde comme dangereuses les pâtes arsenicales et mercurielles qui peuvent occasionner la mort par empoisonnement.

On possède aussi du professeur gantois des notes concernant la cataracte, qui, pour lui, « consiste dans une altération des propriétés physiques du cristallin; puis sa correspondance avec Woolhouse, l'oculiste de Jacques II d'Angleterre, le savant anglais qui n'admettait pas l'opacité du cristallin, signalée pour la première fois par Lasnier, comme cause de la cataracte, et défendue par le médecin tournaisien Brisseau.

Enfin, il traduit en flamand l'ouvrage de Antoine (Maître Jean) et l'enrichit de nombreuses observations personnelles.

Palfyn est-il réellement l'inventeur du forceps ?

La pratique des accouchements était alors presque nulle pour les chirurgiens et les barbiers ; ils n'intervenaient que dans les cas graves, et surtout dans les enclavements du crâne. Les sages-femmes et les matrones les plus ignares se chargeaient seules de délivrer les parturientes, et le nombre des victimes devait être considérable.

Palfyn faisait les accouchements avec les « mains » et son instrument était employé par des célébrités. Heister écrit qu'il réussissait parfois à tirer des enfants dont la tête était fixe et immobile dans le passage, sans les blesser ou les déchirer. Dans sa publication, Palfyn raille les accoucheuses qui assuraient, avec l'autorité de leur expérience, que les os du pubis s'écartent pendant l'acte de la parturition. Là, il appelle l'attention sur les phases modificatrices de la matrice pendant la grossesse, et l'épaisseur des parois de cet organe, qu'il a mesurée pendant une opération césarienne, alors courante lorsque la lacération de l'enfant n'avait pas réussi par les crochets aigus ; là encore, il écrit que les accouchements naturels n'ont guère besoin du secours d'un médecin, et qu'on n'est pas d'accord concernant la position la plus favorable, en obstétrique : la tête ou les pieds. Une idée d'ailleurs semble avoir dominé toute la vie de Palfyn, qui fit toujours preuve d'une grande fermeté d'âme dans les persécutions qu'il endura depuis le commencement de sa pratique : c'est l'amour de l'humanité, l'intense désir de lui être utile. Rien ne rebute le savant que l'étranger glorifiait hautement. C'est ainsi qu'il se rend à Paris, sous l'inspiration de cette idée généreuse : l'accoucheur sera le sauveur de la mère et de l'enfant ; l'art ne doit pas borner son intervention à l'emploi de moyens désespérés.

Ceux-là, certes, sont des hommes marquants qui, à l'instar de Palfyn, fixent l'attention du monde entier sur leurs écrits, leur labeur et leurs découvertes, et entre ces vaillants et les intriguants que l'éclat des autres peut seul

mettre en relief, on n'hésite pas quand il s'agit de priorité en matière d'innovation.

Non seulement Palfyn pratiquait l'art des accouchements, mais, comme nous l'avons vu, il s'attachait à déraciner les préjugés, à redresser les erreurs existantes, ce qui lui suggéra l'étude et l'analyse toute particulière des os du bassin dans son *Ostéologie* et plus tard la *Description anatomique des parties de la femme qui servent à la génération*. Portant ses vues plus haut, comme le fait très justement remarquer le D<sup>r</sup> Goffin, il a voulu fixer l'attention des savants sur ce que sa perspicacité lui avait fait apercevoir de défectueux dans la pratique obstétricale, *le plus difficile et le plus épineux des arts*, ainsi dénommé par lui-même. Il comprit que si l'on parvenait à enlever la tête du fœtus entre les deux mains, ou entre deux cuillères, sans nuisance pour la tête et pour la matrice, son extraction serait rendue plus simple et plus facile, et la sauvegarde de la mère plus assurée.

Ce fut cette simple conception — et nous ne voulons pas prétendre qu'il fût le seul et le premier à imaginer quelque instrument libérateur — qui devait renouveler la face de la science obstétricale. Les chirurgiens et les accoucheurs contemporains se servaient évidemment d'engins quelconques, mais ils opéraient en cachette, de crainte d'être surpris et de voir leur secret divulgué. Palfyn mit sa découverte au grand jour. Avant sa notification à l'Académie de Paris, il n'est nulle part question des « mains » et du « tire-tête », mais aussitôt après, plusieurs voix s'élevèrent pour en réclamer la priorité. De toute façon, elles venaient trop tard. Il ne faut pas hésiter à dire, avec cette belle assurance de la plupart de ses historiographes : Palfyn est l'inventeur du forceps.

Voyons rapidement quelques-unes des contradictions les plus plausibles qui se sont érigées contre cette priorité légitimement accordée à notre savant.

Naturellement une question se pose : Comment se fait-il que Palfyn, dans ses travaux, n'ait fait aucune mention de

son incomparable découverte? D'après le judicieux auteur de *Jean Palfyn, sa vie et ses travaux*, qui contribua pour une large part à l'édification de sa statue, la découverte du forceps ne datant que de 1721, les écrits antérieurs sont hors cause, et on ne pourrait qu'incriminer la traduction française de l'*Anatomie chirurgicale*, qui fut publiée à Paris en 1726, et à laquelle Devaux collabora pendant plusieurs années.

Comme ils avaient sans doute encore présent à la mémoire le grave échec subi par le chirurgien anglais Hugues Chamberlen qui, de passage à Paris en 1670, avait échoué honteusement, après avoir vanté les mystérieuses pratiques qu'il possédait pour mener une dystocie à bonne fin, n'ont-ils pas cru, en omettant de parler de l'invention dans l'*Anatomie chirurgicale*, que, n'ayant pas fait ses preuves, elle serait de nature à engager leurs noms et celui des membres de l'Académie dont on allait solliciter la recommandation? On sait, en effet, que la découverte des « mains » fut accueillie avec peu d'empressement par les accoucheurs. On s'en défia, et il est aisé de se rendre compte que son imperfection amena dès le début de nombreuses difficultés d'application. Reiss établit qu'on ne commença à se servir du tire-tête qu'une dizaine d'années après sa publication. Palfyn n'avait-il pas, d'ailleurs, assez fait pour répandre la connaissance de son instrument, en le présentant à l'Académie de Paris, qui était alors, et pour notre pays, et pour l'Europe entière, le tribunal le plus réputé et le plus compétent?

Un chirurgien-barbier de la ville d'Ypres, nommé Gilles Le Doux, prétendit aussi l'avoir inventé, mais cette réclamation vient malheureusement après la visite de Palfyn à l'Académie de Paris. On ne trouve dans les annales de celle-ci aucune notification de la compétition de Le Doux, mais bien des louanges, qu'elle n'a jamais rétractées, à l'inventeur des « mains ». Pas de trace non plus dans les documents de l'université de Louvain ou du Collège médical de Gand. Il est à supposer que, si le chirurgien

d'Ypres avait été réellement l'inventeur, il se serait adressé au corps professoral louvaniste ou à la corporation des chirurgiens gantois, pour demander justice, et il aurait ainsi protesté dans son pays, désireux de prouver la priorité de son instrument. Et Broeckx ajoute que, si la réclamation de Gilles Le Doux avait eu quelque fondement, la corporation gantoise se serait bien gardée de faire à son compatriote l'injustice de couler en bronze l'image du tire-tête, pour le placer comme un titre impérisable à la reconnaissance publique, sur le monument qu'elle éleva à la mémoire de Palfyn.

L'Angleterre tenta également d'enlever à Palfyn le mérite de son invention, pour l'attribuer à l'un de ses enfants, Hugues Chamberlen, chirurgien renommé dont il est fait mention dans les publications de l'époque.

Levret — un nom connu dans l'art obstétrical — qui regarde l'un des Chamberlen comme le correcteur de l'invention de Palfyn ou de Le Doux, aurait le premier, au dire de Dezeimeris, auteur français, écrit l'histoire du forceps, mais il objecte qu'il l'a écrite en sens inverse de la vérité. L'invention de Palfyn ne serait qu'une grossière imitation de celle de Chamberlen. Non seulement Levret n'est pas le premier historiographe du forceps, — nous possédons à ce sujet le témoignage de Heister, — mais Dezeimeris, qui suspecte amèrement l'honnête affirmation de Levret, oublie même la date de la découverte de Palfyn (1721), puisqu'il signale des auteurs anglais décrivant un forceps bien supérieur à celui de notre compatriote, mais dans des ouvrages datant de 1733 à 1735.

Les allégations légères de Dezeimeris demandaient donc un sérieux contrôle, et elles ne résistent pas à la réfutation victorieuse de Broeckx, le médecin d'Anvers, qui, en 1846, protesta contre les affirmations du bibliothécaire de la faculté de médecine de Paris, et jeta un nouvel éclat sur les titres de Palfyn à la priorité de l'invention.

Il y eut aussi, en 1833, une publica-

tion de Rigby, constatant que l'on avait trouvé des forceps dans une vieille armoire d'une maison ayant appartenu, de 1683 à 1715, à des membres de la famille Chamberlen. Nous ne nous arrêterons pas à la pauvreté de pareils arguments; on n'a guère de peine à écarter de semblables adversaires. Quant aux Chamberlen, il est certain qu'ils employaient des moyens inconnus et mystérieux dans la pratique de leurs accouchements, ce qui leur valut une renommée qui avait franchi la Manche. En 1674, les Chamberlen se servaient évidemment d'instruments quelconques pour opérer en cas de dystocie. Pour preuve de cette déclaration, il y a l'assertion de Mauriceau, qui fit l'autopsie, à Paris, d'une femme que le chirurgien anglais avait en vain tenté de délivrer, après son intervention. « A l'autopsie, je trouvai, » écrit-il, « la matrice toute déchirée, et *percée* » *en différents endroits* par les instruments dont ce médecin s'était servi » si aveuglément sans la conduite de sa main. « Il ne s'agit pas ici de version par les pieds. D'un autre côté, il est inconcevable qu'on puisse arriver au délabrement utérin, détaillé par Mauriceau, avec le forceps. Cette laceration et cette transforation s'expliqueraient mieux avec le levier. La matrice était *percée en différents endroits*. Peut-être pouvait-on, à la rigueur, accuser le crochet-mousse d'Ambroise Paré, qui se recourbait brusquement, dont la destination était de tirer la tête de l'enfant, lorsqu'elle était restée seule dans la matrice, et dont le bec, par conséquent, pouvait indifféremment s'enfoncer dans les parties privées de vie. N'est-ce pas le cas pour l'opérateur anglais? Si les Chamberlen étaient en possession d'un instrument libérateur, il nous semble pouvoir conclure des assertions de Mauriceau, qu'il ne devait avoir aucun rapport avec le forceps de Palfyn, et qu'il faut plutôt le considérer comme une arme terrible, et, à coup sûr, à double tranchant.

Le tire-tête, ou les « mains » de Palfyn, dont le dessin a été fourni par Heister et qui mesurait dix-huit pouces,

— longueur calculée pour dépasser le détroit supérieur — était formé simplement, dit Rist, de deux branches terminées supérieurement par des cuillers (non fénêtrées) dont la concavité s'adapte à la tête du fœtus; il appliquait une branche après l'autre sur les côtés de la tête, et tirait ainsi le fœtus, sans blesser ce dernier ni la mère. Ces cuillers avaient vingt-et-un centimètres de long sur cinq de large.

Nous pensons que les Chamberlen se servaient tout bonnement des engins meurtriers alors en usage, et auxquels Palfyn s'était attaché à substituer un instrument qui pût aider à retirer un fœtus vivant du sein de la mère, *sans le blesser*. L'histoire nous enseigne que le Chamberlen qui vint à Paris, en 1670, avait des instruments, mais sans en donner la moindre description. Et nous ne concevons pas, à moins de manœuvres brutales et inintelligentes que réprouveraient des vétérinaires, comment, avec les *mains* de Palfyn, il serait possible de *percer* la matrice en plusieurs endroits. On peut prétendre que les chirurgiens anglais opéraient avec le levier ou avec des crochets, ou peut-être employaient-ils déjà la version, devenue si fréquente aujourd'hui?

S'ils n'ont pas droit à la priorité, ils semblent avoir les titres les plus sérieux au perfectionnement du tire-tête. C'est aussi l'opinion de Morand.

D'après Smelli, l'accoucheur anglais, ce fut Chapman qui, en 1735, donna une véritable description du forceps et de la manière de s'en servir. Or, son instrument, qui a porté le nom de « forceps de Chapman », était le même que celui des Chamberlen. Ils n'avaient fait que perfectionner les *mains* de Palfyn, dont on se servait depuis plusieurs années, dit Smellie, en France, en Allemagne et ailleurs. Heister, professeur à Altdorff et Helmstadt, savant éminent et honnête, n'hésitent pas à déclarer Palfyn le *premier* qui ait inventé le forceps. C'est à lui que l'on doit très probablement l'idée d'unir les deux branches par le moyen d'un axe mobile.

Il n'entre pas dans nos intentions de



nier qu'aux mêmes dates des savants différents aient pu avoir les mêmes idées, mener probablement les mêmes recherches, et aboutir ensemble peut-être aux mêmes moyens d'exécution; mais on ne peut, à notre avis, enlever honnêtement cette priorité à notre illustre compatriote. C'est aussi l'avis de Goffin.

Enfin, il faut voir Palfyn opérer lui-même, il faut connaître les détails de ses manœuvres exactement décrites, l'introduction des deux branches, l'une après l'autre, la préhension de la tête entre les " mains " — expression absolument neuve, due à Palfyn — les précédents mouvements de traction dirigés dans le sens des axes du bassin, pour n'avoir plus aucun doute sur la nouveauté et l'ingénieuse originalité de son invention.

Nous sommes heureux de payer ainsi notre modeste tribut d'hommage au savant estimable et désintéressé qui honora si grandement son pays. Ame noble et généreuse, bienveillante et affectueuse, ardente au travail, apte à supporter toutes les privations, Palfyn est mort pauvre, aux prises avec la nécessité qui semble le suivre et l'étreindre depuis sa naissance jusqu'au dernier moment de sa vie. Ce fut le 21 avril 1730. Il avait alors quatre-vingts ans et non soixante-dix-huit, comme le constatait erronément l'inscription, corrigée depuis, de l'église Saint-Jacques. On l'enterra à Gand, selon son désir, dans le coin des indigents, au cimetière de la dite église, du côté du marché au Fil.

Palfyn fut longtemps méconnu; c'était un de ces hommes qui, semant un grain pour la postérité, prennent un siècle pour le laisser mûrir. Il dormait depuis plus de cinquante ans, dans l'effacement des haines, des jalousies et des souvenirs, lorsque les médecins du Collège de Gand ravivèrent sa cendre délaissée, par une protestation énergique contre ceux qui voulaient attaquer sa renommée et lui érigèrent un cénotaphe, qui existe encore aujourd'hui, à l'église Saint-Jacques.

On y voit la figure du forceps avec cette inscription :

D. O. M.  
ET PHS MANIBUS JOANNIS PALFYN,  
SCRIPTIS ANATOMICIS ET CHIRURGICIS PER EUROPAM  
[CLARI.  
OBIIIT DIE 21 APRILIS 1730, ÆTATIS SUÆ 80,  
POSUIT COLLEGIUM MEDICUM GANDAENSE 1783.

L'année suivante, le Collège des médecins gantois lui éleva un riche et superbe mausolée, œuvre d'art d'une grande impression, due à Ch. van Poucke. L'Académie royale de médecine de Belgique a fait graver son effigie dans son sceau, à côté de la rayonnante pléiade des Vésale, des Van Helmont, des Rega, des Verheyen et des Vander Spiegel. Sa place était au panthéon national, et son nom figure au livre d'or, à côté des Van Eyck, des Rubens, des Grétry, des Van Dyck, des Memling et de tant d'autres dont nul n'oserait contester l'éclat. Courtrai donna son nom à l'une de ses rues.

Les docteurs De Mersman et Goffin lui consacrèrent un vibrant hommage, très noblement ému, et c'est une des contributions les plus sincères à l'indéfectible gloire de notre savant. Pour populariser son souvenir parmi les masses, l'airain perpétua ses traits qui clament dans la nue bleue la solennelle protestation de ses concitoyens, et voici qu'aujourd'hui, pour éterniser cette réhabilitation et le prestige de sa renommée, s'élève sur l'une des places publiques de la vieille cité, la statue en bronze de son illustre fils, à jamais désigné de cette façon à l'affection des mères et des enfants dont il est le sauveur, à la reconnaissance de l'humanité dont il fut le bienfaiteur, à l'admiration du petit peuple belge qu'il a contribué, avec tant de célébrités artistiques et scientifiques, à mettre au rang des premières nations du monde.

Point d'esprit national, point de patrie sans le culte de la gloire :

*Immortalis genio Palfyni.*

D' Edmond Deffernez

Eloy, *Dict. hist. de la médecine anc. et moderne.* — Morri, *Grand dictionnaire historique.* — *Annales de la Société d'émulation de Courtrai.* — Hoefler, *Nouvelle biographie générale.* — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale.* — De Feller, *Dict. historique.* — F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise.* — Mauriceau, *Observations sur la grossesse et les ac-*

*couchements.* — Voisin, *Notice sur la vie et les travaux de Palfyn* (Gand). — Broeckx, *Essai sur l'hist. de la médecine belge avant le XIX<sup>e</sup> siècle.* 2<sup>o</sup> *Notice sur l'invention du forceps. Un mot sur le forceps.* — Ant. Portal, *Histoire de l'anatomie et de la chirurgie.* — Smelli, *Traité de la théorie et pratique des accouchements.* — Ant. Reiss, *Recherche historique sur le forceps.* — Burggræve, *Etude sur André Vésale.* — De Mersman, *Album biographique des Belges célèbres.* — Dr Rommelaere, *Etudes sur J.-B. van Helmont.* — Regnard, *Nouvelle biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.* — Al. Goffin, *Jean Palfyn, sa vie et ses travaux.*

**PALLANT** (*Floris DE*), comte de Culembourg et baron de Witthem et de Weerde, né en 1547 et mort en 1598, fut l'un des plus ardents et des plus fermes soutiens de la révolte des Pays-Bas contre le régime espagnol. A l'âge de trois ans, il perdit son père Erard de Pallant, baron de Witthem, et, bientôt après, sa mère, une de Lalaing, devenue folle. A la suite de ce double malheur, sa tante Elisabeth de Pallant, comtesse de Lalaing-Hoogstraeten, émue de pitié, le prit avec elle et se chargea de son éducation. C'est ainsi que la prime jeunesse de notre personnage s'écoula tout entière en Belgique, tantôt à Hoogstraeten et tantôt à Bruxelles où la reine Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, le prit en affection et l'admit au nombre de ses pages. Il ne démérita point; c'est pourquoi, à la veille de son départ pour l'Espagne, Charles-Quint consentit à ériger en sa faveur la terre de Culembourg en comté. Devenu ainsi grand seigneur, Floris de Pallant, dont la fortune était considérable, songea à s'établir à Bruxelles conformément à son rang. Il acheta le vaste hôtel du comte de Houtekerke, situé au coin du Petit Sablon et de la rue allant vers l'ancienne porte de Condenberg, qui est aujourd'hui la rue des Petits Carmes. Ce fut dans les termes suivants que, le 20 juillet 1556, il en donna la nouvelle à son tuteur, M<sup>r</sup> Léonard Herdinck, à Culembourg : « Me Leonhard. Vous pouvez « savoir que j'ay achapté puis nagaires « une mayson icy à Bruxelles appelé la « mayson de Gaesbeque pour douze mille « florins à vingt patars y compris le « capital de plusieurs rentes et arré- « rages ». Nous croyons qu'il convient

de dire ici, qu'au XVII<sup>e</sup> siècle les immeubles, comme les hommes, portaient plusieurs noms. Notre personnage était un Pallant et ne voulait être appelé que Culembourg, et la maison qu'il achète avait pris le nom de Gaesbeek, parce que cette terre seigneuriale, voisine de Bruxelles et que chacun connaissait, appartenait depuis longtemps aux comtes de Hornes-Houtekerke, ses anciens propriétaires. Six mois avant son établissement à Bruxelles, sa bonne tante était morte à Culembourg; il s'y était rendu à cette occasion avec son cousin Antoine de Lalaing et de nombreux parents et amis, et, après de solennelles obsèques, il avait été procédé, le 18 décembre 1555, à son inauguration comme comte souverain. A cette époque, et plus tard jusqu'en 1562, notre jeune comte montra un grand zèle pour la religion catholique, zèle qui se refroidit bientôt à tel point que, le 6 mai 1566, les bons bourgeois et manants de sa bonne ville de Culembourg, lui adressèrent une magistrale protestation contre la liberté de conscience dont il voulait les gratifier, mais dont eux ne voulaient entendre parler à aucun prix. Cette protestation, peut-être unique dans son genre, plut à tel point à Cunerus Petri, curé de Saint-Pierre à Louvain et censeur de livres, qu'il l'annota et la publia en juin 1566 en forme de gazette, sous le titre de : *Nieuwe tydinghe van die van Culemborch geschiet inde May lestleden.* On y chercherait en vain une explication du changement de front de notre personnage. Celle-ci doit se trouver, selon nous, dans son mariage avec Elisabeth, comtesse de Manderscheid et dame de Blankenhèim et de Schleiden. Ce qui nous a amené à le croire, c'est qu'à la même heure bon nombre de grands seigneurs des Pays-Bas sont poussés par leurs femmes dans la voie révolutionnaire. Anne de Saxe est princesse d'Orange; Marie de Nassau, sœur du Taciturne, est comtesse van den Berg; Marie de Brimeu est duchesse de Croy et Eléonore de Montmorency comtesse de Lalaing. Il faut croire que la comtesse de Culembourg était la plus exaltée d'entre toutes, parce que son

mari est plus empressé qu'aucun à se compromettre. C'est le 2 novembre 1565, dans son hôtel à Bruxelles, que le pasteur huguenot François du Jon prêche pour la première fois devant une vingtaine de gentilshommes, tous de futurs signataires du Compromis des nobles. Cinq mois plus tard, l'hôtel Culembourg ouvre ses portes à deux battants aux gentilshommes confédérés appelés du fond de leur province, et, quelques jours plus tard, le 4 avril 1566, ils tiennent une assemblée dans laquelle ils décident que le lendemain, à midi, ils se rendront tous ensemble au palais de Bruxelles, pour remettre à Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas, une requête demandant, entre autres choses, la suppression des tribunaux d'inquisition. Les comtes de Culembourg et Van den Berg ne prirent point part à cette démarche, ayant été retenus à Bréda par le prince d'Orange ; mais le lendemain, étant arrivés de bonne heure à Bruxelles, ils obtinrent de leurs amis la faveur de marcher à la tête des confédérés qui devaient aller prendre la réponse écrite de la gouvernante à leur requête. Cette réponse ne satisfit point les seigneurs confédérés qui, en manière de protestation, se réunirent le 8 avril en un banquet donné à l'hôtel Culembourg. Le comte de Lalaing était le seul membre du Conseil d'Etat qui y assistât. De là un incident curieux. Les comtes d'Egmont et de Hornes, passant par le Petit Sablon pour se rendre au palais où le Conseil d'Etat était convoqué, se dirent que leur collègue le comte de Lalaing, qu'ils savaient se trouver à l'hôtel Culembourg, pourrait fort bien s'oublier en si joyeuse société, et ils se décidèrent à aller le chercher. A peine avaient-ils paru à l'entrée de la salle du festin, qu'on s'empressa autour d'eux aux cris de : Vive le Roi ! Vivent les Gueux ! Ils refusèrent de prendre place et se retirèrent presque aussitôt avec le comte de Lalaing. Quelques instants plus tard, la duchesse de Parme les félicitait de la correction de leur attitude, ne se doutant pas plus qu'eux-mêmes qu'ils avaient assisté à la première scène d'une révolution gran-

diose. Quand plus tard on s'en aperçut, on fit du banquet du 8 avril un chef d'accusation pour tous ceux qui y avaient pris part, et l'on jeta bas l'hôtel Culembourg où il avait eu lieu. On se vengeait sur un immeuble, qui n'en est pas moins resté historique, faute d'avoir pu s'emparer de son propriétaire. Florent de Pallant avait passé à l'étranger. Son sort est étrange ; il fit toujours plus que son devoir, et n'en a pas été mieux récompensé par ses contemporains que par la postérité. L'ardeur avec laquelle il poursuivait partout et toujours l'application de sa devise, qui était : *Libertas vita carior*, y avait sans doute une grande part. Sa carrière militaire fut courte mais brillante. En 1556 et 1557, il fit les glorieuses campagnes de France, sous les ordres du comte d'Egmont, à la tête de quatre-vingts cheveu-légers levés, équipés et entretenus à ses frais. Quant à sa carrière diplomatique, elle fut compromise à ses débuts par des actes irréfléchis, par d'inutiles provocations. Ainsi, dans sa ville de Culembourg, où il avait permis, en 1562, qu'on brûlât un pauvre anabaptiste, il laissa en sa présence profaner et dépouiller de leurs richesses artistiques les églises, et poussa les choses, si l'on en croit une dénonciation du duc de Brunswick, jusqu'au point de donner à manger à son perroquet des hosties consacrées. Le fait rapporté à ses parents et alliés les poussèrent à dire qu'il était fou. Sa femme l'encourageait de sa présence dans ses expéditions iconoclastiques en Gueldre et en Outre-Meuse. Il est à l'assemblée des Gueux à Saint-Trond, puis à celle de Bréda où il se persuade que la cause de la Révolution est perdue. Il part de là le 15 mars 1567 pour son château de Weerde, au pays de Juliers, après avoir écrit à la duchesse de Parme qu'il s'est retiré de la ligue des Gueux. La réponse qu'il reçoit est une citation à comparaître à Bruxelles devant la justice du roi Philippe II. Loin d'obéir, Culembourg se rend à Cologne et y publie sa justification, dans laquelle il dit que la façon d'agir du duc d'Albe lui étant suffisamment connue, il lui refuse la satisfaction

de faire tomber sa tête. Ce pamphlet est introuvable aujourd'hui. L'historien hollandais Te Water se plaignait déjà au siècle dernier de n'avoir pu le consulter. Le prince d'Orange est toujours pour Culembourg son chef bien-aimé ; il correspond avec lui, lui verse tout l'argent qu'il peut ramasser et va le trouver à Dillenbourg et ailleurs. Ce dévouement reçoit sa récompense. On le charge de missions confidentielles, et, ce qui est autrement important et flatteur à ses yeux, d'amener la fédération des provinces révoltées des Pays-Bas. Ce qu'il a fait sous ce rapport est énorme et n'a pas été suffisamment célébré. Après cela, il prend un repos bien mérité. Van Meteren se trompe sans doute en disant qu'étant décédé à Culembourg le 19 septembre 1598, il ne fut inhumé dans la même ville que le 10 novembre suivant.

Ch. Rahlenbeck.

Voet van Oudheusden, *Historische beschryving van Culemborg* (Utrecht, 1783; in-8°). — Schotel, *Geschied- letter- en oudheidkundige uitspanning* (Utrecht, 1840; in-8°). — Te Water, *Historie van het verbond ende smeekschriften der nederl. Ede-len* (Middelburg, 1796; 4 vol. in-8°). — De Gidts, *Mengelingen* (1846). — Groen van Prinsterer, *Archives de la maison d'Orange-Nassau* (La Haye, 1844-1847). — Schuermans, *La colonne de Culemborg à Bruxelles* (Bruxelles, 1870; in-8°).

**PALLANTIA** (Jeanne), femme de lettres et poète latin, née en Flandre vers 1560 (appelée aussi *Anna* ou *Joanna Utenhovia*). Elle appartenait à une noble maison et était la nièce de Charles d'Utenhove, gentilhomme gantois fort érudit. Dès l'âge de douze ans, elle parlait et écrivait couramment les langues anciennes. Sa précocité fit l'admiration de tous ceux qui l'approchèrent et notamment du fameux philologue François Modius : il la connut encore enfant, à Elberfeld et à Neuss, et lui envoya de Comburg, en 1583, des observations sur le texte des épîtres de Pline le jeune.

On trouvera un échantillon de son savoir-faire poétique dans les *Parera poetica*, du médecin-poète Johannes Posthius de Wurzbourg (1580) et dans le *Symbolum* de Jacques Monawius (Gorlitz, 1595).

Alphonse Roersch.

Modius, *Novantiquæ lectiones* (Francfort, 1584), p. 50. — Id., *Poemata* (Wurzbourg, 1583), p. 43-

46. — P. Melissus Schœdius, *Schediasmata poetica* (Francfort, 1574), p. 88. — Techener, *Bull. du bibliophile*, avril-juin 1835.

\* **PALLAVICINI** (*Antoine*), cardinal du titre de sainte Praxède, à Rome, fut nommé évêque de Tournai en 1484 par le pape Innocent VIII, en vertu du droit que réclamait le Saint-Siège de pourvoir directement aux évêchés vacants. Natif de Gênes et déjà titulaire de plusieurs évêchés en Italie et en d'autres pays, il ne résida pas plus dans celui de Tournai que dans les autres, mais continua à habiter Rome, où il remplissait d'importantes fonctions à la cour pontificale. Parent du pape Innocent VIII, il fut chargé par lui, et plus tard par Alexandre VI et Jules II, de diverses missions politiques, qu'il remplit jusqu'à l'époque de sa mort, survenue en 1507. Son tombeau se voit en l'église de Sainte-Marie du peuple à Rome.

Pallavicini ne vint jamais dans son diocèse de Tournai, et il ne put même pas l'administrer de loin, car sa nomination ayant été contestée tant par le roi de France que par le duc de Bourgogne, qui tous deux prétendaient avoir le droit de présentation à l'évêché de Tournai, ceux-ci avaient désigné chacun un évêque qui fut sacré en cette qualité et se prétendit seul légitime possesseur du siège épiscopal. C'étaient Louis Pot, abbé de Saint-Laumer, à Blois, qui fut reconnu dans toute la partie française du diocèse, Tournai compris, et Pierre Kuick, moine bénédictin de Gand, abbé de Honnecourt, puis de Saint-Amand, nommé par le duc de Bourgogne et seul reconnu dans la partie flamande du diocèse. Le cardinal Pallavicini céda à ce dernier, en 1497, ses droits au siège épiscopal, mais en fait Kuick ne l'occupait point.

Le diocèse, divisé entre trois prétendants au titre d'évêque légitime, était dans un état déplorable et, comme si le désordre n'était pas déjà assez grand, un quatrième candidat, appuyé par les Gantois, vint encore augmenter la confusion. C'est seulement en 1505, après la mort ou le désistement des divers prétendants, que, sous Charles du Haut-

bois, reconnu évêque légitime et régulier par tous les intéressés, le diocèse de Tournai devait rentrer dans l'ordre et recouvrer le calme.

La *Biblioteca nacional*, de Madrid, possède un portrait du cardinal Pallavicini, représenté à genoux et en prière devant la scène de la Descente de Croix, figurée dans une grande et superbe miniature du missel confectionné pour ce prélat, qui a été évêque de Pampelune en même temps que de Tournai et de plusieurs autres sièges. Ce missel paraît avoir été confectionné en Italie par des miniaturistes du nord de ce pays.

E.-J. Soil.

Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur la cathédrale de Tournai*. — A. d'Herbomez, dans le *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. XXV, p. 314.

**PALMAERT** (*François-Edouard-Eloy*), homme de guerre, fils d'Eloy et de Marie-Thérèse-Jeanne de Cockx, né à Anvers, le 31 mai 1809, décédé à Malines, le 12 avril 1876. D'une très honorable famille, il entra, après avoir reçu une bonne instruction, comme milicien de 1828, à la 14<sup>e</sup> division d'infanterie qu'il quitta le 28 août 1830, à la veille de la régénération de la Belgique. Chaud patriote, il prit part, comme volontaire, dès le 21 septembre 1830, aux combats qui furent livrés à Bruxelles et ses environs pour l'indépendance nationale. Sous-lieutenant et lieutenant par arrêts du gouvernement provisoire des 10 et 31 octobre 1830, il devint capitaine au 2<sup>e</sup> régiment de chasseurs à pied, le 31 mai 1834, et passa à la 1<sup>re</sup> classe de ce grade, le 1<sup>er</sup> août 1843. Ses connaissances diverses l'appellèrent, le 25 décembre 1846, au commandement de l'école des enfants de troupe, aujourd'hui pupilles de l'armée. Il en fut l'organisateur et le premier chef; il remplit cette mission jusqu'au 5 avril 1848, date à laquelle il fut promu major. Il appartint successivement, en cette qualité, aux 10<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> de ligne.

Élevé au rang de lieutenant-colonel commandant de place de 2<sup>e</sup> classe, le 21 juin 1863, Palmaert fut attaché à

l'état-major de la place de Gand, en devint le commandant le 14 octobre 1863, et promu colonel commandant de 1<sup>re</sup> classe, le 2 avril 1869, restant à Gand jusqu'à son admission à la pension, le 24 septembre de la même année. Palmaert, qui avait pris part aux campagnes de 1830, 31, 32, 33 et 39, avait eu l'occasion de prouver son tempérament militaire; il défendit avec éclat le poste de Roskam, dans la commune de Watervliet, contre des forces supérieures, et favorisa ainsi l'attaque qui eut lieu dans l'après-midi, le 2 août 1831, par le corps dont il faisait partie. Cette action lui valut, par la suite, la croix commémorative en 1856, celles de chevalier et d'officier de l'Ordre de Léopold respectivement en 1864 et 1869. Palmaert avait deux fils, dont l'un devint major d'infanterie; l'autre, sous-lieutenant du 7<sup>e</sup> de ligne, fit partie du corps expéditionnaire au Mexique, et fut tué au combat de Tacambaro, le 11 avril 1865.

Général Frédéric Bernaert.

*L'Annuaire militaire*. — La matricule des officiers. — Documents communiqués.

**PALMERS** (*Guillaume-Jean-Charles-Hubert*), écrivain flamand, naquit à Heinsberg (Prusse occidentale), le 18 février 1811, et mourut à Jette Saint-Pierre, le 14 avril 1881. Son père, qui descendait d'une famille considérable de Hasselt, était industriel et possédait une fabrique à Heinsberg. Mais les guerres de Napoléon ruinèrent le pays; le père Palmers dut renoncer aux affaires et perdit tout son bien. Comme il était ancien *primus* de Louvain et excellent latiniste, il lui resta la ressource de l'enseignement. Aussi ouvrit-il une école à Heerlen (Limbourg hollandais). Son fils Guillaume était l'aîné de quatre enfants. Élevé avec soin, il étudia successivement à Maestricht, Liège et Bruges et succéda à son père dans ses fonctions de maître d'école. Mais bientôt, fatigué de la vie villageoise, il quitta Heerlen pour se rendre à Bruxelles, où il devint comptable d'une société minière et où il se maria pour la seconde fois. En 1861,

il était commis à la *Société des verreries nationales*.

Pendant ses heures de loisir, il s'occupait de littérature et traduisait, en néerlandais, plusieurs œuvres littéraires de l'étranger. Il collabora à des publications périodiques telles que le *Nederduitsch letterkundig Jaerboekje*, les *Werken van het Nederduitsch Taelverbond* (1854) et les *Tablettes des littérateurs belges*.

A l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'avènement au trône du roi Léopold I<sup>er</sup>, Palmers composa un poème (qu'il éditait plus tard) et le présenta au concours institué à cette occasion. Il n'obtint pas le prix, parce que, dit-il dans l'introduction à cette pièce, il avait écrit son poème en hexamètres, mesure peu employée alors dans la poésie flamande. Quoi qu'il en soit, on rencontre parmi ces hexamètres de fort bons vers et l'on peut dire que Palmers, sans être un écrivain même de second rang, connaissait sa langue comme peu de littérateurs flamands la connaissaient à cette époque, où l'enseignement du néerlandais était presque nul dans nos écoles publiques.

Ses œuvres principales sont :

1. *De Landverhuizer, vertelling van Gustaaf Nieritz. Uit het Hoogduitsch vertaald*. Bruxelles, H. Dehou, 1852; in-18, 74 p. — 2. *De Kunstenaers, blijspel in één bedryf, naer het Zweedsch vry gevolgd, met byvoeging van zang* 2<sup>e</sup> édit. Bruxelles, Dehou, 1853; in-18, 48 p. (représenté pour la première fois à Bruxelles par la Société *De Wyngaerd*, le 10 février 1851). — 3. *Het soldatenleven in Vredestijd, door F. W. Hacklander naer het Hoogduitsch*. Gand, Hoste, 1854; 2 vol. in-8<sup>o</sup> de 135 et 153 p. — 4. *De vijf-en-twintigste verjaerdag der inhuldiging van Zyne Majesteit Leopold den 1<sup>sten</sup>, Koning der Belgen*. Bruxelles, Samuel, 1856; in-8<sup>o</sup>, 15 p.

Léon Goemans.

Ida von Düringsfeld, *Das geistige Leben der Vlamingen*. — Frederiks et Vanden Branden, *Biogr. woordenboek*. — *Bibliographie nationale*. t. III.

**PALUDANUS** (*Arnould*), écrivain ecclésiastique, né à Liège vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle, mort apparemment dans la

seconde moitié du xvii<sup>e</sup>. On possède peu de renseignements sur la vie de ce personnage qui appartenait à l'ordre des Frères mineurs de l'Observance. On sait seulement qu'il fut provincial de son ordre, en Flandre, et qu'il avait été auparavant lecteur et professeur en théologie. Il a publié un ouvrage ayant pour titre : *Tractatus de Foro animæ id est de potestate quam habent sacerdotes confessorii, tam regulares, quam sæculares, juxta Conc. Tridentini formam legitime approbati*, etc. Liège, J. van Milst, 1636; in-18.

Fréd. Alvin.

Valère André, *Bibl. belg.*, p. 85. — Foppens, *Bibl. belg.* — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*. — X. de Theux, *Bibliogr. liégeoise*.

**PALUDANUS** (*Barbe*), ou VANDEN BROECK, graveur au burin, née à Anvers en 1558, du mariage de Crispin et de Barbe de Bruyn. On peut croire qu'elle eut pour premier maître son père, peintre réputé (voir ci-après), et, plus spécialement pour la gravure, son aïeul Abraham de Bruyn, représentant non moins notable de cet art. Elle-même s'y distingua de façon peu ordinaire parmi les artistes de son sexe. Le *Jugement dernier*, la *Prise de Carthage*, la *Contenance de Scipion*, d'après Crispin Vanden Broeck, sont traités d'un burin souple et coloré. Observons, en passant, que la date de 1608, qu'on peut lire sur une enseigne romaine, dans le dernier de ces sujets, n'y figure qu'au deuxième état, paru bien des années après sa production. Il y a moins de bien à dire d'une estampe des *Éléments*, dont le dessinateur nous est inconnu. En 1581, Barbe devint l'épouse du peintre Daniel Vanden Queeckborn, qu'elle suivit en Hollande, après la reddition d'Anvers, en 1585. Ce fut là que naquit et se forma son fils, Crispin, le second, graveur du plus sérieux mérite. Barbe finit ses jours en Hollande, probablement à La Haye, où son mari fut peintre de Maurice de Nassau. L'année de sa mort nous est inconnue.

Henri Hymans.

F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*, p. 293. — Sources personnelles.

**PALUDANUS** (*Crispin*), ou **VANDEN BROECK**, peintre, dessinateur et architecte, originaire de Malines, dont la date de naissance, fixée à 1530 par M<sup>r</sup> Emmanuel Neefs, a été, par M<sup>r</sup> Van den Branden, avancée de six ans; il aurait donc vu le jour en 1524. C'est erronément encore que l'historien, d'ailleurs si méritant, de la peinture malinoise, le fait mourir en 1601, et à tort aussi que Van Mander, lequel au surplus déclare n'avoir pu être renseigné de première source, le montre achevant sa carrière en Hollande. Des pièces retrouvées par M<sup>r</sup> Vanden Branden tendent, au contraire, à établir que Van den Broeck finit ses jours à Anvers en 1591. Elève de Frans Floris, admis à la franchise en 1555, par la gilde de Saint-Luc, il n'avait point tardé à prendre pour femme la fille du graveur Abraham de Bruyn, l'interprète fréquent de ses dessins. Bourgeois d'Anvers à dater de 1559, il occupa, dans cette ville, une situation importante. Chargé, à la mort de Floris, de terminer les œuvres de ce peintre, associé aux entreprises de Plantin, il concourut par un nombre considérable de planches à l'illustration des beaux livres de ce fameux typographe. De son crayon procèdent une bonne partie des planches des *Sacrarum antiquitatum monumenta* de Louis Hillessemius (1567), des *Humanæ salutis monumenta* d'Arias Montanus (1571), de la Bible latine de 1583. Il dessina le frontispice du grand ouvrage de Guichardin sur les Pays-Bas. Au lendemain de la Furie espagnole (1576), il marqua le souvenir de ce cruel événement par une estampe curieuse où la Patience et la Misère sont vues assises sur des monceaux de ruines; au fond, l'Hôtel de ville d'Anvers en flammes. « Bon compositeur, habile en « l'art de peindre de grandes figures » (Van Mander), il prit une part active aux travaux de décoration de la ville à l'occasion de l'entrée du duc d'Alençon, François, fils de France, en 1582. Cette même année il fut, conjointement avec Michel Coxcie, chargé, par la municipalité, de l'exécution d'une toile destinée au Palais municipal; cinq cents livres

d'Artois lui furent comptées de ce chef. Ayant quitté la ville au moment de sa reddition au prince de Parme, en 1585, il fut, comme les autres fugitifs, sommé de réintégrer ses pénates, sous peine de confiscation de ses biens. De Middelbourg, où il se trouvait alors, il envoya la promesse de rentrer sitôt après l'exécution de travaux en cours, lesquels, disait-il, avaient motivé sa présence dans la ville zélandaise; la promesse fut tenue. Comme peintre, Vanden Broeck n'est connu que par un petit nombre de créations. La plus importante, aussi la plus intéressante, une *Sainte Famille*, en figures de grandeur naturelle, est au Musée de Madrid. La composition, de six personnages, est signée. Le Musée de Bruxelles possède de son pinceau un *Jugement dernier*, daté de 1560; celui d'Anvers, un sujet similaire avec le millésime de 1571; il a été reproduit en gravure par Barbe, fille aînée du peintre (voir ci-dessus). Un troisième *Jugement dernier* se trouve au Musée d'Arras. Ces compositions, peuplées de petites figures, ont pour point de départ la célèbre fresque de Michel-Ange et trahissent l'influence de l'enseignement de Frans Floris. Paludanus, sans avoir séjourné en Italie, compte parmi les Romanistes. Il décora même des figures de saint Pierre et de saint Paul l'armoire aux archives de cette confraternité. L'*Adoration des mages*, exposée sous le nom du peintre au Musée de Vienne, ne peut être acceptée qu'avec réserve; c'est une copie d'après un Bernard van Orley du Musée d'Anvers. Les compositions de Crispin — c'est ainsi qu'il signe d'ordinaire — attestent une remarquable richesse d'imagination, servie par un talent très sûr de mise en scène. Les compositions de la *Prise de Carthage* et de la *Continence de Scipion*, connues par les estampes de Barbe, échappent à la banalité, chose rare pour les produits de l'abondante imagerie de l'époque. Hondius a donné place, dans le *Theatrum honoris*, au portrait de Vanden Broeck.

Crispin fit souche d'artistes. Sa fille aînée Barbe, graveur d'incontestable

talent, épousa, en 1581, le peintre Chrétien Vanden Queeckborn, deuxième du nom; après 1585, elle suivit son mari en Hollande, où naquit son fils Crispin, graveur dont les productions sont recherchées. Isabelle, la seconde, devint, en 1587, la femme de Jean de Vos et fut la mère du fameux portraitiste, émule de Van Dyck, Corneille de Vos et du peintre d'animaux Paul de Vos, enfin la belle-mère de l'illustre Snyders.

Henri Hymans.

Max Rooses, *Christophe Plantin, imprimeur Anversois* (1883), p. 264-266. — F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*, p. 322-326. — Sources personnelles.

**PALUDANUS** (François), ou VANDEN BROECK, écrivain ecclésiastique, naquit à Anvers dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et y mourut en 1631. Il fut de bonne heure profès dans l'Observance de saint François et remplit avec zèle beaucoup d'offices de l'ordre. En 1618, nous le trouvons comme gardien du couvent des Frères mineurs, à Saint-Trond; en 1615, dans cette même qualité, à Louvain. Il occupa ensuite les mêmes fonctions à Bruxelles, puis fut élu Provincial de l'ordre. Il achevait à peine son triennat quand il mourut.

Voici les ouvrages que l'on connaît de lui :

1. *De Vonckxkens der Goddelycker liefden by maniere van Ghebedt uyt het franchois in Duytsche overgheset*. Anvers, Jér. Verdussen, 1613; in-12. — 2. *Het leven van den H. Joseph, Bruydeghom onzer lieven Vrouwe; ghemaect eerst int spaensche door den seer Eerweerdighen Pater F. Andreas a Soto, minderbroeder, biechtvader van de Alderdoorluchtichste Infante van Spangien, ende int duytsche overgheset*. Bruxelles, Jean Mommaert, 1615; in-12. — 2<sup>e</sup> édit., *ibid.*, 1628. — 3. *Handboeckken der broederschap van de Coorde van Sinte-Franciscus*. Louvain, Jean Maes, 1616; in-8<sup>o</sup>. — 4. *Leven van de H. Elizabeth van Portugael*. — 4. *Schema seu speculum figuris expressum, quo Beatæ Joannæ Valesiæ, Francorum aliquando Regina, Ducissæ Bituricensis,*

*Ordinis B. Virginis Annuntiatae Fundatricis, progenies ostenditur, ex antiqua Valesiorum et Gallia Regum stemmate, ejusque cum potentissimis orbis Imperatoribus, Regibus, Principibus cognatio et affinitas* (Tableaugénéalogique de sainte Jeanne de Valois, cité par Sanderus dans sa *Chorographia sacra conventuum fratrum minorum.*) — 5. *Relatio ad Regem Hispaniarum super conversione Novi Mexici.*

Léon Goemans.

S. Dirks, *Histoire des Frères mineurs*, p. 181.

**PALUDANUS** (Guillaume), alias VANDEN BROECK ou VAN DEN POEL, sculpteur malinois, figure en ces termes dans les *Liggeren* de la gilde de Saint-Luc à Anvers, publiés par Rombouts et Van Lérius, lors de son admission comme franc-maître en 1557 : « Gilliamen van den Broeck, beeltsneder, alias Paludanus. » Les mêmes auteurs ajoutent en note : « Guillaume van den Broecke, fils de « Henri, né à Malines, sculpteur, fut « reçu bourgeois de cette ville (Anvers), « le vendredi 15 décembre 1559. *Item*, « payé à maître Guillaume de Palude, « pour avoir sculpté les trois statues « placées au-dessus de la poutre du crucifix, non compris la pierre, XV livres « (Compte de l'église Notre-Dame de la « Noël, 1566 1567). Guillaume van den « Broecke, alias Paludanus, se bâtit, en « 1567, dans la rue du Canal, nommée « plus tard rue Rubens, une maison à « l'enseigne de la *Charité*, section 3, « n<sup>o</sup> 1447. Cette maison fut démolie « en 1832, comme il résulte des : Inscriptions funéraires et monumentales « de la province d'Anvers. Edifices publics, p. 40 ».

C'est tout ce que l'on sait des travaux de cet artiste durant son séjour aux Pays-Bas. D'après sa pierre tumulaire, il mourut le 2 mars 1579, et fut inhumé, à l'âge de cinquante ans environ, dans l'église Saint-Jacques d'Anvers; il en résulterait que sa date de naissance remonterait vers 1529. Guichardin en parle avec éloge comme « tailleur et studieux et diligent ».



Son épitaphe dans l'église Saint-Jacques d'Anvers portait :

MERCY

WIE RUST HIER DOOR DE DOOT SUBJECT?  
T'IS GUILLIAM PALUDANUS BELDSNYDER GHEPRESEN  
INT LEVEN OUWT ONTRENT L JAEREN PERFECT.  
STERFF DEN II MEERT SOO ELC MAG LESEN  
GOD WIL DOOR CHRISTUM SYN SALICHEIT WESEN  
MDLXXIX.

Guillaume Paludanus voyagea en Italie et puis en Espagne où on l'appela Guillaume Paludano. Il exécuta de 1571 à 1573, pour l'ancien monastère de San Leonardo, à Alba de Tormes (province de Leon), une *reja*, cloison, grillage ou balustrade, et, en 1572, une *cabeca*, tête sculptée (buste), en marbre.

Edmond Marchal.

Les *Liggeren* de la gilde de Saint-Luc à Anvers, publiés par Rombouts et van Lerijs. — Baert, *Memoire*, etc. — Emm. Neefs *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*. — Marchal, *La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belges*.

**PALUDANUS** (*Henri*) ou PALIDAM, PALLUDE, POLLIDANO, POLLIDAMI, ARRIGO et ENRICO FIAMMINGO, VANDEN BROECK, peintre, selon toute apparence frère aîné de Crispin (voir plus haut), né à Malines en 1522, mort à Rome en 1600. Guichardin le range parmi les Malinois et, avec Crispin, entre les élèves de Frans Floris : « Encore jeune » d'âge, mais de grand et subtil esprit ; « se tint un temps à la suite du duc de Florence, où ayant fait bon essay de sa valeur, s'en alla à Rome ». Nos recherches confirment l'assertion. Elles font sortir de l'oubli un représentant notable de l'école flamande à l'étranger, à ce point confondu avec les maîtres italiens que son souvenir paraît s'être totalement perdu dans son pays d'origine. Non inscrit parmi les affiliés à la gilde de Saint-Luc, à Anvers ; non représenté par ses œuvres dans les églises flamandes, il a dû, de bonne heure, franchir les Alpes, bien qu'en réalité la plus ancienne de ses toiles, à Saint-François, à Pérouse, soit datée de 1564. Elle est signée *Henricus Malinis*. « Fiammingo » ne se rencontre sous aucun de ses noms parmi les artistes néerlandais dont Bertolotti releva la trace dans les archives romaines. Ce ne fut que très postérieure-

ment à la publication de son précieux ouvrage que le hasard d'une recherche lui mit entre les mains un document relatif au séjour de « Pallude » à Rome. Il s'agit d'un contrat par lequel, au mois de janvier 1579, Enrico s'engage envers Gondisalvo Alberus, noble romain, à exécuter diverses peintures à l'huile pour l'église de Sainte-Marie des Anges, aux thermes de Dioclétien, travail à livrer pour le mois de juillet de l'année suivante. Sous le nom d'Arrigo Fiammingo, Baglione s'occupe assez longuement de notre artiste, « *pittor brave e di gran nome* ». Il arriva à Rome sous le pontificat de Grégoire XIII (1572-1585), ne possédant, dit cet auteur, qu'un léger bagage artistique, mais, très appliqué à l'étude, ne tarda pas à devenir un maître accompli. Pour l'église de Notre-Dame des Anges, aux thermes de Dioclétien, il fut chargé de peindre sur la voûte de la première chapelle de gauche le *Christ chez le Pharisien*, avec la Madeleine et de nombreux personnages ; le *Christ apparaissant à la Madeleine*, l'un et l'autre sujets très bien traités. Dans la dernière chapelle, à gauche, *Saint-Michel vainqueur des démons*, le tout à l'huile, « dans » une belle manière italienne ».

Van den Broeck se vit bientôt appelé à l'honneur de concourir à la décoration du Vatican. Dans la chapelle Sixtine, à droite en entrant, il peignit la *Résurrection*, et, sous le pontificat de Sixte-Quint, une fresque de dimensions considérables, dans la bibliothèque, où elle occupe un panneau entier. C'est un *Concile* avec de nombreux cardinaux de grandeur naturelle, « de fort bon goût » et d'un excellent fini » (Baglione). L'œuvre est, en effet, très importante et la Belgique peut la revendiquer avec quelque fierté.

A la chapelle Siste, sur l'Esquilin, au-dessus de la statue du pape Pie IV, à droite de la fenêtre, Van den Broeck peignit les figures d'*Aminadab* et de *Nasson*, et au-dessus de la statue de saint Pierre martyr, *Erson* et *Aram*. Ces personnages de l'ancien Testament sont représentés plus grands que nature. A l'église du Campo Santo, la *Fuite en*

*Egypte* et un *Saint-Charles*, tous deux à fresque; enfin, à Saint-Laurent in *Lucina*, l'autel de la chapelle du Baptistère est de Van den Broeck et représente la *Vierge sur le Croissant*, environnée d'anges; dans le bas, les figures agenouillées de saint Laurent, saint François et saint Jérôme. Baglione qualifie cette peinture d'excellente.

Dans les galeries publiques italiennes, nous ne trouvons à signaler d'Henri Paludanus que l'unique tableau du Musée de Naples : un *Saint moine en prière*, figure à mi-corps, de grandeur naturelle. Les caractères de l'école flamande du XVII<sup>e</sup> siècle y persistent visiblement.

Nonobstant son incessant labeur, notre compatriote mourut dans une situation voisine de l'indigence, sous le pontificat de Clément VIII (1592-1605), à l'âge de 78 ans. Ce fut, dit M. Nagler, en 1600.

Henri Hymans.

L. Guicciardini, *Description de tous les Pays-Bas* (Anvers, 1882), p. 403. — Baglione, *Le vite de Pittori, scultori, architetti ed intagliatori del pontificato di Gregorio XIV del 1572 fino a tempi di Papa Urbano VIII del 1642* (Naples, 1733). — Bertolotti, *Artisti Bolognesi Ferraresi ed alcuni altri del già stato pontificio in Roma nei secoli XV, XVI e XVII* (Bologne, 1885).

**PALUDANUS** (Henri), DES MARÊTS, VAN DEN POEL, VAN DEN BROECK, ou encore, selon Paquot, VON DEM BROICH (qui fut sans doute le nom de Paludanus pendant son séjour en Allemagne), écrivain ecclésiastique, naquit dans la ville ou du moins dans le pays de Liège vers 1570. La date et le lieu de sa mort ne nous sont pas connus. Quand il eut achevé son cours d'humanités, il résolut d'embrasser la vie religieuse, reçut (apparemment à Liège) l'habit de récollet, et fit sa profession entre les mains du P. Matthias Sylvius, le gardien du couvent de Liège. Piron prétend à tort qu'il a prêché pendant douze ans au couvent de Liège. Ce biographe a mal lu Paquot et attribue à Paludanus ce que l'auteur des *Mémoires* dit de Matthias Sylvius.

Cette même année, le P. Paludanus était lecteur en théologie au couvent de

Brühl dans l'archevêché de Cologne, où ses supérieurs l'avaient envoyé au moins dès l'année précédente. Il publia une traduction latine des sermons du franciscain espagnol Diégo de la Véga, dont les œuvres oratoires eurent beaucoup de vogue à cette époque. Voici les titres des ouvrages que nous conservons de lui :

1. *R. P. F. Didaci de la Vega, ordinis S. Francisci, S. Theol. Lectoris, Conciones et Exercitia pia super Evangelia Dominicalia totius anni. Tomus primus, ab Adventu Domini usque ad Festum Pentecostes. Opus novum... in Latinum conversum.* Cologne, H. Crithius, 1610; in-8°, 731 p. sans les tables. Avec une dédicace datée du couvent de Brühl, le 16 septembre 1609, et adressée au prince Ferdinand de Bavière, coadjuteur de l'archevêché de Cologne et de l'évêché de Liège, qui avait fait beaucoup de bien à ce couvent. — 2. *Tomus secundus, à Festo Pentecostes usque ad adventum Domini.* Ibid. id. 1610; in-12, 710 p. Dédié au P. Jean de Negen, commissaire général des Récollets pour les provinces Belges et négociateur de la trêve entre les Provinces-Unies et l'Espagne. — 3. *Item*, deuxième édition. Ibid. id. 1612. — *R. P. F. Didaci de la Vega, Toletani, ordinis S. Francisci de Observantia S. Theol. lectoris, Paradisus gloria sanctorum, eorumque triumphus. Conciones et exercitia pia super festa totius anni. Opus novum, multiplici eruditione refertum, in quo de eximius sanctorum meritis luculenter agitur... in latinum conversum.* Cologne, chez H. Crithius, 1610; in-8°, 986 p. Quelques exemplaires portent 1612. Cet ouvrage est dédié au P. Matthias Sylvius, par une lettre datée de Liège en 1610. Il avait déjà paru en français, et c'est peut-être sur cette version que le P. Paludanus nous l'a donné en latin.

Léon Goemans.

Paquot, *Mémoires*, t. IX. — S. Dirks, *Histoire littéraire et bibliographique des Frères Mineurs de l'Observance de Saint-François en Belgique et dans les Pays-Bas.* — *Nouvelle biographie générale de Didot.* — Valere André, *Bibl. belg.* — Foppens, *Bibl. belg.* — Sweertius, *Athenæ.* — Piron, *Mannen en vrouwen uit België.*

**PALUDANUS** (*Jean*) ou DESMARAIS (DESMAREZ), professeur à l'université de Louvain, né à Cassel (France), décédé à Louvain le 10 février 1525. Il n'est connu que sous la forme latine de son nom, auquel il ajouta fréquemment l'épithète de *Cassilitensis*. Il faut se garder de confondre ce personnage avec ses nombreux homonymes et surtout avec Jean Paludanus ou Desmarez, qui fut presque son contemporain et naquit à Tournai (*Nervius*).

Élevé à la dignité de *retor publicus* ou professeur public de rhétorique, Paludanus de Cassel exerça cette fonction pendant de longues années. C'était une position des plus considérables, à laquelle était attachée une prébende de chanoine de Saint-Pierre : son titulaire n'était astreint qu'à des conférences faites les dimanches et jours fériés devant un nombreux auditoire. Lambert Hortensius qui l'entendit dans sa vieillesse expliquer les livres de rhétorique *ad Herennium* le considérait comme le Nestor de la faculté; le 23 décembre 1504, il fut investi de la charge de *dictator*, ou rédacteur des lettres officielles, écrites au nom de l'université et la conserva jusqu'à sa mort. Le 4 mars 1525, le magistrat de Louvain et la Faculté des Arts attribuèrent sa succession à Adrien Barlandus, son ancien élève.

Paludanus fut en relations intimes et suivies avec Morus et Erasme, et c'est ce qui fit passer son nom à la postérité. Quand l'illustre homme d'état anglais envoya le manuscrit de l'*Utopie* à Pierre Gillis, en le priant de le faire paraître en Belgique, celui-ci s'empressa de le communiquer au professeur de Louvain. Il intervint activement dans sa publication; la lettre qu'il écrivit le 1<sup>er</sup> décembre 1516 à Pierre Gillis à cette occasion et qui a été insérée au commencement du volume en fait foi. Nous avons trois lettres d'Erasme à Paludanus; elles datent de 1504, 1506 et 1517. Dans la première, le célèbre écrivain dédie à son ami son Panégyrique de Philippe le Beau; dans la troisième, il lui envoie l'épithaphe de Jacques de Croy, évêque de Cambrai. Ces épîtres témoi-

gnent d'une haute estime et respirent une vive amitié. A différentes reprises, Erasme jouit chez son correspondant de la plus cordiale hospitalité. Ce fut au cours d'une de ces visites que Paludanus l'engagea — et il faisait en cela preuve d'un jugement accompli — *exacto judicio* — à se mettre à l'étude du grec. Tout ce que nous savons de Paludanus nous indique, d'ailleurs, que cet homme éminent avait parfaitement conscience des grands intérêts scientifiques qui étaient en jeu à son époque.

Alphonse Roersch.

Valère André, *Fasti Academici*, p. 50 et 247. — Erasme, *Epistolæ* (Londres, 1642), col. 194, 1717, 1778-1782. — Thomas Morus, *Utopia*, publiée par Michels et Ziegler (Berlin, 1893). — De Reiffenberg, *1<sup>re</sup> mémoire*, p. 79-80. — F. Nève, *Mém. hist. et litt. sur le Collège des Trois-Langues*, p. 130. — Le même, *La Renaissance des lettres*, p. 49, 74, 132. — F. Vander Haeghen, *Bibliotheca belgica*, v<sup>o</sup> Adr. Barlandus.

**PALUDANUS** (*Jean*), ou DESMAREZ, maître d'école, né à Tournai (*Nervius*), mort probablement à Mons vers 1586. Il enseigna successivement à Gand, à Tournai et à Mons. Il devint recteur du collège d'Houdain en cette ville, en 1564, à la mort de Jean Loquet. On a de lui : *Dictionariolum Rerum Maxime Vulgarium In Communem Puerorum Vsum, Ex optimis quibusque autoribus cōgestum, cum Flandrica et Gallica interpretatione*. (Gand, Josse Lambrecht, 1544, in-4<sup>o</sup>; réimprimé en 1561 chez Gérard van Salenson). Dans la préface datée de Gand, à *nostro musæo*, 1544, *calendis Maij*, l'auteur dit qu'il est le premier à publier un lexique latin-français-flamand. « Ce dictionnaire », dit M<sup>r</sup> Ferd. Vander Haeghen, « ressemble beaucoup « aux vocabulaires en trois ou quatre « langues, qu'on publie de nos jours à « l'usage des voyageurs; il est divisé par « chapitres dont le premier traite de « Dieu et des choses divines; le second du « temps; plus loin, nous trouvons des « chapitres sur les végétaux, les miné- « raux, les vêtements, les boissons, les « arts libéraux, les monnaies, etc. »

Sweertius, Valère André et Foppens mentionnent un autre ouvrage de Paludanus, malheureusement perdu : *Sententiæ Elegantiores ex Isocrate collectæ*

(Gand, Josse Lambrecht, 1551). Peut-être aussi écrivit-il un Donat et faut-il voir en lui l'auteur des *Leges Morales, cum aliquot dialogis puerilibus*, qui parurent chez Lambrecht en 1545 (16 ff. in-8°). Il s'adonna aussi à la poésie latine, comme le témoignent quelques pièces insérées dans les *Catonis Disticha* de Crucius (Gand, 1546) et dans les *Fleurs morales et sentences préceptives* de Jean Bosquet (Mons, 1581).

Alphonse Roersch.

Valère André, 2<sup>e</sup> éd., p. 548. — Sweertius, p. 459. — Foppens, p. 709. — F.-F.-J. Lecouvet, *Messager des sciences historiques*, 1858, p. 23-27. — F. Vander Haeghen, *Bibliogr. gantoise*, t. I, *passim*.

**PALUDANUS** (*Jean*), ou VANDEN BROECK, théologien, écrivain ecclésiastique, né à Malines, le 10 juin 1565, mort à Louvain, le 20 février 1630. Il ne faut pas le confondre avec les deux Jean Paludanus qui précèdent. Sorti septième du Collège du Faucon à l'université de Louvain, en 1585 ou 1587, Jean Paludanus enseigna pendant un certain nombre d'années l'éloquence dans ce même collège. Puis il devint successivement curé de l'église Sainte-Gertrude à Louvain, de l'église Notre-Dame à Malines et de l'église des SS. Pierre et Paul dans la même ville. Il occupa cette dernière fonction aux environs de 1602, année dans laquelle il fut promu, le 21 mai, docteur en théologie à l'université de Louvain. Le 30 septembre 1605, il y devint professeur et régent de la Faculté de théologie. Il enseigna la théologie comme professeur ordinaire et l'Écriture sainte comme professeur du Collège du Roi et succéda à Jacques Jansonius ou à Jacques Stapletonus dans une des deux chaires créées en 1546 par Charles-Quint. Il eut lui-même comme successeur le célèbre Corneille Jansenius. Paludanus fut par deux fois appelé aux fonctions de recteur de l'université de Louvain : la première fois, en février 1607, il fut présenté par la Faculté de médecine — il cumula alors le rectorat avec la charge de pléban du chapitre de Saint-Pierre, à Louvain; la seconde fois, en août 1615, il fut

présenté par la Faculté de théologie.

Devenu curé et chanoine de Saint-Pierre, il occupa cette charge pendant vingt ans. On lui confia enfin l'archiprêtrise du district de Louvain qu'il occupa jusqu'à sa mort. Son corps fut déposé, selon le désir qu'il en avait exprimé, devant l'autel de l'église de l'hôpital de Louvain, dont les religieuses l'avaient eu jadis pour directeur.

Une épitaphe y vantait ses vertus de prêtre et ses talents de professeur, d'orateur et d'écrivain :

*Optime de Ecclesia scholaque meritus  
..... Ecclesiastes voce facundus  
ac stylo disertus.*

Et selon Foppens, en effet, ses sermons sur les mystères de la foi et surtout sur les Pères de l'Église avaient une grande valeur. Il écrivit, en outre, plusieurs ouvrages de piété et de controverse qui eurent beaucoup de succès à cette époque. Les principaux écrits de Paludanus sont : 1. *Vindicie theologiae adversus verbi Dei corruptelas*. Anvers, Henri Aerts, 1620-1622; in-8°, 2 parties. C'est un commentaire de presque tous les passages de la Sainte Écriture sur lesquels disputaient les catholiques et les hérétiques. — 2. *Apologeticus Marianus*. Louvain, Henri van Hasten, 1623; in-4°. Cet ouvrage traite des louanges et grâces de la Sainte-Vierge. — 3. *De Sancto Ignatio concio sacra*. Louvain, Henri van Hasten, 1623; in-8°. — 4. *Officina Spiritualis sacris concionibus adoptata*. Louvain, Van Dormael, 1624; in-4°.

Léon Goemans.

Valère André, *Bibliotheca belgica*. — Id. *Fasti Academici*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Sweertius, *Athenæ belgicae*. — Molanus, *Historiæ Lovaniensium*, édit. De Ram, t. II. — Didot, *Nouvelle biographie générale*. — Reusens, *Analectes pour servir à l'histoire de l'université*, 2<sup>e</sup> série, t. V et XI. — De Reiffenberg, *VI<sup>e</sup> mémoire sur les deux premiers siècles de l'université de Louvain*. — Paquot, *Mémoires*.

**PALUDANUS** (*Lyntherides Arnold*), ou A PALUDE, poète latin, vivait à Bruxelles au xvi<sup>e</sup> siècle. Aucun biographe n'a jusqu'à présent relevé son nom, dont la forme flamande serait *Vanden Broeck*, suivant une annotation manuscrite du poète Prudent van Duyse;

l'auteur l'a successivement latinisé lui-même de façons différentes : *Paludanus* et à *Palude*, sur les titres des deux opuscules que nous connaissons de lui. Quant à *Lyntherides*, nous ne parvenons pas à expliquer ce mot, à moins qu'il ne faille y voir une allusion à l'un des deux villages brabançons de Neerlinter et Oplinter.

C'est par ses œuvres que nous avons quelques détails sur la biographie de Paludanus : il était prêtre et tenait à Bruxelles, au Sablon, une école. Ayant fait un voyage en Italie, il fut pris de la fièvre et dut sa guérison à un vœu dont il ne se souvint qu'après son retour à Bruxelles, quand il fut de nouveau tombé malade, d'un accès de rhumatisme cette fois, en 1542. Pour s'acquitter de son vœu, il écrivit un petit poème sur le Saint-Sacrement de Miracle, et il tient à constater dans sa préface, quoi qu'en puissent penser les incrédules, qu'il fut débarrassé de son rhumatisme aussitôt qu'il eût terminé son travail. Celui-ci parut en 1543, sous ce titre : *De sacrosantæ synaxeos sacramento, quod Bruxellæ apud Belgas in Aduaticis et colitur hodie, et miraculis celebre est, historia*. Louvain, Rutger Rescius, mars 1543 ; in-4<sup>o</sup>, 7 ff. et 1 f. blanc. Dédié au jurisconsulte Jacques Vorstius, le poème débute par une courte description du Brabant et de ses villes, avec un éloge du poète Christophe Longolius ; puis l'auteur s'occupe des Juifs, du sacrement de l'Eucharistie, du crime de Jonathas, et de son châtiement par le duc Wenceslas ; une seconde partie raconte les merveilleux effets du Saint-Sacrement de Miracle lors de l'épidémie de suette, en 1530, et se termine, après une apostrophe à Martin Cools, curé de Sainte-Gudule, par une courte prière.

Paludanus reprit plus tard les quelques vers qu'il avait consacrés à l'Eucharistie, les corrigea et les augmenta au point d'en faire un nouveau poème, spécialement consacré à démontrer la réalité de la présence corporelle du Christ dans le Sacrement. Cette amplification, terminée en 1560, fut imprimée deux ans plus tard : *Carmen votivum paucis ex*

*Evangelio demonstrans veritatem et præsentiam corporis Christi in sacramento synaxeos*. Louvain, M. Verhasselt, 1562 ; pet. in-8<sup>o</sup>, 12 ff. La dédicace à Gérard Casens, avocat (*patronus causarum*) au Conseil de Brabant, nous apprend qu'Arnold Paludanus avait autrefois enseigné à Casens la grammaire. Sur le titre figure un quatrain de Josse Schellingcq, curé de Saint-Nicolas, à Bruxelles.

Paul Bergmans.

Les œuvres de Paludanus, la première à la Bibliothèque royale de Bruxelles, la seconde à la Bibliothèque de l'université de Gand.

**PALUDANUS** (*Michel*), théologien et poète latin, né à Gand le 23 septembre 1593, mort à Louvain le 17 avril 1652. Il entra dans l'ordre de Saint-Augustin, devint moine à Gand et s'y consacra à l'enseignement. Ce fut pour ses élèves qu'il fit paraître, en 1621, un traité de logique ou dialectique : *Isagoge sive introductio dialectica* (Anvers, Verdussen). Il en parut plus tard d'autres éditions (entre autres Verdussen, 1687) à l'usage des étudiants de l'université de Louvain (*ad usum tyronum*, etc.) En 1621, il écrivit également quelques distiques latins pour la tragédie *Rosimunda*, de Zevécote, qui à cette époque était encore moine dans le même couvent. En 1622, Paludanus obtint le grade de docteur en théologie. Valère André cite déjà notre auteur dans sa *Bibliotheca Belgica* (1623). Sweertius (*Athenæ Belgicæ*, 1628) reproduit sa notice, en ajoutant qu'il est étonnant qu'un esprit aussi fécond ne produise pas davantage : *Mirum est tam fecundum ingenium non plura parturire*. Sweertius reproduit aussi les vers que Daelhemius écrivit en l'honneur de Paludanus :

*Nulla tuo ingenio non tacta scientia mansit  
Te bona dicendi tantus adussit amor.*

Paludanus fit paraître en 1628, à Louvain, chez Hastenius, un traité sur la chronologie de l'histoire sainte depuis le roi Saül jusqu'à Cyrus : *Sacra et theologica chronologia et concordantia temporum regum Juda et Israel...* En 1634, il devint provincial de son ordre. Puis il fut appelé à donner des cours à l'université de Louvain. Il donna une nou-

velle édition d'un ouvrage de saint Augustin : *Sancti Augustini contra secundam Juliani Responsonem, operis imperfecti lib. II, priores post primam, anni 1617, editionem, dedit emendatiores* (Louvain, Coenesteyn, 1642.) En 1635, le poète Loots lui dédia sa tragédie de *Pompeius Magnus*. Dans les dernières années de sa vie, Paludanus intervint dans les polémiques que suscita l'*Augustinus* de l'évêque d'Ypres Jansenius. Il s'attaqua aux jansénistes et défendit vivement le pape Urbain VIII qui, par une bulle (*in Eminentis*) de 1642 avait donné tort à Jansenius. Les écrits de Paludanus sur cette question sont : 1. *Veritas bullæ Urbanianæ demonstrata in eo quod asserit in Augustino Jansenii, multas e propositionibus a Pio V, et Gregorio XIII damnatis contineri*. Namur, Jean Godefrin, 1650 ; in-4<sup>o</sup> de 59 p. — 2. *Appendix ad veritatem Bullæ Urbanianæ demonstratam seu notæ ad Aurelii Aviti Molinomachiam*. Ouvrage de polémique contre la molinomachie de Jean Sinnich, docteur de Louvain, qui avait pris la défense du système de Jansenius. — 3. *Apoloogia pro bulla Urbani VIII Pontificis in Eminentis data Romæ, 1641, contra Jansenium*. Louvain, 1651.

Paludanus mourut, comme nous l'avons dit, en 1652. Il ne fit donc qu'assister au commencement de la longue lutte entre les jansénistes et leurs antagonistes. Ses biographes citent également de lui des *poemata*, qui sont probablement répandus un peu partout (comme dans la *Rosimunda*, citée plus haut).

Après sa mort, on fit paraître de lui une œuvre posthume : *Commentarius ac disputationes in Primam secundæ sancti Thomæ Aquinatis de beatitudine usque ad Quest. VI*. Louvain, Coenesteyn ; in-folio.

Outre cette œuvre, Foppens signale également un traité : *Tractatus de fine et beatitudine ex prima secundæ*. Louvain, 1664 ; in-folio ; et la qualifie de *Opus posthumum*. Nous n'avons retrouvé cet ouvrage nulle part et nous estimons qu'il s'agit en réalité du *Commentarius* que quelque écrivain aura cité de cette façon.

Léonard Willems.

Valère André. — Foppens. — De Tombeur. —

Ossinger. — F. Vander Haeghen, *Bibliog. gan-toise*, t. II et t. VI. — Doyen, *Bibliographie namuroise*.

**PALUDANUS** (*Raphaël*), ou VANDEN BROECKE, fils de Guillaume, fut admis comme franc maître, en 1585, dans la gilde de saint Luc, à Anvers. Son travail le plus remarquable aurait été le jubé de l'église Notre-Dame à Anvers, qu'il exécuta entre les années 1592 à 1596, avec Michel Dressler et Hubert Gôes. Ce jubé, qui n'existe plus, aurait servi de modèle à celui de l'église Saint-Jean, à Bois-le-Duc, sculpté de 1608 à 1613, par maître Conrad de Nuremberg, de Namur, jubé qui figure actuellement au musée de South Kensington, à Londres.

Raphaël Vanden Broecke reçut, en 1594, 350 florins de 20 sous pour le tombeau du chevalier Ferdinand Ximenez Perretta, noble portugais établi à Anvers et inhumé dans Notre-Dame, ainsi que pour d'autres travaux de cette espèce. En novembre 1586, il lui avait été payé 95 livres de 40 gros pour avoir sculpté, en pierres d'Avennes, un grand écusson aux armes du gouverneur général Alexandre Farnèse, au-dessus de la porte de l'ancienne citadelle. D'autre part, selon le « Journal de l'église Saint-Jacques » de 1589-1590, le 30 juillet 1590 il aurait aussi reçu 18 florins pour avoir restauré la statue, en pierre, de saint Jacques, placée au coin de la rue Saint-Jacques, y compris la peinture, et, selon les comptes de cette église de la Noël 1588 à la Noël 1589, il lui fut payé 7 escalins 6 deniers pour avoir « dessiné les patrons (plan) du cimetière ». Dans les mêmes comptes de la Noël 1597 à la Noël 1599, à la recette des enterrements, cet artiste figure dans ces termes : « L'an 99 (1599), Raphaël Paludanus, 4 florins, 1 escalin, 6 deniers ». Il était donc mort à cette date.

E. Marchal.

Les mêmes sources que pour la notice sur Guillaume Paludanus.

**PALUDE** (*Arnold EX*), médecin, né à Liège, le 29 décembre 1596, de Guillaume, chancelier de la ville, et de Gertrude de Loncin, mort dans cette ville, le 15 novembre 1645. Le nom primitif

de sa famille, originaire d'Alken, province de Limbourg, était Vanden Broeck. Il fit ses humanités dans sa ville natale, puis se rendit à Heidelberg, où il fut reçu docteur en médecine, le 8 juin 1616, à l'âge de 19 ans. Il revint exercer sa profession à Liège, y jouit de la faveur des grands, accompagna le prince Albert d'Arenberg en Angleterre, au commencement de mai, puis le duc d'Aerschot en Espagne.

G. Dewalque.

U. Capitaine, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. III, p. 236-237.

**PALUDE (Jean DE)**, ou DE BEER, écrivain ecclésiastique, naquit à Diest vers 1360 et mourut à Corsendonck, près de Turnhout, en 1418. Il obtint dans une université le grade de maîtres-arts et, ayant embrassé l'état ecclésiastique, il remplit les fonctions d'écolâtre ou recteur d'école, d'abord au chapitre de Saint-Servais à Maestricht et, ensuite, au collège de Saint-Sulpice dans sa ville natale. Il renonça à ces fonctions pour prendre l'habit religieux et, le 16 juillet 1398, il fit profession dans la maison des chanoines réguliers de Corsendonck, dont il devint sous-prieur. Ses écrits sont perdus. On ne cite plus de lui qu'un manuscrit intitulé : *Brevis summa circa Rhetoricam*; commençant par ces mots : *Rhetorica assecutiva Dialectica est...*

Henri van Neuss.

Paquot, *Mémoires*, t. XVI, p. 338. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*.

**PALUDE (Lyntherides Arnold A)**. Voir PALUFANUS.

**PALUDORPIUS (Jean)**, selon Valère André : PALAEDORPIUS et, selon Piron : PALUDORPUS, écrivain ecclésiastique, naquit à Malines en 1433 et mourut en 1507. Il appartenait à l'ordre des Carmes et était docteur en théologie. Piron cite de lui les ouvrages suivants :

1. *Den Spiegel der Historien*, édité vers 1500. — 2. *Den Tydbondel van het order des berghs Carmelie*, en 3 volumes. — 3. *Handboek van 't selve order*; in-4<sup>o</sup>. — 4. *Dialogus tusschen eenen Carmeliet ende*

*eenen Carthuysen*. — 5. *Van de onbevelekte ontfangenisse van Maria*. — 6. *Het leven der HH. van syn order*. — 7. *Sermoonen op de ende van de heylighen epistels*. Les n<sup>os</sup> 3 et 6 font voir que Piron n'a pas eu entre les mains les ouvrages de notre auteur et qu'il copie une bibliographie elle-même inexacte, peut-être traduite en partie du latin; car je doute que Paludorpius ait écrit, par exemple, le n<sup>o</sup> 3 en langue flamande.

Léon Goemans.

Piron, *Algem. levensbeschr. der mannen en vrouwen van België*. — Valère André, *Bibliotheca belgica*. — Jöcher, *Gelehrten Lexicon*, t. III.

**PAMELE (Guillaume DE)**, président du Conseil de Flandre, président du Conseil privé, né à Bruges, le 29 novembre 1528 et décédé à Bruxelles, le 21 janvier 1591. Il appartenait à une branche illégitime de l'ancienne famille des Joigny, originaires de France, établis de bonne heure à Audenarde, *beers* de Flandre. Il était fils d'Adolphe de Joigny, dit de Pamele, seigneur de Castre et Gotthem, conseiller au Conseil d'Etat et au Conseil privé des Pays-Bas, et de Madeleine Vanden Heede. Entré de bonne heure dans l'administration, il fut tout d'abord conseiller et pensionnaire de sa ville natale et il figure, en cette qualité, parmi les députés qui assistèrent à l'abdication de Charles-Quint. Par patentes délivrées à Bruxelles, au nom de Philippe II, le 14 mai 1561, il devint conseiller et maître des requêtes au grand Conseil de Malines, vacant par la promotion de Joachim Hopperus à l'état de conseiller ordinaire au Conseil privé. Il fut nommé ensuite président du Conseil de Bourgogne, siégeant à Dôle; mais, ayant décliné cette charge, il reçut celle de président du Conseil de Flandre (1575).

Arrivé à Gand, il prit logement pendant quelque temps chez le conseiller Snouck, hors la porte de la Tour, près du couvent de Galilée. Si nous citons ce détail, c'est qu'il valut à Pamele, suivant Kempenaere, la réputation dans le peuple d'être jésuite. Le 21 janvier, il présida pour la première fois. Dans la nuit du 28 octobre 1577, lorsque les hommes de

Ryhove arrêtrèrent le duc d'Aerschot, le grand bailli de Gand, Hessels et autres personnages, la populace calviniste enfonça la porte de l'hôtel de Ravenstein, près Saint-Michel, pensant y trouver le président de Pamele; mais celui-ci avait pu s'échapper.

Le 16 décembre 1579, le duc de Parme, par lettres adressées de Maestricht, au nom du roi, au Conseil de Flandre, lui enjoignit de quitter Gand et de se retirer chez les Malcontents à Douai. Le 22 du même mois, plusieurs conseillers reçurent des lettres par lesquelles le roi retirait pouvoir et juridiction à ceux du Conseil restés à Gand, et les remettait aux conseillers Liévin Snouck, Guillaume de Coorenhuise et autres catholiques, fidèles sujets de S.M., qui avaient suivi Guillaume de Pamele à Douai. Le 1<sup>er</sup> avril suivant, le président, agissant au nom du Conseil, conclut avec le magistrat de Douai un arrangement en vertu duquel le Conseil était autorisé à fixer sa résidence et à tenir ses séances dans cette ville jusqu'à ce qu'il pût se réinstaller à Gand. Cette dernière éventualité se réalisa en 1585. Mais le président n'était plus Guillaume de Pamele. Il avait été créé chevalier, par patentes données à Lisbonne le 20 septembre 1581, enregistrées à Lille, et nommé, la même année, chef-garde des sceaux et président du Conseil privé. Pendant la période du duc d'Anjou, c'est Marnix de Sainte-Aldegonde qui fut président de fait.

Guill. de Pamele mourut à Bruxelles, nous l'avons vu le 21 janvier 1591. Il avait épousé, en 1561, dame Anne Winnocq, née le 9 janvier 1532, laquelle mourut sans enfants le 14 janvier 1596. Ils furent enterrés à Sainte-Gudule, sous un superbe mausolée qui fut détruit lorsqu'on bâtit la chapelle de Notre-Dame. Les frères et héritiers de Pamele, Jean et Adolphe, avaient fait ériger ce monument avec une épitaphe rappelant les dates principales de la vie du défunt. Il y est dit qu'il était *equus auratus*, c'est-à-dire chevalier à titre personnel, mais autorisé à porter les insignes en or, comme les chevaliers appartenant à la

classe des guerriers. Anne Winnocq bâtit à Bruges, après la mort de son mari, le petit couvent des Capucins.

Baron Émile de Borchgrave

Vander Vynckt, *Hist. ms. du Conseil de Flandre* (Bibl. de Gand). — Foppens, *Hist. ms. du Grand Conseil*, fo 111 et *Hist. ms. du Conseil privé* (Bibl. de Bourgogne). — Stein d'Altenstein, *Annuaire de la Noblesse de Belgique*. — De Jonghe, *Gentsche geschiedenissen*, t. II, p. 198, 200, 466. — Britz, *Ancien droit belge*. t. II, p. 442.

**PAMELE (Jacques DE JOIGNY DE)**, théologien, né à Bruges le 13 mai 1536, mort à Mons le 19 septembre 1587. Il était fils d'Adolphe, seigneur de Caestre et de Gotthem, successivement échevin et chef-homme de Bruges, maître des requêtes au Conseil privé, membre ordinaire du Conseil d'Etat et du Conseil privé de l'empereur. Par sa mère, Madeleine Vanden Heede, il se rattachait à la famille de Gruuthuys; du côté paternel, il descendait des *beers* de Flandre, barons de Pamele et seigneurs d'Audenarde. Ses parents, pendant qu'ils résidaient à Bruxelles, confièrent leur fils Jacques aux religieux de l'abbaye de Boneffe (Namur), de l'ordre de Cîteaux. Après avoir achevé ses humanités, Pamelius (c'est sous ce nom qu'il est connu) fréquenta le cours de philosophie à la pédagogie du Faucon, à Louvain. Le 27 mars 1553, à l'âge de dix-sept ans, il obtint la vingt-quatrième place sur 187 concurrents, dans la promotion de la faculté des arts. Le jeune *magister artium* se livra ensuite exclusivement, pendant neuf ans, à l'étude des sciences sacrées. Il habita pendant longtemps le collège du Pape, sous la présidence de Michel de Bay (Baius), et eut comme professeurs, entre autres, Ruard Tapper et Josse Ravestein. C'est dans leurs leçons surtout que Pamelius puisa son amour ardent pour l'église romaine et ses doctrines. Créé bachelier en théologie, il se rendit en France, suivit les cours de la Sorbonne, à Paris, et visita plusieurs autres universités célèbres. Il n'était que sous-diacre lorsque, le 19 juin 1561, il fut reçu chanoine de Saint-Donatien, à Bruges. Jacques de Pamele est le premier prêtre auquel le cardinal Granvelle, archevêque de Malines, im-



posa les mains. L'ordination eut lieu probablement le 21 février 1562. A cette époque, Pamelius, en vue de préparer sa licence, était établi à Louvain chez Nicolas de Fraxinis (de Fresnes), qui donnait l'hospitalité à Mathieu Moulart et à plusieurs autres jeunes gens de famille noble. Il quitta l'*Alma mater* dans le courant de l'année 1562, après avoir conquis le grade de licence en théologie. Rentré définitivement à Bruges où il habita avec sa mère veuve, son premier soin fut d'enrichir sa collection, déjà importante, de livres et de manuscrits rares et précieux. A cet effet, il parcourut toutes les vieilles bibliothèques des Pays-Bas et dépensa des sommes considérables pour se procurer des ouvrages inédits. On lui avait envoyé de l'abbaye cistercienne de Sept-Fonts (Allier), un opuscule liturgique attribué à Raban Maur, dont il recherchait les écrits. Il s'aperçut bientôt que l'indication était erronée, puisque l'auteur y parlait de Grégoire VII, postérieur de plusieurs siècles à l'illustre archevêque de Mayence. Toutefois, dans le but de sauver de l'oubli l'ouvrage pour lors encore anonyme (1) et de rendre service à la commission romaine chargée de la réforme du bréviaire et du missel, Pamelius le publia sous ce titre : *Micrologus de ecclesiasticis observationibus. Opusculum ante annos prope quingentos conscriptum ab homine antiquitatis Ecclesiasticæ studiosissimo, nunc primum vero integrum in lucem editum, opera Jacobi Pamelii*. Anvers, Christophe Plantin, 1565; in-12, 135 p. Ces débuts font honneur au savant brugeois. Jusqu'alors on n'avait édité que des fragments du *Micrologus*. Pamelius donna l'édition la plus complète de ce précieux commentaire liturgique de l'ordo romain, tant de la messe que de l'office. Ce n'est qu'en 1891 que Dom Suitbert Baëumer publia deux nouveaux chapitres. J. de Pamele prépara une seconde édition de cet ouvrage, qui fut publiée en 1568 par Hittorp, dans

sa collection : *De Ecclesie Catholicæ divinis officiis*, etc. C'est cette seconde édition que Migne reproduit d'après la *Bibliotheca Patrum*, XVIII, p. 469, dans sa *Patrologie latine* (T. CLI, col. 973 sqq.), sous le titre : *Micrologus... studiosissimo, opera Jacobi Pamelii... in lucem primum editum et jam secundo ad manuscripta exemplaria ab eodem recognitum*.

En 1566, Pamelius livra à l'impression un travail inédit de Cassiodore : *Magni Aurelii Cassiodori senatoris institutionis divinarum lectionum liber I... Nunc vero primum typis vulgatum, per Jacobum Pamelium Brugensem. Catalogus commentariorum veterum selectiorum in universa Biblia, ab eodem Pamelio congestus*. Anvers, Christophe Plantin, 1566; in-8°, 108 p. L'ouvrage est dédié à Richard Creagh, archevêque d'Armagh et primat d'Irlande, ancien condisciple de Pamelius au collège du Pape, et qui venait de s'évader de la Tour de Londres, où il avait été emprisonné par les satellites de la reine Elisabeth.

Etant encore aux études, J. de Pamele trouvait ses délices dans la lecture des œuvres de saint Cyprien. Dès 1560, il s'était proposé de publier les *Opera omnia* de l'évêque de Carthage. Mais la préparation à la licence et ses voyages aux universités étrangères retardèrent l'exécution de son dessein. Dans l'intervalle parurent les éditions de Paul Manuce (Rome, 1563) et de Guillaume Morel (Paris, 1564). Cette circonstance ne l'arrêta point. Son manuscrit était prêt en 1566. Les troubles du *wonder jaer* l'empêchèrent de l'éditer. Enfin, en 1568, le fruit de ses labeurs sortit de presse sous ce titre : *D. Cæcilii Sorthaginiensis episcopi, totius Africæ primatis ac gloriosissimi martyris opera, jam denuo quam accuratissime recognita, collatione facta editionum Pauli Manutii et Guilielmi Morelii ad exemplaria aliquot manuscripta vetustissima, certoque ordine, habita temporum ratione, in tres Tomos nunc primum distincta. Adnotationes Jacobi Pamelii... toti operi sparsim interjectæ; quibus tum castigationum ratio et lectionum varietas obiter indicatur, tum quidquid ad Anti-*

(1) Il paraît aujourd'hui prouvé que l'auteur en est Bernold de Constance († 1100), moine de l'abbaye de Saint-Blasien (*Revue bénédictine*, 1891, p. 385).

*quitatem ecclesiasticam pertinet, paucis explicatur. Ab eodem recens adjecta D. Cypriani vita e scriptis ipsius collecta...* Anvers, veuve et héritiers de Jean Steelius. L'ouvrage est dédié à Viglius, président du Conseil privé. Après Manuce et Morel, on ne trouva plus rien d'inédit. L'édition Pamelienne n'est donc pas plus complète; mais elle revêt une forme nouvelle par la distribution des lettres et des traités de saint Cyprien d'après l'ordre chronologique et par d'excellents sommaires placés en tête de chaque épître et de chaque opuscule; elle contient en outre une vie du martyr par Pamelius, des notes pleines d'érudition et des tables très utiles. C'est pourquoi Schoenmann appelle J. de Pamele le vrai sauveur (*vere sospitator*) de l'évêque de Carthage. Quant au texte, Dom Maran (1726) et Schoenmann (1792) disent que l'éditeur brugeois lui rendit plus exact au moyen des manuscrits trouvés dans les bibliothèques belges. Hartel, qui en 1871 a publié un nouveau texte de saint Cyprien, l'attaque au contraire assez vivement; mais d'après Mercati (*D'Alcuni nuovi sussidi per la critica del testo di S. Cypriano*, Roma, 1899), la critique n'aurait pas encore dit son dernier mot. Quoi qu'il en soit, Pamelius réimprima les *Opera S. Cypriani* à Paris, en 1574, et prépara une troisième édition, qui fut publiée à Anvers après sa mort, en 1589. D'après une lettre du 7 mars 1585, de Pamelius à Latinus Latinus, l'édition de Cologne, 1575 (citée par Baluzius) n'a jamais existé. Migne, dans sa *Patrologie latine* (t. III, p. LXXVII sqq.), ne mentionne pas moins de onze éditions qui virent le jour de 1593 à 1644. Sept d'entre elles sont purement Pameliennes; les six autres sont appelées *Pamelianæ-Goulartii*, parce que, outre le texte et les notes de Pamelius, elles contiennent les observations de Simon Goulart, dans lesquelles celui-ci tâche de réfuter celles du chanoine de Bruges et de faire passer saint Cyprien pour calviniste.

Dans la préface à son *Micrologus*, J. de Pamele promet de publier sur la même matière des ouvrages anciens inédits. Il avait vainement engagé Claude

de Sainctes (plus tard évêque d'Evreux) à éditer les témoignages liturgiques des Pères latins, comme suite à ce que celui-ci venait de faire en 1560 pour quelques Pères de l'église grecque. D'autre part, il s'était entendu avec Melchior Hittorp, chanoine de Cologne, pour se partager la publication des écrits sur l'office divin. Hittorp, dans un avant-propos à sa célèbre collection : *De catholicæ Ecclesiæ divinis officiis varii vetustiorum aliquot Ecclesiæ Patrum ac scriptorum libri*, Cologne (Quentell), 1568, annonça l'apparition prochaine des œuvres liturgiques de Pamelius. Celles-ci, dédiées au cardinal Granvelle, parurent, en effet, chez le même imprimeur, sous ce titre : *Liturgica Latinorum Jacobi Pamelii...* Cologne, Gervin Calenius et héritiers de Quentell, 1571; 2 vol. in-4° de 672 et 651 p. Ces deux collections de Pamelius et d'Hittorp forment le plus important ensemble liturgique de l'époque. Le premier volume contient l'historique du saint sacrifice de la messe d'après les Pères latins, avec le rite Ambrosien, Mosarabe, etc. Pamelius se proposait, s'il n'était pas prévenu par Claude de Sainctes, de publier en deux volumes les *Liturgica Græcorum* et en un volume la *Concordia Græcorum cum Latinis in Liturgiæ præcipuis ritibus*, mais seulement après avoir achevé la révision des œuvres de Tertullien et de Raban Maur. Le second volume comprend le Lectionnaire de saint Jérôme, l'Antiphonaire de saint Grégoire, les Sacramentaires du même pape, de Grimold et d'Alcuin, tous inédits jusqu'alors. Dans sa *Liturgia Romana vetus*, Venetiæ, 1748, Muratori, adoptant l'avis du cardinal Thomasi et de Mabillon, affirme que le texte du Sacramentaire grégorien reproduit par Pamelius est plus exact et plus ancien que celui édité successivement par Ange Rocca et Dom Hugues Ménard. Les contemporains de J. de Pamele, comme les liturgistes modernes, louent à l'envi l'ouvrage du chanoine de Bruges. Dom Guéranger dit que Pamelius est un des hommes qui ont le mieux mérité de la science liturgique en donnant au public son importante collection, intitulée :

*Liturgica Latinorum*. Eusèbe Renaudot (1716) est plus sévère : tout en accordant que ce travail contient des documents qui apportent une grande lumière, il soutient que Pamelius n'est pas parvenu à la pleine connaissance de la vérité, parce qu'il n'était point au courant de la liturgie orientale et que d'ailleurs il savait peu de grec. Cette observation, dont le dernier détail est tout gratuit, (Sweertius (1628) appelle Pamelius : *utriusque linguæ et historiciæ cognitione excellens*), ne peut viser que le premier volume ; encore est-on tenté de croire que Renaudot a ignoré l'intention qu'avait exprimée Pamelius de publier les *Liturgica Græcorum*.

Ces travaux absorbants n'empêchaient cependant pas le chanoine J. de Pamele de se rendre utile autrement. Pierre Curtius, premier évêque de Bruges, l'admit, malgré son jeune âge, parmi les examinateurs des ordinands. Pendant la vacance du siège, les vicaires capitulaires le nommèrent, le 12 mars 1568, doyen de la chrétienté de Bruges. Il n'accepta cette fonction que sous la réserve de pouvoir s'en décharger en temps opportun. Lorsqu'en 1571 le doyenné de Bruges fut divisé en archiprêtré de Bruges et chrétienté de Damme, Pamelius profita du changement intervenu pour se retirer. Durant les trois années de son décanat, il montra le plus grand zèle et prêcha d'exemple en se dévouant à la conversion des hérétiques et à l'extirpation des abus. En 1570, il assista au synode provincial de Malines, où le chapitre de Saint-Donatien l'avait délégué avec son doyen Nicolas de Heere et le chanoine Robyn. Le discours qu'il prononça devant l'assemblée ne nous est pas conservé ; mais les sages et savantes réponses des Brugeois au questionnaire du concile nous disent qu'on avait fait un choix excellent. Déjà en 1568, de concert avec le célèbre Roger de Jonghe et André Bottyn, il avait adressé au duc d'Albe un mémoire sur les livres prohibés, devant servir à la confection du *Librorum prohibitorum index* de 1569. Nommé par Remi Drieux, deuxième évêque de Bruges, membre de la commission des

examineurs des livres, en vertu de l'ordonnance du 19 mai 1570 réglementant la librairie, J. de Pamele apporta également sa part à la publication de l'*Index expurgatorius* de 1571. Il était aussi régulièrement désigné comme délégué pour l'absolution de l'hérésie, notamment lors du pardon général en 1570, 1572 et 1574. Le 4 mai 1574, Driutius le nomma écolâtre, en remplacement de Georges de Vrieze, décédé. Si le 12 mars 1575 l'évêque eut la consolation d'inaugurer à Bruges un collège de Jésuites, il le doit en partie à Pamelius, qui s'employa généreusement à recueillir les capitaux nécessaires. Lorsque les sectaires devinrent maîtres de la ville de Bruges, livrée par trahison à Ryhove, le 20 mars 1578, Pamelius se dévoua particulièrement pour la cause de la religion et des malheureux. Il fit les plus grands efforts pour arrêter les ravages de l'hérésie et confirmer les fidèles dans leur foi. A l'occasion de l'inique procès monté par le magistrat calviniste contre les Frères-Mineurs, en haine du frère Corneille Adriaensz, il tenta les démarches les plus périlleuses aux fins d'empêcher la condamnation des innocents. Aussi, le parti protestant ne toléra-t-il pas longtemps la présence du zélé défenseur des catholiques. Pamelius est le premier prêtre qui dut s'exiler volontairement. Au grand regret de ses amis, il partit pour Douai, probablement le jour même auquel les Dominicains, les Ermites de Saint-Augustin et les Carmes reçurent l'ordre de quitter la ville, à savoir le 8 octobre 1578.

C'est pendant son exil à Douai que Pamelius mit la dernière main à la révision des œuvres de Tertullien, à laquelle il travaillait depuis longtemps. Les 13 et 14 septembre 1579, il écrivait les dédicaces de son travail adressées respectivement à Grégoire XIII et à Philippe II. Ces dates ont été l'occasion de l'erreur universelle des auteurs qui mentionnent une édition du Tertullien de Pamelius imprimée à Anvers en 1579. Le *Privilege du Roi* est daté du 20 juillet 1583. De là, seconde erreur de ceux qui parlent d'une édition parisienne de 1583, à la-

quelle seraient ajoutées les *Proverbiales formulæ* d'André Hoyus. Quoique l'impression de la première édition fût achevée en juillet 1583, celle-ci ne parut pas la même année, ou, si elle parut, elle portait le millésime de 1584. En voici le titre : *Q. Septimi Florentis Tertulliani, Carthaginensis presbyteri, opera quæ hactenus reperiri potuerunt omnia... Cum Jacobi Pamelii Brugensis, Theologi, Archidiaconi Audomarapolitani, argumentis et adnotationibus toti operi interiectis, quibus tum loci obscuriores explicentur, tum quidquid ad antiquitatem Ecclesiasticam spectat, illustratur. Ab eodem Pamelio recens adjecta Tertulliani vita...* Paris, Michel Sonnius, 1584. Dans la correspondance de Pamelius avec Latinus Latinius, en 1585, il n'est question que d'une première édition parisienne et d'une seconde, en préparation, dans laquelle le brugeois se propose d'insérer les *Conjecturæ* du savant italien. Cette dernière parut à Paris, en 1598, avec les *Loci ex conjectura Latini Latini Viterbiensis restituti* et le *Ad Tertulliani librum de Pallio Joannis Mercerii commentarius*. Ainsi tombe également la prétendue édition parisienne de 1585. Migne cite encore les éditions suivantes : *Pameliana-Franeckeræ* (Franeker en Frise), 1597 et 1607, avec les notes de Rhenanus et de Junius; Pam.-Genevensis, 1597; Pam.-Heidelbergensis, 1599, 1601; Pam.-Parisiensis, 1608, 1610, 1616; Pam.-Antverpiensis, 1609; Pam.-Coloniæ, 1617; Pam.-Rothomagensis, 1662, réimpression de celle de Paris, 1598, à laquelle on a ajouté : *Edmundi Richerii in librum Tertulliani de Pallio notæ*. Pamelius est le premier qui divisa les livres de Tertullien en chapitres, précédés d'excellents sommaires. Il y ajouta des tables très développées, une vie de l'auteur, un avertissement touchant les erreurs dogmatiques du montaniste avec leur réfutation, qu'il appelle « antidote ».

Comment se fait-il que l'édition, prête en 1579, ne parut qu'en 1584? Nous pensons qu'il faut en attribuer la cause à André Hoyus. Celui-ci, invité par son Mécène à donner des notes philologiques expliquant les expressions proverbiales

de l'écrivain carthaginois, n'acheva son travail qu'en 1583. Les événements sont peut-être aussi pour quelque chose dans le retard.

Pamelius était encore à Douai quand, par lettres du 27 mai 1580, le chapitre de Saint-Omer, probablement sur la proposition de l'évêque nommé, Jean Six, lui conféra *absenti tanquam præsentis* la prébende de Sainte-Barbe, vacante par le décès de Marc Heyms, archidiacre de Flandre. Jean de Bersacques, successeur de ce dernier dans l'archidiaconat, ayant bientôt résigné ses fonctions, J. de Pamele, quoique étranger, fut promu à cette dignité le 2 janvier 1581. Le même jour, il fut installé en qualité de chanoine et d'archidiacre de Flandre. Jean Six, désigné par le roi pour l'évêché de Saint-Omer, en 1580, reçut ses bulles l'année suivante et chargea Pamelius de prendre possession du siège épiscopal en son nom. La cérémonie eut lieu le 19 juillet 1581. Le 23 du même mois, J. de Pamele, député par le chapitre audomarois, assista au sacre du nouveau pasteur dans l'église collégiale de Saint-Pierre, à Douai. Après la mort de Jacques van Dolre, l'évêque pourvut Pamelius d'une prébende réservée aux gradués nobles, le 24 mars 1583. L'installation ne se fit que le 15 juin, parce que le chapitre voulut d'abord consulter les canonistes sur la question de savoir si l'archidiacre de Flandre pouvait être regardé comme appartenant au diocèse de Saint-Omer. Lorsque le comte de Reynenburch fut nommé à l'archevêché d'Utrecht, Philippe II promut Pamelius à la prévôté de Saint-Sauveur, en cette ville, dignité qui avait toujours été occupée par des hommes illustres, entre autres par le pape Adrien VI. On sait que J. de Pamele fut également chanoine de la cathédrale Saint-Jean, à Bois-le-Duc, et de la collégiale de Sainte-Gudule, à Bruxelles. Il est certain qu'il résigna sa prébende de Bois-le-Duc en 1554, et celle de Saint-Donatien, dans laquelle il eut pour successeur, en 1583, Michel Inghelmont. Il est certain encore qu'avant de cumuler la prévôté d'Utrecht avec son bénéfice de Saint-Omer, il avait

obtenu une dispense pontificale et ne voulut jamais se servir du titre de prévôt. Il est donc permis de conjecturer légitimement qu'il abandonna aussi son canonicat de Bruxelles. D'ailleurs, il n'y avait chez Pamélius aucun esprit de lucre. Sa libéralité était proverbiale. Il dépensait tous ses revenus en œuvres charitables. Il dota richement l'archidiaconat de Flandre et en fit un des bénéfices les mieux rentés de l'église de Saint-Omer. Il fut particulièrement généreux à l'endroit des exilés catholiques qui remplissaient la bonne ville de Saint-Omer. Ces malheureux trouvaient en Pamélius un vrai père. Lorsque ses propres ressources ne suffisaient pas à leur venir en aide, l'archidiaque, à l'exemple de saint Paul, se faisait quêteur. C'est ainsi qu'il parvint à procurer une habitation convenable aux pauvres Claires, chassées d'Anvers. Il avait une prédilection spéciale pour les étudiants; il aidait de son argent ceux qui en avaient besoin et prodiguait à tous ses conseils et ses encouragements : Michel Inghelmont, chanoine de Saint-Donatien, André Hoyus, régent du collège de Béthune et plus tard professeur à l'université de Douai, tous deux anciens réfectionnaires de la cathédrale de Bruges, reconnaissent Pamélius comme leur insigne bienfaiteur; Louis Carrion, dans la dédicace des *Argonautiques* de Valerius Flaccus à Pamélius, salue celui-ci comme son maître et son guide.

L'archidiaque de Flandre remplissait ses fonctions avec le plus grand zèle; aussi ne pouvait-on trouver dans l'archidiaconé aucun suspect d'hérésie, chose rare à cette époque. Comme il avait été un intelligent et actif collaborateur pour Curtius et Driutius à Bruges, ainsi J. de Pamele fut le conseiller intime de son pasteur Jean Six dans l'administration du diocèse de Saint-Omer. Il prit une large part dans la rédaction des statuts diocésains du synode de 1585. Mathieu Moulart, évêque d'Arras, et d'autres évêques recouraient souvent à ses lumières et à sa prudence. Le 29 janvier 1586 arriva à Saint-Omer Jean-François Bonhomme, évêque de Verceil, envoyé

en qualité de nonce dans les Pays-Bas par le pape Grégoire XIII. Pamélius fut chargé par le délégué pontifical de continuer en son nom, dans l'Artois, la visite apostolique qu'il n'avait pu terminer lui-même. Pendant plus d'un mois, l'archidiaque de Flandre et le chanoine Richard Hall assistèrent le nonce dans la visite d'une partie du diocèse de Boulogne.

L'archevêque de Cambrai, Louis de Berlaymont, avait convoqué à Mons, pour le 2 octobre 1586, un concile provincial. Jean Six se mit en route avec son vicaire général Pamélius et son secrétaire François Lucas. Arrivé à Lille, il tomba malade, épuisé de fatigue. Dans l'impossibilité d'assister au synode, il y envoya, à sa place, Pamélius. Celui-ci s'y fit hautement apprécier et l'assemblée lui confia la mission de recommander à la cour l'exécution de ses décrets.

Au milieu des occupations multiples que lui imposaient les fonctions d'archidiaque de Flandre et de vicaire général, Pamélius trouve encore du temps à consacrer à ses études favorites. Non seulement il prépara une troisième édition des œuvres de saint Cyprien et une deuxième édition des œuvres de Tertullien, mais en outre il acheva les travaux suivants : *Bernardi Cassinensis liber de virginitate*; *Hinckmari Remensis archiepiscopi opuscula*; *Hugonis Floriacensis historiarum libri*; *Beati Honorii Augustodunensis presbyteri gemma animæ de divinis officiis libri quatuor*; auxquels il faut ajouter : *Ad ordines Belgii relatio et H-Rabani Mauri opera omnia*, les seuls qui, à notre connaissance, virent le jour après son décès.

L'article III de la Pacification de Gand (8 novembre 1576) avait renvoyé à la prochaine assemblée des États-généraux la grande question de la liberté religieuse dans les provinces de Hollande et de Zélande. Aussitôt Rythovius, évêque d'Ypres, et Drieux, évêque de Bruges, avaient chargé Pamélius de rédiger un mémoire en faveur du maintien de l'unité, mémoire qui devait être soumis à l'assemblée. Le chanoine de Bruges interrompit sa révision de Tertullien et se mit

à l'œuvre. Mais bientôt les troubles rendirent son travail pour le moment inutile. Après la réconciliation de la Flandre et d'une grande partie du Hainaut, il crut opportun de terminer ce qu'il avait commencé, et dédia son ouvrage au duc de Parme, Alexandre Farnèse. La dédicace est datée du 1er mars 1585. Nous ignorons pour quelle cause le mémoire ne fut imprimé qu'après la mort de son auteur. En voici le titre : *Jacobi Pamelii archidiaconi Audomarensis, de religionibus diversis non admittendis in uno aliquo unius regni, monarchiæ, provinciæ, ditionis, reipublicæ aut civitatis loco, ad ordines Belgii relatio*. Anvers, Chr. Plantin, 1589; in-8° de 160 p. Cet ouvrage, qui trouva un contradicteur dans Dirck Coornhert (*Proces vant ketterdoden ende dwang der consientien; Byvoeghsel*, Gouda, 1590), doit être classé dans la série d'écrits sur la même matière qui parurent à cette époque : *De unica religione studio catholicorum principum in republica conservenda* de Jean Lensæus, *Contra coalitionem multarum diversarum imo adversarum religionum* de Richard Hall, *De christiani principis officio* de Cunerus Petri, etc.

Mgr Dehaisnes, dans son *Testament de Georges Colveneere, chancelier de l'université d' Douai* (Douai, 1864), dit : « Son édition (de Colveneere) des œuvres de Raban Maur en six volumes in-folio, son calendrier en plusieurs langues orientales, ... témoignent des connaissances les plus variées et des recherches les plus patientes et les plus heureuses ». La vérité complète est qu'Antoine de Hennin, évêque d'Ypres, obtint des héritiers de Pamelius les manuscrits relatifs à Raban Maur, fruit de plus de vingt ans de labeur. G. Colvenerius, président du séminaire de Hennin, à Douai, fondé par l'évêque d'Ypres, prit sur lui d'en soigner l'édition. Celle-ci parut en 1626-1627, avec le titre : *Magnentii H-Rabani Mauri ex abbate Fuldensi archiepiscopi sexti Mojuntini, opera quotquot reperiri potuerunt omnia, in sex tomos distincta, collecta primum industria Jacobi Pamelii Brugensis S. Theol. Licentiatii, canonici et archidiaconi et postmodum designati*

*episcopi Audomarensis. Nunc vero in lucem emissâ curâ Rmi Antonii de Henin, episcopi Iprensis, ac studio et opera Georgii Colvenerii S. Th. D. et regii ac ordinarii in academia Duacena professoris, collegiatæ S. Petri prepositi, ac dictæ academice cancellarii*. Cologne, Antoine Hierat, 1627. Le faux titre et les titres des cinq derniers tomes portent le millésime de 1626. Le tome III contient : *Jacobi Pamelii in librum Judith commentarius*, et le tome V : *Jacobi Pamelii expositio in epistolam ad Philemonem*. Malheureusement au tome V il manque quelques passages des commentaires de Raban in *Mattheum*, détruits dans un incendie allumé par la soldatesque d'Halberstadt, à Ursel lez-Mayence, où ce volume s'imprimait en 1622. Migne (*Patr. lat.*, t. CVII-CXII) a reproduit l'édition de Cologne : *B. Rabani Mauri... opera omnia, juxta editionem Georgii Colvenerii anno 1617* (lisez 1627) *Coloniæ Agrippinæ datam, mendis quibus scatebat innumeris cura quo par erat expurgatam, novissime ad prelum revocata et novo ordine, chronologico scilicet, digesta; variis præterea monumentis quæ suppeditarunt Mabillonii, Marteni et Dacherii collectiones memoratissimæ, aucta et illustrata*. Foppens, Swertius, etc., citent parmi les écrits publiés par Pamelius : *Conciones catechisticae variis temporibus habitæ*. Taelboom affirme que son ami rédigea en latin ses sermons français et flamands. Nous ne les avons rencontrés nulle part imprimés. En 1587, Pamelius avait en préparation : *Liturgica Græcorum; De Græcæ ac Latine Ecclesiarum in missæ sacrificio concordia; Conciliorum paralipomena; Conciliorum summa chronologica; Chronologia martyrologica; Historia ecclesiastica; Annales Brugensium; Belgii sive Inferioris Germaniæ historia; Corpus historicum*.

Les ouvrages qu'il avait déjà publiés et les travaux auxquels il se livrait sans cesse avaient créé à Pamelius des relations avec une foule de savants. Taelboom nous assure qu'il a trouvé des lettres innombrables émanant d'hommes célèbres de Belgique, de France, d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne. Les noms de quel-

ques-uns sont consignés dans les dédicaces des publications du docte chanoine. Les travaux de J. de Pamele ayant surtout pour but de confirmer les catholiques dans leur foi et de frayer aux protestants le chemin du retour à l'unité romaine, par l'exposé des doctrines et des rites de l'église au III<sup>e</sup> siècle, en tout conformes aux doctrines et aux rites de l'église au XVII<sup>e</sup> siècle, il ne doit pas nous étonner si la réputation de l'auteur était grande à Rome. Les cardinaux Hosius, Sirlet, Caraffa, Baronius et autres, tenaient Pamelius en haute estime. Les deux premiers lui offrirent même d'être leur familier à des conditions séduisantes. Grégoire XIII, reconnaissant pour l'appoint que le chanoine lui avait apporté dans la revision de Gratien, l'invita plusieurs fois à se rendre à Rome aux frais de la cassette papale, et exprima à Lindanus, évêque de Ruremonde, le regret de ne pas trouver l'occasion de mieux récompenser les labeurs que l'archidiacre de Saint-Omer s'imposait pour la gloire de l'église. Sixte-Quint, son successeur, voulut que Pamelins lui dédiât son édition des œuvres de Raban Maur, et, par lettres du 21 avril 1587, lui octroya un privilège de dix ans pour l'impression de tous ses ouvrages, dont le document pontifical fait l'énumération.

Pamelius ne devait jamais en faire usage.

Après la mort de Jean Six (11 octobre 1586), Philippe II, appréciant la science et les vertus de l'archidiacre de Flandre, le désigna pour l'évêché de Saint-Omer. La joie immense avec laquelle tous, peuple et clergé, accueillirent cette nomination, se changea bientôt en deuil. Le futur pasteur n'avait pas encore reçu les bulles de confirmation, lorsque, se rendant à Bruxelles pour y voir son frère, Guillaume de Pamele, président du Conseil privé du roi, il dut s'arrêter à Mons et y mourut le 19 septembre 1587, après neuf jours de maladie, à l'âge de 51 ans. Aux termes de son testament, son corps fut inhumé dans la chapelle de Saint-Jean l'évangéliste de l'église de Sainte-Waudru; sa tombe, ornée de « son effigie relevée en albâtre », portait une longue

épitaphe aujourd'hui disparue. Une foule d'amis, le conseiller de Grobendonck, le chanoine d'Arras François Moschus, le dominicain Pierre de Backere, Louis Carriou, André Hoyus, Frédéric Jamotius, médecin de Béthune, Janus Lernutius, de Bruges, consacrèrent des poésies à pleurer celui qui promettait d'illustrer le siège de Saint-Omer. Un service solennel fut célébré dans la cathédrale audomaroise, le 20 janvier 1588, et Guillaume Taelboom, successeur de Pamelius dans la dignité d'archidiacre de Flandre, son compatriote et ami, prononça son oraison funèbre.

J. de Pamele portait : *écartelé aux 1 et 4 fuscé de gueules et d'or de six pièces aux 2 et 3 de gueules à l'aigle éployée d'argent*. Sa devise était : *D'aultrui te pas mesle*.

A.-C. De Schrevel.

Archives de l'évêché de Bruges, *Acta capituli S. Donatiani; Acta Driutii*. — Archives de la ville de Saint-Omer : *Acta capituli B. M. V. S<sup>ic</sup>-Audomari*. — *In obitum D. Jacobi Pamelii theologi, D. Salvatoris Ultrajectensis præpositi, ecclesie audomaro-politane archidiaconi et episcopi designati oratio funebris G. Taelbomii S. T. L. canonici et in illius archidiaconatu sucesoris* (Anvers, Bellere, 1589). — *Gratulationes et mox Tunuli D. Jacobi Pamelio, ab And. Hoio, Brug. et Fred. Jamotio medico* (Douai, Bogard, 1587). — Ouvrages publiés par Pamelius.

**PANAGATHUS** (*François*). Voir GOETHALS (*François*).

\***PANDEREN** (*Egbert VAN*), graveur au burin, né à Harlem en 1579, mort à Anvers vers 1637. Ce sont les dates fournies par Fréd. Verachter, archiviste d'Anvers, à E. Terbrugger, pour le catalogue de sa collection d'estampes anversoises, en 1874; elles semblent devoir être précises, et infirment la version d'Immerseel et des auteurs hollandais qui, à sa suite, font naître l'artiste en 1606, année de son admission à la gilde de saint Luc. Par le style de ses œuvres, Van Panderen trahit son origine néerlandaise, qu'il se soit ou non formé à l'école de son concitoyen, l'illustre graveur Henri Goltzius. On possède même de lui une suite intéressante de compositions d'après ce maître, le *Médecin* tour à tour divinisé ou répudié avec horreur selon que son malade, de mo-

ribond qu'il était, entre en convalescence. A Anvers, Van Panderen, grave d'après Tobie Verhaecht et Josse de Momper des paysages intéressants (les *Parties du jour*; les *Mois*), et se confond rapidement avec l'école locale. Sans doute fervent catholique, il contribue à enrichir la série des images pieuses qu'elle s'applique à répandre avec une étonnante profusion. Otto Venius l'appelle à concourir largement à sa Vie de saint Thomas d'Aquin (*Vita D. Thomæ Aquinatis. Anto.*, 1610), et Rubens l'admet à graver quelques planches d'après des compositions aujourd'hui perdues, dont la plus importante, la *Vierge aux pieds du Christ, intercédant en faveur du genre humain*, reste encore de valeur secondaire. D'ailleurs, Van Panderen n'a point de système invariable et ses œuvres, en l'absence de signature, seraient parfois difficiles à identifier. Une série de grandes figures à mi-corps du *Christ, de la Vierge et des Apôtres*, d'après Pierre Feddes d'Harlingen; *La Sainte Famille*, d'après Louis Finson, n'ont rien de commun avec ses planches moins développées telles que le *Serpent d'airain, Saint Louis, évêque*, la série des *Évangélistes* et des *Pères de l'Église* d'après Pierre de Jode, surtout le grand portrait équestre de *Maurice de Nassau*, adaptation de l'effigie d'Henri IV d'A. Tempesta et ses planches de grand format pour l'*Académie de l'Épée*, le superbe ouvrage de Gérard Thibault (1628), auquel participèrent les principaux graveurs du temps. Cette diversité de manière nous porte à croire que Van Panderen n'a point séjourné d'une manière ininterrompue dans nos provinces. Si Gérard Thibault était originaire d'Anvers, son livre vit le jour en Hollande et fut dédié à Maurice. Toutefois, si Van Panderen ne figure point à Anvers comme y ayant formé des élèves, en Hollande non plus on ne le trouve affilié à aucune corporation artistique.

La plus vaste de ses estampes reproduit une composition curieuse de François Franck : *Sentence ou arrest des sanguinaires juifs contre Jésus-Christ le sauveur du monde*. Dans cette pièce, fort rare,

le Christ, comme un accusé vulgaire, est environné de tout l'appareil de la justice : juges, greffier, témoins à charge et à décharge. Voici, à titre de curiosité, la sentence : « Je Ponce Pilate, prêteur et juge en Jérusalem, dessous le très puissant Empereur Tybère, le règne duquel soit bienheureux et bendict éternellement; assis au Tribunal du siège judiciaire, afin de prononcer et déclarer sentence pour la synagogue du peuple judaïque, au fait et cas contre Jésus-Christ de Nazareth icy présent et par eux mené lié et accusé devant moy; que n'estant né que de père et mère de pauvre et basse condition, s'est fait par paroles glorieuses et blasphémeuses fils de Dieu et Roy des Juifs et se vanté de deffaire le temple de Salomon; ouy et entendu le cas, dis et déclare par ma sentence qu'il soit crucifié avecq deux brigands ».

Henri Hymans.

Verachter et Terbruggen, *La gravure d'Anvers* (1874-1875). — Kramm *Levens en werken...* — Hymans, *Histoire de la gravure dans l'école de Rubens* (Bruxelles, 1879).

**PANELS** (Guillaume). Voir PANNEELS.

**PANHAUSEN** (Jacques van) ou PANHUYSSEN, écrivain ecclésiastique, né vers le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, à Opoeteren, près de Brée, prit l'habit religieux dans l'abbaye de Prémontrés de Steinfeld, dans le diocèse de Cologne. Après avoir rempli dans cette maison divers emplois, il fut élu abbé, en 1540. Plus tard, il obtint la charge de vicaire général de son ordre pour les provinces de Westphalie, de Saxe, de Cologne et de tout le Nord. Il mourut à Steinfeld, le 22 juin 1582, en laissant, dans son abbaye, en manuscrit, plusieurs ouvrages théologiques.

Henri van Neuss.

Paquot, *Mémoires*, t. XI, p. 296. — Piron, *Alg. levensbeschryving.*, p. 292.

**PANHAY DE RENDEUX** (Renier), sculpteur et peintre, né à Liège en 1684, mort dans cette ville, le 20 mai 1744. Il est très probable que la famille était originaire du village de Rendeux, situé



dans la province de Luxembourg, entre Marche et Laroche. On n'a pas de renseignements sur sa jeunesse; on sait seulement qu'il fut élève de maître Arnold Hontoir, sculpteur qui jouissait d'un assez grand renom dans la principauté de Liège. En 1702, il partit pour Rome, où il étudia la sculpture auprès de Pierre Legros, statuaire français; pour la peinture, il se mit sous la discipline de Carl Maratte, l'un des peintres de l'école romaine les plus célèbres à cette époque. Panhay de Rendeux demeura dix ans à Rome; on manque également d'informations relatives à cette période de sa vie.

De retour au pays natal, il trouva immédiatement du travail, car on a de lui des statues et des ouvrages plastiques importants de l'an 1712, date qui correspond à celle du retour de l'artiste à Liège. Il fit alors pour l'église collégiale de Saint-Paul quatre groupes de figures plus grandes que nature, représentant la Foi, l'Espérance, la Charité et la Religion. Deux de ces groupes étaient placés à l'entrée du chœur de l'église; les deux autres se trouvaient dans le transept, à côté des autels latéraux où ils ont figuré jusqu'au milieu de ce siècle, époque de la dernière restauration de l'église, aujourd'hui cathédrale. Rendeux a exécuté, pour la même destination, deux statues colossales de la Sainte Vierge avec l'Enfant Jésus et de saint Jean-Baptiste. Ces statues en bois étaient placées dans les niches de l'arcature décorative qui règne au soubassement du transept. Il avait fait pour la même église le buste de saint Caprais.

Panhay de Rendeux avait acquis à Rome un talent facile, gracieux et maniéré, entièrement dans le goût de l'époque et de l'Italie, qui faisait loi alors. Il jouit bientôt dans sa patrie d'une vogue considérable et fut appelé à travailler pour la plupart des églises de Liège. Au Séminaire, ancienne église des Jésuites, il fit les statues de saint Joseph et de sainte Anne; pour l'église des Carmes-en-Isle, celle de la Vierge Marie, placée sur un autel latéral; il a sculpté la statue de saint Adalbert pour

l'église de ce nom, aujourd'hui démolie.

D'après les comptes de la construction de l'Hôtel de ville de Liège, 1724-1725, Rendeux fit quatre bas-reliefs et la statue de la Prudence, destinés à décorer cet édifice; ces travaux furent payés la somme de 1,300 florins.

Pour l'église Sainte-Catherine, Rendeux exécuta une statue en bois de la Sainte Vierge, qui s'y trouve encore; il fit pour l'église Saint-Thomas les statues de cet apôtre et celle de la Vierge Marie avec l'enfant Jésus; cette dernière est signée et datée: *Rendoux sculpebat 1733*. La statue de saint Thomas est simplement signée. Après la suppression et la démolition de l'église de Saint-Thomas, ces deux figures ont été transportées au porche de l'église Saint-Barthélemy, où elles se trouvent actuellement. Ces statues sont de grandeur naturelle, bien mouvementées et drapées dans le style lourd et maniéré du XVIII<sup>e</sup> siècle. La Sainte Vierge, d'un visage agréable, tient sur le bras droit l'Enfant Jésus qui, dans une pose excessive, lève le bras droit au ciel. La statue de l'apôtre n'a pas d'attribut qui puisse la caractériser; de la main gauche le saint tient un livre ouvert, tandis qu'il élève le bras droit dans l'attitude de la prédication. Le style un peu lourd et mou de ces figures est rendu plus sensible encore par les couches de badigeon blanc qui les couvre, sans doute pour rappeler le marbre blanc, et que l'on a soin de renouveler de temps à autre.

On pourrait citer d'autres sculptures de R. Panhay; c'est ainsi que le mausolée d'Adrien de Ghysel et de sa femme dans l'église Sainte-Catherine est un ouvrage de sa main.

Panhay de Rendeux a laissé un grand nombre de dessins. L'Académie des Beaux-Arts, à Liège, en possède une série considérable provenant de la collection du chanoine Hamal. M<sup>r</sup> J.-S. Renier a compté cent et treize croquis, compositions, études, etc. On y voit des esquisses, des dessins au crayon de couleur et des lavis qui dénotent une imagination féconde et une main habile; ce sont généralement des compositions pour

des travaux plastiques destinés à des églises aujourd'hui démolies, notamment l'Assomption de la Vierge, composée pour la partie supérieure d'un bas-relief; une gloire d'anges rayonnant autour du monogramme du Christ, une Vierge assise sur un croissant entourée d'un groupe d'anges; elle a posé sur ses genoux l'Enfant Jésus lequel, de la lance qu'il tient à la main, perce la tête du serpent que Marie écrase de son pied; plusieurs projets de mausolées et de cénotaphes.

Une remarquable collection de dessins appartenant à un amateur de Liège a toujours été attribuée à Rendeux; ce sont des académies et des études faites à la sanguine d'après le modèle vivant, parmi lesquelles on distingue deux groupes de deux figures, et quatre études pour le Christ en croix; elles portent presque toutes les initiales J. D. L. R. D'après la tradition, ces dessins auraient été faits à Rome.

Dans le domaine de la peinture, on cite une très grande composition que Rendeux exécuta en 1724 pour l'église du couvent des Sœurs de Hasque, à Liège. Cette peinture, représentant le Jugement dernier, couvrait tout le mur au fond du sanctuaire. La peinture a été perdue lors de la démolition de la chapelle; l'on ne connaît aucune toile de cet artiste qui aurait été conservée. Panhay avait fait, pour cette même église, la statue de la Vierge et celle de saint Joseph.

Panhay de Rendeux s'est marié après son retour d'Italie; il a épousé Catherine Demeuse, qui lui donna plusieurs enfants, nés à Liège entre les années 1714 et 1734. Le sculpteur Cognouille figura comme parrain à la naissance de deux de ces enfants, et il a épousé la fille aînée de Panhay, baptisée à l'église Saint-Adalbert le 22 mai 1714.

Panhay a travaillé jusqu'à sa mort. L'année même de son décès, on plaça à l'église de Momalle, village situé entre Liège et Waremme, une statue de la Vierge commencée par Panhay et qui fut terminée par son élève Joseph-Thomas d'Esneux.

J. Helbig.

*Mémoire pour servir à l'histoire des artistes de*

*la province de Liège*, par H. Hamal, ms. (brûlé dans l'incendie du château de Quinquempoix, le 5 décembre 1885). — *Extrait des comptes communaux de la cité de Liège des années 1643 à 1793*, par S. Bormans (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VII, p. 403). — J. Helbig, *La sculpture et les arts plastiques au pays de Liège et sur les bords de la Meuse*, 2<sup>e</sup> édit. (Bruges, 1890). — Simon Cognouille, *sculpteur liégeois*, par H. Schuermans (*Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, 2<sup>e</sup> année, p. 100 et s.). — *Essai historique sur l'église St-Paul, ci-devant collégiale* (Liège, 1887), p. 190. — Registres paroissiaux de l'église de Momalle. — Ms. A165, bibl. de l'Université de Liège, f<sup>o</sup> 88.

**PANNE (Pierre)**, conspirateur, né à Ypres, vivait dans la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle. D'abord négociant et armateur, puis tonnelier à Leyde, il fut arrêté, dans cette ville, le 25 mai 1598, sous l'inculpation d'attentat à la vie du prince Maurice de Nassau. Panne avoua son crime. Il prétendit toutefois que, traqué sans relâche par ses créanciers, traîné de prison en prison, il avait été recueilli à Douai par les PP. Jésuites. Ceux-ci, par des promesses de faveurs temporelles et spirituelles, l'auraient déterminé à assassiner le prince au moyen d'un couteau empoisonné, armé d'un triple crochet. Il était ensuite parti pour la Zélande et s'était enfin fixé à Leyde. Il fut condamné à être décapité et écartelé, jugement qui reçut son exécution le 22 juin 1598. La sentence fut imprimée et répandue à profusion. Le P. Jésuite Coster la réfuta dans une brochure écrite en flamand et en latin et imprimée à Anvers en 1598. Cette brochure a été traduite en français et éditée l'année suivante à Douai. Elle tend à démontrer que la conspiration a été inventée de toutes pièces en haine des PP. jésuites et pour justifier de nouvelles mesures de rigueur contre les catholiques. Cet attentat célèbre a servi de sujet au roman historique néerlandais de J. van Lennep, *De Pleegzoon* (le Fils adoptif).

Louis Tierenteyn.

Vander Aa, t. III, p. 80. — Vander Haeghen, *Bibl. belgica*, v<sup>o</sup> Coster. — Bilderdijk, *Geschiedenis des Vaderlands*, t. VIII, p. 192, 174. — Bor, *Ned. hist.*, t. XXV, p. 26 (453); t. XXXVI, p. 28 (543). — Wagenaar, *Vad. hist.*, t. IX, p. 42, 44.

**PANNEEL (Michel)**, théologien protestant, né en Flandre et mort à Middel-

bourg, en Zélande, en décembre 1604, était d'origine patricienne. Il tenait à sa noblesse, la faisait sonner haut en toute rencontre, et ses fils firent comme lui. A cause des persécutions déchaînées par le duc d'Albe, il se réfugia en Angleterre, y compléta ses études, et, en 1571, vint se fixer à Norwich où des Flamands se trouvaient en grand nombre. Il se maria dans cette ville et y exerça les fonctions pastorales. Le malheur voulut qu'il eût là comme collègue le fameux Dathenus, dont il ne tarda point à partager l'exaltation. En 1577, l'église réformée de Middelbourg lui adressa un appel auquel il s'empessa de répondre favorablement. Il fut installé comme pasteur dans cette ville zélandaise, le 3 novembre de la même année. En 1578, les protestants d'Eccloou voulurent l'avoir chez eux, et le demandèrent au synode de Gand. Cette assemblée répondit qu'elle avait déjà accordé Panneel à la ville de Bruges comme pasteur suffragant. C'est en cette dernière qualité que notre personnage assiste, le 26 février 1579, à Gand, à une conférence pastorale présidée par Dathenus, et appose sa signature sur un acte adressé aux États de Hollande et de Zélande, dans lequel on donnait à entendre que le prince d'Orange trahissait la cause commune par trop de tolérance et de mansuétude. Cette signature nous montre à quel point, dans ce temps-là, l'orthodoxie s'occupait de politique et pratiquait l'ingratitute. En juin 1581, Panneel en assez de Bruges; il rentre à Middelbourg pour n'en plus sortir. Il y assiste, en qualité de secrétaire, au synode général des églises réformées des Pays-Bas. Il avait deux fils : Jean, qui étudia la théologie à Heidelberg et fut pasteur à Baarle et à Axel; et Gédéon, qui s'était fait inscrire à Leide comme anglo-flamand, ce qui signifie sans doute qu'il était né à Norwich, en Angleterre.

Ch. Rahlenbeck.

G. Janssen, *De Kerkhervorming in Vlaanderen* (Arnhem, 1868), p. 423. — Le même, *De Hervorming te Brugge* (Rotterdam, 1836), t. I, p. 237-238. — *Le livre synodal des églises wallonnes* (La Haye, 1896), t. I, p. 82, 94. — Moens, *The Walloons and their church at Norwich* (1887), t. II, p. 315.

**PANNEELS** (*Guillaume*), peintre-graveur, né à Anvers en 1600. En 1627-1628, il fut reçu maître dans la corporation de Saint-Luc à Anvers. Les *Liggeren* mentionnent ce fait en ces termes : « Guillaume Paneels, « peintre chez Rubens », constatant ainsi que le nouvel agrégé travaillait et habitait chez le grand artiste. D'autres documents confirment les rapports étroits entre Rubens et Panneels. En 1630, ce dernier étant sur le point de quitter Anvers, sollicita des échevins une attestation de bonne conduite; il comparut devant ces magistrats en même temps que son maître. Pierre-Paul Rubens déclara que, durant cinq ans et demi, Panneels s'était appliqué chez lui à la peinture, avait fait son apprentissage de manière à mériter toute espèce d'éloges et avait fait de sérieux progrès en son art. En témoignage de la grande confiance qu'il mettait dans son élève, Rubens ajoute que, peu de temps auparavant, lorsqu'il dut se rendre en Espagne et en Angleterre pour le service du roi, il avait confié sa maison avec tout ce qu'elle contenait à Panneels et que celui-ci s'était acquitté de sa mission à la plus grande satisfaction de son maître. Corneille Vander Geest, le protecteur bien connu des arts, lui rendit un témoignage non moins favorable. Panneels s'établit à Cologne où il termina une de ses eaux-fortes en 1630; en 1630 et en 1631, il se trouve à Francfort-sur-le-Mein; en 1631, à Bade et à Mayence, où il est attaché au service du prince-évêque; en 1632, à Strasbourg. Après cette dernière année, nous ne trouvons plus trace de lui.

Nous ne connaissons avec certitude aucun de ses tableaux. J'ai découvert l'année passée au Musée de Budapest le seul dessin actuellement connu de lui; il représente *l'Assomption de la Vierge* et, sauf de légères variantes dans les accessoires, il est entièrement conforme à l'eau-forte que l'artiste exécuta de la même composition.

Par un singulier hasard, je rencontrai quelques jours plus tard, au Musée d'Insprück, une *Assomption de la Vierge*; mise sous le nom de Domenico Pozzo,

mais incontestablement peinte par un Anversois du XVII<sup>e</sup> siècle. Dans ses traits généraux et dans ses détails les plus marquants, ce tableau reproduit l'œuvre de notre artiste dont je venais de trouver le dessin. La composition est rubénienne, la peinture fait songer à Erasme Quellin; dans son ensemble, l'œuvre, qui doit avoir souffert, est médiocre. Je la tiens pour un travail de Panneels sans autre mérite que d'être probablement l'unique tableau conservé de lui.

Les seules œuvres qui portent son nom sont des eaux-fortes qu'il exécuta, au nombre de trente-quatre, d'après ses propres compositions ou d'après celles de son illustre maître. Panneels mettait son orgueil à se déclarer élève de Rubens; il répondait ainsi par un témoignage de vénération et de reconnaissance à l'affection que le grand peintre lui avait montrée. Ce bon sentiment devait lui être fatal. L'éditeur qui publia ses estampes, François Vanden Wyngaerde, trouvant avantage à faire croire que toutes les gravures produites par Panneels étaient faites d'après des œuvres de Rubens, ne se fit pas scrupule d'altérer le texte que notre artiste avait gravé sur ses planches. Par le changement ou l'introduction de certains mots, il chercha à enlever au pauvre Panneels la paternité de ses compositions pour les joindre à l'immense patrimoine de son maître. Ainsi quand Panneels avait pieusement écrit sur l'état primitif de sa planche : *Excellentissimi pictoris PP. Rubeni olim discip. Guili<sup>o</sup> Panneels inven. fecit 1631 Francofurti ad Mœnum*; au mépris des lois de la morale et de la grammaire, Vanden Wyngaerde inscrivit au second état : *Excellentissimi pictoris PP. Rubeni invent. Guiliels Panneels Francofurti fecit anno 1631*. Même le texte des gravures faites d'après Rubens fut modifié pour mettre mieux en évidence le nom du peintre. Quand Panneels avait écrit : *Ex. inv. Rubeni se Guiliel<sup>o</sup> Panneels discip. ejus*, Vanden Wyngaerde sentit le besoin d'en faire : *Rubeni invent. Guiliels Panneels Francofurti fecit anno 1631*.

Les iconographes firent un pas de plus

et attribuèrent encore à Rubens les compositions de Panneels gravées par lui-même, dont Vanden Wyngaerde n'eut pas l'occasion de falsifier les inscriptions et qui attestaient en toutes lettres que notre graveur avait reproduit ses propres peintures.

Eu égard à cet état de choses, nous croyons qu'il y a utilité à donner la liste des eaux-fortes de Panneels en indiquant de quel artiste émane la composition :

Panneels grava d'après Rubens quatorze pièces : 1. *David étouffe un ours*. — 2. *David tranche la tête à Goliath*. — 3. *Un ange nourrit Elie dans le désert*. — 4. *Esther devant Assuérus*. — 5. *L'Adoration des Rois*. — 6. *Le Baptême du Christ*. — 7. *Madeleine chez Simon*. — 8. *L'Assomption de la Vierge*. — 9. *La Sainte Famille*. — 10. *Saint-Georges*. — 11. *Sainte-Cécile*. — 12. *L'Enlèvement de Déjanire*. — 13. *La Charité romaine*. — 14. *Le Portrait de Rubens*.

Les eaux-fortes que Panneels grava d'après ses propres compositions sont au nombre de vingt : 15. *L'Adoration des Bergers*. — 16. *La fille d'Hérodiade apportant la tête de saint Jean-Baptiste*. — 17. *Saint-Sébastien*. — 18. *Sainte-Agnès*. — 19. *Sainte-Barbe*. — 20. *Sainte-Catherine*. — 21. *Jupiter et Junon*. — 22. *Jupiter et Antiope*. — 23. *Apollon et Daphné*. — 24. *Vénus à sa toilette*. — 25. *Vénus pleurant la mort d'Adonis*. — 26. *Psyché recevant d'un aigle la coupe de la beauté*. — 27. *Mélégare et Atalante*. — 28. *La Chute de Phaéon*. — 89. *Satyre jouant de la double flûte* (anonyme dans Voorhelm-Schneevoogt. Fables 113). — 30. *Bacchus ivre soutenu par un Faune et par un Satyre*. — 32. *Cléopâtre se laissant piquer le sein par deux aspics*. — 33. *Victoire assise au pied d'un trophée*. — 34. *Cursus Mundi*, jeune garçon allumant une chandelle à celle que tient une vieille femme. — On peut y joindre une *Vierge allaitant l'Enfant Jésus*, dont le Cabinet des Estampes de la ville d'Anvers possède une épreuve non terminée, mais signée par Panneels.

Il convient de mentionner encore une pièce douteuse et passablement énigmatique, c'est une Vierge assise par terre

tenant l'Enfant Jésus sur les genoux et donnant à boire à saint Jean dans une écuelle. Elle est exécutée d'une manière absolument semblable à celle de Guillaume Panneels, mais elle est signée *Annib. Caracius in. Joannes Panneels fec. francfi.* De ces quatre derniers mots, les deux premiers sont d'une autre forme que les deux derniers et au-dessus de *francfi*, on voit faiblement transparaître les lettres *G. P.* A-t-il existé un Jean Panneels, fils et imitateur de Guillaume, qui aurait vécu à Francfort et qui n'aurait produit que cette pièce? L'eau-forte en question est-elle de Guillaume Panneels, dont on aurait fait disparaître le nom pour le remplacer à tout hasard par un « Joannes Panneels »? Mystère! Toujours est-il que nulle autre trace ne se retrouve de Jean Panneels.

Citons enfin, d'après Nagler, des portraits d'anciens ducs de Brabant et de Bourgogne, gravés par Conrad Waumans d'après Panneels.

Comme graveur, Panneels ne fait pas preuve d'un mérite bien élevé; ses eaux-fortes manquent en général de finesse; elles sont tantôt trop lourdes, tantôt trop maigres et généralement trop pâteuses. Les plus belles sont le *Portrait de Rubens et Jupiter et Antiope*.

Rubens fit subir à la gravure de son temps une véritable métamorphose; il fit faire à l'art du burin un progrès immense et exerça une influence non moins puissante et favorable sur le seul graveur sur bois qu'il employa; mais il ne donna aucune impulsion nouvelle à l'eau-forte. Ceux qui reproduisirent ses tableaux d'après ce procédé: Guillaume Panneels, François Vanden Wyngaerde, Rombout Eynhoudts et Théodore van Thulden furent des praticiens sans grande originalité et sans mérite marquant.

Max Rooses.

P. Génard, *Petrus-Paulus Rubens en Willem Panneels* (Bulletin Rubens, t. I, p. 220). — Max Rooses, *Guillaume Panneels' Radirungen nach Rubens* (Chronik der vervielfältigenden Kunst, Wien, t. III, p. 73).

**PANNEMAKER** (François et André DE), hautelisseurs flamands du XVII<sup>e</sup> siècle. En 1679, deux hautelisseurs,

François et André Pannequin, dont le nom flamand, Pannemaker, comme le suppose Alexandre Pinchart, aura été tronqué, reçurent du magistrat de Douai la promesse de certaines exemptions « à « proportion des ouvriers et autres per- « sonnes quy travailleront chez eulx et « de la jouissance d'une grande maison « pour y installer leur industrie de « tapisseurs ». On leur fit même une avance sur une tapisserie qui resta en nantissement entre les mains du magistrat. Si la rectification proposée par Pinchart est exacte, François et André Pannequin doivent s'identifier avec François et André Pannemaker qui, en 1684, demandèrent au magistrat de Lille de recevoir les avantages et privilèges accordés à Blommaert, qui venait de se retirer, attiré par les avantages qu'on lui offrait à Beauvais. Comme on le verra par le texte ci-dessous, les deux hautelisseurs ne font aucune allusion aux relations qu'ils ont eues avec le magistrat douaisien. Voici le document dont il s'agit et qui renferme d'ailleurs des données fort intéressantes pour la biographie des deux hautelisseurs :

« Remonstant très humblement Fran- « çois et André Panemacker père et fils, « maîtres tapissiers de haute-lisse, de « profession dans la ville de Bruxelles, « que dès leur tendre jeunesse ils se « sont entremis à la fabrique de tapis- « serie de haute-lisse en dessous les « meilleurs maîtres tant au dit Bru- « xelles qu'aux *Gobelins* à Paris, en « quoy ils ont si bien réussy, qu'ils en « ont appris une parfaite connaissance « et adresse d'en faire et fabriquer des « plus fines et des plus belles qu'il se « puisse faire esdites villes, tant en « figures qu'en paysages, avsy qu'ils en « ont fait voir les effets dans la dite « ville de Bruxelles et ailleurs où, pen- « dant plusieurs années, ils ont exercé « la dite profession en qualité de mai- « tres, et comme ils ont entendu que « Georges Blommaert va quitter cette « ville pour demeurer à Beauvais, ils « souhaitent pouvoir icy établir en sa « place, pourvue que vos Seigneuries « leur feraient la grâce de les y admettre

« et de leur donner les droits et ad-  
« vanches que le dit Blommaert at eu de  
« cette ville. C'est pourquoi, etc., etc. ».

La manufacture des de Pannemaker fonctionna pendant plus de trente-cinq ans. Au décès de François Pannemaker, l'établissement fut dirigé par son fils André et par son gendre Jacques Destombes ou Deletombe. Cette manufacture avait adopté, à ce qu'il paraît, le genre des paysages qui étaient exécutés avec habileté. Dans l'inventaire du mobilier de Jean Volans, seigneur de Werquin, argentier de la ville de Lille, on cite une tenture de cinq pièces appartenant à la première période de cette manufacture. Destombes reçut une commande de tapisseries pour garnir la salle du Conclave, laquelle était ornée de belles boiseries et de toiles dues au pinceau d'Arnould Vuez. A la mort de cet industriel, qui survint en 1719, sa veuve se trouvait avoir à réclamer de ce chef la somme de 2,100 florins.

J. Destrée.

Houdoy. *Les tapisseries lilloises*. — Jules Guiffrey, *Histoire de la Tapisserie*. — Alexandre Pinchart, *Histoire générale de la Tapisserie*. Pays-Bas.

**PANNEMAKER** (*Guillaume DE*), poète dramatique du xv<sup>e</sup> siècle. Le nom de cet auteur a été signalé pour la première fois par Ed. Vander Straeten en 1864. Nous savons par un compte communal de la ville d'Alost qu'il composa au xv<sup>e</sup> siècle un *mysterie spel*. Cette œuvre est sans doute perdue.

Léonard Willems

Ed. Vander Straeten, dans *De Eendracht*, t. XVIII (1863-1864), p. 45.

**PANNEMAKER** (*Guillaume DE*), hautelisseur bruxellois du xv<sup>e</sup> siècle. On ne possède pas de renseignements sur la date de sa naissance. Il était selon toute vraisemblance le fils de Pierre De Pannemaker (voir plus loin). Comme ce dernier, il jouit de la faveur des princes grâce à l'habileté qu'il a déployée dans les diverses tâches qui lui furent confiées.

En 1539, la reine Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, lui fit l'acquisition d'une tenture d'une très

grande valeur : « A Henry, Jean et Guil-  
« laume De Pannemakere, tapissiers à  
« Bruxelles, la somme de viijciii<sup>xx</sup> li-  
« vres viij sols, de XL gros, pour  
« ciii<sup>x</sup> vij aulnes desix riches faites de  
« soye et de fine sayette de l'*Histoire de*  
« *la Jeunesse de Paris Alexandre* (sic)  
« laquelle tapisserie Sa Majesté a acheté  
« d'eulx. » Il résulte encore de ce document que Guillaume avait deux collaborateurs de son nom, des parents, sans doute ses frères, qui continuaient de concert avec lui les affaires de leur père, Pierre De Pannemaker. Quant à Henry et à Jean, c'est la seule mention qui en soit faite dans les documents mis au jour.

En 1556, Guillaume s'occupa de la restauration de l'*Histoire d'Agamemnon et de Psyché* et il reçut pour ce dernier travail 18 deniers l'aune, soit 43 livres 7 sous 6 deniers, etc.

Deux ans plus tard l'*Histoire du roi Clovis et de Clotilde, sa femme, de la Bataille de Liège, de l'Arbre de Jessé, de l'Histoire de Joseph le Juste, du Purgatoire, des Sept Ages*, furent restaurées par Henri et Guillaume Pannemaker.

Le nom de ce dernier hautelisseur reste attaché à la confection de la célèbre tenture de la conquête de Tunis. Charles-Quint se fit accompagner sur le continent africain par le peintre Jean Vermay ou Vermeyen qui était né à Beverwyck, près de Haerlem, en 1500. Cet artiste nota et dessina avec une conscience extrême les grands événements et les incidents de la conquête de Tunis. De retour en Europe, l'artiste exécuta, *au petit pied*, une série d'esquisses. Après avoir tenu compte des observations de l'empereur, il dessina douze cartons sur une grande échelle, et Guillaume De Pannemaker s'engagea par contrat à exécuter la tenture par contrat intervenu le 20 février 1548-1549. Cette suite comprenait douze pièces qui devaient être tissées de fil d'or, d'argent, de soie et de « la plus fine sayette » mélange de laine et de soie. En outre De Pannemaker s'engageait à n'employer que des soies provenant de Grenade, à ne se servir que de

laines de premier choix, et pour la trame à prendre du *fillet* de Lyon le meilleur et le plus exquis que l'on pourrait trouver, quelque prix qu'il pût coûter. De son côté, l'empereur devait fournir le fil d'or et d'argent, et De Pannemaker reçut cinq cent cinquante neuf livres et une once de soies lesquelles avaient été filées à Grenade. Les soies comprenaient dix-neuf couleurs et chacune de celles-ci avait de trois à sept nuances. Il y eut cent et soixante livres de fine soie noire au rebut après qu'on eût tenté, mais en vain, d'en produire de la couleur bleue. La dépense pour la fourniture de la soie s'éleva à la somme de 6,687 florins. Comme l'empereur avait hâte d'entrer en possession de la tenture, il avait eu soin de faire stipuler que le travail s'effectuait simultanément à chacune des tapisseries, de telle sorte que quatre vingt-quatre ouvriers, soit sept par tapisserie, étaient constamment employés. Les diverses pièces furent soumises au contrôle des jurés ou doyens du métier, et le maître hautelisseur dut y apporter plusieurs corrections. Le fait n'a d'ailleurs rien de surprenant lorsqu'on considère la foule d'éléments, les innombrables personnages qui tiennent dans ces pages d'un rendu si précis et si minutieux. Pour prix de son travail Pannemaker avait droit à 12 florins l'aune, et, en plus, à une rente viagère de 100 florins pour le cas où l'empereur serait satisfait du travail. L'exécution de la tenture demanda un peu plus de cinq ans. Les douze pièces furent terminées, en effet, le 21 avril 1554. Les doyens Hubert Vander Tommen, François Geubels et André Mertens examinèrent la tenture; ils constatèrent qu'elle représentait une superficie totale de mille deux cent quarante-six aunes carrées, ce qui portait le prix à 14,952 florins. Les tapisseries furent emballées avec un soin tout spécial. De Pannemaker reçut l'ordre de les conduire en Angleterre d'où elles furent envoyées en Espagne. Ces tapisseries ont figuré souvent depuis le XVII<sup>e</sup> siècle dans différentes cérémonies, et, en 1900, on a pu voir l'une d'elles au

pavillon d'Espagne à l'exposition universelle de Paris. L'exécution de cette tenture se recommande par une finesse remarquable d'exécution et par une tonalité très claire. Les cartons de Jean Vermeyen, conservés à Vienne dans les riches collections de la maison impériale, ont été interprétés de nouveau au XVIII<sup>e</sup> siècle par Josse Devos. Cette suite fait aussi partie des trésors antiques de la maison princière. Guillaume Pannemaker exécuta pour le cardinal de Granvelle une tapisserie unique représentant divers épisodes de la suite de Tunis. Cette pièce, qui porte le monogramme du maître, appartient à M<sup>r</sup> le marquis de Contades; elle coûta la somme de 720 florins.

La suite de Tunis comprend, comme on l'a dit plus haut, douze pièces : 1<sup>o</sup> la *quarte* ou *carte*, qui nous montre le théâtre de la guerre; on y voit représentée la figure de Jean Vermeyen; 2<sup>o</sup> un *monstre* ou revue que Charles passa à Barcelone avant de prendre la mer pour Tunis; 3<sup>o</sup> la *navigation*; 4<sup>o</sup> l'*escarmouche*; 5<sup>o</sup> le *camp*; 6<sup>o</sup> le *fouagement*; 6<sup>o</sup> la *prise de la Goulette*; 7<sup>o</sup> la *bataille des puits* de Tunis; 8<sup>o</sup> la *prise de la Goulette*; 9<sup>o</sup> la *prise de Tunis*; 10<sup>o</sup> le *sac de Tunis*; 11<sup>o</sup> les *vainqueurs se rendant en rade*, et enfin, 12<sup>o</sup> l'*embarquement*.

Il convient de citer maintenant deux tapisseries représentant : l'*attaque* et la *victoire*, appartenant à la suite des victoires du duc d'Albe, qui, il y a peu d'années, faisaient encore parties collections Berwick et d'Albe; elles portent le monogramme du maître bruxellois.

Ces vastes compositions qui racontent les incidents des campagnes soit de Charles-Quint, soit du duc d'Albe, ont joui d'une grande vogue dans nos contrées. Ce genre, comme le fait remarquer M<sup>r</sup> E. Müntz, « est au style héroïque ce que les chroniques sont à l'histoire : il provoque l'intérêt par la minutie des renseignements mis en œuvre, non par la supériorité des vues ou la noblesse des sentiments ». De son côté, Charles Blanc a fort bien caractérisé cet art si pittoresque par ses informations si précises et si variées :

« Il y en a pour des heures, dit-il, à re-  
 « garder les infinis détails des tapis-  
 « series tissées en l'honneur du duc  
 « d'Albe; le campement et le mouve-  
 « ment des troupes, la cavalerie et ses  
 « bannières, les batteries de canons et  
 « le sol jonché de morts, des fantassins  
 « en fuite, des escadrons en déroute, et  
 « le passage d'un fleuve défendu par  
 « l'artillerie, et le pittoresque désordre  
 « des vaincus contrastant avec la régu-  
 « larité des bataillons sous les armes,  
 « qui n'ont pas encore donné, et les  
 « épisodes que forment, çà et là, des  
 « réitres qui interrogent des paysannes  
 « et des officiers qui les trouvent jolies.  
 « Il n'est pas jusqu'aux bordures qui ne  
 « soient intéressantes, plus encore que  
 « ne le sont, par exemple, les estampes  
 « de Della Bella et de Callot, parce qu'on  
 « y voit en couleurs tout ce qui suit ou  
 « accompagne la marche d'une armée :  
 « les chariots de bagages du train des  
 « équipages, et ceux qui traînent les  
 « affûts, les prisonniers qu'on amène,  
 « les paysans à qui l'on fait porter le  
 « butin, et les femmes qui voyagent de  
 « conserve avec les soldats éclopés et  
 « les conducteurs de fourgons. Cepen-  
 « dant ce défilé de figures et de chariots  
 « n'occupe que la frise inférieure de la  
 « tapisserie. La partie verticale de la  
 « bordure est égayée par des images qui  
 « ont été mises là pour distraire un ins-  
 « tant l'attention. Ce sont des volatiles,  
 « des quadrupèdes, des serpents, des  
 « paysages avec des ponts et des tou-  
 « relles, des villages et des lisières de  
 « bois ». Jamais les auteurs des cartons  
 n'eussent songé à livrer de sembla-  
 bles modèles à des hautelisseurs s'ils  
 n'avaient été convaincus de leur goût et  
 de leur habileté. Et l'on peut dire tant  
 pour la tenture de la *conquête de Tunis*  
 que pour les *victoires du duc d'Albe*,  
 que l'interprète a rendu fidèlement et  
 agréablement le modèle qui lui était  
 proposé.

On conserve à Vienne dans les collec-  
 tions de la maison impériale d'Autriche  
 des tapisseries représentant les armoiries  
 de Charles-Quint et portant le monogramme  
 du hautelisseur bruxellois.

Sur une suite appartenant au même fond  
 et connue autrefois sous le nom des « sept  
 péchés mortels », on rencontre aussi la  
 même marque. L'on est qu'imparfai-  
 tement renseigné sur les œuvres de Pan-  
 nemaker faisant partie des tapisseries de  
 la couronne, les monogrammes des tap-  
 pissiers n'ayant pas été, à Madrid, l'objet  
 d'une étude spéciale. L'artiste bruxellois  
 exécuta pour Philippe II l'*Histoire de*  
*Noé* dont plusieurs pièces ont été repro-  
 duites. Les sujets sont : *Dieu ordonnant*  
*à Noé de construire l'arche*, *Noé présidant*  
*à la construction de l'arche*, *Noé sortant*  
*de l'arche*.

Pannemaker éprouvait parfois de  
 grandes difficultés à se faire payer de  
 son royal client, témoin le passage em-  
 prunté à une lettre du 9 juin 1566 de  
 Morillon : « Je suis seur que Panne-  
 « maker ne délivrera la tapisserie s'il  
 « n'est païé, et il a grande raison,  
 « aiant tant de temps attendu son  
 « paiement. »

Le célèbre tapissier tint bon et bien  
 lui en prit. A peine avait-il touché la  
 somme qui lui était due qu'éclata à  
 Anvers la fameuse furie espagnole, dont  
 un épisode des plus caractéristiques fut  
 précisément le pillage du *Pand* aux  
 tapisseries. Ce fut une perturbation gé-  
 nérale dans le commerce des productions  
 de haute lisse, lesquelles étaient dirigées  
 vers cette ville, des divers points du  
 Brabant et de la Flandre, pour être ex-  
 posées et vendues dans cet entrepôt.

La tenture visée dans la lettre pré-  
 citée et connue sous le nom de tapis-  
 serie de Noé, fut expédiée; mais à la  
 date du 9 juin 1569 on n'en avait pas  
 encore de nouvelles. « M. de Mende-  
 « nesse enjoignit, dit A. Wauters, pro-  
 « bablement sur les ordres du roi, d'en  
 « reprendre les cartons et de les garder  
 « avec soin; et on les déposa au garde-  
 « joyaux ou garde-meubles. Marguerite  
 « de Parme les avait trouvés beaux et  
 « aurait désiré les faire reproduire en  
 « soie par Pannemaker. Mais Morillon,  
 « comme il le dit dans une lettre en date  
 « du 21 août 1567, refusa d'acquiescer  
 « à sa demande ne voulant pas, sans le  
 « consentement de Philippe II, laisser



« imiter un travail qui avait été exécuté pour lui ».

Grâce à De Pannemaker et à ses émules, l'industrie de tapisserie était très florissante à Bruxelles. Cette prospérité suscita des fraudes ainsi que cela résulte d'un incident auquel le célèbre hautelisseur fut directement mêlé. De Pannemaker dénonça à Marguerite de Parme Nicolas Hellinck, marchand de Bruxelles, pour avoir fait vendre par le courtier Vranckx sous le nom de tapis de Bruxelles une tenture fabriquée à Enghien.

La gouvernante générale des Pays-Bas, qui était entrée en possession des tapisseries litigieuses, ordonna d'ouvrir sur-le-champ une enquête, laquelle fut suivie de la comparution de Hellinck et de Vranckx devant le président Viglius.

Interrogé sur l'origine des tapisseries qui étaient devenues la propriété de la duchesse, le premier répondit qu'elles avaient été faites à Enghien; et comme on le questionnait au sujet des marques qui auraient été enlevées, il répondit qu'il n'avait pas de raison pour cela puisque, ajouta-t-il, « on y fait (c'est-à-dire à Enghien) aussy bon ouvrage qu'en ceste ville et que autrement les tapisseries pourraient sembler trop faictes en lieu incongneu ».

Ainsi, il résulte des productions d'œuvres qui nous sont parvenues de cette époque que les productions d'Enghien n'étaient pas, il s'en faut, à dédaigner. Il ne peut être question de reproduire les explications du courtier; mais il convient toutefois de noter cet aveu bien caractéristique. Quand Pannemaker, rappelé par le président Viglius, affirma que des huit pièces litigieuses plusieurs ne portaient pas de marques, et que, sur cinq ou six, les marques étaient « hostées avecq l'encre et qu'il n'avoit trouvé aucunes marques (*sic*) de la marque de Bruxelles, sinon les marques d'Enghien hostées ».

L'incident provoqué par Pannemaker eut des suites durables, car les hautelisseurs bruxellois veillèrent avec plus de soin que jamais à prévenir les fraudes. Les doyens et jurés du métier des tapis-

siers de Bruxelles d'accord avec les bourgmestre, échevins, receveurs et conseil de cette ville, représentèrent au conseil de Brabant que l'ordonnance que l'empereur Charles-Quint avait fait publier le 28 juillet 1551, n'était pas observée à Anvers. Le conseil de Brabant parvint, après d'opiniâtres résistances, à faire publier le 28 juillet 1562 un édit relatif aux fraudes commises au détriment des hautelisseurs.

Jusqu'à présent il n'a pas été dressé de liste complète des œuvres sorties de l'atelier de Guillaume de Pannemaker. Le plus grand nombre se trouve dans le garde-meubles de la couronne d'Espagne. Seulement il n'a pas été publié jusqu'à présent d'inventaire des tentures. Mais étant données la longue carrière du maître et la faveur dont il a joui auprès de Charles-Quint, de Philippe II et de Marguerite de Parme, il y a lieu d'admettre qu'il a dû participer à divers travaux dont le souvenir n'est pas parvenu jusqu'à nous. On voit le monogramme de Guillaume de Pannemaker sur plusieurs pièces de la suite de l'Histoire de Vertumne et de Pomone, sur la première pièce de l'*Apocalypse*, sur l'*Histoire de Noé* qu'il a exécuté en collaboration avec François Geubels, sur l'*Histoire d'Abraham*, sur les *Tables d'Ovide*.

Toutes ces pièces appartiennent à la couronne d'Espagne. Le monogramme de Guillaume de Pannemaker consiste en un w surmonté d'un p dont la partie inférieure est traversée par deux lignes. Dans l'*Histoire d'Abraham* dont il vient d'être question, le p est remplacé par un grand quatre. A vrai dire, on peut douter que cette marque appartienne au maître cité. Selon A. Wauters, il ne pourrait planer aucune incertitude.

J. Destrée.

Houdoy, *Les tapisseries représentant la conquête du Royaume de Thunes*, par l'empereur Charles-Quint. — Alph. Wauters, *Les tapisseries bruxelloises*. — Alexandre Pinchart, *Histoire générale de la Tapisserie (Pays-Bas)*. — Jules Guiffrey, *Histoire de la Tapisserie*.

**PANNEMAKER** (*Pierre DE*), hautelisseur bruxellois des plus habiles du début du XVI<sup>e</sup> siècle. On ignore les par-

ticularités qui se rattachent à son origine et à ses débuts. On sait qu'il habitait la capitale de Brabant, et il résulte des documents connus qu'il jouissait d'un renom excellent. Il balança même la réputation de Pierre d'Enghien dit Van Aelst, à qui était échu la tâche délicate d'interpréter les cartons de Raphaël représentant *les actes des apôtres*.

Marguerite d'Autriche lui acheta, vers 1519, deux scènes de la vie du Christ, et un peu plus tard la gouvernante acquit également de lui deux tapisseries représentant l'une le *Christ au Jardin des Oliviers* et le *Portement de Croix*. Ces deux dernières furent payées près de 2,000 livres. Les cartons de ces tapisseries, conservés dans la collection de la couronne d'Espagne, ont été attribués erronément à Roger Vander Weyden. On a proposé avec beaucoup plus de vraisemblance le nom de Bernard van Orley. En tout cas, ces pièces sont contemporaines de cet artiste. En 1523, Pierre Pannemaker reçut le titre de tapissier de « Madame la gouvernante des Pays-Bas ». Six ans plus tard, Pierre de Pannemaker est chargé de restaurer la célèbre tapisserie de Gédéon, commandée jadis par Philippe-le-Bon, en 1448, aux hautelisseurs tournaisiens Robert Dury et Jean de l'Ortie. Ce monument textile était tellement détérioré, que le peintre van Ghiesterghé fut chargé de dessiner certaines parties afin de combler les lacunes qui existaient dans la tapisserie. de Pannemaker fut secondé dans ce travail par Jean de Hanes, van Ophomen et un nommé Zachariæ. Le fait que de Pannemaker ait été chargé de ce travail suffirait à établir, à défaut d'autre témoignage, l'autorité dont jouissait ce hautelisseur. La tenture dont il s'agit fut longtemps exposée dans le Palais; elle faisait dire à un auteur du *xvi<sup>e</sup>* siècle « qu'elle était la plus riche et exquise tapisserie qu'on ne sauroit avoir vue ».

En 1551, Pierre Pannemaker vendit à l'empereur Charles-Quint une riche pièce de tapisserie d'or, d'argent et de soie contenant XXVIII aulnes. Cette tenture représentait « la *Cène* que N.-S.

feist à apôtres le blanc jeudi » (le Jeudi-Saint); elle lui fut payée 1,038 livres, à savoir 38 florins l'aune, ce qui était le prix le plus élevé à cette époque. Le hautelisseur exécutait également des travaux d'un travail moins précieux. En 1525, il livra cent tapis de mulets destinés au voyage de Charles-Quint en Italie. En 1536, on le voit livrer cent vingt tapis de mulets armoirés des armes de l'empereur, longs de IIII aulnes et larges de III aulnes et demye. Cette fourniture était vraisemblablement destinée à la fameuse campagne de Tunis.

J. Destrée.

Alph. Wauters, *Les tapisseries bruxelloises*. — Houdoy, *Les tapisseries lilloises*, p. 144. — Houdoy, *Les tapisseries de la conquête du royaume de Thunes*, p. 5 et 89. — Jules Guiffrey, *Histoire de la Tapisserie*.

**PANNEMAKER**, peintre. Voir PEN-  
NEMAECER.

**PANS** (*Wautier*), sculpteur. Cet artiste ne nous est connu que par sa participation aux travaux d'ornementation extérieure de l'église de Notre-Dame du Lac, à Tirlemont, dont les parties les plus belles sont le porche, le côté méridional et la tour.

Dans les plus anciens comptes qui se rapportent à la façade (1362-1363) et que P.-V. Bets cite dans son *Histoire de la ville et des institutions de Tirlemont* (Louvain, 1861, t. II, p. 105), on trouve, en ce qui concerne cet artiste, la mention suivante dans le détail des sommes payées pour les élégantes sculptures du grand portail : « Item Waltero » Pans ... sabbati post omnium sanctorum de II foliis ante liptam VI lib. ». Ces comptes portent, en outre, l'indication de dix-neuf statues dues au même sculpteur, lequel toucha cinq livres pour chacune. La statue de la Vierge, qui était plus considérable que les autres, lui fut payée dix-huit livres, douze sous. « Item » de una imagine magna, videlicet de « B. Virgine Maria, III ob. aureos va- » lentes XVIII lib. XX s. ». Wautier Pans contribua aussi à l'exécution des moulures des dais, des consoles et des niches, lesquels furent surtout l'œuvre

de Botson de Racourt, de Jacques Laureys (appelé Laurentii dans les comptes, mais désigné le plus souvent sous le prénom de Jacques), et Jean d'Utrecht.

Edmond Marchal.

P.-V. Bets, *Histoire de la ville et les institutions de Tirlemont*, t. II, p. 403.

**PANTIN** (*Guillaume*), médecin et philologue, naquit à Thielt au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle et mourut à Bruges le 2 octobre 1583. Il fit ses études médicales à l'université de Louvain et s'y lia d'étroite amitié avec Pierre Dacquet qui devait plus tard devenir médecin de la ville de Furnes. Il s'y attacha tout spécialement à l'enseignement de Charles Gosinus et de Jérémie Triverius ou Brachelius (de Dryvere van Braekel). Ces deux maîtres devaient avoir une haute idée de la valeur et des aptitudes de leur élève, car ils l'engagèrent vivement, par la suite, à monter en chaire à son tour. A leur demande, Pantin donna une série de leçons publiques sur le *de Arte Medica*, de Celse, son auteur de prédilection. Bien qu'il ait expliqué pendant assez longtemps ce traité, il ne porta jamais le titre de professeur à la faculté et c'est par erreur, sans doute, que Valère André, dans ses *Fasti Academici* (page 364), cite son nom parmi ceux des professeurs qui, le 29 novembre 1567, jurèrent solennellement fidélité aux décisions du concile de Trente. Valère André aura confondu avec Guillaume Bernartius, né également à Thielt, reçu professeur ordinaire à la faculté de médecine le 28 février 1559, décédé à Louvain le 15 mai 1572, à l'âge de 52 ans, et inhumé à Sainte-Gertrude. En effet, dès le commencement de 1551, nous trouvons Guill. Pantin établi à Bruges avec le titre de médecin-pensionnaire de la ville. Il y continua ses travaux sur son auteur favori et publia peu de temps après le fruit de ses recherches en un important volume in-folio : *Aurelii Cornelii Celsi de Arte Medica libri octo, multis in locis iam emendatiores longè, quam unquam antea, editi*, etc. 6 ff. lim. ; 564 p., 18 ff. n. ch. L'ouvrage parut à Bâle en mars 1552, chez J. Herbst (Oporinus), et fut

dédié au Sénat de Bruges. Pantin y établit le texte de Celse en se basant sur les éditions de Solingen et de Venise, accompagne les deux premiers livres d'un abondant commentaire et donne sur les autres de brèves annotations. Partout où il le peut, il joint à son interprétation des rapprochements avec Galien et Hippocrate. Par l'étendue et la variété de ses connaissances médicales, il montre qu'il était parfaitement à la hauteur de sa tâche. Son livre lui valut les témoignages les plus flatteurs. Revu avant et pendant l'impression par les deux maîtres préférés de l'auteur, à Louvain, ainsi que par Vésale et Corneille Baesdorp, il reçut les suffrages de ces deux illustres médecins de Charles V. La latinité du commentaire est fort élégante et digne du grand écrivain romain.

A Bruges, Pantin alliait la pratique de son art avec l'étude des belles-lettres et le culte des Muses. Il avait d'intimes relations avec les philologues et poètes qui faisaient de cette ville, à cette époque, un si brillant foyer de culture intellectuelle, les Lernutius, les Meetkerke, les Nans, les Giselin, les Modius, les Goltzius. Il dédia à Hubert Goltzius quelques vers latins que celui-ci imprima en tête de deux de ses ouvrages. Tout ce petit cénacle ménagea, en 1577, une mémorable réception à Juste Lipse quand il dut quitter Louvain pour se rendre à Leyde. Le célèbre professeur inséra la même année une lettre adressée à Pantin dans ses *Epistolicae Quaestiones*.

Guillaume Pantin mourut à Bruges, célibataire, et fut inhumé en l'église Sainte-Walburge. On rapporte, dit Paquot, que quelques années avant sa mort, les rebelles étant entrés à main armée dans Bruges, il alla à leur rencontre sans autre arme que deux livres, l'un au devant, l'autre au derrière de son pourpoint. Nous ne savons au juste quelle est l'origine et la portée de cette anecdote racontée par tous les biographes et que nous avons trouvée pour la première fois dans Valère André (1623).

Alphonse Roersch.

Valère André, *Bibliotheca belgica*, 1623, p. 362 et 1643, p. 331. — Id., *Fasti Academici*, p. 235

et 364. — Sweetius, 1628, p. 316. — Mercklin, *Lindenius renovatus*, 1686, p. 381. — Foppens, 1739, p. 418. — Paquot, in-fol., t. III, p. 498. — *Biogr. des hommes remarquables de la Flandre occid.*, t. II, p. 79. — Goltzius, *Thesaurus rei antiquariæ*, 1579. — Id., *Julius Cæsar*, 1563-1574. — Lernetius, *Carmina*, 1579, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> élégies.

**PANTIN** (*Pierre*), helléniste et poète latin, naquit à Thielt en 1556 et mourut à Bruxelles le 25 décembre 1611. Il était petit-neveu du précédent. Ses parents étaient pauvres et subvinrent avec peine aux frais de son éducation. Il commença ses études à Gand, ville où il compta toujours de nombreux amis et les continua à Louvain où il entendit à la pédagogie du Château le cours de rhétorique d'André Schott. A l'âge de 20 ans, il quitta la Belgique avec son maître pour aller à l'étranger compléter son instruction. Schott n'avait que quatre ans de plus que lui : Pantin devint le compagnon de ses voyages et de ses travaux et le suivit à Douai, où il vécut dans la famille de Philippe de Lannoy, et à Paris, où il habita chez Augier de Busbecq. Nul doute que Pantin n'ait été mêlé, comme l'était Schott, au monde des savants qui vivaient alors dans la capitale de la France : les Pithou, les Lefèvre de la Boderie, Scaliger, Passerat, Masson, etc. Il mena de front l'étude des lettres et celle de la théologie et fut ordonné prêtre vraisemblablement avant 1580. Il est probable que, vers cette époque, il rentra dans notre pays déchiré alors par les guerres civiles, mais il dut le quitter précipitamment. Il se réfugia en Espagne où Schott l'avait précédé et était depuis un an professeur de grec à l'université de Tolède. Pantin y fut reçu à bras ouverts tant par celui-ci que par Antoine Covarruvias, chanoine et écolâtre, qui l'accueillit à sa table et mit à sa disposition les trésors de son érudition et de sa bibliothèque. Pantin put y étudier notamment un manuscrit de Jean Damascène qu'il publia plus tard avec la traduction latine. En 1584, Schott étant parti pour Saragosse, son élève lui succéda et se vit allouer par Covarruvias des subsides extraordinaires. Il occupa la chaire de grec pendant douze années,

exerçant en même temps les fonctions de lecteur et de bibliothécaire de Don Garcia de Loaysa Giron, archidiacre, puis archevêque de Tolède. En outre, il eut l'honneur de devenir chapelain de Philippe II. Les couvents et les palais de l'Espagne étaient alors fort riches en manuscrits grecs et latins. Pantin mit à profit le long séjour qu'il fit dans la péninsule et la haute situation qu'il y occupait pour les rechercher, les inventorier, les copier : il le fit avec autant de zèle que de succès. Il put en acquérir un grand nombre et ce fut avec une abondante moisson de précieux documents qu'il rentra dans notre pays. Le fonds de Don Garcia n'était pas un des moins remarquables : Pantin y trouva plusieurs pièces rares provenant du cardinal de Mendoza ; entre autres, une homélie de Germain de Constantinople qu'il devait mettre en valeur par la suite.

Il écrivit en Espagne un court traité de *Dignitatibus et officiis Regni ac domus regie Gothorum*, qui parut dans les conciles d'Espagne de Garcia de Loaysa (Madrid, 1593) et qui fut réimprimé dans le tome second de l'*Hispania Illustrata* (Francfort, 1603), p. 195-205.

En 1587, le corps de sainte Léocadie fut transféré de l'abbaye de Saint-Ghislain en Hainaut, à Tolède, ville natale de la sainte. Ce fut pour Pantin le sujet d'un poème : *de D. Leocadiæ e Belgica in Hispaniam ad pristinos avitosque lares reversione*, qui vit le jour à Anvers chez Plantin en 1587 et à Paris chez D. a Prato en 1588.

D'Espagne, Pantin continuait d'être en relations avec les savants de nos provinces et surtout avec Nicolas Oudart et Juste Lipse. De Tolède, il mande à Lipse, le 23 juillet 1589, combien ils sont l'un et l'autre appréciés dans la péninsule ; il lui écrit le 31 janvier 1593 qu'il ne rentrera au pays que quand celui-ci sera complètement pacifié. En réalité, il n'attendit pas aussi longtemps. Il y revint en février 1596, à la suite de l'archiduc Albert qu'il avait appris à connaître à la Cour et à Tolède, à l'époque où le prince y était cardinal-

archevêque. En Belgique comme en Espagne, de hautes dignités et de flatteuses distinctions étaient réservées à Pantin. L'année même de son arrivée, il fut investi de la charge de doyen de Sainte-Gudule, à Bruxelles; il n'avait que quarante ans. En outre, il fut nommé successivement aumônier général des armées de S. M., protonotaire apostolique, prévôt de Notre-Dame de Condé, chanoine de la cathédrale d'Ypres.

En tant que philologue, son rôle fut considérable. Comme Nanninck, il fut de ces patients ouvriers de la première heure qui ouvrirent au public les trésors de l'érudition ancienne. Non seulement il édita, pour la première fois, le texte grec de plusieurs pères de l'église, mais, en regard de celui-ci, il en donna une version latine élégante et fidèle. Ces travaux ont été depuis lors remplacés avec avantage par des éditions meilleures, mais ils attestent de la part de leur auteur beaucoup d'érudition et de perspicacité; ils étaient pour l'époque complètement nouveaux et de la plus haute utilité. C'est ainsi que Pantin donna successivement : 1. *Homiliæ quatuor sanctorum Patrum Episcoporum nunc primum editæ Græcè et Latine*. Anvers, Joach. Trognæsius, 1598; in-8°. Renferme des homélies de Méthode, saint Jean Chrysostome ou attribuées à ces pères. — 2. *Conciones Græcorum Patrum nunc primum Græce editæ, Latineque conversæ*. Anvers, *ibid.*, 1601; in-8°. Contient des homélies de saint Jean Chrysostome (d'après des manuscrits de Pantin), Jean Damascène, Antiochus (*id.*), Germanus de Constantinople et des observations sur la première homélie de Jean Damascène sur la nativité de la Vierge, publiée à Paris par Billius en 1577. — 3. *Μιχαηλοῦ Ἀποστολίου Παροιμίαι centuriæ XXI proverbiorum cum V. C. Petri Pantini Tiletani, versione et notis ipsius ac alior. doctor. Item. Patriarchæ Gregorii Cyprii Proverbia*. Leyde, J. et D. Elsevier, 1604; in-4°. D'après un manuscrit du roi de France, une seconde édition parut chez les mêmes, en 1619, avec les notes et par les soins

de Schott et de D. Heinsius; 3<sup>e</sup> édit. 1653. — 4. *Basilii Seleuciæ in Isauria Episcopi de Vita ac Miraculis D. Theclæ Virginis Martyris Iconiensis libri duo. Simeonis Metaphrastæ Logothetæ de eadem Martyre tractatus singularis*. Anvers, J. Moretus, 1608; in-4°. Le texte a été souvent difficile à établir et à comprendre. Dans les endroits difficiles, l'auteur a été aidé par Lipse, P. Bouille, Phil. de Svezezele et J. Macarius. — 5. *Themistii Euphradæ Orationes aliquot non editæ cum interpretatione Petri Pantini et viri eruditioris notis*. Leyde, J. Patius, 1614; in-8°. D'après un manuscrit de Covarruvias. Œuvre posthume, publiée par les soins d'un anonyme (D. Heinsius).

Suivant l'usage du temps, Pantin se plaisait à échanger de savantes épîtres et de courtes pièces de vers avec les érudits avec lesquels il entretenait des relations : P. Rubens, Dan. Heinsius, Lipse, Oudart, Lernutius, J. Marchant, B. Moretus, Ph. Numan, Er. Puteanus, Max. de Vriendt, pour ne citer que les plus connus. En ce genre, il était passé maître, comme on pourra en juger d'après les vers reproduits par Gruterus, *Delitiæ*, t. III, 796, et Paquot. Sa correspondance avec Lipse nous fait connaître quelques particularités de son existence. C'est ainsi que nous y apprenons qu'en 1596, étant souffrant, il passa l'été à Spa. Lipse aurait bien voulu aller l'y rejoindre et s'y promener avec lui, comme par le passé, sur les belles routes ardenaises, mais il n'ose se mettre en route par crainte des bandes hollandaises auxquelles il a récemment échappé à grand-peine. A la mort de Lipse, son ami lui consacra trois élégies touchantes.

Le 25 octobre 1611, il composa lui-même son épitaphe en vers excellents que l'on pourra lire dans Paquot, de même que d'autres pièces inspirées par sa mort. Il rendit l'âme deux mois après, exactement, et fut inhumé à Bruxelles en l'église Sainte-Gudule, dont il avait été doyen pendant seize ans.

Pantin légua ses livres et ses manuscrits à André Schott, en souvenir d'une amitié de près de cinquante années. A la mort de celui-ci, en 1629, cette pré-

cieuse collection devint la propriété des Jésuites d'Anvers qui la conservèrent jusqu'à la suppression de leur ordre. Les manuscrits grecs de Pantin se trouvent actuellement à la bibliothèque royale de Bruxelles où ils constituent un fonds extrêmement important : plusieurs d'entre eux ont été récemment collationnés et étudiés par MM. Fr. Cumont et L. Parmentier (*Anecdota Bruxellensia*. Gand, 1894). Nous en possédons un catalogue manuscrit, de 1606, de la main du philologue J. Macarius. Un autre catalogue datant de 1611 a été publié, d'après Fabricius, *Bibliotheca Græca*, par H. Omont, dans la *Revue de l'Instr. publ. en Belgique*, XXVIII (1885), p. 85 et suiv.

Alphonse Roersch.

Ouvrages cités et œuvres de Pantin. — Miræus, *Scriptores*, p. 274. — Valère André, *Bibliotheca belgica*, p. 753. — Sweertius, *Monumenta*, p. 286. — Le même, *Atheus*, p. 629. — Foppens, *Bibl. belg.*, p. 997. — Paquot, in-fol., t. III, p. 496. — Lipsé, *Cent. ad Belgas*, I, *epist.* 42, 22, 31, 40, 72; *cent.* III, 74 et *cent. misc.* 64, 66. — Correspondance manuscrite inédite de Lipsé à Leyde. — Burmann, *Sylloge*, p. 407 et suiv. — *Asterii Episc. Homilicæ* (Anvers, 1615), p. 405 et 267. — Œuvres poétiques des amis de Pantin. — Baquet, *Notice sur André Schott* (*Mém. Acad. roy.*, t. XXIII, 1818).

**PAPA** (Jacques), ou LE PAPE, maître d'école et poète latin, né à Poperinghe à la fin du xve siècle, mort probablement à Ypres peu après 1560. Dans l'un de ses écrits publié vers 1510, il se qualifie de *Popringensis*; dans un autre, qui vit le jour en 1534, il se nomme *Sacerdos Hyperius* et *Hypprensis*, sans nul doute parce qu'il habitait Ypres à cette époque et parce que sa ville natale était située dans le pays (plus tard le diocèse) d'Ypres. C'est dans le même sens qu'il faut entendre le vers que lui adressa l'imprimeur anversoise Symon Coquus :

*Quem tulit in lucem nobis Hyperæa tellus.*

Nous manquons de détails sur sa jeunesse et sur la date de son entrée dans les ordres. Selon Melchior Adam, bien informé, il commença sa carrière à Warneton, où il eut comme élève, en 1522, André Gheeraerds ou Hypériorius (voir ce nom). Il enseigna pendant fort longtemps à Ypres et dut y finir ses jours peu après 1560. Le ms. 903 de la

bibliothèque de l'université de Gand, contenant la correspondance de Joannes Loæus, abbé d'Eversham (publiée par nous, Gand, 1898), renferme à la date de 1560 un poème de Jacques Papa : *Ad Eucharistiæ sumptionem preparatio auctore Jacobo Papa*. C'est la dernière pièce que nous connaissions de lui.

Papa publia tout d'abord un recueil poétique contenant un long poème sur le voyage de Philippe-le-Beau en Espagne en 1501 et sur les espérances que fondaient ses sujets sur son retour : *de Sperato Philippi archiducis Burgundie ab Hispania in Flandriam reditu carmen panegyricum*, dédié à Antoine de Bergues, abbé de Saint-Bertin. L'ouvrage dut paraître avant 1503, car le duc rentra en Flandre en novembre 1503. Le volume, 34 ff. goth., sans lieu ni date, renfermait en outre de nombreux vers qui nous font voir l'auteur en relations avec un grand nombre de personnages marquants de la Flandre et du nord de la France (coll. Serrure). Une édition plus complète du recueil vit le jour à Paris, chez Badius, en 1510 (?). On y trouvera un long panégyrique sur la mort de Philippe-le-Beau, dédié à Georges van Halewijn, sire de Comines, et de nombreuses pièces et épîtres nouvelles (bibl. Tournai), 40 ff. in-8°.

En 1534 virent le jour à Anvers, chez Symon Coquus, deux poèmes comiques sur la fièvre blanche et la goutte : *De Alba febre et de podagra divitis carmen*, aimable badinage d'une touche légère et délicate que l'auteur termine par ces mots :

*Iam steriles nugas & fruge carentia verba.*

*Pauca tibi posthac sed meliora dabo.*

7 ff. in-8° (bibl. Gand).

La même année, en effet, il imprima chez le même : *Elegiarum libri duo quorum prior mendicabulum publicum tuetur. Posterior vero melioribus consiliis, prædiciisque tollendum docet*. Suivi de : *Encomion urbium quarundam... in quibus citra mendicationem provisum est* (bibl. Gand). Attribué erronément par Sweertius, Valère André, Foppens, à Pierre Papeus, poète dramatique de Menin (v. ce nom). Le magistrat d'Ypres avait en 1525 dé-

créé la centralisation et la sécularisation de la charité, en ordonnant que la mendicité serait interdite et que toutes les aumônes formeraient désormais un fonds commun (*gemeene beurse*) dont la distribution serait faite aux familles sous le contrôle du collège échevinal. Ce décret, attaqué avec la dernière âpreté par les ordres mendiants, fut soumis à l'examen des docteurs de la Sorbonne de Paris qui l'approuvèrent absolument. Papa fait ici le plus grand éloge de l'ordonnance et se réjouit de la sentence rendue à Paris. Les vers sont fort bien venus et dignes de l'approbation flatteuse que leur décerna le célèbre historien Jacques de Meyere, un des meilleurs amis de l'auteur.

Enfin, deux recueils d'éloges politiques devaient donner le sceau à la réputation de Papa et le mettre au rang des meilleurs poètes de la contrée. L'un vit le jour à Bruges, chez Hubert Crocus (bibl. royale Bruxelles); l'autre à Ypres, en 1553, chez Josse Destrée. Les deux éditions sont pour certaines parties semblables et se complètent pour d'autres. La seconde a été réimprimée en 1847 par les soins de la Société d'Emulation, de Bruges, d'après un exemplaire de J.-B. Malou. L'auteur y déplore les malheurs causés à nos provinces par les rivalités de Charles-Quint et de François Ier. Il y fait un chaleureux appel à la paix. Ces petits volumes nous montrent en Papa non seulement un versificateur rempli d'inspiration et d'habileté, mais également un homme de cœur et de caractère, osant dire à haute voix ce qu'il croyait être la vérité. La statue de Papa a été placée sur la façade nord des Halles d'Ypres (groupe 40, par M<sup>r</sup> Fiers).

Alphonse Roersch.

Sanderus, *Flandria illustrata*, éd. 1732, t. II, p. 286. — Sweertius, *Athene*, p. 371. — *Biogr. des hommes remarqu. de la Flandre occid.*, t. II, p. 85. — Ferd. Vander Haeghen, *Bibliotheca belgica, Forma subventionis...* — C. Looien, *Jacques de Meyere (Annales du comité flamand)*, t. XXII, 1895, p. 79. — Vandenpeereboom, *Ypriana*, t. I, p. 376. — Les ouvrages de Papa, tous rarissimes. — Diegerick, *Bibl. Yproise*. — Melchior Adam, *Vitae theolog.*, p. 187.

**PAPE (André DE)**, Voir DE PAPE (André).

**PAPE (Egide-Simon DE)**. Voir DE PAPE (Egide-Simon).

**PAPE (Ferdinand - Charles - François - Joseph DE)**, miniaturiste, né à Bruges, le 10 avril 1810, appartient à une famille où la pratique des arts était particulièrement en honneur. Son grand-père, Martin de Pape (Bruges, 1720-1812), avait passé plusieurs années à Paris, dans l'atelier de Thomas Germain, « orfèvre ordinaire du Roy et de la « Reine ». Son père, Charles de Pape, exerça le même art à Bruges d'abord, puis à Paris, où il se fixa vers 1822. Le jeune Ferdinand suivit dans cette capitale des cours de dessin, en même temps qu'il s'initiait aux connaissances techniques de la profession paternelle. Revenu dans sa patrie en 1827, il s'engagea comme volontaire au 6<sup>e</sup> régiment d'infanterie, d'où il passa, deux ans plus tard, aux chasseurs qui tenaient garnison à La Haye; il y gagna bientôt les galons de caporal. De Pape consacrait les loisirs de la caserne à se perfectionner dans le dessin. Il aimait, plus tard, à raconter comment ses compagnons d'armes venaient lui demander leur portrait, crayonné ou enluminé, selon qu'ils glissaient dans le gousset du caporal-artiste un nombre plus ou moins grand de florins.

Les événements de 1830 ramenèrent Ferdinand de Pape à Bruxelles. Il prit part aux combats de trois jours dans le Parc et à l'attaque de la barricade dans la rue de Namur, ce qui lui valut d'être cité à l'ordre du jour de l'armée hollandaise. Cependant de Pape, obéissant à son patriotisme, prit service au « baillon des tireurs de la Meuse », devenu plus tard le 3<sup>e</sup> chasseurs belges, en qualité de sergent-major, puis de sous-lieutenant. La brillante conduite du jeune officier aux malheureuses affaires de Houthalen, de Zonhoven et de Curange (6, 7 et 8 août 1831) est attestée dans un certificat fort élogieux délivré par le commandant du bataillon Le Charlier. Ce document, en date du 20 septembre 1831, fait mention de deux blessures reçues par de Pape, l'une

au bras, l'autre à la jambe droite, dans un combat entre L'Ecluse et Oostburg. Elles lui valurent la Croix de fer, qui lui fut conférée par arrêté royal du 25 septembre 1834. La remise de l'insigne honorifique eut lieu, en présence du conseil municipal et des officiers de la garde civique de Bruges, par le bourgmestre de cette ville, M<sup>r</sup> Coppieters 't Wallant. A cette date, de Pape avait donné sa démission d'officier (8 février 1833) et s'était placé comme clerc dans une étude de notaire à Bruges. Il ne tarda pas à reprendre — cette fois pour ne plus les abandonner — ses crayons et ses pinceaux. Grâce à l'obligeance du chevalier Marchal, conservateur de la bibliothèque de Bourgogne, de Pape put étudier à loisir les trésors artistiques de cette incomparable collection et s'initier à la technique de la peinture en miniature. Il allait ainsi faire revivre dans sa ville natale les traditions de cette école dont les œuvres merveilleuses, créées par Memline, Benninc et la pléiade de leurs élèves, avaient suscité l'admiration de l'Europe, vers la fin du moyen-âge. C'est en s'inspirant des modèles laissés par ces maîtres illustres, en s'efforçant de retrouver les secrets de leur technique, que de Pape produisit ces vignettes délicates et admirablement finies, qui lui valurent les encouragements des amateurs les plus distingués, non seulement en Belgique, mais en France, en Angleterre, en Italie, ainsi que la faveur des souverains et des princes. Pendant près de cinquante ans d'un labeur assidu, de Pape exécuta un nombre considérable d'œuvres, qui témoignent à la fois de sa fidélité aux traditions des miniaturistes du moyen âge et de son habileté à manier les pinceaux et les couleurs avec une délicatesse extrême. Il est telle de ces pages où, dans un cadre de quelques centimètres à peine, il réussissait à tracer un véritable tableau minuscule, dont l'exécution comportait un travail ininterrompu de longues semaines. La modestie de l'artiste n'avait d'égale que son inlassable patience.

Voici, d'après les notes recueillies

par sa famille, la liste chronologique des principales œuvres de Ferdinand de Pape : 1. *Recueil historique de la chapelle du Saint-Sang à Bruges* : illustrations en miniature de l'ouvrage de J.-J. Gailliard; acquis par S. M. Léopold I<sup>er</sup>. — 2. *Album du cortège historique et religieux du jubilé du Saint-Sang à Bruges* en 1850; illustrations en miniature de l'ouvrage du chanoine Carton; en possession du comte Charles Vander Burch, à Bruxelles. — 3. *Recherches historiques sur l'église de Jérusalem à Bruges* : illustrations en miniature de l'ouvrage de J.-J. Gailliard; exécuté pour le comte de Thiennes de Draeck, à Gand. — 4. Plusieurs ouvrages du même genre commandés par le baron de Man de Lennick et mis aux enchères avec sa bibliothèque, en 1853. — 5. Copie du tableau des frères Van Eyck, *l'Adoration de l'Agneau*, qui se trouve à la cathédrale de Gand; achetée par le musée royal de Dresde. Un second exemplaire fut acquis par le baron de Montblanc d'Ingelmunster. — 6. Livre d'heures offert à S. A. R. la duchesse de Brabant, par la province et la ville, lors de sa visite à Bruges, le 12 juillet 1854; les journaux de l'époque firent un grand éloge de cette œuvre, qui valut à son auteur une médaille d'or décernée par le roi, et un précieux bijou offert par le duc de Brabant. — 7. Livre d'heures offert par la commune de Laeken à S. A. R. la princesse Charlotte, à l'occasion de son mariage avec l'archiduc Maximilien d'Autriche (1857); la presse, notamment le *Moniteur belge*, vanta avec raison cette œuvre des frères de Pape. — 8. Un livre d'heures pour le comte Charles de Mercy-Argenteau, à l'occasion de son mariage avec mademoiselle de Choiseul (1863). — 9. Plusieurs autres ouvrages du même genre ainsi que des triptyques, demandés par de grandes familles françaises : les d'Hunolstein, de Montesquiou-Fezensac, de Clermont-Tonnerre, de Mac-Mahon, de Durfort de Lorge, de Nansouty, la duchesse de Valombroso, etc. (1864-1868). — 10. *L'Histoire de Jehan de Chimay*, illustrée pour le prince Eugène de Cara-



man-Chimay; un livre d'heures et d'autres travaux pour le même et pour le prince Joseph de Caraman (1864). — 11. Copie en miniature sur parchemin du triptyque de l'*Adoration des Bergers*, par Pierre Pourbus, conservé en l'église Notre-Dame, à Bruges; acquis par M<sup>r</sup> le chevalier de Schietere de Lophem, à Bruges (1860). — 12. Copie en miniature du triptyque de Memlinc, *Le mariage mystique de sainte Catherine*, qui se voit à l'hôpital Saint-Jean, à Bruges; en possession de lady Hornby, à Londres. Cette dame fit encore l'acquisition de plusieurs autres ouvrages de Ferdinand de Pape. D'autres furent placés dans la même ville chez MM. Beresford-Hope, Octave Delepierre, consul de Belgique, Jones, etc. — 13. Copie en miniature du célèbre polyptyque de l'*Adoration de l'Agneau*, peint par les frères Van Eyck pour l'église Saint-Bavon, à Gand; cette œuvre fut commandée par le comte Duchatel, à Paris, de même qu'un livre d'heures richement enluminé (1863). — 14. Triptyque de grande dimension, représentant la *Vierge à l'Enfant* accompagnée des saintes Barbe et Catherine; offert à Pie IX par M<sup>r</sup> Baey, de Bruges, et conservé au Vatican. — 15. En 1868-1869, de Pape exécuta, à la demande de l'évêque belge, trois volumes contenant les textes français, flamand et wallon, de la bulle proclamant le dogme de l'*Immaculée Conception*. Ces pages, enrichies de précieuses miniatures, furent également présentées au souverain Pontife et ont été placées dans la bibliothèque du Vatican. — 16. Il en est de même pour un manuscrit offert à Pie IX par la duchesse de Valombrosa. Le texte italien est accompagné de nombreuses vignettes dans le style du xv<sup>e</sup> siècle. — 17. En 1872, M<sup>r</sup> Richard van de Wallede Ghelcke, à Bruges, fit peindre un triptyque, dont la pièce centrale reproduit l'*Adoration des Mages* d'après Memlinc (hôpital Saint-Jean, à Bruges) et les volets des portraits de famille, avec les saints patrons. Plusieurs autres miniatures furent encore commandées par le même amateur. — 18. Vers la même

époque, le séjour du comte de Chambord à Bruges amena en cette ville de grandes familles françaises, qui prièrent de Pape d'exécuter divers travaux artistiques destinés à être offerts au prince. — 19. Triptyque représentant *Le Crucifiement*; sur les volets, les patrons du comte et de la comtesse Robert de Bruce (1873). — 20. Divers tableaux en miniature exécutés pour le marquis de Stacpoole (1870-1880). — 21. Livre d'heures orné de dix grandes miniatures d'après les compositions de Memlinc pour la *Légende de sainte Ursule* (hôpital de Bruges); acheté par un anonyme. — 22. Le précieux livre de mariage, offert à S. A. R. la princesse Stéphanie de Belgique par les dames belges. Cette œuvre, commencée le 1<sup>er</sup> juin 1880 et achevée le 15 février 1881, exigea un travail assidu et ininterrompu, même les dimanches. Elle fut unanimement louée par la presse et valut à son auteur la croix de l'Ordre de François-Joseph (diplôme du 28 mai 1882). — 23. Une grande miniature en forme de triptyque, représentant la *Sainte Famille*, fut exposée par de Pape à Paris en 1878. — 24. Grande miniature interprétant, d'après Roger Vander Weyden, la *Déposition de la Croix, la Vierge des douleurs et saint Jean-Baptiste*. — 25. En dehors de ces œuvres capitales, de Pape exécuta un très grand nombre de tableaux en miniature, de livres d'heures, de canons d'autel, etc., acquis par de nombreux collectionneurs, tant en Belgique qu'à l'étranger. Maintes fois aussi il fut chargé de restaurer d'anciennes vignettes et s'appliqua avec soin à ce genre d'ouvrage.

Vers 1840, Ferdinand de Pape avait associé à ses travaux son frère François-Louis-Josse (né à Bruges le 7 mai 1814, décédé le 12 juillet 1863). Celui-ci s'occupait particulièrement des parties ornementales, notamment des bordures et des décors d'architecture, ainsi que de la peinture héraldique. Il complétait aussi, grâce à son talent spécial comme calligraphe, les travaux artistiques de Ferdinand. Après 1859, le fils de celui-ci, M<sup>r</sup> Charles de Pape, prit dans l'atelier

la place de son oncle.

L'année 1882 marque les dernières œuvres du miniaturiste brugeois. Par suite de ses incessants travaux, Ferdinand de Pape sentit, à ce moment, que sa vue baissait rapidement et les soins les plus dévoués ne purent lui conserver l'usage d'un organe indispensable à la pratique de son art. Une congestion cérébrale, survenue en mars 1884, acheva de briser la santé du vieil artiste, qui s'éteignit doucement le 28 novembre 1885. Ses funérailles furent célébrées solennellement, en l'église cathédrale, le 2 décembre 1885, puis ses restes mortels furent conduits au cimetière de la ville.

Le portrait de Ferdinand de Pape, ainsi qu'une belle collection de ses études artistiques, notamment de fleurs peintes d'après nature, sont conservés par son fils, M<sup>r</sup> Charles de Pape, auquel nous devons les indications qui ont servi à la rédaction de notre notice.

Baron Jean Bethune.

**PAPE (Gilles DE)**, appartenant à l'une des sept familles patriciennes d'Anvers, naquit à Louvain dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle. Il prit ses grades de docteur en médecine à l'université de cette ville et entra au conseil de l'université en qualité de maître ès-arts, le 22 décembre 1506. Il occupa sa chaire professorale jusqu'au 25 janvier 1522 et mourut le 2 mars suivant.

D<sup>r</sup> Victor Jacques.

Broekx, *Illustrations médicales belges*, dans les *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, 1843, p. 74.

**PAPE (Jacques DE)**. Voir PAPA (*Jacques*.)

**PAPE (Jean DE)**. Voir DE PAPE (*Jean*).

**PAPE (Jean-Baptiste DE)**, poète dramatique flamand, a vécu à Courtrai au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle. Il était prêtre et célébra sa première messe à l'abbaye de Saint-Pierre près de Gand. Des deux pièces dont il est l'auteur et dont nous conservons les titres, l'une est une tragédie sacrée. Voici d'ailleurs ces

titres tels que nous les trouvons renseignés dans nos sources : 1. *Des Menschen Verlossing door de Geboorte Onses Saligmaekers Jesu Christi, Zedelyck vertoont en ten Tooneel gevoert door de Reden-rycke Gilde van Rhetorica binnen Cortryck, onder den Standaert van de H. Barbara. Op Rym gestelt door J. Bapt. de Pape, priester*. La première édition, in-8<sup>o</sup>, 2 ff., 76 p., parut à Gand, chez Corneille Meyer, en 1715; une autre, in-8<sup>o</sup>, 80 p., chez Jean Meyer, à Gand; elle ne porte pas de date; une troisième, petit in-8<sup>o</sup>, 76 p., parut dans la même ville, chez Jean-Joseph Gimblet, en 1788. — 2. *Thoooneelspel van den Oorlogh tusschen Carolus VI, Keiser van Oostenryck, ende Soliman III, Keyser der Turken*, pièce représentée les 1<sup>er</sup>, 2, 3, 4, 6 et 9 mai 1717 et imprimée à Bruges, en 1717, chez la veuve Beernaerts. En 1760 parut à Gand, chez Jean Meyer, un poème flamand présenté par Pierre-Fr.-J. Clinquet, neveu de De Pape, et, sans doute, écrit longtemps avant cette date en l'honneur de notre poète. Il s'intitule : *Het broodt des levens in Bethlehem voorgesteld... Joannes Baptista de Pape, aen Godt de eerste mael opofferende het Onbloedig Sacrificie in de Abdye van S. Pieters nevens Gendt*; in-fol., 2 ff.

Léon Goemans.

P.-G. Witsen-Geysbeek, *Biographisch, anthologisch en critisch woordenboek der Nederlandsche dichters*, t. V. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*. — Frederiks en Vanden Branden, *Biographisch woordenboek*. — F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*.

**PAPE (Josse DE)** OU DE PAEPE, rhétoricien audenardais, de la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Il fut l'ami du poète flamand Math. de Castelein, qui parle de lui comme d'un bon latiniste et d'un musicien distingué. Son nom se trouve dans une ballade que Castelein consacre aux amis qui l'ont précédé dans la tombe :

Meester Joos de Paepe myn goede vriend  
In den zang expert ende int latyn  
Was oock van de wreede dood gedient :  
Geen beter drinckebroere en mochte zyn.  
(*Const van Rhetoricken*, édit de 1616, p. 68.)

Cette ballade est d'environ 1515. De Pape serait donc mort avant cette date. Éd. vander Straeten nous dit que

De Pape était fabricant de tapis et qu'il comptait dans sa famille plusieurs membres versés dans les belles-lettres.

Léonard Willems.

Edmond Yander Straeten, *Recherches sur les musiciens d'Audenarde avant le XIX<sup>e</sup> siècle*, dans les *Annales de l'Académie d'archéologie* (Anvers, 1855), p. 270.

**PAPE (Josse DE)**, peintre. Voir DE PAPE (Josse).

**PAPE (Léon-Jean DE)**. Voir DE PAPE (Léon-Jean).

**PAPE (Libert DE)**. Voir DE PAPE (Libert).

**PAPE (Simon DE)**. Voir DE PAPE (Simon).

**PAPEBROCHIUS (Daniel)** ou VAN PAPANBROECK, hagiographe, né à Anvers, le 17 mars 1628, mort le 28 juin 1714, fils de Laurent van Papanbroeck et de Marie Marischael. Daniel Papebroch (nous adopterons cette forme de son nom consacrée par l'usage) fit ses premières études au collège de la compagnie de Jésus dans sa ville natale. A l'âge de 16 ans, il se rendit à Douai, où il suivit pendant deux ans les cours de philosophie. Lui-même a raconté, dans une page charmante, ses premières relations avec Bollandus, qui pressentait dans le jeune Daniel, encore « puer tricubitalis », un successeur digne de lui. Il retira de ces entretiens un vif désir d'entrer dans la Compagnie de Jésus. Refusé d'abord par les supérieurs à cause de sa jeunesse, il fut enfin admis au noviciat de Tournai le 23 octobre 1646. De Tournai on l'envoya à Malines, où il prononça ses premiers vœux le 24 octobre 1646. Il reprit ensuite les études littéraires, et après les années consacrées, suivant l'usage, à l'enseignement, et les études de théologie dont le cours est de quatre ans, il fut ordonné prêtre à Louvain en 1658. La troisième année de probation terminée, il fut envoyé à Anvers, où il enseigna la philosophie aux jeunes gens de son ordre. C'est de sa chaire qu'il fut appelé l'année suivante, 1660, au musée bollandien.

Les deux volumes de janvier des *Acta Sanctorum* et les trois de février venaient d'être publiés par Bollandus et Henschenius. Le besoin d'aller se ravitailler aux bibliothèques de l'étranger se faisait sentir. Le général de la Compagnie proposait le voyage d'Italie, et le pape Alexandre VII invitait personnellement, à Rome, son ami Bollandus, en lui promettant toutes les facilités qu'il pouvait souhaiter. Bollandus s'excusa en alléguant son grand âge et ses infirmités, et envoya à sa place Henschenius, auquel fut adjoint Daniel Papebroch. Ils partirent d'Anvers le 22 juillet 1660, avec Bollandus qui les accompagna jusqu'à Cologne, et arrivèrent à Rome le 23 décembre. Nous ne pouvons suivre les voyageurs dans les étapes de leur voyage par l'Allemagne, l'Italie et la France, jusqu'à leur retour à Anvers, le 21 décembre 1662. Il existe de cet *Iter Italicum* une relation fort intéressante, de la main de Papebroch ; les bollandistes la publieront un jour. Notre hagiographe déploya, durant ce voyage, toute son activité dont de nombreuses copies, encore conservées de nos jours, rendent témoignage. L'étude des manuscrits, la vue des monuments et le contact des savants les plus célèbres de l'époque ne contribuèrent pas peu à affiner les rares facultés de critique qu'il allait appliquer à la publication des Actes des saints.

On s'occupa aussitôt de mettre en œuvre les matériaux recueillis au cours du voyage, et six ans après, en 1668, paraissait le mois de mars, comprenant trois volumes. Ceux-ci se distinguaient par une innovation importante. On y trouve les premiers textes grecs publiés dans les *Acta Sanctorum*. Au commencement du mois d'août 1668, Papebroch entreprit, en compagnie de Henschenius, un second voyage d'exploration dans les monastères des bords de la Meuse et de la Moselle. La relation de ce voyage existe également, et on en a publié une partie. Un accident arrivé à Henschenius retint nos deux voyageurs durant plus d'un mois à Luxembourg ; Papebroch y utilisa ses loisirs forcés à la préparation

de divers travaux, en particulier à ses célèbres recherches sur les anciens diplômes.

Au retour, il se mit aussitôt à la rédaction des commentaires du mois d'avril, et dès le mois d'août 1671 il partait pour Amsterdam, où le célèbre Jean Blaeu avait accepté d'être désormais l'éditeur des *Acta Sanctorum*. L'incendie des ateliers de Blaeu fit échouer ce projet. Papebroch revint tristement à Anvers, où il désespérait déjà de trouver un imprimeur, lorsque Jean Cnobbaert vint offrir ses services, qui furent agréés avec empressement. En moins de deux ans, à la grande stupeur des imprimeurs anversoises, Cnobbaert parvint à terminer les trois gros volumes d'avril, qui portent le millésime de 1675.

Deux graves maladies, en 1675 et en 1678, la seconde contractée au service des mourants en temps d'épidémie, mirent les jours de Papebroch en danger. En 1679, il reprit ses travaux, et l'année suivante parut la première partie du mois de mai, c'est-à-dire les trois premiers volumes. Au mois de septembre de la même année 1680 se place son voyage littéraire à Paderborn, en compagnie de Janning. Les tomes IV et V de mai furent publiés en 1685, les tomes VI et VII en 1688. Les cinq premiers volumes de juin se suivirent à des intervalles irréguliers : le tome I parut en 1695, le tome II en 1698, le tome III en 1701, le tome IV en 1707, le tome V en 1709.

Ici s'arrête la collaboration active de Papebroch aux *Acta Sanctorum*. Ces dix-huit volumes dont il est le principal auteur, et dont la composition fut cent fois retardée par des incidents de toute nature, — nous ne citerons que les controverses suscitées par les Carmes, les cinq ans d'inaction et la cécité, dont il fut délivré, en 1702, par l'opération de la cataracte —, ces dix-huit volumes des *Acta Sanctorum* sont le grand titre de gloire de Papebroch aux yeux de la postérité. Il y déploya toutes les ressources de sa vaste érudition, de son esprit délié et de sa critique pénétrante. L'ère des tâtonnements est passée pour

les *Acta Sanctorum*. L'hagiographie est mise en possession de ses principes et de ses méthodes, et si l'instrument est indéfiniment perfectible, il gardera toujours la forme que lui a donnée Papebroch.

Il ne lui fallut pas longtemps pour se rendre compte des désavantages du plan général adopté par Bollandus, plan qu'avait imposé en quelque sorte le développement historique de la science hagiographique. Il essaya de suppléer aux inconvénients du morcellement amené par l'ordre du calendrier en publiant divers travaux d'ensemble qui servirent d'introduction aux volumes des *Acta Sanctorum* et dont la tradition ne s'est point perdue. Les plus importants de ces préliminaires sont le *Propylaeum antiquarium circa veri ac falsi discrimen in vetustis membranis* (aprilis, t. II), le *Propylaeum ad septem Tomos maii*, les *Ephemerides Graecorum et Moscorum* (mai, t. I). Ces dernières recherches, portant sur des matières à peu près inexplorées, font le plus grand honneur à sa perspicacité, et sont encore consultées avec fruit. Toutefois, elles furent loin d'avoir le même retentissement que les deux Propylées.

Retenu à Luxembourg, comme nous l'avons dit, il essaya, à l'occasion d'une fausse charte de Dagobert I<sup>er</sup>, provenant d'Oeren, de formuler les règles de la critique diplomatique. Ce travail improvisé, fait sur des matériaux trop restreints, contenait une série de remarques fort justes, mais aboutissait à des conclusions excessives. Papebroch en arrivait simplement à suspecter l'authenticité de la plupart des anciens diplômes monastiques, notamment ceux des chartriers bénédictins. Ce fut l'occasion pour Mabillon, qui disposait des riches archives de son ordre, de reprendre la question, et de créer ce chef-d'œuvre qu'il intitula : *De re diplomatica*. Tout le monde sait avec quelle noble simplicité Papebroch s'avoua vaincu ; et la belle lettre qu'il écrivit à son émule repose de tant de polémiques stériles dont l'histoire littéraire est remplie. Il ne cessa, dans la suite, de vanter

l'œuvre de Mabillon et d'en appliquer les principes. Des confrères et des amis maladroits se donnèrent la mission de défendre la doctrine que Papebroch avait si solennellement abandonnée. Il resta absolument étranger à la « guerre diplomatique » qui s'engagea sous son nom, et ne dura pas moins d'un siècle.

Papebroch se vit entraîné, bien malgré lui, dans une controverse bruyante suscitée à propos des origines de l'ordre du Carmel qui prétendait remonter directement au prophète Elie. Dans les actes de saint Albert, le législateur des Carmes (avril, t. I), il avait essayé de montrer combien ces prétentions étaient mal appuyées. Il défendit son opinion dans les premiers volumes de mai qui parurent ensuite, tout en se déclarant prêt à se rendre aux arguments qu'on pourrait lui apporter.

En guise d'arguments, ce fut un déchaînement de pamphlets et d'injures, dont Papebroch fut médiocrement ému, mais qui excitèrent une vive indignation dans le monde savant. De toutes parts arrivèrent les protestations, et l'on donna aux bollandistes, qui n'avaient pas besoin de ce conseil, l'avis amical de ne répondre que par le silence à ces grossières attaques. Leurs amis firent imprimer une lettre de Du Cange à Wion d'Hérouval, dans laquelle l'illustre érudit prenait hautement la défense de Henschenius et de Papebroch et leur rendait ce beau témoignage : « Comme je puis dire que j'ay leu tout ce qu'ils ont donné au public, je puis aussi rendre ce témoignage à la vérité, qu'ils y agissent toujours avec beaucoup de sincérité, protestans à tout moment qu'ils n'ont autre but que de rechercher la vérité; et qu'ils n'auront jamais de peine à se rétracter, lorsqu'on leur fera voir qu'ils se sont mépris. » Le parti adverse prétendit que la lettre n'était pas authentique, et l'on publia même une réponse d'Hérouval à la lettre de Du Cange. C'était un faux contre lequel Hérouval protesta en forme, par acte notarié, en 1683.

Les attaques se poursuivirent avec quelques interruptions jusqu'en 1688,

date de la publication des derniers volumes de mai. Une réfutation générale des prétendues erreurs de Papebroch, préparée à loisir, parut en 1693 sous le titre de : *Exhibitio errorum quos P. Daniel Papebrochius Societatis Jesu suis in notis ad Acta Sanctorum commisit contra Christi Domini paupertatem*, etc. Elle portait la signature de Sébastien de Saint-Paul (son nom de famille était Petit), provincial des Carmes de la province Flandro-Belge. Le volume était dédié au pape Innocent XII.

Dans le même temps, on travaillait dans le plus grand mystère à attirer, sur les *Acta Sanctorum*, une condamnation de l'inquisition d'Espagne. Les quatorze volumes qui portaient alors le nom de Papebroch furent déferés à Tolède, et le 25 octobre 1695 éclata, comme un coup de foudre, la sentence qui les réprouvait avec les qualifications les plus infamantes.

Tant qu'on s'était borné à l'attaquer dans des pamphlets, Papebroch s'était tu. Dès qu'il fut avéré que la cause avait été portée à Rome, il jugea de son devoir de se défendre, et publia en 1696 la première partie de sa *Responsio* aux attaques du P. Sébastien. La seconde partie parut l'année suivante. Naturellement, cette apologie fut présentée, avec d'autres, à l'inquisition d'Espagne. Mais celle-ci baïllonna sa victime à l'aide d'un vieux décret, depuis longtemps oublié, qu'on exhuma pour la circonstance, et exigea une apologie secrète.

Cependant, on essayait de toutes manières d'obtenir de Rome un décret analogue à celui d'Espagne. Mais à Rome on procédait avec lenteur, et il semblait qu'on ne trouvât de plaintes sérieuses à formuler qu'au sujet du *Propylaeum maii*, où se lisaient d'amples citations d'un livre fort mal vu à la cour romaine, sur les conclaves. Pour éviter toute surprise, on fit partir pour Rome le P. Janning. Il y arriva à la fin de 1697, bien à point, paraît-il, pour dissiper quantité de malentendus. Mais il désirait de plus obtenir un désaveu formel des décrets de l'inquisition d'Espagne, et s'adressa au Saint-Office, demandant

de divers travaux, en particulier à ses célèbres recherches sur les anciens diplômes.

Au retour, il se mit aussitôt à la rédaction des commentaires du mois d'avril, et dès le mois d'août 1671 il partait pour Amsterdam, où le célèbre Jean Blaeu avait accepté d'être désormais l'éditeur des *Acta Sanctorum*. L'incendie des ateliers de Blaeu fit échouer ce projet. Papebroch revint tristement à Anvers, où il désespérait déjà de trouver un imprimeur, lorsque Jean Cnobbaert vint offrir ses services, qui furent agréés avec empressement. En moins de deux ans, à la grande stupeur des imprimeurs anversois, Cnobbaert parvint à terminer les trois gros volumes d'avril, qui portent le millésime de 1675.

Deux graves maladies, en 1675 et en 1678, la seconde contractée au service des mourants en temps d'épidémie, mirent les jours de Papebroch en danger. En 1679, il reprit ses travaux, et l'année suivante parut la première partie du mois de mai, c'est-à-dire les trois premiers volumes. Au mois de septembre de la même année 1680 se place son voyage littéraire à Paderborn, en compagnie de Janning. Les tomes IV et V de mai furent publiés en 1685, les tomes VI et VII en 1688. Les cinq premiers volumes de juin se suivirent à des intervalles irréguliers : le tome I parut en 1695, le tome II en 1698, le tome III en 1701, le tome IV en 1707, le tome V en 1709.

Ici s'arrête la collaboration active de Papebroch aux *Acta Sanctorum*. Ces dix-huit volumes dont il est le principal auteur, et dont la composition fut cent fois retardée par des incidents de toute nature, — nous ne citerons que les controverses suscitées par les Carmes, les cinq ans d'inaction et la cécité, dont il fut délivré, en 1702, par l'opération de la cataracte —, ces dix-huit volumes des *Acta Sanctorum* sont le grand titre de gloire de Papebroch aux yeux de la postérité. Il y déploya toutes les ressources de sa vaste érudition, de son esprit délié et de sa critique pénétrante. L'ère des tâtonnements est passée pour

les *Acta Sanctorum*. L'hagiographie est mise en possession de ses principes et de ses méthodes, et si l'instrument est indéfiniment perfectible, il gardera toujours la forme que lui a donnée Papebroch.

Il ne lui fallut pas longtemps pour se rendre compte des désavantages du plan général adopté par Bollandus, plan qu'avait imposé en quelque sorte le développement historique de la science hagiographique. Il essaya de suppléer aux inconvénients du morcellement amené par l'ordre du calendrier en publiant divers travaux d'ensemble qui servirent d'introduction aux volumes des *Acta Sanctorum* et dont la tradition ne s'est point perdue. Les plus importants de ces préliminaires sont le *Propylaeum antiquarium circa veri ac falsi discrimen in vetustis membranis* (aprilis, t. II), le *Propylaeum ad septem Tomos maii*, les *Ephemerides Graecorum et Moscorum* (mai, t. I). Ces dernières recherches, portant sur des matières à peu près inexplorées, font le plus grand honneur à sa perspicacité, et sont encore consultées avec fruit. Toutefois, elles furent loin d'avoir le même retentissement que les deux Propylées.

Retenu à Luxembourg, comme nous l'avons dit, il essaya, à l'occasion d'une fausse charte de Dagobert I<sup>er</sup>, provenant d'Oeren, de formuler les règles de la critique diplomatique. Ce travail improvisé, fait sur des matériaux trop restreints, contenait une série de remarques fort justes, mais aboutissait à des conclusions excessives. Papebroch en arrivait simplement à suspecter l'authenticité de la plupart des anciens diplômes monastiques, notamment ceux des chartriers bénédictins. Ce fut l'occasion pour Mabillon, qui disposait des riches archives de son ordre, de reprendre la question, et de créer ce chef-d'œuvre qu'il intitula : *De re diplomatica*. Tout le monde sait avec quelle noble simplicité Papebroch s'avoua vaincu ; et la belle lettre qu'il écrivit à son émule repose de tant de polémiques stériles dont l'histoire littéraire est remplie. Il ne cessa, dans la suite, de vanter

l'œuvre de Mabillon et d'en appliquer les principes. Des confrères et des amis maladroits se donnèrent la mission de défendre la doctrine que Papebroch avait si solennellement abandonnée. Il resta absolument étranger à la « guerre diplomatique » qui s'engagea sous son nom, et ne dura pas moins d'un siècle.

Papebroch se vit entraîné, bien malgré lui, dans une controverse bruyante suscitée à propos des origines de l'ordre du Carmel qui prétendait remonter directement au prophète Elie. Dans les actes de saint Albert, le législateur des Carmes (avril, t. I), il avait essayé de montrer combien ces prétentions étaient mal appuyées. Il défendit son opinion dans les premiers volumes de mai qui parurent ensuite, tout en se déclarant prêt à se rendre aux arguments qu'on pourrait lui apporter.

En guise d'arguments, ce fut un déchainement de pamphlets et d'injures, dont Papebroch fut médiocrement ému, mais qui excitèrent une vive indignation dans le monde savant. De toutes parts arrivèrent les protestations, et l'on donna aux bollandistes, qui n'avaient pas besoin de ce conseil, l'avis amical de ne répondre que par le silence à ces grossières attaques. Leurs amis firent imprimer une lettre de Du Cange à Wion d'Hérouval, dans laquelle l'illustre érudit prenait hautement la défense de Henschenius et de Papebroch et leur rendait ce beau témoignage : « Comme je puis dire que j'ay leu tout ce qu'ils ont donné au public, je puis aussi rendre ce témoignage à la vérité, qu'ils y agissent toujours avec beaucoup de sincérité, protestans à tout moment qu'ils n'ont autre but que de rechercher la vérité; et qu'ils n'auront jamais de peine à se rétracter, lorsqu'on leur fera voir qu'ils se sont mépris. » Le parti adverse prétendit que la lettre n'était pas authentique, et l'on publia même une réponse d'Hérouval à la lettre de Du Cange. C'était un faux contre lequel Hérouval protesta en forme, par acte notarié, en 1683.

Les attaques se poursuivirent avec quelques interruptions jusqu'en 1688,

date de la publication des derniers volumes de mai. Une réfutation générale des prétendues erreurs de Papebroch, préparée à loisir, parut en 1693 sous le titre de : *Exhibitio errorum quos P. Daniel Papebrochius Societatis Jesu suis in notis ad Acta Sanctorum commisit contra Christi Domini paupertatem*, etc. Elle portait la signature de Sébastien de Saint-Paul (son nom de famille était Petit), provincial des Carmes de la province Flandro-Belge. Le volume était dédié au pape Innocent XII.

Dans le même temps, on travaillait dans le plus grand mystère à attirer, sur les *Acta Sanctorum*, une condamnation de l'inquisition d'Espagne. Les quatorze volumes qui portaient alors le nom de Papebroch furent déferés à Tolède, et le 25 octobre 1695 éclata, comme un coup de foudre, la sentence qui les réprouvait avec les qualifications les plus infamantes.

Tant qu'on s'était borné à l'attaquer dans des pamphlets, Papebroch s'était tu. Dès qu'il fut avéré que la cause avait été portée à Rome, il jugea de son devoir de se défendre, et publia en 1696 la première partie de sa *Responsio* aux attaques du P. Sébastien. La seconde partie parut l'année suivante. Naturellement, cette apologie fut présentée, avec d'autres, à l'inquisition d'Espagne. Mais celle-ci bâillonna sa victime à l'aide d'un vieux décret, depuis longtemps oublié, qu'on exhuma pour la circonstance, et exigea une apologie secrète.

Cependant, on essayait de toutes manières d'obtenir de Rome un décret analogue à celui d'Espagne. Mais à Rome on procédait avec lenteur, et il semblait qu'on ne trouvât de plaintes sérieuses à formuler qu'au sujet du *Propylaeum maii*, où se lisaient d'amples citations d'un livre fort mal vu à la cour romaine, sur les conclaves. Pour éviter toute surprise, on fit partir pour Rome le P. Janning. Il y arriva à la fin de 1697, bien à point, paraît-il, pour dissiper quantité de malentendus. Mais il désirait de plus obtenir un désaveu formel des décrets de l'inquisition d'Espagne, et s'adressa au Saint-Office, demandant

que l'on formulât les hérésies visées dans la condamnation, et au cas où on n'en découvrirait point, qu'on en fit la déclaration publique. Mais il ne put rien obtenir. Au mois de juin 1700, Janning retournait à Anvers, et le 22 décembre de la même année paraissait le décret condamnant le Propylée de mai.

En 1700 Innocent XII mourait, et le cardinal Albani, ami dévoué et quelque peu collaborateur des bollandistes, devenait pape sous le nom de Clément XI. On songeait à renouveler les instances sous des auspices aussi favorables, lorsque Papebroch tomba gravement malade. Se croyant sur le point de mourir, il dicta une protestation solennelle par laquelle il demandait à Clément XI une réhabilitation qu'il avait vainement sollicitée de son prédécesseur. Mais la cour de Rome n'aimait pas à se mêler des affaires de l'inquisition espagnole. Les bonnes dispositions du pape échouèrent devant les exigences de la politique. On prit alors le parti d'agir directement sur l'inquisition. Le P. J. Cassani, en Espagne, offrit ses services aux hagiographes, écrivit des mémoires, multiplia les démarches, et finit par obtenir une rétractation de la condamnation des *Acta Sanctorum*. Le décret parut en 1715. Papebroch n'était plus.

De ces longues controverses, les adversaires des bollandistes ne retirèrent d'autre gloire que celle d'avoir retardé notablement la marche de l'œuvre, et d'en avoir reculé l'achèvement. Mais il en reste la *Responsio* de Papebroch, monument d'érudition sûre et précise, où l'on trouve discutées ex-professo une foule de questions qu'il n'avait touchées qu'en passant dans ses commentaires.

En 1709, Papebroch abandonna à ses confrères plus jeunes la continuation des *Acta Sanctorum*, et occupa ses dernières années de la rédaction d'un grand ouvrage sur l'histoire de sa ville natale. Il avait commencé à en réunir les matériaux lorsqu'il travaillait à son commentaire sur S. Norbert, auquel il donna une ampleur inusitée. Le ms. des *Annales Antverpienses* formait onze volumes in-folio, dont sept seulement ont été re-

trouvés. L'impression de l'ouvrage fut interrompue par la mort de l'auteur. L'édition a été reprise, sur le manuscrit malheureusement incomplet, en 1845.

La bibliographie de Papebroch comprend aussi quelques ouvrages d'édification que nous n'avons pas à énumérer ici. Sa correspondance, dispersée dans la plupart des bibliothèques de l'Europe, est très considérable, et fort importante non seulement pour l'histoire des *Acta Sanctorum*, mais aussi pour l'histoire littéraire du temps. On citerait difficilement un érudit célèbre de l'époque avec lequel Papebroch n'ait point été en relation durant sa longue carrière.

Hipp. Delehaye S. J.

*De Actis Sanctorum epistola Conradi Janningi ad superiores Societatis Jesu per provinciam Flandro-Belgicam in obitu R. P. Danielis Papebrochii eiusdem Societatis hagiographi (Acta SS. Iunii, t. VI (1745), p. 1-2). — I. Pinius, Historia de vita, gestis, operibus ac virtutibus R. P. Danielis Papebrochii hagiographi Societatis Jesu τῷ μακαρίτου (Acta SS. Iunii, t. VI, p. 3-22). — D. Papebrochius, Tractatus de vita, virtutibus et operibus Ioannis Bollandi (Acta SS. Martii, t. I, 1668, p. I-XLVII). — D. Papebrochius, De vita operibus et virtutibus [τῷ μακαρίτου Godefridi Henschenii] (Acta SS. maii, t. VII, 1688, p. I-XVI). — Conradi Janningi Pro Actis Sanctorum hactenus editis opuscula apologetica (Acta SS. Iunii, t. I, p. I-XLIII). — P. Boschius, Elogium R. P. Conradi Janningi hagiographi Societatis Jesu τῷ μακαρίτου (Acta SS. Iulii, t. III, p. 1-14). — Voyage littéraire des Pères des Godefrid Henscheius et Daniel Papebrochius en l'année 1668 dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. IV, 1867, p. 337-348. — Lettre du Sr N... [Du Cange], conseiller du roy, etc., à son amy Monsieur Antoine Wiou d'Herouval très renommé entre les sçavans de France au sujet des libelles qui de temps en temps se publient en Flandres contre les RR. PP. Henschenius et Papebrochius, jésuites, 4 p. [Anvers, 1683]. — Acta Sanctorum Bollandiana apologetica libris in unum volumen nunc primum contractis vindicata, seu supplementum apologeticum ad Acta Bollandiana sanctissimo Domino nostro papae Benedicto XIV D.D.D. Anvers, Bernard Albert Vander Plassche, 1755; in-fol. — La lettre à Mabillon dans *Œuvres posthumes de D. Jean Mabillon et de D. Thierry Reimart, t. I, 1724*, p. 439-460. — Le décret du cardinal Fr. Judice, grand inquisiteur dans *Acta SS., Iunii, t. VII, p. 34*. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, 1869, art. Papebrochius, Bollandus. — De Backer-Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, item. — Mertens et Buschmann, *Annales Antverpienses ab urbe condita ad annum MD.CC collecti ex ipsius civitatis monumentis... auctore Daniele Papebrochio S. I. Anvers, 1845*, p. I-VII. — F.-V. Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences... en Belgique*, t. III, 1838, p. 186-211. — L. M., *Lofrede van Daniel Papebroeck uitgesproken bij de plaatsing van 's mans borst-**



*beeld in den Burgerkring te Antwerpen*. Bruxelles, 1860. — J.-F. Kieckens, S. J., *Lawreys van Papenbroeck de vader van Pater Daniel genaamd Papbrochius*, verschenen in de *Dietsche Warande*. Gand, 1891. — Pitra, *Etudes sur la collection des Actes des Saints, par les RR. PP. Bollandistes*. Paris, 1850. — H. Reusch, *Der Index der verbotenen Bücher*. Bonn, t. II, 1883; p. 267-276. — H. Bresslau, *Handbuch der Urkundenlehre*, t. I, 1889; p. 22-28. — A. Giry, *Manuel de diplomatique*, 1894; p. 61-67.

**PAPELEU** (*Victor-Eugène*), peintre, né à Gand, le 27 février 1810, et y décédé, le 4 mai 1881. Il était fils de Benoît-Jean-Goeth et de Charlotte-Thérèse-Isabelle Goethaels. Ses parents appartenaient tous deux à d'anciennes familles gantoises aisées. Sa vocation artistique se dessina tard, car il avait quarante ans quand il se consacra complètement à la peinture. Il séjourna longtemps en France et fut des premiers à planter son chevalet dans la forêt de Fontainebleau où il travailla d'abord sans maître. Lorsque se fonda l'école de Barbison, il se trouva lié avec tous les plus grands maîtres paysagistes français de cette époque, et son intimité constante avec des artistes tels que Corot, Troyon, Daubigny, Dupré eut sur lui l'influence la plus heureuse. Il exposa bientôt avec succès à Paris, ainsi que dans diverses autres villes de France. Les catalogues du Salon de Paris le disent élève de M.-J. Dupré et A. Benouville. Quoique habitant Paris, Papeleu envoya régulièrement ses tableaux aux Salons triennaux belges où ses œuvres furent également très appréciées. Étant relativement riche, il en profita pour aider les débuts des artistes de la jeune école de Barbison en achetant leurs premières œuvres, et se forma ainsi une galerie où brillèrent plusieurs de leurs chefs-d'œuvre. Papeleu acquit une villa à Saint-Raphaël (Var), où il alla s'installer tous les hivers et où il peignit plusieurs de ses pages les plus poétiques. Là aussi il fit un noble usage de sa fortune et laissa un souvenir durable de son amour du beau. Craignant que, par suite des travaux qui devaient transformer bientôt cette petite ville méridionale en une station balnéaire importante, un groupe de pins d'Italie superbes, commandant toute la contrée,

auraient pu venir à disparaître, il acheta la propriété sur laquelle ils se trouvaient, pour en faire don à la municipalité de Saint-Raphaël. A la fin de sa carrière, il eut des revers de fortune et fut forcé de vendre ses Corot, ses Troyon, ses Daubigny, qui, alors haut cotés, lui rendirent une modeste aisance.

Papeleu laissa des œuvres charmantes et plusieurs d'entre elles figurent dans les musées français. La ville de Gand acquit, au Salon triennal de 1877, une de ses plus belles pages : *Marine; Grosse mer*. C'est une symphonie en gris pleine de finesse, d'une fraîcheur et d'une distinction vraiment remarquables (n° 204 de l'inventaire du musée de Gand). La bibliothèque de Gand possède du même auteur une vue du port : *Le Dock à Gand*, où les mâtures et les bâtiments du fond s'enlèvent en vigueur sur les reflets lumineux d'un soleil couchant. Cette œuvre paraît appartenir à sa dernière manière. Parmi ses compositions les plus réussies, il faut citer encore une *Vue de Saint-Raphaël*, appartenant au comte Oswald de Kerchove de Denterghem, de Gand. Ce tableau, actuellement à sa villa de Nieuport, représente le bouquet de grands pins d'Italie que l'artiste conserva si généreusement à la commune où il séjourna si longtemps. L'ensemble du tableau, avec son chemin creux à l'avant-plan, ses beaux arbres se détachant sur la mer bleue et un ciel empourpré des rayons du soleil couchant, présente les plus belles qualités d'exécution et de sentiment.

Victor Papeleu mourut à Gand, le 4 mai 1881. Dans la lettre de faire-part, on lui donne le nom de Papeleu de Poelvoorde. Il a été enterré à Aspre.

L. Maeterlinck.

Inventaire ms. des œuvres d'art du Musée de Gand, dressé en 1896, par le conservateur L. Maeterlinck. — Petit catalogue du Musée de Gand, 1899. — Catalogues des expositions. — Fardé Papeleu de la Bibliothèque de l'université de Gand. — Notes verbales de M<sup>r</sup> le comte O. de Kerchove de Denterghem qui connut personnellement l'artiste.

**PAPENHOVEN** (*Alexandre VAN*), architecte et sculpteur, fils d'un faiseur de poupées pour enfants, naquit à Anvers

le 14 juillet 1668. Elève\* d'Arnould Quellyn, il fut admis maître en 1698-1699, dans la gilde de Saint-Luc dont il devint doyen en 1715-1716. Il alla habiter Copenhague pendant douze années, puis vint diriger l'Académie d'Anvers en 1741. Frappé en 1752 d'une paralysie qui le mit complètement hors d'état de travailler, il mourut le 15 février 1759. Schobbens, dont il était le parrain et qui fut son élève, le remplaça dans ses fonctions.

On ne connaît plus de cet artiste que le beau banc de communion, exécuté, en 1709, pour la chapelle du Saint-Sacrement dans l'église Saint-Pierre à Louvain, attribué erronément par les uns à Jérôme Du Quesnoy fils, et par d'autres à Luc Faydherbe; l'achèvement en 1721, sur les plans et dessins d'Henri Verbruggen, de l'autel de la chapelle de la circoncision dans la cathédrale Notre-Dame à Anvers; le banc de communion, ainsi que le grand bas-relief représentant la Vierge avec l'Enfant Jésus apparaissant à Saint-Ignace dans le désert, ornant la chapelle Saint-Ignace de l'ancienne église des Jésuites, actuellement Saint-Charles Borromée; les tribunes de la chapelle de Notre-Dame, dans la cathédrale Notre-Dame, commandées par acte du 19 novembre 1742 et dont l'exécution si prompte et si artistique obtint l'approbation générale. Il collabora avec de Cox, Kerrix, Van Baurescheyt et Vander Voort le vieux, aux statues du calvaire de l'ancienne église des Dominicains, actuellement Saint-Paul, à Anvers; Van Papenhoven fut un des signataires de la requête de 1742 au conseil souverain de Brabant, pour la nomination directe des directeurs (*eryvoellige directeur*). Son mandat en cette qualité date du 17 août 1741.

Van Even, dans son *Louvain dans le passé et dans le présent*, dit qu'il est aussi l'auteur de la balustrade qui sert de banc de communion dans l'église Saint-Michel, à Louvain.

Edm. Marchal.

*Jaarboek van Sint-Lucas gilde*, par J.-B. Vander Straelen. — Van Even, *Louvain dans le passé*, etc.

**PAPENHOVEN** (*Gilles VAN*) n'est cité dans les *Liggeren d'Anvers* que comme « antycksnyder ». Philippe Buyster fut son élève en 1606.

Edmond Marchal.

**PAPENS** (*Jean-Liévin*), écrivain flamand, naquit à Anvers le 29 décembre 1859, fut chef de gare à Koekelberg et mourut à Jette-Saint-Pierre le 8 décembre 1887. Nous avons de lui un roman : *Verlaten! roman uit het werkelijk leven*. Gand, Jul. Vuylsteke, 1886; in-12 de 168 p.

Léon Goemans.

Frederiks en Vanden Branden, *Biogr. woordenboek*. — De Potter, *Vlaamsche Bibliographie*.

**PAPEUS** (*Petrus*), poète dramatique latin et écolâtre de Menin, vivait au xv<sup>e</sup> siècle. Sous sa direction, l'école latine de Menin fut très florissante et compta parmi ses élèves Jean de Vendiville qui devint évêque de Tournai. Nous ne possédons de Papeus qu'une pièce en cinq actes, en vers, intitulée : *Samarites Comædia de Samaritano evangelico*. L'auteur l'écrivit rapidement pour ses jeunes gens et la fit jouer par eux le 26 juin 1537, jour de la kermesse communale de la Saint-Jean-Baptiste. Il dédia son œuvre à Jean Falvellius, prévôt de Voormezele par lettre du 22 juin 1537, en invitant ce personnage à la représentation. Cette comédie compte parmi les meilleures productions de l'époque : le jeune *Ægio* (l'homme), cédant aux intrigues du Démon, quitte Jérusalem et la maison de son père (Dieu) pour aller retrouver à Jéricho la belle Sarcophilis. En route, il est assailli et dévalisé par des brigands et ne doit son salut qu'à l'arrivée du bon Samaritain (Jésus), qui le recueille et le fait entrer dans l'hôtellerie de Pierre. Papeus fut le premier à porter cette parabole sur la scène. Il a traité en virtuose cette donnée ingrate en y greffant ingénieusement des épisodes de l'histoire de l'enfant prodigue, un sujet alors fort populaire et que les chambres de rhétorique de Menin interprétèrent depuis, à différentes reprises, à l'occasion de la kermesse (*comptes*

*communaux* 1595-96, f. 41). L'auteur s'est manifestement inspiré, à ce propos, de l'*Acolastus* de Grapheus qui avait paru dix ans auparavant. La pièce eut grand succès. Nous en connaissons quatre éditions (les premières sont de 1539, Anvers et Cologne), sans compter les réimpressions de Brylinger (*Comædia ac tragædiæ aliquot*, Bâle, 1541, etc.). Se conformant à l'usage admis pour les œuvres de grande valeur, Alexis Vanegas lui consacra un commentaire qui vit le jour à Tolède en 1542. Enfin en 1614, David Lipsius fit paraître à Erfurt la reproduction presque intégrale de *Samaritanæ* en s'en attribuant audacieusement la plus grande partie : *Comædia nova sacra, quam præeunte Sacra scriptura eruit, Popæjanis delineamentis recensuit, optimis quibusque comitorum flosculis adornavit David Lipsius*.

Sanderus, Valère André, Sweertius et Foppens affirment que Papeus écrivit, en outre, des livres d'élégies sur la mendicité publique et les remèdes à y apporter. Ceux-ci eurent en réalité pour auteur Jacques Papa, qui dirigea vers le même temps l'école latine d'Ypres.

Alphonse Roersch.

Sanderus, *Script. Flandr.*, 1624, p. 85. — Valère André, 1623, p. 674 et 1643, p. 754. — Sweertius, p. 630. — Foppens, t. II, p. 998. — Grammaye, *Antiqu. Flandr.*, 1708, p. 81. — Sanderus, *Flandr. ill.*, 1732, t. III, p. 51. — J. Blaeu, *Tonneel der steden*, 1649. — Jöcher-Rotermund, t. V, 1326. — Goedeke, *Grundriss*, t. II, p. 137. — H. Holstein, *Allg. D. Biogr.*, t. XXV, p. 141. — Rembray-Barth, *Histoire de Menin*, t. I, p. 633 et t. III, p. 246.

**PAPIUS** (André). Voir DE PAPE (André).

**PAPIUS** (Jacques). Voir PAPA (Jacques).

**PAPOLINUS**. Voir BABOLIN.

**PAQUE** (Guillaume), violoncelliste virtuose et compositeur de musique, né à Bruxelles, le 5 juillet 1824, et décédé à Londres, le 3 mars 1876. Il fut admis au conservatoire de sa ville natale à l'âge de onze ans et il y fit toutes ses études musicales. Au bout de quelques années, il entra dans la classe de Fran-

çois Demunck, professeur de violoncelle, remporta le second prix au concours de 1839, puis le premier prix à celui de 1841. Il fut attaché immédiatement, comme violoncelliste, à l'orchestre du théâtre royal de la Monnaie, et, au bout de quelques années, il se rendit à Paris avec l'intention de se fixer dans cette ville ; mais, dès l'année 1846, il accepta la place de violoncelliste-solo à l'opéra italien de Barcelone, tout en devenant professeur au conservatoire d'*Isabelle-la-Catholique* de la même ville. En 1849, il alla à Madrid et il joua devant la reine qui accepta la dédicace d'une de ses compositions. L'année suivante, il se rendit en Angleterre où il fut brillamment accueilli, à cause de sa méthode pleine de finesse et de sentiment : on le proclamait le meilleur violoncelliste après l'italien Alfred Piatti, surtout pour la musique de chambre. Il fut engagé comme violoncelliste-solo au théâtre de Covent-Garden et à la Chapelle de la Reine ; enfin, en 1863, nommé professeur à la *Royal Academy of Music* de Londres, il occupa cette position jusqu'à la mort, pendant quatorze ans.

Guillaume Paque composa un assez grand nombre de fantaisies, thèmes variés et morceaux de genre pour le violoncelle qui furent presque tous publiés par la maison Schott (Mayence, Bruxelles, Londres) ; nous citerons : la *Fantaisie brillante sur des mélodies italiennes* avec accompagnement d'orchestre (op. 5) ; *Fantaisies et Caprices sur Rigoletto* (op. 7), *Il Trovatore* (op. 11), *Anna Bolena* (op. 12), *Martha* (op. 13), *Guillaume Tell* (op. 14), *La Traviata* (op. 16), les *Réminiscences du Don Juan* de Mozart (op. 35), de la *Marie Stuart* de Niedermeyer, de la *Norma* et des *I Puritani* de Bellini ; — les *Transcriptions de El Jaleo de Xeres*, du *Lac* de Niedermeyer, d'une cavatine de la *Muette de Portici*, d'une romance de *Il Giuramento*, d'une mélodie de *La Favorite* ; — l'*Hommage à Bellini* (op. 8) ; — *Souvenir d'Espagne*, andante et boléro (op. 10) ; — les *Airs Ecossais* (op. 22) ; une *Romance et Tarentelle* (op. 23) ; — *Souvenir d'Ir-*

lande (op. 25); — des transcriptions de L. Boccherini; — quatre suites de douze mélodies de F. Schubert; — *Souvenir de Curis*, mélodie pour quatre violoncelles (Londres, Schott et Cie); — etc.

C. Bergmans.

François Fétis, *Biographie universelle des musiciens et bibliographie générale de la musique*. — Henri Viotta, *Lexicon der Toonkunst*. — Hugo Riemann, *Dictionnaire de musique*, traduit d'après la 4<sup>e</sup> éd. par Georges Humbert. — Hermann Mendel, *Musikalisches Conversations-Lexikon*. — Édouard Grégoir, *les Artistes musiciens belges*. — Etat civil de Bruxelles.

**PAQUET** (*Joseph*), professeur, historien et homme politique, né à Pfaffenthal (Luxembourg), le 13 août 1804, décédé à Luxembourg, le 4 février 1858. Après avoir terminé d'une manière brillante ses études moyennes dans sa ville natale, Paquet suivit, vers l'âge de dix-neuf ans, les cours universitaires successivement à Liège, Louvain et Bonn. Le 9 novembre 1825, il fut nommé répétiteur de philosophie au collège philosophique que Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, venait d'ériger à Louvain. Il obtint, le 27 juillet 1827, avec la plus grande distinction, le grade de docteur en philosophie; sa thèse est intitulée : *De actionum liberarum lege suprema*. Cinq mois après, le jeune savant fut désigné pour prononcer l'oraison funèbre de son professeur Seber devant l'assemblée des curateurs et des étudiants réunis. Ce discours, qui impressionna profondément l'auditoire, a été imprimé : *Oratio in memoriam Beati Seberi in universitate Lovaniensi professoris P. O., quam habuit in magno auditorio collegii philosophici. A. D. V. Kal. dec. 1827, post peracta sacra funerum solennia*; in-8°. Paquet devint professeur de langue hollandaise, à l'athénée de Luxembourg, le 28 octobre 1828; une année à peine s'était écoulée que l'administration lui confia la même chaire à l'école normale et le nomma membre-secrétaire de la commission urbaine des écoles du Luxembourg. Investi de ces fonctions, il publia une chrestomathie hollandaise dont une seconde édition parut en 1830. Il fut chargé, en 1831, du cours d'histoire dans toutes les classes de l'athénée, en-

seignement qu'il donna pendant plus de dix-sept années. C'est pendant cette période que Paquet écrivit son excellent manuel : *Die Hauptthatsachen der Luxemburger Geschichte, etc., dargestellt von Dr Jos. P.* (Luxembourg; in-8°), livre dont il a extrait un ouvrage élémentaire pour les écoles primaires, lequel fut édité une seconde fois après la mort de l'auteur. Philanthrope autant que savant, Paquet participait à toutes les œuvres de bienfaisance et, durant la terrible épidémie de choléra qui sévit en 1832, il prodigua à tous ses soins et ses consolations avec une abnégation et un courage surhumains. Lors de la promulgation de la loi sur l'enseignement de 1843, il devint membre-secrétaire de la commission générale ainsi que du comité permanent d'instruction et fut nommé inspecteur de la seconde subdivision du canton de Luxembourg. En 1844, il trace une esquisse historique de l'enseignement dans les Pays-Bas. Frappé des difficultés que présente la lutte pour la vie, il fonde des écoles professionnelles ouvrières. Il quitte brusquement l'enseignement en 1848, sur les instances du roi Guillaume II, et prend la direction du secrétariat des affaires du Grand-Duché. Mais bientôt il regrette son ancienne position et demande sa démission, qui lui est accordée avec la croix de l'Ordre du Lion Néerlandais. Le savant docteur reprend aussitôt sa place à l'athénée de Luxembourg près duquel il est nommé censeur le 21 mars 1850 et professeur de rhétorique latine six ans après. Durant cette longue carrière, Paquet fut de presque tous les jurys. Membre fondateur de la Société Royale du Grand-Duché pour la recherche et la conservation des monuments historiques des Pays-Bas, il eut l'insigne honneur d'être choisi comme associé par l'Institut historique de France. Le gouvernement le fit entrer, le 15 novembre 1849 au comité de législation, et le 15 juin 1851 les électeurs de son arrondissement, à la presque unanimité des voix, l'envoyèrent à la Chambre législative; mais bientôt il se retira de la vie politique. Il mourut à

Luxembourg, âgé de cinquante-quatre ans, faisant plusieurs legs dénotant la générosité de ses sentiments.

L. Tierenteyn.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*, appendice, t. II, p. 29. — Wies, *Panegyrique de Jos. Paquet* (*Schulbote*, février 1858, p. 32 et s.).

**PAQUIÉ** (*Henri-Lucien*), peintre, né à Mons, le 10 avril 1820, mort à Hornu, le 3 février 1858. Fils de Constant-Joseph Paquié et de Joséphine-Lucie-Hubertine Degrave, il fréquenta de bonne heure l'académie des beaux-arts de sa ville natale et sut profiter des leçons de Germain Hallez et d'Antoine van Ysendyck. Paquié termina ses études artistiques à Paris, et devint un habile portraitiste. Dans les diverses localités qu'il habita, notamment à Mons, à Paris, à Béthune et à Hornu, il a peint une quantité de portraits. Cet artiste distingué a aussi laissé plusieurs tableaux et de nombreux dessins, mais particulièrement des copies. Nous citerons, entre autres : *L'enfant prodigue*, *La cruche cassée*, *Le général de Beaulieu au tombeau de son fils* (d'après Hallez) et *Le buste d'Hélène* (d'après Canova).

Léop. Devillers.

Ad. Siret, *Dictionnaire historique des peintres*, 3<sup>e</sup> édit., t. II, p. 128.

**PAQUOT** (*Jean-Noël* [*Natalis*]), bibliographe, hébraïsant, théologien et historien, né à Florennes, le 22 juillet 1722, de Noël Paquot et de Jeanne-Isabelle d'Aval, et mort à Liège, le 8 juin 1803.

Les sources principales de sa biographie sont un article de Villenfagne et une notice de Goethals, qui s'est servi de renseignements provenant de J. Goyers et mis à sa disposition par de Ram. (Goethals, *Lectures*, t. II, p. 280; *Annuaire de la bibliothèque royale de Belgique*, t. I, p. 103; cf. *Bulletin du bibliophile belge*, t. II, p. 477.) Nous avons utilisé avec soin ces deux documents ainsi que tous les autres que l'on a publiés au sujet de Paquot et dont on trouvera l'indication plus loin. Malheureusement, on n'a guère montré jusqu'à ce jour d'intérêt pour ce savant

extraordinaire, et nul, non plus, ne s'est soucié de rechercher et de mettre au jour les sources manuscrites ou les correspondances qui pourraient bien exister dans les bibliothèques ou les archives. Aussi, même quand on a réuni et étudié tout ce qui est actuellement connu sur Paquot, on est hors d'état de retracer sa vie avec les détails que l'on demande de nos jours à une biographie.

Ainsi, dès le début, il faut bien reconnaître qu'on ne sait rien et que, probablement, on ne saura jamais rien sur sa famille, sur les années de son enfance et sur ses premières études. On n'ignore pas toutefois qu'il fit avec succès ses humanités chez les jésuites de Liège et qu'il se rendit, en 1738, à Louvain pour s'y consacrer à la philosophie et à la théologie. Il fut inscrit à la pédagogie du Lys, reçut en 1746 l'ordre de la prêtrise et obtint en 1751 le grade de licencié en théologie. Mais il ne put prendre le doctorat, parce que les frais de la promotion s'élevaient à 3,000 florins et qu'il n'était pas en état de payer une somme aussi considérable.

Quels ont été les maîtres de Paquot? En est-il l'un ou l'autre qui ait exercé une influence prépondérante sur son développement intellectuel et scientifique? En l'absence de documents, il serait bien difficile de trancher cette question d'une façon définitive. Tout ce que l'on peut dire, c'est que la médiocrité des établissements belges d'instruction à cette époque permet de conjecturer avec assez de vraisemblance que Paquot ne doit rien qu'à lui-même et à son infatigable travail personnel. Il est, toute proportion gardée, de la famille de ces esprits extraordinaires qui, sans beaucoup emprunter à autrui, se forment eux-mêmes et forment les autres : tels un Leibnitz ou un de Sacy, au sujet desquels on ne demande pas quel obscur maître d'école leur a enseigné les éléments.

Quoi qu'il en soit, ses vastes connaissances furent bientôt appréciées de ceux qui dirigeaient l'université et, en 1755, il fut nommé professeur de poésie au collège de la Sainte-Trinité; mais la

haine dont le poursuivit un collègue le décida à renoncer à cette place quatorze mois plus tard. On ne sait pas si c'est également en 1755 qu'il fut appelé à la chaire d'hébreu du collège des Trois Langues; peut-être sa nomination remonte-t-elle à 1752 ou même à 1750. Il conserva jusqu'en 1772 cet emploi, qui n'était que maigrement rétribué (371 florins annuellement). Par lettres patentes du 22 septembre 1756, le gouvernement lui conféra une prébende de chanoine dans l'église de Saint-Pierre à Louvain et, en 1760, ses amis lui procurèrent la présidence du collège de Houterlé, dans l'intention de lui assurer ainsi un logement. Éclairée sur son mérite par de Nény, Marie-Thérèse lui accorda, le 7 avril 1762, le titre d'historiographe avec une pension de 600 florins. C'est probablement en cette qualité qu'il prit part aux travaux de la commission qui devait préparer la publication des anciens documents historiques du pays. Le 1<sup>er</sup> février 1769, il fut nommé membre de la Société littéraire que le gouvernement établit à Bruxelles dans le but de stimuler le goût pour les études historiques et mathématiques et qui fut le premier germe de l'Académie de Belgique. Quand la Société littéraire fut érigée en Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres par lettres patentes de Marie-Thérèse en date du 16 décembre 1772, Paquot s'en trouva membre de plein droit. La publication de ses *Mémoires littéraires* ayant encore augmenté sa notoriété, il fut, grâce aux démarches de Guyaux, docteur-régent de la faculté de théologie, nommé le 28 juillet 1769 au poste de bibliothécaire de l'université, devenu vacant par la démission de l'abbé Nélis.

Paquot remplissait ces différentes fonctions avec autant de zèle que de succès quand, en juin 1771, on l'arrêta et on lui fit un procès criminel, qui se termina, le 15 décembre de la même année, par un décret d'imposition de silence. Dans une notice détaillée que nous avons consacrée à Paquot, nous croyons avoir démontré, à l'aide de pièces inédites que nous a fait connaître M<sup>r</sup> le

professeur Hubert, que ce procès n'était qu'une machination ayant pour but de le dépouiller de ses emplois.

Ce procès décida Paquot à quitter Louvain, où il avait d'ailleurs beaucoup d'ennemis : tous ceux d'abord qu'offusquait son mérite; puis certains collègues qu'il avait blessés par ses habitudes d'âpre discussion ou qui ne lui pardonnaient pas d'avoir collaboré aux projets de réforme de l'université, que le gouvernement étudiait à cette époque. Pendant deux ans il séjourna à Bruxelles chez le duc d'Areberg, qui l'avait pris pour bibliothécaire et qui l'avait chargé de composer l'histoire de sa famille. Il passa ensuite une partie de l'année 1773 à l'abbaye de Gembloux, dont l'abbé l'avait prié de rédiger les annales. Il revint alors à Bruxelles, alla vivre quelque temps chez son ami Lys, curé de Herve, et se fixa enfin à Liège. Il n'avait d'autres revenus que sa part de la prébende canoniale de Saint-Pierre, car le 11 septembre 1782 on lui avait enlevé sa pension d'historiographe parce que, consulté par Marie-Thérèse au sujet des droits qu'elle prétendait avoir sur le bourg de Saint-Hubert et d'autres villages de la principauté de Liège, il s'était nettement prononcé en faveur des Liégeois. Par bonheur pour lui, le prince-évêque Hoensbroeck conçut à cette époque l'idée de fonder à Liège un enseignement universitaire et lui confia le cours d'écriture sainte (24 janvier 1787), tout en le nommant bibliothécaire du grand collège. Désormais Paquot échappa à la misère, qui avait été jusqu'alors son partage, et put vivre en paix et s'occuper, jusqu'à sa mort, de ses multiples travaux.

On voit que la vie de Paquot n'a jamais été facile; mais rien n'a pu l'empêcher de se livrer sans relâche à l'étude et de publier de nombreux ouvrages, dont on trouvera plus loin l'énumération, et qui permettent de l'apprécier, en pleine connaissance de cause, à toute sa valeur. Possédant un grand nombre de langues, théologien savant, historien critique et sachant s'intéresser à des détails que son époque croyait in-

dignes de la majesté de l'histoire, Paquot est surtout remarquable comme exégète et comme bibliographe. Avec les meilleurs esprits de son siècle, il comprend parfaitement que la véritable tâche de l'interprète de la Bible est d'en découvrir le sens littéral. « La lecture des Pères », dit-il (*Mémoires*, t. V, p. 201), « ne suffit pas pour percer toute l'obscurité des livres saints; il faut, outre cela, entendre les langues originales, la critique, la chronologie, la géographie, l'histoire naturelle, les mœurs des anciens, etc. ». « Un peu de scholastique et de la morale placée au hasard », dit-il encore (p. 204), « ne suffisent pas pour faire entendre le livre de Job ». En adoptant ces principes, on peut croire qu'il a subi l'influence de Richard Simon dont il a beaucoup étudié les œuvres, malgré le discrédit dont les avait frappées l'opposition de Bossuet : il le cite, en effet, souvent et lui rend toujours pleine justice.

Mais c'est par ses travaux d'histoire littéraire et de bibliographie qu'il s'est acquis les titres les plus durables à l'admiration et à la reconnaissance de la postérité; et cela est d'autant plus remarquable qu'en cette matière il s'est formé seul. C'est de lui-même qu'il a compris, comme il le montre par la rédaction de ses *Mémoires littéraires*, que le premier devoir du bibliographe est la plus scrupuleuse exactitude. Aussi ne s'amuse-t-il pas à mutiler les titres des livres; il les donne dans la langue originale, il note le nombre des pages des volumes, il indique le contenu des ouvrages quand il le peut et que cela en vaut la peine, soumettant tout ce qu'on a dit avant lui à sa pénétrante critique. Sous tous ces rapports, une comparaison avec Foppens est instructive (*Annuaire de la bibliothèque royale*, t. I, p. 95). Et si l'on doit admirer la sûreté de sa méthode à cette époque, on reste confondu, d'autre part, devant l'étendue de ses recherches et la profondeur de ses connaissances en plus d'un genre. Aussi son recueil eut-il grand succès auprès des bons esprits. Il n'échappa toutefois pas au blâme de certains savants, car il

devançait son siècle et, dès l'abord, on formula quelques critiques, que l'on s'est fait un devoir de répéter sans cesse depuis. Son style est incorrect, dit-on; l'ordre qu'il a adopté ne vaut rien, etc. Chose curieuse! ces critiques, il les avait prévues et victorieusement réfutées dans une préface qu'on ne ferait pas mal d'étudier encore de nos jours pour apprendre le métier de bibliographe. Mais, alors, on ne pouvait le comprendre tout à fait et on est allé jusqu'à lui reprocher d'avoir formé une galerie de portraits sans physionomie. De cette critique, il ne reste de nos jours que le ridicule de l'avoir formulée. Ce qui venge d'ailleurs le mieux Paquot de tous ces absurdes reproches, c'est l'hommage que lui rend la *Biographie nationale* en le citant et en l'utilisant sans cesse.

Voici la liste des œuvres de Paquot :

OUVRAGES IMPRIMÉS : 1. *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas, de la principauté de Liège et de quelques contrées voisines*. Louvain, 1763-1770; 18 vol. petit in-8° (ou 3 vol. in-fol.). Cet ouvrage qui, d'après le prospectus, devait avoir vingt-quatre volumes, a fait l'objet d'un compte rendu des *Götting. gel. Anzeigen*, 1773, p. 402-403. Si on voulait le rééditer, il y aurait lieu d'utiliser l'exemplaire annoté par Van Hulthem et déposé à la Bibliothèque royale : *Supplément aux XVIII volumes des Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des XVII provinces des Pays-Bas, etc.*, par G.-J. de Servais, de Malines; in-fol. Ms. autographe, 1770. Peut-être tirerait-on quelque chose aussi de la table d'Ermens. De même, il faudrait profiter des suppléments parus dans différentes publications : *Archives historiques*, t. I, p. 170 et 225; *Bulletin du bibl. belge*, t. I, p. 60 et 470, et t. II, p. 56; *Mouskes*, t. I, p. cccxliiv; *Annuaire de Louvain*, 1842, p. 141, etc. Le livre de Paquot a-t-il subi des retranchements imposés par la censure? La phrase suivante du *Catalogue des livres de... Verhoeven*, Malines, Hanicq (rédigé en 1810 par le pharmacien Rymenans), pourrait le faire supposer : « N° 3585... Exem-

plaire non châtré, et peut-être (d'après le sentiment de feu M. Verhoeven) l'unique qui existe dans la République des lettres ». (p. 245). — 2. *Histoire générale de l'Europe depuis la naissance de Charles-Quint jusqu'au 5 juin MDXXVII. Composée par Robert Macquereau, de Valenciennes, sous le titre de Traicté et Recueil de la Maison de Bourgoigne, en forme de Chronicque, lequel commence à la nativité de Charles 5<sup>e</sup> Empereur des Romains, Roy des Espaignes, Archiduc d'Autriche, Duc de Bourgoigne, de Lothier, de Brabant, etc., contenant l'espace de 27 années, etc., et publiée pour la première fois sous les auspices de S. Excell. Monseigneur le Comte de Cobenzl, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, Ministre Plénipotentiaire de S. M. Imp. Roy. et Apost. etc. etc. Avec de courtes notes pour l'intelligence des termes surannés.* Louvain, imprim. académique, 1765; in-4<sup>o</sup>. Publié à la demande de Cobenzl, qui a fourni le manuscrit. Le second volume a été édité par Barrois en 1841. — 3. *Simonis de Muis Aurelianensis... Commentarius literalis et historicus in omnes Psalmos Davidis et selecta Veteris Testamenti cantica, Ad editionem optimam Parisiensem anni M.DC.L. recusus. Accesserunt Jacobi Benigni Bossuet, Meldensis Episcopi, notae in psalmos et aliquot cantica : ejusdem supplenda in psalmos, et dissertatio gallica in psalmum XXI. Supremam pagellarum oram occupat Psalmorum triplex versio : Vulgata, Hieronymiana, et Muisiana. Præfixa est luculenta Bossueti Præfatio, et Prolegomena ad Muisium. Omnia nunc primum accuratissimè recognita, et commodissimo ordine distributa. Tomus primus Psalmorum priores libros duos complectens (Fleuron).* Lovanii, Typis Academicis, 1770; in-4<sup>o</sup>. — *Tomus secundus Psalmorum posteriores libros tres complectens.* Paquot a fait encore d'autres travaux sur les psaumes; voir nos 16, 19, 20 et 23. — 4. *De Historia SS. Imaginum et Picturarum pro vero earum usu contra abusum, libri quatuor; auctore Joanne Molano, regio theologo, et cive Lovaniensi. Ejusdem oratio de Agnis Dei et alia quaedam. Joannes Natalis Paquot Recensuit, illus-*

*travit, supplevit.* Lovanii, Typis academicis, 1771; in-4<sup>o</sup>. La Bibliothèque royale de Bruxelles possède l'exemplaire auquel Paquot, jusqu'à la fin de sa vie, a fait des additions qui doublent le texte de l'ouvrage. (B. H., VI, p. 16, n<sup>o</sup> 52.) La partie qui traite des erreurs commises par les artistes dans la représentation des sujets religieux, dit Weiss, dans la *Biographie Michaud*, v<sup>o</sup> *Molanus*, est intéressante et a fourni à l'abbé Méry l'idée de sa *Théologie des peintres, sculpteurs et dessinateurs*. — 5. *Generalis temporum notio Brevissimè exhibens Vicissitudinem rerum humanarum : Ab orbe condito usque ad ætatem nostram, annum nempè M.DCC.XXXVI, deducta, auctore P. L. Danes Sacrae Facultatis Theologicae Lovaniensis Doctore Caesareo Regioque Professore et Regente : Nunc ad annum M.DCC.LXXII producta, recensita, et suppleta ab Joanne Natale Paquot.* Louvain, Joann. Franc. Van Overbeke. La Bibliothèque royale possède l'exemplaire avec les notes et les corrections manuscrites de Paquot, préparé pour une seconde édition; incomplet. Une brochure critique parue à propos de ce livre est due à Baert (*Goethals*, 290-291) ou plutôt à Ghesquière (B. H., p. 276, n<sup>o</sup> 936). De Reiffenberg la croyait inconnue (*Bull. du bibliophile belge*, t. II, p. 476-477). — 6. \* *Fleury. Mœurs des Israélites et des Chrétiens.* Louvain, impr. acad., 1773; in-8<sup>o</sup>. Avec des notes de Paquot et une vie abrégée de Fleury (Nève, p. 275). Le manuscrit a figuré à la vente Paquot, au n<sup>o</sup> 424 de la page 93 du catalogue. — 7. \* Deux ou trois éditions de l'*Építome commentariorum Guillelmi Estii et Cornelii à Lapide per Joannem à Gorcum, in omnes epistolas divi Pauli*. La dernière est de 1776. En tête, les vies de G. Estius, de C. à Lapide et de J. de Gorcum. — 8. \* (Fleury). *Catéchisme historique, contenant en abrégé l'Histoire Sainte et la Doctrine Chrétienne. Nouvelle édition précédée d'un avertissement où l'on rend compte de quelques corrections qu'on a faites au texte de l'auteur.* Bruxelles 1778; in-12. Les corrections sont de Paquot et de Lys. D'après Van Hulthem (p. xvii, 110), il y a eu



une nouvelle édition. Bruxelles, 1791. — 9. *Historiae flandricae synopsis ab anonymo scriptore Flandriae generosae Titulo circa annum M.C.LXII exhibita : Anno MDCXLIII cum brevissimis Georgii Galopini scholiis primum edita : Cum isdem nunc, aliisque amplioribus, et perpetuo usque ad annum M.CCCC.LXXXII supplemento luci reddita Studio Joannis Natalis Paquot.* Bruxelles, Ermens, 1781; in-4°. — 10. *Histoire du Comté de Namur Publiée en 1754 Par le P. Jean-Baptiste De Marne, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition, Augmentée de la Vie de l'Auteur, d'une liste Chronologique des Comtes de Namur, et de quelques Remarques Historiques et Critiques Par J. N. Paquot.* Bruxelles, Jos. Ermens, impr.-libr., 1781; petit in-8°, 2 parties. — 11. *Traité de l'origine des ducs et du duché de Brabant, et de ses charges palatines héréditaires, Avec une Réponse à la Défense des Fleurs-de-Lis de France, par le P. Ferrand. Par Jean-Baptiste de Vaddere, Prêtre et chanoine d'Anderlecht. Nouvelle édition, retouchée d'un bout à l'autre pour le stile, et enrichie de remarques Historiques et Critiques par J. N. Paquot.* Bruxelles, Jos. Ermens, 1784; pet. in-8°, 2 parties. — 12. *Catalogue des livres De la Bibliothèque de feu Mr. de Sarolea, Seigneur du ban de Cheratte, Barzhon, S. Remi, Fezhe, et Streel, Chanoine-Tréfoncier de la très-Illustre Eglise Cathédrale de Liège. Dont la vente se fera le 6 Février 1786.* Liège, Simon Dauvrain, 1785; in-8°. Ce catalogue est encore recherché à cause de son exactitude bibliographique. Le titre des livres défendus est marqué d'un astérisque. — 13. *Catalogue des livres de la bibliothèque de la célèbre ex-abbaye de Saint-Jacques à Liège, Dont la Vente se fera publiquement au plus offrant, sur les Cloîtres de la dite Ex-Abbaye, le 3 Mars 1788... Le Catalogue se trouve à la Compterie de Saint-Jacques, à cinq sols, au profit des pauvres Prisonniers; in-8°. — Cfr. F. Henaux, Rev. de Liège, t. II, p. 621, et\*Pertz, Archiv., t. IX, p. 599-601 (Manuscrits de Saint-Jacques à Turin). — L'exemplaire de l'université de Liège renferme la copie*

suiuante : « Je soussigné Confesse avoir  
 « reçu de la part de Messieurs du chapitre  
 « de Saint-Jacques à Liège les douze  
 « volumes de l'édition des Conciles du  
 « P. Hardouin en Considération de la  
 « peine que j'ai prise de dresser ce cata-  
 « logue des manuscrits et livres imprimés  
 « de leur Bibliothèque. Fait à Liège ce  
 « 25 septembre 1789 (Signé) Jean Noel  
 « Paquot, professeur de l'Ecriture Sainte  
 « au Seminaire Episcopal de Liège ». — 14. \* *Une critique des thèses sur la Bible du Père Thaddée, professeur de Bonn.* — 15. Paquot a collaboré au *Journal historique et littéraire* de Feller. Probablement aussi à son *Dictionnaire historique*, comme le dit Piron.

ŒUVRES INÉDITES. (Cfr. aussi les nos 4 et 5.). — 16. *Psalmi pœnitentiales latini. Imprimé avec notes et paraphrases latines de Paquot.* — 17. *Analogia Veteris ac Novi Testamenti auct. Mart. Becano.* Louvain, 1775. Imprimé avec des additions et des corrections manuscrites de Paquot, beaucoup plus fortes que le texte. — 18. *Commentaires français sur Jérémie, Baruch, Ezéchiël, Daniel, etc.; 2 vol., in-4°.* — 19. *Notae in Genesin et in Psalmos. In-4°. A la fin, une traduction française de plusieurs Psaumes.* — 20. *Traduction littérale des psaumes en français.* D'après le *Bulletin de la Commission d'histoire*, t. V, p. 45, on trouve chez M<sup>r</sup> de Closset, à Liège, la traduction originale des Psaumes par J.-N. Paquot. Elle est écrite en marge du livre intitulé *Liber Psalmorum*, etc. (N° 3.) Nous ignorons ce que ce volume est devenu. — 21. *Dévotions à la plupart des Saints, contenant leurs offices, antiennes et oraisons, en français et en latin; in-12.* Ce livre de prières, dit la B. H., p. 8, n° 31, est écrit en entier de la main de Paquot, en 1734 (1754?) — 22. *Discours (ou Mémoire) sur les langues anciennes et modernes, reçues dans les contrées qui forment aujourd'hui les XVII provinces des Pays-Bas et de la Principauté de Liège; in-fol., 17 p.* Lu à la Société littéraire le 26 avril 1770; l'auteur l'a retiré pour le corriger et l'augmenter et ne l'a plus reproduit. Le renseignement donné *Mouskes*, t. II, p. cclxxxix, n'est

pas exact. — 23. *Lexicon latino-herbraeum. Folio.* Dans le même volume, la traduction latine de plusieurs psaumes. — 24. *Mélanges et extraits; in-4°.* — 25. *Natales Sanctorum Belgii et eorumdem chronica recapitulatio, auct. J. Molano, Lovanii, 1595.* Avec notes de Paquot pour une réimpression (1783). — 26. *De canonicis Libri tres : auctore J. Molano : J.-N. Paquot recensuit, illustravit, supplevit.* Ce manuscrit, destiné à l'impression, quadruplerait au moins l'ouvrage de Molanus. — 27. *J. Meyeri Annales rerum flandicarum.* Anvers 1561; in-fol. Notes et corrections de Paquot. — 28. *Fasti academici Lovanienses. Auctore J.-N. Paquot; 2 vol. in-fol.* Nève les a utilisés, p. VIII. — 29. *Notes et correspondances.* — 30. *Matériaux pour l'histoire littéraire des Pays-Bas,* quatre très gros volumes in-folio, écriture microscopique. Utilisé pour la plus grande partie dans les mémoires de Paquot. — 31. *Mémoire concernant le voyage littéraire que Dom Berthod vient de faire dans les Pays-Bas, 1774,* en feuilles, 16 p. — 32. *Notice de livres ou bibliographie universelle, rédigée d'après un ordre méthodique; in-folio, 2 vol.* Rédigée par Paquot pour son usage; contient les titres des livres et, presque toujours, un jugement sur le mérite de ces livres. — 33. *Bibliographie de théologie, de jurisprudence et d'histoire; in-fol.* — 34. *Dissertation sur les décrétales attribuées aux premiers papes depuis Saint-Clément jusqu'au pape Sirius.* De l'écriture de Paquot. Le manuscrit se trouve à la bibliothèque royale. — 35. Copie de la main de Paquot de Molanus, *Rerum Lovaniensium libri XIV.* (*Annuaire de la bibliothèque royale, t. X, p. 71*). — 36. *Manuscrit du savant professeur Paquot, contenant un commentaire sur l'apocalypse de Bossuet; in-4°.* Manuscrit sur l'apocalypse. Où sont ces deux manuscrits? — 37. *Manuscrit in-4°.* *J.-G. Graevii notationes in Pomp. Melam, cum notis mss. J.-N. Paquot.* Où? — 38. *Man. in-folio. De gratia efficaci. De auctoritate Summi Pontificis. De sacramentis. De sacrificiis Veteris Legis.* En possession du Séminaire épiscopal de

Liège. — 39. On a attribué à tort à Paquot l'édition des œuvres diverses de Divaeus. Ce qui aurait pu donner quelque appui à cette opinion, c'est qu'au n° 419 du catalogue de la vente (p. 93) figure un manuscrit intitulé : *Antiqua belgarum nomina, aut. Divaeo.* Mais il n'est pas dit que ce manuscrit soit de la main de Paquot.

*Bibliothèque de Paquot. — Catalogue d'une collection de livres De Stes Bibles, Interprete, Conciles, SS. Pères, Liturgie, Théologie, Droit Canon, Civil, Politique, Histoire sacrée et profane, Histoire littéraire, Philosophie, Belles-Lettres, Beaux-Arts, Estampes, etc.* Dans cette collection se trouve une quantité de livres rares, précieux et singuliers, provenant du savant J.-N. Paquot, professeur des langues Grecque, Hébraïque et Historiographe de S. M. I. Dont la Vente se fera le 10 Floral an XII (lundi 30 avril)... Le catalogue se distribue chez la veuve Loxhay, rue de la Magdeleine, n° 103, et chez ledit Estimateur, à 20 centimes; in-8°. Il y a 1675 numéros in-8°, 425 in-4° et 262 in-folio, en tout 2362. On admirera que Paquot, toujours dans une situation voisine de la misère, ait su former une aussi splendide bibliothèque, qui rend témoignage de la variété de ses connaissances.

*Iconographie de Paquot.* — Le seul portrait connu de Paquot a été peint en 1777 par L. Michaux. Découvert en 1843 à Verviers par M<sup>r</sup> Henrotte, directeur du séminaire de Liège (*Bull. de l'Acad. royale de Belg., t. X, 1<sup>re</sup> partie, p. 7*), il a été donné par le Séminaire à l'université de Louvain, où il figure encore actuellement (*Annuaire de l'université catholique, 1853, p. 186, n° 21*). Des personnes autorisées croient cependant que le buste qui surmonte l'*ex-libris* de Paquot est son portrait (1). Cet *ex-libris*, que Paquot n'a pas fait graver, se compose d'une inscription (*Ex libris Johannis Natalis Paquot Florinensis 1753*) de l'écriture de Paquot; elle se trouve au milieu d'un cadre, qui doit avoir été dessiné par lui (Cfr. *Biblioth. Hul-*

(1) Cet *ex-libris* est en notre possession.

them., p. 256, n° 875). Mais, s'il en est ainsi, il ne nous semble pas vraisemblable que le buste en question soit son portrait.

Victor Chauvin.

De Villenfagne, *Journal politique du département de l'Ourte*, 25 avril 1842, n° 99. — Goethals, *Lectures*, t. III, p. 273-293. — Becdelièvre, *Biog. liégeoise*, p. 362-370. — Beuchot, *Biog. univ. de Michaud*. — Feller, 4<sup>e</sup> édit., 1<sup>er</sup> suppl. — Delvenne, t. II, p. 222-223. — *Biographie générale des Belges*, 1849, p. 230. — Piron, p. 294. — Regnard, *Nouv. biog. génér. de Didot*. — Vander Aa, p. 87. — *Bibliotheca Hullothemiana*, t. VI, p. XIV-XVIII et 257. — Namur, *Histoire des biblioth. publ. de la Belgique*, t. II, p. 64-69 et 74. — Piot, *Bulletin du bibliophile belge*, t. II, p. 149-152 et *Revue de Liège*, t. IV, p. 450. — Nève, *Mémoire hist. et litt. sur le Collège des Trois-Langues*, p. 272-276 et 363. — Delgeur, *Schets eener Geschiedenis der Oostersche Taelstudien in België*, p. 22. — *Journal hist. et litt.*, t. VIII, p. 501-503. — Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège (1724-1832)*. Liège, 1868, t. I, p. 362-363. — Saxius, *Onomasticon*, t. VII, p. 229. — Jöcher, *Fortsetzung*, t. V, p. 1543-1544. — Dewez, *Histoire du pays de Liège*, t. II, p. 345. — Pollet, *Histoire ecclés. de l'ancien diocèse de Liège*, t. II, p. 313-314 (d'après Dewez). — Victor Chauvin, *Jean-Noël Paquot* (Liège, Vaillant-Carmanne, 1901; in-8°, 39 p.).

**PAQUOT** (*Julien-Nicolas*), professeur, né à Helvique (France, département de la Marne), le 21 mai 1788, considéré comme Belge de naissance en vertu de l'article 133 de la Constitution. Porteur d'un diplôme en philosophie et lettres, Paquot s'établit de bonne heure comme précepteur privé à Tournai. Lors de la réorganisation de l'enseignement moyen dans les Pays-Bas, en 1816, il fut attaché à l'athénée de cette ville en qualité de professeur de quatrième. Il remplit ces fonctions pendant une période de plus de trente-huit années avec un talent auquel, lors de sa retraite en 1854, le collège échevinal de Tournai se plut à rendre un solennel hommage. Il mourut dans cette ville le 21 juillet 1865.

Paquot a publié les travaux suivants :

1. *Méthode pour étudier la langue latine, à l'usage des collèges, sur le modèle de la méthode pour étudier la langue grecque de M. Burnouf*. Deuxième édition. Tournai, Massart et Janssens, 1842; in-8°. *Id.*, troisième édition, 1849. — 2. *Méthode pour étudier la langue française à l'usage des collèges, sur le plan de la méthode latine du même auteur et sur le modèle de la méthode grecque de M. Bur-*

*nouf*. Tournai, Casterman, 1845; in-8°. *Id.*, deuxième édition, 1849. — 3. *Quelques réflexions sur la méthode pour étudier la langue française*. S. l. n. d. In-12, 7 p. (Ext. de l'*Echo tournaisien*).

L. Tierenteyn.

*Rapport du collège échevinal de la ville de Tournai sur la situation de la ville au 1<sup>er</sup> octobre 1854*, p. 22, et autres renseignements administratifs. — *Bibliographie nationale*, t. III, p. 86.

**PARADAN** (*Pierre*), savant prédicateur, abbé de Vlierbeek près de Louvain et seigneur de Kessele, florissait vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Après avoir fait de brillantes études théologiques à l'université de Louvain, il sollicita et obtint de ses chefs hiérarchiques la permission de se retirer dans la solitude, où il vécut, loin du bruit du monde, une vie de méditation et de recueillement, à la manière des ermites des temps primitifs du christianisme. Sa piété et son savoir ne tardèrent point à lui valoir la direction de l'abbaye de Vlierbeek, de l'ordre de Saint-Benoît, lequel fut le principal propagateur du catholicisme dans les Pays-Bas. Investi de cette haute dignité, il servit d'exemple aux religieux subalternes par sa conduite, son désintéressement et la sévérité qu'il mettait à observer les règles. D'une vaste érudition, il possédait à fond les vies des saints et les œuvres des pères, ce qui donnait une valeur particulière à sa prédication. Membre des États du duché de Brabant et appelé le premier à donner son avis sur les questions qui intéressaient le pays, il sut toujours défendre ses opinions avec un talent et une vigueur qui faisaient l'admiration de ses contemporains. Ce fut à ce savant dignitaire ecclésiastique que Van Heussen dédia en 1754 son célèbre ouvrage intitulé *Batavia Sacra* et qui relate les faits et gestes des propagateurs de la religion chrétienne dans les Pays-Bas.

L. Tierenteyn.

Fr. van Heussen, *Batavia sacra*, dédicace.

**PARADIS** (*Crespin*), traducteur, naquit à Namur sur la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Il était, en 1620, curé de Gerpennes,

paroisse qui était alors du diocèse de Namur. C'est en cette qualité qu'il publia *La Vie de la noble Vierge sainte Rolende, illustre en miracles, translâtée hors d'un vieux manuscrit en latin qui se conserve en Gerpinne, où son corps Virginal repose. Et de Ian Molanvs, docteur en théologie, traduite en François avecque aucuns miracles advenus par les intercessions et suffrages d'icelle Vierge, reueillies (sic) ès ans 1619 et 1620.* Namur, Henry Furllet, 1620; in-4°, 5 ff. lim., 40 p. et 2 ff. n. chif. Dédicace à Hélène de Huy, abbesse du Chapitre de chanoinesses de Moustier, souveraine de Gerpennes au diocèse et comté de Namur.

F.-D. Doyen.

Ouvrage de l'auteur conservé à la bibliothèque royale de Bruxelles.

**PARADIS** (*Guillaume DE*), écrivain ecclésiastique, né le 1<sup>er</sup> avril 1583, à Namur, y décédé en novembre 1648. Il fit ses humanités chez les Jésuites à Liège et ses études théologiques à Louvain, où il prit le grade de bachelier en théologie. Ayant reçu la tonsure à Liège aux Quatre-Temps de la Pentecôte de 1595, Mgr Dave étant mort, le 3 mars de la même année, de Paradis fut reçu en chapitre, le 10 septembre 1596, comme chapelain de la chapelle et autel de Saint-Fiacre, en l'église cathédrale de Saint-Aubain et, le 15 février 1597, il fut pourvu de l'autel ou chapelle de Saint-Michel au château de Namur, bénéfice devenu vacant par la mort, en Italie, de Jean Flahuteau, au mois d'octobre 1596. Il fut choisi pour prévôt de Notre-Dame à Namur, le 2 avril 1617, et doyen de cette collégiale, en 1631. L'évêque de Namur, Engelbert Desbois, ayant reconnu l'insuffisance d'un archidiaconé pour pouvoir administrer un diocèse aussi étendu que le sien, sollicita, en 1641, du pape Urbain VIII, le pouvoir d'instituer deux archidiaconés; le pape chargea Jean de Chokier, vicaire général et officiel de Liège, d'ordonner une enquête à ce sujet. Cette enquête fut confiée à Guillaume de Paradis et au vicaire général du diocèse de Namur, Nicolas Turlot.

Ces dignitaires reconnurent le bien fondé des allégations notifiées au Saint-Siège par l'évêque, et, après avoir obtenu l'assentiment du chapitre de la cathédrale, ils décrétèrent, le 4 octobre 1642, l'érection des deux archidiaconés, celui du Brabant-Wallon et celui du comté de Namur. De Paradis mourut six ans après cette érection, après avoir, pendant dix-sept ans, exercé les fonctions de doyen de la collégiale de Notre-Dame. Par son testament du 6 octobre 1647, approuvé capitulairement le 21 novembre 1648, de Paradis laissa toute sa vaisselle en argent et autre argenterie qu'il pourrait avoir à son décès, pour faire un crucifix et un symbole de paix et s'en servir au jour des plus grandes solennités. Ce symbole représentait la flagellation de N.-S.; il fut fait sur le modèle de celui de la cathédrale. Il a laissé : *Tractatus de Reservatione. Cujus prior pars de ejus natura in genere. Secunda de reservationibus Pontificiis, Episcopalibus ac demum de Namurcensibus ex professo, accommodatis ad usum aliarum Belgii ecclesiarum.* Auctore *Guilielmo Paradis, Ecclesiae B. Mariae Decano et Canonico.* Namur, Jean Milst, 1644; in-4°, de 629 p., sans les liminaires ni l'index; 2<sup>e</sup> édit., Lyon, 1665. Epître dédicatoire à Engelbert Desbois, évêque de Namur, abbé séculier de la collégiale de Notre-Dame en cette ville.

F.-D. Doyen.

Papiers de famille. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 418. — Paquot, Notes ms. à la bibliothèque royale de Bruxelles. — Aigret, *Histoire de l'église et du chapitre de Saint-Aubain, à Namur.* — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. VIII, p. 421. — Doyen, *Bibliographie namuroise*.

**PARADIS** (*Jean*), ou PARADYS, scribe, originaire de Hesdin. Il fut admis en 1470-1471 dans la confrérie des *librarians* de Bruges. Dans les comptes de la gilde publiés par James Weale et s'étendant jusqu'en 1499, il figure régulièrement, acquittant chaque année le droit de six, puis de huit sous; en 1494, il acquitta la dette mortuaire de sa femme s'élevant à quarante sous. Paradis ne semble pas avoir été miniaturiste, mais

seulement écrivain. Il exécuta, pour le seigneur de la Gruthuuse, en 1471, une copie de la *Somme rurale* de Jeau Boutillicr, et en 1473, la chronique de Jean de Courcy dite de la Bouquecharrière, en deux grands volumes in-folio, conservés aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Paris. On lit à la fin du prologue de cette chronique : « Lesquels » six livres dessusdits ont esté grossés » et mis en deux volumes... par le commandement et ordonnance de... monseigneur le conte de Wincestre, seigneur de la Gruthuse..., par moy Jehan Paradis, son indigne escripvain, l'an mil quatre cens soixante-treize » ; exécuté en grosse bâtarde, sur deux colonnes de 36 lignes chacune, le manuscrit est enrichi de belles miniatures et de divers ornements.

Paul Bergmans.

Van Praet, *Recherches sur Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse* (Paris, 1831), p. 207-209. — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, t. IV (Bruges, 1849), p. 430 et 437. — *Le Beffroi*, t. IV (Bruges, 1872-1873), p. 282 et suiv.

**PARANT** (*Lambert-Joseph*), sculpteur, fut agrégé à la gilde de Saint-Luc de Malines dont il devint doyen en 1761. Emmanuel Neeffs, qui le premier a parlé de cet artiste dans son *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*, n'a rien trouvé au sujet de la date de sa naissance et de celle de son décès. Et c'est avec raison, dans ces conditions, qu'il dit : « Nous ignorons si ce personnage, qui vivait à Malines au XVIII<sup>e</sup> siècle, était malinois ou étranger (à la localité) ».

La plus ancienne œuvre que Neeffs cite dans son ouvrage est une statue en pierre qui fut placée en 1728 sur la façade du Serment de l'arc à Malines. Parant entreprit, en 1766, à raison de 1,000 florins, la chaire à prêcher de l'église de Waerloos, entre Contich et Anvers. Neeffs donne également comme étant de lui l'autel de Notre-Dame dans le transept nord de l'église Sainte-Catherine à Malines ; cet autel, fort simple, n'est orné que de deux génies. A côté figure le monument funéraire qu'il exécuta pour perpétuer la mémoire de

Charles van Pypersseel ; le rideau drapé contre le mur et exécuté en bois, qui en constitue la partie sculpturale, est orné d'un portrait-médailion peint par Herreyns. Indépendamment de la chaire de vérité qu'il exécuta d'après un dessin de E.-J. Smeyers, et dont le sujet principal représente saint Dominique prêchant la dévotion au rosaire dans l'église des Dominicains à Malines, Parant exécuta pour cette même église un autel placé dans le chœur, autel dont l'ordonnance est assez simple, et qui supportait le grand tableau de E.-J. Smeyers, lequel se trouve actuellement dans la cathédrale Saint-Rombaut.

Il résulterait du *Resolutie Boeck* de 1773-1778, p. 65 verso, aux Archives de Malines, consulté par Em. Neeffs, qu'aux termes d'une requête du sculpteur Pierre Valcke, en vue d'obtenir certaines franchises dont Parant avait joui, celui-ci avait quitté la ville avec sa famille le 10 avril 1774 afin de se soustraire à des poursuites judiciaires qui lui avaient été intentées par le comte Cuypers. La ville lui avait accordé jusque-là, à cause de son art et surtout, à ce qu'il paraît, parce qu'il taillait en grand les planches servant à la fabrication des cuirs dorés, exemption annuelle des droits sur quatre aimes de bière forte et sur huit aimes de petite bière (*patacons bier*), dit le *Resolutie Boeck*.

Parant, somme toute, ne fut qu'un sculpteur de mérite secondaire.

Edmond Marchal.

Emm. Neeffs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*.

**PARCELLIS** (*Jean*). Voir PORCELLIS.

**PARDIEU** (*Valentin DE*), seigneur de la Motte et d'Ekelsbeke et vicomte de Nielle, homme de guerre du XVI<sup>e</sup> siècle, naquit en 1530 et fut blessé à mort devant les murs de Doullens en 1595. Ses débuts dans la carrière des armes se rapportent à la chasse des chanteurs de psaumes et des pillards d'églises. En décembre 1566, le baron de Rassenghien avait convoqué les commandants des villes et les gentilshommes de son gou-

vernement pour l'aider à disperser les protestants d'Armentières qui se proposaient de marcher au secours de Valenciennes, assiégée au nom du roi Philippe II. La conséquence de cette concentration d'hommes de guerre fut le massacre de Watreloos qu'on célébra en prose et en vers. Quelques mois plus tard, en mars 1567, Valentin de Pardieu, qu'on avait vu à l'œuvre à Watreloos, reçut l'ordre d'aller prendre au Sas de Gand deux enseignes wallonnes du régiment du comte d'Egmont et de les conduire au sire de Beauvoir chargé d'écraser les Gueux réunis aux portes d'Anvers. On sait que le combat d'Austruweel, qui coûta la vie à Jean de Marnix, frère du célèbre homme d'Etat et pamphlétaire orangiste, ne fut qu'un massacre accompagné d'incendie et de noyades. Notre personnage s'était créé là une spécialité qui le rendit redoutable. Ancien élève des Jésuites, il passait, non sans raison, pour avoir été toute sa vie leur instrument. Le fait est qu'aucun gentilhomme ne travailla avec plus d'ardeur que lui à ruiner la cause nationale. On peut même dire que la défection des provinces wallonnes fut en grande partie son œuvre. La preuve la plus sûre s'en rencontre dans sa correspondance avec don Juan d'Autriche, alors qu'il était encore au service des Etats. Quant à ses rapports avec le prince de Parme, qui aux Pays-Bas succéda à don Juan, ils ne flétrissent pas moins sa mémoire. C'est ainsi, pour nous en tenir à un seul fait, que le passeport d'Anastro, l'instigateur de la tentative d'assassinat commise en 1582 à Anvers sur la personne du prince d'Orange, portait sa signature. Un manque absolu de droiture et de sens moral n'empêchait pas Valentin de Pardieu d'être un très remarquable soldat.

Les services qu'il rendit au siège de Mons lui valurent, le 13 novembre 1573, la patente de lieutenant de l'artillerie espagnole aux Pays-Bas. Ce fut en cette qualité qu'il assista au fameux siège de Harlem sous les ordres de Jacques de la Cressonnière. Celui-ci

ayant été tué, Pardieu de la Motte lui succéda et devint, du même coup, gouverneur et capitaine de Gravelines. Cette place de guerre n'était pas grande mais, comme elle était située à mi-chemin entre Calais et Dunkerque et séparait les Espagnols des Français et les Wallons des Flamands, son nouveau gouverneur lui accordait une importance très grande. Il en fit aussitôt un foyer d'intrigues politiques, et trouva ainsi le moyen de se consoler de l'inaction que lui imposait une grave blessure reçue au siège de Harlem. Sous le nom de parti des Malcontents, il se mit à forger une arme qu'il jugeait de force à ruiner à la fois la Pacification de Gand et l'Union de Bruxelles, qui l'avait suivie de près. Il avait apposé sa signature sur ce dernier acte, et cette signature est celle d'un traître par la bonne raison qu'il avait été au nombre des généraux des Etats qui désertèrent momentanément leur poste pour permettre à don Juan d'Autriche de remporter à Gembloux une victoire facile. Les Etats regrettent dès lors d'avoir fait de lui leur maréchal de camp; ce n'est toutefois que dans leur séance du 24 décembre 1577 qu'ils jettent par dessus bord notre personnage en proclamant que « ses ruses, sous le « prétexte de la religion catholique, ne « tendent à rien moins qu'à un massacre « général ». Cela lui sert de recommandation dans le camp espagnol. Le duc de Parme offre à l'homme déclaré publiquement ennemi de sa patrie le grade de maître de l'artillerie royale aux Pays-Bas, qu'il s'empresse d'accepter. Philippe II, de son côté, fait de lui un chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, tandis que l'Espagne l'acclame le sauveur de sa cause, et que les Malcontents saluent en lui leur chef. Ce dernier honneur lui revenait d'autant mieux qu'il était porteur d'un acte secret, par lequel le roi d'Espagne accordait son pardon et promettait ses largesses et ses bonnes grâces à tous les gentilshommes qui viendraient à quitter la cause des Etats pour la sienne. Où le sire de la Motte n'intervient pas en personne, d'autres seigneurs désabusés

le remplacent et font du zèle. Cela a été dit en ces termes dans une chanson de l'époque :

Le bon seigneur de la Motte  
Et cestuy de Montigny  
Feront danser à leur notte,  
Avecq le seigneur de Masny,  
La folle Flandre  
Pour leur apprendre  
Le branle des Wallons,  
Par leurs batteries  
D'artilleries  
Au lieu de violons.

Ce branle des Wallons eut bien ce caractère. Partout où il passa, il détruisit les libertés publiques et le bien-être matériel qui en est le corollaire obligé ; mais ce que l'auteur de la chanson laisse de côté, c'est la danse des écus et des pistoles. Elle fut formidable, et il faut en croire les lamentations d'Alonso Curiel, l'agent financier du roi, disant que les seigneurs ne se gênaient pas pour mettre à un prix toujours plus haut leurs services. Un jour, l'argent manqua et Valentin de Pardieu se brouilla avec Alonso de Curiel à qui il réclamait, pour sa part, 150,000 écus. En attendant, pour battre monnaie, notre personnage essaya du métier de corsaire. Cela lui réussit assez bien. Les prises qu'il fit le remirent à flot, et lui permirent de s'emparer, sans coup férir, de l'importante place de Bergues-Saint-Winnocq. Des félicitations lui vinrent de tous côtés ; les plus étonnantes sont celles de Bernardin de Mendoza qui y joint une requête. Il a été en ambassade en Angleterre et, sachant la mer peu sûre, il charge son ami Pardieu de former une petite escadre pour venir le prendre à Douvres. Ses fonctions de grand maître de l'artillerie arrachent souvent notre personnage à son gouvernement de Gravelines ; mais il y revient toujours afin d'être mieux en mesure de contrarier les entreprises du duc d'Anjou, du prince d'Orange et des Huguenots de France. C'est de Gravelines que sont datées les lettres qu'à la prière du président Richardot il écrit à son ami lord Cobham pour lui démontrer que sa souveraine, la reine Elisabeth, doit renoncer à ses griefs contre l'Espagne, si elle veut qu'on prenne au sérieux son

amour pour la paix du monde. Le lord anglais le réfute au lieu de le servir. Il a, bientôt après, de plus cuisants déboires. Le duc du Parme veut s'emparer de l'Ecluse et l'appelle auprès de lui avec ses Wallons. Il accourt, et dès les premières nuits, ses gens sont surpris par l'ennemi ; un combat s'engage et il a le pied traversé par une balle. Il est à peine guéri de cette blessure qu'une mousquetade lui brise le bras droit. Il se fait transporter à Bruges où les chirurgiens doivent lui couper le bras pour lui sauver la vie. Un homme ordinaire aurait profité de la circonstance pour arrêter là sa carrière militaire ; lui n'y songe pas un seul instant. Dès qu'il sent ses forces lui revenir, il mande au duc de Parme qu'il est prêt à reprendre son service comme grand maître de l'artillerie. On lui laisse goûter un repos nécessaire, puis en 1590 et en 1592 on l'appelle à faire campagne en France. Devant Paris et devant Rouen, il commande l'une des trois divisions de l'armée espagnole. Entre ces deux expéditions, il trouve le temps de concourir avec son artillerie au siège de Nimègue et, successivement, Philippe II fait de lui un membre de son conseil de guerre et un commandeur de Steppa. Sa soif d'honneurs et de profits n'est cependant pas encore assouvie, puisqu'il réclame de son prince l'érection en comté de sa terre d'Ekelsbeke. Il obtient cette faveur et la mérite par de nouveaux exploits. Les Hollandais se sont emparés par surprise de la ville et du château de Huy et le prince-évêque de Liège implore le secours des Espagnols. Valentin de la Motte doit y aller avec le comte de Fuentès, mais celui-ci ayant été retenu à Bruxelles par la mort du gouverneur général, l'archiduc Ernest, il se présente seul aux portes de Huy. Aussitôt, il s'en prend au château qu'on tenait pour imprenable et, le 20 mars 1595, après huit jours d'une incessante et habile canonnade, il s'en rend maître. Ce beau succès oblige trois mois plus tard notre personnage à suivre avec ses canons le comte de Fuentès en France. Il s'empare du Catelet et se dirige sur

Doullens. Le 14 juillet, la nuit étant fort noire, il veut en profiter pour réannâtre la ville d'aussi près que possible : mais il est surpris et tué d'une arquebusade à travers la tête. Son corps, transporté à Saint-Omer puis à Douai, fut inhumé dans la chapelle du collège La Motte qu'il avait fondé et donné aux R. P. Jésuites pour y entretenir leurs étudiants pauvres. De ses deux femmes, — Anne de la Porte et Françoise de Noyelles, — Valentin de Pardieu n'avait eu qu'une fille qui mourut avant lui : c'est pourquoi il fit de son cousin et lieutenant Philippe Le Vasseur, seigneur de Guernonval en Artois, son héritier universel. Les Jésuites de Douai et leurs élèves chantèrent ses louanges en latin et en français, mais, à notre avis, aucun de ses contemporains ne le jugea mieux que Emmanuel van Meteren, disant de lui : « C'était un des plus rusés et habiles capitaines de son temps, mais homme hautain et fort cruel ».

Ch. Rahlenbeck.

E. Poulet, *Correspondance du cardinal de Granvelle*, t. III, et Ch. Piot, même ouvrage, t. IV à XII. — J.-L.-A. Diegerick, *Correspondance de Valentin de Pardieu, seigneur de la Motte* (Bruges, 1837). — Strada. — Bentivoglio. — Archives générales de Belgique, v. *Réconciliation des provinces wallonnes*, t. I et II. — Liasses de l'audience, 1367-1386.

**PARDON** (*Charles-Théodore-Egide*), né à Tirlemont, le 8 octobre 1808, décédé le 20 août 1890. Fils de Jean-Albert, né à Tirlemont le 7 février 1776, secrétaire de la dite ville du 1<sup>er</sup> floréal an XI (21 avril 1803) jusqu'au 4 octobre 1843; décédé à Tirlemont le 17 novembre 1865. Docteur en droit le 11 juillet 1829, avocat le 16 octobre suivant; appelé, par le gouvernement provisoire, aux fonctions de commis près le comité de la justice, il déclina cet honneur (11 octobre 1830).

Toute sa carrière dans la magistrature, il l'accomplit à Bruxelles, en débutant par les fonctions de juge suppléant près le tribunal de première instance (9 octobre 1834), pour y remplir successivement celles de substitut du procureur du roi (10 février 1838), puis de juge au même siège (2 décembre 1840), et de

vice-président le 2 novembre 1851.

Le 23 juillet 1853, il passait à la cour d'appel de Bruxelles en qualité de conseiller, et le 14 septembre 1867 à la cour de cassation, où il demeura jusqu'en novembre 1883, époque de son admission à l'éméritat.

La croix de fer lui fut décernée par arrêté royal du 2 avril 1835, avec cette mention honorable :

« Vu le rapport de la commission des récompenses honorifiques, instituée par notre arrêté du 25 octobre 1833, portant : le sieur Pardon (Théodore), avocat à Tirlemont, l'un des fondateurs de la réunion centrale, ordonna de saisir les poudres (de guerre) et les distribua lui-même aux volontaires. Auteur et signataire de plusieurs proclamations tendant à propager l'élan national. Sur la nouvelle d'une seconde agression des Hollandais sur Tirlemont, il adressa une circulaire, signée de sa main, aux bourgmestres des communes environnantes pour les adjurer d'envoyer des défenseurs dans la dite ville. »

Chevalier de l'Ordre de Léopold le 16 décembre 1858, officier le 27 décembre 1875, commandeur le 29 décembre 1880, il obtint la croix civique de première classe le 4 novembre 1885.

D'une rare sûreté de jugement, il n'a cessé de se montrer à la hauteur de sa tâche; sa présence au sein du tribunal, dont il fut une des colonnes les plus solides, avec les de Longé, les de Rongé, les Girardin pour assesseurs, marque la série glorieuse des grands jours de cette juridiction pleine de sève; et lorsque vint à sonner l'heure de sa retraite, parmi des regrets unanimes, M<sup>r</sup> le procureur général Faider (16 janvier 1884), évoquant le souvenir de ses connaissances juridiques et de sa vertu judiciaire, relevées par des goûts littéraires, prit plaisir à rappeler, avec le charme qui lui était facile : « Que le double culte d'Ulpien et d'Horace fit de lui un juriconsulte habile et un gracieux sectateur de la Muse ».

A tous ces avantages venait s'ajouter une indépendance de caractère d'un



prix inestimable dans l'exercice de toute magistrature. Il importe d'en rappeler un exemple qui ne put que le rehausser dans la considération de ses collègues.

Appelé à juger de la légalité d'un règlement provincial sur la race bovine (Brabant, 12-24 juillet 1849), interdisant de laisser servir à la saillie banale les taureaux rejetés après expertise officielle, il fit prévaloir l'opinion que cette défense excédait les pouvoirs du conseil provincial.

Mais la cour de cassation en décida autrement (26 mai 1852) et déclara que la compétence du conseil s'étend à toutes matières qui, n'étant point d'un intérêt exclusivement provincial, rentrent également dans le domaine soit de la législation, soit de l'administration générale.

Cependant ce magistrat ne se tint pas pour battu et, dans une dissertation savamment développée, il s'appliqua à donner ses motifs à l'encontre avec un accent particulier de conviction; mais lorsque, quelques années plus tard, la question vint à se reproduire, la cour ne put que persévérer dans sa jurisprudence (7 février 1857, *Jur. de Belg.*, 1857, I, 115).

Dépourvu de toute vanité frivole et sans autre ambition que de marcher à la conquête de la vérité par le seul effort d'une raison toujours droite et sereine, il a tracé, de sa noble carrière, en ces termes, un jugement plein de douce quiétude, auquel la postérité ne manquera pas de s'associer sans réserve :

« J'ai choisi ma voie de bonne heure, « j'ai marché toujours droit devant moi « et n'ai jamais eu que les ambitions de « mon état. L'exemple de mes meilleurs « amis, l'éclat de leur fortune ou de « leurs honneurs politiques, la gloire de « ceux d'entre eux qui se sont fait un « nom dans les lettres et les arts, ne « m'a jamais porté ombrage ni envie. « Je me suis toujours contenté de faire « mon devoir, tout mon devoir. Je n'ai « pas à regretter cette résolution, à « laquelle j'ai toujours été fidèle. Elle « m'a procuré la tranquillité et le bon « heur. »

Noble programme, religieusement accompli, il a procuré à son auteur la plus haute récompense due à cet homme de bien.

Voici la bibliographie de ses œuvres, empruntée à F. Larquier :

1. *Dissertatio inauguralis juridica de testamento holographo... in Academia Lovaniensi publico ac solemniter examini submittit die 9 julii 1829* (Louvain, Peeters et Lameere; in-8°, 40 p.). — 2. *Des institutions provinciales et de la compétence des conseils provinciaux*. Bruxelles, Vander Slaghmolen, 1853; in-18, 36 p. (Extrait de la *Belgique judiciaire*, XI, p. 449.) — 3. *De l'immovibilité des juges et de la mise à la retraite*. — *Belgique judiciaire*, XVIII (1860), p. 785. — 4. En collaboration avec F. Tielemans : *Avant-projet de loi sur les cours d'eau non navigables ni flottables*, précédé du *Rapport de la commission instituée pour la rédaction de l'avant-projet*. (Bruxelles, Seghers, 1857; in-fol., 24 p.).

Le rapport de la commission extra-parlementaire porte les signatures de MM. F. Tielemans et Pardon, rapporteurs.

Mesdach de ter Kiele.

**PARENT** (*Ernest-Charles-Louis-Marie*), publiciste, né à Bruxelles le 1<sup>er</sup> novembre 1835, fils de J.-J.-Fl. Parent, imprimeur et chef de bureau au ministère des finances (voir ce nom). Il s'occupait particulièrement de sport hippique et publia dans cette partie quelques périodiques spéciaux qui lui valurent dans le monde du turf une réelle notoriété : *Le Sport*, *Le Journal des Haras*, *L'Annuaire du turf continental*, aujourd'hui disparus, de même que sa *Gazette des chasseurs*. Il collabora en outre à la *Revue industrielle*, à la *Patria Belgica* et publia, dans l'*Uylenspiegel* et dans la *Chronique*, des articles de fantaisie et des causeries, signés « Karl Stur », qui firent apprécier un esprit fin et délicat. C'est aussi de ce pseudonyme qu'il signa, avec « Gilles de Binche » (Renson), une *Histoire du pied-de-nez à travers les âges*; ce pamphlet d'actualité, dédié au mi-

nistre Wasseige, qui avait été accusé de s'être permis ce geste à la Chambre, eut les honneurs d'une seconde édition. L'ouvrage le plus important de Parent est le *Livre de toutes les chasses, dictionnaire encyclopédique du chasseur* (2 vol. in-8° de 342 p. Bruxelles, Vve Parent et fils, 1865). Phtisique durant les vingt dernières années de sa vie, Parent, dont l'existence ne se prolongeait qu'à force de soins, mourut subitement à Saint-Josse-ten-Noode, le 13 avril 1873; sa dernière causerie, parue le lendemain dans la *Chronique*, était datée du jour même de son décès.

Ernest Closson.

**PARENT** (Guillaume), médecin liégeois du XVII<sup>e</sup> siècle, n'est connu que par une citation de Foppens, qui a reproduit les titres de ses deux ouvrages et qui a été copiée par U. Capitaine et X. de Theux. Voici ces titres, revus :

1. *Methodus sanandi peste affectos, principis infallibilibus, experimentisque certis, ut et medicamentis abundè stabilita. Authore Guilielmo Parent, Philosophiæ, Medicinæque Doctore; necnon Serenissimi Electoris Coloniensis, et Principis Leodiensis, Archiatro*. Liège, G.-H. Streel, 1669; petit in-8° de 14 feuillets, 50 p. et un feuillet pour la permission d'imprimer, donnée à Bonn, le 7 décembre 1668. L'ouvrage est dédié au prince Maximilien-Henri de Bavière, archevêque de Cologne, évêque et prince de Liège; une lettre-préface est adressée à R.-F. Sluse, chanoine de la cathédrale de Liège, mathématicien éminent, dont l'auteur loue les grandes connaissances en anatomie, en physiologie et même en médecine. Vient ensuite le sommaire des 115 articles ou alinéas de l'ouvrage. Celui-ci est rempli de dissertations sur le rôle des humeurs, appuyées de citations nombreuses d'Hippocrate, etc., même de Paracelse. Quelques-unes nous font soupçonner que notre personnage a fait ses études à Montpellier. Il rejette tout sudorifique au début du mal, et n'en admet plus tard qu'avec circonspection; il recommande les évacuants, notamment l'*asarum*, l'ellébore, le dic-

tame, etc., les pilules de Rufus et — je demande à pouvoir l'ajouter en raison des conjonctures présentes — les pilules contre la peste de S. A. Sérénissime le duc Albert de Bavière. Il prescrit aussi de frictionner tout le corps, chaque jour ou tous les deux jours, avec un liniment balsamique à base de fleurs de soufre, de benjoin, d'encens, de styrax, de té-rébenthine et d'huile.

2. *Dialogus inter Hippocratem, Paracelsum et Themisonem. Quo demonstrantur omnes causæ Pestis, jusque species et affectus : et simul probatur solidè veritas singularum Positionum Methodi peste affectos sanandi editæ anno 1669. Authore Guilielmo Parent, Philosophiæ, Medicinæque doctore : necnon Serenissimi Electoris Coloniensis, et Principis Leodiensis, Archiatro*. Leodici Eburonum, G.-H. Streel, 1671; petit in-8° de 8 feuillets, 140 p. et un feuillet pour la permission d'imprimer, qui, chose étrange, est celle de l'ouvrage précédent; au verso sont les errata. Après une épître dédicatoire à Fr. Egon, évêque de Strasbourg, landgrave d'Alsace, une préface au lecteur explique que l'auteur désire répondre à ses critiques et apporter de nouveaux arguments à l'appui de sa méthode de traiter les pestiférés. Nous y voyons que l'auteur habitait Liège depuis dix-sept ans, à partir de son grade de docteur : s'il a été reçu à vingt-trois ans, il aurait eu quarante ans à l'époque de la publication. Il serait donc né vers 1620. La lecture de ce dialogue, fatigante pour quelqu'un qui n'est pas familier avec les œuvres d'Hippocrate et de Paracelse, ne nous fournit guère que des discussions sur les théories humorales. Aux médicaments déjà cités, il faut ajouter la racine de *cyclamen*, etc.

Nous sommes entrés dans ces détails parce que ces deux ouvrages sont devenus excessivement rares. U. Capitaine cite le premier dans la bibliothèque d'Emile Lavalleye : nous ne savons ce que cet exemplaire est devenu. M<sup>r</sup> F. van der Haeghen ne connaît ces écrits qu'à l'université de Leyde, qui a bien voulu nous les communiquer.

**PARENT** (*Jean-Jacques-Florimond*), écrivain, chef de bureau au ministère des finances, imprimeur, né à Bruxelles le 7 novembre 1806, mort dans cette ville le 28 janvier 1859. Doué d'une vive intelligence, Parent entra jeune dans les bureaux du ministère et parvint rapidement au grade de chef de bureau. Comme fonctionnaire, il se signala par ses études remarquables sur diverses questions de droit administratif. Mais c'est surtout comme éditeur qu'il sut se placer au premier rang. Parmi les publications qui contribuèrent à répandre son nom dans le monde savant, il convient de citer le *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, enrichi d'un grand nombre d'articles belges; les *Annales de pomologie*, le *Journal des haras*, la *Revue pédagogique*, l'*Abeille*, différents ouvrages classiques et la traduction française des sept premiers volumes de l'*Histoire d'Europe*, par sir Archibald Alison.

Parent était estimé tant à l'étranger qu'en Belgique; aussi le roi des Pays-Bas, grand duc du Luxembourg, lui conféra-t-il la décoration de chevalier de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

Il a laissé les ouvrages suivants :

1. *Manuel de la conversation, ou recueil complet des locutions vicieuses les plus usitées en Belgique, avec leur correction*, par F. Parent. Bruxelles, Périchon, 1831; in-32. Deuxième édition, 1838. Troisième édition, 1845. — 2. *Loi générale des pensions civiles et ecclésiastiques, contenant tous les documents qui ont précédé et suivi la mise à exécution de cette loi, et un commentaire explicatif des divers articles dont elle se compose*. Bruxelles, Depez-Parent, 1845; in-8°. — 3. *Nouvelle loi sur la revision du régime hypothécaire, accompagnée de tous les documents officiels relatifs à la loi: notes, avis, commentaires, rapports, discussions des Chambres, amendements, etc., suivie d'une table analytique et alphabétique, d'une table des orateurs, etc.* Deuxième édition. Bruxelles, Parent, 1852; in-8°; anonyme. — La première édition a paru en 1851. — 4. *Loi sur les droits de succession et de mutation par décès, du 17 décembre 1851, accompagnée de tous les*

*documents officiels relatifs à la loi, etc.* Bruxelles, Depez-Parent, 1853; in-8°, 2 feuillets, 436 p. Anonyme. — 5. *Lois sur l'expropriation forcée et les rentes constituées sur particuliers, accompagnées de tous les documents officiels relatifs à ces lois*. Bruxelles, F. Parent, 1854; in-8°, 464 p. Anonyme. — 6. *Lois sur les pensions militaires, du 28 mai 1838 et du 27 mai 1840, commentées et annotées d'après les discussions parlementaires et les instructions administratives, la comparaison des lois françaises et néerlandaises*. Bruxelles, F. Parent, 1855; in-8°, iv-92 p. — 7. *Loi sur les poids et mesures, annotée d'après les discussions législatives, suivie des arrêtés royaux d'exécution de la loi et de tous les documents officiels, etc., terminée par une table analytique et alphabétique des matières*. Bruxelles, F. Parent, 1855; in-8°, viii-272 p. — 8. *Loi sur les poids et mesures, annotée d'après les discussions législatives, etc., et terminée par un tarif de réduction des poids et mesures les plus usités en Belgique*. Bruxelles, F. Parent, 1855; in-12, 167 p. — 9. *Wet over de maten en gewigten*. Bruxelles, Depez-Parent, 1856; in-32, 62 p. — 10. *Considérations sur la liberté de la presse, par un imprimeur belge*. Bruxelles, imp. F. Parent, juin 1856; in-8°, 23 p. Signé *in fine*.

— L. Tienteyn.

*Bulletin bibliographique belge*, t. XV, p. 122. — *Bibliographie nationale*, t. III, p. 87-88. — *Moniteur* des 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 1859, p. 379 et 394. — Picard et Larcier, *Bibliographie du droit belge*, p. 585. — *Almanach royal*, année 1864, p. 88.

**PARENT** (*Nicolas*), écrivain ecclésiastique, né à Lille ou dans les environs de cette ville, vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, mort en 1663. Il entra dans l'ordre de Cîteaux et devint confesseur et directeur spirituel des dames de l'abbaye de Wevelghem. Ce religieux a publié : *L'abeille mystique, ou fleurons odoriférans, et discours emmiellez du très dévot père saint Bernard, pour les trois voyes de la perfection religieuse, purgative, illuminative et unitive. Divisée en trois parties*. Tournai, Quinqué, 1639; in-4° de xxxvi-642 pages. La bibliothèque publique de

Tournai possède un exemplaire de cet ouvrage (n° 3018 du catalogue).

Léopold Devillers.

Desmazières, *Bibliographie Tournaisienne*, n° 133. — *Bulletins de la Société hist. et litt. de Tournai*, t. XVIII, p. 195.

**PARENT** (*Pierre-Jean-Joseph*), combattant de 1830, né à Tongres le 25 thermidor an XII (13 août 1804), fils de J.-B. Parent et de Marianne Tournay, fille de Max. Tournay, bourgmestre de Tongres. Son rôle paraît avoir été d'une médiocre importance, mais la physionomie du personnage mérite d'être rappelée, réalisant ce type du héros hableur surgi aux heures d'effervescence, et qui, l'action passée, continue à persécuter ses contemporains du bruit de ses hauts faits. C'est en vain que nous avons cherché, dans les historiens de la révolution, des détails qui lui soient relatifs. A peine si l'auteur des *Esquisses historiques de la révolution de la Belgique en 1830* le cite incidemment parmi les « chefs » qui commandèrent l'attaque du Parc, dans la journée du 26 septembre. La « Réclamation de M. Parent », insérée à la fin du même volume, n'est qu'un document auto-biographique au même titre que les brochures et pamphlets auxquels, faute de mieux, nous avons dû nous en référer.

D'après ceux-ci, Parent, entré tout jeune au 17<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval français, prit part à la révolution de juillet à Paris, puis rentra en Belgique dès le début des événements de 1830. Arrivé à Bruxelles le 19 septembre, il se signala, assure-t-il, dans les circonstances suivantes, — coordonnées d'après ses propres récits dans la brochure : *Le complot et le pouvoir* (Bruxelles, 1842) et une autre brochure dont l'anonymat paraît équivoque : *Relation des faits d'armes et de la conduite héroïque de P.-J.-J. Parent, ex-colonel du premier régiment franc (créé par lui), pendant les mémorables journées de septembre 1830, à Bruxelles. Hommage rendu par un de ses compagnons d'armes* (Bruxelles, P.-C. Beugnies, janvier 1831).

Après avoir empêché, dès le lendemain de son arrivée à Bruxelles, le pillage des

caisses d'armes cachées à l'Hôtel de ville, il organisa un corps franc à la tête duquel, le 21 et le 22 septembre, il attaqua à Dieghem un corps hollandais qu'il refoula dans ses retranchements, ne se décidant à battre en retraite qu'« obligé » de céder au nombre et pour éviter les « accidents qui seraient survenus aux » femmes et aux enfants que la curiosité « avaient attirés sur ce point ». Il se bat le lendemain à la Porte de Schaerbeek, puis Place Royale, où il prend un canon avec l'aide de Charlier, dit *Jambe-de-Bois*. Il dirige ensuite l'enlèvement des barils de poudre gardés à la caserne des Annonciades, et, le 24, il arbore, malgré les balles, le drapeau tricolore au clocher de l'église Saint-Jacques-sur-Caudenberg. Blessé le 25 à l'attaque du Parc, le 27 il prend possession des Etats-Généraux et fait prisonnier les soldats qui s'y trouvaient; le 28, il poursuit les Hollandais jusqu'à Woluwe-Saint-Etienne. Chargé d'organiser un corps franc avec mission de poursuivre l'ennemi en Campine, il protège à Leefdael, contre la fureur des patriotes, une troupe hollandaise commandée par le général Van Geen, qui avait capitulé à Namur; il rencontre ensuite l'ennemi à Campenhout et, de concert avec le major Kessels, il lui inflige une défaite.

La période de lutte terminée, l'histoire de Parent devient des plus obscures. Il assure que, dès lors, sa perte était décidée, avec celle de Mellinet et de quelques autres. Le commissaire général Plaisant lui aurait même offert 5,000 florins, à condition qu'il livrât ses titres, émanant de Van Halen et des autres chefs de la défense nationale, et qu'il s'expatriât. Toujours est-il qu'en 1831 Parent eut à répondre, devant les membres du gouvernement provisoire, de graves accusations : détournements de fonds, pillages, emprunts illicites pour le compte du gouvernement, etc. Incarcéré à trois reprises différentes, il bénéficia d'une ordonnance de non-lieu.

Mais là ne se bornent pas ses démêlés avec la justice. Après avoir été impliqué, en 1836, à Paris, dans un complot ré-

publicain, il fut encore arrêté à Bruxelles pour participation au complot dit du 29 octobre. Acquitté comme la plupart des prévenus, il publie une brochure, *le Complot et le pouvoir, explications nécessaires de l'accusé Joseph Parent*, curieuse à plus d'un titre. Signée Parent, elle était due en réalité à la plume verveuse et vénale du fameux pamphlétaire Victor Joly.

Il n'arrête pas là ses publications. Mécontent de n'avoir pas été compris dans la somme de 6,000 florins votée en faveur des officiers ayant commandé pendant les journées de septembre, il lance successivement plusieurs pétitions réclamant une indemnité pour services rendus, le remboursement de ses débours personnels pour équipement de volontaires, etc.; le 12 novembre 1856, il prend l'initiative d'un pétitionnement collectif d'anciens combattants qui se considèrent comme lésés par la loi toute récente (27 mai 1856), attribuant aux combattants non-officiers la solde de dix années de service, les officiers, eux, obtenant la pension viagère.

Cette pétition fut rejetée à la Chambre le 4 mars 1857. Immédiatement, Parent reprit sa propagande. Il fonda une revue intitulée : *L'homme de 1830, ou l'ami du peuple* (Bruxelles, impr. Schilders). Dans son programme, il annonce que l'homme de 1830 « s'élancera dans « l'arène pour rechercher et combattre « les abus et toutes les déceptions qui en- « travent le travail, mettre à nu, après « les avoir disséqués (*sic*), les actes de « nos gouvernants, en un mot, travailler « à la prospérité nationale », etc.

Le caractère violent et agressif de cette revue en fit suspendre la publication dès les deux premiers numéros (avril et mai 1857). Cette fois, Parent dut prendre le chemin de l'exil. Il se rendit à Londres, où il demeura pendant une vingtaine d'années, puis revint en Belgique et mourut obscurément rue des Sables, n° 32, le 29 janvier 1881. Il avait épousé une Anglaise, Hannah-Harriet Garrick, qui ne lui donna pas moins de treize enfants.

(Il ne faut pas confondre *Pierre-Jean-*

*Joseph Parent avec Pierre-Joseph Parent*, capitaine d'infanterie pensionné, né à Haine-Saint-Paul, le 6 novembre 1795, mort à Sart-Dames-Avelines, le 8 août 1869. — DEREUME, *Nécrologe de l'armée belge.*)

Ernest Closson.

**PAREZ** (*Adrien*), sculpteur, né à Gand en 1762, mort le 10 mars 1821. D'après Immerzeel, il travailla au Panthéon à Paris, en Angleterre, pour le marquis de Northampton, lord Granville et pour le comte Spencer, à Londres, ainsi qu'au château de Laeken.

Nous ne savons s'il était petit-fils ou parent du sculpteur Antoine-Joseph Parez, né à Valenciennes le 27 février 1670, c'est-à-dire huit années avant l'annexion à la France de cette ville de l'ancien comté de Hainaut, et mort le 24 février 1747; Antoine-Joseph n'est connu que par son buste, exécuté par Jacques-François Sally, et conservé au musée de Valenciennes.

Edmond Marchal.

**PAREZ** (*Félix-Constantin*), fonctionnaire, juriconsulte, né à Gand, le 26 mars 1796, mort dans cette ville, le 26 février 1867. Après avoir reçu une solide instruction moyenne sous la direction de son père, juriste de valeur, Parez entra vers l'âge de seize ans à l'administration de l'enregistrement et y parvint jusqu'aux grades supérieurs. Il remplit notamment, pendant plusieurs années, avec distinction, le poste difficile de vérificateur de première classe à Bruxelles. Durant sa longue carrière, il compta parmi les collaborateurs les plus féconds des principales revues de l'enregistrement qui paraissaient dans le pays. Lorsque l'heure de la retraite eut sonné, Parez se fixa dans sa ville natale, où il mourut à l'âge de soixante-dix ans. Il a laissé les travaux suivants :

1. *Dictionnaire raisonné des arrêts, jugements et décisions en matière de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession et de domaine, suivi d'une table alphabétique.* Bruxelles, Wahlen et Cie, 1840; in-8°, VIII-529 p. —

2. *Table générale alphabétique et analytique du Journal de l'enregistrement et du notariat, suivie d'une table chronologique des articles contenus dans les années 1834 à 1840, par les rédacteurs du journal.* Bruxelles, Wahlen et Cie, 1841; in-8°, 293 p.

Il a aussi collaboré au *Mémorial administratif et judiciaire en matière d'enregistrement, de timbre, de succession*, etc. (direction), au *Journal de l'enregistrement* (direction), et au *Recueil général de l'enregistrement et du notariat*.

L. Tierenteyn.

*Journal de Gand* du 27 février 1867. — *Bibliographie nationale*, t. III, p. 89. — Archives communales de Gand. — *Almanach royal*, 1840, p. 77. — Picard et Larcier, *Bibliographie du droit belge*, p. 586.

**PAREZ** (*François-Edouard*), peintre, fils de François et d'Angélique Lefèvre, naquit à Mons le 12 mai 1823 et y mourut le 8 septembre 1880. Ses goûts et ses aptitudes l'attirèrent de bonne heure à se consacrer à l'art et lui firent suivre les cours de peinture de l'académie des beaux-arts de sa ville natale, sous la direction de Van Ysendyck et Wauquière. Parez n'eut pas d'autre initiation et ne quitta pas la capitale du Hainaut pour étudier d'autres écoles. Le travail personnel sous sa propre inspiration s'imposa impérieusement à lui; Parez s'appliqua spécialement au portrait; il excellait à saisir la ressemblance, et son pinceau toujours pur et correct donnait à ses portraits de la vie et du mouvement. Pendant de longues années, il fut le peintre attitré des principales familles de Mons et du Hainaut. Nombreuses furent ses œuvres; elles sont disséminées de divers côtés dans des demeures particulières. L'église de Sainte-Elisabeth à Mons possède de lui *L'Ange et le fils de Tobie*. Dans la galerie des illustrations montoises, à l'Hôtel de ville, figurent deux portraits de notre artiste: le musicien Philippe de Monte et l'architecte Claude de Bettignies. Tout en cultivant avec prédilection la peinture à l'huile, Parez ne négligea pas le dessin au crayon et à l'aquarelle. Il fut professeur de pein-

ture et de dessin à l'athénée royal de Mons et dans la plupart des établissements d'instruction moyenne de cette ville. Il a formé de nombreux élèves.

Ernest Matthieu.

L. Devillers, *Le passé artistique de Mons*, 2<sup>e</sup> édit., p. 145. — C. Rousselle, *Biographie montoise du XIX<sup>e</sup> siècle* (Mons, 1900). — Renseignements particuliers.

**PARFONDRY** (*Baudouin DE*), humaniste, écrivain dramatique, naquit à Liège, le 16 septembre 1651, et y mourut, le 21 août 1704. Il entra au noviciat de la compagnie de Jésus en 1670, professa les humanités et spécialement la rhétorique dans les instituts de Namur, Liège et Mons. Il composa deux ouvrages dramatiques, une comédie (sans titre), jouée au Collège de Namur le 9 septembre 1677, et un drame en latin intitulé: *Mauritius Orientis imperator*, joué également à Namur en l'année 1678.

Léon Goemans.

Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. V et VI.

**PARIDAENS** (*Albert-Joseph*), historien, naquit à Hal, le 22 janvier 1739. Il était fils de Philippe Paridaens et de Christine van Langenhoven. Il épousa, le 22 août 1769, Marie-Magdelaine-Josèphe de Wesemael des Mayries, et mourut à Mons, le 20 fructidor an VIII (7 septembre 1800).

Il exerça d'abord la profession d'avocat au conseil souverain du Hainaut, puis il devint greffier et dépositaire des archives de la cour féodale de cette province. Enfin, par lettres patentes en date du 24 décembre 1782, il fut nommé conseiller de robe longue au conseil souverain du Hainaut où il succéda à D.-A. de Wolff. Il prêta serment le 26 du même mois.

La vie de Paridaens n'offre rien de bien saillant. Un seul fait l'a signalé à l'attention de ses contemporains et a perpétué son souvenir: il est l'auteur d'un volumineux manuscrit intitulé *Journal du palais et historique*. Il y a noté, au jour le jour, toutes les affaires judiciaires auxquelles il a pris part. A partir de 1787, il y ajouta la men-

tion des événements dont Mons fut le théâtre. Ce recueil, arrêté au 31 août 1794, était complété par une collection de trois cent cinquante pièces, pamphlets, libelles se rapportant aux événements du temps. Plusieurs copies de ce manuscrit circulèrent à Mons. A en croire l'auteur de la *Biographie montoise*, parent de Paridaens, cette œuvre renfermait d'intéressants détails relatifs à l'histoire de Mons pendant les années si troublées de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La Société des Bibliophiles belges, séant à Mons, en a décidé la publication, en trois volumes.

Georges Bigwood.

Mathieu, *Biographie montoise*. — Piron, *Algemeene levensbeschryving*. — Pinchart, *Histoire du conseil souverain du Hainaut*. — Registres paroissiaux de Hal.

**PARIDAENS** (*Ferdinand - Charles-Hyacinthe-Joseph*), littérateur, historien, naquit à Mons, le 14 septembre 1785, d'Albert-Joseph et de Marie-Madeleine-Joseph de Wesemael des Mayries; il mourut à Saint-Josse-ten-Noode, le 10 mai 1851. Ferdinand Paridaens servit comme soldat et sous-officier dans l'armée française. En 1815, il entra dans l'administration fiscale, avec le titre de vérificateur de l'enregistrement et des domaines, à Mons. Ayant obtenu une pension de retraite, en 1829, il alla résider à Louvain, puis à Bruxelles.

Paridaens se fit connaître d'abord comme poète satirique. Il a publié : *Essais de poésie*. Bruxelles, veuve De Braeckener, 1815; in-12 de 28 p. — *Épître de Chapelain, auteur de La Pucelle, à l'auteur de l'Ode sur la réunion des provinces belges et bataves* (Adrien Le Mayeur), 2 p. in-folio. — *La délivrance des Provinces-Unies*. Namur, impr. Dieudonné Gérard. 7 p. in-8°. — *Stances lyriques, épître et conte en vers*. Mons, H.-J. Hoyois, 1816; in-12 de 16 p. — *Épître de Corinne à Oswald*. Mons, H.-J. Hoyois, 1817; in-12 de 11 p. C'est une imitation en vers de M<sup>me</sup> de Stael. En 1819, Paridaens mit au jour un mémoire intitulé : *Navigation intérieure. Province de Hainaut* (Mons, Monjot; in-8° de 31 p.), dans lequel il

émit des vues sur les voies navigables de Mons à l'Escaut, et en particulier sur le projet de canal de Mons à Ath. Il fit paraître à la même époque, le premier volume d'un recueil dont l'ensemble devait présenter : « 1<sup>o</sup> tous les faits « individuels qui illustrent nos ancêtres, sous le triple rapport de la va- « leur guerrière, des vertus civiles, des « arts, des sciences, de la littérature; « 2<sup>o</sup> les principaux aspects sous lesquels « la nation belge, en masse, s'est montrée, dans les divers temps, respectable, noble et grande. » Ce recueil a pour titre : *Souvenirs nationaux*. Tournay, D. Casterman, 1819; in-12 de xvi-209 p. Il n'en a été publié que le premier volume.

L'ouvrage le plus important de l'auteur fut imprimé la même année : *Mons, sous les rapports historiques, statistiques, de mœurs, usages, littérature et beaux-arts*. Mons, Leroux, libraire, 1819 (impr. D. Casterman, à Tournay); in-12 de 298 p. La première partie, qui contient l'historique, commence à la fondation de Mons et s'arrête à l'avènement de l'empereur Charles VI, en 1715. Elle est généralement sèche et incomplète; mais lorsque l'auteur arrive aux faits qui concernent la surprise de Mons par Louis de Nassau, en 1572, son récit acquiert un grand intérêt, et son expression devient énergique lorsqu'il flétrit la mémoire du duc d'Albe et de son lieutenant de Noircarmes. Cette relation lui appartient; il a, le premier, eu connaissance des papiers de la commission qui fut instituée pour s'enquérir des faits relatifs à la surprise et à l'occupation de la ville de Mons par le comte Louis de Nassau. Cependant, il convient de reconnaître que son exaltation l'a fait tomber dans de fâcheuses inexactitudes. Il eût dû notamment tenir compte de la situation difficile dans laquelle étaient les membres de cette commission et de leurs efforts pour obtenir des adoucissements en faveur des accusés. La seconde partie a le mérite de présenter un tableau de la ville, sous le gouvernement néerlandais. Paridaens y passe en revue les rues, les places et marchés, les

monuments et les établissements publics, en particulier les hospices et les institutions de charité; il s'étend sur tout ce qui touche à l'instruction publique, aux sciences, aux arts et aux lettres, à l'industrie, au commerce, aux fêtes et aux usages locaux. Ses appréciations sont fort intéressantes et entremêlées de renseignements statistiques. On sent que ces pages sont écrites par un cœur vraiment montois.

Paridaens prit part à la rédaction du *Mercur belge*, à partir de son début. Quoiqu'il fût membre de la Société de littérature de Bruxelles, on ne trouve dans les *Annuaire*s de celle-ci aucune pièce de sa composition, et il y a lieu de s'en étonner. En 1828, il publia : *La garde communale, cantate dédiée à Messieurs les gardes communaux de la ville de Mons*. Mons, Monjot; in-8° de 8 p. L'année suivante, il fit paraître sous les initiales F. P. : *Musée montois : Descriptions et portraits*. Mons, Hoyois-Derely, 1829; in-12 de 37 p. Cette publication attira de nombreux désagréments à Paridaens, qui en fut vivement affecté et ne fit plus rien imprimer.

Léopold Devillers.

Ad. Mathieu, *Biographie montoise*, p. 239 et 340. — *Le Bibliophile belge*, t. III, p. 473. — *Le Hainaut*, n° du 29 mars 1849. — Hip. Rousselle, *Biographie montoise*, p. 654, 665 et 667.

\* **PARIGOT** (*Julien-Jacques-Louis*), médecin. Il y a beaucoup d'incertitudes sur plusieurs parties de sa carrière mouvementée. Né à Paris le 21 juin 1806 (1), il vint s'établir à Bruxelles et enseigna la minéralogie et la géologie à l'université de cette ville pendant les années 1835 à 1839. A cette dernière date, il partit pour le Brésil d'où il nous revint quelque dix ans plus tard. Le 1<sup>er</sup> janvier 1849, il est nommé à titre provisoire « médecin pour le traitement des » insensés placés à la colonie de Gheel » par l'administration des hospices de « Bruxelles »; quelques mois après il est nommé d'une manière définitive à ce poste. Le 31 décembre 1852, il devient

(1) D'après la notice consacrée à Parigot, par M<sup>r</sup> Vanderkindere, dans son ouvrage intitulé : *L'Université de Bruxelles*, la date de naissance se placerait vers 1800.

médecin-inspecteur du service hygiénique et médical à la colonie sur laquelle le gouvernement avait mis la main. Quelques années après, il abandonne ses fonctions à Gheel, revient à Bruxelles, y pratique la médecine, collabore activement au *Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacologie*, devient membre de la Commission d'inspection des établissements d'aliénés de l'arrondissement de Bruxelles, etc. Puis, vers 1861, il s'embarque une seconde fois, se rendant aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord, où il devait, paraît-il, diriger un asile d'aliénés. Depuis lors, sa trace est perdue; la *Bibliographie nationale* dit qu'en 1873 il était encore médecin à New-York.

Le docteur Parigot a porté son activité vers l'ethnographie, la minéralogie, la géologie, la médecine en général, et plus particulièrement la médecine mentale. Dans cette dernière spécialité, il s'est posé en partisan convaincu du régime familial ainsi qu'il se pratique à Gheel, et il a formulé des projets excellents d'organisation applicables à la colonie séculaire où il avait lui-même vécu plusieurs années. Sans compter de nombreux articles publiés par le *Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacologie* ou par la *Revue trimestrielle* et qui n'ont pas été tirés à part, le docteur Parigot a publié les travaux suivants :

1. *Histoire des tribus indiennes de l'Amérique septentrionale*, accompagnée d'esquisses biographiques des principaux chefs indiens. Ouvrage orné de 123 portraits originaux de la galerie indienne du département de la guerre à Washington, par Th.-L.-Mc. Kenny et James Stoll. Traduction de l'anglais. Tome I<sup>er</sup>. Bruxelles, Vandermaelen, 1837. —
2. *Carte du bassin houiller de la Belgique et du nord de la France*. Etablissement géographique de Bruxelles, 1838. —
3. *Memoria terceira sobre as minas de Carvaõ de Pedra de Santa-Catharina*. Rio-de-Janeiro, J. Villeneuve et Cie, 1842. —
4. *De l'hygiène préventive du choléra morbus asiatique*. Bruxelles, Kiesling et Cie, 1848. —
5. *Zamenspraken in het vlaemsch en fransch tusschen een kostgever*



en zyn zinneloos kostmensch. Gheel, Coeckelbergh-Floren, 1849. — 6. *Thérapeutique naturelle de la folie. L'air libre et la vie de famille dans la commune de Gheel*. Bruxelles, Tircher, 1852. — 7. *Tableau analytique des maladies mentales, à l'usage des jurisconsultes et des médecins*. Gand, Hebbelynck, 1854. — 8. *Des diatrphies de la volonté et des instincts au point de vue criminel*. Bruxelles, Tircher, 1856. — 9. *De la civilisation et de ses rapports avec la cause et le traitement de la folie en Europe*. Bruxelles, Tircher, 1857. — 10. *De la doctrine des esprits surnaturels et du merveilleux en philosophie et en médecine*. Bruxelles, Tircher, 1857. — 11. *De l'action thérapeutique de l'hypophosphite de chaux*. Bruxelles, Tircher, 1858. — 12. *Lettre sur l'homeopathie*. Bruxelles, Tircher, 1858. — 13. *Observations sur le régime des aliénés en Belgique, à propos d'un livre de M. Ducpétiaux, intitulé : Notice sur les établissements d'aliénés des Pays-Bas*. Bruxelles, Tircher, 1859. — 14. *De la réforme des asiles d'aliénés*. Bruxelles, bureau de la *Revue trimestrielle*, 1860. — 15. *Des asiles d'aliénés et de Gheel au point de vue moral et économique*. Genève, H. Georg, 1873.

E. Masoin.

*Bibliographie nationale. Dictionnaire des écrivains belges, 1830-1880, t. III. — L'Université de Bruxelles, notice historique par L. Vanderkindere. — Renseignements fournis par l'administration des hospices civils de la ville de Bruxelles, par M<sup>r</sup> le doct. Vanden Corput, membre de l'Académie de médecine, et renseignements recueillis à Gheel.*

**PARIS (Henri)**, philanthrope, né à Tournai le 1<sup>er</sup> avril 1799, décédé le 27 septembre 1885. La situation politique du pays l'amena à entrer de bonne heure aux Ecoles militaires de la Flèche et de Saint-Germain; à sa sortie, il obtint, le 30 mars 1814, le brevet de sous-lieutenant au 7<sup>e</sup> hussards. La chute de Napoléon lui fit renoncer à cette carrière et il ne reprit les armes qu'en 1830 pour se mettre à la tête des volontaires tournaisiens qui apportèrent leur concours empressé à la cause de l'indépendance nationale. Peu après la révolution, il fut nommé bourgmestre de Pottes et

dirigea avec intelligence et dévouement l'administration de cette importante commune jusque vers la fin de sa vie. Ses goûts étaient modestes et, malgré sa grande fortune, il menait une vie simple et retirée; il aimait à soulager les malheureux et à venir en aide à toutes les œuvres de charité. Appréciant toute l'importance de l'enseignement élémentaire, Henri Paris légua à sa ville natale un capital de 200,000 francs pour aider à la création et au développement d'établissements d'instruction primaire, un autre capital de 200,000 francs pour l'institution de bourses à répartir entre les élèves les plus méritants de l'Ecole d'arboriculture qu'il avait avantageé dès 1875 par un don de 10,000 francs. Là ne s'arrêtèrent pas ses libéralités: il légua au Bureau de bienfaisance une somme de 10,000 francs pour l'affecter à l'amélioration et au développement de l'œuvre des Crèches. Le conseil communal, par délibération du 28 janvier 1887, voulant perpétuer la mémoire de ce généreux bienfaiteur, donna le nom de quai Paris à la voie longeant la Petite Rivière, de la rue Royale à la porte du Château, à Tournai.

Ernest Mathieu.

Discours de M<sup>r</sup> Victor Carbonnelle, bourgmestre de Tournai, prononcé le jour des funérailles d'Henri Paris. — A. Hocquet, *Les rues, places publiques et boulevards de Tournai* (Tournai, 1899), p. 156.

**PARISOT (Pierre)**, humaniste, professeur de belles-lettres, naquit dans le duché de Luxembourg vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. Il fit sa rhétorique au collège du Parc, à Louvain, sous Vernulaeus, son compatriote, comme on le voit, dit Paquot, par une harangue: *Pro Arithmetica*, qu'il déclama sous ce célèbre orateur. On le désigna lui-même pour occuper la chaire des belles-lettres au collège qui l'avait formé et il y professa jusqu'en 1657, année où fut construit le collège de la Sainte-Trinité, qui remplaça le collège du Parc. Nous avons de Parisot une grammaire française intitulée: *Lingua Gallicæ Institutiones ad usum Iuventutis Porcensis Lovanii*, éditée à Louvain, chez Jean Olivier, en 1628,

et rééditée chez Coenesteyn en 1639, 1650 et 1662.

Léon Goemans.

Paquot, *Mémoires*. — Reusens, *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique, etc.* II<sup>e</sup> série, t. IV.

\***PARIVAL** (*Jean-Nicolas*) ou DE PARIVAL, historiographe et lexicographe, né à Verdun en 1605 ; on ignore le lieu et la date de sa mort. Il alla se fixer en Hollande en 1624, comme il appert de la préface de ses *Délices*, et résida à Leyde, où il connut notamment le professeur Gomarus. Veuf de Marguerite Vander Meulen, il épousa dans cette ville, le 1<sup>er</sup> avril 1637, une Parisienne, Elisabeth de Leques, dite de la Croix ; les deux conjoints firent leur testament, le 24 août 1653, devant le notaire Nicolas Paedts. Parival n'acquiesça le droit de bourgeois qu'assez tard ; ce n'est, en effet, que le 6 octobre 1645 que le registre de bourgeoisie de Leyde renseigna : « Johannes Perrival, spraeckmeester van Verduyn... ». Maître de langue française, il aurait, suivant les anciens biographes, été attaché successivement aux universités de Leyde et de Louvain. Je n'ai pu retrouver de documents confirmant cette double assertion. En ce qui concerne Leyde, nous le voyons inscrit deux fois sur le rôle des « citoyens académiques », mais *honoris causa*, le 16 octobre 1663 et le 25 juin 1667 ; cette dernière inscription lui donne l'âge de 62 ans, ce qui nous permet d'établir la date de sa naissance. Sur le même rôle figurent encore Pierre Parival, âgé de 26 ans (1638), Jean Parival, âgé de 12 ans (1641), et Jean-Frédéric Parival, âgé de 43 ans (1674). Après avoir fait à Leyde un séjour si long, qu'il put considérer cette ville comme sa seconde patrie, Jean-Nicolas Parival passa dans les Pays-Bas méridionaux, où il enseigna la langue française à Bruxelles et à Louvain. On lui doit des manuels scolaires et quelques ouvrages historiques, tels qu'une description de Louvain, une description de la Hollande qui a joui d'une véritable vogue pendant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et au commencement du siècle suivant, et une histoire

du XVII<sup>e</sup> siècle. Sans aucune valeur critique, ces dernières productions conservent néanmoins un certain intérêt à cause des observations personnelles que Parival y a consignées.

Voici la liste de ses œuvres :

1. *Methodus addiscendarum conjugationum gallicarum, cum syntaxi compendiosa*. Leyde, 1645 ; in-12. Cette petite grammaire eut de nombreuses éditions dont la dixième, intitulée : *Grammatica gallica compendiosa methodo concinnata*, parut à Louvain, chez G. Lipse, en 1667 ; in-16 ; en tête, une petite poésie gratulatoire de Vitus Bering. Il se pourrait qu'il en existât des éditions françaises. — 2. *Les délices de la Hollande, œuvre panégyrique, avec un traité du gouvernement et un abrégé de ce qui s'est passé de plus mémorable*. Leyde, P. Leffen, 1651 ; in-16. Extrait de Boxhorn, Strada, Pontanus, etc. Nous en connaissons les éditions suivantes : *Seconde édition*. Leyde, Abr. a Geervliet, 1655 ; in-12 ; — Leyde, Ch. Gerstecoren (des exemplaires portent l'adresse de P. de Dier), 1660 ; in-12 ; — Leyde, P. de Dier (Elzevir), 1662 ; — Paris, compagnie des libraires du Palais, 1665 ; — Amsterdam, J. de Ravestein, 1669 (revue par Fr. Sav. d'Alquié) ; — Amsterdam, J. Bouman, 1678 (à partir de cette date, le nom de Parival disparaît du titre) ; — Amsterdam, Abr. Wolfgang, 1685 ; — Amsterdam, H. Wetstein, 1697 (« ouvrage nouveau sur le plan de l'ancien ») ; — La Haye, 1710 ; — La Haye, 1726 ; — Amsterdam, P. Mortier, 1728. Il en existe une traduction néerlandaise : Amsterdam, S. Imbrechts (G. Oostendorp, imp. à Campen), 1660-1661 ; in-12, deux parties. — 3. *Abrégé de ce siècle de fer, contenant les misères et calamités des derniers temps, avec leurs causes et prétextes*. Leyde, 1653 ; in-8°. *Seconde édition* (continué). Bruxelles, Fr. Vivien, 1655 ; in-8° ; — *Troisième édition*, Bruxelles, Fr. Vivien, 1658 ; in-8° ; — *Quatrième édition* (deux parties). Bruxelles, Fr. Vivien, 1660 ; in-8°. Une troisième partie parut chez le même imprimeur en 1665. L'ouvrage a été traduit en anglais sur la deuxième édition : *The historie of this iron age... rendered into english by*

*B. Harris*. London, J. Crook, S. Miller et T. Davies, 1659; in-fol. — 4. *Le vray interest de la Hollande élevé sur les ruines de celui qui voit le jour sous le nom de V. D. H.* [Vander Hoven, ou P. C. de la Court]. (Leyde), P. Gardier, 1662; in-12. Une édition néerlandaise de la même année chez J. Princen, à Leyde. — 5. *Histoires facétieuses et morales, assemblées et mises au jour par J. N. D. P. Avec quelques histoires tragiques*. Leyde, Sal. Vaguenaer (imp. J. Maire), 1663; in-12. — Nouvelle édition. Leyde, 1669. — 6. *Louvain, très ancienne et capitale ville du Brabant*. Louvain, G. Lips, 1667; in-12. Compilation faite d'après le *Lovanium* de Juste Lipse, Gramaye, les *Fasti academici* de Valère André, etc. La dédicace, envoyée au magistrat de Louvain en guise d'étrennes pour l'année 1667, valut à l'auteur une gratification de cent florins. Paquot émet sur l'ouvrage un jugement que M<sup>r</sup> Ed. van Even déclare trop sévère; le volume contient, selon lui, une foule de détails très intéressants, et que l'on chercherait en vain ailleurs, sur la situation de la ville au XVII<sup>e</sup> siècle. A la fin, des pièces de vers latines de C.-B. Inghelbrechts, de Bruges, et une petite ode française d'un cousin de Parival, Jean Louchart, « curé de la Gran ville ». — 7. *Dialogues françois selon le langage du tems. Troisième édition*. Leyde, 1664; in-8°. *Cinquième édition augmentée de l'Ecole du rire*. Leyde, 1676; in-12. *Dixième édition*. Leyde, 1709; in-12. *Onzième édition*. Leyde, Th. Haak, 1718; in-12. Dans l'*Ecole du rire*, Parival a voulu donner le moyen d'apprendre la langue française en riant; « pour exécuter ce projet », dit Paquot, « il a ramassé des histoires, qu'il appelle « choisies, plaisantes et récréatives, mais « qui ne sont en effet que des fadaïses ». Nous en connaissons une traduction italo-allemande : *Li Ragionamenti Tedesco-Italiani secondo la favella Toscano-Romana. Teutsch und Italianische Gesprache... che dessen in Französischer Sprach verfasst von ... M. J. D. Parival. Anjetzo ... übersetzt von M. Kramern*. Nuremberg, 1679; in-8°.

J.-T. Bodet, Nijenhuis cite encore, dans

sa *Topographische lijst der plaatsbeschrijvingen van het koninkrijk der Nederlanden* (n° 349), l'ouvrage suivant, dont nous n'avons pu autrement constater l'existence : « J. de Parival, *Vermakelijkheden van Brabant*. Amst., 1661; 8° ». Nous croyons qu'il y a là une confusion avec la traduction néerlandaise des *Délices de la Hollande*, parue en 1661 sous le titre de *De Vermaeckelijkheden van Hollant*.

Paul Bergmans.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. X, p. 91-96. — J.-Fr. Poppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), t. II, p. 705. — Staes, *Wekelyksch nieuws uit Loven*, 1773, t. I, p. 21 et 265-267. — *Bulletin du bibliophile belge*, t. VIII, 1831, p. 406-407. — *De Navorscher*, t. IV, p. 167; t. V, p. 102; t. VI, p. 240 et 312; t. VII, p. 140, 202; t. XLIX, p. 429-438. — A. Willems, *les Elzeviers*, n° 866. — P.-A. Tiele, *Nederlandsche bibliographie voor land- en volkenkunde*, passim.

**PARIZEL** (*Charles-Louis*), prêtre du diocèse de Namur, né à Bohan (Namur), le 18 janvier 1816, décédé à Meux, le 2 juillet 1886. L'abbé Parizel fut envoyé, à l'âge de 21 ans, comme professeur, au Petit Séminaire de Bastogne, où il ouvrit, avec son collègue l'abbé Engling, la première école normale d'instituteurs créée en Belgique. Ordonné prêtre, le 15 mai 1839, il fut, en octobre suivant, promu à la cure de Laforêt, qu'il administra avec sagesse pendant 41 ans, c'est-à-dire jusqu'au 1<sup>er</sup> août 1881. On a de lui : *Manuel des instituteurs, ou traité élémentaire de pédagogie et de méthodologie, imité de l'allemand de Demeter, par MM. J. Engling et C.-L. Parizel, professeurs au séminaire et à l'école normale de Bastogne*. Namur, Wesmael-Legros, 1839; in-8° de 266 p. Idem. *Nouvelle édition entièrement refondue et mise en rapport avec la loi organique de l'enseignement primaire*. *Ibid.*, 1843; in-12 de 400 p. Idem. *Troisième édition, revue, corrigée, augmentée, surtout dans les rapports avec les lois et règlements en vigueur*. *Ibid.*, 1847; in-8° de XIII-312 p.

F.-D. Doyen.

*Liber memorialis du séminaire de Bastogne*. — Archives de la paroisse de Laforêt. — *Bibliographie nationale*. — Doyen, *Biographie namuroise*.

**PARME** (*Marguerite DE*). Voir **MARGUERITE**.

**PARMENTIER** (*Adèle-Marie-Anne-Joseph-Ghislain*), fille aînée d'André-Joseph (dont la notice suit), née à Enghien, le 1<sup>er</sup> juillet 1814, décédée à Brooklyn (Etats-Unis), le 22 janvier 1892. Elle n'avait que 11 ans lorsque ses parents quittèrent sa ville natale et l'emmenèrent avec eux en Amérique. Elle fit son éducation dans une école privée de New-York et apprit l'espagnol, l'allemand et l'italien. Son mariage avec Edouard Bayer, en 1841, fut le premier qui fut célébré en l'église de Saint-Paul, à Brooklyn. Pendant plus de quarante années, cette pieuse dame se dévoua à l'œuvre des marins, visitant chaque jour les malades de cette catégorie recueillis d'abord dans le *City Hospital*, puis au *Long Island college Hospital*, enfin dans le *Marine Hospital* établi à Staten Island. Elle ne se laissa rebuter dans cette œuvre ni par les obstacles de tout genre, ni par les dangers auxquels sa vie ou sa santé était exposée pendant l'hiver pour apporter ses secours quotidiens, tant spirituels que temporels, aux marins de toute nationalité; elle les aidait de ses conseils et de ses aumônes. Grands étaient le respect et la confiance qu'elle avait acquis près des officiers et des matelots; son nom était connu et vénéré de tous. A ses funérailles, les officiers de la flotte des Etats-Unis exprimèrent publiquement tous les regrets que causait la perte d'une personne qui, sans ostentation, a travaillé à l'amélioration morale et matérielle des marins.

Ernest Matthieu.

*Madame Bayer and Her Work in the Navy Yard* dans *The catholic review*, de New-York, 26 février 1898. — *L'Echo d'Enghien*, n° du 27 mars 1892.

**PARMENTIER** (*André-Joseph-Ghislain*), architecte de jardins, né à Enghien le 3 juillet 1780 et mort à Brooklyn (Amérique) en 1830. Il quitta la Belgique vers 1821 pour aller s'établir aux Etats-Unis, où il se fit connaître comme un habile architecte de jardins.

Bowling, dans son *Landscape Gardening*, dit « que André Parmentier dota « les environs de New-York et diverses « parties des Etats-Unis de jardins de

« plaisance, qui ont exercé sur l'archi-  
« tecture des jardins en Amérique des  
« effets tellement grands, qu'il est permis  
« d'affirmer que personne n'a exercé sur  
« elle une semblable influence. »

Il est vraisemblable que l'exemple et l'influence de Joseph Parmentier, son frère aîné, n'ont pas été étrangers aux succès qu'a obtenus André dans sa nouvelle patrie. Il s'est sans doute inspiré de ce qu'il avait vu dans le parc d'Enghien pour se diriger dans sa carrière d'architecte de jardins.

François Crépin.

*Patria belgica*, 1<sup>re</sup> partie (Bruxelles, 1873), p. 618.

**PARMENTIER** (*Antoine*), écrivain ecclésiastique, né à Nivelles, le 29 avril 1668, de Adrien-Paul Parmentier et de Anne-Catherine D'or, mort à Namur, le 9 mai 1722. Il fit ses humanités dans un collège de sa ville natale et ses études théologiques à l'université de Louvain. Les biographes en disent peu de chose, sinon « qu'il s'est distingué par son zèle « pour la foi ». Nous en connaissons plus.

En 1702, — il avait alors trente-quatre ans, — nous le voyons qualifié : licencié en théologie et curé de Braine-l'Alleud, à deux lieues de Nivelles; c'était une cure importante, car, d'après Tarlier et Wauters (*Les communes belges*, p. 109), le curé de Braine-l'Alleud jouissait d'un revenu de 2.178 florins et était assisté de deux vicaires.

Le 23 juin de cette année 1702, après la démission d'Herman Damen, docteur en théologie, de ses fonctions de président du Grand Collège des théologiens de Louvain, dit du Saint-Esprit, Antoine Parmentier fut choisi pour lui succéder. Il quitta donc Braine pour Louvain où il reçut le grade de docteur en théologie le 21 août 1703. Son élévation à la présidence fut bien accueillie dans le monde universitaire, comme le prouve la pièce de vers qui lui fut dédiée à cette occasion et qui fut publiée, en 1702, à Louvain. Son administration ne fut pas sans vigilance; il apporta, dès son installation, une scrupuleuse atten-

tion à des réformes utiles; c'est ainsi que, le 8 juin 1703, la faculté de théologie porta un décret, approuvé par le Roi, le 15 du même mois, en vertu duquel on changea le système des comptes du collège. Jusqu'alors, ceux-ci s'établissaient au profit ou au détriment des boursiers; il en résultait que le Grand Collège en était arrivé à devoir à plusieurs créanciers une somme énorme, plus de 20,000 florins, car bon nombre de ces boursiers s'étaient, à l'occasion, retirés sans payer avant la confection annuelle du compte. Par la mesure réformatrice que fit adopter le président Antoine Parmentier, l'administration se faisait au profit ou au détriment du Grand Collège ou de sa fabrique, à l'exemple de tous les autres collèges louvainistes; en conséquence, le Grand Collège prit sur lui la dette mentionnée plus haut et le montant de chaque boursier fut fixé à 120 florins de change pour l'année académique.

Parmentier se retira après avoir obtenu un canonicat à Nivelles. Il mourut à l'âge de cinquante-quatre ans seulement, ainsi qu'il résulte de l'*Obituaire* de Sainte-Gertrude de Nivelles, commencé en 1683 et conservé parmi les registres paroissiaux à l'état civil de Nivelles. Sa fin prématurée fut le résultat d'une cruelle maladie; son frère Alexandre Parmentier était abbé de l'abbaye de Boneffe; en vue de le faire soigner avec plus d'entente, il l'y fit venir et l'on consulta les chirurgiens les plus experts; en proie aux plus vives douleurs de la pierre, il mourut entre leurs mains, à Namur, le 12 mai 1722, après vingt ans de professorat à Louvain. Son frère tint à ce qu'il fût inhumé dans l'église de l'abbaye de Boneffe.

Antoine Parmentier a laissé quelques écrits en vers sur la Bulle Unigenitus, contre Opstraet et autres opposants. Ces œuvres de polémique ont été publiées à Louvain, en un in-8°, en 1718.

Nous avons dit que Antoine Parmentier avait un frère abbé de Boneffe; né, comme lui, à Nivelles, il s'était fait religieux à l'abbaye de Notre-Dame de Boneffe, près d'Eghezée, ou du Val

Saint-Feuillen, comme on l'appelait aussi jadis; c'était une communauté de l'ordre de Cîteaux; le révérend abbé Dom Jean Du Rieu étant mort le 3 novembre 1719, Dom Alexandre Parmentier fut choisi, le 23 novembre suivant, par les quatorze religieux présents (nommés par lettre patente du 27 mars 1720), pour son successeur, installé, le 27 juillet suivant, par Dom Ignace Malfroid, abbé du Jardiniet-lez-Walcourt, et consacré par le même au refuge de Namur, en présence de MM. Malfroid, prévôt de Walcourt, et Dom Robert Cochez, prieur de Boneffe. Les guerres et d'autres tristes événements avaient nui à la prospérité de l'abbaye; aussi la *Chronique de Boneffe*, publiée par M<sup>r</sup> Eugène del Marmol dans les *Annales de la Société archéologique de Namur* (t. IV, p. 120. Namur 1855-1856), s'exprime-t-elle ainsi à son sujet: " Il eut le " déplaisir de voir les dortoir, cuisine, " réfectoirs et chauffoir que son prédé- " cesseur avait fait bâtir, tomber en " ruines, ce qui a mis la maison dans " beaucoup de debtes, et l'at obligé à " prendre, parmy octroy, des agents à " frai dans divers endroits; ce nonobs- " tant, il a acquit la seigneurie et terre " de Boneffe, pour mettre fin à des " procès continuels qu'on avoit dû sou- " tenir contre le seigneur dudit lieu, " pour une somme de vingt-neuf mils " florins, argent fort " (14 février 1724). L'abbé de Boneffe ne tarda pas à suivre dans la tombe son frère le président du Grand Collège. " Peu de jours après " l'achat de la seigneurie de Boneffe, dit " la Chronique de cette abbaye, il mou- " rut (6 mars 1724), après avoir été " député des Etats de Namur " .

Un Louis Parmentier, curé de Corbaix (Brabant), fonda en 1715 une bourse pour le Petit Collège des théologiens; elle subsiste toujours; elle donne droit à 154 francs seulement; nous ne savons si ce curé de Corbaix était de la famille de celui de Braine-l'Alleud.

Clément Lyon.

Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Notes de Mr Alph. Hanon de Louvet, échevin de Nivelles. — Ed. Reusens, *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique* (2<sup>e</sup> série,

t. I, 1884, art. de Mgr de Ram sur le Grand et le Petit Collège des théologiens de Louvain, dits du Saint-Esprit, d'après des notes ms. latines de Jean-Lambert Bex, dernier économiste de l'institution, p. 453-248, t. XVII, p. 473). — Bibl. royale, fonds Goethals, supplément aux docteurs de Louvain des Fastes de Valère André, Paquot, etc.

**PARMENTIER** (*Charles*), archiviste, né à Gand, le 12 germinal an XII (2 avril 1804), décédé en cette ville, le 5 mai 1838, fils de Charles et de Thérèse Clays. Il fut le premier archiviste de la ville de Gand. Préposé au classement du dépôt en 1828, comme aide du secrétaire communal Hye-Schoutheer, il fut, après la mort de celui-ci, nommé archiviste le 31 décembre 1831. Il s'acquitta avec zèle de ses fonctions et prépara l'inventaire des chartes et documents, continué ensuite par MM. Van Duyse et De Busscher. Quelques notes empruntées à ce travail préliminaire furent publiées par lui sous le titre de *Documents relatifs à la hanse teutonique en Flandre*. (*Messageur des sciences et des arts*, 1833, p. 466-467). — En collaboration avec Auguste van Lokeren, qui avait reçu le titre d'archiviste honoraire, il publia, en 1835, une *Notice sur le dépôt des archives de Gand* (*Messageur*, p. 54-88).

Dans son dépôt, il fit, dit Gachard, « des recueils de pièces qui étaient dispersées et dont il doubla l'intérêt en les réunissant ». Il commença aussi à collectionner les registres de nos anciennes corporations de métiers qui, depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, étaient épars dans divers locaux. En vue de publier une série de documents intéressants pour l'histoire locale, il avait fait un assez grand nombre de transcriptions, qui furent utilisées plus tard par divers écrivains gantois. Mais le principal mérite de Parmentier est d'avoir pris des mesures intelligentes à l'effet d'assurer la conservation d'un très grand nombre de chartes et autres documents précieux qui étaient en fort mauvais état. Citons à ce propos le témoignage de Pr. van Duyse qui l'avait vu à l'œuvre : « On peut dire de cet homme infatigable qu'il avait une patience à toute épreuve : on lui doit la conservation d'une foule de papiers qui périssaient de vétusté

« et qui, dans des mains moins habiles, « moins patientes que les siennes, eussent « été perdus pour la ville et le public. « Nous ne citerons de ces pièces que le « plan de Gand fait par Jacques Horen- « bault en 1619, qui se voit actuellement « encadré sous verre au bureau des archives. Les personnes de l'art jugeant « qu'il était impossible d'en réunir les « lambeaux, l'archiviste lui-même ren- « toila ce vaste papier avec beaucoup de « succès. » Il restaura également, par d'adroits collages, plusieurs sceaux fragmentés. — A notre tour, nous affirmons que Parmentier s'est ainsi acquis des droits à la reconnaissance de la postérité.

Notre archiviste était aussi avoué près le tribunal de première instance et avait à s'occuper de procédure et d'une clientèle de plaideurs. Ces multiples occupations furent nuisibles à sa santé et il mourut à peine âgé de trente-quatre ans. Il avait épousé Marie-Antoinette Schau-mans.

Victor Vander Haeghen.

*Messageur des sciences et des arts*, 1838, p. 226-228 (art. de P. van Duyse). — Gachard, *Notice hist. et descript. des archives de la ville de Gand*, 1832, p. 24-25. — F. de Potter, *Petit cartulaire de Gand*, 1885, introduction. — V. Vander Haeghen, *Inventaire des archives de la ville de Gand*.

**PARMENTIER** (*Joseph-Julien-Ghislain*), amateur d'horticulture et administrateur, né à Enghien, le 8 novembre 1775 et mort en cette ville, le 1<sup>er</sup> avril 1852. Parmentier fut pendant de longues années intendant de la famille d'Arenberg pour le domaine d'Enghien. Grâce à son dévouement, le beau parc d'Enghien put échapper à la destruction complète dont il fut menacé au commencement de l'occupation française dans notre pays. Par ses soins, ce parc fut rétabli dans sa splendeur primitive et même enrichi de constructions destinées à abriter de nouvelles collections de plantes.

Tout jeune encore, Parmentier avait été pris de passion pour la culture des fleurs et des arbres. Dès le commencement du siècle, il s'était mis à réunir toutes les espèces qu'il avait pu se procurer. Au temps du blocus continental, il était devenu à peu près impossible

d'établir des relations avec l'Angleterre, mais, par l'intervention de l'impératrice Joséphine, Parmentier put obtenir une licence pour faire venir des plantes de ce pays. En 1808, les collections réunies par ce collectionneur passionné sont cataloguées dans l'ouvrage suivant publié à Bruxelles : *Catalogue des plantes cultivées par M. Joseph Parmentier, maire d'Enghien, département de Jemmape, à l'époque du 1<sup>er</sup> janvier 1808*. Le plus grand nombre de ces plantes sont des espèces de pleine terre ou des arbres ; les plantes d'orangerie sont assez nombreuses, mais on n'y voit guère d'espèces dites de serre-chaude. On peut estimer le nombre des espèces et variétés à deux mille environ. Parmentier, qui n'avait publié son catalogue que pour faciliter des échanges avec ses correspondants, nous apprend qu'il n'avait pas compris, dans ses cultures, les espèces indigènes en Belgique et les espèces annuelles ou bisannuelles. Ce petit livre, qui eut une nouvelle édition en 1818, reste un document intéressant, parce qu'il nous fait connaître quelles étaient les plantes exotiques introduites en Belgique au commencement du siècle.

A la mort de Parmentier, les collections formées par celui-ci furent en grande partie acquises par la famille d'Arenberg. La réputation de cet habile collectionneur n'avait fait que s'étendre d'année en année. Ses cultures étaient justement appréciées de tous les amateurs. Van Hulthem, en 1817, en parlait dans ces termes : « M. Parmentier, maire d'Enghien, a réuni, dans un espace resserré, un nombre prodigieux d'espèces rares, tirées la plupart des jardins d'Angleterre, et qu'il a l'art de cultiver et de multiplier avec beaucoup de talent ». Dans sa famille, Parmentier avait formé des émules. Louis, l'un de ses frères, cultiva avec succès les roses, et son frère André se fit en Amérique une brillante réputation comme architecte de jardins.

En 1816, on voit Parmentier consacrer ses loisirs à un tableau de statistique agricole dont le roi de Hollande accepta l'hommage. Ce travail d'économie rurale

parut à Bruxelles en 1819, en un mince volume in-8°, sous le titre de : *Exposé succinct des produits du règne végétal et animal du canton d'Enghien*.

La carrière administrative de Parmentier compte de nombreuses années consacrées aux intérêts de sa ville natale, dont il fut maire de 1802 jusqu'à la fin de l'empire français, puis bourgmestre pendant la réunion de la Belgique à la Hollande, et enfin conseiller communal de 1836 à 1842. Si comme administrateur il a mérité la reconnaissance de ses concitoyens, comme collectionneur il a droit à la reconnaissance de l'horticulture, dont il avait été, pendant le premier quart de ce siècle, l'un des principaux promoteurs dans notre pays.

François Crépin.

Ernest Matthieu, *Histoire de la ville d'Enghien* (Mons, 1876), p. 733 et 734. — Ch. van Hulthem, *Discours sur l'état ancien et moderne de l'agriculture et de la botanique dans les Pays-Bas*, 2<sup>e</sup> éd. (Gand, 1837), p. 75. — *Patria belgica*, 4<sup>re</sup> partie (Bruxelles, 1873), p. 597.

**PARMENTIER** (*Nicaise*), fils de Nicolas, greffier de la ville de Braine-le-Comte, et de Marie Hanon, naquit en cette localité, le 13 mai 1661; il mourut à Bruxelles, le 15 mai 1742. Il appartenait à une famille noble, originaire de Mignault, portant d'argent au chevron d'azur chargé d'un autre chevron d'or et accompagné de trois trèfles de sinople. Son zèle pour la diffusion de l'instruction l'amena, en 1705, à s'offrir aux pasteurs, mayeurs, jurés et échevins de Braine-le-Comte pour remplir la charge de maître d'école. Sa généreuse proposition fut acceptée et, le 28 juillet suivant, une convention fixait les conditions pour la tenue régulière de cette école; un prêtre Quertinier l'aidait à y donner l'enseignement. Jusqu'en 1710, Nicaise Parmentier, qui était également prêtre, s'acquitta de ses fonctions; il devint, à cette époque, chapelain de l'église collégiale de Sainte-Gudule, à Bruxelles. Il continua à se préoccuper des moyens de répandre l'instruction et, par testament du 11 juillet 1738, il institua quatre bourses d'étude pour la philosophie, la théologie, le droit ou la médecine et quatre autres bourses destinées, à défaut

de parents, aux enfants pauvres de Braine-le-Comte, pour apprendre à lire et à écrire et même pour apprendre un métier. Ces importantes fondations subsistent encore et sont actuellement administrées par la commission provinciale des bourses du Hainaut.

Ernest Matthieu.

Ern. Matthieu, *L'enseignement à Braine-le-Comte*, 2<sup>e</sup> éd. (1890). — Dujardin et Croquet, *La paroisse de Braine-le-Comte*. — *Annales du cercle arch. d'Enghien*, t. II. — H. Lentz, *Fondations de bourses d'étude établies en Belgique* (Bruxelles, 1887), t. V.

**PARMENTIER** (*Philippe*), écrivain ecclésiastique, né dans le Hainaut vers 1650. Il entra dans l'ordre des Frères mineurs récollets de la province de Saint-André, et remplit les fonctions de prédicateur et de confesseur. Il a publié : 1. *Diadème brillant de l'immaculée des reines ou couronne des douze étoiles, qui sont douze panégyriques dédiés à l'innocence originelle de la très pure Mère de Dieu*. Mons, Jacques Grégoire, 1695 ; in-8<sup>o</sup> de VI-433 p. — 2. *Eloges de saint Joseph, déduits en cinq pièces, consacrées aux cinq personnes de la sainte famille*. Mons, Gilles-A. Havart, 1698 ; in-8<sup>o</sup> de VIII-171 p. Cet ouvrage est revêtu de la permission d'imprimer, donnée à Mons, le 15 avril 1698, par Zacharie Maes, censeur des livres.

Léopold Devillers.

Hip. Rousselle, *Bibliographie montoise*, p. 363 et 371, nos 465 et 494. — S. Dirks, *Histoire litt. et bibl. des Frères mineurs*, p. 305.

**PARMENTIER** (*Philippe*), sculpteur, né à Feluy, le 15 novembre 1787, mort en 1851. Il était fils d'Antoine-François, sculpteur d'ornements d'un certain mérite.

Philippe Parmentier alla suivre les cours de l'école des beaux-arts de Paris, puis il visita l'Italie et fit une étude approfondie des chefs-d'œuvre de l'antiquité. De retour dans son pays natal, il s'établit à Bruxelles. Il exposa, au Salon de 1824, des œuvres qui appelèrent l'attention sur lui : *Jason vainqueur venant d'enlever la Toison d'or* ; *Jeune nymphe au bain* (statue en marbre) ; *Jeune fille jouant avec un papillon* ; *Jeune nymphe faisant une couronne de fleurs*. Il envoya,

la même année, plusieurs morceaux importants à l'Exposition d'Amsterdam. En 1825, le roi Guillaume fit l'acquisition de sa Baigneuse (statue en marbre). A la même époque, notre artiste sculpta, pour le jardin botanique de Gand, le buste d'Auger Busbecq. Il produisit, sans discontinuer, des œuvres dont la valeur accrut sa renommée artistique. Le tombeau en marbre de l'évêque Pisani de la Gaude lui fut commandé pour la cathédrale de Namur. Parmentier y donna des soins tout particuliers. Puis il fit une statue de la *Religion*, qui lui valut les plus grands éloges. En personnifiant la Religion, l'artiste a su lui donner à la fois l'expression sévère qui convient à la majesté du culte catholique et cette beauté céleste qui rappelle les grands maîtres de l'Italie. Parmentier entreprit ensuite le monument qui fut élevé, dans l'ancienne église de Laeken, à la mémoire de Pierre-Louis Bortier, conseiller communal de Bruxelles, protecteur éclairé des beaux-arts, décédé en 1830.

En 1837, Parmentier alla fixer sa résidence à Gand, où il fut nommé directeur de la classe de sculpture à l'Académie royale des beaux-arts. L'architecte Roelandt lui confia toutes les sculptures du palais de justice de cette ville, construit de 1837 à 1845. En 1837, il produisit un groupe en marbre blanc, devant servir de base à la chaire à prêcher de l'église de Furnes. Ce groupe représente saint Nicolas ayant devant lui les trois enfants traditionnels. Il y a une grande variété d'expression dans la physionomie des sujets et un rare bonheur dans les principales parties de l'exécution. Les draperies surtout méritent un éloge spécial.

Les autres œuvres de Philippe Parmentier, qui figurèrent au Salon de Gand de 1835 à 1844, sont : une statue de *Pâris* pour la Société royale des beaux-arts et de littérature ; le buste du *chanoine Triest* ; le bas-relief qu'il soumit au concours pour un monument funéraire à ériger à *Charles van Hulthem* ; le buste de *Kluykens* ; deux autres bustes ; une statue de la *Pitié*. Il sculpta, en 1842, avec son frère Léopold, pour la cathédrale de



Gand, un monument funéraire à la mémoire de Josse et d'Ambroise Goethals. En 1849, il fit le modèle en plâtre d'une statue à élever à Liévin Bauwens.

Philippe Parmentier était l'un des membres actifs de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand. Les fonctions de vice-directeur de la section de peinture et de sculpture lui avaient été confiées.

Léopold Devillers.

J. Pauwels-de Vis, *Dictionnaire biographique des Belges*, p. 173. — Le chevalier Edmond Marchal, *La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belges*, p. 711. — *Messager des sciences et des arts de la Belgique*, 1824, p. 122; 1833, p. 302; 1837, p. 322.

**PARMENTIER** (Thomas), écrivain ecclésiastique, né à Buvrinnes-lez-Binche, en 1603, mort à Braine-le-Comte, en 1673. Après de brillantes études latines au collège des Dominicains de Braine-le-Comte, où il prit l'habit religieux, il suivit, à l'université de Douai, les cours de théologie et obtint le grade de licencié. Ayant consacré plusieurs années à l'enseignement des sciences sacrées, il obtint dans son Ordre le grade de lecteur présenté en théologie. Il remplit, dès 1644, les fonctions de supérieur du vicariat dominicain de Vilvorde et ensuite celles de prieur du couvent de Braine-le-Comte. En 1649, le Père Vanden Heede, provincial de la Germanie Inférieure, le désigna, avec les Pères Ambroise Druwé et Charles Montagne, pour aller à Namur y fonder une maison de l'Ordre. Ils arrivèrent à Namur le 24 novembre et louèrent, le 21 décembre, la maison d'un chanoine, située rue Hors-Postil. Le P. Thomas Parmentier fut nommé vicaire de la nouvelle communauté. Le 29 décembre 1650, le P. Thomas Parmentier et ses religieux furent conduits solennellement par le prince de Chimay, alors gouverneur de Namur, dans la maison spacieuse de Madame d'Acoz, sur le Grand Marché, et en 1651, le P. Parmentier devenait le premier prieur du couvent de Namur. A peine installé, il eut à subir les vexations du mayeur, des échevins, des bourgmestres, des maîtres des métiers, etc., qui sollicitèrent et obtinrent du conseil provincial l'expulsion

des religieux. Le Père Parmentier en référa au prince de Chimay et à l'archiduc Léopold d'Autriche. Le roi Philippe IV lui-même intervint par une dépêche au conseil provincial et le Père Parmentier put enfin établir définitivement ses religieux dans la rue de l'Evêché. Dans la suite, ses frères de Braine-le-Comte lui confièrent de nouveau le priorat de leur couvent. Il y mourut le 21 janvier 1673. On a de lui : 1. *Le Trésor des grâces du Rosaire*, traduit du latin du Père Thomas Leonardi de Maestricht, auquel il ajouta, de son propre fonds, le : *Directoire de dévotion pour les confrères du saint rosaire*. Bruxelles, Martin De Bossuyt, 1643; in-16. — 2. *Les points qui concernent les âmes qui sont du tiers-ordre de S. Dominique*. Bruxelles, Guillaume Scheybels, 1644; in-16.

P. Vincent-M. van Caloen.

Paquet, *Mémoires*, t. XVIII, p. 323-329. — Quéfit et Echard, *Scriptores Ord. Præd.*, t. II, p. 632. — De Jonghe, *Belgium Dominicicum*, p. 366 et 371-372. — Chanoine Barbier, *Le Couvent des Dominicains de Namur*, p. 26 et 62-65. — C. Dujardin, J.-B. Croquet, P. Bourdeau, *la Paroisse de Braine-le-Comte*, p. 437. — Archives de l'Etat, à Namur : Couvent des Dominicains, histoire et administration, ms.

**PARTAUS** (Jehan) est cité par Arthur Dinaux comme « roy des menes » trels » de la cour du Hainaut au début du xve siècle. Il figura, en effet, dans quatre quittances datées 1400, 1410, 1411 et 1412, quittances « accompagnées » du sceau du dit Roi, surmonté d'un « cimier, avec un écu représentant une « branche de fleurs, symbole de la profession toute d'agrément de Jehan » Partaus ». M<sup>r</sup> Devillers a retrouvé dans les comptes du massard de la ville de Mons des mentions non moins formelles, se rapportant aux années 1407, 1408, 1410 et 1411. Comme il n'est plus question de Partaus en 1415-16, on peut conjecturer qu'il est mort à cette date, ou du moins qu'il avait cessé de bénéficier des faveurs communales, car le roi des ménestrels est alors Piétreklin. A moins que de nouvelles recherches ne nous fassent découvrir l'une ou l'autre œuvre de ce personnage, nous en serons donc réduits à inscrire simplement son

nom dans nos annales littéraires; encore reste-t-il incertain si le roi des ménestrels était lui-même un poète ou s'il se bornait à remplir les fonctions d'organisateur des fêtes que donnait de temps en temps son seigneur et maître, le comte de Hainaut; en 1406, nous lisons dans une pièce comptable que le « roy des menestrels de Hainaut » avait tenu école avec ses compagnons à Mons et reçu de ce chef 4 livres 10 sous; il n'est pas trop téméraire de supposer, comme le fait A. Dinaux, que ce *roy* si fréquemment subsidié était notre Jehan Partaus; il l'est d'autant moins que les pièces communiquées par M<sup>r</sup> Devillers font l'identification.

M. Wilmotte.

A. Dinaux, *Trouvères, jongleurs et ménestrels du nord de la France et du midi de la Belgique*, t. IV, p. 570. — Devillers, *Souvenir du festival national. La musique à Mons* (Mons, 1879).

**PARTIBUS** (*Jacob DE*). Voir DES-PARTS.

**PARTOES** (*Ghislain-Joseph*), consul et homme d'État, né à Bruxelles, en 1811, mort en cette ville, le 11 octobre 1858. Après avoir fait ses études au lycée de sa ville natale, Partoes prit, en 1830, une part courageuse à l'affranchissement de la Belgique. La même année, il fut attaché en qualité de commis au ministère de l'Intérieur. En 1833, il sollicita et obtint de Rogier l'autorisation de s'embarquer comme simple passager sur un navire marchand affrété pour faire le tour du monde, dans un but d'exploration commerciale. Ce fut dans cette longue pérégrination que Partoes acquit en grande partie cette vigueur d'esprit et cette expérience des hommes et des choses qui devaient le rendre si apte aux diverses fonctions qu'il occupa dans la suite. Malheureusement, il contracta également les germes du mal qui ne cessa de le tourmenter toute sa vie. Bientôt après, il fut nommé consul de Belgique à Smyrne, emploi qu'il remplit avec une véritable distinction pendant plusieurs années. Ce fut pendant cette période qu'il publia divers travaux relatifs aux fonctions dont il était revêtu,

travaux appréciés qui valurent à leur auteur sa promotion au grade de consul général. A l'époque de la retraite du ministère de 1840, Partoes remplaça M<sup>r</sup> Veydt comme chef de la direction des consulats et du commerce extérieur au département des Affaires étrangères. Il se montra à la hauteur de sa mission nouvelle et la conserva pendant près de dix années, jusqu'à son entrée au ministère des Travaux publics en qualité de secrétaire général. Sur les instances du gouvernement, il accepta le portefeuille de ministre des Travaux publics qu'il avait refusé une première fois. D'abord ministre intérimaire, il devint ministre en titre le 26 avril 1858; il se révéla aux Chambres avec toutes les qualités qui font le véritable homme d'État : sûreté de jugement, netteté de vues, esprit lucide et pratique, honnêteté de conduite et loyauté de caractère. Aussi convaincu dans ses opinions libérales que prompt et franc à les exprimer, il eut le rare destin de ne compter dans tous les rangs que des amis et de ne soulever autour de son nom aucune passion haineuse. Il était à peine depuis quelques semaines à la tête de son département lorsque sa santé s'altéra gravement. Une jaunisse se déclara lors de la discussion de son budget; esclave de son devoir, le ministre négligea de prendre les soins que réclamait son état pour se rendre chaque jour au parlement et aggrava ainsi le mal qui devait l'entraîner au tombeau, à l'âge de quarante-huit ans à peine. La mort de cet homme de bien, victime de son patriotisme, fut un véritable deuil national. Partoes était membre de plusieurs sociétés savantes du pays et de l'étranger. Il faisait notamment partie de la commission royale de statistique, depuis l'origine de cette institution (1843). Il donna une impulsion vigoureuse à ses travaux; d'une modestie extrême, il ne voulut pas que son nom figurât sur le dernier volume paru avant sa mort, quoiqu'il eût pris la plus grande part à sa confection. Partoes était officier de l'Ordre de Léopold et décoré de nombreux ordres étrangers. Ses obsèques solennelles furent célé-

brées le 14 octobre 1858, en l'église de Saint-Jacques-sur-Caudenberg, au milieu d'une foule immense. Trois discours retraçant la brillante carrière du défunt furent prononcés à la mortuaire. La dépouille mortelle fut inhumée au cimetière communal de Laeken.

Partoes laisse les ouvrages suivants :

1. *Rapport sur le commerce de Smyrne, présenté à M. le ministre des Affaires étrangères*. Bruxelles, De Mortier, 1841; in-8°. — 2. *Rapport sur le commerce de Trébizonde, d'Erzeroum et sur celui de Tauns, présenté à M. le ministre des Affaires étrangères*. Bruxelles, De Mortier frères, 1841; in-8°.

L. Tierenteyn.

*Moniteur belge*, 13 et 15 octobre 1858, p. 3842 et 3867. — *Indépendance belge*, du 12 octobre 1858. — *Bibliographie nationale*, t. III, p. 92. — *Almanach royal belge*, 1899, p. 124; 1864, p. 88.

**PARTOES** (*Henri-Louis-François*), architecte, né à Bruxelles, le 24 août 1790, mort dans la même ville, le 29 décembre 1873. De bonne heure orphelin, on peut dire de lui qu'il se forma seul, par l'effet d'une volonté énergique. De son temps, les établissements publics d'instruction offraient d'ailleurs peu de ressources aux enfants qui se destinaient à la carrière des arts, et ce qu'il avait appris à l'école primaire ainsi qu'à l'académie de dessin de sa ville natale constituait une éducation tout à fait insuffisante pour qu'il lui fût permis d'exercer la profession vers laquelle il se sentait attiré. L'occasion d'acquérir les notions qui lui manquaient pour entrer à l'école polytechnique, la seule institution spéciale d'alors, lui ayant en outre fait défaut, il allait arriver à l'âge de la conscription et se voir obligé de renoncer complètement à sa vocation, lorsque le général Bernard, qui le connaissait et qui avait été chargé par Napoléon, ensuite du décret de Schoenbrunn (25 septembre 1809), de compléter les travaux de défense de la ville et du port d'Anvers, le fit entrer dans les bureaux du corps du génie. Sans jamais avoir possédé un grade dans cette arme spéciale, Partoes fut assez heureux de pouvoir s'y former par la pratique; mais entraîné par les

hasards de sa destinée dans les grands mouvements militaires qui sillonnaient l'Europe, le menant tantôt auprès de l'état-major de l'empereur, tantôt dans une ville assiégée, tantôt au milieu d'une bataille, il n'eut réellement le loisir d'aborder l'étude théorique de son art que lorsque la paix, huit ans plus tard, l'eut ramené dans son pays.

Après la constitution du royaume des Pays-Bas, il vint se fixer à Bruxelles, préoccupé avant tout de se procurer les notions qu'il n'avait pu recueillir sur les bancs de l'école et de compléter son instruction au point de vue technique. L'ardeur avec laquelle il poussa ses études le mit, en très peu de temps, à même d'exercer sa profession avec d'autant plus de supériorité qu'il avait acquis une grande expérience dans la pratique des constructions. Sa réputation s'étant étendue, l'administration des hospices de Bruxelles eut confiance en ses talents et le nomma, en 1840, son architecte en titre. C'est pour cette administration, à laquelle il appartint jusqu'à sa mort, qu'il construisit : l'hôpital Saint-Jean, au boulevard du Jardin Botanique; l'hospice dit de l'Infirmerie et la place adjacente, quartier du Béguinage; l'hospice Pachéco, aujourd'hui disparu, au boulevard de Waterloo; l'ancien hospice des Orphelins, rue du Midi; l'hospice des Petites-Sœurs des Pauvres, rue Haute.

Les praticiens les plus compétents ont favorablement jugé ces œuvres diverses. L'hospice de l'Infirmerie, l'hospice Pachéco et l'hôpital Saint-Jean ont été rangés au nombre des beaux édifices civils de notre pays, notamment par A.-J.-B. Schayes, qui leur consacre une longue description dans son *Histoire de l'architecture en Belgique*.

Partoes fit encore, pour le compte de l'Etat, les appropriations nécessaires à l'installation de l'ancien bureau central des postes, rue de la Montagne, et éleva plusieurs hôtels au quartier Léopold, parmi lesquels il faut citer celui de feu le comte Desmanet de Biesme.

Enfant de Bruxelles, il sut se concilier l'estime de ses concitoyens qui se plurent à rendre hommage à l'honorabilité de

son caractère en l'envoyant, en 1840, siéger à l'hôtel de ville, en qualité de conseiller communal. Là également, son passage ne fut pas sans résultat, car s'il ne vit pas réaliser tous les projets qu'il soumit à ses collègues, entre autres celui qui devait relier, par une large rue d'une pente très douce, la place des Palais à la rue Cantersteen, il put voir exécuter son plan de prolongement de la rue Royale, de la place de Louvain à la porte de Schaerbeek, ainsi que le tracé qu'il avait fait de la rue et de la place Saint-Jean.

La bienveillance du Roi reconnut le mérite et les services de Partoes à deux reprises; nommé chevalier de l'Ordre de Léopold en 1843, il fut promu au grade d'officier en 1865. Dans la sphère des arts, il obtint de non moins honorables distinctions : élu correspondant de l'académie royale de Belgique le 9 janvier 1846, il en fut nommé membre effectif le 8 juin 1847. Agrégé aux académies d'Anvers et de Gand, il fut aussi plusieurs fois appelé à faire partie du jury chargé de décerner le grand prix de Rome. Enfin, choisi par le gouvernement pour faire partie de la commission royale des monuments, le 4 février 1846, il mourut vice-président honoraire de ce collège.

Il a publié : 1. *Rapport sur la proposition de M. le comte A. de Beauafort, concernant des inscriptions à mettre sur les anciens édifices civils et religieux* (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. XVI, 1849). — 2. *Rapport sur un mémoire de M. Derote, consul belge dans le royaume des Deux-Siciles, sur la possibilité de l'introduction de l'art du mosaïste en Belgique* (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. XVII, 1850). — 3. *Projet de rue présenté au conseil communal*. Bruxelles, impr. Bols-Wit-touck, 1851: in-8°, 12 p., pl. — 4. *Projet d'ouverture d'une rue nouvelle allant de la rue des Carrières à la place des Palais*. (Brux.), s. d.; in-8°, 6 p., plan.

Fréd. Alvin.

L. Alvin, *Notice sur H.-L.-F. Partoes* (*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1875). — Vander Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, t. XV.

**PARVUS** (*Lambertus*). Voir LAMBERT LE PETIT.

**PARYS** (*Guillaume van*), imprimeur et graveur, qui succéda à son père Silvestre dans ses diverses affaires, naquit à Anvers. Jeune encore, il voyagea à l'étranger et, en 1567, ses parents durent engager leurs biens en garantie de la promesse que Guillaume avait faite de ne plus quitter la ville. Comme son père, il fut employé à la Monnaie et il reçut, en 1570, un certificat fort élogieux des prévôts de cet établissement. Mais, déjà le 27 juin 1566, il avait obtenu l'autorisation d'exercer la profession d' " imprimeur et tailleur de figures ". Lorsqu'il prêta le serment exigé, le 30 juillet de la même année, il affirma " n'avoir point appris ou exercé l'estat de l'imprimerie, mais a tenu et tient des compagnons qui l'exercent en sa maison et les met en besogne a imprimer les sortes que feu Simon Cocq et Nicolas van Waure (Wauwere) ses prédécesseurs et alliés ont imprimé de leur temps ".

Les documents de cette époque attestent que Guillaume van Parys parlait aussi bien le flamand que le français, et qu'il fut fort habile à graver sur bois. Il faisait partie de la gilde Saint-Luc; sur les registres de l'exercice 1585-1586 figure son nom : *Guillaume van Parys, boekdrukker*. Il habitait à Anvers une maison située au rempart du Lombard, qui avait été occupée avant lui par l'imprimeur Simon Cock. Le 6 juillet 1580, il agrandit sa propriété en rachetant à ses cohéritiers leur part dans un immeuble provenant des parents de sa femme et qui consistait en une maison, qui antérieurement en avait formé deux et qui portait pour enseigne : *De pellicaen*. Cette demeure était située à côté de la sienne et aboutissait par derrière à l'ancien fossé de la ville.

Van Parys imprima un grand nombre d'ouvrages de toutes catégories : livres de piété, traités de géographie, placards royaux, ordonnances ou édits, recueils de gravures, etc.

Dès les premières années qu'il se fut

établi, il employa comme marque d'imprimerie une vignette oblongue représentant le jugement de Pâris et portant pour inscription : *Sapientie honorisqz ignara voluptas* 1566. Plus tard, lorsqu'il alla se fixer au rempart du Lombard et que sa boutique porta pour enseigne : *In den gulden pellicaen*, il adopta pour marque distinctive « un pellican nourrissant ses jeunes de son sang », et y ajouta la devise : *Pellicanus alit suo sanguine verus*. Le cartouche qui renferme cette marque typographique mesure six et un quart sur sept et trois quarts centimètres.

Guillaume van Parys mourut en 1586. Il avait épousé Mathilde Vanden Wauwere, fille de l'imprimeur Nicolas Vanden Wauwere et de Catherine Cock.

Fernand Donnet.

Mêmes sources que l'article suivant.

**PARYS (veuve Guillaume VAN)**. Elle continua les affaires commerciales de son mari. Le 15 octobre 1583, elle avait, conjointement avec lui, fait un testament réciproque par-devant maître Jacques Blyleven, secrétaire ordinaire du conseil de Brabant et notaire. C'est en vertu de cet acte qu'elle hérita de tous les biens de son mari et qu'elle continua d'habiter dans la maison de la rue du Lombard. Elle employa la même marque typographique représentant le pélican symbolique. Son nom figure, pendant l'exercice 1588-1589, sur les registres de la gilde Saint-Luc où elle est qualifiée de *boeckvercooper*. A peine Mathilde Vanden Wauwere fut-elle veuve, qu'elle fit don, le 17 octobre 1586, aux aumôniers de la ville, d'une rente annuelle de 18 florins carolus au profit des pauvres; elle l'hypothéqua sur sa maison du rempart du Lombard. Peu de temps après, elle se décida à se remarier, et épousa Jacques van Witsenborch. Cette nouvelle union étant de nature à l'empêcher de s'occuper activement de l'imprimerie, elle résolut de liquider ses affaires. Le 16 janvier 1595, elle vendait à Jérôme Verdussen, libraire, habitant à Anvers, au cimetière Notre-Dame, et à sa femme Marie Scheyffs, la maison du rempart du Lombard, De

*gulde pellicaen*. En même temps, elle cédaux mêmes acheteurs, et ce moyennant une somme de 4,500 florins carolus, tous les livres, papiers et autres marchandises qui garnissaient ses magasins. Dès lors, l'imprimerie des Van Parys cessa d'exister; une autre firme en continua l'exploitation.

Fernand Donnet.

Rombouts et Van Lerijs, *De Liggeren der Antwerpsche Sint-Lucas gilde*. — Chev. G. van Havre, *Marques typographiques des imprimeurs et libraires anversoïis*, vol. II. — Frans Olthoff, *De boeckdrukkers, boeckverkoopers en uitgevers in Antwerpen*. — Ph. Rombouts, *Certificats délivrés aux imprimeurs des Pays-Bas par Christophe Plantin*. — J.-B. Vincent, *Essai sur l'histoire de l'imprimerie en Belgique*. — *Bulletyn van de Maatschappij der Antwerpsche bibliophilen*. — G.-D. Bom, *Vlaemsche drukkers in het tweede en derde tydvak der Renaissance*. — Alex. Pinchart, *Archives des arts, sciences et lettres. Documents inédits*, vol. II. — Archives communales d'Anvers. Actes scabinaux: n° 4376, MN I, AM I; 4377, MN II; 4379, KG I, MK II; 4380, MN I; 4384, MN I; 4383, MN II & KG I; 4386, MN I; 4393, MN I; Minutes du notaire Ger. Diemen, 4382.

**PARYS (Jacques-Ignace VAN)**, né à Anvers, de Philippe van Parys, chevalier, et de Claire Rubens; mort à Gand, le 3 septembre 1702. Il était petit-fils de Jacques van Parys, seigneur de Merxem et de Dambrugge, qui fut créé chevalier par diplôme de Philippe IV, en date du 15 septembre 1629, et qui portait pour blason : *d'or à trois écureuils assis de gueules mangeant chacun une noix au naturel*. Il se destina à la carrière ecclésiastique et obtint le grade de bachelier ès-lois. En 1677, il fut nommé chanoine de la cathédrale de Saint-Bavon à Gand, et le 17 mars 1702 il fut chargé de remplir les fonctions d'écolâtre. Il enrichit de ses dons la cathédrale de Saint-Bavon et y fit également construire la balustrade en marbre qui clôture la chapelle de Saint-Sébastien. Par son testament daté du 30 août 1702, il légua des sommes importantes avec obligation de les employer en œuvres pieuses et de créer certaines fondations. Son corps repose dans le chœur de l'église Saint-Bavon.

Fernand Donnet.

Hellin, *Histoire chronologique des évêques et du chapitre exempt de l'église cathédrale de Saint-Bavon à Gand*. — Is. Verachter, *Généalogie de P.-P. Rubens et de sa famille*. — De Grez, *Fragments généalogiques*.

**PARYS (Jean van)**, écrivain ecclésiastique, né à Anvers le 1er décembre 1586, y décédé, le 23 mars 1670. Entré dans la compagnie de Jésus le 15 mai 1608, il se consacra pendant quarante ans à l'apostolat. On a de lui : *Margarita Evangelica sive Jesu Christi D. N. Vita, Doctrina, Historique Universa e Sanctorum quatuor Evangeliorum dispositione concordi, una cum rerum præcipuarum juxta locorum ac temporum seriem declaratione, compendiario, ordinateque, descripta*, etc. Anvers, Corn. Woons, 1657 ; in-4°, 394 p. ; *editio auctior, ibid.*, id., 1660 ; in-4°. — *De beatissimæ Virginis Mariæ descensu in templum Toletanum et Vitâ S. Idelphonsi... auctore P. Francisco Portocarrero Medellinensi S. J., interprete P. Joanne Parisio Antwerpiensi* (à la bibliothèque des Bollandistes, dans le t. IV des recueils manuscrits des *Acta Sanctorum*).

Émile van Arenbergh.

Paquet, *Mémoires*, t. XII, p. 240. — De Backer, *Ecrivains de la Compagnie de Jésus*, t. II, p. 1792. — Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VI, p. 325.

**PARYS (Jean-Baptiste)**, naquit à Anvers, le 30 mai 1691, et mourut dans cette même ville, le 24 avril 1717. Il entra dans l'ordre des jésuites le 27 septembre 1708, et professa la rhétorique à Malines. Le 1er août 1714, les élèves de la classe inférieure jouèrent une pièce latine de Parys, intitulée : *Pastor bonus*, dont nous ne connaissons que le programme imprimé à Anvers chez la veuve de Pierre Jacobs. Parys mourut fort jeune ; il n'avait que vingt-cinq ans.

Léonard Willems.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VI, col. 248.

**PARYS (Jean-Baptiste van)**, né à Anvers, était fils de Philippe van Parys et de Catherine Rubens. Il entra dans les ordres et obtint le grade de licencié en droit. Plustard, il occupa dans l'église collégiale de Saint-Jacques, à Anvers, la septième prébende de chanoine ; il fut installé dans sa charge le 9 septembre 1741. Il donna sa démission de chanoine le 30 octobre 1763, et mourut à Anvers

le 25 mars 1787. Il fut enterré à Deurne.

C'est lui qui fit placer, en 1755, dans la chapelle funéraire de Pierre-Paul Rubens, en l'église Saint-Jacques, l'inscription composée par Gevartius à la mémoire de Philippe van Parys et de Claire Rubens, ainsi que de Philippe-Constant van Parys et de Catherine Rubens et de leurs enfants. Son souvenir y est rappelé par ces lignes :

R. D. JOANNIS BAPTÆ JACBI DE PARYS J. U. LICENT.  
ET HJUS INSIGNIS ECCLÆ. PER ANNOS XXII<sup>OS</sup>  
CANONICI. OBIT XXV MARTII ANNI MDCCLXXXVII

Fernand Donnet.

Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers. — Van Lerijs, *Naamlyst van de geestelyke opper-bestuurders der kapel en kerk van Sint-Jacobs te Antwerpen*. — Fr. Verachter, *Généalogie de P. P. Rubens et de sa famille*. — de Grez, *Fragments généalogiques*.

**PARYS (Silvestre van)**, graveur, né à Anvers dans les premières années du xv<sup>e</sup> siècle. Fils de Guillaume van Parys et de Catherine van Tricht, il entra en 1528, comme apprenti, chez l'imprimeur Guillaume Liefrynck. Il y resta assez longtemps, car ce n'est qu'en 1537 qu'il fut reçu dans la gilde Saint-Luc où il s'inscrivit comme imprimeur. Dès lors, il put à son tour recevoir des élèves. C'est ainsi qu'en 1544 il présenta à la gilde son aide, un jeune homme qui habitait à la Grande place, à l'enseigne des Quatre fils Aymon. Il avait eu pour tuteur son oncle Jean Peeters, brocanteur, époux de Gertrude van Tricht. En 1539, il lui donna pleine quittance de sa gestion en même temps que son frère Jacques van Parys, teinturier, et que ses sœurs Catherine, épouse d'un Louvaniste, Henri van Louwe, Gertrude, femme de Jean van Aste, alias Vanden Bossche, et Anne van Parys.

Mais si Silvestre van Parys figure sur les registres de la gilde Saint-Luc comme imprimeur, *printer*, il n'en est pas moins vrai qu'il était avant tout graveur, et que dans la plupart des actes officiels il prend la qualification de *figurersnydere*. C'est dans l'exercice de cette profession qu'on lui voit recevoir du magistrat d'Anvers la commande de divers

travaux. C'est lui, par exemple, qui fut chargé de graver la vignette dessinée par le peintre Adrien Prevoest et qui figurait en tête des billets de la loterie organisée en 1549 par la ville.

Le 13 septembre 1546, Van Parys obtint du conseil de Brabant un octroi l'autorisant à graver, imprimer et vendre à Anvers des petites gravures de différentes espèces. Peu après, un placard impérial, du 29 mai 1570, enjoignit à tous les imprimeurs des Pays-Bas de passer un examen d'aptitude par-devant le prototypographe Christophe Plantin.

Silvestre van Parys dut se soumettre aux prescriptions du pouvoir et adressa une requête à la Cour pour demander à être admis à l'examen. Dans cette pièce, il est qualifié de « tailleur et imprimeur de figures et bourgeois de ceste cité d'Anvers ». Les examinateurs, dans leur rapport, assurent « qu'ayant été diligemment et suffisamment examiné sur le fait de l'art de tailler et imprimer les figures, ils ont trouvé iceluy Silvester fort entendu et expert audict art de tailler et imprimer figures comme de ce soy journellement meslant, et point d'imprimer livres, etc. ».

A sa demande, Silvestre van Parys avait joint deux certificats. Dans le premier, ses voisins affirmaient que Van Parys était de bonnes mœurs et qu'il jouissait d'une excellente réputation. La seconde pièce fait connaître qu'il était employé à la Monnaie d'Anvers, probablement à titre de graveur, et les deux prévôts de la Monnaie, Pierre Borremans et Pierre van Karbuck, attestent qu'il y donne toute satisfaction et qu'il y remplit la charge de *muntère*.

Il avait passé son examen le 27 juillet 1570. Plantin se rangeant à l'avis des examinateurs, rendit justice à ses aptitudes et lui fit obtenir l'autorisation de tailler les figures en bois et de les imprimer, sans que cette licence s'appliquât à l'impression des livres.

L'année suivante, en avril 1571, le conseil de Brabant lui octroya une nouvelle autorisation. Il fut autorisé à graver, imprimer et faire vendre des images, des feuilles dans lesquelles

étaient consignés des faits d'histoire, d'art, etc. En somme, ce privilège lui donnait la faculté de « tailler et imprimer figures, comme de ce soy journallement meslant, et point d'imprimer livres, etc. », et il obtient l'autorisation de « continuer ledict stil et estat de tailler et imprimer lesdictes figures et semblablement son dict office de libraire comme il a fait jusques à présent ».

Silvestre mourut avant 1576, ayant eu sept enfants, notamment Guillaume van Parys qui lui succéda (voir plus haut); Marie, épouse de Baptiste Vrints; Gertrude, femme d'Elie vander Heyden; Marguerite, qui épousa le relieur Laurent de Cecille; Jean; Anne, qui s'unit à Pierre vander Style, barbier, et Catherine, morte jeune.

Fernand Donnet.

Mêmes sources que l'article PARYS (*veuve Guillaume VAN*).

**PAS** ou **PASCHEN** (*Henri VAN*), architecte anversois, florissait entre les années 1560 et 1580. Guichardin le mentionne pour la première fois dans son édition de 1588, parmi les maîtres de notre pays. « Henrico van Paschen d'Anversa, architettore eccellente, che fece il palazzo e fondaco de gli Ostarlini, e che fu poi chiamato a Londra in Inghilterra a fare quella bella Borsa gia mentionata ». Les sources anversoises ne confirment pas ces renseignements, pas plus en ce qui concerne la maison hanséatique, qu'en ce qui touche la Bourse de Londres. D'autre part, il est fréquemment question de « Maître Henri » dans la correspondance de sir Thomas Gresham, au cours des années 1566-1568. De ces passages ressort — on s'occupait alors à Londres du Royal Exchange — que l'architecte anversois fit à diverses reprises le voyage d'Angleterre en vue des travaux. Il aurait fourni, en outre, les plans d'une galerie au château de Burleigh, résidence actuelle du marquis d'Exeter. La Bourse de Londres était en quelque sorte calquée sur celle d'Anvers. Nous l'ignorons, Guichardin nous l'apprendrait.

« Parimente gli Inghlesi, autore e fondatore M. Tommaso Grassano (Gresham) ad imitatione della Borsa d'Anversa e con un architetto di questi paesi hanno fatto frescamente a Londra, città reale in luogo e spatio proprio, una simil machina ed edificio magnifico con le sue loggie a gallerie alla foggia di questo ».

L'auteur ajoute que la reine Elisabeth, quand elle vit la construction achevée, s'en montra extrêmement satisfaite ; mais que, pour dissimuler sa ressemblance avec la Bourse d'Anvers, elle enjoignit de lui donner le nom de Royal Exchange, moins propre à évoquer le souvenir de l'édifice type. Gresham, pendant son long séjour dans nos provinces, avait eu ample occasion de connaître la Bourse d'Anvers, qu'il voulut reproduire dans presque tous ses détails, avec le concours de van Paschen. On en acquiert la preuve par deux estampes rarissimes, probablement gravées d'après les dessins mêmes d'Henri. Elles appartiennent au cabinet des estampes de la Bibliothèque royale et portent des inscriptions en latin, en anglais, en flamand et en français. Les dernières sont ainsi conçues : *Le seigneur Thomas Gresham, chevalier, pour le bien et usage publique, et ornement de la Royale cité de Londres (qui accorda le fonds), fit à ses propres despès dresser cest Edifice, qu'il commença le VII de juingen l'an MDLXVI et paracheva en l'an MDLXIX*. On voit, sur les deux planches, outre l'armoire d'Angleterre, celle de Gresham lui-même, avec la devise à double entente : *Fortun a my*.

Henri Hymans.

Guichardin, *Descrittione di tutti i Paesi Bassi*, éd. de 1588. — John Burgon, *The Life and Times of sir Thomas Gresham* (London, 1839), t. II. — Piron, *Levensbeschryving*.

**PAS (Humbert DE)**, clerc liégeois, né très probablement entre les années 1350 et 1360, était fils de Guillaume de Momstegen, de Millen, et de Catherine de Pas de Wonck. Pendant dix ans au moins, de 1374 à 1384, il fit les fonctions de clerc du grand maître de Liège, devint ensuite secrétaire des Echevins de

cette ville et obtint enfin le secrétariat des Douze juges des lignages, emploi qu'il exerçait quand Jacques de Hemricourt termina son *Miroir des nobles de Hesbaye* (1398). Lors de la réorganisation de la cour allodiale, en 1403, Humbert de Pas de Wonck fut désigné en tête de ceux qui devaient en faire partie, et y siégea jusqu'en 1432, date probable de sa mort. Ses enfants partagèrent sa succession devant les échevins de Liège, le 9 novembre 1434. Après la bataille d'Othée (1408), nous trouvons Humbert de Pas parmi les otages liégeois qui furent internés à Mons, en exécution du traité de paix.

Humbert de Pas écrivit une chronique de Liège « très ample et très curieuse », dont le texte original est malheureusement perdu et n'a pas été retrouvé jusqu'ici. On ne la connaît que par l'extrait qu'en fit Jean de Stavelot et qui, de la bibliothèque de M<sup>r</sup> Davreux, a passé dans celle du chevalier de Theux de Montjardin.

Chev. C. de Borman.

Hemricourt, *Miroir des nobles de Hesbaye*, éd. Salbray, p. 191, 194, 287. — C. de Borman, *Les échevins de la souveraine justice de Liège*, t. I, p. 441, 442, 449. — Bovy, *Promenades historiques dans le pays de Liège*, t. II, p. 48, 49, 27, 208 et 233. — de Villenfagne, *Nouveaux mélanges historiques et littéraires* (1878), p. 149 et 197.

**PASCAL DE BIERSET**. Voir BIERSET (*Pascal de*).

**PASCHASIUS (Jean)**. Voir PAESCHEN (*Jean VAN*).

**PASCHEN (Henri VAN)**. Voir PAS.

**PASMANS (Barthélemi)**. Voir PAESMANS (*Barthélemi*).

**PASQUET (Joseph-Emmanuel-Léon)**, né à Liège, le 29 septembre 1832, mort à Nice, le 11 janvier 1891. Nommé aux fonctions d'aide-bibliothécaire de l'université de Liège, le 1<sup>er</sup> août 1862, il passa bientôt à l'athénée royal de Gand, où il enseigna l'anglais de 1863 à 1868. Il fut ensuite chargé du même cours à l'athénée de Namur, puis à celui de Liège. Le 5 mars 1874, un arrêté royal le promut aux fonctions de professeur



aux écoles spéciales annexées à l'université de cette dernière ville. L'état précaire de sa santé le força à quitter sa chaire en 1887; mais, pendant quelque temps encore, il reprit ses premières fonctions à la bibliothèque de l'université.

En 1858, Pasquet avait fait imprimer, sous le pseudonyme de Nick Junior, la traduction de deux nouvelles de Thackeray : *Deux amis d'université*, *Les bottes fatales*, et, en 1863, la traduction d'un roman de G. Eliott, *Les amours de M. Gilfil*. La même année, il publia une conférence faite à l'Union des artistes liégeois sur *L'esthétique et les tendances de l'art en Allemagne* (Liège, Carmanne, 1863). La Chambre des représentants venait d'inscrire une somme assez ronde au budget pour d'importants travaux de peinture murale. A ce propos, un député de Bruxelles avait fait observer que le génie flamand étant réaliste, il convenait d'adopter, pour la décoration de nos monuments publics, un système de peinture destiné à faire briller avant tout les qualités de notre race. Pasquet combat cette tendance : c'est une erreur d'enchaîner l'art sous prétexte de patriotisme. Les peuples se donnent les uns aux autres un enseignement continu. Les Allemands sont admirables sous le rapport de la conception et du dessin; les œuvres de Cornelius, de Kaulbach, d'Overbeek sont riches d'idées et c'est pourquoi nos peintres feront bien de les étudier. En 1867, il publia une *Grammaire anglaise*, qui a servi de manuel classique dans plusieurs de nos athénées. Chargé par le ministre de l'Instruction publique d'aller étudier l'organisation de l'enseignement de l'allemand et de l'anglais dans les royaumes scandinaves, il adressa à ce haut fonctionnaire un rapport, publié dans le Bulletin du ministère de l'Instruction (1882). Il profita de son séjour dans ces pays pour compulsier dans les bibliothèques et dépôts d'archives les *Documents manuscrits se rapportant à l'histoire de Belgique*. On trouvera au tome X (4<sup>e</sup> série) du compte rendu des séances de la commission royale d'histoire une notice sur ces recherches;

elle est accompagnée de la copie d'un rapport diplomatique relatant la séance du 2 janvier 1895 des Etats réunis à Bruxelles. Ce rapport est extrait d'un manuscrit de la bibliothèque d'Upsala.

*Goupil et Renart* est un essai philologique couronné en 1886 par la Société liégeoise de littérature wallonne. Dans cette étude, l'auteur établit que la forme *holpiz, vulpis, ulpy* a dû tomber en désuétude au pays de Liège vers 1430 pour céder la place à la forme *renart*, popularisée par le héros de la célèbre épopée satirique du moyen âge. La même année, Pasquet avait écrit le rapport présenté à la Société d'Emulation au nom du jury chargé de juger le concours ouvert pour une notice concernant la vie et les œuvres de Rouveroy. Le tome XLI des mémoires publiés par l'Académie royale (octobre 1888) renferme une dernière étude de Pasquet, intitulée : *Sermons de carême*. C'est la transcription de sept feuillets d'un manuscrit qui a appartenu à l'abbaye de Saint-Jacques à Liège et que possède aujourd'hui la bibliothèque de Gand (Fonds Serrure, n° 1). Ces feuillets, compris dans un volume petit in-4°, formaient primitivement un cahier à part. Le texte en est de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Ils renferment neuf sermons en idiome wallon, prononcés à l'occasion du carême. Ils sont fort intéressants au point de vue philologique parce qu'ils servent à préciser les traits caractéristiques du wallon à cette époque.

A. Piters.

**PASQUIER** (*Auguste-Victor-Joseph*), pharmacien, naquit à Fleurus, le 22 juillet 1808, et mourut à Namur, le 6 décembre 1874. Son père, Charles-Simon-Joseph, était lui-même pharmacien; il avait épousé Thérèse-Rose Delvaux.

Pasquier ayant terminé ses études paraissait destiné à succéder à son père et à demeurer dans sa ville natale, quand les événements de 1830 vinrent modifier ses projets. Dès le 23 septembre, il s'engagea en qualité de volontaire dans une ambulance à Bruxelles. Le 22 octobre suivant, le conseil de santé de

l'armée le chargea d'aller prendre la direction de la pharmacie de l'hôpital d'Ypres, et, le 30 novembre, un arrêté du gouvernement provisoire vint régulariser sa position en le nommant pharmacien militaire de 3<sup>e</sup> classe. Pasquier resta attaché à l'armée et parcourut successivement toutes les étapes de la carrière. Le 28 février 1835, il était nommé pharmacien de 2<sup>e</sup> classe et le 1<sup>er</sup> août de l'année suivante il était attaché, avec le rang de pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, à l'hôpital de Liège. Le 1<sup>er</sup> août 1855, un arrêté royal lui confiait la direction de la pharmacie centrale à Bruxelles, avec le titre de pharmacien principal. Il prit sa retraite en 1868 et alla se fixer à Namur.

A Liège et à Bruxelles, Pasquier, dont les connaissances en physique et en chimie étaient très appréciées, rendit de grands services comme professeur dans divers établissements scientifiques. C'est ainsi qu'il fut choisi pour donner le cours de chimie générale et d'analyse chimique à l'école spéciale de pharmacie de Liège et les cours de chimie et de minéralogie à l'école vétérinaire qui existait autrefois dans cette ville. Il fut aussi professeur de première classe à l'ancien hôpital militaire d'instruction. Quand ses fonctions l'appelèrent à Bruxelles, il fut nommé répétiteur de chimie et de physique à l'école militaire. Enfin il donna également un cours de chimie appliquée et de fabrication de produits chimiques à l'école centrale de commerce et d'industrie.

Pasquier s'intéressait particulièrement aux progrès de la pharmacie et aux intérêts professionnels des pharmaciens. Dans la liste des ouvrages qu'il a publiés, on retrouve un grand nombre de brochures relatives à ces objets. A l'époque où il habitait Liège, il s'occupait aussi beaucoup de questions d'hygiène et il rendit de très grands services comme membre du conseil de salubrité publique de la province : il trouva en cette qualité l'occasion de publier de nombreux et intéressants rapports qui contribuèrent à attirer sur lui l'attention de nos gouvernants. Aussi fut-il nommé membre de l'Académie royale de médecine à la

création de ce corps savant, en 1841. Il fut plus tard vice-président de la compagnie. Pasquier fut également membre d'un grand nombre de sociétés savantes et notamment de l'Association générale pharmaceutique dont il fut le président d'honneur après avoir rempli à diverses reprises les fonctions de président effectif. Ses collègues de l'Association générale lui offrirent son portrait à l'occasion de son élévation à la présidence d'honneur de cette société. Pasquier reçut encore au cours de sa carrière d'autres distinctions honorifiques : il était, à sa mort, officier de l'Ordre de Léopold, décoré de la croix commémorative, etc.

Voici la liste de ses publications :

1. *Du chloroforme, ses propriétés, sa préparation*. S. l. n. d. (1840); in-8°, 4 pages. Signé V. P. — 2. *Monographie du madi cultivé (Madi sativa, Molina)*. Liège, Oudart, 1841; in-8°. — 3. Un agronome de Liège, M<sup>r</sup> Reul, à la suite d'essais de culture faits en France et en Allemagne, avait demandé à la commission provinciale d'agriculture, à Liège, d'examiner la valeur industrielle d'une huile extraite des graines de cette plante. Le gouverneur renvoya l'examen de la question au comité de salubrité, et Pasquier, nommé rapporteur, se livra à une série d'expériences de culture, d'extraction de l'huile et d'applications qu'il relate dans son travail. — 4. *Analyse de l'ouvrage du Dr De Meyer, intitulé : Origine des apothicaires de Bruges*. Bruxelles, 1842; in-8°. Extrait de l'*Encyclopédie des sciences médicales*. — 5. *Notice sur l'ivoire végétal*. Bruxelles, Demortier, 1843; in-8. Extrait du *Bull. de l'Acad. de médecine*, tome II. — 6. *Rapport fait au Cercle médico-chimique et pharmaceutique de Liège au nom de la commission chargée de l'examen du mémoire envoyé pour le concours de 1844*. Liège, Oudart, 1844; in-8°. — Ce mémoire portait sur les améliorations que réclame la législation pharmaceutique en Belgique. — 7. *Des matières colorantes employées dans la fabrication des bonbons, des liqueurs et des jouets d'enfants*. Rapport fait à l'Académie royale de médecine de Belgique au nom de la

cinquième section. Séance du 31 mars 1844. Bruxelles, De Mortier, 1844; in-8°.

— 7. *De l'exploitation des animaux morts ou abattus*. Liège, Oudart, 1844; in-8°. Extrait des Annales du Conseil de salubrité publique de la province de Liège. Ce point avait déjà fait l'objet de trois autres rapports de Pasquier en 1840 et 1841, le dernier en collaboration avec Mr Everst.

— 8. *Examen critique de quelques points de l'histoire de la pharmacie : Le premier pharmacien qui a écrit sur son art. — Les premières pharmacopées officielles. — Les premières pharmacies*. Anvers, L.-J. De Cort, 1845; in-8°. Extrait du *Journal de pharmacie* publié par la Société de pharmacie d'Anvers.

— 9. *Rapport sur une demande en autorisation d'une fabrique de colle forte*. Liège, F. Oudart, 1845; in-8°. Extrait des *Annales du Conseil de salubrité de la province de Liège*.

— 10. *Sur la vente des médicaments dans les campagnes*. Liège, Oudart, 1846; in-8°.

— 11. *De la préparation et de la vente des médicaments destinés aux animaux domestiques*. Liège, Oudart, 1847; in-8°.

— 12. *Lettre à MM. les Rédacteurs de la Gazette médicale belge, en réponse à leur compte rendu des séances de l'Académie de médecine des 25 et 26 janvier, relative à la vente des médicaments dans les campagnes*. Liège, Oudart, 1847; in-8°.

— 13. *Recherches sur la gutta percha*. Bruxelles, J.-B. De Mortier, 1848; in-8°. Extrait du *Bull. de l'Académie royale de médecine*, t. VII.

— 14. *De la falsification et de l'impureté du chloroforme*. Liège, Lardinois, 1848; in-8°.

— 15. *Observations soumises à la Chambre des représentants, au nom de l'Association générale pharmaceutique de Belgique, sur les modifications proposées par M. le ministre de l'Intérieur à la loi sur l'enseignement supérieur*. Liège, A. Denoël, 1849; in-8°. En collaboration avec Eug. Gauthy.

— 16. *Rapport et notes sur le Rob de Laffecteur*. Bruxelles, De Mortier, 1851; in-8°. Extrait du *Bull. de l'Académie royale de médecine*, t. X.

— 17. *De la priorité entre MM. Orfila et Stas des moyens de déceler la nicotine dans les empoisonnements*. Rapport fait à l'Académie royale

de médecine de Belgique. Bruxelles, J.-B. De Mortier, 1852; in-8°. Extrait du tome XII du Bulletin.

— 18. *Discours prononcé sur la tombe de Gustave L'Hoest, le 17 avril 1854*. Anvers, De Cort, 1854; in-8°.

— 19. *Travail de concours concernant l'essai des opiums et des quinquinas jaunes*. Rapport fait à l'Académie royale de médecine de Belgique. Bruxelles, J.-B. De Mortier, 1859; in-8°. Extrait du *Bulletin*, 2<sup>e</sup> série, t. III.

— 20. *Note sur le pharmacien espagnol Pierre-Benoît Matheo père*. Anvers, L.-J. De Cort, 1861; in-8°. Extrait du *Journal de pharmacie d'Anvers*.

— 21. *Etude sur la vie et les travaux de Pierre Coudenberg*. Anvers, L.-J. De Cort, 1861; in-8°. Extrait du *Journal de pharmacie d'Anvers*.

— 22. *Notice sur le pharmacien belge Charles-Ignace Batius*. Anvers, L.-J. De Cort, 1862, in-8°. Extrait du *Journal de pharmacie d'Anvers*.

— 23. *Notice sur le pharmacien Herman Stas*. Anvers, L.-J. De Cort, 1862; in-8°. Extrait du *Journal de pharmacie d'Anvers*.

— 24. *Notice sur le pharmacien Salpeteur*. Anvers, L.-J. De Cort, 1862; in-8°. Extrait du *Journal de pharmacie d'Anvers*.

— 25. *Question soulevée au sujet d'une des plus grandes découvertes de la chimie moderne*. Lecture faite dans la séance solennelle de l'Association générale pharmaceutique de Belgique, tenue le 29 juin 1873. Bruxelles, H. Manceaux, 1873; in-8°.

— 26. *Recherche sur l'époque de la séparation de la pharmacie d'avec la médecine*. Bruxelles, H. Manceaux, 1874; in-8°. Réimprimé du *Journal de pharmacie d'Anvers*.

— 27. *Précis des principaux points de la chimie organique (Atomes. Attractions moléculaires. Electro-chimie. Théorie atomique. Histoire des oxydes métalliques)*. S. l. n. d.; in-4°, autographié.

Pasquier collabora aussi d'une façon active à la publication des *Archives belges de médecine militaire*.

D<sup>r</sup> Victor Jaques.

*Bibliographie nationale*, t. III. — *Journal de médecine d'Anvers*, passim. — *Archives belges de médecine militaire*, 1875.

**PASQUIER** (Charles-Isidore), pharmacien et professeur à l'université libre

de Bruxelles, naquit à Namur, le 5 août 1802, et mourut à Bruxelles, le 26 mai 1848. Il était le fils d'André-Joseph et de Marie-Béatrice Delvaux. Quand il fut nommé professeur agrégé à l'école de pharmacie à l'université de Bruxelles, le 26 octobre 1834, c'est-à-dire à la fondation de cet établissement scientifique, Pasquier était préparateur de matière médicale, de pharmacologie et de toxicologie à l'université de Liège, où il avait probablement fait ses études. Le 30 décembre 1840, il fut chargé, par intérim, du cours de pharmacologie et de toxicologie à la faculté de médecine, pendant la maladie du titulaire Henri van den Corput. Il fut nommé définitivement à cette chaire, avec le titre de professeur ordinaire, le 10 mai 1841. Enfin, en 1845, il fut désigné pour donner le cours de médecine légale et de police médicale avec André Uytterhoeven et Van Huevel.

Pasquier avait épousé Mademoiselle Adélaïde Jamar, dont il eut un fils qui n'était âgé que de quatre ans quand il mourut en 1848.

D<sup>r</sup> Victor Jacques.

Vanderkindere, *l'Université de Bruxelles* (c'est à tort que Vanderkindere attribue à Pasquier, Charles-Isidore, la publication de deux ouvrages. Ils sont de Pasquier, Victor).

**PASQUIER D'ORANGE, DORENGE** ou AURANTIUS, traducteur, vivait à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Il était religieux de l'ordre des Frères mineurs de l'observance de Saint-François à Lille. On lui doit l'ouvrage suivant : *Le pré spirituel du S. Père Sophronius, patriarche de Jérusalem, écrit en grec, puis traduit du grec en latin par le Venerable Père Ambroise, moine de Camaldule. Enrichi de belles annotations, et traduit du latin en français par F. Pasquier Dorenge*. Louvain, J. Maes et Ph. Zangre, 1598 ; pet. in-8°. La dédicace à Pierre Charpentier, abbé du monastère de Looz dans la châtellenie de Lille, nous apprend que cette traduction est la première œuvre de Pasquier ; on lit en tête un double sonnet contenant des jeux de mots, d'un esprit contestable, sur le nom de Charpentier ou Carpentier.

Paul Bergmans.

L'œuvre de Pasquier Dorenge (bibl. de l'uni-

versité de Gand). — A. Sanderus, *De scriptoribus Flandriæ libri tres* (Anvers, 1624), p. 128. — L. Waddingus, *Scriptores ordinis Minorum* (Rome, 1650), p. 272.

**PASQUINI (Jules-Nicolas)**, sous-commissaire dans la marine de l'Etat, né à Ala, près de Trente (Tyrol), le 22 mai 1803, mort à Anvers, le 27 février 1861. On ne sait rien des premières années de sa vie. Il entra en 1832 (31 janvier) dans la marine belge comme agent comptable de deuxième classe ou sous-commissaire. C'est en cette qualité qu'il prit part à un voyage vers l'Equateur, en 1837, à bord de la barque belge *Clotilde*, montée par un équipage de l'Etat. Mais à part cela, il séjourna la plupart du temps à bord du cutter de l'Etat, à Ostende, la *Louise-Marie*. C'est là qu'il consacra ses loisirs à écrire l'histoire de la ville balnéaire, dont il voyait la rapide extension. Il publia son œuvre en 1842 sous le titre : *Histoire de la ville d'Ostende et du port, précédée d'une notice des révolutions physiques de la côte de Flandre, tirée de M. Belpaire, et suivie du Vade Mecum du voyageur à Ostende* (Bruxelles, Hauman). Il en a puisé les principaux éléments dans l'ouvrage de son prédécesseur Bowens, *Nauwokeur ige beschryving der oude en beroemde zee stad Oostende*, 2 vol. in-4°, 1792. Il s'est servi, en outre, de plusieurs monographies pour des points spéciaux et il a même fait quelques recherches dans les archives d'Ostende pour ce qui concerne la partie moderne de l'histoire de la ville. Bien qu'il ne fût qu'un historien dilettante, son œuvre peut être rangée parmi les meilleures productions de ce genre parues vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Il étudia avec un soin tout particulier l'épisode du siège d'Ostende par les archiducs Albert et Isabelle (1601-1604) et fit paraître à part *Ostende ou la Nouvelle-Troie* (Bruxelles, 1843). Il obtint la naturalisation ordinaire probablement quelque temps avant sa mise à la pension de retraite, qui eut lieu le 10 novembre 1859.

Herman Vander Linden.

*Bibliographie nationale*, t. III. — (R. de Beaucourt de Noortvelde), *Biographie ostendaise* (suite), p. 225. — *Annales de la Société d'Emulation de Bruges*, 1843, p. 324.

**PASTENAICKEN** (*Corneille*), maître fondeur, vivait à Malines au XVII<sup>e</sup> siècle. Il fut chargé en 1554 de fondre pour Charles-Quint un certain nombre de pièces d'artillerie, canons et couleuvrines, dont Pinchart a publié le détail, d'après un registre de la chambre des comptes, aux archives générales du royaume.

E. Marchal.

A. Pinchart, *Archives des arts*, t. III, p. 14-15.

**PASTORANA**. D'après Emm. Neeffs, c'est sur l'ordonnance du Bruxellois Pastorana, que fut élevé le maître autel de l'église Notre-Dame au delà de la Dyle, à Malines. Les comptes de 1692-1694 de cette église citent, comme ayant travaillé à l'ornementation de cet autel, Laurent Vander Meulen, à qui ont été attribuées les décorations feuillées appliquées aux pilastres. Vander Meulen partagea avec les sculpteurs Langhemans et Boeckstuyns une somme de 804 florins qui fut payée pour la décoration. Maître Laurent avait déjà obtenu de ce chef, le 15 mars 1690, une somme de 68 florins. C'est tout ce que l'on sait de Pastorana, lequel fit apparemment partie de cette pléiade d'architectes bruxellois qui surgirent lorsque Bruxelles se releva de ses ruines causées par le bombardement de 1695.

E. Marchal.

Emm. Neeffs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*, t. II, p. 22.

**PASTUR** (*Jacques*), dit le colonel ou le général Jaco, vécut dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Pauvre enfant de Braine-l'Alleud, comme l'appelle un généalogiste contemporain, il se distingua d'abord au service de l'Espagne pendant la guerre de la succession d'Augsbourg. Nous le voyons successivement cornette, capitaine d'une compagnie d'infanterie wallonne libre de deux cents hommes, levée pour mettre la forêt de Soignes à l'abri des courses des garnisons françaises du Hainaut, sergent-major d'infanterie, enfin maître de camp ou colonel d'un régiment de dragons. De 1690 à 1697, il défendit vaillamment les environs de Bruxelles,

et dans maintes rencontres battit les soldats des garnisons de Mons ou de Binche qui venaient fourrager jusque sous les murs de la capitale. Pendant la guerre de la succession d'Espagne, il montra la même valeur. Il combattait cette fois pour la France, et ses anciens alliés, les Hollandais, étaient devenus ses adversaires. C'est contre eux qu'il entreprit cette fameuse expédition dans l'île de Tholen, qu'il ravagea avec ses infatigables dragons, et dont il revint chargé d'un immense butin, sans que l'ennemi ait pu l'atteindre. Après la prise d'Utrecht, il resta au service du roi de France. Quelques années auparavant, il avait été créé chevalier de l'ordre de Saint-Lazare; il parvint, par son seul mérite, au grade de maréchal de camp. Pastur fut un de nos chefs de partisans les plus célèbres du XVII<sup>e</sup> siècle, et son nom est resté longtemps populaire dans le Brabant, bien qu'il mît souvent les paysans à rançon, comme on le voit par les plaintes des nations de Bruxelles et de la chambre des comptes. Son nom est resté à un hameau d'Uccle, dit le fort Jaco, bien connu de tous les touristes et situé sur l'emplacement du fortin où le vaillant chef de dragons venait se reposer au retour de ses aventureuses expéditions.

H. Lonchay.

Bibl. roy., ms. 830, p. 276. — Archives générales du royaume, *Audience*, reg. 1004, 1005, 1006; *ibid.*, *Contadorerie et Paqadorerie des gens de guerre*, reg. 628, 629. — *Relations véritables*, années 1693, 1694, 1695, 1696, 1697, 1704, 1705, 1712, *passim*. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 659 et suiv., où l'on trouvera une notice très complète sur Pastur, faite surtout d'après les *Relations* précitées, mais sans que l'auteur ait indiqué cette source, la principale où il a puisé.

**PATENIER** (*Henri DE*), peintre anversois (?) du XVII<sup>e</sup> siècle. Cet artiste fut inscrit, en 1535, sur les registres de la gilde d'Anvers. Ce renseignement, qui nous révèle son existence, est le seul que l'on possède sur son compte; on ignore également la date de sa naissance, celle de son décès, les œuvres qu'il produisit et jusqu'au genre qu'il cultiva. A défaut d'informations positives, on est arrivé à savoir que Henri n'est pas

le fils de Joachim, le célèbre paysagiste, celui-ci n'ayant laissé qu'une postérité féminine. Il n'est pas impossible que Van Mander, en parlant de Joachim, ait confondu les noms et attribué à ce dernier les particularités biographiques qui n'appartiennent qu'à Henri; mais bien que cette conjecture soit acceptable, son bien-fondé n'est pas établi et, jusqu'à ce que des documents nouveaux aient éclairci la question, il serait prématuré de rectifier les assertions du *Livre des peintres*.

Joseph Nève.

Crowe et Cavalcaselle, *Les anciens peintres flamands*. — Siret, *Dictionnaire des peintres*. — H. Hymans, *Le livre des peintres*, trad. de Van Mander.

**PATENIER** (*Joachim*) ou PATINIR; l'artiste signait indifféremment, en variant ainsi l'orthographe de son nom. Les renseignements biographiques que l'on possède sur ce peintre se réduisent malheureusement à peu de chose et ils ne répondent nullement à l'importance que, par ses œuvres, il prend dans l'histoire de l'art. Ce qui rend plus regrettable encore la pénurie de ces informations, c'est que celles données par son plus ancien biographe, Carel van Mander, sont plutôt de nature à nous égarer qu'à éclairer la vie et le caractère de Patenier. En effet, Van Mander le dépeint comme un homme vulgaire, ivrogne, brutal, vivant dans le désordre, dépensant dans les cabarets le fruit de son travail, et ne reprenant ses pinceaux qu'après avoir dépensé son dernier sou. Il lui donne comme élève François Moutaert qu'il aurait rudoyé, et il lui attribue la peinture d'une bataille qui est restée inconnue et dont le sujet n'est nullement dans la note du talent de Patenier. Enfin, comme s'il ne suffisait pas de toutes ces allégations qui n'ont aucun fondement, il assure que Patenier avait pour habitude de placer dans un coin de ses tableaux un petit homme satisfaisant un besoin naturel, ce qui avait attiré à l'artiste un sobriquet aussi grossier que l'était le genre de signature adopté par lui. Tout ceci est inexact et sans fondement; la biographie de Van Mander

semble se rapporter à un homonyme inscrit, en 1535, dans la corporation de Saint-Luc d'Anvers, c'est-à-dire plus de dix ans après la mort de notre peintre. Le récit de Van Mander est donc à rejeter; les seuls points qui soient à retenir, c'est que déjà du vivant de Patenier ses panneaux étaient très recherchés, se vendaient bien et se sont répandus dans les pays les plus divers, et que Albert Durer, lors de son séjour à Anvers, dessina le portrait de Joachim Patenier.

Il reste à examiner et à réunir les données certaines que l'on possède sur la vie de cet artiste.

On ignore la date de sa naissance que, très probablement, il faut placer au commencement du dernier quart du xve siècle. Van Mander et Lamponius le font naître à Dinant. Selon d'autres auteurs, il serait né à Bouvignes, petite ville du comté de Namur, dans le voisinage immédiat de Dinant, faisant confusion probablement avec son émule le peintre Bles, né vraisemblablement à Bouvignes. Nous n'entrerons pas dans l'examen de la controverse qui s'est engagée sur cette question; elle a été exposée dans toute son étendue à l'article Bles. (Voir ce nom, t. II, col. 471 et s.)

Le premier renseignement certain que l'on possède sur Patenier, c'est son inscription comme franc-maître à la gilde anversoise de Saint-Luc, en 1515.

Il était donc alors peintre d'un talent reconnu. Mais d'où venait-il et où s'était-il formé? M<sup>r</sup> Weale, savant dont les persévérantes recherches ont déjà apporté bien des éclaircissements sur l'histoire de la peinture aux Pays-Bas, fait remarquer que le nom qui, sur la liste des francs-maîtres de la gilde de Saint-Luc, précède immédiatement celui de Patenier, est le nom de Gérard David. Or, on remarque précisément que dans un tableau de ce maître représentant le *Baptême du Christ*, conservé au musée de Bruges, les figures se trouvent dans un paysage très étudié, très développé, supérieur à ce que jusqu'alors l'art avait réalisé comme reproduction de la nature; la coloration, le feuillage des arbres, la

manière de peindre rappellent à un haut point les meilleurs panneaux de Patenier. M<sup>r</sup> Weale en conclut que le *Baptême du Christ* a pu être fait en collaboration par les deux peintres, et que Patenier, après avoir été l'élève de Gérard David, l'avait aidé dans la peinture des fonds de ses tableaux; il serait venu à Anvers, avec lui, pour y travailler comme franc-maître dans une entière indépendance. Cette supposition gagne une assez grande probabilité par le fait que, dans ses tableaux exécutés après 1515, Gérard David, qui retourna à Bruges, renonce complètement aux fonds de paysage et de végétation. (V. *le Befroi*, t. III, p. 342).

Après l'inscription de Patenier dans la gilde d'Anvers, on trouve un acte daté du 31 mars 1520 (1519 vieux style) par lequel Joachim Patenier, peintre, et sa femme Françoise Buyst, achètent une maison située Courte rue de l'Hôpital. (Acte trouvé par L. de Burbure dans le registre aux actes scabinaux).

C'est dans cette maison que Patenier reçut à différentes reprises la visite d'Albert Durer, pendant le séjour assez prolongé que le grand peintre allemand fit à Anvers.

Grâce au journal que tenait Albert Durer au cours de son voyage, nous savons qu'il arriva à Anvers le 2 août 1520. Parmi les nombreux artistes avec lesquels il entretint dans cette ville des relations amicales, il faut citer en première ligne Joachim Patenier. La peinture de paysage et les études particulières qu'elle réclame ouvraient alors à l'art des horizons nouveaux : Albert Durer s'était engagé lui-même et non sans succès dans cette voie; c'était un premier point de contact entre le célèbre allemand et le peintre des bords de la Meuse. Dans son amour passionné et son intelligence des beautés de la nature, Patenier devait priser fort haut les essais de Durer dans le domaine du paysage, et ce dernier appréciait à sa valeur le talent de Patenier. Dans son journal, il l'appelle *Der gute Landschaftsmaler*, le bon peintre paysagiste. M. Thausing, le biographe d'Albert Durer, fait

remarquer que c'est la première fois que ce qualificatif apparaît dans la langue allemande. Ce fait seul prouve à quel point Patenier était novateur et s'engageait dans des voies à peu près inconnues avant lui. Les actes de courtoisie et l'échange de procédés affectueux entre les deux maîtres, notés dans le journal de Durer, sont nombreux. Le peintre allemand ayant à exécuter une peinture à l'huile pour laquelle il n'avait pas emporté à Anvers l'attirail et les matériaux nécessaires, c'est à Patenier qu'il emprunte les couleurs et un aide. En revanche, il lui fait cadeau de l'œuvre gravée de Hans Baldung Grien. Il dessine deux fois le portrait de Patenier, quoiqu'il n'en mentionne qu'un dans son journal, exécuté à la pointe d'argent; ce dessin est perdu, mais c'est probablement celui qui a été gravé en 1521, décrit par Bartsch et gravé dans l'œuvre de Durer. M<sup>r</sup> Thausing cite un autre portrait de Patenier, dessiné par Durer à la pierre noire, presque de grandeur naturelle; l'artiste y est représenté la tête couverte d'un chapeau dont les bords peuvent à volonté s'abaisser ou se relever. Ce dessin se trouve au musée de Weimar.

Pendant le séjour de Durer à Anvers, Patenier célébra son second mariage avec Jeanne Nuyts (5 mai 1521).

La noce fut brillante; Durer était du nombre des invités, et, naturellement, il fut reçu avec toute sorte d'honneurs. A cette occasion, il assista aussi à deux représentations théâtrales. La première surtout était « très religieuse et pleine de dévotion », dit le journal; plus loin, le même document rapporte qu'Albert Durer a dessiné pour Patenier quatre petits saint Christophe sur une feuille de papier.

Un très grand nombre de dessins de Durer ont été conservés par respect pour le maître, qui de son vivant avait atteint à une célébrité peu ordinaire, et pour le mérite de ses moindres croquis. Qu'est devenue la feuille de papier sur laquelle il a dessiné quatre fois la figure de saint Christophe? Il serait difficile de le dire; mais nous avons retrouvé, entre

lès mains d'un collectionneur, Mr Henri Duval, de Liège, un excellent dessin d'Albert Durer, signé de son monogramme et daté de l'an 1521 — l'année où il se trouvait à Anvers — représentant sur une feuille de papier neuf fois la figure de saint Christophe traitée, conformément à la légende de Jacques de Voragine, traversant le fleuve avec l'Enfant Jésus sur les épaules, sujet de dévotion qui, à la fin du xve siècle et dans la première moitié du xvie, était particulièrement populaire. Peut-être faut-il, en présence de l'identité du sujet et de la concordance de la date, identifier ce dessin avec celui que le maître a offert à Patenier. Il convient de rappeler, avec M. Ephrussi, que nous ne connaissons le journal que sur la copie, fautive peut-être, de Hauer, et que l'écriture de Durer, si difficile à déchiffrer, a pu dérouter et induire en erreur le copiste.

Quoi qu'il en soit, le dessin de Durer, en représentant le saint sous différents aspects, était particulièrement utile à Patenier, qui devait trouver des occasions multiples de placer saint Christophe traversant à gué les eaux transparentes d'un fleuve aux rives couvertes de végétation plantureuse et s'étageant au loin en rochers fantastiques. En réalité, le musée du Prado à Madrid et la Galerie nationale de Londres possèdent chacun un tableau de Patenier, représentant saint Christophe traversant le fleuve légendaire.

Avant de terminer cette notice, nous aurons à examiner dans quelle mesure le peintre a eu recours à la collaboration de ses confrères pour les figures de ses tableaux, et si, comme nous l'avons déjà vu par les peintures de Gérard David, il ne leur a pas apporté de son côté fréquemment le concours de son pinceau dans les fonds de paysage.

Patenier est mort en 1524 à un âge peu avancé; cette date est établie par un acte du 5 octobre 1524, relatif à la vente de la propriété dont il a été question plus haut, par la veuve du peintre, Jeanne Nuyts. Dans ce document elle figure, assistée par Quentin Metsys,

Charles Alaerts et Jean Buyst, tous peintres, et trois autres personnes qui interviennent à titre de tuteurs des enfants du défunt. De cet acte il résulte que Joachim Patenier avait eu deux filles de son premier mariage : Brigitte et Anne, et de sa seconde femme une troisième fille nommée Pétronille.

Ce document fixe donc la date approximative du décès de l'artiste; le portrait dessiné par Durer trois ans auparavant, semble représenter un homme âgé de quarante à quarante-cinq ans.

Si l'on rapproche ces informations certaines de la vie de Patenier, ses mariages successifs, l'achat d'une maison, ses relations avec les artistes les plus considérables d'Anvers, comme Quentin Metsys, et avec un homme de la valeur de Durer, plein de dignité, d'une vie régulière et correcte, tout le récit de Van Mander n'apparaît plus que comme une fable qui ne vaudrait pas même une réfutation s'il n'était prouvé à quel point les erreurs historiques ont la vie dure.

La nature du talent si délicat et pourtant si précis dans l'exécution et la fécondité du pinceau de Patenier pendant une vie relativement courte, suffirait d'ailleurs à établir combien celle-ci a été laborieuse.

En effet, depuis que l'étude s'est portée davantage sur les œuvres des peintres qui se sont soustraits à l'influence de la Renaissance, et sur les origines de la peinture de paysage, un très grand nombre de panneaux qui, avec les meilleures raisons, peuvent être attribués à notre maître, apparaissent aux expositions d'art ancien, dans les collections des particuliers et dans les ventes de tableaux. Il s'en trouve beaucoup en Angleterre. La Galerie nationale de Londres en possède six; à l'exposition de Manchester, on en voyait quatre appartenant au prince Albert. A la dernière exposition de la New-Gallery, fermée en mars 1900, il s'en trouvait aussi quatre.

Le musée du Prado de Madrid possède au moins sept panneaux des plus importants de Patenier; la pinacothèque de Munich en conserve quatre; le musée de



Vienne le même nombre, sans compter ceux de la galerie Lichtenstein. Enfin, il y en a plusieurs aux musées de Bruxelles, d'Anvers, de Berlin, de Darmstadt, de Karlsruhe. Cette nomenclature pourrait être considérablement augmentée par l'indication des tableaux de Patenier qui se trouvent dans les collections particulières.

Patenier est à juste titre considéré, avec De Bles, comme le créateur de la peinture de paysage dans les Pays-Bas. Il faudrait cependant se garder de croire que tous ses tableaux offrent des fonds de paysage et que les figures n'y apparaissent qu'à titre d'*étouffage*. Il est hors de doute qu'avant de donner, dans l'ordonnance de ses tableaux, au paysage la place importante que celui-ci prend plus tard, Patenier a dû, comme presque tous les peintres de son temps, consacrer son pinceau à la peinture religieuse. Il n'y avait guère à cette époque d'autre gagne-pain possible. Il a peint des retables d'autels; il existe à la pinacothèque de Munich trois fragments d'un retable, peints par Patenier, représentant la Sainte Trinité, la Vierge Marie reine du ciel, et saint Roch avec l'ange béniissant la pustule du saint; un quatrième panneau du même retable est conservé au musée germanique de Nuremberg; on y voit la figure de saint Sébastien. Saint Roch est représenté entouré d'un paysage. Nous avons trouvé une réplique restée inconnue de cet intéressant panneau, dans la chapelle de l'hospice des Frères Célites à Liège; il se trouve actuellement à l'hôpital des Anglais.

On connaît quatre peintures représentant le Crucifiement de Patenier où le paysage, très intéressant, prend une extrême importance. Celui dont l'exécution paraît la plus délicate et dont les figures, comme le site dans lequel se passe le drame, sont particulièrement étudiées, se trouve à la galerie du prince de Lichtenstein, à Vienne. La Vierge Marie, sous le bras droit de la croix, se tord les mains et paraît abîmée dans sa douleur. Saint Jean, de l'autre côté, lève vers le Christ un regard profondément

éploré, tandis qu'à genoux Madeleine embrasse le bas de la croix. Au second plan, Joseph d'Arimathie vient avec un ouvrier portant une échelle. Plus loin, à droite de la croix, des cavaliers retournent vers la ville de Jérusalem, dont les somptueux monuments s'étagent au fond du paysage et semblent s'accrocher aux déclivités des rochers qui vont se silhouetter sur le ciel. La pinacothèque de Munich possède une réplique exacte de cette touchante peinture, et la Galerie nationale de Londres conserve un troisième exemplaire où le Christ est à peu près le même, mais dont le paysage est très différent; l'ordonnance des personnages, auxquels l'artiste a ajouté les deux autres Marie, offre également une nouvelle disposition. Un quatrième exemplaire avec des figures de plus grandes dimensions et d'autres variantes se trouve dans la collection de tableaux délaissée par feu le chevalier Mayer vanden Bergh à Anvers.

Si, comme il y a tout lieu de le croire, les figures de ces peintures sont de la main de Patenier, on doit reconnaître en lui un artiste remarquable dont l'intensité du sentiment correspond à l'habileté de la main.

Il est probable que c'est plus tard, et lorsque ses peintures de chevalet obtinrent un grand succès commercial, que Patenier s'adonna de plus en plus à l'étude du paysage et chercha à donner aux sites accidentés et aux plans multiples des perspectives un intérêt prépondérant dans ses tableaux. C'est alors aussi qu'en vertu de la division du travail dont il reconnaissait l'utilité, il chercha, pour ses figures, la collaboration d'autres maîtres. On sait que, dans le remarquable tableau de la Tentation de saint Antoine au musée du Prado à Madrid, les figures sont dues au pinceau de Quentin Metsys. Il est hors de doute que pour les madones des nombreux reposes de la Fuite en Egypte, pour lesquelles Patenier savait créer de charmantes clarières de forêts, il avait recours à la collaboration de ses confrères. La vierge assise de la Fuite en Egypte, du musée de Berlin, n'est certainement pas du même artiste qui a

peint la Vierge Marie, à peu près dans la même attitude, allaitant son Enfant, au musée de Bruxelles. Celle de la collection Van Ertborn (musée d'Anvers, attribuée bien à tort à De Bles), et dont le paysage est sans aucun doute de la main de Patenier, est également d'un autre maître.

Cependant, si pour ses groupes de la Fuite en Egypte, Patenier a recours à la collaboration de différents confrères, il est un détail caractéristique qu'il semble se réserver : c'est le modeste bagage que l'on retrouve tantôt aux pieds de Marie, tantôt à ses côtés; il se compose d'un joli panier, finement tressé en vannerie, avec son couvercle muni de l'anse par lequel on le soulève, et d'un double sac, souvent tourné autour du bâton de voyage de Joseph. Ces accessoires se retrouvent aux repos de la Fuite en Egypte aux musées de Berlin, d'Anvers, de Bruxelles, de Madrid, de Vienne. Nous les avons retrouvés aussi dans un joli panneau qui, il y a quelques années, était entre les mains d'un marchand de Londres. Ces détails qui, sans doute, faisaient partie du mobilier de l'atelier du peintre, équivalent à une signature.

Si pour ces figures, que Patenier était bien capable de peindre lui-même, il préférerait faire appel à des collègues, on doit admettre que, de leur côté, ceux-ci avaient recours à sa collaboration lorsque, dans leurs tableaux, les fonds de paysage prenaient une importance et offraient des difficultés techniques qu'ils ne croyaient pouvoir vaincre. Nous en avons presque la certitude pour les peintures de Gérard David où, comme nous l'avons vu, le paysage intervient d'une manière si magistrale; les érudits qui ont étudié les tableaux de Patenier ont admis généralement sa collaboration comme paysagiste dans certaines peintures de ses contemporains. Cette collaboration nous a paru particulièrement évidente dans l'un des volets du grand triptyque de Quentin Metsys, représentant la descendance apostolique de sainte Anne, actuellement au musée de Bruxelles. Dans le volet où l'ange apparaît à saint Joachim pour lui annoncer la fécondité de

sainte Anne, et où un site montagneux prend à peu près autant de place que les figures, ce paysage est traité avec une virtuosité et un charme dans les détails qui nous le font attribuer à Patenier, d'autant que l'on y retrouve toute la manière de ce peintre. D'ailleurs Quentin Metsys, nous l'avons vu, a fait, avec la collaboration de Patenier, le beau tableau de la Tentation de saint Antoine du Prado; c'est un point établi; d'autre part, les deux artistes restèrent en relation d'amitié jusqu'à la mort de Patenier, puisque Metsys figure comme tuteur de ses filles dans l'acte de vente de la maison, aliénée par la veuve de son confrère. Il était donc dans l'ordre des choses qu'il s'adressât à un paysagiste d'un talent reconnu pour l'exécution d'une partie importante de l'œuvre qui offrait des difficultés techniques considérables. Quentin Metsys devait suivre naturellement, pour le triptyque de l'église de Saint-Pierre de Louvain, la voie adoptée pour la Tentation de saint Antoine. On comprend d'ailleurs combien est délicate et difficile à trancher la question de collaboration à une même œuvre si l'on n'a pas de documents certains pour guide. Peut-être l'avenir nous réserve-t-il encore des éclaircissements à cet égard.

Quels que soient les renseignements que les recherches et le hasard peuvent nous réserver, les œuvres de Patenier suffisent à lui assurer une place à part dans l'histoire de la peinture.

On ne peut douter qu'il quitta de bonne heure sa contrée natale. Les troupes de Philippe le Bon avaient brûlé, pillé et saccagé complètement Dinant peu de temps avant la naissance du peintre, et la contrée, dévastée et réduite à la misère, ne pouvait probablement plus nourrir un artiste capable de l'initier au premier élément de la peinture.

Joachim Patenier y revint-il plus tard? C'est fort douteux, mais il est certain — ses tableaux l'attestent — qu'il n'oublia pas les impressions de son enfance. Il garda le souvenir des rives si pittoresques de la Meuse, près de Dinant, où se dressent les roches en aiguilles,

aux formes fantastiques, alternant avec les collines ondulées et verdoyantes dont la riche végétation se reflète dans les transparences des eaux. De ces éléments il composa ses paysages, augmentant les plans et agrandissant les perspectives au gré d'une imagination fécondée par les souvenirs, la fantaisie de l'artiste et l'étude persévérante de la nature.

J. Helbig.

*Le livre des peintres*, de Carel van Mander, traduction, notes et commentaires par Henri Hymans. — *Les anciens peintres flamands*, par J.-A. Crowe et G. B. Cavalcaselle, traduit de l'anglais par O. Delapierre, annoté et augmenté de documents inédits par A. Pinchart et Ch. Ruelens. — *Reliquien von Albrecht Durer. Das Tagebuch seiner Reise in die Niederlande, 1520-1521*, publ. par Friedrich Campe. — *The Portfolio. Gerard David, Painter and Illuminator*, by W.-H. James Weale. — *Albert Durer, sa vie et ses œuvres*, par Moriz Thausing, traduit par Gust. Gruyer. — *Albert Durer et ses dessins*, par Charles Ephrussi.

**PATERNOTTE** (*Antoine*), poète latin, fils d'André et d'Antonia de Namur, naquit à Ath, dans la paroisse de Saint-Julien, le 21 décembre 1641. Il entra dans l'ordre des récollets et résida longtemps dans le couvent de sa ville natale. Son nom ne serait pas sorti de l'oubli sans une publication singulière portant comme titre : *Rosarium carolistarum vulgo les patenotres impériales. Invictissimo potentissimo, gloriosissimoque romanorum imperatori necnon hispaniarum regi Carolo sexto austriaco semper Augusto, dedicatum et consecratum*. Mons, ve Laur. Preud'Homme, 1715; in-fol., 16 ff. non chiffrés. Ce n'est, comme l'écrit son biographe, « qu'un recueil d'épigrammes, « d'anagrammes et de chronogrammes « en l'honneur de l'empereur Charles VI « et donnant l'explication d'autant de « vignettes gravures très médiocres ». Citons, à titre de spécimen, ce chronogramme :

AVE CÆSAR DE CIVITATE MEA ATHENSĪ HANNONIA.

et cette épigramme :

*Urbs mea nomen Athum, mercatu florida, mire est Carole, in obsequium dedita tota tuum.*

La dernière vignette représente l'auteur, un chapelet en main, s'inclinant devant l'empereur couronné.

Patenotte avait remis aux échevins d'Ath plusieurs exemplaires de sa pu-

blication; on en conserve un à la bibliothèque communale de cette ville. Il sollicita d'eux une subvention pour être désintéressé de ses frais. Une ordonnance de 48 livres avait été mandatée à son profit, le 4 janvier 1716, mais lors de l'approbation du compte de la massagerie la dépense fut rayée et le 13 juin suivant le conseil de ville maintint cette suppression.

Le P. Dirks fixe à 1743 l'année de la mort de ce religieux; elle doit être antérieure de plusieurs années; les registres de décès d'Ath ne le mentionnent pas; le nécrologe des récollets de cette ville n'est conservé que depuis 1745.

Ernest Mathieu.

H. Rousselle, *Bibliographie montoise*, n° 545. — Dirks, *Histoire littéraire et bibliographique des Frères Mineurs de l'observance*, p. 373. — Archives communales d'Ath.

**PATIN** (*Charles-Philippe*, vicomte DE) (1), seigneur de Langhemarck, ter Beke, Burchcoutere, etc., descendait d'une ancienne famille du pays de Menin. Son père, Pierre Patin, seigneur de Langhemarck, etc., remplit les fonctions d'échevin de la salle et chatellenie d'Ypres et était bailli de la baronnie de Guise; il avait épousé en premières noces Catherine-Thérèse de Smidt, dont naquit Charles.

Charles-Philippe de Patin vit le jour le 19 avril 1687, à Ypres, paroisse Saint-Martin, et non point à Noordschoote, comme le rapportent plusieurs biographies. Il fut reçu licencié ès lois à Louvain en 1709; nommé conseiller au grand conseil de Malines, le 8 avril 1721, il devint avocat fiscal en 1725.

L'on discutait alors vivement une question capitale pour l'avenir de nos provinces : celle de l'érection de la Compagnie d'Ostende, et diverses puissances, instiguées par la jalousie commerciale de

(1) Nous adoptons l'orthographe choisie par Ch.-Ph. de Patin et par ses descendants. Notons, toutefois, que de Patin signa ses ouvrages Pattyn, tandis que son père est désigné sous le nom de Patin sur sa lame funéraire en l'église de Bixschote; l'inventaire des biens de ce dernier est intitulé « Staet van Goede... ten sterfhuysse van d'Heer Pieter Pattyn, heere van Langhemarck, ter Beke, Burchcoutere, Schaepweide, Nonnelande, etc. ».

la Hollande, tentaient de renverser la nouvelle institution. Le jeune conseiller de Patin descendit dans l'arène pour défendre les droits de son pays et publia, en 1726, son livre : *Mare liberum*.

Il s'agissait en principe, on le sait, de la liberté du commerce maritime et, en fait, de l'interprétation du traité de Munster. Les intérêts de la Hollande avaient été défendus par Westerveen, Barbeyrac et Mably; de Patin, lui, s'appuya sur l'autorité de Grotius, Puffendorf, Fénelon, Graswinkel, etc., pour réfuter les théories des adversaires de la Compagnie des Indes. A son avis, la liberté du commerce maritime est un droit inaliénable de l'humanité; aucun peuple ne peut défendre à un autre d'aller trafiquer par mer en des pays étrangers. D'autre part, le texte et l'esprit du traité de paix de Munster prouvent que l'Espagne ne s'est pas interdit la faculté de naviguer aux Indes Orientales; l'eût-elle fait, la Belgique ne serait pas liée par semblable stipulation.

Le courageux champion de la cause belge fut député, en 1728, au congrès de Soissons et chargé d'y défendre les droits de la Compagnie d'Ostende, en même temps que certaines questions internationales de moindre importance. Mais ses efforts, pas plus que les arguments qu'il avait présentés jadis dans son *Mare liberum*, ne purent avoir raison des prétentions égoïstes de la Hollande. Les résultats de sa mission sont consignés dans deux rapports, que la Bibliothèque royale de Bruxelles conserve sous les nos 15988-15989 et qui ont pour titres : *Rapport fait par le Conseiller Pattyn à son Altesse Sérénissime l'Archiduchesse Gouvernante des Pays-Bas au sujet de sa commission au congrès de Soissons; Rapport fait ... au sujet de sa commission au congrès de Soissons, touchant les affaires en général et en particulier des dits Pays-Bas.*

Charles-Philippe de Patin fut appelé à siéger au Conseil privé, en 1729 et au Conseil suprême des Pays-Bas à Vienne, en 1733.

Six ans plus tard, en 1739-1740, il représenta Charles VI au congrès d'Anvers. Puis, lorsqu'en 1741 l'impératrice

Marie-Thérèse dut quitter sa capitale menacée, de Patin la suivit en Hongrie; on assure que ce fut lui, qui conseilla à l'infortunée souveraine de faire appel au patriotisme de la nation hongroise; les quatre ordres du royaume furent donc convoqués à Presbourg et, à la vue de son empereur encore presque au berceau, la noblesse de Hongrie jura de la défendre en poussant, dit-on, ce cri devenu légendaire : *Moriamur pro rege nostro Maria Teresia.*

Par lettre patente du 20 septembre 1741, de Patin fut nommé président du Conseil de Flandre et membre du Conseil d'Etat; il demeura cependant encore un certain temps en Autriche et ne vint prendre possession effective de son siège que le 19 décembre 1742.

Il était à Aix-la-Chapelle, en 1748, lors de la conclusion du traité qui pacifia l'Europe; de retour en Belgique, il fut fait membre de la junte pour le gouvernement des Pays-Bas, le 9 octobre 1749.

L'invasion française lui avait fait quitter Gand peu d'années après son entrée au Conseil de Flandre; il y retourna en juin 1766, mais fut dispensé bientôt de l'assistance au Conseil à raison de son grand âge. Il obtint même démission de sa charge en 1772.

Le vicomte de Patin décéda à Gand, le 17 juillet 1773, à l'âge de quatre-vingt-six ans; il fut inhumé en l'église de Langhemarck, où une épitaphe, placée près du maître autel, rappelle son souvenir. Il avait épousé à Gand, le 10 avril 1715, Thérèse Waltrude du Bois, décédée à Bruxelles en 1737.

L'empereur Charles VI avait concédé à Charles-Philippe de Patin le titre de « vicomte de son nom de Pattyn ou de Patin », par diplôme du 5 décembre 1735; il reçut également, en 1742, la faveur d'habiter la cour du prince à Gand.

Le *Mare liberum* est le seul ouvrage important du président de Patin qui fût livré à l'impression; il parut sous le titre : *Regnante feliciter Carolo VI. Cesare, neque minus feliciter Belgium gubernante Maria Elisabetha Archiducissa Austriae, MARE LIBERUM, Ex Jure Na-*

*turæ, Gentium et civili assertum, vindicatum, redivivum*; Malines, Van der Elst, s. d.; la dédicace seule est signée; il comporte environ 200 p. petit in-16.

Une traduction flamande fut publiée chez Wydts à Bruges, en 1727, ayant le même titre : *Carel den VI. voorspoedigh regnerende ende...* de VRY ZEE BEVAERINGE, *uyt de wet der natuur, der volckeren, en der borgeren bevestigd, herstelt en herlevende, door C. P. Pattyn, raeds-Heer...* Une traduction française fut donnée, également en 1727, à Malines, chez Van der Elst : *Le commerce maritime fondé sur le droit de la Nature et des Gens, sur l'autorité des Lois Civiles et des Traitez de Paix et rétabli dans sa liberté naturelle, traduit du latin de M. Pattyn, augmenté et enrichi de notes de l'auteur dans cette édition.* Elle renferme notamment une importante annexe que ne contiennent point les autres éditions (1).

De Patin a laissé diverses œuvres restées manuscrites.

1. Un commentaire de la coutume de Ypres commençant à l'article 2; petit in-folio, sans titre; il est conservé aujourd'hui par la douairière Cotteau de Patin, au château de Langhemarck. — 2. Diverses œuvres poétiques que l'on peut ranger parmi les meilleures productions latines de son siècle. Nous en donnons les titres d'après M. l'abbé Van de Putte, qui les a analysées dans le quatrième volume des *Hommes remarquables de la Flandre occidentale*; elles se trouvaient alors au château de Langhemarck, où nous n'avons retrouvé, pour notre part, que des copies incomplètes : 1<sup>o</sup> *Apparitio Themidis instruētis juvenem de vita et moribus, de virtute et vitiis, et iis denique quæ amplectanda sunt, contra, quæ fugienda*; — 2<sup>o</sup> *Carmina miscellanea diversis temporibus ab auctore elaborata partim seria, partim jocosa, nunc in unum digesta*; 2 vol.; — 3<sup>o</sup> *Theresiados*

(1) Nous croyons que l'on peut aussi attribuer à de Patin les deux plaquettes anonymes suivantes : *Belgarum luctus et dolor, sive Elegia in obitum Augustissimi Cæsaris Francisci I.* Gand, s. d. (1763); *Carmina augustissimæ imperatrici Mariæ Theresiæ... convalescenti.* Gand, s. d.; (1767).

*libri novem. Poëma epicum amore et pietate in augustissimos principes Franciscum primum imperatorem et Mariam Theresiam imperatricem justos, clementes, pios, felices, maximos, ab auctore elaboratum in perpetuum tanti belli Memoriam.* — 3. On peut encore attribuer, pensons-nous, au conseiller de Patin la dissertation anonyme suivante, conservée en manuscrit parmi les papiers de la famille : *Reponse juridique à la prétendue deduction Fondamentale des droits et prétentions de la serenissime maison électorale de Bavière à la succession des royaumes et provinces possédez ci-devant par l'Empereur Ferdinand Premier*; petit in-folio.

Baron Joseph Bethune.

Ganser, *le Conseil de Flandre. — Biographie des hommes remarquables de la Flandre occid.*, t. II, p. 90; t. IV, p. 163-182; cette dernière notice aussi publiée à part sous la signature de l'abbé F. Van de Putte. — Piron, *Algemeene levensbeschryving*, p. 296. — *Histoire du Conseil de Flandre*, par J. Vander Vynckt, ms. de la bibl. de Gand, t. I, p. 139. — *Annuaire de la noblesse de Stein d'Altenstein*, t. VIII (1834), p. 163. — Van Hoorbeke, *Généalogie de la noble famille Gobert avec un appendice relatif à la famille de Patin*, dans les *Annales de l'acad. d'archéologie de Belgique*, t. X (1833), p. 189 et s.; aussi tiré à part. — Huys, *Geschiedenis van Ghelwe*, p. 173 et 282. — Id., *Eenige bladzijden uit het boek, Geschiedenis van Ghelwe*; etc.

**PATOUL-FIEURU** (*Gustave DE*), littérateur, né à Mons, le 14 novembre 1805, décédé à Jurbise, le 6 juin 1873. Pendant de longues années, Gustave de Patoul ne s'était fait connaître que par son humeur joviale et pleine d'originalité. Célibataire endurci, sa grande distraction était la chasse; cependant il cultivait les belles-lettres et les sciences historiques. On a de lui : 1. *Poésies de G. de Patoul-Fieuru*. Mons, impr. de la veuve Piérart, 1853; in-4<sup>o</sup>, 32 p. — 2. *Notice historique sur l'origine de l'église et du pèlerinage de Saint-Antoine en Barbefosse*. Mons, veuve Piérart, 1854; in-12, 13 p. — 3. *Recherches historiques dédiées aux habitants de la ville de Mons, dans le but de leur remémorer la gloire et les hauts faits de leurs ancêtres*. Mons, veuve Piérart, 1855; in-8<sup>o</sup>, 52 p. — 4. *Recherches historiques sur les villes et villages célèbres de l'ancienne Belgique, qui faisaient partie des Pays-Bas autrichiens. Dédié à la nation belge. Première*

partie (la seconde n'a point paru). Mons, veuve Piérart, 1860; in-8°, 55 p., table et errata, 2 ff.— 5. *A la mémoire de dame Zoé-Marie-Angélique-Constance baronne Tahon de la Motte, née Preud'homme d'Hailly, vicomtesse de Nieuport. 5 avril 1861.* Mons, veuve Piérart, un feuillet petit in-folio.— 6. *Aux Polonais.* Mons, veuve Piérart, 1863; in-8°, 15 p.

Léopold Devillers.

Devillers, *Supplément à la bibliographie montoise*, p. 462-464. — *Bibliographie nationale*, t. I, p. 481-482.

**PATRALIE** (*Sainte*), vierge et martyre. Les actes et l'époque de la naissance et du martyre de cette sainte, de même que sa patrie, sont inconnus. Tout ce que l'on sait, c'est que son corps reposait en l'abbaye de Saint-Ghislain, et que, le 25 janvier 1301, il fut transféré dans une nouvelle châsse. Le Père Willot et d'autres auteurs se sont trompés en disant que Philippe II, roi d'Espagne, donna le corps de sainte Patralie au monastère de Saint-Ghislain en échange de celui de sainte Léocadie qui fut envoyé à Tolède. L'acte de la translation, en 1301, et celui de la visite de la châsse par Louis de Berlaimont, archevêque de Cambrai, le 7 novembre 1586, en fournissent la preuve. Le culte de sainte Patralie ayant pris une grande extension, l'abbé Jean Hazart fit célébrer sa fête très solennellement, le 7 novembre 1589, et il ordonna qu'on ferait tous les jours mémoire d'elle comme d'une seconde patronne de la maison. En 1594, le même abbé fixa sa fête au dimanche le plus proche du 6 novembre, puis on la remit au 7 du même mois. Le 15 octobre 1617, un os de la sainte fut déposé avec d'autres reliques, par l'archevêque François Vander Burch, dans l'autel de Saint-Michel, en l'église abbatiale. Tels sont les souvenirs que l'on possède sur sainte Patralie.

Léopold Devillers.

Dom Baudri, *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain*, dans les *Monuments pour servir à l'hist. des prov. de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, t. VIII, p. 474, 792, 793 et 810. — Bauduin Willot, *Le martyrologe belgeois* (Mons, 1644), p. 84. — De Boussu, *Histoire de la ville de Saint-Ghislain* (Mons, 1737), p. 51-52. — Alb. Poncelet, *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain, livres X à XII* (Mons, 1897), p. 44.

**PATRAS** (*Lambert*) est le nom que Jean d'Outremeuse donne à un célèbre fondeur de Dinant, qui florissait en 1112. Nous savons par une chronique rimée, due à un chanoine contemporain, que Hellin, abbé de Notre-Dame à Liège, fit faire pour son église des fonts baptismaux « coulés avec un art incomparable » et soutenus par douze bœufs offrant le « type de la grâce ». Autour de l'énorme cuve sont reproduites en haut relief cinq scènes du Nouveau Testament, relatives au baptême. Le couvercle, aujourd'hui perdu, représentait les apôtres et les prophètes. Malheureusement notre chanoine, préoccupé surtout de faire l'éloge du donateur, ne nous a pas conservé le nom de l'auteur de cette œuvre admirable. Il faut descendre jusqu'à Jean d'Outremeuse pour apprendre que Hellin en confia l'exécution à Lambert Patras, batteur de cuivre à Dinant, « qui estoit bon ovriers ». Ce noble ouvrage, continue le chroniqueur, fut fait en 1112 et consacré la veille de Pâques de l'année suivante. Mais si l'on peut admettre ce dernier détail, puisque l'abbé Hellin mourut en 1118, il n'en est pas de même des autres particularités dont Jean d'Outremeuse embellit son récit. D'abord le nom si étrange de l'artiste paraît imaginaire, et sur ce point nous n'hésitons pas à préférer le témoignage de *La chronique liégeoise* de 1402, qui attribue les fonts de Notre-Dame à un orfèvre de Huy, nommé Renier. Ensuite, toujours d'après Jean d'Outremeuse, les douze bœufs (dont il ne reste plus que dix aujourd'hui) proviendraient de Milan, où le roi Henri V, lorsqu'il ceignit la couronne de fer, les donna à l'évêque de Liège Othbert, qui les rétrocéda à l'abbé Hellin. Or, il suffit de comparer les yeux de ces animaux avec ceux des personnages de la cuve, pour se convaincre que les détails en sont identiques et dus à la même main. Bien plus, Othbert ne mit jamais les pieds à Milan, et le roi des Romains n'y fut ni reçu ni couronné. Ainsi tombe une vieille légende qui enlevait à Lambert Patras — ou à Renier — l'honneur d'avoir, seul, conçu et exécuté un travail qui de tout

temps a passé pour un chef-d'œuvre.

Ces fonts ont été souvent décrits et l'on a fait ressortir le caractère symbolique de leur composition. Bornons-nous à répéter que, par la pureté de style, par la clarté des scènes qui s'y trouvent représentées, par l'attitude et l'ajustement des figures, ils révèlent un grand artiste. M<sup>r</sup> J. Rousseau les considère comme une œuvre du moyen âge où les traditions grecques, que Byzance avait cherché à conserver, se retrouvent les plus pures et les plus complètes.

L'histoire est muette sur l'enlèvement de ce monument de la place où tant de générations étaient venues recevoir le baptême. Lorsque l'église de Notre-Dame-aux-Fonts fut démolie, en 1794, pendant la tourmente révolutionnaire, la précieuse cuve baptismale, dont le bronze aurait pu tenter les démolisseurs, avait probablement été mise en lieu sûr. Elle reparut en 1803 et fut alors donnée par l'évêque de Liège à l'église Saint-Barthélemi, dont elle est le plus bel ornement.

Baron de Chestret de Hanefte.

*Monumenta Germaniæ historica, Scriptores*, t. XII, p. 419. — Jean d'Outremeuse, *Ly myreur des histoirs*, t. IV, p. 309 et suiv. — *La chronique liégeoise de 1402*, publiée par Bacha, p. 431. — Didron, *Annales archéologiques*, t. V, p. 21. — *Bulletin de l'Inst. arch. liégeois*, t. XII, p. 61. — A. Pinchart, *Histoire de la dranderie*, etc. (*Bull. des Comm. roy. d'art et d'arch.*, t. XIII). — J. Helbig, *La sculpture et les arts plastiques au pays de Liège*, p. 28. — Edm. Marchal, *La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belge*, p. 91.

**PATRICE** (*Antoine-Fernandes VAN HAMME*, alias). Voir **HAMME** (*Ant.-Fernandes VAN*).

**PATTEY** (*Henri-Jacques*) naquit à Mons, le 22 août 1657. Son père, Jacques Pattey, avait en 1660 rempli les fonctions d'échevin de cette ville.

Le collège des Jésuites de Mons le compta parmi ses élèves. Après y avoir achevé ses études, il alla, poussé peut-être par cet esprit de croisade qui animait à ce moment plusieurs nations européennes contre la Turquie, s'enrôler dans les armées de l'Autriche, alors en guerre avec l'empire ottoman. Il fit ses premières armes dans le régiment de Stirum et prit part, en 1683, au siège

de Vienne. Lorsque les cavaliers de Sobieski eurent défait, à la bataille du Kahlenberg, les troupes du grand vizir Kara-Moustafa, Henri Pattey suivit en Hongrie les régiments impériaux qui allaient dans cette contrée continuer la lutte contre les musulmans. Il assista à de nombreuses péripéties de cette campagne terminée seulement en 1699 par la paix de Karlovitz. Il s'y fit remarquer par sa bravoure, notamment le 22 septembre 1695, à la bataille de Lugos où le sultan Moustafa II écrasa sous le nombre le général autrichien Veterani. Les faits d'armes, qu'il accomplit en divers combats, lui permirent d'arriver rapidement au grade de lieutenant-colonel. Il fut incorporé en cette qualité en 1699 dans le régiment de dragons Herbeville.

La guerre de la succession d'Espagne fournit à Henri Pattey l'occasion de donner de nouvelles preuves de son courage et de ses capacités militaires. Envoyé en Italie, il y servit sous les ordres du prince Eugène de Savoie. La campagne avait commencé d'une manière heureuse pour les troupes allemandes, mais le duc de Vendôme, succédant à Villeroi dans le commandement des armées françaises, parvint à reprendre l'avantage. Il battit les impériaux à Santa Vittoria et à Luzzara. Dans le premier de ces engagements, Henri Pattey, au moment où les soldats de Louis XIV allaient anéantir un corps considérable de cuirassiers allemands, fit mettre près du pont de Crostolo pied à terre au régiment qu'il commandait et, grâce à un énergique effort, parvint à sauver la cavalerie autrichienne d'un complet désastre.

Pattey partagea pendant plusieurs années les vicissitudes éprouvées en Italie par les troupes allemandes, déployant toujours une grande bravoure et méritant par ses services le grade de colonel qui lui fut conféré au mois de juin 1703.

En 1706, les Français assiégeaient Turin. Le prince Eugène, campé derrière l'Adige, voulut se porter au secours de la capitale piémontaise. Pendant qu'il retenait l'attention des troupes chargées de le surveiller, en feignant une attaque

contre la ville de Masi, Pattey, dans la nuit du 5 au 6 juillet, réussissait à traverser le fleuve sans encombre avec cinq cents hommes et faisait construire un pont par lequel venait bientôt le rejoindre un corps de cavalerie et d'infanterie. L'ennemi, surpris, se retirait, laissant l'armée impériale passer l'Adige. Pattey, à la tête de deux mille cents hommes, chassait en même temps les Français des retranchements qu'ils occupaient sur le canal Bianco, les forçait à la retraite et s'emparait de leurs tentes ainsi que de tous leurs bagages. Le premier aussi, il franchit le Pô et le Tanaro. A la tête d'un détachement dont le commandement lui est alors confié, il s'empare de Carpi après un siège de trois jours et contribue notablement ainsi à ouvrir aux impériaux la route de Turin. Le triomphe du prince Eugène devant cette ville lui chasse les Français de l'Italie.

A la suite de cette campagne, Henri Pattey fut élevé au grade de général maréchal de camp, le 20 juillet 1706, avec rétroaction jusqu'au 25 mai 1705. Il reçut, le 6 octobre suivant, la propriété du régiment de dragons Nicolas Palfy qui prit son nom et le conserva jusqu'en 1722, époque à laquelle sa dissolution fut décrétée.

Lorsque les troupes de Louis XIV eurent évacué le nord de l'Italie, Pattey fut envoyé dans le midi où il prit part à la conquête de Naples. La valeur qu'il montra devant Gaëte lui valut le titre de baron du Saint-Empire et les fonctions de vicaire général des deux Abbruzzes.

Il n'occupa point longtemps ce dernier poste. Promu au rang de lieutenant feld-maréchal par patente du 22 avril 1708, il se vit appeler en Espagne pour y commander la cavalerie qui défendait dans la Péninsule la cause de Charles VI. Il y prit part à maints combats et se distingua particulièrement à Cardona dont il fit lever le siège au moment où cette ville allait se rendre aux généraux de Philippe V.

En 1716, Venise était en guerre avec les Turcs. L'Autriche, s'alliant avec la République, envoya en Serbie le prince

Eugène de Savoie. La rencontre entre les impériaux et les ottomans eut lieu non loin de Belgrade, à Peter-Varadin, le 5 août 1716. L'infanterie allemande plia d'abord, mais la cavalerie, qui comptait parmi ses chefs le baron Pattey, nommé général de cavalerie le 16 mai précédent, ramena la victoire aux troupes chrétiennes. « L'impétuosité des « spahis », écrit Dumont, un auteur contemporain, « n'avoit rien pu contre « la fermeté de ces anciens reîtres, hon- « neur du service allemand. Unis et « serrez comme des murs, ils avoient « toujours marché en avant, renversant « tout ce qui leur résistait, et foulant « aux pieds ce qu'ils avoient renversé. « Sans le feu continuel qu'ils faisoient « sur leurs ennemis, on eut dit, à les « voir de loin s'avancer avec tant d'ordre, « et d'un pas si égal, qu'ils relevoient « des postes plutôt qu'ils ne combat- « toient ».

La victoire de Peter-Varadin permit au prince Eugène d'entreprendre, l'année suivante, le siège de Belgrade. Pattey y coopéra d'une manière active et, lorsque cette ville se fut rendue, le 18 août 1717, il en reçut le commandement avec le titre de gouverneur du royaume de Serbie. Il remplit avec succès cette tâche difficile jusqu'au moment où le traité de Passarowitz, conclu le 21 juillet 1718, termina la guerre entre l'Autriche et la Sublime-Porte.

Le général Pattey rentra alors dans les Pays-Bas autrichiens, où le gouvernement militaire de Charleroi lui avait été réservé. Il exerçait encore ces fonctions lorsqu'il mourut inopinément à Mons, le 18 avril 1722. Transportée à Charleroi, sa dépouille mortelle fut ensevelie dans l'église Saint-Christophe, sous une pierre disparue aujourd'hui et qui portait l'inscription suivante :

*Sta et herois monumentum mirare! Hic jacet Excellentissimus, magnanimus, invictus D. Dominus Jacobus Henricus Baro de Pattey montensis; Cæsareæ Catholicæque Majestatis Equitum summus Præfectus. Vir Christianis dotibus, militari scientiâ, virtute bellicâ Insignis; cujus multis in locis illustria signa edidit. In*



*pugnâ Lugand, ubi Ottomanorum, in sanctâ Victorianâ, ubi Gallorum impetus strenuè sustinuit, Luzzaræ in Mantuano Ducatu, ad sancti Felicis in Mutinensi, Hostiles repressit turmas. Desperatas res in Calcinatano discrimine erexit. Taurini, diuturnâ iam obsidione ad extrema redacti, superatis quatuor fluminibus, libertatem procuravit. In Hispaniâ cæsis aggressoribus, Cardonam imminente clade solvit Utramque Aprutii Provinciam in Italia rexit, Serviam administravit, Austriacam amplificavit dominationem, Famosis Peterwardini et Bellogradi victoriis plurimum contulit. Quæ facta plane heroica, ipsi Cæsares pluribus ad Victorem congratulatoriis litteris comprobarunt. Tot demum trophæis clarus, tot defunctus periculis Ovans Montes reservitur; Ubi, quam inter tumultuantes armorum strepitus mortem non timuerat, eandem in Patriæ sinu quiete oppetiit, XVIII Aprilis MDCCXXII.*

A. De Ridder.

*Iconographie montoise. — Dumont, Histoire des campagnes du prince Eugène. — Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne. — Archives du ministère de la guerre à Vienne.*

**PATTYN** (Charles-Philippe, vicomte DE). Voir PATIN.

**PAUL** (Bernard), peintre, né à Gand, le 8 mars 1737, mort dans la même ville, le 15 janvier 1820. On ne possède sur les débuts de cet artiste aucun renseignement précis. En 1763, nous relevons sa présence à La Haye, où il acquitte le droit de maîtrise à la gilde des peintres, le 5 février. Les sources locales nous le montrent de retour à Gand au bout de peu d'années. Dès l'année 1771, le *Nieuwen Almanach* renseigne deux de ses peintures aux Dominicains : le *Crucifiement* et la *Résurrection*. Le *Wegwyzer* le mentionne pour la première fois en 1778. Abordant les genres les plus divers : paysage, portrait, compositions religieuses ou profanes et jusqu'aux petites scènes familiales, il participe à tous les Salons jusqu'en 1817. Le nombre et la variété de ses envois y sont infinis. En 1796, par exemple, il fait figurer au Salon de Gand *Vénus et Adonis*; le

*Meunier, son fils et l'dne; Judith et Holopherne*, plus une figure académique au crayon rouge. En 1806, c'est un *Paysage; Hérode et Marianne, sa femme*, « d'après le tableau de Rubens, de « même grandeur, de la collection du « dit Paul », toile en haut. 48 pouces sur 21 id. Outre cela, l'*Intérieur d'un appartement avec une famille anglaise (?)* et la *Naissance du Christ*. Ce que sont devenues toutes ces peintures, nous l'ignorons. Le musée de Gand, depuis peu d'années, possède un portrait de B. Paul, par lui-même, don d'un membre de la famille. C'est très probablement la peinture qui figura au Salon de 1814; elle est d'un mérite incontestable et révèle un praticien habile, un coloriste, enfin un homme de goût. Paul mourut célibataire.

Un frère de Bernard, LOUIS PAUL, fut peintre également. Né à Gand le 10 décembre 1733, il y mourut en 1817. Au Salon de 1792 figuraient, sous sa signature : *Le Christ et la Samaritaine*, d'après Bourdon; un portrait; l'*Adoration des bergers*, d'après Gonzales Coques. Au Salon de 1810, un *Paysage, Édipe à Colonne, Vénus couronnée de fleurs*. Nous n'avons rencontré aucune peinture de cet artiste.

Henri Hymans.

Obreen, *Archief voor nederlandse kunstgeschiedenis*, t. IV, p. 142; t. V, p. 160. — Archives de l'état civil de Gand; communications de M<sup>r</sup> l'archiviste Vict. Vander Haeghen.

**PAUL DE LIMBOURG**. Voir POL.

**PAULET** (Léon), littérateur, né à Ham (France) en 1822, décédé à Paris, le 24 octobre 1875. Il a séjourné à Mons de 1846 à 1862 et faisait partie de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. En février 1846, le *Cercle lyrique montois* publia, au bénéfice des pauvres, un recueil de poésies dans lequel on trouve une excellente pièce de Léon Paulet, sous ce titre : *Défense ici de mendier*. Depuis lors, notre auteur se fit connaître par d'autres publications, qui sont : *Comment le diable bâtit une cathédrale et du peu de reconnaissance qu'on lui en eut*. *Légende*. Mons,

1849; in-18, 19 p. — *Le bonheur est dans la famille. Epître familière à mon ami Antoine van Ysendyck*. Mons, 1851; in-8°, 7 p. — *A Avrisseau le potier de Tours*. In-8°, 3 p. — *Dissertation sur la naissance de Pierre l'Hermitte*. Namur, 1854; in-8°, 26 p. — *Pierre l'Hermitte. Lettre à la Société des antiquaires de Picardie*. Amiens, 1854; in-8°, 19 p. — *Histoire de France. Recherches sur Pierre l'Hermitte et la Croisade*. Tournai, 1856; in-8° de xvii-288 p. — *Jacmart Pila-vaine, miniaturiste du xve siècle*. Bruxelles, 1858; in-8°, 55 p. — *La balance. Tohu-bohu. Grandville dans les étoiles, etc.* Bruxelles, 1862; in-8°, 284 p. — En 1861, Léon Paulet a mis au jour, dans la *Revue trimestrielle*, t. 30, une Histoire de la miniature au moyen âge.

Léopold Devillers.

*Suppléments à la Bibliographie montoise. — Bibliographie nationale, t. III, p. 96.*

**PAULI** (*André*), graveur. Voir PAUWELS (*André*).

**PAULI** (*Charles-Frédéric-Henri*), peintre de paysages, né à Gand, le 17 février 1819, décédé à Tübingen (Wurtemberg), le 22 décembre 1880. Charles Pauli était fils de parents allemands; son père était venu se fixer à Gand comme banquier et y occupait les fonctions de consul de Prusse. L'éducation qu'il reçut le dirigeait bien moins vers l'art que vers l'industrie : ingénieur, il fut attaché à la Compagnie continentale de chauffage et d'éclairage par le gaz, dont il devint le directeur. Mais un invincible attrait le poussait vers la nature, vers la forêt surtout, qu'il aimait passionnément. Cet amour de la forêt le fit d'abord ardent chasseur : tous les étés, il partait pour les solitudes de l'Eifel qu'il parcourut en tous sens, et où il apprit à connaître le bois, l'arbre, comme un bûcheron. Au cours de ses chasses, il s'arrêtait pour faire des croquis au crayon; puis, dès 1854, nous le trouvons notant ses impressions à l'aquarelle, genre dans lequel il acquit une grande habileté.

Enfin, après vingt ans de chasses et de croquis, quand il avait déjà dépassé

la cinquantaine, sur le conseil de ses amis, notamment de Xavier De Cock, il aborda la peinture à l'huile; ses premières œuvres datent, croyons-nous, de 1875; dès la première fois qu'il les produisit devant le public, au Salon triennal d'Anvers, elles attirèrent l'attention par la connaissance intime de la forêt comme par le sentiment poétique qu'elles révélaient. Il fit depuis des progrès rapides; deux ans avant sa mort, il obtint, au Salon d'Anvers, la médaille d'or pour un *Sous-Bois*, qui fut acquis par S. M. le Roi. En 1880, à l'exposition nationale du Cinquantenaire, à Bruxelles, on remarquait de lui un *Grand chêne*, et au Salon de Gand un important paysage, *Ruisseau sous bois* (appartenant au comte de Kerchove de Denterghem). Tout faisait prévoir de nouveaux progrès lorsque la mort vint le surprendre. Il mourut à Tübingen des suites d'une opération au larynx.

Le musée de Gand possède de lui un *Sous-bois* et celui de Bruxelles une *Traque en forêt*; mais la plupart de ses tableaux sont dispersés chez ses amis à qui il les donnait avec la même libéralité qu'il témoignait aux œuvres de bienfaisance.

Après son décès, du 20 mars au 4 avril 1881, eut lieu à Gand une exposition d'une partie de son œuvre, environ cent cinquante tableaux, aquarelles et dessins. On y voyait aussi son portrait, peint par Louis Tydgadt.

Charles Pauli avait été, en 1853, un des fondateurs de la Société royale pour l'encouragement des Beaux-Arts, et, comme membre du jury de placement, il contribua beaucoup au succès des Salons de Gand.

Georges Hulin.

**PAULI-STRAVIUS** (*Georges*), évêque suffragant de l'archidiocèse de Cologne, né à Cuttecoven, dans la ferme de l'abbaye de Herckenrode, en 1593, mort à Cologne, le 7 février 1661. Il fit ses études à Rome, en même temps que son frère Richard (voir plus loin); titulaire d'un bénéfice dans la collégiale de Looz dès 1609, il le résigna en cour romaine en 1622. L'année suivante, il est à

Bruxelles, remplissant les fonctions de régent de la chancellerie du nonce; dès 1626, il était chanoine de Cologne. Vers 1640-1641, l'archevêque Ferdinand de Bavière le nomma son vicaire général et évêque suffragant de l'archidiocèse, et son successeur, Maximilien-Henri de Bavière, le maintint dans ces mêmes fonctions. Le 17 février 1641, il fut sacré évêque de Joppé.

Georges Pauli-Stravius fut aussi censeur des livres. Ce fut lui qui, en sa qualité de vicaire général, rédigea les lettres et mandements des archevêques Ferdinand et Maximilien-Henri de Bavière, ainsi que les décrets des synodes diocésains. Aussi peut-on considérer comme ses ouvrages, ainsi que le fait remarquer Daris, les publications suivantes : 1. *Constitutiones de commissario et visitatore episcopali*. — 2. *De triplici vicario generali*. — 3. *Decreta synodi Coloniensis*, 1651. — 4. *Decreta synodi Coloniensis*, 1662. Pauli avait préparé les décrets de ce synode auquel la mort l'empêcha d'assister.

Il avait été anobli en 1640 par l'empereur Ferdinand III, en même temps que son frère Richard.

Paul Bergmans.

J. Daris, *Histoire de la bonne ville, de l'église et des comtes de Looz* (Liège, 1864-1865), t. II, p. 43-47, et les sources y indiquées.

**PAULI** (*Matthias*), écrivain ecclésiastique et poète flamand, né à Hasselt en 1580. Il entra au couvent des Augustins de sa ville natale, à l'âge de quinze ans, et acheva son cours de théologie à Louvain, où il fut nommé préfet du collège d'humanités, que les religieux de son ordre ouvrirent dans l'université de cette ville, en 1612, et qui subsista jusqu'en 1743. En 1622, il fonda, sous les auspices de son provincial, le P. George Maigret, docteur à Louvain, une école d'humanités à Bruges et, vers la même époque, il fut nommé définitiveur de la province de Cologne. Pauli remplit successivement les fonctions de prieur dans les couvents des Augustins à Bruges, à Louvain, à Termonde et à Maestricht. Il mourut dans cette dernière ville, le 14 janvier 1651. Il a publié de nom-

breux ouvrages de piété et d'apologétique, dont quelques-uns eurent plusieurs éditions et furent même traduits en français et en latin. Pauli écrit en prose avec une certaine élégance; on le cite, comme poète flamand, pour quelques hymnes religieux et pièces rimées qu'on rencontre çà et là dans ses livres. Paquet dit qu'il a laissé, en manuscrit, un volume de sermons qui était conservé chez les Augustins à Maestricht, mais le catalogue des livres de la bibliothèque de ces religieux, dressé au siècle dernier, ne mentionne plus l'existence de ce volume.

Voici une liste chronologique des principaux ouvrages de Pauli : 1. *Het Bondelken van Devotie*. Gand, C. Vander Meeren, 1615 et 1625; in-12. — 2. *Den Boom des levens voortsbrengende twelf schoone vruchten met seer devote meditatie van 't hoochweerdich H. Sakrament des autaers*, etc. Gand, C. Vander Meeren, 1618; in-8°. — 3. *Ghebeden ende meditatie van de ceremonien van de Heylige Misse nae het roomsch ghebruyck*. Gand, C. Vander Meeren, 1618. — 4. *Het leven van den H. Nicolaus van Tolentyn*. Gand, C. Vander Meeren, 1619; in-12. — 5. *Den chrychsriem, oft den spiegel der wercken van de christelyke rechtveerdigheyt*. Gand, C. Vander Meeren, 1619; in-12. — 6. *Processie boek ofte reizen ende pelgrimagien die onzen zaligmaeker ghedaen heeft van de aerde in den hemel, met de uytlegginghe van zyn twaelf deuden, uytgeleyt door de eygenschap van eene waskeers*. Gand, C. Vander Meeren, 1619; in-12. — 7. *Vier historien van het H. Sakrament van mirakel in de abdye van Herckenrode, ten Augustynen van Ghendt*, etc. Anvers, Gérard Wolschachten, 1620; in-12. Cet ouvrage fut augmenté et réimprimé sous le titre : *Acht historien van het H. Sakrament*, etc. Gand, Max Graet, 1665; in-4°. — 8. *De Beklagingen Christi over de ondanckbaerheit der Joden ende quade Christenen, sermoons-wys uytgeleyt*. Louvain, Henri Van Hastens, 1624; 2 vol. in-12. — 9. *Bruylofts-Liedt van Jesus en Maria, speel-wys gedicht op Salomons sangen leerende de gheestelycke conste der minnen*. Louvain, Corn. Coenestejn, 1630; in-8°.

— 10. *Den Gheestelycken Sonnewyzer*, etc. Louvain, 1631; in-16. — 11. *De Poorte der Hemels, dat is de glorieuse maghet Maria, verciert met twelf costelycke gesteenten der uytgelesen deuchden*, etc. Anvers, G. Lesteens, 1634; in-12. — 12. *Tractaet van de tegenwoordigheyd Godts*. Gand, 1613; in-12. — 13. *Tractaet van de twee perykeleuste quaden die den mensch in dit leven connen over comen d'een na den lichaem, d'ander na der zielen, ende van hunder beide remedien*. Liège, J. Ouwerx, 1635. — 14. *Handboek van verscheyde ghebeden voor die ghelooivige zielen, getrocken meestendeel uit de boeken van den H. vader Augustinus*. Liège, L. Streel, 1635; in-12. — 15. *'T Samensprekinghe van de begravenisse der overledenen, van 't Vaghevier, van de ceremonien die in de misse geschieden*. Liège, L. Streel, 1637; in-16. — 16. *Het leven van den H. Rochus, patroon teghen de peste*. Liège, L. Streel, 1635. Cet ouvrage fut traduit en français en 1637. — 17. *Requeste oft verzoek-brief der aflyvighe ghelooivige christenen aen de levende ghelooivige christinen*, etc. Liège, L. Streel, 1637; in-8°. — 18. *Jublee oft vreughden-juer ghehouden over synen vyftich-jaerighen religieusen staet in 't orde van der eremyten van S. Augustyn, van Pater frater Mathias Pauli*. Liège, L. Streel, 1645; in-12. — 19. *Den Honigh-Floeyenden psalter van S. Augustyn, verklaert ende na de meyningen van verscheyde out-vaders in 't cort uytgeleyt*. Liège, L. Streel, 1646; in-12. — 20. *De cleyne ghetijden van de seven wee- en Onzer Liever Vrouwen*. Liège, L. Streel, 1646; in-12. — 21. *De leere des hemels, dat is de glorie des H. Cruys, verklaert in dry samensprekingen tusschen enen ghereformeerden weerhaen ende eenen standvastighen catolycken*. Liège, L. Streel, 1650; 2 vol. in-8°.

Henri van Neuss.

Mantelius, *Hasseletum*, p. 83. — Paquet, *Mémoires*, t. V, p. 83. — Beedelièvre, *Biogr. liégeoise*, t. II, p. 97. — F. Vander Haeghen, *Bibl. gantoise*. — X. de Theux, *Bibl. liégeoise*. — *'T Daghet in den Oosten, limburgsch tydschrift*, 1<sup>re</sup> année.

**PAULI** (*Paul*), poète flamand de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Il est

l'auteur d'un recueil de poésies religieuses intitulé : *Bruyloft-lied van Jesus en Maria, speelwys gedicht op Salomons sangen*, édité à Louvain en 1630.

Léon Goemans.

Frederiks en Vanden Branden, *Biogr. woordenboek*.

**PAULI-STRAVIUS** (*Richard*), évêque suffragant de Liège, né à Cuttecoven, dans la ferme de l'abbaye de Herckenrode, vers 1590, mort à Liège, le 24 janvier 1654; il était fils de Laurent Pauwels et d'Anna Strauven, de Looz. Il fit ses études à Rome en même temps que son frère Georges (voir plus haut), et obtint, en 1618, en même temps que la dignité de protonotaire, les fonctions de secrétaire de la congrégation des évêques et réguliers, qu'il remplit jusque vers 1632. Dès 1606, il avait reçu un canonicat dans la collégiale de Tongres, mais il ne put en jouir; dix ans plus tard, il obtint un bénéfice dans la collégiale de Looz; il se vit successivement accorder la dignité d'archidiacre dans la cathédrale d'Arras et dans celle de Cambrai. En 1632, le pape Urbain VIII le nomma son internone à Bruxelles, et il occupa ces fonctions pendant neuf ans sous le règne du prince cardinal Ferdinand. Les rapports et les lettres qu'il a adressés au Saint-Siège, de 1634 à 1641, sont conservés aux archives du Vatican. A la fin de l'année 1641, Ferdinand de Bavière, prince-évêque de Liège, le nomma son évêque suffragant, et, le 2 février 1642, Richard Pauli fut sacré évêque de Diorysie, dans l'église des Carmes chaussés à Bruxelles. S'étant rendu cette année à Cologne, il fut fait prisonnier par les troupes hessoises et ne fut élargi que contre une forte rançon. Comme suffragant, Pauli contribua à l'érection d'un couvent de Brigittines, à Looz (1643), consacra plusieurs églises parmi lesquelles celle de Cortenbosch (1648); ce fut encore lui que les Liégeois députèrent, le 24 avril 1649, à Huy, auprès de Ferdinand de Bavière, afin de rétablir la paix avec le prince-évêque. Il mourut à Liège, le 24 janvier 1654, et fut enterré dans l'église des Ursulines dont il

avait été le supérieur. Richard Pauli-Stravius fut anobli, le 18 mai 1640, par l'empereur Ferdinand III.

Paul Bergmans.

J. Daris, *Histoire de la bonne ville, de l'église et des comtes de Looz* (Liège, 1864-1865), t. II, p. 35-43, et les sources y indiquées.

**PAULI** ou **PAUWELS** (*Rombaut*), architecte et sculpteur, né à Malines, en 1625, et mort à Gand, en 1700, d'après Emm. Neeffs. Selon cet auteur, qui a repris et complété pour sa notice sur Pauli (dans son *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*, tome II, p. 193-196), les notes que Baert avait déjà données sur cet artiste, celui-ci figure, à la date du 7 juillet 1636, comme apprenti dans la gilde malinoise de Saint-Luc (il n'avait donc alors que onze ans)! Pauli entra d'abord en qualité de praticien dans l'atelier de Rombaut Verstappen, qu'il quitta, avant la fin de l'année, pour aller dans celui de Jacques Voorspoel. Il se rendit ensuite en Italie dans le but de se perfectionner, fut admis à Rome dans l'atelier de François Du Quesnoy et, lors de la mort de celui-ci (12 juillet 1643), rentra aux Pays-Bas en même temps que son condisciple Jérôme Du Quesnoy avec qui il était lié d'amitié. Pauli se fixa à Malines où, après une infraction au règlement de la gilde de Saint-Luc, qui lui avait valu une amende de 4 florins pour avoir exercé son métier sans avoir acquis la maîtrise, il obtint celle-ci en 1643, soit dès l'âge de dix-huit ans.

Il n'existerait de cet artiste, à Malines, assure Emm. Neeffs, que deux groupes en pierre (à figures de soixante centimètres de hauteur environ), représentant « un enfant versant à boire à un autre » sans à un autre enfant » ; ils sont encastés dans une muraille du côté de la cour de la maison de M<sup>r</sup> Neeffs du Trieu, rue de Baffer ; et « la tête de saint » Jean-Baptiste déposée sur un plat », dans l'église Saint-Jean, pour qui cette sculpture en bois fut exécutée en 1654, au prix de 3 livres de gros. Dans le cimetière de cette même église figura, de Pauli, plusieurs stations d'un « chemin

» de la croix » et, à la façade de l'église du Petit Béguinage, un « groupe d'anges » tenant un ostensor ».

Le 25 mai 1653, Rombaut Pauli passa contrat avec George Breydels, curé de l'église Saint-Michel, à Gand, pour l'exécution d'un autel en marbre destiné à la confrérie de la Sainte-Croix. Cet autel n'aurait été placé qu'en 1656, à la suite d'un procès intenté par Breydels à l'artiste, lequel n'avait pas encore rempli alors ses engagements. Ce fait nous a été révélé par Pinchart dans ses *Archives* (tome II, p. 304-305), où se trouve la sentence prononcée sur ce litige par le grand conseil de Malines, le 24 octobre de cette même année 1656.

C'est Gand, où Pauli était venu habiter, poussé surtout, dit-on, par la rivalité artistique qu'il avait rencontrée à Malines en Luc Faydherbe, et où il fut admis en 1656 dans la gilde de Saint-Luc dont il fut juré de 1685 à 1687, c'est Gand qui possède ses principales productions, parmi lesquelles se distingue son célèbre monument funéraire de l'évêque Charles Maes, placé en 1666. En voici la description selon Kervyn de Volkaersbeke (*Les églises de Gand*, tome Ier, p. 37) : « Couché sur un sarcophage, le prélat » revêtu de ses habits pontificaux, la « mitre en tête, et s'appuyant sur la » main gauche, goûte les douceurs d'un » paisible sommeil, symbole de la sérénité d'âme qu'une conscience pure » apporte au juste à son heure dernière. » C'est bien là le sentiment que l'artiste » a voulu exprimer, et il y a réussi avec » un véritable bonheur. Tout dans cette » belle œuvre est d'une vérité frappante. » La pose du vénérable prélat est naturelle. Les traits de son aimable visage » respirent bien le repos, cette tranquillité d'âme dont nous venons de » parler. Les draperies sont largement » traitées; en un mot, l'ensemble présente » un caractère imposant qui convient » parfaitement au sujet. Placé en face du » chef-d'œuvre de Jérôme Du Quesnoy » (le tombeau de l'évêque de Triest), ce » monument ne perd rien de son effet : » c'est bien là le plus bel éloge qu'on » puisse lui adresser ».

Pauli, à qui avait été confiée en 1657 — à peine établi à Gand — la restauration du tombeau élevé, en 1595, dans la chapelle Saint-Yves à Saint-Bavon, aux deux premiers évêques de Gand : Corneille Jansenius et Guillaume Lindanus, ouvra en 1669 la clôture en marbre de la chapelle SS. Pierre et Paul de la même cathédrale.

Selon Baert, il sculpta pour l'église de l'abbaye Notre-Dame de Saint-Pierre six statues à la boiserie du chœur, savoir : saint Pierre, saint Paul et les quatre Évangélistes. D'après Edm. de Busscher, en 1781 le chœur de cette église était entouré de quatre-vingt-six stalles en bois de chêne, à l'usage des dignitaires et des religieux de l'abbaye. Ces stalles, très artistement travaillées, y avaient été placées durant la prélature de l'abbé Engrand et exécutées sous la direction de Rombaut Pauwels, dit Paoli, de Malines. La boiserie des stalles et du grand buffet d'orgue constituait, selon MeLecat, continue De Busscher, une œuvre admirable, un ensemble composé de variations infinies, où l'art du sculpteur et du menuisier avait rassemblé tout ce qu'il y a de beau en ce genre, où le ciseau de l'artiste et le rabot de l'artisan avaient rivalisé de précision de contours et de netteté d'exécution. Bordures, cadres, ornements, bas-reliefs, groupes et statues, tout y était de main de maître. Parmi les nombreuses figurines et statues, qui toutes se distinguaient par la pensée et l'impression aussi bien que par le dessin, la disposition et le jet des draperies, on signalait particulièrement les statues de saint Pierre et de saint Paul, placées à l'entrée du sanctuaire, et celles des quatre Évangélistes qui décoraient les sièges du prélat et du prieur. Ces stalles avaient été faites à l'instar de celles de l'ancien oratoire, confectionnées et sculptées en 1409 par Jean Bulteel, maître sculpteur de Bossuyt, dans la châtellenie de Courtrai. Également ornées de statuette de saints, de figurines, de feuillages et d'animaux symboliques, les stalles de Bulteel furent brisées et brûlées par les Calvinistes en 1578.

« Au milieu du chœur se voyait un « lutrin en bois, œuvre du même Pauwels, et non moins remarquable sous « le rapport de l'invention que les sculptures des stalles. Assis sur trois d' « phins entrelacés, un ange portait sur « la tête un globe sur lequel était posé « un aigle aux ailes déployées et soutenant de la serre droite l'écu d'armes de « la puissante abbaye. Les ailes servaient « de pupitre, et une guirlande de fleurs « et de feuillages parfaitement imités, « qu'il tenait du bec, descendait jusqu'au « pied du lutrin », selon Kervyn de Volkaersbeke (*Les églises de Gand*, tome II, p. 227).

Baert parle aussi, comme étant de Pauli, d'un groupe en marbre placé à l'autel de la chapelle de l'évêché de Gand et représentant « la Vierge debout « ayant entre les bras l'enfant Jésus », et dans l'église Saint-Michel, un groupe en marbre représentant « la Vierge « assise, accompagnée de l'enfant Jésus ». Ce dernier groupe aurait été inspiré à Pauli par l'œuvre célèbre de Michel-Ange qui se trouve à l'église Notre-Dame, à Bruges.

Pauli se maria deux fois. Le registre aux décès de la paroisse Saint-Rombaut, à Malines constate la mort, le 24 septembre 1643, d'un enfant qu'il aurait eu de Victoire van Oppenroy, et le registre baptistaire de la même paroisse annonce la naissance de deux enfants, le 13 février 1654 et le 24 juillet 1655, procréés par son mariage avec Agnès Collaert.

Parmi ses élèves à Gand figure Henri Matthys, l'auteur du beau monument funéraire du chanoine Joachim du Puget, baron de la Serre, dans la cathédrale Saint-Bavon. Neeffs assure que Jean Matthys, frère de Henri, fut aussi son élève. D'après une source aussi autorisée, Jean aurait été élève de Jérôme Du Quesnoy. Il mourut en 1710, tandis que Henri mourut en 1752. Quant aux apprentis que Pauli a eus à Malines, Jacques Vleminckx qu'il admit dans son atelier le 2 janvier 1644, Antoine van Kercken entré le 13 février 1653 et Jean Vanden

Steen, celui-ci seul acquit de la célébrité.

Edmond Marchal.

Emm. Neeffs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*, t. II : *Les sculpteurs malinois*. — Ph. Baert, *Mém. sur les sculpteurs et architectes des Pays-Bas*. — Pinchart, *Archives*. — Edm. Marchal, *La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belge*. — Le baron Kervyn de Volkaersbeke, *Les églises de Gand*. — Edm. De Busscher, *L'abbaye de Saint-Pierre*.

**PAULI** (*Segerus*) ou ZEGER PAUWELS, écrivain ecclésiastique, naquit, d'après Paquot, en 1560 dans le comté de Flandre; il s'intitule du reste lui-même *Flander* dans ses écrits. Il émigra en Allemagne et vint s'établir à Cologne, où il se maria et eut un fils du même nom que lui. Le fils entra dans l'ordre des Carmes déchaussés et composa divers ouvrages. Nous ignorons quelle profession Pauli exerça. Paquot nous dit qu'il fut imprimeur. Mais, malgré de nombreuses recherches à Cologne même, nous n'avons trouvé aucune trace d'un imprimeur de ce nom. Peut-on émettre l'hypothèse que Pauli ait été employé ou directeur d'imprimerie? Paquot cite sa source : c'est un manuscrit du P. Norbert de Sainte-Julienne. La bibliothèque royale de Bruxelles n'a malheureusement pu sauver en entier l'œuvre du bibliographe carmélite. Le ms. 16490, *Notitia brevis virorum plurium celeberrimorum carmelitarum in Belgio*, contient par ordre alphabétique les lettres A jusqu'à M. (S. Pauli, le fils, y fait donc défaut.) Le ms. 16493, *descriptores belgicis et viris illustribus ex ordine carmelitano*, est arrangé chronologiquement, mais il s'arrête déjà en 1458, avec Petrus Andree, au beau milieu d'une phrase. Nous ignorons donc si Paquot a mal interprété le latin du P. Norbert ou si c'est ce dernier qui a commis une erreur.

Zeger Pauwels est l'auteur de divers ouvrages qui sont aujourd'hui bien oubliés. Citons de lui un *Freundlich Gespräch eines irrenden und catholischen, darinnen kurtzlich gehandelt wird vom Richter aller Zwiespalts im Glauben..... gemehret und in zwei büchlein getheilt durch Segerum Pauwels Flandrum* (1<sup>re</sup> partie, 164 p.; 2<sup>me</sup> partie, 73 p.). L'ouvrage

est sans date, mais d'après une annotation du chanoine von Büllinger, il serait de 1597. Il en existe une traduction flamande à peu près contemporaine : *Een vriendelycke 't samensprekinghe tuschen eenen dwalenden christen met eenen roomschen catholyck, overgheset door Fred. Reynerum*. Anvers, Guillaume Lesteens, 1631. Le traducteur, Fred. Reynerus, est lui-même l'auteur d'un petit traité : *Hondert en vier vraechstucken aen alle nieuwe valsche ghenoomde reformeerde Calviniste predicanten*. Anvers, 1612.

Pauli fit paraître, en 1609, non moins de trois ouvrages : 1. *Christliche Antwort Henrici dess vierdten Königs in Franckreich so er den Presidenten zu Paris wegen Restitution der Societet Jesu geben hat a° 1603. Ex Ant. Possevini Apparatu sacro*. Cologne, Peter von Brachel, 1609; in-4°. — 2. *Grundtlicher Bericht, welches das wahre Mittel ist, dardurch was die Erkenntnis dess Glaubens herkömpt, etc. Gesprächweiss auff's allerhörtzeit zugericht*. Cologne, Peter von Brachel, 1609; in-12. — 3. *Tractätlein, dass Niemandl verletzt wirt denn von sich selben. Allen Frommen so in Angst und Leiden sind, zu sonderlichen Trost auss dem H. Chrysostomo in dieser Sprachen zugericht*. Cologne, Peter von Brachel, 1609; in-12. Traduction allemande du traité de Saint-Jean Chrysostome : *Quod nemo laedatur nisi a se ipso*.

Léonard Willems.

Paquot, t. X. — Renseignements de Mr le dr von Zaretzky, bibliothécaire de la ville de Cologne, et du R. P. Vanden Gheyne, conservateur des ms. à la bibliothèque royale, à Bruxelles.

\* **PAULI** (*Theodoricus*) ou FRANCONIS, chroniqueur, dont le nom, en langue vulgaire, était Thierry PAUWELS. Lui-même nous apprend qu'il naquit à Gorcum, en Hollande; qu'il était vice-doyen du chapitre de Saint-Martin et Saint-Vincent de cette ville, et qu'il commença la troisième partie de sa chronique en 1489, dans la soixante-treizième année de son âge et la quarante-septième année de son canonicat. Pauli naquit donc en 1416 ou 1417 et passa la plus grande partie de sa vie à Gorcum, où on le voit

exercer les fonctions sacerdotales en 1448. Compilateur infatigable, il semble avoir eu pour but de léguer à la postérité une grande encyclopédie historique. Son *Chronicon universale*, qui embrasse toute l'histoire, tant ancienne que moderne, se divise en trois parties. La première, intitulée : *Speculum historiale*, se subdivise en deux sections. L'une, comprenant treize livres sous le titre : *Liber de quatuor regnis majoribus*, semble avoir définitivement disparu. L'autre, dont W. Focke a publié des extraits, a été retrouvée dans un manuscrit de Breslau. Elle comprend une histoire complète des papes et des empereurs de 325 à 1447, et va du livre XIV au livre XXVII. L'énumération des pièces contenues dans les deux autres parties de la Chronique universelle, a été faite par De Ram, qui en possédait le manuscrit original. La troisième, intitulée : *Liber bellorum Dei*, se rapporte principalement à l'histoire des croisades et reproduit, sous un titre différent, l'*Historia Hierosolymitana* du moine Robert, de Reims. D'autre part, le savant recteur de l'université de Louvain constate que l'opuscule *Auctoris incerti de vita et rebus gestis dominorum de Arkel succincta narratio*, publié par Matthæus (*Analectes*, t. V), est entièrement calqué sur une chronologie historique de la deuxième partie, et croit qu'il n'en est qu'une pièce détachée. Il en est probablement de même d'un autre ouvrage de notre chanoine, que De Ram a publié dans ses *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège* (Bruxelles, 1844; in-4°), d'après une copie, malheureusement très fautive, conservée à la Bibliothèque royale. Cet ouvrage a pour titre : *Theodorici Pauli, alias Franconis, canonici Gorcomiensis, historia de cladibus Leodiensium, anno MCCCCLXV-LXVII*. L'auteur dit avoir rédigé ce travail d'après le témoignage d'un garde du corps de Charles le Téméraire, nommé Jacques Deyn, qui accompagna ce prince dans toutes ses expéditions contre les Liégeois. Mais, comme on l'a justement observé, « nous ne pouvons admettre que l'homme d'armes ait retenu avec une telle précision les

« noms, les faits et les dates, et il n'est  
« pas douteux que Pauli, donnant car-  
« rière à son imagination, n'ait ajouté à  
« son récit une foule de particularités  
« de son cru. Il nous présente les faits  
« tels qu'il lui semble qu'ils ont dû se  
« passer. Par ses phrases inutiles, ses  
« répétitions, ses détails oiseux, on voit  
« qu'il se préoccupait beaucoup plus  
« de sa réputation littéraire que de sa  
« responsabilité d'historien. Son *His-*  
« *toria* ne nous inspire aucune con-  
« fiance ».

Baron de Chestret de Hanefé.

*Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, t. II, p. 98-108 et 216. — De Ram, *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège sous les princes-évêques Louis de Bourbon et Jean de Horne*, p. XIV. — Wern. Focke, *Theodericus Pauli, ein Geschichtsschreiber des XV Jahrhunderts und sein Speculum historiale* (Halle, 1892). — *Liégeois et Bourguignons en 1468, étude historique de M. le Dr Estrup, introduction par St. Bormans*, p. XX.

**PAULLUS** (Gautier), poète latin du XVII<sup>e</sup> siècle, né à Huy, le 15 juin 1587, et mort à Douai, le 17 avril 1672. Il entra au noviciat de l'ordre des Jésuites, à Rome, le 28 novembre 1603. Il enseigna la rhétorique, la philosophie, la théologie à Douai et à Vienne; ensuite il devint pendant cinq ans censeur des livres à Rome (1643-1648); il fut confesseur du duc et de la duchesse de Bouillon, à Paris, pendant trois ans et s'en revint à Douai, où il mourut âgé d'environ quatre-vingt-cinq ans.

Paullus a beaucoup écrit; ses œuvres ont eu un certain retentissement durant sa vie; à partir de sa mort, il est presque entièrement oublié. « Il y a de l'imagination, du feu, de la pureté, de l'élégance et beaucoup de piété dans les ouvrages de Pauli », nous dit Paquot, « mais ils ne sont plus de mise, depuis qu'on est revenu des jeux de mots, des anagrammes, des *conzettis* et du jargon emblématique ».

En 1616, à Douai, six élèves de Paullus passent des thèses sur la *physica acroamatica* de Saint-Thomas d'Aquin sous la présidence de leur maître : ce sont Pasquase Maulroit, de Basècles, et Jean Giroul, de Tirlemont (le 11 mars); Charles Werpæus et Claudius Grivel, bourgui-



gnon (le 16 mars); Jacques Stalins, de Gand, et Jean Vander Halle, de Gand (le 18 mars). Ces travaux ont été publiés.

En 1631, paraît chez Gelbhaar, à Vienne, les *Septem dolores B. Virginis, rythmo numeroso expressi*. (Seconde édit. à Douai, veuve Pierre Telu, 1631.) — La première édition du *Canticum novum animis salientis a mundo, a terra, a coelo, a seipso ad Deum*, paraît à Vienne, chez Matthieu Formica, 1637. (2<sup>e</sup> édition, *ibidem*, 1638; 3<sup>e</sup> édition, veuve Marc Wyon, à Douai, 1638; 4<sup>e</sup> édition, veuve Matt. Formica, à Vienne, en 1640.) La *Scala et alæ spiritus ascendentis in Deum ab inferno, editio nona* qui parut en 1663 à Douai, chez la veuve Jean Serrurier (en tout 359 p.), n'est autre que le *Canticum novum* retouché. — Le *Jubilum animæ salientis ab inferno...* parut à Douai en 1653. (2<sup>e</sup> édit. chez Corellius, à Elbing, 1656; 3<sup>e</sup> édit., typis S. J., Calissii, 1665.) — Les *Affectus eucharistici* parurent à Vienne, chez la veuve Matt. Formica, en 1640 (en tout 132 p.). — Le *Cor Mancipium*, en 1651, à Douai, chez la veuve Jacques Mairesse (2<sup>e</sup> édit., veuve Jean Serrurier, à Douai, 1667). — Les *Cogitationes seræ Bivium et Jubilum ser. arch. Leopoldo Ignatio, Cæsaris filio munusculum* en 1653, à Douai.

En 1661, Paullus publia l'une de ses œuvres les plus considérables : c'est un roman, moitié vers, moitié prose, où l'auteur introduit des personnages allégoriques, quelque peu à la façon du *Roman de la rose*, Il est intitulé : *Jesus esus novus orbis famis et sitis animi vera satietas in pusilmundo duce amorfido quæsita et inventa, duobusque cantibus comunione et unione gustata... accedit triumphus corporis Christi* (à Douai, chez Laurent Kellam); 2<sup>e</sup> édit., veuve Jean Serrurier, à Douai, 1667. — Le *Triumphus corporis Christi* fut également publié à part (8 p.) en 1661, à Douai. — Le *Hortus Olivarum Dolor amor, Rosa spina* parut en 1667 chez la veuve Jean Serrurier à Douai. — Le *Cordolium Deiparæ* en 1667, chez la même.

Après la mort de Paullus parut encore, en 1686, une édition de ses œuvres complètes. (*Typ. univ. Car. Ferd.* à

Prague.) Au dernier feuillet on lit : *Omnium opusculorum R. P. Gualteri Paulli finis*. En 1719, Samuel Molitor à Neustadt donna une nouvelle édition de l'*Iter extaticum animi salientis a mundo, de terra... in Deum*, avec à la suite, p. 101, la *Jubilum animæ Salientis ab inferno*; puis en 1721 parut encore : *Appendix ex eodem auctore : Cor mancipium Jesu et Mariæ*, le tout d'après les premières éditions de ces œuvres, chez le même Samuel Molitor.

A partir de cette date, on ne réimprima plus aucune œuvre de Paullus et son nom entra petit à petit dans l'oubli.

Il y a encore de lui quelques œuvres manuscrites dans les bibliothèques publiques de Douai et de Bruxelles, mais elles ne valent guère l'impression.

Léonard Willems.

Paquot, t. VII. — Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VI.

**PAULY** (*André*), écrivain ecclésiastique, mort à Anvers en 1764. Il entra dans l'ordre des Frères Mineurs, devint lecteur jubilé et gouverna deux fois sa province en qualité de ministre. Il fut également protonotaire apostolique jusqu'à sa mort en 1764. Il fit paraître des *Prolegomena bipartita in S. Scripturam*. Louvain, Jean Jacobs, sans date (1759), ou prolégomènes aux diverses parties des écritures saintes. Il laissa également un ouvrage qui parut après sa mort, une *Vie de Jésus : Epitome itinerarii filii Dei*. Anvers, J. Grangé (1765).

Léonard Willems.

S. Dirks, *Histoire des Frères mineurs*, p. 384.

**PAUMEN** (*André*),<sup>9</sup> combattant de 1830 et militaire, fils de Lambert et de Elisabeth Ellen, né à Maeseyck, le 25 octobre 1801, décédé à Bruxelles, le 2 août 1871. Il débuta par être commandant de la compagnie de volontaires de Maeseyck; il fut ensuite créé capitaine de corps franc, par le général Nypels, le 18 février 1831, et enfin admis à ce grade dans l'armée régulière — au 3<sup>e</sup> régiment de chasseurs à pied — par arrêté royal du 9 septembre 1831.

Détaché comme vagemestre à la

3<sup>e</sup> division, le 22 juin 1836, et rentré au corps le 23 juin 1839, il fut admis à la retraite, le 21 avril 1841, après donc avoir participé aux campagnes de 1830, 1831, 1832, 1833 et 1839 contre la Hollande.

Paumen arbora à Maeseyck le premier drapeau national, le 2 octobre 1830. Elu président de la commission de sûreté publique, il organisa — et solda à ses frais — une compagnie de volontaires qui captura un convoi de huit cents barils de poudre, en destination pour la Hollande, à la hauteur de Grubbenvorst, et qui entra le 11 novembre dans Venlo sous son commandement. Cet acte de générosité et de dévouement reçut bientôt sa récompense : le brave Paumen fut, dès le 15 décembre 1833, créé chevalier de l'Ordre de Léopold, et cette distinction méritée fut confirmée par l'octroi de la croix de fer, le 2 avril 1835.

Général Frédéric Bernaert.

Matricule des officiers. — *Pasinomie*. — Veldekens, *Le livre d'or de l'ordre de Léopold*.

**PAUSACE** (*Colin*), de Cambrai, est le nom que porte, dans le célèbre manuscrit de Berne (n<sup>o</sup> 389), l'auteur d'une pastourelle débutant ainsi : *L'autrier par une sentèle...* Les attributions de ce manuscrit ont trop peu de solidité pour qu'il soit permis de rien fonder sur elles; pourtant les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* ont admis Colin Pausace dans leur recueil, et P. Paris, qui l'appelle à tort Colin Pausaie, a voulu qu'il fût « un trouvère artésien » et que A. Dinaux l'eût omis dans sa « nomenclature ». C'est bien possible, mais c'est ce qui reste à démontrer. La pastourelle attribuée à Colin Pausace ne manque, d'ailleurs, ni de fraîcheur ni de grâce poétique; elle est malheureusement incomplète, et c'est tout ce que nous avons conservé de notre hypothétique auteur.

M. Wilmolte.

*Histoire littéraire de la France*, t. XXIII, p. 553. — Edition dans *Sitzungsberichte der K. Bayer. Akademie der Wissenschaften zu München*, 1863, t. II, p. 317 (Hofmann). — *Archiv für neuere Sprachen*, t. XLII, p. 367 (Brakelmann). — Bartsch, *Romances et pastourelles françaises des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, p. 314.

**PAUTEREN** (*Jean van*), philologue. Voir SPAUTEREN ou DESPAUTERIUS.

**PAUW** (*Ferdinand-François de*), poète dramatique flamand, né à Gand, vécut vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à Bruxelles. Il écrivit les pièces suivantes : 1. *De Boere-Kermis of de Zegepraelende liefde, blyspel in een deel*. Gand, P.-A. Kimpe, s. d.; pet. in-8<sup>o</sup>. — 2. *Den Mandemaeker oft de twee verliefde vrienden; anders Gaspar den dronkaerd, klugt-spel in een bedryf*. S. l. n. n., 1802; in-8<sup>o</sup>. — 3. *De trotse Amelia oft den getrouwen Knecht*, comédie en trois actes, jouée le 18 janvier 1807 à Lierre par la Chambre d'*Ongeleerden*.

Léon Goemans.

Frederiks en Vanden Branden, *Biographisch woordenboek*. — *Belgisch Museum*, 1844.

**PAUW** (*François-Charles-Benoît de*). Voir PAEUW (*François-Charles-Bernard de*).

**PAUW** (*Jean de*), habitant de Malines, vivait au XVI<sup>e</sup> siècle. Il écrivit une histoire de la destruction de la Sandtpoorte de cette ville qui, servant de poudrière, sauta le 7 août 1546, la poudre ayant été allumée par la foudre au milieu d'un violent orage. Cet accident, qui causa la mort d'un grand nombre de personnes (soixante, dit de Pauw) et détruisit une partie de la ville, fut relaté en flamand, en français et en allemand. La relation de Jean de Pauw est en flamand. Van Hulthem possédait deux manuscrits de cet ouvrage (nos 17216 et 17217 de la *Bibl. Hultb.*). Mais ce sont des copies. L'une (n<sup>o</sup> 17216) est du XVII<sup>e</sup> siècle et comprend quatre feuilles in-fol. Elle porte un titre écrit de deux mains différentes, *Van die wonderlycke destructie*, etc. Mais le vrai titre qui suit est : *Van die wonderlycke krachtige wercken van de almogende handt godts, ende destructie, dewelcke hier tot mechelen is geschiet (gelyck ons poirters kennelyck genoech is geweest) mogen wy en ons nacomelingen met reden gedencken, dewelcke geschiet es den 7 dagh augusti 1546*. A la fin, l'auteur du manuscrit indique que ce n'est qu'une copie. Deux dessins à la

plume représentant la Sandtpoorte avant et après la destruction viennent à la suite de cette relation. L'autre manuscrit (in-12, 17 feuillets), d'une écriture moderne, n'est qu'une copie abrégée de la relation de J. de Pauw. Elle porte deux titres sur deux pages différentes, d'abord : *Beschryvinge van het springen der Sandtpoorte binnen Mechelen, Anno 1546, 7. Aug. door Jan de Pauw ooghetuyghen*, puis le vrai titre auquel le copiste a ajouté « door Jan De Pauw, testis ocularis ».

A. van Renterghem.

Bibliothèque royale de Bruxelles, *Bibl. Hulth.*, nos 17216 et 17217. — *Bibl. Hulthemiana, catalogue*, t. VI, p. 218. — Vander Aa, *Biogr. woordenboek*, t. IX, p. 44.

**PAUW (Jean-Baptiste DE)**, sculpteur, né à Termonde, le 30 septembre 1786; la date de sa mort est inconnue. Il s'appliquait depuis son enfance à dessiner et à modeler sans maître jusqu'en 1800, année où il put suivre les cours de l'académie de Termonde qui venait d'être créée. Il en fut un des premiers élèves et il y apprit les principes du dessin, de la géométrie et de l'architecture. Il obtint bientôt le premier prix. Il commença la réelle pratique de la sculpture dans l'atelier de M<sup>r</sup> Dubois. Il vint ensuite à Bruxelles où il suivit les cours de l'Académie des Beaux-Arts, tout en continuant son apprentissage chez Godecharle et chez Pleinckx. Il apprit la perspective chez J.-B. Rubens, de Bruxelles, réputé un des plus habiles dessinateurs.

J.-Bte De Pauw prit part au Salon de Gand de 1812 où il remporta le prix du concours de sculpture. Les événements politiques d'alors l'empêchèrent d'aller se perfectionner à Paris et à Rome. Il rentra dans sa ville natale où fut bientôt nommé professeur à l'académie. On ne connaît que peu de productions de cet artiste. Il exposa au Salon de 1814 les bustes de ses parents et une statue de Bacchus; un buste de Guillaume Ier, alors prince d'Orange, lui fut commandé par M<sup>r</sup> Vilain XIII.

Au Salon de Gand de 1823 figura de lui un buste de l'architecte-sculpteur

Jacques du Breucq, l'auteur du célèbre jubé de l'église de Sainte-Waudru, à Mons.

Edmond Marchal.

**PAUW (Michel DE)**, auteur dramatique, né à Cologne, le 22 novembre 1698, mort à Alost, le 9 février 1759. Il entra au noviciat de Malines le 7 octobre 1718, professa la grammaire, les humanités et la rhétorique à Courtrai. Après sa théologie, il fut pendant un an professeur de grammaire à Audenaerde, puis préfet à Bailleul; prédicateur et préfet à Alost de 1737 à sa mort. M. de Pauw est l'auteur de trois pièces de théâtre dont nous possédons les résumés-programmes. Ce sont : *Theophilus* (représenté au collège des Jésuites par les élèves, le 27 juillet 1724); *Adelphophilus* (représenté le 17 juin 1725); et *Wambanus* (représenté le 15 janvier 1728).

Léonard Willems.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*.

**PAUW (Napoléon-Liévin-Bernard DE)**, avocat, échevin et professeur à l'université de Gand, né en cette ville, le 3 septembre 1800, et y décédé, le 16 octobre 1859; il était fils de Bernard-Paul et de Sophie Bauwens, neveu et filleul du célèbre Liévin Bauwens. Il obtint, le 3 mai 1823, le diplôme de docteur en droit à l'université de sa ville natale. Dans sa thèse, il soutint la nécessité de la coexistence de deux assemblées législatives, dont la Chambre haute serait choisie par le suffrage direct, principes qui furent admis, huit ans après, par la Constituante belge. Il alla ensuite fortifier ses études dans les principales universités de l'étranger et notamment de l'Allemagne où il suivit les leçons universellement réputées de l'illustre Savigny. Rentré en Belgique, il se fit inscrire au barreau de Gand. « Esprit original », dit le bâtonnier, feu M<sup>e</sup> Drubbel, dans son oraison funèbre, « il donnait à tout « le cachet de son individualité. Profondement versé dans les sciences mathématiques, il en appliqua constamment « les principes au droit. Sa parole jail-

« lissait, simple mais énergique et éloquent, de son cœur honnête et de son esprit droit et élevé ».

Flamand de race et de caractère, de Pauw embrassa avec ardeur, lors des événements de 1830, la cause du parti orangiste; parmi les procès politiques qu'il plaida, il convient de citer celui du colonel Grégoire dont il obtint l'acquiescement. En 1839, il rédigea une pétition dans l'intérêt de l'industrie cotonnière. Il ne désarma vis-à-vis du nouvel État que lorsque le roi de Hollande l'eut relevé de son serment par le traité des vingt-quatre articles. Cependant, éloigné peu après du barreau à cause d'une grande dureté d'ouïe, il ouvrit en 1842, à l'université de Gand, un cours de philosophie de droit positif. Il prononça, lors de la rentrée-solennelle de 1843, un discours dans lequel il défendit avec vigueur les universités de Gand et de Liège contre les attaques auxquelles leur existence était en butte. Deux ans après, il fut nommé professeur extraordinaire et promu à l'ordinariat le 27 juillet 1854. Ses aptitudes et ses idées libérales inébranlables l'avaient également désigné au choix de ses concitoyens qui, en 1842, l'envoyèrent siéger au conseil communal; ratifiant ce choix, le roi le nomma échevin des travaux publics; mandat qu'il remplit pendant douze années. La ville de Gand lui doit son nouvel entrepôt, l'élargissement du canal de Terneuzen et l'amélioration de son port, la transformation de plusieurs quartiers par la percée de rues nouvelles et l'aménagement de places monumentales; le manège militaire qu'il édifia de manière à conserver intact le petit béguinage menacé; plusieurs écoles et enfin le Beffroi, qu'il sauva de la destruction et fit restaurer d'après les idées du temps, mais qu'il ne put achever. Il inventa aussi un système ingénieux de pont mobile qui fut adopté non seulement en Belgique, mais aussi à l'étranger. Notamment, un pont de ce modèle fut construit à Trieste et lors de son inauguration l'empereur d'Autriche décora l'inventeur de la médaille d'or « Litteris et Artibus ».

En politique, il soutint avec un atta-

chement inébranlable la cause de la liberté et, en 1846, il représenta, avec son ami Metdepennigen, l'arrondissement de Gand au congrès libéral qui se tint à Bruxelles. En 1854, il tomba avec toute l'administration communale du premier comte de Kerchove de Denterghem, sous les coups d'une coalition d'intérêts locaux. Frappé en 1857 d'une attaque d'apoplexie, il ne sut prendre le repos que commandait son état; il mourut à Gand, le 16 octobre 1859. Le roi l'avait nommé chevalier de son Ordre le 24 juillet 1849 et officier le 28 mars 1854. Sa mort fut un véritable deuil pour sa ville natale. Prudens Van Duyse se fit l'interprète du sentiment public lorsque, dans une notice nécrologique, il disait du rapport que N. de Pauw avait fait au sujet de la restauration du Beffroi : « La bouche qui a prononcé ces paroles peut devenir muette, mais de telles paroles ne périssent point ».

De Pauw a publié : 1. *Dissertatio inauguralis juridica de necessitate superioris ordinum concilii*. Gand, Van de Kerchove fils (1823); in-4<sup>o</sup>, 19 p. — 2. *Consultation*, datée du 25 janvier 1832, et signée par N. de Pauw et autres avocats, relativement à une affaire politique capitale (arrestation de Stevens, directeur du *Messenger de Gand*). — 3. *Principes administratifs et applications en matière de travaux publics*. Gand, F. et F. Gyselynck, 1849; in-8<sup>o</sup>. — 4. *Mémoire sur un nouveau système de pont mobile*. Gand, Annot-Braeckman, 1853, 114 p., 7 pl. — Deuxième mémoire, etc..., id., ibid., 1856; in-8<sup>o</sup>, 68 p., 1 pl. — Plusieurs rapports administratifs.

Louis Tierenteyn.

Papiers de famille et renseignements privés. — *Mémorial de la ville de Gand* (1843-1834). — Journaux de l'époque, entre autres : *Messenger de Gand*, 20 octobre 1843; *Messenger des sciences et des lettres*, 1850, p. 1; *Indépendance belge*, 2 septembre 1853; *Journal de Gand*, 20 octobre 1859; *Journal de Eendracht*, même date. — *Rapport de l'Université de Gand*, présenté par M. le recteur Roulez, an. 1859-1860. — Veldekens, *Livre d'or de l'ordre de Léopold*, t. II, p. 251. — Kervyn de Volkaersbeke, *Les églises de Gand*, t. II, p. 345. — *Annuaire de la noblesse belge*, 1896, p. 1802. — De Potter et Broeckart, *Histoire de la commune d'Exaerde*, p. 25 à 27. — *Belg. jud.*, 1896, col. 1297 et s. — *Flandre judic.*, 1897, col. 318 et suiv., etc.

**PAUW** (*Pierre-Jacques DE*), théologien, né à Thourout, le 9 juillet 1727, de Pierre et de Jeanne De Houck, mort à Paris, le 19 septembre 1810. Il était attaché comme acolyte à la collégiale de Saint-Pierre, en sa ville natale, lorsque Mgr Van Susteren, lors d'une tournée de confirmation, ayant remarqué l'air vif et intelligent de l'enfant, engagea les parents à appliquer leur fils aux études et à le confier au maître de chant de Saint-Donatien à Bruges. Sur la présentation du *phomasus*, Henri de Bruille, les chanoines admirent le jeune de Pauw au nombre des choraux, le 7 octobre 1734. Après avoir, pendant neuf ans, suivi les leçons de l'école latine du chapitre, l'enfant de cœur entra au séminaire de Bruges, en octobre 1743. A raison de ses talents supérieurs, le séminariste fut envoyé à Louvain, à la pédagogie du Lis, en 1745. Devenu maître ès-arts en 1747, il continua ses études de théologie et obtint le grade de licencié en 1754. Dans l'intervalle, il avait passé un an au séminaire de Bruges où, le 18 août 1751, il défendit des thèses publiques : *De Sacramentis in genere, de baptismo, confirmatione et penitentia in specie*.

A peine rentré de Louvain, il fut nommé secrétaire de Mgr Caimo, qui venait d'être intronisé le 30 juin 1754. Il remplit ces fonctions jusqu'à la mort du prélat (22 décembre 1775), sauf une interruption de cinq ans (août 1762, août 1767), pendant lesquels il occupa une chaire de théologie au séminaire.

Pourvu de la trente-et-unième prébende de Saint-Donatien (une des quatre *minores*) le 30 décembre 1756, il obtint la cinquième le 29 juin 1767. De Pauw jouissait de la haute estime de ses confrères. Elu grand chantre le 30 avril 1764, il conserva cette dignité jusqu'au 24 décembre 1781, jour auquel il y renonça. Il exerça également les fonctions de secrétaire du chapitre, du 25 janvier 1779 au 6 avril 1786.

Vers la fin de sa vie, Mgr Caimo avait confié les affaires du diocèse à son secrétaire, dont il appréciait la vertu, la

science et l'habileté, et l'avait nommé vicaire général, ensemble avec Aug. van Tienevelt. Au décès de l'évêque, les chanoines le maintinrent dans l'administration diocésaine en choisissant, le 24 décembre 1775, comme vicaires capitulaires *sede vacante*, MM. J.-B. de Vicq, doyen du chapitre, Aug. van Tienevelt, archidiacre, Pierre de Pauw et Pierre Siboons, archiprêtre.

Sous Mgr Brenart (1777-1794) Pierre de Pauw continua de rendre de nombreux et précieux services, comme proviseur du séminaire, administrateur de l'office des choraux, etc. Le 26 février 1788, l'évêque le nomma président du séminaire en remplacement de Pierre Siboons. Le doyen du chapitre, baron J.-B. de Vicq, ne pouvant plus, à cause de son grand âge, présider les séances capitulaires, se fit remplacer par de Pauw. Celui-ci fut l'âme de l'opposition aux empiétements de Joseph II, surtout dans la question du séminaire général de Louvain. Il était régulièrement député par le clergé et le chapitre aux Etats de Flandre. En cette qualité, il assista à la proclamation de la déchéance de l'empereur comme comte de Flandre, qui eut lieu à Gand le 4 janvier 1790; à l'assemblée des Etats généraux à Bruxelles (7-10 janvier) où les provinces des Pays-Bas autrichiens se constituèrent en un état fédératif sous le nom d'*Etats belgiques unis*; à la reconnaissance de Léopold II comme comte de Flandre et à la prestation du serment, faite à Gand, le 6 juillet 1791, par les gouverneurs généraux Albert et Christine. Lors de la visite que ces derniers firent à Bruges, le 5 août suivant, de Pauw fut chargé de complimenter Leurs Altesses.

Trop occupé par les affaires politiques, de Pauw se démit, le 12 mars 1791, de la présidence du séminaire de Bruges. D'ailleurs, depuis le 4 octobre 1790, ses confrères l'avaient élu doyen du chapitre. Ce fut le dernier doyen de Saint-Donatien. Informés que Mgr Brenart était mort à Anholt le 26 octobre 1794, les chanoines constituèrent vicaires capitulaires P. de Pauw, doyen, Jacques de Gryse, archidiacre, Willibrord Jooris,

archiprêtre, et Pierre van Parys, pénitencier (2 décembre 1794).

De Pauw remplit avec sagesse et courage les charges de doyen du chapitre et de vicaire capitulaire, particulièrement lourdes pendant la tourmente de la révolution française. Lors de la première occupation de Bruges par les Français (17 novembre 1792-26 mars 1793), de Pauw réussit à se soustraire à la persécution. Le 30 juin 1794, la ville fut de nouveau envahie par les troupes du général van Damme. Le représentant du peuple, Laurent, ayant exigé de la ville de Bruges et du Franc la somme de quatre millions de livres, à payer en cinq jours, le magistrat fixa la quote-part du clergé à deux millions. Afin d'en assurer le paiement, le *comité de surveillance* arrêta un certain nombre de prêtres et les envoya comme otages à Lille et à Douai. De Pauw est de ceux qu'on enferma dans la citadelle de Lille, le 23 janvier 1795. Il fut relâché, avec ses compagnons de reclusion, le 18 février suivant.

Presque tous les prêtres de Bruges refusèrent de prêter le serment de haine à la royauté exigé par la loi du 19 fructidor an v (5 septembre 1797). Beaucoup d'entre eux furent enfermés dans l'hôpital de la Madeleine, le 10 mars et le 19 novembre 1798, et transférés au séminaire (le palais épiscopal d'aujourd'hui) le 7 février 1799. Parmi les reclus se trouvait le vicaire capitulaire de Pauw. Le 6 juillet suivant, il fut mis aux arrêts, ensemble avec Jacques Lietaert, curé de Saint-Pierre-sur-la-Digue, et Charles Matthys, chanoine et vicaire capitulaire (en remplacement de van Parys, décédé), qui occupaient la même chambre. Le 8 juillet, on le traduisit devant le tribunal correctionnel, dont était président Guillaume Filleul; il était accusé d'avoir, dans une réponse à une lettre du curé de Thourout, A. De Busschere, prêtre assermenté, écrit une déclaration touchant le serment de haine réputée punissable aux yeux de la république. Le 19 juillet, il dut comparaître de nouveau, en compagnie de son collègue Matthys, regardé comme complice. Le même jour on arrêta

sa servante, coupable d'avoir porté la lettre de son maître. Réintégré au séminaire à 9 heures du soir, il fut réveillé à minuit et transféré, avec sa servante, à la maison de correction pour femmes. Filleul ayant été remplacé dans la présidence du tribunal par Hennessy, de Pauw fut reconduit au séminaire le 7 janvier 1800. Il y demeura jusqu'au 4 avril suivant, jour auquel tous les prêtres reclus recouvrèrent la liberté.

A la suite du concordat de 1801, l'exercice public du culte catholique, interdit depuis le 19 septembre 1797, fut rétabli dans toutes les églises de Bruges le dimanche de la Pentecôte, 6 juin 1802. Cette cérémonie se fit avec une pompe exceptionnelle, à Saint-Sauveur, la principale église de la ville depuis la démolition de la cathédrale de Saint-Donatien. De Pauw, en sa qualité d'ancien doyen, officia et prêcha un sermon français sur l'heureux événement qui mettait fin à la persécution religieuse. C'était lui aussi qui, le 3 avril 1792, avait prononcé à Saint-Donatien l'oraison funèbre de l'empereur Léopold II. Le concordat, en supprimant l'évêché de Bruges, l'avait incorporé, avec une partie de celui d'Ypres, au diocèse de Gand. Mgr Fallot de Beaumont, nouvel évêque de Gand, pour faciliter l'administration de son vaste diocèse, le divisa en trois districts, Gand, Bruges et Ypres, et le 8 juillet 1802 il confia celui de Bruges, avec le titre de vicaire général, à P. de Pauw. Le 15 du même mois, celui-ci fut nommé conseiller épiscopal, et le 21 décembre suivant il obtint une des dix prébendes du nouveau chapitre de Saint-Bavon, érigé par décret épiscopal de ce jour. Le prince Maurice de Broglie, successeur de Fallot de Beaumont sur le siège de Gand, confirma de Pauw dans ses fonctions de vicaire général, et ce fut comme tel que ce dignitaire eut des rapports avec Napoléon Ier.

L'empereur et l'impératrice Marie-Louise firent leur entrée solennelle à Bruges le 18 mai 1810. Le chanoine de Pauw, en sa qualité de vicaire général, eut l'honneur de conduire les ecclésiastiques de cette ville à l'audience

impériale et de complimenter Leurs Majestés au nom du clergé de son district. Ce fut encore lui qui, le 20 mai, jour du départ des augustes visiteurs, célébra la messe à la préfecture en présence de l'empereur et de l'impératrice.

La vue de ce petit vieillard propre, sa démarche alerte et aisée en dépit de ses quatre-vingt-trois ans, son regard intelligent et l'à-propos de ses réponses, tout cela charma Napoléon qui le nomma chevalier de la Légion d'honneur et lui fit cadeau d'une bague de prix, en disant : « Acceptez cet anneau, M. l'abbé, il peut quelque jour vous venir à point ». La suite des événements trahit bientôt les vues de l'empereur. Celui-ci avait, de sa propre autorité et sans l'autorisation du pape, rétabli l'évêché de Bois-le-Duc, supprimé en 1662 et administré depuis lors par des vicaires apostoliques. Un décret impérial du 20 mai 1810 nomma à ce siège le chanoine de Pauw. Cet ecclésiastique n'ignorait pas que pareille nomination, contraire au droit canonique, était de nulle valeur, et il faut croire que celui qui s'était si vaillamment conduit dans la question du serment de fructidor n'aura point accepté une dignité illusoire, dont sa conscience lui prescrivait le rejet. Il fut néanmoins forcé de se rendre à Paris. Les fatigues du voyage furent fatales au vieillard. P. de Pauw mourut à Paris, le 19 septembre 1810, et fut inhumé au cimetière de Montmartre. Son épitaphe se lit sur une pierre de marbre blanc encastrée dans le mur extérieur du bas-côté nord de l'église de Sainte-Croix lez-Bruges.

P. de Pauw portait de (1) ... au chevron ... accompagné de trois paons de..., deux en chef et un en pointe. Sa devise était : *In cauda venenum*.

A.-C. De Schrevel.

Archives de l'évêché de Bruges.

**PAUWELS (Adrien)**, écrivain ecclésiastique, vicaire auprès des Minorites de Malines, traduisit au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle le *Speculum disciplinae ad novitios*, le *De profectu religiosorum* et

(1) Le blason qui décore la pierre sépulcrale n'indique pas les hachures.

une lettre de saint Bonaventure du latin en flamand. Ces ouvrages furent publiés à Anvers, en 1605, sous le titre : *Spieghel der goeder manieren veur de Novitien, dat is, Proef-ionghers der Minder-broeders Ordene. Met een boecksken van den Voord-gangh dergeestelycker persoonen ende eenen brief in-houdende XXV salighe vermaninghen. Al te saemen geschreven int Latyn deur den heylighen Bonaventura, cardinael ende Doctoor der H. Kercken. In Nederlandtsch over-ghesett*. Anvers, Moerentorf, 1606.

A. van Renterghem.

L'ouvrage de Pauwels cité dans l'article. — S. Dirks, *Hist. des Frères mineurs*, p. 127.

**PAUWELS (André)**, plus généralement PAULI, graveur à l'eau-forte, né à Anvers, le 21 mars 1600, mort dans la même ville en 1639. Nous ignorons sous quel maître travailla ce très habile représentant de son art. De la circonstance qu'en 1622 le premier des enfants de Pauli eut pour parrain Luc Vorsterman, Van Lerijs (*Biographies d'artistes anversois*) croit pouvoir induire que cet illustre graveur aurait été l'éducateur de notre artiste. La chose, d'ailleurs possible, ne repose sur aucune preuve. En réalité, c'est de Callot surtout que paraît s'être inspiré Pauli; il a sa fantaisie abondante, beaucoup de son élégance et n'est pas éloigné de sa dextérité de main. L'admission du maître à la gilde de Saint-Luc d'Anvers n'eut lieu qu'en 1627 et, chose rare, sinon unique dans les annales de la corporation, les matrices le désignent expressément comme graveur à l'eau-forte : *etsen of byten op cooper*. Doué d'un talent absolument original et d'un burin délié, il signe des planches qu'il est permis d'envisager comme les meilleures du genre produites dans nos provinces, celles notamment qui figurent dans le livre de Jacques de la Serre, *L'Entrée de la Reine Mère du Roy très chrestien dans les villes des Pays-Bas*; Anvers, imprimerie plantinienne, 1632. Les réceptions à Mons, Bruxelles et Anvers, avec les centaines de figurines qui peuplent les places et les quais, font de ces estampes des morceaux exquis.

Sans être également heureux toujours, Pauli se montre artiste de sérieux mérite dans les nombreuses vignettes du *Mundi lapis lydius* d'Ant. de Bourgogne, livre publié à Anvers, chez la veuve de Jean Cnobbaert, et qui fut la dernière de ses œuvres. Outre diverses réimpressions, il y eut aussi des copies de ces estampes, notamment par Jean Ulrich Krauss, à Augsbourg, jusqu'en 1712. Moins correct dans les créations où les figures sont à une plus grande échelle : le *Reniement de saint Pierre* d'après Gérard Zeghers ; l'*Arracheur de dents*, d'après Théodore Rombouts ; la *Vierge et l'Enfant Jésus* d'après Rubens, et la copie de la fameuse eau-forte de Van Dyck, où le Titien est représenté avec sa fille, Pauli conserve touses moyens dans une représentation d'ensemble de la *Bataille de Nordlingue*, gravée pour le voyage du cardinal-infant, de Diego Aedo y Gallarte et tout particulièrement dans une charmante vue de l'Ermitage de Marlagne, dédiée au jeune gouverneur-général des Pays-Bas. Entre les productions les plus intéressantes de l'œuvre du maître figurent la jolie pièce datée de 1625, intitulée : *Le plaisant jeu (sic) des enfants des Pays-Bas; Het Vermaekelyck Kinderspel van 't Nederland*, publiée à Anvers chez N. Haye, et un portrait équestre du général croate Jean-Louis Isolani, d'après C. Paon. Nous mentionnons, enfin, le recueil : *Livre de satyres et de grotesques (sic) inventé et déliné par Pierre vanden Avont. Antv. Franciscus vanden Wyngaerde excudit*. Le titre est signé du monogramme A. P. dont se servait d'ordinaire notre graveur. Il résulte d'un renseignement fourni à M<sup>r</sup> Van Lerijs par M<sup>r</sup> Vanden Branden, l'archiviste d'Anvers, qu'en l'année 1635 une somme de quatorze livres huit escalins fut octroyée à Pauli pour diverses épreuves d'un plan du siège de Louvain, dont il avait fait hommage à la municipalité. Nous ne connaissons pas ladite pièce.

Marié en 1621, Pauli laissa huit enfants, dont un fils, André, peintre enlumineur, né en 1632, reçu à la gilde de Saint-Luc, comme fils de maître, en 1654. C'est lui, assure M<sup>r</sup> Van Lerijs,

dont certains auteurs font le peintre N. ou Nicolas Pauly, dont il n'est fait mention dans aucune source authentique.

Henri Hymans.

Th. van Lerijs, *Biographies d'artistes anversois*, publiées par P. Génard, t. II (Anvers, 1881). — Sources particulières.

**PAUWELS** (*Egide*), architecte brabançon du xve siècle sur lequel on ne possède que peu de renseignements. En 1445, il occupait le poste de maître ouvrier des maçonneries de Philippe-le-Bon dans le duché de Brabant. Ce qui est certain, c'est qu'il jouissait d'une certaine notoriété; un fait va le prouver : en 1448, l'administration communale de Louvain résolut de faire construire un nouvel Hôtel de ville. Elle en demanda les plans à Mathieu de Layens, maître ouvrier des maçonneries de la cité. Dans le plan qu'il déposa, il avait utilisé toute l'abondance, toute la pompe, toute la délicatesse du style flamboyant. On trouva le travail si extraordinaire qu'on le crut irréalisable. Le conseil communal semble avoir partagé cet avis, car il résolut de soumettre le dessin à l'appréciation d'Egide Pauwels. Cet artiste se rendit à Louvain le 21 mai 1448, examina le travail de Mathieu de Layens et l'approuva. Le conseil communal usa de courtoisie à l'égard du maître ouvrier du duc. Il lui fit offrir, à la taverne *Bloemendale*, deux pintes de vin de Beuene et la même quantité de vin du Rhin. L'artiste reçut, en outre, un *Peter* d'or pour frais de voyage et de séjour.

La présence à Louvain de Pauwels fut fêtée par les maçons, tailleurs de pierres et autres ouvriers accourus à Louvain pour travailler à l'Hôtel de ville. Ces travailleurs s'assemblèrent et se rendirent en cortège à *Bloemendale* pour saluer le constructeur et lui donner une marque de sympathie. L'artiste les accueillit amicalement et les régala. La dépense monta à deux *Peters*. Elle fut supportée par la ville.

Pauwels construisit en 1451, d'après ses plans, le local du Moulin de l'Ecluse, à Louvain. Cet édifice a cessé d'exister. Il avait été reconstruit, en 1537, par Jean van Hoegaerden, d'après les plans



de Louis van Bodeghem, architecte de Charles-Quint.

Nous ignorons l'époque de la mort de Pauwels.

Ed. Van Even.

*Compte de la ville de Louvain de 1447-1448, ff. 79 et 425. — Ed. van Even, Louvain dans le passé et dans le présent, p. 261.*

**PAUWELS** (*Félix-Charles-Christophe*), architecte et ingénieur, né à Bruxelles (rue Notre-Dame-aux-Neiges, encore presque exclusivement réservée à des habitations ouvrières), le 25 juin 1820, et mort à Herbeumont (province de Luxembourg), le 9 octobre 1877.

Nous n'avons connu personnellement cet artiste distingué qu'aux travaux d'Anvers, en 1858, c'est-à-dire à une époque où ses talents artistiques étaient en pleine maturité, et, appelé à l'honneur de rédiger sa biographie, nous crûmes nécessaire d'ouvrir une enquête près de ses contemporains, des membres encore vivants de sa famille, afin de connaître son passé artistique, le maître qui l'avait initié, ou l'établissement qu'il avait fréquenté. Cette enquête était d'autant plus urgente que seule elle permettait d'apprécier, dans l'œuvre de l'artiste, la part qui lui était personnelle et celle qui revenait à l'enseignement qui l'y avait préparé. Les résultats de ces recherches furent à peu près nuls, au point qu'il fallut un heureux hasard pour nous faire découvrir le lieu et la date de sa mort.

La plupart de ses contemporains ont disparu ; seul l'architecte hollandais, M<sup>r</sup> Gierling, son disciple et son collaborateur principal, vit encore ; malheureusement nous apprîmes que ce témoin important, atteint d'une grave maladie, avait perdu la mémoire et s'était retiré dans sa famille, en Hollande ; il fallut renoncer à le consulter. Il nous fut démontré que, très modeste et peu soucieux de la postérité, Félix Pauwels n'avait laissé aucun écrit qui pût renseigner sur sa carrière. Cependant nous apprîmes par un de ses amis que l'appartement qu'il occupait dans sa maison, rue de Trèves, n<sup>o</sup> 47, à Bruxelles, avait été religieusement conservé par ses deux filles, Melles Pauwels, dans l'état où il

l'avait laissé et renfermait un meuble contenant la collection de tous les projets de travaux qu'il avait exécutés. C'était une source de renseignements très précieuse à connaître. Nous nous adressâmes à cet effet à Melles Pauwels ; elles nous remercièrent très gracieusement des bonnes intentions que nous affirmions pour la mémoire de leur père, tout en nous déclarant qu'elles n'avaient rien à nous communiquer. Vainement nous recourûmes aux bons offices de leur cousin, M. Pauwels-Allard, pour vaincre cette résistance, inspirée par un respect filial plus exagéré que bien éclairé. Force nous fut de renoncer à être renseigné de ce côté jusqu'au jour où ces documents tomberont dans le domaine public, s'ils ne sont dispersés par le hasard des héritages. Nous avons été ainsi réduit, pour retracer les premières années de Félix Pauwels, à procéder par intuition, en utilisant quelques rares documents et nos souvenirs personnels. Nous hésitons d'autant moins à livrer à la publicité cette partie de notre travail qu'elle se rapporte à l'histoire fort mal connue de la renaissance industrielle qui se produisit en Belgique après la révolution de 1830. Et tout en reconnaissant qu'une méthode historique, basée sur des renseignements verbaux, puisse entraîner à des erreurs, nous croyons qu'elle offrira une utilité à ceux qui un jour, plus heureux que nous, pourront peut-être recueillir la biographie de Pauwels, au moyen de documents précis et complets.

Félix Pauwels appartenait à une famille d'ouvriers d'origine wallonne (son père, Dominique Pauwels, naquit à Rosière, Brabant wallon, et sa mère, Jeanne d'Elderen, à Sterrebeek, près de Bruxelles) qui, sous le gouvernement des Pays-Bas, était venue se fixer à Bruxelles. Vers 1830, François Pauwels, frère aîné de Félix, avait fondé un atelier de menuiserie et de charronnage à Molenbeek-Saint-Jean, devenu un centre industriel important. L'atelier, dirigé avec beaucoup d'intelligence, prospéra rapidement, au point qu'après la mise en exploitation du chemin de fer de Bruxelles à Anvers, vers 1834, François

Pauwels put agrandir son établissement et y adjoindre la fabrication du matériel des voies ferrées, à laquelle le développement de nos railways procurait d'importants débouchés. Comme pour toutes les industries nouvelles qui s'établissaient en Belgique, Fr. Pauwels fit appel à des contre-maîtres anglais pour diriger cette nouvelle fabrication encore inconnue dans notre pays; dès lors, le matériel des chemins de fer devint le but à peu près exclusif de l'industrie de Fr. Pauwels et lui fit faire rapidement une grande fortune.

Parmi les hommes qui conseillèrent à Fr. Pauwels cette transformation de son industrie, il faut citer Félix Du Bois, fils d'un célèbre carrossier bruxellois, établi rue de May Boom, qui apporta à Pauwels l'expérience acquise dans les ateliers de son père dans l'art de la carrosserie, intimement lié à la construction des wagons de voyageurs. Du Bois (voir ce nom, t. III, p. 190) avait été admis à l'école polytechnique de Paris, en 1806, où il fut l'un des meilleurs élèves de Monge, et en sortit en 1810 en qualité d'ingénieur maritime; en 1815, après la chute de l'empire, il fut admis dans l'armée des Pays-Bas avec le grade de capitaine du génie. Deux ans après, dégoûté de la vie militaire, il donna sa démission pour se livrer à l'étude des sciences et à l'instruction publique. Du Bois mourut dans les fonctions d'examineur permanent à l'école militaire de Bruxelles.

En 1825, le baron Charles Dupin avait fondé à Paris une association d'anciens élèves de l'école polytechnique et de savants, destinée à faire des conférences gratuites aux ouvriers dans tous les quartiers de Paris, dans un but de vulgarisation de la science, et à donner des cours élémentaires sur la technologie des divers métiers. Cette association, qui prit le nom d'*Association philotechnique* ou *Société des arts*, fonctionne encore aujourd'hui avec grand succès. Du Bois rêvait la création d'une association semblable en Belgique; il y rencontra de grandes difficultés, d'abord à cause du manque de professeurs capables et désin-

téressés, et surtout à cause de la nécessité de doubler le personnel enseignant d'une école où les besoins de nos classes ouvrières obligeaient de créer un enseignement bilingue. L'extension donnée par Pauwels à son industrie lui fournit l'occasion d'en tenter l'expérience vers 1836. L'appel fait par l'intelligent industriel à des contre-maîtres anglais, largement rémunérés, engendrait la jalousie des ouvriers belges qui, tous les jours, s'exaltaient à la révolte. Du Bois fit comprendre à Pauwels l'urgence de créer une *école ouvrière*, afin de préparer un nombre suffisant d'ouvriers nationaux à suppléer aux Anglais. Pauwels se rendit à son avis et fit construire dans son établissement un local d'école, renfermant des salles d'étude et de conférences où tous ses ouvriers étaient admis gratuitement en dehors des heures de travail, ainsi qu'une bibliothèque d'ouvrages d'un caractère pratique qu'ils étaient autorisés à consulter. Du Bois traça lui-même le programme de l'enseignement qui, indépendamment des séances de vulgarisation, comprenait, dans ses parties essentielles, le dessin et la géométrie descriptive de Monge appliquée à la charpente, à la menuiserie, à la carrosserie et aux travaux des métaux. Des professeurs furent désignés parmi les ingénieurs, auxquels vinrent s'adjoindre divers savants de passage, ainsi que Du Bois lui-même. L'*Illustration française* du 15 novembre 1851 nous a conservé les plans de cet établissement dont la création largement libérale fit grand bruit dans le monde scientifique. Elle exerça une sérieuse influence sur la carrière du jeune Félix Pauwels, frère puîné du propriétaire des établissements de Molenbeek.

Après avoir achevé ses études primaires, Félix Pauwels entra comme *apprenti* dans l'atelier de son frère aîné et, comme me le disait un de ses parents, « commença sa carrière en maniant la scie et le rabot ». Très laborieux, tout en s'efforçant d'acquiescer la pratique manuelle de son métier, il suivait les cours de l'*école ouvrière* fondée dans l'établissement, pour se perfection-

ner dans l'art du dessin et acquérir les connaissances techniques de la charpenterie. Il est remarquable de constater que sur tous les plans de construction qu'il projeta dans la suite, après avoir tracé à grandes lignes l'ensemble du travail à exécuter, il ne manqua jamais d'y joindre l'épure des détails à grande échelle des travaux de menuiserie, établis de la manière la plus claire et avec une entente parfaite de l'emploi des matériaux. Pour l'observateur attentif, ces détails apparaissent comme le cachet de l'établissement dans lequel il commença sa carrière. Ils sont traités avec un tel soin qu'un entrepreneur, travaillant sous ses ordres, nous disait qu'il suffisait de mettre les plans dressés par Félix Pauwels entre les mains de ses ouvriers, pour qu'ils fussent exécutés de la manière la plus parfaite.

A l'époque où François Pauwels créait son important atelier de construction du matériel des chemins de fer, un autre établissement, non moins important mais d'un caractère très différent, fut fondé à Molenbeek, qui semble avoir exercé une influence non moins importante sur le caractère de Félix Pauwels.

L'étude des sciences, après avoir brillé d'un vif éclat en Belgique au xv<sup>e</sup> siècle, était tombée dans un profond marasme sous les dominations étrangères que subit notre pays et surtout sous l'influence centralisatrice de l'empire français qui tendait à attirer à Paris les hommes les plus distingués de la nation. Beaucoup de bons esprits, tels que Félix Du Bois, à l'époque de la création du gouvernement indépendant des Pays-Bas, comprirent la nécessité de faire renaître l'enseignement de la science par sa vulgarisation dans les masses populaires. Philippe et François Vandermaelen, de Bruxelles, possesseurs d'une grande fortune, résolurent de la consacrer au progrès scientifique de la Néerlande. Philippe (né à Bruxelles en 1795. Voir ce nom, t. XIII, p. 49), dès sa jeunesse, s'était épris de l'étude de la géographie. Initié aux travaux de Senefelder, l'inventeur de la gravure sur pierre appliquée à la gravure des cartes et substituée

à la gravure sur cuivre très coûteuse, il conçut la pensée de créer un établissement géographique et de propager la connaissance de la géographie dans la population et les écoles au moyen de cartes vendues à un prix très modique. Cette création fut faite, à Molenbeek, par les deux frères, dans une propriété (ancienne blanchisserie) acquise par leur père. Une importante bibliothèque, renfermant tous les actes et récits de voyages, tant anciens que modernes, fut adjointe à cet établissement. Comme Ortelius l'avait fait autrefois à Anvers, Philippe Vandermaelen y dirigeait un important bureau de dessinateurs de cartes, chargés de compléter les cartes anciennes, d'y ajouter et rectifier tous les détails des découvertes modernes au moyen des renseignements recueillis dans les histoires des voyages, à cette époque fort mal connus; le travail était ensuite livré à l'impression lithographique. Passionnés pour les sciences, les deux frères réunirent en même temps d'importantes collections d'instruments, de curiosités naturelles et historiques qui bientôt constituèrent un véritable musée des arts, généreusement ouvert à la curiosité du public. La première grande publication fut un *Atlas de géographie universelle*, conçu par Philippe Vandermaelen sur les plans les plus larges. Aux cartes physiques et politiques de chaque pays avaient été joints des statistiques et des tracés graphiques propres à faire connaître les richesses animales, végétales, minérales de chaque contrée, rattachées entre elles par la géographie scientifique et la cosmographie céleste. (François Vandermaelen s'occupait spécialement de la botanique et de la culture des plantes dans les serres établies à Molenbeek, tout en continuant l'industrie paternelle). C'était en résumé, la voie ouverte à toutes les sciences. Vers 1830, soit que le programme de l'établissement géographique de Bruxelles, avec son caractère international, eut été jugé trop vaste pour un établissement privé, soit qu'il n'eut pas répondu aux espérances financières de son créateur et que la crainte de la séparation de la Belgique

et de la Hollande lui ait fait entrevoir la perte d'une partie du marché sur lequel il avait son principal débit, Philippe Vandermaelen résolut de réduire son établissement spécialement à l'étude de la géographie nationale. Des arpenteurs furent envoyés à ses frais dans toutes les provinces pour rectifier et compléter la carte de Ferraris, publiée en 1780, la plus complète que l'on possédât du pays; ils avaient pour mission de recueillir des échantillons de toutes les productions du pays, aussi bien dans le règne animal que dans le règne végétal et le règne minéral, qui devaient compléter ces collections et qui, soigneusement classés par de jeunes savants appelés dans l'établissement, seraient utilisés à confectionner des cartes particulières complétant l'atlas politique et physique. Telle fut, par exemple, l'origine de la belle *Carte géologique de Belgique*, de André Dumont, commencée en 1849. Ces investigations s'étendirent dans les domaines les plus vastes, l'archéologie, l'architecture. Dans ces travaux, Philippe Vandermaelen ne perdit jamais de vue son but principal : la vulgarisation de la science. Des laboratoires, des salles de dessin furent créés pour opérer la classification des matériaux recueillis; généreusement mis à la disposition des savants attachés à l'établissement, ils facilitèrent leurs études personnelles. Avec leur concours, des cours gratuits furent ouverts à toutes les classes de la société et peu à peu l'établissement industriel se transforma en *école normale libre*, d'où sortirent les savants les plus distingués des premières années de notre indépendance nationale. Parmi les professeurs de cette école, nous retrouvons encore Félix Du Bois, contemporain et ami des frères Vandermaelen.

Il paraît hors de doute que Félix Pauwels, tout en restant attaché à l'atelier de son frère, compléta ses études dans cette espèce d'*université ouvrière*, qu'il y perfectionna son talent de dessinateur et y fit son apprentissage d'architecte, en étudiant les travaux des grands maîtres que lui fournissait la belle bibliothèque de l'établissement.

Grâce aux collections géologiques mises à sa disposition, il y acquit la connaissance étendue des matériaux de construction produits par notre pays; cette connaissance approfondie fut plus tard l'un des caractères de l'architecte et de l'ingénieur.

On sait qu'en 1836, de concert avec l'ingénieur Le Hardi de Beaulieu, l'ingénieur Félix Du Bois présenta au public un projet d'extension de la ville de Bruxelles par le prolongement de la rue de la Loi au travers de la vallée des étangs d'Ixelles, qui devint dans la suite le *quartier Léopold* et dont les plans furent gravés dans l'établissement de Vandermaelen. Il est certain que Pauwels eut connaissance de ces plans, si même il ne concourut à l'exécution de ce projet. Nous avons appris par le général Brialmont qu'il proposa de compléter la création du quartier Léopold par une promenade partant de la porte de Namur et aboutissant au bois de la Cambre. La route, tout en épousant la forme du terrain (aujourd'hui couvert des constructions importantes du quartier d'Ixelles), se prolongeait en longeant les nombreuses guinguettes de la vallée du Malbeek, rendez-vous favori de la population de Bruxelles, et ménageait le caractère pittoresque du site. Ce projet a donné naissance à celui, plus vaste mais moins pittoresque, de l'avenue Louise. Le dessin de Félix Pauwels, très intéressant au point de vue de l'histoire de Bruxelles, paraît perdu; espérons qu'il se retrouvera dans la collection de dessins conservée rue de Trèves.

Vers 1850, tout en continuant ses fonctions dans l'atelier de construction de son frère, à Molenbeek, Pauwels résolut de se créer une industrie personnelle en ouvrant un bureau d'architecte. Parmi les premières constructions confiées à la direction de l'architecte Félix Pauwels, nous citerons l'hôtel du marquis de Rhodes (coin de la rue de la Loi et de la rue de Spa, n° 2), de la comtesse de Spangen (coin de la rue de la Loi et de la rue des Deux-Eglises, n° 2), de M<sup>r</sup> Eugène Godin (rue de la Loi, n° 63), de M<sup>r</sup> d'Hane de Steenhuyse (place de

l'Industrie), et sa propre maison (rue de Trèves, n° 47). — Le type d'architecture adopté par Félix Pauwels, à peu près uniforme, avait un caractère tout personnel : Pauwels était grand et fort et ses formes massives faisaient contraste avec l'exquise simplicité et la modestie de son caractère. De forts soubassements en pierres de taille de gros échantillons, taillées à la pointe ou à la boucharde, donnent à ses façades un aspect de force. La superstructure de ses façades en briques ou en pierres de taille (dont on lui a reproché de faire abus) est d'une grande simplicité et toute son élégance s'obtient par une remarquable harmonie des lignes dessinées pour les fenêtres et des cordons de pierres de taille destinés à en accroître l'effet ; les détails d'ornementation toujours fragiles en sont absolument exclus. Sous bien des rapports, Pauwels semble avoir adopté pour modèle le beau palais Pitti de Florence (construit en 1440 par Philippe Brunelleschi). La distribution intérieure des corridors, escaliers, salons, appartements privés, très habilement conçue, présente une grande majesté de formes, sans exiger le concours d'aucun ornement. Chose digne de remarque, le talent de l'ouvrier apparaît à côté de celui de l'architecte, dans une grande ingéniosité à utiliser tous les recoins pour arriver au grand confort de nos habitations modernes : placement de tuyaux, de conduites d'eau, de gaz, ventilation, etc., sans altérer la pureté des lignes de l'architecture.

L'année 1859 mit en relief les remarquables talents de Félix Pauwels comme ingénieur. Après de longues études, le gouvernement belge s'était décidé à transformer le système défensif de la Belgique par la construction à Anvers, d'une vaste place de refuge, substituée à l'ancienne place de Charles-Quint, dont les formes resserrées étaient devenues une entrave au développement de notre métropole commerciale. Un plan conçu d'après un système nouveau, en utilisant les progrès de l'art défensif réalisés au siège de Sébastopol, avait été établi dans le cabinet du général baron Chazal, ministre de la guerre, par le

capitaine Alexis Brialmont, le plus remarquable des élèves de notre jeune école militaire. Les travaux nouveaux, enceinte et forts détachés, devaient s'étendre dans un cercle considérable de 7 1/2 kilomètres autour de la cathédrale d'Anvers. La dépense *in globo* avait été estimée à 48.985.000 francs, dont 10 millions devaient être remboursés par la ville d'Anvers comme prix de la cession de l'ancienne fortification destinée à la démolition. Ce vaste projet fut présenté au Parlement et défendu avec éloquence par le ministre de la guerre. Il fut voté par la Chambre des représentants le 3 août 1859, et par le Sénat, le 16 septembre suivant. Les circonstances politiques que traversait notre pays, imposaient la prompt exécution des travaux ; ils furent mis en adjudication le 30 novembre 1859, en un *seul lot, à bordereau de prix*, avec un terme d'exécution réduit à *quatre ans*, durée minimum estimée nécessaire pour terminer chacun des ouvrages de la nouvelle place forte.

A cette époque, l'*atelier de construction du matériel des chemins de fer* fondé à Molenbeek par François Pauwels, après avoir produit une belle fortune à son fondateur, était menacé d'accalmie par l'achèvement à peu près complet de notre réseau des voies ferrées. Il résolut de le transformer en *société anonyme* pour augmenter son capital et concourir à tous les travaux publics. Les premiers administrateurs de la *Société anonyme du matériel des chemins de fer* furent François Pauwels, Joseph Dupré, ancien ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, et Félix Pauwels, spécialement chargé de la direction des travaux. La société soumissionna et le 30 novembre les travaux d'Anvers lui furent adjudgés.

Dès la fin de 1859, la *brigade topographique du génie* avait été chargée de jalonner le terrain afin de préparer le travail d'expropriation et de dresser le devis global de la dépense. Les travaux nouveaux furent partagés en deux groupes : l'*enceinte* et le *camp retranché* ; la direction des travaux de l'enceinte formant *cinq sections* fut confiée au colo-

nel Poswick, commandant du génie d'Anvers, et celle des huit forts du camp retranché au lieutenant-colonel Chauchet (appelé, en 1861, au commandement général des deux groupes). Une commission composée du colonel Lagrange du génie, du lieutenant-colonel Neuens de l'artillerie et du capitaine Brialmont fut envoyée en Allemagne pour s'enquérir des progrès nouveaux accomplis dans la fortification et l'artillerie.

Tout avait été si bien préparé que dès les premiers jours de l'année 1860, il fut possible de rassembler à Anvers un état-major de cinquante officiers du génie appelés à participer aux travaux exceptionnels qui allaient s'exécuter, afin de préparer les projets de détails de leurs sections, sur les types généraux adoptés par le ministère de la guerre, de manière à mettre la main à l'œuvre sans délai. A ce travail très absorbant, exécuté à la fois dans le cabinet et sur un sol encore très insalubre à cette époque, par défaut de drainage, se joignait, pour les officiers du génie, celui de former des écoles de maçons et de terrassiers, recrutés dans l'infanterie et destinés à prévenir toute suspension de travail par les grèves des ouvriers civils. Les ouvriers auxiliaires d'infanterie furent formés en compagnie provisoire. Cette *compagnie d'Anvers* de 1860 restera glorieuse pour le corps du génie belge, très peu préparé à d'aussi vastes travaux; elle est très comparable à une campagne de guerre, si l'on remarque que, pendant les cinq années environ de sa durée, le génie y perdit plus de 20 p. c. de ses officiers, autant par l'insalubrité du sol, les fatigues, que par d'autres accidents. Ce court aperçu sur la campagne d'Anvers était nécessaire pour comprendre toute l'importance acquise par Félix Pauwels comme *délégué de l'entreprise*, c'est-à-dire dans un rôle généralement fort secondaire (1).

(1) Il doit être permis au dernier survivant des chefs de section du génie de rappeler les noms déjà fort oubliés de ses camarades de cette époque comme un hommage à leur mémoire.

*Enceinte.*

1<sup>re</sup> section (citadelle du nord), capit<sup>ne</sup> De Keuwer.

Les préparatifs des travaux de la Compagnie-entrepreneur, dirigés par son délégué général Félix Pauwels, rivalisèrent d'activité avec ceux du génie militaire; ils n'avaient pas une moindre importance. Pour assurer la régularité des approvisionnements dans les treize sections de travaux, il fallait créer un grand réseau de chemins de fer pour apporter, des principales stations de l'État, la pierre de taille, les briques, la chaux, le sable, les ciments et autres matériaux à mettre en œuvre; dans chaque section il fallait créer un chantier principal, avec bureau pour l'administration, magasins de tout genre, une importante baraque à mortier avec broyeur perfectionné mû par une machine à vapeur, quelquefois des machines à vapeur pour épuisement des eaux. En outre, l'entrepreneur était tenu de fournir aux officiers du génie des pavillons pour leur logement et leurs bureaux, des camps baraqués pour le logement des troupes employées comme ouvriers auxiliaires. Enfin, pour prévenir le renchérissement des matériaux par la coalition des fournisseurs, qui eût rendu l'entreprise désastreuse, il fallait ouvrir et créer, sur divers points du pays, des carrières nouvelles, des fours à chaux. On se fera une idée de l'importance de cette organisation, en rappelant que déjà au printemps de 1861 les travaux étaient en pleine activité sur tous les points avec un personnel de treize mille ouvriers, sans compter cinq mille ouvriers employés dans les carrières et briqueteries nouvelles. A ce chiffre venaient se joindre six mille ouvriers d'infanterie commandés par trente-cinq officiers d'infanterie.

2<sup>e</sup> section (fronts 1-2-3), capitaine F. Ablay.

3<sup>e</sup> section (fronts 3-4-5), capitaine Duwelz.

4<sup>e</sup> section (fronts 5-6-7), capitaine Caretto, nommé major et remplacé par le capitaine Casterman.

5<sup>e</sup> section (fronts 7-8-8), capitaine Rousseau.

*Camp retranché.*

Fort n<sup>o</sup> 1, capitaine G. Crets.

Fort n<sup>o</sup> 2, capitaine en 2<sup>d</sup> Langhans.

Fort n<sup>o</sup> 3, capitaine en 2<sup>d</sup> Gratry.

Fort n<sup>o</sup> 4, capitaine Cochetoux.

Fort n<sup>o</sup> 5, capitaine Bralion.

Fort n<sup>o</sup> 6, capitaine Devillers.

Fort n<sup>o</sup> 7, capitaine Mockel.

Fort n<sup>o</sup> 8, capitaine en 2<sup>d</sup> Wauwermans.

On avait construit soixante-quinze kilomètres de voies ferrées desservies par sept cents wagons de transport et sept locomotives. Dans cette vaste organisation, Félix Pauwels déploya non seulement le talent d'un *ingénieur* organisateur de premier ordre, mais encore il rendit d'aussi grands services à l'Etat qu'à la Compagnie-entrepreneur. Les grands travaux d'Anvers avaient été accueillis avec enthousiasme par le commerce d'Anvers dont ils devaient faciliter le développement ; il n'en fut malheureusement pas de même des propriétaires suburbains qui, troublés dans la libre possession de leurs biens par une énorme population ouvrière tout à coup rassemblée, par la création de voies ferrées provisoires qui fermaient beaucoup de voies de transports maraîchères, jalousaient les bénéfices considérables réalisés par la vente des terrains incorporés à la ville. Beaucoup de conflits menaçaient les travaux que Félix Pauwels sut habilement éviter par l'aménité et la loyauté de ses rapports avec les administrations communales plus ou moins lésées. Sa loyauté vis-à-vis du génie militaire contribua aussi à établir entre les deux administrations une entente parfaite et à éviter les conflits qui, trop souvent, naissent entre l'ingénieur et l'entrepreneur. On vit de jeunes officiers du génie inexpérimentés recourir à l'obligeance de Félix Pauwels pour les aider à résoudre quelque problème difficile ; il s'y prêtait avec une extrême complaisance et lorsque le jeune ingénieur, loué par ses chefs naturels de l'innovation qu'il avait adoptée, se faisait un devoir d'en rapporter le mérite à Pauwels, celui-ci se dérobaît avec un rare désintéressement pour laisser tout le mérite à l'auteur responsable. Pauwels avait un grand prestige vis-à-vis de l'armée d'ouvriers qu'il commandait. Son expérience pratique et sa qualité d'ancien ouvrier, qu'il était loin de renier, réussirent constamment à prévenir les difficultés ou à les résoudre avec justice ; très rares furent les occasions où il fallut recourir à des mesures de rigueur.

Les travaux d'Anvers donnèrent non

seulement à Félix Pauwels l'occasion de déployer ses talents d'*ingénieur*, ils mirent encore en lumière son mérite comme *architecte*. Les plans des fortifications dressés par le génie militaire, répondaient complètement aux nécessités techniques du système nouveau, dont le mérite de l'invention revient incontestablement au général Brialmont et qui, aujourd'hui, est enseigné dans toutes les écoles militaires de l'Europe sous le nom de *Tracé d'Anvers* ; mais ils laissaient beaucoup à désirer sous le rapport de l'ornementation architecturale, présentant un aspect disparate dans toutes les sections des travaux. Cette observation frappa vivement le ministre de la guerre, baron Chazal, qui, ayant fait apporter les plans décoratifs dans son cabinet, exprima devant les administrateurs de la Compagnie-entrepreneur le désir d'y voir appliquer une décoration plus artistique et mieux en rapport avec les goûts d'une ville qui se pare du nom de métropole des arts en même temps que de celui de métropole du commerce. On se rappelait que dans le passé les belles portes de ville d'Anvers, construites sous le règne de Charles-Quint, avec les concours de l'ingénieur militaire Donato Buoni Pelezzuoli, de l'architecte Virgile de Bologne (élève de Peruzzi) et du maître-maçon entrepreneur Peter Frans, avaient été une des gloires d'Anvers (gloire hélas ! effacée par la destruction brutale de monuments si intéressants pour l'histoire de l'art). Pour satisfaire au désir du ministre, les entrepreneurs se hâtèrent d'offrir leur concours pour cette ornementation. Tout naturellement Félix Pauwels, qui possédait un bureau d'architecte avec des dessinateurs exercés à ces travaux artistiques, fut chargé de ce travail. L'unité d'ornementation permettait à l'entreprise de réaliser une notable économie en substituant des ornements fabriqués par des procédés pour ainsi dire industriels, à une quantité de motifs d'ornements variés exigeant chacun un travail de sculpture spécial.

Le problème à résoudre par l'architecte offrait les plus sérieuses difficul-

tés. Les façades des longs bâtiments au centre de chaque fort de l'enceinte, traversées par deux portes de ville, n'offraient que peu de relief pour rester soustraites aux coups du dehors; elles étaient percées d'ouvertures très irrégulières, les unes destinées à donner de l'air et de la lumière à de solides casemates à l'épreuve de la bombe, couvertes de voûtes très épaisses et de terre, les autres formant porte de ville d'une largeur suffisante pour offrir passage à des colonnes de troupe et d'artillerie en temps de siège, et à la circulation facile de charrois en temps de paix. Pauwels plus que jamais enclin à donner aux façades une apparence de force, mieux justifiée dans des bâtiments militaires que dans des constructions civiles, les établit sur de solides soubassements en pierres de taille, dont il augmenta encore la sévérité par une taille faite en bossage à la pointe et au marteau ou même sous la forme grossière du mosaïque *opus incertum*. Il en résulte que la superstructure déjà trop réduite en est encore diminuée; pour l'orner, il n'hésita pas à recourir aux dispositifs du moyen âge qui sont restés dans nos mœurs comme la caractéristique des monuments militaires. Les portes de ville sont ouvertes dans un avant-corps en saillie sur la façade formée de deux fortes tours, soit cylindriques, soit polyédriques, reliées au-dessus par une sorte de fronton qui peut être complété par un groupe sculptural. Il augmenta le relief de ces tours comme celui des façades en arrière, par un couronnement en forme de créneaux qui, en temps de siège, peut être renversé sans nuire aux bâtiments eux-mêmes; enfin, pour combattre la monotonie des façades, il recourut à un emploi sobre de lignes de pierres de taille et d'ornements de la même pierre figurant de fausses archières et arbalétrières. Ces dispositifs d'un grand effet, se retrouvent à Anvers, aux portes de Turnhout, Herenthals, Léopold, Louise, Borsbeek, du chemin de fer, de Berchem, de Malines, d'Edeghem, de Wilryck, de Saint-Laurent et du Kiel. Seules les portes du chemin de fer et de

Wilryck ont reçu le complément de statues ou groupes en bronze. Le même *type architectural*, mais considérablement réduit, fut appliqué à toutes les façades intérieures soustraites à la vue du public.

Constatons que Félix Pauwels, amoureux de son art et d'un désintéressement absolu, ne réclama aucun salaire pour ce travail artistique qu'il s'était volontairement imposé et ne reçut d'autre rétribution que celle réclamée en faveur des sculpteurs Bourré et Cattier, auteurs des statues qui ornent les portes de ville. Nous l'avons entendu souvent exprimer le modeste vœu que le gouvernement fit exécuter un *album* photographique des aspects les plus caractéristiques de l'œuvre d'Anvers; ce vœu ne fut pas réalisé, même de nos jours, alors que déjà l'œuvre se trouve menacée et exposée à tomber dans l'oubli comme celle du XVII<sup>e</sup> siècle. Le nom de Pauwels mérite certainement d'être associé à ceux des généraux baron Chazal et Brialmont, fondateurs des travaux d'Anvers de 1860; ces travaux furent l'objet des éloges des ingénieurs les plus illustres de l'Europe à cette époque.

L'entreprise des constructions de la place ne fut pas heureuse pour ses entrepreneurs et la *Société du Matériel des chemins de fer* dut, au moment de son achèvement, liquider ses affaires. Félix Pauwels reprit modestement son cabinet d'architecte. La renommée acquise à Anvers lui valut cependant l'honneur d'être consulté dans la construction de la plupart des grandstravaux de monuments de cette époque. Nous l'avons entendu raconter que, consulté par S. A. R. le comte de Flandre sur le choix de l'emplacement pour l'édification du palais qu'il se proposait de construire à Bruxelles, il conseilla d'établir sa façade rue de la Loi, entre la rue Ducale et le boulevard, en y englobant les grands terrains de l'hôtel de Lalaing qui lui auraient assuré deux accès latéraux. Nous ignorons les motifs qui firent préférer l'emplacement de la rue de la Régence.

En 1869, le gouvernement avait



résolu le démantèlement de la citadelle du Sud à Anvers dont le terrain devait être englobé dans l'enceinte et qui entraînait la construction d'un front supplémentaire de l'enceinte avec construction d'un grand arsenal, d'une école de pyrotechnie et d'une vaste manutention militaire capable de produire au moins cent cinquante mille rations de pain pour l'armée d'Anvers en temps de siège. Nous fumes appelé au ministère de la guerre avec le capitaine Gratry, pour préparer ces projets et on nous associa Félix Pauwels comme *architecte conseiller*. Ce fut dans cette collaboration que nous fumes le mieux à même d'apprécier les remarquables ressources du talent de Pauwels. L'étude de ces travaux, qui comprenaient des bâtiments à plusieurs étages, lui fournit l'occasion de compléter le *type d'architecture militaire* dont les premières applications avaient été faites à l'enceinte et qui a été désigné depuis sous le nom d'*Architecture militaire de la Renaissance flamande*. Depuis cette époque, Pauwels resta attaché, à titre officieux sinon officiel, à tous les travaux exécutés par le génie militaire et contribua puissamment au progrès de cette arme dans la voie pratique jusqu'alors trop négligée dans l'instruction de l'école militaire. « Les portes de « ville construites lors de l'édification de « notre redoute de défense nationale », disait le général Gratry dans son éloge funèbre, « ainsi que de nombreux bâtiments, casernes, magasins, arsenaux, manutentions, élevés « depuis 1870 dans la rue du Rempart « d'Anvers, ont un caractère remarquable qui atteste les sérieuses études « de Pauwels. Par leur ensemble, elles « donnent aux nouvelles fortifications « un caractère d'unité, de force et de « grandeur qui n'a été obtenu nulle « part, ni dans aucune fortification moderne, et qui rend l'œuvre digne de « notre métropole des arts ».

Pauwels, qui avait commencé sa carrière comme simple compagnon charpentier et n'était arrivé aux grandes conceptions de l'art que par son travail, avait compris la nécessité de guider les

jeunes architectes par une association propre à mettre en lumière leurs efforts et à les soustraire aux écarts d'une imagination imprudente. C'est ce qu'il essaya d'obtenir par la création de la *Société centrale d'architecture*, dont il fut l'un des fondateurs et aux travaux de laquelle il ne cessa de concourir. C'est ce qu'a rappelé à sa mort le président de cette société. Il concourut à ses publications en faisant insérer dans son journal, l'*Emulation*, les dessins types de ses travaux d'Anvers.

Les dernières années de la vie de Félix Pauwels furent consacrées à une œuvre digne de son talent : l'achèvement des restaurations du *Palais des Princes-évêques de Liège*, commencées en 1848 par son collègue Delsaux que la mort l'empêcha d'achever et auxquelles Pauwels lui-même n'eut pas le bonheur de mettre la dernière main. L'achèvement de ce travail fut, en 1873, confié à l'architecte provincial M<sup>r</sup> Noppius, auquel Pauwels fut adjoint pour en dresser les plans et les devis, tout en évitant certaines atténuations du style auxquelles ses prédécesseurs s'étaient laissé entraîner. Félix Pauwels se prêta à ce travail avec un sentiment de désintéressement et de loyauté parfaite, malheureusement trop rare dans les restaurations modernes de beaucoup d'anciens édifices : « Les pierres étaient « si avariées », dit M<sup>r</sup> Gobert dans sa belle *Histoire du Palais de Liège*, « que « force était de mouler les colonnes « pour les rendre avec fidélité dans les « nouveaux piliers. Cette fidélité, on « peut le dire, s'est retrouvée dans l'en- « semble de façades reconstruites par « Noppius. On constate un sensible « progrès sur les institutions antérieures, une plus saine compréhension « des principes qui inspirèrent la construction du Palais au temps d'Évrard « de la Marck. »

S. M. le Roi avait nommé Félix Pauwels chevalier et officier de son ordre aux travaux d'Anvers.

Lieut.-général Wauwermans,

Le *Moniteur belge* de 1877, p. 3484. — Van Bommel, *La Belgique illustrée* (art. sur la dé-

fense d'Anvers, par le général Brialmont). — *L'Illustration* (française), année 1885 (art. la cité ouvrière de F. Pauwels, à Molenbeek). — F. Du Bois, *Agrandissements et embellissements de Bruxelles* (1845). — Id., *Géométrie descriptive de Monge et les Arts graphiques*, 1834. — Gobert, *Le Palais de Liège, souvenirs historiques*. — Souvenirs personnels et renseignements divers.

**PAUWELS DE VIS** (*Jean*), juriconsulte, philanthrope, né à Bruxelles, le 27 novembre 1790, mort dans cette ville, le 13 avril 1857. Reçu licencié en droit le 2 février 1811, il se fit inscrire, âgé de vingt ans à peine, comme avocat près la cour impériale du département de la Dyle, laquelle devint dans la suite la cour d'appel de Bruxelles. Il pratiqua avec éclat au barreau de cette ville pendant près d'un demi-siècle, période interrompue par un intervalle de quelques années passées dans la magistrature. Homme du monde, plein de goût, Pauwels de Vis fut en relations avec toutes les personnes de son époque qui portaient un nom dans la politique, l'industrie et les arts. Il continua à grouper l'élite de la population belge sous le nom de Société royale pour l'encouragement des arts et de l'industrie, société dont il devint le président-fondateur. Aussi généreux que savant, il constitua, dans le but de soulager la misère, la Société de philanthropie placée sous le haut patronage du roi, et dont les membres lui offrirent la présidence en reconnaissance de ses services éminents. Ce fut encore au profit des institutions de bienfaisance de sa ville natale qu'il fit son excellent dictionnaire biographique dédié à S. M. Léopold I<sup>er</sup>. Cet homme de cœur, membre de plusieurs sociétés savantes, mourut à Bruxelles le 13 avril 1857.

Il laisse les ouvrages suivants : 1. *Mémoire sur la question : Si l'usage de vendre des immeubles avec bénéfice de paumées et d'enchères enlève aux créanciers inscrits une partie du prix de vente*. Bruxelles, 1820; in-4<sup>o</sup>. — 2. *Journal analytique de jurisprudence adoptée par les cours de cassation et d'appel de France et des Pays-Bas*. Bruxelles, Demanet, 1821-1823; 5 vol. in-8<sup>o</sup>. Seconde édition en 1824, chez le même éditeur. — 3. *Notata over de costumen van Brabant*. Bruxelles,

1824; in-12 (anonyme). — 4. *Album de bienfaisance*. Bruxelles, 1826; in-24. — 5. *Observations adressées au roi des Belges, sur quelques points de législation criminelle*. Bruxelles, 1834; in-4<sup>o</sup>. — 6. *Dictionnaire biographique des Belges, hommes et femmes, morts et vivants, qui se sont fait remarquer, etc., depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, suivi d'une notice sur diverses puissances de l'Europe avec la chronologie de leurs souverains*. Bruxelles, Perichon, 1843; in-8<sup>o</sup>, VIII-283 pages.

Lou's Tiererteyn.

*Bibliographie nationale*, t. III, p. 97. — Picard et Larcier, *Bibliographie du droit belge*, p. 588. — *Almanach impérial et royal*.

**PAUWELS** (*Jean-Antoine-François*), littérateur et poète flamand, était fils de Gaspar-Antoine Pauwels et de sa seconde femme Marie-Madeleine-Jacqueline Debruyn. Il naquit à Anvers dans une maison du Canal au Beurre, le 10 octobre 1747, et fut baptisé le même jour dans l'église cathédrale.

Ses parents, qui le destinaient à l'état ecclésiastique, lui firent faire ses études chez les Jésuites d'Anvers. Mais les goûts du jeune Pauwels ne le portaient nullement vers la vocation religieuse; à seize ans, il quitta le collège et rentra sous le toit paternel où il compléta son instruction par des études historiques et littéraires. Dès lors déjà il montrait des dispositions spéciales pour la poésie et profitait de toutes les occasions pour composer de petites pièces de vers de circonstance. C'est en 1769, à l'âge de vingt-deux ans, qu'il publia son premier ouvrage : *De verkeerde wereld*. Mais bientôt ses productions se multiplièrent et peu d'écrivains peuvent lui être comparés sous le rapport de la fécondité littéraire. Il composa des ouvrages sur une foule de sujets religieux ou moraux; il s'occupa à maintes reprises du passé de sa ville natale. Pas un événement de quelque importance ne se passait à Anvers sans que Pauwels le célébrât dans ses vers. Pour les jubilé, les mariages, les fêtes de famille, on avait toujours recours au talent de celui que le peuple ne désignait que sous le nom de *den poeet*

*Pauwels*. Il écrivait indifféremment en latin ou en flamand. Pendant la période si troublée de la révolution brabançonne, il mit sa plume au service des partisans de vander Noot et Van Eupen. En 1819, il célébra avec éclat le cinquantième anniversaire de son entrée dans la carrière littéraire. Possédant une jolie fortune, il fut exempt des soucis de la vie et put se consacrer à ses goûts et à ses études. Admirateur intransigeant des choses du passé, il ne sut jamais se décider à suivre les fantaisies de la mode, et jusqu'à la fin de sa vie on le vit déambuler à travers les rues de la ville, portant le costume de l'époque de Marie-Thérèse : la perruque à catogan, le long manteau gris à collets, le tricorne, les culottes courtes, les souliers à boucle et le légendaire parapluie vert qui ne le quittait jamais.

Il mourut le 7 mars 1823 dans la maison qu'il habitait depuis plus de trente ans, au pont de Meir, et qui portait autrefois pour enseigne le nom de *Roome*. Il fut enterré dans la cimetière de l'église de Saint-Willebrord et sur sa tombe fut placée l'inscription suivante qui avait été composée par F. van Cannart d'Hamale :

DEO VERO ET VIVO  
ULTIMÆQUE MEMORÆ  
JOAN. ANT. FRANCISCI PAUWELS.  
ANTVERPIENSIS  
QUI MULTA SOLUTA ORATIONE  
ET VERSIBUS PIE SCRIPSIT.  
OBIIT 8 MARTII 1823 AET<sup>is</sup> 75 ANNORUM  
ERAM QUOD ES, ERIS QUOD SUM  
QUI IN NOVISSIMO DIE  
DE TERRA SURRECTURUS SUM  
ET IN CARNE MEA  
VIDEBO DEUM MEUM  
R. I. P.

J.-A.-F. Pauwels testa le 6 février 1793, par-devant le notaire Van Yerschot à Anvers. Il stipula que les revenus de sa maison du pont de Meir devaient être affectés, après sa mort, à une fondation dont les bénéficiaires devaient prêcher en latin aux sept fêtes de l'année, soit dans l'église Saint-Charles, soit dans la sodalité des Jésuites. Pour assurer l'exécution de cette fondation, il légua sa maison au bureau de bienfaisance avec mission de distribuer aux pauvres l'excédent des revenus.

Ce sermon latin ne fut prêché que deux fois et, dès le 10 mai 1824, en vertu d'une décision du prince de Méan, archevêque de Malines, il fut permis au prédicateur de substituer au latin le français ou le flamand.

L'œuvre du poète Pauwels est considérable. Sans détailler les pièces fugitives, fort nombreuses mais peu importantes, voici la liste chronologique des ouvrages qu'il fit imprimer :

1769. *De verkeerde wereld tot het goed aengewackert.*

1770. *Jubilé van t'heylig sacrament van mirakel te Brussel.* — *Tuba jubilæi sive applausus publicus quo... miraculosa hostiæ per octaginta lustra... Bruzellis adoratae decorantur. Delectus epigrammatum...*

1771. *Jubilé vanden zegenpraël van Lépenten.*

1772. *Nauwkeurige tydts rekeninge ofte onderzoek van Jupiter de twaelf maanden ondervragende...* — *Delectus epigrammatum... liber secundus.* — *Carmen panegyricum reverendissimo... Marcello de Vos...* — *Het lot van alle stervelingen de dood...* — *Berigt van constig gemaecte sneeuwbeelden...* — *Antwerpië succinente musa applaudens reverendissimo... Govardo Gerardo van Eersel...*

1773. *Lofschrift ter gelukkiger geheugnisse van t' dryhondert jaerig jubilé der instellinge van de confrerie van Maria in de cathedrale tot Antwerpen...* — *Laus virtutis doctrinaeque merces eximio... Carolo Kerckelbout...* — *Lof bazwyn uytgegalmt door de negen godt minnende musen...* — *Kort berigt van een noyt in druk gegeven werk...*

1774. *Glansch en verheventheyd des weerdig priesterschap...* — *Dolor in laetitiam plausitus converus...* — *Pessimorum pessimum et optimorum optimum sive linguae vitia et remedia...* — *De heden-daegsche lang tonge afgebeeld in twelf zinnebeelden...* — *De noodzakelyke wed geregeldheyd der tonge...* — *Inscriptio novorum operum triplex : de Deo patiente, de Virgine gloriosa, de sanctis ordinum fundatoribus.*

1775. *Marcellus de Vos...* — *Klaer blinkende licht oft het leven... van den*

heyghen Rumoldus... — Lofredens aen de alderheyghigste maegd Maria... — *Elogia beatissimae Virginis matri Mariae attributa...* — *Passio, mors et resurrectio domini nostri Jesu Christi...* — *Hetylden, de dood en vereyssenisse ons heere Jesu Christi...* — *Fama belgica carmine ebuccianans mecliniensium gaudia...*

1776. *Het vergif der zeden ofte het nadeel der kwaede boeken...* — *Ecloga sive carmen pastoritium...* — *Jacobo Wellens...* — *Zedige kortheyd ofte korte zedelessen...* — *Algemyn jubilé tot de geheele catholyke weireld...* — *Zeldzaeme doch openhartige samenspraek tusschen de somer en den winter...* — *De fackel van het waer geloof of het leven van den heyghen Norbertus...* — *Verzameling der besonderste chronica... tot Antwerpen gezien... ter gelegentheyd van den intrade van Jacobus Wellens...* — *Den zegenprael van Antwerpen veel gelucks biedende aen haeren... bisschop Jacobus Wellens...*

1777. *De bedroevene zeden. — Het vergif der zeden...* (2<sup>e</sup> édit.) — *Sancti fundatores religiosorum ordinum...* — *De gelukzalige fondateurs der religieuse orden...* — *Carmen panegyricum in laudem Mariae Theresiae...* — *Pessimorum pessimum et optimorum optimum...* (2<sup>e</sup> édit.) — *Nauwkeurige rekening.*

1778. *Sertum honoris in lilio virginittatis, rosa maternitatis, heliotropio gloriae connexum...* — *Demonstratio solemnittatis festo S. Joannis Nepomuceni...* — *Antverpia in ecclesia D. Walburgis...* — *Lofschrift van O. L. V. cathedrale Kerk.* — *Rechtveerdig klagt dicht... gedaen aen den uytrinder van den drank, Bacchus...*

1779. *Verheffinge van het broederschap van den Roozenkrans... in t' kasteel van Antwerpen...* — *Beschryving der stad Antwerpen...* — *De loterye van de onstandvastige wereld...* — *Vyf en twentig verscheyde en uytgeleze vrugten der aelmoesse...*

1780. *Veertig verscheyde nieuwaers giften...* — *Ode funebris in laudem principis Caroli Alexandri...* — *Ode panegyrica in obitum Mariae Theresiae...*

1781. *Vergalmende trompet over de inhaelinge van Maria Christina en Albertus Casimirus...* — *Applausus anni sacerdotii*

*quinguesimi factus...* — *Marcello de Vos...* — *Carmen gratulatorium...* — *Guilielmo Rosa.*

1782. *Het lot van alle stervelingen...* (2<sup>e</sup> édit.) — *Den mensch ofte redelyke schepsel...*

1783. *Den waeren spiegel van oodmoedighedyd of het leven van...* — *Benedictus Labre...*

1784. *De eerste der zeven hoofdzonden, de hooverdigheyd...* — *Lacrymae Tityri ad tumulum Corydonis...* — *Applausus promeritus sincero corde exhibitus...* — *Josepho Tourbé...* — *Elogium...* — *Jacobi Wellens.*

1785. *De tweede der zeven hoofdzonden, de gierigheyd...* — *Pyramis aeternae memoriae Alexandro Farnesio...* — *Beschryvinge van de vermaerde riviere de Schelde...* — *Redelyke christelyke aenmerkingen betrekkellyk op den oorlog.*

1786. *De derde der zeven hoofdzonden, de onkuysheyd...* — *Lofdicht aen...* — *Maximiel Paternoster.*

1787. *Het bloeyende nederlandsche staet...* — *De vierde der zeven hoofdzonden, den nyd...* — *Ode gratulatoria de restauratione Belgii Austriaci concordia...* — *Herdersprake over de herstelde rust...* — *Ecloga de restauratione Belgii Austriaci...* — *Kort berigt van een nieuw werk: het vermaekelyk gezelschap...* — *De vyfde der zeven hoofdzonden, de gulzigheyd...*

1788. *Vertoog der water goden en godinnen met den ysgang van onze revier...* — *Beknopte chronologie of jaer lyste dat de riniere de Schelde vastgevrozen gelegen heeft...* — *Den zeven koppigen draek Hydra door den vromen Herculis overvallen...* — *De zesde der zeven hoofdzonden, de gramschap...* — *De zevenste der zeven hoofdzonden, de traegheyd...*

1789. *Nauwkeurige beschryving vanden slag voorgevallen by Turnhout...* — *Het herboeyende Nederland...* — *De twee eerste jaergetyden Lente en Somer in haeren eygendom verbeeld...*

1790. *Kinderlyken eerbied bewezen aen de yverzuchtigen... verlosser van het kuygende vaderland.* — *Aen den heer H. C. vander Noot en den Z. E. heer van Eupen...* — *Consultissimo celeberrimoque viro H. vander Noot...* — *Plegtige lykstatie gehouden*

in de Kerk der Minnebroeders binnen Antwerpen... — Plegtigen toetel zullende verrigt en uytgevaert worden door een merkelyk aental van ieverige dienst maegden binnen Antwerpen... — Prael tryn zullende verrigt worden door een vriendelyk gezelschap van vaderlands lievende vrouwen... — Maegden crans uytgevrocht van borgelyke jouffrouwen ter eere van Henricus vander Noot... — Gedenk teeken van dankbaerheyd aen de moeder van bermhertigheyd... — Begin en eynde der regering van Josephus den II... — Veelgelukwensche aen H. vander Noot. — Lofkrans op den naemdag van H. vander Noot... — Eerkrans voor P. Van Eupen... — De twee volgende jaergetyden herfst en winter in haeren eygendom verbeeld... — Lykdicht op het afsterven van ... Benedictus Neefs... — Praeltreyn, aenspraeken, van patriotique giften van meysen... — Tessera gratitudinis Matri misericordiae postquam afflicto Belgio opem praesentissimam tulisset... — Solemne misse van dankbaerheyd van vegens de eendragtige vaderlanders. — Kortbondige beschryvinge van het casteel van Antwerpen... — Praeltryn van de minderpaerige jongheyd van Antwerpen... — Lykstatie van major Mens... — Jubilé van den maegden crans ... ter eere van H. vander Noot... — Het herbloeyende Nederland... — Den keyzerlyken vlugteling...

1791. Vyf en twintig jaerig jubilé nopens de verheffing der overblyfzels... van den heyligen Severus... — Geestelyke nieuwaergifte... — De vreeselykste geesels van het menschdom... — Ecloga Lycidam inter et Sarnim vigilantiae aephaesibaei et Palæmonis justa persolverent...

1792. Encomia sanctorum sive delicta virtuti merces... Kort begryp van het wonderbaer leven ... vande zalige Maria ab Incarnatione...

1793. Kort begryp van den plegtigen toetel van het jubilé van den H. Joannes Capistranus... — Jaerschrift wat is hier in de wereld dogh als lyen vol bedrogh...

1794. Opwekkende lofverklaeringe ter orzaeke van de jubilé van het broederschap onder de aenroepende begroetenisse der godzaelige naemen... — Honderjaerige

jubelfeest van godsdierstigheyd... — Voor den welstand van het vaderland ..

1796. Goude bruyloft van Jacobus Zegers en Anna Jacobs... — Lykdicht op het afsterven van Benedictus Neefs... — Jubilé der XXXVI heyligen...

1797. Beschryving van het jubilé van het broederschap ter eere van de H. moeder Gods Maria in de kerk van de H. Walburgis... — De dry vreeselykste geesels van het menschdom, oorlog, pest, dieren tyd...

1798. De bedroevene zeden...

1801. Den getrouwen leysman of den engel bewaerder..

1802. Dank en eergalm de onberlekte maegd... nopens de herstellinge van den eerdienst in de cathedraeke kerke... — Het nuttig en genoegelyk tyd verdryf of geestelyke punt dichtten... — Den wonderbaeren almanach .. — Eergalm nopens de Erstellung van der eerdienst... — Punt-dichten.

1803. Honderd jaerige jubilé van t'broederschap der christelyke leeringe... — Het licht op de kandelaer of den getrouwen vriend Gods den H. Antonius...

1804. Het nuttig en genoegelyk tyd verdryf... (2<sup>e</sup> partie.)

1805. Algemeyne rouw klagt over het afsterven van Joannes Seerwart... — Het nuttig en genoegelyk tyd verdryf... (3<sup>e</sup> partie.)

1806. Dank offer aen de Pret... — Den almogenden verdediger of leren van Franciscus de Hieronymo... — Het nuttig en genoegelyk tyd verdryf... (4<sup>e</sup> partie.)

1807. Tweevondigen eerkrans... aen Joannes Verlinden... — Het nuttig en genoegelyk tyd verdryf... (5<sup>e</sup> partie.)

1808. Jubelgalm voor de 300-jaerige plegtigheyd van de opkomst van de bestiering van den armen...

1809. Den waeren troost der opregte christene catholyken... — De zeven geestelyke werken van bermhertigheyd. — De zeven lichaemelyke werken van bermhertigheyd.

1810. Den almoogenden verdediger vande zyne...

1811. In obitum Huberti Collin...

1812. Louwerkrans van ... Jacobus Brants. — Zeyengalm bewezen aen... —

vroone Aerd. — De stad en provincie van Mechelen... — Jubelgalm ter eere van den H. Hubertus... — O. L. V. van Hanswyck...

1813. Samenspraek tusschen openhart en waasmard...

1814. De schoole der zedenleer. — Pius VII. — Leven van den onvermoeyden zielenwinner Franciscus de Hieronymo... — Epigrammata sexaginta in laudem Pii septimi... — Godsdiens iver kerkelyk getoond door de gebueren vande vrydaegsche merkt...

1815. Beschryving van het jubile van het broederschap vanden zoeten naem Jesus. — Eer en jubelgalm op de feest van duyzend jaer dat de inwoonders van Lier bezeeten hebben de overblyfsels van den H. Gumarus... — De bedorve zeden oorzaak van de plaegen en rampen der achtiende eeuw... — Het zekerste borstweeer van eenen bermhertigen christen mensch...

1816. Lof bazyn van het jubel feest van O. L. vrouw van Halle... — De Belyen van ouds door hunne dappere oorlogs daeden vermaerd...

1817. Kortbondige gedichtjens tot lof van P. Josephus Tourbé. — Den naem van Maria...

1818. Den vyftigsten psalm van David.

1819. Honderd negen en twintigsten psalm van David. — Jubel galm voor Joannes Pauwels nu vyftig jaeren dichter.

1820. De schoole van zeden leer... — Het teeken der heylig kruys...

1821. Den een en dertigsten psalm van David...

1822. Den zeven en dertigsten psalm van David...

1823. Den honderd en eersten psalm van David.,.

Avant 1797. Lofschrift ter geheugnisse van het jubilé vande confrerie van Maria in de cathedrale tot Antwerpen... — Profytige bemerkingen dienstig voor alle christenen... — Verkondige van het jubilé aengaende de instelling van 't broederschap der XXXVI heyligen...

Vers 1792. Teere devotie behelzende verscheide lofzangen tot opwekkinge van alle christi geloovinge...

Vers 1797. Troost gebed tot Maria onder den titel van goed succes.

1776 à 1784. Lofdichten ... aen den bishop Wellens.

Vers 1800. Den waeren spiegel van oodmoedigheyd...

Sans date. *Laus funebris ... Anthonii Varendonck...* — *Spiegel der zalichheyd...* — *Consultissimo viro ... Henrico vander Noot...* — *Korte zedelyke uytlegginge der litunie van O. L. V. van Loretten.* — *Applausus premeritus ... Joseph Tourbé.* — *Carmen panegyricum in laudem Mariæ Theresiæ ... ode panegyrica in obitum ejusdem...* — *Ode funebris in laudem principis Caroli Alexandri...* — *Succinente musa, applausus ... Govardo van Eersel...* — *Eclogas sine carmen ... Jacobo Wellens.* — Een huwelyk gedicht ter echtverbintenis zyner zuster Theresia Pauwels. — *Redelyke aanmerkingen op den oorlog.* — *Bulle van Pius VII.* — *Troostelyk gebed tot Maria...* — *Tuba jubilaris sive applausus ... sacrosanctæ miraculosæ Hostiæ...* — *Laus funebris ... Anthonii Varendonck.* — *Carmen panegyricum ... Marcello de Vos...* — *Applausus anni sacerdoti eidem...* — *Carmen gratulatorium Guillelmo Rosa...* — *Carmen gratulatorium ... Pedro vanden Perre...* — *Laus virtutis doctrinæque ... Carolo Herckehout...* — *Profytige bemerkingen dienstig voor alle christenen...* — *Inscriptio novorum operum de Dei patientia...* — *Kort berigt van een nieuw werk...* — *Kampstryd der antwerpsche mecenen...* — *Lofdicht ter eere van O. L. V. des Bergs Carmeli...* — *Het leven van den gelukzaligen Capistranus...*

Ouvrages annoncés, mais non édités :

*Den leydsman tot bestandige en voordeelige weetenschappen...* — *Veritas emblematica, viginto quinque iconibus graphice adumbrata...* — *Belgium, Gallorum, armis destructum et libertate depravatum...*

Pauwels délaissa encore des manuscrits qui ne furent jamais publiés, savoir : *Verscheide stukken nopens ons land en stad et Fransche en nederduytsche spreekwoorden.*

Fernand Donnet.

Taeymans, *Aanteekeningen over den poet Joan.-Ant.-Franc. Pauwels en zyne bloedervanten* (manuscrit de notre bibliothèque). — L. Mathot, *Jan-Antoon-Frans Pauwels*. — Vischers, *Bibliographie du poète Pauwels* (manuscrit de notre bibliothèque). — Collection des

œuvres de J.-A.-F. Pauwels (dans notre bibliothèque); la bibl. de Gand en possède une série nombreuse. — Frederiks et Vanden Branden, *Biographisch woordenboek*.

**PAUWELS** (*Jean-Baptiste*), dit PAUWELS VANDE BORRE, peintre, né à Bruxelles en 1754, mort dans la même ville en 1832. Ayant suivi avec succès les cours de l'académie des beaux-arts d'Anvers où, en 1773, il fut *primus* sur trente-trois concurrents, et remporta de nouvelles distinctions, en 1775, il devint, à Bruxelles, l'élève de Lens et alla ensuite poursuivre ses études à Rome. Entre autres peintures, il exécuta un *Christ* pour le pape Pie VI. Rentré en Belgique, il se voua à l'industrie. Les églises de Saint-Josse-ten-Noode, près de Bruxelles, et d'Everberg, près de Louvain, possèdent des toiles de son pinceau.

Henri Hymans.

Moens-Vander Straelen, *Luister der Sint Lucas gilde*. — Pauwels de Vis, *Dictionnaire biographique des Belges*.

**PAUWELS** (*Jean-Englebert*), compositeur de musique, né à Bruxelles, le 26 novembre 1768, y décédé, le 3 juin 1804. Admis en 1780 comme enfant de chœur à la chapelle de la cour, où son père était chanteur, il s'y initia à la musique : Van Malder lui apprit le violon et, plus tard, Witzthumb les règles de l'harmonie. Il se rendit vers la fin de 1788 à Paris et s'y lia d'amitié avec des artistes célèbres, notamment avec Lesueur dont les leçons perfectionnèrent son éducation musicale. De l'orchestre de l'Opéra italien, il passa, en qualité de chef d'orchestre, en 1790, au théâtre de Strasbourg. L'année suivante, il revint à Bruxelles. Il s'y révéla à ses compatriotes dans une audition donnée au Concert Noble, où il exécuta un concerto de violon de sa composition : « L'originalité, la grâce et l'expression », dit Fétis, « donnaient à son talent un caractère particulier qui ne s'était rencontré jusque-là dans le jeu d'aucun violoniste du pays... Comme violoniste, il eut un talent remarquable et l'on se souvient encore que, dans un concert donné à Bruxelles par Rode en 1801, il joua une symphonie concertante

« avec cet artiste célèbre et parut digne de se faire entendre à côté de lui ». Directeur de l'orchestre du théâtre de Bruxelles en 1794, « il imprima », au témoignage du même auteur, « un mouvement d'avancement à la musique de Bruxelles par le soin qu'il mit dans l'exécution des beaux opéras de cette époque. Pendant plusieurs années, à partir de 1799, il organisa et dirigea au Concert Noble les meilleurs concerts », ajoute Fétis, « qu'on eut entendus en Belgique jusqu'à ceux du Conservatoire ». Il a publié à Paris, chez Naderman, six duos pour violons. Après son retour à Bruxelles, il y fit paraître, chez Weissenbruch : trois quatuors pour deux violons, alto et basse, op. 2 ; — premier concerto pour violon principal et orchestre ; — premier concerto pour cor et orchestre ; — trois polonaises pour voix de soprano et orchestre ; — *L'Amitié*, duo pour soprano et ténor, avec orchestre. Il a composé, outre ces morceaux de musique instrumentale, trois opéras comiques pour le théâtre de Bruxelles : *La maisonnette dans les bois*, — *L'auteur malgré lui*, — *Léontine et Fonrose*, en quatre actes. Ce dernier ouvrage, qui date de 1804, est le meilleur qui soit sorti de sa plume. Voici comment Fétis apprécie son talent de compositeur : « Quoiqu'il y eût du mérite dans ses productions, particulièrement dans la dernière, où l'on remarquait une bonne ouverture qui a été gravée à grand orchestre et qu'on a souvent entendue dans les concerts, le finale du premier acte, un hymne à l'Harmonie pour trois voix, un bon air bouffé et un air soprano, elles n'ont eu qu'une existence éphémère au théâtre, parce que les livrets de ces pièces étaient dépourvus d'intérêt... Pauwels était pourvu d'une heureuse organisation musicale : si ses études eussent été plus fortes et mieux dirigées, il eût été certainement un compositeur distingué ». Il a, de plus, laissé un nombre considérable d'œuvres manuscrites : concertos de violon, symphonies, messes, airs de basse avec orchestre, composés pour ses concerts,

et beaucoup d'autres morceaux détachés.

Émile Van Arenbergh.

Fétis, *Biographie des musiciens*, t. VI, p. 469. — *Nouvelle Biographie universelle de Didot*. — Choron et Fayolle, *Dictionnaire historique des musiciens*.

**PAUWELS** (*Jeanne-Catherine*), musicienne, née à Bruxelles, le 11 juillet 1795, morte dans cette ville, le 18 juin 1839. Fille du peintre Jean-Baptiste Pauwels et de Pétronille Vanden Borre, elle étudia la musique sous la direction de Witzthumb et acquit une grande habileté sur le piano. Comme virtuose amateur, elle remporta de nombreux et brillants succès dans les salons bruxellois. Elle se livra également à la composition et écrivit, outre une messe à quatre voix, avec accompagnement d'orchestre, des romances, des duos, ainsi que des pièces pour piano.

Paul Bergmans.

État-civil de Bruxelles. — (F. Delhase), *Annuaire dramatique*, 1840, p. 299. — J. Pauwels-de Vis, *Dictionnaire biographique des Belges* (Bruxelles, 1843), p. 175. — C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschrjving* (Malines, 1860), p. 297. — Ed. Grégoir, *Les artistes-musiciens belges au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle* (Bruxelles, 1883), p. 329. Tous ces ouvrages contiennent des renseignements erronés au sujet de l'état-civil de l'artiste.

**PAUWELS** (*Joseph*), écrivain ecclésiastique du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il entra dans l'ordre des Frères mineurs de l'observance de Saint-François, et fut pendant de longues années lecteur de théologie. On n'a pas d'autres renseignements sur la biographie de ce théologien à qui on doit les traités de casuistique suivants : 1. *Tractatus theologicus de labæismo, cum decretis ad idem objectum pertinentibus*. Louvain, J. Jacobs, 1749; in-8°. Dissertation sur un cas réservé, le *labæismus*; c'étaient, d'après le P. Dirks, des réunions nocturnes où des jeunes gens des deux sexes, sous prétexte de travailler en commun, se livraient au désordre. — 2. *Tractatus theologicus de casibus reservatis in diæcesibus Antverpiensi, Buscoducensi, Caneracensi, Coloniensi, Gandavensi, Leodiensi, Mechliniensi, Namurcensi, Ruræmundensi*. Louvain, J. Jacobs, 1750; in-8°, 2 vol. On le cite aussi avec l'adresse de Maestricht, Jac. Lekens. En

1755 a paru la troisième édition. Le P. Fidelis de Maestricht ayant critiqué l'ouvrage du P. Pauwels, celui-ci répondit par un *Tractatus theologici de casibus reservatis tomus tertius quo duo priores ab objectionibus vendicantur...*, mais il signa ce troisième volume du nom de Guillaume de Roore. Louvain, J. Jacobs, 1756; in-8°. — 3. *Magnum matrimonii sacramentum reductum in casus, plerosque factos, nonnullos fictos, omnes moraliter possibiles*. Louvain, J. Jacobs, 1759; in-8°, 2 vol.

Paul Bergmans.

S. Dirks, *Histoire littéraire et bibliographique des Frères mineurs de l'observance de St-François en Belgique* (Anvers, [1886]), p. 390-392.

**PAUWELS** (*Joseph*), peintre d'histoire et de portraits, né à Sleydinge, le 16 décembre 1818, décédé à Gand, le 12 mars 1876. Elève de Van Hanselaere et de Wappers, Joseph Pauwels obtint en 1853, de la ville de Gand, en même temps que Liévin De Winne, Xavier de Cock et Louis de Maertelaere, un subside pour achever ses études à l'étranger. Rentré de voyage, il se consacra surtout à la peinture religieuse, et se distingua rapidement en ce genre; on louait son dessin soigné, son coloris agréable, sa facture franche et honnête. Plusieurs églises de Flandre sont ornées de ses œuvres : à Everghem, l'*Invention de la croix*, 1855, et la *Mère des affligés*; à Sleydinge, *Sainte-Godelieve*, *Saint-Georges*, et le *Couronnement de la Sainte-Vierge*; à Wetteren, la *Déposition de la croix*, 1859; à Selzate, l'*Assomption*. Une de ses œuvres principales : le *Christ en croix*, se trouve dans l'église de Saint-John, à Louisville (Kentucky, U.-S.).

Parmi ses tableaux de genre qui furent le plus remarquables, citons la *Famille du menuisier*, exposée au Salon triennal de Gand en 1862, et qui fait partie de la galerie de S. M. le roi des Belges. Le musée de Gand possède depuis peu, grâce à un don de M<sup>r</sup> Eugène Lippens à la Société des « Amis du Musée », une des dernières œuvres de l'artiste : *Enterrement en Flandre*, qui caractérise bien son talent recueilli.

Joseph Pauwels peignit un grand



nombre de portraits. Nous mentionnons quelques-uns de ceux que le public a pu apprécier : deux portraits, appartenant l'un à M<sup>r</sup> le D<sup>r</sup> Burggraave, l'autre à M<sup>r</sup> Timmermans, figurèrent à l'exposition rétrospective des peintres gantois en février-mars 1888 ; le portrait de M<sup>r</sup> Victor Hulin, alors curé de Sainte-Anne, se trouve au patronage fondé par celui-ci dans cette paroisse.

Grâce à un travail persévérant, le talent de l'artiste poursuivait une marche ascendante, lorsque, une quinzaine d'années avant sa mort, la maladie vint entraver son essor. Il n'abandonna pas la lutte, mais désormais ses efforts furent paralysés par la défaillance de sa santé. En 1873, il fut nommé chevalier de l'Ordre de Léopold.

Georges Hulin.

*Nederlandsch Museum*, 1876, t. I, p. 221. — *Messenger des sciences historiques*, 1876, p. 307. — Maurice Heins, *Catalogue de l'exposition historique des peintres gantois du XIX<sup>e</sup> siècle* (Gand, 1888), etc.

**PAUWELS** (Louis) naquit, suivant toute probabilité, à Anvers vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Il s'adonna à la peinture, et c'est à ce titre qu'il fut reçu franc-maître de la gilde Saint-Luc, à Anvers, pendant l'exercice 1661-1662. La confiance de ses confrères lui valut d'être élu peu après doyen de cette corporation artistique; il remplit ces fonctions depuis le 18 septembre 1685 jusqu'à la même date de 1686. A l'expiration de son mandat, il fut chargé une seconde fois d'occuper le poste de doyen en remplacement du peintre Corneille de Bailleux. Il resta à la tête de la gilde jusqu'au 18 septembre 1687. Il fut un des seize artistes qui prirent sur eux d'organiser le programme artistique de l'académie des beaux-arts récemment fondée. A tour de rôle, ils enseignaient le dessin d'après nature. La huitième semaine fut dévolue à Pauwels et au peintre Pierre Ykens.

Louis Pauwels mourut à Anvers, à la fin de l'année 1702 ou pendant les trois premiers quarts de l'année suivante.

Fernand Donnet.

Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Rombouts et Van Lerius, *De Liggeren der antwerpsche Sint Lucas gilde*. — J.-Fr. Vanden Branden, *Geschiedenis der academie van Antwerpen*.

**PAUWELS** (Nicolas), théologien, écrivain ecclésiastique, naquit à Louvain, fut baptisé à Saint-Pierre, le 21 juillet 1655, et mourut dans cette même ville, le 22 avril 1713. Il était fils de Jean Pauwels et de Barbe Eremans. Toute sa carrière, sauf une interruption de quatre ans, se passa à Louvain. Après avoir fait ses humanités, il entra au collège du Château, y acheva sa philosophie et remporta la huitième place au concours général de 1674. Reçu comme boursier au collège d'Arras, il y étudia pendant six ou sept ans sous la conduite d'habiles directeurs : Jean Lacman et Barthélemy Paesmans. C'est surtout de théologie qu'il s'occupa depuis ce moment. En 1681, Nicolas Pauwels fut désigné pour remplir les fonctions de vicaire à Beyghem (à deux lieues au nord de Bruxelles). Il s'y fit une grande réputation d'orateur et ses prêches y faisaient affluer une si grande foule des villages d'alentour, que parfois il fut obligé de prêcher hors de l'église. Un pareil succès fit songer à lui pour la plébanie de Saint-Pierre de Louvain devenue vacante, le 10 décembre 1679, par la mort de Philippe-Albert du Trieu. Il l'obtint le 2 janvier 1685, et pour exercer d'aussi importantes fonctions avec plus d'honneur, il se fit recevoir, le 4 décembre de cette même année, licencié en théologie. L'année suivante, les abbés de Parc et de Vlierbeek lui confièrent la présidence du collège de Marcel Craendonck, qu'il quitta en 1691 pour passer dans la même qualité au collège d'Arras. C'est alors qu'il fut nommé archiprêtre du doyenné de Louvain ; le 24 février 1703, il reçut en outre la charge de professeur royal du catéchisme. Dix ans plus tard, un catarrhe l'enleva presque subitement. Il fut enterré dans l'église de Saint-Quentin à Louvain, par les soins de son frère, curé du Grand Béguinage de cette ville. C'était, selon Paquet, « un prêtre vertueux, doux, « civil, constamment attaché aux décrets « du Saint-Siège sur les contestations « du temps et assez prudent pour éviter « de se faire des ennemis parmi ceux qui « pensaient autrement que lui sur ces

« matières. Il était fort habile dans la « théologie morale et avait une connaissance raisonnable de l'histoire et de la « discipline ecclésiastique ».

Il ne reste de lui qu'un grand ouvrage édité après sa mort et qui renferme la matière de son cours de catéchisme. Il s'intitule : *Theologia practica*, et comprend cinq parties : 1° *Theologiae practicae, de Fide et Symbolo* pars 1a. Louvain, Guill. Stryckwant, 1715; petit in-12, 570 p.; 2° *Theologiae practicae, de Sacramentis in genere et tribus primis in specie*, pars 2a. Chez le même, 1716, 611 p.; 3° *Theologiae practicae, de Sacramentis Paenitentiae, Extremae Unctionis, Ordinis et Matrimonii*, pars 3a. Chez le même, 1716, 657 p.; 4° *Theologiae practicae in quâ de actibus humanis, Peccatis, Legibus, et Praeceptis decalogicis primae Tabulae agitur*, pars 4a. Chez le même, 1716, 486 p.; 5° *Theologiae practicae in quâ praecepta secundae Tabulae sigillatim explicantur*, pars 5a. Chez le même, 1717, 518 p.

L'ouvrage fut réimprimé trois fois en cinq volumes in-12; la première en partie à Anvers et en partie à Louvain; la deuxième à Cologne et la troisième à Louvain.

Les tomes II, III et IV sont, dit Paquot, les plus estimés. « La morale n'y « est ni trop sévère, ni trop indulgente », et ils sont remplis d'« observations fondées sur l'expérience... Le style en « est fort intelligible : mais presque « toujours barbare et simple jusqu'à la « rusticité ».

Léon Goemans.

Paquot, *Mémoires, etc.*, t. X. — Piron, *Mannen en vrouwen uit België*.

**PAUWELS** (*Noël*), orfèvre, vivait à Bruxelles au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. On n'a aucun renseignement biographique sur cet artiste dont l'existence a été révélée par la *Bibliotheca belgica*. Les auteurs de cette publication ont, en effet, décrit un recueil de modèles d'orfèvrerie, dû à Pauwels, et dont le seul exemplaire connu est conservé dans la bibliothèque de Gand. En voici le titre d'une orthographe fantaisiste : *Livre*

*dorfeferie gravée et dessinée par Noe Pauwels Compainion Orfefer : A Bruxelles, 1710*. Les seize petits feuillets oblongs qui le composent contiennent une centaine de jolis modèles d'orfèvrerie, finement gravés, et de la plus grande variété; ce sont des pièces ciselées, des nielles et des filigranes, ou des bijoux sertis de pierres et de perles fines, d'invention ingénieuse et de forme délicate.

Paul Bergmans.

F. Vander Haeghen, etc., *Bibliotheca belgica*, p. 93.

**PAUWELS** (*Pierre*), artiste forgeron, florissait à Gand dans le premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle. Fils de Jean, il est inscrit, dès 1487, comme enfant de maître au registre des forgerons. Ce document étant incomplet, on ne sait si P. Pauwels devint dignitaire dans la corporation. En tout cas, il devait être très expert dans son métier, puisque c'est à lui que s'adressa l'abbé de Saint-Pierre lez-Gand, Jean van der Cauwerburch, pour faire exécuter, d'après « certain patron et « projet » du peintre Gérard Horenbault, un « trésor » en fer ouvragé, de grandes dimensions, destiné à servir de reliquaire général pour les fiertes du monastère, et qui devait être placé dans le chœur de l'église abbatiale, derrière le grand autel. Le contrat y relatif — encore inédit — entre le prévôt Robert van Branteghem, au nom du prélat, d'une part, et Pierre Pauwels, forgeron, d'autre part, fut passé devant le magistrat de Gand le 27 mai 1513 et inscrit au registre scabinal de la keure au fol. 126<sup>v</sup>. Il y est stipulé que Pauwels donnera en garantie sa maison et son atelier situés au carrefour près du couvent des Augustins; le doyen des forgerons, Pierre Letteljans, surveillera le travail du fer; maître Gérard Horenbault sera consulté pour l'exécution des ornements. Le travail qui devait être livré avant la Saint-Bavon 1514, encore inachevé à la mort de l'abbé Van der Cauwerburch, ne fut terminé que sous son successeur Gérard Cuelsbrouck, élu abbé le 6 juin suivant. La construction en fer de P. Pauwels, maître « natif de Gand », appelée com-

munément *den yzeren zolder van Sint-Pieters*, fut considérée par les contemporains comme un chef-d'œuvre incomparable. C'était une espèce de tribune ornée d'arcatures et de culs-de-lampe et posée sur des piliers couverts de rinceaux; sur le devant se voyaient des fenêtres ajourées. Un comble et des pinacles surmontaient le tout. Dix fiertes de saints y furent renfermées. Marc van Vaerneuyc, au chapitre 48, livre iv, de son histoire de Belgique (1568), consacre un paragraphe spécial à ce monument. L'ensemble, dit-il, parfaitement agencé, paraissait pousser du sol et le fer avait été travaillé avec tant d'art qu'il semblait être devenu flexible comme de la cire. P. Pauwels, d'après le contrat, devait recevoir 4 gros par livre de fer, une somme de 25 livres de gros étant payée d'avance. Le prix total s'éleva, dit l'historien cité, à 4.800 florins, outre le coût de la dorure. Vaerneuyc rapporte encore qu'un abbé venu de Liège aurait volontiers offert un prix double pour enrichir son couvent d'une construction semblable, mais il ne trouva personne qui osât l'entreprendre, Pierre Pauwels, le maître forger « aux mains d'artiste » étant mort peu après l'achèvement de son œuvre. Les iconoclastes de 1566 ne paraissent pas s'être attaqués à cet énorme reliquaire. Il n'en fut pas de même en 1578 : les corps des saints qui y étaient conservés furent jetés au feu. Mais l'œuvre de Pauwels, bien que saccagée, ne fut pas détruite complètement, ainsi que nous l'apprennent Jean van den Vivere et le P. Bernard de Jonghe. Des arcades qui en provenaient furent employées au siècle suivant à la construction du jubé qui fermait l'entrée du chœur de la nouvelle église abbatiale de Saint-Pierre. Mais le souvenir du fameux *zolder* n'était pas oublié. En 1664, le chroniqueur Juste Billet déclare que ce reliquaire de Saint-Pierre, si « artistement travaillé au marteau », et dont on voyait de son temps encore quelques parties, n'avait eu son pareil nulle part; aussi le cite-t-il parmi les « sept merveilles de Gand et même de tous les Pays-Bas », en le rangeant immédiate-

ment à côté du fameux rétable des frères Van Eyck. Les derniers fragments du reliquaire disparurent, en même temps que le jubé, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Victor Vander Haeghen.

Archives de Gand. — Marc van Vaerneuyc, *Hist. van Belgis. — Chronycke van Ghendt*, par Jan vanden Vivere (éd. F. de Potter). — J. Billet, *Politieboek*, t. V. — Id., *Chroniques*. — P. B. de Jonghe, *Gensche Gesch.* — Ed. de Busscher, *L'abbaye de Saint-Pierre*. — Id., *Juste Billet*. — Kramm, *Kunstschilders, beeldhouwers*. — A. Van Lokeren, *Chartes et doc. de l'abbaye de Saint-Pierre*. — Vander Aa, *Woordenboek*.

**PAUWELS** (*Rombaut*). Voir PAULI (*Rombaut*).

**PAUWELS** (*Thierry*). Voir PAULI (*Theodericus*).

**PAUWELS** (*Zeger*). Voir PAULI (*Segerus*).

**PAUWENS** (*François*), écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles vers 1653, mort en cette ville, le 5 mai 1725. À l'âge de seize ans, il entra au couvent des Augustins, à Bruxelles, où vraisemblablement il avait fait ses humanités; lorsqu'il eut achevé ses cours de philosophie et de théologie, le jeune moine fut chargé lui-même d'enseigner la rhétorique au couvent d'Anvers, puis il professa la théologie à celui de Bruxelles. Le 6 novembre 1685, Pauwens reçut, à Louvain, le bonnet de docteur en théologie; il demeura ensuite, quinze années durant, au couvent des Augustins de cette ville et, pendant presque tout ce laps de temps, il y professa la scholastique; plus tard, on le chargea d'expliquer l'Écriture Sainte, et son enseignement porta spécialement sur les Épitres de Saint-Paul et sur l'Apocalypse. Pauwens revint ensuite à Bruxelles pour instruire dans la théologie les jeunes moines de l'abbaye de Coudenberg; il enseigna la même science à l'abbaye des Prémontrés de Parc, près de Louvain. Outre le professorat, le moine bruxellois se consacra d'une façon suivie à la prédication; il prêchait tantôt en français, tantôt en latin. Il fut revêtu deux fois du titre de définiteur de son ordre et remplit une fois les fonctions de visiteur

de la province, qui comprenait les Pays-Bas autrichiens et la principauté de Liège ; en cette dernière qualité, il présida un chapitre provincial ; au moment de sa mort, il était prieur du couvent de Bruxelles.

La réputation de Pauwens comme théologien était des mieux établies ; souvent l'internonce Jean-Baptiste Bussi — depuis cardinal — eut recours à ses lumières et à ses conseils ; d'autre part, l'archevêque de Malines le nomma examinateur synodal du diocèse.

Selon les coutumes du temps, Pauwens avait comme armoiries parlantes un paon faisant la roue, avec cette devise : *Quid gloriaris?*

Pauwens a écrit les ouvrages suivants : 1. *Oratio in Exequiis... Simonis de Fierlant, Brabantiae Cancellarii, dicta in D. Gudulæ Bruxellis die 29 Augusti* 1686. *Accessit Appendix Oratoris adversus Citatorias Reverendissimi ac Illustrissimi Archiepiscopi Mechliniensis, datas die 17 Septembris* 1686. Cologne, 1686 ; in-4°. Dans cette oraison funèbre, le moine augustin avait fait un vif éloge du zèle déployé par de Fierlant pour combattre les théories du jansénisme et du rigorisme alors en vogue ; cet éloge avait fortement déplu à l'archevêque de Malines, Alphonse de Bergues, qui cita le panégyriste pour rendre compte de certaines assertions exprimées dans cette oraison funèbre ; c'est à cette citation que le théologien répond dans son *Appendix* : l'affaire n'eut d'ailleurs pas de suite et fut étouffée à l'intervention du gouverneur des Pays-Bas et de l'internonce Bussi. — 2. *Concordia theologica Sanctorum Magni Patris Augustini, et ejusdem filii Thomæ à Villa nova*. Louvain 1689 ; in-4°. Ce sont des thèses auxquelles Pauwens présida, à Louvain, les 22 et 23 août 1689. — 3. *Theologia speculativa, sive Concordia Sanctorum magni Patris Augustini, et magni ejusdem filii Thomæ à Villa nova*. Louvain 1689 ; in-4°. Ce sont d'autres thèses soutenues à Louvain le 29 août 1689. — 4° *Appendix ad Impertinens, et Responsio ad Epistolam Eximii Domini Francisci Martin. S. Theol. Doctoris, defendenda* 18 maii

1693, *apud P.P. Augustinianos*. Louvain, 1693 ; in-4°. C'est une réfutation de certaines opinions émises par Martin sur la doctrine de saint Augustin. — 5. *Oratio in Exequiis Reverendissimi ac Consultissimi Domini D. Pauli de Bruyn, Bruxellensis, celeberrimi et perantiqui Parchensis monasterii, Ordinis Præmonstratensis abbatis XXXIV, anno 1719, die 6 februarii defuncti, habita in Parcho, ... die 24 julii 1719*. Bruxelles, 1719 ; in-4°.

Ed. Beecman.

Paquot, *Mémoires*, t. XVIII, p. 47. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, liste biographique.

**PAYEN** (*Antoine-A.-J.*), peintre, né à Bruxelles à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, mort dans la même ville en 1853. Cette date, que nous empruntons au *Dictionnaire de Siret*, n'est pas confirmée par nos recherches aux archives de la capitale. Eleve d'Henri van Assche, Payen, dès l'année 1814, envoya au Salon de Gand un paysage, *Petite chaumière*. L'année suivante, la Société des beaux-arts de Bruxelles lui décerna la palme dans le concours ouvert, pour un paysage d'après nature. Il avait exécuté un *Clair de lune*, représentant le château de Marche-les-Dames, entre Namur et Huy. Appelé, bientôt après, au poste de peintre du gouvernement, à Batavia, le jeune artiste se consacra d'une manière exclusive à la traduction des sites javanais. Un tableau exposé par lui au Salon de Gand, en 1820, figure au livret avec la mention : « Ce paysage représente une vue prise « dans la résidence de Buitenzorg (Sans souci), dans l'île de Java, terminée par « une chaîne de montagnes... Peint « pendant l'année 1818, ce tableau est « parti de Batavia en janvier 1819 et a « été sauvé du naufrage d'un navire dans « lequel ont péri un grand nombre d'ob- « jets d'histoire naturelle et plusieurs « caisses de plantes destinées au jardin botanique de Gand ». Rentré en Europe et fixé à Bruxelles, Payen resta fidèle au genre de son choix. Au Salon de 1827, il exhiba une *Vue du volcan de Gounong Gountow* (Mont Tonnerre), à Java, avec

*divers végétaux de ces localités, tels que cocotiers, kamiri.* Ce tableau était la propriété du gouvernement. En 1832, alors qu'il habitait Etterbeek, près de Bruxelles, Payen envoya au Salon une vue des environs de Buitenzorg et, en 1836, encore, c'était aux souvenirs de son séjour aux Indes qu'était puisé le sujet de sa contribution à l'exposition de Bruxelles. Appréciant son œuvre dans le *Compte rendu du Salon*, Alvin est amené à dire : « Une vue prise dans l'île de Java par A.-A.-J. Payen, nous montre une nature qui ne nous est pas familière ; nous ne saurions donc apprécier la vérité de l'imitation, nous pouvons toutefois y reconnaître un faire habile. » Il y avait autrefois de Payen une peinture au Pavillon, à Harlem ; nous n'en retrouvons pas la mention au catalogue du musée d'Amsterdam, où ont été transférées les œuvres ayant composé cette galerie.

Henri Hymans.

Catalogues des expositions. — Ms. de Jean-Baptiste Picard, sur l'histoire de la Société des Beaux-Arts de Bruxelles, à la Bibliothèque royale.

**PAYEN** (*Antoine-Marie-Joseph*), dit LE VIEUX, officier du génie et architecte, né à Tournai, le 5 mai 1749, décédé à Bruxelles, le 29 juin 1798. Il étudia les principes des arts à l'académie de dessin de Tournai, puis se fixa à Bruxelles où il exerça la profession d'architecte et acquit rapidement une grande réputation. On lui doit de nombreuses constructions, toutes dans le style classique, et plus ou moins dans le goût italien qui florissait à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Parmi celles-ci, on peut citer : le château de Laeken qu'il construisit en collaboration avec l'architecte Montoyer (1781-1784), sur les ordres de la gouvernante Marie-Christine ; il est orné de sculptures, de figures et de statues dans lesquelles se reflète la dernière expression du style classique ; le château d'Hingene, près d'Anvers, du même style ; l'église de Saint-Jacques sur Coudenberg, à Bruxelles (1785), dont il dirigea aussi la décoration intérieure, mais dont la façade fut élevée sur les plans de Guimard, comme toutes les

autres constructions de la place Royale. Payen est encore l'auteur des bâtiments à l'usage des chanoinesses de Namur, des châteaux de Froyennes et de la Berlière, dans le Hainaut ; du château de Bartsche (Anvers), du pavillon Walkiers (1784), à Laeken, d'une grande maison au Marché-au-Bois, à Bruxelles, etc.

E.-J. Soil.

Goetghebuer, *Monuments des Pays-Bas*. — Marchal, *La sculpture belge*. — Bozière, *Tournai ancien et moderne*. — *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1878.

**PAYEN** (*Auguste*), architecte, né à Tournai, le 17 octobre 1759, décédé à Bruxelles, le 16 décembre 1812. Neveu d'Antoine Payen le Vieux, et architecte comme lui, il étudia les principes de son art à l'académie de Tournai et plus tard se fixa à Bruxelles. On lui doit le beau château de Marche-les-Dames, près de Namur (1803), les « aubettes » de la porte de Ninove, à Bruxelles, et des habitations privées dans la même ville.

E.-J. Soil.

Goetghebuer, *Monuments des Pays-Bas*. — Bozière, *Tournai ancien et moderne*. — *Annuaire de l'Académie royale*, 1878.

**PAYEN** (*Auguste*), architecte, né à Bruxelles, le 7 juin 1801, décédé à Saint-Josse-ten-Noode, le 16 avril 1877. Fils du précédent, il fut envoyé à l'académie de dessin de Tournai, où il étudia sous la direction de Bruno Renard, un des professeurs les plus distingués de cette académie, qui forma tant d'élèves remarquables. Le style classique y était seul enseigné, Renard, qui devait plus tard restaurer les monuments romans et gothiques de Tournai, n'ayant pas encore repris l'étude des styles du moyen âge. Le gothique, d'ailleurs, était alors considéré comme barbare ; on ne s'en occupait pas ; seul, l'art des Grecs et des Romains était enseigné dans les académies et pratiqué par les architectes.

La première éducation artistique de Payen décida de la forme dans laquelle il réalisa, au cours d'une longue carrière, toutes ses conceptions artistiques, et à laquelle il montra, jusqu'à la fin, une fidélité exempte de toute concession,

malgré le mouvement général qui porta nos constructeurs vers une restitution de nos anciens arts nationaux. Les nombreuses constructions qu'il éleva à Bruxelles et sur tous les points du pays offrent les caractères du style classique, avec une raideur de formes, une absence presque totale d'ornements, qui leur donne un aspect correct, il est vrai, mais aussi trop sévère et trop froid.

Dès que ses études furent terminées, Payen revint à Bruxelles et entra dans les bureaux de Roget, architecte de la ville. En 1829, il partit avec Gustave De Man pour Paris, en vue de continuer ses études et de se perfectionner dans son art. De retour à Bruxelles, Payen contribua avec Roget à l'agrandissement des bâtiments du musée, sur l'ancien jardin botanique. Il construisit ensuite l'observatoire, et fut chargé avec Roget des travaux et de la décoration des galeries du musée, de la reconstruction des escaliers dits de la bibliothèque et des maisons qui l'entourent. Il éleva la plupart des « aubettes » de l'octroi, à Bruxelles, restaura le théâtre du Parc, construisit les abattoirs, des écluses, etc.

Payen succéda à Roget comme architecte de la ville de Bruxelles en 1830 et démissionna en cette qualité pour entrer, en 1841, dans l'administration des chemins de fer de l'État. On lui doit les stations d'Ostende, Bruges, Lierre, Gand, Manage, Wetteren, Verviers, en partie remplacées aujourd'hui par d'autres, et enfin la gare du Midi à Bruxelles, qui fut sa dernière œuvre.

Payen fut nommé, en 1835, professeur à l'académie royale des beaux-arts de Bruxelles et resta en fonctions, en cette qualité, jusqu'en 1877. En 1862, il fut appelé à faire partie de l'académie royale de Belgique et, en 1867, il fut agrégé au corps académique de la ville d'Anvers.

Outre les monuments publics qu'il a élevés, Payen construisit encore un grand nombre de maisons particulières et de maisons de commerce, où il inaugura le système des vastes vitrines, toutes grandes ouvertes, ornées de bronzes et de marbres, où les marchandises s'étaient

au grand jour. Il érigea encore la maison communale de Lennick-Saint-Quentin, le kursaal de Blankenberghe, une fantaisie dans le genre arabe; l'hôtel Seyfert à Leipzig, le monument T'Kint de Rodenbeke au cimetière de Laeken, etc. Chevalier de l'Ordre de Léopold dès 1848, il avait été nommé officier en 1871.

E.-J. Soil.

G. de Man, notice dans l'*Annuaire de l'Académie*, 1878.

**PAYEN** (Nicolas), musicien, né à Soignies vers 1512, mort à Turnhout en avril 1559. Il paraît avoir été d'abord enfant de chœur à la collégiale de Saint-Vincent de cette ville, d'où il fut envoyé à la chapelle royale de Madrid pour y remplir le même office vers 1526. Devenu prêtre, il était en 1547 chapelain des hautes messes, c'est-à-dire chante en chape des messes solennelles. Des prébendes lui furent conférées à Béthune, à Lens, à Soignies, à Nivelles et à Valenciennes. Enfin, il devint doyen de Turnhout, en 1558. Ses compositions se trouvent dans les recueils intitulés : 1. *Concentus octo, sex, quinque et quatuor vocum, omnium jucundissimi, nusquam ante sic editi. Augustæ Vindelicorum, Philippus Uhlardus excudebat*, 1545; pet. in-4°, obl. — 2. *Cantiones selectissimæ quatuor vocum. Ab eximiis et præstantissimis cesareæ majestatis cappellæ musicis M. Cornelio Cano, Thoma Crequillione, Nicolao Payen et Johanne Lestainier organista, compositæ. Philippus Uhlardus excudebat Augustæ Vindelicorum*, 1548; pet. in-4°, obl. Ce recueil contient cinq motets de Payen. — 3. *Le II<sup>e</sup> livre de chansons à quatre parties, auquel sont contenues trente et une chansons*, etc. Imprimé à Anvers par Tylman Susato, 1544, in-4°. — 4. *Cantiones sacræ, quas vulgo Moteta vocant, ex optimis quibusque hujus ætatis musicis selectæ. Libri quatuor. Antverpiæ, apud Tylmanum Susatum*, 1546-1547, in-4°. Dans le second livre de cette collection est le motet à quatre voix de Payen : « Resurrectio Christi » et dans le quatrième « Quis dabit capiti ». — 5. *Ecclesiasticarum cantionum quatuor, quinque*

et sex vocum libri I-XV. Antverpiæ, excudebat Tylman Susato, 1545-1551; in-4<sup>o</sup>.

Léop. Devillers.

F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2<sup>e</sup> éd., t. VI, p. 472. — Pinchart, *Archives des arts, sciences et lettres*, t. I, p. 244. Edm. Vander Straeten, *La musique aux Pays-Bas avant le XIX<sup>e</sup> siècle*. — *Annales de la Société d'Emulation*, 3<sup>e</sup> série, t. IX (Bruges, 1874), p. 180.

**PAYEN** (*Pontus*), seigneur d'Essars, la Bucquière, Hautecotte, licencié ès lois, avocat au conseil d'Artois, échevin d'Arras en 1596, 1597, 1599, 1601, 1602, 1604, fils du procureur Jean Payen, dit Hector, mort à Arras le 9 mai 1609, d'après son épitaphe relevée dans l'épigraphie de Lefebvre d'Aubrumetz, à la bibliothèque d'Arras; le 19 mars d'après la copie, très probablement fautive, que nous trouvons à la bibliothèque royale de Bruxelles. La date de sa naissance nous est inconnue, mais elle est approximativement établie par le fait qu'il recréanta sa bourgeoisie à Arras, le 27 avril 1571; comme cet acte s'accomplissait en général vers la vingtième année, on peut admettre qu'il naquit vers 1550. Il était de famille noble, ainsi que le rappellent les lettres de ratification qu'il obtint le 19 mai 1582 et qui furent enregistrées à la Chambre des Comptes, à Lille, le 12 décembre 1607. Pontus Payen expose que « lui et ses prédécesseurs ont toujours vécu en bonne réputation depuis plus de cent cinquante ans, qu'ils n'ont jamais exercé aucun stiel ni art mécanique, qu'ils portent des armoiries, mais que, pour éviter de faire la preuve de leur noblesse, ce qui serait difficile à cause des guerres qui depuis cent ou quatre-vingts ans désolent le comté d'Artois, il prie le souverain de ratifier sa noblesse et, en tant que besoin serait, de l'anoblir de nouveau ». Le manuscrit 1032 du fonds Goethals à la bibliothèque royale de Bruxelles, cité plus haut, nous apprend que l'épitaphe, aujourd'hui disparue avec l'église où elle se trouvait, de « noble homme Pontus Payen, escuyer, sieur d'Essart », était gravée « sur un grand marbre reposant dans l'église paroissiale de Saint-Nicolas-sur-le-Fossé, en Arras, dans une

chapelle estant au costé du grand autel d'icelle eglise ».

Bien que Pontus Payen ait laissé deux écrits relatifs aux troubles du XVII<sup>e</sup> siècle et qu'il ait rempli des fonctions importantes, son nom n'apparaît ni dans les histoires ni dans les correspondances de cette époque. Il est certain cependant qu'il ne resta pas indifférent aux luttes passionnées qui éclatèrent dans son pays; c'est ce qui ressort à l'évidence du *Discours véritable de ce qui s'est passé en la ville d'Arras depuis l'union et confédération des estatz d'Artois avec aultres provinces du Pays-Bas* (1577-1578), dont il est l'auteur. On y voit que Payen contribua au rétablissement du magistrat, renversé par les partisans du prince d'Orange; on y trouve une peinture vivante de l'état des esprits dans les provinces wallonnes; on comprend comment s'est développé ce parti des Malcontents qui, tout en étant loin de sympathiser avec les Espagnols, voulait trouver un moyen d'accommodement, par crainte de l'anarchie et par attachement à la religion catholique. Le *Discours* évidemment n'est pas une œuvre historique : il n'en a pas le calme, et les jugements de l'auteur se ressentent du sentiment d'irritation qui les a dictés. Payen accuse ses adversaires de « couvrir leur trahison par le fard de religion, avec prétexte de bien public »; il reproche au prince d'Orange d'aspirer à « l'usurpation de la principauté et seigneurie des Pays-Bas », de s'être toujours appuyé « sur la faveur d'une vile multitude, qu'il a gagnée avec humilité et faincte courtoisie », d'avoir toujours eu l'église en horreur, dédaigné la noblesse, tenu pour suspects les conseils, les magistrats et les officiers du roi; il le traite d'hypocrite; c'est l'homme le plus déloyal de la terre, il n'a ni foi ni loyauté. Quant aux « Orangiens », gens hardis, audacieux, remuants, il les montre toujours en alerte, si bien que le moindre bruit, le plus petit signal suffisent à les faire assembler en armes en moins d'un quart d'heure, eux et leurs quinze tribuns. Les catholiques, au contraire, sont « longz en

« leurz affaires , pensantz gaingner le  
 « tout à temporiser, et, par ce moyen, es-  
 « toient toujours prevez par la vigi-  
 « lance et celerité des hérétiques ». Aussi avecquelle joie il salue les défaites des « Orangiens », le rétablissement de l'ordre à Arras, le retour à l'obéissance au roi, la réconciliation finale !

Bien différent est le ton des *Mémoires de la guerre civile des Pays-Bas*, qui comprennent les années 1559 à 1567. Ils ne sont pas le résultat d'une observation aussi directe que le *Discours*, mais ils renferment pourtant bien des renseignements précieux. Ici, Payen excelle surtout dans les détails pittoresques et dans les portraits, tellement frappants qu'ils semblent avoir été pris sur le vif, comme celui d'Escaubeke, le calviniste discoureux et facétieux, « non « pas de ces songereux, chagrins et « revêches évangélicques qui ont ordi-  
 « nairement la face morne, pâle et mé-  
 « lancolique, signes évidents d'une  
 « conscience mal assurée et esprit sans  
 « repos » ; — celui de Bréderode, « per-  
 « sonnage escervellé, qui avoit esté si  
 « bon mesnager en son temps qu'il se  
 « trouvoit en dette de trente mille flo-  
 « rins pour le moins, oultre la valeur de  
 « ses biens » ; — celui de Robert de la  
 « Marck, « aussy fol estourdy que per-  
 « sonnage hardy, valeureux et remuant,  
 « tel que l'on pouvoit souhaiter pour  
 « exécuter une entreprise hasardeuse » ;  
 — celui d'Egmont, « très hardy soldat,  
 « au demeurant peu versé aux lettres,  
 « grossier et ignorant en matière d'Etat  
 « et police civile, ... personnage de grand  
 « courage, cupide de gloire et haut à la  
 « main, si oncques en fust, ouvert  
 « néanmoins et sans malice ». Le prince  
 d'Orange lui-même est jugé sans passion, car, à l'inverse du *Discours*, les *Mémoires* sont l'œuvre d'un écrivain qui veut être impartial : « Personnage d'une merveil-  
 « leuse activité d'esprit... ; jamais parole  
 « arrogante ou indiscrete ne sortoit de  
 « sa bouche ni autrement... Il avoit la  
 « parole douce et agréable, avec laquelle  
 « il faisoit ploier les autres seigneurs de  
 « la court ainsy que bon lui sembloit ;  
 « aimé et bien voulu sur tous autres de

« la commune pour une gratieuse façon  
 « qu'il avoit de saluer, caresser et arrai-  
 « sonner familièrement tout le monde ;  
 « au demeurant d'un naturel craintif,  
 « comme il avoit souventes fois monstré  
 « dans la guerre de France ».

Les informations de l'auteur lui viennent évidemment des meilleures sources, et, ce qui n'est pas un moindre mérite, son récit a une animation, une couleur qui lui donnent un intérêt particulier. Aussi une quantité de traits des *Mémoires* lui ont été empruntés par les historiens modernes, notamment dans les pages où Payen raconte l'existence des seigneurs, la ligue contre Granvelle, le Compromis des nobles, la présentation de la requête, l'assemblée des confédérés à l'hôtel de Culembourg, les excès du mois d'août 1566, l'entrevue de Termonde, où « le  
 « prince d'Orange déboucha les paroles  
 « mémorables prédisant la mort ignomi-  
 « nieuse du comte d'Egmont : « Monsieur  
 « mon cousin, les Espagnols entreront  
 « vraiment au Pays-Bas, puisque vous  
 « le voulez, mais je vous assure que  
 « vostre teste leur servira de pont » ;  
 phrase bien autrement touchante dans sa simplicité que l'in vraisemblable apostrophe si souvent répétée : « Adieu,  
 « prince sans terre ».

Les *Mémoires de la guerre civile*, restés inachevés, s'arrêtent à l'année 1567. Les copies qu'on en possède à Lille, Douai, Arras et La Haye comprennent trois livres et vont jusqu'à l'arrivée du duc d'Albe; celle de la bibliothèque royale de Bruxelles, manuscrit 6041-6042, contient en plus l'établissement du Conseil des troubles, au mois de septembre 1567, qui forme le commencement d'un quatrième livre. Ils furent composés longtemps après la date à laquelle ils s'arrêtent, car il y est question de l'*Apologie du prince d'Orange*, présentée aux Etats-généraux au mois de décembre 1580. Les *Mémoires* et le *Discours* ont été publiés dans la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de Belgique*, sous ce titre : *Mémoires de Pontus Payen*, avec notice et annotations, par Alexandre Henne. Bruxelles, 1860-1861; 2 volumes in-8o.



Suivant Ferry de Locres (*Chronicon belgium*, p. 695), Payen avait entrepris et écrit en partie une *Histoire de l'administration d'Alexandre Farnèse dans les Pays-Bas*. Ce troisième ouvrage n'est pas parvenu jusqu'à nous.

Ern. Gossart.

*Souvenirs de la Flandre wallonne*, t. IV, p. 143-168. — Le Roux, *Théâtre de la noblesse de Flandre et d'Artois*. — Comte G. de Hauteclouque, *Arras et d'Artois sous le gouvernement des archiducs Albert et Isabelle*. — Paquot, *Matériaux pour l'histoire littéraire des Pays-Bas*, ms. de la Bibliothèque royale de Bruxelles, 17632, t. III, p. 4615. — A. Lehoucq de Ternas, *Recueil de la noblesse des Pays-Bas, de Flandre et d'Artois*. — Henne, *Mémoires de Pontus Payen*. — *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*. Départements, t. XXVI, nos 332, 336. — *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, t. VI, n° 917 et p. 670-671. — Renseignements fournis par MM. A. Guesnon et J. Chavanon.

**PAYEZ** (*Regnier*), écrivain ecclésiastique, né à Bossut-sur-Dyle, en 1642, mort à Bruxelles, le 16 avril 1716. Après avoir fréquenté avec succès l'université de Louvain, Regnier Payez prit l'habit de récollet au couvent de cette ville, en 1660. Lorsqu'il eut terminé ses études, il fut chargé d'enseigner la philosophie aux jeunes religieux de son ordre. De 1672 à 1675, il remplit les fonctions de lecteur de l'Écriture Sainte. Nommé gardien à Venloo, en 1675, à Bruxelles, en 1683, et à Louvain, en 1693, il fut plusieurs fois investi des charges de définiteur, de commissaire et de visiteur des deux provinces dites d'Allemagne. En 1694, il assista, en qualité de vice-provincial, au chapitre général qui fut tenu à Victoria en Biscaye. Il fut nommé provincial de l'ordre, en 1699, et se rendit, l'année suivante, au chapitre général qui eut lieu à Rome. Le zèle qu'il déployait dans l'exercice des diverses fonctions qui lui furent confiées n'empêcha jamais son assiduité aux offices divins, et il trouvait encore assez de temps pour donner des soins tout particuliers à l'extension de la congrégation des tertiaires à Bruxelles et dans d'autres villes. Il mourut au couvent de Bruxelles, après avoir édifié ses confrères par sa piété.

Regnier Payez a publié : 1. *La Règle du Tiers-Ordre, dit de la Pénitence, ins-*

*titué par S. François et confirmé par le pape Nicolas IV pour les personnes séculières de l'un et de l'autre sexe, qui désirent vivre religieusement dans le monde. Avec une Explication des auteurs qui ont écrit sur la dite Règle, les cérémonies qui se gardent à la vêture et profession des Frères et Sœurs dudit Ordre, et un catalogue des saints, des bienheureux et des personnes illustres qui ont professé cette Règle.* Bruxelles, Pierre Vande Velde, 1685 ; in-12, 268 p. Avec une estampe qui représente les stigmates de saint François, dessinée par A. van Diepenbeeck et gravée par P. van Lisebetten. Dans la deuxième partie de ce volume est une notice sur la vie privée de l'infante Isabelle. Une seconde édition de l'ouvrage a paru chez le même imprimeur, en 1688 ; in-12 de 263 p. Une traduction flamande a été éditée en 1690 et réimprimée plusieurs fois à Malines et à Bruxelles. — 2. *Oraison funèbre de feu madame Marie-Anthoinette de Cardenas, princesse de Chimay et du Saint-Empire, vice-reine de Navarre, etc., prononcée en l'église des RR. PP. Récollets, à Malines, le 16 de juillet 1693.* Malines, André Jaye, 1693 ; in-4°. Marie-Antoinette de Cardenas Ulloa Balda Zunniga y Velasco était du tiers ordre de Saint François. Cette dame avait épousé Ernest-Alexandre-Dominique de Croy, duc d'Arenberg, prince de Chimay.

Léop. Devillers.

*Antonii Sanderi presbyteri chorographia sacra Brabantie*, t. III, p. 148 et 158. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. II (Louvain, 1765), p. 164. — P. F. Servais Dirks, *Histoire litt. et bibl. des Frères mineurs de l'Observance de St-François en Belgique et dans les Pays-Bas*, p. 333.

**PECK** (*Pierre*), PECQUIUS ou PECKIUS, juriconsulte, né à Zierikzée en Zélande, en 1529, mort à Malines, le 16 juillet 1589. Il étudia à l'université de Louvain où il devint docteur en 1553, puis succéda, en 1555, à Hopperus dans la chaire dite de *Paratilles* ou exposition méthodique des titres du *corpus juris*. Élève de Madaeus (Gabriel van der Muyden), il est un des adeptes de cette école élégante, dont le juriconsulte brechtlois avait inauguré la méthode

dans notre enseignement. Ce cours fut érigé par Philippe II en chaire royale. Peck le conserva jusqu'en 1562. A cette date, il succéda, dans la leçon ordinaire de droit canon à Vendeville, nommé professeur à Douai. Bien que cette chaire fût à la collation du magistrat de Louvain, Philippe II assigna à Peck sur son domaine des gages de soixante livres de Flandre. Après vingt ans de ce nouvel enseignement, en 1582, il fut nommé conseiller au grand conseil de Malines. Il y avait près de trente ans qu'il enseignait ; la date de sa nomination à Malines paraît incertaine ; Foppens cependant indique la commission en date du 25 février 1582, et cette précision semble donner une probabilité à cette date, de préférence à celle de 1586 qu'indique Valère André. Peck résida tantôt à Namur, tantôt à Malines où il mourut.

Peck est un jurisconsulte qui a publié plusieurs ouvrages de droit civil et de droit commercial. Dans la préface de ses livres, il nous donne aussi quelques indications personnelles. Plusieurs de ses livres sont dédiés au président Jean Richardot dont il fut l'ami. Dans l'introduction au traité *De testamentis conjugum*, datée de Namur en 1585, il nous dit que, dès le début de sa carrière, à Louvain, il avait pris pour règle de donner au travail de publication tout le temps dont les devoirs professionnels lui permettaient de disposer. Il passait pour un professeur soigneux et bienveillant. Nous n'avons pas à examiner ses idées. Quelques-uns de ses écrits eurent du succès et eurent même, après sa mort, des éditions annotées. On a fait remarquer avec raison que le titre principal de Peck dans l'histoire du droit est que, l'un des premiers dans les temps modernes, il s'est occupé du droit maritime, notamment dans ses *Commentaria in omnes pene juris civilis titulos ad rem nauticam pertinentes*, écrits en 1556 et dédiés aux magistrats de sa ville natale.

Les ouvrages de Peck ont été plusieurs fois publiés. L'édition des *Opera omnia*, Anvers, Verdussen, 1679, contient les travaux suivants : 1. *De regulis juris*.

— 3. *De continentia clericorum*. — 4. *De reparandis ecclesiis*. — 5. *De amortizatione bonorum*. — 6. *De testamentis conjugum lib. V*. — 7. *Paraphrasis in universam Legatorum materiam*. — 8. *De jure sistendi*. — 9. *Ad partem juris de re Nautica commentaria*.

V. Brants.

Valère André, *Fasti academici*. — Vernulaeus, *Academia Lovaniensis*. — Foppens, *Histoire du Grand Conseil de Sa Majesté* (Bibl. nat., Bruxelles, ms.). — Britz, *Ancien droit belgeque*. — *Messager des sciences historiques*, 1863, p. 455. — Rivier, *Histoire du droit. Patria belgica*, t. III.

**PECK** (*Pierre*), PECQUIUS ou PECKIUS, homme politique, né à Louvain en 1562, mort le 28 juillet 1625, fils du précédent. Il fit des études d'humanités très approfondies, s'adonna aux langues, aux muses et ne cessa même de les cultiver plus tard, au milieu de ses plus graves occupations. Puis il s'appliqua au droit, sans atteindre le titre doctoral ; il y acquit cependant de l'habileté qui se révéla dans la pratique du barreau à laquelle il s'adonna à Malines (*Mechliniæ ... ad usum forensem*). S'il faut en croire le secrétaire du conseil de Brabant, Loyens, qui écrit en 1667, il y obtint une réputation considérable, *principatum jurisprudentiæ*, sa clientèle était très forte, et les archiducs voulurent faire profiter la magistrature de ses lumières, en l'appelant en 1601 au conseil suprême de Malines. Loyens fait à ce propos un très vif éloge de ses mérites, de son honorabilité judiciaire. L'estime de son habileté et de ses qualités devait lui ouvrir une carrière politique et le désigner à des missions difficiles.

Il fut spécialement protégé par Jean Richardot, président du conseil privé, ami de son père. Ce fut lui qui le marqua pour le poste de Paris. Sa plus laborieuse mission fut certes celle qu'il remplit près d'Henri IV, comme ambassadeur des princes des Pays-Bas. On sait combien peu était rassurante l'attitude du roi de France qui, malgré la paix de Vervins, restait hostile aux Habsbourg, sympathique aux Hollandais dissidents, et qui préparait la campagne de revanche. On a dit assez de cette politique pour qu'il soit inutile d'y insister, non plus

que sur la position délicate d'un ambassadeur des Habsbourg belges. La correspondance diplomatique de Pecquius, dont des fragments importants ont été publiés, est pleine de ces incidents difficiles. La partie inédite en contient bien d'autres (1). Parti pour Paris en 1607, il y demeura quatre ans. C'est la période la plus critique des relations de la Belgique avec la France. Henri IV, rusé, ne voulant pas la guerre immédiate, mais ne voulant pas davantage fortifier les Habsbourg, proteste parfois de ses bons sentiments tout en ne laissant pas de montrer sa défiance et son hostilité. Ambassadeur d'un petit Etat, Pecquius n'en a que plus de difficultés à se tenir, d'autant que le roi ne lui ménage pas toujours les vivacités. Plus tard les fâcheuses aventures que provoque la passion royale, la fuite de la princesse de Condé réfugiée en Belgique, rendirent cette situation plus difficile encore, et mirent à contribution toute l'habileté et toute la fermeté de Pecquius comme des archiducs eux-mêmes. Au surplus, son attitude lui valut l'estime même de Henry IV, qui le qualifiait de « sage flamand » et qui avait mis sa présence d'esprit à plus d'une épreuve. Henrard et le duc d'Aumale ont publié une partie de ses lettres de cette époque, adressées à nos princes. Philippon en a analysé aussi, mais dans une tendance très antipathique pour les Habsbourg et leur ambassadeur. Il en reste bien qui mériteraient de voir le jour; elles mettraient en nouvelle lumière la politique d'Henry IV, si troublante pour la chrétienté. Le sort de la principauté belge était fort mêlé à tous ces intérêts. Henry IV ne voulait pas de la réversion à l'Espagne prévue par l'acte de 1598, au cas où les archiducs mourraient sans postérité. Pecquius se trouva mêlé, en 1608, à la négociation d'un projet curieux, qui ne se réalisa point (2) : il s'agissait de marier

une princesse française à un infant qui viendrait aux Pays-Bas comme héritier des archiducs. Ce projet fut discuté avec le roi qui n'en était pas éloigné, appuyé par le célèbre P. Cotton, bien accueilli aussi à Rome, où les archiducs demandaient souvent l'appui contre Henry.

Paul V ne se faisait pas d'illusion et les correspondances romaines le prouvent assez. De Rome, Pecquius reçoit sur le projet en question une lettre très encourageante du cardinal Barberini, qu'il avait connu à Paris du temps de sa nonciature et qui lui gardera plus tard toute son estime, même quand il sera monté sur le trône de Saint-Pierre sous le nom d'Urbain VIII.

Peckius résidait donc à Paris notamment pendant les négociations si laborieuses de la trêve de douze ans, conclue en 1609 entre l'Espagne, les Pays-Bas catholiques et les Provinces-Unies. On en trouve non seulement les éléments dans sa correspondance, mais dans celles des autres diplomates, tels que le président Jeannin. Cette trêve ne termina pas les difficultés. Nous en avons nous-même parlé ailleurs. Richardot lui-même retourna à Paris, où Peckius était encore pour détourner Henry IV de la guerre de Juliers; la correspondance de l'ambassadeur de France à Bruxelles nous en parle aussi.

Sur sa vie à Paris, son installation vers la porte Saint-Michel, on trouve quelques détails pittoresques dans les lettres macaroniques si curieuses d'Aubert Le Mire qui alla visiter Peckius dans la capitale.

Peckius n'avait pas abandonné les lettres; Juste Lipse l'en félicite en termes flatteurs et chaleureux, regrettant que trop souvent les affaires détournent des arts et de la culture de l'esprit (1). Son amour des lettres persiste au milieu de ses occupations diplomatiques; à Paris, pendant son ambassade, il compose, sur la décadence des lettres, une pièce de vers que ses amis firent imprimer à

(1) La copie de beaucoup de lettres intéressantes se trouve réunie dans la collection formée par Gachard, aux archives du royaume, sous le nom de *Documents historiques*, vol. XVII.

(2) Au volume cité des *Documents inédits*, t. 63, 144, etc.

(1) *Tu utraque junxisti*, dit-il (*Epist. cent. V miscellanea. epist.* 38, au conseiller P. Peckius, à Malines, sept. 1602, dans les *Opera*, éd. Plantin, 1637, t. II, p. 483).

Anvers. Il se lamente de la décadence des lettres, des minuties des critiques de textes, des âpres conflits qui les divisent. *Litterae indecores jacent... Lingua noxia, dens nocens, lividique acies styli docta parcere nemini...* Cette petite pièce porte pour titre : *Petri Pecki pro studiis humanitatis votum* (Antverpiae, apud Joach. Troгнаesium, 1608). Elle donne un curieux aperçu des récréations d'un diplomate aussi gravement occupé.

La mort d'Henri IV mit fin à la partie la plus laborieuse de l'ambassade de Pecquius. On sait combien les affaires de Juliers devenaient dangereuses pour nos provinces et quel soulagement la mort imprévue d'Henri IV y apporta.

L'ambassadeur revint dans son pays occuper les fonctions de membre du conseil privé que lui attribuait la reconnaissance de ses princes. Sa commission de membre du conseil est datée de Mariemont, le 24 octobre 1610(1). Ses qualités à la fois diplomatiques et juridiques y trouvaient leur emploi; il fut d'ailleurs appliqué à des missions de confiance et de choix. L'archiduc le chargea, en 1612, de se rendre à Vienne régler, près de l'empereur Mathias, la question de succession; en 1611, il fut dès son entrée au conseil chargé d'un travail juridique considérable. D'après une note de Foppens, il fut chargé, avec deux de ses collègues, de la rédaction du célèbre *édit perpétuel* de 1611, qui marque une étape importante dans l'histoire de notre droit privé (2).

En 1614, Pecquius recevait une nouvelle promotion; il était nommé chancelier adjoint du conseil de Brabant et, en 1616, le dix-huitième titulaire de ce poste important. Pecki était alors à l'apogée de sa carrière. La présidence du Conseil privé était, on le sait, le vrai poste de premier ministre des Pays-Bas. Après la mort de J. Richardot, elle fut longtemps vacante, de 1609 à 1614. date de la nomination du président Maes.

(1) Arch. roy. Belg. Conseil priv. Comm. des conseillers.

(2) Foppens, note manuscrite de la *Chronique abrégée de Bruxelles*, f° 429 (Bibl. roy. de Bruxelles, ms. n° 40281); cette note ne se trouve pas dans l'édition imprimée de la dite chronique.

Pendant cette période, Pecquius, en sa qualité de conseiller privé et de chancelier de Brabant, eut avec Maes, encore conseiller, une grande part aux affaires. L'archevêque Bentivoglio, le célèbre cardinal historien, alors nonce à Bruxelles, nous atteste son active participation aux affaires publiques. « Il consiglier Peck, » dit-il, « è di spedita natura, e di grand' » « habilità né maneggi pubblici; e per » « essersi acquistata egli particolar lode » « in Francia, dove e stato alcuni anni » « ambasciatore degli arciduchi, vien » « impiegato non meno in affari politici, » « che giudiciali ». Le témoignage de l'illustre diplomate ecclésiastique n'est pas banal, pour être moins ampoulé que bien d'autres.

A ses autres fonctions, Peck joignait encore celles de juge de l'armée. Au surplus, il fut dans les années suivantes mêlé à des affaires multiples. Comme on l'a remarqué, il paraît l'avoir fait dans un esprit éloigné à la fois du désir de conquérir la popularité de la foule ou la faveur princière, et plutôt dans une pensée sévère et juridique. On le voit en deux circonstances remarquables prendre parti contre les communes et contre le prince dans des questions vivement disputées alors.

Chancelier de Brabant, il avait, vu les privilèges de l'Etat brabançon, un pouvoir considérable. Il devait sceller les ordonnances pour ce duché. En 1618, il se trouva en conflit avec les princes, en refusant, malgré leurs instances réitérées, de sceller une ordonnance relatives à certaines nominations. M<sup>e</sup> de Bavay, qui relate cet incident, croit que le magistrat eut gain de cause dans cette lutte.

D'autre part, en 1619, surgissait, à propos de l'impôt dit du *gigot*, c'est-à-dire d'un « gigot » sur chaque pot de bière, le conflit violent entre l'archiduc et les *nations* de Bruxelles, qui se prétendaient lésées dans leur droit de vote de l'impôt. L'affaire émouvait fort les *nations*, car elle touchait à la grave question du droit financier, de l'autonomie. Pecquius, chancelier, prit parti pour l'autorité princière et chercha à

négocier avec les *nations* dont l'opposition avait des allures frondeuses. Ces négociations n'étaient pas faciles. En vain Pecquius harangua les *nations* en sa qualité de délégué des princes. Il fut même chargé par eux de recueillir les faits se rapportant à la rébellion de Gand sous Charles-Quint. L'affaire se termina, sans apaisement, par le bannissement des principaux fauteurs, la réduction du droit des nations par ordonnance du 25 octobre 1619 et la nomination d'une commission chargée de faire droit aux plaintes concernant le régime économique de la ville, commission dont Pecquius fit partie avec Pierre Roose. Galesloot et Gachard ont donné d'abondants détails sur ces troubles où le chancelier joue un rôle très actif.

Les missions diplomatiques de Pecquius n'étaient pas terminées. A la fin de sa carrière, il en reçut de nouvelles. En 1620, les affaires de Bohême troublaient l'Allemagne, et l'empereur Ferdinand II demandait contre les révoltés de Bohême l'appui de la ligue catholique, que présidait le duc Maximilien de Bavière. En deux réunions tenues à Wurzburg, on discuta la conduite à tenir par la ligue. C'est à la seconde, réunie le 16 février 1620, que l'archiduc Albert se fit représenter par le chancelier. Cette réunion fut presque aussitôt suivie d'un congrès des princes à Mulhouse. C'est de ces deux assemblées que sortit la décision d'aider l'empereur à reconquérir, sur les rebelles et le Palatin, son royaume de Bohême.

L'autre ambassade, confiée en 1621 au chancelier, touche de plus près aux affaires des Pays-Bas; elle a un caractère mystérieux. Une dame de t'Serclaes s'était dite autorisée par le prince Maurice de Nassau à informer les princes belges, sauf à ne pas dire qu'elle tenait de lui cette information, qu'il appuyerait une demande de réconciliation des États avec l'Espagne, si une récompense signalée lui était garantie. Gachard a raconté cet incident d'après les lettres inédites de la correspondance des archiducs avec le roi d'Espagne. L'histoire

est curieuse. Désireux de donner suite à ses communications, les princes chargèrent Pecquius de se rendre à La Haye. La mission était délicate; elle fut même périlleuse. Avertis, les protestants avaient ameuté les esprits. A Rotterdam, Pecquius fut insulté; à Delft, on lui jeta des pierres. Mais les princes de Nassau vinrent à sa rencontre, et, le 23 mars 1621, reçu en audience aux États généraux, il leur proposa de reconnaître la souveraineté du roi et des archiducs. Le 25, une réponse, hautaine et énergique, rejeta sa proposition; le prince d'Orange lui exprima sa surprise d'une telle demande, ajoutant qu'à Bruxelles on devait être mal informé de l'état des esprits! Il y a évidemment des choses bien louches dans toute cette négociation. La proposition de *soumission* était-elle trop complète pour réussir? Pecquius avait-il été trop vite, comptant sur le succès? C'est ce que Maurice prétendit plus tard, rejetant sur l'attitude du chancelier l'échec de la négociation. Qu'y avait-il en tout cela de vrai et de sincère? Toute l'histoire laisse une impression de dissimulation à charge de Maurice de Nassau. « Les archiducs », dit Gachard, « s'étaient promis de grandes choses du voyage de Pecquius; leur déception fut cruelle lorsqu'ils en surent le résultat ». Cette déception eut-elle son contre-coup sur la faveur dont jouissait le chancelier? Le prince Maurice a-t-il accrédité le bruit que l'échec de la combinaison fut due à son manque d'habileté, comme il le disait en 1624 à l'ambassadeur de France? (1) Toujours est-il que nous ne voyons plus le vieux homme d'Etat chargé de fonctions nouvelles. Son âge sans doute s'avancait, mais d'autres enseignements soulèvent des conjectures sans rien préciser. Parmi les nombreuses relations de Pecquius, il y en avait une d'un caractère intime; une amitié profonde le liait au célèbre jésuite et historiographe Charles Scribani, très mêlé, par les devoirs de ses missions, au grand monde politique de l'époque. Quelques lettres nous montrent la fin

(1) Waddington, *La république des Provinces Unies de 1630 à 1650* (Paris, 1895), t. I, p. 59.

de la carrière du chancelier affligée par la disgrâce; cette disgrâce ou du moins cette diminution de faveur atteignit, semble-t-il, un fils que d'ailleurs nous ne connaissons pas. « Ignorer les mœurs « de cour ne sied pas à ceux que la cour « a instruits, lui écrit Scribani; avoir « foi aux promesses des princes n'est pas « d'un ambassadeur. Se reposer sur elles « comme si elles ne devaient pas tromper n'est pas d'un homme d'État. « Croire qu'un souverain reste toujours « fidèle à sa parole n'est pas d'un chancelier. Mais qui m'aurait dit que mon « Peckius dût en faire la triste expérience? ... Plaignez-vous de Peckius « qui a cru à une semblable parole ». Puis il cherche à le consoler, à le relever. Cette lettre est du 5 juillet 1625. Le chancelier ne survécut pas à cette épreuve et, le 28 juillet de la même année, il mourut après une courte maladie.

Pecquius avait eu une carrière brillante; il était arrivé aux fonctions élevées de la politique de son pays; il était chevalier, seigneur de Bouchaut, Borsbeke, Hove, etc.; il avait épousé la fille d'un conseiller de Brabant, Barbe-Marie Boonen, sœur de l'archevêque de Malines Jacques Boonen, et en eut plusieurs enfants. Il fut inhumé à Bruxelles, à l'église des Annonciades, avec une épitaphe très louangeuse (1); son oraison funèbre fut faite par le P. Laurent Uwens S. J. et des notices très élogieuses ont été consacrées à la mémoire de ce juriste-diplomate.

On peut dire que Pecquius ne laisse pas d'écrits imprimés. Sa correspondance diplomatique le place cependant au rang des écrivains politiques au même titre que bien d'autres, et peut-être mériterait-elle d'être plus largement mise au jour. H. Loyens nous dit qu'il fit une *Dissertatio de calomniâ* et un volume de poésies, mais qui ne furent pas publiés de son vivant et qui sont perdus pour la postérité.

V. Brants.

Valère André, *Fasti academici*, éd. Louvain, 1650, p. 193. — Vernulaeus, *Academia Lov-*

(1) Dans Foppens, *Histoire du Grand Conseil*.

*niensis* (Louvain, 1627), p. 292. — Hubert Loyens, *Tractatus de curia Brabantiae, munere cancellarii, etc., accesserunt elogia cancellariorum* (Bruxelles, 1667), p. 361. — G. Bentivoglio, *Della Relazione delle Provincie Ubbedienti de Fiandra*, partie I, cap. 4. — Foppens, *Histoire du Grand Conseil de Sa Majesté* (Bibl. roy., ms.), fo 154. — Négociations de Jeannin, *Mém. hist. de France*, col. *Petitot*. — P. Henrard, *Henri IV et la princesse de Condé* (1609-1610), *Précis historique suivi de la Correspondance diplomatique de Pecquius* (Bruxelles, 1870). — Duc d'Aumale, *Hist. des princes de Condé*, t. II. — Philippson, *Heinrich IV und Philipp III* (Berlin, 1876), t. III. — Philippson, Note dans le *Bull. acad. archéol.* Anvers, 1883. — V. Brants, *Un ministre belge au XVII<sup>e</sup> siècle*, *Jean Richardot*, *Bull. Acad. roy. Belg.*, 1901. — V. Brants, *L'autonomie de la Belgique sous les archiducs*. *Ann. intern. d'hist.* (Paris, Colin, 1901). — Procureur gén. de Bayax, *Le chancelier Peckius*. Discours de rentrée de la cour d'appel de Bruxelles (*Belgique judic.*, 19 octobre 1845). — Chev. L. de Burbure, *Lettres inédites d'Aubert Le Mire*. *Mess. sc. hist.* Gand, 1849. — J. Domis, *Deux lettres inédites du P. Scribani au chancelier Peckius* (1625) (*Revue générale*, Bruxelles, avril 1865). — L. Galesloot, *Troubles de Bruxelles de 1619* (Bruxelles, 1868). — Gachard, *Troubles de la Belgique sous Charles VI* (Bruxelles, 1838), introd. — Gachard, *Histoire politique et diplomatique de P. P. Rubens* (Bruxelles, 1877), chap. I. — Gachard, *Inv. archives de Lille*, p. 349 et suiv. — Archives : Correspondance des archiducs avec Philippe II et IV (citée par Gachard, *Rubens*); les correspondances de Pecquius lui-même dont une bonne part en original ou en copie sont aux archives du royaume, notamment aux vol. XVI et XVII des *Documents historiques* (Papiers d'État, no 472. D'autres pièces de cette correspondance sont aux *Haus Hof und Staats archiv de Vienne*. Des échos de ses ambassades se trouvent aussi dans la correspondance de Brulart de Berny, ambassadeur de France à Bruxelles (copie aux archives du roy. à Bruxelles, cart. et ms., 207); etc.

**PECLERS** (*François-Joseph-Alexis*), littérateur, né à Liège, le 9 janvier 1835, décédé en cette ville, le 30 septembre 1885. Il était fils de Jean-François-Joseph et de Marie-Catherine-Amélie Lhoest. Son père, qui exerçait le métier de forgeron, lui fit donner une bonne instruction primaire; puis il le plaça en apprentissage chez un tailleur d'habits. Mais le petit Alexis, accusant déjà un tempérament artistique, montra peu de goût pour les travaux de l'aiguille. Il changea donc bientôt d'état et devint graveur sur armes. Entretemps, un de ses oncles, l'instituteur Libert, lui enseigna la musique et lui apprit à jouer du violoncelle, tandis que le jeune homme, pour compléter son instruction, suivait les cours du soir à l'école industrielle et à l'académie des Beaux-Arts.

Au mois d'août 1851, confié aux bons soins de l'une de ses tantes, il se rendit à Paris, il y vécut à peu près quatre ans, faisant un apprentissage de graveur sur bijoux, et fréquentant l'école de dessin où il remportait une médaille en 1854.

Cependant le temps de la conscription était arrivé, le sort lui fut contraire et, en mars 1855, Alexis rentrait en Belgique pour être incorporé au 10<sup>e</sup> régiment de ligne, en garnison à Termonde et qu'il suivit au camp de Beverloo, à Arlon et à Mons. C'est alors qu'il composa ses premiers vers, en français. Sa verve, tantôt joyeuse, tantôt sentimentale, se déployait à propos de certaines manifestations, de soirées intimes, de fêtes de famille, etc. Grâce à ses talents spéciaux, il ne tarda pas à faire partie du corps de musique de son régiment; il y demeura jusqu'à l'expiration de son terme. Il entra alors dans la vie civile et se présenta comme comptable chez ses cousins Libert, directeurs d'un important atelier pour la construction des machines. On s'enquit s'il pourrait, au besoin, se charger de la correspondance. Sur sa réponse affirmative, on le pria, afin de juger de son style, d'adresser sa demande par écrit. Séance tenante, le postulant se mit à l'œuvre et, fait qui donne la mesure de la facilité avec laquelle il composait, il rédigea sa requête en vers. Peclers obtint l'emploi qu'il sollicitait et le remplit, à la plus grande satisfaction de ses patrons, jusqu'à la fin de ses jours, c'est-à-dire pendant près de vingt-huit ans. En outre, plusieurs années durant, il fut attaché, en qualité de violoncelliste, aux orchestres du Pavillon de Flore et du Théâtre royal de Liège. Dans un autre domaine, il fut encore administrateur de la Banque populaire de cette ville. Peu après la mort de Peclers, le Cercle d'agrément, qui s'était acquis tant de renom en interprétant ses œuvres, résolut de perpétuer sa mémoire par un monument érigé sur sa tombe, au cimetière de Robermont; le mausolée fut inauguré le dimanche 22 juillet 1888, et consiste en un soubassement en pierre de taille, servant de socle au buste

du poète, sculpté par Léon Mignon.

Peclers a écrit en français et en wallon. Parmi les productions françaises, on remarque principalement *L'héritage de l'ouvrier*. Ce petit poème, couronné par la Société Franklin, parut d'abord dans le *Journal Franklin* du 3 mars 1872; de style concis et, partant, assez nerveux, il se distingue par le choix du sujet et la justesse des pensées. *La fête du village*, narration poétique, et *Les frères Gaspard*, comédie-drame en un acte, en vers, ne sont pas non plus sans mérite, tandis que l'auteur est moins heureux dans *Liège sous Louis de Bourbon*, où il est sorti de son genre.

C'est au wallon surtout que Peclers doit sa renommée de barde populaire, et nombreuses sont les distinctions qu'il a remportées dans les concours. En général, ses écrits sont marqués au coin d'une philosophie saine et d'une observation juste. Souvent, il allie à la richesse et à l'harmonie de la forme, tantôt la finesse, tantôt l'élévation de la pensée. Il sait conduire une composition, accentuer le trait, graduer l'effet de ses tableaux. Sous le titre *Œuvres choisies* (Liège, J. Desoer, 1877; in-8°, 270 pages), l'auteur a rassemblé celles de ses pièces dont le succès a été consacré, savoir des chansons, chansonnettes, intermèdes, satires de mœurs populaires, monologues, *crémignons*, etc. La partie wallonne comprend les pages 5 à 182 du volume. L'esprit fécond du poète le porte de préférence vers la satire. En 1874, feu le sénateur Ch. Grandgagnage, alors président de la Société liégeoise de littérature wallonne, institua généreusement un concours spécial pour la meilleure pièce contre les buveurs de genièvre (*Les pèquetoux*). Peclers entra en lice et remporta le premier prix avec *Les buveurs d'pèket*. C'est une peinture exacte, fidèle et tout à la fois énergique de l'ivrognerie et des conséquences terribles qu'entraîne l'abus des boissons alcooliques; la fibre sensible, que l'on fait si rarement vibrer en wallon, n'y est pas négligée. Lors du cinquantième anniversaire de notre indépendance, la Société liégeoise de littérature wallonne, s'associant au

mouvement patriotique qui s'était produit dans tout le pays, ouvrit un concours où notre poète se vit décerner le prix pour sa pièce intitulée : *Li cinquanteine d'on patriote*. Elle est écrite dans un style imagé, nerveux et nourri. Dans ce récit, le lauréat marie, de la façon la plus heureuse, les confidences familières de l'artisan aux impressions les plus élevées du patriote, les détails intimes d'une existence obscure à tous les grands faits qui forment notre histoire de 1830 à 1880.

Peclers s'est rendu vraiment populaire comme auteur dramatique. Ses débuts cependant ne furent pas très heureux. En effet, son premier essai, *Li piède di Baifays*, pièce en vers, restée inédite d'ailleurs, est assez bien agencée, mais pêche par la monotonie. L'écrivain ne tarda pas à se ressaisir et donna successivement : 1. *L'ovrège d'à Chanchet*, un acte, en vers, publié en 1876 et réédité en 1890, dont le dialogue est leste et bien coupé, l'exposition vive et naturelle, tandis que le dénouement en est ingénieusement amené. — 2. *Li consèie dé l' matante*, comédie en un acte, en vers, avec chants. Cette œuvre, la plus goûtée du public, est d'un intérêt soutenu. Pleine d'entrain, de gaieté et de verve, elle contient de bonnes saillies, d'ingénieux quiproquos et des jeux de mots facétieux. L'exposition, très bien faite, transporte en plein dans le sujet. — 3. *Les incurdâ' amon Bietmé*, comédie en un acte, en prose, avec chants, couronnée par le Cercle d'agrément. — 4. *Li lot d'à Gégô*, comédie en un acte, en vers, de couleur peu éclatante, mais d'une invention heureuse quoique simple. Elle se lit facilement et sert de cadre à de jolis développements. Peclers était membre de la Société liégeoise de littérature wallonne; il fut souvent vainqueur dans les concours institués par ce cercle et c'est dans les publications de celui-ci qu'on trouvera ses meilleures œuvres (*Bulletin de la Société liégeoise*, 1<sup>re</sup> série, t. XII; 2<sup>e</sup> série, t. Ier, II, III, IV, VIII et IX; *Annuaire*, VIII et X).

Joseph Defrecheux.

Renseignements particuliers. — *Liège. Histoire. Arts. Lettres*, etc. (Liège, Daxhelet, 1881),

p. 337 et 334, André Delchef, *Histoire de la littérature wallonne, à Liège, 1830-1880*. — *Almanach Franklin* pour 1886 (Liège, Ch. Desoer), p. 17 à 19. — *Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne, 1886*, XI<sup>e</sup> année (Liège, Ch. Desoer), p. 193 à 196, notice par Nicolas Lequarr. — Joseph Demarteau, *Le Wallon, son histoire et sa littérature* (Liège, L. Demarteau, 1889), p. 212 à 214 et 280 à 282. — Defrecheux et Gothier, *Anthologie des poètes wallons* (Liège, Gothier, 1895), p. 209 et 210, notice par Charles Gothier. — *Bibliographie nationale*, t. III, 1897, p. 98.

**PECLERS** (*Henri-Lambert-Joseph*), publiciste, neveu du précédent, né à Liège, le 23 novembre 1857, fils de Pierre-Joseph, armurier, et de Anne-Catherine-Joséphine Delgotalle, décédée en cette ville, le 29 novembre 1886. Mis à l'atelier au sortir de l'école primaire, il compléta ses études en suivant les cours de l'école supérieure d'adultes et ceux de l'académie des Beaux-Arts. Plus tard, il entra dans la fonderie d'ornements de Réquill et Pecqueur, où il s'occupa de sculpture industrielle. Vers l'âge de dix-huit ans, sa santé lui interdisant tout travail manuel, il obtint un modeste emploi au commissariat de l'arrondissement de Liège. Il s'acquitta consciencieusement de sa besogne. Mettant à profit ses moments de loisir, il entreprit, avec quelques intimes, de sérieuses études historiques et littéraires. Car Henri Peclers, que beaucoup se figuraient bohème et paresseux, était, en réalité, un travailleur et un énergique. Cependant, d'humeur indépendante, il était peu fait pour la vie de bureau, et bientôt il abandonna la carrière administrative pour se lancer dans le journalisme. Il venait enfin de trouver sa voie. Il débuta à *La Chronique* par un article très remarqué sur le *Boulevard du libéralisme*. En octobre 1879, il coopéra à la fondation du *Perron liégeois* et pendant trois ans il y écrivit sous le pseudonyme « Henri de Dinant ». Le 24 avril 1880, aidé de quelques amis, il créa *Le Frondeur*, journal satirique, illustré, paraissant tous les samedis. Jusqu'au jour où la mort le surprit, Peclers fut l'âme de cette feuille qui, du reste, ne lui survécut pas longtemps. Ses articles étaient signés « Clapette », sobriquet sous lequel il s'est acquis une véritable



popularité. Ce mot, wallon, pris dans l'acception où il est employé, signifie : caquet bon bec, et correspond, dans ce sens, à l'expression claquet de moulin. Après la chute du *Perron liégeois*, Peclers fit paraître, du 4 juin 1883 au 9 février 1884, *La Liberté*, journal progressiste quotidien. En outre, il a collaboré assidûment au *National Belge*, à *La Réforme* et à *La Nation*.

Foncièrement honnête et indépendant, journaliste de talent et polémiste redoutable, il fut l'un des écrivains les plus spirituels de la presse démocratique, et se fit remarquer par un style prime-sautier, personnel, incisif, vigoureux. Il existe de Henri Peclers un portrait à l'eau-forte, dessiné par Adrien de Witte.

Joseph Defreheux.

Renseignements particuliers. — *Caprice Revue* (Liège, Aug. Bénard), n° 22, 28 avril 1888 (avec portrait signé Jonathan). — *Le Frondeur* (Liège, Emile Pierre), n° 357, 4 décembre 1886 (avec portrait signé Rybert).

**PECQUEUX** (*Louis-Jean*), écrivain flamand, né à Ninove, le 28 décembre 1828, et mort à Bruges, le 13 octobre 1854. Il y occupait un emploi dans l'administration des postes. Chaud partisan du mouvement en faveur de la langue flamande, il écrivit beaucoup d'articles et de contes dans divers journaux. Il n'a paru de lui à part qu'un récit romantique intitulé : *Lord Eduard Fitzgerald of het Slagtoffer der dwingelandy*, imprimé chez J.-M. Bauwens, à Gand; in-8°, 8 p.

Léon Goemans.

*Bibliographie nationale*, t. III. — Frederiks en Vanden Branden, *Biographisch woordenboek*.

**PECQUIUS** (*Pierre*). Voir PECK.

**PEDE** (*Henri van*) ou PEE, architecte. C'est à ce maître ouvrier des maçonneries ou maître des travaux, c'est-à-dire l'architecte de la ville de Bruxelles, que fut confié, en 1516, l'achèvement de la halle au pain (*Broodhuis*), appelée ensuite la Maison du Duc ou la Maison du Roi, Grand'place, parce qu'y siégeaient plusieurs tribunaux chargés de veiller à la conservation des droits et des domaines de la couronne d'Espagne. La construction de cet édifice avait d'abord

été confiée au célèbre Antoine Keldermans, de Malines, maître ouvrier des maçonneries de monseigneur le Roi, qui en avait fait le modèle; puis, lors de la mort de Keldermans, en 1516, à Louis van Boghem, lequel, avant de commencer la bâtisse même, avait dessiné le plan des dispositions intérieures d'accord avec Jean de Crikengys, maître de la chambre des comptes, Dominique de Wagemakere, Henri Van Pede et Rombaut Keldermans Van Mansdale, maîtres des travaux des villes d'Anvers, de Bruxelles et de Malines. Mais Van Boghem, dont la présence était constamment réclamée à Brou (Bourg en Bresse), pour y surveiller l'église qu'il y bâtissait à la demande de la gouvernante générale Marguerite d'Autriche, se vit forcé d'abandonner bientôt la construction de la maison du Roi, et c'est son collaborateur pour les plans de l'intérieur, Henri van Pede, qui recueillit sa succession.

Van Pede, qui acheva l'édifice, se rendit plusieurs fois à Anvers pour conférer de l'exécution de quelques-unes des parties du bâtiment avec Dominique de Wagemakere et Rombaut Keldermans van Mansdale, lesquels, par contre, furent plusieurs fois appelés à Bruxelles pour le même objet. Comme ceux-ci étaient obligés d'abandonner leurs occupations habituelles sans autre indemnité qu'une subvention pour leur voyage, la chambre des comptes leur alloua, pour les trois années 1515, 1516 et 1517, une gratification annuelle de 20 philippus laquelle, pour les années suivantes, fut portée à 30 philippus. Maître Jean Biermans et Henri Van Pede, maître ouvrier des maçonneries, reçurent un salaire de cinq sous par jour de travail à la Broodhuys (21 juin 1519). Les travaux avaient commencé en 1515; la maçonnerie se poursuivit de 1517 à 1525, et Charles Breem, au nom de la chambre des comptes, en posa la première pierre sous laquelle on scella un florin d'or et un florin dit *Postulaet-gulden*, valant, ensemble, 40 sous. La Broodhuys était de pierres à l'extérieur et de briques à l'intérieur; les ouvrages d'art furent en matériaux provenant des carrières des Ecaussines

et d'Arquennes ; nous disons furent, car on sait le sort subi par cet édifice complètement dégradé et dénaturé au temps des archiducs Albert et Isabelle, mais qui, grâce à l'intelligente direction imprimée de nos jours, surtout par le bourgmestre Buls, à la restauration des maisons de la Grand'place, a été réédifié de fond en comble par l'architecte Jaemaer.

La Broodhuys ou la Maison du Roi marque ou plutôt est la caractéristique de la dernière évolution de l'art gothique flamand. C'est dans cette dernière phase que l'on remarque aux cintres des fenêtres l'arc en anse de panier dont l'emploi avait déjà été fait à la façade de l'Hôtel de ville de Gand, donnant rue Haut-Port et dont la première pierre avait été posée le 4 juillet 1481. C'est la dernière expression du gothique tertiaire et on y remarque déjà la transition à l'arc surbaissé et au plein cintre qui se rapprochent de l'antique, comme l'a fait remarquer avec raison Schayes. Or, il paraîtrait que cette façade serait de Rombaut Keldermans van Mansdale et de Dominique de Wagemakere qui aidèrent le Gantois Eustache Polleyt, en 1527, à réaliser cette partie de la construction de la maison commune de Gand. Eustache Polleyt avait été le successeur, dans les travaux de maçonnerie de cette ville, de Jean Stassins ou Taesens. C'est à celui-ci, qui mourut en 1527, que la ville d'Audenaerde avait demandé les plans d'un nouvel Hôtel de ville. Mais, dit Schayes (*Histoire de l'architecture*, IV, p. 46-47), soit que ce projet n'eut pas été goûté, soit à cause de la maladie de cet architecte qui mourut bientôt après, le magistrat s'adressa, en 1527, à Henri van Pede, architecte de la ville de Bruxelles, pour la confection d'un autre plan qui, sauf quelques légers changements faits plus tard, reçut une exécution complète. Vers la mi-avril de cette année, Philippe de Lalaing, gouverneur d'Audenaerde, posa la première pierre du nouvel hôtel de ville et les travaux furent poussés avec tant d'activité que l'édifice se trouva entièrement achevé en 1529 ou en 1530, à l'except-

tion de quelques décorations intérieures (Van der Meersch, *Messenger des sciences*, VI, 1<sup>re</sup> série). Nous ne donnerons pas ici la description de cet édifice qui se trouve dans l'ouvrage précité de Schayes, mais il est utile, quant au style, de rappeler ce qu'en dit cet auteur : « Il est « facile de voir que l'architecte Van Pede « a voulu reproduire dans ce monument « les plus belles parties des Hôtels de « ville de Louvain et de Bruxelles, mais « avant les modifications que le goût du « temps avait fait subir à l'architecture. « Ainsi la forme générale et le système « d'ornementation de l'Hôtel de ville de « Louvain se retrouveront dans les trois « façades de l'Hôtel de ville d'Aude- « naerde ; la galerie du rez-de-chaussée « et de la tour de l'Hôtel de ville d'Au- « denaerde rappellent aussi le portique « et la tour de l'Hôtel de ville de Bru- « xelles, mais la tour d'Audenaerde n'est « qu'une imitation informe et lourde de « celle si gracieuse et si svelte de Bru- « xelles ».

Selon Van Even (*Louvain dans le passé*, p. 246-247), lorsque Charles-Quint décréta, en 1522, la construction de la redoute principale du château de Louvain, c'est à Henri van Pede et à Guillaume Zeghers qu'on demanda les plans. Il leur fut payé à cet effet, par la chambre des comptes, une somme de six florins, y compris le coût des épreuves à l'usage des maçons. La redoute ne fut achevée qu'en 1526. Le même Henri van Pede dirigea la restauration ordonnée par Charles-Quint, en 1531, des galeries et la reconstruction de la chapelle ducale du même château ; ces travaux furent terminés en 1532.

C'est à Henri van Pede que l'on eut recours, en 1536, lorsqu'il fut constaté qu'il existait des vices de construction dans le superbe jubé de l'église de Saint-Gommaire, à Lierre, qui venait d'être construit par les deux Malinois François Mynsheeren *Cleystekker* et Jean Wischavens, comme le dit la quittance suivante trouvée dans les archives de cette ville : « Item den voerscrevene meester « Henricke (Henri van Pede) ende Cor- « nelise den V<sup>o</sup> may a<sup>o</sup> xxxvi, naer dat

„ sy dwerck gevisiteert hadden ende vele  
 „ diverse gebreken hy hemlieder ter  
 „ selver tyd Jan (Wisschavens) eenen  
 „ van de meesters bewesen hadden. Be-  
 „ taelt voor twee daghen de s'daegs een  
 „ ryns gulden... „ (Neeffs, II, 100).

C'est toujours au même Henri van Pede, ainsi qu'à Louis van Boghem et Pierre van Wyenhoven, que la fabrique de l'église des Saints Michel et Gudule à Bruxelles, demanda les plans d'une nouvelle chapelle pour le Saint-Sacrement des Miracles dans la partie septentrionale attenante au chœur. Le plan de Van Wyenhoven fut adopté et on commença les travaux le 18 février 1533; c'est à Henri van Pede que fut confiée l'exécution des sept tabernacles qui s'y trouvent encore, ainsi que les chapiteaux et les autres motifs de décoration architecturale. L'ouvrage fut achevé en 1539, disent Henne et Wauters (III, 262), mais ce n'est que le 23 avril 1542 que l'évêque de Cambrai, dans le diocèse duquel se trouvait Bruxelles, bénit la chapelle et les quatre autels d'alors. Comme on le sait, ces autels ont été remplacés par un magnifique autel en bois, sculpté par Geerts de Louvain.

Henne et Wauters parlent encore d'un François van Pede ou van Pe, architecte à Bruxelles, en 1418, et d'un Walter van Pede qui entreprit, en 1411, les sculptures des quatre fenêtres de la Chambre des Damoiseaux du Brabant, à Bruxelles; il les orna d'un écusson aux armes de Philippe le Hardi.

Edmond Marchal.

Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*. — Emm. Neefs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*. — Edw. van Even, *Louvain dans le passé*. — Schayes, *Histoire de l'architecture aux Pays-Bas*.

**PEDRO DE TOLEDE (DON)** appartenait à la haute aristocratie d'Espagne et a joué dans la diplomatie un rôle qui intéresse nos provinces; nous ne connaissons pas ses dates de naissance ni de décès. Il a rempli des fonctions aux Pays-Bas sous le règne des archiducs et mérite à ce titre une place dans cette biographie. Il fit partie d'abord de la

cour princière en qualité de grand chapelain et grand aumônier (milimosnero y capellan mayor) des archiducs qui, dès 1602, le recommandent avec grand éloge pour un évêché. Il jouissait de la considération des princes qui l'envoyèrent à Rome pour les représenter près du Saint-Siège. C'est par lettre du 14 avril 1603 qu'ils annoncent au Pape sa nomination à ce poste où il remplace Jehan Richardot, nommé évêque d'Arras. Ses fonctions à Rome furent courtes : déjà une lettre des archiducs au Pape, en date du 29 janvier 1605, le rappelle. Ce n'est cependant point une disgrâce, car la lettre le qualifie de *servitiorum et meritorum suorum intuitu mihi comendatissimus*. Le prince paraît avoir hâte de le rappeler près de lui. Cependant son successeur à Rome n'est investi que d'un *interim*; c'est l'auditeur de rote, Herman d'Ortemberg, originaire de Gueldre; cet *interim* fut plus long que les missions titulaires de ses prédécesseurs. Il se prolongea jusqu'en 1610. Cependant si rapide qu'eût été son rappel, nous retrouvons dom Pedro à Rome s'occupant, cette même année, pour l'Espagne pendant le conclave. Il y est à la mort du pape Clément VIII et s'occupe de l'élection de son successeur; c'est de ce long conclave que sortit l'élection du cardinal de Florence (Medicis), qui régna quelques semaines sous le nom de Léon XI.

Don Pedro cependant, ne reprit plus à Rome la gestion des affaires des Pays-Bas, car lorsque l'*interim* d'Ortemberg prit fin, ce fut par la nomination, le 27 septembre 1610, d'un nouveau titulaire effectif, Philippe Maes, frère du conseiller au conseil privé. Mais nous revoyons d'autre part dom Pedro aux Pays-Bas. Bentivoglio, qui fut nonce à Bruxelles en 1607 et envoya à Rome en 1613 sa célèbre *Relazione di Flandria*, le signale : „ Cappellano maggiore è Dom „ Pietro di Toledo, ch'è stato ambas- „ ciatore de gli arciduchi nella corte di „ Roma „. On remarquera ce terme d'ambassadeur quand J. Richardot, premier titulaire, avait réclamé avec tant d'instance un titre plus élevé que celui d'agent, sa qualité étant mal définie.

Don Pedro demeura encore quelque temps à la cour de Bruxelles; la charge d'aumônier des princes, au sens littéral, était assez large, car la comptabilité de l'hôtel porte en 1612, par exemple, la mention : A dom Pedro de Tolède, 560 florins « para la limosna « ordinaria deste presente mese de Jul- « lio 1612 ». Il y est encore en décembre 1612, où nous le voyons assister à la remise du corps de Saint-Albert de Louvain, au couvent des Carmélites de Bruxelles. Le 18 juillet 1615, il présente le missel pour la prestation du serment des Etats et de l'archiduc, au nom de Philippe III, comme futur prince des Pays-Bas. Puis nous n'avons plus trouvé mention de ce personnage, qui mérite sans doute, par les fonctions qu'il a remplies, de figurer dans cette biographie.

V. Brants.

Archives générales du royaume : Correspondance de Rome, vol. III et IV, *passim*. — Ibid. Chambre des comptes; comptes de l'hôtel n° 4837; Libro de Razon. — Ibid. Cartulaires et manuscrits. Documents historiques, vol. XVII, f° 38, 42, etc. — Navarrete, *Doc. inédit. para la hist. de Esp.*, t. XLII, p. 424. — Bentivoglio, *Relazione di Flandra*, part. I, cap. 3. — *Negotiations de Jeannin*, mém. relatifs à l'histoire de France, coll. Petitot. — V. Brants, J. Richardot, *Note sur les origines de la légation des Pays-Bas à Rome*. Louvain, Ista, 1891.

**PÉE (Engelhart VAN)**, également DE PÉE, peintre, naquit à Bruxelles vers le milieu du xv<sup>e</sup> siècle, et y fit, dit-on, ses premières armes. Attaché à la cour de Bavière dès l'année 1581, il aurait été, à Munich, l'objet des vexations de ses confrères, jaloux des privilèges de leur corporation. Contraint de solliciter la maîtrise, il l'obtint en 1601. On cite, comme ayant été exécutés par lui, les portraits de l'électeur et de l'électrice, peints en 1600; celui de la duchesse Madeleine et d'autres membres de la maison électorale, datant de 1601. Une de ses dernières créations fut l'effigie du cardinal de Lorraine, terminée en 1604; il mourut l'année suivante.

On assure qu'avant de se fixer à Munich, il avait travaillé à Landshut, d'où la conclusion qu'il était d'âge mûr au moment où l'on constate sa présence dans la capitale de l'électorat.

Houbraken renseigne un Emmanuel van Pée, bruxellois également, fils du secrétaire de Marguerite de Parme. Il est difficile d'identifier ce personnage avec notre artiste, vu que, pour cause de myopie, il dut, selon l'auteur, renoncer à son art.

Henri Hymans.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler Lexikon*, t. XI (1841), p. 49-50.

**PEE (Henri VAN)**. Voir PEDE.

\***PÉE (Jean VAN)**, peintre, de souche bruxelloise, né à Amsterdam vers 1630, mort à Anvers après 1714. Il était fils d'Emmanuel, peintre, mais surtout marchand de tableaux et paraît s'être formé par la copie des toiles de la boutique paternelle. En 1657, il habitait Leyde et y contractait mariage, le 10 avril. Poussé par son désir de visiter le Brabant, berceau de sa famille, il prit, à l'insu de sa femme, le chemin d'Anvers, la fameuse ville artistique, et y fit un séjour de huit mois au bout duquel, de retour au pays natal, il parvint à décider sa femme à l'accompagner sur les bords de l'Escaut. Elle y mourut en 1699. Van Pée s'était acclimaté le mieux du monde à Anvers, et, par les registres-matricules de la gilde de Saint-Luc, où on le trouve, comme dans le catalogue du musée, renseigné sous le nom de « Van Penne », nous apprenons qu'à dater de 1684-1685 des élèves, en grand nombre, fréquentèrent son atelier. Un seul, J.-J. Horemans, fit quelque honneur à l'enseignement du maître, lequel finit sa carrière à Anvers au mois d'octobre 1710, laissant pour héritiers deux fils dont le peintre Théodore van Pée. Celui-ci appartient à l'école néerlandaise. Nous n'acceptons pas sans réserve la date du décès de Jean van Pée, nonobstant la respectable autorité de M<sup>r</sup> F.-J. van den Branden, archiviste d'Anvers. C'est qu'en effet, sous la date de 1713-1714, les registres de la gilde de Saint-Luc mentionnent l'admission de J.-B. Meuris et de Jacques Hertoghs, en qualité d'apprentis, dans l'atelier de Jean « Van Penne ».

Le musée d'Anvers possède du pinceau

de ce dernier une assez grande toile, la *Faiseuse de crêpes*, peinture de qualité ordinaire. En 1747, à La Haye, parurent, à la vente des œuvres délaissées par Théodore van Pée, un bon nombre de créations de son père. C'étaient presque exclusivement des copies d'après Rubens et Van Dyck : les *Trois grâces*, la *Charité*, travaux de petites dimensions exécutés sur cuivre. On les paya en moyenne, de 16 à 17 florins.

Henri Hymans.

F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. Anvers, 1883. — *Catalogue du Musée d'Anvers*, art. *Van Pemme*. — Rombouts et van Lerijs, *Les Liggeren* et autres archives de la gilde artistique de Saint-Luc d'Anvers. — Arn. Houbraken, *De groote Schouburgh der Nederlantsche konstschilders en schilderessen*, t. III, p. 84-89, où figure le portrait de l'artiste. A.-D. de Vries, *Biographische aanteekeningen*, 1886.

**PEECKS** (*Jean*), autrement dit JEAN DE LOS, peintre et chroniqueur, naquit à Looz le 31 janvier 1459. Bien jeune encore, en 1466, il suivit à Liège ses parents, obligés d'abandonner le toit de leurs ancêtres pour échapper aux ravages de la peste et aux persécutions de la faction des Couleuvriniers ou compagnons de la Verte-Tente. Après une absence de huit mois, il revint à Looz où, l'année suivante, un nouveau malheur vint frapper sa famille. Son père, Jean Peecks, ayant été député pour sceller, au nom de la ville, la paix conclue entre les Liégeois et le duc de Bourgogne, se vit bientôt menacé de mort par le parti opposé et dut chercher un refuge à Diest. Sa femme éplorée se rendit à Liège avec ses enfants, dans l'espoir d'obtenir la grâce de l'exilé ; mais Raes de Heers, le chef des rebelles, se montra impitoyable et la malheureuse dut retourner à Looz sans avoir rien obtenu. Là, elle trouva sa maison et ses meubles confisqués, et fut obligée de vivre sous la dépendance des Couleuvriniers, jusqu'au moment où la défaite de Brusthem mit fin à leur tyrannie (28 octobre 1467).

Ces calamités que Jean Peecks nous raconte en termes émus, ne furent pas sans influence sur sa destinée. Dès qu'il eut terminé ses premières études à l'école de la collégiale de Looz, il alla se pré-

senter au monastère de Saint-Laurent, près de Liège, où il fut reçu comme postulant, le 15 juillet 1477. Comme il n'avait pas encore l'âge requis pour prendre l'habit et qu'il s'était exercé, quoique sans maître, dans l'art de la peinture, on utilisa son talent en lui faisant décorer plusieurs salles et même une porte extérieure de l'abbaye. En 1478, il fut admis au noviciat, et, le 29 septembre 1479, il fit sa profession, du consentement de tous les religieux, dont il avait gagné l'estime et l'amitié.

Sous l'habit de bénédictin, Jean Peecks s'adonna aux travaux historiques et devint, avec son confrère Adrien d'Oudenbosch, le continuateur de la chronique de Jean de Stavelot. Cependant il n'en persévéra pas moins à peindre pour le couvent. On cite de lui une *Passion de Notre-Seigneur*, les tableaux de la fondation de l'abbaye, l'*Arbre généalogique de sainte Anne*, et, dans l'église, la *Chute de Lucifer* et le *Jugement dernier*, qui se voyaient encore dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, mais dont les figures étaient si effroyables, au dire d'Abry, qu'on jugea convenable de les soustraire à la curiosité des fidèles. Ces productions étaient si prisées par l'évêque Erard de la Marck, qu'au temps de Pâques 1507, il demanda à l'abbé de Saint-Laurent, Henri d'Oreye, la permission de faire décorer par frère Jean la chapelle de Saint-Côme et Saint-Damien du château de Huy, qui venait d'être restauré. Ce travail, que le modeste religieux n'entreprit que par esprit d'obéissance, n'était pas achevé dans les derniers jours de septembre, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même en soupirant après les lieux qu'il avait quittés. L'abbé étant venu à mourir le 24 juillet 1508, Erard voulut assister, le lendemain, à l'élection de son successeur et fit si bien que tous les suffrages se portèrent sur Jean de Los. Après avoir été confirmé par le pape, l'élu reçut la consécration abbatiale des mains de l'évêque, le 31 janvier de l'année suivante. Dès lors, il s'attacha à gouverner sagement son monastère, sans toutefois abandonner ses études historiques ; mais, atteint depuis longtemps

d'un mal incurable, il expira le 14 juillet 1516. On l'enterra devant l'entrée du chœur de son église, sous une pierre tombale qu'il avait fait faire l'année même de sa promotion à la prélature.

S'il n'est rien resté des peintures de Jean de Los (1), nous pouvons du moins nous féliciter de posséder encore sa chronique. Il avait d'abord écrit, sur les instances de son prieur, une histoire contemporaine de l'abbaye de Saint-Laurent, en y mêlant certains faits relatifs à celle du pays. Ce premier travail ne l'ayant pas satisfait, il en retrancha tout ce qui concernait son couvent, ainsi que les détails qu'il trouvait fastidieux. Sa chronique ainsi remaniée a été publiée par De Ram, à la tête des *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège* (Bruxelles, 1844; in-4°), d'après le manuscrit, probablement autographe, de la Bibliothèque royale. Elle comprend les événements dont la principauté de Liège, en particulier, le Brabant et quelques autres contrées furent le théâtre, depuis 1455 jusqu'en 1514. La première moitié n'est guère qu'un abrégé de la chronique d'Adrien, mais dans un latin plus littéraire; la seconde partie (1482-1514) est un travail original, remarquable par l'abondance et l'exactitude des renseignements, une exposition claire et méthodique, la meilleure source, en un mot, que nous ayons pour l'histoire liégeoise de cette époque.

Baron de Chestret de Hareffe.

De Ram, *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège sous les princes-évêques Louis de Bourbon et Jean de Horne*, p. II et suiv. — *Historia insignis monasterii Sancti Laurentii Leodiensis*, dans Martène et Durand, *Amplissima collectio*, t. IV, col. 1152 et suiv. — *Gallia christiana*, t. III, col. 994 — Paris, *Histoire de la bonne ville de Looz*, t. II, p. 4 (*Biographies lossaines*). — Aury, *Les hommes illustres de la nation liégeoise*, p. 30. — J. Helbig, *Histoire de la peinture au pays de Liège*, p. 77. — Renier, *Catalogue des dessins d'artistes liégeois d'avant le XIX<sup>e</sup> siècle possédés par l'Académie des beaux-arts de Liège*, p. 63. — Cf. *Biographie nationale*, t. II, col. 82, art. BEECK (Jean).

(1) Un dessin à la plume et au lavis, représentant le *Retour de l'Enfant prodigue*, lui était attribué par le chanoine Hamal, collectionneur éclairé de nos épaves artistiques. Il est aujourd'hui conservé dans les portefeuilles de l'Académie des beaux-arts de Liège.

**PEELLAERT** (*Auguste baron DE*), né à Bruges, le 12 mars 1793, est fils d'un ancien chambellan de l'empereur Napoléon. Il reçut son éducation à Paris. Dès sa jeunesse il montra les plus heureuses dispositions pour la littérature, la musique et le dessin. Son séjour à Paris lui permit de fréquenter les divers théâtres et de s'initier aux œuvres dramatiques de l'époque. Ferdinand Paër, l'illustre auteur du *Maître de chapelle*, lui témoigna une vive amitié et l'encouragea de ses conseils. J.-J. de Momigny, auteur d'un *Cours d'harmonie*, éditeur de musique, à Paris, lui enseigna le piano et l'harmonie, et ce fut sous les auspices de ce dernier que de Peellaert publia ses premières romances et deux trios pour piano, violon et violoncelle. En 1813, il quitta Paris pour se fixer à Bruges. L'année suivante, il fit représenter, au château de Saint-André, par des parents et des amis, une comédie intitulée : *Crispin Momie*, et, vers cette époque, il écrivit les paroles et la musique d'un opéra comique en un acte, mais qui ne fut pas représenté.

A la suite des événements politiques de 1814 et de 1815, la fortune du père de de Peellaert, déjà compromise par des spéculations malheureuses, sombra et le jeune amateur des beaux-arts vit, avec l'aisance, s'évanouir ses rêves de gloire artistique. Il sollicita et obtint son entrée dans l'armée néerlandaise, en qualité de sous-lieutenant. En garnison à Courtrai et tout en se livrant aux études nécessitées par sa position nouvelle, il composa différents morceaux de musique religieuse, ainsi que deux comédies : *Les mariages supposés* et *La rosière de Nevelen*. Ce fut à Courtrai qu'il fit la connaissance du lieutenant-général Constant de Rebecque, chef de l'état-major général de l'armée néerlandaise. Celui-ci le prit en amitié et le fit entrer plus tard dans le corps d'état-major du quartier-maître général.

En 1817, de Peellaert écrivit les paroles et la musique d'un opéra-comique en un acte, l'*Heure du rendez-vous*, représenté à Gand, deux années plus tard.

*Le soldat sorcier*, opéra-comique en un

acte, paroles et musique de de Peellaert (1820), fut successivement joué à Courtrai, à Bruges et à Gand. M. Prosper Claeys, *Histoire du théâtre de Gand*, t. II, p. 320, constate que la pièce obtint un grand succès.

Chargé en 1822 de travaux à effectuer en vue des reconnaissances militaires, de Peellaert visita le Luxembourg. Dans ses moments de loisir, il composa la musique d'*Agnès Sorel*, opéra-comique en trois actes, représenté à Bruxelles en 1824. Cette œuvre fut suivie de *Le Barcémide*, joué également à Bruxelles l'année suivante. Au *Barcémide* succéda *Teniers ou les Noces flamandes*, opéra-comique en un acte, représenté à Gand en 1826.

Survint la révolution belge. Le baron de Peellaert demeura au service de l'armée néerlandaise jusqu'au moment où celle-ci quitta la Belgique. Dès 1831, il fut nommé capitaine de l'armée belge. Il résida d'abord à Gand et ensuite à Bruxelles où il put se fixer d'une manière permanente. Il ne quitta plus guère Bruxelles que pour entreprendre de fréquentes excursions en France, en Allemagne et en Hollande. Mettant à profit son talent de dessinateur, il rapporta de ses tournées artistiques un grand nombre de dessins, reproductions de sites et monuments étrangers.

En 1834 eut lieu à Bruxelles la première représentation de *Faust*, drame lyrique en trois actes, paroles de Théaulon, musique de de Peellaert, qui obtint du succès. En revanche, *Le coup de pistolet*, opéra-comique en un acte, Bruxelles 1836, ne fut joué qu'une fois. *Louis de Maele*, paroles de Jacques Vanderbelen, traité primitivement sous la forme d'opéra-comique, remanié et devenu grand opéra en quatre actes, fut représenté avec succès, à Bruxelles, en 1838. Une comédie en deux actes, *Le truc du grand seigneur* (théâtre du Parc 1840), réussit complètement. *Le Barigel*, opéra-comique en un acte, poème de G. Oppelt, musique de de Peellaert, fut représenté à Bruxelles en 1842. En 1844, de Peellaert fit jouer au théâtre des Nouveautés, également à Bruxelles,

le *Perruquier de l'Opéra*, vaudeville en un acte.

En 1847, le littérateur-musicien fut élu président de la « Société des gens de lettres belges ». Le 18 décembre 1851, la société, célébrant le quatrième anniversaire de sa fondation, offrit à ses membres une soirée dramatique où fut représenté entre autres *L'exil d'une princesse*, proverbe en un acte dû au président.

Pensionné avec le grade de lieutenant-colonel, de Peellaert voulut tenter le sort à Paris; mais tous ses efforts n'aboutirent qu'à faire représenter, à l'Odéon, *L'exil d'une princesse*, pièce d'abord rebaptisée : *Un mariage russe*, devenue ensuite : *Un abus de pouvoir* et finalement jouée (1855) sous le nom de *Mariage par ordre*. Le directeur du théâtre Lyrique avait accepté *Le mariage par testament*, opéra-comique en un acte, paroles et musique de de Peellaert, non sans agrée en même temps du poète-musicien une avance de fonds de six mille francs à prélever sur les bénéfices que devaient rapporter... *La Fanchonnette* de Clapisson. La déconfiture du directeur entraîna la perte de l'argent et la disparition de la partition acceptée. Parmi les œuvres musicales de de Peellaert, il y a lieu de citer, en outre, un grand nombre de romances, cantiques, *Les trois clefs*, opérette de salon (1855), *Monsieur et Madame Putiphar*, opérette en un acte (1857), *Le jour naissant*, ouverture avec chœurs, une messe solennelle à trois voix, avec accompagnement d'orgue, portant comme titre : *A Dieu ma dernière pensée*. D'autres œuvres musicales encore figurent à la liste de ses compositions dressée par de Peellaert lui-même et terminant deux volumes intitulés : *Cinquante ans de souvenirs* (Bruxelles, 1867).

Aux œuvres que nous venons d'énumérer, il convient d'ajouter : *Les trois rivaux*, comédie-proverbe en un acte (1849); *Les amis et les ennemis*, comédie en trois actes (1854); *Le choix d'un état*, comédie en trois actes (1854); *Orphée aux Champs-Elysées*, vaudeville en cinq actes (1855); *Olivia ou les suites d'une*

*faute*, drame en trois actes (1855); *Les tribulations d'un héritier*, vaudeville en un acte (1858); *A chacun ses devoirs*, comédie en un acte (1858); *Femme et veuve*, comédie-vaudeville en deux actes (1858), toutes pièces jouées à Bruxelles et imprimées dans la même ville chez Lelong; cinq comédies, publiées à Arlon, en 1866, sous le titre de : *Œuvres dramatiques de de Peellaert*; *Le mort vivant*, légende luxembourgeoise, Bruxelles, s. d.; *Le bourreau de Vérone*, roman, Bruxelles, 1854; *Au château de Maele*, recueil de contes, Bruxelles, 1855; deux volumes de contes et nouvelles intitulés de : *Œuvres de M. A. de Peellaert*, Bruxelles; *Pensées et réflexions d'un solitaire*, un vol., Bruxelles, 1869.

Durant plusieurs années de Peellaert fournit les dessins publiés dans le *Voyage pittoresque et Châteaux et monuments des Pays-Bas*, dessins qui furent lithographiés par Madou. De 1851 à 1860, il publia sous le titre : *Souvenirs de voyage*, trois séries de dix dessins : vues et sites de Belgique, de France, d'Allemagne et des Pays-Bas, recueillis au cours de ses tournées artistiques. L'ouvrage n'est pas sans mérite. A la vérité, l'auteur ayant recouru à plusieurs artistes de grand talent : Fourmois, Lauters, Simonau, Stroobant et Van der Hecht, pour la mise sur pierre de ses dessins, on ne peut émettre un jugement décisif quant à la valeur des œuvres-types. Il semble toutefois que de Peellaert fut homme de goût et s'entendit à bien choisir le motif des planches composant ses recueils. S'il y mêle un peu de fantaisie, il ne fait, sous ce rapport, que se conformer aux idées de son époque.

Il est hors de doute que de Peellaert fut un homme très actif. En août 1863, il offrit de céder, moyennant la somme de quatre mille francs, au gouvernement belge, une collection de vues dessinées d'après nature, comprenant deux mille cent quatre-vingt-quinze dessins, dont mille et trois vues prises en Belgique. Le gouvernement crut ne pas devoir accueillir cette offre, par le motif qu'il n'existait pas de collection dans laquelle ces dessins pouvaient figurer.

Nommé, en 1832, membre de la commission administrative du conservatoire de Bruxelles, de Peellaert occupa ces fonctions jusqu'en 1870, époque à laquelle sa santé l'obligea à prendre sa retraite. L'ancien directeur du conservatoire, Fétis, constate que de Peellaert remplit ses fonctions avec zèle et dévouement, y portant toute la bienveillance de son caractère.

Le baron de Peellaert mourut à Saint-Josse-ten-Noode, le 10 avril 1876.

Ses œuvres musicales sont déposées à la bibliothèque du conservatoire de Bruxelles auquel il les a léguées.

Florimond van Duyse.

A. de Peellaert, *Cinquante ans de souvenirs recueillis en 1866* (Bruxelles, 1867). — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, t. VI, p. 476-477 et Supplément, t. II, p. 345. — *Galerie de portraits d'artistes musiciens du royaume de Belgique lithographiés d'après nature par Baugniet, imprimés par Degobert* (Bruxelles, s. d.), portrait et biographie signés A. X.

**PEEMANS** (*Henri-Louis*), avocat et homme politique, naquit à Louvain, le 21 février 1810, et mourut dans cette ville, le 22 janvier 1880. Il y fit d'excellentes humanités au collège communal, d'où il sortit pour entreprendre les études de médecine à l'université. Il préparait son premier doctorat lorsque éclata la révolution de 1830. Depuis quelque temps déjà il s'était fait connaître par des articles très agressifs contre le gouvernement néerlandais publiés par le *Journal de Louvain*. Il fut de ceux qui, tout au début du mouvement révolutionnaire, attaquèrent et prirent d'assaut la caserne de l'infanterie à Louvain et en expulsèrent la garnison. Il fut également des premiers à s'enrôler dans le corps de volontaires formé à Louvain pour secourir la capitale en danger. Pendant les quatre journées de septembre, il se battit bravement. Le 14 octobre 1830, à la tête d'une poignée de volontaires, il attaqua l'ennemi à Werchter et Wespelaer et le força à la retraite. Les combats de Schoonaerde, Waelhem, Vieux-Dieu et Berchem le virent aux premiers rangs des patriotes. Il assista au bombardement d'Anvers et ne quitta cette ville qu'après



son occupation par l'armée belge. Le 30 septembre 1832, il fit partie en qualité de capitaine de la garde citoyenne, avec Van Bockel, Beckx et De Bruyn, de la députation qui alla recevoir, à Bruxelles, le drapeau d'honneur accordé par le gouvernement à la garde civique de Louvain. Lorsque tout danger eut disparu, il déposa son épée de capitaine et se remit aux études. Mais les événements auxquels il venait d'assister de si près avaient ouvert à son esprit d'autres perspectives; et, tenté de suivre la carrière d'avocat, il se fit inscrire à la faculté de droit de l'université de Louvain, où il obtint, le 11 août 1835, le grade de docteur. Le 2 avril précédent, il avait été décoré de la Croix de fer et déjà antérieurement de la médaille commémorative, pour sa brillante participation à la lutte pour l'indépendance de la patrie. Le 14 décembre 1837, un arrêté royal lui conféra le titre d'avoué. Il fut bientôt l'un des avocats les plus distingués du barreau de Louvain. Sa science juridique était solide, sa parole nette et vigoureuse. Homme de talent et de volonté, son caractère aussi bien que sa profession le portaient à la lutte politique. Le 22 août 1848, il devint membre du conseil communal libéral, se démit de ses fonctions le 28 septembre 1849, mais accepta un nouveau mandat le 28 octobre 1851.

Dans les débats du conseil, il se distingua par sa compétence dans les diverses branches de l'administration. Aussi, lorsque Charles de Luesemans quitta sa charge de premier magistrat de la cité louvaniste pour celle de gouverneur de la province de Liège, le conseil ne comptait-il aucun homme plus apte que Henri Peemans à recueillir cette succession. Le roi le désigna aux fonctions de bourgmestre de Louvain, le 10 janvier 1863. Son administration se signala par des travaux d'assainissement et d'embellissement considérables. En 1869, il résigna son mandat à cause d'une mésentente avec la majorité de son conseil. Depuis 1854, il faisait partie du conseil provincial du Brabant et y révélait, comme ailleurs, l'énergie d'un homme

de lutte et la compétence d'un homme d'étude et de labeur. C'est là qu'il mena cette campagne tenace pour l'abolition des octrois communaux qui, avec ses faits d'armes patriotiques, donna une signification particulière à sa vie. La question des octrois était à l'ordre du jour. Alphonse Vanden Peereboom avait déposé aux Chambres un rapport sur la question. C'est donc dans une sphère plus modeste que Henri Peemans prôna l'abolition de ces droits funestes au commerce; ses discours et mémoires n'en contribuèrent pas moins, sans doute à répandre et fortifier l'idée d'une solution rapide. Le conseil provincial reconnut les solides qualités de Peemans en le désignant, de 1862 à 1864, au fauteuil de la vice-présidence, et, de 1865 à 1868, à celui de la présidence. Le 19 juillet 1867, il fut nommé officier de l'Ordre de Léopold dont il était chevalier depuis 1840. En 1869, il renonça en même temps à son mandat de conseiller provincial et à ceux de bourgmestre et de conseiller communal, mais n'en continua pas moins de se mêler activement de la politique locale. Le palais d'ailleurs l'absorbait beaucoup et son expérience des affaires l'avait fait élire plusieurs fois président de la chambre des avoués. Sa plume, occupée dans les polémiques locales, ne nous a laissés d'œuvres à citer que trois brochures, concernant les octrois communaux. En voici les titres : 1. *Quelques considérations sur l'abolition des octrois communaux*. Louvain, veuve Massar, 1856; in-12, 28 p. — 2. *Proposition relative à l'abolition des octrois communaux et des taxes personnelles locales, qui sera présentée par M. H. Peemans, avocat, etc., dans la prochaine session du conseil provincial du Brabant*, 1856; in-8°, 16 p. — 3. *Mémoires présentés à la commission provinciale pour l'abolition des octrois* (en collaboration avec Fr.-J. De Gronckel).

Léon Goemans.

*Bibliographie nationale*, t. III. — *Le Libéral*, journal politique de l'arrondissement de Louvain, n° du dimanche 25 janvier 1880.

**PEEMANS** (Jean-Joseph-Charles), écrivain ecclésiastique, né à Louvain, le

15 août 1801, et décédé à Malines, le 20 janvier 1871. Il fut ordonné prêtre le 20 novembre 1826. Nommé professeur de philosophie à la première section du séminaire archiépiscopal le 10 février 1830 (lors de l'ouverture de ce séminaire), il demanda et obtint sa pension le 6 mai 1859, et vécut pendant douze ans, à Malines, dans une retraite humble et oubliée. Ce fut un savant modeste et un prêtre austère. Homme de méditation, tout absorbé par les problèmes les plus abstrus de la philosophie, il lui manqua parfois, comme il arrive aux esprits de ce genre, l'art de descendre jusqu'à ses jeunes auditeurs. Ses écrits, au contraire, recueillirent, à leur apparition, les suffrages les plus flatteurs et se rangent parmi les meilleures publications philosophiques que cette époque ait vu paraître en Belgique. En voici les titres : 1. *Introductio ad philosophiam in qua universi systematis scientiarum constitutio, sive eorum relationes et praecipuae partitiones exponuntur, ad eos potissimum philosophicis disciplinis initiandos qui ad studia theologica disponuntur*. Louvain, Vanlinthout et Vandenzande, 1840 ; in-12. — 2. *Institutiones logicae seu philosophiae rationalis*. Louvain, 1843 ; in-12 (en collaboration avec Jean-Victor De Decker). — 3. *Institutiones logicae realis, sive theoria certitudinis*. 2<sup>e</sup> édit. Malines, Van Velsen-Vanderelst, 1849-1850 ; in-8°. — 4. *Institutiones anthropologiae psychologicae ad usum eorum potissimum qui ad studia theologica praeeparantur*. Malines, Van Velsen, 1852-1853 ; in-12.

Léon Goemans.

*Bibliographie nationale*. — Renseignements particuliers.

**PEENE (Henri VAN)**, architecte flamand. Il ne nous est connu que par une lettre de Sigismond III, roi de Pologne, adressée le 29 avril 1626 à la gouvernante générale Isabelle, en vue d'obtenir un sauf-conduit pour la femme et les enfants de cet artiste qui devaient aller le rejoindre à Cracovie, où il travaillait en 1625 pour le duc de Zbaraz, châtelain de cette ville. Pinchart a reproduit

dans ses *Archives* cette missive en latin laquelle figure dans le volume intitulé : *Correspondance de Christian IV, Sigismond III et Gustave-Adolphe* (secrétairerie d'Etat allemande aux archives du royaume, à Bruxelles).

Edmond Marchal.

Piron, *Algem. levensbeschryving*. — Pinchart, *Archives t. I. — Messager des sciences*, 1836, p. 209.

**PEENE (Hippolyte-Jean VAN)**, médecin et auteur dramatique flamand, né à Capryck, le 1<sup>er</sup> janvier 1811, mort à Gand, le 19 février 1864. Son père, Jacques-Hubert van Peene (voir ce nom), le destinait à la profession de médecin qu'il exerçait lui-même. Hippolyte fut confié à sa grand-mère, à Gand, et suivit les cours de l'athénée. Il entra à l'université au mois d'octobre de l'année académique 1831-1832 (registre matriculaire, n° 1384). Le jeune Van Peene, qui déjà à l'athénée s'était livré à quelques essais littéraires, se réunit avec quelques étudiants pour fonder une société dramatique sous le nom *Les bons amis*. Van Peene en fut président. Le local était à l'estaminet *den Duitsch* ; on y jouait en flamand, quelquefois en français, le vaudeville, la comédie, le drame. On y représenta, en 1833, la première pièce de Van Peene, intitulée : *Le choléra*. Le public gantois fit bon accueil aux jeunes débutants et il fallut chercher un local plus spacieux. La société s'installa alors au café Flora, rue de la Caverne. Van Peene composa dès cette époque plusieurs pièces françaises, qui toutes sont restées inédites. La dernière d'entr'elles était intitulée : *La vieillesse de Stanislas*. Elle fut représentée le 22 janvier 1835. A partir de cette date, sur les conseils de son père, Van Peene se retira des *Bons amis* et renonça momentanément au théâtre. Il passa son examen final de docteur en médecine le 6 août 1835. Le 29 mars 1837, il se mariait avec M<sup>lle</sup> Virginie Miry, la tante du musicien gantois Charles Miry. M<sup>lle</sup> Miry était une actrice de talent au dévouement de laquelle le club des *Bons amis* avait souvent fait appel depuis 1833, pour les rôles d'ingénues, et qui

depuis continua à jouer dans les pièces de son mari. En 1840, Van Peene fut amené par des circonstances singulières à s'occuper derechef de théâtre. Au mois de novembre de cette année se fonda, à Gand, un cercle du nom de *Broedermin en taelijver*, en vue de relever le théâtre flamand qui jusque là n'avait pour ainsi dire rien produit. On fit appel à Van Peene. A cette époque, Pr. van Duyse venait de publier son *Vaderlandsche poezie*. Van Peene avait été frappé par une pièce intitulée : *Keizer Karel en de Berchemsche Boer* : c'est l'aventure arrivée à Charles-Quint lors d'une visite qu'il fit *incognito* dans une ferme près d'Anvers. A la suite d'un pari, Van Peene en tira, en quelques semaines, une pièce qu'il apporta au *Broedermin*, et qui fut jouée le 31 janvier 1841. Elle eut un succès retentissant. En peu de temps, elle fut reprise dans tout le pays flamand. C'est de cette pièce que date la renaissance du théâtre en Flandre pendant le XIX<sup>e</sup> siècle.

Van Peene ne s'en tint pas à ce succès. Il se remit immédiatement à la besogne, et, depuis cette date jusqu'à sa mort, il fit preuve d'une étonnante fécondité. Il ne composa pas moins de cinquante-quatre pièces de théâtre en flamand, sans compter cinq pièces en français. Il ne saurait être question d'analyser ici en détail chacune des œuvres du dramaturge. Bornons-nous à un aperçu sommaire sur l'ensemble de son théâtre.

Van Peene avait un talent spécial pour adapter à la scène flamande les vaudevilles et comédies français. L'action, qui dans les œuvres originales se passe à Paris, est transposée par notre dramaturge en Flandre, la plupart du temps à Gand. Le parler parisien est remplacé par le langage propre au bourgeois et au campagnard flamands. Les mots trop lestes sont souvent adoucis pour ne pas offusquer le public spécial auquel Van Peene s'adresse. Tantôt la pièce flamande suit d'assez près le texte français, tantôt l'action est bouleversée, les scènes changées de fond en comble. Il est souvent fort difficile de se rendre compte exactement du travail auquel s'est livré le remanieur, parce qu'il n'in-

dique jamais ses sources, sauf une exception : *Cloïlde, drama naar het fransch van Frédéric Soulié*. Pour quelques pièces, nous sommes parvenus à retrouver l'original. *De twee echtscheidingen* (1845) est traduit presque littéralement des *Deux divorces* de Cogniard (1831), *Azoo ne klont* (1851) suit d'assez près *Le lingot d'or*; de même *99 beesten en 1 Boer* (1853) et *99 moutons et 1 Champenois*; l'idée du *Fortunatus beurze* (1852) est empruntée au *Diable à Paris* de Clairville. Il en est de même pour *De wereld binnen duizend jaar* (1858), inspiré par une revue de Cogniard, *Aujourd'hui et dans cent ans* (1842); de même aussi pour *Een domme vent* (1848) et *Bruno le fileur* de Cogniard (1837); *De wachter verliest* (1857) et *La fille bien gardée* de Labiche et Marc Michel (1850). *De paraplu van P. Krammers*, 45, *Nieuwstraat* (1860) reprend une idée des *Egarements d'une canne et d'un parapluie* de Duvert et Lausanne (1843). L'auteur lui-même renvoie à une source française dans sa préface de son *Roosjen zonder doornen* (1842).

On peut juger par cette liste fort incomplète de l'importance énorme exercée par le théâtre français sur la scène flamande. Il ne faudrait néanmoins point conclure de ceci que Van Peene n'ait rien produit d'original. Le contraire est vrai; plusieurs de ses meilleures pièces lui sont bien personnelles, notamment *Savonds in de mane* (1857), qui doit le jour à un pari (voir la préface), et, en général, les pièces pour lesquelles l'auteur fit appel au concours d'un musicien : *Wit en Zwart* (1845) et *Brigitta* (1847), musique de Ch. Miry; *Hotsebotse* (1860) et *Het Zomerlief* (1862), musique de Frans van Herzeele. Toutefois, même quand Van Peene se laisse aller à sa propre imagination, ses effets de scène, l'agencement de l'action, la manière d'amener les couplets chantés, etc., tout nous fait voir en lui un disciple de l'école française.

Il faut faire une place à part dans l'œuvre de Van Peene à quatre comédies, où l'auteur a mis à la scène des compositions littéraires flamandes. Nous avons déjà dit que *Keizer Karel en de*

*Berchemsche Boer* est empruntée à Van Duyse; *Thijl Uylenspiegel* (1842) transpose à la scène l'une des espiègleries racontées dans le livre populaire dont Uylenspiegel est le héros. *Siska van Roosmael* (1844) est empruntée au roman du même nom de Conscience; le dénouement seul en a été changé parce que la scène ne comportait pas la fin tragique voulue par le romancier. *Jelle en Mietje* (1858) est emprunté au célèbre roman populaire du même nom (1808) par Charles Broeckaert. Cette dernière pièce est incontestablement le chef-d'œuvre de Van Peene.

Notre auteur ne s'en est pas tenu seulement au vaudeville et à la comédie, il a abordé tous les genres.

Il a fait du drame historique avec *Jacob van Artevelde* (1841) et a été le premier auteur flamand qui ait attiré l'attention sur le tribun populaire gantois. Le roman de Conscience, *Jacob van Artevelde*, n'est que de 1844. L'intrigue amoureuse de la pièce est des plus invraisemblables : Van Peene suppose le comte de Flandre, Louis de Nevers, amoureux de la femme de Van Artevelde et venant la trouver chez elle sous le déguisement d'un moine mendiant ! Il faut croire que notre auteur fut satisfait de son œuvre, car il en fit une adaptation française qui fut jouée en 1846 avec de la musique de Jules Bouvery. Le *Gek van 'S Graenhage* (1846) nous ramène au temps de Jacqueline de Bavière et de son mariage secret avec Van Borsel (1428). *Willem van Dampierre* (1846) raconte la querelle des d'Avesnes et des Dampierre. Van Peene en tira également une pièce française, *Bouchard d'Avesnes*, qui fut jouée en 1864 avec de la musique de Charles Miry. *Jan IV* (1849) nous ramène de nouveau à l'époque de Jacqueline de Bavière, mais au moment de son mariage avec le duc de Brabant, Jean IV. *Het Belfort of de Koop van Vlaanderen* (1855) est tiré du *Songe d'un antiquaire* de Kervyn de Volkaersbeke. *Charles Quint* (1857), opéra français, fut représenté en 1857 avec de la musique de Charles Miry. *Matthias de Beeldstormer* (1858) raconte un épisode des troubles

des iconoclastes en 1567. Cette pièce obtint le premier prix au concours triennal de littérature dramatique. Quoique moins imprégnée de romantisme que les autres compositions historiques de l'auteur, elle est cependant bien faible. Nous pouvons ranger dans la même catégorie de pièces *Vondel* (1861), le seul drame historique qui se joue encore quelquefois.

Si les drames historiques de Van Peene sont aujourd'hui tout à fait démodés, on peut en dire autant de ses drames proprement dits : *Everaerd en Suzanna* (1841); *Het likteeken* (1844) et *Katharina* (1851). La psychologie des personnages y est très élémentaire et l'auteur semble ne vouloir arriver qu'à un but : amener des scènes larmoyantes.

Deux fois, Van Peene s'est essayé à faire des parodies. Celle qu'il fit du *Prophète* sous le titre de : *de Profeet woorden van geen en Scribe, zonder muziek van Meyerbeer* (1851), eut un grand succès. *Le juif errant* d'Halévy, qu'il parodia dans *De wandelaar der Joden* (1852), n'en eut aucun.

Comme pièces de circonstance, Van Peene écrivit, en 1853, *De Dragonder van Latour*, à l'occasion du mariage du duc de Brabant avec Marie-Henriette d'Autriche; en 1856, *La Belgique ou le règne de 25 ans*, musique de Ch. Miry, à l'occasion de l'anniversaire de l'avènement au trône de Léopold Ier; en 1860, *De Belgische Vrijshutter*, à l'occasion de l'entrevue de Liège entre Léopold Ier et Guillaume III des Pays-Bas.

Une seule fois Van Peene a essayé de la comédie de mœurs avec son *Treffelyke lieden* (1860) : c'est une satire anticléricale fort mordante dans laquelle l'auteur s'est mis lui-même en scène sous le nom d'*Ernest Vranck, auteur dramatique flamand*. Van Peene estimait que c'était là sa meilleure pièce : elle eut néanmoins peu de succès. Pour comprendre la sourde colère qui perce dans cette œuvre, il ne faut pas perdre de vue que notre auteur s'était jeté lui aussi dans la politique et s'était fait ainsi de nombreux ennemis. Il fut l'inspirateur et le rédac-

teur principal d'un petit journal flamand hebdomadaire, anticlérical et antirépublicain, *De Drake*, qui parut du 18 juin 1848 au 3 novembre 1848. Cet organe était surtout dirigé contre le *Broedermin*, que rédigeaient les disciples du professeur Huet, les adeptes du *christianisme social*. Van Peene se fit ainsi des ennemis chez les radicaux du temps et il ne s'en fit pas moins chez les conservateurs catholiques par des chansons politiques et des discussions de presse.

Ajoutons qu'en général les vers de Van Peene sont fort médiocres : voir à ce sujet une méchante épigramme de Van Duyse dans ses *Nagelaten Gedichten*. Une seule fois Van Peene composa une comédie en vers, *Het portret* (1851), mais ses amis lui firent comprendre qu'il faisait fausse route.

Une seule chanson de Van Peene est restée populaire, son *Vlaamsche Leeuw* (1845); mais elle ne doit point cette popularité au texte, qui signifie peu de chose, mais à la mélodie entraînante et virile que composa pour elle Ch. Miry.

Dans les dernières années de sa vie, Van Peene prit la politique en dégoût. On s'en aperçoit dans les almanachs qu'il rédigea entièrement de sa main depuis 1854 pour le *boede* de la Société *Broedermin en taalver*, Ch. Rombaut, homme entièrement illettré. Le pseudonyme dont se servit l'auteur de ces publications est Pier Lampet.

Van Peene fut frappé d'apoplexie en pleine activité; il n'avait que cinquante-trois ans. Il avait été nommé chevalier de l'Ordre de Léopold le 20 octobre 1859.

Voici la liste chronologique des œuvres de Van Peene :

1. *Keizer Karel en de Berchemsche boer* (première représentation le 31 janvier 1841). Gand, H. Hoste, s. d. [1841]. — 2. *Everaert en Suzanna*, drame. Préface, 2 mars 1841 (première représentation le 28 mars 1841). Gand, H. Hoste, s. d. [1841]. — 3. *Jacob van Artevelde*, drame historique. Dédicace, 14 avril 1841 (première représentation le 12 septembre 1841). Gand, H. Hoste, s. d. [1841]; 2<sup>e</sup> édit., I.-S. van Doosse-

laere, 1863. — 4. *Thijl Uylenspiegel*, comédie. Dédicace, 4 janvier 1842; représentée le 23 janvier 1842. Gand, H. Hoste, s. d. [1842]. — 5. *Roosje zonder doornen*, drame. Préface, 29 avril 1842; représenté le 6 novembre 1842. Gand, H. Hoste, s. d. [1842]. — 6. *Vander Sniek*, comédie. A la fin, 1<sup>er</sup> août 1842; représentée le 20 novembre 1842. Gand, H. Hoste, s. d. [1842]. — 7. *Klaes Kapoen*, comédie; représentée le 29 janvier 1843. Gand, H. Hoste, s. d. [1843]. — *Clotilde*, drame traduit du français de Frédéric Soulié; représenté le 29 janvier 1843. Gand, Dullé-Plus, s. d. [1843]. — 9. *Siska van Roosemael*, comédie. Dédicace, 20 août 1844; représentée le 22 décembre 1844. Anvers, Van Dieren et Cie, 1844; 2<sup>e</sup> édit., Amsterdam, 1844. — 10. *Het likteeken*, drame. Anvers, Van Dieren et Cie, 1844 (couverture 1845). — 11. *De twee echtscheidingen*, vaudeville. Gand, H. Hoste, s. d. [1845]; 2<sup>e</sup> édit., Amsterdam, G. Bom, 1875. — *Wit en zwart*, vaudeville, musique de Ch. Miry; représenté le 9 novembre 1845. Anvers, J.-E. Buschmann, 1845 (n<sup>o</sup> 10). — 13. *Een man te trouwen*, vaudeville; représenté le 12 octobre 1845. Anvers, Buschmann, 1845 (n<sup>o</sup> 11) (couverture 1846). — 14. *De Gek van 'S Gravenhage*, drame historique; représenté le 18 janvier 1846. Gand, Snoeck Ducaju, s. d. [1846]. — 15. *Willem van Dampierre*, drame historique. Préface, 26 mars 1846; représenté le 17 septembre 1847. Gand, H. Hoste, 1850. — 16. *Jacques d'Artevelde*, drame historique d'après Jacob van Artevelde, musique de J. Bouvery. Préface, 30 novembre 1846; représenté en décembre 1846. Gand, Dullé-Plus, s. d. (1847). — 17. *Brigitta*, vaudeville, musique de Ch. Miry; représenté le 27 juin 1847. Gand, Snoeck-Ducaju, 1847. — 18. *Een domme vent*, vaudeville; représenté le 22 octobre 1848. Gand, Dullé-Plus, 1848; 2<sup>e</sup> édit., *ibid.*, Ad. Hoste, 1877. — 19. *Jan de Vierde*, drame historique; représenté le 11 mars 1849. Gand, H. Hoste, 1848 (couverture s. d.). — 20. *Adam en Eva*, vaudeville; représenté

le 10 février 1850. Gand, H. Hoste, 1850. — 21. *Het portret*, comédie en vers; représenté le 10 novembre 1850. Anvers, Buschmann, 1851 (extrait du *Taelverbond*, t. VII, 6<sup>e</sup> année). — 22. *Katarina*, drame; représenté le 6 février 1851. Gand, I.-S. van Doosselaere, 1858 (n<sup>o</sup> 43). — 23. *De Profeet*, parodie du *Prophète* de Meyerbeer; représenté le 10 mars 1851. Gand, Verhulst, s. d. [1851]. — 24. *De slotmaker de Wyneghem*, vaudeville; représenté le 24 septembre 1851. Bruxelles, J.-H. De Hou, 1852 (n<sup>o</sup> 8). — 25. *Azoo ne klont*, vaudeville; représenté le 5 octobre 1851. Gand, I.-S. van Doosselaere, 1856 (n<sup>o</sup> 33). — 26. *De Wandelaar der Joden*, parodie du *Juif errant* d'Halévy; représenté le 10 février 1852. Gand, Dullé-Plus, s. d. [1853]. — 27. *Fortunatus beurze*, vaudeville; représenté le 7 mars 1852. Bruxelles, J.-H. De Hou, 1852 (n<sup>o</sup> 5). — 28. *De weerwolf*, vaudeville; représenté le 25 septembre 1852. Bruxelles, J.-H. De Hou, 1853 (n<sup>o</sup> 9). — 29. *De violier*, vaudeville; représenté le 6 janvier 1853. Gand, H. Hoste, 1853. — 30. *99 beesten en een boer*. A la fin, 16 mars 1853. Gand, H. Hoste, 1854. — 31. *De dragonder van Latour*; représenté le 30 août 1853. Gand, H. Hoste, 1853. — 32. *La lanterne magique*, libretto d'opéra, d'après *La lanterne sourde* de Desaugiers; musique de Ch. Miry; représenté le 3 mars 1854. Gand, I.-S. van Doosselaere, 1854. — 33. *Twee hanen en een henne*, vaudeville. A la fin, 2 avril 1854; représenté le 23 avril 1854. Gand, H. Hoste, 1854. — 34. *De zoon van den gehangene*. A la fin, 2 avril 1854; représenté le 1<sup>er</sup> octobre 1854. Gand, H. Hoste, 1854. — 35. *Tamboer Janssens*, vaudeville. A la fin, 17 juin 1854; représenté le 1<sup>er</sup> octobre 1854. Gand, H. Hoste, 1854. — 36. *Vader Cats*, comédie. A la fin, 5 avril 1855; représentée le 6 mai 1855. Gand, I.-S. van Doosselaere, 1855 (n<sup>o</sup> 25). — 37. *Het Belfort*; représenté le 24 juin 1855. Gand, I.-S. van Doosselaere, 1855. — 38. *Baes Kimpe*, drame; représenté le 7 octobre 1855. Gand, I.-S. van Doosselaere, 1855 (n<sup>o</sup> 36). — 39. *La Belgique*

*ou le règne de 25 ans*, à-propos lyrique en un acte, musique de Ch. Miry; représenté le 21 juillet 1856. Gand, I.-S. van Doosselaere, s. d. — 40. *De vrouw die haren man doet herbakken*, vaudeville; représenté le 12 octobre 1856. Gand, Ad. Hoste, 1877. — 41. *Charles-Quint*, libretto d'opéra comique, musique de Ch. Miry; représenté le 27 janvier 1857. Gand, I.-S. van Doosselaere, 1857. — 42. *'S Avonds in de mane*, vaudeville; représenté le 4 octobre 1857. Gand, I.-S. van Doosselaere, 1857 (n<sup>o</sup> 38). — 43. *De wachter verliest*, vaudeville; représenté le 15 novembre 1857. Gand, Ad. Hoste, 1877. — *De wereld binnen 1000 jaar*, revue fantastique; représentée le 11 mai 1858. Gand, I.-S. van Doosselaere, 1859 (n<sup>o</sup> 52). — 45. *Jellen en Mietje*, comédie; représentée le 3 octobre 1858. Gand, I.-S. van Doosselaere, 1858 (n<sup>o</sup> 46). — 46. *Mathias de beeldstormer*, drame historique; représenté le 7 novembre 1858. Gand, I.-S. van Doosselaere, 1858 (n<sup>o</sup> 49). — 47. *De Postieljon van Maria Theresia*, vaudeville. Dédicace, 1<sup>er</sup> mai 1860; représenté le 8 juillet 1860. Gand, I.-S. van Doosselaere, 1860 (n<sup>o</sup> 54). — 48. *De paraplu van P. Krammers, Nieuwstraat*, 45; représenté le 8 juillet 1860. Gand, I.-S. van Doosselaere, 1860 (n<sup>o</sup> 60). — 49. *De Belgische Vrij-schutter*, opéra de circonstance; représenté le 21 octobre 1860. Gand, van Doosselaere, 1860 (n<sup>o</sup> 58). — 50. *De treffelyke lieden*, comédie; représentée le 18 novembre 1860. Gand, Van Doosselaere, 1860 (n<sup>o</sup> 60). — 51. *Hotsehotse*, vaudeville, musique de Fr. van Herseele; représenté le 30 décembre 1860. Gand, Van Doosselaere, 1860 (n<sup>o</sup> 65). — 52. *Vondel*, drame; représenté le 25 septembre 1861. Gand, Van Doosselaere, 1861 (n<sup>o</sup> 67). — 53. *De duivel op het dorp*, vaudeville; représenté le 6 octobre 1861. Gand, I.-S. van Doosselaere, 1861 (n<sup>o</sup> 69). — 54. *De wolf in het hageland*, vaudeville; représenté le 5 octobre 1862. Gand, Van Doosselaere, 1862 (n<sup>o</sup> 78). — 55. *Ogarita*, vaudeville, musique de Ch. Miry; représenté le 13 avril 1862. Gand, Van Doosselaere, 1862 (n<sup>o</sup> 76). — 56. *Het*

*Zomerlief*, vaudeville, musique de Fr. van Herseele; représenté le 30 novembre 1862. Gand, Van Doosselaere, 1861; 2<sup>e</sup> éd., *ibid.*, Ad. Hoste, 1877. — 57. *De viol van den duivel*, vaudeville; représenté le 27 décembre 1863. Gand, H. Hoste, s. d. [1863]. — 28. *Boulevard d'Avesnes*, libretto d'opéra, musique de Ch. Miry; représenté le 6 février 1864. Gand, Hoste, 1864. — 59. *Karline*, vaudeville; représenté le 3 avril, après la mort de Van Peene. Gand, H. Hoste, s. d. [1864].

Léonard Willems.

V. Destanberg, *H. van Peene en zijne werken* (1865). — *Bibliographie nationale*, t. IV. — Renseignements de Madame veuve H. van Peene.

**PEENE** (*Jacques-Hubert VAN*), médecin, naquit à Bouchoute vers 1786 et mourut à Gand, le 1<sup>er</sup> février 1838. Il était fils de Jacques-Bernard et de Anna-Catharina Schijvinck. Après avoir fait des études moyennes, il épousa Angélique-Josepha Lauwaerde qui demeurait à Caprycke. Plusieurs enfants naquirent de ce mariage, notamment Hippolyte-Jean, qui se fit un nom comme auteur dramatique flamand (voir ce nom). Van Peene entra dans le service de santé de l'armée française. Il devint chirurgien-aide-major à l'hôpital militaire de Gand. Puis il alla passer son examen de licencié en médecine à Paris, le 11 janvier 1814. Retourné dans son pays natal, après la chute du gouvernement français, il s'établit à Gand comme médecin en 1817, 1818, 1819. Il retourna ensuite à la campagne. En 1835, il se fixa à Tronchiennes, puis de nouveau à Gand, où il mourut âgé de cinquante-deux ans. J.-H. van Peene composa divers ouvrages dont voici la liste : 1. *Dissertation sommaire sur les rapports chirurgico-légaux, ou guide des officiers de santé pour juger du genre de mortalité des blessures*. Gand, de Goesin, 1814. — 2. *Dissertation sur l'emmenologie et sur les maladies les plus communes des filles pubères qui ont un rapport plus ou moins spécial avec la menstruation*. Gand, Houdin, 1815. — 3. *Supplex seu verborum omnium collectio latinorum ... Recueil ou collection de tous les verbes latins avec des locutions appro-*

*priées à chaque verbe, tirées des meilleurs auteurs et traduites en français*. Gand, veuve Steven, 1818. C'est un dictionnaire des verbes latins avec de nombreux exemples. L'ouvrage n'a pas moins de 810 pages; il est dédié à Guillaume I<sup>er</sup>. — 4. *Journal général de médecine de la Belgique, par une société de médecins et d'hommes de lettres, sous la direction de M. Van Peene, docteur en médecine de la faculté de Paris*. Il ne parut de ce journal que deux volumes, 7 janvier et juillet 1819. Gand, veuve Steven et fils. — 5. *Exposé sur la drogue Leroy, considérée comme poison dans plusieurs maladies et prescrite dans le royaume des Pays-Bas. Opuscule dans lequel on met en évidence les terribles effets et funestes conséquences de l'administration de cette drogue dans la plupart des maladies assignées par son inventeur*. Gand, Houdin, 1827.

Van Peene publia également, dans les *Mémoires de la Société de médecine de Gand* (1835, p. 78), une étude intitulée : *Mémoire médico-philosophique sur les passions ou affections de l'âme*.

Léonard Willems.

Ferd. Vander Haeghen, *Bibliogr. gantoise*, t. VI.

**PEENE** (*Jean-Bernard VAN*), poète et littérateur flamand, né à Assenede, le 27 juillet 1815, mort dans la même localité, le 25 août 1845. Il était fils de Jean-Bernard van Peene (né à Bouchoute vers 1785, mort à Assenede, le 27 avril 1857) et de Sophie-Françoise Schetters. Son père, qui fut bourgmestre d'Assenede de 1825 jusqu'à sa mort, s'occupait également de littérature et était poète à ses heures. A ce titre, il fut promu membre d'honneur de la société *De taal is gansch het volk*. Ami de J.-F. Willems, de Rens, etc., il fonda dès 1834, à Assenede, un cercle littéraire sous le nom de *Floris en Blancefloer*. Le fils en fut jusqu'à sa mort secrétaire-trésorier; il devint secrétaire communal et mourut fort jeune. A part quelques poésies de circonstance et quelques œuvres en prose, il fit paraître dans le *Nederduitsch letterkundig jaerboekje* (1839) une traduction du *Rossignol* de Lamartine (*Aen den nachtegael*) et une

autre traduction de l'*Isolement* (*Eenzaemheid*).

Léonard Willems.

Frederiks en Vanden Branden, *Biograph. woordenboek*. — De Potter en Broeckaert, *Geschiedenis der gemeenten der prov. Oost-Vlaanderen, II reeks*. Eecloo, t. I, p. 211 et 229.

**PEENE** (*Mathilde VAN*), femme poète flamande, née à Koeiwacht (Zélande), le 16 janvier 1829, morte à Aeltre, le 29 août 1885. En 1853, elle épousa Mr L.-F. David, instituteur communal à Aeltre, qui dirigeait en même temps un pensionnat. Elle fit paraître quelques poésies détachées dans divers recueils et revues, notamment cinq morceaux dans les *Vaderlandsche liederen uitgegeven door het Maerlantsgenootschap te Brussel* (Bruxelles, 1857). Les poésies de sa première période ont été réunies en un volume de près de deux cents pages, intitulé : *Mirtebladen* (1870). Celles de la seconde période, en un volume de près de cent cinquante pages, intitulé : *Nevelbloemen* (1886). Ce dernier travail était à peu près terminé pour l'impression, lorsque M<sup>me</sup> David se sentit mortellement atteinte par la maladie; elle confia l'impression du livre au poète Karel Bogaerd, son ami, qui s'acquitta de la tâche qu'on lui avait confiée en faisant paraître, un an après la mort de M<sup>me</sup> David, les *Nevelbloemen, nagelaten gedichten*, précédés d'une courte notice biographique.

Léonard Willems.

Frederiks et Vanden Brande, *Biographisch woordenboek*.

**PEEREBOOM** (*Alphonse VANDEN*), homme d'Etat, historien, fils de Louis et de Joséphine Hynderick, né à Ypres, le 7 juin 1812, mort à Bruxelles, le 10 octobre 1884. Après avoir fait de brillantes études, successivement à Ypres, à Amiens, à Boulogne, à Paris et à Louvain, il obtint à l'âge de 21 ans le diplôme de docteur en droit. En 1834, le jeune avocat entra comme commis-rédacteur au ministère de l'intérieur, en prévision d'entrer un jour au Conseil d'Etat, qu'il était question de créer à cette époque. De cette façon, il s'initiait rapidement à la pratique des

affaires administratives. Toutefois, le Conseil d'Etat ne fut pas créé, et peu après démission honorable de ses fonctions fut accordée au jeune avocat après un an et quelques mois de service. Rentré dans sa ville natale, Vanden Peereboom, à qui les luttes du barreau et les soucis administratifs souriaient fort peu, s'adonna avec bonheur aux études historiques et littéraires qui lui inspiraient un attrait tout spécial. L'érection d'une bibliothèque publique, dont il fut nommé conservateur, l'institution d'un musée communal, l'étude des richesses que renferment les archives d'Ypres, occupèrent alors tous les loisirs du studieux avocat. Certes, à cette époque, nul n'aurait cru aux brillantes destinées politiques et administratives qui allaient bientôt s'ouvrir devant le jeune Vanden Peereboom.

De 1842, date le commencement de sa carrière politique. Une élection lui ouvre pour ainsi dire inopinément et à son insu les portes du Conseil provincial de la Flandre occidentale. La même année, ses concitoyens l'appellent à siéger comme conseiller communal à l'hôtel de ville d'Ypres. Quelques mois après, un arrêté royal l'investit des fonctions de premier échevin. Vanden Peereboom se trouva donc engagé, en quelque sorte malgré lui, dans la vie publique. Le jeune échevin, qu'animaient une grande ardeur au travail et le plus vif dévouement pour ses concitoyens, se montra bientôt un administrateur hors ligne. Aussi, le 26 février 1859, le Roi le nomma bourgmestre de la ville d'Ypres. Innombrables sont les services rendus par Vanden Peereboom à sa ville natale, comme échevin d'abord, puis comme bourgmestre. Trois points surtout firent l'objet de sa sollicitude toute particulière : la restauration des immenses halles et de l'église de Saint-Martin, ensuite la réorganisation et le développement de l'instruction primaire, ainsi que la vulgarisation des idées d'épargne au sein de la classe populaire.

En 1848, les électeurs de l'arrondissement d'Ypres le nommèrent leur mandataire à la Chambre des représentants;



il continua à remplir ce mandat sans interruption jusqu'en 1879. Dans cette nouvelle sphère d'action, Vanden Peereboom se signala par une activité et un talent des plus remarquables. Aussi, en 1861, le Roi lui confiait-il le portefeuille de l'intérieur, dans le cabinet libéral Rogier. Ses collègues étaient Rogier, Frère-Orban, Tesch, Vanderstichelen et Chazal. Durant les sept années (1861-1868) que Vanden Peereboom dirigea cet important département, de nombreuses et utiles réformes furent réalisées. Mentionnons, entre autres, les notables améliorations apportées à l'enseignement primaire et à la position des instituteurs, l'organisation des écoles d'adultes, la protection généreuse et les encouragements nombreux accordés aux arts et particulièrement à la peinture murale et monumentale et aux lettres flamandes. Rappelons enfin que ce fut grâce aux mesures énergiques prises par le ministre de l'intérieur que le pays fut préservé, en 1865-1866, du terrible fléau de la peste bovine qui menaçait notre agriculture d'une ruine complète.

Un différend relatif à l'application de la loi de 1842 aux écoles d'adultes détermina Vanden Peereboom à remettre, le 3 janvier 1868, entre les mains du Roi sa démission de ministre de l'intérieur. Toutefois, notre souverain le maintint dans son conseil en le nommant, le 4 février suivant, ministre d'Etat. Pendant les onze années qu'il resta encore à la Chambre, notre représentant prit part à de nombreuses discussions. Les *Annales parlementaires* conservent les traces du rôle actif qu'il joua au Parlement, ainsi que du talent et de l'énergie avec lesquels il défendit en toute circonstance les intérêts de l'arrondissement d'Ypres.

Déchargé du lourd fardeau du pouvoir, Vanden Peereboom reprit avec joie les études qui avaient fait le charme de sa jeunesse. Compulsant laborieusement avec l'aide de son ami, M. Diegerick, les riches archives d'Ypres, il réunit les matériaux qui allaient bientôt servir à édifier ces œuvres magistrales qui con-

sacraient sa réputation d'historien.

Le 13 juin 1879, un revirement politique enleva à Vanden Peereboom le mandat politique que, depuis plus de trente ans, il remplissait avec un vrai patriotisme et un entier dévouement. Celui à qui la ville d'Ypres, depuis longtemps déchu de son ancienne grandeur, dut sa renaissance, celui qui fut de tout temps l'honneur du parti libéral et le bienfaiteur de tous ses concitoyens indistinctement, échoua à l'avènement du parti catholique.

Rentré entièrement dans la vie privée, et emportant dans sa retraite la conscience du bien qu'il avait fait et du devoir accompli, Vanden Peereboom continua à se dévouer à sa ville natale en faisant connaître et aimer à ses concitoyens l'histoire de leur antique et riche cité. Les *Annales de la Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres et de l'ancienne West-Flandre*, société fondée sous l'inspiration de Vanden Peereboom, peu de temps avant son entrée au ministère, renferment un grand nombre de notices et de mémoires des plus documentés, dus à sa plume et témoignant de son savoir et de son infatigable activité. Son style était élégant et facile. L'amour profond de la patrie et surtout du clocher natal perce dans tous ses écrits et donne souvent à sa phrase une élévation d'idées et d'expressions qui charme et entraîne. Un grand nombre de sociétés savantes de la Belgique et de l'étranger tinrent à honneur de l'inscrire au nombre de leurs membres. L'*Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique* l'admit, le 9 juin 1879, parmi ses membres correspondants et le nomma, le 7 mai 1883, membre titulaire. La *Société d'émulation de Bruges*, la *Revue belge de numismatique*, *Patria Belgica*, la *Belgique illustrée* l'ont compté parmi leurs collaborateurs dévoués. Les trois œuvres les plus importantes dues à la plume de Vanden Peereboom sont : *Le Conseil de Flandre à Ypres, précédé des cours de justice qui ont exercé juridiction souveraine sur la ville d'Ypres et la West-Flandre*. — *L'essai de numismatique*

*yproise*, — et enfin cette œuvre de longue haleine et de profonde érudition, élevée à la gloire de la ville d'Ypres et généreusement offerte par son auteur à un grand nombre de confrères et d'amis s'occupant d'études archéologiques et historiques : nous voulons parler des *Ypriana ou notices, études, notes et documents sur Ypres* (7 vol. in-8°, avec illustrations).

En 1878, la Société royale de numismatique offrit à l'auteur de l'*Essai de numismatique yproise* une médaille commémorative en témoignage de reconnaissance pour les services qu'il avait rendus à l'archéologie et à l'histoire du pays. Enfin, le 13 septembre 1883, de nombreux amis et admirateurs de l'éminent auteur des *Ypriana*, accourus de tous les coins du pays, lui offrirent à Ypres, à l'occasion de l'achèvement de cette œuvre magistrale, un témoignage solennel de gratitude publique. Cette fête si touchante fut, pour ainsi dire, le couronnement de la carrière de l'illustre vieillard. Ce fut à cette occasion que notre Roi, voulant récompenser les services éminents rendus au pays par son ministre d'Etat, lui décerna le grand cordon de son ordre, ratifiant ainsi les vœux d'une population entière. Nous croyons utile de rappeler ici quelques passages de la touchante allocution que, en ce jour mémorable, Vanden Peereboom adressa à ses nombreux amis accourus pour le fêter à Ypres. « Si j'ai pu faire quelque chose pour ma ville natale, j'en ai peu de mérite, car je me suis borné, en la servant, à suivre la voie tracée par mes sentiments natifs. Dès mon enfance, l'amour du clocher natal a été chez moi une passion dominante ; il m'en souvient encore quand, assis sur les bancs de l'école, je rencontrais le nom d'Ypres dans un livre d'histoire, déjà j'éprouvais un inexprimable sentiment de bonheur, et le tableau de la grandeur passée de notre ville, comme le récit d'actes utiles posés par nos pères, réveillait en moi l'enthousiasme le plus ardent... Plus tard, quand, jeune encore, j'ai perdu ce que j'avais de

plus cher au monde, j'ai considéré et chéri ma ville natale comme une seconde mère, et mes concitoyens comme des frères, formant ma nouvelle famille. Durant toute ma vie, ces sentiments innés sont restés vivaces et je me suis simplement borné à y obéir, en consacrant, sans mérite aucun, quarante années de mon existence au service de mes concitoyens ».

Voici en quels termes un de ses intimes, A. Henne, a dépeint le caractère de Vanden Peereboom, dans la notice biographique publiée dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*.

« Doué d'un cœur honnête, appartenant à une génération plus tolérante que la génération actuelle, il resta toujours étranger à la violence et aux passions qui, trop souvent, s'agitent autour des hommes politiques, et se maintint dans les hautes sphères d'une noble indépendance. Il ne se montra jamais injuste envers ses adversaires et on le vit toujours s'associer aux mesures utiles qu'ils proposèrent. Chacun, à son avis, était libre d'honorer Dieu à sa manière ; profondément religieux lui-même, il n'attachait jamais la religion des autres, mais il méprisait les faux dévôts pour qui la piété n'est qu'un masque cachant la cupidité ou d'autres mauvaises passions. Toujours juste et impartial, il ne sacrifia jamais un honnête homme à l'esprit de parti. S'il se montra l'adversaire déclaré du fanatisme et de l'intolérance, il n'approuva jamais les excès de ses amis. Son cœur affectueux lui avait fait un cercle d'amis dévoués, car jamais homme, en amitié comme en amour, ne vit mieux se justifier l'axiome : Aimez et vous serez aimé. C'est dans ce cercle d'amis qu'il se livrait aux épanchements de son cœur, et ceux qui eurent le bonheur d'en faire partie n'oublieront jamais combien son commerce était agréable, facile et sûr, combien grandes étaient sa bienveillance et sa bonté ».

Vanden Peereboom mourut à Bruxelles, après une longue maladie qui le

condamna les derniers mois à la retraite et au repos absolu. Par ses dernières volontés, il exprima le désir d'être enterré dans sa ville natale, sans aucun honneur civil ou militaire, sans qu'aucun discours fût prononcé sur sa tombe. Il légua à sa ville natale sa riche bibliothèque, ses collections de numismatique, d'antiquités, de tableaux et d'œuvres d'art. D'importantes libéralités furent, en outre, faites aux administrations charitables de la ville et de plusieurs communes de l'arrondissement d'Ypres.

Depuis le 25 septembre 1892, une statue en marbre blanc, érigée par souscription publique, et représentant l'ancien ministre d'Etat debout, la main posée sur deux volumes des *Ypriana*, s'élève à Ypres sur la place Vanden Peereboom, tout près de la maison natale de l'auteur des *Ypriana*.

Voici la liste chronologique des publications d'Alphonse Vanden Peereboom :

1843. *P.-J.-A. Hynderick. Note biographique.* Ypres; in-8°, 14 pages.

1854. *Description des fêtes et cérémonies religieuses célébrées à l'occasion de la restauration de l'image de N.-D. de Thuyne, patronne de la ville d'Ypres, et des statues des ducs de Bourgogne replacées dans la façade des halles à Ypres, le 9 août 1854.* Ypres; in-8°, 47 pages.

*Twindag.* 44 pages (Roman historique ayant paru en feuilleton dans le journal le *Progrès d'Ypres*).

1858. *Notice sur la place d'Ypres et son démantèlement.* 1830-1853. Ypres; in-8°, 141 pages, avec plans.

1860. *Claude de Clerck, poète Yprois.* Ypres; in-8°, 8 pages.

1861. *Jean Thomas, peintre Yprois.* Ypres; in-8°, 6 pages.

*Diplôme de la Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres et de l'ancienne West-Flandre.* (Note explicative.) Ypres; in-8°, 7 pages.

*Des gildes. Origine, organisation, tirs, etc. Gilde de Saint-Sébastien d'Ypres.* Ypres; in-8°, 91 pages, avec planches.

1869. *Inauguration de la salle échevinale d'Ypres, le 8 août 1869.* Ypres; in-8°, 25 à 30 pages (3 éditions).

*Henri de Codt, greffier et conseiller*

*pensionnaire de la ville d'Ypres, conseiller au conseil du roi, etc. Biographie.* Ypres; in-8°, 84 pages, avec portrait.

1872. *Blocus d'Ypres, 1583-1584.*

*Monnaie obsidionale.* Ypres; in-8°, 16 pages, avec gravure.

*Une vieille gazette (le Propagateur).* Ypres; in-8°, 5 pages.

*La gilde de Saint-Sébastien à Ypres.* Ypres; in-8°, 7 pages.

1873. *Un mot à propos du mouvement flamand.* Ypres; in-8°, 8 pages.

1874. *Notice sur P.-L.-F. Boedt.* Ypres; in-8°, 25 pages (2 éditions).

*Visite du Roi et de la famille royale à la ville d'Ypres, le 16 septembre 1860.* Bruxelles; in-8°, 68 pages, avec portrait.

*Gildes, corps de métier et serment.* Bruxelles; gr. in-8°, 38 pages.

*Des cours de justice qui ont exercé juridiction souveraine sur la ville d'Ypres et la West-Flandre. Le Conseil de Flandre à Ypres.* Ypres; in-8°, 324 et CLXXXIII pages, avec gravures de sceaux.

1876. *L'incendie de la halle d'Ypres en 1498.* Ypres; in-8°, 28 pages.

*Les noces de Mahaut, fille de Robert de Béthune, comte de Flandre, aux halles d'Ypres, en 1314.* Ypres; in-8°, 19 p.

*La gilde de Saint-Nicolas à Ypres.* Bruges; in-8°, 39 pages, avec gravure.

*Service funèbre de Monseigneur Philippe le Bon, duc de Bourgogne, célébré en l'église de Saint-Martin d'Ypres en 1467.* Ypres; in-8°, 12 pages.

*Historische aantekeningen op de stad Ypre (1789-1791) door A.-J. de Bouck.* Ypres; in-8°, xv et 77 pages.

1878. *Essai de numismatique yproise.* Bruxelles; in-8°, 375 pages, avec 42 pl.

*Notice sur H.-J. Carton.* Ypres; in-8°, 37 pages, avec portrait.

*Le collier (schakel) de la gilde de Saint-Nicolas à Ypres.* Ypres; in-8°, 11 pages, avec planche.

*Ypriana. Notices, études, notes et documents sur Ypres.* Tome Ier. *Les halles d'Ypres.* Bruges; in-8°, 402 pages, avec 15 eaux-fortes et 4 plans. La notice suivante, imprimée dans ce volume, a été tirée à part : *Notice sur les statues qui décorent les halles d'Ypres.* In-8°, 47 pages.

1879. *Ypriana*. Tome II. *La chambre des échevins*. Bruges; in-8°, 423 pages, avec 6 eaux-fortes et 2 grandes planches.

*Ypres illustré. Coup d'œil sur son passé, ses monuments et ses œuvres d'art*. Bruxelles; in-4°, 38 pages, avec nombreuses gravures sur bois (Extrait de la *Belgique illustrée*).

1880. *Ypriana*. Tome III. *Origines*. Bruges; in-8°, 442 pages, avec carte. Les notices indiquées ci-dessous et publiées dans ce volume ont été tirées à part.

1° *Les Romains dans les vallées de l'Ypre et de l'Yser*. In-8°, 19 pages;

2° *Origine de Ypra*. In-8°, 34 pages;

3° *Ypres au XII<sup>e</sup> siècle*. In-8°, 58 p.;

4° *De l'origine de la commune d'Ypres*. In-8°, 88 pages;

5° *Origine et développement des institutions et des magistratures locales, puis communales, à Ypres, avant 1270*. In-8°, 178 pages.

*Distribution des eaux alimentaires et fontaines d'Ypres*. Ypres; in-8°, 78 p., avec 3 gravures.

*Ypriana*. Tome IV. *Du mouvement communal à Ypres. Esquisses historiques, 1271 à 1348*. Bruges; in-8°, 447 pages.

1881. *Ypriana*. Tome V. *Tuindag et Notre-Dame de Tuine*. Bruges; in-8°, 427 pages, avec 10 planches.

1882. *Guillaume du Tielt, graveur; notes sur sa vie et sur ses œuvres*. Ypres; in-8°, 62 pages, avec gravures.

*Ypriana*. Tome VI. *Jansenius. Les Frères Mineurs Franciscains. Le chapitre de Saint-Martin*. Bruges; in-8°, 460 p., avec 2 planches.

Les trois études publiées dans ce volume ont été tirées à part sous les titres suivants :

1° *Cornelius Jansenius, septième évêque d'Ypres, sa mort, son testament, ses épitaphes*. In-8°, 243 p., avec une planche;

2° *Les Frères Mineurs Franciscains, leur couvent et leur église à Ypres*. In-8°, 82 pages, avec une planche;

3° *Le chapitre de Saint-Martin à Ypres, sa composition, son organisation, ses statuts*. In-8°, 140 pages.

1883. *Ypriana*. Tome VII. *Ypres et ses comtes Léliaerts; attaque et défense des*

*institutions communales*. Bruges; in-8°, 510 pages.

1884. *Varia Yprensia. I. Ypres et Warneton. Conflit de juridiction au xve siècle*. Bruges; in-8°, 91 pages.

Alph. Diegerick.

*Manifestation en l'honneur de Monsieur Alphonse Vanden Peereboom, ministre d'Etat, auteur des Ypriana*. Ypres, 30 septembre 1883, par A. Diegerick (Bruges, 1883; in-8°). — *M. Alph. Vanden Peereboom, ministre d'Etat, sa vie, ses œuvres, manifestation du 30 septembre 1883 (avec portrait)*, par P.-P. Denys (Ypres, 1884; in-8°). — *Notice nécrologique sur Monsieur Alphonse Vanden Peereboom*, par A. Diegerick (Anvers, 1886; in-8°). — *Notice sur A. Vanden Peereboom, membre de l'Académie*, par Al. Henne (Bruxelles, 1887; in-12).

**PEETERMANS** (*Nicolas-Joseph*), écrivain, né à Seraing, le 20 septembre 1829, mort dans cette commune, le 29 novembre 1861. Fils unique d'un médecin, il fit ses humanités à l'athénée de Liège, puis son droit à l'université de la même ville. Après avoir obtenu le grade de docteur en droit, il revint à Seraing, dont il fut nommé bourgmestre à l'âge de vingt-huit ans. Libéral convaincu, il entra deux ans plus tard au conseil provincial, dont il fut élu secrétaire par ses collègues. Il venait même d'être désigné comme candidat à la Chambre, quand la mort l'enleva prématurément. Il remplit ses fonctions avec une conscience dont témoignent ceux de ses rapports administratifs qui ont été imprimés. Mais ce sont ses productions littéraires qui conserveront sa mémoire, car il consacra aux lettres le meilleur d'un temps que sa situation de fortune lui permettait d'employer suivant ses goûts.

Pendant son séjour à l'université de Liège, il avait pu entendre Sainte-Beuve qui y professait alors l'histoire de la littérature française. Les leçons du célèbre critique exercèrent une grande influence sur Peetermans et il n'est pas téméraire de supposer que c'est à la suite de l'enseignement d'un pareil maître que le jeune homme ait décidé de se vouer à l'histoire littéraire. Il fut soutenu, dans cette voie, par plusieurs amis qui avaient les mêmes aspirations : H. Kuborn, E. Goffart, A. Gilman, plus

tard H. Helbig. Le petit groupe s'attachait plus spécialement aux œuvres publiées ou méconnues des poètes nationaux, qui firent l'objet des causeries du soir. De ces lectures et de ces discussions en commun naquit en 1854 un recueil collectif intitulé : *Soirées bruxelloises*, et comprenant quatre essais sur Weustenraad, le baron de Walef, Lainez et Clesse; ce dernier article forme la quote-part de Peetermans.

Dans la pensée des auteurs, les *Soirées bruxelloises* n'étaient que le premier volume d'une série. Mais sur ces entre-faites fut fondée la *Revue trimestrielle*, où leur cadre était élargi et dont la publication rendait inutile celle des *Soirées*. D'autre part, le comité de littérature de la Société libre d'Emulation de Liège, dirigé par M. Polain, entreprit de réveiller la vieille société un peu endormie, et organisa des conférences que Peetermans inaugura. C'est donc dans l'*Annuaire de la Société d'Emulation* et dans la *Revue trimestrielle* que parurent les études du jeune critique sur Philippe de Maldeghe, sur Henri de Wachten-donck, sur la *Couronne margaritique* de Jean Lemaire, sur Thomas des Hayons. C'étaient des chapitres détachés d'une histoire de la poésie française en Belgique à partir du *xvii<sup>e</sup>* siècle, qu'il rêvait d'écrire comme complément du mémoire d'André van Hasselt.

En 1857, Peetermans publia une notice étendue sur le *Prince de Ligne ou un écrivain grand seigneur à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle*, dont une seconde édition vit le jour en 1861. C'est certainement un des meilleurs travaux de critique littéraire parus en Belgique; l'auteur a su donner une idée brillante et exacte à la fois de cet esprit charmant et inconséquent, mais si pétillant, et certains chapitres, tels que celui consacré au séjour du prince à la cour de Charles de Lorraine, étaient tout à fait neufs. Il faut relever encore l'*Esquisse de la poésie française au pays de Liège pendant un siècle (1550-1650)*, qu'il écrit en guise d'introduction pour les *Fleurs des vieux poètes liégeois*, publiées par H. Helbig en 1859; c'est une belle page, où l'élé-

gance de la forme n'enlève rien à la solidité du fond.

Un mal inexorable devait malheureusement emporter Peetermans avant qu'il eût pu produire l'œuvre définitive qu'on était en droit d'attendre de lui : rongé par la phtisie, il mourut à 32 ans. Ce fut une perte réelle pour les lettres belges.

Paul Bergmans.

*Journal de Liège*, reproduit dans le *Moniteur belge* du 3 décembre 1861, p. 579½. — *Revue trimestrielle*, t. XXXIII (Bruxelles, 1862), p. 378-398 (notice de H. Kuborn). — *Annuaire de la Société libre d'émulation de Liège*, 1862, p. 143-167 (notice d'Eug. Goffart et discours d'A. Le Roy). — Pour la liste complète des œuvres de Peetermans, voir la *Bibliographie nationale*, t. III (Bruxelles, 1897), p. 100.

**PEETERS** (*Adolphe-Bernard*), avocat, industriel, publiciste, né à Gand, le 2 mars 1826, mort à Naples, le 8 décembre 1875. Docteur en droit de l'université de sa ville natale (18 septembre 1849), il se fit admettre comme avocat près la cour d'appel de Gand où siégeait, comme conseiller, son père Bernard-François. Il pratiqua pendant douze années environ, non sans succès. Mais le goût de l'industrie le prit bientôt, et après son mariage et le décès de son père, qui lui laissa une fortune assez considérable, Peeters se trouva en 1861 à la tête d'une filature de coton. Mis en relations avec de grands financiers belges et étrangers, MM. Philippart, le ministre d'Etat de Brouckère, Ashbury et d'autres, il fonda d'importantes compagnies de chemin de fer et se consacra aux entreprises les plus diverses. Dévoré par cette activité fiévreuse, il mourut à Naples, le 8 décembre 1875, âgé de 49 ans. Par son testament, il dota généreusement les loges maçonniques dont il était dignitaire et fit des libéralités à plusieurs œuvres de bienfaisance. Il constitua l'Etat son légataire universel, à condition que celui-ci consacrerait sa fortune à l'érection d'écoles libérales et payât à sa veuve une modique rente viagère. Le gouvernement crut devoir refuser ce legs. Mais la ville de Gand, subrogée dans les droits de l'Etat, s'empressa d'accepter la libéralité, acceptation qui fut ratifiée par arrêté royal du 4 décembre 1876.

Peeters a laissé les ouvrages suivants : 1. *La question du traité franco-belge par un filateur de coton*. Gand, Van Cleemputte, 1861; in-8°, 16 p. — 2. *Le traité anglo-belge et l'avenir de l'industrie cotonnière*. Bruxelles, Decq, 1862; in-8°, 55 p. (anonyme). — 3. *Les intérêts du commerce dans la question de l'escompte*. 71 p. — 4. *La Belgique à l'exposition de Bruxelles, Muquardt, 1866; in-8°, Paris 1867 et la Maç. belge. Discours prononcé dans la ten. du R. At. Les vrais amis de l'union et du progrès réunis, le 5 j. 12<sup>e</sup> m. 5867, Bruxelles, P.-A. Parys, 1868; in-8°, 45 p.*

L. Tierenteyn.

État civil de Gand. — Acte de partage de la succession Peeters-Baertsoen, passé par M<sup>e</sup> Vermeulen, à Bruxelles, le 1<sup>er</sup> février 1879. — *Bulletin communal de la ville de Gand, 1878, p. 13.* — Note d'audience pour la société Ashbury contre M<sup>me</sup> veuve Peeters-Baertsoen devant la cour de Bruxelles (Bruxelles, imp. des Travaux publics, 1893). — *Bibliographie nationale, t. III, p. 401.*

**PEETERS** (Armand), ou PETRI, écrivain ecclésiastique du XVII<sup>e</sup> siècle, qui mourut à Ruremonde, en 1700. Nous n'avons aucun détail sur sa vie et savons seulement qu'il entra dans l'ordre des Récollets. Il composa, en 1691, une vie de saint Jean Capistran, sous le titre de : *Leven en wonderen Roep van den H. Joannes Capistranus Belyder der minderboederenorde... verlosser van t'christen bolwerck Belgraden* (Bruxelles, Foppens). En 1692, il fit paraître un recueil de notices sur les saints et illustres tertiaires. Quatre tomes virent le jour. L'auteur voulut en ajouter un cinquième, mais il mourut avant d'avoir pu terminer son œuvre. En voici le titre : *Seraphinschen sterrenhemel waer in beschreven zyn de levens van de heyligen, salighen... in vier deelen* (Bruxelles, Josse De Griek).

Léonard Willems.

Dirks, *Bibliographie des Frères Mineurs*, p. 322.

**PEETERS** (Barthélemi), PETRUS ou PETRI, théologien et exégète, né à Oplinter (Brabant), en 1545 ou 1546, mort à Douai, le 24 février 1630. Élève de la pédagogie du Porc, à Louvain, il obtint, le 1<sup>er</sup> mars 1565, la

cinquième place sur cent soixante-sept concurrents, dans la promotion de la faculté des arts. Il s'appliqua ensuite aux études théologiques et devint licencié. Rappelé à la pédagogie du Porc, il y enseigna la philosophie durant l'espace de dix ans, et eut pour disciple le célèbre Léonard Lessius. Les malheurs du temps ayant forcé l'université à congédier la plupart des professeurs et des élèves, Peeters se retira à Douai, en 1580, en compagnie de Guillaume Estius, de Gorcum. Il y prit le bonnet de docteur dans la promotion de 1584.

Nous n'avons que peu de données pour déterminer en quelle année Peeters devint professeur de l'université de Douai et quelles chaires il y occupa successivement.

Comme les écrits du chancelier Bossemius, imprimés en 1586, portent l'approbation d'Estius, d'Antoine Surius et de Barthélemi Petrus, ne peut-on pas en conclure qu'à cette époque Peeters appartenait déjà au corps professoral? La nature de ses ouvrages insinue qu'il enseigna la théologie, l'Écriture sainte et le catéchisme ou la controverse. Il débuta probablement dans la chaire de catéchèse, qui, bien qu'instituée en faveur des jeunes gens se destinant aux carrières libérales, était toujours occupée par un professeur de la sacrée faculté. Foppens, en parlant de la nomination de Peeters, dit que celui-ci devint professeur royal de catéchèse et chanoine de Saint-Amé. D'après Plouvain, B. Petrus recueillit la succession de Jean Rubus ou Du Buisson, en 1595. Gaspar Nemius, dans sa préface à la première édition (1621) des *Annotationes G. Estii*, nous apprend que Peeters succéda à G. Estius († 1613) dans la première chaire de théologie. François Sylvius (dédicace de son commentaire in 1<sup>am</sup> 2<sup>ae</sup>) affirme que G. Nemius remplaça Peeters dans la leçon sur l'Apocalypse, et Canquelain assure que cela eut lieu en 1623.

Peeters était lié d'une étroite amitié avec G. Estius, François Sylvius (Du Bois) et François Lucas, de Bruges,

doyen du chapitre de Saint-Omer. Sa correspondance avec ce dernier prouve qu'il s'occupait activement de la critique du texte de la Bible et qu'il rendit des services au célèbre *Lucas Brugensis*. — G. Estius institua B. Petrus un de ses exécuteurs testamentaires et le chargea de la publication de ses ouvrages qui n'avaient pas encore vu le jour. — Sylvius étant promu au doctorat, en novembre 1610, les professeurs de théologie désiraient beaucoup confier au jeune et brillant docteur une chaire de leur faculté. Mais il n'y en avait point de vacante. B. Peeters, à l'effet de réaliser les vœux de ses collègues et les siens, céda sa leçon à Sylvius, à condition de la reprendre lorsqu'une autre chaire viendrait à vaquer.

Le provisoire ne dura guère. D'après Foppens et Paquot, Sylvius ayant remplacé Estius, en 1613, Peeters aurait repris ses fonctions. Nous préférons le témoignage du contemporain G. Nemius, cité plus haut, selon lequel Estius eut pour successeur B. Petrus.

Peeters rendit encore des services à l'université de Douai comme proviseur du séminaire du roi et du séminaire provincial des évêques. Il mourut à l'âge de 85 ans accomplis, et fut inhumé dans l'église de Saint-Amé, à côté de la chapelle de Saint-Maurand. A raison de son âge avancé, les étudiants se plaisaient à l'appeler *grand-père*. Sa vertu et sa science lui avaient concilié l'estime universelle.

On sait que la faculté de théologie de Douai, depuis son origine, professait la doctrine Thomiste sur la grâce, la prédétermination physique, etc. Peeters en fut un zélé défenseur. Il le montra même dans son testament, par lequel il laissa tous ses biens au collège de Saint-Thomas d'Aquin, fondé à Douai, en 1619, par les Dominicains, sous le prieuré de Philippe Petit. « J'exige, » dit-il dans l'expression de ses dernières volontés, que les professeurs de théologie de ce collège enseignent et défendent constamment l'ancienne doctrine de Saint-Augustin sur la grâce vraiment efficace, et sur la ma-

nière de concilier celle-ci avec le libre arbitre, doctrine approuvée par Innocent I<sup>er</sup>, Zosime, Célestin I<sup>er</sup>, Léon I<sup>er</sup>, Gélase I<sup>er</sup>, Félix IV, le II<sup>e</sup> concile d'Orange, Boniface I<sup>er</sup>, etc., doctrine soutenue et expliquée par saint Thomas, le docteur angélique ».

L'ardeur de Peeters pour les doctrines thomistes lui inspira-t-elle une certaine antipathie à l'endroit des Jésuites? Toujours est-il que dans une lettre à *Lucas Brugensis* il attribue à l'influence des disciples de saint Ignace le retrait de la célèbre Bible sixtine de 1590. Il fut mêlé aussi à la fameuse querelle soulevée à l'occasion de la *Censura Duacensis* relative à trente-quatre propositions du jésuite Léonard Lessius touchant l'inspiration des livres saints, la grâce et la prédestination. Cette querelle est exposée par Mr Bouquillon dans sa notice sur Bossemius.

Voici la liste des ouvrages de Barthélemi Peeters :

1. *Vincentii Lirinensis Galli, adversus prophanas hæreseon novationes, libellus vere aureus, distinctus in capita et notis uberioribus opera viri docti illustratus*. Douai, Marc Wyon, 1611; in-8<sup>o</sup> de 136 pages. — Les titres donnés par Foppens, Valère André, Swertius et Paquot ne sont qu'approximatifs et plutôt descriptifs : *Vincentii Lirinensis contra hæreses liber aureus, cum notulis brevibus et dissertiuncula apogetica de Vincentio ejusque scriptis*. Il en est de même de celui fourni par Migne, d'après Schoenemann et Cave : *Vincentii... cum commentariolo Io. Costerii et Bartholomæi Petri notis breviculis et dissertatione apogetica*... En effet, l'ouvrage publié à Douai contient, au fol. (II), un avis au lecteur : *Bartholomæus Petrus Scholæ theologicæ Duacenæ auditoribus*; fol. (X) : une notice sur Vincent de Lérinus : *Ex Catalogo Gennadii*; p. 95 : *In D. Vincentii librum scholia auctoribus Io. Costerio et B.* — 2. *Apostolicæ sedis definitiones veteres de gratia Dei*. Douai, veuve de Laurent Bellam, 1616; in-12. Tel est le titre donné par Duthillœul. Nous n'avons vu que la seconde édition, intitulée : *Apostolicæ sedis definitiones*

*veteres de gratia Dei. Secunda editio, Plurimum aucta. Collectore Bartholomæo Petro Lintren. S. Theol. Doct. et in Acad. Duacen. Regio Professore.* Douai, Laurent Kellam, 1627; in-8° de 88 pages. Cet ouvrage comprend page 3 : *S. Coelestini papæ pro B. Augustino et de gratia Dei, Epistola ad Galliarum episcopos*; p. 24 : *B. Leonis primi, papæ, Epistola*, 84, *alias* 86; p. 30 : *Quibus aliis modis B. Leo adversus Pelagianismum egerit*; p. 31 : *B. Gelasii papæ Epistola ad Honorium*; p. 33 : *Quid S. Hormisda pontifex adversus Pelagianismum*; p. 39 : *Capitula ab apostolica sede missa episcopis Galliae, in concilio Arausicano secundo publicata*; p. 62 : *Annotationes historice*. Encore une fois donc, les titres donnés par Valère André, Foppens et Paquot sont descriptifs : *Apostolicae sedis definitiones veteres de gratia, cum annotationibus in Epistolam S. Coelestini papæ pro B. Augustino, et in Epistolam 84, alias 86* (Foppens et Paquot disent 129, alias 79). *Leonis Pontificis ad Nicetam, Episcopum Aquileiensem*. — 3. *Actus Apostolorum a S. Luca conscripti; Et in eosdem commentarius perpetuus, Deo dante concinnatus per Bartholomæum Petrum Lintrensem S. Theol. Doctor. et in univers. Duacensi Professore primarium.* Douai, veuve et héritiers de Pierre Borremans, 1622; in-4° de 642 pages. — Duthillœul (Bibliographie douaisienne), dit que cet ouvrage fut réimprimé chez la veuve de Laurent Kellam. Peeters dédia son travail à Antoine de Hennin, évêque d'Ypres, dont il avait été le commensal à Louvain, d'abord chez le professeur Jean Molanus, ensuite au collègue du pape Adrien VI. — 4. *Præceptiones logicæ superiorum disciplinarum, ac præsertim S. Theologiæ exemplis illustratae, libri duo*; in-12. Douai, Gérard Patté, 1625, d'après Duthillœul, réimprimé en 1635. Le but de l'auteur est de remplacer par des exemples plus rians et plus utiles les exemples insipides dont les vieilles Logiques et Dialectiques ornaient leurs propositions et syllogismes. — 5. Jérôme Stevart, de son vivant doyen de la métropole de Malines, possédait dans sa

bibliothèque un manuscrit : *Explicatio catechetica ad Decalogum, auctore Ex. D. Bartholomæo Petri Lintrensi, etc.* — 6. Autrefois on conservait à l'abbaye d'Afflighem : *Eximii D. M. N. Bartholomæi Lintrensis Tractatus de Pœnitentia*. Depuis la révolution française, ce manuscrit n'existe plus chez les Bénédictins d'Afflighem, ni chez ceux de Termonde, qui se sont partagé les restes de la bibliothèque de l'ancienne abbaye. — 7. En 1614, parut chez Marc Wyon : *Thomæ Aquinatis summa theologica, etc., in tres partes ab auctore suo distributa*, publiée par les théologiens de Douai, François Silvius, Georges Calvenerius, Jacques Pollet et Barthélemi Peeters. Cette édition, collationnée avec plusieurs manuscrits, contenait, outre des remarques critiques après chaque partie de la somme, la *questio C de Purgatorio*, encore inédite, à la fin du *Supplementum 3<sup>m</sup> partis*.

L'ouvrage fut contrefait à Paris, en 1622, et dédié à Grégoire XV. Les professeurs de Douai publièrent l'année suivante une seconde édition, perfectionnée à l'aide de manuscrits qu'ils n'avaient pas vus auparavant, de deux éditions romaines de 1469 et des variantes de quelques exemplaires de la métropole de Cambrai, fournies par Jean Baccart, théologal de cette église et licencié en théologie de Douai. Elle est dédiée à Urbain VIII (et non pas à Grégoire XV, comme le dit Paquot) et est intitulée : *Sancti Thomæ Aquinatis summa theologica : in qua Ecclesiæ catholice doctrina universa, et quicquid in veterum Patrum monumentis est dignum observatu; quicquid etiam vel olim vocatum est, vel hodie vocatur ab hæreticis in controversiam; id omne ut erudite, solide et dilucide, ita pie atque fideliter explicatur; in tres partes ab auctore suo distributa. Olim quidem ex manuscriptis exemplaribus, quorundam Lovaniensium Theologorum, deinde aliorum doctissimorum virorum, ac nuper nonnullorum Duacensium Theologorum operâ, et nunc eorundem nova curâ, a pluribus mendis repurgata; ita ut suum primævum nitorem vel nunc habeat vel ad eum proxime accedat.*



— Douai, Marc Wyon, 1623 ; 5 vol. in-fol. de 216, 220, 341, 208 et 168 pages, sans compter les préliminaires, les remarques critiques (plus nombreuses que dans la première édition), les indices et le catéchisme de Hunnæus, qui se trouve à la fin. Cette édition surpasse toutes les précédentes et ne doit céder tout au plus qu'à celles du père Jean Nicolai. Dans un avertissement aux lecteurs, les professeurs se plaignent du plagiat commis à l'endroit de leur première édition. « L'édition de Paris » (1622). disent-ils, contient une dédicace à Grégoire XV et un *Encomium* ou éloge de la publication parisienne ; elle donne *in extenso* les *Prolegomena* du père Antoine de Sienna à la somme, tandis que les théologiens de Douai n'en reproduisent que les extraits jugés les plus utiles : c'est la seule différence entre l'édition de Paris et l'édition douaisienne de 1614. Le texte de celle-ci, les observations critiques avec références aux manuscrits de Cambrai, de Saint-Ghislain, de Georges Colvenerius (que les éditeurs de Paris n'ont jamais vus), la note marginale mise en tête du premier *Index*, le titre du *supplementum*, même les fautes typographiques ; tout est reproduit dans l'édition parisienne. Par conséquent, les éloges que l'*Encomium* prodigue à l'édition de Paris reviennent en réalité à celle de Douai. Mais, chose merveilleuse, le même *Encomium*, tout en exaltant l'œuvre parisienne, déprécie et discrédite la publication douaisienne. Aussi, personne n'ose s'en déclarer l'auteur. — 8. En 1613, G. Estius publiait son commentaire sur les Épîtres de saint Paul et les Épîtres catholiques. Lorsque la mort l'enleva, le 20 septembre, il en était arrivé, pour l'impression, au chapitre III de la deuxième Épître aux Corinthiens, et pour la rédaction, au verset 7 du chapitre V de la première Épître de saint Jean. Barthélemi Peeters, qui avait dès le principe revu le manuscrit et les épreuves, soigna la continuation de l'impression et suppléa ce qui manquait au commen-

taire des Épîtres de saint Jean. L'ouvrage parut sous le titre général : *In omnes Pauli et septem catholicas apostolorum epistolas commentaria, auctore Guillelmo Estio, in academia Duacena professore, cum elogio auctoris ab Andrea Hoio conscripto, necnon Bartholomæi Petri in Joannem elucidationes*. Douai, Balthazar Bellère, 2 vol. in-fol., 1614 et 1616. Le t. I<sup>er</sup> est intitulé : *In omnes divi Pauli apostoli epistolas commentariorum tomus prior, auctore Guillelmo Estio...* ; le t. II : *Tomus posterior. Accesserunt ejusdem authoris in quinque epistolas catholicas commentaria, necnon D. M. N. Bartholomæi Petri S. Theol. doctoris ac professoris primarii, in partem primæ ac secundam et tertiam Joannis clarissime elucidationes*. Le commentaire est dédié par Peeters à l'archiduc Albert et muni d'une préface par le même. Jacques Pollet, qui donne l'approbation pour les additions de Peeters, en parle en ces termes : *Doctissima sunt et pari stylo ac doctrina composita, adeoque censeo prælo esse dignissima et lectoribus utilissima*. D'après d'autres savants, le supplément de B. Petrus, tout en étant digne d'éloges, n'atteint pas à la hauteur d'Estius. — 9. Estius, étant président du séminaire du roi, avait recueilli, à l'occasion des conférences avec ses élèves au sujet des chapitres de l'Écriture lus à table, des notes sur les passages les plus difficiles. A la demande de Peeters, Gaspar Nemius se chargea de les publier. Il en fit un choix, en écartant un certain nombre moins étudiées et les livra à l'impression, sous le titre : *Guilielmi Estii... annotationes in præcipua ac difficiliora sacre scripturæ loca*. Douai, veuve de Pierre Borremans, 1621. Estimant que l'œuvre était mutilée, plusieurs amis d'Estius voulurent une édition plus complète. Nemius remania donc sa première publication. Estius en fit la révision, ajoutant ci et là quelques annotations rédigées par lui et qu'il signale dans le texte d'Estius par ces mots : *Additio B. P. censoris*. La nouvelle édition parut en 1629 chez Gérard Patté. — 10. Enfin, Peeters publia sous le titre de :

*Guilielmi Estii S. Th. Doct. et prof. primarii, necnon cancellarii Duacensis orationes theologicae* (Douai, veuve de Laurent Kellam, 1614), les discours académiques prononcés par le chancelier en diverses occasions. Au discours 14, de *Magdalena evangelica*, se trouve une *additio censoris* de Barthélemi Peeters, à propos de la question des trois Marie.

On aura remarqué que B. Peeters décline son nom latinisé. Cependant beaucoup d'auteurs l'appellent B. Petri.

A.-C. De Schrevel.

Bibliothèque de Douai : Ms. n° 4149. Canquelin, *Hist. de Douai*; Ms. n° 4020, fonds Plouvain. — Bibl. royale de Bruxelles : Ms. n° 47592, Foppens, *Historia et series doctorum academie Duacensis ab anno 1562 ad annum 1750*. — Foppens, Sweertius, Valère André, Paquot. — *Les théologiens de Douai*, II, Mathias Bossemius par Bouquillon; III, François Sylvius; V, Guillaume Estius; VIII, Gaspar Nemius, par Th. Leuridan. — Archives de Saint-Omer, *Correspondance de François Lucas*.

**PEETERS** (*Bonaventure*), peintre anversois de marine du xvii<sup>e</sup> siècle, le représentant le plus connu d'une famille dont plusieurs membres cultivèrent le même genre de peinture. Bonaventure fut baptisé, dans l'église Sainte-Walburge, à Anvers, le 23 juillet 1614. Il était fils de Corneille Peeters et de Catherine van Eelen. En 1634-1635, il fut reçu comme maître dans la gilde de Saint-Luc en même temps que son frère Gilles. Ils travaillèrent ensemble et probablement dans le même atelier. En 1641-1642, Jean Peeters fut inscrit dans les *Liggeren* de la corporation des peintres comme l'élève de ses deux frères.

Le 5 juillet 1638, Bonaventure Peeters fut chargé par le magistrat anversois de faire vingt-deux cartes représentant le siège et la bataille de Calloo. Aidé par son frère Gilles, il exécuta un tableau où le même siège était peint et qui, le 28 mai 1639, leur fut payé 480 florins. A la fin de sa vie, Bonaventure se retira à Hoboken, dans une maison de campagne qu'il y possédait. Il y peignit la *Bataille sous les murs d'une ville orientale*, appartenant au musée de Dresde, qu'il signa : « Bonaventura Peeters fecit

» in Hoboken 1652 ». Il y mourut le 25 juillet de la même année, et fut enterré dans l'église du village où l'on voit encore son épitaphe ornée d'une marine représentant le *Naufrage de Saint-Paul près de l'île de Malte*, due au pinceau de son frère Jean. Ce dernier fit également les vers qu'on lit sous le portrait peint par Abraham Mathys et ornant ce monument funéraire.

Cette inscription l'intitule peintre de marine et poète. Corneille De Bie, qui l'avait connu, l'appelle également excellent peintre de marine et poète harmonieux. Les seuls vers que nous ayons rencontrés de lui sont ceux qu'il écrivit au-dessous et sur le revers d'une aquarelle que possède le Musée Plantin-Moretus, et qui représente une mer orageuse et des vaisseaux en danger. Les vers de notre artiste, dans le genre de ceux de Cats, contiennent une moralisation dans laquelle la vie humaine est comparée à une tempête qui ballote l'homme comme le navire est le jouet des ondes.

Ses peintures se rencontrent dans la plupart des musées. Elles sont souvent signées et datées. La plus ancienne que nous connaissions appartient à M<sup>r</sup> Ludovic d'Ursel et porte la date de 1632; le musée de Berlin possède de lui une marine de 1636; dans la collection Van Bellinghen s'en trouvait une de 1639; une marine de 1641 faisait partie de la galerie de M<sup>r</sup> Dubus de Ghisignies; une autre de la même date se trouve au musée impérial à Vienne; une *Vue sur Dordrecht*, appartenant au musée de Darmstadt, est datée de 1647; l'une des deux œuvres que possède le musée de Dresde est de 1643, l'autre de 1652.

Les sujets ordinaires des tableaux de Bonaventure Peeters sont les bords des fleuves ou de la mer. Nous connaissons de lui des vues de l'Escaut devant Anvers, une vue de Middelbourg, une de Flessingue, une de Dordrecht. Les scènes placées dans les mers du Levant ne sont évidemment que des créations de sa fantaisie ou des reproductions de gravures. Il aimait beaucoup représenter les mers fortement agitées, les orages près des

côtes rocheuses, les batailles navales, les naufrages et autres sujets dramatiques, quoiqu'il réussisse généralement mieux à reproduire les sites calmes. Son talent est inégal : ses mers agitées, ses vaisseaux violemment secoués par la tempête sont d'un style maniéré et déclamatoire ; ses vues de port et de rivages paisibles sont maintes fois pleines de grâce et charment par leur couleur et leur lumière délicates. Parmi les plus belles de ses pièces, on compte la *Vue de Dordrecht* au musée de Dusseldorf, la petite marine du musée impérial de Vienne (n° 1104) et le *Port de mer* au musée de Schleissheim.

Quelques dessins de Bonaventure Peeters se rencontrent dans les collections publiques et privées. L'Albertine possède des vues sur Delftshaven, Naarden et Schiedam, ainsi que des vues sur la pleine mer.

Nous connaissons de lui deux eaux-fortes, l'une appelée la *Redoute de Willemstadt*, l'autre un *Navire voguant à voiles déployées près d'une côte rocheuse que domine un fort*. Bon nombre de ses tableaux furent gravés.

Son portrait fut peint par Jean Meysens et gravé par W. Hollar. Il figure dans le *Gulden Cabinet* de Corneille De Bie.

Max Rooses.

Voir pour les sources sous Jean Peeters.

**PEETERS** (*Bonaventure II*), peintre de marine anversois du XVII<sup>e</sup> siècle, fils de Gilles Peeters et neveu de Bonaventure qui précède. Il naquit le 17 octobre 1648 ; il prit service sur les bateaux hollandais et fit de longs voyages sur mer ; il mourut à Anvers le 2 septembre 1702. Nous ne connaissons aucun de ses tableaux. Peut-être sont-ils confondus avec ceux des artistes de la même famille. La seule œuvre que nous ayons rencontrée de lui est un dessin que possède le cabinet des estampes d'Amsterdam, signé : " Bon. " Peeters Wtseyle van de Galione in " Havana. 1662 " .

Max Rooses.

**PEETERS** (*Catherine*) est une artiste anversoise, louée par Corneille de Bie

(1661), pour l'excellence de ses tableaux de fruits, de légumes, de comestibles, de nature morte, en un mot. Renseignée également par M<sup>r</sup> F.-J. vanden Branden, elle naquit, suivant cet auteur, le 16 août 1615, comme sœur de Bonaventure et de Jean Peeters, avec qui elle vécut jusqu'à sa mort, arrivée en 1676.

Par malheur, il se trouve que les œuvres désignées par M<sup>r</sup> F.-J. vanden Branden, comme émanant du pinceau de Catherine Peeters, ne concordent ni par leur signature, ni par leurs dates, avec les données susdites. Catherine et Clara Peeters (voir ce nom), ont pu exister l'une et l'autre ; les confondre est impossible. Enfin, pour compliquer encore la question, un maître hollandais, Pierre Claes, le père de Berghem, peignant aussi les natures mortes et signant du monogramme P. C., fut, jusque dans les derniers temps, confondu avec Catherine ou Clara Peeters. Cette question est maintenant tranchée.

Henri Hymans.

Corn. de Bie, *Het Gulden Cabinet van de edel vry schilderkonst* (Lierre, 1661, p. 338). — F.-J. vanden Branden, *Geschiedenis der antwerpsche schilderschool*, p. 4030-51.

**PEETERS** (*Charles*) ou CAROLUS PETRI, écrivain ecclésiastique, né à Anvers, en 1633, mort dans la même ville, le 27 octobre 1703. Entré, à l'âge de dix-huit ans, au couvent des Dominicains de sa ville natale, il y prononça ses vœux et y fit ses études ; il fut chargé ensuite de professer la philosophie et la théologie. Ayant encore passé quelques années dans la maison de son ordre, il alla ensuite à Douai prendre le grade de licencié, puis fut envoyé, par ses supérieurs, à Rotterdam, où, pendant trente ans, il remplit les fonctions de curé-missionnaire. Le zèle dont il fit preuve pour la conversion des réformés l'ayant fait emprisonner pendant quelque temps, il quitta la Hollande pour rentrer au couvent d'Anvers où, vers 1690, il fut nommé lecteur des cas de conscience. Il occupa ces dernières fonctions jusqu'à sa mort, employant ses loisirs à reviser

et à traduire en latin les sermons qu'il avait prêchés.

On a de lui les ouvrages suivants :

1. *Conciones Thomisticae; sive Discursus morales super omnes totius anni Dominicas*. Anvers, Jacobus Woons, 1693; in-8°. — 2. *Conciones Thomisticae; sive Discursus morales in omnes totius anni Solemnitates ac Festa*. Cologne, Wilhem Friessem, 1698; in-8°. — 3. *Conciones Thomisticae; sive Discursus morales de Ordinis S. Dominici Festivitatibus præcipuis. Quibus accedit Tractatus de Rosario, de Passione Domini, de Septem Verbis Christi in cruce*. Cologne, Wilh. Friessem, 1698; in-8°.

Fréd. Alvin.

Paquet, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, t. XVIII, p. 441. — Piron, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België*. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*.

\* **PEETERS-WILBAUX** (*Charles*), industriel et archéologue, né à Cambrai, en avril 1804, décédé à Tournai, le 22 août 1868.

Né à Cambrai, mais descendant d'une famille belge, les Peeters d'Anvers, Charles Peeters, après avoir étudié à Paris les sciences naturelles, vint se fixer dès l'âge de vingt-quatre ans à Tournai, où il se maria et se livra au commerce; puis il s'adonna à la culture industrielle, fonda l'établissement agricole et la sucrerie de Warcoing, où il appliqua, l'un des premiers, les théories nouvelles de culture et donna l'impulsion la plus grande à l'industrie sucrière alors à ses débuts. C'est en grande partie à lui, à son initiative et à son exemple, que l'agriculture, dans le tournaisis, doit d'avoir, plus vite qu'ailleurs, rompu avec des usages routiniers et surannés, malgré l'hostilité des cultivateurs d'alors, à la culture de la betterave et aux procédés nouveaux préconisés par la science agricole. Doué d'une nature très active et très énergique, Peeters, dont la formation intellectuelle était très développée, se livra à l'étude de l'archéologie, en même temps qu'il s'occupait activement d'affaires. En 1846, il fut au nombre des fondateurs de la Société historique et

littéraire de Tournai et il prit une part active aux discussions et aux travaux de cette société. On lui doit plusieurs publications marquées au coin d'une érudition profonde et sûre : *Le tétramorphe et quelques chapiteaux historiques de la cathédrale de Tournai*; *Rapport sur les églises d'Erquelines et de Gallair*; *Promenade iconographique dans les rues de Tournai*; *Note sur un carrelage historié* où l'auteur a lu « hoc Opus Sandonis », et qu'il faut lire « Opus hoc Donissan ». Toutes ces notices ont été insérées dans les Bulletins de la Société historique. Peeters fit encore des communications sur le château de la Royère à Néchin, sur des nappes historiées du x<sup>v</sup>e et du xvi<sup>e</sup> siècles; enfin il étudia d'une manière approfondie l'art de la peinture sur verre aux xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècles et les caractères qui permettent de distinguer les vitraux de cette époque de ceux des époques postérieures et des œuvres des peintres verriers modernes. Il allait publier le résultat de ses recherches sur cette matière si intéressante, quand la mort l'enleva le 22 août 1868.

E.-J. Soil.

*Bulletins de la Société historique et archéologique de Tournai*. — Huguet, *Notice nécrologique sur Peeters-Wilbaux*.

**PEETERS** (*Clara*), peintre de fleurs, de fruits, de comestibles et d'accessoires divers, représentée au musée de Madrid par une série de quatre peintures. L'une de ces œuvres distinguées, représentant des oiseaux morts, est datée de 1611; sur une seconde sont figurés des fleurs et des fruits; la troisième représente des poissons; la dernière, enfin, des pâtisseries, verres de vin, etc. Toutes sont signées : *Clara Peeters* ou simplement *Clara P*. Aucune confusion n'est, dès lors, possible entre Clara et Catherine Peeters (voir ce nom), ou encore Christophe Puytlinck (id. id.). La date de 1611 écarte, d'autre part, toute possibilité d'identification avec la dite Catherine Peeters, née à Anvers, seulement en 1615, selon M. Vanden Branden. Christophe Puytlinck, lequel peignit également des natures mortes, s'est-il servi du monogramme C. P., attribué

à Clara Peeters? Nous l'ignorons. Ce monogramme, fréquemment rencontré sur des tableaux d'accessoires, de fruits, de poissons, attribués jadis à Clara Peeters, a été naguère identifié avec celui de Pieter Claes, peintre hollandais, le père de Berghem. Disons, au surplus, qu'aucune confusion n'est possible entre les œuvres de ces divers peintres. Clara, pour ne parler ici que d'elle, est une artiste de première valeur, dont les productions n'ont été surpassées par aucun représentant du genre qu'elle cultiva. Nous n'avons sur l'artiste d'autre source biographique que ses œuvres citées.

Henri Hymans.

**PEETERS** (*François-Luc*), aussi PEETERS, peintre de paysages et de figures, né à Anvers, non pas à Malines, comme le dit par erreur Immerzeel, en 1606, mort à Bruxelles en 1654. Élève de son père, un peintre obscur, ensuite de Gérard Zeghers, il aurait été très avant dans les bonnes grâces de l'archiduc Léopold Guillaume, au service de qui s'écoula presque toute sa carrière. A ces renseignements, puisés dans Piron, il n'en est aucun que nous puissions ajouter de science personnelle. Pas plus dans les sources anversoises que dans les documents divers, publiés en Autriche, relativement à la galerie de Léopold-Guillaume, nous n'avons rencontré le nom de F.-L. Peeters. Nous n'avons non plus trouvé de ses œuvres dans les galeries nationales ou étrangères.

Henri Hymans.

J. Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders, etc.* — Piron, *Levensbeschryving der mannen en vrouwen van Belgie.*

**PEETERS** (*Gilles* ou *Egide*), peintre de paysage et de marine du XVII<sup>e</sup> siècle, frère aîné de Bonaventure I<sup>er</sup>. Il naquit à Anvers et reçut le baptême, à l'église Sainte-Walburge, le 23 janvier 1612. Comme nous l'avons déjà constaté, il travaillait en commun avec son frère et peignit avec lui, pour le magistrat de la ville d'Anvers, le tableau du *Siège de Calloo*. De son mariage avec Elisabeth De Smidt

naquirent quatre enfants, dont trois fils qui tous les trois devinrent peintres : Guillaume, né le 17 octobre 1642, Gilles, le 1<sup>er</sup> juin 1645 et Bonaventure, le 17 octobre 1648. Il mourut en mars 1653 et fut somptueusement enterré dans l'église Saint-Jacques, le 12 de ce mois.

Outre le *Siège de Calloo*, nous connaissons de lui, au musée d'Amsterdam, un paysage signé « Gillis Peeters 1633 », à l'Ermitage de Saint-Petersbourg une rive boisée avec un petit navire à voile sur l'eau, signé « G. Peeters 1645 » (non encore mentionné dans le catalogue de 1895); au musée de Weimar un paysage marqué « G. Peeters 1653 ». Le catalogue de Dresde lui attribue avec raison un paysage signé « Peeters ». Il a gravé plusieurs eaux-fortes, notamment quatre grandes pièces représentant des chasses à courre dans des paysages boisés avec la ville de Paris ou des châteaux aux environs de cette ville et dans le lointain, et une cinquième pièce, plus petite, dans un site pareil avec un chasseur guettant du gibier d'eau.

Gilles Peeters est un artiste trop peu connu et trop peu apprécié. Tous les tableaux que nous venons d'énumérer ont une valeur réelle; ils sont exécutés dans le genre d'Artois et de Huysmans, mais d'une tonalité plus fine; les effets de lumière sont remarquables, les accessoires bien rendus.

Max Rooses.

Pour les sources, voir sous Jean Peeters.

**PEETERS** (*Gustave-Adolphe*), géomètre et cartographe, fils de Joseph-François et de Marie-Catherine Coppens, né à Vracene (hameau de Meerdonck, arrondissement administratif de Termonde), le 18 février 1819, mort, marié et sans enfants, à Meerdonck (érigée en 1845 en commune distincte), le 13 juillet 1878. Après avoir fait ses études à l'ancienne école normale provinciale à Gand, il revint au foyer paternel et fut nommé peu de temps après géomètre juré. Pendant vingt-sept ans il seconda son père, qui était à la fois instituteur et secrétaire communal, et lui succéda dans cette double fonction dès le 9 septembre 1850. Peeters

s'occupa beaucoup des questions d'hygiène et fut, sous ce rapport, un bien-facteur pour le pays de Waas. L'habileté qu'il acquit comme géomètre lui permit de dresser deux cartes. La plus ancienne a pour titre : *Topographische kaart van het voormalig Land van Waes; bestaende in het bestierlyk arrondissement Sint-Nicolaes, met de gemeenten Waesmunster en Moerbeke. Met hoogst deszelfs toestemming opgedragen aen den Heer baron de T'Serclaes, koninklyken commissaris van gemeld arrondissement, door G.-A. Peeters, gezworen landmeter te Meerdonk*, 1848. Établissement géographique de F. Desterbecq, à Bruxelles.

La carte est formée de deux feuilles grand aigle; elle est bien gravée.

La seconde carte, dont la gravure a moins de finesse, a été publiée, en une feuille grand aigle, en 1870 : *Topographische Kaart van het bestuurlijk arrondissement Dendermonde, Provincie Oostvlanderen, door G. A. Peeters, gezworen landmeter en gemeente- sekretaris, te Meerdonk, auteur der kaart van het Land van Waas*. 1870. Grav. door Mart.<sup>n</sup> Ghys. Aardrykskundig gesticht van A. Scheepers, Antwerpen.

Les deux cartes sont à l'échelle du  $\frac{1}{40000}$ , et dressées avec soin. Relevons, entre autres détails, la superficie et la population des principales communes, de même que la superficie et la date d'endiguement des polders.

F. Van Ortoy.

Etat civil de Vracene. — Fr. de Potter en J. Broeckkaert. *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, t. XXVI. — Renseignements communiqués par M<sup>r</sup> R. van Duyse, secrétaire communal de Meerdonk.

**PEETERS (Hubert)**, instituteur, né à Diepenbeek, le 10 mars 1796, mort à Looz-la-Ville, le 30 décembre 1875. Il remplit pendant plus d'un demi-siècle ses modestes fonctions dans la province de Limbourg et publia les ouvrages élémentaires suivants : 1. *Eerste oefeningen in het lezen door P.-J. Prinsen ... ten gebruike van lagere scholen, herzien en vermeerderd*. Tongres, Demarteau, 1841; in-18. — 2. *Voorschriften ter oefening in het kunstmatig schrijven*. Deux livrai-

sons. — 3. *Nederduitsche spraekleer met oefeningen, ten gebruike der lagere in middelbare scholen*. Anvers Peeters-Van Brabant, 1857; in-12. En collaboration avec Julien-Guillaume Peeters.

Louis Tierenteyn.

*Bibliographie nationale*, t. III, p. 100.

**PEETERS (Jacques)**, graveur, né à Anvers, le 28 novembre 1637, mort dans la même ville en 1695. Il fut admis, comme fils de maître, à la corporation de Saint-Luc en 1660 et élu doyen en 1695, l'année de sa mort. Bien que ces dates soient très précises, nous ne saurions affirmer que toutes se rapportent au même artiste, le prénom de Jacques ayant été porté par plusieurs de ses homonymes. Que celui qui nous occupe ait été également peintre, nous en doutons, attendu que les estampes au bas desquelles figure son nom, indiquent un praticien de métier plutôt qu'un graveur occasionnel. On connaît de lui une série de dix planches du *Siège de Vienne*, d'après Romain de Hooghe.

Henri Hymans.

Verachter et Terbruggen, *Histoire de la gravure d'Anvers*. — Rombouts et Van Lerijs, *Les Liggeren et autres archives de la gilde anversoise de Saint-Luc*.

**PEETERS (Jean)**, architecte, né à Diest. Selon P.-V. Bets, *Histoire de la ville et des institutions de Tirlemont*, écrite dit l'auteur, d'après des documents authentiques la plupart inédits, les fenêtres du chœur de l'église Notre-Dame-du-Lac, à Tirlemont, furent ouvragées pendant les années 1467 et 1468, sous la direction de Jean Peeters de Diest, élève du célèbre Sulpice van Vorst de Louvain. Selon le même Bets, Jean Peeters commença en même temps la belle décoration de la voussure du grand portail où se remarquent de nombreuses sculptures travaillées avec une grande délicatesse. Jean Peeters traça aussi les dessins des meneaux des fenêtres et de nombre de sculptures du portail.

« Item xx Februarii betaelt Meesteren Janne Peeters van Diest, meester wereman vanden steenmetsers, van

« dat hy die mate gehaelt heeft vanden  
 « grooten vinsteren inden niuwen choor,  
 « ende vanden welfsele onder den thoo-  
 « ren om patroenen te makenen van  
 « ozyven totten welfsele, vander vormen  
 « totten selven grooten vinsteren, VI st.  
 « Den selven noch betaelt om dat by  
 « aen de voir vorme vander vinsteren  
 « gewracht heeft, v dage, II grypen,  
 x plee. » Comptes de 1467 à 1468.

Edmond Marchal.

P.-V. Bets, *Histoire de la ville et des institutions de Tirlémont*, 1861, t. II, p. 144-145.

**PEETERS** (*Jean*), peintre de marine anversois du XVII<sup>e</sup> siècle, frère de Bonaventure, Catherine et Gilles mentionnés ci-dessus. Il naquit à Anvers, le 24 avril 1624, et fit son apprentissage dans l'atelier de ses deux frères où il entra en 1641-1642. Il mourut probablement en 1677. Jean Peeters traita les mêmes sujets que son frère Bonaventure, mais avec moins de talent. Ses œuvres sont de couleur terne, de lumière mate. On les rencontre dans bon nombre de musées; peu d'entre elles sont signées; nous n'en connaissons que deux qui soient datées, l'une, une *Côte orientale*, signée I. P. 1677, au musée de Schwerin, et une marine appartenant à M<sup>r</sup> J. Lind, à Stockholm, portant l'inscription *Joannes Peeters* 1657. Le British Museum possède de lui un dessin sur lequel on lit : *Tripoli di Siria* avec le « Monte Libano » dans le fond.

Son portrait fut dessiné et gravé par Luc Vorsterman le jeune et figure dans le *Golden Cabinet* de Corneille De Bie. Celui-ci appelle Jean Peeters un peintre fameux et promet l'immortalité à son nom; il lui consacre l'amplification rimée la plus longue et la plus riche de sens qui figure dans son volume.

Jean Peeters dessina beaucoup de vues de sites et de monuments destinées à figurer dans les recueils de gravures ou à illustrer des livres. Jacques Peeters, le graveur-éditeur, en publia deux : Vingt vues de la Méditerranée, gravées par Luc Vosterman, le jeune, avec un frontispice gravé par Conrad Lau-

wers et Quatorze vues de la Palestine, gravées à l'eau forte par Gaspar Bouttats. Ajoutons-y encore une série de onze vues des villes de Candie, de Malte et de l'Archipel, un Théâtre des villes et fortresses des Provinces-Unies, gravées par Gaspar Pouttats. Il dessina deux planches pour les *Castella et Pretoria nobilium Brabantiae*, de Jacques Le Roy. L'ouvrage qui renferme le plus grand nombre de vues de villes dessinées par Jean Peeters, est la *Topographia Galliae*, par Martin Zeller (Francfort, 1655-1661); 41 planches dans ce recueil portent sa signature.

A voir la multitude de vues de villes et de pays qu'il reproduisit, on serait tenté de croire que Jean Peeters voyagea beaucoup. Il est plus que probable que l'on se tromperait et que notre fertile dessinateur travailla d'après des modèles que d'autres lui fournirent. Pour les pays d'Orient et les ports de mer de la Méditerranée, il est bien possible que ses neveux Bonaventure et Gilles, qui prirent service sur les vaisseaux hollandais, lui envoyèrent des vues prises par eux au cours de leurs lointains voyages.

Max Rooses.

Les *Liggeren* de la corporation de Saint-Luc. — Corneille de Bie, *Het Gulden Cabinet*. — Théod. van Lerijs, *Catalogue du Musée d'Anvers*. — F.-Jos. vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpse schilderschool*.

**PEETERS** (*Jean-François-Charles*, en religion *Bernard*), théologien, de l'ordre de Prémontré, né à Lierre, le 26 janvier 1819, et décédé à Blauberg (Herselt), le 8 mai 1876. Après avoir terminé ses humanités au collège de Turnhout, et la philosophie au séminaire archiépiscopal de Malines, il embrassa la vie religieuse à l'abbaye de Tongerlo, en 1842. Il y occupa avec distinction la chaire de théologie dogmatique; en 1860, il fut adjoint comme auxiliaire au curé de Blauberg. Sa science et ses talents auraient pu briller dans une position moins modeste, mais une surdité incurable l'en empêcha. Les instructions qu'il donna au peuple sont consignées dans l'œuvre qu'il pu-

blia de concert avec J. Monsieurs : *De Christen onderwezen, of de Mechelsche Catechismus in onderwyzingen aan het volk voorgedragen*. Louvain, 1873-1875; in-8°, 3 vol. Id. Anvers, 1882; in-12; 4 vol.

Fr. Waltman van Spilbeeck.

**PEETERS (J.)**, graveur, né à Bruxelles (rue de Flandre), vers 1812. Il collabora, avec Doms (cf. *Biogr. Nat.*, t. VI, col. 119) et de la Hoese, à tous les travaux, cartes, plans et figures anatomiques, qui ont été exécutés à l'établissement géographique de Ph. Vandermaelen. Ces travaux, sauf les exceptions que nous allons indiquer, ne portent pas sa signature. Il quitta Bruxelles, il y a une cinquantaine d'années, pour se rendre à Liège, où nous ne parvenons pas à retrouver sa trace.

Travaux connus : *Plan géométrique de la ville de Bruxelles, dressé en 1835, par W. B. Craan, ancien ingénieur-vérificateur du cadastre de la province de Brabant, lithographié et publié par les soins de Ph. Vandermaelen, fondateur de l'établissement géographique de Bruxelles*. Gravé par P. J. Doms et J. Peeters; s. d., mais édité en septembre 1836, d'après une légende du petit plan ci-dessous. Le plan géométrique est formé de quatre feuilles à l'échelle du  $\frac{1}{2500}$  et mesure  $1\text{m},72 \times 1\text{m},16$ ; il est accompagné d'un tableau synoptique, en trois feuilles, indiquant, par ordre alphabétique, les rues, places publiques, édifices, etc. Nous connaissons une deuxième édition de ce travail; le titre a été complété par ces mots : *mis au courant des changements survenus jusqu'en 1848*. Il a été fait une réduction au  $\frac{1}{5000}$  du plan que nous venons de signaler. Elle peut, en quelque sorte, tenir lieu de tableau d'assemblage; gravée par Doms et J. Peeters, elle mesure  $0\text{m},86 \times 0\text{m},56$ . La plus ancienne édition a paru de 1836 (date de la publication du plan original) à 1842, année où une nouvelle édition a été donnée. La dernière édition, que nous connaissons, n'est ni signée ni datée; mais elle est postérieure à 1847, la popula-

tion de Bruxelles à cette date y étant renseignée. Ce plan a pour annexe un tableau synoptique en deux feuilles des rues et monuments.

F. Van Ortoy.

Les cartes gravées par J. Peeters. — Renseignements communiqués par M<sup>r</sup> Robbeets, graveur à l'Institut cartographique militaire.

**PEETERS (Laurent)**, médecin, né à Louvain, le 21 mars 1641, mort dans cette ville, le 6 septembre 1718. Il était fils d'Englebert Peeters et de Jeanne Corbeel. Il eut pour parrain Laurent Zaenius, licencié en théologie et chanoine de la ville, et pour marraine Anne Van Darne.

Peeters fut le professeur de Verheyen et après la mort de Pierre Dorlicx, qui eut lieu le 13 janvier 1677, il lui succéda comme professeur primaire de médecine. Quelque temps après, il perdit sa femme, Christine Danckaerts, qui lui laissa quatre enfants, et en février 1692, il fut nommé recteur de l'université de Louvain. L'impulsion qu'il donna à la faculté de médecine dont il devint le chef est incontestable. Tous ses efforts tendirent à la tirer du sommeil où elle paraissait plongée, à la pousser dans le courant scientifique qui s'annonçait partout à cette époque et à renouer ainsi par l'éclat de son enseignement son antique tradition de gloire et de science. Depuis la mort de Wolfs, il se trouva être le seul docteur de la faculté qu'il tâcha d'ailleurs de ranimer, en faisant admettre au doctorat, notamment Favet, Narez et Réga.

Laurent Peeters, qui jouissait de la plus grande considération, était fort laborieux; ses nombreux écrits en sont la preuve. Il ne négligea rien pour se tenir au courant de la science, entretenant des correspondances avec les principaux médecins de son époque et la collection de ses manuscrits peut servir à constater quel était l'état des doctrines médicales à Louvain pendant la période de son professorat. Plusieurs écrits de Plempius ont des annotations de sa main, se rapportant à des cas spéciaux des maladies dont il est traité; entre autres le *liber tertius* : *De affecti-*



*bus partium spiritalium*. On lui doit aussi de belles copies des *Orationes* et des *Questiones quotlibeticæ* du savant professeur.

Laurent Peeters a laissé une trace brillante dans la succession d'hommes scientifiques dont les noms honorent les annales de l'université, et il se distingue autant par ses vertus que par ses talents.

Voici la liste des manuscrits de Laurent Peeters :

1<sup>o</sup> *Expositio aphorismorum Hippocratis* (7 cahiers). — 2<sup>o</sup> *De morbis mulierum et præcipue puerperarum* (1 cahier). Il y a une table des matières écrite de la main du professeur Van der Pelen. — 3<sup>o</sup> *Pectoris morbi* (1 cahier). A la suite de ce traité, il s'en trouve un autre dont le commencement manque, et qui porte pour titre sur une feuille volante, de la main du professeur Van der Pelen : *De physiologicis*. — 4<sup>o</sup> *Morbi intestinorum* (1 cahier). Il y a un index de l'écriture du docteur Van der Pelen. — 5<sup>o</sup> *Morbi capitis* (1 cahier). A la suite de ce traité il en est un autre d'une écriture différente. Le professeur Van der Belen en a fait un index sous le titre de : *Quædam pathologica*. — 6<sup>o</sup> *Morbi stomachi; infimi ventris morbi* (1 cahier). Ce dernier traité est muni d'un index de la main du professeur Van der Belen. — 7<sup>o</sup> *Morbi oculorum, aurium, nasi et oris* (1 cahier). A la fin se trouve une lettre adressée au professeur Plempius, signée Carolus Romanus M. et datée : Hui, 7 septembris 1655. — 8<sup>o</sup> *Via urinariæ et venerei morbi; arthritis* (1 cahier). Chaque traité est accompagné d'un index de la main du professeur Vander Belen. — 9<sup>o</sup> *Febres* (1 cahier). A la suite de ce traité se trouvent : A) Un petit cahier intitulé : *Historia felicis convalescentiæ regis Franciæ*, portant pour premier titre en français : *l'Heureuse convalescence du Roy avec l'histoire de sa maladie*. B) *Repetitio thesium medicarum in collegio Baccalaureorum medicenæ academici Lovaniensis venticularum, preside Francisco Verhayck, etc., dei 16 aprilis 1681*. C) *Tractatus Domni Craem de omnium febrium speciebus*. Ce manuscrit est écrit sur le verso de

thèses imprimées. Le titre, sur une feuille volante, est de la main du professeur Vander Belen. — 10. Cahier contenant les traités suivants : *Tractatus de respiratione*. *Tractatus de alio caloris naturalis effectu scilicet evasatione*. *Tractatus de humore digestore acido stomachi*. *Tractatus de urina*. *Tractatus de pulsibus*, avec index de l'auteur sur une feuille volante. *Tractatus de vulneribus*. Index de la main du professeur Vander Belen. A la fin, lettre adressée au professeur Plempius, signée Ooms, et datée : *Gelæ, 10 martii 1661*. — 11. Cahier contenant d'après un index de Vander Belen : *Index medicamentorum*. *Tractatus de medicamentis*. *De quibusdam medicamentis*. *Medicamenta usualia exstantia apud D. Vander Pliet, 1665*. *Doses medicamentorum*. *Medicamentorum formulæ ex Morello*. — 12. Cahier contenant diverses pièces relatives à la faculté de médecine ou au collège médical. Presque toutes ces pièces sont de la main du professeur Peeters et concernent les *acta facultatis et collegii medici*, de 1675 à 1715.

On y trouve, en outre, différentes pièces concernant l'apparat doctoral et deux mémoires sur la question de savoir si le conservateur des privilèges de l'université peut faire partie du Conseil de celle-ci.

Nous sommes loin de prétendre que tout soit parfait dans les doctrines de Laurent Peeters. Des erreurs s'y font jour, et elles seraient impardonnables si elles se produisaient de notre temps ; mais nous nous demandons aussi avec le biographe de Verheyen : Qu'est-ce que cela prouve ? Sinon que la science est infinie, et que les siècles seuls sont en état de la perfectionner, et que la mission des grands hommes se borne à reculer d'un pas les limites de son domaine et l'action de ses lumières.

D<sup>r</sup> Edmond Deffernez.

*Annuaire de l'université catholique de Louvain, 1842, p. 426; 1863, p. 316.*

**PEETERS** (Léon), pharmacien-chimiste, né à Wanfercée-Baulet et décédé à Gosselies, le 8 mai 1878. Il était le

filz d'un pharmacien de Bruxelles; il fit ses humanités en cette ville, puis il alla à Mons terminer ses études de pharmacien chez M<sup>r</sup> Crequillon. Après avoir obtenu son diplôme en 1836, il fit son stage successivement dans l'officine de son père, puis chez M<sup>r</sup> Gilleaux, à Gilly. Il s'établit enfin à Wanfercée-Baulet en 1840.

Peeters acquit un moment de célébrité vers 1855-1856. Il avait publié un opuscule de 88 pages, sous le titre de : *Salubrité publique. Guérison radicale de la maladie des pommes de terre et d'autres végétaux ou moyens d'en faire disparaître la cause* (Namur, D. Gérard, 1855; in-12), dans lequel il attribuait aux gaz répandus dans l'atmosphère par les fabriques de produits chimiques qui allaient se multipliant, et notamment à l'acide chlorhydrique s'échappant des fabriques de soude, non seulement la maladie des pommes de terre qui désolait depuis un certain temps l'Europe occidentale, mais encore les épidémies de choléra, de cholérine et de fièvre typhoïde ! Il montrait dans une planche jointe à ce libelle les lésions produites par les émanations gazeuses, dans le voisinage des établissements industriels, sur les feuilles de la pomme de terre, du trèfle et d'autres végétaux, et il s'étendait complaisamment sur les procès intentés aux fabricants de soude par leurs voisins. Cet opuscule eut un grand retentissement chez les populations de la Basse-Sambre et il s'engagea dans les journaux locaux une polémique des plus violentes, les uns, avec le docteur Boëns et l'avocat Vanden Broeck, de Charleroi, défendant les usiniers, les autres poussant les paysans à s'unir pour faire valoir leurs droits vis-à-vis des fabricants de produits chimiques.

Le 15 août 1855, les habitants de Malonne avaient remis entre les mains du bourgmestre une protestation adressée au gouvernement, puis étaient allés en bande manifester dans le voisinage d'une fabrique à Floreffe. Le directeur requit le gouverneur de Namur de le protéger et on envoya dans toute la région de la troupe et de la gendarmerie.

Le 19 août, des jeunes gens d'Auvelais venus en curieux à Jemeppe eurent maille à partir avec des gendarmes et, au cours d'une bagarre, deux individus furent tués. Le parquet fit une descente; une visite domiciliaire fut pratiquée chez Peeters; les exemplaires de sa brochure furent saisis; enfin, Peeters lui-même fut arrêté et subit à Charleroi et à Namur seize jours de détention, après lesquels fut rendue une ordonnance de non-lieu.

Au commencement de l'année suivante, Peeters fit paraître une nouvelle brochure : *Les fabriques de produits chimiques et autres établissements insalubres*. Bruxelles, 1856, imprimerie de Ch. Lelong, in-12 de 190 pages, dans laquelle il se défendait d'avoir été pour rien dans les troubles de la Basse-Sambre. Enfin, un dernier opuscule clôt la liste des publications de notre pharmacien : *Histoire de la lutte de l'agriculture contre l'industrie des établissements de produits chimiques*. Bruxelles, Ch. Lelong, 1857; in-18°, dans lequel cet épisode est de nouveau commenté.

D<sup>r</sup> Victor Jacques.

*Bibliographie nationale*, t. III.

**PEETERS** (*Martin*), plus généralement PETRI, peintre, graveur, surtout éditeur anversoïz, né vers 1500, sans doute à Gheel, mort après 1565. Son admission à la gilde de Saint-Luc, en qualité de maître-peintre, est suivie des mots " van Ghelle "; Gheel est donc, selon toute probabilité, nous venons de le dire, le lieu d'origine de l'artiste. Nous ne savons rien des tableaux de Petri, et nous n'avons rencontré son nom, en qualité de graveur, au bas d'aucune estampe. Sa situation dans le monde artistique anversoïz dut être considérable, à en juger par le fait que cinq fois, en vingt-cinq ans, de 1533 à 1558, il remplit les fonctions de doyen de la corporation de Saint-Luc.

Les estampes issues de sa boutique, à la Fontaine d'Or, près la Bourse neuve (celle brûlée en 1858), *In insigni Aurei Fontis, prope Bursam novam*, sans présenter tout l'intérêt de celles publiées

par Jérôme Cock, sont souvent de valeur artistique sérieuse, outre qu'elles donnent une idée précise de la direction du goût de leur temps. Très importantes sont, par exemple, la *Bataille de Constantin* d'après Raphaël, immense ensemble de l'énigmatique « Karolus »; les scènes de l'histoire grecque, d'après Primatice, et nombre de planches d'après Frans Floris, Martin Heemskerck, etc. La réimpression de quelques originaux et de copies de cuivres de Lucas de Leyde et d'Albert Durer, semble avoir fourni à l'éditeur anversoise l'occasion d'un commerce fructueux, à en juger par la fréquente rencontre des pièces de cette nature, revêtues de son adresse.

Parmi les planches éditées de première main par Petri figurent deux pièces des plus précieuses, les premières en date des vues de l'Hôtel de ville de Bruxelles et de l'Hôtel de ville d'Anvers, gravées, en 1565, par Melchisédech van Hooren. C'est la date extrême que nous relevions sur les estampes issues des presses de l'éditeur anversoise. L'année de la mort du personnage nous est inconnue.

Un fils de Martin Petri, également Martin, fut reçu franc-maître de la gilde de Saint-Luc en 1548.

Henri Hymans.

Rombouts et Van Lerijs, *Les Liggeren et autres archives de la gilde anversoise de Saint-Luc*.

**PEETERS** (*Philippe-Jacques*), peintre, à Anvers, où il fut, en 1786 et 1787, un des derniers doyens de la gilde artistique de Saint-Luc. Il semble avoir eu pour genre préféré, sinon spécial, la peinture des fleurs et des fruits. Deux de ses œuvres figurèrent au premier Salon de peinture organisé à Anvers en 1789.

Henri Hymans.

Rombouts et Van Lerijs, *Les Liggeren et autres archives de la gilde anversoise de Saint-Luc*. — F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der antwerpsche schilderschool*.

**PEETERS** (*Pierre-Égide [Gilles]*), écrivain, homme politique, né à Westerlo en 1798, fut mêlé activement aux événements de la révolution de 1830. Il fit toute la campagne qui se livra autour

d'Anvers, et dont il narra les émouvantes péripéties dans le *Recueil des souvenirs du comte de Mérode de Westerlo* (t. II, p. 215), sous le titre de : *Journal de la campagne du comte Frédéric de Mérode*. Il aida celui-ci à soulever la Campine et marcha avec lui, ainsi que trois de ses amis, Jenneval, auteur de la *Brabançonne*, Dansaert et Spitaels, au secours du général Niellon qui voulait tenter un coup de main contre les Hollandais à Lierre. La tentative audacieuse réussit à merveille. Le courage héroïque des huit cents volontaires belges vint à triompher de la résistance opiniâtre de leurs huit mille ennemis. Ceux-ci durent se retirer de la ville pour faire place aux assiégeants qui y entrèrent, le 16 octobre 1830, aux acclamations de la population. Les Hollandais se replièrent vers Anvers, non sans livrer des combats meurtriers où périt Jenneval. Le 26 octobre suivant, une lutte particulièrement vive s'engagea près de Berchem. Dans cette lutte, Peeters déploya un courage et une énergie vraiment remarquables. Ce fut lui qui recueillit dans ses bras et releva le comte de Mérode mortellement frappé par une balle, le soir de la mêlée. Non content de se couvrir de gloire dans cette héroïque campagne, Peeters prit une part des plus considérables aux travaux du Congrès; il en fut membre dès l'origine et contribua largement à affranchir le pays du joug de l'étranger. Sa belle conduite lors des événements de 1830 lui valut la croix de fer. Après la révolution, il devint successivement notaire et bourgmestre de Westerlo et membre du conseil provincial d'Anvers. Le 16 novembre 1837, les électeurs de l'arrondissement de Turnhout l'envoyèrent à la Chambre des représentants, assemblée où il brilla par sa loyauté, son éloquence et son amour de la patrie.

« La Campine », dit le ministre Rogier, « le compta parmi ses plus généreux « défenseurs, et c'est peut-être dans les « luttes qu'il eut à soutenir en faveur « de cette intéressante contrée qu'il puisa « le germe d'une maladie qui le condui- « sit jeune au tombeau ». Il mourut à Bruxelles, le 26 mars 1844. Sa dépouille

mortelle repose dans son village natal au sein de la Campine.

Louis Tiererteyn.

*Moniteur belge* des 27 et 29 mars 1844; du 16 avril 1835, n° 106 bis, p. 17; n° 691, liste des décorés de la Croix de fer. — Juste, *Le comte de Mérode, passim*. — *Almanach royal*, an. 1844, p. 35 et 305.

**PEGHEM** (*Adrien VAN*), PETEGHEM (?), peintre, cité dans les archives d'Audenarde en 1496-1497, comme ayant peint, pour la ville, des bannières, des blasons, etc., en vue d'une grande solennité.

Henri Hymans.

L. De la Borde, *Les ducs de Bourgogne*. Preuves, t. II, 4983.

**PEHAERT** (*Mathieu*) ou PEYAERT, né vers 1420, mort à Gand, le 10 mars 1488. Il devint doyen des brasseurs de Gand en 1450, et fut l'année suivante échevin de la keure; mais il ne semble pas avoir pris une part directe à la lutte des Gantois contre Philippe le Bon. Il rentra au Magistrat comme échevin des par-chons en 1459 et devint chef-doyen des métiers en 1468; on sait comment, la même année, Charles le Téméraire exigea qu'une députation de Gand vint lui faire amende honorable à Bruxelles et lui remettre les principaux privilèges de la commune; en sa qualité de chef-doyen, Pehaert dut participer à cette humiliation le 8 janvier 1469. D'ailleurs il appartenait au parti bourguignon; c'est, en effet, à cette occasion que l'élection des échevins par commissaires fut abolie et remplacée par l'arbitraire nomination du prince; or, Pehaert fut nommé échevin de la keure cette même année.

Il faut descendre jusqu'aux troubles qui caractérisèrent la régence de Maximilien pour le voir réapparaître sur la scène politique. Gand dirigeait la résistance des communes de Flandre contre les prétentions de l'archiduc; Maximilien déclare la guerre aux trois membres de Flandre, surprend Termonde et Audenarde (5 janvier 1485) et paraît bientôt sous les murs de Gand; Philippe de Crèvecœur s'y jette avec une armée que lui avait confiée Charles VIII. La défection

de Bruges (1<sup>er</sup> juin) et les excès des soldats français à Gand y provoquent une sourde agitation. Déjà une députation de la Collace de Gand s'était rendue à Malines auprès de Maximilien et avait proposé de le reconnaître comme mambour, quand le 7 juin éclata une émeute dirigée par Mathieu Pehaert, appuyé par les bacheliers, les bouchers et les tisserands. Plusieurs échevins furent emprisonnés au château des comtes, et le lendemain tout le Magistrat, les deux grands doyens, les petits doyens des métiers et les jurés des tisserands furent déposés. La Loi fut renouvelée, et Mathieu Pehaert fut élu chef-doyen du métier. Il fit décapiter l'ancien premier échevin, Daniël Onredene, et Guillaume Rijm, premier pensionnaire de la keure; quelques jours après, dans une émeute, il s'empara du capitaine de la ville, Adrien Vilain, seigneur de Rasseghem, qu'il dut pourtant relâcher. A la fin de juin, une députation, dont le grand doyen était le chef, fut envoyée à Maximilien, qui venait de faire son entrée à Bruges, pour remettre la ville entre ses mains. Le 7 juillet, le prince vint à Gand jurer la paix, et le lendemain Maximilien nomma Pehaert chevalier et lui pendit au cou une riche chaîne d'or. Le peuple salua cet acte par des risées, et prétendit que le prince lui avait donné l'accolade en le frappant de sa botte souillée. Quatre jours après, les gens d'armes de Maximilien ayant voulu délivrer quelques-uns de leurs compagnons que leurs excès avaient fait enfermer au Châtelet, Pehaert fait un appel au peuple pour soutenir le Magistrat. Mais la foule se soulève, force le chef-doyen à fuir avec les conseillers de Maximilien et enferme pendant deux jours le régent à la Cour des Princes. Cependant l'apaisement fut prompt et les chefs payèrent ce soulèvement de leur tête. La ville dut faire amende honorable et perdit d'importants privilèges (22 juillet 1485). Maximilien nomma de sa propre autorité huit commissaires qui changèrent le Magistrat, et Mathieu Pehaert fut remplacé comme chef-doyen des métiers.

Néanmoins de nouvelles émeutes, aus-

sitôt étouffées dans le sang, éclatèrent à Gand, en septembre 1486 et mai 1487. Entretemps la situation du roi des Romains devenait critique : à Gand, les anciens bannis et adversaires du prince rentrent en septembre 1487; les métiers se soulèvent et la commune procède au renouvellement de la Loi (4 novembre); les chaperons blancs sont réorganisés et les partisans de Maximilien, Mathieu Pehaert et autres anciens échevins, accusés d'avoir reçu de l'argent pour réduire les Gantois dans l'obéissance et détruire la ville, sont chassés (17 décembre).

Maximilien s'était rendu à Bruges pour conjurer l'orage prêt à éclater dans toute la Flandre, mais les efforts du Roi pour négocier la paix avec Gand restèrent stériles. Bien plus, l'émeute triomphante envoya aux Brugeois des lettres dans lesquelles on exhortait ceux-ci à s'emparer des conseillers de Maximilien et surtout de Mathieu Pehaert. Le lendemain, le coup de force que le prince méditait contre Bruges échoua, et il fut emprisonné au Cranenburg (5 février 1488). Ses amis et serviteurs furent dirigés sur Gand où trois capitaines venaient d'être élus. Celui des métiers, le cordonnier Remi Hubeert, fit décapiter inhumainement, au Châtelet, plusieurs personnages dont le seul crime était d'être partisan de Maximilien. Mathieu Pehaert fut décollé à son tour, puis écartelé au marché du Vendredi; sa tête fut clouée sur une des portes de la ville (10 mars 1488).

Victor Fris.

*Memorieboek der stad Ghendt*, t. I, p. 234, 252, 274, 340, 342, 344, 349. — *Chronique d'Adrien de But* (éd. Kervyn), p. 630-688. — *Chronycke van Jean vanden Viverre*, p. 394. — Olivier de la Marche, *Mémoires*, t. III, p. 279-280, 290. — *Dagboek van Gent van 1447 tot 1515*, f. 27, 207, 220, 221. — J. Molinet, *Chroniques* (éd. Buchon), t. II, p. 443 sqq.; t. III, p. 265. — Despars, *Chronycke van Vlaenderen*, t. IV, p. 258 sqq. — Jean Surquet, *Histoire des guerres de Flandres contre Maximilien*, et Wielant, *Antiquités de Flandre*, dans de Smet, *Corpus*, t. IV, p. 510 et 329-331. — *Bouck der Brauwers et Register der Wijsdommen der Neringen et Comptes communaux de 1484-85 et 1487-88*, aux archives de la ville de Gand.

**PEISSANT** (*Jacques - Antoine DE*), seigneur de Rianwelz, comte de Rumi-

gny, fils de Jean de Peissant et de Claudine-Françoise Delvallée, naquit à Mons vers 1670 et y mourut le 4 août 1743. Entré très jeune au service militaire des Pays-Bas, il occupait déjà en 1712 la place de lieutenant-colonel provisoire dans le régiment d'infanterie hollandais Brouay. En 1716, il eut l'intention d'entrer dans les rangs de l'armée autrichienne pour combattre les Turcs sous le prince Eugène de Savoie; le général hollandais comte de Hompesch adressa à ce sujet au prince la requête suivante, datée de Namur, le 23 août 1716 :

« M<sup>r</sup> de Peissant, que j'avais nommé provisoirement lieutenant-colonel lors du siège de la ville de Douai, après la mort du lieutenant-colonel comte de Brouay, s'est vu préférer un autre qui n'avait pas pris part au siège, et s'est décidé à combattre, sous votre Altesse, contre l'ennemi héréditaire. Il m'a prié, à cet effet, de lui délivrer un certificat constatant la bonne conduite qu'il a tenue; j'ai par conséquent l'honneur d'assurer que le sieur de Peissant a toujours bien fait son service à l'occasion du siège en question, en officier zélé et expérimenté, et j'ai l'espoir que Votre Altesse daignera le prendre sous sa haute protection... ».

Les actes qui se trouvent aux archives I. I. et R. R. de Vienne ne précisent pas si l'entrée de Peissant dans l'armée autrichienne eut lieu à cette époque (1716). Ce n'est qu'en 1725 qu'il est cité comme lieutenant-colonel commandant le régiment de ligne (3<sup>e</sup> de Wurtemberg); il aurait rempli cette fonction provisoire jusqu'en 1726, date à laquelle il fut remplacé par le colonel Chanclos, qui resta à la tête de ce corps de 1726 à 1734, année de sa promotion de général-major. De Peissant ayant sollicité d'être nommé colonel, le conseil aulique de la guerre lui octroya un décret de rang, c'est-à-dire l'assurance que, dans le cas où il serait promu colonel, il reprendrait rang avant tous les lieutenants-colonels plus jeunes que lui en ancienneté et qui, par conséquent, auraient été avant lui élevés au rang supérieur. C'est ainsi que, désigné en 1735 pour remplacer le général-

major Chancelos, de Peissant devint colonel en reprenant rang du 27 avril 1728, par un décret rappelé ci-après :

« Nous nommons de Peissant colonel, « avec le rang qui lui est attribué par « le décret du 27 avril 1728, en considération des services rendus à Notre « maison et à Nous, suivant en cela « l'exemple de ses aïeux, pendant quarante ans, dont vingt-trois en qualité « de lieutenant-colonel, et des nombreux « services rendus lors des campagnes et « des sièges auxquels il a pris part, et « aussi en considération de son dévouement et de sa bravoure, ainsi que de « l'expérience et des autres qualités qu'il « s'est acquises au service militaire.

« Vienne, le 20 juillet 1735. »

Il resta à la tête de son régiment depuis cette date jusqu'au 28 mars 1748, époque à laquelle il fut mis à la retraite pour inaptitude physique. Gouverneur de la ville de Mons, il ne survécut pas longtemps à son admission à la pension, ainsi que le prouve l'épithaphe inscrite sur une pierre tombale de l'église Sainte-Waudru, où il fut enterré :

*D. O. M.*

*Icy repose illustre seigneur Jacques-Antoine comte de Rumigny de Peissant, colonel au service de Sa Majesté impériale et royale la reine d'Hongrie; commandant le régiment du prince de Ligne infanterie, et de la ville de Mons par interim; décédé le 4 août 1748, à l'âge de septante-huit ans, services cinquante.*

*R. I. P.*

En terminant cette notice, il nous faut ici signaler une erreur — ou plutôt une confusion — contenue dans une des œuvres dues à feu le général baron Guillaume. A la page 11 de l'*Histoire des régiments nationaux belges pendant la guerre de sept ans* (Bruxelles, Stapleaux, 1854), on lit que Armand de Peissant, un parent puîné de Jacques-Antoine, fut le colonel du régiment de ligne. Non seulement les actes déposés aux archives impériales et royales de Vienne ne font pas mention d'un autre de Peissant que le Jacques-Antoine, mais ils constatent que ce dernier est mort en 1748, ainsi

que le prouve d'ailleurs l'inscription tombale rappelée ci-dessus, tandis que Armand de Peissant mourut le dernier de sa famille, le 13 août 1768. On lit, en effet, dans l'*Annuaire de la noblesse de Belgique pour 1869* (page 175) : « Il fut enterré à Mons, ainsi que sa « femme et leurs trois enfants dans la « chapelle de l'ancien cimetière de « Sainte-Marguerite où l'on voyait leur « épithaphe :

*D. O. M.*

*Dans cette chapelle reposent les corps de Messire Armand de Rumigny de Peissant, décédé le 13 août 1768; de dame Catherine-Françoise-Barthélemi Cornet, son épouse, décédée le 20 juin 1780; de Messire Jean-Pierre-François-Jérôme, leur fils, décédé le 3 février 1768, et de deux autres enfants, décédés en bas âge. Priez Dieu pour leurs âmes. »*

Jacques-Antoine de Peissant avait épousé Anne-Philippine-Claire de Grouff, fille de Nicolas-Guillaume, seigneur de Mecquignies, gentilhomme de l'état noble de Hainaut, et de Catherine-Françoise de Boussu.

Général Frédéric Bernaert.

**PELARGIUS** (*Arnold*). Voir REYGER (*Arnould DE*).

**PELCKMANS** (*Michel-François*), chroniqueur, né à Louvain, le 14 août 1732, y décédé le 12 février 1808. Il ne fit que des études primaires, puis succéda à son père en qualité d'aubergiste. En 1786 il monta une épicerie et abandonna son auberge pour devenir échevin. Il s'occupa beaucoup d'histoire locale, mais il s'intéressa particulièrement aux événements militaires et aux faits divers. Ses travaux sont restés à l'état de manuscrits; ils n'ont une certaine valeur que pour les détails contemporains des événements auxquels l'auteur a assisté. Les archives de Louvain conservent sa *Lovensche Chronyke, behelsende de bysonderste gebeurtenissen zoo binnen Loven als elders, beginnende in 't jaer 1746 en eyndigende met het jaer 1808* (15 tomes en 17 vol. in-4°); à la Bibliothèque

royale de Bruxelles se trouvent ses *Oude memoriën getrocken uyt den boeck van Mr Guill. Boonen, geteekend II B, berustende op het stadhuis van Loven, nopens de oudheyd derzevelor stad, met eenige aanmerkingen, vermeerderingen en verbeteringen* (2 vol. in-4°); à la Bibliothèque de l'Université de Louvain, sa *Nauwekeurige Beschrijvinge van het Castrum Cæsaris en van de saint Janskercke, dewelke beyde alhier op de Borch gestaen hebben*. Nous ignorons où ont échoué ses autres manuscrits : *Verhael van den inval in Braband en van het beleg van Leuven door Merten van Rossum, in 't jaer 1542*. (Cf. *Vaderlandsch Museum*, II); — *De belegeringe, brandstigtige en verwoestinge der stad Thienen door de legers der Franschen en Hollanders, op den 9 Juny 1635 en volgende dagen*; — *Dagregister der belegering der stad Loven door de legers der Franschen en Hollanders van den 20 juny tot 5 July 1635*. (Cf. *Dietsche Warande*, 1895, p. 308.)

Herman Vander Linden.

Frederiks en Vanden Branden, *Biographisch woordenboek*. — Piron, *Levensbeschrijvingen*. — H. Vander Linden, *Geschiedenis der stad Leuven*, p. 308.

**PELEGROMIUS** (*Simon*). Voir PELGROM.

**PÉLERIN** (*Adrien-Louis*), historien, né à Maestricht, le 10 janvier 1738, d'Adrien Pélerin et de Marguerite-Wilhelmine Benion, tous deux natis de Leyde. Son père était directeur de l'hôpital militaire de Maestricht et sa grand'mère, du côté paternel, était sœur de Warnier Chrouet ou Xhrouet, docteur en médecine à Olne et auteur de plusieurs ouvrages renommés. Ayant pris son grade de licencié en droit à l'université de Leyde, il revint dans sa ville natale, où bientôt il vit s'ouvrir devant lui les rangs de la magistrature. En 1762, au renouvellement biennal des magistrats municipaux, les commissaires-décideurs des deux princes souverains de Maestricht le nommèrent échevin du tribunal brabançon, puis le confirmèrent dans cet office en 1764. Depuis lors, il alterna tous les deux ans les fonctions

judiciaires avec celles de juré, jusqu'en 1776. Au mois de janvier de cette année, la régence le nomma *pensionnaire de la ville*, une des charges les plus honorables qu'offrit à un jurisconsulte l'organisation municipale d'alors.

Les pays d'Outre-Meuse voulurent aussi compter Pélerin au nombre de leurs magistrats. En 1770, il devint greffier des états du pays de Dalhem, et, cinq ans plus tard, lieutenant-avoué du pays de Fauquemont. L'avouerie était la plus haute charge administrative et judiciaire dans chacun des trois pays d'Outre-Meuse; elle était à la nomination des États-généraux qui en investissaient ordinairement de grands personnages. Ceux-ci, tout en acceptant le titre, dédaignaient de venir remplir leurs fonctions, mais déléguaient à cet effet un représentant qui jouissait alors des émoluments attachés à cette charge. C'est ainsi que l'avoué du pays de Fauquemont, Jean Walraven, comte de Welderen, ambassadeur à la cour d'Angleterre, nomma Pélerin son lieutenant-avoué, par diplôme du 15 septembre 1775. En cette qualité, Pélerin fit une entrée solennelle dans la petite ville de Fauquemont, le 1<sup>er</sup> octobre suivant, et sut toujours, par son caractère honnête et désintéressé, se concilier le respect et l'amour de ses administrés. Il conserva ses deux fonctions de pensionnaire et de lieutenant-avoué jusqu'à la prise de Maestricht par les Français, en 1794. S'étant alors éloigné de la ville, il ne tarda pas à y rentrer, pour éviter l'accusation menaçante de suspect. Dans des temps plus tranquilles, vers 1798, il se retira à sa campagne de Ravensbosch (commune de Houthem), et y mourut, à l'âge de 66 ans, le 5 mai 1804. Pélerin était de la religion réformée wallonne et avait épousé, le 15 septembre 1765, Anne-Elisabeth Collard, qui lui donna plusieurs enfants.

Pendant les loisirs que lui laissaient ses diverses fonctions, Pélerin s'occupait à rassembler des matériaux sur l'histoire des pays d'Outre-Meuse, mais surtout de sa ville natale. Retiré de la carrière administrative, il put s'adonner tout

entier à la rédaction de l'ouvrage qu'il méditait et qu'il eut le bonheur de voir sortir de presse un an avant sa mort. Son livre parut à Maestricht, en 1803, sans nom d'auteur et sous le titre : *Essais historiques et critiques sur le département de la Meuse-Inférieure en général, et la ville de Maestricht, chef-lieu, en particulier*; in-8°. Cet ouvrage est loin d'être complet; mais il a le mérite d'être le premier monument historique élevé à l'antique ville de Maestricht. Les lacunes et les erreurs qu'il contient ne peuvent être reprochées à l'auteur, qui n'avait pas à sa disposition les documents que nous possédons aujourd'hui, et notamment le traité de Herbenus, *De Trajecto instaurato*. Pélerin a laissé en outre deux volumes manuscrits, dont le second contient un mémoire sur les pays d'Outre-Meuse, intitulé : *Beschrijvinge van het staatsland van Overmase in 't generaal, en van het land van Valkenburg in 't bijzonder, met betrekking tot desselfs regeering en politieke toestand*. Ce traité, composé en 1786, par conséquent à l'époque où l'administration qu'il décrit fonctionnait en grande partie sous sa direction, a été publié avec la notice ci-après à la tête du tome I<sup>er</sup> (1854-1855) des *Annales de la Société historique et archéologique à Maestricht*.

Baron de Chestret de Hanefte.

G.-D. Franquinet, *Notice biographique d'Adrien Louis Pélerin*. — De Theux de Montjardin, *Bibliographie liégeoise* (2<sup>e</sup> édit.), col. 1438.

**PELGROM** (*Simon*), ou PLEGROMIUS, humaniste, naquit à Bois-le-Duc vers 1507, et y mourut en 1572. Il fut probablement l'élève du collège des Frères de la vie commune, établi en sa ville natale, et s'y lia d'amitié avec le célèbre dramaturge Macropedius. Ses études terminées, il entra dans l'ordre de Saint-Guillaume et fit sa profession dans le couvent de Baeseldonck, à Bois-le-Duc. Il devint successivement prieur de cette maison en 1542 et provincial de l'ordre en 1557. En 1537, il publia, sous le titre de *Sylva Synonymorum*, une liste des synonymes latins avec traduction flamande, destinée aux collèges. Huit ans après, il donna une refonte complète

de cette œuvre, à Bois-le-Duc, chez J. Schoeffer, avec épître dédicatoire du 1<sup>er</sup> janvier 1546, adressée à Philippe Nigri, doyen de Sainte-Gudule à Bruxelles. Ce traité eut de nombreuses éditions avec texte français ou flamand; la dernière que nous ayons rencontrée est de 1615 (Amsterdam, Henri Barnard, imprim. à Delft, par Brunon Schinckel, 420 pages; in-8°).

Pelgrom écrivit en 1540 une histoire de sa ville natale, en latin. Une traduction flamande de ce travail parut en 1629, à Amsterdam, sous le titre : *Oorspronck van s' Hertoghen-Bosch, int' jaer 1540 in 't Latijn beschreven door Simon Pelgrom van s' Hertoghen-Bosch, prior ende provinciael vande ordre der Guilhelminen. Mitsg. int' corte het voornaemste so inde voorgaenden, als dese laetste belegeringhe voorgevallen* Amsterdam, Broer Jansz.; in-8°. La même année, on en imprima une version anglaise : *A description of 'Shertoghenbosch translated on dutch Tongue*, London, for Nicholas Bourne, 1629.

Alphonse Roersch.

Valère André, 1<sup>re</sup> éd., p. 718; 2<sup>e</sup> édit., p. 812. — Sweertius, p. 676. — Paquet, t. VI, p. 283. — Editions citées. — Vander Aa, s. v.

**PELICHY** (*Gertrude-Cornélie-Marie DE*), peintre, fille de Jean-Philippe de Pelichy, bourgmestre de Bruges, née à Utrecht en 1743, morte à Bruges le 6 mars 1825. Elève, à Paris, de Joseph Benoît Suvée (voir ce nom), elle se fixa à Bruges en 1777 et, entre autres œuvres, y peignit les portraits de Joseph II et de Marie-Thérèse. Ils lui valurent le titre de membre honoraire de l'académie de Vienne. Le musée de Bruges possède des échantillons du talent de cette artiste peu connue et d'ailleurs de rang secondaire.

Henri Hymans.

W.-H. James Weale, *Catalogue du Musée de l'Académie de Bruges*, 1861. — Ad. Siret, *Dictionnaire des Peintres*.

**PELICHY** (*Jean-Marie-François-Théodore-Ghislain baron DE*), né à Bruges, le 12 mai 1774, mort dans cette ville, le 18 novembre 1859. Il s'enrôla en 1795, comme cadet, au régiment de



Klebeck, infanterie au service de Sa Majesté impériale et royale, devint lieutenant en 1798 et capitaine en premier d'état-major en 1804. Il quitta l'armée en 1807, après la bataille de Presbourg. Rentré à Bruges, il y épousa, le 15 juin 1807, Marie-Joséphine van Huerne, née à Bruges le 5 juin 1786, y décédée le 7 avril 1828, fille de Joseph-Antoine van Huerne, seigneur de Schiervelde et de Puyenbeke et de Marie-Anne-Joséphine de Schieter. Nommé, en 1828, membre du corps équestre de la Flandre occidentale, il y siégea en 1829 et en 1830. Cette même année, il fut élu député au Congrès national par les districts de Bruges et de Courtrai. Il y vota l'exclusion de la maison de Nassau, se prononça en faveur de l'élection de l'archiduc Charles d'Autriche, fut du nombre des quatre-vingt-quinze députés qui proposèrent d'élire le prince Léopold de Saxe-Cobourg et vota en faveur de ce prince. Il adhéra aux dix-huit articles. Après l'expiration des travaux du Congrès, le baron Jean de Pelichy fut élu sénateur, en 1831, par l'arrondissement de Bruges. Il conserva son mandat jusqu'en 1859, époque où il donna sa démission. Membre du conseil communal de la ville de Bruges, depuis le 23 juillet 1835, le baron de Pelichy fut appelé, le 25 février 1841, aux fonctions de bourgmestre de cette ville, en remplacement de feu M<sup>r</sup> Coppieters 't Wallant. Il quitta volontairement ces fonctions en 1856. Il fut aussi tuteur de l'hôpital de la Potterie, où l'on voit encore son portrait. Le baron Jean de Pelichy jouissait d'une grande faveur auprès du roi Léopold I<sup>er</sup>, auquel il avait rendu des services à la cour d'Autriche, mais il refusa obstinément les honneurs que le roi voulait lui conférer. Il eut également des relations intimes avec le nonce Pecci, actuellement le pape Léon XIII, auquel il donna plusieurs fois l'hospitalité à Bruges. Il mourut à Bruges, le 18 novembre 1859, laissant un fils Joseph, baron de Pelichy, prêtre, et une fille, Marie, épouse du baron Louis-Gillès de Pelichy. Le baron Jean de Pelichy était décoré de la Croix de fer,

commandeur de l'Ordre de Léopold, chevalier de l'ordre du Christ et de l'Éperon d'or.

P. Vincent-M. van Caloen.

Ch. Poplimont, *La Belgique héraldique*, t. VIII, p. 322. — Stein d'Altenstein, *Annuaire de la Noblesse*, 1848, p. 437; 1849, p. 477. — J. Gaillard, *Bruges et le Franc*, p. 205. — J. Parent, *Dictionnaire d'histoire et de géographie*, t. III, p. 734. — Stein d'Altenstein, *La Noblesse belge*, 1896, p. 4819. — P. Roger, *Biographie générale des Belges*, p. 231.

**PELLENS** (*Jean*), écrivain ecclésiastique, né dans le pays de Liège, vers le milieu du xv<sup>e</sup> siècle, mort à Anvers, le 24 septembre 1604. Il entra jeune dans les ordres de Saint-François, et, dans une retraite absolue, il se consacra avec passion à l'étude des langues, notamment du grec et de l'hébreu qu'il possédait à fond. Il devint, en 1578, lecteur en théologie chez les Récollets flamands à Louvain, et bientôt gardien du couvent de son ordre à Deventer. Lorsqu'il mourut, il était directeur des religieuses de Sainte-Claire, à Anvers. Il a laissé en manuscrit un ouvrage en trois livres intitulé : *De Virtutibus theologicis, Fide, Spe et Charitate*.

Louis Tienteyn.

Paquet, *Mémoires*, t. X, p. 270. — S. Dirks, *Hist. frères mineurs*, p. 426. — Sweertius, *Athenae belgicae*, p. 459. — Sanderus, *Chorogr. sacra Brabant.*, t. III, p. 437.

**PELS** (*Baudouin*), orfèvre, né à Tournai, décédé en cette ville en 1654. Il est un des nombreux orfèvres de talent qui, au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècles, produisirent en grande quantité, à Tournai, les pièces d'orfèvrerie et la vaisselle de table, dont beaucoup de spécimens remarquables existent encore de nos jours. Fils de Rasse Pels, Baudouin épousa en 1594, à Saint-Jacques, Marie Cachoir; il acquit le droit de bourgeoisie à Tournai en 1601 et mourut en cette ville, paroisse de la Madeleine, au mois de juin 1654. Doyen du métier des orfèvres et des peintres, qui marchaient sous la même bannière, Pels fut pendant de longues années le fournisseur de la ville, de plusieurs puissantes abbayes et de nombreuses familles notables. Il laissa des fils et des descendants qui conti-

nuèrent, pendant tout le xvii<sup>e</sup> siècle, l'exercice de la même profession.

E.-J. Soit.

De la Grange et Cloquet, *Etudes sur l'art, à Tournai*, t. II, — Archives communales de Tournai.

**PELSAERT** (*François*) (ou PELSER [T], conformément au journal-manuscrit de Pierre Van den Broeck, un autre Anverso, de service aux Indes), marchand et voyageur, originaire de la ville d'Anvers, d'après le récit du naufrage du *Batavia*; né vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, et décédé à Batavia en septembre 1630. Nous ignorons sa jeunesse et la manière dont il acquit les aptitudes spéciales indispensables pour prendre du service à la Compagnie des Indes Orientales. Ce que nous connaissons de sa carrière embrasse un cycle d'une dizaine d'années; Pelsaert fournit d'ailleurs lui-même bon nombre des éléments permettant d'ébaucher sa biographie. En 1618, il fut admis en qualité de commis auxiliaire (« assistant »), à bord du bateau *Wapen van Zeeland*; promu marchand adjoint en juillet 1620, il se rendit, après avoir visité Masulipatam, à Surat, où il arriva le 6 décembre 1620; dès le 20 janvier 1621, Van den Broeck envoya Pelsaert à Agra, avec le factorien principal Wouter Heute; il lui octroya le titre de marchand le 28 octobre 1623, et lui confia, le 22 mai 1624, la direction du comptoir d'Agra devenu vacant par suite de la mort de Heute. Notre concitoyen y soigna les intérêts de la Compagnie en qualité de « principal facteur ». Dans la « très humble remontrance » adressée aux directeurs, il décrit la ville d'Agra et plusieurs autres centres de trafic, il donne des détails sur l'état politique du pays, sur les habitations et la manière de vivre des indigènes, et il s'occupe longuement, à raison de son importance, de la culture et du travail de l'indigo. Puis il parle du commerce des épices en un programme très fouillé, très bourré de chiffres, qui permettra à la Compagnie de ne plus travailler à perte, si elle veut tenir compte des usages de la région et

notamment du désir des marchands indigènes d'éviter les gros achats, pour ne pas être obligé d'emprunter à 10 et 12 p. c. On sent l'homme compétent, habitué à combiner et à calculer, et qui prétend faire honneur à la position qu'il occupe. Ce rapport fait regretter la disparition d'un autre mémoire de Pelsaert où étaient détaillés, avec échantillons et prix à l'appui, les divers articles de droguerie qu'on pouvait se procurer dans le pays (borax, mercure, sel ammoniacal, etc.).

Après un séjour de quatre années à Agra, Pelsaert revint très malade à Surat et s'embarqua pour la Hollande, le 16 décembre 1627, à bord du *Dordrecht*, placé sous le commandement de Job Christian Grijp, et sous la direction du pilote Adrien Jacobsz, que nous allons retrouver sur le *Batavia*. A peine rentré dans sa patrie adoptive, il dut repartir pour les Indes. Ici prend place l'événement tragique de sa carrière. Le 28 octobre 1628 au dire de Pelsaert, le 27 octobre 1628 d'après la lettre du pasteur Gijsbert Bastiaensz annexée à diverses éditions du récit de la catastrophe survenue au *Batavia*, trois navires quittèrent le port de Texel, suivant la décision prise par les directeurs de la Compagnie des Indes Orientales : le *Dordrecht*, l'*Assendelft* et le *Batavia*; ce dernier était commandé par Pelsaert; il avait sous ses ordres l'agent commercial adjoint Jérôme Cornelisz et le pilote Adrien Jacobsz. La tempête ne tarda pas à disperser la petite escadrille. Mécontent d'une punition que le commandant lui avait fait infliger au cours du voyage de retour de 1627-1628, et des reproches qu'il lui avait adressés pour son inconduite à bord, le pilote, arrivé au Cap de Bonne Espérance, résolut de se venger. Pendant la nuit du 4 juin 1629, il poussa le *Batavia*, par 28° 20' lat. S., sur des récifs situés à trente milles de la côte occidentale d'Australie, mais que les naufragés croyaient éloignée de neuf milles seulement. Ces récifs sont appelés : *Récifs* ou *Abrolhos d'Houtman*, et un des groupes et un des îlots portent encore le nom de Pelsaert.

Devant l'impossibilité de remettre le bâtiment à flot, et malgré les difficultés et les lamentations des femmes, des enfants et des malades, on débarqua cent vingt passagers dans deux îles, dont les noms n'ont eu qu'une existence éphémère; un certain nombre d'hommes s'obstinèrent à ne pas quitter le *Batavia*. Le manque d'eau fraîche se faisant sentir, Pelsaert en chercha en vain dans les îlots voisins; le 14 juin, il aborda même au continent, par 22° 17' lat. S., et figure ainsi parmi les premiers voyageurs qui en foulèrent le sol; on constata la présence de nègres et de grandes termitières, mais on ne put recueillir de l'eau en quantité suffisante. Force fut de faire voile, dès le 16 juin, pour *Batavia*, où l'on arriva le 5 juillet 1629. Dix jours plus tard, on s'embarqua sur le *Saerdam* avec les secours voulus; à cause des vents contraires, on ne put arriver aux *Abrolhos* que le 17 septembre. Rejoint aussitôt par Weybbe Heys, devenu le chef de quarante-sept compagnons restés fidèles, Pelsaert fut mis au courant des tristes événements survenus pendant ses trois mois d'absence. Ces premières informations furent confirmées de tous points au cours d'une enquête minutieuse, faite du 18 au 23 septembre 1629, et où la torture fut appliquée pour arracher des lambeaux de vérité. Toutes les pièces de cette enquête sont encore conservées. Il en résulte qu'après être resté une dizaine de jours sur l'épave du *Batavia*, Jérôme Cornelisz était venu échouer dans l'île *Batavia's Kerckhof*; il y avait pris le commandement et s'était montré très humain. Mais bientôt, sous prétexte que le nombre de bouches à nourrir était trop considérable, il résolut, d'accord avec son conseil composé de quatre membres, de supprimer cent vingt de ses compagnons. Pour faciliter le massacre, il répartit son monde dans quatre îles au lieu de deux, et fit ligotter et noyer une partie des soldats. La basse besogne pouvait commencer; elle fut accomplie en peu de jours. Les misérables se réservèrent quelques femmes, y compris la fille du pasteur G. Bastiaensz, et firent main basse sur les riches étoffes

et bijoux formant partie de la cargaison. Tel était l'ascendant de Jérôme Cornelisz devenu, le 20 août 1629, capitaine général de ses trente-six complices, qu'il lui suffisait de remettre un poignard ou un sabre à un de ses sicaires, pour que la victime dont il avait fait choix fût à l'instant immolée. Sept brutes surtout, âgées de dix-huit à vingt-quatre ans seulement, furent les instruments aveugles des ordres du chef; une d'elles ne se rendit pas coupable de moins de dix-sept assassinats. Si quelques malheureux échappèrent à la tuerie, ou le dut à la fidélité, au courage et aux sentiments humains du soldat Weybbe Heys. Attaqué à deux reprises dans son île, il repoussa ses agresseurs, fit leur chef prisonnier et tua quatre de ses principaux aides. Dès le 18 septembre, tous les mutins furent mis aux chaînes et l'enquête ouverte. Jérôme Cornelisz et sept autres vauriens furent condamnés à la pendaison et exécutés le 1<sup>er</sup> octobre; les charges n'étant pas encore suffisamment établies, le jugement relatif à quelques autres prévenus fut suspendu pour être prononcé à *Batavia*, où l'on arriva à une date que nous ne savons pas déterminer, mais qui est antérieure au 24 août 1629, puisque Pelsaert fut nommé ce jour là membre extraordinaire du conseil des Indes.

Il résulte de lettres écrites par le conseil des XVII directeurs, le 27 août 1630 et le 23 novembre 1631, que la conduite de Pelsaert, à l'égard des mutins du *Batavia*, fut hautement désapprouvée, sous prétexte que l'élément féminin avait été la pomme de discorde parmi les naufragés; que notre Anversois fut même accusé d'avoir vendu à son profit des bijoux et des objets en or et en argent ayant appartenu à la Compagnie des Indes, et qu'on eut tort d'excuser toujours les abus qu'il commit au cours de sa carrière. Ajoutons enfin que Pelsaert accompagna, le 29 avril 1630, en qualité de vice-commandant, quatre vaisseaux envoyés à Djambi pour mettre les Portugais à la raison. Sa mère vivait encore le 17 mars 1632.

Nous connaissons deux travaux de François Pelsaert :

1. *Ongegluckijde voyagie, van 't schip Batavia, nae de Oost-Indien. Gebleven op de Abrolhos van Frederick Houtman, op de hoogte van 28 1/3 graet by-zuyden de Linie-Aequinoctiael. Uytgervaren onder den W. Francoys Pelsert. Vervatende soo 't verongelucken des schips, als de grouwelycke Moorderyen onder 't gebergde Scheeps-volck, op 't Eylant Bataviaes Kerck-hof voorgevallen, nevens de Straffe de Hantdadigers overgekomen. Geschied in de jaren 1628 en 1629...* Tot Amsterdam, voor Jan Jansz. Anno 1647; in-4°, avec pl.; p. 1-60, voyage du *Batavia*. D'après Tiele, il existe une édition antérieure à 1635.

Il y a plusieurs éditions ou reproductions connues de ce recueil : 't Amsterdam, voor Joost Hartgerts, 1648 (3 éditions ou réimpressions); — tot Amsterdam, voor Jan Jansz. Anno 1648; — 't Utrecht, by Lucas de Vries, 1649; — 't Amsterdam, voor Joost Hartgerts. Anno 1651; — 't Utrecht, by Lucas de Vries, 1653; — 't Amsterdam, Gedruckt by Gillis Joosten Saeghman, s. d. (entre 1663 et 1670).

Autres reproductions ou extraits : [M. Thévenot]. *Relations de divers voyages curieux...* Paris, J. Langlais; in-f°. MDCLXIII, t. Ier, 1re partie, et MDCXCVI, t. Ier, 1re partie, n° 23, p. 50-56; — Constantin de Renneville, *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement et aux progrès de la Compagnie des Indes Orientales* (d'après Commelin), 2e édition. Amsterdam, 1754, t. Ier, 1re partie; — John Callender, *Terra Australis Cognita...* Edinburgh : Printed for the Author. MDCCLXVI, t. II, n° VIII, p. 335-353; — Desbrosses, *Histoire des navigations aux Terres Australes*, t. Ier, p. 451-456; — Prevost, *Histoire des voyages*; in-4°, t. XI, p. 200; in-12°, t. XLII, p. 9; — John Pinkerton, *A general collection of the best and most interesting voyages and travels*. London 1808-1814, t. XI; — R.-H. Major, *Early voyages to Terra Australis*. London 1859 (d'après Thévenot). Un épisode du voyage de Fr. Pelsaert a paru, en

1630, à Rotterdam, chez Cornelis Fransz, sous le titre : *Droevighe tydinghe van de aldergouwelykste (sic) moordery, gheschied door einighe matrosen op 't schip Batavia*; in-4°, 4 ff.

2. *Très humble remontrance que François Pelsart, principal facteur de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales, présente aux Directeurs de cette mesme Compagnie, sur le sujet de leur commerce en ces quartiers là; avec son avis de la manière dont ils le doivent continuer à l'advenir, fondé sur la connaissance qu'il a acquise de ce pays en sept années de temps qu'il y a demeuré & fait leurs affaires.* [M. Thévenot]. *Op. cit.*, MDCLXIII, t. Ier, 2e partie, et MDCXCVI, t. Ier, 2e partie, n° 27, p. 1-20.

Ce mémoire daté « Au comptoir de la Compagnie Hollandaise en Agra, le 15 février 1627 » doit-il être identifié avec le manuscrit in-f° signalé dans le catalogue d'une vente de livres, qui se fit à Leyden chez Pierre Leffen, le 30 novembre 1666 : « Voyage te landt naer Agra in OstIndie, en curieuse beschrijvinghe van 't hof van den groote Mogor, geschreven en nimmer gedruckt » ?

F. Van Ortoy.

Les deux opuscules ci-dessus mentionnés de Fr. Pelsaert; le premier a été utilisé par tous les historiens qui se sont occupés de ce voyageur (Piron, *Levensbeschr.* — De Saint-Genois, *Vlaemsche school*, 1835, p. 75. — Staes, *Antw. reizigers*, 1893. — Heeres, *Het aandeel der Nederlanders in de ontdekking van Australie*, 1606-1765, Leiden, 1899). — *Le Bibliophile belge*, t. V (1848), p. 419-420. — Tiele, *Mémoires bibliogr. sur les journ. des navig. néerl.*, et *Nederl. bibliogr. van land en volkenkunde*. — Divers renseignements inédits communiqués par M<sup>r</sup> le professeur Heeres.

**PELSERS** (Jean), médecin-chirurgien, né à Diest au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, mort à Bruges en mars 1581. Tout jeune encore, écrit-il lui-même, il s'adonna à l'étude de l'art médical et fréquenta beaucoup de *chirurgiens* savaux et expérimentés. Après avoir pratiqué en plusieurs endroits, il s'établit à Bruges où une brillante clientèle le décida à se fixer. Le d<sup>r</sup> De Meyer, le seul qui, à notre connaissance, ait fait des recherches sur J. Pelsers, fournit sur lui des renseignements inexacts au sujet de ses fonctions de médecin des

pestiférés. D'après les comptes de la ville de Bruges, Josse van der Heyle était médecin des pestiférés lorsque, le 17 avril 1545, le magistrat lui adjoignit, comme second, Jean Pelsers, aux gages de 10 livres de gros l'an, pour un terme de dix ans. Pendant la peste de 1546, Pelsers reçut une indemnité de 3 ll. gr. à l'occasion de son déménagement. Ce n'est qu'à partir de l'exercice de septembre 1547 à septembre 1548 que son traitement fut majoré de 2 ll. gr., et depuis 1549-1550 on lui alloua 20 s. gr. pour sa robe de drap rouge (*saisoene laken-roode keirle*).

A l'expiration de son engagement, Pelsers eut pour successeur Gomaire Mauritius. Celui-ci, lors du décès de Josse van der Heyle, devint premier *roode meester* et fut remplacé, en qualité de second, par Othon van der Heyle. En 1566-1567, le poste de médecin des pestiférés n'eut pas de titulaire. L'année suivante, J. Pelsers qui, dans l'intervalle, était toujours resté *chirurgien-pensionnaire*, fut admis comme *roode meester* unique, avec un traitement annuel de 24 livres de gros, plus 20 s. gr. pour robe. Le 22 juin 1570, le magistrat imposa à tout le personnel de la maison du *peste-meester*, sans excepter l'épouse de celui-ci, de porter la verge rouge (les membres d'une famille où la peste avait sévi devaient se munir d'une verge blanche). Pelsers protesta contre cette mesure, mais grâce à l'intervention du bourgmestre et de deux échevins l'incident fut aplani. Pelsers continua de soigner les malades atteints par le fléau et, le 15 mars 1571 (n. s.) il accepta les fonctions de médecin des pestiférés pour un terme de dix ans, moyennant un traitement annuel de cent florins carolus, plus 20 s. gr. pour son *keirlaken*; il devait, de plus, instruire dans l'art chirurgical un enfant de l'école Bogaerde et soigner, en cas de peste, trente familles pauvres, sans rétribution aucune. Il lui était, en outre, imposé de donner les mêmes soins à tous les indigents, sauf à recevoir une indemnité pour fourniture de médicaments, et de soigner, en temps ordinaire, douze malades at-

teints de variole, etc., à la réquisition du magistrat.

Pelsers fit preuve de dévouement, surtout pendant les épidémies de 1546, 1569-1572, 1574-1575, 1577 et 1580-1581. Ce fut au cours de cette dernière invasion de la peste que Pelsers succomba. Peu de temps avant son décès, le magistrat lui avait adjoint Jean van Goethem, d'Anvers. Le 17 mars 1581, Antoine Michiels succéda au vieux praticien tombé sur la brèche.

Jean Pelsers a laissé deux ouvrages qui, d'après le d<sup>r</sup> De Meyer, sont estimés et ont eu une certaine vogue. En voici les titres : 1. *Examen chirurgorum inhou-dende claer onderwijs, oprechte gheschichte, ende naecte leeringhe der chirurgien ende barbiers*. Bruges, Hubert Goltzius, 1565; petit in-16, 182 pages, plus 16 pages de tables. Le travail, dédié aux magistrats de Bruges, est un manuel de vulgarisation destiné aux *chirurgiens-barbiers* qui n'entendent pas le latin, le grec, l'hébreu ou l'arabe; l'auteur y résume les éléments de la médecine et surtout de la chirurgie proprement dite. Il fut réimprimé en 1612 à Dordrecht, chez Nicolas Vincenten, pour compte du libraire Pierre Huybrechts. — 2. *Van de peste, een generale methodus om te cureren die contagiëuse ziekte der pestilentielle cortse methaer symptomata*. Bruges, Pierre de Clerck, 1569; in-16 de 112 ff., sans compter 15 ff. comprenant le titre, le privilège, l'épître dédicatoire aux magistrats de Bruges, les tables, deux poésies flamandes d'Edouard de Dene et trois pièces en vers latins, dont une de l'auteur. Le collège échevinal, en retour de l'hommage, octroya à Jean Pelsers une gratification de quatre livres de gros. Dans la dédicace, le *roode meester* proteste contre les charlatans, les ensevelisseurs et les ensevelisseuses (*quack-zalvers, reuewighen en schrobbers*), qui se font passer pour maîtres et maîtresses dans l'art de guérir la peste, tandis qu'ils n'en ont aucune pratique ni connaissance et sont plus redoutables que la maladie elle-même. Les *hallegoboden* ou ordonnances de la ville relatives à la peste semblent s'inspirer des

conseils et des prescriptions de Jean Pelsers.

A.-C. De Schrevel.

(De Meyer), *Esquisses biographiques des praticiens distingués de la ville et du Franc de Bruges, depuis 1400 jusqu'à nos jours, dans la Suite aux Analectes médicaux*, II<sup>e</sup> partie. — Archives de la ville de Bruges : *Comptes de la ville de Bruges ; Secrete resolutie boecken*.

**PELSER [T]** (*Jean*). Voir *Pelsaert*.

**PELT** (*Théodore-Antoine VAN*), ou PELTANUS, théologien et polygraphe, né en 1511 à Overpelt (Limbourg), mort à Augsbourg, le 2 mai 1584. Il étudia la philosophie à Cologne et ayant pris l'habit de jésuite, en cette ville, en 1550, il partit pour Rome où il devint un des premiers professeurs du collège romain ouvert cette année. Il enseigna, à Rome, la rhétorique et le grec, pendant deux ans, et à Naples, de 1552 à 1556, les lettres grecques, latines et hébraïques. Après un second et court séjour à Rome, en 1556, il enseigna à Ingolstadt le grec, l'hébreu et le maître des sentences. Il professa ensuite à Munich, de 1559 à 1561, et retourna, en 1562, à Ingolstadt pour y enseigner la théologie jusqu'en 1574. Il se retira alors à Augsbourg où il finit ses jours. D'après le P. Agricola (*Hist. provinciæ Germaniæ*, t. I<sup>er</sup>, p. 276) Peltanus serait entré au noviciat comme frère coadjuteur et aurait exercé le métier de cordonnier avant de s'adonner aux études, mais ce détail biographique n'est pas confirmé par les renseignements puisés dans les archives de l'ordre des Jésuites. Peltanus publia, sous forme de thèses, de très nombreux traités de controverse, des traductions en latin d'auteurs ecclésiastiques grecs et des ouvrages de théologie originaux. On peut lire, dans la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* du P. Sommervogel, la longue liste de ces nombreux écrits, qu'il paraît superflu de reproduire ici.

Henri van Neuss.

Mantelius, *Hasselctum*, p. 426. — Becdelièvre, *Biogr. liégeoise*, t. I, p. 268. — Didot, *Nouvelle biographie* (Paris, 1862). — *Allgemeine Deutsche Biographie* (Leipzig, 1887). — Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* (1895).

**PENNEKYN** (*Jean-Baptiste*), sculpteur, à Gand, est considéré comme l'auteur de l'ancien autel de la chapelle des âmes du purgatoire de l'église Saint-Michel, de la même ville, construit en vertu d'un contrat du 3 septembre 1683. Pennekyn avait sculpté, conformément à un arrêt du conseil de Flandre, une statue de sainte Pharaïlde, placée en 1684 au-dessus du grand portail de l'église Saint-Nicolas. Elle coûta six livres de gros.

Edm. Marchal.

Kervyn de Volkaersbeke, *Les églises de Gand*.

**PENNEMAKER**, PANNEMAKER ou PENNEMAECKERS, peintre, qui doit être né vers 1620 et sur la vie duquel on possède fort peu de renseignements. Il aurait été élève de Rubens, puis, plus tard, il se fit religieux et prononça ses vœux au couvent des Récollets, à Anvers. On ne connaît qu'une seule œuvre de cet artiste : c'est un tableau de grandes dimensions, représentant l'*Ascension*. Les personnages qui figurent sur cette toile, tels que la Vierge, saint Jean, saint Pierre et les autres apôtres, sont figurés en grandeur nature. Ce tableau fut d'abord placé dans la chapelle du Saint-Sacrement de l'église du couvent des Récollets, à Anvers. Il surmontait le monument commémoratif élevé à la mémoire de Juste Canis, mort en 1664, et de Catherine de Hase, décédée en 1610. Enlevé par les Français à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il fut restitué en 1815 et se trouve aujourd'hui au musée d'Anvers.

Fernand Donnet.

Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*. — Piot, *Rapport sur les tableaux enlevés, etc.* — *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*. — Steph. Schoutens, *Geschiedenis van het voormatig mindebroedersklooster van Antwerpen*. — F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der antwerpsche schilderschool*. — *Catalogue du Musée d'Anvers*.

**PENNEMAN** (*François*), prédicateur, naquit à Gand et vécut au XVII<sup>e</sup> siècle. Il entra dans l'ordre des Frères mineurs et se fit une grande réputation comme prédicateur. Devenu gardien du couvent de l'Ecluse en Flandre, il fut pris par les Gueux, un jour qu'il allait prêcher à Saint-Laurent, et massacré par eux le

24 juin 1575. D'après Sanderus, il avait recueilli dans de volumineux manuscrits des notes et des extraits divers, fruit de ses lectures nombreuses. Nous ignorons ce que ces manuscrits sont devenus.

Léonard Willems.

A. Sanderus, *Gandavum*, p. 435. — Wadding, *Scriptores ordinis minorum* (1650), p. 131-132.

**PENNEMAN** (*François*), religieux du XVII<sup>e</sup> siècle qui s'intéressait à l'astronomie. Nous ignorons le lieu et la date de sa naissance. Il entra dans l'ordre des Cisterciens et fut reçu moine à l'abbaye des Dunes sous l'abbé Bernard Campmans (1623-1642). Il était encore dans cette même abbaye lorsqu'il fit paraître, en 1643, chez A. Bouvet, à Louvain, un opuscule de cent cinquante-six pages concernant la découverte des satellites de Jupiter et de Saturne. En voici le titre : *Novem Stellæ circa Jovem, circa Saturnum sex, circa Martem nonnullæ, a P. Antonio Reita detectæ et satellitibus adjudicatæ. De primis (et si malevis de universis) D. Petri Gassendi judicium. D. Joannis Caramuel Lobkowitz ejusdem judicii censura ... publicabat Franc. Penneman Dun. rel.*

Voici à quel propos cet ouvrage fut composé. On sait que Galilée découvrit, en 1609, les premiers satellites de Jupiter, découverte qui produisit une énorme sensation. Or, en 1642-1643, le P. capucin Antoine Schyrle de Rheita, se trouvant à Cologne, crut découvrir cinq nouveaux satellites de Jupiter, six satellites de Saturne (alors que le premier satellite de cette planète n'a été découvert qu'en 1655, par Huyghens) et plusieurs satellites de Mars (alors qu'il est démontré aujourd'hui qu'il n'y en a point). Rheita s'empressa de faire hommage de sa prétendue découverte au pape Urbain VIII, en donnant aux satellites le nom d'*astres urbanoctaviens*. La découverte de Rheita fit naître de longues controverses. Et l'on finit par s'apercevoir que ce que Rheita avait pris pour des satellites étaient des étoiles du Verseau. A part la dédicace au prier de l'abbaye des Dunes, Bernard Bottyn (dédicace datée de Louvain, 8 septembre

1643), il n'y a absolument rien de François Penneman dans l'ouvrage qu'il publia. Plusieurs des pièces de ce travail sont textuellement reproduites dans les *Opera omnia*, t. IV, de Gassendi (édition de Lyon, 1658).

Voici le détail de ce que contient le recueil : 1<sup>o</sup> (p. 1) *Observation* (de Rheita) communiquée à Gabriel Naudé, à Paris, avec une planche (cf. *Gassendi opera*, t. IV, p. 511; 2<sup>o</sup> (p. 3) Lettre du 6 janvier 1643 de Rheita à Erycius Puteanus (Rheita y parle de son livre *Oculus Enoch et Eliae, sive Radius sideremystivus* qui doit paraître) (cf. *Gassendi opera*, t. IV, p. 512); 3<sup>o</sup> (p. 12) Avis de Gassendi sur la découverte de Rheita, sous forme de lettre à Gabriel Naudé (4 avril 1643) (cf. *Gassendi opera*, p. 513); 4<sup>o</sup> (p. 60) Lettre du 1<sup>er</sup> juillet 1643 de Caramuel Lobkowitz à Gassendi; 5<sup>o</sup> (p. 61) Lettre du 16 mars 1643 de Lobkowitz à Rheita; 6<sup>o</sup> (p. 65) Lettre du 17 avril 1643 de Rheita à Lobkowitz, avec un post-scriptum de la semaine suivante (24 avril) exprimant sommairement ses opinions sur certaines questions astronomiques, qu'il traite plus amplement dans son *Oculus*. P. 81 et 83, figures indiquant les positions des satellites de Saturne, le 17 janvier et 5-9 février 1643 (fig. reproduites p. 128 et 129). P. 85 et 87, position des satellites de Jupiter (19 décembre 1642 et 17-23 janvier 1643 (fig. reproduites p. 120 et 123). P. 88 et 89, figures indiquant les phases de Vénus et de Mercure. P. 90, Suaire du Christ que Rheita croit voir dans le ciel; 7<sup>o</sup> (p. 91) Lettre du 30 avril de Lobkowitz à Rheita; 8<sup>o</sup> (p. 109) Lettre du 28 mai de Lobkowitz à Rheita, lui faisant part d'observations astronomiques faites à Bruxelles en 1635-1636 et en 1621 par Florent van Langren; 9<sup>o</sup> (p. 117) Lettre du 3 juillet de Lobkowitz à Fabio Chigi évêque de Nardo (le recueil de Penneman porte *episcopus Meritonensis* à la place de *Neritonensis*), qui plus tard (1652) devint évêque d'Imola et cardinal, et enfin fut élu pape (1655) sous le nom d'Alexandre VII. Chigi écrivit un *approbatur* pour l'*Oculus*

(fo 20). En résumé, à part les cinq lettres de Lobkowitz (4<sup>o</sup>, 5<sup>o</sup>, 7<sup>o</sup>, 8<sup>o</sup>, 9<sup>o</sup>), le recueil de Penneman n'offre rien qui ne se retrouve ailleurs. Ajoutons que les *Novem Stellæ* sont ordinairement reliés avec un ouvrage de Lobkowitz, *Perpendicularum inconstantia* (également de Louvain, A. Bouvet, 1643).

La controverse concernant les *astres urbanoctavicus* fut continuée par Rheita dans son *Oculus Enoch* (Anvers, Jérôme Verdussen, 1845), p. 171 et suiv. Nous y trouvons : 1<sup>o</sup> une lettre de Rheita à Gassendi, du 1<sup>er</sup> mars 1645 (*Respondetur paucis judicio Eximii Domini Gassendi super stellas novas nobis quondam circa Jovem fideliter observatas*); 2<sup>o</sup> une lettre de Jean Stampioen (le jeune), mathématicien du prince d'Orange et maître de Huyghens datée du 22 avril (1645), dans laquelle il déclare avoir vu, avec son télescope, les satellites découverts par Rheita; 3<sup>o</sup> lettre du 19 août 1644 de Rheita à Lobkowitz.

François Penneman n'ayant rien publié de personnel, nous ne pouvons juger de ses connaissances astronomiques. Il mourut à Courtrai, le 31 décembre 1679.

Léonard Willems.

Houzeau, *Catalogue des ouvrages d'astronomie* (1878), p. 215. — *Bulletin du Bibliophile belge*, t. I, p. 123. — *Chronique de l'abbaye des Dunes* (publiée par la Société d'émulation de Bruges), p. 404.

**PENNEQUIN** (Pierre), écrivain ecclésiastique, né à Lille en 1588, mort à Arras, le 17 mars 1663. A l'âge de dix-sept ans, il entra dans la Compagnie de Jésus et, lorsqu'il eut terminé son noviciat, il se destina à l'enseignement.

Il devint successivement professeur d'hébreu et d'écriture sainte à Douai, recteur des collèges d'Arras et de Mons, et enfin provincial. Ses principaux ouvrages sont : 1. *Primum Societatis Jesu sæculum Deiparæ Virgini Mariæ sacrum*. Arras, Gérard de Raisme, 1640; in-4<sup>o</sup>, 5 ff. lim. et 156 p. Cet ouvrage contient trois livres d'élégies; il a été réimprimé à Douai, in-8<sup>o</sup> de 158 p. — 2. *Introduction à l'amour de Dieu*. Mons, Jean Havart, 1644; in-8<sup>o</sup>, 1<sup>re</sup> partie, 8 ff. non chiffrés, texte

272 p.; 2<sup>e</sup> partie, 283 p.; 3<sup>e</sup> partie, 6 ff. non chiffrés, texte 853 p. Cet ouvrage a été réédité à Mons, chez Jean Havart, en 1645, et chez Philippe de Waudret, en 1654. L'auteur en a publié une traduction latine, à Anvers, en 1661; in-4<sup>o</sup> de 766 p. Le P. Fr. de Smidt en a donné une traduction flamande. — 3. *Traité des trois retraites intérieures, contenant septante-deux méditations et plusieurs maximes et vérités*. Mons, Jean Havart, 1644; pet. in-8<sup>o</sup>, 311 p. et 9 ff. non chiffrés. Une seconde édition est sortie des presses de Philippe de Waudret, en 1655. — 4. *Entretiens spirituels*. Mons, veuve Jean Havart, 1656; pet. in-8<sup>o</sup>, 197 p. Une seconde édition a paru en 1657.

Léopold Devillers

Hip. Rousselle, *Bibliographie montoise*, p. 274, 276 et 310. — De Backer et Sommervogel, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (Liège, 1872), t. II, col. 4851 et 4852.

**PENNING**, poète flamand du XIII<sup>e</sup> siècle, au plus tard des premières années du XIV<sup>e</sup>, auteur de la plus grande partie (plus que les deux tiers) de l'épopée moyen-néerlandaise de Gauvain, le *Roman van Walewein*. Le poète se nomme au commencement de son œuvre, où il dit qu'il a veillé mainte nuit pour la composer et prie Dieu de lui pardonner les fautes qu'il y a commises :

*God die dor ons was gheborn  
Ende vanden stene mæcte broot,  
Vertene mi die wijsheit groot  
In desen bouc, sonder meswende,  
Van beghinnen toten ende!  
Dies biddic Gode dor sine ghenade  
Dat hi mi vergeve die mesdade  
Die ic an dese redene doe  
Bede spade ende vroe.  
Dies bat Penninc, diene mæcte  
Ende menighen nacht daer omme waecte  
Eer hij vant in sijn ghedochte,  
Dat hi den boec ten ende brochte  
Daer hi tbeghin of heift gheset.*

Le vœu de Penning ne fut pas exaucé : un autre, Pierre Vostaert, dut finir son travail, comme il appert des vers 11173 suivants :

*Penninc die dichte desen bouc,  
So wiet hort mine rouc,  
Ihne was niet wel bedocht,  
Ihne had de jeeste ten ende brocht.  
Pieter Vostaert maketse vort,  
So hi best mochte, na die wort*



*Die hi van Penninghe vant bescreven;  
Het dochtem scade waer achter bleven  
Die jeeste; maer daert ende brect,  
Ic wane mens lettel ere spreect  
Den dichtre; ooc verliest hi mede  
Bede pine ende arbeide,  
Dat soe niet wert es ere keerse.  
Omtrent drie ende dertich hondert verse  
Heefter Pieter of ghedicht,  
So hi vrayst mochte in, rime slicht.*

Il est donc probable que la partie composée par Penninc finit au vers 7834.

Le roman relate certaines aventures de Gauvain, le plus parfait des chevaliers de la table ronde. Un jour que le roi Arthur et ses chevaliers finissaient de diner, un échiquier d'ivoire, orné de pierres précieuses, d'or et d'argent, entre par la fenêtre ouverte, reste déposé par terre pendant quelques instants, se relève et part par où il est venu. Le roi désire vivement posséder cet échiquier merveilleux, et promet sa couronne et son royaume à celui d'entre ces chevaliers qui s'en rendra maître et le lui apportera. Seul Gauvain ose tenter l'aventure : il part aussitôt et poursuit le joyau encore visible dans les airs, mais qui bientôt disparaît dans une montagne. Gauvain y pénètre à son tour et parvient, à travers une fente de rocher gardée par un dragon et ses quatre petits, dans le pays de féerie (*het Wonderland*), dont le roi se trouve être le possesseur de cet échiquier et l'avait fait apparaître devant la Table ronde pour attirer chez lui un des compagnons. Il promet à Gauvain de lui donner le joyau, pourvu que celui-ci lui apporte l'épée aux deux « renges », qui rend toujours vainqueur celui qui la porte, et qui est actuellement dans la possession du roi Amoris.

Après de nombreuses aventures, les unes aussi merveilleuses que les autres, Gauvain arrive chez Amoris ; ce roi aime Isabelle, que son père retient dans un château imprenable. Amoris remet l'épée à Gauvain et promet de lui en faire don si celui-ci délivre Isabelle et la lui ramène. Gauvain s'y engage et se met en route. Après maint nouvel incident, il réussit à pénétrer dans le château malgré tout ce qui le défend ; mais il est accablé par le nombre de ses ennemis et jeté en

prison. Quand Isabelle voit Gauvain, elle reconnaît en lui un héros qui lui est apparu en songe, et qui, depuis ce temps, occupe constamment son imagination ; Gauvain, de son côté, trouve pour la première fois en elle l'idéal féminin qu'il a rêvé. Ils s'aiment donc et se le disent, et la jeune femme travaille à délivrer son amant ; mais ils sont trahis et enfermés chacun dans un affreux cachot. Ils en sont tirés par l'âme d'un chevalier que Gauvain avait vaincu, mais auquel il avait procuré, en même temps, un enterrement convenable et digne de son rang. Dans une des aventures qui suivent, Gauvain perd l'épée d'Amoris. Il révèle alors à Isabelle le véritable état des choses : Amoris ne lui a confié l'épée et ne la lui donnera qu'en échange d'Isabelle ; celle-ci déclare qu'elle aime mieux mourir que d'appartenir à Amoris. Heureusement Gauvain retrouve l'épée, et, plus heureusement encore, quand, esclave du serment prêté, il amène Isabelle au château d'Amoris, il apprend que celui-ci vient de mourir. Gauvain retourne chez le roi de féerie, non sans rencontrer encore bien des combats et des épreuves, et obtient, en échange de l'épée aux deux « renges », l'échiquier merveilleux qu'il apporte au roi Arthur. Celui-ci donne de nombreuses et splendides fêtes en l'honneur de Gauvain et de son amie qui, — ainsi finit Pierre Vostaert, qui connaissait bien son héros —, se marièrent, à ce qu'on raconte, sans qu'il ose l'affirmer.

Tel est, dans ses grandes lignes, le contenu du roman de Gauvain. Pour apprécier l'œuvre de Penninc et de son continuateur, la question est avant tout de savoir si elle est originale ou non. La première alternative semble la plus probable. Il est vrai que le roman ne nous est connu que dans une version néerlandaise, et que Penninc dit, au commencement de son poème :

*Vanden coninc Arture  
Es bleven menighe aronture  
Die nemmernee ne wert bescreven :  
Nu hebbic ene scone uphevcn ;  
Consticse wel in twalsee vinden,  
Ic soudse jou in ditsee ontbinden.*

Mais le fait qu'on n'a pas retrouvé

l'original français ne prouve naturellement rien : il y a encore d'autres exemples de pertes semblables. Ensuite, Penninc fait plusieurs fois allusion à une source, quoiqu'il ne précise pas (*Eist als men ghescreven siet*, vs. 2386; *seit die jeeste*, vs. 10885; *seghet ghedichte*, vs. 10829; *so ict ghedicht late* vs. 11052). Enfin, Vostaert parle d'une manière formelle d'un poème français lorsqu'il dit, vs. 11136 et suiv. :

*Walewein, die edel ridder vercoren,  
Prosenderde, dat wetic wel,  
Sinen oom dat scaecspel,  
Bede vor heren ende vor vrouwen,  
Dat sijt alle mochten scouwen.  
Ons orcont die walsce tale  
Dat het verlichte alle die sale,  
So uterlicj waegst ende so diere.*

L'hypothèse de Jonckbloet que Penninc, à l'encontre des poètes qui feignent de s'appuyer sur un original latin ou français, a voulu faire passer une traduction pour une œuvre de sa propre invention, semble donc fort plausible.

Mais, même comme traducteur, Penninc n'est pas sans mérite. Il a fait preuve de bon goût en choisissant une œuvre dont la valeur intrinsèque est très notable, que tout le monde reconnaît comme un des romans les mieux construits du genre auquel il appartient, et il nous a laissé une traduction digne de son original. Sa langue est très pure, ses vers très bien construits et très harmonieux, exempts de ces chevilles qui déparent la plupart des chansons de gestes moyen-néerlandaises.

Willem de Vreese.

Le Roman de Walewein nous est conservé dans un manuscrit de 1350, édité par Jonckbloet, 1846-1848; il y a en outre un fragment important d'un second manuscrit : voy. Verdam, dans *Verlagen en mededeelingen der Koninklijke Academie van wetenschappen* (Amst.), *Afd. Letterkunde*, 3<sup>e</sup> série, t. VIII, p. 24 et suiv. (1891). — Jonckbloet, *Geschiedenis der middennederlandsche dichtkunst*, t. I, p. 79 et suiv., et *Geschiedenis der nederl. letterk.*, 4<sup>e</sup> édit., t. I, p. 343 et suiv. — Te Winkel, *Geschiedenis der nederl. letterk.*, t. I, p. 178 et suiv. — G. Paris, dans *l'Histoire littéraire de la France*, t. XXX, p. 82-84. — Très important au point de vue de la composition du roman, est l'article du Dr Koopmans dans *Taal en Letteren*, t. X, p. 465 et suiv. Pour les questions purement philologiques qui se rattachent au texte, voyez Petit, *Bibliographie der middennederlandsche taal- en letterkunde*, n° 451, qui est cependant à compléter.

**PEPERS** (*Pierre*), sculpteur, né à Bruges vers 1730, serait décédé le 28 juin 1785, d'après Immerzeel, tandis que selon d'autres auteurs il serait mort le 20 juin de cette même année 1785.

Pierre Pepers fut élève de Pierre van Wallegem à qui l'on doit quatre bas-reliefs du baldaquin, représentant les « quatre docteurs de l'église » ainsi que la « statue de la Vierge », qui surmonte la belle chaire de vérité sculptée en 1743 en collaboration avec Jean van Hecke, de Dadizeele, et P.-J. Schaerlaeken, pour l'église Notre-Dame, à Bruges. Il suivit fructueusement les cours de l'académie de Bruges que dirigeait alors le peintre Mathieu De Visch. Il alla ensuite se perfectionner à Paris, vers 1751, chez René Michel, dit Michel-Ange Slodtz, fils du célèbre Auversoir Sébastien Slodtz, « sculpteur des bâtiments du roi » (Louis XIV).

Doué d'un réel talent, il a été rangé parmi les bons sculpteurs brugeois de l'époque classique. Il travailla aux colossales statues de l'église Saint-Sulpice que l'architecte Servandoni acheva en 1749. Pendant son séjour à Paris, il se fit remarquer par une petite figure de Cupidon qu'il sculpta pour la marquise de Pompadour. De retour à Bruges, il y exécuta, vers 1759, un groupe de grandeur naturelle, ayant pour sujet « la Charité », qui fut acquis par Joseph Veranneman, seigneur de Watervliet. Le magistrat de la ville lui confia, vers 1761, l'exécution de l'écusson municipal, ayant comme supports le lion et l'ours, placé au-dessus de la pompe du marché aux œufs; on assure que ce travail attira l'attention par son énergie modelée. En 1767, on commanda à Pepers la statue de Saint-Jean Népomucène, destinée au pont de l'Eeckhoutte.

Parmi ses nombreux travaux exécutés pour des particuliers, on cite « Hercule terrassant le lion de Numidie », pour le château de l'évêque Caimo, et les statues de saint Pierre et de saint Paul pour le palais épiscopal. L'abbé de Saint-André lui commanda un autel, en 1779, pour l'église Notre-Dame de

Bruges; il se chargea de la sculpture du bas-relief central représentant la « Descente de croix »; son fils Pierre, mort jeune encore, sculpta un des chérubins. Pierre Peppers collabora à la belle chaire de vérité faite par Henri Pulinx père pour la cathédrale Saint-Sauveur. Il sculpta aussi une statue de la Vierge pour la maison des dentellières. On lui attribue erronément deux statues, sculptées vers 1730 (année de sa naissance) : le groupe de la « Vierge et de l'Enfant Jésus » et le « Christ sur la croix » qui ornent le pourtour du chœur de la cathédrale Saint-Sauveur. Il figure de lui, dans l'église Saint-Michel, à Gand, une belle épitaphe de la famille Moortgat surmontée d'un ange soutenant un grand écusson armorié. Ce motif date de 1769.

L'excellent sculpteur brugeois Maximilien Louis van Lede fut un de ses élèves.

Edm. Marchal.

E. Marchal, *La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belge.*

**PÉPIN LE VIEUX, L'ANCIEN** ou DE LANDEN, maire du palais, mort en 639. La famille des Pépin (*Pippin*) est originaire de la Hesbaye, du *pagus hesbaniensis*, qui s'étendait depuis Louvain jusqu'à Liège et avait pour limites le Démer, la Meuse et la Méhaigne. Elle appartenait vraisemblablement à cette classe d'*optimales*, de *proceres*, guerriers et propriétaires de *latifundia*, descendants des premiers conquérants francs que leur position rapprochait naturellement du trône. Pépin, appelé plus tard l'*Ancien* et de *Landen*, était, d'après les *Annales Mettenses*, fils de Karlmann ou Carloman, que les historiens de sa vie appellent prince, *princeps*, et qui était probablement un grand propriétaire foncier revêtu d'un commandement militaire. Il aurait « gouverné toute la population » depuis la forêt charbonnière et les « rives de la Meuse jusqu'aux limites des Frisons ». Il eut deux enfants : Pépin et Amelberge.

Pépin était richement possessionné dans le triangle formé par Bruxelles, Cologne et Toul. Son nom est cité pour

la première fois en 613, lorsqu'il se souleva, avec Arnulphe, contre Brunehaut : « Chlotaire pénètre en Austrasie, Arnulphe, Pépin et autres grands ayant pris parti pour lui ». C'est le renseignement le plus ancien que l'on possède sur les ancêtres des Carolingiens et c'est la chronique de Frédégaire qui le fournit.

L'unité de l'Etat franc fut acquise, mais elle ne fut maintenue que pendant peu d'années, l'idée particulariste étant trop enracinée dans l'esprit des grands. En 623, l'Austrasie, le pays à l'est des Vosges et des Ardennes, auquel s'ajoutèrent des territoires s'étendant jusqu'à la Loire, devint un royaume particulier, et Dagobert, fils de Chlotaire, en fut nommé roi. Pépin lui fut adjoint en qualité de maire du palais, et Arnulphe, appartenant aussi à une noble famille franque, devint le conseiller du jeune souverain.

L'institution du maire du palais florissait chez plusieurs tribus germaniques, Wisigoths, Lombards, Burgundes, Anglo-Saxons; mais nulle part les fonctions de ce personnage ne lui valurent une telle influence que chez les Francs où elles finirent par lui donner l'hérédité.

Au VII<sup>e</sup> siècle, le *major domus* est désigné chez les Francs comme prince, comme vice-roi (*subregulus*). C'est à cette dignité — équivalente à celle d'un grand maître de la cour dans les temps modernes et à la fois d'un ministre-président — que Pépin fut appelé. Avec Arnulphe, il fut proprement le régent d'Austrasie. Sa main ferme assurait l'ordre et la justice, peu favorables à la violence des mœurs de l'époque. Lorsque Chlotaire II mourut, Dagobert se rendit maître de la Neustrie et de la Bourgogne, son frère Charibert ne conservant que des territoires au sud de la Loire. Après la mort prématurée de ce dernier, Dagobert régna de nouveau sur l'empire franc tout entier. Toutefois le centre de gravité s'était déplacé. Dagobert s'était transporté en Neustrie et résidait à Paris. L'Austrasie avait perdu sa cour et était devenue un pays secondaire; la position du maire du palais austrasien s'en trouvait diminuée en proportion.

Les espérances que Dagobert, le dernier mérovingien de quelque importance, avait fait concevoir lorsqu'il était encore dirigé par Pépin, ne se réalisèrent pas. Le jeune roi tomba dans la débauche, le vice héréditaire de sa maison. Pépin se crut autorisé et obligé de faire des représentations à son ancien pupille, occasion propice pour ses ennemis de l'écartier; ils exigèrent sa mort. Dagobert se contenta de reléguer le censeur importun à Orléans comme mentor de son fils Sigibert, qu'une de ses femmes venait de lui donner. C'était l'exil. Dagobert se vit forcé, pour regagner les sympathies des Austrasiens, après la guerre malheureuse contre les Wendes, de donner à l'Austrasie, en la personne de Sigibert, un nouveau roi (634); toutefois, la régence du pays ne fut pas confiée à Pépin, mais bien à son beau-fils Ansgisil, fils de saint Arnulphe, et à l'évêque Cunibert de Cologne. Ce n'est qu'après la mort de Dagobert (639) que Pépin obtint à nouveau le *majordomat*. Il mourut l'année suivante. « Sa mort, dit « Frédegair, fut pour tous, en Austrasie, une douleur pas petite, parce qu'il « était aimé de tous pour son amour de « la justice et sa bonté ».

Pépin de Landen avait épousé Iduberge ou Itta, dont il eut Grimoald, Begge et Gertrude. Il favorisa le développement du christianisme en Belgique et fonda le monastère de Calberg (*Calfontanum*), établi à Meldert (*Meldradium*), près de Hasselt, dans cette Hesbaye qui était le berceau de ses pères. Comme maire du palais, il seconda les missions de saint Eloi et surtout de saint Amand qui avait demandé l'assistance du bras séculier. Sous son administration, saint Amand releva le siège de saint Servais à Maestricht, fonda l'abbaye d'Elnone sur la Scarpe et les abbayes jumelles de Saint-Pierre à Gand, dont l'une fut appelée depuis l'abbaye de Saint-Bavon. Après la mort de Pépin, sa veuve et sa fille Gertrude consacrèrent une partie de leur fortune à fonder l'abbaye de Nivelles où elles se retirèrent et qui devint leur lieu de sépulture.

L'hagiographe Surius rapporte que

Pépin fut inhumé dans sa cité de Landen et que son corps y reposa jusqu'à ce qu'on le transportât à l'abbaye de Nivelles.

Baron Emile de Borchgrave.

Don Bouquet, *Recueil, etc.*, t. III et IV. — Potz, *Mon. germ.*, t. I et II. — Boll., *Acta sanct.*, III. — Warnkenig et Gerard, *Hist. des Carolingiens*, t. I. — H. Bonnell, *die Anfänge des Karolingischen Hauses* (1866). — E. Mühlbacher, *Deutsche Geschichte unter den Karolingern*, (1896).

**PÉPIN LE GROS, OU LE MOYEN, OU DE HERSTAL**, maire du palais, prince et duc des Francs. La date de sa naissance est inconnue; il mourut en 714. Il était fils d'Ansgisil, fils lui-même de saint Arnulphe, et de Begge, fille de Pépin de Landen (voir ce nom). On croit qu'il naquit à Chèvremont, sur la Vesdre, où son père paraît avoir habité. Celui-ci fut assassiné par un ennemi personnel, nommé Gondowin. Pépin tua le meurtrier, soit en combat singulier, ainsi que le racontent les *Annales Mettenses*, soit dans son lit, dans une localité sur le Rhin, comme le croit Frédegair. Il distribua les biens de l'assassin aux fidèles qui l'avaient aidé à en faire justice. C'est un des rares renseignements que l'on possède sur la jeunesse de Pépin le Gros, qui aurait été ainsi surnommé à cause d'une particularité physique, ou le *Moyen* (*der Mittlere*), comme on l'appelle en Allemagne. On sait encore qu'il fixa d'abord sa résidence à Herstal (d'où son autre surnom qui lui fut donné postérieurement), sur la rive gauche de la Meuse, puis à Jupille, sur la rive droite. Il avait une habitation dans chacune de ces deux localités.

Seul descendant mâle de Pépin de Landen, après la mort de Grimoald et de son fils, il recueillit l'immense fortune territoriale de son aïeul. D'autre part, il hérita aussi, en partie du moins, des possessions de son grand-père, saint Arnulphe. Il aurait possédé, en Belgique, Ochinzala, aujourd'hui Steenockerzeel ou Nederockerzeel; dans la Campine, Ham ou Hamme et Pudel; près de Bruxelles, Vilvorde et Nivelles; près de Tirlemont, Landen et Meldert; dans le pays de Liège, Herstal (désigné, en 722,

dans une charte de Charles Martel, comme bien de la couronne), Jupille et Chèvremont; plus bas, sur la Meuse, Susteren et Maeseyck; près de Namur, Andenne et Fosses; en Ardenne, Longlier, Amberloux, Audage (Saint-Hubert) et Prüm. Son grand-père, Pépin de Landen, avait des possessions étendues dans le Brabant septentrional où fut bâtie la ville de Gertruidenberg, sur un territoire appartenant à sainte Gertrude, fille de Pépin de Landen. Après une guerre heureuse contre les Frisons, Pépin d'Herstal acquit encore des territoires considérables dans le Nord des Pays-Bas jusqu'à Groningue. La preuve en est dans les actes de donation que fit Charles Martel à l'église d'Utrecht en 722 et 726.

Après la mort de Grimoald, les Carolingiens disparaissent pendant vingt ans de l'histoire. Des luttes sanglantes déchirent l'Austrasie; mais les maires du palais exercent leur pouvoir; ils sont les facteurs dirigeants; les rois remplissent le rôle de simples figurants. Lors d'un changement de règne, la noblesse, impatiente de la domination des maires, fait une tentative pour restreindre leur puissance (673); elle demande que le maire d'un royaume ne remplisse pas simultanément la même dignité dans un autre; ce qui tendait à la séparation et l'indépendance des deux pays; mais la tentative échoue. L'énergique et violent Ebroïn terrasse ses adversaires. Il réunit le majordomat en Neustrie et en Bourgogne et par là prépare l'union de tout le royaume. L'Austrasie lutte encore pour son indépendance; mais Ebroïn triomphe à la bataille de Langres. Le roi d'Austrasie, Dagobert, le même que Grimoald avait enfermé dans un couvent et qu'on alla chercher lorsqu'on eut besoin d'un détenteur du trône, fut tué et le maire Wulfoald succomba avec lui. Toutefois, l'Austrasie ne jugea pas encore sa cause irrémédiablement perdue. Elle se laissa diriger par Martin, en qui l'on croyait voir un Carolingien, et par Pépin d'Herstal, « lesquels, après la mort de « Wulfoald, régnaient en Austrasie ». Si cette souveraineté n'était pas revêtue de

la dignité du majordomat, à supposer même qu'elle fût illégale, elle se justifia aux yeux des populations lorsqu'elle entreprit la lutte pour l'indépendance du pays. Les débuts furent malheureux. L'armée d'Austrasie fut battue dans le bois du Fay, près de Laon (680). Pépin se sauva; Martin, lorsqu'il se rendit plus tard, fut traîtreusement assassiné. Ebroïn imposa à l'Austrasie son roi titulaire, Theuderic III, le dernier fils de Clovis II. Tout le royaume franc était entre les mains souveraines d'un maire unique.

Bientôt, toutefois, les choses changèrent de face. Ebroïn tomba sous le fer d'un Franc (681) et le meurtrier trouva asile chez Pépin. Le successeur d'Ebroïn, Waratto, se vit amener à conclure un traité avec Pépin et se contenta, à ce qu'il semble, d'obtenir, pour la forme, la reconnaissance de Theuderic.

Une puissante opposition s'organisa contre le successeur de Waratto et mari de sa fille, Berther, qui devait la dignité majordomale à sa belle-mère Ansfled. Pépin était à la tête des mécontents. Il conduisit de nouveau l'armée austrasienne contre la Neustrie et cette fois avec un succès complet. Dans la bataille de Testry sur l'Omignon (près de Péronne), il remporta une victoire décisive (687).

La journée de Testry est l'aurore de la grandeur de la maison carolingienne. « Depuis lors, dit un contemporain, « Pépin commença à être, avec Theuderic, le prince du royaume et le maire « du palais ». Des sources postérieures disent, parlant de cette même année : « Pépin commença à régner », et les plus anciennes annales, celles de Saint-Amand, inaugurent leur récit par la bataille de Testry : « Pépin reçut le roi « Theuderic avec ses trésors et sa cour, « régla tout et retourna en Austrasie ». Il reçut le roi comme on reçoit une pièce d'inventaire; car il ne pouvait ni ne voulait gouverner en son propre nom; la race des Mérovingiens demeurait, après comme avant, l'objet du principe de légitimité.

Si après cette victoire mémorable

Pépin prit le titre de *dux et princeps Francorum*, ce fut apparemment afin d'égaliser en rang les ducs des Allemands ou Souabes, des Bavares et autres qui, étant chefs de nations, se croyaient supérieurs au maire du palais. Ces ducs firent plus d'une tentative pour se soustraire à la domination des Francs; mais Pépin les contraignit à l'obéissance. Il marcha successivement contre les Bavares, les Bretons, les Gascons et les Aquitains; il les soumit successivement au pouvoir royal. Déjà en 689, il avait vaincu les Frisons et les Saxons sans cependant incorporer le pays de ces derniers à la monarchie. Le plus remuant de ses ennemis de cette monarchie était Radbod, duc des Frisons, nation sous laquelle on comprenait, à cette époque, les peuples établis entre les bouches de l'Escaut, de la Meuse et de l'Éms, ayant pour limite méridionale le pays d'Anvers. Ces peuples s'étaient séparés des Francs auxquels ils avaient été cependant contraints de payer tribut. Radbod, saisissant un moment favorable, reprit les armes; mais il fut vaincu par Pépin à Wyk-by-Duurstede et obligé de demander la paix. Il l'obtint en restituant le pays conquis et en se reconnaissant à nouveau tributaire des Francs d'Austrasie.

En résumé, Pépin eut la gloire de raffermir la monarchie franque si souvent ébranlée par la guerre civile et d'en reconstituer l'unité. Il est le premier des maires du palais qui se soit fait un nom comme chef militaire. Il ne quitta pas l'Austrasie pour la Neustrie comme l'avaient fait les Mérovingiens; il plaça auprès du roi un de ses fidèles appelé Nordbert, comme une sorte de vice-maire et, après avoir pacifié et réformé la Neustrie dans le sens germanique, il retourna dans son domaine d'Herstal, transférant ainsi le siège de la puissance franque des bords de la Seine aux rives de la Meuse et conservant, par cette conduite, toute sa popularité parmi les Austrasiens qui avaient été l'instrument et qui restèrent l'appui de sa grandeur.

A l'exemple de ses ancêtres, il favorisa

l'extension du christianisme en Belgique où il s'efforça d'introduire en même temps la civilisation romaine. Ce fut sous l'influence de cette double pensée qu'il épousa une femme aquitaine, Plectrude, dont il eut deux fils: Drogon, qui devint duc de Champagne, et Grimoald. Après quelques années de mariage, il prit une autre femme, Alpaïde, dont il eut Hildebrand et Charles Martel. On a beaucoup disserté sur le caractère de cette seconde union: « *Aliam duxit uxorem nobilem et elegantem dictam Alpaïdem* », dit le continuateur de Frédégaire. Selon Miræus, on lisait sur le tombeau d'Alpaïde, retrouvé en 1618 à Orp-le-Grand, près Jodoigne: « *Alpaïdis comitissa conthroralis Pepini ducis* ». L'expression *conthroralis* est ambiguë; elle désigne tout aussi bien l'épouse que la concubine. Il est probable que Pépin, se conformant aux mœurs germaniques qui autorisaient les princes à avoir plusieurs femmes, considéra Alpaïde comme une seconde épouse et que l'église condamna cette seconde union comme adultérine et vit dans Charles Martel un enfant naturel, ce qui ne fait pas doute pour nous. Charles Martel étant né en 688 et plusieurs diplômes émanés conjointement de Pépin et de Plectrude et datant de 687, 690, 691, 706 et 714, il en résulte que Pépin avait probablement répudié un moment Plectrude pour épouser Alpaïde et qu'il la reprit plus tard; en effet, Charles Martel avait un frère, nous l'avons vu, nommé Hildebrand, né avant lui, et les fils de Plectrude, Drogon et Grimoald, étaient plus âgés que Charles Martel.

Un crime qui s'accomplit presque sous les yeux de Pépin et d'Alpaïde a fait naître contre eux des prévention graves. L'évêque de Tongres, Lambert, canonisé sous le nom de saint Lambert, habitait une villa non loin de Jupille, à l'endroit où s'éleva plus tard la ville de Liège. A la suite de contestations entre ses gens et ceux d'un seigneur nommé Dodon, il fut assassiné par ces derniers (16 septembre 696), de complicité, dit-on, avec Pépin et Alpaïde, auxquels il avait reproché le scandale de leur conduite.

Si Alpaïde fut la cause de ce crime, elle s'efforça de l'expier en se retirant dans un monastère fondé par elle à Orp-le-Grand. Pépin, de son côté, fit pour la religion et pour l'église des choses qui doivent imposer silence à ceux qui voudraient charger sa mémoire du reproche d'impiété et d'immoralité. Non seulement il aida Lambert à propager le christianisme dans la Toxandrie, mais lorsqu'il eut soumis les Frisons, il couvrit de sa protection saint Luitbert, saint Willibrord et tous les missionnaires qui s'introduisirent chez les peuples du Nord pour y prêcher la foi.

Un grand chagrin abrégé les jours de Pépin. Son fils Drogon était mort en 708. Son autre fils, Grimoald, qu'il chérissait tendrement, tomba sous les coups d'un satellite de Radbod — dont il avait épousé la fille — dans la chapelle de Saint-Lambert où il priait pour l'auteur de ses jours (avril 714) et qui avait été élevée par Plectrude, dont l'évêque avait défendu la cause. Pépin ne lui survécut guère. Il décéda à Jupille le 16 décembre 714.

Baron Emile de Borchgrave.

Mêmes sources que pour la notice de Pépin de Landen. — Les historiens de Liège.

**PÉPIN LE BREF**, maire du palais, prince et duc, puis roi des Francs. Né à Jupille en 714, mort en 768 à Saint-Denis, il était fils de Charles Martel et de Chrotrude. Son père était le chef le plus puissant de l'Europe. Avant de mourir, bien qu'il ne fût pas souverain de nom, il partagea le royaume franc entre ses deux fils : Karloman et Pépin. La situation de ces jeunes gens était celle de véritables souverains ; ils exerçaient le droit de supériorité dans toute sa plénitude et d'une façon plus étendue que leur père. Dans leurs diplômes, ils ne prennent que le titre de « maire du palais », mais dans les lois chacun d'eux se nomme « prince et duc des Francs ». Leurs chartes ne portent plus le nom de témoins ; ils signent, comme le roi, sans témoins, ce qui était jusqu'alors un privilège de la couronne. Seulement, les documents marquent une différence en apparence insignifiante, en réalité signi-

ficative. Tandis que Charles Martel avait employé le pluriel, apanage de la majesté, « nous » et « nôtre », Karloman parle de lui-même au singulier, « je » et « mon », alors que Pépin, à l'exemple de son père, emploie le « nous » et le « nôtre », indice qu'il avait une idée plus haute de sa position et du but auquel il tendait.

Le partage fait par Charles Martel n'en était pas moins un affaiblissement de l'empire franc. Des déchirements ne pouvaient être conjurés que par l'intime union des deux frères. Cette union exista. Elle leur fut utile contre leur frère naturel Grifon. La mère de ce dernier, Swanahilde, était outrée de ce que son fils n'avait pas été apanagé à l'égal de ses frères. D'autres aussi avaient supposé qu'il aurait été mieux traité. Saint Boniface lui avait demandé sa protection pour l'église et les chrétiens de Thuringe « si Dieu lui donnait le pouvoir ». Charles Martel, qui n'était pas, lui non plus, de naissance légitime, n'avait-il pas pu faire valoir ses prétentions à l'héritage de son père ? Poussé par sa mère, Grifon se souleva espérant se rendre maître du royaume. Cerné à Laon par Karloman et Pépin, il dut se rendre, fut interné par Karloman à Neufchâteau, dans le Luxembourg, et Swanahilde fut enfermée dans un couvent.

La crainte du bras puissant de Charles Martel avait contenu les peuples vaincus par lui. A sa mort, ils cherchèrent à recouvrer leur indépendance. On voit s'insurger tout à la fois Aquitains et Allemands, Bavares et Saxons. Karloman et Pépin unissent leurs forces et réduisent successivement les révoltés. Au bout de quatre ans, toute résistance est brisée. Mais les révoltés avaient un prétexte, c'est que le royaume des Francs n'avait pas de gouvernement légal, pas de roi, le pouvoir des maires, privé de souverain, ne reposant que sur la force dont ils disposaient. Cette pensée amena Karloman et Pépin à introniser derechef, après six ans d'interrègne, un nouveau roi mérovingien. Il s'appelait Childéric III. On ne connaît que son nom ; on ignore qui était son père. Ce fantôme

était une formalité ; ce roi, le dernier des Mérovingiens, un simulacre. Pépin l'écarta lorsqu'il eut joué son rôle, rôle lamentable, avoué par Childéric lui-même dans une charte : « le maire du « palais, Karloman, dit-il, qui nous a « placé sur le trône », tandis que les maires ajoutent à leur titre officiel cette réserve : « (maires) auxquels le seigneur « a confié le soin du gouvernement ». Les capitulaires témoignent de ce soin. Karloman et Pépin réglèrent la question ecclésiastique de concert avec Boniface. Après la réforme de la discipline cléricale, ils réglent la restitution des biens ecclésiastiques distribués par Charles Martel à ses guerriers, et la législation civile dans ses rapports avec l'église, notamment en matière de mariage, d'adultère, etc. En 750, Pépin restitue, sur les conseils de Boniface, à quelques évêchés la moitié ou le tiers des biens confisqués avec promesse de rendre le tout ultérieurement.

Karloman s'était peu à peu fatigué de gouverner. Déjà en 746 il déclarait vouloir se retirer du monde. On possède peu de renseignements sur les mobiles de sa retraite, piété ou peut-être remords des cruautés commises sur les Allemands. Il recommande ses filles à Pépin et se retire d'abord dans un couvent à Rome, puis au Mont-Cassin.

Voilà Pépin seul maître du royaume des Francs. Il se croit assez puissant pour pouvoir être généreux. Il rend la liberté à son frère Grifon et lui abandonne des biens considérables. L'ambitieux et turbulent prince se sauve chez les Saxons. A sa voix, ils se soulèvent, bientôt suivis par les Bavares, par toute l'Allemagne du Sud. Pépin est obligé de les soumettre les uns après les autres. Il se montre magnanime envers Grifon ; il lui donne douze comtés en Neustrie. Grifon cherche à soulever les Aquitains ; mais le sort des Bavares et de des Saxons leur impose ; ils restent impassibles.

Pépin cherche alors à régler la question du trône, la première question capitale de son règne. Childéric, nous l'avons vu, n'était que l'ombre d'un roi.

Sans instruction, sans autorité, sans prestige, il n'existait que par la volonté et du consentement du maire du palais ; mais depuis que les Carolingiens avaient, par le travail des maires, reconstitué l'unité du royaume, la couronne représentait l'unité du pouvoir. Pépin, maître de fait de tout le territoire, devait songer à en devenir maître de droit.

Un coup d'Etat était chose facile, mais un acte de violence dénonce généralement que le droit fait défaut. Une solution amiable paraissait plus désirable afin que la nouvelle dynastie ne se vit pas contester le droit qu'elle allait créer. Elle avait besoin, à cette fin, du consentement explicite du peuple, qui donnait son approbation aux lois, et des grands, qui se donnaient de plus en plus comme les représentants du peuple. Le droit ainsi acquis trouvait sa sanction dans la consécration ecclésiastique. L'autorité du pape était incontestée. Le successeur de Saint-Pierre était l'instance suprême dans toutes les questions de conscience ; on rangeait parmi celles-ci l'obligation de fidélité des sujets non moins que la déshérence d'un droit au trône. Il était de l'église d'établir, dans le royaume franc, un ordre de choses légal ; un royaume fort consolidait et assurait non seulement les institutions ecclésiastiques, mais l'organisation civile nouvellement introduite, toutes les réformes ébauchées. Pépin avait promis sa protection au pape qui, en retour, lui avait fait entrevoir « l'approbation de sa souveraineté de par le pouvoir de ses « jets ». Situation analogue en fait, non en droit, à celle de la souveraineté du pape dans le duché de Rome vis-à-vis de la suzeraineté impuissante de l'empereur de Byzance : telle était la position dualiste des maires du palais francs.

« D'après le conseil et du consentement de tous les Francs », il fut convenu d'envoyer une ambassade au pape Zacharie et de solliciter sa suprême décision. L'évêque Burchard, de Würzburg et Fulrad, abbé de Saint-Denis, ce monastère si dévoué aux Carolingiens, dans lequel Pépin avait été élevé —, l'un représentant l'Austrasie, l'autre la



Neustrie —, furent chargés de la mission. « Ils demandèrent, dit Eginhard, « relativement aux rois en Francie, qui « pour lors n'avaient plus de pouvoir « royal, si c'était bien ou non. Et le « pape Zacharie fit mander à Pépin qu'il « valait mieux que celui qui avait le « pouvoir s'appelât aussi roi, plutôt que « celui auquel il ne restait plus de pou- « voir royal et qu'en vertu de l'autorité « apostolique, afin que l'ordre ne fût « pas troublé, Pépin devint roi ».

A la réception de cette sentence, le peuple fut convoqué à Soissons, et, « par « l'élection des Francs, par la consécrat- « tion des évêques et par l'hommage des « grands, Pépin fut, avec son épouse « Bertrade, élevé sur le trône, suivant « l'ancien usage ». L'onction fut donnée par saint Boniface, légat apostolique, assisté des évêques. On ne dit pas si Pépin fut hissé sur le pavois ; mais, fait nouveau, l'onction donnée à l'épouse du roi fit, à partir de ce moment, partie intégrante du cérémonial du couronnement des rois des Francs. On place communément cet événement à l'année 752 ; d'après des recherches nouvelles, il est probable qu'il remonte à la première moitié de novembre 751.

Ce fut d'une façon tout aussi pacifique et sans effusion de sang que s'accomplit le détronement de la race royale. Le roi Childéric III fut envoyé tranquillement au couvent de Saint-Bertin et tonsuré comme un simple moine ; son fils Théodoric, interné, l'année suivante, au couvent de Sainte-Wandrille. Ainsi disparurent, sans bruit, de l'histoire, les Mérovingiens.

Pépin était l'obligé de Zacharie qui lui demanda aide et assistance contre les Lombards. Zacharie avait fait un arrangement avec Luitprand, le roi des Lombards, avec qui il désirait vivre en paix. Les bons rapports se maintinrent sous le successeur de Luitprand, Ratchis ; mais après celui-ci, Aistolphe prit aux Byzantins les dernières villes qui leur restaient en Italie, l'exarchat de Ravenne, etc. Le duché de Rome, possession byzantine de nom, tenait encore. Aistolphe l'assiégea et le successeur de

Zacharie, Etienne II (752), invoqua le secours du roi des Francs. Pépin ne s'y refusa pas, mais il fit valoir qu'il lui fallait le consentement des grands et de l'armée. Un second appel du pape adjura « tous les princes du peuple « franc » de condescendre à sa prière. Etienne lui-même vint en France. Jusqu'alors, si un souverain pontife quittait l'Italie, c'était pour aller à Constantinople rendre ses hommages à l'empereur, encore suzerain nominal de Rome. C'était la première fois qu'un pape foulait le sol franc. L'entrevue avec Pépin eut lieu à Châlons. Pépin promit à Etienne de l'assister. Afin de dégager sa parole, il commença par envoyer une mission à Aistolphe, lui demandant de cesser ses attaques contre la résidence du pontife romain. Avant que la réponse du Lombard lui parvint, la grande assemblée populaire, le *champ de mars*, se réunit à Braisnes, près de Soissons (1<sup>er</sup> mars 754). Elle avait à décider de la paix ou de la guerre. Eginhard rapporte que certains grands, que Pépin avait accoutumé de consulter, s'opposèrent énergiquement à la guerre. Aussi les hostilités ne furent-elles décidées qu'à Quiercy, au nord de Soissons, dans l'assemblée qui eut lieu après Pâques. Celle-ci eut d'ailleurs une autre portée plus considérable. C'est à Quiercy que Pépin, par une charte solennelle, signée aussi par ses fils Charles et Karloman, assura à l'église de Rome la restitution des possessions que les Lombards lui avaient enlevées, document envisagé avec raison comme la charte fondamentale de l'Etat pontifical.

Aistolphe avait répondu négativement à la sommation de Pépin. Lorsqu'il s'aperçut que le danger, qu'il avait jugé illusoire, devenait menaçant, il recourut, en vue de le détourner, à un moyen très particulier. Il détermina le frère de Pépin, Karloman, religieux au Mont-Cassin, à se charger de faire revenir Pépin sur sa résolution. Mais Karloman échoua et il fut relégué à Vienne (Isère) où il mourut peu après (17 août 754).

Trois semaines auparavant, Pépin et ses deux fils, Charles et Karloman,

avaient été oints par le pape comme roi et comme patrices, et la femme de Pépin, sacrée reine. Étienne II donna sa bénédiction à la nation franque et obligea les grands, sous peine d'interdit et d'excommunication, à ne jamais reconnaître d'autres descendants royaux que ceux sur lesquels il avait répandu l'onction sainte. Allusion évidente aux fils de Karloman qui, d'ailleurs, furent mis hors d'état de nuire.

Avant de passer les Alpes, Pépin, à la demande du pape, fit une nouvelle tentative de conciliation. Il essaya encore d'une autre démarche lorsque déjà l'armée s'ébranlait. Aistolphe se refusa à toute entente. Pépin, traversant Lyon et Vienne, où il laissa Bertrade et Karloman, dirigea son armée sur Saint-Jean de Maurienne, la dernière ville du territoire franc, où un service solennel fut célébré pour le succès de ses armes. Puis il traversa le Mont-Céni et entra en Piémont. Les Lombards y avaient fait de grands travaux de défense. Aistolphe prit l'offensive. Le choc des deux armées eut lieu dans la vallée de Suse. Aistolphe fut battu et demanda la paix. Le pape appuya sa prière. Pépin dicta des conditions dures : la cession de Ravenne et des autres conquêtes, une indemnité pour l'église, la reconnaissance de la suzeraineté franque et l'engagement qu'il ne chercherait pas à s'y soustraire. Aistolphe promit tout sous serment et livra des otages. Pépin retourna, en octobre, en France.

Aistolphe viola toutes ses promesses. Il ne restitua rien au pape et entreprit une guerre d'extermination contre les États du pontife. Le jour de l'an 756, Rome fut cernée par trois corps d'armée lombards. Étienne II conjura Pépin par des épîtres personnelles et par une lettre rédigée au nom de saint Pierre de lui venir en aide. L'armée franque se dirigea de nouveau sur l'Italie (mai 756). Aistolphe leva le siège de Rome. Une mission de l'empereur de Byzance vint trouver Pépin à Pavie. Elle réclamait la restitution du territoire conquis par Aistolphe. Elle faisait des offres séduisantes pour la rétrocession de Ravenne

et de l'Exarchat. Pépin les repoussa. Il répondit, d'après le biographe du pape, « que ces villes ne pouvaient d'aucune façon être enlevées au pouvoir de saint Pierre et au droit de l'église romaine et du pape ; il confirma, par testament, que ce n'était point pour la faveur d'aucun homme qu'il avait déjà souvent accepté la lutte, mais par amour pour saint Pierre et pour la rémission de ses péchés ; il affirma aussi que tous les trésors de la terre ne pourraient le déterminer à reprendre à saint Pierre ce qu'il lui avait une fois donné ».

Pépin poussa avec une vigueur nouvelle le siège de Pavie. Aistolphe demanda derechef la paix. Il réparerait le mal qu'il avait fait ; il se soumettrait au jugement des Francs et du clergé. Pépin lui accorda la vie et lui laissa son royaume. Mais il fut condamné à livrer le tiers du trésor qu'il avait caché à Pavie ; il donna de plus grands cadeaux que précédemment, il s'obligea par de nombreux serments et en livrant des otages à ne plus rien entreprendre contre Pépin et les grands de France, à payer le tribut annuel stipulé et à évacuer ses conquêtes. Ce territoire, Ravenne et l'Exarchat, et Comacchio, les pays depuis l'embouchure du Pô jusqu'à Ancône, Pépin en fit don au pape, par une charte délivrée en forme solennelle, afin de mettre un terme à d'ultérieures revendications de l'empire de Constantinople. L'abbé Fulrad de Saint-Denis fut chargé, avec la coopération d'une commission lombarde, de prendre possession de vingt villes cédées et de les remettre au souverain pontife. Il déposa sur le tombeau de saint Pierre les clefs des villes et la charte de donation de Pépin. Telle est l'origine de l'État de l'église.

Aistolphe mourut peu après des suites d'un accident de chasse. Son frère Ratchis quitta sa cellule du Mont-Cassin et remonta sur le trône ; il fut généralement reconnu ; mais Didier, qui avait été duc de Tuscie, se posa en prétendant. Il promit, sous serment, la restitution des villes de l'Exarchat encore occupées par les Lombards, Faenza, Imola, Ferrare

dans l'Emilie, etc., et même Bologne. Etienne II lui donna la préférence. Rathis retourna dans son couvent et Didier qui s'engagea, par surcroît, à maintenir la paix avec l'église et la fidélité qu'il devait à Pépin, fut couronné roi (mars 757) du consentement de Pépin.

Il y eut des démêlés entre le pape et Didier, mais Pépin ne descendit pas une troisième fois en Italie. Il ménagea des accommodements. L'empereur Constantin Copronyme lui députa une nouvelle mission dans le but de revendiquer pour l'empire la reprise de Ravenne, de la Pentapole et de Rome. Il lui envoya en même temps un orgue, probablement la première merveille de ce genre qu'eût vue la Francie. Pépin maintint la validité des arrangements antérieurs et ses relations avec Byzance demeurèrent pacifiques. Copronyme attachait plus de prix à ses victoires d'iconoclaste qu'à des conquêtes guerrières. Il y eut d'ailleurs des négociations spéciales entre les cours franque et grecque concernant le culte des images. Pépin se plaça strictement au point de vue catholique; dans la querelle de l'iconoclasie comme dans la question de la descente du Saint-Esprit, ou, comme disent les Grecs, « s'il descend du père et repose sur le fils », Pépin se décida également pour la doctrine catholique (concile de Gentilly, 767).

Toutes ces occurrences donnèrent lieu à une correspondance active entre les papes et la cour franque. Les papes se montraient très préoccupés d'entourer Pépin de tous les respects et ils poussaient à la culture intellectuelle de ses sujets. Paul Ier lui envoya tous les livres grecs qu'il put rassembler, une grammaire, une géométrie, un Aristote avec Denis l'aréopagiste. Remedius, frère de Pépin et évêque de Rome, introduisit le chant ecclésiastique romain en Francie et lorsque le maître de chant romain fut rappelé, Pépin envoya des moines francs à Rome pour l'y apprendre.

Il était de tradition que l'élection d'un nouveau pape fût notifiée à l'exarque de Ravenne et que celui-ci demandât, comme représentant de l'empereur, l'approba-

tion de l'élection avant que l'élu fût sacré. L'exarque avait cessé d'exister; à sa place, il y avait le roi franc « Patrice de Rome ». En vertu du droit traditionnel, on notifia à Pépin l'élection des nouveaux papes Paul Ier (757) et Constantin II (767), en employant la formule usuelle; mais on ne demandait plus son approbation. Pépin ne manifesta aucune prétention à faire revivre le privilège de l'exarque. Il n'intervint pas non plus lorsque, en la personne de Constantin II, un laïque, appartenant à une des premières familles de Rome, s'empara par violence du siège pontifical. Il le perdit, à la vérité, de la même façon l'année suivante et son successeur, Etienne III, prit soin que l'intronisation d'un laïque sur le trône de Pierre fût rendue impossible, en vertu de la décision d'un synode auquel prirent part des évêques francs.

Il convient de faire connaître brièvement les mérites de Pépin sur le terrain de la législation. Il y avait cent trente-quatre ans que la dernière loi mérovingienne avait été promulguée; c'était le capitulaire de Chlotaire II (614) donné une année après la réunion de l'Austrasie avec le royaume franc occidental, époque à laquelle les ancêtres des Carolingiens apparaissent pour la première fois dans l'histoire. Pendant cette longue période, le droit public général perdit de sa force; les droits particuliers des tribus se développèrent. Lorsque Karloman et Pépin acquirent la souveraineté, ils jugèrent indispensable de soumettre la législation existante à une refonte complète, répondant à une situation ou à des besoins nouveaux.

Quand Pépin y mit la main, l'homme qui l'avait aidé dans ses premiers essais législateurs, saint Boniface, n'était plus de ce monde; mais son nom demeure indissolublement lié, non seulement à la christianisation des vastes contrées de l'Allemagne centrale, mais même de l'organisation ecclésiastique en Belgique. Le concile de Leptines — (aujourd'hui les Estinnes, près de Binche) — où Pépin avait une résidence, dont quelques vestiges subsistent encore aujourd'hui et

que Boniface présida en 743, est célèbre dans nos annales. C'est pendant la période de 755 à 757, interrompue par la seconde campagne d'Italie, que Pépin porta particulièrement son attention sur les affaires intérieures. Il continua l'œuvre inaugurée, par le capitulaire antérieur, au synode de Verneuil, près Senlis (755). Il s'occupe surtout des misères de l'église, attendant que des temps plus tranquilles permissent d'entamer des réformes dans la discipline ecclésiastique. Les décisions furent codifiées par une loi royale. Deux autres capitulaires eurent spécialement trait au droit matrimonial, aux empêchements de mariage, au divorce. Ils attribuèrent à la femme un droit égal à celui de l'homme, contrairement à la loi germanique, qui donnait à l'homme une plus grande liberté qu'à la femme. Les empêchements furent fixés, de même que la parenté spirituelle. Pépin régla aussi la question du divorce pour adultère, pour refus de la femme de suivre son mari, si, en vertu de sa charge, il était obligé de changer de résidence, pour erreur sur la personne, si un homme libre épousait une femme non libre ou réciproquement; pour maladies incurables, etc. Le droit matrimonial, quoique placé sous l'influence de l'église, était encore exclusivement laïque et le pouvoir édictait les peines les plus sévères contre les contrevenants.

Pépin innova en ce qui concerne les assemblées de la nation. On changea le « champ de mars » en « champ de mai ». On pense que si la date des réunions fut retardée de deux mois, ce fut pour des raisons militaires, les expéditions ayant les assemblées pour point de départ. Le désir de Pépin de mettre de l'ordre dans son royaume était extrême; il n'entreprit point de campagne en 759, afin d'améliorer les affaires intérieures; mais les sources ne disent pas quel était l'objet principal de ses soins à ce moment.

Il eut à abattre de nouvelles révoltes des Saxons. Il les soumit, leur imposa l'obéissance et leur envoya des missionnaires chrétiens. Cinq ans plus tard, ils se soulevèrent de nouveau; ils furent refoulés jusque vers Munster. Au champ

de mars de 755 parut le neveu de Pépin, fils de sa sœur Hiltrude, le jeune duc Tassilon de Bavière qui revint à l'assemblée de Compiègne. Il jura sur les reliques des saints d'être un vassal loyal et fidèle et il le fut tout d'abord. Mais la vassalité lui imposait de dures obligations. Il devait prendre part avec son armée à la campagne contre les Aquitains. Prétextant une maladie, il se sauva du camp de Pépin et gagna la Bavière. Son armée le suivit. Pépin songea à le châtier. Une famine qui désola le royaume l'en empêcha. Il dut aller au plus pressé, la soumission de l'Aquitaine. De 760 à 768, Pépin n'entreprit pas moins de huit campagnes contre les Aquitains. Le duc Waïfer finit par être assassiné par ses propres sujets; le pays de la Loire aux Pyrénées était conquis; triomphe décisif du roi des Francs.

Il revenait, vainqueur, mais malade, brisé par les fatigues. Il s'arrêta au monastère de Saint-Martin, à Tours, auquel il fit de riches donations et attendit la mort à Saint-Denis. Du consentement des grands, ecclésiastiques et séculiers, il partagea son royaume entre ses deux fils, Charles et Karloman: le premier obtenant la plus grande partie de l'Austrasie et une fraction de la Neustrie; le second la Bourgogne, la Provence, la Septimanie, l'Alsace et l'Allemagne; ils eurent chacun la moitié de l'Aquitaine. Pépin expira le 24 septembre 768, à peine âgé de cinquante-quatre ans. Né à l'aurore de la civilisation, Pépin fut supérieur à son siècle. Obligé de livrer de nombreuses guerres, il ne se dévoua pas moins aux œuvres de la paix; il se montra constamment généreux envers ses adversaires. Il fut grand par lui-même et il paraîtrait plus grand s'il n'avait eu pour fils Charlemagne.

Baron Émile de Borchgrave.

Frédégair. — Eginhard. — Dom Bouquet, *Recueil*, etc., t. V. — Potz, *Mon. germ. hist.*, t. I et II, *passim*. — Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte*. — Warnkenig et Gerard, *Histoire des Carol.*, t. I. — E. Mühlbacher, *Deutsche Geschichte unter den Karolingern*. — Lejeune, *Recherches sur la résidence des rois francs aux Estinnes* (1857). — L. Oelsner, *Jahrbücher des frankischen Reiches unter König Pippin* (1871).

**PÉPIN** (*Jean*), sculpteur; il paraît dans les anciens documents sous le nom de Pépin de Huy, Jean de Huy ou de Wit; il y est aussi désigné sous son vrai nom, Jean Pépin de Huy.

Artiste de grand talent, il n'en est pas moins resté inconnu jusqu'au moment où, dans la dernière moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, deux savants archivistes, en exhumant des documents contemporains, ont fait connaître quelques-uns des travaux de sa laborieuse carrière.

Il est sans aucun doute originaire de Huy, ville du pays de Liège, dont les environs fournissent des marbres et des pierres de bonne qualité, et où vivaient de nombreux ouvriers sculpteurs. Pépin semble avoir quitté son pays natal de bonne heure pour s'établir en France, où se développait alors à Paris, la résidence royale, un brillant foyer d'art.

L'artiste hutois a dû s'y fixer, au plus tard, dans les premières années du XIV<sup>e</sup> siècle. Il s'y est marié et sa famille tenait un rang honorable dans la bourgeoisie et la classe laborieuse parisiennes. Il avait pour beau-frère Raoul le Chapelier, tisserand et bourgeois de Paris, demeurant aux Champs-aux-Bretons; celui-ci, dans un document daté de l'an 1312, sert de caution à Pépin, avec Yves le retondeur et Jean de Mitteri, chasublier, parent et ami du sculpteur. Les deux sceaux dont se servait successivement celui-ci portent les outils de sa profession : le premier, un maillet dans une étoile; le second, un buste couronné, vu de face, entouré d'instruments de travail : équerre, compas, maillet, ciseau.

Le premier travail important de Pépin, cité dans les documents, remonte à l'année 1311. A cette époque, Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne, petite nièce de saint Louis, qui vivait entourée d'une cour brillante dans son château de Hesdin, et qui y employait bon nombre d'artistes, était devenue veuve. Elle voulut élever à son mari Othon, comte de Bourgogne, un tombeau somptueux digne de son rang et de l'amour de sa femme. La comtesse Mahaut s'adressa à cette fin à Jean

de Huy, et lui fit payer, à titre d'avance sur son travail, cent soixante livres pour « fournir une tombe en « marbre qu'il doit faire pour le corps « de Mgr de Bourgogne ». La comtesse attache une telle importance à cette œuvre que Jehan lui promet, par son serment, « touchies les sains « euvangilles, à faire bien et loiaument « et livrer à Paris cette image, la mi- « aoust prochain, à venir en un an ». La convention intervenue entre la dame et le sculpteur entre dans des détails très précis sur la manière dont celui-ci doit exécuter sa tâche; il devait faire « l'image d'un chevalier armé; un escu, « une épée, unes bracières intour la dite « image; le chevalier devait avoir un lyon « souz les piez, et au-dessus des épaules « deux petits anges étendant les mains « pour tenir l'oreiller sur lequel reposera « la tête de l'effigie. Une inscription sera « taillée tout autour de la tombe; la « statue devait être d'alabastre blanc, « bon et fin ». L'effigie serait payée cent quarante livres parisis. Sur les côtés de la tombe, couverte d'une table de marbre noir où était couchée l'effigie du comte Othon, Jean de Huy et un autre imagier, Jean de Brequessant, qui travaillait déjà au château de Hesdin en 1299, devaient sculpter une arcature et des personnages, probablement des pleureurs. Les deux imagiers donnèrent quittance de cette partie du mausolée de soixante-quatre livres, reçues le 21 décembre 1313. Lorsqu'ils eurent terminé la sculpture, la tombe fut livrée à deux peintres; le marché conclu avec eux existe encore.

Ainsi sculptée et peinte, la tombe fut expédiée à l'abbaye de Cherlieu, où le corps reposait dans la chapelle de la Trinité. Cette tombe, décrite par Dom Martene, qui donne la longue inscription que la comtesse y avait fait mettre, fut détruite en 1793; l'on n'en a conservé que des débris sans importance.

L'œuvre ayant été terminée à l'entière satisfaction de la comtesse d'Artois, Jean Pépin devint, pour ainsi dire, son sculpteur en titre; à partir de ce moment, elle lui confia une série de travaux dont,

les plus importants seuls sont à noter.

En 1315, Jean de Huy reçoit trente-deux livres « pour la façon d'une petite « tombe de marbre, pour Jehan, jadis « fil Madame que Diex absoille qui gist « à Pauligné ». Cette tombe, après avoir été peinte, fut transportée à l'église des Dominicains de Poligny, où reposait le corps de l'enfant.

Un travail considérable et qui heureusement existe encore, du moins dans ses parties essentielles, fut commandé par la comtesse Mahaut à Jean Pépin et à quelques autres tombiers, ses collaborateurs : c'est le tombeau de Robert d'Artois, autre fils de la comtesse. L'œuvre fut achevée en 1320. La sculpture, après avoir été payée quatre cent quarante livres, fut confiée au peintre Pierre de Bruxelles qui, pour la polychromie du mausolée, reçut quarante livres parisis.

Ce monument demeura dans l'église des Petits Augustins, où elle avait été placée après l'incendie du couvent des Cordeliers, survenu en 1580, jusqu'à la Révolution. Démoli alors, il fut transporté au musée des Augustins, et, lors de la dispersion de ce musée, il a été transporté à l'église Saint-Denis, près de Paris, où il se trouve actuellement. Le baron de Guilhermy, dans son ouvrage : *Monographie de l'église royale de Saint-Denis*, a décrit ce tombeau et l'a fait graver sous le titre de « prince inconnu » (v. p. 253). Il ne connaissait pas non plus l'artiste auquel on doit ce gisant, mais il dit que « cette statue est « l'une des productions les plus char- « mantes de l'art du XIV<sup>e</sup> siècle ».

M<sup>r</sup> Jules-Marie Richard, à son tour, décrit longuement cette sculpture, mais plus heureux que M<sup>r</sup> de Guilhermy, il a réussi à identifier le personnage représenté et à faire connaître l'imagier qui l'a taillé. Il dit de son côté : « C'est « une œuvre remarquable par son carac- « tère de vérité et de dignité; elle « atteste à la fois le profond sentiment « et la grande habileté du sculpteur; « c'est malheureusement la seule statue « que l'on puisse attribuer avec cer- « titude à Jean Pépin de Huy ». M<sup>r</sup> Dehaisnes, qui en a donné une photo-

gravure dans son ouvrage : *Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut*, n'est pas moins élogieux que les deux autres savants pour l'œuvre de Pépin. Il a d'ailleurs été fait un excellent moulage de la statue de Robert d'Artois pour le musée du Trocadéro, à Paris.

Jean Pépin continua à travailler pour la comtesse d'Artois et à jouir de ses largesses jusqu'à la mort de cette bienfaitrice, survenue en 1329.

Dans les comptes de la maison de Mahaut, on trouve la mention de nombreux travaux qu'elle a commandés au sculpteur. En 1312, elle lui achète, au prix de huit livres, « une ymage en alabastre ».

En 1320 il fait, pour les religieuses de Thieulloye, une image d'albâtre que Pierre de Bruxelles orne de peintures.

Le 22 septembre 1322, Pépin reçoit soixante et une livres en payement d'un dossier en marbre noir pour le monastère de Sainte-Claire. La même année, il sculpte, au prix de trente livres, deux images en albâtre, « qui furent portées en Artois ».

Enfin, en 1329, il taille encore pour la comtesse « une ymage de Notre-Dame « et une de saint Jacques, doussier et « trépied de alabastre », le tout couvert de peintures, au prix de septante-sept livres, que Mahaut envoie aux Frères Prêcheurs de Saint-Denis, et « une « ymage de Notre-Dame d'alabastre, « dossier et trépied en marbre noir », du prix de septante-sept livres, pour les dames Chartreuses de Gosnay.

Outre le payement de ses travaux, la comtesse lui donne, en 1325, une robe « des draps des écuyers ».

On ignore la date de la mort, comme celle de la naissance, de Pépin de Huy.

J. Helbig.

Dehaisnes, *Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut*. — Une petite nièce de saint Louis, Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne (1302-1329), par Jules-Marie Richard (Paris, H. Champion, 1887). — *Monographie de l'église royale de Saint-Denis, tombeaux et figures historiques*, par le baron de Guilhermy (Paris, V. Didron, 1848). — *Voyage littéraire de deux religieux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur* (Paris, 1727).

**PÉPIN** (*Jean-Antoine-Joseph*), jurisconsulte, fils de Jean-Baptiste et de Marie-Christine Maresteau, naquit à Mons et fut baptisé en la paroisse de Saint-Germain, le 12 janvier 1722. Il avait obtenu le grade de licencié en droit et exerça d'abord comme avocat au conseil souverain de Hainaut. Par lettres patentes du 3 novembre 1767, il fut nommé conseiller de longue robe de ce siège, et le 31 décembre 1782, il fut promu à la charge de président en remplacement de Martin-Joseph de Mullen-dorff; il prêta serment en cette qualité le 23 janvier suivant. En mai 1788, Pépin fut appelé à la présidence du conseil de Tournai-Tournésis. Sans doute par jalousie de clocher, Hoverlant montre à son sujet une vive acrimonie; « un « avocat montois, nommé Pépin, écrit-il, « remplaça le comte Philippe de Neny: « il arriva à Tournay tout bouffi et « charmaré des chartres du Hainaut et « dont il prétendoit appliquer les dispo- « sitions à tort et à travers; comme il ne « connaissait guère que cela, il en parloit « sans cesse; c'étoit un homme brusque, « chagrin, entêté, avec peu d'éducation; « il mourut à Tournay, en 1792, sans « exciter aucun regret ».

Ce portrait peu flatteur est contredit par les conseillers tournaisiens, collègues du président; Pépin avait dû quitter Tournai lors de l'entrée des Français en novembre 1792, et n'avait pu reprendre ses fonctions après l'évacuation de cette ville, en 1793, se trouvant malade à Ath, où il mourut le 14 mai. Avisé de son décès, le conseil de Tournai-Tournésis décida d'en faire en ces termes la notification au gouverneur général : « Nous annonçons à V. A. R., avec la « plus vive douleur, la perte que nous « venons de faire de Jean-Antoine Pépin, « président, grand bailli de ce conseil, « décédé hier, à 3 1/2 heures après-midi, « en la ville d'Ath; cet homme, qui « réunissait à un degré éminent toutes « les qualités qui constituent le vrai « magistrat, est universellement re- « gretté. »

Pépin, qui appartenait à une famille noble, avait épousé Françoise-Joseph

Flameng, veuve de Norbert-Joseph Waghmart, écuyer.

Il a laissé un recueil manuscrit, intitulé : *Mémoires contenant diverses réflexions et annotations sur les chartes du pays et comté de Haynaut*, en trois volumes in-folio. Une copie existe à la bibliothèque publique de Mons.

Ernest Matthieu.

A. Mathieu, *Biographie montoise*, p. 240. — Etat civil de Mons et d'Ath. — Hoverlant, *Essai chronologique pour servir à l'histoire de Tournay*, t. 93, p. 406. — Conseil de Tournai. — Tournésis registre aux résolutions du 8 décembre 1790 au 20 juin 1794, fo 7, archives de l'Etat, à Mons.

**PEPINUS** (*Henricus*). Voir PIPPINCK (*Henri*).

**PEPYN** (*Martin*), peintre d'histoire anversois du XVII<sup>e</sup> siècle. Il naquit à Anvers et fut baptisé dans la Cathédrale, le 21 février 1575. Son père, Guillaume, était originaire de Bruxelles et s'était établi à Anvers comme fripier ou brocanteur; en cette qualité, il vendait des tableaux et, en 1593, il fut admis à la corporation de Saint-Luc. Son fils fut reçu, en 1600, sans qu'il soit fait mention de son entrée en apprentissage, ni de son maître. Il paraît avoir acquis rapidement une certaine vogue après avoir obtenu la maîtrise; en 1602, trois élèves entrèrent dans son atelier; en 1613, il en reçut encore un; en 1620, trois; en 1625, un dernier. Aucun de ces huit disciples n'acquies quelque notoriété. Le premier décembre 1601, il épousa Marie Huybrechts dont il eut cinq enfants; la plus jeune, Catherine, entra dans la carrière du père et nous a laissé quelques œuvres. Il mourut entre le 18 septembre 1642 et le 18 septembre 1643. En 1632, Antoine Van Dyck peignit son portrait, œuvre excellente que possède le musée d'Anvers.

Martin Pepyn atteignit un âge assez avancé; son talent était estimé par ses contemporains et cependant nous connaissons à peine une quinzaine de ses œuvres. Le musée d'Anvers possède le *Passage de la mer rouge*, daté de 1626 et peint pour l'abbaye de Rozendael, près de Waelhem; la *Prédication de saint Luc*, un volet du tableau de l'autel de la

confrérie de Saint-Luc dans la cathédrale d'Anvers, avec son revers peint en grisaille ; le revers du second volet du même tableau représentant, comme son pendant, deux évangélistes. Le même musée conserve les deux principaux tableaux du maître, appartenant aux Hospices civils d'Anvers et provenant de l'église de l'hôpital de Sainte-Elisabeth. Ce sont deux triptyques peints en 1626, représentant l'un des scènes de la vie de sainte Elisabeth de Hongrie, l'autre des épisodes de saint Augustin ; les différents sujets sont choisis de façon à faire ressortir la bienfaisance des deux saints envers les pauvres et les malades. L'hôpital de Sainte-Elisabeth conserve encore le portrait du révérend Robert Hubar sur son lit de mort, peint en 1624. A la cathédrale d'Anvers se trouve un *Saint Norbert en adoration devant le Saint-Sacrement*, peint en 1637 pour le monument funéraire de Bernard Rottiers et de sa femme Isabelle-Jacqueline Peninck, érigé dans l'église de l'abbaye de Saint-Michel à Anvers ; l'église Saint-Paul possède une *Sainte-Famille avec plusieurs saints*, tableau qui fut fait pour l'építaphe érigée en 1643 par Corneille Celi à sa mère Béatrice Nypyser, veuve de Georges Celi. L'église Saint-André possède une *Sainte Anne entourée de sa famille*.

Hors d'Anvers nous connaissons de lui, au musée de Bruxelles, la *Patronne des orphelins*, provenant de la trésorerie de Bruxelles ; au musée de Stockholm, une *Présentation au temple* ; au musée de Valenciennes, *Saint Bernard et Guillaume d'Aquitaine* ; au musée de Bâle, une *Madone* ; au musée de Wiesbaden, une *Circoncision* et son pendant, une *Adoration des rois* datée de 1641.

Pierre de Balliu grava d'après lui une

*Suzanne au bain* dont la trace s'est perdue.

Martin Pepyn était de deux ans plus âgé que Rubens ; il entra dans la carrière immédiatement avant le grand maître et subit moins que tout autre peintre contemporain sa toute puissante influence. Il suivit les errements des derniers italianisants et le maniérisme des maîtres de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. Sa facture est très soignée, délicate jusqu'à l'afféterie, sa couleur brillante, aux reflets chatoyants et peu naturels ; sa composition par contre est habile et dans certains tableaux, par exemple la *Sainte-Elisabeth distribuant ses biens aux pauvres*, on retrouve des motifs employés par Rubens. Son *Saint Norbert* est d'une pâte plus moelleuse et permet de croire que, dans un âge plus avancé, il ne resta pas insensible aux tendances qui prévalaient alors dans l'école d'Anvers.

Sa fille Catherine naquit le 13 février 1619. En 1653, elle fut reçue dans la corporation de Saint-Luc comme fille de maître. L'abbaye de Tongerlo possède d'elle les portraits de deux abbés de l'abbaye de Saint-Michel, à Anvers : l'un, Jean-Chrysostome van der Sterre, daté de 1657 ; l'autre, Norbert van Couwerven. La fortune ne lui sourit point ; dans un âge avancé, elle ouvrit une boutique de tableaux et d'objets d'art de peu de valeur dans une maisonnette de l'allée des Beggards, où elle mourut dans la misère, le 12 novembre 1688.

Max Rooses.

*Liggeren de la corporation de St-Luc.* — Théodore van Lerijs, *Catalogue du Musée d'Anvers.* — Id., *Abraham Janssens, Marten Pepyn en de schrijvers der levens van de Nederlandsche kunstschilders dans Album der St-Lucasgilde.* — F. Jos. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche school, et Getuigenis over het portret van Marten Pepyn (Vlaamsche school, 1898, p. 112).*



# TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOTICES

CONTENUES

DANS LE SEIZIÈME VOLUME

DE LA

## BIOGRAPHIE NATIONALE.

### A

- AB OPRODE (Joachim), écrivain ecclésiastique. Voir *Oprode* (Joachim van ou ab).
- AERDT DE GELAESMAEKERE, peintre verrier. Voir *Ort* (Arnould).
- AGRIM (Jean-Prospér-Désiré, comte O'Kelly d'), historien. Voir *O'Kelly d'Agrim* (Jean-Prospér-Désiré, comte).
- ALDENBURGIUS (Johannes), théologien. Voir *Oudenburg* (Jean d').
- ANTOINE DE PALERME, peintre. Voir *Palerme* (Antoine van).
- A PALUDE (Lyntherides Arnold), poète latin. Voir *Paludanus* (Lyntherides Arnold).
- ARAMACUS (Bartolus), géographe. Voir *Ortelius* (Abraham).
- ARRIGO FIAMMINGO, peintre. Voir *Paludanus* (Henri).
- AUBÉE (Martin), peintre. Voir *Obée* (Martin).
- AURANTIUS (Pasquier), traducteur. Voir *Pasquier d'Orange*.
- AUTBERTUS, évêque de Liège. Voir *Otbert*.
- AVBÉE (Martin), peintre. Voir *Obée* (Martin).

### B

- BARTOLUS ARAMACUS, géographe. Voir *Ortelius* (Abraham).
- BEER (Jean de), écrivain ecclésiastique. Voir *Palude* (Jean de).

- BORRE (Jean-Baptiste Pauwels vande), peintre. Voir *Pauwels* (Jean-Baptiste).
- BOUVETTE (Albert d'Otreppe de), publiciste. Voir *Otreppe de Bouvette* (Albert d').
- BOUVETTE (Frédéric-Gustave d'Otreppe de), homme de guerre. Voir *Otreppe de Bouvette* (Frédéric-Gustave d').
- BOUZY (Antoine Olivier, dit de), peintre et conspirateur. Voir *Olivier* (Antoine), dit de Bouzy.
- BROECK (Barbe vanden), graveur au burin. Voir *Paludanus* (Barbe).
- BROECK (Crispin vanden), peintre. Voir *Paludanus* (Crispin).
- BROECK (François vanden), écrivain ecclésiastique. Voir *Paludanus* (François).
- BROECK (Guillaume vanden), sculpteur. Voir *Paludanus* (Guillaume).
- BROECK (Henri vanden), peintre. Voir *Paludanus* (Henri).
- BROECK (Henri vanden), écrivain ecclésiastique. Voir *Paludanus* (Henri).
- BROECK (Jean vanden), théologien. Voir *Paludanus* (Jean).
- BROECK (Lyntherides Arnold vanden), poète latin. Voir *Paludanus* (Lyntherides Arnold).
- BROECKE (Raphaël vanden), sculpteur. Voir *Paludanus* (Raphaël).
- BROICH (Henri von dem), écrivain ecclésiastique. Voir *Paludanus* (Henri).

## C

- CALDERON (Don Rodrigue), comte de La Oliva.  
Voir *Oliva* (Don Rodrigue Calderon, comte de la).  
CAMBRAI (Odon de). Voir *Odon de Cambrai*.  
CULEMBOURG (Floris de Pallant, comte de).  
Voir *Pallant* (Floris de).

## D

- DESMARAIS (Jean), professeur à l'université de Louvain. Voir *Paludanus* (Jean).  
DES MARETS (Henri), écrivain ecclésiastique.  
Voir *Paludanus* (Henri).  
DESMAREZ (Jean), maître d'école. Voir *Paludanus* (Jean).  
DESMAREZ (Jean), professeur à l'université de Louvain. Voir *Paludanus* (Jean).  
DIXMUDE (Olivier de). Voir *Olivier de Dixmude*.  
DOLIESLAGHER (Jean), tapissier hautelisseur.  
Voir *Olieslaeagher* (Jean d').  
DORENGE (Pasquier), traducteur. Voir *Pasquier d'Orange*.  
DU GAUCQUIER. Voir *Nuceus* (Alard).

## E

- EGIDIUS A LEODIO, frère prêcheur. Voir *Orp* (Gilles de Liège ou d').  
EGRINUS (Sclandus), théologien. Voir *Ortzen* (Iman).  
ENRICO FIAMMINGO, peintre. Voir *Paludanus* (Henri).  
ESQUEMELING (Alexandre-Olivier), voyageur.  
Voir *Oexmelin* (Alexandre-Olivier).  
EX PALUDE (Arnold), médecin. Voir *Palude* (Arnold Ex).  
EXQUEMELIN (Alexandre-Olivier), voyageur.  
Voir *Oexmelin* (Alexandre-Olivier).

## F

- FIAMMINGO (Arrigo ou Enrico), peintre. Voir *Paludanus* (Henri).  
FRANCONIS (Theodoricus), chroniqueur. Voir *Pauli* (Theodoricus).

## G

- GAND (Odon de). Voir *Odon de Gand*.  
GAND (Olivier de), sculpteur. Voir *Olivier de Gand*.

- GEMBLOUX (Olbert de), écrivain ecclésiastique.  
Voir *Olbert de Gembloux*.  
GILBERT D'OUTRE, prêtre. Voir *Outre* (Gilbert d').  
GILLES DE LIÈGE, frère prêcheur. Voir *Orp* (Gilles de Liège ou d').  
GRASS (Alphonse-Albert-Henri O'Sullivan de), diplomate. Voir *O'Sullivan de Grass* (Alphonse-Albert-Henri).  
GRASS (Jean-Patrice O'Sullivan de), administrateur. Voir *O'Sullivan de Grass* (Jean-Patrice).

## H

- HALLOY (Jean-Baptiste-Julien d'Omalus d'), géologue. Voir *Omalus d'Halloy* (Jean-Baptiste-Julien d').  
HERSTAL (Pépin de), maire du palais. Voir *Pépin le Gros*.  
HOLIESLAEGHER (Jean d'), tapissier hautelisseur. Voir *Olieslaeagher* (Jean d').  
HORTO (Giovanni de), contrapuntiste. Voir *Orto* (Giovanni de).

## J

- JACO (le colonel ou le général). Voir *Pastur* (Jacques), dit le colonel ou le général Jaco.  
JACQUES DE SAINT-ANTOINE, écrivain ecclésiastique. Voir *Olimaert* (Jacques), en religion Jacques de Saint-Antoine.  
JEAN DE LOS, peintre. Voir *Peecks* (Jean).  
JEAN VAN OUDENAERDE, architecte. Voir *Oudenaerde* (Jean van').  
JEAN D'OUDEBURG, théologien. Voir *Oudenburg* (Jean d').  
JOANNES A MALINIS. Voir *Paesschen* (Jean van).  
JOANNES PASCHASIUS, PASCHA ou PASQUA.  
Voir *Paesschen* (Jean van).  
JOHANNES ALDENBURGIUS, [théologien. Voir *Oudenburg* (Jean d').  
JOIGNY DE PAMELE (Jacques de), théologien.  
Voir *Pamele* (Jacques de Joigny de).

## L

- LA MOTTE (Valentin de Pardieu, seigneur de).  
Voir *Pardieu* (Valentin de).  
LANDEN (Pépin de), maire du palais. Voir *Pépin le Vieux*.  
LA OLIVA (Don Rodrigue Calderon, comte de).  
Voir *Oliva* (Don Rodrigue Calderon, comte de).

LE DAIN (Olivier). Voir *Olivier Le Dain* (et non Le Daim).  
 LE PAPE (Jacques), maître d'école. Voir *Papa* (Jacques).  
 LIÈGE (Gilles de), frère prêcheur. Voir *Orp* (Gilles de Liège ou d').  
 LOS (Jean de), peintre. Voir *Peecks* (Jean).  
 LYNTHERIDES ARNOLD PALUDANUS, poète latin. Voir *Paludanus* (Lyntherides Arnold).

## M

MARC DE SAINT-FRANÇOIS, écrivain ecclésiastique. Voir *Orsaeghen* (François van).  
 MARTIN (Mathieu), écrivain ecclésiastique. Voir aussi *Ordin*.  
 MÉRODE ET D'ONGNIES (Anne-François, comte de), écrivain. Voir *Ongnies* (Anne-François, comte de Mérode et d').

## N

NOBENUS, musicien. Voir *Paesmans* (Gilles).  
 NUCEUS (Alard) ou DU GAUCQUIER. — T. XVI, col. 4.  
 NUMAN (Philippe). — T. XVI, col. 1-11.  
 NUTIUS (Martin) ou MARTIN NUYTS, imprimeur. — T. XVI, col. 11-12.  
 NUTIUS II (Martin). — T. XVI, col. 15-14.  
 NUTIUS III (Martin). — T. XVI, col. 14-13.  
 NUTIUS (Philippe), imprimeur. — T. XVI, col. 12-13.  
 NUTIUS (Philippe) ou NUYTS, théologien. — T. XVI, col. 13-16.  
 NUYTS (David). — T. XVI, col. 16-17.  
 NUYTS (Gilles). — T. XVI, col. 17.  
 NUYTS (Martin), imprimeur. Voir *Nutius* (Martin).  
 NUYTS (Philippe), théologien. Voir *Nutius* (Philippe).  
 NYMMEGEN (Jean van), alias VAN VLIERDEN, orfèvre. — T. XVI, col. 18-20.  
 NYPELS (Jean-Servais-Guillaume), criminaliste. — T. XVI, col. 22-28.  
 NYPELS (Lambert-Pierre-Antoine-André-Servais), homme de guerre. — T. XVI, col. 28-31.  
 NYPELS (Luc-Eugène), homme de guerre. — T. XVI, col. 32.  
 NYS (Charles-Alexandre-Henri), publiciste. — T. XVI, col. 32-34.  
 NYS (Corneille). — T. XVI, col. 36.  
 NYS (Egide-Adrien de), sculpteur. — T. XVI, col. 34-35.  
 NYS (Jacques), sculpteur. — T. XVI, col. 35-36.

NYS (Jean), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 36-37.  
 NYS (Philippe-Alexandre-François), sculpteur. — T. XVI, col. 35.  
 NYSSEN (Jean-Joseph), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 37-40.  
 NYST (Henri-Joseph-Pierre), naturaliste. — T. XVI, col. 40-41.  
 NYST (Henri-Joseph-Pierre), paléontologue. — T. XVI, col. 41-46.  
 NYSTEN (Pierre-Hubert), médecin. — T. XVI, col. 46-50.

## O

OBÉE (Martin), AUBÉE ou AVBÉE, peintre. — T. XVI, col. 51-54.  
 OBERT (Antoine), médecin. — T. XVI, col. 54-55.  
 OCKEGHEM (Jean van), compositeur de musique. — T. XVI, col. 55-62.  
 OCKET (André-François), chef pilote. — T. XVI, col. 62-64.  
 O'CONNELL (M<sup>me</sup> Frédérique-Emilie-Miethe), peintre. — T. XVI, col. 65-66.  
 ODA. Voir *Ode* (La bienheureuse).  
 ODBERTUS, évêque de Liège. Voir *Otbert*.  
 ODE (Sainte). — T. XVI, col. 66-67.  
 ODE (La bienheureuse) ou ODA. — T. XVI, col. 67-68.  
 ODEVAERE (Joseph-Désiré), peintre. — T. XVI, col. 68-74.  
 ODFRIDE, savant religieux. Voir *Otfride*.  
 ODILE, pieuse liégeoise. — T. XVI, col. 74.  
 ODILON (Saint), XXII<sup>e</sup> abbé de Stavelot. — T. XVI, col. 75.  
 ODON DE CAMBRAI (Le bienheureux). — T. XVI, col. 75-78.  
 ODON DE GAND (Le bienheureux). — T. XVI, col. 78.  
 ODRADE (Sainte). — T. XVI, col. 78-80.  
 ODULPHE (Saint). — T. XVI, col. 80-81.  
 ODWIN, abbé de Saint-Bavon. — T. XVI, col. 81.  
 O'DWYER (Jean), médecin. — T. XVI, col. 82.  
 OEDINS (Jean), tapissier hautelisseur. — T. XVI, col. 82-85.  
 OESBROECK (Daniel van), poète flamand. — T. XVI, col. 85-84.  
 OEVELEN (Mathieu-Édouard van). — T. XVI, col. 84-85.  
 OEXMELIN (Alexandre-Olivier), EXQUEMELIN ou ESQUEMELING, voyageur. — T. XVI, col. 85.  
 OEYENBRUGGHEN (Jean-Georges van), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 86.

- OEYENBURCH (Henri van), prédicateur. — T. XVI, col. 86.
- OFFIGNIES (Jean d'), homme d'État. — T. XVI, col. 86-87.
- OFFIGNIES (Thierry d'), homme d'État. — T. XVI, col. 87-89.
- OFHUYS (Gaspard) ou OPHUYS, écrivain ecclésiastique. — T. XVII, col. 89-90.
- OFHUYS (Jean), peintre verrier. — T. XVI, col. 90-91.
- OGER (J.-J.), imprimeur. — T. XVI, col. 91.
- OGIER (Barbe), poète dramatique. — T. XVI, col. 91-95.
- OGIER (Guillaume), poète dramatique. — T. XVI, col. 95-98.
- OGIER (Simon), poète latin. — T. XVI, col. 98-107.
- O'HEARN (François), professeur. — T. XVI, col. 107-112.
- OIGNIES (Gilbert d') ou d'ONGNIES. — T. XVI, col. 112-115.
- OISTEYNDE (Jean van), prédicateur luthérien. Voir *Oostende* (Jean Vanden).
- O'KELLY D'AGRIM (Jean-Prosper-Désiré, comte), historien. — T. XVI, col. 15-16.
- OLBERT DE GEMBLOUX, écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 116-118.
- OLBRECHTS (Pierre-Joseph), administrateur et agronome. — T. XVI, col. 119.
- OLFRIDE, savant religieux. Voir *Otfride*.
- OLIESCHLAGER (Jean), en latin OLIVARIUS ou OLIARUS, poète latin. — T. XVI, col. 119-121.
- OLIMAERT (Jacques), en religion JACQUES DE SAINT-ANTOINE, écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 121-125.
- OLINGER (Philippe), lexicographe. — T. XVI, col. 125-126.
- OLISLAEGHER (Jean d'), DOLIESLAGHER, D'HOLIESLAEGHER, tapissier hautelisseur. — T. XVI, col. 126-130.
- OLISLAEGHER (Jean II d'). — T. XVI, col. 130-134.
- OLIVA (André), peintre. — T. XVI, col. 135.
- OLIVA (Michel), peintre. — T. XVI, col. 135.
- OLIVA (Philippe), peintre. — T. XVI, col. 134-135.
- OLIVA (Philippe II), peintre. — T. XVI, col. 135.
- OLIVA (Philippe III), peintre enlumineur. — T. XVI, col. 135.
- OLIVA (Don Rodrigue Calderon, comte de La). — T. XVI, col. 136-137.
- OLIVARIUS (Joannes), poète latin. Voir *Olieschlager* (Jean).
- OLIVERIUS (Arnold), prédicateur. — T. XVI, col. 137.
- OLIVERIUS (Jean-Englebert), écrivain ecclésiastique. Voir *Olivier* (Jean-Englebert).
- OLIVIER LE DAIN (et non LE DAIM). — T. XVI, col. 138-141.
- OLIVIER DE DIXMUDE. — XVI, col. 142-145.
- OLIVIER DE GAND, sculpteur. — T. XVI, col. 143.
- OLIVIER (Antoine) dit de Bouzy, peintre et conspirateur. — T. XVI, col. 144-147.
- OLIVIER (Bernard), prédicateur. — T. XVI, col. 147-149.
- OLIVIER (Edmond-Alexandre-Alexis), littérateur. — T. XVI, col. 149-150.
- OLIVIER (Jean-Englebert) ou OLIVERIUS, écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 150.
- OLIVIER (Laurent-Joseph), peintre. — T. XVI, col. 150.
- OLIVIER (Philippe-Jean-Augustin) ou OLLIVIER, sculpteur. — T. XVI, col. 151-152.
- OLIVIER (Théodore-Edmond), médecin. — T. XVI, col. 152-153.
- OLIVIERS (Jacques), chirurgien. — T. XVI, col. 154-156.
- OLLIVIER (Philippe-Jean-Augustin), sculpteur. Voir *Olivier* (Philippe-Jean-Augustin).
- OMALIUS D'HALLOY (Jean-Baptiste-Julien d'), géologie. — T. XVI, col. 157-166.
- OMAZUR (Nicolas), poète flamand. — T. XVI, col. 167.
- OMMEGANCK (Balthasar-Paul), peintre. — T. XVI, col. 167-170.
- OMMEGANCK (Marie-Jacqueline), peintre. — T. XVI, col. 170.
- ONDEREET (Benoit-Charles-Joseph). — T. XVI, col. 170.
- ONDEREET (Charles), écrivain dramatique flamand. — T. XVI, col. 171-175.
- ONDERMAERCK (Jacques), sculpteur. — T. XVI, col. 175.
- ONGERS (Jean), peintre. Voir *Ongers* (Jean).
- ONGHENA (Charles), graveur. — T. XVI, col. 176-178.
- ONGHENA (Jean), poète flamand. — T. XVI, col. 178-181.
- ONGHENA (Liévin). — T. XVI, col. 179-180.
- ONGHERS (Jean) et non ONGERS, peintre. — T. XVI, col. 182.
- ONGHERS (Oswald), peintre. — T. XVI, col. 182-183.
- ONGNIES (Anne-François, comte de Mérode et d'), écrivain. — T. XVI, col. 183-189.
- ONGNIES (Gilbert d'). Voir *Oignies* (Gilbert d').
- ONGOYS (Jean d'), imprimeur et écrivain. — T. XVI, col. 189-190.
- ONRAET (Jean-Baptiste), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 191.

- ONREDENE (Daniel). — T. XVI, col. 192-194.  
 ONREDENE (Race). — T. XVI, col. 193-198.  
 ONSENOORT (Antoine-Gérard van). — T. XVI, col. 198-205.  
 ONULPHE ou ONULFE, hagiographe. — T. XVI, col. 205.  
 OOGÉ (Jean), architecte. — T. XVI, col. 203-204.  
 OOGHE (Jean), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 204.  
 OOMS (Corneille), licencié ès lois. — T. XVI, col. 204-207.  
 OOMS (Jean-Baptiste), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 207-208.  
 OONSEL (Guillaume van), dit OONSELIUS, prédicateur. — T. XVI, col. 209-211.  
 OORLOFT (Joseph-Philippe), peintre miniaturiste. — T. XVI, col. 211.  
 OORTELMANS (Adrien) ou WORTELMANS, peintre. — T. XVI, col. 212.  
 OORTELMANS (Damien) ou WORTELMANS, peintre. — T. XVI, col. 213.  
 OOST (Dominique-Joseph), peintre. — T. XVI, col. 214.  
 OOST (François van), peintre. — T. XVI, col. 214.  
 OOST (Guillaume van), peintre. — T. XVI, col. 214-215.  
 OOST (Jacques van), dit le Vieux, peintre. — T. XV, col. 215-217.  
 OOST (Jacques van), dit le Jeune, peintre. — T. XVI, col. 217-218.  
 OOSTEN (Jean van), peintre. — T. XVI, col. 218-219.  
 OOSTENDE (Jean Vanden) ou VAN OISTEYNDE, prédicateur luthérien. — T. XVI, col. 219.  
 OOSTENRIJK (Louis van), lexicographe. — T. XVI, col. 219-220.  
 OOSTERWIJK (Jean d'), — T. XVI, col. 220-221.  
 OPBERGHEM (Norbert van), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 221.  
 OPDEBEECK (Antoine), graveur. — T. XVI, col. 221-222.  
 OPHEM (Charles-André van), sculpteur. — T. XVI, col. 222-223.  
 OPHEM (Michel van), médecin. — T. XVI, col. 223.  
 OPHEM (Michel van), frère mineur. — T. XVI, col. 224.  
 OPHEMERT (Guillaume), peintre. — T. XVI, col. 224.  
 OPHOVEN (Jean-Christian), généalogiste. — T. XVI, col. 224-225.  
 OPHOVENS (Michel van), appelé aussi OPHOVIUS, archevêque de Bois-le-Duc. — T. XVI, col. 225-229.
- OPHUYS (Gaspard), écrivain ecclésiastique. Voir *Oghuys* (Gaspard).  
 OPITER (Chrétien de) ou OPLINTER, écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 229-250.  
 OPPELT (Gustave-Louis), littérateur. — T. XVI, col. 250-253.  
 OPRODE (Joachim van ou Ab), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 253-254.  
 OPSTAL (Antoine van), peintre. — T. XVI, col. 254.  
 OPSTAL (Augustin van), écrivain flamand. — T. XVI, col. 254-255.  
 OPSTAL (Gaspard-Jacques van), peintre. — T. XVI, col. 255-257.  
 OPSTAL (Gérard van), ivoirier. — T. XVI, col. 257-243.  
 OPSTRAET (Jean), théologien. — T. XVI, col. 243-245.  
 ORANGE (Pasquier d'), traducteur. Voir *Pasquier d'Orange*.  
 ORBAN (Frédéric-Joseph), militaire. — T. XVI, col. 245-246.  
 ORCENIUS (Iman), théologien. Voir *Ortzen* (Iman).  
 ORDIN ou plutôt MARTIN (Mathieu), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 246; aussi T. XIII, col. 898.  
 ORDINIE (Édouard van), graveur. — T. XVI, col. 247.  
 ORESMIEUX (François d'), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 247-248.  
 OREYE (Arnould d'), seigneur de Rummen et de Quabeek. — T. XVI, col. 248-255.  
 ORINUS (Thomas), poète flamand. — T. XVI, col. 255.  
 ORLENT (Jean-Adolphe), avocat. — T. XVI, col. 255-257.  
 ORLEY (Bernard van), peintre. — T. XVI, col. 257-281.  
 ORLEY (Jean van), peintre. — T. XVI, col. 281-283.  
 ORLEY (Philippe d'), homme de loi. — T. XVI, col. 283-285.  
 ORLEY (Pierre van), paysagiste. — T. XVI, col. 285.  
 ORLEY (Richard van), peintre. — T. XVI, col. 285-286.  
 ORLEY (Valentin van), peintre. — T. XVI, col. 286-287.  
 ORP (Gilles de Liège ou d'), aussi EGIDIUS A LEODIO, frère prêcheur. — T. XVI, col. 288.  
 ORSAEGHEN (François van), en religion MARCUS A S. FRANCISCO, MARC DE SAINT-FRANÇOIS, écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 288-289.

- ORSSAGHEN (Jean van), rhétoricien. — T. XVI, col. 289-290.
- ORT (Arnould) ou ORTKENS, AERIJT DE GELAESMAKERE, peintre verrier. — T. XVI, col. 290-291.
- ORTELIUS (Abraham ORTELS ou WORTELS dit), géographe. — T. XVI, col. 291-332.
- ORTKENS (Arnould), peintre verrier. Voir *Ort* (Arnould).
- ORTMANS-HAUZEUR (Jean-François), bourgmestre de Verviers. — T. XVI, col. 332-353.
- ORTO (Giovanni de) ou HORTO, contrapuntiste. — T. XVI, col. 333-334.
- ORTS (Auguste), avocat. — T. XVI, col. 334-342.
- ORTS (Englebert-Pierre), avocat. — T. XVI, col. 333.
- ORTS (Louis-Joseph), avocat. — T. XVI, col. 335.
- ORTS (Pierre), licencié ès-lois à Louvain. — T. XVI, col. 334.
- ORTZEN (Iman) ou ORCENIUS ou bien encore SCLANDUS EGRINUS, théologien. — T. XVI, col. 342-343.
- ORY (François-Joseph), homme de guerre. — T. XVI, col. 344-345.
- OS ou VAN OS, famille d'imprimeurs. — T. XVI, col. 343-348.
- OS (Godefroid de ou van), imprimeur. — T. XVI, col. 346-347.
- OS (Grégoire), imprimeur. — T. XVI, col. 348.
- OS (Pierre), DE OS ou VAN OS, de Bréda, imprimeur. — T. XVI, col. 343-346.
- OS (Tyman) ou TYMANUS PETRI OS, de Bréda, imprimeur. — T. XVI, col. 347-348.
- OSTAEYEN (Antoine van), instituteur. — T. XVI, col. 348-349.
- OSTEN (Jacques-Octave), homme de guerre. — T. XVI, col. 349-350.
- OSTEN (Pierre-Jacques), homme de guerre. — T. XVI, col. 350-351.
- O'SULLIVAN DE GRASS (Alphonse-Albert-Henri), baron de Séovaud, diplomate. — T. XVI, col. 351-355.
- O'SULLIVAN DE GRASS (Jean-Patrice), administrateur. — T. XVI, col. 355.
- O'SULLIVAN (Jérémie), médecin. — T. XVI, col. 355-356.
- OSY (Jean d'), architecte. — T. XVI, col. 356.
- OTBERT, OTBERTUS, ODBERTUS ou AUBERTUS, évêque de Liège. — T. XVI, col. 356-362.
- OTERSCHADEN (Jean). — T. XVI, col. 363.
- OTFRIDE, ODFRIDE ou OLFRIDE, savant religieux. — T. XVI, col. 363-364.
- OTHELBOLD, abbé de Saint-Bavon, à Gand. — T. XVI, col. 364-365.
- OTHO (Jean), philologue. — T. XVI, col. 365-370.
- OTHO (Jeanne), poète latine. — T. XVI, col. 370-372.
- OTHONIS (Gérard), écrivain ecclésiastique. — Voir *Ottonis* (Gérard).
- OTREPPE DE BOUVETTE (Albert d'), publiciste. — T. XVI, col. 372-373.
- OTREPPE DE BOUVETTE (Frédéric-Gustave d'), homme de guerre. — T. XVI, col. 373-374.
- OTS (Charles), compositeur de musique. — T. XVI, col. 374-376.
- OTS (Émilie), actrice. — T. XVI, col. 375-376.
- OTTEN (Thomas), prédicateur réformé. — T. XVI, col. 376.
- OTTENS (Gérard), écrivain ecclésiastique. Voir *Otonis* (Gérard).
- OTTEREN (Hubert van), graveur. — T. XVI, col. 376-377.
- OTTEVAERE (Auguste-Ferdinand), peintre. — T. XVI, col. 377-378.
- OTTEVAERE (Ferdinand), écrivain. — T. XVI, col. 378.
- OTTHERS (Gérard), écrivain ecclésiastique. Voir *Otonis* (Gérard).
- OTTONIS (Gérard) ou OTHONIS, OTTENS ou OTTHENS, écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 379-380.
- OTTONIS (Jean), pédagogue. — T. XVI, col. 380-381.
- OUCLE (Dominique van). — T. XVI, col. 381-382.
- OUAERT (Nicolas), poète latin. — T. XVI, col. 382-383.
- UDART (Charles-Victor), écrivain. — T. XVI, col. 383-385.
- OUDEGHERST (Jean), historien. — T. XVI, col. 385-386.
- UDENAERDE (Jean van), architecte. — T. XVI, col. 386-387.
- UDENBURG (Jean d') ou JOHANNES ALDENBURGIUS, théologien. — T. XVI, col. 387.
- OUTREMONT (Charles-Nicolas-Alexandre, comte d'), prince-évêque de Liège. — T. XVI, col. 387-392.
- OUTERMAN (Jacques) ou VAN RENINGHEN, théologien mennonite. — T. XVI, col. 392-396.
- OUTERS (Emmanuel van), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 396.
- OUTERS (François van), ermite. — T. XVI, col. 396-399.
- OUTIES (Antoine-Joseph-Julien), ingénieur. — T. XVI, col. 399-401.
- OUTRE (Gilbert d'), prêtre. — T. XVI, col. 401.
- OUTREPONT (Charles-Lambert d'), jurisconsulte. — T. XVI, col. 401-404.

OUTREPONT (Charles-Thomas-François d'), homme de lettres. — T. XVI, col. 404-406.  
 OUVERTUS (Charles-François-Marie), architecte. — T. XVI, col. 406-407.  
 OVERDATZ (Louis), docteur en médecine. — T. XVI, col. 407-409.  
 OVERLAET (Antoine), dessinateur et graveur. — T. XVI, col. 409-415.  
 OVERLOOP (Eugène-Jean-Isidore van), homme politique. — T. XVI, col. 415-417.  
 OVERLOOP (Guillaume-Marie-Auguste van), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 417.  
 OVERLOOP (Pierre-François van), médecin. — T. XVI, col. 418.  
 OVERLOPE (Pierre d'). — T. XVI, col. 418-419.  
 OVERSCHEE (Pierre van), OVERSCHIE (?), peintre. — T. XVI, col. 419.  
 OVERSTRAETEN (Henri-Désiré-Louis van), architecte. — T. XVI, col. 519-425.  
 OVERSTRAETEN (Pierre-Isidore van), diplomate. — T. XVI, col. 425-428.  
 OVERSTRAETEN (Roland), traducteur. — T. XVI, col. 428-429.  
 OYE (Félicien van), écrivain flamand. — T. XVI, col. 429.  
 OYE (Jean d'), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 429-430.  
 OYEN (Florent van), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 430-431.  
 OYEN (Jacques van), sculpteur. — T. XVI, col. 437.  
 OYEN (Jean-Henri van), professeur. — T. XVI, col. 431-434.  
 OYEN (Sébastien van), architecte. — T. XVI, col. 434-437.  
 OZERAY (Michel-Jean-François), homme de lettres. — T. XVI, col. 437-442.

## P

PACHTERE (Félix-François de), imprimeur. — T. XVI, col. 443-448.  
 PAELINCK (Joseph), peintre. — T. XVI, col. 448-542.  
 PAEPE (Henri de), frère mineur. — T. XVI, col. 432-433.  
 PAEPE (Josse de), rhétoricien. Voir *Pape* (Josse de).  
 PAEPS (Jean-Baptiste), prêtre. — T. XVI, col. 433-437.  
 PAESMANS (Barthélemi) ou PASMANS, docteur en théologie. — T. XVI, col. 437.  
 PAESMANS (Gilles), Nobenus, musicien. — T. XVI, col. 438.  
 PAESSCHEN (Jean van), JOANNES PASCHA-

SIUS, PASCHA ou PASQUA, aussi JOANNES A MALINIS. — T. XVI, col. 438-460.  
 PAESSCHEN (Thierry van), navigateur. — T. XVI, col. 460-463.  
 PAEUW (Benoît de), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 464.  
 PAEUW (François-Charles-Benoît de) ou DE PAUW, pédagogue. — T. XVI, col. 464-463.  
 PAGANI (Gaspard-Michel-Marie), mathématicien. — T. XVI, col. 463-469.  
 PAGE (Ferdinand-Joseph-Ghislain, baron de), magistrat et jurisconsulte. — T. XVI, col. 470-471.  
 PAGE (Jacques), poète. — T. XVI, col. 471.  
 PAGE (Martin), professeur. — T. XVI, col. 471-472.  
 PAILLOT (P.-Hippolyte-L.). — T. XVI, col. 472-475.  
 PAILLOT (Pierre-Claude), avocat. — T. XVI, col. 475.  
 PAIX (Hubert-Joseph de). — T. XVI, col. 473-476.  
 PALAEDORPIUS (Jean), écrivain ecclésiastique. Voir *Paludorpius*.  
 PALERME (Antoine van), peintre. — T. XVI, col. 476-480.  
 PALFYN (Jean), médecin. — T. XVI, col. 480-498.  
 PALIDAM (Henri), peintre. Voir *Paludanus* (Henri).  
 PALLANT (Floris de), comte de Culembourg et baron de Witthem et de Weerde. — T. XVI, col. 499-503.  
 PALLANTIA (Jeanne), appelée aussi ANNA ou JOANNA UTENHOVIA. — T. XVI, col. 503.  
 PALLAVIGINI (Antoine), cardinal. — T. XVI, col. 504-505.  
 PALLUDE (Henri), peintre. Voir *Paludanus* (Henri).  
 PALMAERT (François-Edouard-Eloy), homme de guerre. — T. XVI, col. 503-506.  
 PALMERS (Guillaume-Jean-Charles-Hubert), écrivain flamand. — T. XVI, col. 506-507.  
 PALUDANUS (Arnould), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 507-508.  
 PALUDANUS (Barbe) ou VANDEN BROECK, graveur au burin. — T. XVI, col. 508.  
 PALUDANUS (Crispin) ou VANDEN BROECK, peintre. — T. XVI, col. 509-511.  
 PALUDANUS (François) ou VANDEN BROECK, écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 511-512.  
 PALUDANUS (Guillaume), alias VANDEN BROECK ou VANDEN POFL, sculpteur. — T. XVI, col. 512-513.

- PALUDANUS (Henri) ou PALIDAM, PALLUDE, POLLIDANO, POLLIDAMI, ARRIGO et HENRICO FIAMMINGO, VANDEN BROECK, peintre. — T. XVI, col. 515-516.
- PALUDANUS (Henri), DES MARÈTS, VANDEN POEL, VANDEN BROECK ou encore VON DEM BROICH, écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 515-516.
- PALUDANUS (Jean), DESMARAIS ou DESMAREZ, professeur à l'université de Louvain. — T. XVI, col. 517-518.
- PALUDANUS (Jean) ou DESMAREZ, maître d'école. — T. XVI, col. 518-519.
- PALUDANUS (Jean), ou VANDEN BROECK, théologien. — T. XVI, col. 519-520.
- PALUDANUS (Lyntherides-Arnold) ou A PALUDE ou VANDEN BROECK, poète latin. — T. XVI, col. 520-522.
- PALUDANUS (Michel), théologien. — T. XVI, col. 522-525.
- PALUDANUS (Raphaël) ou VANDEN BROECKE, sculpteur. — T. XVI, col. 524.
- PALUDE (Arnold-E.), médecin. — T. XVI, col. 524-525.
- PALUDE (Lyntherides-Arnold a) poète latin. Voir *Paludanus* (Lyntherides-Arnold).
- PALUDE (Jean de) ou DE BEER, écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 525.
- PALUDORPIUS (Jean), PALAEDORPIUS ou PALUDORPUS, écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 525-526.
- PAMELE (Guillaume de), président du conseil de Flandre. — T. XVI, col. 526-528.
- PAMELE (Jacques de Joigny de), théologien. — T. XVI, col. 528-542.
- PANDEREN (Egbert van), graveur au burin. — T. XVI, col. 542-544.
- PANEELS (Guillaume), peintre graveur. Voir *Panneels* (Guillaume).
- PANEMAECKER (François et André), hautelisseur. Voir *Pannemaker* (François et André de).
- PANHAUSEN (Jacques van) ou PANHUYSSEN écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 544.
- PANHAY DE RENDEUX (Renier), sculpteur et peintre. — T. XVI, col. 544-547.
- PANHUYSSEN (Jacques van), écrivain ecclésiastique. Voir *Panhausen* (Jacques van).
- PANNE (Pierre), conspirateur. — T. XVI, col. 548.
- PANNEEL (Michel), théologien protestant. — T. XVI, col. 548-549.
- PANNEELS (Guillaume) ou PANEELS, peintre-graveur. — T. XVI, col. 550-553.
- PANNEMAKER (François et André de) PANNEQUIN, PANEMACKER, hautelisseurs. — T. XVI, col. 553-555.
- PANNEMAKER (Guillaume de), poète dramatique. — T. XVI, col. 555.
- PANNEMAKER (Guillaume de), hautelisseur. — T. XVI, col. 555-562.
- PANNEMAKER (Pierre de), hautelisseur. — T. XVI, col. 562-564.
- PANNEMAKER, peintre. Voir *Pannemaker*.
- PANNEQUIN (François et André) hautelisseurs. Voir *Pannemaker* (François et André de).
- PANS (Wautier), sculpteur. — T. XVI, col. 564-565.
- PANTIN (Guillaume), médecin. — T. XVI, col. 565-566.
- PANTIN (Pierre), helléniste et poète latin. — T. XVI, col. 567-571.
- PAPA (Jacques), PAPIUS ou LE PAPE, maître d'école. — T. XVI, col. 571-575.
- PAPE (Ferdinand-Charles-François-Joseph de) miniaturiste. — T. XVI, col. 574-579.
- PAPE (Gilles de), médecin. — T. XVI, col. 579.
- PAPE (Jean-Baptiste de), poète dramatique flamand. — T. XVI, col. 579-580.
- PAPE (Josse de) ou DE PAEPE, rhétoricien. — T. XVI, col. 580-581.
- PAPEBROCHIIUS (Daniel), VAN PAPANBROECK ou PAPEBROCH, hagiographe. — T. XVI, col. 581-588.
- PAPELEU (Victor-Eugène), peintre. — T. XVI, col. 589-590.
- PAPENBROECK (Daniel van), hagiographe. Voir *Papebrochius* (Daniel).
- PAPENHOVEN (Alexandre van), architecte et sculpteur. — T. XVI, col. 590-591.
- PAPENHOVEN (Gilles van), « antycksnyder ». — T. XVI, col. 592.
- PAPENS (Jean-Liévin), écrivain flamand. — T. XVI, col. 592.
- PAPEUS (Petrus), poète dramatique. — T. XVI, col. 592-595.
- PAPIUS (Jacques), maître d'école. Voir *Papa* (Jacques).
- PAQUE (Guillaume), violoncelliste. — T. XVI, col. 595-595.
- PAQUET (Joseph), professeur. — T. XVI, col. 595-597.
- PAQUIÉ (Henri-Lucien) peintre. — T. XVI, col. 597.
- PAQUOT (Jean-Noël [Natalis]), bibliographe. — T. XVI, col. 597-609.
- PAQUOT (Julien-Nicolas), professeur. — T. XVI, col. 609-610.
- PARADAN (Pierre), abbé de Vlierbeek. — T. XVI, col. 610.
- PARADIS (Crespin), traducteur. — T. XVI, col. 610-611.



- PARADIS (Guillaume de), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 611-612.
- PARADIS (Jean) ou PARADYS, scribe. — T. XVI, col. 612-615.
- PARANT (Lambert-Joseph), sculpteur. — T. XVI, col. 615-614.
- PARDIEU (Valentin de), seigneur de la Motte et d'Ekelsbeke. — T. XVI, col. 614-619.
- PARDON (Charles-Théodore-Egide), magistrat. — T. XVI, col. 619-622.
- PARENT (Ernest-Charles-Louis-Marie), publiciste. — T. XVI, col. 622-623.
- PARENT (Guillaume), médecin. — T. XVI, col. 623-624.
- PARENT (Jean-Jacques-Florimond), écrivain. — T. XVI, col. 625-626.
- PARENT (Nicolas), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 626-627.
- PARENT (Pierre-Jean-Joseph). — T. XVI, col. 627-630.
- PAREZ (Adrien), sculpteur. — T. XVI, col. 630.
- PAREZ (Félix-Constantin), juriconsulte. — T. XVI, col. 630-631.
- PAREZ (François-Edouard), peintre. — T. XVI, col. 631-632.
- PARFONDRI (Baudouin de), humaniste. — T. XVI, col. 632.
- PARIDAENS (Albert - Joseph), historien. — T. XVI, col. 632-633.
- PARIDAENS (Ferdinand-Charles-Hyacinthe-Joseph), littérateur. — T. XVI, col. 633-635.
- PARIGOT (Julien-Jacques-Louis), médecin. — T. XVI, col. 635-637.
- PARIS (Henri), philanthrope. — T. XVI, col. 637-638.
- PARIZOT (Pierre), humaniste. — T. XVI, col. 638-639.
- PARIVAL (Jean-Nicolas) ou DE PARIVAL, historiographe. — T. XVI, col. 639-642.
- PARIZEL (Charles-Louis), prêtre. — T. XVI, col. 642.
- PARMENTIER (Adèle-Marie-Anne-Joseph-Ghislaine). — T. XVI, col. 643.
- PARMENTIER (Alexandre), abbé de l'abbaye de Bonneffe. — T. XVI, col. 643-646.
- PARMENTIER (André-Joseph-Ghislain), architecte de jardins. — T. XVI, col. 643-644.
- PARMENTIER (Antoine), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 644-646.
- PARMENTIER (Charles), archiviste. — T. XVI, col. 647-648.
- PARMENTIER (Joseph-Julien-Ghislain), maire d'Enghien. — T. XVI, col. 648-650.
- PARMENTIER (Louis), curé de Corbaix. — T. XVI, col. 646.
- PARMENTIER (Nicaise). — T. XVI, col. 650-651.
- PARMENTIER (Philippe), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 651.
- PARMENTIER (Philippe), sculpteur. — T. XVI, col. 651-653.
- PARMENTIER (Thomas), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 653-654.
- PARTAUD (Jehan), ménestrel. — T. XVI, col. 654-655.
- PARTOES (Ghislain-Joseph), consul. — T. XVI, col. 655-657.
- PARTOES (Henri-Louis-François), architecte. — T. XVI, col. 657-659.
- PARYS (Guillaume van), imprimeur et graveur. — T. XVI, col. 660-661.
- PARYS (veuve Guillaume van), née Mathilde VANDE WAUWERE, imprimeur. — T. XVI, col. 661-662.
- PARYS (Jacques-Ignace van), chanoine. — T. XVI, col. 662.
- PARYS (Jean van), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 663.
- PARYS (Jean-Baptiste), jésuite. — T. XVI, col. 663.
- PARYS (Jean-Baptiste van), licencié en droit. — T. XVI, col. 663-664.
- PARYS (Silvestre van), graveur. — T. XVI, col. 664-666.
- PAS ou PASCHEN (Henri van), architecte. — T. XVI, col. 666-667.
- PAS (Humbert de), clerc liégeois. — T. XVI, col. 667-668.
- PASCHA (Joannes) ou PASCHASIUS. Voir *Paeschen* (Jean van).
- PASCHEN (Henri van), architecte. Voir *Pas* (Henri van).
- PASMANS (Barthélemi), docteur en théologie. Voir *Paesmans* (Barthélemi).
- PASQUA (Joannes). Voir *Paesschen* (Jean van).
- PASQUET (Joseph-Emmanuel-Léon), aide-bibliothécaire. — T. XVI, col. 668-670.
- PASQUIER (Auguste-Victor-Joseph), pharmacien. — T. XVI, col. 670-674.
- PASQUIER (Charles-Isidore), pharmacien. — T. XVI, col. 674-675.
- PASQUIER D'ORANGE, DORANGE ou AURANTIUS, traducteur. — T. XVI, col. 675.
- PASQUINI (Jules-Nicolas). — T. XVI, col. 676.
- PASTENAICKEN (Corneille), maître fondeur. — T. XVI, col. 677.
- PASTORANA. — T. XVI, col. 677.
- PASTUR (Jacques), dit le colonel ou le général JACO. — T. XVI, col. 677-678.
- PATENIER (Henri de), peintre. — T. XVI, col. 678-679.
- PATENIER (Joachim) ou PATENIR, peintre. — T. XVI, col. 679-689.

- PATERNOTTE (Antoine), poète latin. — T. XVI, col. 689-690.
- PATIN (Charles-Philippe, vicomte de), aussi DE PATTYN. — T. XVI, col. 690-694.
- PATOUL-FIEURU (Gustave de), littérateur. — T. XVI, col. 694-695.
- PATRALIE (Sainte), vierge et martyr. — T. XVI, col. 695.
- PATRAS (Lambert), fondateur. — T. XVI, col. 696-697.
- PATTEY (Henri-Jacques). — T. XVI, col. 697-701.
- PATTYN (Charles-Philippe, vicomte de). Voir *Patin* (Charles-Philippe, vicomte de).
- PAUL (Bernard), peintre. — T. XVI, col. 701-702.
- PAUL (Louis), peintre. — T. XVI, col. 702.
- PAULET (Léon), littérateur. — T. XVI, col. 702-703.
- PAULI (André), graveur. — Voir *Pauwels* (André).
- PAULI (Charles-Frédéric-Henri), peintre. — T. XVI, col. 705-704.
- PAULI-STRAVIUS (Georges), évêque. — T. XVI, col. 704-705.
- PAULI (Matthias), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 705-707.
- PAULI (Paul), poète flamand. — T. XVI, col. 707-708.
- PAULI-STRAVIUS (Richard), évêque. — T. XVI, col. 708-709.
- PAULI (Rombaut) ou PAUWELS, architecte. — T. XVI, col. 709-713.
- PAULI (Segerus) ou ZEGER PAUWELS, écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 713-714.
- PAULI (Theodoricus), ou FRANCONIS, ou THIERRY PAUWELS, chroniqueur. — T. XVI, col. 714-716.
- PAULLUS (Gautier), poète latin. — T. XVI, col. 716-718.
- PAULY (André), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 718.
- PAUMEN (André). — T. XVI, col. 718-719.
- PAUSACE (Colin), trouvère. — T. XVI, col. 719.
- PAUW (Ferdinand-François de), poète dramatique. — T. XVI, col. 720.
- PAUW (François-Charles-Benoît de), pédagogue. Voir *Paeuw* (François-Charles-Benoît de).
- PAUW (Jean de), chroniqueur. — T. XVI, col. 720-721.
- PAUW (Jean-Baptiste de), sculpteur. — T. XVI, col. 721-722.
- PAUW (Michel de), auteur dramatique. — T. XVI, col. 722.
- PAUW (Napoléon-Liévin-Bernard de), avocat. — T. XVI, col. 722-724.
- PAUW (Pierre-Jacques de), théologien. — T. XVI, col. 725-729.
- PAUWELS (Adrien), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 729-730.
- PAUWELS (André) ou PAULI, graveur. — T. XVI, col. 730-732.
- PAUWELS (Egide), architecte. — T. XVI, col. 732-735.
- PAUWELS (Félix-Charles-Christophe), architecte. — T. XVI, col. 735-750.
- PAUWELS DE VIS (Jean), jurisconsulte. — T. XVI, col. 731-732.
- PAUWELS (Jean-Antoine-François), littérateur. — T. XVI, col. 732-760.
- PAUWELS (Jean-Baptiste), dit PAUWELS VAN DE BORRE, peintre. — T. XVI, col. 761.
- PAUWELS (Jean-Englebert), compositeur de musique. — T. XVI, col. 761-765.
- PAUWELS (Jeanne-Catherine), musicienne. — T. XVI, col. 765.
- PAUWELS (Joseph), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 765-764.
- PAUWELS (Joseph), peintre. — T. XVI, col. 764-765.
- PAUWELS (Louis), peintre. — T. XVI, col. 765.
- PAUWELS (Nicolas), théologien. — T. XVI, col. 766-767.
- PAUWELS (Noé), orfèvre. — T. XVI, col. 767-768.
- PAUWELS (Pierre), artiste forgeron. — T. XVI, col. 768-770.
- PAUWELS (Rombaut), architecte. Voir *Pauli* (Rombaut).
- PAUWELS (Thierry), chroniqueur. Voir *Pauli* (Theodoricus).
- PAUWELS (Zeger), écrivain ecclésiastique. Voir *Pauli* (Segerus).
- PAUWENS (François), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 770-772.
- PAYEN (Antoine-A.-J.), peintre. — T. XVI, col. 772-775.
- PAYEN (Antoine-Marie-Joseph), dit LE VIEUX, architecte. — T. XVI, col. 775-774.
- PAYEN (Auguste), architecte, né à Tournai. — T. XVI, col. 774.
- PAYEN (Auguste), architecte, né à Bruxelles. — T. XVI, col. 774-776.
- PAYEN (Nicolas), musicien. — T. XVI, col. 776-777.
- PAYEN (Pontus), seigneur d'Essars, la Bucquière, Hautecotte, avocat au Conseil d'Artois. — T. XVI, col. 777-781.
- PAYEZ (Regnier), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 781-782.
- PECK (Pierre), PECKIUS ou PECQUIUS, jurisconsulte. — T. XVI, col. 782-784.

- PECK (Pierre), PECQUIUS ou PECKIUS, homme politique. — T. XVI, col. 784-791.
- PECLERS (François-Joseph-Alexis), littérateur. — T. XVI, col. 792-795.
- PECLERS (Henri-Lambert-Joseph), publiciste. — T. XVI, col. 796-797.
- PECQUEUX (Louis-Jean), écrivain flamand. — T. XVI, col. 797.
- PECQUIUS (Pierre), homme politique. Voir *Peck* (Pierre).
- PECQUIUS (Pierre), jurisconsulte. Voir *Peck* (Pierre).
- PEDE (Henri van) ou PEE, architecte. — T. XVI, col. 797-801.
- PEDRO DE TOLÉDE (don). — T. XVI, col. 801-803.
- PEE (Engelhart van ou de), peintre. — T. XVI, col. 803-804.
- PEE (Henri van), architecte. Voir *Pede* (Henri van).
- PEE (Jean van), peintre. — T. XVI, col. 804-805.
- PEECKS (Jean) dit JEAN DE LOS, peintre. — T. XVI, col. 805-807.
- PEELLAERT (Auguste, baron de). — T. XVI, col. 808-812.
- PEEMANS (Henri-Louis), avocat. — T. XVI, col. 812-814.
- PEEMANS (Jean-Joseph-Charles), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 814-815.
- PEENE (Henri van), architecte. — T. XVI, col. 815-816.
- PEENE (Hippolyte-Jean van), médecin. — T. XVI, col. 816-823.
- PEENE (Jacques-Hubert van), médecin. — T. XVI, col. 823-826.
- PEENE (Jean-Bernard van), poète. — T. XVI, col. 826-827.
- PEENE (Mathilde van), poète. — T. XVI, col. 827.
- PEEREBOOM (Alphonse-Vanden), homme d'Etat. — T. XVI, col. 827-836.
- PEETERMANS (Nicolas-Joseph), écrivain. — T. XVI, col. 836-838.
- PEETERS (Adolphe-Bernard), avocat. — T. XVI, col. 838-839.
- PEETERS (Armand) ou PETRI, écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 839.
- PEETERS (Barthélemi), PETRUS ou PETRI, théologien. — T. XVI, col. 839-847.
- PEETERS (Bonaventure), peintre. — T. XVI, col. 847-849.
- PEETERS (Bonaventure II), peintre. — T. XVI, col. 849.
- PEETERS (Catherine), peintre. — T. XVI, col. 849-850.
- PEETERS (Charles) ou CAROLUS PETRI, écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 850-851.
- PEETERS-WILBAUX (Charles), industriel. — T. XVI, col. 851-852.
- PEETERS (Clara), peintre. — T. XVI, col. 852-853.
- PEETERS (François-Luc) aussi PETERS, peintre. — T. XVI, col. 853.
- PEETERS (Gilles ou Eglise), peintre. — T. XVI, col. 853-854.
- PEETERS (Gustave-Adolphe), géomètre. — T. XVI, col. 854-855.
- PEETERS (Hubert), instituteur. — T. XVI, col. 855-856.
- PEETERS (Jacques), graveur. — T. XVI, col. 856.
- PEETERS (Jean), architecte. — T. XVI, col. 856-857.
- PEETERS (Jean), peintre. — T. XVI, col. 857-858.
- PEETERS (Jean-François-Charles, en religion Bernard), théologien. — T. XVI, col. 858-859.
- PEETERS (J.), graveur. — T. XVI, col. 859-860.
- PEETERS (Laurent), médecin. — T. XVI, col. 860-862.
- PEETERS (Léon), pharmacien-chimiste. — T. XVI, col. 862-864.
- PEETERS (Martin) ou PETRI, peintre. — T. XVI, col. 864-865.
- PEETERS (Philippe-Jacques), peintre. — T. XVI, col. 865.
- PEETERS (Pierre-Eglise), écrivain. — T. XVI, col. 865-867.
- PEEGHEM (Adrien van) ou PETEGHEM, peintre. — T. XVI, col. 867.
- PEHAERT (Mathieu) ou PEYAERT. — T. XVI, col. 867-869.
- PEISSANT (Jacques-Antoine de). — T. XVI, col. 869-872.
- PELCKMANS (Michel-François), chroniqueur. — T. XVI, col. 872-873.
- PELEGROMIUS (Simon), humaniste. Voir *Pelgrom* (Simon).
- PÉLERIN (Adrien-Louis), historien. — T. XVI, col. 873-875.
- PELGROM (Simon) ou PELEGROMIUS, humaniste. — T. XVI, col. 875-876.
- P. LICHY (Gertrude-Cornélie-Marie de), peintre. — T. XVI, col. 876.
- PELIGHY (Jean-Marie-François-Théodore-Ghislain, baron de). — T. XVI, col. 876-878.
- PELLENS (Jean), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 878.
- PELS (Baudouin), orfèvre. — T. XVI, col. 878-879.

PELSAERT (François) ou PELSERT[T]. — T. XVI, col. 879-884.

PELSERS (Jean), médecin-chirurgien. — T. XVI, col. 884-887.

PELSER[T] (François). Voir *Pelsaert* (François).

PELT (Théodore-Antoine van) ou PELTANUS, théologien. — T. XVI, col. 887.

PENNEKYN (Jean-Baptiste), sculpteur. — T. XVI, col. 887-888.

PENNEMAECKERS, peintre. Voir *Pennemaker*.

PENNEMAKER, PANNEMAKER ou PENNEMAECKERS, peintre. — T. XVI, col. 888.

PENNEMAN (François), prédicateur. — T. XVI, col. 888-889.

PENNEMAN (François), religieux. — T. XVI, col. 889-891.

PENNEQUIN (Pierre), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 891-892.

PENNINC, poète flamand. — T. XVI, col. 892-893.

PEPERS (Pierre), sculpteur. — T. XV, col. 896-897.

PÉPIN LE VIEUX, L'ANCIEN ou DE LANDEN, maire du palais. — T. XVI, col. 897-900.

PEPIN LE GROS, LE MOYEN ou DE HERSTAL, maire du palais. — T. XVI, col. 900-903.

PÉPIN LE BREF, maire du palais. — T. XVI, col. 903-916.

PÉPIN (Jean), sculpteur. — T. XVI, col. 917-920.

PÉPIN (Jean-Antoine-Joseph), juriconsulte. — T. XVI, col. 921-922.

PEPYN (Martin), peintre. — T. XVI, col. 922-924.

PETEGHEM (Adrien van), peintre. Voir *Peghem* (Adrien van).

PETERS (François-Luc), peintre. Voir *Peeters* (François-Luc).

PETRI (Armand), écrivain ecclésiastique. Voir *Peeters* (Armand).

PETRI (Barthélemi), théologien. Voir *Peeters* (Barthélemi).

PETRI (Carolus), écrivain ecclésiastique. Voir *Peeters* (Charles).

PETRI (Martin), peintre. Voir *Peeters* (Martin).

PETRUS (Barthélemi), théologien. Voir *Peeters* (Barthélemi).

PEYAERT (Mathieu). Voir *Pehaert* (Mathieu).

PIERRE D'OVERLOOPE. Voir *Overloope* (Pierre d').

POEL (Guillaume vanden), sculpteur. Voir *Paludanus* (Guillaume).

POEL (Henri vanden), écrivain ecclésiastique. Voir *Paludanus* (Henri).

POLLIDAMI (Henri) ou POLLIDANO, peintre. Voir *Paludanus* (Henri).

## Q

QUABEEK (Arnould d'Oreye, seigneur de Rummen et de). Voir *Oreye* (Arnould d').

## R

RENDEUX (Renier Panhay de), sculpteur et peintre. Voir *Panhay de Rendeux* (Renier).

RENINGHEN (Jacques van), théologien mennonite. Voir *Ouerman* (Jacques).

RUMMEN (Arnould d'Oreye, seigneur de) et de Quabeek. Voir *Oreye* (Arnould d').

## S

SAINT-ANTOINE (Jacques de), écrivain ecclésiastique. Voir *Olimaert* (Jacques), en religion Jacques de Saint-Antoine.

SAINT-FRANÇOIS (Marc de), écrivain ecclésiastique. Voir *Orsaeghen* (François van).

SCLANDUS EGRINUS, théologien. Voir *Ortzen* (Iman).

SEOVAUD (Alphonse-Albert-Henri O'Sullivan de Grass, baron de), diplomate. Voir *O'Sullivan de Grass* (Alphonse-Albert-Henri).

## T

TOLÈDE (Don Pedro de). Voir *Pedro de Tolède* (don).

## U

UTENHOVIA (Anna ou Joanna). Voir *Pallantia* (Jeanne).

## V

VIS (Jean Pauwels de), juriconsulte. Voir *Pauwels de Vis* (Jean).

VLIERDEN (Jean van). Voir *Nymmegen* (Jean van) alias Van Vlierden.

VON DEM BROICH (Henri), écrivain ecclésiastique. Voir *Paludanus* (Henri).

## W

WAUWERE (Mathilde vande) veuve de Guillaume van Parys, imprimeur. Voir *Parys* (veuve Guillaume van).

WORTELMANS (Adrien), peintre. Voir *Oortelmans* (Adrien).

WORTELMANS (Damien), peintre. Voir *Oortelmans* (Damien).

WORTELS (Abraham), géographe. Voir *Ortelius* (Abraham Wortels, dit).













84-B 3491  
60326

GETTY CENTER LIBRARY



3 3125 00623 2967

